GAZETTE MÉDICALE DE PARIS.

ANNÉE 1899.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ET REPORTAGE SCIENTIFIQUE RAPIDE.

SOIXANTE-DIXIÈME ANNEE. — ONZIEME SERIE. — TOME II.

Directeur - Rédacteur en Chef : Marcel BAUDOUIN.



PARIS
INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE
93, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 93

Adresse Télégraphique : APS, Paris. — 1899. — Téléphone : 810.53, Paris.



GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Revue Clinique de Médecine, Chirurgie & Obstétrique

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES

Directeur-Rédacteur en chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin: A nos Lecteurs. — Grandes actualités: Journalistique; Les distinctions honorifiques de 1899; Hôpitaux de Paris; L'Assistance à Paris; Crime et Folie; La Médecine à l'Étranger. — La Médecine aux Chandelles: La Semaine dramatique. — Nécrologie. — Petites informations. — Variétés et Anecdotes : Un cas curieux d'exercice illégal de Pharmacie; L'Hôpital Broca de Paris; Les maladies des grands écrivains; Médecins candidats députés. — Bulletin Bibliographique.

BULLETIN

Paris, le 7 janvier 1899.

A NOS LECTEURS

La *Gazette Médicale de Paris* a changé de propriétaire depuis le 1er janvier 1899. Et, comme on doit le faire pour tout journal qui tient à être considéré comme la représentation stéréotypée des idées de son Directeur, la Rédaction ancienne s'empresse de porter cette importante modification à la connaissance de ses lecteurs.

Désormais, M. le Dr Marcel Baudouin demeure seul responsable de l'avenir de cette publication, qui entre déjà dans sa soixante-dixième année, et qui peut, à juste titre, se glorifier d'être la plus vieille feuille médicale française !

Sous peu, des changements très considérables vont être introduits dans l'ordonnancement général du journal : le format sera transformé, le nombre de pages augmenté, des illustrations multipliées et la nature des articles un peu modifié. Mais, pris un peu au dépourvu et très occupé pour l'instant à des besognes pressantes, le Rédacteur en chef, en raison d'engagements antérieurs, ne peut immédiatement donner suite à ses propres idées ; et il prie ses lecteurs de vouloir lui accorder encore quelques semaines de répit.

Dès aujourd'hui pourtant, il tient à exposer en quelques mots le programme qu'il se propose de suivre sous peu. Comme on le soupçonne sans peine, c'est l'Actualité qui le préoccupera avant tout; et la rubrique des *Informations médicales* les plus variées est destinée à prendre une extension inusitée jusqu'ici. Nous rangerons d'ailleurs nos informations sous deux rubriques principales : celle des *Grandes Actualités* médicales, et celle des *Petites Nouvelles* de presse.

Mais, rompant franchement en visière avec les coutumes anciennes, nous supprimerons radicalement, sauf rares exceptions, les Comptes rendus des communications faites aux Sociétés savantes. Ce sont là, en effet, des documents qu'on trouve désormais partout, et dont la reproduction indéfinie, vraiment fastidieuse, empêche de donner une extension suffisante aux autres parties réellement intéressantes du journal ; et, quand il y sera fait allusion, ce sera bien plutôt au point de vue critique que par de vulgaires analyses.

Nous laisserons également aux revues spéciales les articles originaux aux allures véritablement scientifiques ; ils sont déplacés, en effet, dans des feuilles volantes, que le vent peut emporter à sa guise !

Par contre, nous avons l'intention d'illustrer le plus possible toutes nos informations ; et c'est avec un luxe inouï de photogravures, toutes d'actualité, que nous comptons retenir l'attention des lecteurs, accablés par les charges d'une profession ingrate.

Puisse donc la *Gazette Médicale de Paris* être sacrée bientôt la plus illustrée de toutes les feuilles médicales de France ! C'est le vœu que formule, pour les abonnés qui voudront lui rester fidèles, la Direction nouvelle ; et elle s'engage à se mettre à l'œuvre avant la fin du mois.

GRANDES ACTUALITÉS

JOURNALISTIQUE

Le premier Numéro des « Archives Provinciales de Médecine ».

Depuis six ans que court sur la mer etonnée
La Barque à poupe d'or, qu'on dit sa sœur ainée,
Chacun se demandait : Quand donc viendra le jour
Où, du même berceau surgissant à son tour,
Le Mouveau-Né promis, deployant toutes voiles,
Gagnera-t-il d'un bond l'Océan des Etoiles! — ELL.

Le premier numéro des ***Archives provinciales de Médecine***, revue dont nous avons précédemment annoncé l'apparition, vient d'être distribué aux médecins étrangers, et surtout en Russie, en Allemagne, et aux États-Unis. Il sera bientôt adressé à tous les praticiens de France qui s'intéressent aux recherches scientifiques. et qui en feront la demande à l'*Institut de Bibliographie*, 93, boulevard St-Germain, à Paris.

Cette publication débute avec autant de succès que son aînée, les *Archives provinciales de Chirurgie;* et ce premier numéro est le digne pendant de ceux qui dès 1892 ont attiré si vite l'attention du monde chirurgical. Un certain nombre des photogravures qui l'illustrent sont, en effet, tirées en couleurs, et les figures sont très multipliées.

On y trouvera tout d'abord un très remarquable travail de M. le Pr Curtis (de Lille) sur l'origine des *tumeurs mixtes de la parotide*, dans lequel cet auteur démontre l'inanité de la théorie récemment soutenue par le Pr Berger (de Paris), et prouve la justesse de la théorie allemande ; ce mémoire est accompagné de sept magnifiques dessins de coupes histologiques, tirés en couleurs. A signaler également l'article de M. le Pr St-Leduc (de Nantes), un de nos plus distingués professeurs de physique, sur l'*Hygiène à Nantes*, illustré par de superbes photogravures en relief à la demi-teinte; et une note clinique et bactériologique de M. le Pr Nicolle (de Rouen), chargé du service des recherches histologiques et bactériologiques à l'Agence de la Presse scientifique de Paris, sur une *épidémie de psittacose*, survenue dans l'Eure. Ajoutons que ce numéro renferme encore une biographie, avec portrait, du Pr Lépine (de Lyon), rédacteur en chef de la *Revue de Médecine;* une analyse avec figures d'un travail sur la *Psorospermie du Barbeau* chez l'homme; et les portraits du Pr Cornil et du Dr Le Camus, un de nos meilleurs écrivains du XVIe siècle.

Ce numéro exceptionnel sera introuvable dans quelques mois; aussi engageons-nous nos lecteurs à le réclamer de suite à l'***Institut de Bibliographie***, qui l'expédiera gratuitement jusqu'au 15 janvier 1899 à tous les médecins de France et de l'étranger.

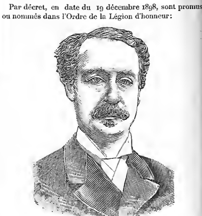
Les *Archives provinciales de Médecine* paraîtront tous les mois, par fascicules de 64 à 80 pages, avec de très nombreuses illustrations, et seront réservées aux travaux des médecins écrivant en langue française, et travaillant dans nos principales Facultés. Elles ne contiendront que des travaux originaux.

Elles ont pour Rédacteur en chef, M. le Dr Marcel Baudouin, à qui l'on doit l'idée et la mise en exploitation de cette très importante publication.

LES DISTINCTIONS HONORIFIQUES DE 1899.

Nominations dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

Par décret, en date du 19 décembre 1898, sont promus ou nommés dans l'Ordre de la Légion d'honneur:



M. le Pr DIEULAFOY (de Paris, 1849).
Commandeur de la Légion d'honneur.

Au grade de Commandeur, M. le Dr Dieulafoy, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. — M. le Dr Boisseau, médecin-inspecteur, directeur du Service de Santé du 6e corps d'armée. — M. le Général de brigade Canonge, *docteur en médecine* (58e brigade d'infanterie).

Au grade d'Officier, M. le Dr CHANTEMESSE, inspecteur général adjoint des services sanitaires au Ministère de l'intérieur, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. — MM. les médecins principaux de première classe ANNEQUIN et VIRY : —M. le médecin principal de deuxième classe BENOIT : — MM. les médecins-majors de première classe MORET, DEFOS du RAU et MAGDELAINE ; — M. le médecin principal DOUÉ.



M. LE Pr CHANTEMESSE (de Paris).
Officier de la Légion d'honneur.

Au grade de Chevalier, MM. les Drs BROCQ, médecin de l'hôpital Broca-Pascal ; — GAUCHER, médecin de l'hôpital St-Antoine ; — NITOT, médecin en chef de la crèche et de l'asile de l'île St-Louis ; — Maurice de FLEURY, directeur du laboratoire de psychologie physiologique à la Salpétrière, journaliste médical ; — PIÉCHAUD, médecin adjoint du Sénat ; — VERCHÈRE, chirurgien en chef de la maison d'arrêt de St-Lazare ; — CHAPUT, chirurgien à l'hôpital Tenon ; — GAILLARD, médecin dentaire des hôpitaux de Paris ; — GIOUX, président de l'Association corrézienne à Bordeaux ; —BOLLET, membre du conseil général de l'Ain ; — GLÉNARD, médecin de l'hôpital de Vichy ; — MERCIER, membre du conseil général d'Eure-et-Loir ; — CHEVILLON, médecin en chef de l'hôpital civil de Bayonne ; — TRÉLAUX, membre du conseil général des Hautes-Pyrénées ; — MM. les médecins-majors de première classe BONY, MASSON, PETIT, REBOUD, ONIOU, BOURBON, BONNET, PRIEUR, CAHIER, LOUP ; — MM. les médecins-majors de deuxième classe, VACK, DUPEYRON, LEBASTARD, DUBOUX, DESCOSSE, LEJEUNE et RAYNAL ; — MM. les pharmaciens-majors de deuxième classe RONCIN et DULUD ; — M. le médecin-major de première classe DESCOURS ; — MM. les médecins-majors de deuxième classe PETIT, PIQUOT, SALEBERT et BEUGNEUX ; MM. RUMEN, médecin-major de première classe de l'armée territoriale ; BERTHOLON, médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale ; BEUVE, médecin à Dammartin. — M. le Dr de BRUN DU BOIS-NOIR, médecin sanitaire, professeur à la Faculté de Médecine de Beyrouth ; — M. le Dr BASTIDE, médecin de l'hôpital français de Saint-Louis de Tunis ; — M. le Dr comte de GOYON, ancien officier d'infanterie, reçu docteur en médecine en 1895 ; — M. LAFON, professeur honoraire à la Faculté des sciences de Lyon ; — M. le Dr SIMON, campagne de 1870-71 comme médecin aide-major ; — M. le Dr BASTIER, médecin de 1re classe de la Marine ; — M. le Dr BRUGÈRE, médecin de 2e classe de la Marine.

HOPITAUX DE PARIS.

Concours de l'Externat des Hôpitaux de Paris.

Le Concours de l'Externat des Hôpitaux de Paris s'est terminé, le samedi 24 décembre 1898, par la nomination de 438 candidats, dont les noms suivent, classés par ordre de mérite.

1. Chevassu. Braillon, Lecène, M. Petit. Mlle Francillon, MM. Halbron, Roussel, P. Gilbert, Et. Le Sourd. P. Dubois. — 11. Delion. Beal, L. Rousseau, Mlle Mouroux, MM. Okinczye, M. Claret. Mortier, da Silva Paranbos. Hébert, Masson. — 21. Rivet. Berthaux, Bosc. Caldagués, Capette. Dauchez, Denécbau, Gaudemet, d'Oebnitz, Gambier. — 31. Borst, Cloeys, Omiecinski. Bouquet, Bresard, Katz. Labarrière, Le Louet. Lucet, Manoussi. — 41. Cailleux. Desmarets, Dumeny, Guillemard. Jullich. Pernot, Loederich. A. Delille, Bloch. Tallon. — 51. Mme Margouliès. MM. Romanescu, Trèves. Chastagnol. Demarque, Follet, Gasne, Carlotti. de Chadzyneski. Goujon. — 61. Hornus. Lestelle, Barbier, E. Guihal, Poissenot. Roche. Labadie-Lagrave, Marais, Maringer, Martin. — 71. Mauban, Mlle Pariselle. MM. Grégoire, Roubaud. Do-Huu, Gadaud, P. Camus, Coudert. Detot, Salomon. — 81. Guiard. Haas. Andrieu, Langevin. G. Legros, Leroux, Lesage, Merlet, Riboulet. Moureyre. — 91. Vantwtberghe, Barthélemy, Brunat, Caubet. Conreoux, Crouzon. G. Grellet. Remoussenard. Bing, Brelet. — 101. Courtellement, Coussieu. Roussy, Marmasse. Espitalier. Masmonteil. de Fourmestraux, Sigre, Gaultier. Rabuel. — 111. Mesly. Sourdille. Tournay. Lafosse, Lesauvage, Vermeil, Lafitte, Millon, Chaluet. Le Gambier. — 121. Darcanne, Leh. Ogé, Pallegoix, Pamard, Rauzy. Le Meur. Regnard. Robin, Roblot. — 131. Léri. Fromagcot. Leuret. Allard, Lévy-Davicion, Alquier, Guilloire, Audard. Balthazard. Mlle Martin. — 141. MM. Janin, Blanluet. Bruder, Mathieu. Brunschwig. Lacasse. Carton, Méheut, Cahe, Archer-Dubois. — 151. Cirié, Pécbarman, Tanon, Cholet, Lecornu, Gaultry, Lavie. Poulard. Coutet, Trastour. — 161. Lerembourе, P. Lièvre, Dionis du Séjour, Gargand, Tixier, Herbinet, Duplessier. Delhommeau. Deardeau, Broumpt. — 171. Delherm, Kiéner. Leenhardt. Ducot, Herrenschmitt, d'Heilly, Delaunay, Théveny. Reinburg, Dupouy. — 181. Jousselin. Brocard, Latron. Cabaune-Tellé. de Clomesnil, Ledoux, Marb. Parrot, Assicot, Baillon. — 191. Beaujard, Giraudet, Gimbal, Blairon, Broc, Mougeot, Cauchoix, Rivière, Raubin, Louveau. — 201. Boissier, Legroux, Bailleol, Monod, Mlle Horowitz, MM. Cléret, Walter, Sée, Portemer. L. Lièvre. — 211. Labussière, Gros, Cochonnet, Fournier, Berton, Ollier. Lrgarde, Gottschalk, Bardon. Apte. — 221. Gibert. Riss, Legou. Viau, Chapotin, Prunier, Saillant, Mignardot, Bordenave, François. — 231. Pédebidou. Diel, Sabatié, Calvé, Aupois, Cotar, Loisel, Herr, Sudaka, Baldenweck. — 241. Renoult, Le Cleck Mlle Stein, MM. R. Lemaitre. de Lacombe, Teisseire, Bony, Forest,

Français. Lagleeiz. — 251. Dinet, Lobligeois, Poirier. Grandjean, Maigrot. Vassor, J. Mallet. Inglessi. Morlet. Radiguer. — 261. Touchard. Lemaire. Robinet. L. Gibert. Philippet, V. Grelley. Reulos. Eloy-Salacolu, Marciteau. — 271. Merle, Caruette. Bonnefous Aitoff, Magitot. Mac Auliffe. Bonlonneix, A. Guérin. G. Lemaitre, Jonbert. — 281. Rolan. Gleize, Colombet. Barrier, Cazeaux. Gianetti, Devonassoux. F. Jacqnot. Hollande. Noréro. — 291 G. Petit. Rallion, Sineau. Berre. Burgaud, Dieuzaide. Bourée, Chaignot, Cabon, Guérin-Beaupré. — 301. Weill. Mayer. Ferry. Calmels, Dabont, Percheron, Foulon. Boullet. Durand. Darbois. — 311. Bêneteau, Salmon. Javal, Deniker, Léculier. Ortel, Valatx-Fargin-Fayolle, Mouras. Poirault. — 321. Lemercier, P. Gnihal. Bourgeau, Graliot. P. Lemaistre, Batisse, Duroisel. Escande-Gabail, Charbonnier. — 331. Château. Dibos, Habar, Linard, A. Guyot. Merry, Pastour, Lonbier, Stettiner, Gauquelin. — 341. Pelloquin, Melin. Erlanger, Mannoni, Cistrier, Ambrosi. Degris, Kuhn, Bertier, Heller. — 351. Eltchaninoff, Roux, Cau, Ferreux, Dupinet, Fabre. Bonhomme. Delbos, J. Jacquot, Mougnec de Saint-Avid. — 361. Vidal, Graillot, Brilland. Verneau. P. Guyot, Thorel, Le Giemtel, Houdeville, Dupret, Parant. — 371. Brenot, Pierrhugues, Rozier, Jouannin. Coeylas, Wapler, Artaud. Appreillé, Ichard, Perrier. — 381. Lépine. Delacroix, Guy. Pierrart. Bonffier, Buron. Coutard, Carrayron, F. Legros. Noiré. — 391. Tzatcheff, Buisson, Cardavot, Desdouits, Magin, Bonreille, Mouflier. Roinet, Mamlock, Thomas. — 401. Toulzac, Yaicb, Maussire, Villebrun, Charpentier, P. Morean. Banmann, Duc-Dodon, Chocfer, Mignon. — 411. Canet, Vinaver. Thiellment, Gigaud-Lafont, Baunello. Candebage, Dolses, F. Picard. Cassuto. Lesueur. — 421. P.-E. Camus. Boudinski Fillieux, Desclaire. Girard. Sellerin, Seqner, Chazal, Chanu, Benoit, — 431. Dreyfus, Cormon, Lagardère, Morisson, Couzyn, Leprince, Lowngard, Etsteiner.

Visite du Président de la République à l'Hôpital Broca.

A la fin du mois de décembre, M. Félix Faure a visité l'Hôpital Broca. Le Président de la République est arrivé dans un landau, où avaient pris place M. Charles Dupuy, président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, et le secrétaire général de la Présidence. A l'Hôpital, cette visite ayant été annoncée par les journaux, se trouvaient de nombreux invités du Dr Pozzi, dont on devait inaugurer le pavillon de Gynécologie qu'il dirige. Parmi les personnages officiels qui ont reçu M. Faure, le directeur de l'Assistance publique, M. le Dr Napias ; MM. Charles Blanc, Préfet de police; de Selves, Préfet de la Seine; le directeur de l'Hôpital, le maire de l'arrondissement, etc. — A « l'annexe Pascal », où sont installés les services de M. Pozzi, tout est neuf et pimpant. « Dès l'entrée, des peintures de Clairin vous sourient. Des Parisiennes, en toilette de printemps, mêlent leurs cheveux d'or aux fleurs des prairies où elles s'ébattent et cueillent des fruits. Sur les bords de la Seine, encore une Parisienne promène sa rêverie en jouant avec son ombrelle. Puis, c'est un paysage breton. La vaste mer, à l'horizon infini, baigne doucement les pieds d'une paysanne. Dubuffe a également égayé de son pinceau ces murs destinés à abriter tant de misères; d'autres peintres, Bellery-Desfontaines, Kœnig, Maurice Biais, amis de M. Pozzi, ont, sur sa prière, embelli le pavillon; les artistes, dans sa pensée, sont d'excellents auxiliaires du médecin. L'œil amusé, caressé, l'âme satisfaite, la souffrance est moindre. » — A l'amphithéâtre, dont les gradins ont été envahis, le Président de la République prend la place du professeur, ayant à ses côtés M. Charles Dupuy et le général Baillond. Il donne la rosette d'officier de l'Instruction publique à l'architecte, M. Rochet, les palmes académiques à M. Thuillier, directeur des travaux, et remet à M. le Dr Pozzi une médaille d'argent, au nom de l'Assistance publique. C'est, d'après M. le Dr Napias, la plus haute distinction dont dispose cette Administration! Mme Pinson, surveillante de service, reçoit une médaille de bronze. Le Président dit ensuite quelques paroles. Il exprime l'espoir, et demande pour cela la haute influence du Président du Conseil, qui fait un signe d'acquiescement, que la vieille masure de Broca disparaîtra bientôt, et que les 50 millions d'emprunt, dont le projet viendra dans la prochaine session de février du Conseil municipal de Paris, seront votés par les représentants de la capitale. Les travaux de réfection à accomplir dans les services hospitaliers de la grande ville doivent être exécutés grâce à cet emprunt, dont le Préfet de la Seine a parlé à l'une des dernières séances du Conseil, à l'occasion de l'accident de la rue des Apennins, dont les victimes furent transportées à l'hôpital Bichat. Le Président a quitté l'hôpital, pour rentrer à l'Élysée, à onze heures et demie.

L'ASSISTANCE A PARIS.

Le Service des Prompts Secours de la Ville de Paris

Une nouvelle station d'ambulances urbaines, semblable à celles qui existent depuis quelques années à l'hôpital Saint-Louis et depuis quelques mois rue Caulaincourt, a été inaugurée récemment rue du Marché-Saint-Honoré.

Elle est très rudimentaire, car on l'a installée aussi simplement que possible, dans un des pavillons du Marché, celui qui fait face au poste des sapeurs-pompiers et au commissariat de police. Au rez-de-chaussée sont le bureau des gardiens téléphonistes et la salle de garde des cochers ; au premier étage les pièces réservées aux internes. A gauche du pavillon et donnant directement sur la rue, sont les remises et les écuries, où deux voitures et trois chevaux sont prêts à partir au premier appel.

Six internes, dont deux sont constamment de garde, assurent le service de secours. Le service fonctionne. On sait que pour qu'une voiture d'ambulances soit envoyée sur n'importe quel point de Paris, il faut qu'on la demande téléphoniquement (un commissaire de police, un médecin ou même un simple particulier). Plus de trois mille blessés sont ainsi soignés et transportés chaque année par les Ambulances urbaines; mais on en transporterait le double, si le service était fini d'installer et si surtout on se décidait à mettre en place les *avertisseurs d'accidents*, votés par le Conseil municipal de Paris.

La garde, qui veille à ce que les idées de M. Marcel Baudouin ne soient pas mises en pratique, se défend tant qu'elle peut ; et elle ne fera poser ces avertisseurs que quand elle en sera talonnée, à coups de pied, par l'autorité compétente. Mais elle ne perdra rien pour attendre. On la mènera au but, le bâton à la main, s'il le faut!

CRIME & FOLIE.

L'exécution de Vacher et l'examen microscopique de son crâne.

Vacher a été exécuté et la tête du trop fameux *tueur de bergères* a été ramenée à Paris dans des conditions tout à fait particulières, qui méritent d'être connues. D'après ce que raconte le *Figaro*, voici comment on a pu y parvenir.

Cette tête a été apportée par M. le Dr Madeuf, qui, on s'en souvient, a comparu comme témoin à décharge, soutenant la thèse de l'irresponsabilité, ou tout au moins de la responsabilité très limitée de l'accusé. M. Madeuf avait pu pénétrer auprès de Vacher, dans la prison de Bourg, et l'avait examiné. C'est lui qui avait *diagnostiqué la présence de la balle dans la tête*. Et il affirmait que cette balle pouvait causer des accès de folie intermittente... Combattu vivement par les autres médecins, il a voulu poursuivre jusqu'au bout la recherche de la vérité, et il s'est rendu *acquéreur du corps du supplicié*.

Acquéreur, oui..; concessionnaire, si vous le préférez. M. le Dr Madeuf a acquis d'Olympe Vacher, sœur du condamné, demeurant à Menton, et de son frère, Pierre Vacher, demeurant à Beaufort (Isère), le droit de réclamer le cadavre, le droit de le faire inhumer *à ses frais*, de faire faire l'*autopsie*.., en un mot tous les droits que peut avoir la famille.

C'est donc lui qui a fait faire l'autopsie à laquelle ont assisté des médecins de la Faculté de Lyon. C'est lui qui a payé la bière qu'on a vue à l'exécution. C'est lui qui a fait enterrer dans le cimetière, le corps... moins la tête, car la tête, il l'a apportée à Paris.

Il l'a apportée dans une marmite, scellée du cachet de plusieurs personnes, parmi lesquelles un capitaine du 23e de ligne, présent à l'antopsie. Cette tête a été déposée au musée Dupuytren, où elle sera soumise aux observations des Drs Gellé et Gley. Ces observations porteront sur la fêlure du rocher.

A vrai dire, l'examen rapide fait à l'Hôtel-Dieu de Bourg n'a rien révélé d'anormal. Mais cet examen n'a pu être aussi approfondi qu'on doit le désirer. C'est pour cela que le cerveau est soumis à l'examen de M. le Dr Toulouse, médecin de l'asile de Villejuif, qui va en faire l'examen microscopique, et que le crâne est étudié par M. le Dr Laborde à la Faculté de Médecine.

LA MÉDECINE A L'ÉTRANGER.

Les Fêtes de l'Académie impériale de Médecine militaire de Saint-Pétersbourg (Russie).

L'Académie impériale de médecine militaire de Saint-Pétersbourg a fêté, du 29 au 31 décembre 1898, le centenaire de sa fondation. On connaît cette institution, placée sous le patronage de l'Empereur et sous la direction du Ministre de la Guerre. Elle n'a, on le sait, rien à voir avec l'Université; mais c'est la seule École de Médecine de Saint-Pétersbourg.

Fondée par Paul Ier, elle a des ressources énormes; et c'est la plus importante de toutes les Écoles de Russie. Les études médicales y durent cinq ans, et elle possède plus de sept cents étudiants.

Des invitations officielles avaient été adressées aux différentes institutions médicales qui, pour la plupart, ont envoyé des délégués à cette importante solennité. La France était représentée par MM. les Drs d'Arsonval, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, du Collège de France: Chervin, directeur de l'institut des Bègues de Paris; Dujardin-Beaumetz, inspecteur général des Services de santé au ministère de la guerre; Dziewonski, médecin-major de 1re classe, attaché à la direction du Service de santé au ministère de la guerre; Landouzy, membre de l'Académie de Médecine, médecin des hôpitaux, professeur à la Faculté de Médecine de Paris; Laveran, membre de l'Académie de Médecine, chef de laboratoire à l'institut Pasteur; MM. Dignat et d'Hotman de Villiers, délégués de la Société de Médecine et de Chirurgie pratique.

Les fêtes du centenaire ont commencé le 30 décembre par un service à la cathédrale des saints Pierre et Paul, en mémoire du fondateur et des protecteurs de l'Académie. Une couronne a été déposée sur le tombeau de l'empereur Paul Ier. Le soir a eu lieu la séance solennelle dans la salle de la noblesse. Le professeur Pouchatine, directeur de l'Académie impériale de médecine militaire de Saint-Pétersbourg, dans un discours fréquemment applaudi, a donné un aperçu historique de la fondation et de la tâche remplie par l'Académie. Dans la soirée, l'Académie a réuni chez elle, dans un bal plein d'entrain, tous les élèves.

Le 31 décembre, à midi, a eu lieu au Théâtre impérial Marie, une représentation de l'opéra: *Le Prince Igor*, œuvre de Borodine, professeur à l'Académie. — Le même jour, le soir, banquet officiel du Centenaire.

Le 1er janvier, on a visité l'Académie, les Cliniques, les Hôpitaux et les Institutions médicales de Saint-Pétersbourg.

L'Académie se trouve non loin du 2e Hôpital militaire. On voit dans la cour une statue érigée en 1859 au baron Wylie, ancien président de l'Académie, qui lui légua 2 millions de roubles.

C'est à cette École célèbre que professent MM. les Prs Manassein, Merzejewsky, Popov, Lewis, Dimitri Ott, Afanassiev, etc.

A l'occasion de ces fêtes, ont été nommés membres honoraires de cette Académie :

Bavière : Le prince Charles Théodore. — *Belgique* : M. Van Gehuchten. — *France :* MM. d'Arsonval, Berthelot, Bouchard, Brouardel, Duclaux, Dujardin-Beaumetz, Félix Guyon, Lannelongue, Marey, Ollier, Roux. — *Russie :* Le grand-duc Constantin. — *Suisse :* MM. Dunant, Kocher, Kollmann.

M. B.

La Médecine aux Chandelles

LA SEMAINE DRAMATIQUE.

Vaudeville. — Français. — Théâtre Antoine. — Gymnase. — Théâtre de la Nature. — Clany. — Les Capucines.

Au Vaudeville, on joue *Georgette Lemeunier*, piquante comédie de Maurice Donnay, avec un succès qui ne se ralentit pas. Malheureusement l'auteur n'a pas vécu dans le monde médical, et semble l'avoir totalement oublié dans sa pièce. Ayant négligé d'éreinter nos confrères, il s'est rattrapé sur l'Affaire et la veulerie universelle; et, ce faisant, il a ébanché un petit chapitre des maladies de la volonté, question très à l'ordre du jour actuellement, en psychologie pathologique. C'est presque du Lavedan...; mais ce n'est pas du meilleur Donnay, et du Donnay d'*Amants*.

Au Français, la nouvelle pièce de Brieux, l'auteur de la célèbre *Evasion* qui a soulevé tant de polémiques dans la presse médicale, n'est, paraît-il, qu'un four noir, malgré la présence d'un docteur Mossiac, que joue Leitner avec un reel brio. La prose du *Berceau* ressemble sans doute à celle du *Résultat des courses*, autre pièce du même écrivain qu'on joue chez Antoine; et c'est peut-être ce qui explique... le résultat final. Mais nous ne jugerons que lorsque nous aurons vu; souhaitons donc que le *Berceau* tienne encore quelque temps l'affiche!

Le Dr Bornis, joué d'une façon trop molle et peu parisienne par Gidels, remplit insuffisamment un des rôles principaux du premier acte de *Mlle Morasset* au *Gymnase*. Pour être médecin fin de siècle d'un financier coté, avec son hygiène, ses exercices sportifs et son amour du plein air, et malgré sa décoration, il n'en est pas moins mal venu à blaguer la kola et l'antipyrine, vantée par Mme Samary (Mlle Ternaud), la moralité de la pièce. Au demeurant, soirée tout à fait digne des Français; et on y peut mener sa famille. Un mot à retenir: « L'amour est une force », que beaucoup négligent et dont peu savent se servir, en tout bien tout honneur.

Le *Théâtre de la Nature* que nous avons signalé dans notre dernière chronique, est une suite de toiles de fond représentant les diverses phases par où ont passé les mondes, tandis qu'un conférencier explique les tableaux qui passent. « C'est au fond, dit Sarcey, avec des moyens plus grandioses, avec un goût d'art plus vif, avec des arrangements de lumière plus ingénieux et plus de variété dans les illustrations, une de ces leçons avec projections qu'on fait dans les écoles primaires supérieures. Les familles auront, ajoute-t-il, un vif intérêt et prendront un grand plaisir à voir ce spectacle instructif. »

Il n'en sera peut-être pas de même de nos confrères, que ce spectacle trop enfantin n'enthousiasmera pas et n'entraînera pas à la Bodinière.

Vu, à Clany, le jour même de l'exécution de Vacher, *Charmant séjour*, où il est fortement question d'un tueur de bergères, inventé par un policier et une charcutière. Spectacle qui me parût triste, malgré le souvenir des gais réveillons, en raison probablement de cette coïncidence, et malgré les cabrioles d'un jeune lycéen et les superbes allures d'Emma Bonnet! — Il n'a servi à rien qu'il eût une belle presse médicale et qu'on le mit sur la scène du quartier le plus intellectuel de Paris, cet affreux misérable! Ainsi va le monde et les hommes tueront encore leurs semblables, car le genre humain, en naissant, a commencé par là! N'est pas anthropophage qui veut et on n'a pas pu encore réussir à faire déshonorer des bergères par un fringuant cheval, fût-il de course et couronné à Longchamps, et à obtenir des lions de l'Ambigu qu'ils violent la belle Lender!

A la petite bonbonnière que sont les Capucines, la revue *Paris complote*, malgré ses calembours, suggère moins de réflexions philosophiques; il y est pourtant fait de fréquentes allusions aux amours de jadis, alors physiologiques, du seigneur Le Bargy, récemment décoré. Entre nous, celle-ci (je parle de la décoration!) vaut bien celle (je ne parle pas de la revue!) d'un chef de bureau de mes amis. Par les temps qui courent, il est si bon de n'avoir pas la plume embarrassée de tant de rubans rouges et bleus. Nous manquons bien un peu de blanc; mais, qu'on se console, sons peu, le Prince en rapportera d'exil une belle charretée!

M. ELL.

NÉCROLOGIE

M. le Dr Hubert BOENS (de Bruxelles).

Nous apprenons la mort de M. le Dr Hubert BOENS, un des savants les plus estimés et les plus combattus de Belgique. Journaliste d'une fécondité prodigieuse et d'un tour d'esprit original, M. Boëns a défendu, *unguibus et rostro*, avec une indépendance et une franchise qui lui ont fait beaucoup d'ennemis, ses convictions politiques, philosophiques et scientifiques.

Sa lutte acharnée contre les théories de Jenner et de Pasteur lui avait valu la présidence de la Ligue internationale des antivaccinateurs, dont il ne voulut jamais démordre. Il laisse une quantité considérable d'écrits, de brochures et de travaux scientifiques d'une valeur particulière.

Boëns était docteur en sciences et docteur en médecine. Il était médecin des chemins de fer de l'Etat, ex-médecin principal de la prison de Charleroi, membre correspondant de l'Académie Royale de Médecine de Belgique, membre de la Société générale des prisons et de la Société de moralité publique, membre de la Société des Gens de lettres et de la Société d'hygiène de Paris, etc., etc.

Ce polémiste de talent était décoré de plusieurs ordres. Né à Charleroi, le 10 janvier 1825, il est décédé à Bruxelles (Saint-Gilles), le 21 décembre 1898, après une courte et douloureuse maladie.

M. le Dr Ch. Eloy (de Paris).

M. le Dr Ch. ELOY, qui vient de mourir, était né en 1848, à Paris. Il était étudiant en médecine quand éclata la guerre de 1870 et fit la campagne en qualité de médecin

auxiliaire. Interne des hôpitaux, il fut reçu docteur en 1873. Dédaignant les honneurs et la fortune, Ch. Eloy, une fois docteur, continua les travaux qu'il avait entrepris durant ses études, entra dans le laboratoire de Brown-Séquart, et y poursuivit ses recherches sous la direction du Dr Hénocque. Les principaux travaux de Ch. Eloy consistent en articles du *Dictionnaire de Dechambre*, en une collaboration assidue à *l'Union médicale* et à la *Gazette hebdomadaire*, et en nombreux mémoires, dont l'un sur le *sérum* de Brown-Séquard. En 1886, il fonda, sous la direction de M. Huchard, le *Journal des Praticiens*, dont il fut, un moment, le rédacteur en chef. Mais son caractère très indépendant le contraignit bientôt à abandonner cette fonction, où il fallait des formes. Eloy était un esprit critique remarquable; mais, pour être un journaliste hors pair, il lui a manqué le sens de l'actualité, qu'il n'avait pas. An demeurant, une figure, très digne, de médecin un peu philosophe, et un écrivain de valeur.

M. le Dr Berthiot, d'Héricy (Seine-et-Marne), décédé à l'âge de 48 ans. — M. le Dr Bidard, de Domfront, reçu en 1878. — M. le Dr Gnosourdy, de Montevrault (Saine-et-Loire). — M. le Dr Busquet (René-Félix), de Cadillac-sur-Garonne (Gironde). — M. le Dr Lebocq, de Douvres (Calvados), reçu en 1889. — M. le Dr Bimenstein (Albert), qui, ces jours derniers, avait été nommé président de la *Société médicale des bureaux de bienfaisance*, et qui vient de mourir, le 20 décembre, à l'âge de 45 ans. — M. le Dr Droullon, de La Cambe (Calvados). — M. le professeur Kanthabk, célèbre professeur de médecine anglais titulaire de la chaire de pathologie à l'Université de Cambridge. — M. le Dr Paul Gaudeffroy, de Châteauroux, qui vient de succomber à l'âge de vingt-huit ans, aux suites d'une scarlatine contractée au lit d'un malade. Paul Gaudeffroy s'était marié il y a huit mois. — M. le Dr Bonnax, de Marseille, reçu en 1878. — M. le Dr Audouy (Louis-Jacques), ancien médecin aux eaux de Challes, décédé à l'âge de 73 ans. — M. le Dr Peltier, d'Ecommoy (Sarthe), reçu en 1888. — M. le Dr Charmaux père, de Vichy, mort d'une pneumonie à l'âge de 69 ans. — M. le Dr Alessandri, de Putraserena. — M. le Dr Ganrouet, conseiller général républicain des Deux-Sèvres pour le canton de Frontenay-Rohan-Rohan, maire de sa ville.

Petites Informations

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Université de Paris. *Réunion du Conseil de l'Université.* — Le Conseil de l'Université de Paris s'est réuni la semaine dernière sous la présidence de M. Gréard, vice-recteur. M. Gréard a prononcé l'éloge des professeurs décédés depuis sa dernière séance, dont M. le Dr Laboulbène, professeur à la Faculté de Médecine. Le Conseil a enregistré également la délégation de M. Landouzy, professeur à la Faculté de Médecine, qui était chargé de représenter l'Université de Paris aux fêtes du centenaire de la fondation de l'Académie de Saint-Pétersbourg, le 30 décembre dernier.

Conférences d'apparat à l'Université de Paris. — Le Conseil de l'Université de Paris a décidé que des conférences seraient faites aux étudiants de l'Université par des professeurs des différentes Facultés, en Sorbonne (amphithéâtre Richelieu). — Voici la liste des conférences pour l'hiver de 1898-1899. 14 janvier, M. Lavisse : l'Étudiant, de Michelet. — 21 janvier, M. Lannelongue : la *Chirurgie au dix-neuvième siècle*. — 28 janvier, M. Croiset : l'Art pour l'art. — 4 février, M. Moissan : le Diamant. — 11 février, M. Renault : la Convention de Genève. — 18 février, M. Charles Richet : *les Moyens de défense de l'organisme*. — 25 février, M. Faguet : la Poésie contemporaine. — 4 mars, M. P. Janet : les Grandes Applications modernes de l'électricité. — 11 mars, M. Jay : la Limitation légale de la journée de travail. — 18 mars, M. Duclaux : *la Police de l'organisme vivant.*

École pratique des Hautes-Etudes. — M. le Dr Guillemonat est nommé préparateur du laboratoire de médecine expérimentale (section des sciences naturelles).

Faculté de Médecine de Paris. — M. Netter, agrégé libre, est nommé directeur adjoint honoraire du laboratoire d'hygiène. — Sont nommés au laboratoire d'hygiène : MM. Wurtz, agrégé, chef du laboratoire de chimie, le Dr Bourgès, chef du laboratoire de bactériologie.

Faculté de Médecine de Lille. — M. le Dr Moniez, ancien professeur d'histoire naturelle, est nommé professeur honoraire. — M. le Dr Vernun, agrégé à la Faculté de Médecine de Toulouse, est chargé du cours de parasitologie pendant l'absence de M. Barrois, député (jusqu'à la fin de la présente année scolaire). — M. le Dr Fockeu, chef des travaux d'histoire naturelle, est chargé pour la présente année scolaire, d'un cours de botanique.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — M. le Dr Gibert est nommé chef de clinique obstétricale.

Faculté de Médecine de Montpellier. — M. le Dr Jeanbrau est nommé chef de clinique chirurgicale.

École de Médecine de Nantes. — Un concours s'ouvrira, le 10 juillet 1899, devant l'École supérieure de Pharmacie de Paris, pour un emploi de suppléant de la chaire d'histoire naturelle à l'École de Médecine de Nantes.

École de Médecine d'Alger. — M. Grimal, chef des travaux de physique et de chimie, est prorogé dans ses fonctions. — Un concours s'ouvrira, le 17 juillet 1899, devant l'École supérieure de Pharmacie de Montpellier, pour l'emploi de suppléant des chaires de physique et de chimie à l'École de Médecine d'Alger.

École de Médecine de Rouen. — M. le Dr Brunon, professeur de pathologie médicale, est nommé, pour une période

de trois ans, directeur de ladite École. — M. le Dr Hébert est nommé chef de clinique médicale. — Un concours s'ouvrira, le 26 juin 1899, devant l'École supérieure de Pharmacie de Paris, pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'École de Médecine de Rouen. — Le concours pour le prosectorat s'est terminé par la nomination de Mlle Robineau, interne des hôpitaux.

École de Médecine de Besançon. — Un concours s'ouvrira, le 17 juillet 1899, devant la Faculté de Médecine de Nancy, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'École de Médecine de Besançon.

École de Médecine de Grenoble. — M. le Dr Perriol, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale, est chargé, pour la présente année scolaire, d'un cours de pathologie chirurgicale et de médecine opératoire.

École de Médecine d'Amiens. — M. le Dr Peugniez, professeur de clinique chirurgicale, est nommé, pour une période de trois ans, directeur de ladite École.

École de Médecine d'Angers. — Un concours s'ouvrira, le 3 juillet 1899, devant l'École supérieure de Pharmacie de Paris, pour l'emploi de suppléant de la chaire d'histoire naturelle à l'École de Médecine d'Angers. — Le concours de suppléant des chaires de pathologie et clinique chirurgicales et de clinique obstétricale s'est terminé par la nomination de M. le Dr Brin. — M. Perros, interne à l'Hôtel-Dieu d'Angers, est nommé interne sous-bibliothécaire.

École de Médecine de Caen. — Les concours de fin d'année ont donné les résultats suivants. *Médecine*. Première année, mentions honorables : MM. Delarue et Pichereau. — Deuxième année, premier prix : M. Lesauvage; mention honorable : M. Germain. — Troisième année, deuxième prix : M. Bucaille ; prix Lesauvage : M. Lesauvage.

Enseignement médical libre. — M. le Dr Ch. Fournel commencera le mardi 17 janvier 1899, à huit heures du soir, un cours public et gratuit de gynécologie et de chirurgie abdominale. Il le continuera les mardis et vendredis suivants à la même heure. Ce cours aura lieu à l'École pratique de la Faculté, 15, rue de l'École-de-Médecine, amphithéâtre Cruveilhier.

ASSISTANCE PUBLIQUE & PRIVÉE, (HOPITAUX, ETC.).

Conseil supérieur de l'Assistance publique à Paris. — Le Conseil supérieur de l'Assistance publique est convoqué en session ordinaire pour une durée de quatre jours le mercredi 11 janvier.

Hôpitaux de Paris. — *Concours de la Médaille d'or. (Médecine).* — Le concours s'est terminé par la nomination de MM. Lesné (médaille d'or), Nobécourt et Millian (médaille d'argent), Garnier (accessit). — Le sujet de l'épreuve orale était : *Des gangrènes dans la fièvre typhoïde.* Questions restées dans l'urne : *Œdème aigu du poumon. Pleurésies purulentes chez les tuberculeux.* Le sujet de la composition écrite était : *Globule blanc. Leucocytose.* Questions restées dans l'urne : *Artère pulmonaire dans le poumon. Poumon cardiaque. Lobule pancréatique. Cancer du Pancréas.*

Hôpital Cochin. — M. Chauffard reprendra ses leçons le 13 janvier 1899.

Encombrement des Hôpitaux. — Dans sa séance du 29 décembre dernier, le Conseil municipal de Paris a approuvé une décision du bureau qui a fait distribuer une somme de 1.000 francs aux victimes de la catastrophe de la rue des Apennins et, à ce propos, M. Paul Brousse a fait l'éloge des ambulances urbaines qui ont envoyé, en très peu de temps, des voitures nombreuses sur le lieu de la catastrophe ; mais il a déclaré que des réformes urgentes s'imposaient à l'hôpital Bichat, où les victimes ont été transportées. Les salles étaient encombrées par les brancards et les lits tous occupés. Le préfet de la Seine s'est associé aux paroles du Président et, faisant allusion à la situation de l'hôpital Bichat, il a annoncé que le Conseil sera prochainement saisi d'un projet de réorganisation des hôpitaux. M. Napias, directeur de l'Assistance publique, a affirmé que, malgré l'encombrement de l'hôpital Bichat, les blessés ont été soignés aussi bien que possible et que le corps médical a été à la hauteur de sa tâche.

Direction générale. — M. le Directeur de l'Assistance publique recevra tous les jours, sauf le dimanche, de cinq heures et demie à six heures et demie, les représentants de la Presse qui auraient des renseignements à lui demander ou à lui fournir.

Hôpitaux de Marseille. — Le concours de l'internat en médecine s'est terminé par les nominations suivantes. *Internes titulaires* : MM. Pieri, Riss, Ponthieu, Reybaud et Hanthorn. *Internes provisoires :* MM. Dumont et Porcheron.

Hospices du Puy. — Les membres de la Commission administrative des Hospices du Puy ont adressé à M. Charles Dupuy, Président du Conseil, leurs vifs remerciements et l'expression de la gratitude des malheureux de sa ville natale, pour la subvention de 50.000 fr. accordée à l'établissement. — En outre, les membres ont décidé, à l'unanimité, que le quartier à créer dans l'hôpital portera le nom de « quartier Charles-Dupuy ».

Hôpitaux de Caen. — Le concours de l'internat s'est terminé par les nominations suivantes : *Internes titulaires*, MM. Germain et Postina ; *interne provisoire* M. Durand.

Asile des Aliénés de la Seine. — *Réformes.* — Les dépenses afférentes au service des aliénés ont été adoptées pour 1899 sur le rapport de M. Paul Brousse; la Commission a estimé qu'il était plus courtois de ne pas introduire de modifications par voie budgétaire quand une Commis-

sion mixte est chargée d'examiner toutes les questions qui se rapportent à ce service. — *Concours de l'Internat.* — Questions orales : Signes et diagnostic de l'urémie. Etiologie, symptômes et diagnostic du tétanos. Causes, signes et valeur diagnostique des hémorragies intestinales. Signes, diagnostic et traitement des fractures du rocher. Angine diphtérique. Indication et manuel opératoire de la trachéotomie. Chlorose. Plaies de l'intestin. — Sont nommés internes titulaires : MM. Capgras, Roy. Mignot, Simon, Colombain, de Clérambault. — Sont nommés internes provisoires : MM. Moureybe, Melmier, de Fontaubert, Mlle Tobolowska, MM. Parant, Lévy.

La Crèche du XVIIe Arrondissement de Paris. — *Inauguration.* — M. Jules Legrand, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur et aux Cultes, accompagné de M. Henri Monod, Conseiller d'Etat, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, et de M. Eugène Puech, chef de son cabinet, a inauguré, la semaine dernière, la crèche du XVIIe arrondissement, située avenue Mac-Mahon. Il a été reçu par M. Raoul Bompard, député ; par M. Lalance, ancien député de Mulhouse, président de l'œuvre, et par la Municipalité de l'arrondissement. Le Préfet de la Seine et le Préfet de police, tous deux empêchés, s'étaient fait représenter, le premier par M. Bruman, secrétaire général de la Préfecture de la Seine, le second par M. Pujalet, chef de son cabinet. Après une charmante allocution de M. Raoul Bompard et un discours très intéressant de M. Cosnard, adjoint au maire, M. Jules Legrand a, dans une improvisation très nourrie de faits et d'idées, remercié les orateurs, les membres du Comité, ainsi que les dames qui prêtent un concours si utile et si dévoué à la Crèche ; il a rappelé ce que devait être l'Assistance, surtout pour les enfants, et a ajouté que la crèche était en quelque sorte, pour la mère, une école d'éducation hygiénique. En terminant, M. Jules Legrand a remis les palmes académiques à Mme Fassy, surveillante de la Crèche.

Société médicale des Bureaux de bienfaisance de Paris. — M. le Dr Bodin est élu membre titulaire de la Société médicale des bureaux de bienfaisance de Paris.

GUERRE, MARINE & COLONIES

Service de Santé militaire. — Dans le corps de santé, M. le Dr Lenoir, médecin chef de l'hôpital de Marseille, est nommé directeur du service de santé du 15e corps. — Delorme, médecin chef de l'hôpital du camp de Châlons, est nommé médecin chef de l'hôpital de Versailles. Lepage, directeur du service de santé de la division d'Oran, est nommé directeur du service de santé du 9e corps. Annesley, à l'hôpital militaire de Vincennes, est désigné pour l'hôpital militaire de Bordeaux. Heuyer, médecin chef à l'hôpital militaire d'Oran, est nommé directeur du service de santé de la division d'Oran. Bourdon, médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte d'Angoulême, est désigné pour l'hôpital militaire de Vincennes. — Sur la proposition du comité technique de Santé, le Ministre a décidé que le prix de Chirurgie d'armée ne serait pas décerné en 1898. Le sujet mis au concours pour le prix à décerner en 1900 est le suivant : *De l'hémostase en campagne, ses moyens, son emploi.*

Service de Santé de la Marine. *Promotions et nominations.* — Par décision présidentielle, en date du 22 décembre 1898, M. Long, médecin principal de la Marine, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite. Par décision ministérielle, en date du 22 décembre 1898, ont été nommés à l'emploi de médecin auxiliaire de deuxième classe dans le corps de Santé de la Marine : MM. les Drs Puysségur et Tardif, affectés au corps de Santé des Colonies. — Par décret, en date du 21 décembre 1898, a été promu dans le corps de Santé de la Marine : *Au grade de médecin de première classe* : M. le Dr Cairon, médecin de deuxième classe, en remplacement de M. le Dr Caire, décédé. — Par décret, en date du 21 décembre 1898, a été nommé dans la réserve de l'armée de mer : *Au grade de médecin de deuxième classe* : M. Gargam, médecin de deuxième classe de la marine, démissionnaire. Par décision ministérielle, en date du 20 décembre 1898, ont été nommés dans le corps de Santé de la Marine : *A l'emploi de médecin auxiliaire de deuxième classe* : MM. les Drs Guibaud, affecté à Toulon ; Lebeaupin, affecté à Brest ; Théband et Audiau, affectés au corps de Santé des Colonies.

Service de Santé des Colonies et pays de protectorat. — *Nominations.* — Au grade de médecin de 2e classe, MM. Andrieux, Astier, Bireaud, Bouet, Chaze, Couderc, Dupuy, Féray, Ferris, Fraissinet, Gaudneheau, Germain, Gibert, Guillon, Guiol, Lartigue, Marmey, Martin, Mayer, Michel, Mul, Quesseveur, Rapin, Régnier et Sauzeau de Puyberneau. A l'emploi de médecin stagiaire, MM. les médecins auxiliaires de 2e classe de la marine Bonillet, Crenn, Doreau, Grange, Joncour, Laurent et Pin. — Les dispositions du décret du 20 octobre 1896 portant réorganisation du corps de Santé des Colonies, n'ayant pas produit l'effet qu'on en attendait, et, de plus, les candidats appartenant aux autres corps de Santé militaires ou à la médecine civile ayant fait défaut, un décret en date du 4 décembre 1898 porte modification de l'article 2 et abrogation de l'article 3 du décret susvisé. L'article 2 est modifié ainsi qu'il suit : « Le service médical est assuré dans les établissements pénitentiaires et dans les services locaux, par les officiers du corps de Santé des Colonies, qui restent soumis à l'autorité du chef de service de Santé. » — Par décrets, en date du 21 décembre 1898, M. Ayme, médecin en chef de première classe du corps de Santé des Colonies, et M. Reynaud, médecin en chef de deuxième classe des Colonies, sont admis à faire valoir leurs droits à une pension de retraite. Par arrêté ministériel, en date du 19 décembre 1898, M. le Dr Voillot a été nommé médecin des Colonies.

HYGIÈNE. (ÉPIDÉMIES. etc.)

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 50e semaine, 887 décès, chiffre un peu supérieur à celui des semaines précédentes, mais sensiblement inférieur à la moyenne ordinaire de la saison (943). La fièvre typhoïde n'a causé que 4 décès ; la scarlatine, 1 ; la coqueluche, 6 ; la diphtérie, enfin, seulement, 2. La variole et la rougeole ne se sont manifestées par aucun décès. Il y a eu 10 suicides et 17 autres morts violentes. On a célébré à Paris 486 mariages. On a enregistré la naissance de 1.184 enfants vivants (597 garçons et 587 filles), dont 843 légitimes et 341 illégitimes. Parmi ces derniers, 45 ont été reconnus immédiatement.

Laboratoires départementaux de Bactériologie. — On a déposé sur le bureau de la Chambre des Députés une proposition de loi due à l'initiative parlementaire et ayant pour objet la création, dans chaque département, d'un ou plusieurs Laboratoires de recherches bactériologiques, destinés à combattre et à prévenir les maladies contagieuses, en particulier la tuberculose.

La Peste. *Mesures prises en Egypte.* — En raison des cas de peste constatés dans les Indes et à Madagascar, des mesures sanitaires aussi rigoureuses que le permettent les usages musulmans sont prises en Egypte, afin d'éviter que le fléau ne s'abatte sur l'Egypte, apporté par les bâtiments qui traversent le canal de Suez. La surveillance est redoublée pour que les craintes très vives qu'on a ne se réalisent pas.

Madagascar. — On écrit de Tananarive, le 24 décembre, que la peste reste toujours localisée à Tamatave, où il s'est produit 108 décès depuis le commencement de l'épidémie. Les victimes sont : 57 Malgaches, 50 créoles de la Réunion et de l'île Maurice, et 1 Européen.

La Peste et l'art. — Les quelques cas de peste à Vienne qui ont émotionné l'Europe entière nous fournissent matière à rappeler quelques-uns des chefs-d'œuvre artistiques qu'inspira le fléau : la *Peste en Phrygie*, de Raphaël ; *les Philistins frappés de la peste*, du Poussin ; la *Peste d'Athènes*, du même ; trois *Peste de Marseille*, l'une de Gérard, l'autre de Jean-François de Troy, une troisième de Gérôme ; les *Pestiférés invoquant saint Roch*, de Rubens ; les *Pestiférés de Jaffa*, de Gros.

La Tuberculose. — A signaler une intéressante conférence à la mairie de la rue Drouot par le Dr Savoire, chef de clinique du laboratoire de la Faculté de Médecine, sur ce sujet : « *La tuberculose. Comment on devient tuberculeux.* »

Les naissances d'enfants mâles aux Etats-Unis en 1898. — Certains médecins de New-York ont paraît-il, trouvé une bien plaisante explication de l'augmentation de 51 à 53 0/0 des naissances d'enfants mâles relevées pendant les deux derniers mois dans les statistiques du Conseil d'hygiène de la grande métropole américaine. Plusieurs d'entre eux attribuent cet arrivage plus considérable que d'ordinaire d'enfants du sexe masculin à *l'esprit martial* qui s'est emparé de la population avant et pendant la guerre avec l'Espagne. Le Dr Tracy, du Conseil d'hygiène, sans embrasser absolument cette opinion, dit que la coïncidence n'en est pas moins frappante.

L'hygiène de la cuisine. — Un arthritique peut-il, sans inconvénient, manger du lièvre à la royale ? Le médecin ne doit pas voir d'un bon œil le lièvre à la royale. Pourtant, M. Couteau, l'auteur de la recette, qui n'est pas médecin, mais arthritique au plus haut degré, mange du lièvre à la royale cinq ou six fois par an et jamais n'a été incommodé. Soit, il est vrai, dit-il, que, par précaution et compensation, il prend de temps en temps de l'iodure de potassium ! Avis aux amateurs de consultations gratuites !

DÉONTOLOGIE ET MÉDECINE LÉGALE

Un médecin anglais aux travaux forcés. — Il y a un mois environ, lorsque le docteur Whitemarsh fut condamné à la peine capitale, pour avortement, le ministre avait tout d'abord commué la sentence capitale en la peine des travaux forcés à perpétuité. Moins de huit jours après, sur une pétition signée par les anciens clients du docteur, il abaissait la peine à douze années de travaux forcés, et il autorisait le gouverneur de la prison de Wormwood Scrubbs à adoucir autant que possible la situation du docteur. Si bien que M. Withemarsh, employé dans l'infirmerie de la prison, n'est soumis à aucun travail pénible.

Variétés & Anecdotes

Un cas curieux d'exercice illégal de pharmacie.

Voici un cas bien curieux d'exercice illégal de la pharmacie, *le prévenu étant bien et dûment pharmacien*, mais ayant à répondre d'une contravention à l'article 16 de la loi de l'an XI et à une ordonnance de 1777, lois organiques de la pharmacie, pour avoir exercé avant l'âge de vingt-cinq ans révolus.

M. Camille Baron, fils d'un pharmacien de Luçon, alla fonder une officine aux Essarts (Vendée), le 1er octobre dernier. Une dénonciation intéressée s'éleva aussitôt contre lui et fut favorablement accueillie par le syndicat des pharmaciens, dont M. Baron ne faisait point partie, et qui, par l'organe de son président, déposa une plainte entre les mains de la justice. Sur les conseils du président lui-même, M. Berthault, le père du prévenu régularisa sa situation en déposant le diplôme de M. Trastour à la préfecture de la Vendée ; puis, sur le refus de ce dernier de devenir cessionnaire de la nouvelle pharmacie des Essarts, en la vendant à M. Lacoste, ancien pharmacien de Bordeaux. Le syndicat n'en maintint pas moins sa plainte et l'affaire est venue à l'audience du 28 novembre

qui nous a révélé l'historique de cette affaire qui, au dire de l'honorable défenseur, Me Ménagé, n'aurait pas de précédent en jurisprudence.

Me Ménagé, dans une plaidoirie chaleureuse et très juridique, s'est efforcé de démontrer que la loi de l'an XI exige l'âge de vingt-cinq ans pour la présentation seulement aux examens définitifs de pharmacie et que, par conséquent, cet âge de stage ayant été abaissé en fait par une tolérance des écoles, il se trouve que l'âge d'exercice est aussi abaissé. Et c'est là toute la prévention, dit le défenseur, qui ajoute que la peine très lourde de l'ordonnance de 1777, n'est applicable qu'aux exercices illégaux pour défaut de diplôme. Le tribunal, après un assez long délibéré, a retenu contre M. Baron fils l'inobservance des conditions requises pour exercer : défaut de diplôme et de dépôt de ce diplôme à la préfecture, le diplôme de M. Baron, malgré sa réception définitive, étant retenu à l'École de Nantes jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de vingt-cinq ans. M. Baron fils est, en conséquence, condamné à l'amende de 500 livres, prévue par l'ordonnance royale. On nous dit qu'il fait appel à la Cour. Le Parlement élabore en ce moment une réforme générale des lois de la pharmacie : la situation bizarre où s'est trouvé M. Baron fils, reçu trop jeune, en fait apprécier l'opportunité.

(M. B.)

L'Hopital Broca de Paris.

L'aspect de l'Hôpital Broca est navrant. C'est un ancien convent de capucins, dépossédé par la Révolution, devenu, vers 1832, la propriété de l'Administration. En 1834, il fut ouvert aux femmes que leur inconduite forçait d'entrer à l'hôpital. Il comptait, il y a vingt ans, 276 lits; le nombre en est beaucoup plus élevé aujourd'hui. On imagine difficilement un hôpital à Paris dans de si déplorables conditions d'hygiène et même d'élémentaire propreté. On doit connaître encore à Broca ce qu'on nomme la « pourriture d'hôpital ». Salles aux plafonds bas, aux murs dont la peinture s'effrite et tombe en croûtes sous le doigt. Les peintures sont-elles aussi vieilles que la maison? On a de la peine à en définir la couleur. Le blanc de chaux des plafonds n pris la teinte du linge sale. Les lavabos sont le comble de l'horrible comme les salles de consultations. Durant tout l'hiver dernier, le système de chauffage a fonctionné si bien que la température des salles n'a pas un seul jour dépassé dix degrés. De sorte que les malades atteints de maladies spéciales contractaient aussitôt bronchites et fluxions de poitrine. Cela compliquait un peu leur état et la besogne du médecin. C'est un hôpital à détruire. Une dizaine d'hôpitaux de Paris ressemblent cependant à Broca! Et l'argent manque!

Les Maladies des grands Écrivains.

Georges Rodenbach, délicat poète, était atteint d'une typhlite, dont l'aggravation rapide nécessita l'intervention d'un chirurgien. On essaya, dit-on, une opération que malheureusement l'état du malade rendit inefficace. Est-ce exact?

Médecins candidats Députés.

Élections en Maine-et-Loire. — Une élection législative, dont la date n'est pas encore fixée, doit avoir lieu dans l'arrondissement de Beaugé, pour remplacer M. Emile Coudreuse, député républicain, décédé. Le comité républicain de cet arrondissement a choisi M. Lemasson, maire de Fougeré, comme candidat. M. le docteur Varrailhon, radical, se présentait également; il a obtenu 34 voix contre 125 à M. Lemasson.

Élections dans le Morbihan. — Les électeurs de la 1re circonscription de Pontivy sont convoqués le 22 janvier pour pourvoir au remplacement du Dr Langlais, républicain, dont l'élection a été annulée dans les conditions que l'on sait. Un congrès de républicains a acclamé de nouveau la candidature du Dr Langlais. Deux candidats radicaux qui avaient obtenu moins de voix se sont retirés devant le Dr Langlais, qui demeure le candidat unique du parti républicain à Pontivy, contre l'ancien député monarchiste, le comte de Lanjuinais.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

ALLIER Frères, imprimeurs. — 26, cours Saint-André, Grenoble.

BERLIOZ (Fernand). — **Traitement de la tuberculose par les sérums médicamenteux.** — Broch. in-8° de 16 pages. Grenoble, 1898.

ANNALES DE MÉDECINE & CHIRURGIE INFANTILES. — 71, avenue d'Antin, Paris.

PERRIN (Léon). — **Purpuras de l'enfance.** — Broch. in-8° de 23 pages. Paris, 1898.

REDARD (P.) ET LARAN. — **De l'importance de la radiographie pour le diagnostic et le traitement des déviations de la colonne vertébrale.** — Broch. in-8° de 3 pages. Paris, 1898.

ALVAREZ (G.). — **Hystérie, hypnotisme et suggestion. Neuf observations chez des enfants.** — Broch. in-8° de 19 pages Paris, 1899.

BAILLIÈRE, libraire. — 19, rue Hautefeuille, Paris.

RÉGNIER (L. R.). — **Radioscopie et Radiographie.** — Volume in-8° de 90 pages avec 11 figures dans le texte. Paris, 1899.

Vve BUTOT & Cie, imprimeurs. — 72-74, passage du Caire Paris.

ROCHEFORT (Octave) — **Note sur le Transformateur électrique à haute tension, Widts-Rochefort.** — Broch. in-8° de 16 pages, avec 4 figures dans le texte. Paris, 1898.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Paris. — Imp. de l'A. B. C., 191, Faubourg Poissonnière.
J. Tinturier, Directeur.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Revue Clinique de Médecine, Chirurgie & Obstétrique

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Directeur-Rédacteur en chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin: La Chaire d'Histoire de la Médecine à la Faculté de Paris, par Marcel Baudouin. — Grandes actualités : Académie de Médecine de Paris; La Médecine et la Politique; Hygiene. — La Médecine aux Chandelles: Odéon; Opéra. — Nécrologie. — Petites informations. — Médecine Légale : Hallucinations visuelles et auditives chez un alcoolique; Délire transitoire, par E. Verrier. — Variétés et Anecdotes : Le Monument Charcot. — Bulletin Bibliographique.

BULLETIN

La chaire d'Histoire de la Médecine à la Faculté de Paris.

M. le Professeur Laboulbène est mort et dans quelques jours la chaire d'Histoire de la Médecine de la Faculté de Paris va être déclarée vacante. Son successeur est déjà désigné par la rumeur publique et les échos sortis de la salle du Conseil. C'est M. le Dr Brissaud qui en héritera ; et vraiment personne ne pourra trouver à redire à ce choix très judicieux. Félicitons donc l'heureux gagnant d'un lot qu'il aurait sans doute préféré troquer contre un meilleur ; mais la vie est ainsi faite : on est réduit à s'emparer de ce l'on peut, dans la bataille de la vie. Il faut savoir se contenter du lit où le sort aveugle vous conduit trop souvent.

Cela étant bien entendu, et il n'est guère probable, dans les conditions où l'on se trouve et en un pays comme le nôtre, qu'il en aille autrement, on peut se demander si une telle chaire est bien à sa place dans une École qui devrait être *absolument professionnelle.*

Certes, il n'y a rien à dire contre le donateur qui l'a créée ; mais il n'est pas douteux qu'il s'est trompé d'adresse. La chaire ayant été donnée d'abord à Daremberg, l'érudit bibliothécaire de l'Institut, il eut été plus diplomatique et plus logique de la mettre au Collège de France, où elle aurait été tout à fait à sa place. Comme le répète M. le Professeur Terrier, l'histoire de l'ensemble des doctrines médicales, si complexe et si délicate, ne saurait en effet intéresser qu'un groupe très restreint de savants spécialisés et de bibliographes professionnels. Les étudiants n'ont rien à retirer d'un cours de ce genre, qu'on ferait mieux certainement de remplacer par quelques leçons pratiques de Déontologie !

A la rigueur, si l'on voulait tenter quelque chose de vraiment sérieux et de réellement pratique, ce serait de scinder en deux cette chaire, et d'organiser d'un côté des leçons d'histoire de la médecine opératoire, et, de l'autre, un cours d'histoire des doctrines médicales proprement dites. Comment voulez-vous, en effet, qu'un homme comme M. le Pr Laboulbène ait jamais pu faire un historique utile des procédés d'hystérectomie abdominale totale, lui qui n'avait, de sa vie, assisté à une intervention de ce genre !

Il y aurait bien encore une autre façon de comprendre une chaire unique de ce genre, dans une école professionnelle : ce serait de la confier à un bibliographe professionnel, très au courant des choses médicales, médecin amateur lui-même, et qui pourrait être en même temps bibliothécaire en chef de la Faculté. Mais cette solution, trop simpliste et trop pratique pour être même écoutée sans vociférations violentes dans une ville comme Paris, soulèverait, malgré le précédent Daremberg, un effroyable cyclone dans les crânes furieux de

tous les agrégés! Que diraient les Droits acquis... par le concours! Aussi, pendant vingt ans, va-t-on encore nous en vouloir, pour oser faire sortir du gîte un lièvre de ce poil. Mais pendant vingt ans nous attendrons, bien calme, que les esprits s'apaisent. Qu'on n'oublie pas toutefois que, par les temps où nous vivons, on ne met plus qu'une année, au Quartier Latin, pour deviner un innocent là où des étudiants en furie voyaient, il y a quelques mois à peine, le forban le plus endurci! C'est ainsi que va le monde, même celui des Intellectuels!

Marcel BAUDOUIN.

GRANDES ACTUALITÉS

ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

Installation du Bureau pour 1899.

Dans la séance du mardi 2 janvier 1899, à l'Académie de Médecine, il a été procédé à l'installation du Bureau pour 1899.



M. LE Pr PANAS (Faculté de Médecine),
Président de l'Académie de Médecine pour 1899.

Avant de quitter le fauteuil de la présidence, M. le Pr Jaccoud fait, en excellents termes, et dans une de ces allocutions qui lui sont familières, où la perfection de la forme s'allie à l'interprétation magistrale du sujet, l'exposé des travaux de la compagnie au cours de la dernière année. Il a terminé en rappelant à la Compagnie que c'est aux efforts incessants de son secrétaire perpétuel, M. BERGERON, que l'Académie doit pouvoir espérer de procéder, dans un avenir prochain, à sa nouvelle installation. M. le Pr PANAS, qui lui a succédé, a remercié l'Académie de l'honneur qui lui est fait et l'a assuré de son dévouement. M. le Pr MAREY a pris place au fauteuil de la vice-présidence.



M. LE Pr MAREY (Collège de France)
Vice-président de l'Académie de Médecine pour 1899.
(Futur Président pour 1900).

Tous les médecins connaissent M. le Pr PANAS, professeur de clinique ophtalmologique à la Faculté, chirurgien des hôpitaux. Quant à notre cher maître, M. le Pr MAREY, son nom est universellement respecté et aimé dans tous les pays où la Science pure est en honneur. Bornons-nous à rappeler que c'est à ses travaux qu'on doit le cinématographe, cette merveilleuse invention des années dernières!

LA MÉDECINE ET LA POLITIQUE

Les Médecins de la « Ligue pour la Patrie française ».

Depuis quelques jours, dans le monde des Intellectuels, et par conséquent dans les milieux médicaux, il n'est question que de la nouvelle « Ligue pour la Patrie française », opposée à l' « Union nationale », à la « Ligue des droits de l'homme », et à la trop fameuse « Ligue des Patriotes ».

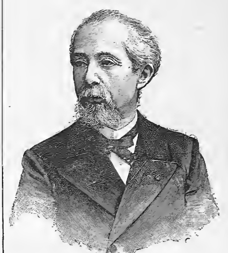
Voici les noms des principaux médecins qui ont adhéré jusqu'à présent à cette *Ligue pour la Patrie française*, aux si extraordinaires apparences.

M. le Pr POTAIN, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine; MM. les Drs Guyon, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine; Bucquoy, de l'Académie de Médecine; Guéniot, de l'Académie de Médecine, chirurgien honoraire des hôpitaux; Blache, de l'Académie de Médecine; Mégnin, de l'Académie de Médecine, vice-président de la Société de Biologie; Brault, médecin de l'hôpital Tenon, chef des travaux d'anatomie pathologique à la Faculté de Médecine; Baraban, professeur à la Faculté de Médecine de Nancy; Boissard, accoucheur à l'hôpital Tenon; Le Bec, chirurgien en chef de l'hôpital St-Joseph;

Caussade, médecin des hôpitaux; Chrétien, professeur à la Faculté de Médecine de Nancy; Champetier de Ribes, accoucheur à l'Hôtel-Dieu; Deny, médecin de la Salpêtrière; Duret, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Lille; Daurif, professeur honoraire à l'École de médecine de Clermont-Ferrand; Félizet, chirurgien de l'hôpital Tenon; Fournial, professeur à l'École de Médecine de Clermont-Ferrand; Gourand, médecin de l'hôpital de la Charité; Huguet, professeur à l'École de Médecine de Clermont-Ferrand; Leroux, médecin de l'hôpital Saint-Joseph; Leguen, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, chirurgien des hôpitaux; Ladreit de la Charrière, médecin en chef de l'Institut national des sourds-muets; André Petit, médecin de l'hôpital de la Pitié; Planchart, professeur à l'École de Médecine de Clermont-Ferrand; Polaillon, chirurgien de l'Hôtel-Dieu; Paul Michaux, chirurgien de l'hôpital Broussais; Schmitt, professeur à la Faculté de Médecine de Nancy; Thiroloix, professeur agrégé de la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux de Paris; Spiellmann, professeur à la Faculté de Médecine de Nancy; Variot, médecin de l'hôpital Trousseau; de Véziel, professeur à l'École de Médecine de Caen; Chaillou, médecin du service de la rage à l'Institut Pasteur; Jean Binot, préparateur à l'Institut Pasteur; Marion, chef de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Paris; J. Moissenet, médecin honoraire de l'Hôtel-Dieu; Beaurieux, médecin de l'hôpital d'Orléans; Bahuaud, professeur à l'École de Médecine d'Angers; J. Delbet, médecin du ministère de la Justice; de Fourmestraux, médecin de l'hôpital de Versailles; Rémy Girard, ancien secrétaire du Conseil supérieur de l'Instruction publique; Malinvaud, secrétaire général de la Société botanique de France; Cazalis (Aix-les-Bains), *alias* JeanLahor; Tuffier, chirurgien de la Pitié; Moutard-Martin, médecin de l'hôpital de la Charité; Le Dentu, professeur à la Faculté de Médecine, chirurgien de l'hôpital Necker; Lemoine, professeur à la Faculté de Lille; Landrieux, médecin des hôpitaux; Leredde, chef de laboratoire à l'hôpital St-Louis; Drs Ferrand, membre de l'Académie de médecine, médecin de l'Hôtel-Dieu; Huchard, membre de l'Académie de Médecine, médecin à l'hôpital Necker: Rendu, membre de l'Académie de Médecine, médecin à l'hôpital Necker; Barbier, médecin des hôpitaux de Paris; Bonnaire, professeur agrégé de la Faculté de Médecine, accoucheur de l'hôpital Lariboisière; Drs Chauffard, professeur agrégé de la Faculté de Médecine, médecin de l'hôpital Cochin; Duflocq, médecin de l'hôpital Tenon; Kirmisson, professeur agrégé de la Faculté de Médecine, chirurgien de l'hôpital Trousseau; Marchand, professeur agrégé de la faculté de médecine, chirurgien à l'hôpital Banjon; Ch. Nélaton, professeur agrégé de la Faculté de Médecine, chirurgien à l'hôpital Saint-Louis; Rochard, chirurgien des hôpitaux de Paris; Ménétrier, professeur agrégé de la Faculté de Médecine, médecin de la Maison municipale de Santé; Aoques, médecin de l'hôpital Bichat; Pierre Sébileau, professeur agrégé de la Faculté de Médecine, chirurgien des hôpitaux de Paris.

M. le Pr POTAIN (de Paris),
Membre de l'Institut,
Tête de ligne médicale de la « Ligue pour la Patrie française ».

Dr Charles Fiesinger, associé de l'Académie de Médecine; Mauriac, médecin honoraire des hôpitaux; Barnay, Bonyges, Paul Canin (Avignon), Duchastelet, Paul Delbet, ancien prosecteur, chef de clinique chirurgicale à l'hôpital Necker; Farge, Gnerder, Lanfranchi, Maestrati, Henzel, de Massary, ancien interne des hôpitaux de Paris; Papillon; Reynes, chef de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Marseille; Récamier, ancien interne des hôpitaux de Paris.



M. le Pr LÉPINE (de Lyon)
Président de la Section lyonnaise de la « Ligue des Droits de l'Homme ».

Tison; Tolmer (Neuilly-sur-Seine); docteur Watelet père; Winter, chef de laboratoire à la Faculté de Médecine de Paris; Paul Ardoin, interne à l'hôpital Cochin; Balthazard, interne à l'hôpital Cochin; J. Auclair, interne à la Maison municipale de Santé; Castaigue, interne à l'hôpital Cochin; J. Chaillous, interne à l'hôpital Tenon; E. Coudert, interne à l'hôpital Cochin; Jean Ferrand, interne à l'Hôtel-Dieu; Pierre Duval, interne à l'hôpital Cochin;

Paul Lejonne: Henri Malartic, Maubert, internes à l'hôpital Tenon; Pédeprade, interne à la Maison municipale de Santé.

Paul Morély, interne à l'hôpital Tenon; Morichau-Banchant, interne des hôpitaux de Paris; Neveu, interne à l'hôpital Tenon; Albert Saint-Cène, interne provisoire des hôpitaux de Paris: Jean Petit, interne à l'hôpital; Pierre Quiserne, interne à l'hôpital Tenon; Chapotin, interne des hôpitaux de Paris; Lucien Roques, interne à l'hospice de Bicêtre; V. Delamare, interne à l'hôpital Tenon; G. Labey, interne à la Maison Dubois; Felz, médecin de l'hôpital Saint-Denis; Ch. Chevalier, de l'hôpital Tenon; R. Chontet, J. Breton, Le Cargnet, M. Eonnet, P. Jazycki, externes à l'hôpital Tenon; Bargain, externe à l'hôpital Necker; Ruissenne, pharmacien.

Nous publions cette liste avec une arrière-pensée, que nous ne dévoilerons pas aujourd'hui; mais, au point de vue psychologique, cette énumération est extrêmement intéressante, pour qui connaît assez bien, les dessous médicaux et scientifiques.

Qu'il nous suffise pour l'instant de faire remarquer qu'on nous a prié d'ajouter notre signature à cette longue liste d'indiscutables illustrations. Nous nous sommes empressé de décliner ce grand honneur: on ne nous a pas, jusqu'ici, accoutumé à pareilles démarches! Nous ne sommes d'ailleurs d'aucune ligue, et, par les temps qui courent, nous n'avons nulle envie de nous laisser lig...aturer malgré nous!

En réponse à la lettre que M. Trarieux, président de la Ligue française pour la défense des Droits de l'Homme et du citoyen, a envoyée à M. le P[r] Lépine, président de la section lyonnaise de cette ligue, M. le D[r] Hnchard, membre de l'Académie de médecine, a envoyé au *Figaro* une lettre, dont voici la conclusion:

La Ligue de la Patrie Française n'est pas seulement celle des « droits de l'homme et du citoyen »: elle sera *la ligue des devoirs* de l'homme, sous-titre que nous voudrions lui voir adopter et mettre en pratique.

HYGIÈNE

Epidémies de Fièvre typhoïde.

CHERBOURG. — Depuis la première quinzaine de novembre, une grave épidémie de fièvre typhoïde sévit à Cherbourg, principalement sur les troupes de la marine. Le nombre des malades, à l'hôpital maritime, est actuellement de 300 et il y a eu de nombreux décès. L'épidémie sévit tout particulièrement dans les casernes qui reçoivent les eaux de la Divette, tandis que les casernes qui ont d'autres moyens d'alimentation en eau sont presque complètement indemnes.

La Divette est une petite rivière qui se jette dans le port de commerce de Cherbourg; ses eaux sont de mauvaise qualité, malgré les filtres employés par la ville pour les rendre pures; il a suffi des grandes pluies de l'automne pour en augmenter la contamination, parce que les eaux de pluie ont entraîné dans la rivière des matières fécales qui servent à l'épandage des terrains voisins. L'intensité de l'épidémie a été, d'autre part, accrue par l'arrivée des troupes affectées à la défense et des recrues.

L'administration de la marine a pris toutes les précautions recommandées en la circonstance pour arrêter la propagation de la maladie; les soldats n'ont plus eu à leur disposition que de l'eau stérilisée ou bouillie; les troupes ont été disséminées; les casernes ont été nettoyées. Enfin M. Lockroy a chargé M. le D[r] Cunéo, inspecteur général du service de santé de la marine, de faire une enquête sur les causes de l'épidémie et sur les mesures à prendre pour améliorer l'état sanitaire de la garnison. Les mesures prescrites ont amené une diminution dans l'intensité de l'épidémie, et les entrées à l'hôpital sont moins nombreuses; mais elles ne peuvent produire aucun effet sur les individus déjà contaminés ou dans la période d'incubation.

La situation actuelle est moins mauvaise; mais il ne s'agit pas seulement d'arrêter l'épidémie actuelle: il faut encore en prévenir le retour, en donnant à toutes les casernes une eau non contaminée. Les dispositions à prendre pour obtenir ce résultat sont d'autant plus urgentes que la garnison de Cherbourg peut être encore augmentée.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY. — Une épidémie de fièvre typhoïde sévit en ce moment à Saint-Jean-d'Angély. On signale une cinquantaine de cas et l'on a eu déjà six décès à déplorer. Le foyer de l'épidémie est circonscrit aux rues Gambetta, des Barres et des Jacobins. Le maire a invité les habitants à ne pas se servir de l'eau des fontaines publiques, ni des puits privés, et à faire bouillir celle qui est destinée à l'alimentation.

BREST. — Un commencement d'épidémie de fièvre typhoïde vient de se déclarer parmi les élèves de l'Ecole annexe de médecine navale de Brest. Sur une cinquantaine d'élèves que compte l'Ecole, une dizaine ont été atteints et sont en traitement à l'hôpital de la marine, dans le service du D[r] Duchâteau, médecin en chef de la marine. On attribue l'épidémie à la mauvaise qualité des eaux et au surmenage. Un des malades, M. X..., âgé de vingt ans, originaire de Caen, est décédé.

TOUL. — A propos de la fièvre typhoïde dans l'armée, M. le D[r] Chapuis, député de Toul, vient de recevoir du Ministre de la Guerre une lettre ainsi conçue.

Monsieur le Député,

En réponse à vos communications des 16 et 30 novembre dernier. par lesquelles vous m'informez de votre intention de poser une question au sujet de l'épidémie de fièvre typhoïde ayant sévi récemment dans les baraquements de la « Justice », à Toul, j'ai l'honneur de vous adresser les renseignements suivants. L'épidémie s'est manifestée en août et en septembre, sur les 654 hommes du 39[e] d'artillerie, occupant les baraquements; il s'est produit *151* cas et *3* décès. Le 10 octobre, les baraquements ont été évacués par le 39[e], envoyé à Corcieux, et l'épidémie s'est brusquement arrêtée. Les locaux ont alors subi une désinfection complète, et le 5 novembre ils furent réoccupés sans que, depuis cette date, il y ait eu lieu de constater de nouveaux cas de fièvre typhoïde. L'état sanitaire de ces troupes paraît donc, présentement, satisfaisant et on peut espérer que les mesures de précautions prises empêcheront un retour offensif de l'épidémie. Mais le département de la guerre n'ignore pas les défectuosités des baraquements en question, aussi bien à Toul que sur d'autres points de la région, et il désir-

vivement remédier à cette situation, conséquence d'impérieuses nécessités d'organisation militaire et de crédits malheureusement insuffisants. Il reconnaît que la seule mesure efficace est la construction de nouveaux casernements en maçonnerie dans l'Est c'est dans cet ordre d'idées que je fais étudier un programme dont la réalisation sera nécessairement coûteuse et exigera des sacrifices pécuniaires que consentira, je l'espère avec vous, le patriotisme du Parlement.

Recevez, etc. — DE FREYCINET.

Félicitons donc M. le Ministre de la Guerre, qui d'ailleurs connait bien la question.

La Médecine aux Chandelles

ODÉON. — OPÉRA.

La *Reine Fiammette*, à l'Odéon, persiste à tenir l'affiche. Et cette petite Orlanda, qui ressort évidemment de la psychologie pathologique, a pour jolies compagnes trois aimables *folles*, dont il serait difficile de trouver les pareilles dans nos asiles d'aliénées, même les plus parisiens. Décidément la Poésie, même signée Catulle Mendès, n'a rien à voir avec la Vérité; et ce n'est point regrettable!

Au premier *Bal de l'Opéra* de la saison, absence remarquable des médecins qui ont coutume de fréquenter ces fêtes. Jadis des médecins de la banlieue venaient y fêter Vénus, après Bacchus... On n'y voit plus que de très rares Parisiens parisiennant, avec ou sans galons..... chirurgicaux. Les recettes sont évidemment en baisse, non pas à l'Opéra, mais dans la caisse des membres de nos confrères encore jeunes et alertes!

M. ELL.

NÉCROLOGIE

On annonce de Genève la mort de M. Denis MONIER, professeur de chimie biologique à l'Université de cette ville. — M. le Dr GALLIGO (de Valence), décédé le 27 décembre 1898. — Sœur SAINT-CHARLES, chevalier de la Légion d'honneur, supérieure de l'hôpital de Montbrison, décédée après cinquante-deux ans de profession religieuse. — M. THIBAULT, pharmacien, demeurant 117, rue de Paris, aux Lilas, s'est suicidé en absorbant du poison. Une enquête a été ouverte par le commissaire de police. — M. le Dr AMBRÉE, médecin à Avranches, décédé en cette ville à l'âge de soixante-dix ans. — Sir James MOUAT, décédé à Londres, à l'âge de quatre-vingts ans, chirurgien général de l'armée. — M. le Dr CHARNAUX (de Vichy). — M. le Dr Léon RENARD, de Breuvannes (Haute-Marne). — M. le Dr SEINGUERLET, décédé à Sarrebourg (précédemment installé à Nancy).

Petites Informations

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté des Sciences de Rennes. — La Faculté des sciences de l'Université de Rennes est autorisée à délivrer un douzième certificat d'études supérieures de sciences portant sur l'Anatomie comparée et l'Embryogénie.

Faculté de Médecine de Paris. — M. le Dr GALIPPE est nommé chef du laboratoire de clinique obstétricale.

École de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes. — Par arrêté ministériel en date du 22 décembre 1898, notre ami, M. VIAUD (Théophile), pharmacien de 1re classe, après un concours passé devant l'École supérieure de Pharmacie de Paris, a été institué pour une période de neuf ans, suppléant des chaires de pharmacie et de matière médicale à l'École de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Nantes en remplacement de M. Bontrou, dont le temps d'exercice est expiré. — Tous nos compliments.

Ecole de Médecine d'Alger. — Un concours pour une place de chef de clinique obstétricale s'ouvrira le jeudi 9 mars 1899, à l'Ecole de Médecine d'Alger.

Conférences de Thérapeutique. — M. le Dr FRENKEL (de Heiden-Suisse) fera le dimanche 15 janvier, à 10 h., rue Boileau, 12, une conférence sur le « Traitement de l'Ataxie locomotrice par la rééducation des mouvements ». Il présentera les appareils dont il se sert et fera la démonstration pratique de sa méthode, ainsi que celle des installations spéciales qu'il a fait faire dans le préau de l'établissement hydrothérapique d'Auteuil.

Conférences de Radioscopie médicale. — M. A. BECLÈRE reprendra, à l'hôpital Saint-Antoine, le dimanche 15 janvier à 10 heures du matin et continuera les dimanches suivants à la même heure ses conférences et exercices pratiques. A 10 heures : Conférences de radiologie (les rayons de Rœntgen); moyens de production, modes d'emploi, applications au diagnostic médical. A 10 h. 1/2. — Présentation et examen radioscopique des malades.

Conférences d'Internat. — MM. Léo, Mousseaux, Ravant, Sauvage, internes des hôpitaux, commenceront le mercredi 11 janvier 1899, à deux heures, à l'hôpital de la Charité (amphithéâtre Potain), une conférence d'internat et la continueront les mercredis suivants, à la même heure.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie de Médecine de Paris. — *Candidatures.* — A la dernière séance, on a lu les lettres par lesquelles (ordre alphabétique) MM. Beni-Barde, auteur de distingués travaux relatifs à l'hygiène et notamment à l'hydrothérapie, Filhol, professeur au Muséum d'histoire naturelle, membre de

l'Institut, et Galippe, chef de laboratoire à la Faculté de Paris, auteur de travaux bien connus sur la pathologie médicale et la stomatologie en particulier, posent leur candidature à la place vacante dans la section des membres associés libres, en remplacement de M. Worms, décédé.

Congrès de Médecine professionnelle de 1900 — M. le Docteur Marcel Bandouin est nommé membre du Comité d'organisation du Congrès de Médecine professionnelle de 1900.

Congrès d'Anthropologie en 1900. — Au Congrès international archéologique et anthropologique qui s'est tenu en 1892 à Moscou, on décida que le Congrès suivant aurait lieu à Constantinople, et, en cas de difficultés, à Athènes ou à Bucharest. Ces trois villes n'ayant pu souscrire au désir qui leur était exprimé, le prochain Congrès archéologique et anthropologique se tiendra vraisemblablement à Paris pendant l'Exposition de 1900.

Association française pour l'avancement des sciences.—*Programme des Conférences de 1899*: 12 janvier, M. Armand Viré: Le monde souterrain et la faune souterraine (avec projections). — 19 janvier, M. le Dr F. Verchère: Les hôpitaux marins et la tuberculose chirurgicale (avec projections). — 26 janvier, M. André Broca: La télégraphie sans fils (avec expériences). — 16 février, M. Donmer: L'air liquide (avec expériences). — 23 février, M. le Dr Launois: Lœwenhock et l'origine du microscope (avec projections). — 2 mars, M. le Dr Chervin: De l'influence française dans le monde et des moyens de la développer.

Société internationale pour l'étude des questions d'Assistance publique.— *Bureau.*— Cette Société vient de renouveler comme suit son bureau pour 1899: *Président*, M. le Dr Thulié; *vice-présidents*, MM. Henri Monod, Sabran, Derouin, Mulé; *secrétaire général*, M. Alfred Muteau; *secrétaire général adjoint*, M. le Dr Billon; *trésorier*, M. van Brock.

Société médicale du XVIIe arrondissement. — *Bureau.* — La Société a constitué son bureau pour 1899: *Président:* M. René Belin; *Vice-Présidents:* MM. Gaucher et Duboys de Lavigerie; *Secrétaire général:* M. Ducoa; *Secrétaires annuels:* MM. Rochebois et Farret.

Société des Hôpitaux de Marseille. — *La Société médico-chirurgicale des hôpitaux de Marseille* a constitué son bureau, pour 1899, de la manière suivante: Président, M. Fr. Arnaud; vice-président, M. L. d'Astros; secrétaire général, M. Cassoute; secrétaire annuel, M. Melchior Robert.

Ligue nationale contre l'Alcoolisme. — Le bureau de la Ligue nationale contre l'alcoolisme (Société française de tempérance) pour 1899, est constitué de la façon suivante: Président, M. Cheysson; vice-présidents, Dr Boucherean, M. Glandaz, Dr Gouraud, M. Jules Siegfried; secrétaire général, Dr Emile Philibert; secrétaires généraux adjoints, Drs Audigé et Rœser; secrétaires des séances, Drs Carra et Roubinovitch; bibliothécaire archiviste, Dr Cruet; trésorier, M. Bartaumieux.

Association des Anatomistes français. — Un certain nombre d'anatomistes et d'anatomo-pathologistes viennent de se réunir dans le laboratoire de M. le professeur Ranvier, au Collège de France, en vue de jeter les bases d'une association qui, naturellement, aura plus tard pour manifestation extérieure principale, un Congrès.

ASSISTANCE PUBLIQUE & PRIVÉE, (HOPITAUX, ETC.).

Hôpitaux de Paris. — *Personnel des Hôpitaux.* — M. Rousselle a fait renvoyer à l'examen de la 5e commission du Conseil Municipal de Paris, la suppression des directeurs des hôpitaux Andral, Ricord, de la clinique Tarnier et de l'hospice La Rochefoucauld; les directeurs de l'Hôtel-Dieu, de Cochin, de la Maternité et de Broussais seraient respectivement chargés de la surveillance des hôpitaux précités.

Concours public pour la nomination à trois places de médecin.— Ce concours sera ouvert le mercredi 22 février 1899, à midi, à l'Administration centrale, avenue Victoria, no 3. MM. les Drs en médecine qui voudront concourir devront se faire inscrire au secrétariat général de l'Administration de l'Assistance publique, de midi à trois heures, et y déposeront leurs titres. Le registre d'inscription des candidats sera ouvert le lundi 23 janvier 1899, et sera clos définitivement le samedi 4 février suivant, à trois heures.

Services d'aliénés. — Le concours pour une place de médecin adjoint des services d'aliénés de l'Assistance publique (Bicêtre et la Salpêtrière) s'est terminé par la nomination de M. le Dr Roubinovitch.

Maison de retraite de Villers-Cotterets. — Des médailles de bronze sont accordées à Mmes Lepage, surveillante de l'infirmerie des femmes, et Miguel, surveillante en chef; à M. Durand, surveillant de l'infirmerie des hommes, et Archaud, brigadier (grave épidémie de grippe en janvier 1898).

Conférences de Thérapeutique hospitalière. — M. A. Robin, tous les lundis à 9 h. 3/4, à partir du 9 janvier, leçon de thérapeutique médicale à l'Hospitalité. En outre, M. P. Dalché fera tous les vendredis, à 9 h. 3/4, une leçon de thérapeutique gynécologique -médicale au même hôpital.

Hôpital de Nantua. — Une médaille d'honneur (médaille argent, deuxième classe) est décernée à Mme Blanchard, en religion sœur Donatile, supérieure infirmière audit hôpital (1861-1898); trente-sept ans de services; belle conduite dans plusieurs épidémies et pendant la guerre de 1870-1871.

Hospices de Toulouse. — M. le Dr Dupau, dont le temps d'exercice est expiré, est remplacé comme chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, par M. le Dr Dupin.— M. le Dr Tapie remplace M. Dupin, à l'hospice de la Grave, comme chirurgien en chef.

Asiles d'Aliénés de France. — Par arrêté ministériel, en date du 15 décembre 1898, M. le Dr René CHARON, médecin adjoint de l'asile d'aliénés de Bailleul, est nommé médecin en chef, directeur de l'asile d'aliénés de Saint-Alban.

Société de la Croix-Rouge maritime. — La formation d'une Croix-Rouge maritime, ayant nos steam-yachts comme ambulances et transports, serait l'équivalent sur mer de notre Société de Secours aux blessés militaires, fondée en mai 1864. Quel est celui de nos yachtsmen qui ne se consacrerait pas avec dévouement à une cause si haute? Nous ne pouvons que souhaiter que M. le Ministre de la Marine mette promptement à l'étude les voies et moyens de constituer une œuvre dont les avantages sont évidents pour la patrie et pour l'humanité.

GUERRE, MARINE & COLONIES

Service de Santé militaire. — Le médecin-inspecteur Mathieu, directeur de l'Ecole du Val-de-Grâce, atteint par la limite d'âge, est placé dans la 2e section (réserve) du cadre des médecins inspecteurs. — Le Président de la République a signé des décrets aux termes desquels sont nommés Directeur du Val-de-Grâce, le médecin-inspecteur KELSCH, directeur de l'Ecole de santé de Lyon, en remplacement de M. Mathieu, admis au cadre de réserve. Directeur de l'Ecole de santé de Lyon, le médecin-inspecteur NOGIER, directeur du service de santé du gouvernement militaire de Lyon.

Nominations dans l'Armée active. — Promotions au grade de médecin principal de 1re classe : MM. Billet, Baudot, Chavasse et Flteau. — An grade de médecin principal de 2e classe : MM. Baudouin, Brisset, Isambert, Klein, Chupin, Langlois et Demandre. — Au grade de médecin-major de 1re classe : MM. Francou, Sangle-Ferrière, Lubrez, Jaubert, Ferry, Boppe, Vack, Namin, Morer, Melnotte, Lejeune et Durand. — Au grade de médecin major de 2e classe : MM. Giraud, Lefort, Cros, Steinmetz, Lejonne, Dessirier, Ulliel, Morigny, Regnault, Saulay, Besson, Lehmann et Aune.

Réserve. — Nominations. — Au grade de médecin-major de 2e classe : M. Bérard, médecin-major de 2e classe de l'armée active, démissionnaire. — Au grade de médecin aide-major de 1re classe : M. Mathis, médecin aide-major de 1re classe de l'armée active, démissionnaire. An grade de médecin aide-major de 2e classe : MM. les Drs Beigbeder, Boissel, Bonnemaison, Bouvart, Bouyer, Bret, Brouardel, Brueys, Casse, Castan, Chabry, Chevallier, Clavel, Couderc, Coumet, Coustois, Dauphin, Dedieu, Degrenne, Delage, Dimoux-Dime, Duclos, Dunis, Dupau, Dupré-Lefebvre, Dupuy, Escat, Evesque, Fichaux, Follet, Fouineau, Fourestié, François, Gardé, Garin, Guedj, Guillemare, Hurtaud, Imbert, Jacob, Jouin, Labbe, Laffont, La Mouche, Lorrain, Magne, Mathieu, Maucuer, Merle, Moitessier, Ott, Pasquet, Pelegrin, Pellerin, Pissavy, Poisson, Quidet, Rambal, Rapine, Retournard, Roguet, Roques, Siron, Thadée, Texier, Thébault, Thevenin, Thiry, Vanbeegher, Verbeke, Vermorel, Villière et Winckler.

Armée territoriale. — An grade de médecin principal de 2e classe : MM. Jeunhommé et Rivet, médecins principaux de 2e classe de l'armée active. retraités; M. Lesbros. médecin-major de 1re classe de l'armée active, retraité. — An grade de médecin-major de 1re classe : MM. Guilhem, Robert et Sauzède, médecins-majors de 1re classe de l'armée active, retraités. — Au grade de médecin-major de 2e classe : MM. les Drs Carrié, Lenoble, Leray, Mahu, Plancard et Villecbanvaix.

Service de Santé de la Marine. — Sont promus dans le corps de santé de la marine : au grade de médecin principal, M. Cartier, médecin de 1re classe. An grade de médecin de 1re classe, MM. les médecins de 2e classe Emily et Guitton. — M. le médecin de division, le médecin principal Coutand, embarque sur l'*Amiral-Charner*, à Toulon.

HYGIÈNE (ÉPIDÉMIES, etc.)

La Peste. — *Madagascar.* — La peste continue à sévir à Tamatave; mais elle y reste localisée, grâce aux mesures très énergiques prises par le gouverneur. Depuis le commencement de l'épidémie, le 25 novembre 1898, on n'a constaté que 204 cas, dont 132 décès, parmi lesquels 23 créoles, 69 Malgaches, 39 Asiatiques et 2 Européens. Le cordon sanitaire entoure toujours Tamatave; et tous les voyageurs européens et indigènes, montant vers l'Emyrne, sont soumis à la visite tout le long de la ligne des étapes. Les travailleurs de la route de Tamatave à Tananarive sont licenciés et les travaux sont suspendus. La capitale est divisée en quartiers qui sont surveillés par des médecins et soumis à des mesures minutieuses d'hygiène et de propreté. Malgré les protestations énergiques des commerçants de Tamatave, le général Gallieni maintient les précautions recommandées par le Comité sanitaire de la colonie. L'enquête a établi que la peste avait été apportée par un navire venant de Bombay et apportant une cargaison de riz. Les premières victimes ont été des indigènes opérant le déchargement du bâtiment. On espère que la fin de la grande sécheresse et l'arrivée des pluies, que l'on attend incessamment, amèneront la fin de l'épidémie. Toutefois de grands travaux de voirie et d'assainissement sont considérés comme indispensables pour en éviter le retour, car les conditions hygiéniques de Tamatave sont très mauvaises, par suite de l'entassement des émigrants créoles, indiens et chinois qui habitent des cases de bois et de paille malpropres.

Russie d'Asie. — L'épidémie de peste ayant complètement cessé dans le village d'Anzob (province de Samarcande), le prince Alexandre d'Oldenbourg, envoyé dans cette localité pour enrayer la propagation du fléau par des mesures médicales et sanitaires préservatrices, est déjà revenu à Saint-Pétersbourg.

Angleterre. — On annonce que le marin du navire *Golconda*, débarqué à Londres, n'était pas atteint de la peste bubonique.

L'excès des naissances mâles aux Etats-Unis. — M. le Dr O'Sullivan, de New-York, estime que la prédominance de l'élément masculin, signalée en 1898, aux États-

Unis, tient vraiment à l'explosion belliqueuse, au déploiement d'esprit mâle dans toutes les couches de la population en mars et avril dernier. Tout en professant qu'après une certaine période le sexe de l'enfant n'est plus modifiable par les circonstances physiques ou mentales de la gestation, ce savant se rallie volontiers aux théories un peu aventureuses du professeur Schenck sur les influences prénatales. De Saint-Louis, de Boston, de Philadelphie, de Cleveland, de tous les points du territoire de l'Union, les bulletins de l'état civil concordent dans leurs résultats. Il y a vraiment une récolte exceptionnelle de garçons aux États-Unis. Nous ne pouvons nous prononcer sur les théories un peu hypothétiques mises en avant par certains confrères qui ne haïssent pas la fantaisie et qui pratiquent volontiers la divination.

Comité consultatif d'Hygiène de France.—MM. les Drs Roux (Institut Pasteur) et Netter (Faculté de Médecine) viennent d'être nommés membres dudit comité.

Commission des logements insalubres. — Voici la liste des membres qui viennent d'être élus par le Conseil municipal : MM. Allard, Rigaud, Camus, Ayé, Turin, Privé, Bouhon, Mansion, Just, Humbert, Barafort.

Hygiène de la ville de Paris. — Le service de la Statistique municipale a compté pendant la 52e semaine 906 décès, au lieu de 865 pendant la semaine précédente. Cette légère augmentation est due aux maladies de l'appareil respiratoire, qui, d'ailleurs, restent au-dessous de la moyenne. Le chiffre actuel est encore inférieur à la moyenne ordinaire de la saison (943). La fièvre typhoïde a causé 4 décès (la moyenne est 5); la rougeole en a causé 5 (au lieu de la moyenne 7); la scarlatine, 2 (chiffre identique à la moyenne); la coqueluche, 7 (la moyenne est 4) et la diphtérie, 9 (au lieu de la moyenne 13). Il y a eu 1 décès par variole. Cette dernière maladie n'a causé, dans tout le cours de l'année 1898, que 5 décès. Il y a eu 8 suicides et 12 autres morts violentes. On a célébré à Paris 446 mariages. On a enregistré la naissance de 1.006 enfants vivants (478 garçons et 528 filles), dont 724 légitimes et 228 illégitimes. Parmi ces derniers, 27 seulement ont été reconnus immédiatement.

L'Hygiène et les Coiffeurs parisiens. — On se souvient que, l'année dernière, sur l'initiative du Conseil d'Hygiène de la Seine, une circulaire fut adressée aux Chambres syndicales de coiffeurs pour leur signaler les dangers de contagion de certaines maladies du cuir chevelu et leur indiquer les moyens de les éviter. Une nouvelle circulaire, relative cette fois à l'emploi de lotions estimées dangereuses, va être adressée par la Préfecture de police aux mêmes Chambres syndicales. Des accidents assez graves ont été causés, en effet, par la manipulation et l'emploi de produits à base *d'éther* et de *pétrole* utilisés par les coiffeurs, et le Conseil d'Hygiène a émis, au cours d'une de ces dernières séances, un vœu demandant qu'on interdît l'usage de ces produits. Le Ministre de l'Intérieur, après avoir pris l'avis du Comité consultatif d'hygiène de France, vient d'adresser au Préfet de police une lettre à ce sujet. Le Comité, dit-il, a émis l'avis que ces liquides, dont l'emploi a occasionné un certain nombre d'accidents, présentent, en raison de leur inflammabilité, de sérieux dangers, sans posséder, d'autre part, les propriétés qu'on leur attribue. Dans ces conditions, j'estime comme vous, monsieur le Préfet, qu'il serait désirable d'en restreindre autant que possible l'emploi. Cet emploi, toutefois, étant assez limité, le Ministre estime qu'il n'est pas nécessaire de faire de sa prohibition l'objet d'une réglementation spéciale et il a invité M. Charles Blanc à simplement prévenir les coiffeurs du danger et des responsabilités auxquels ils s'exposent, « persuadé, dit-il, qu'ils ne manqueront pas d'accueillir avec déférence l'avis qui leur sera donné. »

Un centenaire. — Un « jeune » marié de cent dix ans! C'est un habitant d'Ypsilanti (Michigan), nommé Mac Gee, qui, malgré ses cent dix hivers, vient de se marier pour la quatrième fois. Sa nouvelle épouse a cinquante ans — une enfant, quoi! Malgré son grand âge, Mac Gee se porte bien; il a l'ouïe fine et la vue très bonne, au point qu'il se passe encore de lunettes. Il prétend n'avoir jamais fumé.

Épidémie de typhus à Alger. — Une nouvelle épidémie de typhus s'est déclarée à la prison civile. Elle revêt usqu'à présent un caractère peu grave. Quatre cas ont, été constatés. L'évacuation des malades a eu lieu immédiatement sur l'ambulance d'El Kattar, et les locaux qu'ils occupaient ont été soigneusement désinfectés. L'épidémie serait due, comme l'année dernière, à une trop grande agglomération de prisonniers.

Épidémie au Tonkin. — Une épidémie de *conjonctivite* sévit à Hanoï (Tonkin) sur la population française et sur les indigènes. Cette maladie est essentiellement contagieuse et provient de la race annamite, chez laquelle, ainsi que la variole, elle exerce de fréquents ravages. La sœur supérieure de l'hôpital indigène de Hanoï s'est piquée avec une seringue Pravaz, en soignant une femme annamite atteinte de la *rage*. Elle a été dirigée, sans retard, sur l'Institut antirabique de Saïgon. Ce regrettable accident met en lumière la nécessité de créer un Institut à Hanoï pour soigner sur place les Français et les Annamites atteints de cette cruelle maladie.

La rage en Belgique. — Quatorze personnes, hommes, femmes et enfants, qui ont été mordues par un chien enragé à Borgerhout, près d'Anvers, sont parties pour l'Institut Pasteur de Lille.

La dysenterie en Chine.—L'épidémie qui sévit sur les troupes russes à Port-Arthur, n'est pas aussi sérieuse qu'on l'avait dit; il y a seulement quelques cas de dysenterie provoqués par la mauvaise qualité de l'eau.

DIVERS

Distinctions honorifiques.— Sir William Thompson, le célèbre chirurgien anglais, vient d'être créé baronnet, à l'occasion du 1er janvier 1899. — M. le Dr Viger, ministre de l'agriculture, a présidé la cérémonie de la pose de la première pierre de l'École pratique d'horticulture, de viticulture et d'arboriculture d'Hyères et après la cérémonie, le Ministre et les invités sont allés visiter l'établissement

viticole et les caves de notre ami M. le Dr Vidal. Là, M. le Dr Viger a remis à M. le Dr Joseph Vidal la croix de chevalier du Mérite agricole. — Par décision de S. A. le bey de Tunis, ont été promus dans l'ordre du Nicham Iftikar. *Au grade de Commandeur*: MM. le médecin principal de deuxième classe Yvert ; — les médecins-majors de première classe Ucciani et Roeser. *Au grade d'Officier*: MM. les médecins-majors de deuxième classe Keim et Rivière ; — Wavelet, médecin aide-major de première classe ; — André, pharmacien-major de deuxième classe. — *Légion d'honneur* : M. le Dr Benoît, médecin principal de deuxième classe, a été fait Officier.

Récompenses. — La *Société de Géographie* a décerné un des prix annuels à M. Huguet, médecin-major de deuxième classe à l'hôpital du Dey (Tunisie).

Hommage aux Médecins. — Pour M. le Dr Rocher, mort lors de l'incendie du Bazar de la Charité, la Ville de Paris a accordé une concession spéciale au Père-Lachaise.

Les Médecins sportsmen. — Ce n'a pas été une fête ordinaire, la fête qui a eu lieu samedi dernier, dans les salons de l'hôtel Continental. Nous voulons parler du bal de bienfaisance organisé par le Touring-Club de France, sous la présidence du Dr Just Lucas-Championnière, au bénéfice des cantonniers !

Mariages de Médecins. — M. le Dr Cabanès, directeur et rédacteur en chef de la *Chronique Médicale*, médecin de l'Association des Journalistes parisiens, épousera prochainement Mlle Blanche Stournaud. Les témoins du marié sont: MM. Victorien Sardou, de l'Académie française, et le Dr Pozzi, membre de l'Académie de Médecine, sénateur de la Dordogne; ceux de la mariée: MM. Talou, sénateur du Lot, et Subtil, directeur d'école communale. — M. Henri-André Baillon, étudiant en médecine, est fiancé à Mlle Marie-Marguerite Turner.

Les réceptions médicales de Paris. — A l'occasion de la fête des Rois, M. le Dr et Mlle Léon Derecq, née de Kazimir, ont donné, à la Galerie des Champs-Elysées, une matinée enfantine très élégante. Au programme : *la Cigale et la Fourmi*, un acte de Mme Bellier-Klecbe; *Le Défilé du régiment*, par l'auteur, M. Eug. de Grossi; *la Pantoufle de Cendrillon*, quatre actes de Mme Bellier-Klecher ; *Une soirée chez les Ducordon*, scène comique, par l'auteur, M. de Grossi. Les interprètes des pièces étaient de jeunes artistes qui ont bien mérité les vifs applaudissements des spectateurs. Grand succès pour M. de Grossi dans ses jolies imitations sur la cithare. Au goûter, servi à quatre heures, on a tiré les Rois, et l'on s'est séparé à six heures après des danses enfantines et une farandole pleine d'entrain.

Soirées scientifiques et médicales. — Dimanche dernier, dans un appartement qu'ils possèdent boulevard Pereire, M. Dussaud, professeur à l'Université de Genève, et sa femme ont donné une soirée scientifique à laquelle ont assisté plus de deux cents personnes appartenant à la haute société parisienne et au monde de la physique. M. le Dr Laborde a fait entendre dans toutes les parties d'un vaste salon le téléphone haut parleur qu'il a présenté à ses confrères de l'Académie de Médecine. Des sourds-muets de naissance, sur l'oreille desquels on a appliqué un de ces instruments, ont éprouvé des sensations nouvelles pour eux. M. Ducretet a transmis, à l'aide d'ondes électriques circulant invisibles au milieu des chapeaux et des panaches de dames élégantes, des télégrammes dictés par l'ambassadeur d'Allemagne, M. Carnot, de l'Institut, et M. Deloncle. Enfin, M. Radiguet a terminé la séance en faisant apparaître, à l'aide des radiations, également invisibles, de courant, de haute fréquence, des phosphorescences étranges, de vives lueurs ou des fantômes lumineux se mouvant mystérieusement dans l'air. Les prestiges obtenus si péniblement par les Home et les Davenport ont été dépassés par une des applications les plus simples des puissances électriques actuelles.

La Misère médicale en habit noir. — Dès, avant la guerre de 1870, H. Taine disait : « Quinze cents médecins à Paris ne gagnent pas douze cents francs par an et sont tenus tous les jours en habit noir et en cravate blanche » (*Vie et opinions de F. T. Graindorge*). — Ça n'a pas changé depuis, bien au contraire !

Les Médecins nègres aux Etats-Unis. — Un médecin nègre, M. le Dr Butler, très influent à Atlanta (Géorgie), publie dans la *Voix des Missions*, de l'évêque Turner, un remarquable article où il propose qu'un mémoire formulant tous les griefs et les doléances des douze millions de nègres des États-Unis, soit présenté par une délégation de couleur aux Gouvernements et aux Parlements des grandes puissances du monde, en leur demandant d'intervenir dans l'intérêt de l'humanité oppressée.

Annonces Médicales curieuses. — On lit dans un journal politique : « Monsieur X..., j'ai fait usage de vos Pastilles, alors que j'étais étudiant. Maintenant que je suis à la tête d'une clientèle, j'ai réitéré l'expérience qui m'avait si bien réussi sur moi-même. Aussi, vu les résultats obtenus, vous prierai-je de vouloir bien m'envoyer six étuis contre remboursement. Je vous autorise à publier ma lettre. Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

« Docteur Z... »

(Nom et adresse donnés par ledit journal).

Médecine Légale.

Hallucinations visuelles et auditives chez un alcoolique. Délire transitoire;

Par E. Verrier.

Parmi les méfaits de l'alcool, il faut compter les hallucinations... Celles de la vue sont bien connues. Elles ont en général un caractère terrifiant. Celles de l'ouïe ont été notées moins souvent ; mais elles s'expliquent, en ce sens que l'alcoo-

lisme déterminant des lésions des nerfs périphériques, maintes fois constatées, peut, au même titre, produire des lésions du nerf acoustique et déterminer des hallucinations de l'ouïe, comme celles rapportées par Pierret dans sa thèse inaugurale (Paris 1876) et dans la *Revue de Médecine et de Chirurgie* (1877).

En même temps que ces hallucinations, il y a des bruits plus ou moins confus, des sifflements et de l'angoisse précordiale. M. le Dr Collet (de Lyon) a expliqué la pathogénie de ces bruits dans deux mémoires couronnés par l'Académie de Médecine (Prix Meynot, 1896).

On comprend, dès lors, que sous l'influence d'excès d'alcool répétés, les hallucinations de la vue et de l'ouïe puissent susciter une crise de colère, obscurcissant la conscience, et provoquer chez un alcoolique, inapte à reconnaître la véritable nature de ces hallucinations, un délire transitoire susceptible d'amener des actes de violence dont le malade n'est pas toujours responsable. L'observation suivante, tirée de la Clinique de Krafft-Ebing en est la preuve :

Observation.

Homme de trente-six ans, grand buveur de vin et d'eau-de-vie, dans son intérieur, en compagnie de sa femme.

Depuis plusieurs années, ce malade souffre d'insomnie, de céphalalgie, tremblement, vomissements, lourdeur de tête, vertiges le matin au réveil. Son caractère était changé; il était depuis quelque temps devenu brutal, irascible. Dans cet état, il lui était arrivé de menacer sa femme et de se porter sur elle à des voies de fait. Un certain jour le couple consomme 12 pintes d'eau-de-vie, et pendant toute une semaine, l'homme comme la femme ne dégrisaient point.

Mais, soit que le mari ait plus consommé d'alcool pendant cette période de débauche à deux, soit qu'il fût plus prédisposé que sa femme par ses excès antérieurs, le fait est qu'il est pris de *delirium tremens* avec hallucinations de la vue et de l'ouïe.

Il voyait des processions d'hommes, de brigands, de saints, d'anges, d'animaux, voire même le Christ et il entendait une musique divine ou une cacophonie étrange !

Puis tout rentra dans l'ordre pendant trois semaines, pendant lesquelles le malade se sentait faible, tremblant, inapte au travail. Il avait un brouillard devant les yeux, dormait mal, avait des cauchemars, des vertiges, des bourdonnements d'oreilles et de la perte d'appétit.

Ayant en l'occasion, aux environs du jour de l'An, de conduire son fils chez ses parents, à deux lieues de son domicile, il but là environ un litre de vin; c'était le 4 Janvier, et en revenant, il but en route environ trois quarts de litre dans un cabaret.

En sortant de chez le débitant il sentit sa tête en feu, ne sachant plus ce qu'il faisait; il se voyait entouré d'animaux divers, de filles, et pris de peur, il s'enfuit à toutes jambes chez lui, où il rentra tout épuisé, après plusieurs heures d'absence.

Le calme pourtant s'était fait dans son esprit; il causa avec sa femme tranquillement, but encore un verre de vin et se coucha pour dormir.

Ce fut sans doute ce verre qui fit déborder le vase. Réveillé brusquement par des hallucinations auditives, fenêtres ouvertes, portes brisées, il crut voir des voleurs pénétrer dans sa chambre par sa fenêtre et braquer leurs fusils sur lui; puis un brouillard lui tomba sur les yeux.

Pris d'une frayeur terrible, il sauta du lit, saisit un fusil chargé, et sa conscience s'annihila tout à fait...

Lorsqu'il revint à lui, sa femme gisait à ses pieds, la tête traversée d'une balle.

Il ouvrit la porte et appela au secours, croyant que sa femme s'était suicidée. Il croyait même avoir entendu le coup de feu.

Les servantes dirent avoir entendu une dispute, puis ces mots : « Jésus ! Victor, que fais-tu, tu es donc fou ! » Après quoi le coup de fusil avait retenti... Quelques minutes après la femme expirait, et pourtant c'était relativement un bon ménage, qui s'entendait bien pour boire. Le pauvre homme, persuadé que sa femme s'était suicidée, se lamentait, courait à droite et à gauche et donnait l'impression d'un véritable malade à tout son entourage. On craignait qu'il ne mît fin à ses jours...

Les gendarmes, arrivés une heure après, le trouvèrent plus calme et anxieux. Il soutint que sa femme s'était suicidée.

L'examen physique fit constater que le sujet avait le teint livide, les veines de la face dilatées, les yeux cerclés, les paupières œdémateuses, la face boursouflée, la marche hésitante, les mains tremblantes, le sommeil agité et troublé par des rêves. En même temps l'homme de l'art constata un gonflement de la rate et du foie, ainsi qu'un catarrhe gastrique.

Le malade se plaignait d'avoir la tête lourde, des maux de tête, des bourdonnements d'oreilles, des vertiges... Il est souvent pris d'angoisse précordiale, entend de la musique la nuit, parle seul et a des tressaillements fréquents.

A l'observation diurne, le malade était taciturne, plongé dans ses idées, apathique, ne manifestant ni repentir, ni émotion.

Une amnésie et une confusion mentale existaient chez lui d'une manière manifeste ; c'est à peine s'il avait un souvenir vague de ce qui s'était passé lors du suicide supposé de sa femme.

Pourtant à la fin de février, il se sentit mieux, se souvint qu'il avait eu des hallucinations et commença à avoir des doutes sur le suicide de sa femme.

Peu à peu il arriva à éclaircir la situation et à supposer que, pris d'angoisse et de trouble ébrieux, il aurait bien pu l'avoir tuée. Il renonça, dès lors, mais un peu tard, comme le corbeau de la fable, à boire du vin et bientôt il ne lui resta plus rien de pathologique, qu'un peu de faiblesse de l'intelligence, un léger tremblement des mains, un sommeil encore un peu agité et un pouls lent et monocrotone.

L'amnésie pourtant persista longtemps encore, ainsi que les bourdonnements d'oreilles; mais il était en état de recevoir ses enfants et de reprendre la vie commune (1).

* * *

Ce malade est-il responsable? Telle est la question posée. Suivant notre humble avis, trois hypothèses sont à examiner : la responsabilité complète, la responsabilité atténnée, ou l'irresponsabilité. Je ne crois pas qu'aucun médecin, appelé en justice comme expert, puisse conclure à la responsabilité entière, eu égard aux circonstances atténuantes. Je crois qu'il y aurait plus de partisans de l'irresponsabilité. Cet homme, en effet, a manifesté tant de regrets de son acte, deux mois après l'accident, c'est-à-dire quand il eut repris possession de sa pleine conscience, qu'il y aurait lieu de lui en tenir compte. Cependant, les écrits des médecins, des philosophes, les conférences des membres des Sociétés de tempérance, seraient peines perdues, si on ne sanctionnait par quelques pénalités l'horreur que doit nous inspirer l'alcoolisme. Quand on pense qu'à Lacédémone les lois étaient si sévères pour les alcooliques, ne serait-il pas opportun qu'en notre République, où l'alcool a été reconnu comme un facteur puissant de dépopulation, de crimes de toutes sortes, de dégénérescence physique et mentale, les experts, à défaut de la loi, ne prissent sur eux d'atténuer la responsabilité de l'accusé, au lieu de faire de l'alcoolisme une circonstance aggravante, comme cela était d'usage à Sparte.

Donc, dans l'espèce, et pour répondre à la question, le malade de l'observation ci-dessus, bien que meurtrier de sa femme, n'aurait qu'une responsabilité atténuée.

Variétés & Anecdotes

Le Monument Charcot.

Nous extrayons d'un bulletin anonyme de la *Gazette Médicale de Nantes*, dû certainement à un maître penseur, ces quelques lignes :

« Tout a été faux dans cette cérémonie : la statue d'abord, qui n'a été passable que couverte du voile traditionnel, avant l'inauguration...! Il eût fallu nous faire le Charcot de 1875, le Charcot à l'apogée de la vie scientifique, sans soutane, sans bajoues de vieux chanoine, avec au contraire ce facies napoléonien qui était si beau!... »

..... « L'ingratitude des élèves de Charcot est vraiment bien noire. Ont-ils donc oublié tout ce que le grand Maître a fait pour la Science et pour eux-mêmes? Ils ont bénéficié de son enseignement incomparable; ils ont bénéficié des faveurs insignes attachées à sa haute protection..., et ils ont laissé faire cette statue grotesque; et ils ont permis qu'on prononçât devant elle des discours *idiots!...* »

Cette appréciation de l'œuvre de Falguière et des orateurs (dont était M. le Ministre de l'Instruction publique) est certainement un peu sévère; mais elle n'est pas si injuste que beaucoup pourraient le croire. Qu'ils relisent ces discours et qu'ils aillent faire un pèlerinage à l'entrée de la Salpêtrière : ils jugeront ensuite!

(1) *Traité cl. de psychiatrie.* V^e ed. Tr. E. Laurent, 1897. p. 636, Obs. 1. XXX.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tons les détails nécessaires.

BAILLIÈRE, TINDALL AND COX. — 20-21, King William Street, Strand, W. C., Londres.

Barker Smith (J.). — **Quantitative estimation of urine, New System of rapid analysis, acidity, urea, sugar, total urates, albumen, and colour.** — Broch. in-12 de 38 pages. Londres, 1897.

CHAIX, imprimeur, 20, rue Bergère. — Paris.

Guépin (A.-J.). — **Exposé des principaux travaux scientifiques.** — Broch. in-8° de 48 pages. Paris, 1898.

Vivant (J.-E.). — **Des progrès sanitaires réalisés pendant les dix dernières années dans la principauté de Monaco.** — Broch. in-8° de 22 pages avec un plan colorié hors texte. Paris, 1898.

CHIRON, pharmacien, 1 bis, rue du Havre. — Paris.

Le Tanneur.— **De l'emploi de l'ichthyol dans le traitement des affections des voies respiratoires aiguës et chroniques.** — Broch. in-8° de 8 pages. Paris, 1898.

GAINCHE (Jean), imprimeur, 15, rue de Verneuil. — Paris.

Delorme. — **Sur un traitement chirurgical de la symphyse cardopéricardique.** — Broch. in-12 de 12 pages. Paris, 1898.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE, 93, boulevard St-Germain. Paris.

Delagénière (H.). — I. **Cirrhose hépatique et hépatoptose. — Hepetopexie et cholécystostomie. — Guérison. — II. Deux cas de Cholédochotomie suivis de guérison. — Considérations opératoires. — III. Calcul du canal hépatique. Tentative vaine de lithectomie de l'hépatique par voie cholécystique. Hépaticolithotripsie suivie de guérison. — IV. Plaie avec double perforation de la vessie par instrument contondant. Laparotomie et cystostomie suspubienne. Guérison. — V. De l'exploration intra-stomacale après. Gastrotomie. — VI. Nouvelle technique de drainage de la cavité péritonéale.** — Broch. in-8° de 35 pages avec 3 figures dans le texte. Paris, 1898.

MALOINE, éditeur, 23-25, rue de l'École-de-Médecine. — Paris.

Scheier (Max). — **A propos de la photographie des cavités des fosses nasales et du larynx au moyen des rayons de Rœntgen.** — Broch. in-8° de 12 pages. Berlin, 1898.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Paris. — Imp. de l'A. B. C., 191, Faubourg Poissonnière.
J. Tinturier, Directeur.

70e ANNÉE. 11e SÉRIE. TOME II. N° 3 21 JANVIER 1899

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Revue Clinique de Médecine, Chirurgie & Obstétrique

Directeur-Rédacteur en chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — BULLETIN: Les Scandales médicaux ou la « Pudeur de la Grande Presse »; par H. THIL. — GRANDES ACTUALITÉS : Société de Chirurgie de Paris ; Concours de l'internat de 1899 ; Société anatomique de Paris : La Médecine et la Politique ; La Médecine à l'étranger. — LA MÉDECINE AUX CHANDELLES : Les Français. — NÉCROLOGIE : M. le Dr DUMONTPALLIER. — M. le Dr Camille DARESTE de LA CHAVANNE. — PETITES INFORMATIONS : Enseignement de la Médecine: Sociétés savantes; Assistance publique et privée (hôpitaux, etc.): Guerre, Marine et Colonies; Hygiène (Epidémies, etc.); Divers.— VARIÉTÉS ET ANECDOTES : Les Concours en Médecine : Les Médecins électeurs sénatoriaux; Médecins Conseillers Généraux. — EVIAN-LES-BAINS: Source Cachat. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Illustrations : Portraits de MM. les Drs POZZI (de Paris) et RICHELOT (de Paris); du professeur CORNIL (Faculté de Médecine): du Dr DUMONTPALLIER (de Paris).

BULLETIN

Les Scandales médicaux ou la « Pudeur de la Grande Presse » (1).

Que de fois j'ai eu l'occasion de rire en lisant un de ces articles médicaux, que nous servent de temps à autre certains journaux politiques! N'est-il pas toujours fort drôle d'entendre les aveugles parler des couleurs? Mais, que de fois aussi j'ai eu motif de faire de bien tristes réflexions, car, si ces assertions erronées et ces inepties débitées chaque jour au public sont relativement bénignes, il n'en est plus de même quand il s'agit de ces campagnes ignobles, que la grande Presse prend un malin plaisir à mener contre les médecins.

D'après ces gens, toujours prêts à forger des affaires à grand tapage, toute action de la part des médecins est faite *in anima vili* : s'il arrive à l'un d'eux de faire une opération malheureuse, l'insuccès devient tout de suite un crime: Toute intervention chirurgicale est qualifiée boucherie ; la pauvre victime était aux mains d'un bourreau; etc., etc..... Voilà ce qu'on lit journellement! Voilà bien, en effet, de quoi passionner les concierges et le public des ateliers; voilà bien de quoi émouvoir ceux qui, dans un journal, ne lisent que les faits divers et les feuilletons à la Rocambole.

Il est d'ailleurs intéressant de faire une courte analyse psychologique de l'auteur écrivant les articles en question. Deux faits sont à envisager : d'abord l'homme du métier, complètement ignorant 99 fois sur 100 de toutes les choses dont il parle, et toujours obsédé par l'idée d'un titre à éclat (en ce qui concerne les affaires médicales, le titre est facile à trouver, c'est toujours le même : « le scandale! » u'est pas neuf, mais on est sûr de son succès). Il existe ensuite, chez le journaliste comme chez bien d'autres, un sentiment de défiance, extrêmement répandu dans le public, à l'égard du médecin. Le journaliste a donc deux mobiles : 1° celui de fabriquer un article sensationnel; 2° celui d'avoir une bonne occasion de flanquer des coups d'épingle à ceux qui, par leur profession, se trouvent un peu au-dessus du commun des martyrs.

N'allez pas imaginer que je veuille faire l'apologie de la canaille; sans doute il existe des brebis galeuses dans tous les troupeaux, et certes les assassins ne méritent aucune pitié; mais ce qui me révolte, c'est de songer qu'il est des gens qui s'ingénient à vouloir faire condamner quand même de pauvres diables avant que ceux-ci soient seulement convaincus de crime.

Mais, pensent certaines personnes, laissez faire la justice ; les juges ne se laissent pas influencer ; ils sont cuirassés contre les exagérations et les mensonges de la Presse..... Eh bien, c'est ce qui vous trompe. Le juge, malgré tout, subit, à son insu, une certaine influence, car, après tout, le juge est un homme, et un homme absolument incompétent au point de vue médical. Et puis, n'y a-t-il pas aussi le juré, qui aura toujours tendance à prendre pour argent comptant les doléances de son journal, et, d'accord avec lui, gémira sur le sort de la « pauvre mutilée! » N'avons-nous pas encore présent à la mémoire le procès du Dr Laporte? Il fut bel et bien condamné, et ne dut, en définitive, son salut qu'aux véhémentes et persuasives leçons, faites en plein tribunal, du Pr Pinard. Quel fut le rôle du Pr Pinard? Celui d'éclairer l'esprit du jury et d'y effacer l'impression de l'ignoble campagne de

(1) La *Gazette Médicale de Paris* laisse à tous ses collaborateurs une liberté absolue, sous leur propre responsabilité (N. d. l. R.).

presse, déchaînée contre l'accusé pendant toute la durée de l'instruction.

Ah! Messieurs les journalistes, vous faites là une besogne vraiment antisociale et antihumanitaire! Vous paraissez oublier, qu'après tout, le médecin vit des ressources de son art. Un médecin accusé et même acquitté ne peut plus exercer: c'est la ruine absolue (témoin ce malheureux Laporte, réduit à faire des cours de sténographie!). Si le médecin voit à tout propos se dresser devant lui les spectres de la correctionnelle ou des assises, le pronostic de sa conduite à tenir envers son malade sera singulièrement modifié; et, il pourrait bien se faire qu'un jour, nous puissions voir cette chose épouvantable: le médecin abusant d'un droit qu'il conservera toujours, celui de la non-intervention; on le verra, peut-être, ne plus oser entreprendre une opération salutaire, et, finalement, rengainer le bistouri par peur du gendarme!

Maintenant, ce qu'il est plaisant de faire remarquer, ce sont les justifications et les prétentions de la Presse, quand, par hasard, l'un de nous s'est permis de protester. Voyez un peu la réponse de certain journal politique dans un numéro du 23 décembre, à un article du Dr Archambaud, paru dans la *Revue Médicale*. Voici ce qu'on y lit:

« Nous avons raconté cet incident (c'est de l'affaire médicale actuelle dont il s'agit) avec autant de tact que de mesure. » Plus loin : « Il est impossible d'apporter plus de pudeur et plus de retenue dans une question délicate que ne l'ont fait, comme nous-mêmes, tous nos confrères! » Plus loin encore : « Respectueuse de la science, la Presse a flétri les faux savants; respectueuse des vrais médecins, elle a flétri les charlatans, les bouchers, les bourreaux. » Et cela dure tout le temps sur ce ton.

Eh bien, elle est jolie la science que la Presse respecte! très respectables les « vrais médecins » qu'elle vénère! Tous nos compliments pour la pudeur et la retenue qu'elle apporte d'ordinaire à ses récits! Oh! sans doute, nous lisons presque chaque jour de grands éloges d'entreprises industrielles, que les journaux veulent absolument revêtir du sceau d'Hippocrate; nous voyons l'Institut Drouet placé au même niveau que l'Institut Pasteur; tous les jours, on nous vante des méthodes curatives merveilleuses qu'un... « éminent spécialiste » exploite avec un succès inouï; la thérapeutique n'a plus de secret pour ces savants; il existe des cliniques où l'on vous guérit la tuberculose en cinq sec: et « c'est un fait qu'il importe de proclamer, sur la totalité des malades, à peine, avec la nouvelle méthode, rencontre-t-on 11 0/0 d'insuccès. »

Encore mieux; une autre médication « antiphymique » ne cesse depuis « trois ans de rendre la vie à des milliers de malades »: témoins les lettres de remerciements publiées *in extenso* (c'est le truc de l'autographe). Plus fort encore : Ces savants cultivent l'art de guérir à distance; il suffit pour cela de se procurer leurs « importantes feuilles médicales qui contiennent une étude complète de la méthode et qui, outre la relation d'un grand nombre de guérisons, donnent tous les renseignements utiles aux malades. » Et, en avant la musique!

Allons, Messieurs de la grande Presse, ayez donc une bonne fois le courage de vos opinions: ne jouez donc pas les indignés quand on vous dit vos petites vérités. Convenez donc qu'en ces circonstances particulières votre métier consiste surtout à faire de la réclame à ces marchands de santé, assez riches pour avoir l'heur de vous plaire; avouez-le: on ne vous considérera que comme des agents de publicité, et voilà tout! H. THIL.

GRANDES ACTUALITÉS

SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE DE PARIS

Elections du Bureau de 1899.

Le mercredi 11 janvier 1899 ont eu lieu les élections pour l'année courante de la Société de Chirurgie.



M. le Dr POZZI (de Paris).
Président de la Société de Chirurgie pour 1899.

Ont été nommés : *Président:* M. le Dr S. Pozzi, chirurgien des hôpitaux, professeur agrégé de chirurgie à la Faculté de Médecine, chef du service de Gynécologie à

l'Hôpital Broca, rédacteur en chef de la *Revue de Gynécologie et de Chirurgie abdominale*, sénateur de la Dordogne. Sur 26 votants, il a obtenu 22 voix contre 2 données à M. Bouilly et 1 à M. Richelot, et 1 bulletin blanc.

Vice-président, M. le Dr RICHELOT, chirurgien des hôpitaux, professeur agrégé à la Faculté de Médecine. Cette élection a été très chaudement disputée. Au premier



M. LE Dr RICHELOT (de Paris),
Vice-président pour 1899 de la Société de Chirurgie.
(Futur Président pour 1900).

tour, M. Richelot a obtenu 17 voix, M. Marchand 16, M. Bouilly 1 voix. Au 2e tour, sur 37 votants, chacun des candidats a obtenu 17 voix; au 3e tour, M. Richelot l'a emporté de 2 voix, par 19 contre 17.

Membres correspondants nationaux. — Ont été nommés : MM. LATOUCHE (d'Autun) (18 voix); PEUGNIEZ (Amiens) (22 voix); SIEUR, médecin militaire (29 voix); TÉMOIN (Bourges) (20 voix); il y avait 31 votants. — Nos félicitations à notre cher ami et collaborateur Témoin (de Bourges).

HOPITAUX DE PARIS.

Concours de l'Internat de 1899.

Le Concours de l'Internat en Médecine des Hôpitaux de Paris vient de se terminer par la nomination des candidats dont les noms suivent.

CLASSEMENT PAR ORDRE DE MÉRITE.

I. — Internes titulaires.

MM. Grenet, Laubry, Mouchotte, Rathery, Renon, Bruandet, Armand-Delille, Courcoux, Alexandre, Prat, Moricbau-Beanchant, Voisin, Pouliot, Poirier de Clisson, Silhol, Emile Coudert, Guihal, Mützner, Alquier, Hallopeau, Aguinet, Guénard, Civatte, Laignel-Lavastine, Hnguier, Balthazard, Noliet, Bergeron, Lortat-Jacob, Leuret, Mantoux, Audistère, Katz, Meuriot, Sabatié, Dambrin, Girod, Herrenschmidt, Caubet, Percheron, Simon, Joüon, Tonrlet, Jean Roché, René Follet, Nicaise, Camns, Langevin, Audard, Victor Delaunay, Le Roux, Chevrier, Grosse, Lefas, du Pasquier, Godineau, Gaston Legros, Chapotin, Grivot, Paris, Legroux, Calmels, Assicot, Grégoire, Theuveny, Delberm, Bergouignan, Delamare, Le Sourd, Bosvieux, Lance, Le Roy des Barres, Bellin, Maury, Ball, Poulard, Gadaud, Salomon, Belgrand, Bender, Lutier.

II. — Internes provisoires.

MM. François-Dainville, Gennet, Paul Chevalier, Fernique, Philippe Mettey, Netter, Cahen, Le Gamhier, Mahar, Laurens, Bouchet, Mlle Pariselle, MM. Hulleu, Crouzon, Pécharmant, Carton, Vivier, Cathala, Kahn, Lecornu, Dardeau, Loin, Roy, Jomier, Antoine Garrigues, Léri, Mircouche, Gasne, Chevrey, Etienne Guihal, Heller, Tridon, Beauvy, Froin, Mesnil, Le Lorier, Savignac, de Gorsse, Demaldent, Gaultier, Touchard, Gardner, Auhertin, Benjamin Weill, Dauzats, Houselot, Raoul Coudert, Monier, Laffitte, Diel, Brocard, Aubourg, Debret, Jacques Vaillant, Paul Berthier, Sémeril, Gougis, Séhilleau, Bricet, Mirande.

SOCIÉTÉ ANATOMIQUE DE PARIS.

Élections du Bureau de 1899.

Le 13 janvier dernier, la *Société anatomique de Paris*, une des plus suivies par la plupart des étudiants studieux de notre Faculté et par les internes

des hôpitaux, a renouvelé son bureau pour l'année 1899.



M. le Pr CORNIL (Faculté de Médecine).
Président de la Société anatomique de Paris pour 1899.

M. le Pr Cornil a été élu *Président*.

Ont été nommés *Vice-présidents :* MM. Souligoux et Parmentier; *secrétaires :* MM. Griffon et Vermorel; *trésorier :* M. Milian; *archiviste :* M. Durante.

Membres du Comité : titulaires, MM. Macaigne, Ausché et Bouglé; adjoints, MM. Apert, Péron et Mouchet.

LA MÉDECINE ET LA POLITIQUE

Les Médecins adhérents à la Ligue de la « Patrie Française ».

Nous relevons parmi les noms qui forment les nouvelles listes d'adhésion à la « Ligue de la Patrie française » ceux des docteurs : Berger, directeur de l'École de Médecine de Grenoble; Aubrée, Blin, Bertheux, Bruté de Rémur, Crié, Donot, Joubin, Lautier, Perrin de la Touche, Delacour, directeur de l'École de Médecine de Rennes; Dr Verrier (de Paris).

Si nous avons commis quelques oublis, nous prions nos lecteurs de vouloir bien nous en informer. — Il y a, en effet, un réel intérêt à connaître les noms qui ont de la " Ligue " dans le sang! C'est là un document psychologique des plus précieux.

LA MÉDECINE A L'ÉTRANGER

Exercice illégal de la Chirurgie.

Le corps médical anglais a joué de malheur cette année: vingt-sept de ses membres ont été condamnés en cour d'assises pour « opération illégale », dont un à la peine de mort : mais la dernière affaire est particulièrement inquiétante.

Il y a trois semaines, M. le Dr Edward Nugent, domicilié à Londres, dans Barking road, était appelé à donner ses soins à une jeune femme de vingt-sept ans, la dame Jane Smith, épouse d'un ouvrier mécanicien. Il se présenta ivre-mort au domicile de la malade, gardée à ce moment par une fillette, et il procéda sans aucun motif plausible à une opération effroyable dont la patiente mourut presque aussitôt. Elle venait d'expirer lorsque le mari rentra. Smith expulsa rudement le docteur Nugent et, le soir même, il portait contre lui une dénonciation à la police. Le médecin fut arrêté dans la rue presque immédiatement. Traduit devant la cour de police comme responsable de la mort de la dame Smith, l'inculpé demanda à bénéficier de la nouvelle loi qui autorise les accusés à déposer sous serment, et il formula des déclarations embarrassées, aussitôt réfutées par les médecins chargés de l'autopsie. Le jury du coroner conclut contre ce médecin, et le magistrat de la cour de police du West-Ham ajourna la suite de l'enquête pour plus ample information. Ce magistrat a tenu sa dernière audience, et il a renvoyé l'accusé devant le jury criminel, non seulement pour meurtre, mais aussi pour parjure.

Dans l'intervalle des deux dernières audiences, la police avait découvert que Nugent ne se nomme pas Nugent et qu'il n'a jamais obtenu ses diplômes de docteur en médecine. Il s'appelle en réalité Rowland, et il aurait servi, croit-on, naguère, comme garçon de laboratoire chez un pharmacien.

Il existait autrefois au faubourg de Woolwich un docteur Edward Nugent, mais ce praticien fit de mauvaises affaires et quitta finalement l'Angleterre pour se rendre en Australie, abandonnant à Londres sa femme et ses trois enfants. Mme Nugent demeurait sans ressources, mais son mari avait négligé d'emporter ses diplômes, et elle imagina de les céder au sieur Rowland, en échange d'une allocation de 4 fr. 40 cent. par semaine. Cet arrangement remonte à plus de trois ans. Depuis l'automne de 1895, Rowland exerçait la médecine sous le nom de Nugent et avec les diplômes de l'émigré. Pendant plus de trois ans, il a signé des ordonnances, donné des consultations, fait des accouchements et pratiqué la chirurgie. Il était en instance pour obtenir les fonctions rétribuées de médecin de sa paroisse, et il avait chance d'y réussir. Rowland comparaîtra devant le jury criminel aux assises de janvier.

La Médecine aux Chandelles

FRANÇAIS.

Le *Berceau*, aux Français, persiste à garder l'affiche. Avec de tels interprètes, il est vrai, il n'y a rien là qui doive étonner. Mais, le fait est indubitable, la pièce repose sur une donnée fausse. L'enfant, dans la nature, n'est pas une chaîne aussi puissante que l'auteur veut le dire; et, s'il est des sociétés où il en est ainsi, eh bien, ce sont là des sociétés mal conçues. C'est elles qu'il faut réformer avec les mœurs qui en sont la base: ce qui ne prouve pas que la loi sur le divorce soit absolument parfaite!

Ajoutons que, dans cette pièce, le rôle du médecin n'est d'ailleurs pas très clair et que Leitner n'y est pas aussi merveilleux qu'on s'est plu à le répéter; mais c'est plutôt la faute de M. Brieux que celle de l'acteur. — A remarquer encore, que l'auteur parle souvent de choses qu'il ne connaît que par ouï dire et que par suite ses raisonnements ne sont pas toujours très convaincants.

M. Ell.

NÉCROLOGIE

M. le Dr DUMONTPALLIER (de Paris).

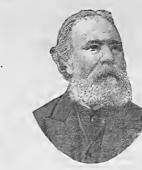
La science médicale vient de faire une perte irréparable, en la personne d'un praticien éminent, M. le Dr Dumontpallier, membre de l'*Académie de Médecine*, médecin honoraire de l'Hôtel-Dieu, secrétaire perpétuel de la *Société de Biologie*, président perpétuel de la *Société d'Hypnologie et de Psychologie*, officier de la Légion d'honneur. M. le Dr Dumontpallier était âgé de 73 ans.

Sa carrière fut des plus brillantes: et presque dès le début de ses études, il laissa deviner le savant illustre qu'il serait plus tard. Né à Honfleur le 8 mars 1826, interne et lauréat des hôpitaux dès 1853, il faisait déjà des communications très intéressantes à la *Société de Biologie*, et se faisait recevoir docteur en 1857 avec une thèse remarquable sur *l'infection purulente et l'infection putride à la suite des accouchements*.

Depuis cette époque, et quoiqu'il n'ait pas subi les épreuves de l'agrégation, il a continué à fournir une somme de travail remarquable; et, par une série d'articles intéressants, il a permis au public médical de profiter de son labeur incessant. Il s'est particulièrement occupé de l'appendicite; puis, au point de vue physiologique, de l'hypnotisme et des anesthésiques. Il s'adonna surtout à l'étude de la biologie. Il fut d'ailleurs longtemps secrétaire de la *Société de Biologie*.

Chef de clinique à la Faculté depuis 1861, médecin des hôpitaux en 1866, il collabora à deux éditions de la *Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Paris* du professeur Trousseau; peu après il faisait à l'École pratique un cours de Pathologie interne. Enfin, de 1886 à 1892, il faisait à l'Hôtel-Dieu, où il était médecin, des conférences très suivies sur la Gynécologie.

Malgré une vie si bien remplie, il ne négligeait aucunement la médecine pratique, et nombreux sont les malades qui ont passé par ses mains, tant dans les hôpitaux que dans sa clientèle privée. Il était d'un dévouement extrême; et, tous ses élèves se souviennent avec quel zèle il mettait à leur disposition sa science et son expérience. La jeunesse surtout l'attirait; et les pensionnaires du lycée Louis-le-Grand savent combien il leur prodiguait de soins affectueux. Chevalier de la Légion d'honneur, il fut nommé officier en 1884; cette distinction vint récompenser dignement une vie d'abnégation et de travail. Il ne consentit que trop tard à prendre quelque repos; et il y a à peine quelques années qu'il était nommé médecin honoraire de l'Hôtel-Dieu.



M. le Dr DUMONTPALLIER (de Paris).

Le corps médical des hôpitaux de Paris tout entier regrettera ce collègue aimé. Au milieu de ses travaux, il trouvait d'ailleurs le temps de se donner à la vie de famille; et nous transmettons respectueusement à sa veuve, à ses fils et sa fille l'expression de nos condoléances bien sincères.

Les obsèques de M. Dumontpallier ont eu lieu lundi dernier, à onze heures. Les honneurs militaires ont été rendus, lors de la levée du corps, par une compagnie d'infanterie. Le deuil était conduit par MM. Dumontpallier et Lecler, fils et gendre du défunt. En tête du cortège marchaient les délégations des employés de l'Assistance publique, des infirmiers et infirmières, des élèves du lycée Louis-le-Grand, etc. MM. Deschanel, président de la Chambre, le Pr Panas, Président de l'Académie de Médecine, Gazeau, proviseur du lycée Louis-le-Grand, Gelle, vice-président de la Société de Biologie, Dr Peyrot, membre de l'Académie de Médecine, le Dr Voisin, vice-président de la Société d'hypnologie, tenaient les cordons du poêle. Après le service funèbre, à la Madeleine, le cortège s'est dirigé vers le cimetière Montmartre, où a eu lieu l'inhumation.

M. le Dr Camille DARESTE DE LA CHAVANNE
(de Paris).

Un grand savant, ignoré de la foule, vient de mourir, M. le Dr Camille Dareste de la Chavanne, frère de M. Rodolphe Dareste, conseiller à la Cour de Cassation, membre de l'Institut. — Il succombe dans sa 77e année.

Il était docteur en médecine et docteur ès sciences, et chevalier de la Légion d'honneur. Il fut d'abord professeur d'histoire naturelle au collège Stanislas, puis au lycée de Versailles, enfin à la Faculté des Sciences de Lille et de Lyon.

En 1872, il quitta l'Université pour exercer l'art médical et poursuivre ses travaux scientifiques. Ce n'est que, dans ces dernières années, qu'il fut nommé Directeur du Laboratoire de Tératologie à l'École pratique des Études, situé dans les bâtiments du Musée Dupuytren. En réalité, malgré ses remarquables travaux, M. Dareste ne disposa jamais que d'un misérable taudis pour abriter ses précieuses collections et d'un outillage des plus restreints pour un genre de recherches qui demandent pourtant des appareils très perfectionnés. M. Dareste, trop savant pour être écouté et apprécié en haut lieu, ne put jamais obtenir une subvention suffisante pour donner à la science tératologique tout l'éclat qu'elle mérite; et par suite la foule ignorait ses travaux passionnés et fructueux.

On doit à ce Maître de remarquables recherches dans tout le domaine de la tératologie animale. En cette matière, il a été un *créateur*, et un inventeur trop ignoré. Son beau livre sur la *Production des Monstruosités* est un monument impérissable. (Il a eu en effet *deux éditions* déjà: ce qui est le comble pour un ouvrage de ce genre!) On y trouve la théorie des monstres doubles, que M. Huval a si bien dégagée. On lui doit en outre une foule de communications à la *Société de Biologie* et à l'*Académie des Sciences*.

M. Dareste, ancien président de la Société d'Anthropologie, était lauréat de l'Institut. Son ambition était d'entrer dans cette savante compagnie et on ne sait vraiment pas pourquoi on ne voulût jamais de lui. Il méritait pourtant de franchir le seuil de cette docte maison.

M. B.

Au château de Chalange, canton de Courtomer, arrondissement d'Alençon, est mort M. le Dr Vauclin, Conseiller général depuis 1889, date à laquelle il remplaça comme candidat républicain le vicomte de Turenne, monarchiste, conseiller sortant. Il était né le 16 juin 1831 et était âgé par conséquent de soixante-huit ans.

M. le Dr Ernst Gurlt, professeur extraordinaire de chirurgie à la Faculté de Médecine de Berlin. — M. le Dr Edmund W. Davy, ancien professeur de médecine légale au Royal College of Surgeons of Dublin. — M. le Dr John B. Hamilton, ancien chirurgien général du service hospitalier de la Marine des États-Unis, et professeur de chirurgie au Rush Medical College de Chicago.

M. le Dr Leplat, dentiste à Lille, enlevé en quelques jours par la grippe, à l'âge de 34 ans. — M. le Dr Petitjean, de Billancourt (Seine). — M. le Dr Gars, de Saint-Valéry-sur-Somme. — M. Louis Monges, pharmacien, décédé à l'âge de 74 ans. — M. le Dr Gilles Savornin, décédé à l'âge de 72 ans.

A Saint-Germain-l'Auxerrois, on a célébré les obsèques de Mme Lasègue, veuve du Dr Lasègue, ancien professeur à la Faculté de Médecine, médecin de l'Hôtel-Dieu. Dans la nombreuse assistance venue pour témoigner à Mmes Blum et Cesbron, filles de la défunte, la part qu'ils prenaient à leur deuil, les professeurs Duplay, Proust et Budin; les Drs Fernet, Gaucher, Gilbert, Hermet, Laugier, Le Juge de Segrais, Mathieu, Millard, Motet, Troisier, etc. Après la cérémonie religieuse, l'inhumation a eu lieu au cimetière de Châtillon-sous-Bagneux, dans le caveau de la famille.

Petites Informations

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Université de Bordeaux. — Le Conseil de l'Université de Bordeaux a tenu deux séances depuis la rentrée, sous la présidence du nouveau recteur, M. Bizos. L'étude du budget de 1899 a été commencée. Onze demandes de maintien ou d'ouverture de cours libres à la Faculté de Médecine ont été accordées. Parmi ces cours figureront tous ceux de l'*École dentaire*. Le Conseil a examiné la question du transfert au cours Barbey, d'un ou plusieurs instituts de la Faculté des Sciences, ceux de Zoologie et de Botanique. Il a approuvé les tarifs des travaux pratiques et de laboratoire du nouveau certificat de chimie physiologique créé à la Faculté des Sciences (200 fr. par an).

École de Médecine navale de Toulon. — M. le médecin de première classe Chastang, du port de Rochefort, est autorisé à prendre part au concours qui s'ouvrira à Toulon le 24 janvier courant, pour l'emploi de professeur de pathologie externe et d'accouchements.

École de Médecine d'Angers. — M. le Dr Legludic, professeur de physiologie, est nommé, pour une période de trois ans, directeur de ladite École.

École de Médecine de Limoges. — Un concours s'ouvrira, le 10 juillet 1899, devant la Faculté de Médecine de Bordeaux, pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'École de Médecine de Limoges.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Société Médicale du XVIIIe Arrondissement de Paris. — MM. Baillet et Ratynski sont nommés secrétaires et M. André est nommé trésorier de la Société médicale du XVIIIe Arrondissement de Paris, pour l'année 1899.

Société de Biologie. — La *Société de Biologie* a élu 1e membre titulaire: M. Gnyon fils; 2e membres honoraires: MM. le professeur Hœckel (d'Iéna) et Ray Lankester, directeur du *British Museum;* 3e membre associé: M. le professeur Kuhne (d'Heidelberg); 4e membres correspondants: MM. Calmette, directeur de l'Institut Pasteur à Lille; et de Vries, professeur à Amsterdam.

ASSISTANCE PUBLIQUE & PRIVÉE, (HOPITAUX, ETC.).

Hôpitaux de Paris. — *Le Feu à l'hôpital temporaire d'Aubervilliers.* — Vers onze heures du matin, un jour de la semaine dernière, le feu s'est déclaré dans le laboratoire d'un sous-surveillant, à l'hôpital temporaire d'Aubervilliers, sur la zone militaire. Les malades ont dû être tous évacués. Cette opération s'est effectuée sans accident. Un pavillon en bois a été brûlé sur une longueur de trente mètres. Le feu a été éteint vers onze heures et demie.

Concours pour la nomination aux places d'élèves internes en pharmacie vacantes au 1er juillet 1899 dans les hôpitaux et hospices civils de Paris. — Le jeudi 16 mars 1899, à dix heures du matin, il sera ouvert dans l'Amphithéâtre de la Pharmacie centrale de l'Administration de l'Assistance publique à Paris, quai de la Tournelle, 47, un Concours pour la nomination aux places d'Élèves Internes en pharmacie qui seront vacantes dans les Hôpitaux et Hospices au 1er juillet 1899. Les Élèves qui désireront prendre part à ce Concours seront admis à se faire inscrire au Secrétariat général de l'Administration, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures, depuis le mercredi 1er février jusqu'au mardi 28 du même mois inclusivement.

Hôtel-Dieu d'Orléans. — M. Dufour est nommé chirurgien chef de service à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, en remplacement de M. Pilate, démissionnaire.

La Croix-Rouge française. — La Société de Secours aux Blessés militaires (Croix-Rouge française), présidée par le général duc d'Auerstaedt, grand chancelier de la Légion d'honneur, a ouvert la session annuelle de ses cours le lundi 16 janvier, à son siège central, rue Matignon, 19. Ces cours sont destinés à l'enseignement des infirmiers et des dames infirmières de la Société; ils seront continués tous les lundis, à trois heures, jusqu'au 20 mars. Les professeurs chargés de ces cours sont: MM. le Dr Cautru, lauréat de la Faculté de Médecine; le Dr Maurice Cazin, chef de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu, et M. Jean Roger, interne des hôpitaux. Des conférences seront faites les 16 et 23 février et le 16 mars par M. le Dr Félix Allard, licencié ès sciences physiques, et M. le Dr Maurice Cazin.

Les Ambulances urbaines à Bordeaux. — A Bordeaux, on marche de mieux en mieux; mais les ressources deviennent insuffisantes pour réaliser les progrès que l'on a en vue. Les ambulances et postes de secours ont donné, en huit ans, les premiers soins d'urgence à 40.746 blessés et 25.074 malades. En 1898, on a soigné 6.338 blessés et 3.526 malades, soit au total: 9.864 personnes secourues dans une seule année, et cela avec un budget de moins de 20.000 francs.

Le pari mutuel et les hospices pauvres. — M. Gustave Rivet a demandé à la Chambre des Députés, l'inscription, dans la loi de finances, d'une disposition nouvelle décidant que « chaque année une somme de 100.000 francs sera prélevée sur les fonds du pari mutuel pour être répartie, par le Ministre de l'Intérieur, en subvention aux hôpitaux et hospices publics les plus pauvres.

Hospice intercommunal de Bry. — Le Président de la République a reçu M. Thuillier, président, et les membres du bureau du Conseil général de la Seine, qui venaient le prier d'inaugurer l'hospice intercommunal de Bry. Cet établissement, dû, en partie, aux libéralités de Mme Favier, dont il porte le nom, est destiné à recevoir 150 vieillards des deux sexes, domiciliés dans le département de la Seine, moyennant un prix de pension de 600 fr. par an. Huit communes se sont déjà fait inscrire pour y placer leurs vieillards indigents.

Asiles d'aliénés de la Seine. — *Concours de l'Internat.* — *Anatomie:* Sillon de Rolando. Nerfs du cœur; structure de l'écorce cérébrale. — *Pathologie:* Urémie; tétanos; causes, signes et valeur diagnostique des hémorragies intestinales; signes, diagnostic et traitement des fractures du rocher; chlorose; plaies de l'intestin; angine diphtérique; indications et manuel opératoire de la trachéotomie. Ascite; anévrisme artériel des membres; colique hépatique, phlegmon diffus; causes, signes et diagnostic de l'insuffisance aortique; signes diagnostic et traitement des plaies de l'intestin: signes et complications de la scarlatine; corps étrangers de l'œsophage; causes, signes et diagnostic des endocardites aiguës non rhumatismales; rétention d'urine; péricardite avec épanchement; signes et diagnostic de l'occlusion intestinale; colique hépatique; plaies des artères; complications de la fièvre typhoïde et de sa convalescence; signes et diagnostic des anévrismes du creux poplité.

Conseil de surveillance de l'Assistance publique de Paris. — On vient de procéder au renouvellement partiel du Conseil de surveillance de l'Assistance publique dans les conditions fixées par la loi. Sont nommés membres de ce Conseil de surveillance: MM. Adolphe Chérioux, André Lefèvre, Henri Rousselle, Ranson, Faillet, représentant le Conseil municipal de Paris; M. le Dr Brun, représentant les chirurgiens des hôpitaux et hospices.

Un hôpital flottant à New-York. — Le journal médical anglais, *The Lancet*, a donné une intéressante description d'un navire-hôpital, entretenu à New-York par une des associations de charité de cette ville, l'Union de Saint-Jean (St-John's Guild). Ce bateau possède à l'arrière du pont inférieur deux salles contenant quinze hamacs et un lit. Sur ce même pont se trouvent plusieurs cabines où se donnent des bains, douches, tubs, etc..., à l'eau froide. Sur le pont supérieur, les femmes et les enfants restent à respirer l'air pur de la mer, si nécessaire

pour de pauvres êtres vivant toujours entassés dans cette grande ville de New-York, très froide l'hiver et très chaude l'été. Les tout jeunes enfants reçoivent du lait pasteurisé ou stérilisé, tandis que ceux plus âgés prennent au milieu du jour un solide repas composé de ragoût et de pain avec du lait comme boisson. Le personnel du bateau comprend : un directeur, un capitaine, un médecin, deux surveillantes et une vingtaine d'infirmières et d'aides. Ce navire fait six fois par semaine une tournée en mer, de 9 heures du matin à 5 h. 1/2 du soir, et porte pendant la belle saison, dans un seul voyage, jusqu'à 1.600 personnes lesquelles sont admises sur la présentation d'un certificat délivré par un médecin et valable pour un ou plusieurs jours, selon le cas. Disons enfin que, dans l'année 1896, on a ainsi promené en mer 16.934 femmes et 29.370 enfants, et, depuis l'année 1875 jusqu'aujourd'hui, environ 800.000 personnes. L'éloquence de ces chiffres est bien la meilleure preuve de l'utilité d'œuvres de ce genre.

GUERRE, MARINE & COLONIES

Service de Santé militaire. — M. CLAUDOT, médecin principal de 1re classe, directeur du Service de Santé du 4e corps, est nommé directeur du Service de Santé du gouvernement militaire de Lyon et du 14e corps. — M. GENTIL, médecin principal de 1re classe à l'état-major du gouvernement militaire de Paris, est nommé directeur du Service de Santé du 1er corps. — M. BLAISE, médecin principal de 1re cl. chef de l'hôpital militaire de Nancy, est nommé directeur du Service de Santé du 4e corps. — M. BENECH, médecin principal de 1re classe, médecin chef de l'École supérieure de guerre, est chargé du service médical de l'état-major du gouvernement militaire de Paris.

Service de Santé des colonies et pays de protectorat. — Nominations à l'emploi de médecin auxiliaire : M. VOILLOT.

MM. les médecins de première classe AUDIAT, du 3e régiment d'infanterie de marine et LEFÈVRE, du 7e régiment de l'arme à Rochefort, iront servir, le premier à l'infanterie de marine, au cap Saint-Jacques, le second à l'infanterie de marine, à Diégo-Suarez (emplois créés).

Sont promus dans le corps de Santé de la Marine : Médecin en chef, le médecin principal BARRET. Médecin principal, le médecin de 1re classe SIBAUD. Médecin de 1re classe, le médecin de 2e classe ESTRADE.

Service de Santé de la Marine. — Le médecin en chef DUCHATEAU est désigné pour remplir les fonctions de sous-directeur du Service de Santé à Toulon.

Réserve. — Nominations au grade de médecin de 1re classe : M. le Dr FRUITET, médecin de 1re classe de la Marine, démissionnaire. — Au grade de médecin de 2e classe : MM. les Drs FORTERRE et GARGAM, médecins de 2e classe de la Marine, démissionnaires.

Le Service médical anglais du corps expeditionnaire du Soudan. — On a signalé avec raison la bonne organisation du service médical de l'armée anglo-égyptienne, pendant la récente expédition du Soudan. Voici, d'après le *Scientific American*, comment il était composé et comment il fonctionnait. Un médecin était affecté à chaque bataillon d'infanterie ou de cavalerie, ou à chaque batterie d'artillerie ; dans chaque bataillon, 32 hommes exercés étaient désignés d'avance pour, en cas de besoin, donner les premiers soins aux blessés ou malades et assurer leur transport dans les hôpitaux volants qui suivaient les brigades ; chaque brigade disposait de 5 hôpitaux de ce genre avec médecin et 25 hommes pour chacun, sous les ordres d'un médecin principal. De ces hôpitaux volants, les blessés étaient transportés aussitôt que possible, à des embarcations amarrées dans le fleuve et pouvant recevoir 200 hommes. Deux installations pour la production et l'utilisation Rœntgen avaient été faites sur ces bateaux. Entre Khartoum et Atbara, il y avait huit lignes d'hôpitaux de communication de chacun 50 lits ; au camp d'Atbara on avait édifié un hôpital un peu plus confortable pour 250 hommes, qui recevaient les soins de 6 médecins. Enfin, l'hôpital d'Atbara était relié par des trains spéciaux à deux autres hôpitaux construits en aval, l'un à Abadéah, l'autre à une vingtaine de kilomètres de Berber. Chaque canonnière avait son médecin, et ni les instruments, ni les médicaments, toujours de première qualité, n'ont jamais fait défaut.

HYGIÈNE (ÉPIDÉMIES, etc.),

L'Hygiène à Nantes. — Nous recevons le premier numéro d'un nouveau journal de médecine, les *Archives provinciales de Médecine*, fondées par M. le Dr Marcel Baudouin (de Paris). Parmi les articles de cette importante publication, nous trouvons un remarquable travail de M. le Dr Leduc (de Nantes) sur l'*Hygiène à Nantes*, et les désiderata qu'elle présente. Nous engageons vivement nos autorités municipales à en prendre connaissance ; elles verront ce qu'elles ont encore à faire pour donner à notre ville le renom, fort apprécié, d'une cité tout à fait confortable, comme disent les Anglo-Saxons. (*Phare de la Loire*).

Empoisonnement par des viandes de conserve. — De Sens on écrit que cinq soldats de la garnison, empoisonnés par de la viande de conserve, ont été amenés à l'hôpital. Leur état serait très grave ; d'autres, moins malades, seraient entrés à l'infirmerie régimentaire.

Épidémie de fièvre typhoïde à Auch. — Une épidémie de fièvre typhoïde a de nouveau éclaté à Auch, au 9e régiment de chasseurs, occupant le quartier Espagne. On annonce d'Auch que plusieurs décès se seraient produits et qu'il y aurait actuellement à l'hôpital militaire une soixantaine de malades, dont la plupart seraient des jeunes soldats récemment incorporés. M. Mervand, chef du Service de Santé du 17e corps d'armée est venu à Auch pour faire une enquête. On avait d'abord dit qu'au 9e chasseurs il y avait eu peut-être du surmenage depuis l'arrivée des recrues ; que les conditions d'hygiène du quartier étaient défectueuses ; que les planchers des chambres sont des réceptacles à microbes ; que leur air est vicié notamment par les cuirs qu'on y dépose. Mais, après examen, la cause de l'épidémie est plutôt attribuée aux eaux de boisson qui, bien que filtrées, sont de mauvaise qualité. La situation du quartier Espagne sur le Gers, contaminé

par les immondices qu'il a reçus de la haute ville, à proximité de bonches d'égout et de deux ruisseaux vaseux, laisse beaucoup à désirer. Aussi est-il question de le faire évacuer momentanément et de faire camper les troupes soit aux environs de la ville, soit au camp de Lannemezan.

La Peste aux Indes Anglaises. — La mortalité de la semaine dernière à Bombay a été de 1.111 décès, en augmentation de 217 sur la semaine précédente. Il y a eu 220 décès causés par la peste, au lieu de 154.

Laboratoire de Chimie de la Ville de Paris. — Un concours pour l'admission à l'emploi de stagiaire au laboratoire de chimie aura lieu le 20 février 1899 à la Préfecture de police. Traitement annuel: 2.100 francs. Le registre d'inscription a été ouvert le 20 décembre 1898 et sera clos définitivement le 19 janvier 1899, à 4 heures.

DIVERS.

Crime et folie. — *Le Cerveau de Vacher.* — M. le Dr Toulouse, médecin en chef de l'asile de Villejuif, a confié l'examen morphologique de l'hémisphère gauche, le seul intact, du cerveau de Vacher, à M. le Dr Manouvrier, professeur à l'École d'anthropologie. L'autre hémisphère a été, ainsi que le cervelet et la moelle, découpé en fragments pour l'étude micrographique. M. Toulouse s'est réservé quelques-unes de ces pièces, qu'il compte examiner dans son laboratoire avec son interne, M. Marchand. D'autres ont été envoyés, pour le même examen, à divers anatomopathologistes : M. Klippel, médecin des hôpitaux, M. Philippe, chef de laboratoire de la clinique des maladies du système nerveux à la Salpêtrière, à M. Rabaud, chef du laboratoire de la clinique des maladies mentales à Sainte-Anne et enfin au Profr Lombroso, qui en avait fait la demande. M. le Dr Toulouse a suivi dans l'étude du cerveau de Vacher la même méthode qu'il avait employée pour l'étude médicopsychologique de M. Emile Zola : répartir le travail entre plusieurs spécialistes et faire contrôler les unes par les autres les diverses observations, afin de diminuer le plus possible la partie subjective des interprétations. Lorsque ces divers examens seront faits, un résultat d'ensemble sera communiqué à une société savante. En agissant ainsi, M. le Dr Toulouse a pensé que les experts, dont il a combattu les conclusions écrites, ne pourraient l'accuser d'émettre un avis uniquement personnel et par conséquent suspect.

Expérience d'audition comparée. — *Les chiens au téléphone.* — Une dame demanda qu'on approchât l'un des récepteurs téléphoniques de l'oreille de son chien et se mit à l'appeler par son nom, au bout de la ligne. Le résultat fut typique : l'animal reconnaissant la voix de sa maîtresse, commença par dresser les oreilles, puis aboya, sauta joyeusement sur l'appareil, pendant qu'à l'autre bout du fil la jeune femme tressaillait d'aise aux réponses de son toutou.

Récompenses. — M. le Dr Matignon, médecin de la légation de France à Pékin, a reçu, par la voie des Affaires étrangères, les remerciements officiels du Gouvernement belge, pour les soins donnés aux missionnaires belges de la Mongolie orientale, durant l'épidémie de peste bubonique de 1897.

Distinctions honorifiques. — MM. les Drs Bordas (de Paris), J. Susini (d'Aullène) et Rançon (médecin des colonies) sont nommés chevaliers du Mérite agricole. — Sont nommés : *Commandeur de la Légion d'honneur :* M. le Pr Milne Edwards, directeur du Muséum; *Chevalier :* M. Hanriot, professeur agrégé de la Faculté de Médecine de Paris ; *Officiers de l'Instruction publique,* MM. les Drs Danjou, délégué cantonal à Boulogne-sur-Seine; Hælling, conseiller municipal, délégué cantonal à Montrouge ; *Officiers d'Académie* : MM. les Drs Bergé, professeur à l'Association philotechnique de Paris ; Marty et Sébillotte, médecins de la Société amicale et de prévoyance de la Préfecture de police ; Gasne, chef de clinique à la Salpêtrière; Philippe, chef du laboratoire de la Salpêtrière.

Médailles. — Le Ministre de l'Intérieur a décerné une *médaille d'argent* à M. le Dr Trouillet (de Paris), en témoignage du dévouement dont il a fait preuve au cours de diverses épidémies. — Les récompenses suivantes ont été décernées pour actes de courage et de dévouement : *Médaille d'argent de 2e classe*, M. le Dr Bonnet (de Mézières). — *Mentions honorables*, M. le Dr de Ribier (de Saint-Mandé); M. Saucet, étudiant en médecine à Bordeaux.

Nouveaux journaux médicaux. — Un nouveau journal médical hebdomadaire vient de paraître sous le titre de *Gazette des maladies infantiles*. Il est dirigé par M. Barbier, médecin des hôpitaux, et M. Villemin, chirurgien des hôpitaux. — Signalons aussi une nouvelle publication allemande sur les maladies des yeux, dirigée par les Prs Kuhnt (de Kœnigsberg) et von Michel (de Würzburg), intitulée : *Zeitschrift für Augenheilkunde.*

La Médecine et les Beaux-Arts. — *Exposition des œuvres d'Eugène Boudin.* — Parmi les membres du comité de cette exposition, nous relevons les noms de MM. les Drs Abadie, ophthalmologiste; Brocq, médecin des hôpitaux.

Les Pharmaciens Jurés et l'Affaire. — Dans le prochain procès qui va s'engager pour l'affaire Dreyfus entre M. J. Reinach et Mme Henry, seront jurés : MM. Marie Malègue, pharmacien ; Jean Lague, pharmacien ; Georges Mosnier, pharmacien.

Mariage de Médecins. — On a célébré, samedi 14 janvier, le mariage du Dr Henry Silice, médecin-major de 1re classe au 101e régiment d'infanterie, à Laval, avec Mme Behmer, veuve du Dr Cerville, médecin-major au 12e dragons. Les témoins du marié étaient : le Dr Blaise, médecin des Hôpitaux, et M. Leblond, avocat ; ceux de la mariée : M. Gervaise d'Ablaincourt, député de Nancy, et le comte René de Gigault de Bellefont. M. le Dr Silice est un médecin distingué qui s'est montré très dévoué durant la campagne de Madagascar, d'où il est revenu atteint de fièvres graves et sa santé a été plusieurs fois en danger.

Les Médecins Persans à Paris. — Un des compagnons de route en Europe du fils du Schah de Perse est M. le docteur Khalil Kahn, l'une des sommités médicales de l'empire persan ; il est chargé de veiller sans cesse sur l'état de santé du jeune prince.

Attentat contre les Savants. — Un attentat a été commis contre le célèbre criminaliste Lombroso. Pendant la nuit, un coup de feu a été tiré sur une fenêtre de sa villa à Turin. La balle a été trouvée dans la chambre où, heureusement, il n'y avait personne.

Monument du Dr Lefèvre à Brest. — Ces jours-ci a eu lieu à l'amphithéâtre de l'École de Médecine navale, à l'hôpital maritime de Brest, l'inauguration du buste en bronze du Dr Amédée Lefèvre. Le défunt, à la suite de nombreuses recherches, a réussi à prémunir le personnel de notre flotte contre le danger de la céruse résultant de la consommation courante de boîtes de conserves ou de la manipulation de cette substance toxique. Né à Paris en 1798, Amédée Lefèvre fut nommé en 1859 directeur du Service de Santé à l'École de Brest. Au cours du discours qu'il a prononcé lors de la cérémonie, M. le Dr Auffret, directeur du Service de Santé du port de Brest, a retracé, en termes élogieux, le rôle du Dr Lefèvre. Dans une belle péroraison, M. le Dr Auffret a terminé en disant qu'il n'hésite pas, malgré la modestie qui faisait le fond de l'excellente nature de Lefèvre, à lui prêter le mot du poète latin : *Exegi monumentum!* Le buste d'Amédée Lefèvre va être placé vis-à-vis de celui du chirurgien Fouillay, œuvre de Pradier.

Le Centenaire de l'Académie de Saint-Pétersbourg. — M. d'Arsonval a donné lecture à l'Académie des Sciences du discours qu'il a prononcé à la cérémonie du centenaire de l'Académie militaire de Médecine de Saint-Pétersbourg, où il a été délégué en qualité de représentant de l'Académie des Sciences de Paris et du Collège de France.

Ecole française d'Homœopathie. — *Programme des cours*, 2e année: jeudi 26 janvier, Dr Léon Simon: *Grippe;* samedi 28 janvier, Dr Cartier : *Affections des veines;* jeudi 2 février, Dr Léon Simon: *Fièvre typhoïde;* samedi 4 février, Dr Cartier : *Dyspepsie et Gastralgie;* jeudi 9 février, Dr Love : *Affections du larynx;* samedi 11 février, Dr M. Jousset : *Pneumonie et Bronchopneumonie;* jeudi 16 février, Dr Love: *Diarrhée des enfants, dysenterie;* samedi 18 février, Dr M. Jousset: *Pleurésie et asthme;* jeudi 23 févier, Dr Love: *Affections chroniques des os et des articulations;* samedi 25 février, Dr M. Jousset: *Hémoptysies; névralgies sus-orbitaires;* jeudi 2 mars, Dr Tessier: *Affections de la peau;* jeudi 9 mars, M. Écalle : *Pharmacologie.* — Ces cours, publics et gratuits, ont lieu à la mairie du VIe arrondissement, place Saint-Sulpice, les jeudis et samedis soir à 9 heures.

Variétés & Anecdotes.

Les Concours en Médecine.

Dans la *Vie et Opinions de F. T. Graindorge*, H. Taine a dit ce qu'il pensait des fameux Concours que l'Europe nous envie. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que l'exemple choisi par le célèbre écrivain est précisément tiré du monde médical, remarquable entre tous par ses multiples concours, tout comme en Chine!

J'ai retrouvé cette année un vieux camarade, le docteur N..., ancien interne, lauréat, auteur de plusieurs manuels, agrégé, chirurgien des hôpitaux, etc. Ce pauvre homme concourt depuis trente ans pour une chaire de la Faculté. Depuis dix ans, comme il est méthodique, il a tenu registre de ses visites auprès des juges et de leurs aboutissants; il en a fait trois mille sept cent vingt-cinq. En outre, depuis son internat, il compose, apprend, récite et repasse une quantité de petits cahiers munis de notes, tirets, accolades, et signes mnémotechniques; comme l'épreuve consiste en une leçon faite après quelques heures de préparation, en argumentations faites à brûle-pourpoint, etc., il faut avoir toujours en tête la plus grande masse de faits et de formules possible sur chaque petit district du domaine immense qu'embrassent les sciences médicales et naturelles. A cause de cela, les candidats découpent la matière d'avance en compartiments, la serrent de petits résumés compacts et s'en bourrent; cela fait comme un amas de pierres indigestes qu'ils entassent dans leur intelligence, et qui les inquiète en les alourdissant, parce qu'en vertu de son poids il tend sans cesse à s'échapper par tous les trous de la mémoire. A ce métier, mon ami a gagné tous les grades; maintenant il aspire au dernier et l'obtiendra, si l'apoplexie ne le jette pas sur le carreau, comme un cheval de meule qu'il est.

. . . .

Les deux moyens de parvenir, le *concours* et la *réclame*, aboutissent à des effets du même genre. Ils surmènent, étriquent, surexcitent et gâtent l'homme. Le concours fait des éreintés et des bêtes de somme, la réclame fait des charlatans et des intrigants!

Alors, quoi choisir? Simplement la VALEUR PERSONNELLE. Mais c'est plus difficile qu'on ne pense de savoir *diagnostiquer les Hommes!*

MÉDECINE ET POLITIQUE

Les Médecins électeurs sénatoriaux.

Les Délégués sénatoriaux de la Seine.

A l'élection des trente délégués et des huit suppléants désignés par le Conseil municipal de Paris pour prendre part, le 12 février prochain, à l'élection d'un sénateur en remplacement de M. Brun, sénateur inamovible, dont le siège a été attribué au département de la Seine, le nombre des votants a été de 46. — Ont, entre autres, obtenu : MM. Georges Masson, éditeur médical, et le Dr Roux, 42 voix; M. le Pr Brouardel, 41 voix; M. le Pr Pinard, M. le Pr Terrier, 40 voix; M. le Dr Richelot, 39 voix.

Médecins conseillers généraux.

M. le Dr Patey, de Fontaine-Française, est élu conseiller général de la Côte-d'Or.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

MASSON & Cie, 120, Boulevard Saint-Germain. — Paris.

LICHTWITZ. — I. **De l'extirpation rapide des Pseudo-Polypes naso-pharyngiens. II. Un cas de prolapsus double du Ventricule de Morgani guéri par l'ablation. III. Un cas de sarcome pédiculé de la langue, ablation avec l'anse électro-thermique. Guérison. IV. L'Orthoforme dans la rhinite vaso-motrice (hydrorrhée nasale, fièvre des foins).** — Broch. in-8° de 16 pages avec 2 photo-gravures dans le texte. Paris 1898.

MAURIN (G.) Imprimeur, 71, rue de Rennes. — Paris.

FUSTER (L.). — **Dans les Universités.** — (Extrait de la *Tribune Médicale*). Broch. petit in-8° de 14 pages. Paris, 1898.

MORITZ PERLES, Seilergasse, 4. — Wien.

HIRSCHKRON (Johann). — **Zur Behandlung des Ekzemas** (Extrait du *Wiener Medicinischen Wochenschrift*, n° 19, 1898). — Fasc. in-8° de 4 pages. Wien, 1898.

SCHEIER (Max), Amt VI, 4.307. — Berlin S. W.

SCHEIER (Max). — **Die Anwendung der X Strahlen für die Physiologie der Stimme und Sprache.** — Broch. in-8° de 4 pages. Berlin, 1898.

Zur Anwendung der Rœntgenstrahlen für die Physiologie des Gesanges. — Broch. in-8° de 8 pages. Berlin, 1898.

Ueber die Sondirung der Stirnhœhle. — Broch. in-8° de 8 pages, avec 2 fig. dans le texte. Berlin, 1898.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

PARIS. — 93, BOULEVARD ST-GERMAIN, 93. — PARIS

Postes Médicaux vacants.

1° Commune d'Etrepilly (Seine-et-Marne). Poste médical à prendre. La commune pourrait donner une subvention de 800 francs, pendant deux ans.

2° On demande le plus tôt possible un médecin pour la commune de Voulaines (Côte-d'Or). La municipalité allouerait, par an, 800 francs.

3° Poste médical à céder. La maison se trouve à cinq minutes de la Gare (Ligne de Tours au Mans). On désirerait céder le bail de trois ans.

4° Poste de sage-femme à céder, à Athis-Mons (Seine-et-Oise), commune de 2,400 habitants.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, Boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Paris. — Imp. de l'A. B. C., 191, Faubourg Poissonnière.
J. TINTURIER, Directeur.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Revue de Médecine, Chirurgie, et Obstétriques

Directeur-Rédacteur en chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Nécessité urgente des Hôpitaux de Prompts Secours à Paris: par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Distinctions honorifiques de 1899· Le bureau de la Société de Médecine publique et d'Hygiène professionnelle de Paris: Société de Chirurgie de Paris: Hygiène et recherches scientifiques: La Société de Pédiatrie de Paris; La medecine a l'étranger: La médecine à la Sorbonne: La première réunion des Anatomistes latins. — La Médecine aux Chandelles : Odéon. — Nécrologie : M. le Pr Auguste Socin (de Bâle); M. le Dr Guido Weiss (de Francfort). — Petites informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée. — Sociétés savantes.—Guerre, Marine et Colonies.—Hygiène (épidémies. etc.) —Divers. — Variétés et Anecdotes : Chronique de l'Exposition universelle de 1900. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations : Portraits de M. le Pr Milne-Edwards (de Paris): de M. le Pr Landouzy (de Paris); de M. le Dr Reclus de Paris).

BULLETIN

Nécessité urgente des Hôpitaux de Prompts Secours à Paris.

Depuis cinq années nous luttons, en vain du reste, pour obtenir la création à Paris d'*Hôpitaux de Prompts Secours*. Jusqu'à présent, le Conseil municipal de Paris, — et même la Commission extra municipale des Ambulances urbaines —, n'a admis, sans d'ailleurs l'avoir le moins du monde réalisé, que l'idée d'une expérience à faire à l'Hôpital Saint-Louis pour un *Service chirurgical de prompts secours*. Ce n'est pas suffisant, comme le prouve l'article ci-dessous, paru dans le *Journal*, et signé Alexandre Hepp.

Il y a quelques jours, on transportait à l'Hôtel-Dieu, une pauvre fille, sur laquelle son amant venait de tirer, par amour. Pantelante, la femme fut voiturée à l'hôpital et expira le lendemain. *Mais elle aurait pu être sauvée*, paraît-il. Si, au lieu d'attendre l'arrivée du médecin de service, on l'avait opérée dès son entrée dans la salle, toutes les chances étaient réunies. Et, *c'est un autre médecin qui l'affirme*, avec une conviction qui ne manquera pas d'impressionner. Pourquoi cette remise au lendemain, dans un hôpital où l'on doit savoir le prix des minutes; ce que vaut le lien qui nous rattache à l'existence; ce que pèse un souffle? Quelle est la chose qui peut en France être plus forte que l'instinct du devoir? Ne cherchons point : là aussi il y a un règlement. Il est interdit aux internes, qui pourtant ne sont pas précisément des apprentis, de pratiquer une opération avant que leur chef ait prononcé. Si de longues heures séparent la venue de ce cher maître du moment urgent, si le cher maître vient en retard, ou même ne vient pas, tant pis; le règlement est satisfait : il n'y a là, gisant, à tout prendre, qu'un être humain. Admirons ces beautés de protocole, appliquées à la misère, à la douleur. Le budget des œuvres d'assistance est énorme, s'il paraît lamentablement petit quand on le compare à celui des canons ; mais, avant tout, il s'agit de souffrir et de mourir administrativement. On jette des millions; nous sommes très fiers de nos bâtiments de charité, de notre science et de nos dévouements; mais un détail de forme et de bureaux suffit à tout stériliser, et il n'est peut-être pas d'exemple d'un peuple qui allie d'une si curieuse manière le goût des révolutions au respect des routines. En réalité, celle-là est par trop meurtrière. *On ne rencontra jamais rien non plus d'aussi parfaitement absurde.* Et cette prescription officielle, qui remet tranquillement au lendemain le péril immédiat, qui suppose la mort assez déférente envers la Faculté pour attendre, qui *en plein hôpital contient une véritable négation de l'hôpital*, veut être abolie au plus vite. Raison de plus sans doute pour que nul (1) ne s'avise d'y toucher; hélas combien faudra-t-il de protestations encore et de victimes?

Comme on le voit, la Vérité est en marche; puisque, sortie de la Presse médicale, elle a enfin gagné, après des années de combat, grâce à l'accident d'Ollivier (opéré et guéri à Bichat par l'interne du service, M. Gosset), les feuilles quotidiennes les plus réfractaires et les plus légères....

(1) Cette réflexion montre que A. Hepp n'est guère mieux renseigné que les Conseillers municipaux de Paris.

A. Hepp se demande pourquoi on n'a pas opéré. dans le cas qu'il cite, et accuse le règlement. Il se trompe: *Le coupable. ce n'est pas le Règlement;* mais bien ceux qui sont chargés de l'appliquer (n'insistons pas. dans un journal de médecine en particulier), et surtout leurs coutumes, leurs mœurs, et leur parti pris de ne pas vouloir accepter les idées qui ne sortent pas de la maison du coin du Quai! Si l'auteur du projet de la réorganisation des Services de prompts secours de la Ville de Paris avait été chirurgien des Hôpitaux (ce qui n'était guère supposable!). ou seulement un fonctionnaire de l'Administration, voire même un dignitaire de la Légion d'honneur (ce qui aurait été encore plus extraordinaire!). on se serait mis à l'œuvre. Mais ce n'était qu'un pauvre homme, un journaliste, un Intellectuel! Ne vous étonnez donc pas du succès qu'il a eu!

On en meurt, dans les Hôpitaux et ailleurs; mais qu'importe? Il n'y a toujours pas, en attendant, de *Chirurgien de Prompts Secours*! Et, c'est là le seul point qui, dans notre milieu, soit susceptible d'intéresser!

Marcel Baudouin.

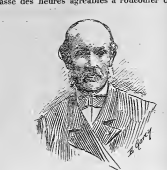
GRANDES ACTUALITÉS

LES DISTINCTIONS HONORIFIQUES DE 1899.

La Légion d'honneur au Muséum d'Histoire naturelle et à la Faculté de Médecine de Paris.

Nous avons annoncé que le Ministre de l'Instruction publique a fait la semaine dernière un certain nombre de nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur. Parmi celles-ci, nous revenons à dessein sur la promotion, au titre de *Commandeur*, de M. le Dr Milne-Edwards, Directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, professeur de zoologie au même établissement, membre de l'Académie des Sciences.

Tout le monde connaît cette éminente personnalité, qui a la charge de l'un des plus intéressants et des plus populaires établissements scientifiques de Paris. Le Muséum, situé en plein quartier Latin, est bien connu de tous les médecins et de tous les étudiants, qui y ont souvent passé des heures agréables à roucouler d'autres



M. le Pr MILNE-EDWARDS (Muséum d'Histoire naturelle de Paris), *Commandeur de la Légion d'honneur.*

choses que leurs conférences d'externat ou leurs manuels d'examens.

Pour Milne-Edwards, c'est la récompense de travaux considérables, d'un effort continu pour donner aux sciences naturelles françaises un des premiers rangs dans le monde. Fils et petit-fils de savants éminents, M. Milne-Edwards a marché dans la voie tracée par ses pères, développant leurs découvertes. Personnellement, il s'est attaché à l'étude des quadrupèdes, de leur acclimatation, etc. Dans cette branche de la Biologie, il s'est acquis un juste renom.

M. le Dr Henriot, qui a été nommé *Chevalier de la Légion d'honneur*, est professeur agrégé à la Faculté de médecine. Chef du Laboratoire des Travaux pratiques de Chimie, il n'est pas un médecin praticien. Il est agrégé des « sciences physiques et chimiques, médicales ». Bien qu'il n'ait pas encore de chaire, il est appelé à remplacer un jour, et à suppléer en attendant M. le Pr Gautier.

Sont nommés aussi Chevaliers de la Légion d'honneur, sur la proposition de M. Delcassé, Ministre des affaires étrangères: *au titre étranger:* M. Goldschmidt, sujet allemand, docteur en médecine; Dr Tcherning, sujet danois, directeur adjoint du laboratoire d'Ophtalmologie de la Sorbonne.

LE BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PUBLIQUE ET D'HYGIÈNE PROFESSIONNELLE DE PARIS

Elections pour 1899.

La Société de Médecine publique et d'Hygiène professionnelle de Paris a procédé récemment à l'élection de son Bureau pour 1899.

Nous sommes heureux d'annoncer que le *Président* est cette année M. le Dr Landouzy, médecin des hôpitaux, professeur de thérapeutique à la Faculté de Médecine. Les *Vice-présidents* sont MM. Bellonet, Laveran, Letulle, et E. Philbert. Est élu *Secrétaire général honoraire :* M. le Dr Napias, Directeur général de l'Assistance publique, qui, en raison de cette nomination, a dû résilier des fonctions qu'il avait



M. le Pr LANDOUZY (Faculté de Médecine), *Président de la Société d'Hygiène pour 1899.*

brillamment occupées pendant de longues années. Le *Trésorier* est M. Galante, le très sympathique fabricant d'instruments de chirurgie. *Archiviste:* M. Faivre. *Secrétaires:* MM. Darras, Deschamps, Martha et Garnier. *Secrétaire général :* M. Martin; *Secrétaires généraux adjoints :* MM. L. Martin et Launay. — Comme on le sait, les séances de cette importante Société, qui renferme dans son sein beaucoup d'ingénieurs et d'architectes, sont toujours très suivies.

SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE DE PARIS

Séance solennelle de 1899.

La Société de Chirurgie a tenu sa séance annuelle le mercredi 25 janvier à 4 heures.

Ordre du jour: Discours de M. le Pr Paul Berger, *Président.* — Compte rendu des travaux de la



M. le Dr Paul RECLUS, chirurgien des Hôpitaux, *Secrétaire général de la Société de Chirurgie de Paris* (1).

Société pendant l'année 1898 par M. Paul Reynier, *secrétaire annuel.* — *Éloge de René Marjolin*, par M. Paul Reclus, *secrétaire général.* — Proclamation des Prix décernés par la Société.

Prix Duval. — M. le Dr Vanverts.

2e *Prix Laborie.* — MM. les Drs Wiart et Courtillier.

Prix Ricord. — Le prix n'a pas été décerné; mais un encouragement de 600 francs a été accordé à M. le Dr Marcel Baudouin pour son livre: *Les Opérations nouvelles sur les voies biliaires*, Paris, Inst. de Bibl., 1898.

HYGIÈNE ET RECHERCHES SCIENTIFIQUES

Précautions à prendre pour la Santé publique dans les Laboratoires de Bactériologie.

On se souvient du Bulletin (2) que nous avons consacré ici même aux dangers que pouvaient faire courir à la santé publique certains travaux des Laboratoires de Bactériologie. Nous avions pris soin d'en arrondir les angles autant que pos-

(1) Cliché d'après le *Progrès médical.*
(2) Voir *Gazette médicale de Paris*, 1898.

sible. Aussi cet appel a-t-il été entendu en haut lieu.

M. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, vient, à ce propos, d'adresser aux doyens des Facultés de Médecine et des Sciences et au directeur de l'École de Pharmacie une circulaire renfermant les nouvelles instructions relatives aux précautions qui doivent être prises désormais pour préserver les étudiants et le public de tout accident dans les laboratoires de bactériologie. Ces instructions ont été arrêtées à la suite de quelques accidents individuels, et pour en prévenir le retour.

Les Chefs de Laboratoire doivent être informés de leur responsabilité et avertis « qu'il leur sera personnellement demandé compte de tout accident survenant dans leurs laboratoires ». Ils doivent donc recruter avec le plus grand soin leur personnel, se renseigner sur toutes les recherches poursuivies autour d'eux, ne laisser entreprendre les travaux dangereux que par ceux de leurs auxiliaires qu'une instruction technique rend aptes à ces travaux. Enfin, « ils n'autoriseront la sortie des cultures hors des laboratoires qu'après s'être assurés de leur destination ». — Suivent de minutieuses instructions sur l'aménagement du laboratoire (tables en lave émaillée ou en ardoise; sol carrelé ou bitumé, etc.), sur son entretien, sur la tenue des élèves: blouse de rigueur, qui sera rigoureusement désinfectée par le passage à l'étuve avant d'être livrée au blanchissage. Les élèves seront avertis qu'il est dangereux de fumer dans un laboratoire bactériologique, que cette pratique peut occasionner des contaminations microbiennes: la cigarette ou le cigare, déposés sur les tables de travail, peuvent se souiller de germes qui se trouvent ainsi facilement portés à la bouche. Dans les expériences faites sur les maladies dangereuses et de courte durée (peste, morve, etc.), il est recommandé de placer l'animal inoculé non dans une cage, mais dans un bocal, et de l'y laisser jusqu'à sa mort. Le bocal devra être ensuite stérilisé, et le cadavre de l'animal détruit par incinération dans un four spécial, ou bien, pour les petits animaux, par l'immersion dans l'acide sulfurique ou l'ébullition prolongée. Les animaux, de plus, seront toujours portés au four crématoire, ou au vase d'immersion dans une caisse bien close.

MM. les doyens et directeurs sont invités par le vice-recteur à veiller personnellement à ce que les nouvelles instructions soient rigoureusement observées. Nous les engageons fortement, s'ils veulent éviter bien des ennuis, à se conformer aux instructions données.

LA SOCIÉTÉ DE PÉDIATRIE DE PARIS.

Un journal annonçait récemment que la *Pédiatrie* ne tarderait pas à avoir une existence propre, c'est-à-dire une Société. Celle-ci vient, en effet, de se constituer et de voter des statuts. Elle est prête à fonctionner. Les réunions se tiendront tous les mois, le mardi, à 5 heures du soir, à l'Hôpital des Enfants Malades. La prochaine réunion aura lieu le 14 février, à 5 heures, à l'Hôpital des Enfants Malades. L'ordre du jour est le suivant: 1° Constitution de la Société; 2° Nomination du Bureau: 3° Communications diverses.

LA MÉDECINE A L'ÉTRANGER.

Les troubles à la Faculté de Médecine de Liège.

Une grève universitaire vient d'éclater à Liège. Les étudiants de la Faculté de Médecine, écrasés de cours et astreints à suivre de nombreuses cliniques, avec un programme de doctorat absolument surchargé, protestent contre le surmenage qui leur est imposé. Récemment un des leurs, excellent travailleur, concourant pour la bourse, auteur d'une thèse remarquable, ne put être admis à l'examen faute d'avoir le nombre de présences exigé. Et 80 étudiants sur 90 inscrits ont été menacés, par lettres aux parents, de mesures de rigueur s'ils ne suivaient pas plus strictement les cours. De là l'irritation. Ce mouvement universitaire est très curieux. Ce n'est pas à Paris qu'on pourrait mener ainsi les étudiants aux cours!

M. le recteur Masius, en ouvrant sa clinique, a été reçu par des sifflets et a dû se retirer sous un véritable charivari. Par contre M. le Pr de Winiwarter, qui avait appuyé les réclamations des étudiants a été salué à son cours de longs applaudissements. L'autorité universitaire sévira sans nul doute, tant contre ces excès d'honneur que contre ces indignités. En attendant, les étudiants ont voté la grève de la Clinique et ont demandé par lettre de protestation à faire entendre leurs doléances.

LA MÉDECINE A LA SORBONNE.

La Conférence du Pr Lannelongue aux Étudiants de l'Université.

M. le Dr Lannelongue, membre de l'Institut, chirurgien des hôpitaux, professeur à la Faculté de médecine, était chargé de faire la seconde des Conférences, instituées à la Sorbonne, cet hiver,

pour les étudiants. Il a pris pour sujet : « Les progrès de la clinique au dix-neuvième siècle. » C'est dans l'amphithéâtre Richelieu, rempli jusqu'aux derniers gradins d'étudiants et devant de nombreux professeurs, que ce praticien a parlé, durant une heure, des progrès d'une science qu'il a contribué lui-même à faire avancer.

« Trois événements mémorables, a-t-il dit, entrant sans autre exorde dans son sujet, ont communiqué à la chirurgie de notre temps une impulsion si forte qu'elle a dû subir un renouvellement. » C'est la *découverte de l'anesthésie*, de *l'antisepsie* et des *rayons X*. Ces découvertes n'ont pas eu lieu simultanément. Toutefois elles se sont complétées si bien, et leur association a engagé si avant dans les voies nouvelles l'esprit chirurgical d'une époque, que tout a été changé de la veille au lendemain et d'un commun accord la « révolution s'est faite méthodiquement : elle a été intellectuelle dans ses conceptions, mais rationnelle et d'un déterminisme rigoureux dans son but et dans ses moyens. »

M. le Pr Lannelongue nous paraît avoir commis deux oublis, assez considérables. Il n'a pas en effet parlé de deux découvertes modernes très importantes : l'*Hémostase* et l'*Intervention rapide ou Assistance chirurgicale instantanée !*

LA PREMIÈRE RÉUNION DES ANATOMISTES LATINS.

On sait qu'il existe en Angleterre et en Allemagne des Sociétés d'Anatomie pure. En France, la Société qui porte ce nom est presque exclusivement composée d'internes des Hôpitaux de Paris et s'occupe surtout d'*Anatomie pathologique*. Les véritables anatomistes français étaient donc isolés, pour leur plus grand dommage et pour celui de la Science internationale. Un groupe de professeurs des Facultés de Médecine de province a pris l'initiative de les réunir et d'en faire le noyau d'une Association latine. L'Association des Anatomistes latins vient de tenir son premier Congrès à Paris, les 5 et 6 janvier, au Collège de France, et à la Faculté de Médecine, sous la *Présidence* de M. le professeur BALBIANI, du Collège de France, le doyen des embryologistes de notre pays. MM. Mathias DUVAL, professeur d'histologie à la Faculté de Médecine de Paris RENAUT, professeur d'histologie à la Faculté de Lyon ; ROMISTI, professeur d'anatomie à Pise (Italie), l'ont assisté comme *vice-présidents* ; M. le professeur NICOLAS (de Nancy), comme *secrétaire perpétuel*, etc. Les professeurs RANVIER, du Collège de France, et Van BAMBEKE, de Gand, ont été nommés, par acclamation, présidents d'honneur. Citons la présence de plusieurs savants étrangers : MM. Van Bambeke et Van der Stricht (Gand) ; Van Gehuchten (Louvain) ; Romisti (Pise) ; Mitrophanow (Varsovie), etc.

Deux longues séances ont été consacrées aux communications, une aux démonstrations. Dans les vastes salles des travaux pratiques d'histologie de la Faculté de Médecine, une centaine de microscopes étaient occupés par les congressistes, sans compter d'assez nombreuses pièces microscopiques. La prochaine réunion coïncidera avec celle de la section anatomique du *Congrès international des Sciences médicales* à Paris, en 1900 ; la suivante se tiendra très probablement en province.

La Médecine aux Chandelles

ODÉON.

A l'occasion de l'anniversaire de Molière, nos théâtres subventionnés ont repris le 15 janvier le *Malade imaginaire*, la pièce la plus médicale de l'illustre auteur dramatique. L'Odéon s'est particulièrement distingué à cette occasion. Il a remis à la scène la cérémonie complète et typique, qui termine cette classique comédie, et que d'ordinaire l'on supprime.

Le *Divertissement* a été monté avec un véritable luxe de danseuses et de chanteurs par Ginisty ; mais plusieurs fautes de goût sont venues déparer cet essai fort louable. C'est ainsi que l'immense seringue, suspendue en guise de lanterne électrique au-dessus de la tête du *Præses*, a été d'un effet déplorable ; d'autre part, certains interprètes ont été au-dessous de la moyenne, en particulier le jeune Diafoirus. Par contre, il faut louer Darras et Coste, le malade et le médecin. — Heureusement que l'orchestre Colonne couvrait les récitatifs de ses notes harmonieuses et sonores !

M. ELL.

NÉCROLOGIE

M. le Pr AUGUSTE SOCIN (de Bâle).

Nous apprenons avec stupéfaction le décès, le 22 janvier 1899, du Pr Auguste SOCIN (de Bâle), le chirurgien suisse bien connu. Il était professeur de chirurgie à la Faculté de médecine de l'Université. Nous adressons à son fils, M. le Dr Charles Socin, nos plus dévonés compliments de condoléances. Il succombe à l'âge de soixante-deux ans.

Né à Vevey le 21 février 1837, il fit ses études scientifiques à Bâle, à Wurzbourg, à Prague et à Vienne ; il vint ensuite à Paris et à Londres. Dès 1857, il obtenait ses grades universitaires à Wurzbourg : en 1861 il s'établit à Bâle et fut d'abord professeur extraordinaire, ensuite en 1864 professeur ordinaire de chirurgie. Au début, il s'occupa surtout de chirurgie militaire. Depuis il a étudié les maladies de la prostate; mais il a pris aussi une part active à la discussion de l'infection des plaies et à l'étude des phénomènes morbides accompagnant les traumatismes. En 1883, il eut l'honneur d'être appelé à Wurzbourg pour occuper une chaire vacante : mais il revint ensuite à Bâle.

On doit au Pr Socin les ouvrages suivants : *Chirurgische und Pathologisch. Anatom. Beitr. z. Kriegheilkunde* (1872). — *Krankheiten der Prostata* (1875). — *Zur Magen-Chirurgie* (1884). Avec Dor, dès 1853, il avait traduit en *français* le *Traité pratique des maladies des organes sexuels* de Scanzoni (Paris, Baillière). Il faudrait y ajouter les comptes rendus de son service d'hôpital qu'il a publiés régulièrement depuis 1870. Le premier volume a paru en 1889 et va de 1870 à cette époque : il a pour titre : *Jahresbeirchte über die chirurgische Abtheilung des Spitels zu Basel den Jahren* 1870-88 ; l'année 1897 paraissait quelques jours seulement avant sa mort. Citons encore un grand nombre d'articles de journaux et de communications aux sociétés savantes. Socin venait parfois assister au *Congrès français de Chirurgie* et en 1898 il était encore parmi nous.

Grand chasseur, comme beaucoup de chirurgiens de talent, c'était un maître opérateur que nous avons pu voir à l'œuvre, à Bâle, dans son milieu. Dès 1889, il n'hésitait pas devant les interventions les plus osées, et dès 1877 il faisait la cure radicale des hernies. Ces deux seules remarques en disent long ; elles indiquent quel rôle il a joué dans la chirurgie de l'École allemande. M. B.

M. le Dr GUIDO WEISS (de Francfort).

On annonce de Francfort la mort, à un âge très avancé, de M. le Dr Guido Weiss (de Francfort), écrivain politique démocrate, qui fut, avec Jacoby, Simon de Trèves et quelques autres, un des coryphées du petit parti républicain bourgeois qui survécut en Allemagne à l'avortement du mouvement de 1848. Il était né en Silésie en 1822 et *avait étudié la médecine* La révolution de 1848 en fit un journaliste. Il dirigea successivement la *Réforme*, l'*Avenir*, qui fut supprimé en 1870 pour avoir protesté contre la guerre avec la France, et, enfin, la *Balance*, dans laquelle il écrivit, jusqu'en 1879, des articles de philosophie politique fort remarqués. Bien que les idées démocratiques de Guido Weiss devinssent en quelque sorte de plus en plus radicales, il n'aboutit pas au socialisme, comme ce fut le cas de quelques-uns de ses amis, notamment de Jacoby. Il mourut tel qu'il avait vécu « républicain bourgeois », resté presque seul de son espèce en Allemagne, témoin vénérable d'un âge héroïque qui appartient désormais à l'histoire.

M. le Dr Lisle, médecin à Paris, décédé à l'âge de 42 ans Ses obsèques ont été célébrées à Saint-Roch, à Paris. — M. le Dr Palisse, de Sainte-Foye-de-Belvès (Dordogne). — M. le Dr Lapeyronie, de Bordeaux (Gironde). — M. le Dr Mougins, de Roquefort de la Lamberte (Alpes-Maritimes). — M. le Dr Claisse (de Pérenchies). — M. le Dr Lardieu, chirurgien de l'hôpital français de Constantinople. — M. le Dr du Pasquier, ancien interne des hôpitaux. — M. le Dr Desleau (de Champignelles). — M. le Dr Gilles Savornin (de Marseille). — M. le Dr Guillevick (Boissey-le-Châtel). — M. le Dr Humbert (de Paris). — M. le Dr Josephson (de Paris). — M. le Dr O. Petitjean (de Billancourt). — M. le Dr Gluge, professeur d'anatomie à la Faculté de médecine de Bruxelles. — M. le Dr Lazare Sée, décédé en son domicile, villa Molitor, n° 9, à Paris, dans sa soixante-quinzième année. L'inhumation a eu lieu au cimetière du Montparnasse. — M. le Dr G. Vlacovich, professeur d'anatomie à la Faculté de médecine de Padoue. — M. le Dr Mourson, médecin principal de la marine, en retraite, décédé à Toulon (Var), à l'âge de 52 ans. — M. le Dr Guillaume-Emile Mercier, docteur en médecine, préparateur de physique à la Faculté de médecine de Paris, décédé à Laborderie-de-Rouffignac, à l'âge de 36 ans.

Petites Informations

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris. — M. le Professeur Landouzy, de retour de mission, recommencera son cours de thérapeutique le lundi 23 janvier, à 3 heures (grand amphithéâtre de l'École pratique).

Université de Lyon. — *Prix biennaux Etienne Falcouz.* — Les quatre prix biennaux « Etienne Falcouz », de la valeur de 1,000 francs chacun, fondés par décret du 15 mars 1897, au moyen d'une rente annuelle de 4,000 francs servie à l'Université par M. Augustin Falcouz, sont destinés à récompenser le meilleur mémoire sur une question d'actualité mise au concours par le Conseil de l'Université de Lyon, dans chaque ordre d'études intéressant une des Facultés de l'Université : Droit, Médecine, Sciences, Lettres.

Sujets proposés pour le concours de 1900. Faculté de Médecine. — « De l'ostéomalacie et des déformations lentes du squelette qui peuvent se produire à partir de la puberté (en dehors des fractures et des luxations). Nature de ces diverses affections. Altérations du tissu osseux qui diminuent sa consistance et augmentent sa flexibilité. » Conditions du concours. Pour être admis à concourir, il faut être de nationalité française et avoir moins de trente ans au 1er mai 1900. Les travaux présentés devront parvenir, francs de port, au Secrétariat de l'Université (Faculté de Médecine) avant le 1er mai 1900, dernier délai. Les mémoires envoyés pourront être imprimés ou manuscrits. Les imprimés ne seront reçus que s'ils ont été publiés postérieurement au 1er mai 1899.

École de Médecine d'Alger. — Un concours s'ouvrira le 10 novembre 1899, pour l'emploi de chef des travaux de physique et de Chimie.

Enseignement médical libre. — M. le Dr Dubuisson, médecin en chef à l'asile Sainte-Anne, expert près le tribunal, a repris son cours de médecine légale, le samedi 21 janvier, à 5 heures du soir, dans l'amphithéâtre n° 4 de la Faculté de Droit. Il a parlé de *la Folie devant les tribunaux*.

Enseignement clinique libre. — Le Dr Frenkel, de Heinden (Suisse), fera le dimanche 29 janvier, à 7 heures, rue Boileau, 12, une conférence publique sur le *Traitement de l'Ataxie locomotrice par la rééducation des mouvements*. — Il présentera les appareils dont il se sert et fera la démonstration des installations spéciales qu'il a fait exécuter pour la pratique de sa méthode.

Conférence d'Externat. — MM. Alexandre, Hugier, Laudry, Lortat-Jacob, Muchotte, internes des hôpitaux, commenceront une conférence d'externat le samedi 4 février, à 3 h. 1/2, à l'hôpital Laënnec et la continueront les samedis suivants à la même heure.

École du Service de Santé de la Marine. — Un concours pour l'emploi de professeur d'anatomie et de médecine opératoire s'ouvrira, à Brest, le mardi 28 mars 1899, en vue du remplacement, à l'École de Bordeaux, de M. le médecin de première classe Thonel, qui terminera en avril prochain les cinq années réglementaires d'enseignement. Les médecins de première classe comptant au moins une période régulière de service à la mer ou aux colonies, dans leur grade, seront seuls admis à se présenter à ce concours.

ASSISTANCE PUBLIQUE & PRIVÉE (HOPITAUX, ETC.).

Hôpitaux de Paris. — *Encombrement et Hôpitaux à construire.* — Le Président de la République, au cours de ses visites dans les hôpitaux de Paris, avait été frappé de ce fait que tous ceux de la rive droite regorgeaient de malades, tandis que dans ceux de la rive gauche de nombreux lits étaient disponibles et plusieurs salles ne comptaient que quelques malades. Il fit part de cette remarque à l'administration de l'Assistance publique, qui aussitôt dressa des statistiques par circonscriptions hospitalières et arriva à cette constatation très simple : Les hôpitaux de Paris, construits à diverses époques, sont disséminés de telle façon qu'ils ne répondent plus à l'accroissement de la population sur certains points et que les circonscriptions hospitalières basées sur les distances, sur le rayonnement des hôpitaux, doivent être modifiées dans le sens de l'intensité de la population. C'est ainsi qu'on a reconnu la nécessité de la construction de nouveaux hôpitaux sur la rive droite. D'après le *Figaro*, on créera d'abord un nouvel hôpital à Clichy ou à Montmartre, entre Beaujon et Bichat, où se trouve une immense zone dépourvue de tout établissement hospitalier de quelque importance. Ce sera là le commencement d'exécution d'un vaste plan de travaux d'une soixantaine de millions qu'aura encouragée de son initiative le Président de la République.

Nominations de Directeurs. — Sont nommés directeurs : De l'hôpital de la Salpêtrière, M. Montreuil, directeur de l'hôpital de Lariboisière, en remplacement de M. Le Bas, retraité. De l'hôpital Lariboisière, M. Faure, directeur de la Maison de Santé. De la Maison de Santé, M. Leblanc, directeur de l'hôpital Bichat. De l'hôpital Bichat, M. Aubert, directeur de l'hôpital d'Aubervilliers. De l'hôpital d'Aubervilliers, M. Dussaut, économe de l'hôpital Tenon.

Concours public pour la nomination à deux places de chirurgien des hôpitaux de Paris. — Ce concours sera ouvert le jeudi 23 mars 1899, à midi, à l'Administration centrale, avenue Victoria, 3. MM. les Drs en médecine qui voudront concourir se feront inscrire au Secrétariat général de l'Administration de l'Assistance publique, de midi à 3 heures et y déposeront leurs titres. Le registre d'inscription des candidats sera ouvert le lundi 20 février 1899 et sera clos définitivement le samedi 4 mars à 3 heures.

Concours pour la nomination à une place d'interne en médecine à l'Hospice de Brévannes (S.-et-O.), pour entrer en fonctions le 1er avril 1899. — Le lundi 13 mars 1899, à midi, il sera ouvert dans l'Amphithéâtre de l'administration de l'Assistance publique, avenue Victoria, n° 3, un Concours pour la nomination à une place d'interne en médecine à l'hospice de Brévannes. Le registre d'inscription sera ouvert, de 11 à 3 heures, depuis le lundi 13 février 1899, jusqu'au mardi 28 du même mois inclusivement.

Hôpital Trousseau — Un accident au Laboratoire de la pharmacie. — Un élève en pharmacie, âgé de vingt-quatre ans, M. Cordonnier, a été victime d'un triste accident. M. Cordonnier remplaçait, à l'hôpital Trousseau, un interne qui était en congé régulier. Cet élève en pharmacie préparait un prochain examen, et, comme à 5 heures son service le laissait libre, il profita de l'occasion pour se livrer à quelques expériences au laboratoire des préparations pharmaceutiques. Il combina dans un mortier, en faible quantité, du phosphore et du chlorate de potasse, produits qui forment un mélange détonant d'une grande sensibilité. M. Cordonnier n'ignorait pas le danger auquel il s'exposait ; aussi mêlait-il très lentement les deux matières en se servant d'une carte de visite. Malgré ces précautions, une explosion se produisit et un jet de flamme atteignit le jeune homme à la figure et aux mains. Aux cris qu'il poussa, le personnel de l'hôpital accourut. On le transporta aussitôt dans une chambre et le directeur, M. Richer, prévint chez lui par téléphone le Dr Trousseau, qui accourut et prodigua ses soins au malheureux blessé. M. Cordonnier est assez grièvement brûlé aux mains et au visage. Les yeux ont été atteints ; mais on espère qu'il ne perdra pas la vue.

Hôpitaux de Bordeaux. — *Concours de Médecin adjoint.* — Le concours s'est terminé le 16 janvier par la proposition à la Commission des Hospices de M. le Dr Hobbs, professeur agrégé à la Faculté de Médecine.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Congrès international de Médecine professionnelle et de Déontologie médicale de 1900. — La Commission d'organisation de ce Congrès a tenu sa pre-

mière séance, avenue Rapp, 2 bis, le samedi 14 janvier 1899, sons la présidence de M. le Professeur Gariel, délégué principal pour les Congrès de l'Exposition de 1900. Elle se compose de MM. les docteurs : Bandouin (Marcel) ; Bergeron (Jules) ; Berthod (Paul) ; Bronardel (Paul) ; Chauvel (Jules) ; Comby (Jules) ; Cuneo (Bernard) ; Cornil (André-Victor) ; Desconts (P.-H.) ; Gaston (Paul) ; Glover (Jules) ; Guinard (Aimé) ; Jamin (Robert) ; Le Baron ; Le Blond (Albert) ; Lereboullet (L.) ; Mauclaire (Placide) ; Noir (Julien) ; Ozenne (Emile) ; De Ranse (Félix) ; Sevestre (A.) ; Thiroloix (Jules). — Dans cette première séance la Commission a élu son bureau. — Bureau : *Président*, M. Lereboullet (le Dr L.) ; *Vice-président*, MM. Jamin (le Dr Robert) et Le Baron (le Dr) ; *Secrétaire général*, M. Glover (le Dr Jules) ; *Secrétaire général adjoint*, M. Gastou (le Dr Paul). — La Commission va se compléter par l'adjonction de quelques membres parisiens et de membres provinciaux et étrangers pour la constitution des Comités de patronages de province et de l'étranger. Elle publiera prochainement le règlement du Congrès et la liste des questions qui feront l'objet des rapports. — Pour tout ce qui concerne le Congrès international de Médecine professionnelle de 1900, s'adresser à l'*Agence centrale de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris.

Congrès allemand de Chirurgie en 1899. — Le vingt-huitième Congrès de la Société allemande de Chirurgie se tiendra à Berlin du 5 au 8 avril prochain.

Société Anatomique de Paris. — Après lecture du rapport présenté par l'Archiviste à la séance générale de janvier, les modifications suivantes concernant la publication du Bulletin ont été approuvées par le Comité et votées par la Société : « Les Travaux de la Société anatomique paraîtront sous le titre de *Bulletins et Mémoires de la Société anatomique de Paris*. Ce périodique sera *mensuel*, paraîtra régulièrement le 15 *de chaque mois* (à l'exception des mois de vacances universitaires) et contiendra dans chaque numéro : 1° Un *mémoire* ORIGINAL *sur un sujet d'anatomie, d'anatomie pathologique, de bactériologie ou de médecine expérimentale*. 2° Toutes et *rien que les communications du mois précédent*. Les communications devront être rédigées avant la présentation. Celles qui ne seraient pas remises au secrétaire *avant le* 3 *du mois* ne figureront dans les bulletins qu'avec leur titre accompagné du court résumé consigné au procès-verbal de la séance. 3° Une *analyse* des mémoires adressés à la Société et un *index bibliographique* des articles parus dans les périodiques faisant l'échange. » On trouvera, dans le numéro de janvier 1899 qui paraîtra le 15 février, les raisons qui ont engagé la Société à accepter ces modifications.

GUERRE, MARINE & COLONIES

Service de Santé militaire. — *Armée active.* — Par décision ministérielle en date du 14 janvier 1899, M. le médecin-inspecteur Boisseau, directeur du Service de Santé du 6e corps d'armée, est nommé, tout en conservant ses fonctions actuelles, membre du Comité technique de Santé, en remplacement de M. le médecin-inspecteur Mathieu, récemment admis dans la deuxième section (réserve) du cadre des médecins-inspecteurs.

Service de Santé de la Marine. — Par décret en date du 15 janvier 1899, ont été promus dans le corps de Santé de la Marine : A l'emploi de médecin auxiliaire de 2e classe, MM. les Drs Jacquin, Lasserre, Moulinier, Nénelec, Rousseau, Sambuc et Vivie.

Réserve. — Nominations : Au grade de médecin en chef, M. le Dr Mathis, médecin en chef de la marine, en retraite ; au grade de médecin de 2e classe, M. le Dr Grimaud, médecin de 2e classe, démissionnaire.

Service de Santé des Colonies et Pays de Protectorat. — Nominations à l'emploi de médecin stagiaire : MM. les médecins auxiliaires de 2e classe de la marine, Honorat, Lartigue, Mouillac, Munier, Revault et Rouffiandis. — Promotions : Au grade de médecins en chef de 1re classe, M. Kieffer. — Au grade de médecin en chef de 2e classe, MM. Vaysse et Drevon. — Au grade de médecin principal : MM. Dumas, Ricard et Simond.

HYGIÈNE (ÉPIDÉMIES, etc.),

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la première semaine de cette année, 946 décès, chiffre inférieur à la moyenne ordinaire des semaines de janvier (1898). La fièvre typhoïde a causé 14 décès, chiffre supérieur à celui de la semaine précédente (4), à celui des semaines antérieures et à la moyenne ordinaire des semaines de janvier (5). Mais le nombre des cas de maladies signalés à la Préfecture de police n'a subi aucune variation notable et reste faible. La rougeole reste rare : elle n'a causé que 3 décès, au lieu de la moyenne, 14. La scarlatine a causé 5 décès, la coqueluche 9, et la diphtérie 13. Ces chiffres sont voisins de la moyenne. Il n'y a pas eu de décès par variole. Il y a eu 17 suicides et 13 autres morts violentes. On a célébré, à Paris, 448 mariages. On a enregistré la naissance de 1,179 enfants vivants (596 garçons et 583 filles), dont 830 légitimes et 349 illégitimes. Parmi ces derniers, 49 seulement ont été reconnus immédiatement.

La Fièvre aphteuse. — La fièvre aphteuse, qui sévit dans la Somme vient de gagner le Pas-de-Calais, où plusieurs cas sont signalés à Bucquoy. Le service sanitaire a pris les mesures prescrites.

Empoisonnement par les viandes de conserve. — Nous avons annoncé qu'au dépôt du 82e régiment d'infanterie, stationné à Sens, la consommation de conserves de viandes gâtées a occasionné un certain nombre d'empoisonnements. On écrit de Sens qu'il y a eu, de ce fait, un décès à l'hôpital et que le nombre des hommes plus ou moins éprouvés s'est élevé à 80.

DIVERS.

Distinctions honorifiques. — Sur la proposition du Ministre de la Marine, sont nommés, dans l'ordre de la *Légion d'honneur*, au grade de chevalier : Mme Guinbut (Marie), en religion sœur Etienne-Marie, supérieure de l'Hôpital maritime de Cherbourg ; M. Thoulet, professeur d'océanographie à l'École supérieure de Marine, professeur à la Faculté des Sciences de Nancy.

Nominations. — M. le professeur Wertheimer est nommé médecin de la prison de Lille, en remplacement de M. le Professeur Moniez, démissionnaire. — Mme le Dr Gaboriau vient d'être nommée professeur d'hygiène et de thérapeutique à la Société pour l'instruction des jeunes filles, fondée par le regretté Carnot et dont M. Carnot fils est actuellement le président.

Monument Lionnet à la Salpêtrière. — Touchante dimanche dernier à la Salpêtrière. Sous la présidence de M. le Dr Napias, directeur de l'Assistance publique, on inaugurait un modeste monument à la mémoire des frères Lionnet qui consacrèrent les dernières années de leur vie au soulagement des malheureux hospitalisés de cet établissement, où ils organisaient chaque année les représentations dont on n'a pas perdu le souvenir. C'est dans la salle des conférences Charcot, au-dessous du portrait du maître qui fait face à l'amphithéâtre, qu'a été placé un beau médaillon de bronze, œuvre de Mme Elisa Bloch, représentant les profils superposés des deux frères.

Un cas d'exercice illégal de la Mdecin e. — Le 27 septembre dernier, M. le Dr Georges Clemenceau recevait une lettre non signée, où le correspondant anonyme déclarait connaître quelqu'un tout disposé à servir dans le procès du lieutenant-colonel Picquart et à dire ce que l'on voudrait au sujet du « petit bleu », au besoin, à s'en déclarer l'auteur, mais à la condition d'être convenablement rétribué. M. le Dr Clemenceau était invité à répondre au correspondant anonyme sous l'initiale M. bureau 104, poste restante. M. le Dr Clemenceau informa le Préfet de police, qui fit arrêter, au moment où il se présentait au bureau de poste, pour réclamer la réponse qu'il avait sollicitée, M. Jean Marin, dit Martin. Une perquisition fut opérée au domicile de ce dernier, où on ne découvrit que quelques papiers assez informes, desquels semblait résulter que M. Marin exerçait illégalement la médecine sous le nom de docteur Martin. Dans l'interrogatoire que lui fit subir le commissaire de police, relativement à la lettre adressée à M. Georges Clemenceau, M. Marin ne fit aucune difficulté d'avouer qu'il était l'auteur de cette lettre. Il ajouta qu'il n'avait voulu, en agissant comme il l'avait fait, que tendre un piège à M. Georges Clemenceau. M. Marin vient de comparaître devant la dixième chambre de police correctionnelle. Il a été condamné à 1.000 francs d'amende pour exercice illégal de la médecine, malgré les efforts de Me Le Chapelain.

Princes médecins. — Le prince Louis-Ferdinand de Bavière, docteur en médecine, a fait paraître récemment, dans les *Archives allemandes de Médecine clinique*, un travail sur l'étiologie et la pathogénie de la pleurésie. Le Prince médecin étudie dans cet article 23 cas de péritonite, aux points de vue clinique, bactériologique et thérapeutique. Le prince Louis-Ferdinand de Bavière est âgé de 34 ans. Il est neveu du prince-régent et, depuis 1883, il est marié à l'infante Maria de la Paz (d'Espagne).

Banquet Verchère à Paris. — Les élèves et amis du Dr Verchère se proposent de lui offrir un banquet à l'occasion de sa nomination dans la Légion d'honneur.

Dons à des Institutions. — Voici quelles sont les principales dispositions testamentaires de feu M. Louis Pierson, rentier à Mirecourt, où il est décédé récemment : 5.000 francs à l'Institut Pasteur : 5.000 francs au Dr Roux, sous-directeur.

Médecins candidats députés. — Aux élections législatives du 22 janvier 1899, dans le Morbihan, arrondissement de Pontivy, M. le Dr Langlais, républicain, n'a obtenu que 5.506 voix. M. le Dr Langlais, proclamé élu au scrutin du 8 mai dernier par la commission de recensement, qui lui avait attribué 6.803 voix contre 6.775 à M. de Lanjuinais, a vu son élection annulée par la Chambre.

Les Maladies des Hommes de Génie et de leur descendance. — La *Gazette libérale* de Berlin annonce que Louis Schumann, fils du célèbre compositeur Robert Schumann, atteint, comme le fut son père, d'une maladie cérébrale, vient de mourir à Kolditz, où il était interné dans une maison de santé.

Les Médecins et les Hommes de Lettres. — Extrait d'un article d'Hugues Leroux dans *le Figaro* : « On prétend — je n'en veux rien croire — qu'il y a des médecins assez dénués de sens moral pour chuchoter, dans certains cas, à l'oreille de leurs clientes, le nom d'une avorteuse et pour leur dire : « Venez me trouver ensuite. »

Le baiser comme cause d'influenza. — Hobson, le héros américain de la guerre de Cuba, est en route pour Manille, arraché sans pitié aux admiratifs *baisers* de ses expansives compatriotes. Il pourra se consoler de la brusque interruption de ce badinage, qui, dans beaucoup de cas, n'était pas pour lui déplaire, quand il lira l'ordre officiel du Conseil d'hygiène de New-Jersey, invitant ses administrés à éviter de s'embrasser, afin d'empêcher la contagion de l'influenza, qui fait d'alarmants progrès aux États-Unis.

Médecins-Gouverneurs. — M. le Dr Ballot, gouverneur du Dahomey, quitte Paris le 25 janvier pour rejoindre son poste.

Les Médecins-Maires. — Le maire de Rueil, M. le Dr Bouillet, a pris le premier la parole à la cérémonie du monument de Buzenval. Il a rappelé, avec une émotion partagée par tout l'auditoire, tous les désastres non réparés encore de l'année terrible et adjuré tous les citoyens présents d'oublier leurs discordes politiques et de s'unir en vue du relèvement de la patrie.

Inspectorat des Pharmacies. — M. le Dr Thibaut, agrégé de la Faculté de médecine de Lille, est nommé inspecteur des pharmacies en remplacement de feu le professeur Liotard.

Nouveaux journaux médicaux. — Nous recevons le premier numéro des nouveaux journaux ci-après : *Annaes da Sociedade de medicina de Pernambuco*, Escriptorio e Redacção de Pernambuco (Brésil). — *La Medicina Ferroviaria*, Salamanca, España. — *Bollettino della Società Medico-Chirurgica di modena*, Modena, Italia. — M. Friedel a présenté à l'Institut, en son nom et en celui de M. George F. Jaubert, le premier numéro d'une nouvelle revue périodique de chimie que viennent de fonder ces deux savants : la *Revue générale de chimie pure et appliquée*. Cette publication donnera dorénavant les conférences au laboratoire Friedel à la Sorbonne, ainsi que l'exposé des travaux des chimistes les plus illustres du temps. — Nous devons souhaiter aussi la bienvenue à deux nouveaux confrères. C'est d'abord le *Bulletin de l'Hôpital de Tunis*, qui s'occupe du mouvement scientifique de la colonie; puis les *Tablettes Médicales Mobiles*, que publie, à Clermont-Ferrand, M. le Dr Courtault (de Royat). — Nous avons encore le plaisir d'annoncer le premier numéro de la *Grèce Médicale*, recueil mensuel publié en français par le Dr Jean Foustanos, de Syra (Grèce), qui dirigeait déjà le *Iatriké Proodos*.

Un Centenaire. — On signale l'existence, à Vienne, d'un M. Kohn, qui vient de célébrer le *cent-douzième* anniversaire de sa naissance. Nous n'étonnerons personne en écrivant que M. Kohn est l'homme le plus âgé de Vienne, où l'on compte, paraît-il, huit ou neuf personnes qui ont dépassé la centaine.

Variétés & Anecdotes.

Chronique de l'Exposition universelle de 1900.

L'Assistance publique à l'Exposition de 1900. — Le Comité désigné par le Ministre du Commerce pour statuer sur l'admission des exposants français de la Classe 112 (Assistance publique et bienfaisance privée, institutions pénitentiaires) adresse une circulaire aux œuvres de bienfaisance les plus importantes de France, pour solliciter leur participation à l'Exposition de 1900. Le programme du Comité permet de grouper, d'une part, les œuvres charitables de toute nature, si nombreuses dans notre pays et si variées dans la manifestation de leur activité; de l'autre, les institutions qui se rattachent au régime pénitentiaire. Il comprend les cinq sections ci-après. 1re section: *Généralités, exposition rétrospective, législation*. — 2e section : *Protection de l'Enfance*. — 3e section : *Assistance aux adultes malades*. — 4e section : *Assistance aux adultes valides, aux aveugles, aux sourds-muets*. — 5e section: *Monts-de-Piété. Institutions pénitentiaires*.

Les exposants de la Classe 112 pourront profiter, à titre exceptionnel, de la gratuité des emplacements et l'Administration prend à sa charge les frais d'installation proprement dits, c'est-à-dire ceux que nécessitent l'établissement des planchers, des cloisons, des vélums ou faux plafonds et la fourniture des meubles courants destinés à recevoir les objets exposés. Les Compagnies de chemins de fer ont en outre accordé sur le transport des objets admis des réductions s'élevant à 25 o/o à l'aller et 75 o/o au retour. — L'article 72 § 3 du règlement général invite chaque classe à organiser une exposition rétrospective. Composée d'objets qui montreront comment ont été compris à différentes époques l'hospitalisation des malades, des aliénés, l'instruction des infirmes, les soins nécessaires à la première enfance, enrichie de livres, de documents, de plans anciens, etc., cette exposition rétrospective sera un musée temporaire très curieux. Les collectionneurs désireux d'y prendre part devront établir une demande séparée, sur une formule spéciale, et donner la nomenclature et la valeur des objets qu'ils consentent à envoyer. L'Administration assume la responsabilité des avaries pour ces objets, mais jusqu'à concurrence seulement des sommes qui auront été fixées d'un commun accord avec les exposants et inscrites au certificat d'admission. Pour accomplir cette tâche, d'un caractère social si élevé, le comité, composé de MM. Théophile Roussel, président, Henri Monod, Ch. Mourier et René Millon, secrétaire, fait appel à tous les concours; il est nécessaire que les œuvres d'assistance, quels que soient leur caractère et leur objet, fassent connaître les résultats qu'elles ont obtenus. Ce sera, on n'en saurait douter, un spectacle à la fois consolant et instructif pour ceux qui ont au cœur le sentiment de la solidarité humaine. On y verra ce que la France a fait jusqu'ici pour le soulagement des classes pauvres et on pourra en inférer ce qui lui reste à faire.

Exposition rétrospective des instruments et appareils de chirurgie. — On sait qu'à chaque classe de l'Exposition contemporaine de 1900 sera annexée une *Exposition rétrospective*, destinée à rassembler tous les objets de fabrication ancienne, faisant partie de la classe considérée. Pour la classe 16, qui a trait aux *instruments et appareils de chirurgie*, le Comité reçoit dès maintenant les demandes d'admission. Il fait un très pressant appel à tous les collectionneurs d'anciens modèles d'instruments, à tous les fabricants d'appareils, à tous les conservateurs des musées de nos Écoles et Facultés de Médecine, à tous ceux qui ont la garde des arsenaux d'instruments dans les hôpitaux français, à tous ceux enfin qui possèdent des objets rentrant dans cette catégorie. Il les prie de vouloir bien s'associer aux efforts tentés par les membres du Comité, de façon à pouvoir réunir, à l'occasion de cette grande manifestation industrielle, une collection véritablement unique, qui ait un réel intérêt scientifique et historique. Les instruments qui sont admis à faire partie de cette exposition sont : les instruments de chirurgie générale, les appareils prothétiques généraux, le matériel d'opération, les appareils d'orthopédie et de prothèse dentaire, les instruments d'ophtalmologie, d'otologie, de laryngologie et de rhinologie, de gynécologie et d'obstétrique, etc. Y seront joints les appareils servant aux

études anatomiques et histologiques, ainsi que les applications médicales des instruments de précision. On pourra envoyer également les dessins d'instruments anciens, mais les *originaux* seulement. L'exposition sera *personnelle* et les instruments ne seront pas mélangés. Chaque collection particulière aura donc une place à part, en rapport avec son importance. Les pièces uniques seront rangées en séries similaires, avec le nom de l'exposant. L'Administration de l'Exposition pourra, dans certains cas, prendre à sa charge tout ou partie des frais d'emballage, de transport, de déballage et de réexpédition. Aucun produit exposé ne pourra être dessiné, copié ou reproduit sous une forme quelconque, sans une autorisation de l'exposant, visée par la Direction générale de l'Exploitation. Il sera dressé, en langue française, un catalogue méthodique et complet des œuvres avec indication du nom des exposants et des places occupées dans les palais. Des diplômes commémoratifs, signés par le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes et par le Commissaire général, pourront être décernés aux personnes qui auront prêté leur concours pour les expositions rétrospectives. La participation à ces expositions donnera lieu à la délivrance d'une *carte d'entrée gratuite*, si l'Administration considère cette faveur comme justifiée par l'importance des objets exposés. Le Comité prie instamment toutes les personnes qui s'intéressent au progrès de l'art chirurgical de vouloir bien lui confier les instruments qu'elles possèdent et de lui signaler les collections particulières ou spéciales, ayant un intérêt de premier ordre, dont elles pourraient connaître l'existence.

Pharmacie. — Le Comité d'admission de la classe 54 fait un nouvel et pressant appel aux exposants concernant l'intéressant sujet de l'exposition des plantes médicinales et des produits végétaux que la pharmacie met en œuvre. En dehors des professionnels proprement dits, les importateurs de plantes médicinales, de gommes, de résines, provenant de France, des colonies et de l'étranger, les écoles de pharmacie, de médecine, d'art vétérinaire et les jardins botaniques ou d'essais des plantes, peuvent envoyer une très importante contribution. On fait appel aussi aux savants, professeurs, instituteurs et amateurs, s'adonnant à la récolte et à l'étude des plantes médicinales. Le président du sous-comité, auquel il convient de s'adresser à ce sujet, est M. Chevrier. Les demandes doivent être remises au Commissariat général de l'Exposition, à la direction générale de la section française.

Le Palais des Congrès à l'Exposition de 1900. — Le Palais des Congrès à l'Exposition de 1900 se trouvera sur le Cours La Reine, près du Pont de l'Alma : ce qui n'est guère central. Il comprendra une grande salle de conférences pouvant contenir 800 personnes et une ou deux plus petites pour 200 personnes environ. Les Congrès médicaux dont les commissions d'organisation sont actuellement nommés sont ceux d'*Assistance*, d'*Hygiène*, d'*Homéopathie*, de *Médecine*, de *Médecine professionnelle*, et de *Psychologie*.

Membres des Comités d'Admission. — Sont nommés : MM. les Docteurs de Varigny (classe 53) ; Meunier (classe 54) ; Chevalet (classe 111) ; Mme Henry, chevalier de la Légion d'honneur, ancienne sage-femme en chef de la Maternité de Paris : MM. les pharmaciens Champigny (classe 87) ; Gigon (classe 115).

LES LIVRES NOUVEAUX

De la Cœliotomie vaginale ; par Fuster (L.). — Montpellier, Ch. Bohm, 1897, in-8°, 190 pages.

La cœliotomie vaginale est une opération qui consiste à ouvrir la cavité abdominale par le vagin. L'auteur y joint l'incision vaginale, qui est depuis longtemps employée par Laroyenne dans le traitement des collections pelviennes en général. Après avoir décrit cette opération de Laroyenne, appelée colpo-cœliotomie postérieure, consistant dans l'ouverture large, par le cul-de-sac postérieur, de la collection ou de l'induration douloureuse, l'auteur passe en revue la cœliotomie postérieure qui s'applique aux affections salpingo-ovariennes avec adhérences, petits kystes et surtout pyosalpinx, la cœliomyomectomie antérieure ou postérieure, relative aux myomes utérins, interstitiels ou sous-séreux, n'atteignant pas le volume du poing. Dans les cas de rétro-déviations fixées, mais dans le seul but de détruire les adhérences et maintenir l'utérus par un tamponnement, l'auteur conseille encore la cœliotomie vaginale postérieure ; quant à la cœliotomie vaginale antérieure, elle s'applique aux vagino ou vésicofixations ; elle est souvent précédée de l'ouverture du cul-de-sac postérieur, pour libérer facilement l'utérus. Enfin, dans les grossesses tubaires des premiers mois, avec ou sans rupture, l'auteur conseille la cœliotomie vaginale antérieure ou postérieure. De nombreuses observations accompagnent la nomenclature de chacune de ces opérations dont le manuel opératoire est clairement décrit.

[I.B.S.]

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS SCIENTIFIQUES
4, rue Antoine-Dubois. — Paris.

Boureau. — **Terrain tuberculeux. Terrain arthritique.** — Broch. in-8° de 32 pages, Paris, 1898.

Brissonnet (Jules). — **Nouveaux dérivés de la Créosote phosphate de créosote. Tannophosphate de créosoforme gaïaforme.** Broch. petit in-8° de 10 pages, Paris, 1898.

L. SAVY, libraire, 5, rue du Plat. — Lyon.

Taty (Th.) et Jacquin. — **Maladie du jeune chien; paralysie infantile et chorée. Lésions microbiennes du système nerveux central.** — Broch. in-8° de 12 pages, avec 4 fig. dans le texte, Lyon, 1898.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Paris. — Imp. de l'A. B. C., 191, Faubourg Poissonnière.
J. TINTURIER, Directeur.

70e Année. 11e Série. Tome II. N° 5 4 Février 1899

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Revue de Médecine, Chirurgie, et Obstétrique

Directeur-Rédacteur en chef : Marcel BAUDOUIN.

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Nouvelles Constructions de la Faculté de Médecine de Paris; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Élection à l'Académie des Sciences. — La Société de Biologie de Paris. — L'Hygiène à Paris. — La Médecine et la Politique. — L'Hygiène à l'Étranger. — La Médecine aux Chandelles : Les Capucines, l'Eldorado, les Français, les Nouveautés. — Nécrologie. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée. — Les Hôpitaux étrangers. — Sociétés savantes. — Guerre, Marine et Colonies. — Hygiène (épidémies. etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes : L'Hygiène et le Chauffage des Fours de boulangerie. — Un Médedecin romancier américain. — Thérapeutique. — Revue des Sociétés savantes : Médecine et Chirurgie.

Illustrations : Les nouvelles Constructions de la Faculté de Médecine de Paris — Portraits de M. le Dr Roux (de Paris) et de M. le Pr Bouchard (de Paris).

BULLETIN

Les nouvelles Constructions de la Faculté de Médecine de Paris.

Sans que personne y prête une attention suffisante, les nouvelles constructions de la Faculté de Médecine vont leur petit train, et; peu à peu, les pierres s'ajoutant aux pierres, l'édifice monte, monte, monte... Mais combien lentement! Quand on compare la fièvre avec laquelle on creuse sous les rues de Paris des tunnels sans nombre pour le futur Métropolitain, et la modération avec laquelle on travaille dans le Quartier des Écoles, chaque fois qu'il s'agit d'élever aux Sciences pures ou appliquées un monument d'État, on peut se demander si vraiment le régime Yankee, aux libres Universités, n'a pas de réels avantages sur notre féroce centralisation de l'Enseignement supérieur. Aussi bien tout dépend-il ici d'un budget peu extensible, et tient-il à des ressources chaque année fort limitées : ce qui nous empêche d'en vouloir aux architectes et aux entrepreneurs.

Il n'en est pas moins vrai que lorsque les constructions actuellement en cours (*Fig. 14*) seront terminées, on aura mis tant et tant de jours à les

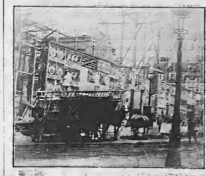


Fig. 14. — Les nouvelles Constructions de la Faculté de Médecine de Paris. (D'après une Photographie du *Service spécial d'Informations* de l'Agence de la Presse scientifique).

mener à bien que les locaux seront devenus trop petits... L'expérience journalière en ces matières n'a donc servi à rien, pour la Faculté de Médecine du moins, car en Sorbonne il n'en a point été ainsi. Là, on avait tout prévu à l'avance et on a pu aller de l'avant, et vite, sans le moindre accroc. On aurait dû, pour l'École de Médecine, prendre les mêmes précautions. Le malheur est que dans nos Ministères, notre Faculté, en raison de ses

allures un peu indépendantes, est assez mal notée auprès de MM. les chefs de Bureau. Ceux-ci se vengent en ne déliant que, contraints, les cordons de la bourse. Ils ne marchent même, dit-on, que l'épée dans les reins. On voit bien qu'ils ne sont pas accoutumés à regarder souvent le fleuret en face. Et même, quand il s'agit de compliments et de décorations à recevoir, il paraît qu'ils les acceptent genou en terre et tête baissée, plus souvent qu'à leur tour! C'est, au demeurant, une supériorité que nous leur laissons volontiers.....

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Élection de M. le Dr Roux, sous-directeur de l'Institut Pasteur.

L'Académie des Sciences a procédé lundi dernier à l'élection d'un membre titulaire dans la section d'*Economie rurale*, en remplacement de M. Aimé Girard, décédé. La commission avait établi la liste suivante des candidats et porté : en première ligne *ex æquo* et par ordre alphabétique, MM. Risler, directeur de l'Institut agronomique, et Dr Roux, membre de l'Académie de Médecine ; en deuxième ligne, également *ex æquo*, MM. Maquenne, professeur au Muséum et titulaire de la chaire de physique appliquée à la culture, et Schlœsing fils, ingénieur chimiste des manufactures de tabac de l'État. Le nombre des votants était de 58.

Au premier tour de scrutin, M. le Dr Roux a été élu par 41 voix contre 14 accordées à M. Risler, 2 à M. Maquenne et 1 bulletin blanc.

M. le Dr Roux est le sous-directeur de l'Institut Pasteur. Il est bien connu par ses remarquables travaux de bactériologie, notamment sur la diphtérie et les maladies infectieuses. Il est âgé de quarante-cinq ans et aujourd'hui c'est l'un des plus jeunes membres de l'Institut.

M. Roux est né à Confolens en 1853. Il commença ses études médicales à Clermont-Ferrand, où il travailla dans le laboratoire de M. le Pr Duclaux, à cette époque en province. Il acheva ses études à Paris, fut préparateur de M. le Pr Duclaux à la Sorbonne, et enfin préparateur de Pasteur qu'il suivit rue Dutot, en qualité de chef de service. Il collabora, avec M. Chamberland, aux travaux de



M. le Dr ROUX (de Paris),
Membre de l'Académie des Sciences (Section d'Economie rurale, 1899).

Pasteur sur le choléra des poules, le charbon et la rage ; ses travaux portèrent ensuite sur la diphtérie et la toxine diphtérique, avec l'aide de M. Yersin, et enfin avec MM. Martin et Chailloux, sur la sérothérapie, d'après la méthode de Behring. Ce sont ces derniers travaux qui ont abouti à la découverte du vaccin du croup.

LA SOCIÉTÉ DE BIOLOGIE DE PARIS

Son Cinquantenaire en 1899.

La *Société de Biologie de Paris*, le 1er janvier 1899, a atteint l'âge de cinquante ans ; et, sous peu, elle fêtera, en séance solennelle, ce cinquantenaire, sous la présidence de M. le Pr Bouchard, membre de l'Académie des Sciences, professeur à la Faculté de Médecine, Inspecteur général de l'Enseignement de la médecine, médecin des hôpitaux.

A cette occasion, elle va publier, en un fort volume, la Table générale des Matières, contenues dans les cinquante premiers volumes de ses *Bulletins et Mémoires*. Ce travail considérable a été confié au service du *Répertoire bibliographique universel sur Fiches mobiles* de l'Institut de Bibliographie de Paris, qui vient d'exécuter les

25.000 fiches nécessaires pour établir les Tables alphabétiques par mots, souches et noms d'auteurs. La Société n'a pas voulu adopter la *Classification décimale*.

La publication, très délicate, de ce volume a été



M. le Pr BOUCHARD (Faculté de Médecine),
Président de la Société de Biologie pour 1899.

confiée également au Service d'Éditions de l'Institut de Bibliographie, qui est spécialement outillé pour l'impression des volumes de cette sorte et pour l'édition de toutes les raretés bibliographiques. Ce volume des Tables paraîtra dans quelques mois.

L'HYGIÈNE A PARIS

La Fièvre typhoïde à Paris.

On a raconté, ces jours derniers, dans les journaux politiques, qu'une épidémie de fièvre typhoïde sévissait dans le XVIIe arrondissement à Paris, et qu'elle était due à l'impureté des eaux de l'Avre, qui alimentent ce quartier. En réalité, il n'y a pas d'épidémie au dire des autorités, et il n'y a aucun cas de fièvre typhoïde dans cette région de Paris.

Toutefois les eaux de l'Avre ne sont pas absolument pures à l'époque actuelle : depuis quelques jours, elles sont troubles et d'aspect laiteux. Cela tient à ce qu'on a eu le tort de mélanger avec les eaux de source de cette rivière d'autres cours d'eau qui viennent d'endroits suspects. Espérons qu'on y remédiera vite et que MM. les ingénieurs ne s'endormiront pas sur cette fausse alerte.

LA MÉDECINE ET LA POLITIQUE

Les Médecins de la « Ligue de la Patrie française. »

On sait que nous avons fait appel à nos lecteurs dans le but de compléter la liste que nous avons déjà publiée (1). A ce propos, nous avons reçu la lettre ci-dessous, que nous nous empressons d'insérer, regrettant toutefois de ne pouvoir remercier notre aimable correspondant, dont nous n'avons pas eu encore le temps de dépister l'anonymat.

Paris, le 26 janvier 1899.

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Vous vous intéressez aux médecins de la Ligue de la Patrie française et demandez à vos lecteurs de vous signaler ceux qui manqueraient à vos listes. Or, je crois que vous n'avez pas consulté toutes les listes publiées par les journaux politiques, car vous n'avez pas signalé les noms qui suivent et qui montrent, en s'ajoutant à ceux que vous avez déjà cités, l'immense extension de la Ligue dans le monde médical.

Professeur Le Dentu, de l'Académie de Médecine, chirurgien de Necker; Dr Tuffier, professeur agrégé, chirurgien de la Pitié; Dr Ricard, professeur agrégé, chirurgien des hôpitaux de Paris; Dr Moutard-Martin, médecin de la Charité; Dr Landrieux, médecin des hôpitaux de Paris; Dr Humbert, professeur agrégé; Dr Lemoine, professeur à la Faculté de médecine de Lille; Dr Guermonprez, professeur à la Faculté libre de Lille; C. Leblanc (vétérinaire), de l'Académie de Médecine; Dr Leredde, chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis; Drs de Maby et O. Dnquesnay, députés; Drs Noël Hallé, Michel Gangolphe, Léon Bonnet, Piatot; Drs Paul Mennisier, Ferrand, Pronst, Ansaloni, Thévard, Bartholi, Duhamel, Baronaki, médecins de l'hôpital de Blois; Dr Emile Demange, professeur à l'Université de Nancy; Drs Vallot, Morean, Le Veziel, Jozan, Labruhe, Emile Desprez, E. Bourdier, Wiliams Dnfour, Albert Ronquies, de Fournel du Burignan, Vallat, Hanotte, B. Bories, Léon Brasse, Lartailler, Brenac, Verlhac, Verconstre, Jaravay, ancien prosecteur; de Brunel de Bnriguac, H. Picard, Brumand des Fouillères, Clément Bonnefin, Gnérard de la Quesnerie, Raho, Gueneau, Gaston Foisy, Benjamin Coizeau, Robert, Clairfond, G. Houdaille, E. Cann, Henri Sage, Marcel Dupuis, Royer-Collard, Edouard Chrétien, Barnay, Jean Molinié, J. Arnaud, G. Landel, Caillet, Pierre Giradon, Lestelly, Chann, Georges Bertillon, Le Dantec, Trintignan, C. Magnant, Maurice Jolly, Forget, Mary, E. Vigenaud, Scheneder, Barbannean, Legrand, Rouhaud, Figatur, Moncoq de Caen, Adrien Constans, Ernest Magnant, Alexis Pissary, R. Regnier, H. Bresson, Dubuc, Tétard, Cazeneuve, E. Denis, Alfred Pichon, René-Thomas Mamert, Rogée, Frédéric Dufour, L. Cros, Allockon, Tardif, Janin, Tochon,

(1) Voir *Gazette Médicale de Paris*, 1899.

Rogier, A. Fournier, Ch. Liégeois, Maire, A. Casset, Lissonde, Reure, L. Pinel Maisonneuve, Jos. Cazalis, Etienne Kreiger, Ardillaux, Monssaud, A. Lafont, Gechedo, Edmond Potherat, Losdat, T. Nelson-Pantier, Fois-Montagne, Ramond, Georges Vaissier, P. Bourgoin, Auguste Augé, Elie Moringlane, Paul Magnin, V. Heulin, Sutils, J.-P. Tassier, Malherhe, Veniel, Desfosses, Ludovic Bouland, Louis Delarue, Paul Minguet, Maurice Fleury, Roux-Sergnoret, Menier, Meplaux, Fournier, Eugène Rossy, Paul Pradignac, Ch. Tisne, G. Sambrne, Dupuis, A. Moran, Albéric Roussel, Paul Petit, Catuffe, P. Brohon, Bontemps, Paul, F. Bisserie, A. Dehocq, F. Hermann, Edouard Binet, Sainte-Rose-Suquet, Meyer, Bellamy, Grasset, A. Beauchamps, de Launay, Henri de Bosia, Merigot de Treigny, A. Baradnc, Villanova, Allard, professeur à l'École de Grenoble, Deschamps, médecin en chef de l'hôpital de Grenohle, Paul Bisch, Gnedel, R. Piaget, Remond, Brault, André Magne, Imbert-Gourheyre, Charles Ott, A. Marrel, Gastay, Félix Gaillard, Servier, Edouard Adler, Ch. Petit, Ivan Mangin, Moraud, Bonin. — MM. le Dr Huchard, médecin à l'hôpital Necker; Dr Audollent, président de l'Association Kneipp; Dr Jolyet, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux.

Internes des hôpitaux de Paris: MM. Berthier, Bufnoir, Cochemé, Guibal, Bigeard, Grenet, Raoul Labhé, Gourand, Haury, Guéry, Lœper, Laroche, Menier, Lefur, Guéniot, A. Mauger, Gaston Legros, Lereboullet, A. Durrieux, Henri Milhiet, G. Hivet, H. Tissier, Louis Roche, Deguy.

Il faudrait à ces interminables listes de médecins, docteurs ou internes, ajouter de très nombreux *externes des hôpitaux et étudiants en médecine*. Pour terminer, un tableau intéressant montrant comment la Ligue est représentée, à Paris, dans les principaux corps scientifiques médicaux :

Académie de Médecine : MM. Guyon, Potain, Huchard, Ferrand, Rendu, Bucquoy, Guéniot, Blache, Mégnin, Polaillon, Le Dentu, C. Leblanc.

Faculté de Médecine: Professeurs : Guyon, Potain, Le Dentu. — Agrégés: Bonnaire, Chauffard, Kirmisson, Marchand, Ch. Nélaton, Ménétrier, Sébileau, Rendu, Bucquoy, Guéniot, Polaillon, Legueu, Thiroloix, Tuffier, Ricard, Humbert.

Corps médico-chirurgical des Hôpitaux de Paris : Tous les professeurs et agrégés ci-dessus énumérés, et en plus : Barbier, Duflocq, Rochard, Roques, Mauriac, Brault, Boissard, Caussade, Champetier de Rihes, Deny, Félizet, Gouraud, André Petit, Paul Michaux, Variot, Moissenet, Montard-Martin, Landrieux.

Par cet essai de tableau des personnalités médicales qui font partie de la Ligue et par la liste des innombrables médecins qui y ont adhéré, vous pouvez, si vous songez qu'il y aurait des listes analogues à relever dans les diverses branches de la science ou de l'activité humaine autres que la médecine, vous faire une idée de l'importance du mouvement que traduit la formation de la nouvelle Ligue.

UN MÉDECIN.

Les Médecins de l'« Appel à l'Union ».

Voici la liste des principaux médecins qui jusqu'ici ont adhéré à l'*Appel à l'Union*, nouvelle ligue en somme, quoi qu'on en ait dit, et destinée à combattre l'impression produite par la Ligue précédente.

Dr Chandehois, trésorier honoraire de l'Association générale des étudiants; Maret, docteur en médecine; Henry Jnissard, étudiant en médecine; G. Leven, interne à l'hôpital Cochin; Dr Ouvrier, sénateur de l'Aveyron; Dr Pierre Vallat; Dr Rigabert; Dr Coste, sénateur de l'Yonne, président du Conseil général de l'Yonne; Dr Fernand Bezançon; D Riche, prosecteur à la Faculté de Médecine; Jean Ch. Roux, René Bonamy, Lenormant, Paul Barharin, Paul Wintrelert, internes des hôpitaux; Vincent-Cyrisson, préparateur à la Faculté de Médecine; Dr Neumann (Emile); Dr Frantz Léonard, correspondant de l'Académie de médecine; Victor Nicaise, interne des hôpitaux; Dr Béclère, médecin de Saint-Antoine; Dr Félix Martin, sénateur de Saône-et-Loire; Dr Henri Martin, Dr Regnauld, ancien interne et ancien prosecteur; Dr Paul Cazeneuve, professeur à la Faculté de Médecine, vice-président du Conseil général du Rhône; Eugène Métivier, étudiant en médecine; L. Luigrand, pharmacien de 1re classe; Dr Gilhert Ballet, professeur agrégé à la Faculté; Dr Albert Mathieu, médecin des hôpitaux; Dr Luc, ancien interne des hôpitaux; P. Brocadet, étudiant en pharmacie; Dr E. Sénac, Dr Bernheim, professeur à la Faculté de Médecine de Nancy; Dr P. Good, médecin à Enghien; Dr E. Gaudin, Dr Adolphe Castex et Me Castex; Dr Louis Queyrat, médecin des hôpitaux; Emery Deshrousses, docteur médecin à Jonsac; Dr Ganzinotty; A. Peuvrier, pharmacien de 1re classe, ex-interne des hôpitaux de Paris; A. Duval, pharmacien de 1re classe; Dr Stœher, Dr G. Lemonnier, lauréat de la Faculté de médecine, etc., etc.

Dr Millard, médecin honoraire des hôpitaux de Paris; Charles Dujarier, interne des hôpitaux; Dr Féron; Dr Michaux; André Delfau, externe des hôpitaux; J. Niel, étudiant en pharmacie; Paul Tridon, interne provisoire des hôpitaux; Dr R. Dreyer-Oufer; Charles Mantoux, interne des hôpitaux; Dr Maurice Cacaud, Vibraye (Sarthe), membre du Conseil d'administration de l'*Institut de Bibliographie* de Paris; Dr L. Klein, ex-interne des Asiles de la Seine; Dr Sautenoise, médecin de l'Asile d'aliénés de Saint-Elie; André Robinet, externe des hôpitaux.

Badal, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux; Drs Langlois; Wallez; A. Goguel; Fernand Bernheim, interne des hôpitaux; H. Cuvillier, ex-interne des hôpitaux; Dieterle; F. Merlin, de Saint-Etienne; Dehled; A. Hamon; H. Ahoulker, externe des hôpitaux; Dr R. Stora; Jacob, à Guerchy (Yonne); P. Balp, à Garches; L. Hernette, à Saint-Martin-de-Ré; Dr Lobit, à Biarritz; G. Rohit, Belloy et Ramonet, étudiants en médecine; Robin, pharmacien à Tournus; Dubost, étudiant en pharmacie à Tournus; Dr H. Reddon, adjoint au maire de Sceaux, directeur de la Villa Penthièvre; Poumailloux, directeur de la Grande pharmacie commerciale; Dr Re-

nouard; A. Gauchas, ancien interne des hôpitaux; Paul Boyer; H. Lécuyer; Rossignol; Durand; Ch. Richet, professeur à la Faculté de Médecine de Paris; Dr Galup, maire de Tonneins; Dr A. Mossé, correspondant de l'Académie de Médecine à Toulouse; Kolm; E. Tridon; Dr Toulouse, médecin de l'asile de Villejuif; Natanson, ex-interne à Ivry; H. Borst, externe des hôpitaux.

L'HYGIÈNE A L'ÉTRANGER

La Vaccine à Londres.

La nouvelle loi sur la vaccine facultative continue de multiplier les incidents devant les cours de police. On sait que les pères de famille peuvent se soustraire à l'obligation imposée par les lois précédentes, en déclarant devant les magistrats, moins de trois mois après sa naissance, qu'ils jugent « dans leur conscience » que la vaccine serait préjudiciable à la santé de l'enfant. Les juges partisans de l'obligation s'efforcent habituellement de démontrer aux justiciables qu'ils n'ont pas de conscience, au sens médical du mot, et ils mettent tout en œuvre pour refuser l'enregistrement des déclarations.

Parmi ces juges, M. Plowden, magistrat de la cour de Malborough street, s'est spécialement distingué. L'autre jour, il voyait comparaître un père de famille qui avait laissé expirer de 24 heures les délais légaux et qui se trouvait par cela même soumis à l'obligation. Cet homme n'en insistait pas moins pour obtenir le bénéfice de la « clause de conscience », en mettant son retard sur le compte d'un oubli.

— Comment! s'est écrié le juge, vous parlez ici de votre conscience, et vous oubliez ce qu'elle vous suggère. A propos, vous ignorez peut-être que je puis porter la peine à six mois et y ajouter le supplice du « hard labour ».

A cette menace, le justiciable a déclaré se résigner à faire vacciner son enfant. C'était bien là que le juge voulait l'amener! « Voilà, a-t-il dit pour conclure, ce que vous entendez par les exigences de votre conscience. Vous prétendez que la vaccine tuerait votre enfant, mais vous reculerez devant quelques semaines de prison pour affirmer votre conviction! Allons, ne vous effrayez pas. Je reçois votre déclaration malgré le retard, et vous en serez quitte pour une amende de 2 shillings. »

La Médecine aux Chandelles

LES CAPUCINES. — L'ELDORADO. — LES FRANÇAIS LES NOUVEAUTÉS.

On joue deux pièces nouvelles aux Capucines: *L'Ami de la Maison*, de Tristan Bernardt, et *le Coup de Cyrano;* et la petite scène du Boulevard semble bien frêle pour contenir tant d'esprit et de succès. Cette fois, la Science n'a pas franchi le seuil; laissons-la donc dehors et bornons-nous à vanter le joli scénario de ces très rosses bardiesses.

La Revue qu'on donne à l'Eldorado, *Parlons d'autre chose*, est amusante au possible, quoiqu'il soit peu distingué de fréquenter pareil établissement où l'hygiène est déplorable. Il y a en effet dans la salle autant de fumée de tabac et de vapeurs d'alcool que de sel gaulois dans le dialogue: ce qui n'est pas peu dire. Mais les vastes oreilles du public, qui s'y plait, sont très accoutumées d'y entendre les lestes propos qu'on y lance; et les poisons qu'on y distille n'effraient pas ses muqueuses tannées!

On a repris aux Français *Hernani*, sans Mounet-Sully, sans la géniale Sarah! C'est dommage. Où sont les beaux jours d'antan?

Vous êtes mon lion superbe et généreux!

A la *Dame de chez Maxim*, aux Nouveautés, c'est de la « torsion » continue, le rire fou des contrats les plus extravagants! Ce qui n'empêche pas qu'on y ridiculise à plaisir deux braves médecins: le praticien Petypon et le chirurgien Mongicourt. Il est dit que la médecine fera cette année, comme les précédentes, la base de la rigolade boulevardière. Mais nous reviendrons en détail plus tard sur cette joyeuse pochade, qui ira loin, car elle est idiote!

M. Ell.

NÉCROLOGIE

M. le Dr Josephson, de Paris, reçu en 1873. — M. le Dr Humbert (Alfred), de Paris, reçu en 1867.

M. le Dr J.-S. Morann, ancien médecin principal de 1re classe, ancien directeur du Service de Santé au 7e corps d'armée, décédé à l'âge de 74 ans. Après avoir pris sa retraite, il suivit avec assiduité la clinique de la Salpêtrière. On a de lui un livre intéressant sur le *magnétisme animal*. Le défunt laisse deux fils, l'un médecin-major, l'autre capitaine à l'École supérieure de guerre. Son inhumation a eu lieu à Épinal. — M. Edmond Monnoyer, directeur d'une des plus importantes et des plus anciennes maisons d'imprimerie du Mans, imprimeur de plusieurs revues de médecine et en particulier des *Archives provinciales de Chirurgie* et des *Archives provinciales de Médecine*. Nous adressons à ses fils nos vifs compliments de condoléance. — Notre ami, M. le Dr Galippe, vient d'avoir la douleur de perdre sa femme, à la suite d'une longue maladie. — M. le Dr Léon Serres, ancien interne des hôpitaux de Paris, chirurgien en chef de l'hôpital d'Auch. — M. le Dr E. Deghilage (de Mons). — M. le Dr L. Verdinne (de Montigny-sur-Sambre). — M. le Dr Gorguas, de Quillan (Aude).

L'ancien professeur de zoologie, Charles-Frédéric Claus, vient de mourir à Vienne, à l'âge de soixante-quatre ans. Né à Cassel, il fut appelé à la chaire de zoologie à Vienne en 1873 et il s'en retira il y a quelques années pour ne s'occuper que de ses travaux scientifiques et d'un Institut spécial qu'il avait créé à Trieste. Ses cours étaient extrêmement populaires parmi les étudiants. Son tempérament combatif, qui le mettait souvent en opposition avec les protagonistes du mouvement zoologique en Allemagne, donnait un vif intérêt à ses leçons. Parmi les nombreux ouvrages de C.-F. Claus, son *Traité de Zoologie* est devenu classique. D'autres encore, comme celui sur Lamarck, qui eut les premières vues sur la théorie évolutive de la descendance et des sélections, ont fait sensation dans le temps.

Petites Informations

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris. — *Prosectorat.* — Par arrêté ministériel, le jury du concours pour le prosectorat est composé de deux juges de droit (professeurs d'anatomie et de physiologie) et de trois juges désignés par le sort et pris sur une liste qui comprend : les professeurs de pathologie externe, de médecine opératoire, de clinique chirurgicale générale et spéciale, d'histologie, le chef des travaux anatomiques, l'agrégé sous-directeur des exercices de médecine opératoire.

Examens. — Dans la session de janvier 1899 du Conseil supérieur de l'Instruction publique, MM. Bouchard, Brouardel, Pitres et Planchon ont émis un vœu tendant à une réglementation nouvelle du délai d'ajournement après échec aux examens de médecine et de pharmacie. La section permanente a admis le principe du vœu. Un projet de décret sur cet objet sera soumis au Conseil dans sa prochaine session.

Faculté de Médecine de Lyon. — M. le Dr SIRAUD, agrégé, est chargé d'un cours complémentaire d'anatomie topographique.

Faculté de Médecine de Nancy. — M. le Dr FRŒLICH, agrégé, est chargé, jusqu'à la fin de la présente année scolaire, d'un cours de pathologie externe.

École de Médecine de Tours. — M. BARNSBY, professeur d'histoire naturelle, est nommé, pour une période de trois ans, directeur de ladite École.

École vétérinaire d'Alfort. — *Accident.* — Un élève de l'école vétérinaire d'Alfort vient de succomber, victime du devoir professionnel. Il y a deux semaines environ, M. BOILEVIN disséquait un pied de cheval et se piqua au bras avec son scalpel. La bête qui servait aux expériences du jeune élève n'était pas saine, et les soins nécessaires furent aussitôt prodigués au blessé. Après six jours de traitement, M. Boilevin quitta l'infirmerie, paraissant bien rétabli. Mais une rechute nécessita, peu de jours après, de nouveaux soins. L'affection purulente qui atteignit le malade ne put être enrayée et le jeune homme succomba rapidement. Les obsèques, qui ont eu lieu, avaient attiré une foule nombreuse. Le corps a été transporté d'abord à la gare d'Orléans-Ceinture pour être dirigé sur Angoulême, où la famille Boilevin habite. A la gare, un dernier adieu a été adressé à l'élève disparu par le directeur de l'école.

Enseignement médical libre. — *Hôpital Saint-Antoine.* — M. GILLES DE LA TOURETTE : tous les mercredis, à 10 heures (au laboratoire Axenfeld), polyclinique des maladies du système nerveux.

L'enseignement médical libre par les Femmes-médecins. — Une doctoresse en médecine de Paris, Mlle Bonsignorio, oculiste, vient de déposer au Conseil d'État un pourvoi en cassation, pour abus de pouvoir, contre le Conseil de l'Université qui, à deux reprises différentes, bien qu'elle fût dans les conditions requises, lui a refusé l'autorisation d'ouvrir un cours libre d'ophtalmologie à la Faculté de Médecine. Cette autorisation étant donnée sans difficulté aux docteurs du sexe fort qui en font la demande, Mlle le Dr Bonsignorio estime avec raison qu'on ne peut, sans flagrante injustice la lui refuser. Le jugement qui sera prochainement rendu par le Conseil d'État, à ce sujet, présentera donc un certain intérêt.

Troubles aux Universités de Naples et de Palerme. — Les désordres de l'université de Palerme continuent. Ils ont suscité une certaine agitation à l'Université de Naples.

ASSISTANCE PUBLIQUE & PRIVÉE (HOPITAUX, ETC.).

Hôpitaux de Paris. — *Classement général et répartition dans les Services hospitaliers de MM. les élèves internes et externes en médecine pour l'année 1899.* — MM. les élèves actuellement en fonctions et ceux qui seront nommés à la suite des derniers concours sont prévenus qu'il sera procédé, aux jours et heures fixés ci-après, dans l'Amphithéâtre de l'Administration, avenue Victoria, 3, à leur classement et à leur répartition dans les Établissements de l'Administration pour 1899, savoir :

Internat. — Les cartes seront délivrées à MM. les Internes de 2e, 3e et 4e année, le lundi 13 février à 2 heures, au lieu du mardi, 14, jour indiqué sur les affiches. Les autres jours de classement restent comme ils ont été fixés, savoir : Pour MM. les internes de 1re année et les internes provisoires, le mercredi 15 février à 2 heures. Pour MM. les externes de 3e année, le jeudi 16 février à 1 heure et demie; de 2e année, le samedi 18 février à 1 heure et demie; de 1re année, première moitié de la liste, le jeudi 23 février à 1 heure et demie; deuxième moitié de la liste, le vendredi 24 février à 1 heure et demie.

MM. les élèves seront appelés suivant leur numéro de classement aux concours ; les externes ayant reconcouru seront appelés à leur numéro de classement dans la nouvelle promotion dont ils font partie.

Hôpital Beaujon. — Plusieurs journaux ont annoncé que le Dr Anger abandonnait le service des hôpitaux. Il ne s'agit pas de M. le Dr Benjamin Anger, chirurgien des hôpitaux, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, qui continue ses services à l'hôpital Beaujon, mais bien du Dr Théophile Anger.

Hôpital de la Maternité. — *Feu.* — Un commencement d'incendie s'est déclaré, cette semaine, rue de la Santé, dans un des bâtiments de l'hôpital de la Maternité. Il a été éteint après une demi-heure de travail. L'enquête à laquelle s'est livré le commissaire de police du quartier, aurait établi que ce commencement d'incendie est dû à un vice de construction et qu'un feu de cheminée a enflammé les planchers et les cloisons du bâtiment. Les dégâts sont de peu d'importance et il n'y a eu aucun accident de personnes.

Asiles nationaux du Vésinet et de Vincennes. — A la Chambre des Députés, lors de la discussion du budget, à propos du chapitre 38 (Subventions aux asiles nationaux

de Vincennes et du Vésinet), M. Dejeante a demandé que la lecture des journaux soit permise dans les asiles et hôpitaux. M. Jules Legrand a répondu que des instructions ont été données en ce sens. M. Jourde a rappelé que le compte budgétaire de ces deux asiles devrait être communiqué en entier à la Chambre. Le crédit du chapitre 38, qui est de 30.000 fr. seulement, est absolument insuffisant pour l'entretien des asiles de Vincennes et du Vésinet. D'où tire-t-on les autres ressources? L'établissement du Vésinet a été laïcisé. On a donc aussitôt supprimé l'aumônier qui touchait 1.800 fr. par an. Mais on l'a remplacé par un autre qui touche 3.000 fr. M. Jules Legrand a répondu que quant au résumé du compte budgétaire des asiles de Vincennes et du Vésinet, il sera inséré dans les annexes du budget de 1900. Le sous-secrétaire d'Etat a ajouté qu'à partir du 1er janvier 1900, les tuberculeux ne seront plus reçus dans ces deux asiles, ce qui écartera tout danger de contagion.

Les Infirmières d'hôpitaux de Londres et le port des bijoux. — On n'a sans doute pas oublié que, l'an dernier, les gracieuses et vaillantes infirmières des hôpitaux de Londres s'étaient livrées à des démonstrations insurrectionnelles parce que les chefs de service leur interdisaient de fumer la cigarette dans leur réfectoire et dans leurs chambres à coucher. Il fut même question, à ce moment, d'un meeting de fumeuses de cigarettes que ces dames devaient tenir à Hyde park ou à Trafalgar square. Malheureusement l'attitude de la Presse indiqua aux charmantes révolutionnaires que l'opinion était médiocrement disposée à les soutenir, et le projet de meeting fut abandonné. Nombre de Londonniens l'ont vivement regretté.

Voici que ces infirmières font encore parler d'elles. En se réunissant, les membres du comité d'Assistance de la paroisse de Camberwell ont appris de leur président que cinquante-six de leurs infirmières avaient quitté le service au cours de 1898 : trois pour se marier, cinq pour occuper des postes supérieurs, et quarante-huit pour protester contre l'interdiction qui leur était faite d'ajouter des hijoux à leurs vêtements d'uniforme. Une seule avait été congédiée pour intempérance habituelle.

L'interdiction de porter des hijoux avait d'abord été prononcée contre une certaine miss Annie Bevan, à propos d'une bague de fiançailles remarquée à son doigt. Le médecin chef lui fit observer qu'une bonne infirmière doit avoir les mains complètement nues, autant dans son intérêt que par égard pour les malades, qu'elle pourrait involontairement blesser pendant un pansement. Il lui représenta de plus qu'il était peu généreux d'exhiber des bagues en or ornées de perles et de brillants aux regards de pauvres gens à la merci de la charité publique. La « nurse » répliqua qu'elle ne pouvait quitter cette bague sans offenser son fiancé et qu'elle aimerait mieux quitter l'hôpital. Comme le médecin maintenait sa décision, elle remonta dans sa chambre, reprit sa toilette de ville et sortit après avoir pris congé de ses camarades en leur apprenant le motif de son départ. Moins d'un quart d'heure après, toutes les infirmières de l'hôpital portaient des hijoux.

Il était impossible de les congédier toutes sans abandonner les malades. On recula l'exécution de quelques jours et l'on employa ce temps à faire venir de province un nombre suffisant de remplaçantes. C'était provoquer un soulèvement général. Les infirmières de ces hôpitaux ont, des associations et des clubs. Un mot d'ordre fut lancé et l'usage des hijoux s'étendit aussitôt à tous les hôpitaux de la métropole. L'administration supérieure a renoncé à sévir. Celle de Camberwell propose aujourd'hui d'inscrire l'interdiction des hijoux dans un règlement que les « nurses » s'engageraient à respecter au moment de leur entrée au service. Si cette disposition est votée, on aura peut-être une grève d'infirmières avant la fin du mois.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie de Médecine de Paris. — *Séance du 23 janvier 1899.* — Lecture est donnée d'une lettre par laquelle le Dr Schoull, de Tunis, pose sa candidature au titre de correspondant national. Le secrétaire perpétuel a donné lecture de deux lettres émanant : La première, du Ministre de l'Instruction publique et accompagnant la copie des plans qui ont été adoptés pour la *construction du local de la nouvelle Académie de Médecine*. Le devis des travaux prévoit une dépense d'environ 875.000 francs. La seconde, signée du Ministre des Affaires étrangères et annonçant la communication de divers documents d'origine indienne renfermant les critiques formulées par certains médecins du service de Santé de cette région contre la méthode préconisée dans l'Inde par le Dr Haffkine. Ce document est renvoyé à l'examen de MM. Roux et Nocard.

Congrès international de Médecine professionnelle en 1900. — La Commission d'Organisation du Congrès de Médecine professionnelle s'est réunie le 31 janvier 1899 à cinq heures. *Ordre du jour :* 1° fixation du lieu, de la date et de la durée du Congrès ; 2° discussion du règlement du Congrès ; 3° fixation des questions qui seront l'objet de rapports et désignation des rapporteurs ; 4° constitution des Comités de patronage pour la province et l'étranger ; 5° projet de circulaire et de demandes d'adhésions ; 6° nominations de nouveaux membres de la Commission : Pour Paris, M. le Dr Chiquier (de Paris) ; Poitou-Duplessy (de Paris) ; M. le Dr Paul Garnier (de Paris) ; M. le Dr Dignat (de Paris) ; M. Pierre Masson, éditeur (de Paris) ; M. le Dr Napias, directeur de l'administration de l'Assistance publique. *Date du Congrès :* 24 juillet au 2 août.

Lieu : Faculté de Médecine. Séance d'inauguration à l'Exposition. — La *cotisation* sera de 15 fr. — Le Congrès sera divisé en quatre sections : I. *Rapport des Médecins et des Collectivités.* II. *Rapport des Médecins et des Individualités.* III. *Déontologie médicale.* IV. *Œuvres de Prévoyance, de Défense et d'Assistance médicale.* — *Rapports qui seront présentés en séance générale :* 1° Déontologie médicale ; M. le Pr Grasset, rapporteur ; 2° Des Œuvres et des Associations de prévoyance et d'assistance ; M. Lande, rapporteur ; 3° De l'Œuvre de Défense professionnelle ; M. Porson (de Nantes), rapporteur ; 4° Rapport des Médecins et des Mutualistes ; M. Kulitz (de Bruxelles) ; 5° De l'organisation à l'étranger des Chambres médicales ; M. Benedikt (de Vienne).

GUERRE, MARINE & COLONIES.

Les Médecins militaires à la Chambre des Députés. — A la Chambre des Députés M. Poulain a interpellé sur les traitements infligés à quelques-uns de nos soldats et les mauvais soins qui leur sont donnés. Il y a quelques mois, un soldat en garnison dans un fort de l'Est a succombé à la suite d'une opération chirurgicale et une enquête a été ouverte sur ce fait. L'orateur a demandé quels ont été les résultats de cette enquête. — Autre fait : cinq fois le major a refusé de reconnaître un soldat malade. Le soldat a dû depuis être envoyé en congé de convalescence. Ces faits malheureusement ne sont pas isolés. Des mesures s'imposent, et toutes les responsabilités doivent être établies, si l'on veut prévenir le retour de pareils faits. M. de Freycinet, Ministre de la Guerre, a répondu que le personnel médical de l'armée était digne de tous les éloges. Il montre la sollicitude la plus louable et le dévouement le plus complet envers les soldats blessés ou malades. Quant aux faits apportés par M. Poulain, ils sont singulièrement exagérés. Pour le soldat qui a subi une opération chirurgicale, ce n'est pas à la suite de mauvais traitements qu'il a dû être opéré, mais à cause d'une maladie bien antérieure. Dans aucune armée les inférieurs ne sont mieux traités que chez nous par leurs chefs. D'un autre côté, l'état sanitaire de l'armée s'améliore de plus en plus. Grâce aux précautions d'hygiène, la mortalité y a diminué de deux cinquièmes et la fièvre typhoïde, spécialement, n'y produit plus les ravages d'autrefois. M. Poulain réplique qu'il n'était pas dans sa pensée d'accuser d'insouciance tous les médecins-majors. Il s'est plaint seulement qu'il y en ait qui ne prennent pas assez soin des soldats. M. Charles Rousse estime que la visite des médecins-majors au Conseil de revision est trop sommaire. C'est ainsi que l'on déclare bons pour le service des tuberculeux et des cardiaques, qu'il faut ensuite renvoyer dans leurs foyers. M. de Freycinet, Ministre de la Guerre, a répondu qu'il prépare des instructions pour que la visite passée au Conseil de revision remplisse toutes les conditions exigées par l'intérêt des jeunes gens et aussi par celui de l'armée.

Le Dr Canonge général en retraite, — *Les adieux du Dr général Canonge.*— Le général Canonge, commandant la 1re brigade d'infanterie à Marseille, a été atteint, le 26 janvier, par la limite d'âge. Il a passé la revue du 141e de ligne et lui a fait ses adieux. Le général, très ému, a dit aussi adieu aux officiers placés sous ses ordres.

Service de Santé de la Marine. — Nomination : A l'emploi de médecin auxiliaire de 2e classe, MM. les Drs Thibault et Violle.

Service de Santé des Colonies. — Sont nommés médecins stagiaires : MM. les médecins auxiliaires de 2e classe de la marine Audiau, Dagorn, Jacquin, Puysségur, Tardif et Thébaud.

HYGIÈNE (ÉPIDÉMIES, etc.).

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 2e semaine 948 décès, chiffre presque identique à celui de la semaine précédente (946) et sensiblement inférieur à la moyenne ordinaire des semaines de janvier (1.088). La fièvre typhoïde a causé 7 décès, chiffre très voisin de la moyenne (5). La rougeole en a causé 8, la scarlatine 6, la coqueluche 10 et la diphtérie 8. Tous ces chiffres s'écartent peu des résultats moyens des semaines de janvier. Il y a eu 12 suicides et 12 autres morts violentes. On a célébré à Paris 432 mariages. On a enregistré la naissance de 1.201 enfants vivants (634 garçons et 567 filles), dont 853 légitimes et 348 illégitimes. Parmi ces derniers, 43 seulement ont été reconnus immédiatement.

L'Hygiène à Madagascar. — La peste est en décroissance ; du 23 au 29 décembre, on n'a signalé que 45 cas, dont 31 mortels, comprenant seulement quatre Européens, dont un seul est mort. Les ondées qui sont tombées, après la longue sécheresse, une des causes principales de l'épidémie, font espérer une amélioration de l'état sanitaire en général et la disparition du fléau si elles se renouvelaient. Cette appréciation est confirmée par de vieux indigènes qui se souviennent de circonstances semblables. En attendant, toutes les mesures sont prises pour assainir Tamatave et pour conjurer la propagation du fléau. Un cordon sanitaire entoure Tamatave. On surveille attentivement la sortie des personnes et de tous les objets en général. Sur la route de Tananarive, une inspection rigoureuse est exercée sur tous les convois, et toutes les marchandises ou emballages suspects qui pourraient servir de véhicule à l'épidémie sont impitoyablement arrêtés. On inflige, à la Réunion, une quarantaine de vingt jours aux provenances de Madagascar, à moins que les bateaux n'aient une patente nette. On y a installé un médecin et une étuve à désinfection.

L'Hygiène au Tonkin. — La peste bovine a disparu de la province de Quang-Yen.

La Fièvre typhoïde à Châlons. — A Châlons-sur-Marne la fièvre typhoïde a complètement disparu dans le 13e dragons. Le régiment a quitté le camp de Châlons pour rejoindre par étapes Lure, sa garnison.

La Peste à l'Ile Maurice. — Un cas suspect de peste a été constaté chez un employé des docks à Port-Louis (île Maurice), le 28 janvier 1899. Les autorités ont ordonné un examen bactériologique.

Les Suicides en Amérique. — Les Américains sont des gens d'ordre, et ils tiennent leur nation comme on tient une maison de commerce. Ils enregistrent les entrées et les sorties, et font soigneusement leur bilan à la fin de l'année. Tout y est soigneusement étiqueté et numéroté. Vous savez ainsi qu'il y a eu dans l'année 5.920 suicides, et qu'ils se sont répartis en 4,286 hommes et 1,634 femmes. On vous donne la profession des suicidés : 44 médecins, 13 banquiers, 8 pasteurs, 7 journalistes, 6 avocats, 2 acteurs,

2 artistes. Chaque suicide a son petit chapitre parfaitement en règle. Pour en finir avec la vie, 2,526 personnes se sont empoisonnées, 2,037 ont eu recours aux armes à feu, 787 à la corde, 75 au poignard, 354 à la noyade, 26 à l'asphyxie. On notera la forte proportion des médecins : c'est que là-bas tous ne sont pas des.... intellectuels.

DIVERS.

La mort du Poète Gilbert à l'Hôpital. — L'histoire de la chute de cheval du poète Gilbert est exacte. L'accident se produisit, comme il chevanchait précisément en compagnie d'un jeune Irlandais, sur le boulevard Montparnasse. Mais la mort à l'hôpital demeure nonobstant authentique. Gilbert, après sa chute, avait été envoyé à la campagne, près de Charenton, par l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, son protecteur. Là, l'ébranlement nerveux et sa tendance naturelle au délire de la persécution déterminèrent chez Gilbert une crise d'aliénation mentale, qui obligea l'archevêque à le faire transporter à l'Hôtel-Dieu. Il y mourut, étouffé par une clef, qu'il avait avalée au cours d'un nouvel accès de folie. Telle est la vérité.

Médecine et Religion. — La messe anniversaire de la mort du Dr Péan a eu lieu le lundi 30 janvier, à onze heures, à la Madeleine.

La Maladie des Hommes de lettres. — *La mort de d'Ennery.* — M. Denormandie, chargé de s'occuper du testament de d'Ennery, fit appeler en consultation trois médecins aliénistes bien connus, Magnan, médecin en chef de l'asile Sainte-Anne, Valle et Motet. Les trois spécialistes restèrent une heure et demie près d'Adolphe d'Ennery et lui firent subir un long interrogatoire; il parla devant eux de ses souvenirs de jeunesse avec une lucidité d'esprit parfaite, rappela notamment des détails curieux sur la première de la *Grâce de Dieu*; bref, un certificat fut signé, après cet examen, par les docteurs, qui le déclarèrent en possession de toutes ses facultés mentales. On a vérifié ce détail auprès d'un des médecins désignés. Il a déclaré qu'il est exact que ses confrères et lui ont tenu cette consultation et ont signé ce certificat. Peu de temps après, MM. les Drs Segond, Villejan et Lancereaux, appelés chez Adolphe d'Ennery, fournirent les mêmes conclusions.

Mariages médicaux. — Jeudi dernier, à Saint-François-de-Sales, mariage de M. André Bertagne, fils du proviseur du lycée Henri IV et de Mme Bertagne, avec Mlle Ethel Magnus, fille de Mme Magnus, docteur en médecine de la Faculté de Paris. Les témoins du futur étaient: le capitaine d'artillerie du Mouly, son cousin, et M. Henry Chantavoine, professeur de rhétorique au lycée Henri IV; ceux de la future : le Dr Blanchard, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et le Dr Dauriac.

Récompenses. — Une *mention honorable*, pour acte de courage et de dévouement, a été décernée à M. Amigues, étudiant en médecine à Reims.

Variétés & Anecdotes.

L'hygiène et le chauffage des fours de boulangerie.

Il existe, depuis 1877, une ordonnance de police qui interdit formellement aux boulangers et aux pâtissiers de chauffer leurs fours avec des bois ayant été enduits de peinture ou ayant subi des préparations chimiques quelconques. C'est parce qu'un matin, *soixante* personnes habitant le quartier Monceau faillirent être empoisonnées pour avoir mangé du pain cuit dans un four chauffé de cette façon que le Préfet de police prit cette ordonnance. L'accident avait motivé une enquête du Conseil d'Hygiène; celui-ci avait fait gratter la sole, les joints et les briques du four, et on avait trouvé dans les poussières recueillies des quantités relativement considérables de sels de plomb. Pendant quelques années, on veilla strictement à l'exécution de ces nouvelles prescriptions administratives ; mais cette ardeur première s'éteignit peu à peu et l'ordonnance finit par tomber en désuétude. D'ailleurs, dans le même temps, les constructeurs de fours avaient trouvé un moyen, selon eux infaillible, de supprimer les dangers signalés : ils avaient construit des fours « à foyer extérieur ». Dès lors on se remit à brûler chez certains boulangers et pâtissiers toutes sortes de vieux bois — bois de démolition, peints ou non, traverses de chemins de fer (injectées, on le sait, de créosote et de sulfate de cuivre), et même les pavés de bois mis au rebut par le service de voirie de la ville de Paris. Le Conseil d'Hygiène, averti de ces faits, a procédé à une nouvelle enquête, et il vient, sur le rapport de M. Bunel, d'émettre un avis nettement opposé à ces pratiques. « Les bois peints ou injectés, dit le rapporteur, sont imprégnés de sels de cuivre, de plomb ou d'arsenic, que la chaleur volatilise et qui vont se déposer ou s'incruster sur le sol ou sur la voûte du four. » Or, cela est dangereux, non seulement pour les clients du boulanger, mais encore pour le boulanger lui-même et pour ses aides, qui travaillent dans des locaux exigus où brûlent toute la nuit ces bois suspects. Aussi le Conseil d'Hygiène a-t-il, à l'unanimité, émis le vœu que l'ordonnance de 1877 fût exécutée plus rigoureusement que jamais. Des ordres dans ce sens ont été donnés par M. Charles Blanc, Préfet de police.

Un médecin romancier américain.

M. le Dr Weis Mitchell, le célèbre nécrologiste américain, vient de publier un nouveau roman, qui a pour titre : *Les Aventures de François*. M. le Dr Weis Michel a publié son premier travail d'art médical à l'âge de 23 ans. Le nombre de ses publications techniques s'élève aujourd'hui à 130. Mais ce n'est qu'à 50 ans qu'il commença à cultiver les Muses. Il a écrit des vers, des pièces de théâtre, de longues et de courtes nouvelles, des essais divers. Ce n'est que depuis l'apparition de *Hugh Wyrnne* que son nom a été connu du grand public. Ce livre a eu une grande vogue en Amérique et en Angleterre.

THÉRAPEUTIQUE

A propos du Sulfate de Magnésie.

Nous nous sommes livré à de nombrenses expériences comparatives au snjet des résnltats obtenus par l'emploi des solntions étendues de sulfate de magnésie et des solntions concentrées. Les détails de cette étnde et les conclnsions auxquelles elle nous a amené présentent peut-être un certain intérêt. D'une part, nous avons employé des solntions de 35 grammes de sel dans 350 à 400 grammes d'eau, et des eaux minérales telles que Sedlitz, Rubinat, Hunyadi Janos; d'antre part nous nous sommes servi de l'excellente préparation connue sous le nom de sel Nec, que nous ne saurions trop recommander. Elle contient 35 grammes de sel de magnésie, et son poids total est de 75 grammes.

Sous le rapport de la facilité d'administration, aucune comparaison n'est possible. Avec les solutions étendues, le malade est obligé de boire plnsieurs grands verres d'un liquide dont l'amertume lui semble d'antant plus désagréable qu'il doit le prendre en plnsieurs fois. Le plns sonvent il en vomit une partie. La solntion concentrée se prend, au contraire, en une seule fois et avec la plns grande facilité; en effet, le goût n'en est point désagréable et la quantité de liquide à boire n'excède pas le contenn d'un petit verre à bordeaux.

Cette facilité avec laquelle se prend la solution concentrée a des conséquences plns importantes qu'on ne le croirait au premier abord. — Elle supprime ces nausées et ces vomissements qui sont provoqués fréquemment par la vue seule d'un médicament inspirant du dégoût. Or, ces vomissements, outre qu'ils nuisent à l'effet purgatif, peuvent présenter parfois de sérieux inconvénients, par exemple dans des cas de hernie, chez des femmes enceintes, chez des blessés ou à la suite de certaines opérations. Par ailleurs, elle permet de recourir à l'administration du remède aussi souvent qu'on le désire, soit qu'il s'agisse de combattre une constipation habituelle, de faire maigrir un sujet, ou d'entretenir la diarrhée dans le cours d'une fièvre typhoïde; dans ce cas, une ou deux cuillerées suffisent. Mais ce n'est pas tout; jnsqu'à ce jour le sulfate de magnésie n'avait pu être utilisé dans les maladies de l'enfance : aujourd'hui il y rend les plus grands services. Pour notre part, nous l'employons journellement et avec le plus grand succès dans les diverses affections intestinales, si communes chez les enfants, et nous savons qu'à l'hôpital des Enfants malades, à Paris, les résultats obtenus ont été très remarquables. Quelle que soit la forme adoptée pour son administration, le sulfate de magnésie est un purgatif efficace, sûr et inoffensif; sous ce rapport, pen de purgatifs penvent lui être comparés. Toutefois il existe entre l'action des solntions étendues et l'action de la solution concentrée, certaines nuances que nous devons signaler. Cette dernière, ainsi qu'on pouvait le prévoir, agit plus rapidement : les premières selles se produisent généralement au bont de denx heures, sonvent plns tôt; elles sont copienses et suivies d'un soulagement immédiat. On sait qu'avec les solutions étendnes l'effet purgatif se fait attendre d'ordinaire un certain nombre d'beures. Mais il est une particularité très singulière, que nous ne ponvons guère nous expliquer, et sur laquelle nons appelons l'attention : la solution concentrée, donnée en nne fois, à dose pour ainsi dire massive, ne donne point de coliques; quelque étonnant que le fait puisse paraître, il est incontestable, et il est même ntile d'en prévenir le malade, afin qu'il ne soit pas désagréablement surpris par nn besoin trop pressant, dont ancune tranchée ne lui aurait signalé l'approche. Pour nons résnmer, nous dirons que si le snlfate de magnésie, sous quelque forme qu'il soit administré, est un excellent purgatif, la solution concentrée, du moins celle que nous avons employée et qui porte le nom de sel Nec, a nne grande supériorité sur toutes les solutions étendnes; elle se prend très facilement, grâce à son petit volume et à son goût qui n'est pas désagréable; son action est plus rapide et ne s'accompagne point de coliques; enfin, elle seule peut être administrée aux enfants. Nous appuyant sur nos expériences personnelles et sur des expériences analogues faites à Lille, nous nons sommes demandé s'il n'y aurait pas avantage à renoncer à l'ancien mode d'administration du sulfate de magnésie, par doses prises successivement, et dans nne grande quantité de liquide. Nous le croyons, et nous sommes convaincu que tous les médecins qui voudront bien répéter nos essais, partageront notre opinion. — D. G. (*d. m. p.*)

Revue des Sociétés savantes.

I. — MÉDECINE.

A l'*Académie de Médecine*, séance du 27 décembre 1898, M. Courtois Suffit a développé une note sur l'emploi du sesquisulfure de phosphore dans la fabrication des allumettes. Cette substance, qui n'émet pas de vapeurs aux températures ordinaires, est d'ailleurs absolument inoffensive et n'occasionne pas les multiples accidents déterminés par la fabrication des allumettes; elle s'enflamme facilement et répond aux différents désiderata de ces dernières.

M. Kelsch a lu une note sur la virulence des poussières des casernes et de leur teneur en bacilles tuberculeux.

M. Audier a lu une note sur le rôle physiologique des ostioles.

II. — CHIRURGIE.

A l'*Académie de Médecine*, séance du 27 décembre 1898, M. Le Dentu a présenté un jeune malade qui avait reçu un coup de timon dans le flanc gauche. L'état général du malade et la disparition de la matité splénique firent penser à une rupture de la rate. L'ouverture de la cavité abdominale, révéla en effet une rupture splénique de plusieurs centimètres et des caillots en quantité considérable. On fit la splénectomie; le malade a parfaitement guéri. C'est la première fois que l'extirpation de la rate est faite avec succès en France.

M. Delbet a présenté un malade opéré par lui d'uretéropyélostomie avec succès complet, cette opération permettant d'éviter la néphrectomie ou la néphrotomie qui laisse subsister une fistule difficile à guérir. Ajoutons que cette opération a été signalée pour la première fois par MM. Terrier et Marcel Baudouin dans leur livre sur l'hydronéphrose intermittente.

M. le Dr A. Chipault (de Paris) fait une communication sur la chirurgie du sympathique et ses diverses applications, plus particulièrement au traitement de l'épilepsie, de certaines maladies mentales, et du glaucome. Les conclusions de cette étude, basée sur vingt-trois observations nouvelles, sont les suivantes : 1° La chirurgie du sympathique comprend un certain nombre de techniques qui ne sont nullement comparables entre elles au point de vue thérapeutique. La section simple du nerf, la sympathicotomie, d'effet insuffisant et transitoire, doit être abandonnée. Les résections étendues, les sympathicectomies ont des indications différentes, suivant qu'elles portent sur telle ou telle partie ou sur la totalité de ce nerf. La sympathicotripsie, intervention nouvelle, répond à des indications inverses de celles que visent les sympathicectomies. Les sympathicectomies supérieures, dans lesquelles le ganglion cervical supérieur n'est enlevé qu'en partie, sont des interventions illusoires, incapables de remplir le but que se propose cette variété importante de résection du sympathique. — 2° Les indications de la chirurgie du sympathique sont multiples ; les faits rapportés sont relatifs les uns à des indications déjà connues (goitre exophtalmique, épilepsie, glaucome), les autres à des indications nouvelles (affections mentales congestives). *a*) Une sympathicectomie supéro-moyenne pour goitre exophtalmique vient s'ajouter aux interventions satisfaisantes analogues, sans mériter de commentaire particulier. *b*) Dix-sept sympathicectomies supérieures pour épilepsie apportent au contraire un important appoint à la thérapeutique de cette affection. Elles démontrent que, chez les épileptiques sympathicectomisés, il n'y a jamais aggravation. Le pis est que le résultat soit nul ou fugitif. Il est durable chez un nombre notable de malades qui voient leurs crises et leurs accidents mentaux s'atténuer considérablement ou disparaître. L'examen des faits montre que ces résultats heureux se produisent dans une proportion beaucoup plus grande lorsque la sympathicectomie a été bilatérale, bien complétée du côté du ganglion supérieur et lorsqu'on a pu exercer après elle sur l'opéré une surveillance hygiénique et médicale attentive. La sympathicectomie agit sans doute dans l'épilepsie, en provoquant un véritable lavage permanent du cerveau encombré de produits toxiques, une sorte d'encéphaloclyse. Les épileptiques opérés étaient tous des épileptiques absolument avérés, diagnostiqués tels par MM. Ballet, Brissaud, Gilles de la Tourette, Raymond, Voisin, etc. Dans aucun cas, il ne s'agissait d'épilepsie symptomatique de lésion de l'encéphale, ou de lésion de la moelle ou de lésion des nerfs périphériques : c'est ainsi qu'ont été élagués de la statistique deux sympathicectomisés cependant très intéressants, chez l'un desquels l'épilepsie avait succédé au développement d'un sarcome vertébral, chez l'autre au développement d'un myxome du sympathique. (*c*) Trois sympathicectomies supérieures pour glaucome ont produit un effet immédiat sur les douleurs et la tension du globe, un effet progressif sur la vision ; la plus importante de ces trois observations est relative à un cas de glaucome hémorragique, variété considérée jusqu'à présent comme absolument incurable. Quant à la sympathicotripsie, intervention nouvelle, ses effets sont inverses de ceux de la sympathicectomie ; elle ouvre dès lors la voie à la thérapeutique d'un grand nombre de maladies mentales, ayant pour point de départ des congestions intermittentes ou chroniques du cerveau. 3° Les dangers et les inconvénients des interventions sur le sympathique sont nuls. La statistique présentée, malgré son importance, ne compte ni accident, ni incident opératoires. La cicatrice est invisible, lorsque la réunion a été bien faite. Les symptômes oculo-pupillaires ne sont appréciables que si l'intervention a été unilatérale.

En résumé, la chirurgie du sympathique est une chirurgie à résultats inconstants, mais assez souvent heureux pour que, d'une part, l'extrême gravité des affections auxquelles elle s'adresse, d'autre part, l'absence de dangers ou d'inconvénients, autorisent à la pratiquer dans une très large mesure.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Paris. — Imp. de l'A. B. C., 191, Faubourg Poissonnière.
J. Tinturier, Directeur.

70e Année. 11e Série. Tome II. N° 6 11 Février 1899

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Revue de Médecine, Chirurgie, et Obstétrique

Directeur-Rédacteur en chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Dangers de l'Eau de l'Avre à Paris: par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : La Société médicale des Hôpitaux de Paris. — Inauguration de l'Hospice Favier, à Bry-sur-Marne. — Les Médecins et le Culte du Beau. — La Médecine aux Chandelles : Folies-Dramatiques ;— Déjazet. — Nécrologie : M. le Dr A. Thomas. — M. le Pr Ernest Gurlt. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée. — Sociétés savantes. — Guerre, Marine et Colonies. — Hygiène (épidémies. etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes : L'Eau de l'Avre et la Fièvre typhoïde a Paris. — L'Interpellation à la Chambre sur les Eaux de l'Avre. — Le French Shore. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations : Portrait de M. le Pr Raymond (de Paris), — La Cause de la protestation des Internes de l'Hôpital Saint-Louis. — Le Médecin de Port-au-Choix et son hôtel à Terre-Neuve.

BULLETIN

Les Dangers de l'Eau de l'Avre à Paris.

La femme de César ne doit pas être soupçonnée!

Y a-t-il ou n'y a-t-il pas une question de l'Avre, et vraiment le XVIIe Arrondissement est-il oui ou non infecté? Les fièvres typhoïdes, oui ou non, y courrent-elles les rnes, comme les bacilles typhiques, les conduites de canalisation de ce quartier? *That is the question!*

La capture de cette belle rivière a coûté plus de deux cents millions, occasionné des quantités innombrables de conclusions, à une époque où le métier d'*avocat conclusionnaire à répétition* n'était pas encore une profession honorée, bouleversé le corps électoral de cette radieuse vallée, mis en branle de nombreux députés : toutes choses peu faciles ! Et voilà que, au dire de quelques-uns, ces sacrifices ont été vains ! C'est à douter de toute notre Administration, depuis nos ingénieurs les plus distingués, jusqu'à M. le Grand Inspecteur noir (je veux dire : à la barbe noire!) de l'Assainissement.

De notre petite enquête il résulte pourtant que le XVIIe Arrondissement, malgré de sombres pronostics, persiste à se bien porter. Alors quoi? Serait-ce encore un canard de la taille de ceux qu'on nous sert tous les jours aux « diners de l'Affaire» ? Comme il n'y a pas d'ordinaire de fumée sans feu, cherchons un peu.

Or, en ouvrant l'œil et le bon, voici ce que nous avons trouvé. Il est décidément avéré que les eaux de l'Avre ne sont pas propres. On y a mis, ou plutôt on y a laissé s'introduire, quelques mètres cubes de boue qui, diluée *secundum artem et ad majorem naturæ gloriam*, nous donnent finalement une eau laiteuse, remplie de microbes aux allures assez douteuses, mais aux mœurs dangerenses. Tant de mots en « euses » sont peu rassurants. Aussi, malgré les avis officiels, nous conseillons fortement aux citoyens peu fortunés du quartier d'aller faire les « buveurs d'eau » ailleurs ! Quant aux bourgeois cossus, qui manquent de filtres, malgré la Ligue contre l'Alcoölisme, nous leur recommandons tout simplement du petit vin blanc de France : c'est une de nos meilleures eaux minérales. Au demeurant, rien ne les empêche d'y joindre quelques gouttes des « Purs Célestins »!

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS

LA SOCIÉTÉ MÉDICALE DES HÔPITAUX DE PARIS

Élection du Bureau de 1899.

La *Société médicale des Hôpitaux de Paris* a renouvelé, ce mois-ci, son Bureau pour 1899. Elle a élu *Président* M. le Pr RAYMOND, professeur de Clinique des maladies du système nerveux, successeur de Charcot à la Salpêtrière, médecin des hôpitaux.



M. le Pr RAYMOND (Faculté de Médecine),
Président pour 1899 de la Société médicale des Hôpitaux de Paris.

Ont été également nommés : *Vice-Président*, M. le Dr TROISIER, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux, futur président pour 1900; et *Secrétaire général:* M. le Dr RENDU, professeur agrégé à la Faculté de Médecine et licencié ès sciences naturelles ; *Trésorier :* M. le Dr BÉCLÈRE ; *Secrétaires des séances :* notre ami, M. RENON, et M. le Dr BOULLOCHE, médecin des hôpitaux.

La *Société médicale des Hôpitaux* comprend, on le sait, tous les médecins des hôpitaux de Paris, mais en font également partie la plupart des médecins militaires chargés d'un service dans les hôpitaux militaires de la capitale. Les *Bulletins* qu'elle publie sont des plus intéressants, et les communications faites en séances sont toujours d'une réelle importance.

INAUGURATION DE L'HOSPICE FAVIER A BRY-SUR-MARNE

La semaine dernière, M. le Président de la République a inauguré l'Hospice Favier à Bry-sur-Marne, qui a ceci de particulier qu'il peut servir à plusieurs communes.

Cet hospice porte le nom de sa fondatrice, Mme veuve Favier, née Tozzi, qui l'a créé en 1890, et en a fait don au département de la Seine. C'est, en fait, un *établissement intercommunal*, les communes étant autorisées à y placer leurs vieillards indigents, moyennant une somme annuelle fixée actuellement à 600 francs, mais qui pourra être diminuée au fur et à mesure de l'accroissement du nombre des hospitalisés. L'ancien château, qui s'élevait au milieu d'un parc superbe, ne pouvant contenir qu'une trentaine de lits, le Conseil général a voté la construction de nouveaux bâtiments, pour y recevoir 160 vieillards.

Ces nouvelles constructions ont été édifiées dans la partie haute de la propriété, dominant un coude de la Marne, d'où l'on jouit d'une très belle vue sur les coteaux de Nogent et du Perreux. L'aménagement a été fait avec un soin intelligent. Les dortoirs sont divisés en alvéoles offrant à chaque vieillard l'avantage d'une installation isolée et personnelle. Les anciens bâtiments seront affectés au logement du personnel et à l'infirmerie.

Reçu à Saint-Mandé par le bureau du Conseil général et M. Thuillier, président de cette assemblée, par le Préfet de la Seine, et M. le secrétaire général, par le Préfet de police et M. le secrétaire général, le Président a gagné la commune de Bry, a été salué à son passage par la municipalité de Vincennes et la garnison du fort, puis par les municipalités de Nogent et du Perreux.

A Bry-sur-Marne, après la réception par la Municipalité, le cortège s'est dirigé vers l'hospice, où le Président du Conseil général a remercié M. Félix Faure de cette nouvelle preuve de sympathie du premier magistrat de la République pour les vieillards malheureux. Il a ensuite fait l'historique de la fondation et expliqué le concours que le Département a donné pour l'extension de cet établissement hospitalier.

Le Président de la République a remis une médaille d'argent, que le Conseil général de la Seine a fait frapper spécialement pour Mme Gerbold, ancienne directrice de l'hospice Favier; puis il a visité l'établissement.

LES MÉDECINS ET LE CULTE DU BEAU

Les Internes des Hôpitaux et les règlements de l'Assistance publique.

Le *Temps* publiait ces jours-ci l'entrefilet suivant, que la *Gazette des Hôpitaux* a commenté d'une façon très juste (1). Nous nous associons pleinement à ses conclusions : « SAVOIR FERMER LES YEUX SUR CERTAINS PETITS ÉCARTS (du moins sur certains manquements à quelques articles du règlement, d'ailleurs incompréhensibles à notre époque), *et les réprimander sans violence*, ce sont là des moyens qu'une Administration sage n'hésitera pas à adopter. » Voici de quoi il s'agit :

Protestation des Internes en Médecine.

L'administration de l'Assistance publique ayant remplacé un interne de l'hôpital Saint-Louis, par mesure disciplinaire, ses camarades ont voulu se solidariser avec lui et ont adressé à M. le Dr Napias, directeur de l'Assistance publique, une lettre de protestation :

« Nous protestons hautement, y est-il dit, contre la mesure vexatoire dont il vient d'être l'objet et dont rien n'explique la rigueur, pas même les légères infractions au règlement dont il a pu se rendre coupable dans sa vie privée et qui ont été assez punies par une suspension de deux mois de traitement. L'honneur de soigner les malades a toujours passé parmi nous pour la plus belle de nos attributions. Vouloir le ravir à un des nôtres, c'est dire qu'il a démérité et qu'il s'est rendu indigne de la confiance que l'administration avait mise en lui. Au nom des principes qui veulent que la peine soit proportionnée à la faute, nous avons l'honneur de vous informer que nous nous opposons tous au remplacement de notre collègue par le provisoire délégué. »

Des explications qui ont été données, il résulte qu'un des internes en chirurgie aurait été frappé, parce qu'il recevait une visite interdite par les règlements.

Nous avons été très surpris de voir notre maître, M. le Dr Napias, prendre la mouche pour



Fig. 18. — La cause de la protestation des Internes de l'Hôpital Saint-Louis : Beauté et Toilette.

pareille peccadille ! Très probablement, M. le Dr Peyron, qui savait ce qu'est et ce que doit être la jeunesse, n'aurait jamais poussé les choses si loin. Que M. Napias nous pardonne ce mot dur, mais juste !

Ce n'est pas en apportant à l'Assistance publique les habitudes tracassières de M. l'Inspecteur de l'Assainissement de la Seine vis-à-vis des internes des Ambulances que le nouveau directeur deviendra populaire dans le milieu médical de nos hôpitaux ! Tant de bruit pour un joli minois ! C'est la montagne qui accouche d'une souris... Un artiste, M. Pozzi, fait bien peindre dans ses salles d'hôpital des femmes aux seins superbes par le maître Clairin ! Alors ? M. Napias va-t-il aussi lui infliger un blâme ?

Entre l'Art et la Nature, la différence — n'est-il vrai ? — n'est pas si grande qu'on le pourrait croire !

(1) A noter aussi l'appréciation de la *Tribune Médicale*.

La Médecine aux Chandelles

FOLIES-DRAMATIQUES. — DÉJAZET.

La Revue des Folies-Dramatiques est aussi gaie qu'élégante. Elle a d'ailleurs pour auteurs les maîtres du genre. Mais, si, dans *Folie-Revue*, de même que dans le petit lever de rideau qui la précède, on ne parle pas médecine, on se rattrape avec l'*Affaire*, sujet d'une actualité tout aussi inquiétante. Quel défilé de belles troupes ! Et dire que dans ce bouquet de jolies frimousses, aucune fleur ne s'avise de tomber malade sur scène, pour le plus grand bonheur du médecin de service, mal assis dans son fauteuil !

Avec le *Constat Poulardin*, qu'on joue à Déjazet, nous revenons aux médecins. Il y avait si longtemps qu'il n'en avait pas été question ! Bien entendu, c'est un Dr Desmoulins, qui, sous le nom de Poulardin, fait des farces impossibles. Il est avéré d'ailleurs que les praticiens n'ont que ça à faire par les temps qui courent... En tous cas, l'histoire, d'après un de nos célèbres soiristes est trop compliquée pour pouvoir être contée en quelques lignes. J'imiterai son silence prudent.

Marc ELL.

NÉCROLOGIE

M. le Dr J.-A.-J. THOMAS (de Reims).

M. le Dr THOMAS (Jean-Alfred-Jules), né le 30 octobre 1826 à Saint-Masmes (Marne), vient de mourir, âgé de 72 ans, le 28 janvier dernier. Après avoir fait ses études au lycée de Reims, il commença sa médecine à l'école secondaire de cette ville, puis vint à Paris, fut nommé interne des hôpitaux, et passa brillamment, en 1873, sa thèse sur la

Résection des os du pied. Landouzy père, qui réorganisait à ce moment l'École de Médecine de Reims, l'appela dans cette ville et lui confia la chaire d'anatomie. De l'anatomie, il passa à la pathologie externe, puis, bientôt après, à la clinique médicale. En 1865, il reconstitua, avec quelques amis, la Société Médicale; en 1871, il fut nommé président de l'Association des médecins du département, quelques mois après avoir été élu membre de l'Assemblée nationale.

Thomas a très peu écrit. Il avait plutôt le don de l'enseignement : sa parole sûre et vive, la simplicité et la clarté de ses démonstrations, la certitude de ses déductions avaient su grouper autour de lui de nombreux élèves qui gardèrent toujours pour lui la plus profonde affection.

M. le Pr ERNEST GURLT (de Berlin).

La chirurgie allemande vient de faire une perte irréparable en la personne du Pr Ernest GURLT. C'est, en effet, une grande figure qui vient de disparaître et le monde médical entier prendra une large part au deuil de la Science allemande. Pendant sa longue carrière chirurgicale, passée presque entièrement à Berlin, M. le Pr Gurlt a acquis une célébrité justement méritée. Élève du grand Langenbeck, il resta attaché à sa clinique après avoir terminé ses études. En 1853, il fut appelé à enseigner la chirurgie dans cette même clinique où il avait été élève ; et là, se souvenant des excellents conseils de son Maître, il porta si haut l'amour de la Science que tous ceux qui l'ont approché se rappelleront toujours avec émotion ses belles leçons, si pleines de bienveillance, d'érudition et d'originalité. Mais là n'est pas son seul titre de gloire. Il ne se contenta pas d'apporter à la chirurgie la contribution de son enseignement; il lui fallait des matériaux sérieux, avec lesquels il pût établir solidement le vaste édifice de son immense érudition. C'est ainsi qu'il apporta son précieux concours à la rédaction des *Archiv. für Klin. Chirurgie*. Virchow et Hirsch appréciaient tellement son esprit scientifique, son grand sens critique et les ressources de son savoir, qu'ils se firent un plaisir, en même temps qu'un honneur, de se l'attacher comme collaborateur à leur journal : *Virchow's und Hirsch's Jahreberischt*. Gurlt fut aussi l'auteur du *Bibliographischen Lexicons Berühmter Aerzte*, ouvrage de premier ordre, qui comprend sept volumes, sans compter les suppléments.

L'histoire de la chirurgie tenta surtout ce savant professeur. Son livre : *Geschichte der Chirurgie*, en trois volumes, est la principale œuvre de sa vie. Il rédigeait, aussi avec une grande autorité, le journal *Kriegerheilkunst*, organe des Associations allemandes de la Croix-Rouge. Gurlt fut un des fondateurs de la *Deutsche Gessellschaft für Chirurgie*. Plus tard, il fut nommé membre honoraire de cette Société. Ses travaux scientifiques sont trop nombreux pour que nous puissions les citer ici. Disons seulement que les ouvrages qu'a légués à l'histoire de la Science médicale cet érudit de premier ordre sont un monument impérissable de sa gloire.

M. B.

M. le Dr G. WOLFLHUGEL, professeur d'hygiène et de bactériologie à la Faculté de Médecine de Gœttingue. — M. le Dr Joseph FINGER, professeur émérite de clinique médicale à l'ancienne École médico-chirurgicale de Lemberg. — De Glascow on annonce la mort de M. le Dr Joseph COATS, professeur d'anatomie pathologique à l'Université de cette ville. — De Sidney, celle de M. Alfred ROBERTS, qui jouissait d'une grande notoriété en Australie. — M. le Dr NADEAUD, de Papeete (Tahiti). — M. le Dr Abel JEANDET, bibliothécaire et archiviste des villes de Lyon et de Mâcon, auteur d'un grand nombre d'ouvrages bourguignons, décédé à l'âge de 82 ans.

Les obsèques du jeune étudiant en médecine israélite, Félix JAÏS, qui donna ses soins aux typhiques et contracta à leur chevet la maladie qui devait l'emporter, ont eu lieu à Alger. Le cortège, composé de plusieurs milliers de personnes, a traversé la ville par ses grandes artères. Sur tout le parcours, l'impression a été profonde. Pas un cri n'a été poussé ; aucune note discordante n'est venue de la foule qui se découvrait partout avec respect et émotion. Derrière le cercueil, un infirmier de l'hôpital portait un coussin, sur lequel avait été placée la médaille d'or décernée par M. le Gouverneur général.

Petites Informations

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris. — *Lauréats.* — La Faculté de Médecine de Paris vient de décerner ses prix pour l'année scolaire 1897-1898. Voici la liste des lauréats : MM. les docteurs Angelesco, Arbois de Jubbainville, d'Avellar, Bachimont, Baillet, Baraduc, Barozzi, Bonnus, Bratiano, Brosset, Bureau, Paul Carnot, Chabry, Deyber, Ducroquet, Dufour, Duvernoy, Fouineau, Fournier, Funck-Brentano, Garin, Galga, Guinard, Guénarian, Hyenne, Jacob, Justin, Jolly, Josué, Kuss, Labbé, Lapointe, Lévi, Lirugue, Lorrain, Mahu, Masson, Nass, Page-Pley, Portier, Posth, Rabé, Richaud, Robineau, Sersiron, Terrien, Vauverts, Vermorel, Villier, Weber.

Décanat. — Le Conseil de l'Université de Paris a tenu cette semaine une séance, sous la présidence de M. Gréard, vice-recteur de l'Académie. Le conseil a présenté, pour le décanat de la Faculté de Médecine, *en première ligne*, M. BROUARDEL, doyen sortant; *en seconde ligne*, M. Potain.

Nominations. — M. le Dr HARTMANN, agrégé, est maintenu dans les fonctions de sous-directeur des travaux de médecine opératoire.

Faculté de Médecine de Lyon. — M. SIRAUD, agrégé, est chargé d'un cours complémentaire d'anatomie topographique. — Sont chargés de cours complémentaires, jusqu'à la fin de la présente année scolaire : MM. les agrégés ROQUE (*propédeutique médicale*) ; GANGOLPHE (*propédeutique chirurgicale*).

Faculté de Médecine de Lille. — M. le Dr Deroide, agrégé, est chargé jusqu'à la fin de la présente année scolaire, d'un cours de pharmacie.

Faculté de Médecine de Nancy. — M. Frœlich, agrégé, est chargé d'un cours de pathologie externe.

École de Médecine de Tours. — M. Barnsby, professeur d'histoire naturelle, est nommé directeur pour trois ans, à dater du 28 février 1899.

Ecole de Médecine d'Angers. — M. le Dr Brin est institué, pour une période de neuf ans, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale.

Ecole de Médecine de la Marine de Bordeaux. — M. le médecin de 1re classe Chastang a été nommé, après concours, pour une période de cinq ans, professeur de pathologie externe et d'accouchement à l'Ecole du service de santé de la marine à Bordeaux, en remplacement de M. Dufour.

Enseignement médical libre. — M. le Dr Bazy, chirurgien de l'hôpital Beaujon, continuera dans cet hôpital les lundis, jeudis, samedis, ses leçons sur les maladies des voies urinaires (reins, vessie, etc.), qu'il faisait à l'hôpital Saint-Louis. — A l'hospice de la Salpêtrière, M. Jules Voisin fait tous les jeudis (depuis le 9 février), à 10 heures, une conférence clinique sur les maladies mentales et nerveuses.

ASSISTANCE PUBLIQUE & PRIVÉE (HOPITAUX, ETC.).

L'Assistance à Paris. — Le Préfet de la Seine vient de nommer les médecins affectés, pour le nombreux personnel de son administration, aux onze circonscriptions médicales de Paris. Ce sont : MM. les Drs d'Echerac, Pascalis, Dandien, Cornet, Moussand, Laugier, de Cours, Millet, Bloch, Brochin, Vauthier. Ils recevront chacun une indemnité de 1.200 francs par an, plus une indemnité variable, proportionnelle au nombre de leurs visites. Tous seront sous la direction d'un médecin en chef, le Dr Delaporte, qui recevra une indemnité fixe de 6.000 francs.

M. Rotillon, médecin du bureau de bienfaisance du Xe arrondissement, est nommé membre du conseil de surveillance de l'Assistance publique en remplacement de M. Gibert.

Asiles d'Aliénés de France. — *Asile public d'aliénés du Gers.* — Une médaille d'argent de deuxième classe est décernée à Mme Caillavet, en religion sœur Athanase ; 1839-1861 ; 1872-1898 : prodigue depuis quarante-neuf ans aux malades les soins les plus intelligents et les plus dévoués.

Hôpitaux d'Alger. — *Visite de M. Laferrière à l'ambulance des typhiques.* — Le Gouverneur général de l'Algérie, accompagné de son officier d'ordonnance, et du chef de son cabinet civil, s'est rendu à l'ambulance d'El Kettar à Alger, où se trouvent encore plusieurs typhiques. M. Laferrière a été reçu par le directeur de l'hôpital, entouré de nombreux docteurs et internes. Il s'est enquis de l'état des malades qui, pour la plupart, sont hors de danger. Le Gouverneur est ensuite entré dans le cabinet où était soigné l'*interne israélite Jaïs*, qui, depuis le mois d'avril dernier, était détaché à l'ambulance d'El Kettar, avait été frappé tout récemment par le typhus, et dont l'état inspirait alors déjà les plus vives inquiétudes. M. Laferrière lui a adressé des paroles réconfortantes, l'a félicité de son dévouement et lui a remis une médaille de vermeil que le Ministre de l'Intérieur venait de lui accorder sur demande télégraphique de M. Laferrière. Le directeur de l'hôpital a remercié le Gouverneur général en lui disant que le corps médical serait sensible à la marque de sollicitude qu'il donnait à un de ses membres, frappé par le typhus, au moment où il soignait avec abnégation des malades qui en étaient atteint, et qui vient de mourir.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie de Médecine. — *Présentation des Candidats au titre de correspondant national de l'Académie de Médecine.* — *En première ligne*, on présente M. Moniez (de Lille) ; *en deuxième ligne* et *ex æquo*, MM. Brunon (de Rouen), Coyne (de Bordeaux) et Vincent (médecin de la marine) ; *en troisième ligne* et *ex æquo*, MM. Catrin (médecin militaire) et Lalesque (d'Arcachon).

Congrès international de Bibliographie. — La Commission d'initiative de ce Congrès, constituée par la section française de l'Institut international de Bibliographie, dont M. le Dr Marcel Baudouin est le secrétaire, s'est réunie dans le but de décider si l'on devait en 1900 organiser un *Congrès international de Bibliographie*. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité. On a ensuite dressé une liste provisoire des membres pour la Commission d'organisation ; ces données seront transmises à l'Administration de l'Exposition pour que ce Congrès puisse faire partie de la série des Congrès internationaux officiels.

Société française d'Ophtalmologie. — *Congrès de 1899 (17e année).* — La prochaine réunion de la Société française d'Ophtalmologie aura lieu cette année le lundi 1er mai, à 8 h. 1/2 précises du matin, à l'Hôtel des Sociétés savantes, en face de l'École de médecine.

Rapport de cette année : *De la suppression du cristallin transparent:* M. Pflüger (de Berne), rapporteur.

Le Congrès de la Tuberculose à Berlin. — Un Congrès de la Tuberculose est convoqué à Berlin, du 24 au 27 mai 1899, par le comité central allemand, en vue de l'établissement de maisons de santé pour les poitrinaires. Ce Congrès se propose d'exposer et de démontrer à toutes les classes du public les dangers que présente la tuberculose, par suite de son caractère de maladie infectieuse, et les moyens de la combattre. Le Congrès poursuit un but exclusivement pratique. Les gouvernements, communes, et autres corps en Allemagne qui s'occupent de combattre la phtisie, seront avisés de la réunion du Congrès et priés d'y

envoyer des délégués pour prendre part aux discussions. Pareille communication est adressée également aux gouvernements étrangers.

Congrès international des Médecins des Compagnies d'Assurances sur la vie en 1899. — Le premier Congrès international des médecins des Compagnies d'assurances sur la vie et contre les accidents se tiendra à Bruxelles du 25 au 30 septembre 1899.

GUERRE, MARINE & COLONIES.

Service de Santé militaire. — Par décision ministérielle, en date du 1er février 1899, ont été désignés : MM. les médecins principaux de deuxième classe Hocquard, pour l'emploi de médecin chef à l'hospice mixte d'Arras; Demandre, pour l'emploi de médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte d'Angers. MM. les médecins-majors de première classe Landriau, pour l'emploi de médecin chef à l'École spéciale militaire; Dehrie, pour l'emploi de médecin chef à l'hôpital militaire de Briançon; Baur, pour le 157e d'infanterie; Leprêtre, pour le 71e d'infanterie. MM. les médecins-majors de deuxième classe Favier, pour le 147e d'infanterie; Renard, pour le 154e d'infanterie; Duponchel, pour le 36e d'artillerie; Salehert, pour le 13e escadron du train des équipages militaires; Bonnery, pour le 20e bataillon de chasseurs à pied; Brisse-Saint-Macary, pour le régiment de sapeurs-pompiers à Paris; Sagrandi, pour le 6e d'infanterie; Adriet, pour la division d'Alger; Manoha, pour le 4e cuirassiers; Cherpitel, pour le 2e bataillon de chasseurs à pied; Janot, pour les hôpitaux militaires de la division d'occupation de Tunisie; Albert, pour l'Algérie; Arnould, pour le 1er tirailleurs algériens; Dncurtil, pour le 14e bataillon de chasseurs à pied. MM. les médecins aides-majors de première classe Merciolle, pour l'Algérie; Dettling, Tostivint et Vidal, pour les hôpitaux militaires de la division d'occupation de Tunisie; Rambaud et Faure, pour l'Algérie. MM. les médecins aides-majors de deuxième classe Viry, pour le 13e d'artillerie; Bernard, pour le 47e d'infanterie; Coche, pour le 3e d'artillerie; Margerand, pour le 118e d'infanterie; Vincent, pour le 5e bataillon de chasseurs à pied; Imbert, pour le 136e d'infanterie; Thomas, pour le 157e d'infanterie.

Par décision ministerielle en date du 12 janvier 1899, M. Sibut, médecin-major de deuxième classe, a été mis à la disposition de M. le Ministre des Colonies pour être adjoint à M. l'administrateur Gentil, chargé d'une mission dans la région du Tchad. Par décision ministérielle, en date du 26 janvier 1899, M. le médecin aide-major de première classe Augninest est maintenu au 20e chasseurs à cheval; M. le médecin aide-major de deuxième classe Deyrolle est désigné pour le 151e d'infanterie. MM. les médecins principaux de deuxième classe Malinas, médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Nantes, et Klein, médecin chef de l'hôpital militaire de Chambéry, sont autorisés à permuter.

Le médecin principal de 2e classe Hocquard, médecin chef à l'École spéciale militaire, est désigné pour l'emploi de médecin chef à l'hospice mixte d'Arras. Le médecin principal de 2e classe Demandre, médecin chef à l'hôpital militaire de Briançon, est désigné pour l'emploi de médecin en chef des salles militaires de l'hospice mixte d'Angers. Sont nommés au grade de médecin principal de 2e classe dans l'armée territoriale, MM. Lande, Testut, Baudrimont et Chalot.

M. Gentil, médecin principal de 1re classe, directeur du service de santé du 1er corps, est nommé médecin inspecteur. M. Burcker, pharmacien principal de 1re classe, à Marseille, est nommé pharmacien inspecteur.

Le médecin inspecteur Gentil, nouvellement promu, est maintenu dans ses fonctions de directeur du service de santé du 1er corps d'armée à Lille.

Armée active. — Promotions : *Au grade de médecin-inspecteur*: M. Gentit. MM. les Drs Lahaussois, Spindler, Delage, Furst, Pelegrin, Bénard et Briole ont été nommés, après concours, à l'emploi de médecin stagiaire à l'École du Val-de-Grâce. Réserve. — Promotions : *Au grade de médecin-major de 2e classe* : MM. Augis, Baratier, Belin, Bert, Delahaye, Demmler, Devaux, Dumont, Duron, Durruty Pissot, Poizat, Stecewiez et Woehling. *Au grade de médecin aide-major de 1re classe* : MM. Albert, Artières, Aurand, Azalhert, Barhier, Besnier, Bouchard, Boulanger, Braquehaye, Bruchon, Brun, Burdet, Butin, Camus, Cardot, Carré, Carrière, Castex, Céry, Chabrié, Colas, Colin, Commandeur, Decrequi, Demirleau, Desforges, Desoil, Divivier, Dodero, Dore, Durand, Dutremblay, Encausse, Esperon Lacaze de Sardac, Foix, Frémin, Gallois, Glover, Goupil, de Grandmaison, Hautecœur, Henry, Hobhs, Houdart, Houël, Jaÿmes, Joly, Junot, Keller, Laban, Lassalle, Launay, Luys, Macquart, Magnol, Main, Martin, Marx, Menu, Moitessier, Montsarrat, Mussy, Nicolas, Nové-Josserand, Osmont, Patay, Patoir, Paviot, Petit, Pétouraud, Pistre, Renard, Rispal, Rivière, Rossignol, Sacaze, Sarazin, Séliguac, Solary, Strauss, Thérèse, Thévenet, Thierry, Toulouse, Tournant, Tournier, Trichet, Vaudremer, Vène, Villard, Waton, Widiez et Yon.

Service de Santé de la Marine. — Par décision présidentielle, en date du 30 janvier 1899, la démission de son grade offerte par M. le médecin de deuxième classe de la marine, Tranouez, a été acceptée. Par décret, en date du même jour, M. Tranouez a été nommé au grade de médecin de deuxième classe dans la réserve de l'armée de mer. Cet officier de réserve est affecté au port de Brest.— Par décision présidentielle, en date du 31 janvier 1899, M. Long, médecin principal de la marine, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite, à titre d'infirmités contractées au service, à compter du 1er janvier 1899.

Service de Santé des Colonies. — D'après M. Cabart-Danneville, sénateur de la Manche, qui vient de publier un long rapport sur ce sujet, le Service de santé régimentaire colonial, qui dépend de la marine, est insuffisant, tandis que d'autre part, le service hospitalier comprend

une pléthore prodigieuse de médecins coloniaux. L'hospitalisation des militaires se fait par suite dans de mauvaises conditions. Les soldats hospitalisés comme les médecins coloniaux traitants échappent complètement au commandement; ces médecins coloniaux n'ont d'autre but que le grossissement de leur effectif de soldats hospitalisés.

M. Cabart-Danneville cite un rapport du commandant du transport *Durance*, à Tahiti, qui a eu, pour 25 de ses marins et 3 aspirants mis à l'hôpital, une note à payer de 9.106 francs, déduction faite de la retenue opérée sur la solde des aspirants. Là encore, le commandant de la *Durance* dut abandonner un quartier-maître canonnier et un fourrier ordinaire que l'hôpital a refusé de rendre. Les faits signalés par le commandant de la *Durance* se sont renouvelés à maintes reprises et le conseil supérieur de santé de la marine dut s'occuper de cette situation. Le sénateur de la Manche cite d'autres rapports médicaux. Dans l'un il est dit : « Quant au point de vue disciplinaire, l'hôpital de Saïgon devient chaque jour de plus en plus un véritable hôpital civil, sous l'administration d'un corps de médecins qui ne dépend ni du Ministère de la guerre ni de celui de la marine, dans lequel sont traités tous les agents civils, leurs femmes et leurs enfants, et où les militaires et marins échappent à tout contrôle effectif de leurs chefs directs. »

Dans un autre rapport : « J'ai dit que cette année le fonctionnement de l'hôpital colonial de Saïgon avait exercé sur la morbidité de ce régiment (11e d'infanterie de marine) une action déplorable. En effet, les médicaments et objets de pansement nécessaires au 1er novembre 1896, demandés en France en juillet 1895, ne lui sont parvenus qu'en octobre 1896, malgré plusieurs lettres pressantes et deux câblogrammes de M. le Gouverneur général. Par suite d'un retard aussi extraordinaire, les approvisionnements de l'hôpital se sont épuisés et le 11e régiment en a ressenti le contre-coup. Mes demandes de médicaments pour les deuxième et troisième trimestres ont été plus ou moins réduites et l'hôpital n'a pu faire droit à celles du quatrième trimestre. L'infirmerie régimentaire s'est trouvée démunie de toute espèce d'objets de pansement : ni coton, ni bandes, etc. Dans ces conditions et après en avoir prévenu le chef de corps, j'ai dû, à mon grand regret, envoyer un chiffre énorme de malades à l'hôpital. J'en ai eu jusqu'à 66, et pour beaucoup d'autres, que j'ai pu conserver à l'infirmerie ou à la chambre, j'ai vu la guérison retardée indéfiniment. »

Une correspondance adressée par le général Reste au Ministre de la marine donne des détails bizarres sur les relations entre le commandement et le Service de santé colonial. M. le Dr S..., écrit le général Reste, a répondu par une lettre incorrecte à une demande que lui avait faite M. le commandant B..., au sujet d'un soldat en traitement depuis « neuf mois » à l'infirmerie-ambulance de la garnison et a écrit une lettre insolente en réponse à la notification d'une punition de quinze jours d'arrêts simples qui lui était donnée par le commandant d'armes de Tuyen-Quang. D'ailleurs, ce médecin déclare que la punition du commandant étant illégale, il ne peut s'y soumettre.

M. Cabart-Danneville cite encore d'autres cas de semblables agissements qui ne sont pas seulement préjudiciables à la discipline, mais encore aux malades. Ces exemples montrent le conflit qui existe à l'état permanent entre les *médecins coloniaux* et le *commandement*. On ne sait si la remise de la défense des colonies au Ministère de la marine ferait cesser ce conflit *de plano*, mais dans tous les cas ce conflit est des plus regrettables.

La Commission de la Marine au Sénat a entendu un rapport verbal de M. Taulier, sur la proposition de loi de M. Isaac relative au Corps de Santé colonial. — Nomination à l'emploi de *médecin auxiliaire*, M. le Dr Fancheraud.

Les Médecins militaires et les Conseils de revision. — A la suite d'une interpellation au Sénat, il a été décidé que les médecins militaires attachés aux conseils de revision devraient être pourvus des boîtes nécessaires pour constater les maladies internes, et, à cet effet, on établira la règle, qu'après une heure de conseil, il y aura une interruption de dix minutes pour examiner les cas exceptionnels et que, s'il le faut, ces jeunes gens seront renvoyés au chef-lieu du département.

HYGIÈNE (ÉPIDÉMIES, etc.).

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 4e semaine 870 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (884) et très inférieur à la moyenne ordinaire des semaines de janvier (1.088). L'état sanitaire est donc très satisfaisant. La fièvre typhoïde a causé 7 décès (la moyenne est 5); la rougeole 10 (la moyenne est 14). La scarlatine 8 décès (moyenne 2 et la coqueluche 10 décès (moyenne 4), dépassent un peu la moyenne. La diphtérie a causé 12 décès (au lieu de la moyenne 14). La variole n'a causé aucun décès. Il y a eu 11 suicides et 13 morts violentes. On a célébré à Paris 431 mariages. On a enregistré la naissance de 1.218 enfants vivants (607 garçons et 611 filles), dont 852 légitimes et 366 illégitimes. Parmi ces derniers, 46 seulement ont été reconnus immédiatement.

L'Hygiène à la Chambre des Députés. — *Les eaux de l'Avre.* — M. Bompard, député du XVIIe arrondissement, a annoncé au Ministre de l'Intérieur qu'il lui poserait à la Chambre des Députés une question, à l'une des prochaines séances, sur la contamination des eaux de l'Avre (Voir plus loin les détails de cette interpellation, p. 70).

Commission des viandes de conserve de l'armée. — A la suite des accidents d'intoxication qui, malgré les mesures déjà prescrites à plusieurs reprises, se sont produits à la suite de distributions de viandes de conserves faites aux troupes, M. de Freycinet vient d'instituer, au Ministère de la guerre, une commission spéciale chargée de rechercher rigoureusement la cause de ces accidents et de proposer les moyens propres à en empêcher le retour. Cette commission est composée de douze membres, ainsi qu'il suit : le Dr Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, président. Le médecin inspecteur général

Dujardin-Beaumetz; le médecin inspecteur Kelsch; les professeurs Duclaux et Moissan, de l'Académie des sciences; M. Trasbot, directeur de l'École vétérinaire d'Alfort; quelques militaires, le directeur de l'usine de Billancourt; le médecin principal Vaillard, chef du laboratoire de bactériologie au Val-de-Grâce, et le pharmacien-major de 1re classe Bonsson. La commission s'occupera de tout ce qui concerne l'achat des viandes (uniquement en France et dans nos colonies ou pays de protectorat), la marche et la surveillance de la fabrication des conserves, leur réception et leur conservation en magasin, leur distribution et leur préparation dans les cuisines des troupes.

Le Vaccin de la fièvre aphteuse. — La Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, présidée par M. Papelier, député, vient d'organiser un congrès régional à l'effet de prendre des résolutions pour combattre d'une façon efficace la fièvre aphteuse. Ce congrès a eu lieu à Nancy le samedi 4 février. Une fédération de toutes les Associations agricoles de la région du Nord-Est a été décidée, et la résolution suivante a été votée: « Le vaccin des Allemands (séraphtine) doit être écarté comme n'ayant donné que des résultats négatifs. Par contre, il y a lieu de continuer les expériences par le vaccin que l'on emploie en Lorraine. »

La Peste à Madagascar. — Les dernières nouvelles reçues de Madagascar par le Ministre des Colonies signalent la décroissance très prononcée de l'épidémie pesteuse localisée à Tamatave. Du 16 au 24 janvier, il s'est produit seulement sept cas nouveaux. Aucun Européen n'a été atteint. Depuis le début de l'épidémie, le nombre de cas constatés a été de 285, celui des décès de 194. Cinq Européens seulement ont été atteints, dont un seul est décédé. — On télégraphie de Tananarive le 2 février que la peste à Tamatave a occasionné du 1er au 25 janvier inclusivement 68 cas, dont 2 cas sur des Européens seulement sans décès, 15 sur des créoles dont 12 décès, 15 sur des Asiatiques dont 13 décès, 36 sur des Malgaches dont 26 décès. Du 26 au 31 janvier, aucun cas nouveau n'est signalé. Le Dr Thiroux est arrivé à Tamatave avec du sérum et du matériel désinfectant; depuis le 6 janvier il fait des essais très encourageants.

C'est aux énergiques mesures qu'a prises le général Gallieni pour localiser l'épidémie au point où elle avait pris naissance, qu'il faut attribuer la disparition prochaine de l'horrible fléau qui, depuis le 23 novembre dernier, a décimé la population de Tamatave, suspendu nos relations avec la place commerciale la plus importante de l'île de Madagascar, éloigné les navires de l'unique port de la côte orientale qu'ils pouvaient aborder avec quelque sécurité.

La Peste aux Indes anglaises et à Maurice. — Une soudaine recrudescence de l'épidémie de peste bubonique vient de se produire à Kurrachee. Les indigènes abandonnent la ville, dit une dépêche de Bombay. Il importe, cependant, de ne pas s'exagérer la valeur des renseignements qu'un port transmet par le télégraphe sur l'état sanitaire d'un autre port. Nous avons eu, par exemple, récemment la nouvelle d'une grave épidémie de peste à l'île Maurice. Il se trouve aujourd'hui que le nombre des malades a été de « un ». Le paquebot *Ernest-Simons*, venant d'Extrême-Orient par Bombay, est arrivé à Marseille le 31 janvier, et a été admis à la libre pratique, après avoir passé deux heures au lazaret du Frioul, où il a été visité minutieusement par le Service de la Santé. La peste, qui était en décroissance à Bombay, a récemment augmenté ses ravages, et au passage de l'*Ernest-Simons*, le chiffre de la mortalité avait dépassé de beaucoup celui qu'on avait constaté au départ du courrier précédent. — Dans son discours du Trône, la Reine d'Angleterre a dit: « J'ai le regret de constater que la peste continue à sévir dans certaines parties de mon empire indien, et que, tout en ayant diminué dans quelques districts atteints précédemment, elle s'est propagée dans des parties du sud et du nord de l'Inde, où elle ne sévissait pas encore. On continue de faire des efforts incessants pour soulager les personnes qui souffrent de cette maladie, pour arrêter sa propagation dans l'Inde et pour empêcher qu'elle ne soit transmise à d'autres pays. »

Une centenaire. — Mme Tholozan, une femme très charitable, est décédée à Bailleul (Nord) à l'âge de 100 ans.

Les Maladies contagieuses et l'Amour. — *Un cas de contagion de la tuberculose entre amant et amante célèbres et âgés de soixante-dix ans.* — La comédienne Jane Essler, qui fit les beaux jours du drame et de la comédie, qui créa le *Roman d'un jeune homme pauvre*, et Mario, le travesti des *Beaux Messieurs de Bois-Doré*, joua aussi Mimi de la *Vie de Bohême*, et cela lui porta malheur: *vers la soixantième année*, dit-on, elle devint *poitrinaire*, comme, eût pu faire un trottin de dix-huit ans!

Elle s'éteignit au milieu des fleurs; et le dernier ami — il y en avait un — eut un tel chagrin, qu'il s'enfuit pour oublier, et fit deux fois le tour du monde. Il n'oublia point, quand même, revint sur ses pas, et après quatre ans d'absence, voulut revoir le gîte où il avait aimé, retrouver le souvenir, revivre la vie d'autrefois. Or, les *ferments contagieux* avaient prospéré; car, à son tour, il devint *poitrinaire*, — non pas à l'aurore, comme le jeune malade de *la Chute des feuilles*, — mais au crépuscule, car il avait soixante-dix ans. Et « lui » mourut comme « elle » ! — Mais, est-on sûr du diagnostic?

DIVERS.

Récompenses. — Le Ministre de l'intérieur a décerné aux médecins et aux étudiants en médecine ci-après désignés des médailles d'honneur en témoignage du dévouement dont ils ont fait preuve au cours de diverses épidémies: *Médailles de vermeil*, M. le Dr Alirol (du Puy); M. F. Jaïs, interne en médecine à l'ambulance d'El-Kettar (mort depuis du typhus qu'il avait contracté en soignant les malades). *Médailles d'argent*, MM. les docteurs Bouquet (de Roissy-en-Brie); Hamel (médecin sanitaire maritime); M. Labeyrie (interne des hôpitaux de Nantes). *Médaille de bronze*, M. Chauveau (externe des hôpitaux de Paris).

Les Fêtes médicales. — Soirée de crémaillère récemment chez M. le Dr Love, un médecin mondain très connu, dans son nouvel appartement de la rue du Rocher. Une nombreuse assistance a vivement applaudi Mmes Thénard, Ritter-Ciampi, Lody-Vizentini, Mlle Jane Duran, MM. Ciampi, Paul Viardot, et la maîtresse de la maison, dont la belle voix a fait merveille dans le trio d'*Hamlet*, avec Mlle Canx et M. Rigault. La soirée s'est terminée par *la Chambrée*, fort bien jouée par MM. Berthelier et Cazalis, et *Une dame qui prend la mouche*, enlevée de verve par Mme Thénard, Mlle Georges, et le maître de la maison.

Grand dîner suivi de réception chez M. le Dr et Mme Léon Gage, dans leur hôtel de la rue de Florence. Très applaudis : M. Raoul Paumier, dans ses monologues; M. Mayal, dans son répertoire. Ces deux artistes ont joué ensuite, avec notre amie, Mlle Alice Berthier, *Paris qui tourne*, l'amusante revue de Hugues Delorme, enlevée avec beaucoup de gaieté.

Mariages de Médecins. — M. Charles-Marins Bellet, docteur en médecine, épouse Mlle Berthe-Marie-Clotilde Hantz.

M. Jean-Baptiste Buzennerye, Dr en médecine, épouse Mlle Jeanne-Maria Nélisson.

Cette semaine on a béni à Saint-Thomas-d'Aquin, le mariage du Dr Cavasse avec Mlle Lagrange-Gaildrand. Les témoins du marié étaient : MM. J. Marey, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, et A. Chauffard, médecin en chef de l'hôpital Cochin, professeur agrégé à la Faculté de Médecine. Reconnu dans la nombreuse assistance : M. le docteur et Mme Hallopeau, le docteur et Mme Thoinot, le docteur et Mme Brouardel, le professeur et Mme Proust, les docteurs Ferrand et Panas. Pendant la messe, on a exécuté le *Panis angelicus*, de M. Fauchez, qui dirigeait la maîtrise de la paroisse, et l'*Agnus Dei*, de Bizet, chanté par M. Coryn avec accompagnement de harpe et de violon.

Médecins des Lycées. — M. le Dr Blé, membre du conseil d'administration du lycée de La Roche-sur-Yon, est nommé médecin dudit lycée, en remplacement de M. Filodean père, décédé.

Les Médecins conférenciers. — Une nombreuse assistance a applaudi à la mairie Drouot, la conférence du Dr Lefèvre, membre de la mission Pavie, organisée par la Société de propagande coloniale et ayant pour sujet « le Haut Laos. »

Les Médecins et les sports. — La commission médicale de l'Union vélocipédique de France rappelle que son président, M. le Dr O'Followel, fera ses Conférences du cours d'ambulanciers de l'U. V. F. (2e année), le mardi, à 9 heures très précises du soir, à l'École communale des garçons, 11, rue d'Argenteuil. Tous les cyclistes, affiliés ou indépendants, peuvent assister à cette conférence qui aura pour objet l'étude des aliments d'épargne, thé, café, maté, kola, etc., et leurs effets sur l'organisme.

Les Médecins et la boxe. — Le Rowing-Club vient de renouveler son Comité, et dans le bureau nous trouvons notre ami, M. le Dr Henriquez de Zuberia, qui en est secrétaire.

Médecins conseillers généraux. — Dans le canton de Château-Chinon (Nièvre), M. le Dr Duprey, républicain, a été élu par 2.042 voix contre 1.205 à M. de Champs, conservateur. Il s'agissait de remplacer M. Camus, républicain, décédé.

Les Médecins et les testaments. — D'après le *Figaro*, lorsqu'il s'est agi du testament de d'Ennery, les médecins avaient joué un rôle important qu'il décrit ainsi : « Il y aurait eu, s'il faut en croire les « on dit », comme deux entrées de ballet, renouvelées de la Poétique du XVIIe siècle. Pour la première : Diafoirus père et Diafoirus fils, Purgon, Fleurant, Macroton, Thomès et Desfonandrès auraient infligé au patient un interrogatoire en règle — la « question » ordinaire et extraordinaire, avec sursis de miséricorde — et, après trois heures de bras séculier, auraient opiné du bonnet sur l'air qui se joue à la Comédie, les soirs de « cérémonie », de Lulli : *Dignus, dignus est ...testare...* »

Les Condamnés à mort et les Médecins. — Dans un de ses testaments, Peugnez, le dernier guillotiné, a invité le pasteur « à surveiller que son corps et sa tête ne soient pas délivrés à l'Académie de Médecine, malgré qu'ils ne soient pas réclamés par sa famille. » Cette disposition recèle une petite vengeance contre les médecins, « vu, dit-il plus loin, qu'ayant une balle dans la tête (on sait que Peugnez tenta de se suicider lors de son arrestation) pendant ma détention, j'ai insisté que l'on me fasse l'extraction de la balle et l'on m'a refusé ce service. »

Un Médecin ministre et archéologue en Italie. — On a comparé, avec plus d'humour que de révérence peut-être, mais avec justesse, le Forum romain, ce *celeberrimus Urbis locus*, à un « animal... historique, un être vivant qui avait le tort de ne laisser voir aucun de ses os, ce qui, du reste, est le propre de tous les êtres vivants ». « Les naturalistes, ajoute l'auteur des *Heures d'histoire*, l'ont pris dans leurs filets, l'ont dépecé, nettoyé, raclé, classifiant plus ou moins arbitrairement chaque os du squelette ». La comparaison est d'autant mieux de mise que celui qui a déployé et déploie le plus de zèle dans ce travail de reconstitution *anatomique* est justement un médecin, M. le Dr Guido-Bacelli, ministre de l'instruction pour la troisième fois. Déjà, sous son premier ministère, de 1882 à 1884, et sous son impulsion, des travaux importants avaient été exécutés, qui amenèrent la découverte du tracé de la voie sacrée, des restes de la *Regta*, de l'arc de Fabius, de la vieille tribune des Rostres, de tout l'atrium du temple de Vesta, des statues honorifiques d'un certain nombre des grandes vestales, découvertes vraiment dignes comme disait le prince des modernes archéologues italiens, le chevalier J.-B. de Rossi, d'un citoyen romain rempli d'amour pour sa ville natale tel que M. Bacelli.

Les Etudiantes en Médecine femmes aux Etats-Unis. — La Faculté de médecine de Chicago a suspendu le professeur Wiggin à la suite d'une levée de scalpels des trente étudiantes qui suivaient son cours. Celles-ci accusaient le professeur d'avoir employé à leur endroit un langage indélicat et d'avoir dit dans une conférence sur les systèmes digestifs des deux sexes : « La femme n'est

qu'une chouette dyspeptique. » Une étudiante s'est levée pour protester et a été sifflée par les étudiants. Aussitôt toutes ses compagnes se sont retirées et sont allées se plaindre des paroles inconvenantes du professeur Wiggin. Les étudiants demandent la réintégration du professeur dans sa chaire et menacent de se retirer à leur tour pour entrer dans une antre faculté. Ils estiment que les jeunes personnes qui se destinent à la médecine doivent s'accommoder du langage brutal de l'amphithéâtre.

Un lac purgatif. — Les eaux du Lac Salé ne seraient-elles pas d'un puissant secours à l'humanité souffrante ? Un négociant de Bordeaux, M. Imbert, qui alla récemment explorer le lac Salé, trouva les bords recouverts d'une très abondante cristallisation, laquelle ne se forme qu'en hiver; en été, elle disparaît, emportée par les pluies. L'échantillon qu'il a rapporté est représenté par des cristaux irréguliers, translucides, sans aiguilles ni prismes. L'analyse démontre qu'ils sont formés de *sulfate de soude* presque exclusivement, avec traces de chlorure et carbonate sodique. Or, c'est la composition du sel de Glauber. Ainsi donc, on apprendra avec surprise et satisfaction qu'il y a au centre des États-Unis une provision d'eau de Glauber saturée, suffisante pour purger, à ses heures, le monde entier.

Variétés & Anecdotes.

L'eau de l'Avre et la Fièvre typhoïde à Paris.

On raconte qu'une épidémie de fièvre typhoïde, déterminée par la contamination des eaux de l'Avre, aurait éclaté dans le XVII° arrondissement ; la population parisienne s'en est émue et M. Raoul Bompard, député, a prévenu le Ministre de l'intérieur qu'il l'interpellerait à ce sujet. Les statistiques officielles de la ville de Paris, récemment publiées, donnent des chiffres permettant d'affirmer qu'il n'y a pas eu d'épidémie de fièvre typhoïde dans le XVII° arrondissement; elles démontrent même, simple hasard peut-être, que les quartiers alimentés en eau de l'Avre ont été moins atteints par la recrudescence de fièvre typhoïde, habituelle à cette époque de l'année, que les zones desservies par les autres sources. Il y a eu, en effet, du 1er au 24 janvier, 148 cas de fièvre typhoïde, dont 28 mortels, qui se répartissent ainsi :

	Nombre de cas	Décès
Quartiers alimentés en eau de la Dhuis. . .	9	1
— — — de la Vanne . .	85	22
— — — de l'Avre. . . .	26	5
Totaux	120	28

Le XVII° arrondissement, un des plus populeux, n'a eu que 9 cas, dont 1 décès, alors que d'autres arrondissements, desservis par d'autres sources, ont été beaucoup plus éprouvés. Ajoutons que les analyses faites par les bactériologistes du laboratoire de Montsouris, dont les travaux font autorité, démontrent, contrairement à d'autres assertions, que l'eau de l'Avre n'a contenu, dans la première quinzaine de janvier, aucun microorganisme se rapprochant du bacille de la fièvre typhoïde ou du spirille du choléra asiatique. Toutes les eaux de source subissent les effets des perturbations atmosphériques et peuvent se troubler à la suite d'orages ou de grandes pluies. L'Avre a subi la loi commune.

L'interpellation à la Chambre sur les eaux de l'Avre.

M. Bompard a adressé au Ministre de l'intérieur, qui l'a accepté, la fameuse question relative aux eaux de l'Avre. Une épidémie de fièvre typhoïde se serait déclarée à Paris, surtout dans le XVII° arrondissement, et cette épidémie serait attribuée à la mauvaise qualité de l'eau de l'Avre. Qu'y a-t-il d'exact et quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour remédier à cette situation? M. Jules Legrand, sous-secrétaire d'État à l'intérieur, a répondu que, durant le dernier mois de janvier, l'état sanitaire a été excellent à Paris. Le total des décès a été inférieur de 20 0/0 à la moyenne ordinaire. Quant au total des décès par fièvre typhoïde durant ce même mois il a été de 38, alors qu'en général il est de 85. En particulier, il n'y a eu aucun décès dans le XVII° arrondissement. Il n'y a donc pas d'épidémie de fièvre typhoïde à Paris. On a accusé, bien à tort, les eaux de l'Avre. S'il y a eu des cas de fièvre typhoïde, on les trouve plutôt dans les quartiers desservis par les eaux de la Vanne. On a constaté, en effet, 102 cas dans ce réseau, alors qu'on en a constaté 36 dans le réseau de l'eau de l'Avre. Il est établi, d'ailleurs, que le nombre des bactéries constaté dans une eau de source n'a aucun rapport avec le nombre des décès de fièvre typhoïde. En résumé, les critiques formulées contre l'eau de l'Avre ne reposent sur aucun fondement sérieux. Quoi qu'il en soit, le Gouvernement, pour rassurer la population parisienne, vient de nommer une commission chargée d'étudier la question des eaux de l'Avre. Paris est la capitale la plus abondamment fournie d'eaux de source ; et il est fâcheux, à la veille de l'Exposition, de voir mettre en avant des allégations sans fondement, qui ne manqueront pas d'être exploitées contre notre pays (Applaudissements). L'incident est déclaré clos.

Service médical du French Shore (1).

La pêche à la morue attire chaque année un grand nombre de pêcheurs, tant français qu'étrangers, sur les bancs de Terre-Neuve, et en particulier sur la côte française (French Shore). Cette côte, dont les eaux sont relativement pauvres en morue, est très riche en mines, et fait actuellement l'objet d'un litige entre la France et l'Angleterre.

Toutefois les questions politiques en suspens n'em-

(1) *Cosmos*, Paris, 1899 janvier 28; n° 731, p. 109.

pêchent pas nos nationaux d'établir sur la côte ouest de nombreux établissements, les chauffands, où l'on traite la morue. Bien que construites de charpentes sommaires et



Fig. 19. — Le Médecin de Port-au-Choix et son hôtel à Terre-Neuve (D'après le *Cosmos*).

couvertes de voiles, ce qui permet de les démonter facilement après chaque saison, ces constructions laissent beaucoup à désirer au point de vue de l'hygiène; aussi y a-t-on installé, d'après le *Cosmos*, un médecin, auquel on a construit un hôtel, sinon très élégant, du moins très confortable, comme l'on peut s'en rendre compte par la figure ci-jointe (Fig. 19).

LES LIVRES NOUVEAUX

Revue des Médicaments nouveaux et de quelques médications nouvelles ; par C. Crinon.

Dans la sixième édition qu'il publie aujourd'hui, M. Crinon a introduit les médicaments nouvaux ayant fait leur apparition dans le courant de l'année qui vient de s'écouler; parmi ces médicaments, les plus importants sont : l'*Anytine* et les *Anytols*, la *Crésamine*, l'*Héroïne*, l'*Iodoformogène*, la *Largine*, la *Nutrose*, le *Thocol*, le *Sérum gélatiné* et le *Sérum bichloruré de Chéron*. Certains articles, tels que ceux consacrés au *Formol*, à la *Tuberculine*, etc., ont été complétés ou modifiés en tenant compte des recherches faites récemment sur ces substances. Le plan de l'ouvrage est resté le même : on y trouve indiqués sommairement et successivement, pour chaque substance, le mode de préparation, les propriétés physiques et chimiques, les caractères distinctifs, l'action physiologique, l'action thérapeutique, les formes pharmaceutiques qui se prêtent le mieux à son administration, et enfin, les doses auxquelles elle peut être prescrite. Les premières éditions de la *Revue des médicaments nouveaux* de M. Crinon ont reçu, des médecins et des pharmaciens, un accueil qui permet d'augurer le même succès pour celle qui vient de paraître.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

G. CARRE, éditeur, 3, rue Racine. — Paris.

Potarca (J.) — **La Chirurgie intramédiastinale postérieure.** — Vol. in-8° de 112 pages, avec 20 fig. dans le texte, Paris, 1898.

BAILLIÈRE et FILS, éditeurs, rue Hautefeuille. — Paris.

Chevalier (E.). — **Chirurgie des voies urinaires.** — 1 vol. in-12 de 336 pages, 83 figures, Paris. 1899.

F. FOSSATI, 7, via Passarella. — Milano.

Terrile (Eugenio). — **Le iniezioni ipodermiche di ferro nella cura delle anemie.** — Fasc. in-8° de 8 pages, Milano, 1898.

JOURNAL DE MARSEILLE. 6, rue Sainte. — Marseille.

Métaxas (G. Zani). — **Traitement du pied bot paralytique.** Rapport fait au **Congrès périodique de Gynécologie, d'Obstétrique et de Pédiatrie.** — Broch. in-8° de 36 pages, Marseille, 1898.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

PARIS. — 93, Boulevard St-Germain, 93. — PARIS

Postes Médicaux vacants.

1° Commune d'Étrepilly (Seine-et-Marne). Poste médical à prendre. La commune pourrait donner une subvention de 800 francs, pendant deux ans.

2° Poste de sage-femme à céder, à Athis-Mons (Seine-et-Oise), commune de 2.400 habitants.

3° Commune de Marnay (Saône-et-Loire). Poste médical à prendre.

4° Bonne clientèle à céder à 2 heures de Paris. Rapport 9 à 10.000 francs. 1.500 francs de fixe.

5° Médecin de Chemin de fer. Céderait chevaux, voiture et installation.

6° Commune de Bussières-les-Belmont (Haute-Marne). Poste médical à prendre.

7° Situation exceptionnelle offerte à jeune médecin cherchant à se créer une clientèle. — Il faut disposer de 15.000 francs.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, Boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE
PARIS — 93, *Boulevard Saint-Germain,* **93 — PARIS**

Viennent de paraître

LA SUTURE INTESTINALE

Histoire des différents procédés d'Entérorraphie

PAR

M. le Pr Félix TERRIER et M. le Dr Marcel BAUDOUIN

Les auteurs du présent livre ont entrepris d'écrire l'histoire complète de la *Suture intestinale*. Ils ont recherché, dans tous les âges chirurgicaux, les procédés successivement employés par les opérateurs; ils les ont décrits, figurés, étudiés, sinon critiqués, et comparés. L'ordre chronologique convenait seul à un ouvrage destiné à suivre pas à pas l'évolution progressive de l'art et de la technique sur ce point très spécial; les auteurs l'ont adopté dans le corps du livre. Toutefois, dans un dernier chapitre, ils se sont efforcés de rapprocher logiquement les différentes méthodes.

Il faut avoir brassé soi-même le sujet pour se rendre compte de l'immense travail que viennent d'accomplir MM. Terrier et Marcel Baudouin. Ces descriptions successives de procédés de suture intestinale faits de minuties, quelquefois bien compris et inspirés par de saines connaissances chirurgicales et physiologiques, quelquefois arides pour le lecteur, réclament de la part de l'historien une lucidité d'esprit, une patience, une imagination dont on se fait peu l'idée. Il faut d'abord lire le mémoire original de l'auteur dont on veut décrire le procédé, deviner l'idée inspiratrice, comprendre la description souvent obscure, comprendre les figures explicatives et quelquefois trompeuses; enfin, s'efforcer de donner soi-même une description irréprochable, dont la clarté illumine le lecteur. En vérité, c'est un casse-tête! Or, MM. Terrier et Marcel Baudouin ont décrit de la sorte tous les procédés successivement éclos, tous les instruments vieux ou nouveaux, qui sont nés à la science. Et leur livre, malgré l'ordre chronologique, n'est pas un simple dictionnaire! En effet, grâce aux nombreuses et belles tables qui terminent le volume, grâce aux têtes de chapitre, dans lesquels ils ont encadré leurs descriptions, le lecteur peut avec la plus grande facilité se retrouver, évoluer et trouver tous les documents qui l'intéressent.

En vérité, je ne crains pas de l'affirmer : il s'agit d'un véritable monument scientifique, qui honore la science française autant que les auteurs.

(Arch. méd. de Toulouse). Pr Jeannel.

Chirurgie de l'Utérus

Par **Henri DELAGÉNIÈRE** (Le Mans),

Membre correspondant de la *Société de Chirurgie de Paris.*

Un vol. de 465 pages, avec 378 Fig. dans le texte. Prix: **10** fr.

Archives Provinciales de Médecine

ET

ARCHIVES PROVINCIALES DE CHIRURGIE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN**

BUREAUX :

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93 — PARIS

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés franco à M. le Rédacteur en chef Gérant des *Archives provinciales de Médecine* et *de Chirurgie*, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE CHAQUE ABONNEMENT

France et Algérie . . . . 20 francs
Recouvré à domicile 20 50
Pays étrangers compris dans l'Union postale. 23 »

Prix de chaque Numéro. . 2 francs

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de la Revue expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

AGENCE CENTRALE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

Abonnements combinés

Par suite d'une entente avec les diverses administrations des journaux édités par l'Institut de Bibliographie, *Archives provinciales de Chirurgie* (A. C.), *Archives provinciales de Médecine* (A. M.), *Gazette Médicale de Paris* (G. M.), nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs une combinaison leur permettant de jouir d'une réduction importante sur le prix ordinaire des abonnements.

JOURNAUX	ABONNEMENT ANNUEL	JOURNAUX	ABONNEMENT ANNUEL	JOURNAUX	ABONNEMENT ANNUEL	TOTAL	ABONNEMENT d'ensemble à prix réduit
	Fr.		Fr.		Fr.	Fr.	Fr.
A. C.	**20**	**A. M.**	**20**	**G. M.**	**10**	**50**	**40**
A. C.	**20**	**A. M.**	**20**	—	»	**40**	**35**
A. C.	**20**	**G. M.**	**10**	—	»	**30**	**25**
A. M.	**20**	**G. M.**	**10**	—	»	**30**	**25**

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Paris. — Imp. Laplace, 191, rue du Faubourg-Poissonnière.

70e Année. 11e Série. Tome II. — N° 7 — 18 Février 1899

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Revue de Médecine, Chirurgie, et Obstétrique

Directeur-Rédacteur en chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Le Chloroforme et ses usages; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Médecine et Politique. — Les Fêtes Médicales. — Association de la Presse médicale française. — La Médecine aux Chandelles : Odéon. — Nécrologie. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée. — Sociétés savantes. — Guerre, Marine et Colonies. — Hygiène (épidémies, etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes : Les Cours libres et les Femmes docteurs à la Faculté de médecine. — La Peste à Madagascar. — Obstétrique : Du Massage employé systématiquement dans les suites de couches normales, pour activer l'involution utérine; par M. le Dr Pierre Bosc. — Médecine Légale : L'Anthropologie au XXe siècle : Le jugement des yeux; par MM. Antonini et Henry Lemesle. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations : Portrait de M. le Dr Delarue (Allier). — Portrait de M. le Pr G. Dieulafoy (de Paris). — Portrait de M. le Pr Potain (de Paris). — Portrait de M le Pr Landouzy (de Paris).

BULLETIN

Le Chloroforme et ses usages.

L'une des substances chimiques les plus utiles à l'humanité est certainement le chloroforme, quoique, chaque jour, elle voit son prestige diminuer. L'éther lui fait, dans le domaine de la grande anesthésie, une concurrence redoutable depuis quelques années.

Mais si ce blanc liquide ne paraît plus autant sourire aux chirurgiens, qui le craignent, il n'est cependant pas sur le point de disparaître de la scène médicale. Un domaine spécial vient, en effet, de lui ouvrir ses portes : il est devenu un accessoire des brigands de grand chemin, au même titre que le revolver ou le laudanum ! Et c'est vraiment une merveille de voir comment MM. les assassins ont réussi à utiliser récemment ses précieuses qualités.

Chacun a pu lire ces jours-ci dans les feuilles quotidiennes avec quelle maestria un aventurier de grande allure l'a employé pour tenter d'empoisonner un voyageur dans un compartiment de chemin de fer. Certes, si nos puissantes Compagnies voulaient (ou pouvaient) adopter une fois pour toutes le vagon à couloir — cette trouvaille de Pullman ! — nous n'aurions pas à enregistrer d'aussi hardies tentatives. Mais il faut vivre avec nos mauvaises habitudes, ou plutôt essayer de n'en point mourir. Arrivons donc aux détails du fait.

L'audacieux voleur a essayé de chloroformiser le voyageur d'un compartiment voisin de celui qu'il occupait. Pour cela il a fait un trou à la paroi du vagon, y a introduit un tube de caoutchouc, et a répandu par ce tube, au-dessus de la face de la personne endormie, un peu de chloroforme. Un peu plus, l'anesthésie vraie, — j'allais dire chirurgicale ! — allait être obtenue, car tout permet de croire qu'on ne voulait pas, dans ce cas, dépasser les limites de somnolence que la loi autorise.

N'est-ce pas vraiment merveilleux de voir ainsi la Science venir au service des voleurs? Et M. Brunetière qui continue à la déclarer en faillite! Ce qui prouve tout simplement que l'honorable Académicien n'a pas une idée très nette de ce qu'on appelle dans le commerce : faire de mauvaises affaires. Et n'est-ce point stupéfiant, — pour revenir encore à l'hygiène des chemins de fer, — de constater que pareil événement puisse, sur voie ferrée, être enregistré en l'an de grâce 1899? Par ces simples réflexions, jugez qui, de nos assassins ou de nos ingénieurs, représentent les amis du Progrès.

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS

MÉDECINE ET POLITIQUE.

Le Médecin Député, membre de la Commission des Onze : Commission de la Revision !

On sait que récemment la Chambre des Députés a nommé une Commission de onze membres, qui a été chargée de l'étude des projets de loi de revision.

Ces onze Députés, presque tous avocats, qui ont eu le rare mérite d'être muets pendant les quelques jours où ils ont examiné l'enquête faite à la Cour



M. le Dr DELARUE (Allier),
Membre de la Commission des Onze (1).

de Cassation à propos de l'« Affaire », méritent toutes nos félicitations pour leur ardeur au travail, leur discrétion et leur courage civique. Aussi avons-nous été très heureux de découvrir parmi eux au moins un *Médecin;* et nous nous empressons en conséquence de reproduire son instantané paru dans le *Figaro*. On remarquera que ce commissaire est à la fois avocat et médecin. Evidemment, c'est le Droit qui lui a valu le grand honneur de faire partie de cette commission fameuse ; mais la Médecine n'en a pas moins le... droit d'être fière de son vote.

M. le Dr Gabriel Delarue est député de l'Allier, où il représente l'arrondissement de Gannat. Maire et conseiller général de cette dernière ville. Licencié en droit, et Docteur en médecine. A trouvé moyen, dans cette Chambre où il y a tant d'avocats et tant de médecins, d'être les deux à la fois.

Député depuis 1893. Longue barbe grise un peu inculte : ce qu'on appelait autrefois une vieille barbe. Esprit droit, caractère bourru, de ces gens qui n'aiment pas les chemins de traverse, et se tiennent à cheval sur les principes. C'est une équitation qui. somme toute, en vaut une autre, quoiqu'elle ne soit, malheureusement, plus guère à la mode!

Né en 1846. Aux dernières élections, il a obtenu 9.955 voix, sur 21.410 électeurs inscrits, 17.682 votants; son concurrent républicain n'a eu que 7.453 voix.

(1) D'après le *Monde moderne*.

LES FÊTES MÉDICALES

Le Banquet du Pr G. Dieulafoy.

Jeudi, il y a huit jours, a eu lieu, dans la salle de la rue de Ponthieu, le Banquet offert au Pr Georges Dieulafoy par ses amis et ses élèves. à l'occasion de son élévation au grade de Commandeur de la Légion d'honneur.

M. le Pr Potain, membre de l'Institut, présidait. A la table d'honneur, outre M. le Pr Brouardel,



M. le Pr G. DIEULAFOY (de Paris).

doyen de la Faculté de Médecine et M. le Dr Napias, Directeur général de l'Assistance publique, la plupart des professeurs de la Faculté (MM. Duplay, Proust, Berger, Joffroy, Debove, Raymond, Chantemesse, Hutinel, etc.), un grand nombre de

membres de l'Académie de Médecine, et de médecins et de chirurgiens des hôpitaux (MM. Segond, Pozzi, G. Marchand, Netter, Richelot, Œttinger, etc.). Au total deux cents convives environ.

M. le Pr POTAIN (Paris), *Président du Banquet Dieulafoy.*

Pendant le dîner, l'orchestre de Desgranges n'a cessé de se faire entendre en sourdine.

Au dessert, des toasts d'une émotion vraiment touchante ont été prononcés par M. le Pr Potain, par M. le Directeur général de l'Assistance publique, au nom des malades des hôpitaux; par M. le Dr Charrier, au nom des élèves du Maître; par M. le Pr Landouzy qui, très éloquemment, a bu à la mère et à la femme du nouveau Commandeur, et à son frère



M. le Pr LANDOUZY (Paris), *Auteur du Toast à la famille Dieulafoy.*

M. Auguste Dieulafoy, membre de l'Académie des Inscriptions.

M. le Pr Georges Dieulafoy, dans une vibrante et toute simple allocution, a remercié ses maitres, ses élèves, ses amis, et a clos la série des toasts en buvant à la profession médicale, si noble et si ouverte à toutes les idées de générosité, de tolérance et de justice.

Nous n'avons pas à présenter à nouveau à nos lecteurs M. le Pr Dieulafoy. Rappelons seulement que ses récentes communications sur l'*Appendicite* ont été très goûtées des hommes compétents.

ASSOCIATION DE LA PRESSE MÉDICALE FRANÇAISE.

Secrétariat Général:
93, Boulevard Saint-Germain, — Paris.

Le 3 février 1899 a eu lieu la 43e réunion de l'*Association de la Presse Médicale*, sous la présidence de M. Cézilly, syndic. 26 personnes y assistaient.

I. Le Secrétaire général a donné lecture des deux lettres par lesquelles MM. Cornil et de Ranse, syndics, se retirent de l'Association. De par les statuts, ils ne peuvent plus en faire partie. En effet, le journal que dirigeait M. Cornil cesse de paraître; et M. le Dr de Ranse vient d'abandonner celui qu'il représentait à l'Association. L'assemblée a nommé, à l'unanimité, MM. Cornil et de Ranse *Syndics honoraires* de l'Association de la Presse Médicale.

II. Sont nommés rapporteurs des candidatures pour les journaux suivants: *Annales de Médecine et de Chirurgie infantiles; Écho Médical du Nord: Archives internationales de Laryngologie*, etc.; *Travaux de Neurologie chirurgicale;* MM. Laurent, de Lavarenne, Chevallereau et Delefosse.

III. L'Association prend l'initiative d'organiser en 1900 un *Congrès international de la Presse Médicale*, après avoir entendu le rapport oral de M. Blondel et les remarques du Secrétaire général, qui est chargé de faire auprès de l'Administration de l'Exposition toutes les démarches nécessaires, de façon à ce que ce Congrès soit ajouté à la liste des Congrès déjà officiellement acceptés.

IV. Ordre du jour de la prochaine réunion :

1° *Élection de deux Syndics*, en remplacement de MM. Cornil et de Ranse.

2° *Nomination de Membres honoraires de l'Association.*

Le Secrétaire général,
Marcel Baudouin.

La Médecine aux Chandelles

ODÉON

L'Odéon, avec les *Antibel*, tient un succès qui a quelques ressemblances avec celui du *Chemineau*, de tragique mémoire. C'est en effet une paysannerie un peu triste, où les sorciers et la maladie tiennent un petit bout de rôle. Il ne faut pas s'étonner de n'y point voir un brave médecin

de campagne : chacun ne sait-il pas qu'à la ferme, — même en Quercy, où les laboureurs de M. Pouvillon parlent comme des intellectuels un langage fleuri, — il n'est demandé que le moins souvent possible !

Antibel jeune arrive du Tonkin, où il a gagné et les fièvres et la dysenterie. Et il a si mauvais caractère, un teint si jaune, que certainement il y doit avoir sous roche un abcès du foie non diagnostiqué. En réalité, ce qui le mine, ce sons-cartilagineux, ce n'est que la fièvre... d'Amour, affection nerveuse fort commune et très spontanée.

Cet excellent militaire, — presqu'un pioupiou d'Auvergne ! —, blague au demeurant, comme il convient, les drogues et les clystères. Il en est pour l'eau claire de sa chère fontaine, qui ne lui rafraîchit pas d'ailleurs les idées. Franchement il a bien tort d'avoir changé de microbes et remplacé l'*Amœba Coli* par le *Streptococcus Amorosus!* Mais vraiment ce gas là est par trop fin de siècle. Même au Quercy, aimer sa belle-mère, ça ne s'était encore jamais vu !

Marc Ell.

NÉCROLOGIE

M. le Dr Edmond Guysselinckx, de Buggenhout (Belgique), enlevé en pleine force de l'âge. — M. le Dr Derkenne, à Hermalle-sous-Argenteau.

Petites Informations

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Le Budget des Universités. — D'après le Rapport sur le budget de l'Instruction publique déposé à la Chambre des Députés pour 1899, l'État abandonne à chaque université les droits d'étude, d'inscription, de travaux pratiques, de bibliothèque, à charge par elle de pourvoir à l'entretien et à la construction des bâtiments et à la création d'enseignements nouveaux. Voici quelques chiffres qui montreront l'importance de ces budgets universitaires.

A Paris, le produit des recettes universitaires donne 1.042.290 fr. ; à Lyon, 209.460 fr. ; à Bordeaux 179.565 fr. ; à Nancy, 126.220 fr. ; à Toulouse, 78.705 fr. ; etc. Ces recettes dépendent naturellement du nombre des étudiants, et le nombre des étudiants dépend de la valeur de l'enseignement donné. Les Universités sont donc intéressées à bien employer leurs ressources et à s'en procurer de nouvelles.

Les départements, les communes, les particuliers viennent les aider à soutenir cette heureuse concurrence. Les Universités de Lyon, de Montpellier, de Bordeaux n'ont pas été moins favorisées. Des Sociétés d'*Amis de l'Université* se sont partout fondées. Aussi la vie universitaire a-t-elle pris partout un véritable essor. L'Université de Paris a pu, avec ses ressources ordinaires, pourvoir aux dernières installations de la Sorbonne et de la Faculté de Médecine et elle a emprunté 1.700.000 fr. pour construire, rue Cuvier, les bâtiments nouveaux dont avait besoin la Faculté des Sciences. Celle de Lyon emprunte 590.000 francs pour un Institut de chimie et 60.000 francs pour son laboratoire de Tamaris. Celle de Poitiers s'est engagée pour 70.000 fr. pour installer une bibliothèque universitaire. Celle de Bordeaux étudie l'agrandissement de ses Facultés de Médecine et de Sciences.

Facultés de Médecine. — *Concours d'Agrégation.* — La Faculté de Médecine de Lyon, par l'organe d'une commission composée de MM. les Prs Ollier, Renaut, Mayet, Lortet, Lacassagne, Crolas, Hugounenq, Boudet, rapporteur, a adressé au Ministre de l'instruction publique, un rapport sur les réformes à introduire dans le concours de l'agrégation de médecine. Dans ce rapport on demande : 1° l'installation à Lyon des concours d'agrégation de la Faculté de Médecine de Lyon ; 2° le rétablissement du stage pour les agrégés.

Ecoles de plein exercice de Médecine. — Un arrêté du Ministre de l'Instruction publique décide que, dans les écoles de plein exercice et préparatoires de médecine et de pharmacie situées en dehors du siège des Universités, les cours libres sont autorisés par le recteur, après avis du Conseil de l'École.

Faculté de Médecine de Paris. — M. le Pr Brouardel est nommé doyen pour une période de trois ans.

École de Médecine de Beyrouth. — MM. les Drs Vergely, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux, Poirier et Delbet, agrégés à la Faculté de Paris, sont délégués pour aller faire passer les examens de l'École française de Médecine de Beyrouth (Syrie). La mission est partie de Marseille le 2 février dernier.

Enseignement médical libre. — M. le Dr Maurice Lenoir a fait récemment à l'Hôpital international une intéressante conférence, au cours de laquelle il a présenté un nouvel appareil, le « *Négatoscope* ». Cet appareil permet d'examiner par transparence les clichés radiographiques, que M. le Dr Lenoir obtient instantanément. Les moindres détails du cliché sont perçus avec une grande netteté et, avec l'aide du « Négatoscope », le médecin peut formuler immédiatement, sans avoir recours au tirage sur papier, son diagnostic sur les cas de tuberculose, de déviation de la colonne vertébrale, appendicite, de rhumatisme articulaire, et tous cas pour lesquels la médecine et la chirurgie ont recours à l'application des Rayons X.

ASSISTANCE PUBLIQUE & PRIVÉE (HOPITAUX, ETC.).

Asiles d'aliénés de France. — *Asile de Bron.* — Le concours de l'Internat de l'Asile s'est terminé par les nominations suivantes : *Interne titulaire*, M. Faure. — *Internes suppléants*, MM. Tissot, Lhoste, Buvat, Vires et Maussire.

Asile d'aliénés de Montredon. — Un grave accident s'est produit à l'asile interdépartemental d'aliénés de Montredon, dirigé par des frères et des religieuses de l'Assomption. Plusieurs fous travaillaient dans un immeuble, quand un éboulement se produisit, entraînant un mur de quatre mètres de hauteur. *Deux malades furent pris sous les décombres.* Ce sont les nommés Lhéritier, âgé de quarante-sept ans, et Pegon, âgé de vingt-sept ans. Ils ont succombé quelques instants après aux suites de leurs blessures. Une enquête a été ordonnée.

Les Prompts Secours à Paris. — On sait que les personnes ayant besoin la nuit d'un pharmacien ou d'un médecin peuvent s'adresser aux postes de police où un agent est mis à leur disposition. De ce chef, les agents en 1898 ont été requis par 14.182 personnes qui demandaient les services d'un médecin et 11.730 qui avaient besoin d'un pharmacien. — Et on dit que le Service des Prompts Secours est inutile à réorganiser!

Les Ambulances urbaines en Russie. — Après Varsovie et Moscou, Saint-Pétersbourg va inaugurer à son tour un service d'ambulances urbaines, sur le modèle des ambulances urbaines de Paris. C'est la Croix-Rouge russe, présidée par Sa Majesté l'Impératrice douairière, qui organise les ambulances urbaines de Saint-Pétersbourg, avec le concours spécial du professeur Véliminoff, médecin de l'impératrice Maria Féodorovna. Déjà on s'était empressé de profiter des documents transmis par les ambulances urbaines de Paris au baron de Mohrenheim. L'œuvre dispose déjà de quatorze voitures. A Moscou, *six voitures* fonctionnent, grâce à la générosité de Mme Koasnetzoff. A Varsovie, *quatre voitures* fonctionnent depuis 1897. On voit que l'initiative française a été appréciée en Russie et y a produit d'excellents résultats.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Congrès français de Médecine (5e Session, Lille, 28 juillet 1899). — Le cinquième Congrès français de Médecine s'ouvrira à Lille, le vendredi 28 juillet 1899, sous la présidence de M. le Pr Grasset (de Montpellier). Les trois questions suivantes sont à l'ordre du jour du Congrès : 1° des myocardites; 2° des adénies et leucémies; 3° l'accoutumance aux médicaments. Ont bien voulu accepter de faire des rapports : sur la 1re question, MM. Huchard (de Paris) et Renault (de Lyon); sur la 2e question, MM. Denis (de Louvain) et Sabrazès (de Bordeaux); sur la 3e question, MM. Simon (de Nancy) et Heymans (de Gand). Ces rapports seront imprimés et distribués, un mois environ avant l'ouverture du Congrès, à tous les membres adhérents. Tous les membres du Congrès sont, en outre, libres de faire des communications sur un point quelconque des sciences médicales. Toute demande de renseignements complémentaires peut être, dès à présent, adressée à l'*Agence centrale de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, qui se charge de la transmettre au *Secrétaire général du Congrès*.

Congrès pour Médecins de Compagnies d'Assurances. — Nous rappelons que M. le Dr Poels (rue Marie-Thérèse, 2, Bruxelles) vient de lancer une circulaire invitant les médecins belges d'Assurances à assister à un Congrès, qui se tiendra à Bruxelles du 25 au 30 septembre 1899. Le Congrès s'occupera des questions médicales scientifiques relatives aux Assurances. On peut aussi à ce propos s'adresser à nos bureaux.

GUERRE, MARINE & COLONIES.

Service de Santé militaire. — *Prix de Chirurgie.* — Le prix de Chirurgie d'armée ne sera pas décerné pour 1898. Le sujet mis au concours pour 1900 est le suivant : « De l'hémostase en campagne, ses moyens, son emploi. » Les mémoires devront parvenir au Ministère de la Guerre (7e direction), avant le 31 décembre 1899.

Nominations. — Le pharmacien principal de 1re classe Moullade, de l'hôpital militaire de Vincennes, est désigné pour la réserve des médicaments à Marseille.

Armée active. — Sont nommés au grade de médecin aide-major de 2e classe : MM. les Drs Alix, Beaujeu, Billon, Blondeau, Blondel de Joigny, Blot, Boppe, Bouchart, Busy, Caillon, Chaudoye, Cochois, Comte, Cordier, Courvoisier, Dauthuile, Debève, Delacroix, Delbru, Denaclara, Diénot; Ecochard, Fabre, Ga dit Gentil, Gautier, Gavard, Génévrier, Grenier de Cardenal, Gneytat, Hahn, Hochwelker, Humbel; Humbert, Jaillot, Jojot, Josse, Julié, Jullien, Kolb, Lannou, Laporte, Le Dantec, Le Guélinel de Lignerolles, Lexa, Lorentz, Malaspina, Mercier, Mordant, Morel, Moulin, Munaret, Ouin, Pigeon, Regnault, Rigourd, Robert, Ronchand, Rouvillois, Savornin, Sirot, Sorel, Sousselier, Spire, Suttel, Tanton, Thouzellier, Trille, Uzac; Vennin, Vergne, Vorbe, Würtz et Wyart, élèves à l'École d'application du Service de Santé militaire.

Service de Santé de la marine. — Promotion au grade de médecin de 1re classe : M. Vincent.

HYGIÈNE (ÉPIDÉMIES; etc.).

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 5e semaine 969 décès, chiffre supérieur à celui de la semaine précédente, mais sensiblement inférieur à la moyenne (1.082) des semaines de février des cinq années précédentes. L'état sanitaire est donc satisfaisant. La fièvre typhoïde a causé 10 décès (en outre 2 décès, notifiés tardivement, survenus pendant la semaine précédente ; la moyenne est 6). Parmi eux, 3 décès concernent le quartier Rochechouart. La coqueluche (14 décès) dépasse sensiblement la moyenne (6). La rougeole (15 décès), la scarlatine 2, la diphtérie (9), sont au-dessous des chiffres moyens. La variole a causé 1 décès. Il y a eu 11 suicides et 14 autres morts violentes. On a célébré à Paris 494 mariages. On a enregistré la naissance de 1.249 enfants vivants (630 garçons et 619 filles), dont 868 légitimes et 381 illégitimes. Parmi ces derniers, 64 ont été reconnus immédiatement.

La peste au Transvaal. — Une grande émotion a été éprouvée à Middelburg, ville située entre Pretoria et la frontière du Mozambique, à la nouvelle qu'un marchand indien qui, il y a quinze jours, aborda à Lourenço-Marquès, venant de Bombay, et arriva dimanche dernier à Middelburg, avait été atteint par la peste bubonique. Cette nouvelle a rencontré beaucoup d'incrédules; mais des médecins spécialistes ont été envoyés à Middelburg. Les journaux conseillent de prendre de sévères mesures contre l'introduction de la peste dans le Sud africain. La conférence sur la peste de Pretoria a terminé sa session et la plupart des représentants des divers pays ont quitté cette ville.

D'après un télégramme, l'Indien, qui était atteint d'une maladie suspecte et à cause duquel on avait fait une enquête officielle, est mort. Le gouvernement a donné l'autorisation de construire deux hôpitaux. Un mouvement se produit pour demander aux autorités de protéger la communauté transvaalienne contre la peste bubonique par les mesures les plus rigoureuses.

La rage au Tonkin. — A Hanoï a été institué un service antirabique, annexé à celui de l'Institut Pasteur de Saïgon. Un médecin des colonies, désigné par le Service de Santé de l'Annam, sera chargé des inoculations.

Un centenaire. — Le plus vieux des habitants de la Hollande, M. G. Boomgard, est mort ces jours derniers à Groningue. Il était âgé de cent dix ans. M. Boomgard était capitaine de vaisseau en retraite. C'était le dernier survivant des soldats hollandais qui avaient fait partie de l'armée de Napoléon Ier pendant la campagne de Russie.

L'Hygiène des repas.— Voici une jolie anecdote qu'aimait à raconter feu le Dr sir Andrew Clarke, le grand médecin anglais. Sir Andrew Clarke était convaincu de l'importance capitale du régime, et ne manquait jamais d'y insister auprès de tous ses malades. Un jour, un gros bonnet de la Cité, parti d'assez bas et qui avait gagné beaucoup d'argent, vint le consulter. Sir Andrew Clarke lui prescrivit un certain régime et lui fit la liste des mets qu'il pouvait se permettre. Elle était courte. Le richard la lut avec consternation et s'écria : Comment! voilà tout ce que je peux manger après avoir fait une si grosse fortune!

DIVERS.

Banquet A. Gombault. — Les amis et les élèves de M. A. Gombault ont décidé de lui offrir un banquet à l'occasion de sa récente nomination dans la Légion d'honneur. Ce banquet aura lieu sous la présidence de M. le Professeur Brouardel, le 22 février 1899, au restaurant Marguery, à 7 heures 1/2.

Banquet Chaput. — Les élèves et anciens élèves de M. Chaput lui offrent, à l'occasion de sa nomination au grade de chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur, un banquet chez Ledoyen, avenue des Champs-Elysées, ce soir 18 février, à 7 heures 1/2.

Monument Jean Hameau. — *Comité.*— Les délégués de la Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux, de l'Association des médecins de la Gironde, de la Faculté de Médecine et de Pharmacie, les représentants des différents journaux médicaux de Bordeaux et quelques amis personnels de G. Hameau, se sont réunis et ont procédé à l'élection des membres du Bureau définitif du Comité d'exécution du monument à élever à la mémoire de Jean Hameau. La souscription est ouverte dès aujourd'hui. On peut envoyer les fonds soit au *Journal de Médecine de Bordeaux*, 8, rue de Cheverus, soit à M. le Dr Hirigoyen, trésorier, 10, rue d'Enghien, à Bordeaux.

Mariages de médecins. — La semaine dernière a été célébré le mariage de M. Louis Azéma, avocat à la Cour d'appel, avec Mlle Louise Lixauer, Dr en médecine des Facultés de Genève et de Paris, licenciée ès sciences naturelles. Les témoins du marié étaient M. Delpech, sénateur de l'Ariège, et M. Georges Martin, ancien sénateur; les témoins de la mariée : MM. Lowansten, banquier, et M. le Dr Marfan, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, médecin des hôpitaux. — Nous apprenons le mariage de notre ami, M. le Dr Porson (de Nantes), membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique, ancien président de l'Union des syndicats médicaux de France, avec Mme Delambre, née Le Marc'Hadour. Tous nos compliments à notre ami.

Les femmes médecins en Amérique. — Le conflit qui s'est élevé entre le professeur Wiggins, de la Faculté de Médecine de Chicago, et les étudiantes, scandalisées par le qualificatif de « chouette dyspeptique », appliqué par le professeur à la femme considérée au point de vue physiologique, a pris de nouveaux développements. Les étudiantes ont soumis le cas à un plébiscite de la Ligue des femmes exerçant une profession. Cette consultation a abouti à la conclusion que, la chouette étant l'oiseau de Minerve et le symbole de la sagesse, le caractère injurieux de l'expression du professeur Wiggins résidait dans le mot « dyspeptique »! Bien que l'outrage fait au sexe faible perde ainsi beaucoup de sa gravité, la Ligue n'en a pas moins résolu de boycotter la femme qui épousera M. Wiggins, lequel, heureusement pour lui, n'est pas marié. Elle menace le professeur de bien d'autres châtiments plus terribles encore s'il est réintégré dans sa chaire. Jusqu'à présent, toutefois, celui-ci se refuse à faire des excuses à ses trop susceptibles élèves!

Variétés & Anecdotes.

Les Cours libres et les Femmes docteurs à la Faculté de Médecine

Notre ancienne collaboratrice, Mlle le Dr Bonsignorio, qui s'est fait une spécialité de l'ophtalmologie, avait demandé, comme nous l'avons annoncé dans un précédent numéro, au doyen de la Faculté de Médecine de Paris, de professer à la Faculté un cours libre de cette science. Le Conseil de la Faculté, puis le Conseil de l'Université

avaient examiné la demande de Mlle Bonsignorio et l'avaient rejetée. Celle-ci vient de former devant le Conseil d'État un pourvoi, afin de faire annuler, « pour excès de pouvoir », la décision du Conseil de l'Université. C'est la première fois que le refus d'accorder l'ouverture d'un cours libre provoque l'intervention du Conseil d'État. De plus, c'était la première fois qu'une femme demandait à professer à la Faculté de Médecine un cours libre. Il était donc intéressant, pour ces deux raisons, de connaître les motifs du refus. Voici la réponse que M. Brouardel, doyen de la Faculté, a faite à un reporter du *Temps* :

« Il ne faudrait pas croire que le titre de docteur donne par lui-même le droit de professer dans nos locaux un cours libre. La Faculté a le pouvoir d'accorder ou de refuser, selon son propre jugement, l'autorisation. C'est donc à tort, absolument, que Mlle Bonsignorio argue de son droit. Notre Faculté, il est vrai, a toujours accordé avec une grande libéralité les autorisations de professer de pareils cours, et, je peux le dire, avec une plus grande libéralité que les autres Facultés. Mais, je le répète, elle n'a jamais abandonné son droit de refus. Et même, depuis la constitution des universités nouvelles, depuis qu'un règlement commun a dû être élaboré et que les questions relatives aux cours libres ont dû être portées devant le Conseil de l'Université, c'est la Faculté intéressée qui examine l'affaire et donne son avis. Or, quand nous avons à examiner des affaires du genre de celle dont vous me parlez, voici les deux points que nous envisageons surtout : 1° Le cours proposé est-il utile en quelque manière ? Complètera-t-il en quelque façon l'enseignement officiel de la Faculté ? Ou bien encore le candidat a-t-il une valeur exceptionnelle, une autorité scientifique incontestable 2° Le cours proposé ne présentera-t-il point quelque inconvénient au point de vue de la discipline intérieure ? Tels sont les deux points que nous avons eu aussi à examiner à propos de la demande de Mlle Bonsignorio. Or, qui pourrait dire que l'enseignement de l'ophtalmologie de la Faculté a besoin d'être complété ? La chaire de clinique ophtalmologique, dont le siège est à l'Hôtel-Dieu, est occupée à cette heure par M. le Professeur Panas ; n'est-ce pas assez dire ? Et, d'autre part, les travaux de Mlle Bonsignorio, connus jusqu'à cette heure, n'indiquent pas suffisamment, à notre sens, que cette doctoresse ait eu à développer, dans le cours qu'elle demandait à faire, des points nouveaux. En un mot, il ne nous a pas semblé que l'autorisation de ce cours s'imposât à nous, soit par l'insuffisance de l'enseignement actuel, soit par l'éclat du mérite de l'impétrante. Sur le deuxième point, nous n'avons pas cru qu'il y aurait, à vrai dire, de graves inconvénients à laisser monter dans une de nos chaires une femme ; mais, en tous cas, c'était une expérience à tenter, une expérience sans grand danger, pensions-nous, mais qui sait d'une façon sûre comment tournera une expérience ? Et alors nous avons décidé d'attendre, pour tenter cette expérience, que se présentât une candidate dont l'enseignement s'imposât davantage à la Faculté. Est-il besoin de vous dire, après ces explications, que ce n'est nullement parce que Mlle Bonsignorio est une femme, que nous avons rejeté sa demande ? et que nous n'avons nullement voulu faire de l'antiféminisme, pour ainsi parler ? Mais, chaque année, nous refusons à des hommes des autorisations ! Nul ne se plaint. Mlle Bonsignorio a cru devoir instituer une procédure nouvelle : attendons la décision du Conseil d'État. La section du contentieux du Conseil d'État, par l'intermédiaire de M. Gréard, président du Conseil de l'Université, m'a demandé un rapport ; j'y ai développé les raisons que je viens de vous résumer. Maintenant attendons l'arrêt. »

Et M. Brouardel a communiqué l'arrêté du 5 avril 1886, portant règlement des cours libres, et dont voici l'article 2 : « Toute personne, pourvue du grade de docteur ou du diplôme supérieur de pharmacie, peut être autorisée à faire dans un quelconque des établissements d'enseignement supérieur ci-dessus désignés, des cours correspondants à l'ordre de mérite pour lequel elle a reçu son diplôme. Cette autorisation est donnée par le Conseil général des Facultés, sur la proposition ou après avis de l'assemblée de la faculté ou école près de laquelle le cours doit être ouvert. » Le doyen a attiré une fois encore l'attention sur ces mots : *peut être autorisée*. « Il s'agit bien, répète-t-il, d'un droit pour la Faculté ou École d'accorder ou de refuser. »

La Peste à Madagascar.

Bien que les rigoureuses quarantaines imposées par les pays voisins aux navires provenant de Madagascar aient pu faire croire que la peste bubonique sévissait dans toute l'étendue de l'île, on sait aujourd'hui que la ville de Tamatave a seule été atteinte et une dépêche de Tananarive, portant la date du 8 février, a annoncé même qu'un seul cas se serait produit du 26 janvier au 6 février.

La brusque irruption du redoutable fléau parmi ces populations ignorantes des principes les plus élémentaires de l'hygiène, dans un pays sans routes tracées, mais sillonné de sentiers qui rendent la surveillance et les précautions à peu près impossibles, faisait craindre, en effet, la propagation rapide de l'épidémie dans l'intérieur de l'île et sur les hauts plateaux ; mais aussitôt que lui parvint la funeste nouvelle, le général Gallieni fit établir, sur toutes les lignes d'étape conduisant à la capitale, de nombreux postes d'observation dirigés par des médecins qui soumirent à une quarantaine de huit jours au moins tous les voyageurs et porteurs se dirigeant vers le centre de l'île ; les colis, marchandises et vêtements y étaient soigneusement fumigés et c'est ainsi que l'épidémie n'a pas pu sortir du cercle étroit où elle avait pris naissance.

A quelque chose malheur est bon ! dit le proverbe. Les Malgaches, pris de terreur, se sont scrupuleusement soumis aux prescriptions des comités d'hygiène qui se sont constitués un peu partout, et la ville de Tamatave a demandé et obtenu l'autorisation d'émettre un emprunt d'un million qui doit être exclusivement consacré à l'expropriation, pour cause d'utilité publique, et à la destruction immédiate des principaux foyers d'infection ; les quartiers habités par les Indiens et les créoles, agglomération de cases entassées les unes sur les autres, coupées de ruelles étroites et tortueuses, formaient un milieu éminemment favorable à la contagion ; elles seront brûlées et personne

ne regrettera la suppression de ce puant hameau qui n'avait pas même l'excuse du pittoresque.

Malgré toutes ces précautions et bien qu'aucun cas suspect n'ait été signalé aux alentours de Tananarive, les indigènes ne sont pas rassurés; une trop grande crédulité leur fait ajouter foi aux calembredaines les plus fantaisistes. Il n'est pas de jour où les médecins ne soient appelés par les fonctionnaires hovas chargés de la surveillance de la ville à visiter de prétendus pestiférés. Ce sont toujours des indispositions insignifiantes, des maladies ou des décès qui n'ont aucun rapport avec l'épidémie. Ni les conférences publiques, ni les avis répétés de la *Gazette Malgache* ne parviennent cependant à dissiper complètement les craintes.

Il est d'ailleurs des Européens qui ne se montrent pas moins effrayés que les Malgaches; dans presque tous les magasins et les bureaux de la ville, l'acide phénique est répandu à profusion; on en a mis partout, même dans les salles à manger, et cette odeur caractéristique n'est pas le moindre inconvénient de cette fureur hygiénique; les marchands de chaux, de leur côté, font des affaires d'or; ils ne peuvent suffire aux demandes et, pour peu que cela dure, les rares gisements du précieux calcaire seront épuisés.

Les rats traversent une période qui leur sera fatale; depuis que les Malgaches ont appris, par les conférences des médecins, que la grande mortalité de ces bêtes annonce l'apparition prochaine du fléau asiatique, on s'ingénie à les détruire: souricières, trappes et ratières ont été mobilisées pour s'emparer de ces rongeurs, si nombreux sur les hauts plateaux; sitôt pris, sitôt brûlés et leurs cendres sont enfouies soigneusement sous une épaisse couche de terre.

OBSTÉTRIQUE

Du Massage employé systématiquement dans les suites de couches normales, pour activer l'involution utérine;

PAR M. LE Dr PIERRE BOSC (de Montpellier).

M. le Dr Félix Regnault signalait naguère (1) l'inutilité des semaines passées au lit après l'accouchement, affirmant qu'il y aurait avantage à faire lever les femmes après huit ou dix jours : l'idéal est bien, croyons-nous, de leur permettre au plus tôt le mouvement et le grand air.

A l'encontre de notre confrère, nous estimons cependant qu'il y aurait des inconvénients. Il cite les accouchées des maternités et les femmes du peuple, qui abandonnent le lit après quelques jours : mais les chutes de matrice sont indiscutablement plus fréquentes dans la classe pauvre que dans la classe aisée. Le Dr Regnault cite aussi les accoucheurs d'autrefois ; mais si j'en juge par la lecture des vieux maîtres et la place importante occupée dans les anciens traités par les prolapsus utérins, ceux-ci auraient été plus fréquents jadis que de nos jours ; et certes, ce devrait être le contraire, par les temps qui courent d'asthénie générale et de ptose universelle: On peut donc penser sagement avec les auteurs classiques modernes, qu'il y a inconvénient à faire lever trop tôt des accouchées.

Nous croyons néanmoins qu'il y a moyen d'y arriver sans danger, pour toutes les femmes ayant eu des couches normales.

Si on a fixé la durée d'immobilisation des accouchées, à trois semaines, c'est que c'est le temps moyen nécessaire à l'utérus pour disparaître derrière le pubis et revenir à un volume sensiblement normal. A la formule théorique et empesée des traités classiques: « la femme ne doit se lever qu'après trois semaines », nous voudrions voir substituer le principe plus clinique et plus juste : «La femme pourra se lever dès que le globe utérin aura disparu derrière la symphyse pubienne. » On évitera ainsi de mettre toutes nos épouses dans le même moule, de risquer avec certaines, trop tôt levées, des histoires génitales, ou d'immobiliser inutilement les autres, qui auraient besoin, surtout celles qui nourrissent, de grand air et de mouvement : sur l'utilité de ce dernier, je partage entièrement les vues du Dr Regnault.

Le problème consiste donc à activer la régression utérine. Ne peut-on le résoudre ?

Tous les spécialistes savent parfaitement qu'un massage trop vigoureux sur un muscle atrophié, augmente l'atrophie au lieu de la guérir ; le massage est devenu classique pour le traitement de l'obésité et de la subinvolution utérine. Or l'utérus en involution subit une dégénérescence granulograisseuse, et la subinvolution utérine n'est qu'une involution, pathologique par sa lenteur ; le massage qui agit sur la graisse de l'obèse et sur la subinvolution de l'utérus, doit agir sur son involution normale. Telle est l'idée directrice.

Notre spécialité ne nous amenant pas à faire d'accouchements, nous n'avons eu que deux occasions d'appliquer notre procédé, et ce, pour réce-

1. FÉLIX REGNAULT. Quand doit se lever l'accouchée? *Correspondant Médical*, 30 sept. 1898, p. 12.

voir nos deux filles en ce bas monde. Les résultats obtenus nous paraissent devoir encourager de nouvelles tentatives dans ce sens.

Voici l'exposé de nos deux cas. Il s'est agi en 1896 d'une primipare et en 1898, de la même parturiente secondipare. Grossesses normales avec conservation des habitudes et de l'activité jusqu'au moment de l'accouchement. Accouchements normaux et assez rapides : six heures pour le premier, trois heures pour le second. Délivrances naturelles, mais retardées ; une heure dans les deux cas. Filles petites : 2.750 gr. dans le premier cas et 2.550 gr. dans le second.

Premier massage immédiatement après la délivrance. Ensuite un massage journalier pendant huit jours, dans le premier cas, et deux massages par jour pendant quatre jours, dans le second.

Dans les deux cas, l'odeur fade des lochies s'est manifestée avec intensité dans les 24 premières heures ; les dites lochies sont devenues dans le même temps séro-sanguinolentes ; du 10e au 12e jour disparition *pratique* de l'odeur et de l'écoulement réduit à une simple humidité. Dans la première observation, la parturiente qui ne nourrit pas, avait au septième jour un utérus dépassant à peine le rebord du pubis, et se levait vingt minutes pour un essayage de robe ; le lendemain, l'utérus a réintégré le petit bassin, la parturiente se lève avec autorisation de garder la chaise longue, mais elle est absolument indocile (nul n'est prophète dans son pays), et reprend complètement sa vie habituelle. Retour de couches à la sixième semaine, depuis, état utérin absolument normal et seconde grossesse huit mois après. Dans la seconde observation, lever et reprise de la vie habituelle au neuvième jour ; nourrissage ; suites excellentes.

Si nous admettons avec les classiques que les lochies restent purement sanglantes pendant trois jours, que seulement, alors elles deviennent mucosanguinolentes et présentent avec intensité leur odeur fade, qu'elles persistent ensuite jusqu'à la troisième semaine et que ce n'est guère aussi qu'à cette époque que l'utérus disparaît derrière le pubis, on voit tout ce que paraît nous avoir donné le massage.

La technique est des plus simples : frictions circulaires sur le fond du globe utérin, pendant quatre ou cinq minutes, une ou deux fois par jour. La perception de l'utérus à travers la paroi abdominale des nouvelles accouchées est si facile et la technique si élémentaire, que le mari peut lui-même faire l'opération d'après les indications du médecin ou de la sage-femme.

Le massage n'a pas été, que nous sachions, employé systématiquement pour activer l'involution utérine normale : on voit pourtant toute l'importance de cette application : possibilité pour toutes les femmes à suites de couches normales, de se lever du huitième au dixième jour, sans aucun des dangers signalés. Nous espérons que la simplicité du procédé et son indiscutable portée pratique le feront essayer par nos confrères et par les accoucheuses, et si de plus nombreuses observations obligent à modérer ses prétentions, nous croyons fermement qu'il restera des cas nombreux dans lesquels il pourra rendre service.

MÉDECINE LÉGALE

L'Anthropologie criminelle au XVIe Siècle : Le Jugement des yeux ;

Par ANTONINI (de Bergame) et Henry LEMESLE.

Dans une époque où la criminalité et l'aliénation mentale, ces deux sœurs jumelles, viennent porter des coups si rudes et si décisifs au bloc de la responsabilité morale, il n'est pas indifférent, remontant l'évolution scientifique, de mettre en lumière ceux qui furent les précurseurs de C. Lombroso.

C'est dans cet esprit que nous avons fait connaître récemment *S. Fuchsius* (XVIIe siècle). Aujourd'hui nous tenons à signaler l'œuvre d'un médecin de Bergame, *Guillaume Gratarol* (1555). Si dans le *Traité sur la prédiction des mœurs par la considération de la face et parties du corps*, que le hasard a fait découvrir à l'un de nous, certaines parties rappellent les scènes divinatoires d'alors, il est, par contre, des passages dignes de figurer aux chapitres de l'*Homme criminel*. Le criminologiste peut trouver de nombreuses perles dans l'inévitable fatras. Il en va ainsi pour le *Jugement des yeux*.

« Les physiognomistes confirment leurs opinions et jugements par l'indice des yeux. Les yeux sont humides et formés de sept tuni-

ques avec trois humeurs. Les passions de l'âme sont démontrées principalement par les yeux, comme suit: tribulation, joyeuseté, amour, haine..; les yeux ont quatre couleurs principales, à savoir: noire, un peu blanche, diverse et blonde. — Les yeux qui sont gros dénotent timidité et pusillanimité. Les yeux étendus sur le devant, déclarent la folie de l'homme; mais quand ils sont enfoncés, ils dénotent une subtilité malicieuse. Quand les yeux se meuvent difformément, tellement que maintenant ils courent, maintenant ils se reposent, c'est signe de grande malice, et que tels gens sont pleins de cogitations méchantes et de mauvaise condition. Ceux qui remuent les yeux légèrement, avec une vue aiguë, sont larrons, infidèles et pleins de fraude. J'en ai noté plusieurs, voire dès mon enfance, qui à la fin ont été pendus pour leur larcin... Ceux qui ont le regard comme les femmes sont paillards et sans vergogne... Les yeux qui sont comme jaunes signifient crudelité et déception ; comme il appert assez en les moquereaux et aux homicides. — Les yeux petits signifient malice, folie. Les yeux qui se meuvent comme en tournant uniformément signifient mauvaises mœurs et gens adonnez à tous vices : empoisonneurs et gâteurs de leur famille domestique, comme étaient Thieste, Thiereus et Medea qui ont gâté et mis à mort leurs enfants de leurs propres mains.

« De la variété des taches des yeux vient la diversité des mœurs et la multitude des vices ; et de cette grande vérité le jugement honnête et louable est corrompu... Les yeux bien mobiles et agus signifient larcin, ce qui est attribué aux oiseaux de proie. Quand les yeux sont grands et riants, c'est signe d'un homme hébété, luxurieux et qui ne prévoit point à l'avenir. L'œil concave signifie malice, l'œil éminent dénote folie. Les yeux joyeux signifient luxure, cela est référé aux coqs, aux corbeaux, etc... Le loup est un animal ravissant, irascible, insidiateur, audacieux et violent. Et les hommes qui ensuivront les conditions d'icelui auront en premier lieu le nez fort crochu, tiré en bas, les sourcils conjoints et pelus, les yeux petits, fermés, un peu caves, la tête petite et raide, le corps pelu, les cheveux longs, les jambes retirées et resserrées. Et telle manière de gens serait caux et méchants se réjouissant en meurtres et faciles à se courroucer. »

Ce *jugement des yeux* est suivi des jugements de la *teste*, de la *face*, du *front*, des *couvercles des yeux* ou *paupières*, des *sourcils*, des *mâchoires*, des *joues*, des *oreilles*, de la *voix*, de l'*alaine*, etc, et dans toutes ces observations nous trouvons de singulières contributions à la constitution d'un type criminel. Gratarol est un déterministe résolu, préoccupé de nous donner le moyen avec lequel le naturel peut être cherché par certains indices du corps humain et « persuadé qu'un chacun ensuit la semence de sa nature. »

Œuvre originale au premier chef, sur laquelle nous nous réservons de revenir de façon plus approfondie.

LES LIVRES NOUVEAUX

Hygiène et thérapeutique des maladies de la bouche; par le Dr CRUET. — Paris, 1898, 1 vol. in-16 de la *Bibliothèque d'Hygiène thérapeutique*, cartonné toile, tranches rouges (Masson et Cie, éditeurs).

Étudier les maladies de la bouche, non seulement en elles-mêmes, mais encore dans leurs rapports évidents avec les maladies générales et de voisinage; en fixer l'étiologie et la pathogénie, et dédnire de ces connaissances nécessaires les éléments d'un traitement rationnel et des règles d'hygiène facilement applicables : tel a été le but poursuivi par l'auteur. De cette étude il résulte tout naturellement que l'hygiène buccale a pris dans l'hygiène générale une place de plus en plus prépondérante et est devenue la condition indispensable de la conservation de l'état de santé. Le livre s'adresse donc non seulement aux spécialistes des maladies de la bouche, mais à tous les médecins et à tous les hygiénistes. Tous nos compliments à l'auteur, notre ami, M. CRUET.

Congrès national d'Hygiène et de Climatologie médicale de la Belgique et du Congo (seconde partie: CONGO). — 1898, Bruxelles, Imprimerie de l'Acad. roy. de Méd. et de l'Acad. roy. des Sc., in-4°, 890 pages, 66 pl., dessins et diagrammes.

La première partie avait trait à la marche de la tuberculose en Belgique et à l'établissement de stations de repos, de convalescence et de cure; en un mot de sanatoria, abordables aux classes les moins aisées de la société. — La seconde partie a trait à tout ce qui concerne le Congo. Les cinq chapitres relatifs à cette région sont: 1° Le climat météorologique, par MM. A. Lancaster et E. Menleman. 2° La constitution du sol, par M. J. Cornet. 3° Morbidité et mortalité. Renseignements statistiques, par MM. Alexandre Bourguignon, G. Dryepondt et Ch. Firquet. 4° Adaptation, Acclimatement et Hygiène, par MM. Alexandre Bourguignon, G. Dryepondt et Ch. Firquet. 5° Conditions physiques, climatologiques et hygiéniques des principales stations, missions, etc. Cette étude, qui est le résultat de nombreuses recherches, est donc très intéressante, puisqu'elle donne, au point de vue médical, tout ce que nous pouvons désirer connaître sur cette vaste et importante région africaine.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

VIALELLE et PERRY,
Imprimerie, 1, rue du May. — Toulouse.

PÉDEBIDOU (AD.). — **Un Voyage d'étude aux eaux minérales du centre de l'Europe.** — Broch. in-8° de 16 pages, Toulouse, 1898.

A. MAJESTE et L. BOUCHARDEAU
Imprimeurs, 2, rue Gutenberg. — Châteauroux (Indre).

PITSCH. — **De l'emploi du bromure d'éthyle comme anesthésique dans les cas d'extractions multiples.** — Broch. in-8° de 8 pages, Châteauroux, 1898.

DEUTSCHEN MEDICINISCHEN WOCHENSCHRIFT.
Berlin.

SCHANZ (Fritz). — **Die angeborenen Lidkoloboma und ihre Beziehung zu den Gesichtsspalten.**
(Tiré à part du « *Deutschen Medicinischen Wochenschrift* » n° 18, 1898). Fasc. in-8° de 6 pages, Berlin, 1898.

STEINHEIL (G.), 2, rue Casimir-Delavigne.— Paris.

REYMOND (E.). — **Titres et publications.** — Broch. in-8° de 48 pages avec 21 figures dans le texte, Paris, 1898.

DOSMOND, 147, rue du Temple. — Paris.

RIBARD (Elisée). — **Crymothérapie locale dans la tuberculose pulmonaire.** — Broch. in-8° de 16 pages. Paris, 1898.

F. TERNADE, Imprimerie Modèle. 18, rue Richer.—Paris.

MARX. — **Sur quatre cas de folie postopératoire.** — Broch. in-8° de 4 pages, Paris, 1898.

MARX. — **De l'administration du bleu de méthylène dans les suppurations de l'appareil urinaire.** — Broch. in-8° de 8 pages, Paris, 1898.

Bureaux de LA MÉDECINE INFANTILE
71, avenue d'Antin.— Paris.

VALUDE (E.). — **Trois cas de tumeur orbitaire chez l'enfant.** — Broch. in-8° de 8 pages, Paris, 1898.

ANTONELLI (A.). — **A propos de syphilis infantile.** — Broch. in-8° de 8 pages, Paris, 1898.

D'ASTROS (L.). — **Les palpitations chez l'enfant.** — Broch. in-8° de 8 pages, Paris, 1898.

ALVAREZ (G.). — **Fracture intra-utérine du crâne.** — Broch. in-8° de 8 pages, Paris, 1898.

KLINISCHE-THERAPEUTISCHE WOCHENSCHRIF T.

SCHNIRER. — **Separat-Abdruck aus « Klinisch-therapeutische Wochenschrift » herausgegeben.** — Broch. in-8° de 16 pages, Vienne, 1898.

CARRE, 3, rue Racine.— Paris.

DURAND-FARDEL (R.). — **Les travaux de la Société d'Hydrologie de Paris en 1897.** — Broch. in-8°.

DURAND-FARDEL (R.). — **Lymphatisme, scrofule et eaux minérales.** — Broch. in-8° de 20 pages, Paris, 1898.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

PARIS. — 93, BOULEVARD ST-GERMAIN, 93. — PARIS

Postes Médicaux vacants.

1° Commune d'Étrepilly (Seine-et-Marne). Poste médical à prendre. La commune pourrait donner une subvention de 800 francs, pendant deux ans.

2° Poste de sage-femme à céder, à Athis-Mons (Seine-et-Oise), commune de 2.400 habitants.

3° Commune de Marnay (Saône-et-Loire). Poste médical à prendre.

4° Bonne clientèle à céder à 2 heures de Paris. Rapport 9 à 10.000 francs. 1.500 francs de fixe.

5° Médecin de Chemin de fer. Céderait chevaux, voiture et installation.

6° Commune de Bussières-les-Belmont (Haute-Marne). Poste médical à prendre.

7° Situation exceptionnelle offerte à jeune médecin cherchant à se créer une clientèle. — Il faut disposer de 15.000 francs.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, Boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Archives Provinciales de Médecine

SOMMAIRE du n° 2: 1er février 1899. — A. Combemale et Desoil (de Lille) : Note sur un mal de Bright avec albumine acétosoluble. — A. Monnier (de Nantes) : Contribution à l'étude de la tuberculose intestinale à forme hypertrophique (2 Fig.).— A. Halipré (de Rouen) : Kératodermie symétrique des extrémités (3 Fig.).— Caubet (de Toulouse) : La Faculté de Médecine de Toulouse (9 Fig.).— Charles Ber narbeig (Le Havre) : De l'Assistance à domicile pour les femmes indigentes en couches. — V. Civel et E. Lenoble (de Brest) : Étude clinique et anatomique du cancer secondaire du myocarde à propos d'un cas de fibro-sarcome télangiectasique de la paroi thoracique généralisé aux poumons et au cœur. — Ce numéro de 76 pages renferme dans le texte 14 photogravures en relief, dont 12 à la demi-teinte et 2 au trait, et 3 portraits hors texte.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Paris. — Imp. Laplace, 191, rue du Faubourg-Poissonnière.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Revue de Médecine, Chirurgie, et Obstétrique

Directeur-Rédacteur en chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Un cas célèbre de Paralysie alterne par Hémorragie bulbaire d'origine artério-scléreuse ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Malades et les Morts célèbres : F. Faure. — Le Doyen de la Faculté de Médecine de Paris. — Société d'Obstétrique et de Gynécologie de Paris. — La Médecine aux Chandelles : Théâtre Antoine. — Nécrologie : M. le Dr Glantenay. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine — Assistance publique et privée — Sociétés savantes. — Guerre, Marine et Colonies. — Hygiène (épidémies. etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes : Le Professorat des Femmes à la Faculté de Médecine de Paris. — Les Moustiques et la Malaria en Italie. — Les Hommes Pygmées de l'Afrique centrale. — Revue des Sociétés Savantes : Académie des Sciences. — Société de Médecine de Paris. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations : Portrait de M. Félix Faure. — Portrait de M. le Pr Brouardel. — Portrait de M. le Pr Pinard. — Portrait de M. le Pr Félix Terrier.

BULLETIN

Un cas célèbre de Paralysie alterne par Hémorragie bulbaire d'origine artério-scléreuse.

Félix Faure, Président de la République, est mort. Tous les journaux politiques ont raconté, avec des détails circonstanciés, les diverses péripéties de sa maladie foudroyante et les derniers moments de ce parfait gentleman. On a interviewé les autorités chirurgicales et médicales, qui ont assisté à ses derniers instants. M. le Pr Lannelongue a parlé pour la grande Presse. Les journaux techniques d'informations peuvent donc, à leur tour, enregistrer ce cas, désormais célèbre, de paralysie alterne par hémorragie bulbaire, d'origine artério-scléreuse. La Grandeur oblige... à se laisser disséquer, sans protester.

Tous ceux qui avaient vu de près l'ancien Président n'ont point été trop étonné de ce brusque dénouement. Cet homme, malgré sa vaillance et son désir inouï de rester toujours en scène, portait sur sa figure même les traces de l'usure prématurée, caractéristique de tous les grands travailleurs de notre époque, et de tous les grands manieurs d'affaires du monde. Rien qu'à le considérer, on devinait sous sa peau, à l'aspect un peu rude, des rameaux artériels sclérosés, prêts à se rompre, au moindre déclanchement de la pompe foulante centrale.

On trouvera plus loin le récit de cette mort imprévue. Mais nous voulons mettre en relief ici, à propos de cet illustre cas, une des causes principales de cette terrible sclérose. On a accusé l'alcool, les grands dîners, la bonne chère ; et on a prescrit la sobriété, les exercices au grand air. C'est parfait, mais insuffisant. Félix Faure montait à cheval tous les matins et ne faisait pas d'excès. Ce qui n'a rien empêché.

La vérité, c'est que cette affection est une des grosses tares de nos races dégénérées, et surtout la maladie des hommes qui ont eu trop d'émotions dans leur vie : de ceux qui gardent, même à soixante ans, un cœur... trop sensible.

Peter avait joliment raison, quand il affirmait qu'*on a l'âge de ses artères*. Et je connais bien des jeunes, aux allures brillantes, au tempérament de feu, à l'énergique volonté, au courage valeureux, qui déjà, malgré leur extrait de naissance, de par leur système artériel, ont atteint la soixantaine ! C'est l'envers de la médaille et le mauvais côté du Travail, tant il est vrai que sur cette pauvre terre nous ne devons que souffrir et mourir.

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS

LES MALADES ET LES MORTS CÉLÈBRES

Maladie et Mort du Président de la République Française.

M. le Président de la République française est décédé, jeudi dernier, le 16 février 1899.

Nous nous bornons à reproduire ici les détails



M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Mort d'une Apoplexie foudroyante en trois heures.

de sa maladie et de cette mort célèbre, détails qui ont été fournis par l'*Agence Havas* et les divers journaux.

Jeudi, à six heures du soir (1), M. Félix Faure, qui se trouvait dans son cabinet de travail, vint à la porte du cabinet de M. Le Gall, qui est contigu au sien, et lui dit : « Je ne suis pas bien, venez à moi. » M. Le Gall se précipita aussitôt vers le Président, qui se soutenait encore très bien, et le conduisit jusqu'à son canapé. M. Le Gall appela immédiatement le général Bailloud et M. Blondel, ainsi que M. le Dr Humbert qui, par hasard, se trouvait à ce moment à l'Elysée, auprès de son parent, le commandant Humbert.

D'après le *Figaro*, le médecin accourut auprès du malade et constata tout de suite qu'il était sous le coup d'une « angine de poitrine » foudroyante. A ce moment pourtant, l'état général ne présentait encore aucun danger sérieux. Il y avait menace; rien de plus. M. Félix Faure continuait à parler. Il était le seul à se rendre compte de son état, et, au milieu de sa famille désespérée, annonçait sa mort. Tout à coup il eut une syncope. L'état du Président de la République ne parut pas tout d'abord excessivement grave; mais, comme aux yeux du Dr Humbert, il empirait d'instant en instant, on fit mander par téléphone MM. les Drs Lannelongue et Cheurlot, auxquels se joignit plus tard M. le Dr Bergeron. Ces médecins se rendirent bientôt compte que, bien que le Président de la République continuât à avoir sa pleine connaissance, la situation était des plus sérieuses. D'après le *Figaro*, le Dr Lannelongue et le Dr Cheurlot essayèrent des révulsifs. Pendant près de trois quarts d'heure, l'état léthargique dura. M. Félix Faure avait, paraît-il, une maladie de cœur. Plus d'une fois, il avait répété : « Si je suis emporté tout d'un coup, ce sera par le cœur. » A huit heures vingt, on eut une lueur d'espoir. Les révulsifs commençaient à produire quelque effet. Le malade ouvrit les yeux, remua les bras. On s'empressa autour de lui. Il dit : « C'est fini... Je sens bien que c'est fini... Je demande pardon à tous ceux que j'ai pu offenser. » M. Félix Faure n'avait déjà plus que des mouvements convulsifs. Il était huit heures trente-cinq. Atterré, on informa le Ministère de l'Intérieur que l'état du Président de la République était considéré comme désespéré. L'agonie continuait. A dix heures précises, M. Félix Faure rendait le dernier soupir...

Voici, toujours d'après le *Figaro*, ce que M. le Pr Lannelongue a raconté, en une interview désormais historique, sur la *mort* de M. Félix Faure.

M. le Pr Lannelongue ne fut pas extrêmement surpris lorsque jeudi, il y a huit jours, à six heures cinquante, on vint le chercher précipitamment. Il savait que le Président avait un *système artériel très fatigué*. Même, au cours d'une conversation récente, il avait fait part de ses inquiétudes à quelques personnages politiques. En arrivant à l'Elysée, il trouva M. Félix Faure dans son cabinet, couché sur un matelas qu'on avait étendu sur le tapis. En l'entendant se plaindre de malaise, de douleur à la nuque, et en le voyant défaillir, un peu pâle, M. le Dr Humbert, arrivé le premier, crut d'abord à une syncope survenue un peu après.

M. Lannelongue et M. le Dr Bergeron, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, furent mis, par un symptôme nouveau, à même de faire un diagnostic plus précis : la *partie droite du visage était flasque, inerte, paralysée*, et les muscles du côté gauche de la face, conservant leur intégrité, tiraient à eux et faisaient dévier les traits. A ce moment, le pouls, très plein, très fort, trop fort, battait exactement 74 à la minute, avec quelques intermittences. La respiration était normale. Le malade pouvait parler; son attention, éveillée par les appels des médecins, demeurait entière. Pas de troubles de la sensibilité. Les deux mains serraient avec une force égale les mains qu'on leur tendait. Pas de paralysie des membres.

(1) On raconte, dans Paris, que, dans la journée, *le Président est sorti*. Mais nous n'avons aucun détail sur cette sortie qui, probablement, n'est qu'une LÉGENDE!

Vers huit heures, la langue commença de s'embarrasser. M. le professeur Potain, appelé en hâte, arriva vers huit heures vingt-cinq, au moment où le malade *ne parlait déjà plus*. A ce moment, on put constater que, outre le côté *droit* de la face, les *membres supérieur et inférieur du côté gauche venaient de se paralyser*. Les médecins se regardèrent avec la même inquiétude. Il s'agissait d'une PARALYSIE ALTERNE, c'est-à-dire d'une lésion siégeant entre la partie inférieure du cerveau et la partie supérieure de la moelle épinière, au niveau de la protubérance, à un ou deux millimètres du bulbe, cet endroit que Flourens appelait le *nœud vital*, point d'émergence des nerfs essentiels à la respiration et aux battements du cœur. Le pronostic était fatal.

A neuf heures, le Président perdit tout à fait connaissance. On essaya en vain des injections sous-cutanées de caféine et d'éther, des sangsues à la nuque, voire d'un lavement purgatif. On couvrit littéralement la partie inférieure du corps de sinapismes. Tout resta sans effet. A dix heures moins dix, après quelques ronflements d'agonie, la face et les lèvres un peu bleuies par l'asphyxie, le président Félix Faure rendit le dernier soupir.

Voici le procès-verbal des médecins, qui ont assisté M. Félix Faure à ses derniers moments.

18 février 1899.

Les médecins soussignés, appelés auprès de M. le Président de la République, ont assisté, dès le début, à la succession des accidents qui, dans l'espace de quelques heures, ont amené le dénouement fatal. Ils certifient qu'ils ont été unanimes à reconnaître, dans la succession des accidents, tous les symptômes indiscutables d'une hémorragie cérébrale foudroyante, avec paralysie de la face, et des membres du côté gauche.

Ont signé : BERGERON, LANNELONGUE, POTAIN, CHEURLOT, HUMBERT.

Pour copie certifiée conforme : Général BAILLOUD.

Voici, d'après le collaborateur médical du *Figaro*, médecin bien connu et neuropathologiste avisé, quelques renseignements sur la nature et sur le siège de la lésion qui a déterminé la mort du Président.

Il n'est pas besoin d'autopsie pour dire, à quelques millimètres près, en quel point siège la lésion destructive, et il suffit de lire l'interview du professeur Lannelongue pour savoir à quels désordres anatomiques correspondent les symptômes décrits par lui. Le mal a évolué en trois brèves étapes : 1° paralysie de la face du *côté droit*; 2° paralysie de la jambe et du bras *du côté gauche*, venant se surajouter à ce premier symptôme, pour constituer ce que les spécialistes appellent « une paralysie alterne »; 3° enfin, troubles de la respiration, de la déglutition, troubles dans l'innervation du cœur, mort par asphyxie. Un seul point des centres nerveux, pas plus large qu'une pièce de dix sous, commande à tous les organes touchés. C'est le *nœud vital*.

Maintenant, quelle est la nature de cette lésion? Il se pourrait qu'un petit caillot fût venu obstruer l'artère destinée à nourrir le territoire atteint, territoire qui ne peut que perdre ses fonctions s'il est privé de la nutrition sanguine. Mais la *marche rapide* de l'évènement fait croire bien plutôt à une *hémorragie*, à la *rupture d'une petite artère* et à un *épanchement* localisé de sang détruisant les tissus nerveux sur son passage. On peut donc conclure, pour ainsi dire sans crainte de se tromper, à une *hémorragie bulbo-protubérantielle* ayant frappé, en deux ou trois heures, le *point vital*.

Mais quelle est la *cause occasionnelle* de cette hémorragie? Ici nous tombons dans le champ des hypothèses! Une *émotion* violente peut-être? L'*Histoire* nous renseignera sans doute plus tard!

Les Maladies antérieures de Félix Faure.

M. Félix Faure, d'après le *Figaro*, avait belle allure, fière mine, taille droite, et personne ne se doutait qu'il fût menacé d'un mal aussi terrible que celui qui vient de le foudroyer. Quelques personnes cependant, et M. Lannelongue, entre autres, savaient que le chef de l'Etat était atteint d'*artério-sclérose*. Rien ne prédispose plus aux hémorragies cérébrales.

Il y a une dizaine d'années, M. Félix Faure fit une chute, et *contusionna fortement son genou gauche*. Il lui en était resté une déformation locale légère, bientôt compliquée de *corps étrangers articulaires* qui, de temps à autre, lui causaient une douleur vive, et l'obligeaient, pour quelques secondes, à suspendre sa marche. L'an dernier, ces phénomènes douloureux prirent assez d'intensité pour qu'un examen minutieux fut pratiqué. Cet examen porta non seulement sur l'arthrite sèche du genou, mais encore sur la santé générale. On ausculta le *cœur* qu'on trouva un peu *gros*, avec un léger bruit de *tintement métallique* à la base (signe de sclérose de l'artère aorte), et quelques rares intermittences.

En somme, état fréquent chez les hommes d'un certain âge, astreints par profession aux émotions, aux fatigues fréquentes et aux grands dîners. (Le Président était plutôt sobre, pourtant.) A la suite de cet examen, qui révéla encore un peu d'amaigrissement, « d'atrophie » des muscles de la cuisse gauche, un traitement de massage et d'électricité fut institué et confié à M. le Dr Achard, médecin des hôpitaux. En trois mois, l'atrophie musculaire guérit d'une façon complète, sans que le public ait été mis au courant de cet incident.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Nomination nouvelle du Doyen (1899).

La Faculté de Médecine de Paris va avoir à nouveau comme Doyen, pendant trois années, M. le professeur BROUARDEL, qui vient d'être renommé. La plupart des médecins (nous ne disons pas tous, car chacun sait que M. Brouardel

n'est pas très en odeur de sainteté auprès de quelques-uns de nos collègues de la Presse), accueilleront cette nouvelle avec joie. Chacun connaît, en effet, le cigare et la belle humeur, avec pointe d'ironie, du Doyen. La rondeur toute paternelle avec laquelle le professeur de médecine légale mène le petit monde qu'il a sons ses ordres fera accepter encore sans récrimination cette légère main de fer, cachée sous un gant de velours du plus haut prix.

De temps en temps, quelques-uns des collègues de M. Brouardel à la Faculté trouvent bien qu'il



M. le Pr BROUARDEL
Nommé Doyen de la Faculté de Médecine de Paris (1899-1902).

n'a pas le *caractère assez ferme, vis-à-vis des Pouvoirs publics*, s'il a la langue aisée ; mais ils ne sont que la très grande exception. Et de tout temps n'y a-t-il pas eu des empêcheurs de danser en rond ?

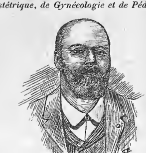
Malgré les temps moroses que nous traversons, beaucoup d'entre nous ont gardé le culte de la danse : tels nos députés, qui adorent faire sauter sur leurs genoux pointus les millions du budget ; telles nos excellentes cuisinières, qui ne peuvent faire danser que le panier au beurre ! Dansons donc avec tout le monde, à l'occasion de cette élection, puisqu'il n'y a pas à faire autrement. Sourions, puisque le rire est le propre de l'homme ; et rions, davantage encore, puisque c'est encore le seul procédé pour ne pas pleurer !

Z...

SOCIÉTÉ D'OBSTÉTRIQUE ET DE GYNÉCOLOGIE DE PARIS.

Elections du Bureau de 1899.

On sait qu'on vient d'organiser une *Société d'Obstétrique, de Gynécologie et de Pédiatrie de Paris*. La première séance de cette Société a eu lieu le vendredi 3 février, sous la présidence de M. le Dr Hervieux, membre de l'Académie de



M. le Pr PINARD (de Paris)
Président de la Société d'Obstétrique et de Gynécologie de Paris pour 1899.



M. le Pr Félix TERRIER (de Paris)
Vice-Président de la Société (1899); *Président pour 1900.*

Médecine, doyen d'âge. Le bureau pour 1899 a été ainsi constitué : *Président*, M. le Pr PINARD, professeur d'obstétrique à la Faculté de Médecine; *Vice-président*, M. le Pr TERRIEN. chirurgien de l'Hôpital Bichat; *Secrétaire général*, M. le Dr VARNIER : *Secrétaires annuels*, MM. les Drs BAUDRON et LEGUEU; *Archiviste*, M. le Dr POTOCKI; *Trésorier*, M. CHAMPETIER DE RIBES. MM. HERVIEUX, membre de l'Académie de Médecine; F.-J. HERGOTT, membre correspondant de l'Institut, professeur honoraire à la Faculté de Nancy; MOUSSOUS, professeur honoraire à la Faculté de Bordeaux, ont été nommés membres honoraires.

Les réunions auront lieu le 1er vendredi du mois à 8 h. 1/2, à l'hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente. L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi rédigé : *Des opérations pratiquées sur l'utérus au point de vue de la grossesse et des accouchements ultérieurs.*

La Médecine aux Chandelles

THÉATRE ANTOINE.

Le spectacle chez Antoine, est toujours intéressant, parfois triste, comme dans l'*Avenir*, parfois gai sans restriction, comme dans *Son Petit Cœur* et *le Gendarme est sans pitié*, fantaisies en vers ou en prose, qui précèdent ou suivent la pièce de M. Georges Ancey.

Dans l'*Avenir*, s'agit un vieux célibataire, M. Masson, atteint de la *goutte*; et, au second acte, on assiste à la fabrication des potions qui lui ont été ordonnées par sa jeune femme, une forte en épaules, qu'elle montre avec prédilection. Nous voyons également comment *marche* un goutteux, ragaillardi par un peu de colchique. Gémier a joué ce rôle avec son entrain et son sens du comique accoutumés. Antoine, qui fait l'ancien amoureux, transi et devenu goutteux, n'est qu'un pauvre timide, qui aurait conquis sa fiancée, s'il avait eu un peu de poigne. Mais c'est ce qui manque le plus chez nos fonctionnaires, et l'éminent artiste a composé ce rôle avec un art véritable. Et dire qu'il a dû lâcher l'Odéon, où l'on se borne, dans les *Antibel*, à reproduire les luttes des Folies-Bergère !

Marc ELL.

NÉCROLOGIE

M. le Dr Louis GLANTENAY (de Paris).

Notre ami et *ancien élève* (Conférence d'Externat!), M. le Dr Louis-François-Claude GLANTENAY, ancien prosecteur de la Faculté de Médecine, chirurgien des hôpitaux de Paris, vient de mourir d'une angine infectieuse à l'âge de trente ans. Glantenay ne comptait, parmi ses collègues d'internat, que des amis. C'est une perte pour la Science française, que Glantenay aurait certainement illustrée.

M. le Dr ROUX, de Bordeaux. — M. le Dr DELCAMBRE, de Landrecies (Nord). — M. le Dr DENIS (d'Avignon). — M. le Dr RIBREAU (de Baugé). M. le Dr BIARNÈS. chargé du cours de chimie à la Faculté de médecine de Toulouse. — M. le Dr Josef von MASCHKA, ancien professeur de médecine légale à la Faculté allemande de médecine de Prague. — M. le Pr C. STUNSGAARD, chirurgien de l'hôpital communal de Copenhague. — M. le Dr Karl SCHOENLEIN, ancien privatdocent de physiologie à la Faculté de médecine de Wurtzbourg.

Récemment ont été célébrées, en l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, à Colombes, au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques de Mme Tachard, présidente, pour Colombes, de l'Association des Dames françaises, femme du Dr TACHARD et sœur du Dr Ducon, de Paris. L'absoute a été donnée par M. l'abbé Pagis, curé de Saint-François-de-Sales, ancien curé de Colombes. Le *Miserere mini* a été chanté par M. Pathy : le *Pie Jesu*, par M. Noté.

Petites Informations

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté des Sciences. — *Physiologie.* — M. le Pr DASTRE traitera des *fonctions de nutrition* les lundis à 5 heures et les mercredis à 10 h. 1/4 (à partir du mercredi 1er mars).

Faculté de Médecine de Paris. — *Clinique annexe.* — M. LANDRIEUX, médecin des hôpitaux, est chargé d'un cours de clinique annexe à la Faculté de Médecine de Paris, en remplacement de M. Th. Anger, admis à la retraite.

Faculté de Médecine de Lille. — L'assemblée de la Faculté, appelée à élire son doyen, a présenté en première ligne, par 28 voix et un bulletin blanc sur 29 votants, M. le professeur DE LAPERSONNE, et en deuxième ligne notre collaborateur M. le professeur COMBEMALE.

Muséum d'Histoire naturelle de Paris. — M. GAUDRY, professeur de paléontologie au Muséum d'histoire naturelle, est nommé assesseur du Directeur de cet établissement.

Enseignement médical libre. — *Conférences.* — M. le Dr ALLARD, licencié ès-sciences physiques, a fait le jeudi 23 février, au siège de la Société française de secours aux blessés militaires, 19, rue Matignon, une conférence sur l'application de la lumière éclairante et non éclairante à la recherche des maladies et des lésions. Des expériences fort intéressantes ont eu lieu pendant cette séance.

École de Médecine de Nantes. — Nous apprenons avec plaisir que l'École de Nantes, dans sa séance du 4 février 1899, a autorisé nos amis, MM. les Drs MIRALLIÉ et BÉCIGNEUL à prendre le titre de *Professeur libre agrégé par l'École*. Depuis deux années, M. le Dr Mirallié a fait aux élèves des conférences très suivies sur les *maladies du système nerveux* et le titre qui lui est accordé montre combien les services que ce jeune professeur rend à l'École sont appréciés. M. le Dr Bécigneul a bien voulu se charger d'initier à la connaissance des *maladies contagieuses et épidémiques*, traitées au service d'isolement, les étudiants en médecine suffisamment avancés dans leurs études. Grâce à la bienveillance de la Commission des Hospices, cette anomalie disparaîtra que des élèves, sur le point de commencer leur pratique médicale, n'aient observé ni une coqueluche, ni une rougeole, ni une diphtérie.

ASSISTANCE PUBLIQUE & PRIVÉE (HOPITAUX, ETC.).

Hôpitaux de Paris. — *Concours de Médecine.* — Les candidats du concours qui doit s'ouvrir le 22 février pour la nomination à trois places de médecin des hôpitaux de Paris sont : MM. Achalme, Apert, J. Auclair, Auscher, Avirагnet, Beaumé, Belin, Bensaude, Bergé, F. Bezançon, Boix, L. Brodier, Brouardel, Bruhl, Charrier, Claude, Coffin, Michel Dansac, de Grandmaison, de Massary, Dufour, Dupré, Enriquez, Fauquez, L. Fournier, Gallois, Gasne, Gastou, Gouget, Hulot, Hudelo, Kahn, A. Laffitte, Lamy, Legry, Lautzenberg, Lereddc, Ch. Lévi, L. Lévy, Londe, G.-R. Lyon, Macaigne, Magdelaine, Mangin-Bocquet, René Marie, Michel, G. Papillon, H. Papillon, Péron, Philippe, Phulpin, Pignol, Plicque, Potier, Renault, Sallard, Sée, Sergent, Sottas, Soupault, Springer, Teissier, Thérèse, Thiercelin, Thomas, Tissier, Tollemer, Veillon, Zuber. — Le jury définitif est composé de MM. Joffroy, Barth, Moutard-Martin, Ménétrier, Merklen, Landrieux, Cruveilhier.

Hôpitaux de Reims. — L'administration des Hospices de Reims vient de recevoir l'avis qu'il lui serait alloué, sur les fonds du Pari Mutuel, une somme de 15.000 francs qu'elle compte affecter aux installations de l'annexe de l'Hôpital Saint-Marcoul.

Une place de chirurgien suppléant à l'Hôtel-Dieu de Reims est mise au concours. Les épreuves commenceront le mercredi 24 mai 1899, à 8 h. 1/2 du matin.

Hôpitaux de Rouen. — *Concours pour la nomination de deux médecins adjoints.* — Le concours pour la nomination de deux médecins adjoints des Hôpitaux de Rouen s'est ouvert le 2 février à l'Hospice Général. Les membres du jury étaient MM. Ballay, Boucher, Debont, Halipré, Jeanne, Magniaux et C. Nicolle. Quatre candidats se sont présentés. Le concours s'est terminé par la nomination de MM. HÉBERT et SALLES. Questions sorties : à l'oral, *Lobule pulmonaire, symptômes et diagnostic des pleurésies hémorragiques;* à l'écrit : *l'Urémie et son traitement;* épreuve clinique consistant en l'examen de deux maladies; épreuve de titres et travaux *(Normandie Méd.)*.

Hôpitaux du Havre. — *Concours de Médecins.* — Le concours, pour une place de médecin adjoint des hôpitaux du Havre, qui a eu lieu les 21 et 22 janvier dernier, a été marqué par des incidents regrettables. Les candidats étant mis hors de cause, et n'envisageant la question qu'au point de vue général, les médecins des hôpitaux réunis en séance officielle ont transmis un vœu à l'Administration, la priant de faire le concours en dehors du Havre. Autrefois ces concours des hôpitaux avaient lieu à Rouen; la Commission administrative, par économie (?) les a transférés au Havre; à ce moment les médecins ont insisté pour que le *statu quo* soit maintenu. Nous espérons qu'après cet essai malheureux, la Commission reconnaîtra que le corps médical avait eu raison et approuvera son vœu. Si la Commission demande aux professeurs de l'École de Rouen de vouloir bien se charger du Jury, nous les prions, avec tous nos confrères des hôpitaux, de vouloir bien accepter et de donner ainsi plus d'éclat à nos concours. R. SOREL.

Asile des Aliénés de Yankton (U. S.). — *Incendie.* — Un incendie a détruit l'asile d'aliénés de Yankton, dans l'Etat de Dakota. Dix-sept pensionnaires de l'établissement ont péri dans les flammes.

Hôpital de Majunga (Madagascar). — Le Ministère des colonies a reçu les nouvelles suivantes : Dans la tempête qui a eu lieu à Madagascar le 5 février, l'hôpital de Majunga a été endommagé.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie de Médecine de Paris. — *Candidatures.* — A la dernière séance, MM. les Drs Lortet, professeur à la Faculté de Lyon, et Malherbe, professeur à l'Ecole de Nantes, ont posé leur candidature au titre de correspondant national. L'Académie a reçu un pli cacheté relatif à « *un nouveau procédé de conservation indéfinie du lait et des œufs.* »

Elections. — Elle a procédé également à l'élection de deux correspondants nationaux (section de Médecine interne). La liste de classement des candidats portait : en première ligne, M. Moniez, de Lille; en deuxième ligne *ex æquo*, MM. Brunon, de Rouen; Coyne, de Bordeaux; Vincent, de Rochefort; en troisième ligne *ex æquo*, MM. Catrin, de Valenciennes, et Lalesque, d'Arcachon. Au premier tour de scrutin, M. le Dr MONIEZ, professeur à la Faculté de Lille, a été nommé par 38 voix sur 71 votants. La deuxième élection a nécessité deux tours de scrutin. Au dernier, M. le Dr BRUNON, directeur de l'Ecole de Médecine de Rouen, a été nommé.

Société française d'Otologie et de Laryngologie. — Cette Société se réunira le lundi 1er mai 1899, à 8 heures du soir, au Palais des Sociétés savantes, rue des Poitevins, Paris. Le titre des communications devra être adressé, avant le 15 avril, au Secrétaire général. La Société a mis à l'ordre du jour de sa prochaine réunion la discussion des questions suivantes : 1° *de l'anosmie;* rapporteur : M. Collet; 2° *les épreuves de l'ouïe;* rapporteur : M. Bonnier.

Association médicale mutuelle du Département de la Seine. — L'Assemblée générale de l'Association médicale mutuelle du département de la Seine (assurance entre médecins en cas de maladie), se tiendra le dimanche, 5 mars, dans le grand amphithéâtre de la Faculté, à deux heures très précises. A partir de une heure et demie, MM. les trésoriers recevront les cotisations.

Congrès des Médecins aliénistes et neurologistes en 1899. — M. Boubila, secrétaire général du Congrès, médecin en chef de l'asile des aliénés de Marseille, rappelle aux confrères qui ont l'intention d'assister au Congrès, qu'ils doivent lui envoyer leur adhésion avant le 1er mars. Passé cette date, ils ne pourraient plus jouir de réductions de chemins de fer. Le Congrès se tiendra du 4 au 9 avril; il comprendra des excursions aux Iles, à Toulon et à Aix.

Congrès contre l'Alcoolisme. — Nous rappelons que le septième Congrès international contre l'abus des boissons alcooliques se tiendra à Paris, du 4 au 9 avril, sous le haut patronage de M. le Ministre de l'instruction publique. Le Comité d'organisation a décidé de tenir le Congrès pendant les vacances de Pâques, à l'effet de permettre au nombreux personnel du corps enseignant d'assister aux travaux, et d'obtenir l'adhésion d'un grand nombre de personnes qui ont l'habitude de s'absenter pendant les grandes vacances.

GUERRE, MARINE & COLONIES.

Service de Santé militaire. — Le médecin-major de 2e classe Zumbiehl, du 64e d'infanterie, est mis à la disposition du Ministre des affaires étrangères pour être attaché à la mission militaire au Maroc. — Le médecin aide-major Matignon, attaché à la légation de France en Chine, est inscrit d'office au tableau d'avancement de 1899.

Service de Santé de la Marine. — *Conférences sur l'Alcoolisme.* — Sur la demande expresse de l'amiral Fournier, M. le Dr Jean Charcot, qui vient de faire vingt-huit jours de service sur la flotte de la Méditerranée comme médecin de réserve, a prolongé, d'après le *Figaro*, son séjour. Ce médecin a fait, sur plusieurs cuirassés, en présence des équipages, des conférences contre l'alcoolisme. Il a obtenu un grand succès dans cette campagne moralisatrice.

HYGIÈNE (ÉPIDÉMIES, etc.).

Hygiène de la ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 6e semaine 1.087 décès, chiffre supérieur à celui de la semaine précédente (969), mais très voisin de la moyenne (1.082) des semaines de février des cinq années précédentes. La fièvre typhoïde n'a causé que 4 décès, chiffre inférieur à la moyenne (6). Cette maladie, contrairement à ce qu'on a dit, n'a pas été fréquente au mois de janvier; elle tend à devenir plus rare encore. Le nombre des décès par rougeole s'est élevé à 26 (au lieu de 15 pendant la semaine précédente et au lieu de la moyenne 17). Cette maladie est rare dans le centre de la ville, car les dix premiers arrondissements ne comptent, au total, que 4 décès. Parmi les quartiers de la périphérie, les plus atteints sont : la Villette (5), Plaisance (4), Auteuil (2) et le Combat (2). La rougeole tend à se répandre depuis quatre semaines (les chiffres hebdomadaires successifs ont été : 6, 10, 15, 26). La coqueluche a causé 12 décès (au lien de la moyenne 14). La scarlatine n'a causé qu'un seul décès. La variole a causé 1 décès dans chacune des dernières semaines; celui de la semaine précédente avait eu lieu dans le quartier d'Amérique, le plus récent, à Charonne. Il y a eu 18 suicides et 15 autres morts violentes. On a célébré à Paris 872 mariages; ce nombre très élevé est dû au voisinage du carême. On a enregistré la naissance de 1.106 enfants vivants (575 garçons et 531 filles), dont 785 légitimes et 321 illégitimes. Parmi ces derniers, 42 ont été reconnus immédiatement.

La Peste aux Indes anglaises. — Le nombre des décès dus à la peste pendant la semaine dernière est de 708 pour la ville de Bombay, au lieu de 588 la semaine précédente; le nombre de décès pour toutes causes a été de 1.807, au lieu de 1.612. L'exode des indigènes continue.

La Peste à Madagascar. — Du 5 au 8 février 1899, un cas seulement de peste a été signalé à Tamatave.

Une Épidémie de fièvre typhoïde. — On télégraphie d'Angoulême que la fièvre typhoïde vient de faire une nouvelle apparition dans cette garnison. Le 34e d'artillerie paraît seul atteint; mais en deux jours six hommes auraient déjà succombé.

Asphyxiée par le gaz d'éclairage. — Une marchande d'objets de piété de la rue de la Chaise, Mme L., a été trouvée asphyxiée dans la chambre à coucher de l'appartement qu'elle occupait au-dessus de son magasin. Mme L. avait l'habitude de s'éclairer à l'aide d'une lampe à gaz portative qu'elle plaçait sur sa table de nuit. Jeudi, avant de s'endormir, elle coupa la communication négligeant de fermer le compteur. Pendant la nuit, le tuyau en caoutchouc, servant à alimenter la lampe, vint à crever et le gaz se répandant dans la chambre asphyxia la malheureuse femme.

Une Centenaire. — On annonce la mort, à Evreux, de Mme veuve Séglas, née Vallée, à l'âge de 102 ans. Mme veuve Séglas était l'aïeule de notre ami, M. le Dr J. Séglas, médecin de Bicêtre.

Les Médecins acteurs et les Prompts Secours. — A la Comédie-Française, à la dernière répétition d'*Othello*, M. Donato, chef des choristes, s'est blessé assez sérieusement au genou. Il a été, sur place, soigné par Iago en personne, c'est-à-dire par M. Paul Monnet qui est, comme on sait, le Dr Paul Mounet et qui a fait à l'excellent Donato un pansement rapide. La blessure n'aura pas de suites.

DIVERS.

Récompenses. — *Médailles de vermeil :* M. le Dr Alirol, adjoint au maire du Puy (choléra 1892, fièvre typhoïde, 1897); M. Jaïs, interne en médecine à l'ambulance d'El-Kettar (Algérie), (typhus de 1898). — *Médailles d'argent :* MM. les Drs Bonquet (épidémie de dysenterie, à Roisy-en-Brie), Hamel, médecin sanitaire maritime (épidémie à bord d'un paquebot); M. Labeyrie, interne des hôpitaux de Nantes (épidémie à la colonie pénitentiaire de Belle-Isle). — *Médaille de bronze :* M. Chauveau, externe à l'hôpital Trousseau (dévouement exceptionnel auprès des malades atteints d'affections contagieuses).

Les Fêtes médicales. — Voici, d'après le *Figaro* lui-même, les noms des médecins qui fréquentent la salle des fêtes de ce journal, le jour de grand gala. M. le Dr et Mme de Fleury, rédacteur médical du *Figaro*, chevalier de la Légion d'honneur; M. le Pr et Mme Chantemesse; M. le Dr et Mme Castex; M. le Dr et Mme Poyet, etc., etc.

Le Dr et Mme Péchin ont donné, samedi dernier, une très intéressante matinée musicale et littéraire pour l'audition d'œuvres de M. Ed. Chavagnat, exécutées par l'auteur avec le concours d'artistes distingués. L'assistance, très nombreuse, a fait un gros succès au compositeur et à ses interprètes. — En raison de la mort du Président de la République, la soirée qui devait avoir lieu le mercredi 22 février à l'occasion du mariage de Mlle Lang avec le Dr Léon Zadoc Kahn a été contremandée.

Les Médecins candidats Sénateurs. — A la dernière élection sénatoriale de la Seine, au premier tour, M. Bassinet, radical, a obtenu 304 voix; M. le Dr Bourneville, radical, 168 voix; M. le Dr Frébault, radical, 17 voix. Au deuxième tour, M. Bassinet, radical, a obtenu 394 voix et a été élu; M. le Dr Bourneville, radical, n'a eu que 343 voix.

Médecins candidats Députés. — A l'élection législative qui a eu lieu dans la Marne, arrondissement d'Epernay, au scrutin de ballottage, MM. Peignot, radical, a été élu. M. le Dr Pechatre, socialiste, était candidat et a obtenu 404 voix.

Médecins conseillers généraux. — En Seine-et-Marne, canton de Nemours, en remplacement de M. Renoult, radical, M. le Dr Dutié, radical, a été élu par 1.265 voix, sur 2.427 suffrages exprimés.

Mariages de Médecins. — A signaler le mariage de M. Georges Fabre, clerc de notaire, petit-fils de feu M. Halanzier, avec Mlle Marie-Louise Martel, fille du docteur Martel, ancien chef de clinique à la Faculté de Médecine, et de Mme Martel.

Ces jours derniers a été célébré, en la cathédrale de Langres, le mariage du Dr J. Flammarion, avec la fille du général Ricq, gouverneur de Langres. Le marié avait pour témoins : l'astronome bien connu, Camille Flammarion, et le docteur Coupard, de Paris; la mariée : le colonel Debrieux et son frère le lieutenant Ricq, officier instructeur à Saint-Cyr.

Étudiants arrêtés. — Parmi les manifestants arrêtés aux dernières affaires, se trouve un étudiant en pharmacie, Z. X..., âgé de vingt-deux ans. Il a été arrêté samedi, à minuit quarante-cinq, rue Médicis, à la tête d'une bande de deux cents individus. Il criait : « Conspuez Loubet ! » et il est prévenu, en outre, d'avoir, bien qu'il se défende de ce dernier fait, traité les agents d' « assassins ». La 9e chambre lui a infligé quinze jours de prison pour l'outrage, et 15 francs d'amende pour la contravention de tapage injurieux.

Réclames pharmaceutiques et Médecins. — Extrait d'une réclame du *Temps* : « Cher monsieur, ne soyez pas étonné si, par ces temps d'*Influenza*, je viens de nouveau renouveler ma provision de vos excellentes *Pastilles Géraudel*, pour lesquelles je professe un véritable culte. Dr Ducharme, chevalier de la Légion d'honneur, 3, cours de la Liberté, à Lyon. » Cette lettre a été adressée à M. Géraudel, de Sainte-Menehould, qui la publie...

Variétés & Anecdotes.

Le Professorat des Femmes à la Faculté de Médecine de Paris.

Mlle le Dr Bonsignorio, médecin oculiste, ayant demandé à professer à la Faculté de Médecine un cours libre et ayant reçu une réponse défavorable, s'est pourvue devant le Conseil d'État. Nous avons donné, sur cette affaire, des renseignements qui ont été fournis au *Temps* par la Faculté même. Mlle Bonsignorio a exprimé au même journal le désir de faire, sur les renseignements publiés, quelques remarques. Voici l'article-réponse qu'elle nous a adressé aussi, avec prière d'insérer.

« On me refuse, dit Mlle Bonsignorio, sous prétexte que je n'ai « pas de points nouveaux à développer »; parce que le cours à faire ne s'impose ni par « l'insuffisance » de l'enseignement actuel, ni par « l'éclat du mérite » de l'impétrante. Ces motifs paraîtront vains à quiconque sait ce que sont les cours libres, qui n'ont rien de commun avec les cours officiels. Jamais il n'a été question de développer des points nouveaux, de compléter l'enseignement élevé et très complet de mon savant Maître, le docteur Panas. La chaire d'ophtalmologie fondée à l'Hôtel-Dieu, en 1840, fut toujours suffisante, et pourtant de nombreux oculistes ont été autorisés à faire des cours libres sans qu'ils y aient développé des points nouveaux. Quant à « l'éclat du mérite de l'impétrante », il est égal à celui de la grande majorité des hommes autorisés chaque année. J'ai fait des conférences scientifiques au Trocadéro, je suis mention honorable de la Faculté, je dirige trois cliniques, j'appartiens à une grande administration, celle des Postes, je collabore à cinq revues médicales. L'article 9 du règlement des cours ne dit pas, au reste, qu'il faille briller d'un éclat spécial. La Faculté parle d'une expérience à faire ; mais

elle attend une candidate dont « l'enseignement s'impose davantage à elle ». C'est une fin de non-recevoir. Voyons, sérieusement, suis-je dans les conditions de l'arrêté du 5 avril 1886 ? Toute la question est là. Voilà la vérité. Il y a deux ans, je fis une demande. La Faculté me refusa parce qu'elle était trop tardive (article 10 du règlement) ; le registre était clos. Rassurée par cette réponse, je me mis alors à préparer mon cours, et je le préparai durant dix mois ; tous mes amis le savent. L'année suivante, nouvelle demande ; lorsque je la déposai, on me dit dans les bureaux : « On ne refuse jamais une demande con« forme au règlement ». On me refusa pourtant : « Raison « d'ordre et de discipline », me disait-on dans la lettre officielle. En juillet 1898, troisième demande ; elle fut suivie encore d'un refus. Je cours à la Faculté et une voix autorisée me dit : « Évidemment vous êtes dans les conditions « voulues. On sait que vous pouvez faire votre cours, « votre programme ne laisse rien à désirer ; mais voilà ! « Nous ne voulons pas de femme à la Faculté ; jamais « question de principe. » Au cours de cette conversation, je fis allusion au cas possible où une femme, dans les conditions voulues, désirerait se présenter à l'agrégation ; on me dit : « On ne l'inscrira même pas. Nous ne voulons de « femme ni professeur, ni agrégée, ni chirurgien des hôpi« taux. » C'était donc bien une question de féminisme. Et c'est alors que je suis allée devant le Conseil d'État. Mon pourvoi a été déposé vers le mois de septembre dernier. A cette heure, mon dossier est aux mains de M. Fuzier, rapporteur de l'affaire. Les arguments de la Faculté me semblent plus spécieux que solides ; ils sont surtout bien tardifs. Que ne me les a-t-on donnés il y a deux ans ? La Faculté insiste sur l'article 2 du règlement, qui dit : « Toute « personne pourra être autorisée », et l'on dit : « Nous avons « le droit de refuser. » Oui, sur motifs sérieux, mais pas arbitrairement. Le règlement des cours libres ne consacre pas le régime du bon plaisir, mais il énumère, dans les articles 8 à 14, les conditions d'autorisation et, partant, de refus. Bref, ce que je poursuis surtout, c'est mon inscription comme professeur libre. Ayant les mêmes devoirs que mes collègues, je désire avoir les mêmes avantages. Que j'aie, à mon cours, des auditeurs ou pas, que je fasse mon cours ou non, il faut qu'on m'inscrive, puisque je suis dans les conditions requises. »

Les Moustiques et la Malaria en Italie.

M. le professeur Koch, qui a poursuivi, on s'en souvient pendant plusieurs mois à Rome et dans la campagne romaine des études approfondies sur la nature de la *malaria* et sur les causes de la contagion de cette fièvre, vient de publier le résultat de ses recherches et de ses expérimentations. Il est arrivé à la conclusion que la ville de Rome elle-même est comme un flot indemne de la *Malaria* au milieu d'une région où ce mal est endémique. M. le Pr Koch ajoute que la *malaria* ne sévit même dans les régions infestées que pendant certains mois de l'année, avec un maximum au mois de juin, alors que les moustiques plus nombreux se font les propagateurs de la maladie en l'inoculant à l'homme et aux animaux par leurs piqûres. Le problème se résumerait donc, d'après le professeur Koch, à trouver d'où viennent les germes de la *malaria* transmise par les moustiques. Ils ne sont ni dans l'eau ni dans l'air, comme l'a constaté un savant italien qui a fait des études très précises sur la question, le docteur A. Celli, puisque les vents venant de la campagne romaine n'apportent plus la fièvre aux habitants de Rome et puisque l'eau qui arrive dans la ville, après avoir traversé des terres infestées, n'est pas cause d'épidémies malariques à Rome.

Les Hommes pygmées de l'Afrique centrale.

De toutes les tribus de l'Afrique centrale, aucune aussi intéressante que celle des *Pygmées* qui habitent au cœur des forêts, là où sont les plus grands arbres. Un voyageur, M. Lloyd, a eu récemment l'occasion de les étudier de fort près, et beaucoup mieux que Stanley. Devant celui-ci, les nains, à la vue de ses hommes armés, fuyaient épouvantés ; autour d'un pacifique missionnaire, ils se pressaient ; d'eux-mêmes, sans contrainte, ils sont venus à lui. Des informations qu'il a pu recueillir, M. Lloyd conclut qu'ils sont environ dix mille dans la forêt ; toutefois, cette évaluation — c'est le voyageur lui-même qui le dit — ne doit être acceptée que sous réserves. Ce qui paraît plus certain, c'est que leur nombre diminue rapidement. Encore une race destinée à disparaître au contact meurtrier des barbares européens. Il est permis cependant d'espérer que, grâce à leurs mœurs étranges, à leur coutume d'errer en nomades au sein de l'épaisse forêt et de s'y cacher comme de légers oiseaux, ils pourront, pendant un peu de temps encore, échapper au danger. Mais, d'autre part, le fait qu'ils sont en quelque sorte insaisissables inspire au zélé missionnaire un assez vif regret et même quelque appréhension ; car leur évangélisation devient par cela même difficile, sinon impossible. Il conserve néanmoins l'espoir qu'en poussant les missions plus loin vers la forêt et en procédant avec précaution, on aura encore le temps de prêcher la bonne nouvelle aux alertes et fuyants pygmées. Pendant la marche de l'étranger blanc à travers leur domaine, les nains se tenaient généralement à l'écart. *Abrités sous la ramure, ou perchés sur les grands arbres*, ils voyaient sans être vus. A vrai dire, ce fut par hasard et à l'improviste que le voyageur se trouva un jour au beau milieu d'un essaim de pygmées que conduisait un chef de grand renom. M. Lloyd ayant demandé à ce chef où habitait tout son peuple, il étendit le bras vers le nord-ouest en ajoutant qu'il faudrait trois journées de marche pour atteindre la grande agglomération de pygmées. Or, ce chef, qui était fort intelligent, apprit au missionnaire que le vrai nom de ces nains était Bambusti, et que toutes les tribus des Bambusti reconnaissaient son autorité suprême. Il lui dit aussi que les nains fréquentaient volontiers un établissement arabe situé au centre de la forêt. Comme on n'en était pas très éloigné, M. Lloyd s'y rendit, et il y rencontra, en effet, une multitude de ces petits êtres.

Revue des Sociétés savantes.

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE DES SCIENCES

SÉANCE DU 30 JANVIER 1899.

L'élasticité des organes et leurs changements dans le bain turc, étudiés par la phonendoscopie.

Note de MM. A. BIANCHI et F. REGNAULT, présentée par M. MAREY.

M. Marey, en présentant cette note, a déclaré que seulement la phonendoscopie permettait d'obtenir de pareils résultats.

Chez plusieurs sujets d'âge différents, les auteurs ont étudié les changements de volume et de position ainsi que l'élasticité des principaux organes, poumons, cœur, foie, estomac, rate, gros intestin dans les bains turcs (Hamman), ayant soin d'écarter l'action du massage. — L'examen phonendoscopique a été pratiqué : 1° avant de commencer le bain; — 2° après un séjour de dix minutes dans l'étuve à 50° C ; — 3° après un séjour de quelques minutes dans l'étuve à 80° C ; — 4° après la douche graduellement refroidie; — 5° après le passage en piscine à 12° C; 6° après quelques minutes de repos.

1° *Modification de volume.* — Dans l'étuve, les poumons et le cœur se dilatent dans tous leurs diamètres. Cette dilatation est constante, progressive et rapide, et atteint son maximum de 80° C.

Le foie et la rate ont fourni des résultats variables. L'estomac vide se dilate; mais, s'il contient des aliments, leur expulsion amène la diminution du volume de l'estomac. Le cæcum et le côlon se dilatent.

Le passage dans la douche et la piscine froide produit une contraction rapide de tous les organes, qui retournent à leur volume primitif après 10 à 35 minutes, sauf l'estomac qui reste rétréci.

2° *Déplacement des organes.* — Les modifications de volume des organes amènent des changements dans leur situation respective. Dans l'étuve sèche, les poumons et le cœur dilatés refoulent en bas le diaphragme. Les organes abdominaux foie, rate, estomac, sont refoulés en bas; mais leur descente est diminuée par la dilatation du cæcum et du côlon. L'estomac vide se dilate et s'oppose à la descente du diaphragme; s'il contient des aliments, il se vide facilement par la pression du diaphragme et des intestins.

Après la piscine froide, les poumons diminuent, le diaphragme s'élève entraînant avec lui le foie et la rate. La cavité abdominale diminue.

3° *Élasticité des organes.* — Cette recherche est tout à fait nouvelle et repose sur la possibilité de comparer le tracé phonendoscopique, fait dans le maximum de dilatation d'un organe, avec celui obtenu dans le maximum de rétraction et tous les deux avec le tracé normal. On obtient ainsi la mesure de la puissance élastique totale des organes. Cette puissance atteint son plus haut degré dans les poumons, le cœur, et l'estomac. Viennent ensuite le côlon, le foie et la rate. L'élasticité des organes varie avec l'âge et les conditions de santé ou de maladie. Un organe se dilate et se rétracte plus dans la jeunesse que dans la vieillesse et plus dans la santé que dans la maladie.

Les bains turcs sont donc, non seulement une pratique très recommandable de gymnastique des organes sains; mais ils constituent ainsi un moyen précieux pour juger du degré d'élasticité des organes et pour aider la fonctionnalité motrice de l'estomac et des intestins.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

SÉANCE DU 11 FÉVRIER 1899.

Nouveau procédé d'antisepsie des plaies et d'oblitération rapide des cavités osseuses; par M. le Dr Paul COUDRAY.

I. — L'auteur indique les bons résultats qu'il a obtenus avec le procédé en question pour l'antisepsie des plaies et en particulier des plaies profondes, cavitaires, à trajets anfractueux.

Ce procédé, dû à M. Guilmette, — inventeur du coryl et coryleur vulgarisé par M. Joubert, — consiste à faire véhiculer l'antiseptique par le chlorure d'éthyle pur ou ipsilos. Ce liquide bout à 10°; en portant sa température à 20 ou 25, il sort de l'appareil à l'état de gaz (gaz ipsilène), doué d'une certaine *pression.* La pulvérisation ainsi réalisée chasse des plaies, par un véritable balayage, le pus, les exsudats inorganisés et parties nécrotiques, en un mot les divers agents de l'infection; puis projette au fond des trajets les plus compliqués comme sur les plaies superficielles une mince couche d'*iodoforme* (c'est surtout l'agent employé par M. Coudray), qui y reste adhérente.

La réfrigération, toute passagère qui se produit, joue un rôle stimulant vis-à-vis de la plaie dont la granulation devient plus intense; très rapidement la sécrétion diminue et cesse.

Dissolvant les matières grasses, le chlorure d'éthyle joue aussi un rôle chimique, qui n'est pas négligeable pour l'effet antiseptique.

II. — Le second point, *tout à fait nouveau,* dérive aussi du même procédé. Ayant à traiter une grande cavité creusée dans l'extrémité inférieure du fémur, M. Coudray a projeté, dans l'intérieur de cette cavité, à l'aide du chlorure d'éthyle, une substance suppléant la composition des os normaux (phosphate et carbonate de chaux). Cette cavité, préalablement aseptisée, a conservé « l'ipsilène osseux », et semble complètement comblée, après quatre pulvérisations qui ont demandé un mois.

L'auteur vérifiera par des expériences sur les animaux son opinion d'après laquelle le produit agirait non seulement mécaniquement, mais aussi et surtout peut-être en stimulant l'action ostéogène de l'os resté sain.

(*France Médicale,* 17 *février* 1899).

LES LIVRES NOUVEAUX

Les Verre isométropes, matière isométrope et lentilles isométropes; par le Dr de Bourgon. — Paris. A. Maloine, 1 vol. in-8° avec 5 planches hors texte et 6 figures.

M. le Dr de Bourgon, ancien chef de clinique aux Quinze-Vingts, connu d'ailleurs par de nombreux mémoires d'ophtalmologie, vient de publier, chez Maloine, un travail des plus sérieux et des plus complets sur la question très intéressante de l'introduction en lunetterie de verres d'optique à bases constantes précises. Se tenant également éloigné des controverses un peu superficielles qui ont en lieu, il y a quelque temps, il a pris pour base l'étude comparative et raisonnée du verre Isométrope et des antres verres employés jusqu'ici. Il a traité avec une rare érudition toutes les questions qui se rattachaient à son sujet: technologie, physique appliquée, analyse mathématique, etc. A l'appui de ses déductions qui démontrent l'importance, en ophtalmologie, d'un verre d'optique proprement dit, l'auteur donne des formules savantes, des calculs détaillés, des figures explicatives et des planches hors texte. Nous signalons principalement des expériences nouvelles et variées qui démontrent l'action positive des rayons Rœntgen et ultra-violets sur les différentes sortes de verres, et négative sur le verre isométrope. A part les conséquences pratiques que les médecins ophtalmologistes pourront tirer de cette étude du Dr de Bourgon, elle sera longtemps consultée par tous ceux qui voudront étudier non seulement le verre isométrope, mais aussi posséder des documents précis sur le verre d'optique en général.

La Pédagogie de Rabelais; par A. Coutaud. — Paris, 1898.

Dans le livre excellent de M. Coutaud. les médecins liront, avec plaisir, le chapitre IV qui a trait à Rabelais, précurseur en médecine, chirurgie et hygiène. Nous les engageons également à parcourir les notes de la fin du volume; ils trouveront là quelques données d'histoire de la médecine fort intéressantes, qui prouvent que l'auteur, un de nos écrivains les plus distingués, est très au courant des choses de notre art.

On a tout dit de Rabelais médecin; pourtant, en parcourant cet ouvrage, on voit de suite que l'auteur a encore trouvé le moyen de mettre en relief des idées restées inaperçues. Tous nos compliments à notre ami, pour cette savante étude.

[I. B .S.]

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

MALOINE (A.), éditeur.—21, place de l'Ecole-de-Médecine. Paris.

Tison. — **Le pain de froment.** — Broch. in-8° de 28 pages, Paris, 1898.

ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE : F. PLAN. 12, rue de la Barre. — Lyon.

Jacqueau (A.). — **La Paralysie brusque du muscle ciliaire d'origine asthénopique** — Broch. in-8° de 8 pages. Lyon. 1898.

GARET, imprimeur. — 11, rue des Cordeliers. — Pau.

Ferré. — **Opportunisme chirurgical. Trois Laparotomies pour Phlegmons abdominaux.** — (Extrait du *Languedoc médico-chirurgical*, du 10 septembre 1898.) — Broch. in-8° de 12 pages, Pau, 1898.

ANNALES DE L'INSTITUT PASTEUR.

Nicolle (Charles). — **Note sur la Bactériologie de la verruga du Pérou.** — (Extrait des *Annales de l'Institut Pasteur*). — Broch. in-8° de 8 pages, Paris, 1898.

MORITZ PERLES. — Seilergasse, 4. — Wien.

Kronfeld (A.) — **Ueber Rheumatismus und Fieberbehandlung mit Salipyrin.** — Broch. in-8° de 4 pages, Vienne, 1898.

SOCIETE D'EDITIONS SCIENTIFIQUES. 4, rue Antoine-Dubois. — Paris.

Lasserre (Gilbert). — **Manuel de Travaux pratiques de Micrographie médicale à l'usage des étudiants en pharmacie** — Broch in-8° de 82 pages avec 24 planches dans le texte, Paris. 1898.

Petit (Georges). — **Pour nos enfants: Conseils d'hygiène physique et morale.** — Broch. in-12 de 138 pages. Paris, 1898.

MALOINE. — 21, place de l'Ecole-de-Médecine. — Paris.

Thiroux (H.). — **Les Bains de Boues** — Broch. in-8° de 52 pages Paris, 1898.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS. — 93, Boulevard St-Germain, 93. — PARIS

Postes Médicaux vacants.

1° Commune d'Étrepilly (Seine-et-Marne). Poste médical à prendre. La commune pourrait donner une subvention de 800 francs, pendant deux ans.

2° Poste de sage-femme à céder, à Athis-Mons (Seine-et-Oise), commune de 2.400 habitants.

3° Commune de Marnay (Saône-et-Loire). Poste médical à prendre.

4° Bonne clientèle à céder à 2 heures de Paris. Rapport 9 à 10.000 francs. 1.500 francs de fixe.

5° Médecin de Chemin de fer. Céderait chevaux, voiture et installation.

6° Commune de Bussières-les-Belmont (Haute-Marne). Poste médical à prendre.

7° Situation exceptionnelle offerte à jeune médecin cherchant à se créer une clientèle. — Il faut disposer de 15.000 francs.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Paris. — Imp. LAPLACE, 191, rue du Faubourg-Poissonnière.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Revue de Médecine, Chirurgie, et Obstétrique

Directeur-Rédacteur en chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Chaires municipales de Gynécologie et de Pédiatrie à la Faculté de Médecine de Paris; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités: Les Fêtes Médicales. — Les Banquets des Drs Chaput et Gombault. — Les Prompts Secours. — La Médecine aux Chandelles: Folies Dramatiques: Vaudeville. — Nécrologie. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée. — Sociétés savantes. — Guerre, Marine et Colonies. — Hygiène (épidémies. etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes : L'Histoire du récent voyage du Dr Huchard en Russie. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations : Portrait de M. le Dr Chaput. — Portrait de M. le Dr Gombault. — Portrait de M. le Pr Cornil.

BULLETIN

Les Chaires municipales de Gynécologie et de Pédiatrie à la Faculté de Médecine de Paris.

Voilà enfin qui est décidé. Le Conseil municipal de Paris, à l'instigation de personnalités médicales très connues et de plusieurs conseillers municipaux avisés, vient de se résoudre à créer deux chaires, de ses propres deniers, à la Faculté de Médecine, comme il l'a fait précédemment à la Sorbonne, pour M. le Dr Giard entre autres.

Les deux chaires qu'il est, grâce à l'intervention de M. Lefèvre, disposé à fonder, seront, pour l'instant, des chaires théoriques ; mais elles sont destinées ultérieurement à se transformer en chaires de clinique : ce qui est d'ailleurs indipensable, si l'on veut obtenir vite tous les résultats qu'elles peuvent donner.

Le choix du Conseil, dans cette innovation qui a son intérêt, — car elle montre le début de son ingérence dans les établissements d'enseignement supérieur de la capitale, véritable but poursuivi—, s'est arrêté à deux chaires qui n'existent pas encore à Paris, et qui au contraire fonctionnent, sinon partout ailleurs, du moins dans toutes les Universités un peu importantes : la *Gynécologie* et la *Pédiatrie* (1).

Ces spécialités sont, il n'est pas besoin de le faire remarquer, du plus haut intérêt ; et nous applaudissons des deux mains aux efforts du Conseil municipal. Mais quels vont en être les heureux titulaires, car, dans un pays comme le nôtre, quand on crée une fonction, on a toujours sous la main le fonctionnaire nouveau qui doit l'occuper?

Leurs noms courent déjà dans toutes les bouches, au Quartier latin ; et ces noms, sympathiques entre tous, sont certains de ne provoquer aucune manifestation hostile. Il n'en est pas moins regrettable que, pour des chaires d'une telle envergure, on ne songe pas, au Conseil municipal, à souhaiter l'intervention des chefs d'emploi, comme on dit au Théâtre des Français ! Paris et la France mériteraient bien ce petit sacrifice ; et le Maître, que nous voulons désigner, rendrait à son pays un SERVICE IMMENSE, s'il voulait accepter !

Marcel Baudouin.

(1) Dans une de ses dernières séances, la Chambre des Députés, conformément à l'avis de la Commission du budget, a repoussé un amendement, qui tendait à demander un crédit de 18.200 francs pour la création d'une chaire de *Clinique gynécologique* à la Faculté de Médecine de Paris.

GRANDES ACTUALITÉS

LES FÊTES MÉDICALES.

Le Banquet de M. le Dr Chaput.

Il y a quinze jours, le samedi 18 février 1899, a eu lieu, chez Ledoyen, un banquet organisé par les élèves de M. le Dr Chaput, en l'honneur de sa décoration et de sa promotion au grade de Chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur. Des circonstances toutes particulières nous ont empêché d'y assister; mais nous étions de cœur avec tous ceux qui fêtaient notre excellent ami.



M. le Dr Chaput (de Paris),
Chirurgien des Hôpitaux,
Chevalier de la Légion d'honneur (1899).

Le banquet était présidé par M. le Pr Cornil. Voici le discours de M. le Pr Cornil :

Messieurs, comme Président de ce banquet offert à M. Chaput, par ses élèves et ses amis, j'ai le privilège d'être le premier à le féliciter de la haute marque de distinction, si bien méritée par ses services dans les hôpitaux. Chaput marche, en effet, parmi les premiers dans la phalange de nos jeunes chirurgiens. Il ne brille pas seulement par l'habileté opératoire, mais aussi par la sûreté de son diagnostic et par son initiative scientifique en pathologie expérimentale. Assurément, je ne suis pas qualifié pour vous parler avec autorité de ses travaux, puisque je ne suis pas moi-même chirurgien. Mais, cependant, j'ai pu entendre bien souvent, à la Société anatomique, dont il était un des fidèles, notre collègue Chaput nous entretenir de ses remarquables études sur les fractures de la rotule, leur mode de consolidation et leurs suites variables. C'est aussi à notre Société qu'il a présenté ses travaux sur les plaies du tube gastro-intestinal, sur leur réparation, sur la valeur des différentes sutures, et ses recherches expérimentales. C'est là également qu'il a montré le bouton qui porte son nom, modification heureuse du bouton de Murphy. Mais ce n'est pas le lieu de rappeler ici ses travaux scientifiques. Nous sommes réunis pour nous réjouir avec lui de sa promotion dans la Légion d'honneur. Le grand nombre des assistants à ce banquet démontre combien Chaput est aimé de tous ceux qui l'approchent, élèves, internes, collègues des hôpitaux et vieux amis. Je lève mon verre à ses succès et je vous prie de vous associer à moi. Puisse ce concours de sincères et solides amitiés, puisse la marque d'honneur qui décore sa poitrine, effacer le souvenir déjà lointain d'un échec immérité. A notre ami M. Chaput!

Nous reproduisons ci-dessous le toast prononcé par M. Morély, interne à l'hôpital Tenon, au nom des élèves; puis la réponse de M. Chaput.

Mon cher Maître, je suis sûr d'être l'interprète des sentiments de tous vos élèves en venant vous dire combien nous avons été heureux et fiers de voir votre science et votre mérite hautement honorés. Les Pouvoirs publics, en plaçant sur votre poitrine la croix de la Légion d'honneur, ne pouvaient faire un meilleur choix, et nous qui sommes vos élèves, respectueux et dévoués, avons souscrit à cette distinction, dès le premier jour, avec un ardent enthousiasme. Ce que vos élèves apprécient en vous, en effet, c'est qu'en outre de brillantes qualités chirurgicales, de la dignité professionnelle, vous joignez celles, plus rares, d'être un ami sûr, le conseiller écouté, le Maître inépuisable en ses bontés.

Messieurs, il ne m'appartient pas de glorifier ici celui qui fut le maître de la plupart d'entre nous; ce serait d'ailleurs blesser sa modestie. Je puis bien dire toutefois que lui aussi ent parfois à souffrir de l'envie et de l'injustice. Il n'en conçut d'ailleurs ni amertume ni haine, mais plutôt le désir, par de longs et persévérants efforts, de faire progresser et aboutir une chirurgie, dont il était véritablement l'amant épris et fidèle. C'est ainsi que par ses travaux personnels, originaux, féconds, en chirurgie générale, en chirurgie spéciale, notamment celle des organes génitaux de la femme et surtout de l'intestin, Chaput mérite d'être placé avec les représentants les plus éminents de la Chirurgie française contemporaine. Aujourd'hui que le sillon est creusé, l'esprit impartial qui étudie, observe, contrôle, ne fait nulle difficulté de reconnaître combien la carrière à peine ébauchée de notre Maître a été bien et dignement remplie. Souhaitons à notre tour que ses succès ne s'arrêtent point en si bonne voie; levons nos verres à ses triomphes futurs, à sa réputation constamment grandissante de chirurgien bonnête, habile et consciencieux. Quant à nous, le meilleur moyen de lui prouver notre estime et de lui témoigner notre reconnaissance est de suivre la voie par lui tracée, et d'imiter, pour les faire nôtres si possible, les qualités qui distinguent si excellemment notre Maître : Science, Travail, Conscience. Messieurs, à notre Maître et ami, M. le Dr Chaput, chevalier de la Légion d'honneur.

Voici le texte même de l'allocution de M. le Dr Chaput :

Messieurs, je suis vivement touché des paroles si bienveillantes que vous venez de m'adresser. Je suis heureux même de voir réunis autour de cette table tant d'amis sincères et dévoués. Sincères, oui sans doute, on n'en saurait douter, puisqu'aucun de ceux qui sont ici n'ont rien à

attendre d'un simple chirurgien qui se contente d'exercer son art avec conscience et passion. Je voudrais pouvoir exprimer à chacun de vous toute la joie et toute la reconnaissance que j'éprouve à vous voir ici ; mais le temps nous manque et je ne pourrai m'adresser qu'à quelques-uns.

M. CORNIL, vous avez bien voulu, mon cher Maître, accepter la présidence de ce banquet ; c'est une nouvelle preuve d'estime que vous m'avez témoignée et je tiens à vous dire combien j'en suis fier. Votre nom, mon cher Maître, est connu dans le monde entier. Les jeunes savants étrangers se font gloire de travailler sous vos ordres ; vous avez, sur chaque question d'histologie ou de bactériologie, publié d'importants travaux qui font autorité. Vous êtes le continuateur et l'émule des Bichat et des Cruveilhier ; vous êtes une de nos gloires. Tout cela, nous le savons tous ici : mais bien peu savent à quel point vous êtes bon. A la Société anatomique, vous êtes accueillant et sympathique pour le moindre élève apportant la moindre pièce ; vous le questionnez amicalement, et vous ne dédaignez pas de discuter avec de très jeunes gens. Vous aimez vos élèves, vous les soutenez puissamment dans les concours, vous les aidez, de toute votre influence, chaque fois qu'ils ont besoin de vous. Vous m'avez témoigné depuis longtemps une affection qui ne s'est jamais démentie ; vous m'avez accueilli dans votre laboratoire ; et j'ai, grâce à vous, connu les douces émotions des recherches de Science pure. Vous avez daigné associer mon nom au vôtre dans vos belles recherches sur les sutures intestinales. Enfin vous avez eu le premier l'idée de cette décoration que nous fêtons aujourd'hui ; vous vous êtes consacré entièrement à cette tâche, et je ne me rappelle pas sans émotion que vous faisiez pour moi des démarches, encore grelottant de fièvre. Aussi, quand, ces jours derniers, vous m'avez, conformément aux statuts, donné l'accolade de chevalier, nous nous sommes embrassés tendrement, et j'ai senti que je vous aimais comme un fils. Permettez-moi, mon cher Maître, d'associer à votre nom celui de M[me] Cornil, ma gracieuse marraine, qui, comme une fée bienfaisante, a mis dans mon berceau de chevalier le bijou que je porte ce soir sur ma poitrine.

Mon cher CHANTEMESSE, nous sommes liés ensemble depuis de longues années ; et, malgré que tu aies franchi d'un pas alerte tous les échelons de la gloire, tu es resté bon, simple et modeste. Tu nous as souvent soigné avec un dévouement bien touchant et tu as mis tout récemment encore à mon service tes hautes influences et tes puissantes amitiés. Pour tout ce que tu as fait pour moi, merci de grand cœur.

Je remercierai aussi tout particulièrement mes chers collègues qui ont bien voulu s'associer à cette fête, mon vieil ami Landry, l'ami des bons et des mauvais jours dont j'apprécie infiniment le dévouement ; mon cher ami Mathieu ; mes chers collègues Widal, Thiéry, Morestin, Jullien ; mes vieux camarades Damartin, Ladroitte, Brulard, Benoit et Richard ; mes anciens élèves Dubrisay, Reblaud, Longent et Brindeau, qui entreront bientôt, je l'espère, dans la phalange des chirurgiens ou accoucheurs des hôpitaux.

Je dois une mention spéciale à l'organisateur de cette fête, mon ami Guillemot, dont la compétence gastronomique nous a été visible ce soir, avec preuves à l'appui.

Mon cher MORÉLY, mes chers élèves et amis, j'ai pour vous une vive affection, et je suis heureux de penser que vous me la rendez. Vous avez compris que, sous mes apparences d'une rudesse exagérée à dessein, je ne désirais que votre bien et que je cherchais à vous stimuler et à utiliser le mieux possible le temps que vous passiez dans mon service. Je vous remercie de votre dévouement de chaque jour, de votre zèle, de l'ardeur avec laquelle vous consacrez votre belle jeunesse au soulagement des malades. Vous savez les soigner avec douceur et aménité ; vous en serez récompensés par la suite, car il n'est pas possible qu'étant intelligents, travailleurs, instruits, soigneux et bons, vous ne soyez vivement appréciés par tous ceux qui vous approcheront.

J'envoie l'expression de mon souvenir ému à mon Maître Després, auquel je suis redevable de ma nomination aux hôpitaux, et à mon Maître Terrillon, qui m'a fortement imprégné des bonnes doctrines et dont je n'oublierai jamais les enseignements.

Mes chers Maîtres, mes bons amis, j'emporterai de cette soirée un inoubliable souvenir, merci encore pour la joie que vous m'avez procurée. Je n'oublierai pas les marques de sympathie que vous m'avez données aujourd'hui. Souvenez-vous, à l'occasion, que vous avez en moi un ami sûr et dévoué, qui sera toujours heureux de vous être utile ou agréable.

Un grand nombre de médecins des hôpitaux et d'élèves assistaient à ce banquet, où chacun se sentait entouré d'amis véritables. Tous nos vœux donc au héros de cette fête de famille.

Le Banquet de M. le D[r] Gombault.

Les Maîtres et les élèves de M. A. Gombault, médecin des hôpitaux de Paris, c'est-à-dire ses amis, fêtaient mercredi dernier, 22 février, sa nomination au grade de Chevalier de la Légion d'honneur.

A la fin du banquet, auquel s'étaient rendus soixante-dix assistants environ, plusieurs toasts



M. le D[r] GOMBAULT (de Paris) (1),
Médecin des Hôpitaux,
Chevalier de la Légion d'honneur (1899).

ont été portés au nouveau légionnaire. MM. les Professeurs Brouardel, Doyen de la Faculté de Médecine, Cornil, Raymond et Chauffard, puis M. Nageotte, ont successivement pris la parole.

M. le Professeur CORNIL, dans le laboratoire duquel M. Gombault a passé presque toute son

(1) D'après le *Progrès Médical*.

existence scientifique, a rappelé la carrière modeste et cependant si féconde de M. Gombault; il a montré son désintéressement profond qui lui a fait abandonner successivement, au profit de *jeunes*, la place de Chef des travaux pratiques d'anatomie pathologique, et celle de conservateur du Musée Dupuytren.

M. Chauffard, parlant au nom des élèves de M. Gombault, a, dans une improvisation heureuse,

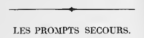


M. le Professeur CORNIL (de Paris),
Président des Banquets Chaput et Gombault.

fait de leur Maître un portrait intime et d'une délicate exactitude. Il a peint le savant sûr et bienveillant qu'il est, toujours empressé à accueillir les commençants et à les obliger, groupant autour de lui à son cours (ni officiel, ni officieux comme venait de le dire M. le Professeur Brouardel) toutes les intelligences éprises du besoin d'apprendre et restant ensuite leur maître et leur conseil.

M. Gombault a répondu, non sans émotion, avec la tranquillité douce que tous lui connaissent, exprimant sa gratitude à tous ceux qui l'ont aidé dans sa carrière, Maîtres, comme Charcot dont il a gardé le souvenir inoubliable, collègues, élèves et amis. Les applaudissements qui l'ont interrompu, lui ont montré, — ce dont il ne doutait certes pas—, l'affection très grande et le respect dont tous, anciens et jeunes, l'entouraient. Les anciens, parce qu'ayant été à même de le suivre depuis longtemps, ils avaient pu complètement l'apprécier; les jeunes, parce que M. Gombault fût un Maître aussi remarquable que bienveillant et parce que, dans la maturité de son esprit, il est demeuré un ami des jeunes (1).

X...



LES PROMPTS SECOURS.

Les Accidents des Funérailles du Président de la République.

Tous les événements tragiques, d'ordinaire assez imprévus, nous amènent à parler des *Prompts Secours*, et souvent malgré nous, car nos lecteurs doivent être suffisamment convaincus par les multiples exemples que nous avons placés sous leurs yeux!

I. A propos de la mort si rapide de Félix Faure, nous aurions pu nous étendre longuement sur l'absence réelle, sinon théorique, d'un médecin de garde à l'Élysée; sur le peu de rapidité avec laquelle les secours réellement compétents sont arrivés; mais, évidemment, nous n'aurions fait que répéter une fois de plus ce que nous avons écrit un peu partout!

On s'est étonné, fait remarquer le *Temps*, qu'il n'y eût pas un médecin attaché au service du Palais de l'Élysée qui, en dehors de la famille du Président de la République, abrite un nombreux personnel. Le reproche n'est pas mal fondé, *théoriquement*. En effet, il y a un médecin de la régie des palais nationaux qui, sans habiter l'Élysée, y fait chaque jour sa visite; d'autre part, le Président Félix Faure voyait tous les matins son médecin, M. le Dr Bergeron.

Le Président Félix Faure était souffrant depuis dix-huit mois environ. Il était sujet à des syncopes et jamais il ne sortait sans que le valet de chambre, qui l'accompagnait, eût dans sa poche l'éther et les sels nécessaires. Les médecins lui recommandaient de se livrer avec modération aux exercices physiques; mais M. Félix Faure ne les écoutait pas. Il avait la passion du cheval et s'y adon-

(1) M. le Dr François Gombault est né à Orléans, le 2 octobre 1844; il a fait ses études à Paris. Il fut externe en 1866, interne en 1870, passa en 1877 sa thèse sur la *sclérose latérale amyotrophique*, maladie récemment découverte par Charcot. Ancien conservateur du Musée Dupuytren, médecin des hôpitaux, M. le Dr Gombault resta toujours un homme de laboratoire. Il se cantonna à l'hospice d'Ivry, jaloux de son independance de savant. D'abord il eut l'honneur de collaborer très activement avec Charcot, qui lui avait confié la direction de son laboratoire, et la longue liste de ses travaux prouve jusqu'à quel point cette collaboration fut féconde. En son nom personnel et avec d'autres collaborateurs, M. Gombault poursuit encore ses recherches anatomiques (*Prog. Méd.*).

nait à peu près tous les jours. Il adorait la chasse et s'y dépensait.

Récemment, il se rendit, à sept heures du matin, malgré le froid très vif, en voiture découverte chez un peintre; de là il se fit conduire à Sèvres, où il visita une institution de bienfaisance. Il revint par le bois de Boulogne et parcourut toute l'allée de la reine Marguerite à pied. Un orage froid et violent le surprit. Il remonta en voiture et ne voulut pas faire relever la capote. Il a subi la pluie jusqu'à l'Élysée, où il arrivait les vêtements ruisselants d'eau.

Le lendemain, il reprenait ses promenades à cheval; le mercredi, il se sentit fatigué et ne sortit pas. Jeudi, la fatigue persistant, il renonça, malgré les ordres qu'il avait donnés au piqueur Montjarret, à monter à cheval, avant de présider le Conseil des ministres, et mourut le jour même (1).

II. En ce qui concerne les funérailles, qui ont amené dans les rues de Paris une foule presque aussi considérable que lors de l'assassinat de Carnot, il y a eu également de nombreux accidents, dont beaucoup n'ont pas été soignés avec la célérité voulue, uniquement en raison de l'absence d'une organisation rationnelle des Prompts Secours dans Paris. Dans ces cas, on se fie trop aux ambulances militaires, pourvues d'un personnel spécial et d'ailleurs peu en rapport avec les besoins du moment.

Mais à quoi bon récriminer, puisque toutes ces remarques sont inutiles! Bornons-nous à relater les principaux accidents constatés.

Un assez grand nombre ont été signalés. Un instant avant l'arrivée du char funèbre sur la place de la Concorde, une Société philanthropique, venue trop tard pour prendre la place qui lui avait été assignée dans le cortège, avait réussi à traverser la place de la Concorde et à atteindre un barrage d'agents qui, menacés d'être débordés par la foule, firent appel au concours de cavaliers. Une poussée formidable s'ensuivit. Malheureusement, *une jeune femme fut atteinte, en pleine poitrine, par la ruade d'un cheval.* On l'a transportée, évanouie, au poste de secours le plus proche. — Place du Marché-aux-Fleurs, au moment où on venait de signaler le cortège, deux des petites toitures sur lesquelles s'étaient juchés nombre de curieux, hommes et femmes, se sont effondrées. On s'est empressé de secourir tout le monde et on a pu constater, non sans surprise, que personne n'était bien sérieusement blessé : *quelques contusions* seulement. — Rue de Rivoli, une jeune fille de dix-neuf ans, Mlle Cr..., a été grièvement *blessée d'un coup de pied de cheval.* Elle a été transportée à un poste de secours et, de là, à l'hôpital Beaujon. — Place de la République, on a amené, à l'ambulance, qui avait été installée près de la statue, un assez grand nombre de femmes qui, *pressées dans la foule, avaient perdu connaissance.* — On a amené également un vieillard, qui était *tombé sous les pieds d'un cheval.* — Avenue de la République, où des bousculades se sont produites à plusieurs reprises, des femmes ont été foulées aux pieds et quelques-unes ont été relevées avec des *blessures assez graves* pour nécessiter leur transport dans une ambulance. — Un arbre, surchargé de curieux, s'est écroulé, mais il n'y a eu que quelques *contusions* seulement, pour ceux surtout sur lesquels l'arbre est tombé. — Dans une bagarre, deux agents en bourgeois, qui se trouvaient mêlés à la foule, ont été *blessés.* Ce sont le sous-brigadier Gandoin, qui a reçu un *coup de couteau* dans le bras, et le gardien de la paix Ziégler, frappé également d'un *coup de couteau.* Ils ont été reconduits à leurs domiciles, et non pas à l'hôpital! D'autre part, M. Jules Gaillard, député de l'Oise, qui se trouvait dans le cortège, a été pris d'un *malaise* subit et a dû être conduit dans une maison voisine, où il a reçu des soins.

Évidemment, rien de bien grave ; mais c'est trop encore! Et surtout tous ces blessés ne sont pas assez rapidement soustraits à la foule qui les entoure....

(1) Qu'on nous permette de raconter, d'après le *Figaro*, un fait des plus curieux, mais dont l'authenticité n'est pas douteuse. Quelques minutes avant la mort de M. Félix Faure, les médecins qui le soignaient décidèrent de se réunir de nouveau, *le lendemain matin*, en consultation. Cette décision aussitôt prise, d'un commun accord, M. le Pr Potain quitta l'Élysée, rentra chez lui et se coucha. Le lendemain, M. Potain, à peine levé, prit une voiture et se fit conduire à l'Élysée pour donner ses soins à M. Félix Faure. « Je viens voir le Président, dit-il. » On le fit entrer dans un salon où, bientôt, las d'attendre, il appelle une personne de service et lui dit qu'il était pressé, qu'il voulait absolument, et sans retard, voir le Président. « Il faut pourtant que vous attendiez encore un peu, lui fut-il répondu. On est en train de l'embaumer! » — C'est ainsi que M. Potain apprit la mort de M. Félix Faure!

La Médecine aux Chandelles

FOLIES DRAMATIQUES. — VAUDEVILLE.

Le théâtre des *Folies-Dramatiques* vient de donner un vaudeville, *Excellente Affaire*, qui est loin d'avoir réussi. Il y a pourtant là une histoire de *pharmacien* cherchant une position pour une jeune fille, dont, en apparence, il a troublé la virginité : ce qui, d'ordinaire, égaie toujours la salle. Le type du brave pharmacien, coiffé de sa légendaire calotte, est, en effet, resté très légendaire; et il a fallu que la pièce soit de facture bien vieillotte pour ne pas aller aux nues, grâce à Guyon fils et consorts, d'autant plus qu'il y a encore un *dentiste* et un *établissement de bains* en l'affaire.

Le grand succès de la semaine est, au *Vaudeville, le Lys rouge*, d'Anatole France. C'est de la haute psychologie physiologique, touchant parfois à la pathologie psychologique, en particulier avec le poète bohème et alcoolique, dans lequel tout le monde a reconnu Verlaine. C'est évidemment très fort, mais, comme on l'a répété, bien peu théâtral. A force de couper des cheveux en quatre, le brillant académicien, en l'espèce chirurgien émérite, pourrait bien, dans peu de jours, n'avoir plus rien à se mettre sous la dent, tout le succès de la sémillante première s'étant envolé sous le souffle puissant du flot populaire ou bourgeois!

Marc Ell.

NÉCROLOGIE

M. M. POUTCHKOW (de Paris).

Notre ancien collaborateur, M. Moïse Poutchkow, externe des hôpitaux, est décédé le 27 février 1899 à l'Hôpital Boucicaut, dans sa trente-quatrième année. Ses obsèques ont eu lieu le mercredi 1er mars 1899, à trois heures et demie très précises. On s'est réuni à l'Hôpital Boucicaut de la part de M. le Directeur général de l'Assistance publique, du personnel médical de l'Hôpital Boucicaut et de ses amis de l'Association des étudiants israélites russes. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Bagneux.

Poutchkow était un étudiant très instruit, connaissant l'allemand, le russe et le français, comme tous ceux de sa race et de son pays. Comme traducteur et analyseur, il nous a rendu à l'*Institut de Bibliographie*, où il était un de nos plus anciens assistants, de très réels services. Malheureusement, il était sans ressources, comme la plupart de ceux qui nous entourent; et, lorsque la maladie l'a frappé, il a été dans l'impossibilité de se soigner comme il aurait fallu, malgré les soins empressés de notre Maître et ami, M. Gérard-Marchant. C'est un lutteur et un vaillant qui succombe; aussi avons-nous tenu à montrer à ses collègues et amis que ce n'est jamais en vain qu'on nous soutient, dans le dur combat que nous menons pour la Science et la Patrie. M. B.

M. le Dr Guérin (de Dijon). — M. le Dr Tournon (d'Istres). — M. le Dr Constantin Vousaski, professeur de physiologie à la Faculté de Médecine d'Athènes. — S. E. M. le Dr Eumxen Pacha, médecin du Palais impérial de Constantinople. — M. le Dr Nasse, de Constantinople, qui était à la tête de la Croix-Rouge allemande dans la dernière guerre turco-grecque. — M. le Dr Fonteneau (de Clefs).

M. le Dr Binet de Stoutz Bey, dont la situation au Caire était très importante, décédé dans cette ville à l'âge de cinquante-trois ans. — M. le Dr J.-Joseph Bonin, décédé à l'âge de soixante-neuf ans. — M. le Dr Phelippeau, de Lussac (Gironde). — M. le Dr Demon, de Lille (Nord). — M. le Dr Guillevic, de Boissy-le-Châtel (Eure). — M. le Dr Bernard, maire de Lion-d'Angers. — M. le Dr William Rutherford, professeur de physiologie à l'Université d'Édimbourg. — MM. les Drs Charles Arkle, lecteur de médecine à Charing Cross Hospital Medical School et Charles Baden, ancien lecteur d'ophtalmologie à Guy's Hospital Medical School de Londres. — M. le Dr James Henry Etheridge, professeur d'obstétrique et de gynécologie au Rush Medical College de Chicago. — M. le Dr Manoel Joaquim Saraiva, professeur d'hygiène à la Faculté de Médecine de Bahia.

On annonce la mort de M. N. Gille, ancien professeur de pharmacie à l'École vétérinaire, membre de l'Académie de Médecine, membre de la Commission de revision de la législation médicale.

M. Loir, doyen honoraire de la Faculté des Sciences de Lyon, ancien président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon; membre associé national de l'Académie de Médecine, officier de la Légion d'honneur.

Un des doyens du corps médical bruxellois, M. le Dr Pepinster, vient de mourir à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Ancien médecin militaire, le Dr Pepinster quitta l'armée vers l'âge de quarante ans, et sut, grâce à son activité et à sa valeur comme praticien, se créer une clientèle nombreuse. Bien que son grand âge l'eût forcé à renoncer à la pratique, il a gardé de nombreuses sympathies au sein de la population bruxelloise et surtout parmi les confrères qui l'ont connu.

M. le Conseiller privé Hippolyte Tarnosky, médecin directeur de la Maternité de Saint-Pétersbourg, décédé à l'âge de soixante-cinq ans. — M. le major général russe de Trompeter, directeur de l'hôpital militaire de Varsovie, décédé à l'âge de cinquante-huit ans.

Petites Informations

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté des Sciences. — L'ouverture du concours pour les bourses de licence aura lieu au siège de la Faculté des Sciences le mardi 27 juin 1899.

Faculté de Médecine de Paris. — *Nominations.* — Sont nommés au laboratoire de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu: 1° Chef de laboratoire, M. le Dr Jolly, en remplacement de M. Du Pasquier, décédé; 2° Chef des travaux chimiques, M. Gandy, interne des hôpitaux, en remplacement de M. Jolly, appelé à d'autres fonctions.

Vacances. — Il est décidé que les cours et exercices seront suspendus dans les Facultés et Écoles supérieures de Pharmacie, le 9 mars, jour de la Mi-Carême.

Faculté de Médecine de Toulouse. — M. le Dr Cestan, agrégé, est nommé Chef des travaux de médecine opératoire en remplacement de M. Baudy, dont le temps d'exercice est expiré.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — M. le Dr Denucé, agrégé libre, est rappelé à l'exercice.

Faculté de Médecine de Nancy. — M. le Pr Weiss est élu membre du Conseil académique de Nancy, en remplacement de M. Charpentier, démissionnaire.

Faculté de Médecine de Lille. — Le Conseil de l'Université de Lille vient de créer un cours complémentaire de laryngologie à sa Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie.

École de Médecine d'Angers. — M. Thibault, suppléant, est chargé d'un cours de pathologie interne.

Enseignement médical libre.— On vient d'autoriser l'ouverture des cours libres dont voici la liste : *Faculté de Médecine.* — Le Dr PETIT : stomatologie, clinique et thérapeutique ; le Dr GAUBE : minéralisation comparée du tissu moléculaire dans la série animale ; le Dr DUNOGIER : pathologie et thérapeutique dentaires ; le Dr BÉRILLON : psychologie physiologique et pathologique. Application de l'hypnotisme. — *Faculté des Sciences.* — M. CHABRIÉ : chimie appliquée.

Conférences d'Internat. — MM. C. DAMBRIN, L. DELHERM, H. GÉRAUD, L.-G. SIMON, internes en médecine des hôpitaux, ont commencé, le vendredi 17 fév. à 3 h. 1/2, dans l'amphithéâtre Cruveilhier (École pratique), une conférence d'Externat, et la continueront les vendredis suivants à la même heure.

Université de Saint-Pétersbourg. — *Troubles.* — Les désordres des étudiants de l'Université de Saint-Pétersbourg n'ont eu, cette année, qu'un caractère très bénin, grâce aux rigoureuses mesures de précaution prises par la préfecture de police. On sait que les étudiants ont l'habitude, à l'occasion de la fête annuelle de l'Université, de se livrer à des manifestations. Cette année, le recteur de l'Université avait pris, pour éviter ces désordres, des mesures qui blessèrent la susceptibilité des étudiants. Il en est résulté des réunions tumultueuses et un conflit, près de l'Université, entre la police et les étudiants. Ceux-ci, chargés par des agents à cheval, ont pris les balais des balayeurs de neige et s'en sont servis contre les sergents de ville. Plusieurs personnes ont été blessées ou contusionnées. Les désordres continuent, sans toutefois que de nouveaux conflits se soient produits. Les étudiants réunis en nombre considérable, n'ayant pu réussir à obtenir une audience du recteur, lui ont envoyé une députation pour réclamer la fermeture de l'Université où, disent-ils, il leur est impossible d'étudier dans la situation qui leur est faite. Devant le refus du recteur de satisfaire à cette exigence, les étudiants ont décidé de renouveler leur démarche demain, puis d'interrompre d'eux-mêmes leurs études, si l'autorité scolaire persiste dans son refus de fermer l'Université ou de leur donner satisfaction. De nouveaux incidents sont donc à prévoir. Toutefois, les étudiants s'abstiennent de désordres dans les autres parties de la ville, où règne un calme absolu. Les troubles universitaires de Saint-Pétersbourg ont eu leur contre-coup parmi les étudiants des Universités de province.

ASSISTANCE PUBLIQUE & PRIVÉE (HOPITAUX, ETC.).

Hôpitaux de Paris. — *Concours de Médecins des Hôpitaux.* — Le concours pour trois places de médecin des hôpitaux s'est ouvert mercredi dernier, 22 février. La question écrite a été : *Anatomie pathologique et symptomatologie des pleurésies putrides.* — Les questions restées dans l'urne étaient : *Des tumeurs malignes du rein ; des épilepsies symptomatiques.*

Tuberculeux. — A partir du 1er janvier 1900, tuberculeux et tuberculeuses seront reçus dans des maisons spéciales que l'administration de l'Assistance publique de Paris doit organiser.

Nominations. — M. RIGAL est nommé médecin honoraire des hôpitaux ; MM. POLAILLON, PÉRIER et Théophile ANGER, sont nommés chirurgiens honoraires des hôpitaux. M. le Dr CHASLIN est nommé médecin du quartier des aliénés, à l'Hospice de Bicêtre.

Fête pour l'Hôpital Broca. — Dimanche dernier a eu lieu, dans la salle de l'avenue Hoche, la grande soirée donnée au profit de l'Hôpital Broca, service du Dr Pozzi, caisse des secours. Au programme, figurait une des pièces les plus intéressantes de Dumas fils, qui, depuis quelque temps, ne se trouve plus à aucun répertoire.

Hôpital Hahnemann à Paris. — *Vente de charité.* — Une vente au profit de l'Hôpital Hahnemann a eu lieu, rue de Cléry, à Neuilly, et à la Société d'encouragement, à Paris.

Œuvre des Enfants tuberculeux d'Ormesson. — L'Œuvre des Enfants tuberculeux d'Ormesson a tenu son assemblée générale cette semaine dans la grande salle de la Société des Agriculteurs de France, rue d'Athènes. M. Georges BERGER, député, présidait. Après une allocution du Dr HÉRARD, président du Comité, M. Georges Bergera retracé l'histoire de l'Œuvre et dit les résultats admirables qu'elle a déjà obtenus. Puis M. d'AIGUESVIVES, trésorier, a lu son rapport financier ; enfin, le Dr Léon PETIT, secrétaire général, a fait un exposé d'ensemble de la situation des hôpitaux de Villiers et d'Ormesson et des colonies sanitaires de Noisy et de Trémilly. Depuis 10 ans, 9.514 petits malades ont été traités, et les consultations données ont atteint le chiffre de 19.000. La réunion s'est terminée par un concert organisé avec le concours de la Société chorale des femmes du monde, dirigée par M. CIAMPI.

Asile d'aliénés de Marseille.— Le concours de l'Internat de l'Asile des aliénés de Saint-Pierre, à Marseille, s'est terminé par la nomination de MM. JOURDAN, SIGALLAS et BÉNÈS.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie des Sciences de Paris. — L'Académie a nommé : 1° correspondant national dans la section d'anatomie et de zoologie, M. le Dr LORTET, doyen de la Faculté de Médecine de Lyon, par 39 voix contre 3 accordées à M. le Dr Sauvage, de Boulogne-sur-Mer ; 2° correspondant étranger dans la même section, M. le Pr RAY LANKASTER, surintendant du British Museum, par 37 voix contre 8 à M. le Dr van Beneden, de Liége, et 1 bulletin blanc.

Institut Pasteur. — M. le Dr Jacques de NITTIS, qui a publié quelques travaux intéressants sur l'immunité, est entré à l'Institut Pasteur, de Paris, dans le service des recherches que dirige M. Metchnikoff.

Conseil de l'Université de Paris. — *Vice-présidence.* — Le Conseil de l'Université de Paris s'est réuni cette semaine, sons la présidence de M. Gréard, vice-recteur de l'Académie. M. Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine, a été élu vice-président.

GUERRE, MARINE & COLONIES.

École du Service de Santé militaire de Lyon. — Le *Journal officiel* a publié l'instruction annuelle pour le concours d'admission à l'École du Service de Santé militaire de Lyon. Il aura lieu le 22 juin prochain. La date extrême d'inscription est fixée au 27 mai.

Service de Santé de la Marine. — Le médecin principal Doué est désigné pour embarquer sur le *Carnot*. Le médecin principal Cartier est nommé médecin-major du 4ᵉ d'infanterie de marine à Toulon. — Pour la première fois dans la marine est dressé un tableau d'avancement pour les officiers de réserve.

Le jury du concours pour l'emploi de professeur d'anatomie et de médecine opératoire à l'École de Bordeaux, dont l'ouverture doit avoir lieu à Brest, le 28 mars prochain, sera composé de : M. l'inspecteur général du Service de Santé, président ; M. Barret, médecin en chef à Brest, membre ; Chevalier, médecin-principal, sous-directeur de l'École du Service de Santé à Bordeaux, membre.

M. le médecin de deuxième classe Denis est destiné pour le 15 mars prochain au croiseur l'*Isly*, à Brest. M. Guérard, médecin de deuxième classe de réserve du port de Toulon, est maintenu, sur sa demande, dans les cadres de la réserve de l'armée de mer, à l'expiration du temps de service exigé par la loi du recrutement. Par décision présidentielle, en date du 21 février 1899, la démission de son grade de médecin de première classe de la réserve de l'armée de mer, offerte par M. le Dʳ Boussac, du port de Toulon, a été acceptée.

Nominations. — *Au grade de médecin de 2ᵉ classe :* M. le Dʳ Aubert, médecin de 2ᵉ classe, de la marine, démissionnaire ; — *à l'emploi de médecin stagiaire :* MM. les médecins auxiliaires de 2ᵉ classe de la marine Baillif, Georges, Kérambrun, Lasserre, Mongie, Rousseau, Vallet et Violle.

Par décret, en date du 21 février 1899, a été nommé dans la réserve de l'armée de mer : *au grade de médecin de première classe,* M. le Dʳ Dedet, médecin de première classe de la marine en retraite.

Service de Santé des Colonies. — *Arrestation d'un médecin au Tonkin.* — Le conseil de guerre de Saïgon va se réunir prochainement pour juger une affaire d'indiscipline reprochée au Dʳ Mariot, médecin des colonies. On reproche à M. Mariot d'avoir refusé de rejoindre son poste lointain du Laos où il avait été envoyé par son chef de service ; M. le docteur Mariot est arrêté à Pnom-Penh.

Les Médecins militaires et les Conseils de revision. — Il est recommandé à ceux-ci d'examiner avec le plus grand soin tous les conscrits, notamment ceux qui présenteraient des symptômes de tuberculose. Les médecins militaires ainsi que les membres du Conseil de revision, devront tenir compte des certificats présentés par les conscrits et aussi des renseignements donnés sur eux et leur famille par le maire de la commune. Tous les cas douteux, notamment les affections des yeux, des oreilles, seront examinés à part et renvoyés à une séance spéciale. De nouvelles boîtes d'instruments et d'appareils vont être mises à la disposition des médecins militaires. Le Ministre de la Guerre recommande surtout d'éviter toute précipitation dans l'examen physique, ainsi que cela s'est produit à différentes reprises. En effet, dans certains départements plusieurs centaines de conscrits étaient examinés dans la même séance. Désormais le nombre de jeunes gens examinés ne devra pas dépasser quarante à l'heure. Cependant dans les départements où la population est très dense, tels la Seine, le Nord, etc., ce chiffre pourra être dépassé ; mais deux ou trois médecins militaires seront adjoints au Conseil de revision.

HYGIÈNE (ÉPIDÉMIES, etc.).

Hygiène de la ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 6ᵉ semaine 983 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (1.087) et à la moyenne ordinaire des semaines de février (1.083). La fièvre typhoïde a causé 13 décès. La rougeole a causé également 13 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (26), et inférieur aussi à la moyenne de février (17). La scarlatine a causé 4 décès, la coqueluche 8, et la diphtérie, enfin, 4 seulement. Il y a eu 10 suicides et 15 autres morts violentes. On a célébré à Paris 368 mariages. On a enregistré la naissance de 1.294 enfants vivants (662 garçons et 632 filles), dont 909 légitimes et 385 illégitimes. Parmi ces derniers, 42 seulement ont été reconnus immédiatement. — Le service de statistique municipale a compté, pendant la septième semaine, 983 décès, chiffre inférieur à la moyenne de la saison, 1.083. On a célébré à Paris 363 mariages et enregistré la naissance de 1.294 enfants vivants, 662 garçons et 632 filles.

Société protectrice de l'Enfance. — La Société protectrice de l'Enfance a tenu récemment son assemblée générale, sous la présidence de M. Georges Picot, membre de l'Institut. M. le Dʳ Blache a lu un rapport, duquel il résulte qu'en quinze ans l'œuvre a secouru 17.352 familles et distribué 12.140 berceaux, 23.500 layettes et 360.000 bons de viande. Il a été procédé ensuite à la distribution des récompenses. La médaille d'or de l'Œuvre a été décernée à M. le D Barthès, à Chartres.

Association des ambulanciers de France. — L'ouverture des cours de l'Association des ambulanciers de France a eu lieu à l'Hôpital international de Paris, 180, rue de Vaugirard, par une conférence du Dʳ Bilhaut, sur l'*Assistance chirurgicale instantanée, sur la voie publique et à l'hôpital*. — Enfin, voilà le mot que nous avons créé passé dans le langage courant.

Comité consultatif d'Hygiène de France. — MM. les Drs Fernand Vidal et Henri Bourges sont nommés auditeurs au Comité consultatif d'Hygiène de France.

Épidémie de fièvre typhoïde. — L'épidémie de fièvre typhoïde qui sévit sur le 34e d'artillerie à Angoulême, a fait de nouvelles victimes. Il a été reconnu qu'elle était causée par les fosses d'aisances. L'ordre aurait été donné d'évacuer les casernes.

L'Influenza en Norwège et en Suède. — L'influenza sévit d'une façon intense dans les pays scandinaves. La semaine dernière on a constaté 1.088 cas à Copenhague, 283 à Stockholm, 158 à Christiania, 519 à Gothembourg et 296 à Malmoë. Encore ces chiffres sont-ils au-dessous de la vérité, une grande partie des malades n'ayant pas recours aux soins médicaux.

La Peste en Arabie. — On nous informe que l'existence de cas de peste a été officiellement reconnue à Djeddah, et que plusieurs cas suspects se seraient produits dans divers autres points du littoral de la mer Rouge. En présence de cette situation, il est à croire que le pèlerinage aux Lieux-saints sera interdit cette année, d'autant plus que le fléau sévit toujours avec intensité dans une grande partie des Indes anglaises.

DIVERS.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés : 1° *Officiers de l'Instruction publique*, MM. les Drs Danjou, délégué cantonal à Boulogne-sur-Seine ; Haelling, conseiller municipal, délégué cantonal à Montrouge ; 2° *Officiers d'Académie*, MM. les Dr Bergé, professeur à l'Association philotechnique de Paris ; Gasne, chef de clinique à la Salpêtrière ; Marty, médecin de la Société amicale et de prévoyance de la Préfecture de police ; Philippe, chef du laboratoire de la Salpêtrière ; Sébillotte, médecin de la Société amicale de la Préfecture de police. — S. M. I. le Sultan vient de conférer la deuxième classe de l'Osmanié à M. le Dr Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur.

Nominations. — M. Villejean, député, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, pharmacien en chef de l'Hôtel-Dieu, est nommé membre de la Commission instituée à l'effet d'unifier, dans les laboratoires de l'Administration des finances, les méthodes d'analyse applicables aux produits à base d'alcool et aux sucres.

Mariages de médecins. — Nous apprenons le mariage de notre excellent ami M. le Dr Achille Souques, médecin des hôpitaux, avec Mlle Marthe Leduc. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 4 mars 1899, à midi très précis, en l'église de la Sainte-Trinité, Marvejols (Lozère). — On vient de célébrer en l'église Notre-Dame, à Vitry-le-François, le mariage du Dr Henry David, médecin-major au 9e dragons, fils de l'ancien sous-préfet, avec Mlle Jeanne de Saint-Genis, fille de M. Georges de Saint-Genis, arrière-petite-fille du maréchal Oudinot, duc de Reggio, et du général comte de Lorencez. — M. le Dr Salaru est fiancé à Mlle Christine Welschinger, fille de M. Henri Welschinger, du journal *Les Débats*.

Monument Pasteur à Paris. — M. Duclaux vient de rappeler à nos édiles que l'emplacement destiné au monument de Pasteur n'était pas accordé par un vote définitif du Conseil municipal. Cet emplacement est, on le sait, le carrefour Médicis, au bas de la rue Soufflot, en face du Panthéon ; et c'est pour cet emplacement que Falguière a fait le monument de dimensions considérables et de grandiose aspect ; dont nous avons donné la description. En tout autre lieu l'œuvre de Falguière serait déplacée, trop à l'étroit, et il n'est pas dans Paris d'emplacement plus convenable pour l'apothéose de Pasteur. Il faut donc espérer que, selon le désir de la famille Pasteur, de ses amis, de ses admirateurs, et aussi de tous ceux qui se soucient de la beauté de Paris, c'est le carrefour Médicis, primitivement choisi, et non le nouveau square de la rue des Écoles, qui sera accordé par le Conseil municipal, appelé à se prononcer dans quelques jours sur cette question.

Hommage au professeur Héger. — Une idée neuve a été récemment réalisée à Bruxelles de façon parfaite. Pour célébrer le jubilé professoral du docteur P. Héger, ses anciens élèves lui ont offert la décoration de sa salle de cours, à l'Institut Solvay.

Les Médecins et les Ligues politiques. — M. Huchard, de l'Académie de Médecine, qui avait adhéré avec éclat à la *Ligue de la Patrie française*, prie d'annoncer que, à la suite de la déclaration de M. Jules Lemaître, ne fait plus partie du comité de cette Ligue.

Les Médecins Archéologues. — M. Gaston Boissier, a exposé à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres les résultats des fouilles que M. le Dr Carton vient d'exécuter au *Théâtre de Dougga* (Tunisie). Les voûtes qui portaient la mosaïque de la scène ont été dégagées et en partie conservées.

La Dépense d'Oxygène du Cycliste. — *L'Institut physiologique de l'Université de Bonn* vient d'entreprendre une série d'expériences pour étudier la dépense d'énergie que nécessite la translation de l'homme au moyen des cycles. Elles ont été poursuivies sur une piste de 250 mètres de long. En admettant un poids moyen de 70 kilos pour le cycliste, de 24 k.5 pour la machine et une vitesse moyenne de 250 mètres à la minute, soit 15 kilomètres à l'heure, le cycliste consume 72 litres d'oxygène par heure, tandis que le marcheur n'en dépense que 59 litres à une allure moyenne.

Nouveaux journaux. — On annonce l'apparition prochaine d'une publication périodique internationale, consacrée aux recherches sur la lèpre et qui portera le titre de : *Lepræ Bibliotheca Internationalis*. La direction en est confiée à M. Ehlers, de Copenhague. Les collaborateurs sont : M. Besnier, de Paris ; professeur Dehio, de Dorpat M. Hansen, de Bergen ; M. Hyde, de Chicago ; M. Hutchinson, de Londres ; professeur Neisser, de Breslau.

Variétés & Anecdotes.

L'Histoire d'un récent Voyage du Dr Huchard en Russie.

La *Petite République* a raconté une mésaventure dont M. le Dr Huchard, membre de l'Académie de Médecine, aurait été victime en Russie. Voici les faits. A la fin du mois de décembre dernier, M. le Dr Huchard fut appelé à Odessa pour soigner un malade. Il se rendit en Russie, accompagné de son chef de clinique et descendit dans un des meilleurs hôtels. M. le Dr Huchard examina son malade, puis, sa consultation terminée, il se disposa à revenir en France. Tout était prêt pour le départ; il avait déjà revêtu son costume de voyage et il sonna pour demander la note. Le garçon partit, mais il ne revenait plus. Le professeur, impatienté et craignant de manquer le train, sonna une seconde fois. Cette fois, le garçon vint et, tout confus, lui dit que la police venait l'arrêter. Celle-ci, en effet, ne se fit pas attendre.

« Je sais que vous n'êtes pas le professeur Huchard, dit le gendarme, mais l'anarchiste Snchard, et nous avons là-dessus des renseignements précis ; votre compagnon est aussi un anarchiste. » Toutes les menaces du professeur furent vaines. La gendarmerie était inébranlablement convaincue que le professeur était un anarchiste et le chef de clinique son complice. C'est à peine si on lui permit de télégraphier à Paris par l'intermédiaire du consul de France. Et ce n'est que vingt-quatre heures après, quand les réponses furent arrivées, qu'on laissa partir le Français.

Mais M. le Dr Huchard a adressé au *Temps*, à propos du récit emprunté à la *Petite République* et d'après lequel il aurait été pris pour un anarchiste pendant son séjour en Russie, la lettre suivante :

Paris, 14 février.

Monsieur le rédacteur,

Il a paru dans quelques journaux d'hier et dans le *Temps* une partie de récit très fantaisiste sur une prétendue arrestation dont j'aurais failli être victime en Russie, vers la fin de décembre 1898. Comme votre estimable journal est d'ordinaire très bien et exactement informé, vous me permettrez de vous adresser une rectification qui me semble nécessaire. Il n'y a de vrai que le fait suivant : une similitude incomplète de noms ayant pu faire croire, pendant quelques heures seulement, à la police russe qu'elle avait un anarchiste sous la main. Mais tout est faux dans l'histoire des gendarmes voulant m'arrêter avec mon chef de clinique, de mon altercation avec eux, du télégramme envoyé à Paris par l'intermédiaire du consul de France, des paroles que j'aurais prononcées contre ce « pays sauvage et ses mœurs abominables », paroles que le *Temps*, d'ailleurs, n'a pas cru devoir reproduire. J'ai conservé un trop reconnaissant souvenir de la cordiale hospitalité que j'ai reçue à Odessa, pour ne pas protester hautement contre de semblables allégations. Dans cette affaire sans importance, tout s'est passé en dehors de moi et à mon insu, et je n'ai connu l'erreur un instant commise, qu'au moment de quitter la Russie avec mon passeport en règle. Je suis parti à l'heure que j'avais choisie, et je n'ai été nullement inquiété par la police russe qui s'est, au contraire, montrée d'une courtoisie parfaite. Elle n'a pas persisté un jour dans l'erreur. Mais quelle police n'en commet pas ?... Et, loin de m'en fâcher, j'ai été le premier à sourire de cette petite mésaventure, qui n'a en rien modifié mes vieux sentiments de vive sympathie pour la Russie et les Russes. En vous remerciant à l'avance de vouloir bien faire droit à ma rectification, je vous prie d'agréer, etc.

Dr H. Huchard.

LES LIVRES NOUVEAUX.

Les Rayons de Rœntgen et le diagnostic de la Tuberculose ; par le Dr Béclère. — J.-B. Baillière et fils, Paris, 1899, un vol. in-16 carré, 100 p. et 9 fig., cart.

L'emploi des rayons de Rœntgen, qui rend an chirurgien de si grands services, est tout aussi précieux pour les médecins ; il suffit, pour s'en convaincre, de lire l'intéressante *Actualité médicale*, que vient de publier le Dr Béclère. La révélation des lésions pulmonaires tuberculeuses à l'écran fluorescent, l'aspect variable correspondant aux cavernes, et surtout la possibilité du diagnostic précoce de la tuberculose par la radioscopie devançant les autres modes d'exploration, tels sont les grands faits désormais acquis, auxquels est consacré ce volume. Après un exposé sommaire de la radiographie et de la radioscopie en général, M. Béclère montre ce que donne la radiographie d'un thorax normal ; les poumons sont transparents des sommets à la base. Il passe ensuite en revue les différents cas de diagnostic de la tuberculose : la tuberculose latente, qui peut se laisser soupçonner par une diminution de la transparence ; le diagnostic de la tuberculose latente, alors qu'aucun symptôme n'existe, peut avoir une importance immense, surtout pour les jeunes gens au seuil du service militaire. Viennent ensuite la tuberculose douteuse, que confirme la radiographie ; la tuberculose certaine, où les rayons de Rœntgen ne servent plus qu'à délimiter le mal. M. Béclère termine cette étude par la différenciation de la tuberculose avec les maladies simulant la tuberculose. Dans une maladie comme la tuberculose, dont la guérison dépend de la promptitude du traitement, l'importance de cette nouvelle méthode de diagnostic n'échappera à personne.

Natalité et Démocratie ; par A. Dumont. — Paris, 1898, Schleicher frères, in-8°, 230 pages.

Rechercher les causes de la dépopulation jusqu'aux racines les plus profondes de la démocratie, c'est déjà indiquer implicitement le remède de ce mal chronique qui envahit la France et qui la ronge plus que tout autre pays. L'auteur a entrepris cette tâche et, par une série de con-

férences qu'il a réunies dans cet ouvrage, il étudie précisément ces causes, avec les différentes interprétations qui en ont été données ; il établit ensuite, par une étude très bien menée et très approfondie, basée sur des exemples, que la cause réelle et directe de l'abaissement de la natalité, c'est la volonté même des populations, volonté basée d'ailleurs sur une erreur ; enfin, les derniers chapitres ont trait à la natalité suivant les différentes classes de la société et aux variations de la natalité en France. Ouvrage très intéressant, en somme, un de ceux qui sont dignes d'être lus et bien compris. [I. B. S.]

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris,* dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

IMPRIMERIE DU JOURNAL DE MARSEILLE. *6, rue Saintes.* — Marseille.

Méry (Henri). — **Des Associations microbiennes dans la diphtérie au point de vue clinique et bactériologique.** Rapport au **Congrès périodique de Gynécologie, d'Obstétrique et de Pédiatrie.** — Broch. in-8° de 22 pages, Marseille, 1898.

Weill (Edouard). — **Traitement des Cardiopathies infantiles.** Rapport au **Congrès périodique de Gynécologie, d'Obstétrique et de Pédiatrie.** — Broch. in-8° de 44 pages, Marseille, 1898.

Le Gendre (Paul). — **La Dyspepsie chez les collégiens.** Rapport au **Congrès périodique de Gynécologie, d'Obstétrique et de Pédiatrie.** — Broch. in-8° de 22 pages, Marseille, 1898.

Oddo (C.). — **Classification et pathogénie des diplégies spasmodiques de l'enfance.** Rapport au **Congrès périodique de Gynécologie, d'Obstétrique et de Pédiatrie.** — Broch. in-8° de 38 pages, Marseille 1898.

Guinon (Louis). — **Les Colites chez l'enfant.** Rapport au **Congrès périodique de Gynécologie, d'Obstétrique et de Pédiatrie.** — Broch. in-8° de 22 pages, Marseille, 1898.

J. B. BAILLIERE. — 19, rue Hautefeuille. — Paris.

Dresch. — **Des cures intercalaires de la syphilis aux eaux sulfureuses.** — Broch. in-8° de 16 pages, Paris, 1899.

CHURCHILL. — 7, Great Marlborough Street. — London.

Beale (S.) — **Vitality : an appeal, an apology, and a challenge.** — Broch. in-12 de 75 pages, London. 1898.

MONITEUR DE L'OISE. — 15, rue des Flageots. — Beauvais.

Mercier (Félix). — **La fièvre aphteuse et les mesures à prendre pour éviter le contagion.** — Broch. in-12 de 12 pages. Beauvais, 1898.

THIENNE. — Leipzig.

Mullerheim. — **Verwerthung der Rœntgenstrahlen in der Geburtshülfe.** — Broch. in-8° de 10 pages, avec 5 fig. dans le texte, Leipzig, 1898.

IMPR. POYGLOTTE HUGONIS. — 6. rue Martel. — Paris.

Aulnay (G. Richard d'). — **Des indications et de la technique des lavages uréthro-vésicaux.** — Broch. in-8° de 30 pages avec 10 figures, Paris, 1898.

VERROLLOT. — 92, rue Bonnefoi. — Port-au-Prince (Haïti).

Audain (Léon). — **Varicocèle lymphatique et filariose testiculaire.** — Broch. in-12 de 28 pages, Port-au-Prince (Haïti), 1898.

KOWALEWSKIEGO. — 8, Mazowiecka. — Warszawa.

Higier (H.). — **Histerya u kota i kanarka** (Extrait de *Gazety Lekarskiej*, n° 32.). — Fasc. in-8° de 4 pages, Warszawa, 1898.

Higier (H.). — **Jak sie zachowuja zmysly wlaciswe przy znieczulenin twarzy?** (Extrait de *Gazety Lekarskiej*, n° 55). — Fasc. in-8° de 14 pages, Warszawa, 1898.

Higier (H.). — **I. Przypadek obustronnego zapalenia ostrego nerwow wzrokowych (Neuritis optica retrobulbaris, acuta). Ztrwajaca 4 tygodnie slepota zupelna i nestepczem wyzdrowieniem. Kilka moag w kwastyi smolastnych i wspolbieznych zapalen nerwu wzrokowego.** — Fasc. in-8 de 12 pages, Warszawa. 1898.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

PARIS. — 93, Boulevard St-Germain, 93. — PARIS.

Postes Médicaux vacants.

1° Commune d'Étrepilly (Seine-et-Marne). Poste médical à prendre. La commune pourrait donner une subvention de 800 francs, pendant deux ans.

2° Poste de sage-femme à céder, à Athis-Mons (Seine-et-Oise), commune de 2.400 habitants.

3° Commune de Marnay (Saône-et-Loire). Poste médical à prendre.

4° Bonne clientèle à céder à 2 heures de Paris. Rapport 9 à 10.000 francs. 1.500 francs de fixe.

5° Médecin de Chemin de fer. Céderait chevaux, voiture et installation.

6° Commune de Bussières-les-Belmont (Haute-Marne). Poste médical à prendre.

7° Situation exceptionnelle offerte à jeune médecin cherchant à se créer une clientèle. — Il faut disposer de 15.000 francs.

8° Clientèle à créer dans une ville de Haute-Savoie, 3.000 francs de fixe. S'adresser pour renseignements à la Faculté de Médecine.

9° A céder, près grande ville du centre, clientèle rapportant 10.000 francs, dont 1.500 francs de fixe.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Paris. — Imp. Laplace, 191, rue du Faubourg-Poissonnière.

70e Année. 11e Série. Tome II. N° 10 11 Mars 1899

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Revue de Médecine, Chirurgie, et Obstétrique

Directeur-Rédacteur en chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Un cas célèbre d'extirpation de kyste hématique suppuré de la région lombaire gauche; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Fêtes Médicales. — Médecine et Politique. — Les Malades et les Opérés célèbres. — Nécrologie : M. le Dr Abel Bouchard (de Bordeaux). — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée. — Sociétés savantes. — Guerre, Marine et Colonies. — Hygiène (épidémies, etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes : Le Congrès international de Déontologie en 1900. — Les Christian scientists, ou l'histoire d'une jambe qui pousse trop. — A propos de la maladie de Félix Faure. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations : Portrait de S.S. le Pape Léon XIII. — Portrait de M. le Dr Segond. — Plaquettes de Roty, en l'honneur de M. Segond — Portrait de M. le Dr Marmottan. — Portrait de M. le Dr Ferroul.

BULLETIN

Un cas célèbre d'extirpation de kyste hématique suppuré de la région lombaire gauche.

Le pape Léon XIII vient d'être opéré d'un *kyste hématique suppuré de la région lombaire gauche*, et, depuis quelques jours, la presse des deux mondes retentit des échos chirurgicaux du Vatican. L'opérateur, à qui il a été donné d'inciser la peau du Premier Magistrat de la République chrétienne, le plus puissant souverain de la terre entière, est M. le Dr Mazzoni.

Tous ceux que la littérature chirurgicale intéresse connaissent les travaux du médecin italien, et ne peuvent que le féliciter d'être le héros d'une telle aventure : on ne peut jamais avoir à la fois qu'un *seul* client de cette envergure, et il n'est pas donné à beaucoup de toucher à un malade aussi infaillible ! Si le bistouri du Dr Mazzoni n'a pas tremblé à l'instant psychologique, on peut dire que l'opérateur romain a le droit désormais de tenter les plus audacieuses interventions. Il a le sentiment de la responsabilité....

On trouvera plus loin des détails très circonstanciés, recueillis de tous côtés, sur la maladie



M. le comte PECCI (*Le Pape Léon XIII*), *opéré d'un kyste hématique suppuré à quatre-vingt-dix ans.*

du Saint-Père. Disons seulement que l'on n'a pas eu recours à l'anesthésie générale, en raison du grand âge du Pape, et qu'on a fort prudemment agi. Cette opération est d'ailleurs curieuse et par l'évolution de la maladie et par le peu d'importance de l'acte chirurgical, malgré la publicité énorme qui a été faite autour de lui. Elle sera d'un utile secours aux écrivains médicaux de l'avenir ; et c'est, dans ce but, que nous avons tenu à en consigner ici les grandes lignes.

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS

LES FÊTES MÉDICALES.

Hommage à M. le Dr Segond.

Le vendredi, 24 février, a eu lieu une fête médicale tout intime. Les élèves de M. Segond lui ont offert une fort jolie plaquette de Roty, à l'occasion de sa promotion au grade d'Officier dans l'ordre de la Légion d'honneur.

A cette occasion, M. Claisse, un des internes



M. le Dr SEGOND (de Paris), *Officier de la Légion d'honneur* (1899).

actuels du chirurgien de la Salpêtrière, a prononcé l'allocution suivante :

« Mon cher Maître, au nom de vos élèves, à l'occasion de votre promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur, je vous remets cette plaquette, en souvenir de cette distinction, en hommage de notre reconnaissance. Nous l'avons demandée au grand artiste que vous aimez ; parmi tous les chefs-d'œuvre dus à son burin, celui-ci nous a particulièrement séduits par la grâce de son sujet et par sa devise : « Le travail est mon repos ». Votre existence n'a-









Fig. 36 à 39. — Plaquettes de Roty, offertes à M. le Dr Segond par ses élèves. — Vue des deux faces des deux plaquettes.

t-elle pas, en effet, toujours été un perpétuel labeur ? Et cette belle et grave figure de femme, qui symbolise le travail, ne l'avons-nous pas déjà tous reconnue et saluée de nos hommages respectueux ?

Au verso, mon cher Maître, vous lirez, gravés dans le métal, les sentiments qui nous unissent. Je tiens à affirmer, en cette circonstance où ma jeunesse me donne l'honneur de parler au nom de tous vos élèves, combien nous avons tous pour vous de reconnaissance et d'affection. Tous, nous avons éprouvé les quotidiennes manifestations de votre bonté. Vous êtes pour nous plus que le vénéré Maître, vous êtes le cher patron, vous êtes, permettez-moi de le dire, l'ami véritable. Que cette plaquette, mon cher Maître, vous rappelle vos élèves, jeunes et vieux, qui, auprès et au loin, gardent au cœur votre souvenir ineffaçable. »

M. le Dr Segond a répondu, dans une de ces vibrantes improvisations qui sont la caractéristique de sa manière, qu'il était d'autant plus sensible à cet hommage incomparable, qu'il était signé du nom d'un artiste, son ami. Il a remercié aussi tous ses élèves de la délicate pensée qu'ils ont eue en joignant, à la plaquette de Roty, une magnifique gerbe de fleurs de grand prix, à l'adresse de Mme Segond. Il a terminé en rappelant aux jeunes les difficultés des débuts dans la vie, en ravivant, pour ses vieux compagnons de route, des souvenirs déjà lointains, en montrant combien la masse des étudiants est souvent injuste vis-à-vis

des hommes qui leur ont consacré toute une existence de lutte et de labeur. Mais qu'importe ? La sagesse ne commande-t-elle pas de s'en rapporter au jugement de l'histoire. Elle arrive toujours, même à notre époque, à distinguer les bons citoyens.

Hommage au Dr Marmottan (de Paris).

Les habitants du XVIe Arrondissement ont fêté, la semaine dernière, à la mairie de Passy, M. le Dr Marmottan, leur maire. Un *objet d'art*, acquis à l'aide d'une souscription ouverte parmi ses administrés, a été offert à M. Marmottan, en témoignage de leur reconnaissance pour les services qu'il leur a rendus depuis vingt-sept ans. Cette fête,



M. le Dr MARMOTTAN (de Paris).
Maire de Passy (1883-1899),
Chevalier de la Légion d'honneur (1899).

coïncidant avec le décret rendu par le Président de la République, décret nommant M. Marmottan au grade de *Chevalier de la Légion d'honneur*, a été fort touchante. M. Marmottan a reçu de nombre d'habitants les plus chaleureuses félicitations. Le décret énumère ainsi les états de services de M. Marmottan : « Conseiller municipal de Paris et Conseiller général de la Seine de 1872 à 1876. Ancien président du Conseil général. Adjoint au maire du XVIe Arrondissement en 1871. Maire depuis 1883. Vingt-sept ans de services. »

MÉDECINE ET POLITIQUE.

Un Médecin nommé Député.

L'élection législative de la première circonscription de Narbonne, qui vient d'avoir lieu, a été chaudement disputée. Sur 15.644 inscrits, il y a eu 10.555 votants. M. le Dr Ferroul, socialiste, ancien député, a été renommé par 5.758 voix contre 4.700 voix accordées à M. Lionville, répu-



M. le Dr FERROUL (de Narbonne),
Député de l'Aude (1899).

blicain. Il s'agissait de remplacer M. Bartissol, invalidé.

M. Ferroul est un médecin bien connu au point de vue politique ; il a été reçu docteur en 1881. Il est entré à la Chambre, pour la première fois, en 1888, à une élection partielle, et en est sorti, en 1893, aux élections générales. C'est l'un des chefs du parti ouvrier et il siégera à l'extrême gauche. Il est né, en 1854, au Mas-Cabardès, dans l'Aude. Docteur de la Faculté de Montpellier, il exerce à Narbonne, depuis 1881, la pratique médicale. Conseiller municipal, puis maire, il a toujours professé les doctrines socialistes et a fondé des journaux destinés à la propagande de ces idées. Réélu aux élections générales de 1889, il a été battu, en 1893, par M. Rouzand. Entre temps, il

avait été révoqué, en décembre 1892, des fonctions de maire, pour avoir rendu la liberté à des personnes arrêtées par la police. C'est un caractère et un homme actif et convaincu.

LES MALADES ET LES OPÉRÉS CÉLÈBRES.

La Maladie du Pape : Opération d'un kyste hématique suppuré des lombes.

Depuis quelque temps, le Pape était fort souffrant et le Dr Lapponi le soignait avec un dévouement sans égal. A différentes reprises, d'ailleurs, les journaux avaient parlé des indispositions du Saint-Père ; mais on en ignorait complètement la nature et la cause, lorsque, tout à coup, on apprit que le Saint-Père avait été opéré. Grande nouvelle, qui mit en émoi tout le monde catholique ! Et les dépêches de succéder aux dépêches ou aux lettres des interviewers !

OBSERVATION

Antécédents. — Un beau soleil avait attiré le Saint-Père, l'autre jour, dans les jardins du Vatican ; mais l'air y est vif et la température a des transitions brusques. Le Pape eut un saisissement et eut froid. Cela, joint aux fatigues des réceptions, lui donna un peu de *fièvre*, compliquant une affection lui causant une vive *douleur au côté droit*.

Le lendemain, se sentant mieux, le Pape s'était levé, tout en gardant la chambre ; mais, à deux heures, la *fièvre* le reprenait et, sur les instances du cardinal Rampolla, il consentait à se recoucher. Le Dr Lapponi, — à ce moment à l'hôpital *Fate bene fratelli* — appelé aussitôt, s'empressa d'accourir. Léon XIII se plaignait de nouveau de sa *douleur* au côté. — Le mal pouvant s'aggraver, et ne voulant pas prendre toute la responsabilité, M. Lapponi demanda au malade l'autorisation de faire venir un de ses confrères, M. le Dr Mazzoni, qui, en d'autres circonstances, avait déjà donné ses soins à Léon XIII. La consultation dura de 5 h. 1/2 à 6 heures. La fièvre, alors, était à 38°.

Etat actuel. — Tout en excluant la gravité absolue de la maladie, les deux consultants, vu l'âge de l'auguste malade, ne cachèrent point une certaine appréhension. A la suite de cette consultation, le cardinal Rampolla changea les dispositions prises pour le diner diplomatique qu'il devait donner le lendemain, 2 mars, jour anniversaire de la naissance de Léon XIII, qui entrait alors dans sa *quatre-vingt-dixième année.*

En même temps que la douleur au côté, des *troubles intestinaux* avaient affaibli le malade. C'est pourquoi M. Lapponi jugea prudent de coucher au Vatican, prêt à porter secours au besoin. La fièvre resta stationnaire jusqu'à minuit, puis commença à diminuer, et le Pape s'endormit. Comme aliments, on donna seulement au Saint-Père du lait, du bouillon et des œufs battus.

Les médecins tinrent soigneusement cachée leur intention de procéder le lendemain à une opération chirurgicale, opération qui devait consister en l'*extraction d'un kyste hématique*, qui s'était tout à coup *enflammé* et causait une vive douleur au côté dont se plaignait le malade.

Lorsque les médecins parlèrent de la nécessité de l'opération, Léon XIII refusa de s'y soumettre et le lendemain matin, l'état du Saint-Père s'étant amélioré, les médecins revinrent à la charge ; après quelques hésitations, l'auguste vieillard finit par se décider à l'opération. Dès lors, l'appartement du Pape fut fermé pour tout le monde. M. le Dr Lapponi et son collègue Mazzoni donnèrent les ordres les plus sévères.

Deux fois déjà il avait été question de procéder à cette opération ; mais Léon XIII s'y était toujours opposé.

Léon XIII aurait voulu qu'on ponctionnât ce kyste et qu'on ne l'extirpât pas ; mais il dut se rendre aux objections de ses médecins. Seuls, le Dr Mazzoni, avec un aide qui portait les instruments, et le Dr Lapponi, ont pris part à l'opération. Pio Centra, valet de chambre de Léon XIII, était présent. A neuf heures et demie, le Pape fut transporté devant la fenêtre, sur un lit de sangle couvert d'un drap vert, avec des draps de lit. Le Pape dit en souriant : « A mon âge, vous voulez me faire de ces plaisanteries ! » Puis, résigné, il s'étendit sur le flanc droit. Bien que le Pape montrât beaucoup de courage, les médecins, vu sa faiblesse, renoncèrent à le chloroformiser ; ils employèrent un anesthésique local, liquide, composé de cocaïne, de chlorure de sodium, et de morphine.

Avant de se livrer aux chirurgiens, Léon XIII a eu la force de s'agenouiller pour faire une courte prière.—Moment solennel s'il en fut, dit le *Figaro*, et l'on peut comprendre l'émotion des chirurgiens, pénétrés du sentiment de leur responsabilité au moment d'opérer un vieillard de quatre-vingt-dix ans, chef de la chrétienté et vers lequel sont tournés tous les regards de l'univers catholique !

OPÉRATION. — Le 1er mars 1899, donc, eut lieu l'opération (1). La grosseur du kyste exigea une incision très longue ; mais le Dr Mazzoni la pratiqua avec une grande rapidité. Le Pape poussa quelques gémissements, mais sans crier. Les chirurgiens retirèrent les matières étrangères, nettoyèrent la plaie, et firent le pansement ; toute l'opération ne dura que douze minutes.

L'incision pratiquée par M. Mazzoni pour extraire le kyste dont souffrait le Saint-Père est longue de douze centimètres.

Le Pape n'a pas voulu que le Dr Mazzoni fit la suture de la plaie. On a dû se borner à réunir les bords de la blessure avec le pansement.

Reporté sur son lit et après le premier étourdissement causé par l'opération et la perte du sang, Léon XIII montra un esprit serein ; il voulut voir la masse kystique extirpée par les chirurgiens. et il dit au Dr Mazzoni : « Vous avez eu un joli courage d'opérer un homme de mon âge ! »

Après le pansement, le Pape a continué à s'entretenir avec le Dr Mazzoni et lui a dit : « Je veux que vous me guérissiez sans que j'éprouve aucune douleur et en deux jours. » Le Dr Mazzoni a répliqué respectueusement : « Sainteté, ce sont des miracles que je ne peux pas faire. »

Le Saint-Père avait ce kyste depuis plus de vingt-cinq ans, époque à laquelle il avait fait une *chute*. De nature *hématique*, il ne le faisait pas souffrir, de sorte que le Pape n'avait jamais pensé à se faire opérer. La tumeur s'étant subitement *enflammée*, l'opération devint nécessaire. Non dangereuse, quand on la pratique sur une

(1) On raconte que M. le Dr Mazzoni. qui est loin d'appartenir au monde clérical, n'a consenti à opérer Léon XIII qu'à la condition qu'on lui permît de tout apporter de chez lui, même l'*eau* : ce qui n'a rien que de très ordinaire.

personne dans la force de l'âge, elle pouvait l'être cependant quand il s'agit d'un vieillard nonagénaire. Léon XIII a supporté la douleur avec un courage héroïque et n'a point bougé, malgré ses cris. Le kyste retiré était de la grosseur d'une orange. Il s'était formé au niveau de la fesse, de sorte que le Saint-Père ne pouvait dormir que sur le côté droit.

Suites opératoires. — Aussitôt après l'opération, la température baissa. Le bulletin officiel de la santé du Pape, paru le soir du 1er mars à cinq heures, portait : « Le pouls est excellent et l'état général est très satisfaisant. La cicatrisation suit son cours. *Signé : Mazzoni, Lapponi.* » On constatait alors une température de 37° 1/2.

Au cours de la visite que lui ont faite, le 2 mars, les Drs Mazzoni et Lapponi, le Pape s'est montré d'excellente humeur. Il n'a pas voulu se laisser appliquer le thermomètre, disant qu'il sentait lui-même que la fièvre avait cessé. Il a ajouté : « Hier je ne voulais pas consentir à l'opération, parce que je me sentais de la fièvre. Donc pour moi le thermomètre est inutile. » MM. les Drs Lapponi et Mazzoni sont repartis du Vatican aussitôt leur visite terminée. Le Dr Lapponi s'est rendu de nouveau près du Pape vers deux heures, et le soir, à cinq heures seulement, les deux docteurs ont visité ensemble l'auguste malade. Le soir, l'état du Pape continuait à être si satisfaisant que la cicatrisation de la partie opérée était commencée et que le second pansement, qui devait être fait le lendemain matin, eut lieu ce jour-là. La fièvre était à peine perceptible ; mais on constata une grande faiblesse. Le pansement était intact et permettait de conclure qu'il n'y avait aucune suppuration. Léon XIII, pendant la journée, a été soutenu avec du bouillon et du champagne. M. le Dr Lapponi, qui avait couché la nuit au Vatican, avait visité le Pontife à minuit, et avait trouvé son état satisfaisant.

Le 2 mars, à onze heures, les médecins ont rédigé le bulletin suivant : « Le Pape a passé une nuit tranquille, sans aucune douleur. Il a dormi comme d'habitude et a pris quelque nourriture dans les intervalles. Les fonctions de la respiration, de la circulation et de la digestion sont normales. Le pansement a été renouvelé. La partie opérée commence à se cicatriser de la façon la plus régulière. La température est de 37°5, le pouls n'a que 72 pulsations, et la respiration est à 22. »

Le bulletin de santé publié le 3 mars au matin, à neuf heures, portait : « Le Pape a passé une nuit tranquille, bien qu'il n'ait pu garder l'immobilité désirée. Toutes les fonctions sont dans un état normal. L'état général est bon. Le pansement qui avait été placé sur le point opéré a été enlevé et l'on a constaté que la guérison faisait des progrès réguliers. L'alimentation est suffisante. La température du corps est de 37°, la respiration est à 22, le pouls marque 70 pulsations. »

Le bulletin de santé suivant a été communiqué le 4 mars à neuf heures et demie : « Le Saint-Père a passé une nuit calme et il se sent bien aujourd'hui. Il quittera le lit pour quelques heures. La partie opérée est toujours dans le même état. La température et la respiration sont normales. L'appétit est bon et tous les organes fonctionnent régulièrement. »

Voici le bulletin officiel de la santé du Pape, publié le 4 mars, à cinq heures quarante-cinq : « Le Pape a passé une excellente journée. Il ne se plaint d'aucune souffrance et déclare qu'il se sent très bien. La température est de 37°, le pouls marque 72 pulsations, la respiration est à 22. »

Le bulletin de santé publié le 6 mars, à neuf heures et demie est ainsi conçu :

« L'état général et l'état de la plaie du Pape continuent à être des plus satisfaisants. En conséquence, jusqu'à demain soir, aucun autre bulletin ne sera publié. La température est de 36°6, le pouls marque 66 pulsations, la respiration est à 20. »

Depuis, la convalescence suit son cours régulier. La température est absolument normale.

NÉCROLOGIE

M. le Pr Abel BOUCHARD (de Bordeaux).

M. le Pr Abel Bouchard, professeur d'anatomie à la Faculté de Bordeaux depuis la création de cette Faculté, vient de mourir âgé de soixante-cinq ans. Né en Alsace, à Ribeauville, le 12 décembre 1833, il fit ses études médicales à la Faculté de Strasbourg comme élève de Santé militaire. Sa thèse sur *les Gaînes tendineuses et synoviales du pied* date de 1856. Médecin de l'armée, délégué comme surveillant à l'École de Santé militaire de Strasbourg, chef des travaux anatomiques dans cette même ville, et agrégé dans la section d'anatomie avec une excellente thèse sur *le Tissu conjonctif* datant de 1865, il vint avec les élèves de l'École de Strasbourg à Montpellier en 1870-71. Après la guerre, en 1872, il fut envoyé à Nancy comme agrégé, et, en 1878, au moment de la création de la Faculté de Bordeaux, Bouchard vint occuper la place de professeur d'anatomie, fonctions qu'il put cumuler jusqu'en 1884 avec celles de médecin de l'armée. Dès cette époque, ayant pris sa retraite comme médecin-major, il put se consacrer à ses fonctions de professeur, fonctions qu'il a d'ailleurs remplies avec un réel talent et avec une grande originalité, s'attachant au côté philosophique des questions anatomiques, et accordant une certaine importance aux causes finales dans la forme et l'évolution des organes. Il fut successivement nommé chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne, et titulaire d'un grand nombre d'ordres étrangers.

Son principal travail consiste dans une *Anatomie* faite en collaboration avec son ami, le Pr Beaunis, de la Faculté de Nancy, livre à la fois précis et complet pour ce qui concerne les notions actuelles sur ce vaste domaine. Il a dirigé également la publication d'un *Traité de pathologie externe* paru en 1887. Signalons encore une étude intéressante sur le rôle de la torsion du cœur et sur les modifications qui surviennent dans la circulation après la naissance. Signalons enfin un article d'Anthropologie très remarquable sur le cerveau de l'assassin Aurusse (1891).

M. le Pr Bouchard laisse après lui d'unanimes regrets, qui se sont traduits par l'assistance si nombreuse à ses obsèques qui ont eu lieu le 4 mars et par les discours émus qui ont été prononcés à cette douloureuse occasion.

M. le Dr Trèche, de Senones (Vosges), décédé à l'âge de 33 ans. — M. le Dr Lecourt, de Canteleu.

Petites Informations

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Laboratoires des Hautes Études à Paris. — Lors de la récente discussion du budget de l'Instruction publique, à la Chambre des Députés, sur le chapitre 13 (*Collège de France*), M. Breton (Cher) a demandé un relèvement de 10.000 francs pour augmenter le budget des Laboratoires de recherches. M. Maurice Faure, rapporteur, a combattu l'amendement, qui est sans objet, ces laboratoires étant suffisamment dotés, dit-il. Par 415 voix contre 101, l'amendement de M. Breton a été repoussé. — Soyons économes, surtout dans nos laboratoires, à l'époque actuelle, où on ne les voit pas d'un bon œil !

École vétérinaire d'Alfort. — Au cours de la discussion du budget à la Chambre des Députés, M. Pajot a proposé la création d'un chapitre 60 *bis* ainsi conçu : *École vétérinaire d'Alfort*, construction de bâtiments pour les services de pathologie bovine et d'anatomie pathologique et pour le musée, 300.000 francs. L'amendement a été bien entendu repoussé.

Muséum d'Histoire naturelle de Paris. — Lors de la discussion du budget de l'Instruction publique, à la Chambre des Députés, sur le chapitre 19 (*Muséum d'histoire naturelle*), M. Chauvière a réclamé une augmentation de 131.000 francs pour la *ménagerie* du Jardin des Plantes. Les bêtes sont mal logées, et les gardiens en sont mal payés. M. Charles Gros a appuyé l'amendement. Il est urgent en effet de compléter les bâtiments, qui remontent à un siècle, et d'améliorer les appareils de chauffage de la ménagerie. L'orateur a demandé, d'autre part, que le salaire des ouvriers jardiniers du Jardin des Plantes soit élevé à un minimum de 5 francs par jour. Mais M. le Ministre de l'Instruction publique a combattu l'amendement. Depuis dix ans, on a dépensé une somme de 11 millions pour le Muséum ; et, chaque année, des améliorations y sont apportées, spécialement pour l'installation de la ménagerie. Aussi l'amendement de M. Chauvière a-t-il été repoussé.

Universités étrangères. — M. le Pr Bier (de Kiel) est nommé professeur ordinaire de chirurgie à l'Université de Greifswald.

Universités de Russie. — *Troubles.* — Tous les établissements d'instruction supérieure de Saint-Pétersbourg sont fermés. Les étudiants qui se présentent sont aussitôt entourés par la police qui prend leurs noms et leur retire leurs cartes d'admission. Le personnel dirigeant et enseignant de l'Université doit, dès demain, délibérer sur les moyens à prendre pour sortir de cette situation. L'agitation de l'Université de Saint-Pétersbourg s'est propagée à toutes les écoles supérieures et à toutes les Universités de Kiew, de Kharkow et de Moscou, dont les étudiants refusent de suivre les cours jusqu'à ce que les autorités aient accordé satisfaction aux étudiants de l'Université de Saint-Pétersbourg, pour les mauvais traitements qu'ils ont eu à subir de la part de la police quand celle-ci les chargea.

Universités d'Italie. — *Troubles.* — On signale de Turin des troubles à l'Université causés par l'opposition que font les étudiants contre M. le Professeur d'anatomie Fusari. Le professeur, poursuivi par les cris hostiles et les menaces des étudiants, fut obligé d'entrer dans la salle des conférences et de s'y barricader. Les étudiants firent le siège de la salle. Les agents de police, accourus au secours du professeur, furent insultés et frappés par les étudiants. Ce n'est qu'après l'intervention d'une compagnie d'infanterie que l'ordre put être établi. Dix étudiants ont été arrêtés.

ASSISTANCE PUBLIQUE & PRIVÉE (HOPITAUX, ETC.).

Hôpital Laënnec. — *Le tombeau de Turgot.* — La commission des fouilles du vieux Paris a procédé récemment, sous la présidence de M. Georges Villain, assisté de nombreux membres de la Commission et de M. Napias, directeur de l'Assistance publique, à l'ouverture de la tombe de Turgot, qui se trouve dans la chapelle de l'hôpital Laënnec, ancien hospice des Incurables. La famille était représentée par les survivants les plus proches, la marquise Turgot, M. de Montaignac et MM. Dubois de l'Estang. On a découvert tout d'abord le cercueil en plomb du ministre de Louis XVI, Anne-Robert-Jacques Turgot, et celui de son père, Michel-Etienne Turgot, qui fut prévôt des marchands de Paris. Ensuite, on a exhumé les corps de deux autres membres de la famille Turgot, dont Antoine Turgot, qui fut intendant de Limoges en 1671.

Hôpitaux de Bordeaux. — M. le Dr Debédat est nommé Directeur du service annexe d'électrothérapie à l'Hôpital des Enfants. — M. le Dr Gourdon est nommé directeur du service annexe de massage et de gymnastique audit hôpital.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie de Médecine de Paris. — *Élections.* — L'Académie a nommé, à la presque unanimité, membres associés étrangers de la Compagnie, MM. les Prs Lister (de Londres) et Koch (de Berlin), dont les travaux ayant trait à l'antisepsie et à la bactériologie sont bien connus de tous.

Société d'Études Psychiques. — Une nouvelle Société scientifique vient de se fonder sous le nom de *Société d'Études Psychiques*. Cette Société d'études psychiques a pour président d'honneur M. le Pr Charles Richet (de Paris). De plus, elle est en relations avec la *Society for Psychical Research* (de Londres), avec laquelle elle échange ses observations. La Société se réunit le premier samedi de chaque mois. Pour les renseignements complémentaires, s'adresser à M. le Dr Joire, rue Gambetta, 42, à Lille.

Conférence internationale contre la Syphilis. — M. le Ministre des Affaires étrangères a informé l'Académie de Médecine qu'une Conférence médicale internationale pour la prophylaxie de la syphilis et des maladies vénériennes doit se tenir, à Bruxelles, dans la première quinzaine du mois de septembre prochain.

Congrès International contre l'Alcool. — Lors de la discussion du budget de l'Instruction publique, à la Chambre des Députés, sur le chapitre 36 (*Souscriptions scientifiques et littéraires*), M. Guillemet a proposé un relèvement de 3.000 francs, afin d'allouer une subvention au Congrès international antialcoolique qui doit se réunir, à Paris, au mois d'avril 1899. M. le Rapporteur n'a pas fait d'opposition de principe à l'amendement, et M. le Ministre de l'Instruction publique l'a accepté, car il s'agit d'une dépense temporaire et qui ne reparaitra pas au prochain budget. L'amendement de M. Guillemet a été alors adopté.

Les Punitions de l'Académie des Sciences de Vienne. — Nous lisons, dans le *Bulletin de la Presse*, la nouvelle suivante : « M. le Dr Schenck sera puni disciplinairement par l'Académie des Sciences de Vienne, pour avoir fait annoncer sa découverte de la *création des sexes à volonté* par les journaux quotidiens, alors que sa dignité de savant lui commandait de réserver la primeur de son rapport à une revue médicale. » — Voilà du nouveau !

GUERRE, MARINE & COLONIES.

Service de Santé de la Marine. — Sur l'avis du Conseil supérieur de santé, le Ministre de la marine a décerné le prix de médecine navale, pour l'année 1898, à M. le médecin de 1re classe de la marine Keisser pour son *Rapport d'inspection générale sur le « Masséna »*. Des témoignages officiels de satisfaction ont été, en outre, accordés à MM. les Drs Barrat, L.-J. Chastang, Machenand, Onimus, Piton et Santelli.

HYGIÈNE (ÉPIDÉMIES, etc.).

Hygiène de la ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 8e semaine 982 décès, chiffre presque identique à celui de la semaine précédente (983) et comme lui, inférieur à la moyenne ordinaire des semaines de février (1.082). La fièvre typhoïde n'a causé que 7 décès (la moyenne est 6), la rougeole 12, la scarlatine 3, la coqueluche 14, et la diphtérie 7. Ces chiffres sont voisins de la moyenne. Il y a eu 9 suicides et 10 autres morts violentes. On a célébré à Paris 345 mariages. On a enregistré la naissance de 1.144 enfants vivants (571 garçons et 573 filles), dont 799 légitimes et 345 illégitimes. Parmi ces derniers, 41 seulement ont été reconnus immédiatement.

Les Eaux de Paris. — La commission technique chargée d'étudier les moyens d'alimenter Paris et la banlieue en eaux potables s'est réunie, sous la présidence de M. de Selves, Préfet de la Seine. Étaient présents : MM. Lévy, Forestier, Ad. Carnot, Bertrand, Lipmann, Berthaut, Landrin, Bruman, Defrance, Le Roux, Bechmann, Babinet, Geslain et Paul Dubois. La commission avait à entendre la lecture d'un rapport présenté, au nom de la troisième sous-commission, sur le *projet d'adduction des eaux du lac Léman*. Préalablement à toute discussion, il a été décidé que la Ville exécuterait elle-même, sans intermédiaire, les nouvelles adductions, comme elle l'a fait pour toutes les adductions précédentes. Après un débat approfondi, la Commission a émis l'avis qu'il n'y avait pas lieu de donner suite au projet d'adduction des eaux du lac Léman, et qu'il convenait de poursuivre les études sur les sources et les nappes souterraines des bassins de la Seine et de la Loire.

La Ligue contre la tuberculose. — *La Ligue contre la tuberculose*, dont on connaît les efforts et l'utile propagande, a entrepris de faire, en quelque sorte, l'éducation sanitaire du public en ce qui concerne la prophylaxie de cette terrible maladie. Par ses soins, plus de deux cents conférences ont déjà été faites en France depuis sa fondation, et elle se propose d'inaugurer à Paris son enseignement antituberculeux, avec le concours de seize de ses membres appartenant au corps médical. La première série de ces conférences a eu lieu cette semaine, le mardi 7 mars, dans les IIe, Ve, VIe, VIIIe, Xe, XIIIe, XIVe, et XVIe arrondissements, le mercredi 8 mars dans les IXe et XVIIe arrondissements, le jeudi 9 mars, dans les XIIe, XVe et XXe arrondissements, le samedi 11 mars dans les IVe et XIe arrondissements, et le lundi 13 mars dans le IIIe arrondissement. Les conférences ont lieu à huit heures et demie du soir, dans les locaux qui ont été indiqués ; une petite brochure de huit pages, résumant la conférence, est distribuée gratuitement à chaque auditeur.

L'Hygiène à Madagascar. — A Madagascar, l'épidémie de peste est toujours importante. La statistique de l'épidémie donne, depuis le 24 novembre, 98.306 cas, dont 205 décès. L'épidémie, en décroissance, a causé, du 20 au 25 janvier, 8 cas, dont 3 décès. La commission municipale de Tamatave continue à prendre des mesures énergiques pour améliorer l'hygiène, faire disparaître l'épidémie et en conjurer le retour. Les Messageries maritimes imposent la désinfection, avant l'embarquement, de tous les bagages des passagers pour l'Europe.

L'Influenza au Mexique. — L'influenza sévit sous une forme très maligne à Mexico ; 35.000 personnes sont atteintes et de nombreux décès ont eu lieu, surtout dans les classes pauvres.

DIVERS.

Nominations. — M. Almon PHELIPON, ancien médecin de la marine, est nommé membre du Comité d'inspection et d'achats de livres de la bibliothèque de Luçon.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés *Officiers de l'Instruction publique* : MM. les Drs Benoit du Martouret, Blanche, Debierre, J. Dubrisay, Galland, G. Gautier,

Gibard, Guillier, Josias, Juranville, Le Guellaut, J. Lemoine, Love, G. Lyon, Martha, L. Martin, Mercereau, J. Mora, Ozenne, Plateau, R. Regnier, Ribard, Rueff, Suss, Trapenard (de Paris) ; Aillaud (de La Ciotat) ; Boëll (de Baugé) ; Buisson (d'Auberchicourt) ; Cassins (de Layrac) ; Chabrier (d'Aix-en-Provence) ; Faucbey (de Saint-Vivien) ; Geoffroy (de La Fère) ; Gillet (de Lamarche) ; Gorry (de Saint-Laurent-Médoc) ; Guillié (de Villeneuve-la-Guyard) ; Lafage (de Neuilly-sur-Seine) ; Lautré (de Toulouse) ; Leclère (de Toul) ; Ledermann (de Sèvres) ; Macqret (de Nogent-le-Rotron) ; Marianelli (de Rochefort) ; Martelli (de Rugles) ; Ménard (de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers) ; S. Métaxas (de Marseille) ; Noël (de Machault) ; Petit (de Pont-sur-Yonne) ; Peton (de Saumur) ; G. Phocas, Ch. Richard (de Lille) ; Samalens (d'Auch) ; Vallon (de Villejuif).

Officiers d'Académie, MM. les Drs H. Alix, Barbulée dit Bulot, Baudet, Beaulavon, Braine, Capdepont, Cazenave, Chazardin, Darras, Darses, Louis Delarue, Demelin, Doncy, Dumoret, Dunogier, Durville, Fissiaux, Gauchas, Heiser, Herck, Jeannin, Jouliard, Jourdan, Kinzelbach, A. Lacaze, Emile Laurent, Lemasle, O. Lenoir, L. Le Roy, Mazery, Moiroud, Naudet, Parizot, Pertat, Clément Petit, R.-L. Petit, Peyré, Pomme de Mironde, Queyssac, Rabaud, F. Ramond, Recht, Charles Renault, J.-A. Rivière, de Rothschild, Roubinovitch, Tapie, Tessier, Vercoustre, Verwaest, Maurice Vimont, G.-L. Weber (de Paris) ; Amor (de Bône) ; Bernard (de Forcalquier) ; Bert (d'Aurillac) ; Biat (de Liévin) ; Blanchard (de Presles) ; Blin (médecin de la colonie de Vaucluse) ; Bompard (de Briançon) ; Bonnans (d'Ax-les-Thermes) ; Bosselut (de Notron) ; Boulland (de Limoges) ; Bourdon (de Méru) ; C. Boussac (d'Albi) ; Brière (de Morteaux-Coulibœuf) ; Caire (de Nanterre) ; Callé (de Saint-Céré) ; Cayla (de Neuilly-sur-Seine) ; Chatinière (de Saint-Mandé) ; Cheruy (d'Hantvillers) ; Choiseau (d'Offranville) ; Conçaix (de Felletin) ; Coquerelle (de Beauvais) ; Cornet (de Marennes) ; Courrent (de Tuchan) ; Crônier (de Gacé) ; Dandrieu (de Verfeil) ; David (de Nice) ; Denonault-Girardière (de La Croixille) ; Ducloux (de Cette) ; Dufaur (de Valence-d'Agen) ; Dufour (de Fécamp) ; Dumas (de Nangis) ; G. Duriau (de Dunkerque) ; Duvivier (de Caen) ; Fabre (de Saint-Maximin) ; Farina (de Menton) ; Fleys (d'Aurillac) ; Fontaine (de Marseille-le-Petit) ; Forfer (de Vitry-le-François) ; Fustier (de Thizy) ; Gallot (de Menton) ; Galzain (de Pontivy) ; Gauthier (de Bordeaux) ; Giustiniani (d'Ajaccio) ; Gorry (d'Arfons) ; Gouin (de Montaigu) ; Grellière (de Neauphle-le-Château) ; Guillermet (de Saint-Germain-de-Joux) ; Guyader (de Brest) ; Jaga (de Saint-Pol-de-Léon) ; Joanny (de Pléaux) ; Joy (de Boulogne-sur-Seine) ; Latboud (d'Yenne) ; Laurent (de Broons) ; Leriche (de La Souterraine) ; Long (de Toulon) ; Lucas (de Montfort-sur-Risle) ; Maguan (de Die) ; Malpbettes (d'Albi) ; Marchesi (de La Belgodère) ; Martinet (de Piney) ; Mathieu (de Wassy) ; Mattrais (de Chinon) ; Mazeron (d'Auzances) ; Mercier (de Montluçon) ; Monin (de Neuilly-sur-Seine) ; Mulette (de Pont-Sainte-Maxence) ; Naïs (de Sermaises) ; Orlanducci (de Vescovato) ; Pascalin (de Saint-Pol-sur-Mer) ; Petrolacci (de Bône) ; Peyrat (de Villefranche-de-Lauragais) ; Piquet (de Constantine) ; Pomel (de Joué-les-Tours) ; Pons (d'Ille-sur-le-Tet) ; Porquet (de Vire) ; Record (de Vélines) ; Rivière (de Lyon) ; Rouillon (de La Varenne-Saint-Hilaire) ; Rouveix (de Saint-Germain-Lembron) ; Saint-Agnès (de Toulouse) ; Sauné (d'Aspet) ; Soubise (de Fontenay-aux-Roses) ; Tariel (d'Issy-les-Moulineaux) ; Thevenon (de Craponne) ; Thibout (d'Enghien-les-Bains) ; Vaussy (de Vire) ; Veillard (de Lorris) ; Vidal (de Gennes) ; L.-J. Vincent (de Lyon) ; Arnaud, Bayvel (médecins militaires) ; Mme Fouré et Mlle Desmolières, docteurs en médecine à Paris.

Médecins des Lycées. — M. le Dr Bruchon fils est nommé médecin adjoint au lycée de Besançon, en remplacement de M. le Dr Saillard, démissionnaire. — M. le Dr Colin est nommé médecin adjoint au lycée de Quimper, en remplacement de M. le Dr Giffo, dont la démission est acceptée.

Mariages de Médecins. — Nous apprenons le mariage de notre ami M. le Dr René Matton, ancien interne des hôpitaux de Paris, médecin consultant aux eaux de Salies-de-Béarn, avec Mme Gilberte Lumbroso (de Marseille).

Noms de Médecins donnés à des rues. — Par un décret du 4 janvier, est approuvée la délibération du 5 novembre 1898, par laquelle le Conseil municipal de Nanterre a attribué à une voie publique de cette commune la dénomination de « *Docteur Foucault* ».

Monument Pasteur et Institut Pasteur à Lille. — Le Préfet du Nord, le Maire de Lille, ainsi que les représentants du Département, sont venus inviter le Ministre de l'Agriculture à présider les fêtes d'inauguration du Monument élevé à Pasteur et de l'Institut Pasteur de Lille, le 9 avril, avec le Ministre des Colonies, député du département. M. le Dr Viger, Ministre, a accepté cette invitation.

Les Médecins conférenciers. — On télégraphie de Nîmes qu'une conférence organisée par la Ligue des Droits de l'Homme a eu lieu récemment. Un millier de personnes avaient répondu à l'appel des organisateurs et la salle était remplie. M. le Dr Crouzet, qui présidait, a présenté le conférencier, M. Bouglé, professeur de l'Université de Montpellier.

La semaine dernière, à l'Hôtel des Sociétés savantes, notre ami, M. le Dr Chervin, a fait une conférence sur : « *l'Influence française dans le monde, et les moyens de la développer*. »

Nominations. — M. le Dr Meunier est nommé membre du Comité d'inspection et d'achats de livres de la bibliothèque de Pontoise.

Réclames médicales. — M. le Dr Le Gendre écrit au directeur du *Temps* : « Vous avez publié, dans votre numéro du 1er mars, sous la rubrique : « Un médecin à imiter », une réclame pour un apéritif. La rédaction de cet entrefilet est de nature à faire penser aux lecteurs que je patronne cette boisson et que j'ai collaboré à cette réclame. La possibilité d'une telle interprétation porte atteinte à ma considération professionnelle, et je vous prie de vouloir bien accueillir ma légitime protestation contre l'abus injustifiable qui a été fait de mon nom. Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée : Dr P. Le Gendre, médecin de l'hôpital Tenon. »

La Penr des rayons X. — Un cocher entrait, l'avant-dernière nuit, dans un débit de vins dn passage Tivoli. Après avoir bu un verre de vin, il mit une pièce de vingt francs sur le comptoir et demanda sa monnaie. Le patron fouilla dans son tiroir. Mais, quand il releva la tête, la pièce avait disparu. Une discussion s'engagea et menaçait de tourner à l'aigre, quand un consommatenr se leva et dit : « Ne cherchez pas la pièce. C'est monsieur qui l'a saisie et avalée. » Et il montra un jeune homme placé près du comptoir. L'individn ainsi accusé se rebiffa, jura ses grands dieux qu'il n'avait rien pris, parla de diffamation. « Eh bien ! dit le patron, qui eut une idée lumineuse, nous allons aller au poste, et là, on vous soumettra aux rayons X. On verra bien si vous avez la pièce dans le ventre ! » A cette menace, l'individu se troubla et avoua qu'en effet il avait avalé la pièce. C'est un nommé Emile Cloarec, âgé de vingt et un ans, né à Brest. Il a été envoyé au Dépôt, où on va le surveiller pour tâcher de récupérer la pièce.

La maladie de la Reine des Belges. — La reine des Belges est assez gravement malade; elle souffre d'une broncho-pneumonie. M. le Dr Thiriar, qui la soigne, n'a pas quitté son chevet, ces jours derniers.

La Législation médicale en Belgique. — La *Gazette médicale de Liège* annonce que la « Commission de revision de la législation médicale » vient de reprendre ses travaux. Il est dès à présent certain que ce fameux projet de loi, depuis si longtemps attendu, ne sera pas soumis aux débats de la législature cette année.

La Manie sénile du Dr Livingstone. — Dans les derniers temps de sa vie, le vieux Dr Livingstone, pris d'une sorte de délire ambulant, errait au basard, campait çà et là, puis se remettait en route sans projet ni boussole : c'était le somnambule du voyage. Dans le domaine de l'Idée, la vieillesse de notre grand Hugo me fait songer à cela.

Les Maladies de pean chez les Eléphants. — On a fait la remarque que les *éléphants blancs* du Siam étaient bien plutôt jaunes que blancs et il paraît que leur couleur est simplement due à une maladie de peau.

Le Rhinocéros comme médicament. — Au Siam, la peau du rhinocéros est très appréciée, ainsi que la corne qu'il porte au front; les médecins indigènes fabriquent avec elles des drogues qui ont, d'après eux, un effet surprenant dans certaines maladies.

Le Tigre et le Cerf comme médicaments. — Au Siam, les griffes, les dents, la cervelle et le fiel du *tigre* sont employés quotidiennement par les médecins indigènes, qui leur attribuent des vertus miraculeuses.

De même pour les jeunes cornes de *cerf*, quand elles sont molles et recouvertes d'un léger duvet.

Jonrnalistique. — Les *Archives générales de Médecine* viennent de se transformer. Le récent numéro transformé est parfait. Nous annonçons avec plaisir à nos lecteurs les améliorations importantes dont cette revue vient d'être l'objet.

Variétés & Anecdotes.

Le Congrès international de Déontologie en 1900.

Dans sa séance du 21 février 1899, la *Société médicale du Louvre* (Ier et IIe arrondissements) a voté *à l'unanimité* l'ordre du jour suivant : « La Société médicale du Louvre regrette qu'un groupe de médecins ait cru devoir organiser pour 1900 un Congrès international de Déontologie en dehors des Sociétés médicales, pense que le Congrès, ainsi constitué, n'aurait pas l'autorité suffisante, et propose de s'adresser aux autorités compétentes pour revenir sur cette organisation. »

Est-il besoin d'ajouter que la publication d'une telle note est des plus regrettables ? A quoi bon tirer ainsi les uns sur les autres ? On reconnaît bien là le tempérament français ! Jamais, dans un autre pays, où l'on songe d'abord aux *intérêts généraux*, avant de s'occuper des questions de boutique, on n'aurait eu l'idée de rédiger une telle protestation !

Faisons remarquer d'abord *qu'on n'a pas voulu travailler en dehors des Sociétés médicales de Paris*, et que la Commission du Congrès a été, en somme, nommée par l'Administration supérieure de l'Exposition ! Où veut-on en venir ? Pense-t-on que le Ministère va révoquer les membres nommés ? Espère-t-on détruire tout ce qui a été déjà fait ? Tout cela serait enfantin, si ce n'était fort triste. L'*Invidia medicorum* n'est vraiment pas un vain mot...

UN MÉDECIN QUI NE VEUT PLUS L'ÊTRE.

Exercice illégal de la Médecine : Les Christian scientists ou l'histoire d'une jambe qui pousse trop !

Le *Truth* publie une extraordinaire histoire à propos de la secte des « Christian scientists », dont il a été beaucoup parlé il y a quelques semaines, lors des poursuites exercées contre deux membres de cette secte après la mort de l'homme de lettres Harold Frederick. C'est l'histoire d'un malheureux gentleman, devenu boiteux à la suite d'une chute de cheval. Les suites de l'accident n'avaient pas été trop pénibles et le blessé avait recouvré l'usage de ses membres. Cependant, sa jambe droite restait un peu plus courte que sa jambe gauche. Aucun des médecins auxquels il s'adressa ne s'engagea à corriger cette claudication, et, de guerre lasse, devenant superstitieux à force de désespérance, il eut recours à une « christian scientist » dont il avait entendu vanter la puissance et les succès. La démarche fut accueillie comme s'il se fût agi d'une bagatelle. « Rien ne nous est impossible, déclara la dame. Je vais commencer immédiatement les prières qui forment l'unique traitement dont vous deviez attendre votre salut. Je n'ai pas de temps à perdre, car je pars dans quelques jours pour le Sud de l'Europe. Peu importe, d'ailleurs. Le

traitement s'exerce aussi bien à distance; il suffit que je vous connaisse, que je vous ai vu une seule fois. » En effet, la savante chrétienne, après avoir reçu de convenables honoraires, vint prier pendant quelques jours auprès de son client. Au jour annoncé pour son départ, elle prit le train et disparut. Le boiteux d'abord se crut mystifié; mais, il y a un mois, il constata, *de visu*, que le traitement opérait. La jambe droite avait augmenté d'un pouce. Il eût volontiers télégraphié l'expression de sa reconnaissance à sa bienfaitrice, mais celle-ci ne lui avait laissé aucune adresse, et il ne savait où la rejoindre. La cure se poursuivait, d'ailleurs, avec une régularité admirable, la jambe grandissant d'une ligne à peu près chaque semaine. Enfin, il y a huit jours environ, notre gentleman constata que ses deux jambes avaient repris la même longueur. Il contait sa bonne fortune à tout venant et ne tarissait pas en éloges sur la toute-puissance merveilleuse de la secte si méconnue et si calomniée. Hélas! qui donc aurait pu prévoir ce qui arrive aujourd'hui? Payée d'avance et guidée par une probité dont on ne saurait la blâmer sans injustice, la « christian scientist » continue le traitement au cours de son voyage, et le gentleman découvre avec terreur que sa jambe droite, naguère trop courte, continue d'augmenter en longueur. Elle a déjà maintenant un pouce de plus que la jambe gauche. Vainement il a cherché dans Londres quelque ami de l'infaillible doctoresse qui pût l'aviser du résultat et lui recommander de s'en tenir là. Vainement il a fait publier des annonces la concernant dans tous les grands journaux de l'Europe. La voyageuse prie sans relâche, et la jambe s'allonge toujours. Quand la « christian scientist » rentrera en Angleterre — y rentrera-t-elle? — tout sera à recommencer.

Tant il est vrai qu'il ne faut jouer ni avec la Science, ni avec le Mystère.

A propos de la Maladie de Félix Faure.

« Dans l'artério-sclérose, ce qu'on ne saurait trop incriminer, c'est le *surmenage*, sous toutes les formes, aussi bien physique qu'intellectuel et moral. L'artério-sclérose, outre qu'elle est la maladie de prédilection des joueurs et des spéculateurs, comme l'a dit un médecin célèbre, est aussi, au premier chef, celle des hommes d'État et des médecins. L'exemple malheureux que nous venons d'avoir est une preuve de plus de ce que nous avançons.

« En ce cas même, le mécanisme intime de la lésion est facilement explicable: les *émotions* sans cesse renouvelées agissent sur le système nerveux qui commande aux vaisseaux artériels, c'est-à-dire aux nerfs vaso-moteurs; ces derniers, à chaque émotion nouvelle, dilatent, puis contractent les vaisseaux auxquels ils se rendent; c'est ainsi un spasme continuel pour les artérioles, qui détermine une hypertension artérielle, provoquant à son tour les lésions de l'artério-sclérose. »

LES LIVRES NOUVEAUX.

Les Régénérations d'organes; par le Dr Paul Carnot, docteur ès-sciences, ancien interne des hôpitaux de Paris. — 1899. J.-B. Baillière et fils, 1 vol. in-16 carré, 96 pages, 14 figures, cartonné.

L'auteur étudie les processus de régénération traumatique ou pathologique et montre qu'ils ne sont que l'exagération de processus normaux; à l'état physiologique, les organes et tissus sont en rénovation perpétuelle, avec une intensité variable suivant la place qu'occupe l'individu dans l'échelle zoologique. Vient ensuite le mécanisme de la régénération. La partie importante de cette monographie est consacrée aux applications médico-chirurgicales. Deux grandes lois guident les régénérations d'organes: la restitution de la Forme et celle de la Fonction. Chez l'homme, deux cas peuvent se présenter; ou bien la *conservation de la Fonction exige la conservation de la Forme*, et, dans ce cas, *la Forme est régénérée:* tel est le cas pour les muqueuses des organes creux (vessie, canaux), pour la peau, etc.; ou bien la *conservation de la Fonction est indépendante de la conservation morphologique*, et, dans ce cas, il arrive le plus souvent que la *Forme n'est pas conservée* de façon parfaite, que la régénération locale fait place à des phénomènes d'*hyperplasie* diffuse capables d'assurer la *restitution fonctionnelle;* c'est ainsi qu'à la suite de la résection étendue d'organes glandulaires (foie, pancréas, rein, etc.), on observe le plus souvent une restitution fonctionnelle intégrale de volume; l'organe entier subit une hyperplasie; les organes symétriques ou similaires s'hypertrophient. Mais on n'a pas, à proprement parler, de régénération locale, ni de restitution morphologique: la régénération est fonctionnelle et non morphologique. L'importance de ces régénérations est d'autant plus grande qu'elles aboutissent à la restitution fonctionnelle et sont seules capables d'assurer la guérison des diverses maladies qui entraînent la déchéance définitive de telle ou telle cellule. Chercher les lois de la régénération, de façon à pouvoir en provoquer le processus, constitue donc non seulement un des problèmes les plus captivants de la Biologie, mais peut-être une des méthodes les plus rationnelles de la thérapeutique, puisqu'on peut avoir l'espérance de remplacer un jour un organe neuf et de guérir ainsi les maladies causées par les insuffisances fonctionnelles.

La Vaccination préventive de la Tuberculose par la famille ou par la méthode des congénères; par le Dr Maurice Bloch. — Société d'Éditions Scientifiques, Paris, 1899.

Aujourd'hui où les savants du monde entier cherchent à résoudre le problème de la guérison de la phtisie, l'ouvrage du Dr Maurice Bloch offre un intérêt tout particulier, car il expose une nouvelle méthode de traitement de cette affection. L'auteur, faisant abstraction des théories sur lesquelles on se basait jusqu'à présent, a ouvert une voie nouvelle à la thérapeutique en cherchant non à tuer le bacille, mais à modifier le terrain tuberculeux par le sang

de congénère. Après avoir établi la loi de la proportionnalité et le phénomène important de l'accoutumance, il a démontré qu'avec une sélection conjugale judicieuse la vaccination peut souvent être obtenue par une seule inoculation. Ces expériences, d'ailleurs, ont déjà été en partie vérifiées par des essais analogues sur les Bovidés.

[I. B. S.]

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

REVUE DE PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET THÉRAPEUTIQUE. — 174, boulevard St-Germain. — Paris.

HARTEMBERG (Paul). — **Essai d'une psychologie de la suggestion.** — (Extrait de la *Revue de Psychologie et Thérapeutique*). — Broch. in-8° de 16 pages. Paris, 1898.

ANNALES DE MÉDECINE & CHIRURGIE INFANTILES. 71, avenue d'Antin. — Paris.

REDARD (P.). — **De l'utilité de la radiographie pour le diagnostic et le traitement de la coxalgie, particulièrement de la coxalgie au début.** — (Extrait des *Annales de Médecine et Chirurgie infantiles*). — Broch. in-8° de 12 pages avec 1 photogravures hors texte, Paris, 1898.

SAINT-PHILIPPE (R.) et GUYOT (Joseph.) — **Sur quelques heureux effets dus à l'administration de la thyroïdine chez les enfants retardés au double point de vue physique et psychique.** — (Extrait des *Annales de Médecine et Chirurgie infantiles*). — Broch. in-8° de 8 pages, Paris, 1898.

DOIN. — 8, place de l'Odéon. — Paris.

BERGONIÉ (J.) et TEISSIER. — **Rapport sur l'action des rayons X sur la tuberculose.** — (Extrait des *Archives d'Electricité médicale*). — Broch. in-8° de 28 pages, Paris, 1898.

CENTRALBLATT FÜR CHIRURGIE. — Berlin.

QUERVAIN (F. de). — **Dünndarminvagination durch Einstülpung eines Meckelschen Divertikels.** — (Extrait du *Centralblatt für Chirurgie*). — Fasc. in-8° de 4 pages avec 1 figure dans le texte, Berlin, 1898.

DEUTSCHE ZEITSCHRIFT FÜR CHIRURGIE. — Berlin.

QUERVAIN (F. de). — **Zur Differentialdiagnose der Bauchgeschwülste. Ueber die Lostrennung und Wanderung der Ovarialcysten.** — (Extrait du *Deutsche Zeitschrift für Chirurgie*). — Broch. in-12° de 10 pages, Berlin, 1898.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE. 93, boulevard Saint-Germain. — Paris.

GIROU (J.). — **Observation d'une volumineuse hernie ischiatique** — (Extrait des *Archives provinciales de Chirurgie*). — Broch. in-8° de 6 pages avec 1 figure dans le texte, Paris, 1898.

PANTALONI (J.). — **Trois cas d'émasculation totale pour cancer de la verge.** — (Extrait des *Archives provinciales de Chirurgie*). — Broch. in-8° de 32 pages avec 3 photogravures dans le texte. Paris. 1898.

JOUVE et BOYER. — 15, rue Racine. — Paris.

THOUVENIN (Jules). — **Étude des rétrécissements infranchissables de l'urèthre et de leur traitement par l'uréthrectomie.** — Broch. in-8° de 58 pages, Paris, 1899.

ROBINSON (Raphaël). — **Pathogénie et traitement des hématuries rénales dites essentielles.** — Broch. in-8° de 38 pages, Paris, 1899.

Clinique psychiatrique. — Asile de Villejuif, service de M. TOULOUSE. Le vendredi à 9 h. 1/2, visite dans les salles. Conférences cliniques au lit des malades.

Tramway : *Châtelet-Villejuif.* — Trajet : Une heure.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

PARIS. — 93, Boulevard St-Germain, 93. — PARIS

Postes Médicaux vacants.

1° Bonne clientèle dans le Bocage vendéen. Rapport annuel: 3.000 francs touchés. Conditions: suite bail et légère indemnité.

2° Poste de médecin de la Colonie pénitentiaire des jeunes détenus à Belle-Ile (Morbihan): 1.800 fr. par an, sans retenue et faculté d'exercer en dehors.

3° Pour cause de départ, à céder, à proximité d'une grande ville du Centre, clientèle de 10.000 fr. touchés, dont 1.500 fr. de fixe, transmissibles. Prix: 2.500 francs, loyer compris. Très pressé.

4° Deux postes de sage-femme. Banlieue de Paris.

5° A céder, quartier du centre de Paris, clientèle de 12.000 francs touchés.

6° Cabinet médical et pharmacie à vendre pour cause de maladie.

Rapport annuel: 15.000 francs. Conditions de paiement spéciales. Prix à débattre.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Paris. — Imp. Laplace, 191, rue du Faubourg-Poissonnière.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Revue de Médecine, Chirurgie, et Obstétrique

Directeur-Rédacteur en chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE.—Bulletin : L'Expertise médicale au Procès Bianchini; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Médecine légale : L'Expertise médico-légale au Procès Bianchini. — Les Malades célèbres. — Les blessés de Lagoubran dans les Hôpitaux de Toulon et de la Seyne. — La Médecine aux Chandelles. — Nécrologie. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée. — Sociétés savantes. — Guerre, Marine et Colonies. — Hygiène (épidémies, etc.). — Divers. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations : Portrait de M. le Dr Poirier. — Portrait de M. le Dr Gilles de la Tourette. — Portrait de M. le Pr Brouardel.

BULLETIN

L'Expertise médicale au Procès Bianchini.

Décidément, les médecins jouent de malheur. Au procès Bianchini, le rôle qu'ils ont joué a été le point de départ d'une nouvelle levée de boucliers dans toute la presse, dans cette presse dont ils apprécient tant les échos et les chroniques!

Un seul exemple suffira à prouver que nous n'exagérons rien. Voici, en effet, la presque totalité d'un article du *Figaro*, signé d'un pseudonyme connu parmi les gens de lettres :

« Ce qu'il y a en de plus effrayant, en tout cela, c'est le *nombre de médecins* qui ont soigné Bianchini. Il en a en an moins cinq; *et il est encore vivant!* Cet homme, évidemment, est né sous une heureuse étoile. Il est vrai qu'ils lui imposaient chacun un traitement différent. Et peut-être ces remèdes se neutralisaient-ils? L'un avait diagnostiqué une *congestion cérébrale*; un autre une *influenza* d'une certaine forme; un troisième je ne sais plus quelle maladie. On avait même voulu un moment lui *ouvrir le crâne!* Il est vrai que l'opération n'a plus grande importance aujourd'hui. On vous ouvre le crâne, on regarde ce qu'il y a dedans; et, s'il n'y a rien, on le referme. C'est si peu de chose qu'il n'y a même pas à s'excuser du dérangement. Finalement, on s'est aperçu que Bianchini était *empoisonné*. Avant qu'on en fît officiellement la constatation, il aurait eu le temps de mourir dix fois. On comprend qu'après avoir couru tous ces risques, il s'estime heureux d'en être quitte à si bon marché. Son attitude à la Cour d'assises a été celle d'un homme qui voudrait bien qu'on lui parlât d'autre chose. Quant à un ressentiment quelconque, contre qui en aurait-il? Il est maintenant à l'épreuve du feu. *Il a brillamment échappé au poison* d'abord, *et ensuite aux cinq médecins!* »

Comme bien on pense, les avocats se sont mis de la partie; et Me Henri Robert, — qui jadis..., — mais alors... ! — n'a pas hésité, pour les besoins de la cause, à faire chorus avec MM. les grands journalistes. D'un mot à effet, le défenseur de Mme Bianchini a apprécié, en effet, les contradictions des médecins :

« Les docteurs, qui ont vu le malade, n'ont rien vu; et les experts, qui ne l'ont pas vu, ont tout vu... »

Explosion de rires dans l'auditoire, naturellement! Il y a longtemps qu'on a affirmé que l'esprit gaulois perdra la race française.... Mais, vraiment, n'est-il pas déplorable d'avoir à relever pareilles affirmations ; à signaler un tel tissu d'inexactitudes : cela dans l'un des premiers journaux du monde ; cela devant les jurés les plus intelligents de France ?

On ne prétendra pas, pourtant, que la faute en est aux experts ou aux médecins traitants. Les premiers, en effet, ont fait leur devoir, et les seconds de même. Les premiers ont affirmé un empoisonnement par l'atropine, car ils avaient

l'intime conviction qu'il en était ainsi. Les seconds, divisés en deux camps, ont joné lenr rôle de médecins consultants, appelés soit par le mari, soit par la femme. Il n'y a rien à dire. On anrait tronvé très mauvais qu'ils procédassent autrement. Que penserait-on d'un avocat défensenr, qui éreinterait son client, sachant qu'il est manifestement coupable ? Pour ceux qui ont nié l'empoisonnement, leur théorie peut se soutenir. Ce qui prouve seulement que la Médecine légale, sur la question, n'a pas donné son dernier mot.

En somme, la condamnée en l'espèce, au point de vue du grand public, n'a pas été Mme Bianchini, mais bien la Médecine elle-même. On reconnaîtra pourtant qne l'Art médical ne méritait ni cet excès d'honneur de la part de la Presse, ni cette indignité de la part de la Justice !

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS

MÉDECINE LÉGALE

L'Expertise médico-légale au Procès Bianchini.

On a pu lire, dans tous les journaux, le compte rendu détaillé de ce procès « très parisien », qui vient de se terminer par un verdict de culpabilité, c'est-à-dire par la reconnaissance d'un *empoisonnement par l'atropine*. Nous tenons à résumer, ici, dans un court article, tout ce qui a trait au côté purement médical de cette cause ultra-boulevardière, parce qne, scientifiquement et pratiquement, elle présente un réel intérêt.

Trois personnalités médicales bien connues, dont nous donnons ci-joint les portraits, ont été mêlées à ce procès retentissant : ce sont MM. Brouardel, Gilles de la Tourette et Poirier, ayant à leurs côtés des confrères appréciés, tels que MM. Charcot fils, Chevassus, Courtaix, Naret, Catoix, Ogier et Vibert. Chacun de nos collègues a agi en son âme et conscience; et nous n'avons pas à apprécier ici des actes qui échappent à notre compétence. Bornons donc notre intervention au rôle d'historien.

Déposition de M. le Dr Chevassus.

M. Chevassus a été appelé un soir chez M. Bianchini. Il l'a trouvé la figure violacée, les membres presque inertes. Mais il a surtout été frappé par l'état de la pupille : « on ne voyait plus la couleur des yeux ! » Lui et M. le Dr Courtaix n'ont pu, sur le moment, se prononcer sur la nature de la maladie, mais étaient d'accord pour la trouver grave. Des sinapismes furent ordonnés. Le lendemain, le malade allait mieux. Pourtant on convint, pour le cas où il s'agirait d'une maladie nerveuse, qu'une consultation aurait lieu, le soir, entre M. le Dr Charcot fils et M. le Dr Gilles de la Tourette. Mais, à trois heures, le malade était de nouveau dans un état grave. Il était noir; il était mort, « plus mort que tous les morts que j'ai vus », dit M. Chevassus. On essaya une saignée, puis deux, presque sans succès; on injecta de la caféine. Bianchini restait inerte. Les alternatives de mieux et de plus mal continuèrent, et M. Chevassus raconte la demande qui lui a été faite par Mme Bianchini de lui délivrer de l'atropine. D'abord, Mme Bianchini demanda du chlorhydrate de morphine pour elle, puis, pour son chien, du sulfate d'atropine. A ce moment, M. Chevassus pensa brusquement à la *pupille dilatée* de Bianchini. Néanmoins, il fit l'ordonnance, mais une ordonnance de 10 centigrammes d'atropine et de 10 grammes d'eau distillée, et écrivit au bas : « Pour l'œil du chien. » Il alla lui-même recommander au pharmacien de répéter la mention sur la bouteille. Enfin, M. le Dr Chevassus prévint M. Charcot et M. Gilles de la Tourette et demanda qu'on enlevât le malade du milieu où il se trouvait.

Intervention de M. le Dr Poirier.

Le Président a demandé à Mme Bianchini, au cours de l'interrogatoire, si elle ne s'est pas préoccupée de faire



M. le Dr P. POIRIER (de Paris),
Professeur agrégé à la Faculté de Médecine,
Chirurgien consultant de la Famille Bianchini.

faire, à un moment donné, à son mari l'opération du trépan. Et c'est, paraît-il, M. le Dr Poirier auquel on aurait pe[...]

Déposition de M. le Dr Courtaix.

M. le Dr Courtaix, appelé près du malade, a diagnostiqué une congestion cérébrale et a demandé qu'on appelât d'autres médecins en consultation.

Déposition de M. le Dr Naret.

M. le Dr Naret, étant de service le même soir à l'Opéra-Comique, a été invité, par le directeur du théâtre, à aller donner ses soins à M. Bianchini, employé de ce théâtre. M. Naret a fait analyser, à trois reprises, les urines du malade et n'y a rien trouvé d'anormal.

Déposition de M. le Dr Gilles de la Tourette.

M. le Dr Gilles de la Tourette a examiné le malade avec M. Jean Charcot. En présence de la dilatation des pupilles, il a pensé à une intoxication alimentaire, mais sans



M. le Dr GILLES DE LA TOURETTE (de Paris), Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, *Médecin consultant de la Famille Bianchini.*

pouvoir conclure formellement. Sur question de Me Henri Robert, M. Gilles de la Tourette a déclaré à son tour *qu'il n'y a pas eu présomption d'empoisonnement chez le médecin;* il est impossible d'affirmer que le malade est victime d'un empoisonnement par l'atropine.

Déposition de M. le Dr Charcot fils.

M. le Dr Jean Charcot fils a dit qu'il s'est rendu chez Mme Bianchini avec M. le Dr Gilles de la Tourette. Aucun diagnostic n'a pu être établi immédiatement; mais on a pensé, dès le premier jour, à une intoxication. Le surlendemain soir, M. Chevassus vint déclarer à M. Charcot que M. Bianchini était empoisonné avec de l'atropine et que c'était sa femme qui l'empoisonnait. Le lendemain, M. Charcot discuta sur cette hypothèse avec M. Gilles de la Tourette et M. Chevassus, et on résolut, à tout hasard, d'isoler d'abord le malade. Puis on interrogea Mme Bianchini, qui, sur la demande du médecin, leur remit la fiole d'atropine qu'elle s'était fait délivrer avec l'ordonnance de M. Chevassus. Sur une question de Me Henri Robert, M. Charcot, a déclaré que, dès qu'on parla du poison, Mme Bianchini remit d'elle-même la fiole d'atropine. M. Charcot a dit, en outre, qu'il est impossible d'affirmer, d'après les symptômes qui ont été constatés, que Bianchini a été empoisonné et que, scientifiquement, l'empoisonnement par l'atropine ne peut pas être prouvé.

Déposition de M. le Pr Brouardel.

M. le Pr Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine, a été chargé, avec MM. Ogier et Vibert, d'examiner le dossier des dépositions des médecins. M. Brouardel, se basant



M. le Pr BROUARDEL, Doyen de la Faculté, Professeur de Médecine légale à la Faculté de Médecine de Paris, *Expert au Tribunal de la Seine.*

sur les symptômes constatés de *dilatation de la pupille*, de *sécheresse de la gorge*, et sur les *hallucinations du malade*, a dit que l'ensemble de ces phénomènes se rapprochent de ceux qui caractérisent l'empoisonnement par l'atropine. M. Bianchini, du 9 au 17 mai, a donc présenté les signes de cet empoisonnement. L'empoisonnement ac-

mis, les experts ont examiné la question de savoir s'il a été commis à l'aide d'une seule dose de poison, ou à l'aide de plusieurs doses renouvelées à intervalles d'un ou plusieurs jours. La première hypothèse ne peut se soutenir, car l'intoxication n'aurait pu évoluer avec des rechutes aussi brusques et aussi profondes. Ces rechutes sont dues, d'après les experts, à l'administration de nouvelles doses de poison. Enfin les experts se sont demandés si le malade a pu s'intoxiquer lui-même. Cette hypothèse d'un empoisonnement renouvelé à plusieurs reprises, leur a paru invraisemblable.

Discussion du Rapport des Experts.

MM. Gilles de la Tourette et Jean Charcot ont été alors rappelés à la barre et le défenseur leur a demandé si, après les conclusions de M. Brouardel, ils maintenaient leur affirmation sur l'*impossibilité de diagnostiquer l'empoisonnement par l'atropine*, sauf le cas où il y a déjà idée préconçue chez le médecin. Tous deux ont maintenu leur déposition. Une discussion technique s'est alors engagée à ce sujet entre le doyen de la Faculté et les deux médecins ci-dessus. Puis, on a rappelé M. Chevassus, qui a affirmé avoir constaté, dès qu'il fut consulté, une *éruption* significative sur le corps du malade, tandis que MM. Gilles de la Tourette et Charcot, venus un quart d'heure plus tard, n'ont rien vu de semblable.

M. Ogier, directeur du Laboratoire de toxicologie, et M. Vibert, médecin légiste, se sont bornés à confirmer les conclusions du rapport qu'ils ont signé avec M. Brouardel.

Déposition de M. le Dr Catois.

Enfin, M. le Dr Catois, médecin légiste à Caen, cité à la requête de la défense, a déclaré que, si on a observé des symptômes de l'empoisonnement par l'atropine, on n'a pas trouvé tous les symptômes de cet empoisonnement.

Le jury a déclaré que *M. Bianchini avait été empoisonné par l'atropine*, et, qui plus est, par sa femme. Dans le doute, il ne s'est donc pas abstenu, malgré l'éloquente plaidoirie de Me H. Robert, qui, après Lachaud, s'est écrié en vain :

J'ai la preuve absolue que cette femme est innocente. Puissé-je avoir fait passer ma certitude dans vos cœurs! Il s'agit d'une affaire d'empoisonnement. Reprenant le mot du grand Lachaud, je viens vous dire : « Le poison! montrez-nous le poison! Choisissez entre l'échafaud ou la liberté... »

L'accusée a été condamnée à cinq ans de travaux forcés. « Je suis innocente », a-t-elle dit simplement. La sortie de l'audience a été quelque peu houleuse. Nul ne s'attendait à semblable verdict de la part du jury.

LES MALADES CÉLÈBRES

La Maladie de la Reine des Belges.

Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, la maladie de la reine des Belges, qui, dit-on, aurait été atteinte d'une broncho-pneumonie grave. Elle est surtout soignée par notre éminent ami, M. le Dr Thiriar, un des plus distingués chirurgiens de Bruxelles, qui lui est tout dévoué.

Le 5 mars, M. Thiriar a publié le bulletin alarmant ci-dessous : « Nuit moins bonne, situation non satisfaisante ». La reine avait eu une crise de délire. Le personnel du château de Laeken et du palais de Bruxelles a été sur pied jusqu'à une heure avancée de la nuit. La journée du dimanche 6 mars a été aussi fort mauvaise. La reine a eu plusieurs *syncopes*. Dans l'après-midi, la situation s'est encore aggravée. Une consultation a eu lieu à 5 heures du soir. Le danger paraissait si imminent qu'on avait télégraphié dès samedi à la fille de la reine, qui se trouvait dans le Midi de la France. Dans la nuit de dimanche à lundi, une petite amélioration s'est produite. La reine a un peu dormi; mais l'état restait toujours très grave.

Voici le bulletin de santé de la reine, qui a été publié le 6 mars à 9 heures du matin : « La nuit a été calme. La fièvre persiste. La respiration est moins embarassée. Thiriar, Rommelaere, Stiénon. »

Ce jour-là, à 1 heure, on assurait que les forces de la reine avaient beaucoup diminué et qu'une issue fatale était toujours à craindre; mais, jusqu'à présent, l'état restait satisfaisant. Toutefois, M. le Dr Thiriar demeurait toujours auprès de la reine. Le 7 mars, les appréhensions sur la santé de la reine avaient beaucoup diminué d'intensité. L'amélioration déjà signalée, s'est maintenue toute la nuit sans complications. Les trois médecins consultants ont rédigé un bulletin plus favorable que les précédents, exprimant un espoir de guérison possible, sauf inattendu. Le Dr Thiriar, qui depuis dimanche n'avait pas quitté Laeken, a pu s'éloigner du château durant quelques heures pour se rendre auprès de sa famille. M. le Dr Rommelaere, qui avait été, dès le second jour, adjoint à la consultation des Drs Thiriar et Stiénon, a été prié seulement d'assister le lendemain à une nouvelle consultation, qui sera peut-être la dernière, si le mieux constaté s'est maintenu pendant la nuit prochaine. Le 8 mars, l'état de la reine était satisfaisant; elle avait passé une assez bonne nuit. La situation est cependant toujours grave. La reine a maigri d'une façon effrayante. De temps en temps, un tressaillement douloureux la secoue, et une quinte de toux violente se produit. Voici le texte du bulletin de santé de la reine, qui a été publié le 8 mars : « Le sommeil a été plus prolongé; les symptômes favorables s'accentuent. » Depuis, le mieux a continué et la reine est entrée en convalescence.

On attribue à une imprudence l'accès du mal qui a failli mettre la reine au tombeau. Souffrante depuis quelque temps, elle gardait la chambre sur l'ordre du médecin, qui lui avait prescrit les plus grands ménagements. Or, une nuit, la reine ayant à se lever, ne voulut pas déranger

sa femme de chambre qui dormait dans la pièce à côté de sa chambre, et elle alla prendre elle-même sur la table l'objet qu'elle désirait, marchant pieds nus sur le parquet ciré et sans tapis. Il n'en fallut pas davantage pour provoquer une recrudescence de la maladie.

LES BLESSÉS DE LAGOUBRAN DANS LES HOPITAUX DE TOULON ET DE LA SEYNE

Visite du Ministre de la Marine.

On sait que l'explosion de la poudrière de Lagoubran a causé un nombre très considérable de graves blessures, en dehors des cas de morts publiés. M. Lockroy, le 7 mars, a visité les hôpitaux de Toulon et de la Seyne, où ils ont été soignés. Il y avait alors 38 blessés à l'*Hôpital civil*, à l'*Hôpital maritime* et à l'*Hôpital de la Seyne*.

Le Ministre s'est rendu d'abord à l'*Hôpital maritime* où il y a huit blessés dont l'état semble en général assez bon. Il a été reçu à l'entrée de l'hôpital par M. le Dr Merlin, directeur du Service de Santé et les officiers sous ses ordres. Le Ministre, qui a adressé des paroles d'encouragement à tous les blessés, a quitté l'Hôpital maritime, après avoir félicité M. le Dr Merlin et ses collaborateurs de leur dévouement dans les circonstances présentes.

En quittant l'Hôpital maritime, le Ministre s'est rendu à l'*Hôpital civil*, où il a été reçu par le médecin en chef, le préfet du Var et le sous-préfet de Toulon. Un blessé est un employé du poste de l'octroi, situé près du petit pont de la Rivière-Neuve, et le médecin a signalé le caractère particulier de certaines blessures de cet homme, qui a eu les muscles déchirés sous la peau, sans que celle-ci porte trace de la moindre contusion. Du quartier des hommes, on s'est rendu à la Maternité, où ont été placées les femmes blessées. C'est dans cette salle que l'on a assisté au spectacle le plus poignant.

A l'amphithéâtre et dépendances sont les morts. Il y avait alors, posées à terre, 46 bières : bières de toutes les dimensions, depuis celle du petit enfant jusqu'à celle de l'homme fait. Les cercueils étaient placés dans de petites cours et dans les salles : dans une cour, 11 bières, toute une famille; et non loin, 7 autres!

La Médecine aux Chandelles

ODÉON. — THÉATRE ANTOINE.

Le *Roman d'un Jeune Homme pauvre*, de Feuillet, vient de reparaître sur la scène de l'Odéon. C'est une pièce qui fait toujours plaisir, malgré et peut-être à cause de son invraisemblance! On sait qu'on y voit un médecin, le Dr Desmarets, le type, dit-on, du praticien de province dans les pays à châteaux ; Je n'en disconviens pas; mais les exemplaires de cette espèce doivent être rares de nos jours. Un des personnages de la pièce meurt en scène : ce qui est très médical. Mais, malgré les textes explicatifs, il nous est impossible de savoir exactement à quel accident il succombe. Cornaglia tient, d'ailleurs, excellemment le rôle—en oubliant toutefois qu'il est ancien marin—rôle qui a, au point de vue médical, le capital défaut de n'être pas clair. Larocque, l'ancien corsaire, meurt-il de vieillesse ou d'une apoplexie? *That is the question!*

Au Théâtre Antoine, on joue actuellement, avec un très grand succès, le type de la pièce scientifique, *Nouvelle Idole*, de M. F. de Curel. C'est un chef-d'œuvre; nous y reviendrons.

Marc Ell.

NÉCROLOGIE

On annonce la mort de M. le Dr Pizot, médecin, ex-sous-préfet, et percepteur de Taverny (Seine-et-Oise), décédé à l'âge de cinquante et un ans. M. Pizot, avant de devenir fonctionnaire, avait exercé la médecine. Docteur en médecine, il avait été prosecteur a la Faculté de Montpellier. Il entra dans la carrière administrative et occupa divers postes de sous-préfectures. En dernier lieu, il fut sous-préfet de Saint-Nazaire ; et, c'est sous son administration que se produisit la grève de Trignac, qui fut marquée par l'arrestation du député socialiste Toussaint. Mis en disponibilité par le cabinet Bourgeois, à la suite de cet incident, M. Pizot avait quitté la carrière préfectorale pour devenir percepteur. M. Pizot était gendre de M. Verdier-Havart, ancien magistrat, et beau-frère de M. Edmond Verdier-Havart, sous-préfet de Marmande.

La semaine dernière, ont été célébrées les obsèques de Mme Coralie Cahen, la veuve du médecin en chef de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, décédée à Paris, à l'âge de soixante-sept ans. L'inhumation a eu lieu au cimetière Montparnasse. Pendant la guerre, Mme Coralie Cahen rendit de signalés services comme vice-présidente de la Société de Secours aux Blessés à Metz. Après la capitulation de cette place, elle se rendit à Tours, où Gambetta lui confia la mission de transformer en hôpital les bâtiments du lycée de Vendôme. Mme Caben avait été décorée de la Légion d'honneur, au titre militaire, en 1889. — C'était une femme de premier ordre, qui aurait fait honneur au corps médical, si elle avait conquis ses grades; mais elle a rendu plus de services à la patrie en ne perdant pas cinq à six ans sur les bancs de l'École.

Robusto Mori, un des membres correspondants d'Italie de la *Société d'Hygiène de France*, qui s'est éteint à l'âge de soixante-dix ans. Né à Pescia le 19 juin 1828, il fit ses études à Pise et à Florence.

A Londres est décédé M. Thomas Cooke, ancien lecteur d'anatomie, de physiologie et de médecine opératoire à l'École de Médecine de Londres et chirurgien adjoint à l'hôpital de Westminster. M. Cooke avait fait ses études médicales à Paris et était docteur en médecine de notre Faculté. A citer son *Esquisse d'Anatomie opératoire*. — M. le Dr Maeckler (de Chalon-sur-Saône). — M. le Dr Faugex, de Beaugency (Loiret). — M. le Dr Brun (de Toulouse). — M. le Dr Guiffart (de Cherbourg). — M. le Dr Pierre Bernard, professeur de médecine à la Faculté catholique de Lille, décédé en cette ville à l'âge de trente-cinq ans. — M. le Dr Montanari, décédé à Nice, à l'âge

de soixante-dix-huit ans. — M. le Dr Desrosiers. de Montréal (Canada). — M. le Dr Draussy (de Conrrières). — M. le Dr Hérin, (de Féchain). — M. le Dr Émile Dugat-Estublier (de Marseille), ancien médecin de la légation de France en Chine. — M. le Dr James Barbaroux, ancien conseiller général de Colmars (Basses-Alpes).

M. le Dr Vilain, de Pâturages, retiré de la pratique médicale depuis dix ans, et doyen d'âge du corps médical borain (Belgique). — M. le Dr Cantineau, à Saint-Gilles (Bruxelles), gravement souffrant depuis son voyage en Afrique, où il avait été accompagner les invités qui ont assisté à l'inauguration du chemin de fer du Congo belge.

Petites Informations

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris. — *Examen des Dentistes.* — Une session extraordinaire pour le troisième examen en vue du diplôme de chirurgien dentiste aura lieu du 10 au 15 avril prochain. Les consignations seront reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), le lundi 20 et le mardi 21 mars, de midi à 3 heures.

L'Agrégation des Facultés de Médecine. — L'Assemblée générale de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lille a adopté les conclusions suivantes d'un rapport, sur la proposition de M. de Lapersonne, concernant le régime de l'agrégation des Facultés de Médecine : « 1° que les fonctions de l'agrégé arrivé au terme de sa période d'existence soient prolongées pour une nouvelle période de neuf années, après avis favorable de la Faculté; 2° que, conformément à l'esprit du décret du 28 décembre 1885, il soit créé, dans chaque Faculté de Médecine, des emplois de professeur adjoint, en nombre égal au sixième des chaires magistrales. »

Faculté de Médecine de Bordeaux. — M. le Dr Denucé, agrégé libre, est rappelé à l'exercice jusqu'à la fin de la présente année scolaire. — M. le Dr Rocaz est nommé chef de clinique infantile.

École de Médecine de Grenoble. — Un concours s'ouvrira, le 6 novembre 1899, pour l'emploi de chef des travaux d'anatomie et d'histologie.

École de Médecine de Nantes. — Un concours s'ouvrira, le 6 novembre 1899, devant l'École supérieure de pharmacie de Paris, pour l'emploi de suppléant de la chaire de physique à l'École de Médecine de Nantes.

Enseignement médical libre. — *Hôpital Andral.* — MM. Albert Mathieu, médecin des hôpitaux, et Maurice Soupault, ancien interne des hôpitaux, commenceront le vendredi 17 mars 1889, à 10 heures, à l'Hôpital Andral, 35, rue des Tournelles, une série de conférences cliniques sur les maladies de l'appareil digestif.

Troubles à l'Université de Naples. — Les cours de l'Université de Naples sont de nouveau fermés, par suite de désordres provoqués par les étudiants.

Troubles universitaires en Espagne. — Une collision a eu lieu, à l'Université de Madrid, entre étudiants libéraux et étudiants conservateurs. L'ordre a été rétabli sans incidents sérieux.

Troubles universitaires en Russie. — Le calme commence à renaître parmi les étudiants de Saint-Pétersbourg, par suite de l'ordre du Tsar d'ouvrir une enquête sur les causes des désordres universitaires. Plusieurs écoles supérieures, telles que l'Institut des ingénieurs des voies et communications, et l'Académie de Médecine militaire, ont déjà cessé leur grève en reprenant leurs études. On espère beaucoup que cet exemple sera bientôt suivi par les étudiants des autres établissements d'instruction supérieure, y compris l'Université de Saint-Pétersbourg.

ASSISTANCE PUBLIQUE & PRIVÉE (HOPITAUX, ETC.).

L'Assistance publique à Paris. — M. Patenne a interpelé, au Conseil municipal, M. le Directeur de l'Assistance publique sur le refus d'accorder une sage-femme à une mère de famille du XXe arrondissement. M. le Dr Napias, directeur de l'Assistance publique, a reconnu que les commissions d'enquête ne prennent pas toujours des renseignements suffisants pour juger des besoins réels d'une famille. Il prépare, en ce moment, un projet de réglementation sur l'assistance en matière d'accouchement à domicile. Le concours de la sage-femme sera accordé le plus largement possible ; mais, si les enquêteurs reconnaissent que l'accouchement ne peut se faire à domicile dans des conditions d'hygiène et de sécurité suffisantes, il sera préférable de conseiller l'accouchement à l'hôpital, bien que les frais soient supérieurs aux frais payés pour la sage-femme. Après ces explications, le Conseil a voté un ordre du jour ainsi conçu : « L'Assistance publique est invitée à user de son influence auprès des bureaux de bienfaisance pour qu'ils accordent d'une façon plus libérale le concours gratuit de la sage-femme aux mères de famille qui en font la demande ». — M. Ranson a entretenu aussi le Conseil des attaques calomnieuses, portées contre le personnel secondaire des hôpitaux et hospices de Paris par un conseiller municipal de Longjumeau; il a protesté énergiquement contre ce manque de bonne foi et flétri la diffamation dont ce conseiller s'est rendu coupable à l'égard d'honnêtes mères de famille. Après une réponse du Directeur de l'Assistance publique, le Conseil a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant, auquel le Préfet de la Seine s'est associé: « Le Conseil affirme à nouveau son estime et sa sympathie pour le personnel secondaire de l'Assistance publique; il rend hommage au dévouement des infirmières laïques et proteste énergiquement contre les attaques calomnieuses dont elles ont été l'objet. »

L'Assistance instantanée à Paris. — D'après M. Berthod, « dans Paris même où se combat si âprement

tons les jours, la lutte pour la vie, il ne devrait y avoir, sauf très rares exceptions et comme dans la bataille, que des postes de secours et de consultations, avec seulement quelques lits. Le secours serait le plus vite possible, selon l'idée, dit-il, de notre confrère M. le Dr Marcel Baudouin, et d'urgence ».

Hôpitaux de Paris. — *Concours de Chirurgiens des hôpitaux.* — Les candidats du concours qui doit s'ouvrir le 23 mars 1899 pour la nomination à deux places de chirurgien des hôpitaux de Paris sont : MM. Auvray, Banzet, Beaussenat, Bernard, Bresard, Brodier, Cazin, Delbet, Genonville, Jayle, Launay, Longuet, Marion, Mayet, Mignot, Michon, Péraire, Reblaud, Beymond, Riche. Le *jury* est provisoirement composé de MM. Picqué, Ricard, Blum, Bazy, Polaillon, Lejars, Bergeron.

Concours public pour la nomination à trois places de Médecin des Hôpitaux de Paris. — Un deuxième concours pour la nomination à trois places de médecin des hôpitaux sera ouvert le lundi 24 avril 1899, à midi, à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria. MM. les docteurs en médecine qui voudront concourir pourront se faire inscrire au secrétariat général de l'Administration de l'Assistance publique, de midi à 3 heures, et y déposeront leurs titres. Le registre d'inscription des candidats sera ouvert le lundi 27 mars 1899, et sera clos définitivement le samedi 8 avril suivant, à 3 heures.

Concours pour la nomination à une place d'Accoucheur des Hôpitaux de Paris. — Ce concours sera ouvert le lundi 29 mai 1899, à midi, à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria. MM. les docteurs qui désireront concourir seront admis à se faire inscrire au secrétariat général de l'administration de l'Assistance publique, de midi à 3 heures, du lundi 1er mai au samedi 13 du même mois inclusivement.

Amphithéâtre d'Anatomie. Programme des cours de la saison d'été (année 1899). — 1° Cours de Médecine opératoire, sous la direction de M. le Dr Quénu, directeur des travaux scientifiques. MM. les élèves internes et externes des hôpitaux et hospices sont prévenus que les cours de médecine opératoire commenceront le vendredi 14 avril 1899; 2° Conférences d'Histologie. Des conférences sur l'Histologie pathologique continueront à être faites par M. le Dr Macaigne, chef du laboratoire. MM. les élèves seront chaque jour exercés, sous sa direction, au maniement du microscope.

Nota. Les microscopes et autres instruments nécessaires à ces divers travaux pratiques seront mis gratuitement à la disposition de MM. les élèves par l'Administration de l'Assistance publique. Les séries devant être reconstituées pour la Médecine opératoire, MM. les élèves sont prévenus que leurs cartes seront reçues à partir du jour de la publication de la présente affiche.

Hôpital Lariboisière. — Sur le rapport de M. Breuillé, le Conseil municipal a voté un crédit de 118.142 francs pour la construction d'un étage à l'hôpital Lariboisière pour y loger, dans des conditions plus salubres, le personnel secondaire de cet établissement.

Consultations externes. — Le Directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique à Paris porte à la connaissance du public que le service des consultations externes dans les hôpitaux fonctionnera, à l'avenir, les dimanches et les jours de fête. Comme pour les jours ordinaires de la semaine, les portes du service des consultations seront ouvertes à 8 heures du matin. Elles seront fermées à 9 heures, heure à laquelle commenceront les consultations. Le nouvel ordre de service dont il s'agit commencera à partir du dimanche 26 mars courant.

Concours de l'Internat de Brévannes. — Ont été désignés comme membres du jury : MM. Boulloche, Rénon et Lyot.

Hôpital d'Hanoï (Tonkin). — Conformément aux instructions données par M. le Ministre des Colonies, en vue du développement, dans nos possessions d'outre-mer, des services de vaccine préventive ou curative destinés à combattre les maladies microbiennes, l'hôpital d'Hanoï vient d'être pourvu d'un service de sérum thérapeutique et d'un service antirabique. Cette dernière création répondait à une nécessité particulièrement pressante au Tonkin, où de nombreux cas de rage ont été constatés. Les personnes mordues étaient dirigées, jusqu'à présent, sur l'Institut antirabique de Saïgon; il en résultait pour elles une perte de temps qui diminuait de beaucoup leurs chances de guérison.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie de Médecine. — *Candidats à la place vacante dans la classe des associés libres de l'Académie de Médecine.* — En première ligne, M. Filhol; en deuxième ligne, M. Galippe; en troisième ligne et *ex æquo*, MM. Commenge et Corlieu; en quatrième ligne et *ex æquo*, MM. Galezowski et J. Voisin. — M. Filhol vient d'être nommé.

Académie royale de Médecine de Belgique. — *Programme des Concours.* — 1898-1899 : Déterminer l'influence des conditions hygroscopiques, thermiques et barométriques sur la nutrition organique. Prix : 1,200 francs. Clôture du concours : 20 juillet 1899.

1898-1900 : Faire l'étude chimique et microscopique des plantes de la famille des solanées employées en médecine et de leurs produits usités en pharmacie. Les concurrents insisteront sur les méthodes de dosage des principes actifs contenus dans ces médicaments. Prix : 500 francs. Clôture du concours : 20 janvier 1900.

1899-1900 : Apprécier à l'aide de faits expérimentaux et cliniques la valeur thérapeutique de l'antisepsie gastro-intestinale. Prix : 800 francs. Clôture du concours : 20 juin 1900.

De la simulation au point de vue de la médecine légale et des moyens propres à la déceler. Prix : 1,000 francs. Clôture du concours : 20 décembre 1900.

1895-1899 : *Prix fondé par un anonyme.* Élucider par des faits cliniques et au besoin par des expériences, la pathogénie et la thérapeutique des maladies des centres nerveux et principalement de l'épilepsie. Prix : 8,000 francs. Clôture du concours : 15 septembre 1899. Des encouragements, de 300 à 1,000 francs, pourront être décernés à des auteurs qui n'auraient pas mérité le prix, mais dont

les travaux seraient jugés dignes de récompense. Une somme de 5,000 francs et une de 25,000 francs pourront être données, en outre du prix de 8,000 francs, à l'auteur qui aurait réalisé un progrès capital dans la thérapeutique des maladies des centres nerveux, tel que serait, par exemple, la découverte d'un remède curatif de l'épilepsie.

1899-1900 : *Prix fondé par le Dr da Costa Alvarenga.* Aux termes du testament de M. Alvarenga « l'intérêt du capital constituera un prix annuel qui sera appelé : *Prix d'Alvarenga, de Piauhy* (Brésil). Ce prix sera decerné, à l'anniversaire du décès du fondateur, à l'auteur du meilleur mémoire ou ouvrage inédit (dont le sujet sera au choix de l'auteur) sur n'importe quelle branche de la médecine, lequel ouvrage sera jugé digne de récompense, après que l'on aura institué un concours annuel et procédé à l'examen des travaux envoyés selon les règles académiques. « Si aucun des ouvrages n'était digne d'être récompensé, la valeur du prix serait ajoutée au capital. » Prix : 800 francs. Clôture du concours : 15 janvier 1900.

GUERRE, MARINE & COLONIES.

Service de Santé militaire. — *L'Hygiène des locaux scolaires pendant les manœuvres.* — L'attention du Ministre de la Guerre a été appelée sur les conséquences que pourrait avoir, au point de vue de l'hygiène publique, l'utilisation éventuelle, pendant les manœuvres, des locaux scolaires pour le traitement des malades. Il a décidé qu'à l'avenir, hors le cas de force majeure, on devra, pendant les manœuvres, éviter d'installer, dans les locaux dont il s'agit, des dépôts de malades, des ambulances ou toutes autres formations sanitaires. Dans les cas où les circonstances auraient imposé une exception à ce principe, les mesures de désinfection reconnues urgentes devront être effectuées aussitôt après le départ des troupes. Le médecin chef de la formation intéressée provoquera, en temps utile, l'entente nécessaire à cet effet entre le commandant du cantonnement et la municipalité locale.

Incident du Médecin de l'École de Saint-Cyr. — On se souvient qu'il y a environ un mois, lors de la mort, à l'École de Saint-Cyr, du jeune de Moutebello, élève, un médecin militaire de cette école avait été l'objet de vives critiques à propos d'une opération. Il avait même failli y avoir à ce sujet, à la Chambre, une interpellation, que M. de Freycinet a évitée, en prescrivant une enquête technique. On annonce que le médecin-major de Saint-Cyr vient d'être déplacé et envoyé à Amiens.

Appareils de Radiographie. — Lors de la discussion du budget de la guerre à la Chambre des Députés, la semaine dernière, sur le chapitre 29 (Service de Santé, matériel), M. Breton (Cher) a demandé une augmentation de 35,000 francs pour l'achat de 50 appareils de radiographie et de radioscopie destinés à être placés dans les hôpitaux militaires et dans le matériel des ambulances de corps d'armée. Mais le rapporteur a fait observer, avec raison, que les appareils dont a parlé M. Breton s'améliorent tous les jours et que des essais se font au Val-de-Grâce. Pour le moment, il est inutile de se lancer dans des achats qui deviendraient inutiles au bout de très peu de temps. Aussi l'amendement de M. Breton a-t-il été repoussé.

Tableau d'avancement. — *Médecins :* 1897. MM. Moussu, directeur à Alger; Claudot, directeur au 4e corps. — 1898. Madamet, sous-directeur de l'École d'application de médecine; Robert, professeur à l'École d'application de médecine; Marvand, directeur au 17e corps. — *Pharmaciens :* 1898. M. Balland, chef du laboratoire du Comité de l'intendance.

Service de Santé de la Marine. — M. le Dr Nicolas, médecin principal du cadre de Cherbourg, est désigné pour servir au 6e régiment d'infanterie de marine à Brest.

École de Médecine militaire du Val-de-Grâce. — Le *Journal officiel* a publié récemment les instructions relatives au concours d'admission à l'emploi de médecin et de pharmacien stagiaires à l'École d'application du service de santé militaire (Val-de-Grâce).

Les Médecins militaires et l'Armée. — Lors du procès Gobier, M. le Dr Boyer, ancien médecin militaire, a parlé des abus dont il a été le témoin et la victime. Il a déclaré que M. Urbain Gobier a bien fait d'écrire son livre et qu'il n'a pu avoir l'idée d'injurier l'armée. « En effet, a ajouté le témoin, au XIIIe siècle les prédicateurs livraient au mépris public les mœurs de la cour et les mignons, qui étaient alors ce qu'est aujourd'hui la maison militaire du Président de la République ! »

La Statistique médicale de l'armée pour 1896. — La 7e Direction du Ministère de la Guerre vient de publier cette statistique. Des observations recueillies par les médecins militaires, il résulte que la situation sanitaire de notre armée, pendant l'année 1896, a été bien meilleure qu'au cours des deux années précédentes. Les effectifs qui ont servi de base aux calculs de cet important document ont été de 508.825 présents, dont 17.964 officiers, 35.022 sous-officiers, 259.272 soldats ayant plus d'un an de service et 196.570 soldats ayant moins d'un an de service. La morbidité générale n'a été que de 573 pour 1000 ; elle était de 631 en 1895 et de 592 en 1894. Le chiffre total des décès s'est élevé à 2.959, correspondant à une mortalité générale de 5,24 pour 1000, de beaucoup la plus basse qu'on ait observée dans l'armée. Les diminutions portent principalement sur la grippe, la fièvre typhoïde et les maladies aiguës de l'appareil pulmonaire. On a retraité ou réformé pour maladies, blessures et infirmités, 12.839 militaires ; c'est un retour aux conditions normales par suite de la suppression, dans le recrutement, de la catégorie des jeunes soldats pris « bons avec infirmités. » Des 226.880 réservistes appelés en 1896 pour des périodes d'instruction, 25 sont morts sous les drapeaux et 2.048 ont été réformés.

Nominations. — M. le Dr Delorme, médecin principal, passe de l'hôpital militaire de Versailles à celui de Vincennes. — M. le Dr Sorel passe de l'hôpital de Lille à celui de Versailles. — M. le Dr Moty est nommé médecin chef de l'hôpital de Lille.

HYGIÈNE (ÉPIDÉMIES, etc.).

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 9e semaine, 1.051 décès, chiffre voisin de la moyenne ordinaire des semaines de mars (1.057). La fièvre typhoïde n'a causé que 4 décès (la moyenne 16 est grossie par une poussée épidémique de mars 1894). La rougeole a causé 13 décès (moyenne 20); la scarlatine a causé 4 décès (moyenne 3), et la diphtérie 12 (moyenne 13). La coqueluche a causé 18 décès, tandis que la moyenne n'est que 6. Cette maladie a constamment dépassé la moyenne depuis le commencement de l'année. Elle n'est localisée dans aucun quartier. Il n'y a eu aucun décès par variole. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 157 décès, au lieu de 130 pendant la semaine précédente, et au lieu de 167, moyenne ordinaire de la saison. En outre, 4 décès ont été attribués à la grippe. Il y a eu 13 suicides et 14 autres morts violentes. On a célébré à Paris 382 mariages. On a enregistré la naissance de 1.226 enfants vivants (615 garçons et 611 filles), dont 883 légitimes et 343 illégitimes.

Les Eaux de l'Avre à Paris. — M. Caplain a interpellé, au Conseil municipal de Paris, le Préfet de police et le Préfet de la Seine sur les adductions d'eau à Paris et sur la manière dont les analyses sont faites. M. Berthaut, président de la 6e commission, a proposé de ne pas aborder le fond de la question en ce moment, parce que la 6e commission pourra prochainement fournir un rapport définitif sur les faits auxquels M. Caplain fait allusion. M. Landrin a appuyé cette proposition et déclaré qu'on peut, dès maintenant, tranquilliser la population sur les analyses de l'eau de l'Avre, qui n'ont rien révélé d'important pour la salubrité publique.

Les Eaux à Paris. — M. Stanislas Meunier, professeur au Muséum d'histoire naturelle, a fait, la semaine dernière, dans le grand amphithéâtre du Jardin des Plantes, une conférence sur « les eaux à Paris ». Il a rappelé comment la capitale s'est, à différentes époques, approvisionnée d'eau potable, d'abord au moyen de moulins à eau, des puits et des aqueducs, puis à l'aide de puits artésiens, enfin en captant les eaux de diverses rivières. Insistant sur ce que les eaux, malgré les précautions prises, n'y sont qu'imparfaitement épurées, M. Stanislas Meunier a émis l'avis que la multiplication des puits artésiens à petite profondeur, c'est-à-dire allant puiser l'eau dès les premières couches de sable du terrain parisien, pourrait donner des résultats plus satisfaisants.

Comité de contrôle du Laboratoire municipal de Chimie à Paris. — Le Préfet de Police a demandé au Conseil d'Hygiène publique et de salubrité du département de la Seine de désigner à sa nomination un certain nombre de ses membres pour constituer un comité permanent de contrôle du laboratoire municipal de chimie. Le Conseil d'Hygiène a délégué cette mission à ceux de ses membres dont les noms suivent : MM. Barrier, membre du Conseil général, professeur à l'École vétérinaire d'Alfort; Dr Brousse, du Conseil municipal de Paris; Pr Armand Gautier, de l'Institut et de l'Académie de Médecine; Dr Hanriot, de l'Académie de Médecine; M. Jungfleisch, de l'Académie de Médecine; Michel-Lévy, de l'Institut, ingénieur en chef des mines; Moissan, de l'Institut et de l'Académie de Médecine; Dr Navarre, Conseiller municipal de Paris; Nocard, de l'Académie de Médecine, professeur à l'École vétérinaire d'Alfort; Pr Proust, de l'Académie de Médecine; Dr Riban, maître de conférences à la Faculté des Sciences; Alfred Riche, de l'Académie de Médecine : Schlœsing, de l'Institut; Troost, de l'Institut.

Ligue contre la Tuberculose à Paris. — Les conférences d'hygiène et de prophylaxie de la Ligue contre la tuberculose, dans les seize arrondissements de Paris, seront précédées par une conférence inaugurale du Dr Thoinot, présidée par le Pr Brouardel, dans le grand amphithéâtre de l'École de Médecine. Les conférences ont eu ou auront lieu aux dates et dans les locaux suivants. Le lundi 14 mars et les mardis suivants, dans les mairies des IIe, Ve, VIe, VIIIe, Xe, XIIIe, XIVe et XVIe arrondissements. Le mercredi 15 mars et les mercredis suivants, dans la mairie du IXe, et dans le XVIIe à l'école, rue Saussure, 101. Le jeudi 16 mars et les jeudis suivants, dans le XVe, à la mairie; dans le XIIe, à l'école, boulevard Diderot, 40; dans le XXe, à l'école, rue Sorbier, 13. Le samedi 18 mars et les samedis suivants, à la mairie des IVe et XIe arrondissements. Le lundi 20 mars et les lundis suivants, à la mairie du IIIe arrondissement.

DIVERS.

Distinctions honorifiques. — Par décret, en date du 7 mars 1899, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, M. Fossard, médecin de première classe de la marine: seize ans huit mois de services, dont dix ans six mois à la mer. S'est particulièrement distingué pendant l'épidémie de fièvre typhoïde qui a sévi au port de Cherbourg.

Est nommé chevalier du Mérite agricole, notre ami, M. le Dr Félix Brémond, docteur-médecin, et publiciste à Paris. Tous nos compliments.

Fêtes médicales.— Brillante soirée, le 10 mars dernier, chez M. le Dr Jamain. Mme Jamain a fait les honneurs de ses salons avec une grâce toute parisienne. Dans l'assistance, tous les anciens collègues d'internat de notre excellent ami. Au programme : Mlle Mathieu d'Ancy, qui a chanté l'air de la *Flûte enchantée* (Mozart), la Pastorale (Bizet), la Chanson de Solveig (Grieg), et l'Ile heureuse (Chabrier). Nos amis Henri Coste (de l'Odéon), dans ses Chansons bretonnes (monologues), et Frère (du Conservatoire), dans ses Monologues gais; puis Mlle. Violette Dechaume, dans son joyeux répertoire, ont ravi l'auditoire; de même que M. J. Noté, dans l'air du *Roi de Lahore* (Massenet), l'air d'*Aben-Hamet* (Dubois) et l'air d'*Hérodiade* (Massenet). Pour finir, Bréhant, dans son non moins joyeux répertoire; et *Paris-Smart*, fantaisie-revue en vers libres et prose serrée, de Victor Mensy, musique arrangée par

M. Ray, avec, pour interprètes, Mlle Lyse Berty et M. Fernand Depas. Véritable succès. — La semaine dernière, soirée musicale et littéraire, chez notre ami M. le Dr Ostwalt. Grand succès aussi pour l'éminent violoniste Jeno Hubay, l'excellent pianiste Vinès, le chansonnier Marcel Legay, etc.

Les Médecins de Molière. — La matinée-conférence qui devait avoir lieu la semaine dernière, en l'hôtel Simone d'Arnaud, avec *Les Médecins de Molière*, ne sera donnée que plus tard.

Les Malades célèbres. — *La santé de Léon XIII.* — Le Pape est entré en convalescence. Son chirurgien, M. le Dr Mazzoni, a pris congé de lui. Le dernier bulletin publié portait que les conditions de la santé du Pape continuent à être très satisfaisantes. « Le pouls, la respiration et la température sont normaux. Quant à la partie opérée, la cicatrisation s'opère régulièrement. Léon XIII doit donc être consideré comme guéri de l'opération subie et l'on suspend la publication des bulletins. » D'après M. le Dr Lapponi, le Pape est très sain; il a un ressort extraordinaire: le cœur, l'estomac et les poumons sont chez lui d'un cinquantenaire vigoureux. Il n'a jamais été malade, n'a jamais souffert du rhumatisme ni de la goutte; sa température normale va de 36.6 à 36.9, fidèle miroir de la vie de son âme, « dont la saine réceptivité est tout à fait celle d'un jeune homme ! » Dans quinze jours, tout au plus, le Pape reprendra ses occupations habituelles, car la maladie n'a atteint ni sa force intellectuelle, ni son goût du travail. Déjà, maintenant, il ne se laisse décider qu'avec peine au repos que les médecins jugent encore nécessaire.

Les Beautés de la Médecine d'État. — *Un médecin malade visité par un médecin expert.* — Un certain nombre de témoins au procès Urbain Gobier n'ont pas répondu à l'appel de leur nom ; et il faut citer entre autres M. le Dr Vigné (d'Octon). Quelques-uns se sont excusés en alléguant leur état de maladie, comme M. Vigné d'Octon, lequel a fait parvenir un certificat médical. L'absence de ce dernier témoin a provoqué un incident. Me Albert Clémenceau a dit: « M. Vigné d'Octon a été médecin de la marine ; il est député. Il a écrit un livre qui contient les imputations les plus graves contre l'armée et contres ses chefs. Il importe à M. Urbain Gohier qu'il vienne confirmer ici, devant MM. les jurés, ses imputations. Je demande à la Cour de le faire examiner par un médecin, commis expressément par elle, et qui viendra dire s'il est dans l'impossibilité de déposer. » L'avocat général a déclaré s'en rapporter à la sagesse de la Cour : « C'est affaire, dit-il, entre la défense et ses témoins ! » Me Albert Clémenceau a donc déposé des conclusions tendant à cet examen, et la Cour y a fait droit en chargeant le Dr Floquet de visiter M. Vigné d'Octon, pour dire s'il était en état de se présenter devant la Cour d'assises. M. le Dr Floquet a pu s'assurer que M. le Dr Vigné était réellement indisposé.

Un Médecin accusé. — On écrit de Saint-Mihiel que, récemment, est venue pour jugement l'affaire de M. le Dr Nivelet, médecin à Commercy, poursuivi devant le tribunal correctionnel, à la requête de l'autorité militaire, pour dénonciation calomnieuse. M. le Dr Nivelet avait accusé d'espionnage le soldat C..., ancien sergent-major cassé, qui avait déserté après sa cassation et qui, rentré en France à la faveur de l'amnistie, avait été détaché au fort de Géronville. — Après plaidoirie de Me Georges Desplas, du barreau de Paris, M. le Dr Nivelet a été acquitté.

Médecins conseillers généraux. — M. le Dr Duthé vient d'être élu Conseiller général du canton de Nemours (Seine-et-Marne).

Médecins candidats conseillers généraux. — M. Rodès, maire d'Artiguelonne (Basses-Pyrénées), a été élu conseiller général du canton de Lescar, par 1.201 voix contre 792 données au Dr Bordenave, sur 2.434 électeurs inscrits et 2.021 votants et suffrages exprimés. Les deux candidats se présentaient avec un programme républicain progressiste.

Monument Pelletier. — Un comité autrichien vient de se constituer pour contribuer aux frais du monument qui sera élevé à Pelletier (1788-1842), le chimiste et pharmacien français, qui, le premier, réussit à extraire la quinine de l'écorce de quinquina. Cette statue sera inaugurée pendant l'Exposition de 1900.

Les Femmes médecins aux États-Unis. — On peut juger de l'accroissement des femmes médecins aux États-Unis, par les chiffres suivants rapportés par les *Archives russes de pathologie*. En 1870, il y avait 527 femmes-médecins ; en 1897, ce nombre s'élevait à 6,882.

Études médicales des Femmes en Allemagne. — L'Université de Breslau a autorisé les femmes à suivre les cours à la Faculté de Médecine et à prendre part aux dissections anatomiques (*Allgem. med. Cent. Zeit.*, 23 nov. 1898).

Le Dr Marat et l'Électrothérapie. — Croirait-on que l'Électrothérapie, si fort à la mode aujourd'hui, est plus que centenaire ? C'est Marat, le fameux conventionnel, médecin, qui en fit les premières applications. Dans une curieuse lettre que possède un collectionneur d'autographes, lettre datée du 26 septembre 1783, Jean-Paul Marat raconte à un ami deux cures radicales qu'il a obtenues par l'électrothérapie. Il cite notamment M. de L'Isle, qui avait perdu la vue depuis trente-trois ans et qui venait de la recouvrer à la suite de son traitement par l'électricité. « Mais c'est en Espagne, ajoute-t-il, que je désire déployer les ressources de ce remède, admirable lorsqu'il est administré par un médecin-physicien. »

Le Baiser est antihygiénique aux États-Unis. — Les féministes de New-York ne veulent plus être embrassées. Sur l'initiative de la déléguée de l'Association des droits de la femme, Mme Marguerite Lindley, un projet de loi a été présenté à la législature de l'État de New-York, interdisant le baiser comme immoral et contraire à l'hygiène.

Nouveaux journaux. — Nous recevons le premier numéro du *Bulletin de la Société sanitaire maritime*, revue trimestrielle de médecine et hygiène navales, et police sanitaire maritime, publiée à Marseille.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

Imprimerie BOYER-RAMUS et Cie. — Nîmes.

Rapport sur le conflit survenu entre le Syndicat médical de Nîmes et des environs et M. le Ministre de l'Intérieur, au sujet des Sociétés de Secours mutuels. — Broch. in-12 de 35 pages, Nîmes, 1899.

REY et MALAVALLON, 18, rue de la Pélisserie. — Genève.

BÉGOUNE (L.). — **Contribution à l'étude du doigt à ressort.** — Broch. in-8° de 76 pages, avec 4 fig. dans le texte, Genève, 1898.

MALOINE (A.), 23-25, rue de l'Ecole-de-Médecine. — Paris.

BOUFFÉ. — **De la diminution de l'activité nerveuse dans le Psoriasis, le Cancer et la Lèpre. Disparition de ce syndrome sous l'influence du traitement par les injections organiques.** — Broch. in-8° de 32 pages, avec 20 gravures dans le texte et 2 tableaux, Paris, 1899.

BAILLIÈRE (J.-B.), 19, rue Hautefeuille. — Paris.

LABAT (A.). — **Villes d'hiver et Bains de mer de la Corniche franco-italienne.** — Broch. in-12 de 90 pages, Paris, 1898.

Imprimerie des ALPES-MARITIMES, 16, rue Saint-François-de-Paule. — Nice.

BOULOUMIÉ. — **Projet d'impôt sur la santé publique variant de 50 % à 200 % de la valeur du produit imposé.** — Broch. in-12 de 15 pages, Nice, 1899.

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS SCIENTIFIQUES, 4, rue Antoine-Dubois, place de l'Ecole-de-Médecine. — Paris.

MONIN (E.). — **La Favorite de Vals.** — Broch. in-12 de 32 pages, Paris, 1898.

Imprimerie L. BOURGEON, 7, rue des Marronniers. — Lyon.

PRAT-TARP (G.). — **Application de l'aérothérapie à l'art dentaire.** — Broch. in-12 de 11 pages, Lyon, 1899.

Imprimerie ALCAN-LEVY, 24, rue Chauchat. — Paris.

SAUVEZ (E.). — **De l'intervention dans les cas d'abcès et de fluxion.** — Broch. in-12 de 68 pages, Lyon, 1898.

SECRETARIAT DE LA SOCIÉTÉ, Palais Universitaire. — Rennes.

PERRIN DE LA TOUCHE, CAVALIER ET FOLLET. — **Bulletin de la Société scientifique et médicale de l'Ouest.** — Broch. in-8° de 405 pages, Rennes, 1898.

L. SCHUMACHER. — Berlin.

BRUNO (Alexander). — **Behandlung der Lungen tuberculose mit subcutanen Injectionen von oleum camphoratum officinale Pharm. germ.** — Broch. in-8° de 91 pages, Berlin, 1898.

RUEFF et Cie, 106, boulevard Saint-Germain. — Paris.

FILATOW (A.-NIL). — **Diagnostic et Séméiologie des maladies de l'enfance.** — Broch. in-8° de 548 pages, Paris, 1899.

REY (Alexandre), 4, rue Gentil. — Lyon.

LENAIL (Henri). — **Des luxations des cartilages semi-lunaires du genou et, en particulier, de leur traitement par l'excision.** — Broch. in-8° de 80 pages, Lyon, 1893.

DOIN, 8, place de l'Odéon. — Paris.

MOURE (E.-J.) et LIARAS (G.). — **Traitement chirurgical de quelques paralysies faciales d'origine otique.** — Broch. in-8° de 24 pages, Paris.

Clinique psychiatrique. — Asile de Villejuif, service de M. TOULOUSE. Le vendredi à 9 h. 1/2, visite dans les salles. Conférences cliniques au lit des Malades.
Tramway : Châtelet-Villejuif. — Trajet : Une heure.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Paris. — Imp. Laplace, 191, rue du Faubourg-Poissonnière.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Revue de Médecine, Chirurgie, et Obstétrique

Directeur-Rédacteur en chef : **Marcel BAUDOUIN.**

Sommaire. — Bulletin : Pour devenir Médecin ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Malades et les Opérés célèbres. — Académie de Médecine de Paris. — La Faculté de Médecine de Paris en 1898. — La Médecine aux Chandelles : Variétés. — Odéon. — Nécrologie : M. le Pr Naudin (d'Antibes), M. le Dr Gibert (du Havre); M. le Dr Durand-Fardel (de Vichy). — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée. — Sociétés savantes. — Guerre, Marine et Colonies. — Hygiène (épidémies, etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes : Le Monument du Dr J. Grévin à Clermont. — Faculté de Médecine de Paris. — L'Institut de Bibliographie de Paris. — Monument au Docteur Jean Hameau. — Club médical de Paris. — Chronique Médicale : Les Médecins romanciers. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations : Fig. 40. La Leçon d'Histologie. — Fig. 41. La Dissection. — Portrait de Mme Séverine, femme de lettres. — Portrait de M. le Dr Pozzi. — Dr Jacques Grévin (1538-1570).

BULLETIN

Pour devenir Médecin.

C'est là le titre modeste d'un livre excellent (1), aussi petit que précieux, aussi bon marché qu'utile! Il est signé du nom d'un vaillant collègue, M. le Dr Michaut, un lutteur, et un amoureux passionné des choses anciennes et vénérables. Ce qui ne l'empêche pas d'être, à ses heures, un auteur très gai, sachant, quand il le faut, faire rire aux éclats avec nos vieilles histoires de salles de garde, sous un pseudonyme très transparent. Les peintres ont leurs blagues d'atelier! Qu'on nous pardonne, à nous, les fumisteries sans danger des salles à manger de nos tristes hôpitaux, qu'il a si gaillardement contées!

Non, ma Jeunesse n'est pas morte ;
Il n'est pas mort ton souvenir ;
Et, si tu frappais à ma porte,
Mon cœur, Musette, irait t'ouvrir !

Mais, *Pour devenir Médecin*, il ne suffit pas, au cours de ses études, de songer aux Mimi du

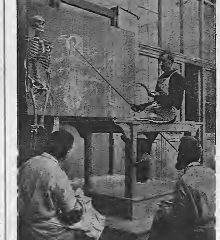


Fig. 40. — Comment on devient Médecin et apprend l'anatomie: *La Leçon d'Histologie* à l'École pratique de la Faculté de Médecine de Paris.

(1) Ce volume vient de paraître à la Libr[illegible]chleicher (Paris), qui a eu la bonté de nous prêter les deux clichés ci-joints, extraits du livre du Dr Michaut.

Quartier Latin ! On s'en convaincra à la lecture du petit volume de M. Michaut.

L'étudiant, qui devrait y voir un bréviaire, fera bien d'en méditer chaque matin, au lever, une dizaine de pages. Il y apprendra, avec ses devoirs, les droits et les charges du médecin praticien. Il y découvrira que tout n'est point rose désormais en cette profession, aussi honorable qu'aussi peu honorée, et qu'il faut, pour l'exercer avec mérite, une dose de philosophie qu'on ne trouve pas malheureusement chez tous.

Le livre du Dr Michaut ne peut s'analyser, et, au



Fig. 41. — Comment on devient Médecin et apprend l'anatomie : *La Dissection* à l'Ecole pratique.

demeurant, ce serait le déflorer que de tenter une telle entreprise. Nous nous bornons, en conséquence, à rappeler qu'il est édité avec luxe et que les étudiants y retrouveront les portraits de vieux maîtres, trop oubliés des jeunes, sans compter la reproduction des tableaux médicaux les plus célèbres. Allons, camarades, prenez deux hocks de moins; et, *pour devenir Médecin*, achetez tout de suite le petit guide, qui vous mènera sûrement à bon port.

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS

LES MALADES ET LES OPÉRÉS CÉLÈBRES.

L'Opération de Mme Séverine.

On a appris, par la presse quotidienne, que Mme Séverine, la femme de lettres bien connue, qui était en traitement depuis quelque temps dans une maison de santé de Paris, venait d'être



Mme SÉVERINE, Femme de lettres,
Opérée par M. le Dr Pozzi.

opérée avec succès par M. le Dr Pozzi, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Chirurgien de l'Hôpital Broca, Sénateur de la Dordogne.

Comme il s'agit là d'une opération destinée à devenir célèbre, —il n'en saurait être autrement, puisque, d'après le *Figaro*, M. le Président de la République française a fait prendre des nouvelles de l'opérée —, nous croyons intéressant de donner ici les portraits de la malade et de son chirurgien.

Mme Séverine a subi, paraît-il, une très sérieuse opération abdominale. L'état a été grave pendant quarante-huit heures après l'intervention, qui a eu lieu jeudi dernier. Voici l'un des derniers bulletins de santé : « Journée calme, mais faiblesse encore grande.

« Dr Pozzi, Dr Bruyère. »

Le *Figaro* a donné quelques détails sur cette opération; mais, comme Chincholle n'est pas le moins du monde médecin, il n'a pas laissé échap-



M. le Dr POZZI (de Paris).
Chirurgien opérateur de Mme Séverine.

per, dans son récit, quelque chose qui pût nous mettre sur la voie du diagnostic. Et, comme nous n'avions pas été avisé à l'avance, nous ne pouvons donc que renvoyer à son information.... plutôt un peu vague.

ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS.

Élections de 1899.

Dans sa dernière séance, l'Académie de Médecine de Paris a procédé à l'élection d'un associé libre, en remplacement de M. le Dr Worms, décédé. — La liste de classement des candidats portait : En 1re ligne, M. Filhol; en 2e ligne, M. Galippe; en 3e ligne, *ex æquo*, MM. Commenge et Corlieu; en 4e ligne, *ex æquo*, MM. Galezowski et Voisin. Au premier tour de scrutin, M. le Dr Filhol a été nommé par 48 voix contre 24 accordées à M. Galippe, 4 à M. Galezowski, 2 à M. Commenge, 1 à M. Corlieu et 2 bulletins blancs.

Membre de l'Académie des Sciences, titulaire, au Muséum d'histoire naturelle de Paris, de la chaire d'Anatomie comparée, M. le Dr Filhol est l'auteur de nombreux et savants travaux et mémoires, ayant trait à l'histoire naturelle, l'anatomie, la zoologie, et, en particulier, à la paléontologie zoologique. Nous avons jadis eu l'honneur de suivre les cours de M. Filhol et nous avons toujours conservé de ce Maître excellent le meilleur souvenir. Aussi sommes-nous heureux de pouvoir aujourd'hui lui adresser nos plus vives félicitations. Ce savant modeste n'est pas sensible aux éloges de la foule; mais on ne peut cependant empêcher les gens compétents d'admirer en silence les travaux de ceux qui illustrent ainsi notre pays!

LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS EN 1898.

D'après le rapport de M. Moissan au Conseil de l'Université de Paris, il y a eu, en 1898, 9.429 examens subis, à la Faculté de Médecine, par 2.083 étudiants. On a accordé 29 bourses de Doctorat, pour une population totale de 4.495 étudiants. On le voit, le chiffre de l'École de Médecine a diminué sensiblement; il est exactement de 520 unités. M. Moissan voit la raison de cette diminution dans le fait de la « radiation d'un assez grand nombre d'élèves des registres de la Faculté, ces élèves n'ayant accompli aucun acte de scolarité depuis cinq années. La Faculté de Médecine tient à rappeler à tous ses étudiants qu'il est important de poursuivre les études avec régularité. »

M. Moissan a joint à cette partie de son rapport les courbes de la population scolaire de nos différents établissements d'enseignement supérieur, depuis 1866. Nous traduisons ici quelques-unes de ces courbes :

	1885-86	1891-92	1897-98
Médecine	3.696	4.250	4.495
Pharmacie	1.767	1.547	1.790
Sciences	467	655	1.370

On compte pour les élèves femmes : à la Faculté de Médecine, 144 (dont 113 étrangères); à la Faculté des Sciences, 35 (dont 20 étrangères); École supérieure de Pharmacie, 20 (dont 3 étrangères). Dans les chiffres de l'École de Mé-

decine et de l'École de Pharmacie ne sont pas comprises 94 élèves sages-femmes et 50 herboristes.

Pour les étudiants étrangers, en voici la statistique : Médecine, 623 (surtout Roumains et Russes); Sciences, 110 (appartenant à dix-huit nationalités différentes).

La Médecine aux Chandelles

VARIÉTÉS. — FOLIES-BERGÈRE.

Le Vieux Marcheur, de H. Lavedan, aux Variétés, menace de faire une concurrence très sérieuse à *Cyrano de Bergerac*. Certainement le vieux Labosse, sur le champ de bataille spécial où il opère, rendrait des points an vaillant cadet de Gascogne, de Rostand....

La pièce est entraînée, en effet, par Brasseur, qui a un ventre énorme (au figuré s'entend, et pour parler l'argot de l'Académicien du *Nouveau Jeu*), dans un mouvement endiablé; et les premiers actes sont vraiment d'un comique achevé. L'esprit y déborde, quoiqu'il s'y exprime d'une façon bien peu française et en un langage que beaucoup de Parisiennes, — même les plus « désarmées », — ont une grande peine à saisir au vol. Il est regrettable, au moins pour nous, que Lavedan n'ait pas mis un brave (épithète traditionnelle) médecin de campagne à côté de son curé, ou n'ait pas fait naviguer un praticien de la grande ville dans les mêmes eaux que le bâtonnier Girou. Nous aurions été ravi de voir quel joli ménage ces confrères en intellectualité auraient imaginé avec Mlle l'Institutrice, officier d'Académie pour avoir « découché » avec M. le Ministre de l'Instruction publique.

Mais quel talent gaspillé, tout de même, pour faire uniquement œuvre d'argent et de réclame, quand on est membre de l'Académie ! Si les hommes d'une telle envergure se rabaissent à ces besognes infimes, les parias de l'esprit vont être obligés bientôt de se charger d'exécuter les pièces littéraires. Heureusement que M. de Curel à l'œil au guet !

On passe toujours, quand on est biologiste — de l'école de Labosse ou non ! — une excellente soirée scientifique aux *Folies-Bergère*. On a peine à deviner, en effet, le mécanisme physiologique des effets obtenus par les Brothers Brantz, équilibristes hors ligne; par les jolis Américains, Albertus et Bartram, dans le *Jeu des Clubs;* par les sœurs Leamy, gymnastes d'une grâce infinie, aux formes irréprochables.

Il n'y a pas à dire, qu'on soit ou non sénateur, il y a un mérite social indéniable à rester *Vieux Marcheur!* Malheureusement cette espèce sera devenue fossile, tout comme le bison d'Amérique, à l'entrée du vingtième siècle!

Marc Ell.

NÉCROLOGIE

M. le Pr NAUDIN (d'Antibes).

M. le Pr Charles Naudin, le savant botaniste, est décédé à Antibes, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Né à Autun le 14 avril 1815, il commença ses études médicales à Montpellier ; il vint ensuite à Paris où il fut reçu docteur ès Sciences en 1842. D'abord, professeur à Chaptal, puis aide naturaliste au Muséum, il fut nommé en 1863, membre de l'Académie des Sciences. Mis à la retraite en 1872, il se fixa dans les Pyrénées où il créa — initiative heureuse — un jardin botanique d'expériences et d'acclimatation. En 1878, il dirigea le jardin botanique fondé par M. Thuret et légué par lui à l'État. Ses ouvrages sont d'une autorité incontestable.

M. le Dr GIBERT (du Hâvre).

M. le Dr Gibert vient de mourir au Hâvre, à l'âge de soixante-dix ans. Il était né à Satigny, près Genève. Reçu docteur en 1859, il vint s'établir au Hâvre en 1860, où il fit toute sa carrière de médecin et de philanthrope. C'est lui qui, le premier, créa un dispensaire gratuit pour les enfants malades et organisa le bureau d'hygiène. Il fut fait officier de la Légion d'honneur après l'épidémie de choléra de 1892, au cours de laquelle il avait donné tant de preuves de dévouement. Républicain de la veille, il avait été Conseiller municipal du Hâvre de 1878 à 1881. Il était membre correspondant de l'Académie de Médecine. Il était président de la section hâvraise de la « Ligue des Droits de l'Homme ».

M. le Dr DURAND-FARDEL (de Vichy).

M. le Dr Max Durand-Fardel, membre associé de l'Académie de Médecine, président honoraire de la Société d'Hydrologie, chevalier de la Légion d'honneur, est mort le 19 mars 1899, en son domicile du faubourg Saint-Honoré, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il avait pratiqué pendant plus de quarante ans, à Vichy. Les obsèques ont eu lieu à Saint-Philippe-du-Roule.

On doit à M. Durand-Fardel une foule de mémoires spéciaux importants et des ouvrages bien connus.

Le défunt était le père de notre cher ami, M. le Dr Raymond Durand-Fardel, ancien interne des hôpitaux, très estimé du monde médical et des baigneurs de Vichy.

M. le chirurgien Evans, professeur de pathologie au Collège médical de Calcutta, décédé en cette ville, où il avait contracté la peste en faisant une autopsie. — M. le Dr Cauvet, médecin principal de la marine, décédé en Annam, à l'âge de cinquante-neuf ans. — M. le Dr Morgon, ancien médecin militaire, décédé à Saint-Germain-en-Laye, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Petites Informations

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

École de Médecine de Marseille. — Le Conseil municipal de Marseille a voté récemment un crédit de 10.000 fr. pour la création, à l'École de Médecine, de cinq chaires spéciales d'enseignement colonial. Sur la proposition du Maire, le Conseil a confirmé ses délibérations précédentes, par lesquelles il met à la disposition de l'État tous les moyens financiers nécessaires pour la transformation en Faculté de l'École de Médecine de Marseille. Dans sa nouvelle délibération, le Conseil a accordé à l'État la concession gratuite de terrain pour la construction de nouvelles Facultés.

L'Université nouvelle de Bruxelles. — On donne, de Bruxelles, d'intéressants détails sur les débats dernièrement engagés au Sénat par les défenseurs de l'Université nouvelle, qui demandaient au gouvernement de donner à l'Institution sa seule chance d'existence, en lui permettant de conférer des diplômes pour ses quatre Facultés. Trois jours furent consacrés à cette discussion, qui suscita de beaux discours, mais qui aboutit à un *non possumus* très formel de la part du ministre Schollaert. L'épilogue a eu lieu à une réunion plénière des professeurs et des élèves de l'Université nouvelle, dans laquelle le recteur Degreef a déclaré, au nom du Conseil académique, qu'on devait fermer toutes les Facultés de l'Université nouvelle et maintenir uniquement l'Institut des Hautes Études, auquel est acquise la collaboration de savants étrangers. Cette déclaration, appuyée par M. l'avocat De Jongh, qui démontre l'impossibilité matérielle de trouver les 60,000 francs indispensables au fonctionnement annuel des quatre Facultés, a été adoptée à la suite d'une discussion animée. En tant qu'Université, l'institution aura duré cinq ans. L'Institut des Hautes Études, qui lui succède, a plus de chances d'avenir, si toutes les personnes qui lui ont promis leur appui se montrent de parole.

Troubles universitaires en Russie. — Les étudiants de l'Université de Saint-Pétersbourg ont repris leurs études ordinaires. Les élèves des autres établissements supérieurs ont déjà recommencé depuis plusieurs jours à suivre régulièrement les cours.

ASSISTANCE PUBLIQUE & PRIVÉE (HOPITAUX, ETC.).

Hôpitaux de Paris. — *Le Contrôle de l'Assistance publique.* — M. Ranson a, au Conseil municipal, interpellé l'administration sur le fonctionnement du service du contrôle de l'Assistance publique. Il a signalé de nombreux abus dans les divers établissements de cette administration, notamment dans les services de la pharmacie, de la boulangerie, de la boucherie, de la cave, des approvisionnements aux Halles, des instruments de chirurgie, etc. M. le Directeur de l'Assistance a reconnu qu'il peut se produire dans les multiples services de son administration quelques négligences; il s'est attaché à les réprimer chaque fois que le contrôle les lui a signalées. Mais les critiques dont M. Ranson s'est fait l'écho à la tribune ne sont pas également fondées. Après une réplique de M. Arsène Lopin, M. Faillet a rendu hommage à la bonne volonté et au dévouement du directeur de l'Assistance publique. Le Conseil a émis ensuite le vœu que la loi du 10 janvier 1849, sur l'organisation de l'Assistance publique, soit abrogée et que les différents services de cette administration soient municipalisés. Il a chargé enfin son bureau de transmettre ce vœu aux pouvoirs publics et d'appeler leur attention sur le mauvais fonctionnement de cette institution.

Hôpitaux de Paris. — *Les cendres de Turgot à Laënnec.* — Cette semaine on a procédé, dans la chapelle de l'hôpital Laënnec, à la remise en place des corps de la famille Turgot, exhumés au commencement du mois. Cette cérémonie, d'un caractère tout intime, a eu lieu en présence des représentants de la famille et de la Commission des fouilles du vieux Paris.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie de Médecine de Paris. — *Candidatures.* MM. les Drs Barette, professeur de clinique chirurgicale à l'École de Médecine de Caen, et Dupuy, professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse, ont posé leurs candidatures au titre de correspondant national.

Legs. — Le secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine est autorisé à accepter le legs d'une somme de 50,000 francs, au profit de cette Compagnie, par Mme Caroline-Elisabeth Bragayrart, veuve E. Jacquemier.

Congrès des Sociétés savantes à Toulouse *(8 avril 1899).* — Le Ministre de l'Instruction publique présidera, le 8 avril prochain, à Toulouse, la séance d'ouverture du Congrès des Sociétés savantes. C'est la première fois que ce Congrès se tiendra en province; jusqu'ici, on le sait, il avait toujours lieu à Paris.

Congrès de la Tuberculose à Berlin. — Le secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine a donné lecture, à la Compagnie, d'une lettre de l'ambassadeur d'Allemagne transmise par le Ministre des Affaires étrangères, et qui rappelle à l'Académie qu'un Congrès tendant à la recherche des moyens à opposer à la propagation de la tuberculose, se réunira prochainement à Berlin. L'Académie sera vraisemblablement représentée officiellement à ce Congrès par MM. Brouardel, Nocard, Pronst et Grancher.

Il a été décidé que la Faculté de Médecine et l'École supérieure de Pharmacie enverraient des délégués au Congrès qui se tiendra, à Berlin, du 24 au 27 mai, en vue de l'étude des moyens de combattre les affections tuberculeuses, particulièrement dans les classes populaires.

Congrès périodique international de Gynécologie et d'Obstétrique (3e session. — Amsterdam (août 1899). — Le *Troisième Congrès International de Gynécologie et d'Obstétrique* se réunira à Amsterdam, du 8 au 12 août 1899, sous le patronat de son Excellence le Ministre de l'Intérieur. Les questions suivantes ont été mises à l'ordre du jour: 1o Le *Traitement chirurgical des fibromyomes;* 2o La *Valeur relative de l'antisepsie et du perfectionnement dans la technique pour les résultats actuels de la gynécologie opératoire;* 3o *L'Influence de la position sur la forme et les dimensions du bassin;* 4o *L'Indication de la section césarienne considérée en rapport avec celle de la symphyséotomie, de la crâniotomie et de l'accouchement prématuré artificiel.* — Pour les rapports, ont promis leur concours pour la première question: MM. Howard Kelly et Schauta, Doyen; pour la seconde: MM. Bumm, Richelot et Lawson Tait; pour la troisième: MM. Bonnaire, Pinzani et Walcher, et, pour la quatrième: MM. Léopold, Pinard, Pestalozza et Fancourt Barnes. Les rapports avec une traduction dans les autres langues, du Congrès, seront transmis aux membres un mois avant l'ouverture du Congrès. Pour les communications individuelles, la préférence sera donnée à celles qui se rattachent aux questions mises à l'ordre du jour. En outre, il sera réservé chaque jour le temps nécessaire pour les démonstrations que les membres du Congrès voudront bien faire. Les langues officielles du Congrès seront: l'allemand, l'anglais, le français et l'italien.

La Conférence scientifique de M. Duclaux.—M. Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, a fait, cette semaine dans l'amphithéâtre Richelieu, à la Sorbonne, une des conférences inaugurées cet hiver et spécialement réservées aux étudiants de toutes les Facultés et Écoles. Le sujet choisi par M. Duclaux était celui-ci: « *La police de l'organisme vivant* ». M. Duclaux a exposé que ce sont les *leucocytes ou globules blancs* du sang, qui sont chargés de la police intérieure de l'organisme vivant.

GUERRE, MARINE & COLONIES.

Service de Santé militaire. — *Hôpitaux thermaux.* — Sont désignés comme médecins-chefs pendant les saisons thermales de 1889: A l'hôpital thermal de Bourbon-l'Archambault, le médecin-major de 1re classe, Mercier, de l'hôpital militaire de Versailles; à l'hôpital thermal de Vichy: le médecin principal de 2e classe, Annesley, de l'hôpital militaire de Bordeaux; à l'hôpital militaire de Bourbonne-les-Bains: le médecin principal de 2e classe, Moine, de l'hôpital militaire de Nancy; à l'hôpital thermal de Barèges, le médecin principal de 2e classe, Gorsse, de l'hôpital militaire de Bayonne.

HYGIÈNE (ÉPIDÉMIES, etc.).

L'Influenza en Belgique. — La *Belgique militaire* annonce qu'il est sérieusement question de licencier les élèves de l'École militaire jusqu'au retour de la belle saison. Le motif de cette mesure serait l'épidémie d'influenza dont le vieux bâtiment de l'École est le siège. On se propose depuis longtemps d'édifier un nouveau bâtiment plus salubre que celui-ci, un véritable nid à bronchites et à rhumatismes.

La Peste en Chine. — Durant la semaine finissant le 14 du courant, il s'est produit, à Hong-Kong, cinq cas de peste et cinq décès. Pendant la semaine se terminant au 11 mars, il y a en dix cas et cinq décès.

Deux Centenaires. — Encore une figure de Vienne qui a disparu ces jours derniers, un certain L.-M. Kohn, mort à l'âge de *cent douze ans.* Il était né, en 1787, à Frauenkirchen, près Wieselbourg (Hongrie), et tout jeune, en 1800, grâce à sa connaissance parfaite de tous les coins et recoins de son pays natal, il avait servi de guide à Napoléon et à son état-major. Kohn n'a été malade que deux fois au cours de sa longue existence; la première fois, c'était peu après avoir dépassé l'âge de cent ans; il y a huit jours, il a été atteint d'une fluxion de poitrine qui vient de l'emporter. — On annonce la mort, dans un hôpital de Whitechapel, à Londres, du dernier survivant anglais du combat de Trafalgar, un sieur Michaël Farrell, qui a succombé, âgé de *cent six ans.* Ce Farrell était une sorte de personnage historique. Abandonné tout enfant par ses parents, il avait été recueilli et adopté par un officier de marine qui l'avait pris à son bord et en fit un mousse dès qu'il atteignit l'âge de l'enrôlement.

Empoisonnement par des petits oiseaux. — *Montpellier.* — Depuis quelque temps, des paysans peu scrupuleux capturent, en les empoisonnant avec du blé mélangé à de la *noix vomique,* de petits oiseaux qu'ils vendent en ville, de maison en maison. Ils ont ainsi provoqué de nombreux cas d'empoisonnement. La famille de Mme P...., modiste, a été particulièrement éprouvée. Mme P.... et son fils ont pu être sauvés, mais le père et la mère de Mme P...., âgés de soixante-dix ans, ont succombé aujourd'hui.

DIVERS.

Fêtes médicales. — Charmante matinée enfantine chez M. le Dr Ponzio, en son appartement du boulevard Haussmann, pour célébrer le second anniversaire de la naissance de la mignonne Germaine Ponzio. Un délicieux petit monde — fillettes à boucles brunes ou blondes, garçonnets à joues roses — était accouru à l'appel de la jeune maman, et a joyeusement fêté l'heureuse date, coupe en main, autour d'une table chargée de mille friandises. Cette divertissante réunion s'est poursuivie par une sauterie et terminée par une farandole pleine de gaieté et d'entrain. (*Figaro*).

Mariages de Médecins. — Nous apprenons le mariage de notre ami, M. le Dr Albert Schwab (de Paris), ancien interne des Hôpitaux de Paris, avec Mlle Alice Léon.

Médecins candidats aux Conseils généraux. — Dans l'Ariège (canton de Tarascon), M. Georges Bergasse-Laziroule, républicain, a été élu par 1.831 voix contre 985

données au Dr Pont, républicain, sur 3.384 électeurs inscrits, 3.088 votants et 3.082 suffrages exprimés.

Les Médecins Députés fictifs. — Nous avons un assez grand nombre de Députés fictifs, qui émargent, mais ne résident pas. Leur vie s'écoule paisiblement dans une douce retraite. Le type le plus accompli de ces ombres législatives fut, d'après P. Bosq, le Dr Maure, un ami intime de M. Thiers, que des électeurs complaisants envoyèrent à l'Assemblée nationale, où il ne parut jamais.

Les Médecins agriculteurs. — C'est un bélier charmois, appartenant au Dr Autellet, au Péché, près de Montmorillon (Vienne) qui, parmi les reproducteurs, à obtenu le prix d'honneur accordé au plus beau bélier des 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e et 9e catégories, au dernier concours agricole de Paris.

Les Médecins et les Bismarckiens. — La revue les *Grenzboten* publie des souvenirs d'un des invités de Friedrichsruhe, M. W. Gittermann, un médecin ami de Lothar Bucher, que celui-ci avait introduit et présenté au prince. Loin d'avoir hésité ou tardé à raconter les circonstances de son renvoi, Bismarck consacra ses premiers loisirs involontaires à narrer par le menu cet événement, surprenant pour lui seul, et à en fixer les responsabilités. On peut même dire que le désir de s'en expliquer pour l'avenir fut la plus grande tentation et le plus grand ressort qui le firent historien.

Accidents et Médecins. — On a dit que, dans l'incendie de Windsor Hôtel, à New-York, M. le Dr Newton-Heinman, de Paris, avait été indiqué par certains journaux comme ayant disparu. Ce docteur est, au contraire, arrivé en Angleterre, à bord du paquebot *Lucania*.

Type de Réclames médicales.— M. le Dr Dys vient de composer une nouvelle poudre de riz pour les femmes qui font passer les nécessités de l'hygiène avant le besoin de conserver tout le jour sur leur visage le placard sans reflet qui est le propre des poudres de riz très adhérentes. Je n'avais pas encore vu une poudre aussi impalpable, et surtout laissant un reflet aussi discret. Vous trouverez cette nouvelle poudre de riz, à 10 francs la boîte, chez le préparateur du Dr Dys, chez X... — *Abonnée madrilène.* Dans votre cas, il faut user des bandelettes du Dr Dys et de ses applications de jeunesse. Il n'y a plus à douter de leurs bons résultats. Ces produits opèrent le rajeunissement par des principes botaniques, sans sels ni acides. Aucun risque à courir et certitude de rajeunir (*Figaro*).

Un Roman médical. — Voici un nouveau « *roman chirurgical* ». C'est celui que M. André Couvreur vient de publier, chez Plon, sous ce titre : *le Mal nécessaire*. Armand Caresco, le héros du roman, semblerait plutôt manier un poignard qu'un bistouri, dit Philippe Gill, s'il n'était quelque peu déséquilibré et par là irresponsable de ses actes. Après la lecture de ce livre, on est poursuivi par le souvenir des épouvantables opérations auxquelles il semble qu'on ait véritablement assisté.

Variétés & Anecdotes.

Le Monument du Dr J. Grévin à Clermont.

A la suite de l'article qui a été publié ici même (1) sur Jacques Grévin, médecin et auteur dramatique, et du beau travail que vient de consacrer à ce littérateur méconnu M. Lucien Pinvert, un certain nombre de médecins, et M. Levrette, agrégé de l'Université, ancien professeur à Louis-le-Grand, à Paris, Conseiller municipal de Clermont (Oise), ont eu l'idée d'élever à Grévin, dans son pays natal, un monument digne de ce grand poète.

On en est encore aux premières démarches; mais tout



Dr Jacques GRÉVIN (1538-1570), médecin, poète, auteur dramatique.

fait présager que les efforts de MM. Levrette, Pinvert et Marcel Baudouin aboutiront sous peu à la constitution d'un Comité. On n'attend plus que la réponse de la Municipalité de Clermont pour se mettre à l'œuvre.

Faculté de Médecine de Paris.

Prix de 1898.

La Faculté de Médecine de Paris a décerné les prix suivants pour l'année 1897-1898.

Legs Tramond. — Ce legs, de la valeur de 1,000 francs, a été partagé entre deux étudiants, également méritants et remplissant les conditions du legs.

Prix Barbier (2,000 francs). — 1° 300 francs à M. Wulfing-Luer, pour sa seringue à injections hypodermiques; 2° 200 francs à M. le Dr Mahu, pour son cornectitome nasal.

(1) Voir *Gazette Médicale de Paris*, 1898, p. 564 et suiv.

L'excédent (1,500 francs) a été attribué à la Bibliothèque de la Faculté, conformément aux dispositions du legs.

Prix Chateauvillard (2,000 francs). — 1° 1,200 francs au docteur Zambaco pacha, pour son ouvrage intitulé : « Les Lépreux ambulants de Constantinople »; 2° 400 fr. au docteur Rinon : « L'Aspergillose chez les animaux et chez l'homme »; 3° 400 francs au docteur Le Double : « Variation du système musculaire de l'homme ».

Prix Jeunesse (Hygiène, 1,500 francs.). — 1° 500 francs au docteur Ferré pour son mémoire sur : « L'Hygiène d'une Maternité »; 2° 400 francs à MM. Borda, Laroche et Rachowski pour leur ouvrage sur « L'Assainissement spontané des cours d'eau »; 3° 300 francs au docteur Chastang pour son travail intitulé : « Nos Pêcheurs d'Islande »; 4° 300 fr. au docteur Cury pour son travail sur « L'Hygiène sociale de la grossesse chez les femmes de la classe ouvrière ». Mention honorable à MM. Burot et Legrand pour leur publication sur les « Troupes coloniales ».

Prix Bréhier (1,800 fr.). — Docteur Pierre Teissier.

Prix Lacaze (fièvre typhoïde) (10,000 fr.). — Le docteur Vidal, agrégé de la Faculté, pour sa méthode (le sérodiagnostic) permettant de faire à coup sûr le diagnostic de la fièvre typhoïde.

Prix Saintour (3,000 fr.). — M. Casteigne, interne des hôpitaux. Elle a accordé également les récompenses suivantes aux auteurs des *thèses* dont les noms suivent :

Médaille d'argent : les docteurs Carnot, Fournier, Funck, Jully, Kuss, Labbé, Le Masson, Lorrain, Portier, Vanverts. *Médailles de bronze* : les docteurs Bachimont, Barozzi, Bonnus, Bratiano, Bureau, d'Arbois de Jubainville, d'Avellar, Deyber, Guinard, Jacob, Josué, Lapointe, Mahn, Posth, Richaud, Robineau, Sersiron, Terrien, Vermorel et Weber. *Mentions honorables* : Les docteurs Anghelescu, Ballet, Baraduc, Brosset, Chabry, Ducroquet, Dufour, Duvernoy, Fouinean, Galca, Garin, Guedj, Guessarian, Hyeune, Lévi, Nass, Page, Pley, Rabé, Villière.

L'Institut de Bibliographie de Paris.

Res, non verba.

La *Médecine moderne*, dans son numéro du 8 mars 1899 (p. 151), a publié une note signée D. Flamm, dans laquelle on a apprécié l'*Institut de Bibliographie*, que nous avons fondé, d'une façon fort peu courtoise et fort peu encourageante. Mais il est permis à tous les Russes d'éreinter les bons Français, qui sont assez naïfs pour envoyer en Sibérie toutes leurs économies, et aux habitants des steppes du Volga de ne pas pardonner à M. le Secrétaire général du Comité français du Congrès de Moscou d'avoir refusé de s'associer aux combinaisons savantes d'un certain M. Roth, bien connu des congressistes de notre pays!

J'ai protesté, avec la plus grande énergie, contre les appréciations de M. Flamm, étudiant de 2e année, inspirées par un Russe bien connu, *ancien employé* de l'Institut, dans une lettre adressée à M. le Dr Talamon, rédacteur en chef, et cette lettre a paru dans le numéro suivant de la *Médecine moderne*.

Aujourd'hui, je veux montrer, en quelques mots, quelle est la valeur des informations du signataire de la lettre, cause de cette polémique ; et quelles inexactitudes M. Flamm a avancées, avant de prendre la peine de visiter nos installations. — Chacun sait, d'ailleurs que l'art est plus difficile que la critique!

Critiques de M. Flamm.	*Réponses.*
1° Complète absence de fiches relatives aux travaux russes antérieurs à 1894.	1° *Erreur absolue* : nous avons des fiches *russes* de 1800 à 1899!
2° Absence d'un grand nombre de fiches concernant l'époque actuelle (Journaux, Sociétés, Sociétés médicales, Congrès, etc., etc.).	2° En partie exact, mais seulement en partie. Cela est dû exclusivement à ce que les Russes *refusent de faire des échanges avec nos journaux* et négligent de nous envoyer leurs publications, qui seraient dépouillées comme les françaises, si nous les recevions.
3° Frais élevés des consultations bibliographiques	3° Tous les Instituts de Bibliographie existant actuellement font payer leurs fiches : 10 centimes. Les nôtres sont cotées le même prix! *On ne peut pas le baisser*, sans faire faillite.
4° Un *Index Medicus russe en Langue française* rendrait les mêmes services que l'Institut de Bibliographie et coûterait moins cher.	4° *Erreur absolue*, démontrée depuis longtemps, pièces en mains, par M. Baudouin (en particulier dans le *Progrès Médical*).

M. Flamm veut créer un *Index medicus Russe*. Tant mieux; nous n'y voyons pas d'inconvénient, s'il est prêt à payer la casse! Mais, pour défendre son projet, il aurait pu se dispenser d'essayer de disqualifier une entreprise qui est universellement admirée et utilisée, qu'on nous permette de le dire sans fausse modestie, car de nombreuses preuves de cette *admiration internationale* ne seraient pas difficiles à fournir! Est-ce qu'on ne serait plus prophète, même *hors* de son pays? Alors, il n'y aurait plus qu'à tirer l'échelle.

Marcel Baudouin.

Monument au Docteur Jean Hameau (de la Teste, Gironde)

Un modeste médecin de campagne, M. le Dr Jean Hameau, né en 1779, mort en 1851, a été dans ces dernières années officiellement reconnu comme ayant, près de quarante ans avant Pasteur, appliqué les principes de la théorie microbienne. Les médecins de la Gironde, à la suite de la consécration des découvertes du médecin de La Teste, publiquement faite par M. le Pr Grancher à la cérémonie d'inauguration de la statue de Pasteur, ont eu une pieuse idée. Ils ont voulu élever un monument à la mémoire de leur compatriote. Un Comité, à la tête duquel figurent des membres de l'Institut et de l'Académie de Médecine, et la plupart des professeurs de la Faculté et des médecins et chirurgiens des hôpitaux de Bordeaux, a été chargé de vulgariser l'œuvre et de faire appel à tous ceux qui considèrent comme un devoir de perpétuer à travers les siècles le souvenir de leurs plus illustres compatriotes. Jean Hameau peut, de ce chef, compter parmi les médecins qui ont rendu à l'humanité des services exceptionnels, et les médecins girondins ont eu raison de formuler le vœu dont l'accomplissement répondra à un acte de justice. Les souscriptions au Monument Jean Hameau peuvent nous être adressées. Nous nous chargeons de les transmettre au trésorier du Comité d'exécution.

Club médical de Paris.

L'idée de fonder, à Paris, un Club médical est déjà ancienne; il n'a manqué à la réalisation de ce projet qu'un moment opportun et favorable. L'approche de l'Exposition universelle, qui doit réunir, dans notre ville, de nombreux médecins de la province et de l'étranger, ainsi que les *Congrès médicaux* qui seront tenus à Paris *en 1900*, ont fait revivre l'idée de constituer, dès aujourd'hui, un *Cercle médical*. D'autres pays nous ont déjà devancés dans cette voie. En 1898, *Berlin*, sur l'initiative du *Dr Lassar*, a fondé son *Club de médecins*, qui compte actuellement 400 membres. Le but poursuivi par le groupe des fondateurs est de créer, dans un quartier central de Paris, un lieu de réunion, où les médecins parisiens, provinciaux et étrangers pourraient entretenir des relations cordiales et suivies.

Le recrutement, en vue d'une œuvre utile et durable, doit nécessairement se faire dans des conditions de choix et de prudence telles, que le Club représente une sélection aussi parfaite que possible et comme l'élite morale de la profession. Les médecins de Paris, qui restent seuls pendant une partie de la période des vacances, les célibataires, les jeunes praticiens y trouveront un milieu confraternel, en quelque sorte familial. Les médecins de province, en déplacement temporaire à Paris, pourront, pendant leur séjour, entretenir des relations avec leurs anciens maîtres et leurs anciens camarades. Les médecins étrangers s'y mettront aisément en contact avec la corporation médicale française.

Un Club de ce genre doit comprendre: 1° des salles de réunion, une bibliothèque, salons de correspondance et de lecture, salon de conversation, salle de billard et de jeux, à l'exception des jeux de hasard; 2° un bar et un restaurant; 3° un bureau spécial de renseignements — à l'intention des membres provinciaux et étrangers — chargé de se mettre en rapport avec les hôtels, maisons meublées, etc., de manière à assurer un logement, à des prix déterminés, aux membres du Club; chargé, également, des renseignements scientifiques et professionnels. Il est enfin raisonnable d'escompter, pour l'avenir, la possibilité de groupements scientifiques avec salles de conférences. Une telle installation ne va pas sans une mise de fonds très considérable. D'autre part, des renseignements puisés à des sources sûres nous ont donné la certitude que l'autorisation d'ouvrir un Club, comportant l'agencement ci-dessus énuméré, rencontrerait des difficultés insurmontables.

Dans ces conditions, les initiateurs ont jugé qu'il serait préférable de *constituer un Club médical*, qui, tout en conservant son caractère professionnel et privé, *pourrait utiliser les locaux d'un grand cercle déjà existant*. Le Grand Cercle Républicain, le seul qui se soit montré accessible à des propositions et dont les statuts excluent les jeux de hasard, accepterait l'adjonction d'un groupe médical indépendant, ayant son bureau, son secrétariat et ses statuts spéciaux relatifs au recrutement de ses membres. La totalité des membres de ce groupe ne serait nullement tenue de s'affilier au Cercle républicain, d'adopter ses principes politiques, de se soumettre à ses statuts, ni de figurer nominalement dans son annuaire. Il suffirait qu'une fraction seulement du groupe médical satisfasse à ces formalités et cette fraction est déjà constituée. La cotisation annuelle, réduite à 100 francs, donnerait à tous les membres le droit à l'entrée permanente dans les salles, salons et dépendances du Cercle. Le Cercle mettrait, en outre, à la disposition exclusive des médecins, *deux fois par semaine*, à leur choix, un *vaste local* composé de salles de réunion, de conférences, et plusieurs salons de réception *pour une partie de la journée* ou *pour la soirée*. De plus, un *local spécial resterait toujours en permanence, exclusivement à la disposition des médecins, ainsi qu'une bibliothèque avec journaux de médecine*. Cette organisation a l'avantage de supprimer la responsabilité administrative, les détails de service et de comptabilité, et d'assurer suffisamment l'indépendance du groupe. Elle permet enfin au corps médical de faire économiquement et prudemment l'essai d'une innovation. Cette première expérience de trois ans sera, sans nul doute, suivie de la création définitive d'un grand Club médical tout à fait indépendant et autonome. Le *Club médical* réunit déjà *plus de 80 membres*.

Une fois un groupe de 200 adhérents constitué, une réunion générale sera tenue, où seront discutés et rédigés les règlements, statuts et conditions d'admission.

Chronique Médicale

LES MÉDECINS ROMANCIERS.

M. le Dr Pierre Corneille
(de la Mothe-Sainte-Héraye, Deux-Sèvres).

Nous avons jadis signalé ailleurs (1) les débuts littéraires de ce jeune confrère, presque un de nos compatriotes; nous avons prouvé alors, pièces en mains, qu'il avait le feu sacré. Un événement récent est venu montrer que nous ne nous étions point trompé, et que nous ne nous étions pas trop avancé, en prédisant, à cet esprit original, un succès très prochain.

M. le Dr Pierre Corneille, l'auteur de l'*Envoûtement*, est, en effet, aujourd'hui, universellement connu, grâce aux représentations théâtrales en plein air qu'il a organisées dans son pays, à la Mothe-Sainte-Héraye, pendant les vacances de 1898, le 11 septembre, et au cours desquelles a été

(1) Baudouin (Marcel). *Un médecin romancier dans l'Ouest*. — *Ouest artistique et littéraire*, Paris, 1894, oct. 15, n° 54, V, 134-136. — *Progrès Médical*, Paris, 1894, sept. 15, n° 37, 170-171.

jouée une de ses tragédies en vers, *Érinna, prêtresse d'Hésus*, pièce en trois actes (1). Sa tentative a été portée aux nues par toute la presse parisienne, à l'égale de celles de nos amis Le Goffic et Le Braz, en Bretagne, et de M. Pottecher, à Bussang; et nous sommes particulièrement ravi de ce triomphe.

Aujourd'hui paraît en librairie un nouveau roman de M. Pierre Corneille (2) : *Le Démon de la chair* (3). L'écrivain y a mis toute son âme de poète, très impressionnable, il est juste de le reconnaître, mais tempérée par un jugement très droit, qui fait présager un psychologue très informé, et deviner, derrière le littérateur, un esprit accoutumé aux raisonnements les plus scientifiques. Le médecin perce donc, malgré tout, derrière l'écrivain auquel rien de ce qui intéresse l'art poétique, au sens véritable du mot, ne demeure étranger; et, c'est ce qui fait pour nous l'intérêt de ce livre. Tout praticien le lit avec autant de plaisir que l'*Envoûtement*, cette histoire émouvante de suggestion hypnotique.

M. Corneille a voulu étudier dans ce roman à thèse,—qu'on pourrait facilement transporter sur la scène—, l'*amour physique* brutal, en lutte avec l'*amitié*, et démontre que le *mariage*, basé sur ce dernier sentiment, est parfaitement admissible dans une société civilisée comme la nôtre, à une condition toutefois : c'est que l'un des deux contractants ait de l'*amour physique* pour l'autre, et que cet autre soit l'homme!

La thèse est très discutable et paraît sinon assez injuste (car il est entendu pour tous, même les médecins, que la femme est d'ordinaire moins maîtresse d'elle-même que le sexe dit fort), du moins assez spécieuse. Mais elle est ici parfaitement discutée. Pour nous, qui n'admettons une telle base pour le mariage que parce que la société où nous vivons nous y a contraint, et qui considérons de telles mœurs comme un signe de la décadence des races latines, nous ne pouvons donc admettre la thèse de l'auteur, appuyée sur des arguments qui nous paraissent trop arrangés pour la démonstration. Nous avouons n'en avoir pas moins suivi les péripéties du roman avec une notable curiosité. Certaines discussions d'ordre psychologique nous ont, en particulier, fait un plaisir extrême, quoique le style, en ces endroits, ait été un peu négligé pour donner sans doute plus d'ampleur au développement de la pensée.

Je n'adresserai qu'un seul reproche à M. Corneille : c'est d'avoir choisi pour un roman de cette nature un dénouement aussi sombre. Certes, il est très moral, puisque le principal coupable, l'homme qui n'a pas su maîtriser ses sens, meurt; et encore succombe-t-il au champ d'honneur! Certes, il est en partie vrai, puisque l'auteur admet la disparition de l'*obstacle*, en le faisant aussi mourir, malgré ses qualités d'âme. Mais, grands dieux! que tout cela n'est guère humain, et que M. Corneille a raison de dire que, par atavisme ou autrement, il tient de nos classiques plutôt que des auteurs modernes!

Son drame aurait paru plus véridique s'il avait laissé vivre et M. et Mme de Bréhant. Évidemment la conclusion morale aurait manqué, les choses continuant à être comme elles avaient été, avec tous les accommodements de la vie sociale moderne. Mais qu'importe? N'est-ce pas ainsi que, chaque jour, nous voyons se dérouler l'existence?

Un peu d'art, c'est-à-dire un peu de sensibilité et d'amour de l'idéal, dans de telles descriptions d'un des coins les plus sauvages de notre Morbihan, aurait parfaitement suffi à faire, de ce livre, une œuvre méritoire, sans qu'il fût besoin de recourir à des moyens mélodramatiques par trop classiques.

Quoi qu'il en soit, reconnaissons, — puisque des goûts et des couleurs il est oiseux de discuter —, que c'est là une tentative littéraire d'une valeur indiscutable. Les remarques psychologiques, qui fourmillent en ces pages d'un style travaillé, sont véritablement dignes d'un penseur, qui raisonne avec ses connaissances physiologiques et médicales. Les caractères de Mme de Bréhant et de M. de Bréhant sont très nets et très fermes. Ces héros de fantaisie vivront, car ils ont vécu déjà, et existeront encore en une société aussi organisée que la nôtre. Les types du Dr Valbrègue et de Mme Freystynes, — ce dernier, au demeurant, accessoire, — sont suffisamment arrêtés, quoique un peu estompés sur les bords; mais le médecin

(1) P. Corneille. *Erinna, prêtresse d'Hésus*. Tragédie en trois actes et en vers. — Paris et Niort, 1898, in-18, 76 pages.

(2) P. Corneille. *Le Démon de la chair*. Paris, Chaumel, 1898. in-18, 281 pages.

(3) On doit en outre à M. Corneille : *Bonne fée*, pastorale en un acte et en vers. — *La Légende de Chambrille*, pièce en un acte et en vers. — Un autre roman est annoncé: *Criminelle Vertu*.

se dessine suffisamment sur le fond du décor où il doit demeurer. Quant à Mlle de Rocreux, son caractère est heaucoup plus intéressant que son existence est probable, surtout dans le milieu où l'a placée l'auteur. Ces demoiselles existent, il est vrai ; mais hien peu (oh ! combien pen !) vont jusqu'à l'acte décisif ! Et, si M. Corneille vivait à Paris, il est probable qu'il aurait, sur ronte, arrêté son béroïne. Il l'aurait laissée, sans doute, toucher à la clé, mais ne lui aurait pas ouvert aussi grandes, même une seule et unique fois, les portes du sanctuaire sensuel. Par contre, son mariage avec M. Le Nouel est dans les choses parfaitement admises : ce qui nous ramène au terre-à-terre de la vie de chaque jour....

Certes, M. Pierre Corneille se rapproche plus de George Ohnet que de Zola et manque un peu de houlevard. Mais il ne faudrait pas croire qu'il n'y ait rien au monde en debors de chez Maxime et de la place Pigalle. Nous félicitons donc de tout cœur ce vaillant de province, qui nous ose montrer, à nous autres, méchants Parisiens à la verve trop surexcitée, que là-bas, au pays des brandes et des lièvres à la royale, dorment encore quelques bonnes petites Fées, dont le pouvoir magique sait faire naître des poètes à l'aurore du mouvement de décentralisation littéraire.

Marcel BAUDOUIN.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

ALCAN (Félix), 108, boulevard Saint-Germain. — Paris.

THIÉRY (Paul). — **Efficacité et innocuité du pensement picriqué.** (Extrait du *XIIe Congrès de Chirurgie*, Paris, 1898). — Broch. in-8° de 32 pages, Paris, 1898.

ANNALES DE MÉDECINE et CHIRURGIE INFANTILES 71, avenue d'Antin. — Paris.

ALVAREZ (G.). — **Hystérie, hypnotisme et suggestion. Neuf observations chez des enfants.** — Broch. in-8° de 20 pages, Paris, 1899.

COMBE. — **Maladie de Friedreich.** — Broch. in-8° de 20 pages avec 3 figures dans le texte, Paris, 1899.

REDARD (P.) et LARAN. — **De l'importance de la radiographie pour le diagnostic et le traitement des déviations de la colonne vertébrale.** — Broch. in-8° de 4 pages, Paris. 1898.

REDARD (P.) et BEZANÇON (Paul). — **Du traitement chirurgical et orthopédique de la maladie de Little.** — Broch. in-8° de 8 pages, avec 3 figures dans le texte, Paris, 1899.

DAIX frères, imprimeurs à Clermont (Oise).

JOCQS (R.). — **Valeur séméiologique de certains troubles oculaires en pathologie générale.** (Extraits des *Bulletins et Mémoires de la Société médico-chirurgicale de Paris.*) — Broch. in-8° de 32 pages, Clermont (Oise), 1899.

THOMA BASILESCU, Tipographia, 29, Calea Victoriei. — Bucuresci.

DRAGUSESCU (B.) — **Craniectomie temporara.** — Vol. in-8° de 150 pages avec 46 figures, dans le texte, Bucuresci. 1898.

Clinique psychiatrique. — Asile de Villejuif, service de M. TOULOUSE. Le vendredi à 9 h. 1/2, visite dans les salles. Conférences cliniques au lit des malades.
Tramway : *Châtelet-Villejuif.* — Trajet : Une heure.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

PARIS. — 93, Boulevard St-Germain, 93. — PARIS

Postes Médicaux vacants.

1° Bonne clientèle dans le Bocage vendéen. Rapport annuel : 3.000 francs touchés. Conditions : suite de bail et légère indemnité.

2° Deux postes de sage-femme. Banlieue de Paris.

3° A 20 minutes de Tours, poste médical : 3.000 fr. environ, dont 300 fr. de fixe.

4° Poste médical à prendre tout de suite dans l'Eure : 7.000 fr. par an. Le titulaire est médecin inspecteur des enfants et de soc. d'assurances.

5° Poste médical, dans une commune du Cher. On fait de la pharmacie : 10.000 fr. par an.

6° Poste médical à prendre tout de suite dans la Sarthe.

7° A céder : Bon poste médical dans l'Ouest. Transmissible. — Seul, pour plusieurs communes. — Faisant la pharmacie. — Fixe : 1.500 fr.

8° Poste médical dans l'Orne, vacant par suite du décès du titulaire. Subvention : 350 fr. par an.

9° Pour cause de santé, à céder poste médical dans grande ville à trois beures de Paris. 18 à 19,000 fr., sans fixe. — 6.000 fr. comptant.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique,* 93, houlevard Saint-Germain, Paris, de 2 beures à 7 heures du soir.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Paris. — Imp. LAPLACE, 191, rue du Faubourg-Poissonnière.

70e Année. 11e Série. Tome II. N° 13 1er Avril 1899

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

INFORMATIONS MEDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Revue de Médecine, Chirurgie, et Obstétrique

Directeur-Rédacteur en chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : La Science et l'Expérimentation sur l'Homme ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Médecins des Hôpitaux de Paris nommés en 1899. — Banquet offert aux Médecins du Parlement. — Les Chaires municipales à la Faculté de Médecine de Paris. — Les Épidémies actuelles. — Nécrologie. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée. — Sociétés savantes. — Guerre, Marine et Colonies. — Hygiène (épidémies, etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes : Un Médecin devenu Charlatan. — Les Livres nouveaux. — Thérapeutique : De la Grippe ; son traitement. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations : Portrait de M. le Dr Péderidou (Hautes-Pyrénées). — Portrait de M. le Dr Chautemps (Haute-Savoie). — Portrait de M. le Dr Chapuis (Meurthe-et-Moselle). — Portrait de M. le Dr Richelot (de Paris).

BULLETIN

La Science et l'Expérimentation sur l'Homme.

Depuis *La Nouvelle Idole*, le grand mot est lâché : « *Assassin !* ». Aussi M. F. de Curel, homme de lettres et grand industriel, — ce dont il faut le louer ! — est-il l'homme du jour, si tant est qu'il y ait encore des hommes qui, en dehors de la politique, puissent être d'actualité...

Nous n'avons pas ici à critiquer sa pièce, qui est superbe et que nous admirons, de même que l'éminent artiste qui l'incarne, mais à examiner si la théorie qu'elle défend est non pas morale — ce dont nous n'avons pour l'instant nul souci, — mais bien, oui ou non, contraire à l'intérêt de la Société humaine et à l'Humanité tout entière.

Nous sommes, en effet, nous autre, pour la Morale de l'Intérêt, la seule raisonnable pour des créatures zoologiquement classées !

Tout le monde tombe en pamoison devant cet aveu : « *Assassin !* », aveu que laisse échapper le héros de *La Nouvelle Idole;* aveu sublime, disent les *sensitifs ;* aveu exact, soulignent les *moralistes*, drapés dans leur dignité, de la *Semaine médicale* (1899, n° 11); aveu qu'il faut punir, s'exclament les grands dignitaires de la police scientifique allemande (Affaire Neisser)!

Certes, au point de vue sentimental et légal, l'acte du savant héros de M. de Curel est un *crime social ;* nous n'y contredisons pas. Qu'une vieille société, qui a pourtant d'autres chats à fouetter, tienne à le punir, soit encore : c'est son affaire et non la nôtre ! Mais qu'est-ce que tout cela prouve? Absolument rien. La preuve, c'est que le grand Virchow, qui a voulu récemment formuler une règle à ce sujet, a posé des principes impossibles à admettre en pratique. Si on les suivait à la lettre, on ne tenterait jamais chez l'homme *aucune opération nouvelle*. Et qui en pâtirait ? Le chirurgien ? Nullement : il ferait une opération inutile, mais *classique*, et toncherait la même galette, et peut être plus encore, pour des raisons inutiles à raconter! Le patient? Évidemment non, dans quelques cas; oui, dans la grande majorité des faits. Le genre humain ? Oui, dans presque tous les cas! Cela tient à ce que le *Progrès humain ne s'achète qu'à corps d'Hommes !* Qu'on le veuille ou non, qu'on le crie sur les toits ou le cache, il en est ainsi. Et on aura beau dire et beau faire, il en sera toujours de même, car c'est *Loi de Nature*.

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS

LES MÉDECINS DES HOPITAUX DE PARIS

Nominations du premier Concours de 1899.

Le premier Concours de 1899 pour les Médecins des Hôpitaux de Paris vient de se terminer, et nous avons appris avec plaisir la nomination de nos anciens collègues d'internat : M. le Dr Ernest Dupré, MM. les Drs E.-C. Aviragnet et Lamy.

M. le Dr Ernest Dupré est un ancien interne des hôpitaux, de la promotion de 1887. Il a été reçu agrégé de médecine, au dernier concours d'agrégation, et s'est spécialisé dans l'étude des maladies mentales. Sa thèse de doctorat sur les *Infections biliaires* avait attiré l'attention sur lui. On lui doit déjà de nombreux mémoires techniques. Esprit très alerte et très parisien. Médecin d'avenir.

M. le Dr Aviragnet s'est fait connaître, en dehors de ses titres officiels, par sa collaboration au *Bulletin Médical*. — Quant à M. Lamy, un travailleur, on sait qu'il a des attaches avec le Collège de France, milieu tout à fait scientifique. — Nous espérons qu'au prochain concours ceux de nos amis qui ont approché du but l'atteindront sans encombre.

MÉDECINE ET POLITIQUE

Banquet offert aux Médecins du Parlement par le Syndicat des Médecins de la Seine.

Le mercredi 22 mars, à 7 heures et demie, a eu lieu, au restaurant Marguery, le grand Banquet, offert par le *Syndicat des Médecins de la Seine* aux Médecins du Sénat et de la Chambre des Députés.

Le toast de bienvenue a été prononcé par M. le président du Syndicat, M. le Dr Comby; puis, la parole a été donnée à MM. les médecins députés Pédebidou, Chautemps, Chassaing, Chapuis, à M. le sénateur Dr Francoz, qui tous ont fait entendre, a-t-on dit dans la presse, « des paroles de solidarité et de bonne confraternité médicale ».

A noter aussi l'intervention de MM. les Drs Noir, Archambaud, etc.

Il a été convenu que le *Syndicat des Médecins de la Seine* et l'*Union des Syndicats médicaux*



M. le Dr PÉDEBIDOU,
Député des Hautes-Pyrénées.

de France délégueraient quelques-uns de leurs membres pour se mettre en rapport avec le Groupe



M. le Dr CHAUTEMPS,
Ancien Ministre, Député de la Haute-Savoie.

des médecins parlementaires, afin de concerter leur action pour la défense des intérêts de la profession médicale. Le Syndicat va d'abord demander à être entendu par la *Commission des Patentes*,

tant an Sénat qu'à la Chambre des Dépntés, pour protester contre les abus de fiscalité dont on souffre, et pour demander le dégrèvement des locaux, qui ne servent pas à l'exercice de la profession.



M. le Dr CHAPUIS,
Député de Meurthe-et-Moselle.

Sortira-t-il quelque chose de cette entrevue cordiale de médecins praticiens et actifs avec les Médecins du Parlement. *That is the question?* Pour nous, nous l'espérons un peu.

Nous sommes, en tous cas, enchanté de constater la parfaite réussite du Banquet, quoique la presse médicale n'ait même pas été informée en temps voulu de cette réunion ; mais chacun sait que les Syndicats n'aiment pas la publicité, même celle des journaux techniques !

LES CHAIRES MUNICIPALES A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Les Chaires de Gynécologie et de Pédiatrie chirurgicale.

Au Conseil municipal de Paris. M. André Lefebvre a déposé cette semaine le rapport présenté par la Commission chargée d'examiner la question relative aux relations de la Ville et de l'Université de Paris.

Conformément aux conclusions dn rapporteur, une subvention de 6,133 francs a été d'abord allonée à l'Université de Paris pour la Faculté de Médecine. Elle comprend : 1° Subvention à la bibliothèque de la Facnlté de Médecine pour abonnements à des périodiques français ou étrangers, 1,000 francs ; 2° Subvention pour une chaire de *Clinique gynécologique* (à ouvrir le 1er novembre 1899), 2,566 fr. 66 ; 3° Subvention pour une chaire de *Clinique chirurgicale des Enfants* (à ouvrir le 1er novembre 1899), 2,566 fr. 66.

Les affiches, inscriptions, cartes, etc., concernant ces cours, porteront la mention : « Fondation de la Ville de Paris ».

Sur la proposition de M. John Labusquière,



M. le Dr RICHELOT (de Paris),
Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Chirurgien des Hôpitaux, Candidat à la Chaire municipale de Gynécologie.

le Conseil a adopté un article additionnel stipulant qu'en cas de vacances le Conseil municipal serait appelé à se prononcer sur le maintien ou la transformation des chaires nouvellement créées.

Les candidats, on le sait, sont jusqu'à présent, pour la chaire de Gynécologie, MM. les Drs RICHELOT et HARTMANN, chirurgiens des hôpitaux de Paris, professeurs agrégés à la Faculté, gynécologistes bien connus, et, pour la chaire de Pédiatrie, M. le Dr Auguste BROCA, également chirurgien des hôpitaux, professeur agrégé, spécialisé dans l'étude des maladies infantiles.

LES ÉPIDÉMIES ACTUELLES

L'Influenza à Paris.

On a annoncé qu'une épidémie d'influenza régnait en ce moment dans les établissements scolaires de Paris et du ressort de l'Académie. Un journal a avancé qu'il était question de licencier les élèves de ces établissements, ou, du moins, d'avancer de quelques jours le congé de Pâques. Au siège de l'Académie de Paris, on n'a jamais rien su de ce projet. Aucune épidémie d'influenza n'a sévi dans les établissements du ressort; à la Sorbonne, les absences n'ont pas été plus nombreuses qu'à l'ordinaire. Dans un seul lycée de l'Académie, celui de Vendôme, les élèves ont été renvoyés trois jours avant l'ouverture des vacances de Pâques; la cause en est, non à l'influenza, mais à une épidémie, assez bénigne du reste, de *fièvre scarlatine*. Au surplus, les congés de Pâques ont commencé mercredi, et point n'a été besoin de les avancer de trois jours, au risque d'effrayer les parents.

NÉCROLOGIE

M. le Dr Lalance (d'Ajaccio). — M. le Dr Samet (de Blois). — M. Roubion, interne des hôpitaux à Lyon. — M. le Dr Caradec, médecin principal de la marine en retraite. — M. le Dr Lucas, ancien directeur du Service de Santé de la Marine (Paris). — M. le Dr Henri Morin (Paris). — M. le Dr Bermont (de Norroy-le-Sec). — M. le Dr Montagnié (de la Calle). — M. le Dr Chenier (de Montreuil) — M. le Dr Knorr, privat-docent (de Munich), qui a succombé à une maladie infectieuse, qu'il avait contractée en faisant des recherches sur la morue.

M. le Dr Abraham Mayer (d'Anvers). — M. le Dr W.-H. Wilshire, ancien médecin à l'hôpital de Charing Cross, à Londres. — M. le Dr F. Macnamara, un des médecins les plus distingués du service sanitaire anglais aux Indes. — M. le Dr Struthers, ancien professeur d'anatomie à l'Université d'Aberdeen.

Mme Bonnet, mère du Dr Bonnet, conseiller général de la Marne, décédée à l'âge de 86 ans. — M. le Pr Gustave Wiedermann, bien connu pour ses travaux concernant la physique, est mort à l'âge de soixante-treize ans.

On annonce, de Bruxelles, la mort, à l'âge de trente-quatre ans, de M. Cricks, agrégé à la Faculté de Médecine, chirurgien adjoint à l'hôpital Saint-Jean. M. Cricks s'était fait, il y a trois mois, une piqûre anatomique qui avait eu des conséquences graves. Mal remis de cette crise, affaibli par une atteinte d'influenza, il contracta, il y a quelques jours, une pneumonie.

Petites Informations

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris. — *Conférences d'Histologie.* — M. Launois, agrégé, a commencé les conférences d'histologie le mardi 7 mars 1899, à 4 heures (grand amphithéâtre de l'École pratique), et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Conférences de Pathologie interne. — M. Thiroloix, agrégé, a commencé ces conférences le mardi 7 mars 1899, à 5 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Conférences de Chimie biologique. — M. Desgrez, agrégé, a commencé ces conférences le mercredi 8 mars 1899, à 5 heures (amphithéâtre de physique et de chimie, à la Faculté), et les continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure.

Conférences de Pathologie externe. — M. Manclaire, agrégé, a commencé ces conférences le lundi 6 mars 1899, à 3 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Conférences de Thérapeutique. — M. Vaquez, agrégé, a commencé ces conférences le lundi 6 mars 1899, à 6 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Programme des conférences : Des médications usuelles.

Cours de Pharmacologie et Matière médicale. — M. le Pr Gabriel Pouchet commencera les conférences pratiques de pharmacographie et de pharmacognosie le jeudi 16 mars 1899, à 5 heures (amphithéâtre de pharmacologie), et les continuera les jeudis suivants, à la même heure. *Objet :* Étude du droguier. MM. les Étudiants seront exercés, individuellement et à tour de rôle, à la reconnaissance et à l'étude des substances médicamenteuses et toxiques, ainsi qu'à l'art de formuler.

Cours complémentaire de Pathologie externe. — M. Walther, agrégé, a commencé ce cours complémentaire le samedi 11 mars 1899, à 5 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Conférences sur les Maladies de la Peau. — M. Gaucher, agrégé, a commencé ces conférences le dimanche 5 mars 1899, à 10 heures et demie du matin, à l'hôpital Saint-Louis, dans l'amphithéâtre des cliniques, et les continuera les dimanches suivants, à la même heure. *Objet du cours :* Dermatoses diathésiques.

Conférences d'Anatomie pathologique. — M. Méry, agrégé, a commencé les conférences d'anatomie pathologique le lundi 6 mars 1899, à 3 heures (amphithéâtre de l'École pratique), et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure, au laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique.

Conférences de Physiologie. — M. Langlois, agrégé, a commencé ces conférences le mercredi 8 mars 1899, à

6 heures (grand amphithéâtre de l'École pratique), et les continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure.

Conférences de Physique médicale. — M. André Broca, agrégé, a commencé les conférences de physique médicale le samedi 11 mars 1899, à 3 heures (amphithéâtre de physique et de chimie de la Faculté), et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants à la même heure. *Sujet des conférences :* Organes des sens (physique et physiologie).

Cours de Laryngologie, Rhinologie et Otologie. — M. le Dr Castex, chargé de cours complémentaire, commencera son cours, à l'amphithéâtre Cruveilhier (École pratique), le mardi 18 avril 1899, à 3 heures, et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Cours complémentaire d'Accouchements. — M. Bonnaire, agrégé, a commencé le cours complémentaire d'accouchements le lundi 6 mars 1899, à 5 heures (grand amphithéâtre de l'École pratique), et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Cours libres. — *Psychologie physiologique et pathologique; hypnotisme.* M. Bérillon : les mardis et samedis, à 5 heures, à partir du 18 avril (amphithéâtre Cruveilhier). — *Pathologie et thérapeutique dentaires.* M. Dunogier : les mercredis et vendredis, à 6 heures, à partir du 19 avril (amphithéâtre Cruveilhier). — *Minéralogie biologique.* M. Gaube : les mardis et samedis, à 4 heures, à partir du 19 avril (amphithéâtre Cruveilhier). Objet du cours : Minéralogie comparée du tissu musculaire dans la série animale. — *Stomatologie.* M. Georges Petit : les jeudis, à 5 heures, à partir du 20 avril (amphithéâtre Cruveilhier).

Inscriptions. — Pendant le 3e trimestre 1898-1899, les inscriptions des quatre années seront délivrées du 12 au 27 avril inclus (excepté les lundis et mardis).

Faculté de Médecine de Lille. — M. le Pr DE LAPERSONNE est nommé, pour une période de trois ans, doyen de ladite Faculté.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — Un concours s'ouvrira, le 2 octobre 1899, pour l'emploi de chef des travaux anatomiques.

École de Médecine de Marseille. — M. le Dr ESCAT est chargé, jusqu'à la fin de la présente année scolaire, d'un cours complémentaire des maladies des organes génito-urinaires.

École de Médecine d'Amiens. — M. le Dr DHEILLY, professeur de physiologie, est mis à la retraite et nommé professeur honoraire.

École de Médecine d'Alger. — M. le Dr EGROT est nommé chef de clinique obstétricale.

Troubles universitaires en Roumanie. — Les étudiants des Universités de Bucarest et de Jassy ont cessé de fréquenter les cours, comme protestation contre les modifications apportées par le Sénat à la loi militaire, modifications qui jetteraient un grand trouble dans les carrières de médecin, de pharmacien et de vétérinaire.

ASSISTANCE PUBLIQUE & PRIVÉE (HOPITAUX, ETC.).

Assistance publique de Paris. — *Renseignements.* — Conformément à une proposition de M. Rébeillard tendant à la décentralisation des services de l'Assistance, notamment par l'organisation, dans chaque mairie, d'un bureau spécial de renseignements, le Conseil municipal a décidé qu'une commission sera constituée avec mandat d'étudier la réorganisation et la décentralisation des services de l'Assistance publique à Paris.

Conseil de Surveillance. — M. Edmond GOUDCHAUX est nommé membre du Conseil de surveillance de l'Administration générale de l'Assistance publique à Paris, en remplacement de M. van Brock, démissionnaire.

Hôpitaux de Paris. — *Concours de Chirurgie.* — Le concours pour deux places de chirurgien s'est ouvert, jeudi, à l'Assistance publique. La question écrite était : *Grand sympathique cervical. Du mal vertébral sous-occipital.* Les deux questions restées dans l'urne étaient : 1° *Région obturatrice. Traitement des gangrènes herniaires ;* 2° *Région mastoïdienne. Des abcès du cerveau.* Le jury définitif est composé de MM. Piqué, Ricard, Blum, Bazy, Polaillon, Lejars, Andhoui.

Concours de Médecine. — Un second concours pour la nomination à trois places de médecin des hôpitaux de Paris s'ouvrira le 24 avril 1899. — Se faire inscrire du 27 mars au 8 avril 1899.

Hôpitaux de Lyon. — M. le Dr BRET est nommé, après concours, médecin des hôpitaux.

Asiles d'Aliénés de France. — *Asile de Fains.* — M. le Dr BRICHE est nommé médecin adjoint de l'asile de Fains.

Asile de Bron. — M. le Dr BRUN, médecin en chef à l'asile de Bron, est promu à la première classe de son grade (7,000 francs).

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie de Médecine de Paris. — *Élections.* — L'Académie a procédé à l'élection de deux correspondants nationaux (section de médecine). La liste de classement des candidats avait été dressée ainsi que suit par la section : 1re ligne : M. Auffret (de Brest); 2e ligne : M. Forgue (de Montpellier); 3e ligne : M. Laroyenne (de Lyon); 4e ligne *ex æquo*, par ordre alphabétique : MM. Crivelli (de Melbourne), Duret (de Lille), Mouchet (de Sens).

Au premier tour de scrutin MM. AUFFRET et FORGUE ont été nommés à la presque unanimité des suffrages.

L'Académie, en comité secret, a dressé la liste suivante des candidats au titre de correspondant national : 1re ligne : M. Dupuy (de Toulouse) ; 2e ligne : M. Imbert (de Montpellier) ; 3e ligne : *ex æquo* MM. Carles et Denigès (de Bordeaux), Lacour (de Versailles) et Leduc (de Nantes).

Congrès français de Chirurgie de 1899.—MM. Manrice Pollosson et Léon Bérard seraient très heureux de recevoir, avant le 15 mai prochain, les renseignements que les chirurgiens possèdent sur les cas de *tumeurs des os*, qu'ils ont en l'occasion d'observer et de traiter. Ces renseignements seront consignés, après autorisation, dans le rapport qui sera présenté sur cette question au prochain Congrès français de Chirurgie. — Prière d'adresser les réponses à M. le Dr L. Bérard, professeur agrégé, 19, rue Confort, Lyon.

Congrès international d'Otologie en 1899. — Le sixième Congrès international d'Otologie se tiendra à Londres, du 8 au 12 août 1899.

GUERRE, MARINE & COLONIES.

Service de Santé de l'Armée. — *Réserve.* — Nominations au grade de médecin principal de 1re classe : MM. Beltz, du Cazal, Fournier, Mutin et Renard, méd. princip. de 1re cl. de l'armée active, retr. — Au grade de médecin-major de 2e classe : MM. Brault, Decaux, Foureur et Viger, méd.-maj. de 2e cl. de l'armée active, démiss. — An grade de médecin aide-major de 1re classe : MM. Azam, et Denoy, méd. aides-maj. de 1re cl. de l'armée active, démiss. — Au grade de médecin aide-major de 2e classe : MM. les Drs d'Acheux, Allais, Amans, André, Argenson, Attal, Audiganne, Barbet, Barrau, Barrillon, Batailler, Bibent, Blanchard, Boël, Bollach, de Boncaud, Bouglé, Bourdette, Bourlet, Bourlier, Brulin, Brunon, Cange, Caris, Carnot, Chaillon, Chalmette, Colas, Constant, Courchet, Conturier, Croutes, Debay, Desmons, Dezirot, Dhaussy, Dreyfus, Dupont, Etiévant, Eyraud, Férary, Fosse, Frostin, Gamblin, Gaymard, Germond, Gobert, Gouffier, Greslé, Guenard, Guériteau, Guibert, Guillou, Guyader, Guyotte, Haie, Heuzard, Huguet, Janot, Jeunet, Kerrien, Lahaussois, Lalanne, Landel, Langlois, Lasserre, Lebœuf, Lemaire, Léna, Lévi, Lévi-Valensi, Maignal, Maisonneuve, Marion, Marquès, Marquez, Massier, Massoni, Maurice, Maurin, Meillon, Meunier, Nurdin, Olivier, Ourradour, Perthuisot, Pujos, Quintard, Renault, Roussel, Ruel de Sourouvre de Gnêfosse, Sahut, Saint-Martin, Saurain, Schmitt, Schwoh, Susini, Teulon-Valio, Tixeron, Trémolières, Vidal et Vivien.

Armée territoriale. — Nominations an grade de médecin principal de 2e classe : M. Delamare, médecin-major de 1re cl. de l'armée active, retr. — Au grade de médecin-major de 1re classe : MM. Aubertin, Cadot, Clément, Moret et Troy, méd.-maj. de 1re cl. de l'armée active, retr. — Au grade de médecin-major de 2e classe : M. L'Héritier de Chezelle, méd.-maj. de 2e cl. de l'armée active, retr.; MM. Fockenberghe, Michel et Ollier de Vergèze, méd.-maj. de 2e cl. de l'armée active, démiss. — Au grade de médecin aide-major de 2e classe : MM. les Drs Burlat, Chesnais, Collinet, Degeilh, Joly, Sée et Someil.

Service de Santé de la Marine. — *Installations radiographiques.* — Lors de la récente discussion du budget de la Marine à la Chambre des Députés, sur le chapitre 41 (Hôpitaux), M. Breton (Cher) a proposé une augmentation de 35,000 francs pour l'achat d'appareils de radiographie et radioscopie; mais M. le Ministre de la Marine a répondn que, dans la plnpart des hôpitaux de la Marine, on possède des appareils de radiographie; on en augmentera encore le nombre. L'amendement a été retiré.

Promotions.—An grade de médecin principal : M. Gouzer; an grade de médecin de 1re classe : M. Sisco.

Réserve. — Nomination au grade de médecin de 2e classe : M. le Dr Lacombe, médecin de 2e classe de la marine, démissionnaire.

Service de Santé des Colonies. — Par décret en date du 16 mars 1899, a été acceptée la démission de son grade offerte par M. le Dr Quennec, médecin de 1re classe du corps de santé des colonies et pays de protectorat.

Promotions. — Au grade de médecin de 1re classe : MM. Gary, Hantz, Cordier, Castueil, Boury, Lefèvre, Morel, Bailly, Massiou et Auzillion.

Les Archives de Médecine navale. — Lors de la discussion du budget de la Marine à la Chambre des Députés, sur le chapitre 48 (Impressions), M. de Mahy a proposé une augmentation de subvention de 4,000 francs pour les *Archives de Médecine navale*. Le rapporteur, d'accord avec le gouvernement, a accepté l'amendement. M. Lechevallier l'a combattu, an contraire. On imprime bien des documents inutiles an Ministère de la Marine, et il est inutile, a-t-il dit, d'augmenter le crédit du chapitre 48. — Mais l'amendement a été adopté.

HYGIÈNE (ÉPIDÉMIES, etc.).

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 11e semaine, 1,295 décès, chiffre supérieur à celui de la semaine précédente (1.195), et à la moyenne ordinaire des semaines de mars (1.057). Ainsi l'excès des décès actuels sur la moyenne est de 238. La grippe, sous toutes ses formes, est la cause de cette augmentation. Déjà, depuis plusieurs semaines, elle était très répandue à Paris, mais elle était bénigne; depuis deux semaines, elle se traduit par des décès. Ainsi que le fait remarquer M. le Dr Jacques Bertillon dans le *Bulletin de la Ville de Paris*, ce ne sont point les maladies de poitrine qui sont infinencées par la maladie régnante. Ce sont les maladies des voies respiratoires: bronchite aiguë, bronchite chronique, broncho-pneumonie, pneumonie et congestion pulmonaire, provoquées ou aggravées par l'influenza. Ces affections ont causé ensemble, pendant cette semaine, 401 décès. De même que lors des précédentes épidémies de grippe, les décès par phtisie (188 décès, au lieu de la moyenne 212), par méningite tuberculeuse et autres tuberculoses, ne paraissent pas avoir été infinencés par la maladie régnante. Il n'en est pas de même de celles qui suivent : les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 271 décès, an lieu de 195 pendant la semaine précédente, et an lieu de 167, moyenne ordinaire de la saison ; ce chiffre se décom-

pose ainsi qu'il suit: Bronchite aiguë, 23 décès (moyenne 21); bronchite chronique, 47 décès (moyenne 38); bronchopneumonie, 107 décès (moyenne 51); pneumonie, 94 décès (moyenne 57). Les autres maladies de l'appareil respiratoire ont entraîné 87 décès (au lieu de la moyenne 50), dont 71 sont dus à la congestion pulmonaire. Il n'est pas douteux que l'excès des chiffres actuels sur les chiffres moyens (au total 141) ne représente des décès dus à la grippe; on voit que le plus souvent cette maladie ne se distingue pas nettement de la broncho-pneumonie, de la pneumonie ou de la congestion pulmonaire. En outre, 43 décès ont été attribués spécialement à la grippe ou à ses synonymes (influenza, pneumonie grippale, bronchite grippale, etc.). Les maladies épidémiques s'éloignent peu de la moyenne: fièvre typhoïde, 17 décès; rougeole, 20; scarlatine, 4; diphtérie, 14; coqueluche, 17; variole, 1. Il y a eu 14 suicides (la moyenne est 19) et 19 autres morts violentes (la moyenne est 13). Les autres causes de mort ont causé 163 décès (chiffre voisin de la moyenne 151); 8 causes de mort sont restées inconnues. On a célébré à Paris 386 mariages. On a enregistré la naissance de 1,175 enfants vivants (576 garçons et 599 filles), dont 852 légitimes et 323 illégitimes. Parmi ces derniers, 42 ont été reconnus immédiatement.

Épidémie de Scarlatine — Au lycée de Lorient se sont déclarés plusieurs cas de scarlatine, dont un a amené un décès. Les élèves ont été licenciés.

Le Typhus à Tunis. — Le typhus vient de faire à nouveau son apparition à la prison Barberousse qui, pourtant, avait été entièrement désinfectée; trois indigènes prisonniers, reconnus atteints de cette maladie, ont été transportés dans l'ambulance d'El Kettar.

Laboratoire municipal de Micrographie à Paris. M. Paul Viguier a fait mettre, par le Conseil municipal de Paris, à la disposition du préfet de la Seine un crédit de 94,000 francs destiné aux travaux d'installation du laboratoire municipal de micrographie dans la partie désaffectée du marché des Blancs-Manteaux qui donne sur la rue des Hospitalières-Saint-Gervais.

Institut de Bactériologie de Vienne. — La population de Vienne (Autriche-Hongrie) a été de nouveau vivement émue par le bruit qu'un garçon de laboratoire de l'Institut bactériologique, un nommé Schneider, successeur de Barisch mort, il y a quelques mois, de la peste, était atteint de la fièvre et avait été complètement isolé. La direction de l'Institut a immédiatement fait connaître au public que Schneider ne souffrait que d'une légère bronchite et que son isolement était une pure mesure de précaution. Aucune expérience avec le bacille de la peste n'a plus été tentée, d'ailleurs, à l'Institut, depuis la fin malheureuse du docteur Müller.

Société protectrice de l'Enfance. — La *Société protectrice de l'Enfance* vient de nommer *membre honoraire* M. le Dr Bauzon (de Chalon-sur-Saône). Elle a accordé une *médaille d'or* à M. le Dr Bartès (de Chartres); des *médailles de vermeil* à MM. les Drs Laurent (de Saint-Saulge) et Dermigny (de Saint-Simon); et des *médailles d'argent* à MM. les Drs Baratier (de Jeugny), Courtade (d'Outarville) et Frémicourt (de Jauljonne).

Les Avertisseurs d'accidents à Paris. — On a signalé au *Figaro* une lacune qu'il *lui paraît urgent de combler*. Récemment, à midi moins quelques minutes, une ouvrière, Mlle Mathilde Michelin, âgée de vingt-quatre ans, était renversée par un fiacre, rue Daunou, et grièvement blessée. On la porta à la pharmacie Leroy, où les premiers soins lui furent donnés. Mais, pour prévenir la nouvelle station d'ambulances urbaines, installée au Marché Saint-Honoré, on n'avait aucun moyen, cette station n'étant pas reliée téléphoniquement avec les pharmacies du secteur qu'elle doit desservir. Par bonheur, un médecin passait justement par là. Il s'adressa à MM. Jumeau et Jallot, au numéro 1, qui mirent très obligeamment leur téléphone à sa disposition, et trois minutes plus tard arrivait la voiture, dans laquelle Mlle Michelin fut transportée à la Charité. *Nous espérons que le Conseil municipal va faire compléter au plus vite son service d'ambulances par un réseau d'avertisseurs*, dit *le Figaro*. — A croire cette note, on penserait qu'il y a, à Paris, des avertisseurs d'accidents! Ils ont été votés certainement: mais ils ne seront pas placés, tant que M. le Dr A. J. Martin sera chargé de ce service, qu'il déteste par dessus tout!!

DIVERS.

Nominations. — M. Moissan, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, est nommé membre de la commission instituée, au Ministère des finances, à l'effet d'unifier, dans les laboratoires de l'administration des finances les méthodes d'analyse applicables aux produits à base d'alcool.

Banquet de l'Internat des Hôpitaux de Paris. — Le banquet annuel de l'*Internat en médecine des hôpitaux de Paris* aura lieu le samedi 29 avril 1899, à 7 heures et demie, au restaurant Marguery, sous la présidence de M. le professeur Dieulafoy.

Banquet des Médecins de l'École Lyonnaise. — L'Association des Lyonnais (Rhône, Ain, Isère et Loire) a donné, dimanche dernier, à la terrasse Jouffroy, à Paris sous la présidence du Pr Bouchard, commandeur de la Légion d'honneur, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, un banquet en l'honneur des médecins de l'École de la région lyonnaise. Parmi les convives: MM. les Drs Polaillon, Julien, Charrin, Glénard, Janicot, Bellemain, Rabion, etc. Au dessert, M. le Pr Bouchard a remercié l'Association des Lyonnais, au nom de la médecine en général et au nom de la médecine lyonnaise en particulier, d'avoir bien voulu lui confier la présidence du banquet. Il a fait l'éloge des médecins de l'École lyonnaise et a terminé en disant: « Je bois à la France, dont il faut toujours parler la première; je bois ensuite à la petite patrie, à celle que nous portons tous dans nos cœurs. » Autres toasts par M. le Dr Julien, MM. Etienne Charavay, Adrien Duvand, Févelat. Après le dîner, concert d'amateurs et d'artistes, appartenant à la Société: MM. Févelat, Ducret, Pirodon, Jean Frappa; Mlles Julienne Samion, Charlotte Faure, Dureau, Airelly et Jeanne Azimont; MM.

Chambon, Georges Durand, Charles Lamy, Mainvielle, Borgex et Girard. Le menu artistique, représentant les Microbes mis en faite et la Mort en déroute, avait été exécuté par le dessinateur Guy Terrel des Chênes.

Mariages de Médecins. — Le mercredi 3 avril, on a béni, à Notre-Dame-des-Champs, le mariage de M. Maurice Ecoffet, interne des ambulances de la Ville de Paris, avec Mlle Germaine Vincent, fille de notre confrère de la *Gazette de France*.

La Presse et la Faculté. — On a publié dernièrement, dans l'*Éclair*, le portrait de M. le Pr Potain, en uniforme militaire d'inspecteur général du Service de Santé de la Marine! — A quand M. le Pr X... en général d'infanterie?

Les Dangers du Pétrole comme médicament. — Mme Anna Güntzwiller, domestique chez un grand marchand de crayons de la rive gauche, souffrait depuis des années de douleurs sciatiques. Elle avait essayé mille remèdes; aucun ne l'avait guéri. Dernièrement, une commère du quartier lui dit merveille d'un remède fort simple: il suffisait d'oindre les membres souffrants de *pétrole*. Mme Güntzwiller monta dans la chambre qu'elle occupe chez ses patrons, se frictionna vigoureusement de pétrole, puis se mit sur son lit. Elle alluma alors une petite lampe à alcool posée sur sa table de nuit et y fit chauffer du lait. Malheureusement, elle approcha trop près de la flamme la manche de sa camisole, imbibée de pétrole, et la camisole flamba. Aux cris de la domestique, qui fut en un clin d'œil entourée de flammes, les patrons accoururent, et, tandis que les pompiers appelés sur-le-champ éteignaient le feu qui s'était communiqué aux boiseries de la chambre, on transportait Mme Güntzwiller, complètement brûlée, dans un état pitoyable, à l'hôpital de la Pitié. Après d'intolérables souffrances, elle y est morte dans l'après-midi.

Les Voleurs spécialistes pour médecins.—Plusieurs médecins du 5e arrondissement ont déposé depuis quelque temps auprès de leurs commissaires de police respectifs des plaintes identiques: des individus, assez bien mis, se présentaient chez eux à l'heure de leurs consultations et profitaient des quelques instants où ils étaient laissés seuls dans le salon d'attente pour faire main basse sur des objets de valeur; mais des indices sérieux n'avaient pu être fournis, et l'enquête ouverte n'avait donné aucun résultat.

Récemment, dans l'après-midi, un des voleurs de la spécialité indiquée a été surpris en flagrant délit, par l'effet, d'ailleurs, d'un pur hasard. Un individu attendait dans le salon de M. R...., médecin du boulevard Saint-Marcel, que son tour de consultation fût venu; il était arrivé de bonne heure et se trouvait seul. M. R.... soignait un client; il dut s'absenter un instant, traversa son salon et vit son second malade gagner la porte... une pendule sous le bras. Le médecin crie au voleur; l'autre s'enfuit. Des clients qui arrivaient se joignent à M. R.... et une chasse à l'homme commence sur le boulevard. Le voleur, gêné par la pendule volumineuse qu'il emporte, perd du terrain, s'en aperçoit, jette la pendule qui se brise devant les yeux de M. R... Enfin, des agents s'emparent du voleur; on le conduit au commissariat de police; il avoue, en effet, qu'il a l'habitude de «faire» les médecins: «C'est commode,» dit-il. Jules J..., au surplus, est un cheval de retour: il retournera au Dépôt. Mais les médecins du 5e vont redoubler de précautions.

L'Affaire médico-légale de Lille. — L'avocat de l'accusé vient de demander aux tribunaux une contre-expertise médico-légale en ces termes: «Par ces motifs, Ordonner une *expertise médico-légale complémentaire* à l'effet de rechercher et dire, en s'appuyant sur les constatations déjà faites et toutes autres qu'il serait jugé utile de provoquer: 1° si le jeune Foveaux a dû faire un ou plusieurs repas dans l'intervalle de temps écoulé entre le moment de sa disparition, dimanche soir, 5 février, six heures, et celui de sa mort; 2° quelles sont les probabilités les plus sérieuses en ce qui concerne le jour de la mort, et répondre, en outre, par des avis motivés à toutes questions qui pourraient être posées pour arriver à la découverte de la vérité, tant par l'accusation que par la défense. A cet effet, adjoindre à M. le docteur Castiaux, professeur de médecine légale à la Faculté de Médecine de Lille, M. le doyen de la Faculté de Médecine de Paris, professeur de médecine légale, et M. le professeur de pharmacologie de la Faculté de Paris.» Les deux experts demandés par Me Chesnelong sont M. le Dr Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, et M. le Dr Pouchet, professeur de pharmacologie.

Les Femmes médecins en Allemagne. — Au tableau noir de l'Université de Berlin, à celui des cliniques et des hôpitaux, a été affiché une protestation des étudiants en médecine de l'Université de Halle contre l'admission des femmes à l'enseigne pratique de la médecine. Ce document, d'une rare vivacité de ton, se termine en ces termes: «Dans ce domaine, l'émancipation de la femme est une calamité. Elle se trouve en conflit avec les bonnes mœurs; il faut donc lui opposer une barrière. Nous demandons que les femmes soient exclues de l'enseignement clinique: l'expérience nous a démontré que l'enseignement clinique en commun pour les étudiants masculins et féminins est aussi peu conciliable avec des études médicales approfondies qu'avec les principes de la décence et de la morale».

Vivisection sur Guillotiné. — Deux médecins de la clinique de psychiatrie de l'Université de Strasbourg viennent de se livrer, immédiatement après l'exécution, à l'étude du cerveau de Gier, guillotiné récemment, tandis que son corps était transporté aux services d'anatomie de la Faculté pour y être soumis à certaines expériences.

Un Saint médical. — Parmi les nouveaux saints promus aux honneurs du calendrier par le Pape, se trouve un médecin: Saint Antoine Maria Zacaria, qui naquit à Crémone en 1503 et étudia la médecine à l'Université de Pavie, où il reçut le diplôme de docteur. Il exerça la profession parmi les pauvres de sa ville natale et mourut en 1563.

Variétés & Anecdotes.

Un Médecin devenu Charlatan.

C'est en plein Paris que les « Guérisseurs » et les « Toucheurs » ont le plus de succès. En voici une nouvelle preuve, rapportée par le *Temps*. Mais comment se fait-il que les autorités n'aient point encore vérifié l'authenticité de ce docteur en médecine, devenu charlatan ?

«Paris compte un nouveau guérisseur. Il affirme pouvoir rendre la santé à quiconque l'a perdue. Cela, ô miracle, sans médicaments ! Aucune maladie ne le rebute ; il rend la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds.

Et d'abord d'où vient-il ? Il se dit docteur d'une des Facultés de Médecine du nouveau monde. On l'appelle M. le Dr Edwards. Il a établi, son cabinet de consultation au numéro 6 de la rue Cadet. Lorsque nous arrivons, la salle qui précède la « chambre de guérisons » est déjà encombrée de malades. Il y en a de toutes les conditions. L'élégante y coudoie la pauvresse, le rentier l'ouvrier. Les femmes sont en majorité. Parmi les hommes, il y a notamment un aveugle et un ataxique qui discutent entre eux à voix haute. L'aveugle, qui vient pour la première fois, se montre sceptique; il doute que la doctrine Edwards triomphe jamais de sa cécité. M. Edwards ne parlant que l'anglais, c'est un interprète qui se charge de lui expliquer le but de notre visite. Avant de nous initier à sa puissance mystique, il appelle notre attention sur certains signes caractéristiques de sa personne qui sont, en effet, étranges. La main droite est privée du médius et s'ouvre en V, le pouce étant collé à l'index et l'annulaire au petit doigt. La main gauche ne présente rien d'anormal. Mais le docteur nous explique que ses deux pieds répètent les marques de la main droite, en ce sens que l'orteil se détache profondément des deux autres doigts qui sont également liés ensemble. Les marques du crucifiement du Christ, nous dit l'interprète. Pour préciser, le docteur ajoute qu'un peu avant sa naissance à Rome, sa mère, qui était pieuse, resta si longtemps en contemplation devant l'image du Christ crucifié qu'à force de toucher ses pieds et sa main droite, apitoyée qu'elle était sur la douleur du divin supplicié, elle communiqua au fruit de ses entrailles le stigmate des blessures divines. C'est quand il eut atteint sa vingt et unième année qu'il sentit un pouvoir surnaturel se révéler en lui et qu'une force irrésistible le poussa à vouer son existence au soulagement des misères humaines. M. Edwards déclare alors que sa puissance consiste dans la simple faculté qu'il a de guérir ses malades par la seule force de sa volonté ou par le toucher ou simplement encore par le regard. Il prétend que le fluide qui se dégage de sa personne en passant dans le corps de son client a pour effet de guérir radicalement l'asthme, les rhumatismes, les affaiblissements, les affections mentales, en un mot toutes les maladies. « D'ailleurs, nous dit-il, vous allez juger par vous-même et voir comment j'opère». Successivement, tout comme chez le zouave Jacob, défilent devant nos yeux une série de malades, que le Dr Edwards fait passer devant lui. Un interprète les interroge sur la nature de leur maladie et transmet leur réponse au praticien. Celui-ci se contente de leur faire des passes magnétiques au siège de l'affection et les renvoie en leur disant de revenir. Il ne peut les guérir en une fois. Mais, avant de se retirer, le client est invité à passer dans un cabinet où, sur une table, est déposé un plateau qui sollicite un témoignage de sa reconnaissance. Nous interrogeons plusieurs de ces malades. Quelques-uns d'entre eux nous affirment que, depuis leur visite au Dr Edwards, ils ont constaté une amélioration sensible dans leur état; un sourd nous affirme sa guérison complète. D'autres, enfin, nous font cette réponse : « Que voulez-vous, nous avons consulté les meilleurs médecins et suivi les traitements les plus divers : cela sans résultat. En venant chez le Dr Edwards, c'est une dernière chance que nous tentons. »

LES LIVRES NOUVEAUX.

Jugenderinnerungen eines alten Arztes (*Souvenirs de Jeunesse d'un Vieux médecin*); par Kussmaul (A.). — Stuttgard, 1899, A.Bonz et Cie, in-8°, 493 pages, un portrait.

Les Souvenirs de Jeunesse du médecin célèbre qu'est Kussmaul constituent une sorte de mémorial remontant à sa première jeunesse, à son entourage, à l'état des esprits au commencement du dix-neuvième siècle. Puis les études supérieures, et le domaine de la médecine exploré dans tous les sens par une merveilleuse activité, le corps d'étudiants, les Facultés, les cliniques, les professeurs célèbres comme Nœgele, Henle, les excursions médicales faites par l'auteur avec ses appréciations, enfin tout ce qui constitue la vie vécue, tout cela empreint d'une philosophie et d'un sens critique vraiment intéressants, et décrit par un esprit compétent et renommé.

Législation et jurisprudence des Spécialités pharmaceutiques; par F. Guy, *docteur en droit, avocat à la Cour de Paris, secrétaire de la rédaction du* Journal du Droit industriel. — Brochure, Paris, *Gazette du Palais*, 1879, recommandée aux spécialistes.

L'auteur, sous une forme claire et juridique à la fois, expose les différents droits que les pharmaciens ont sur leurs spécialités. Les mots « corricide », « antipyrine », « chloralose », « salol », entre autres, sont l'objet d'une savante discussion. La concurrence que les dispensaires font aux pharmaciens est également étudiée avec le plus grand soin.

Traité élémentaire de Clinique thérapeutique; par le Dr Gaston Lyon, ancien chef de clinique médicale à la Faculté de Médecine de Paris. *Troisième édition, revue et augmentée.*— Masson et Cie, éditeurs, vol. grand in-8o de VIII-1332 pages, 1899.

En raison du court espace de temps qui s'est écoulé entre la seconde édition et la présente, l'auteur n'a pas eu

à enregistrer des progrès bien notables dans le domaine de la thérapeutique. Cependant, quelques médications nouvelles ont dû être mentionnées : notamment, le traitement sérothérapique de la peste, les différentes applications de l'opothérapie qui se sont multipliées depuis peu de temps, le traitement des cardiopathies par les agents physiques, les traitements chirurgicaux d'affections considérées jusque-là comme relevant exclusivement de la thérapeutique médicale, etc. D'autre part, un certain nombre de chapitres nouveaux ont été ajoutés ; citons notamment ceux consacrés aux cardiopathies infantiles, aux sténoses du pylore, aux angiocholites infectieuses, aux péritonites aiguës, aux méningomyélites aiguës, aux poliomyélites, à la peste, etc... Le chapitre consacré aux dyspepsies a été récrit en entier. Tous les autres chapitres de l'ouvrage ont été l'objet de modifications de détails : quelques-uns mêmes ont été presque entièrement refondus (blennorragie, syphilis, neurasthénie, infections gastro-intestinales infantiles, etc.). Sur la demande d'un grand nombre de nos lecteurs, une table alphabétique a été ajoutée, qui facilitera les recherches. La mise en œuvre des soins antiseptiques, l'emploi des injections du sérum, tout cela fait que le rôle actif du médecin grandit sans cesse : M. Lyon a tenu, dans cette édition, à insister sur les détails de direction des traitements, en un mot, à justifier, mieux encore que par le passé, le titre de *Traité de clinique thérapeutique*. — Est-il besoin d'ajouter qu'il s'agit là d'un ouvrage que tout praticien doit avoir dans sa bibliothèque et qui ne s'arrêtera pas à la 3e édition.

Thérapeutique oculaire (*nouvelles médications, opérations nouvelles*) ; par le Dr F. Terrien, chef de clinique ophtalmologique à la Faculté de Médecine de Paris, 1899, Baillière et fils, 1 vol. in-16 carré, 96 pages, 12 figures.

L'auteur a condensé dans ce nouveau volume les récentes acquisitions de la thérapeutique oculaire, tant comme médications que comme opérations. C'est la mise au point de tous les traités d'ophtalmologie qui ont déjà quelques années d'existence. Dans la première partie, *Médications nouvelles*, M. Terrien passe en revue : les collyres huileux, les injections d'huile biiodurée dans la syphilis oculaire, le protargol, le bleu de méthylène, l'ichtyol, le traitement des blépharites sèches. Dans la deuxième partie, *Opérations nouvelles*, l'auteur expose les opérations suivantes : extraction des corps étrangers intra-oculaires, ablation de la glande lacrymale dans le larmoiement chronique, glaucome chronique, extraction totale de la cataracte secondaire, traitement de la myopie par l'extraction du cristallin transparent, strabisme, nouvelle opération du ptosis, amputations partielles et moignons artificiels. Pour chaque méthode, l'auteur indique avec un soin scrupuleux les avantages, les inconvénients, les indications, la technique. M. Terrien, qui était particulièrement désigné par son titre de chef de clinique ophtalmologique pour exposer avec compétence les progrès de la thérapeutique oculaire, a donc fait œuvre utile en écrivant ce livre, appelé à rendre de grands services non seulement aux ophtalmologistes, mais encore à tous les praticiens.

[I. B. S.].

THÉRAPEUTIQUE

De la Grippe et son traitement.

Pendant longtemps on a considéré la grippe comme une maladie sans gravité. Les récentes épidémies ont montré qu'il n'en était pas ainsi. Nous savons actuellement, en effet, que, si la forme légère est à l'abri de tout danger (en général du moins), il n'en est pas de même des formes graves, avec tendances au délire et à la syncope. On sait que certaines formes de méningites grippales peuvent se compliquer d'otites grippales suppurées, de pneumonie, de broncho-pneumonie (Weichselbaum-Dieulafoy), que certains comas sont dus à l'infection grippale, et que l'aliénation mentale peut être observée. Dans d'autres cas, où le cœur paraîtrait devoir être pris, on aurait signalé des formes d'angine de poitrine. D'autre part, la néphrite grippale n'est pas rare, et souvent on a noté, à la suite d'une influenza, l'apparition du mal de Bright. Il y a des formes broncho-pulmonaires, asphyxiant le malade en peu de temps, des formes gastro-intestinales, simulant dans certains cas le choléra, ainsi qu'on a pu en faire la cruelle expérience dans l'épidémie de 1830 et dans la dernière épidémie. Il faut donc envisager cette affection, surtout dans sa forme épidémique, comme une maladie souvent grave et devant être toujours surveillée. Dans une affection à formes aussi variées que celle dont nous nous occupons, il est assez difficile de prescrire un traitement particulier. Il sera livré à l'initiative du médecin qui, selon les cas, s'adressera aux complications pulmonaires, thoraciques, gastro-intestinales, etc. La forme pulmonaire sera traitée, comme la bronchite aiguë, par les sudorifiques, les calmants, le sulfate de quinine, les opiacés. La forme cardiaque sera très surveillée : elle nécessitera le régime lacté, l'emploi de la digitale, de la caféine, de l'éther. Contre la forme nerveuse, on donnera les divers antinervins employés : chloral bromuré Dubois, sulfonal, hypnal, etc. Dans la forme gastro-intestinale, on prescrira les éméto-cathartiques, les antiseptiques intestinaux, les amers.

En tous cas, dans *toutes les formes*, on devra prescrire *l'alcool*. C'est un merveilleux tonique, un excellent modificateur des sécrétions et de la circulation, et, dans la grippe plus que dans toute autre maladie, on devra y avoir recours. Comme il est assez difficile, à notre époque, de se procurer des alcools assez purs pour pouvoir être donnés à un malade, le mieux est de recourir à l'élixir alimentaire Ducro (viande, eaux-de-vie, écorces d'oranges amères), préparation pharmaceutique connue depuis longtemps de tous les praticiens par les réels services qu'elle rend dans le traitement des maladies de poitrine. Le cachet de cette préparation donne toute tranquillité sur la qualité de l'alcool, et tous les éléments qu'elle renferme concourent à en faire un puissant tonique. On donnera l'élixir Ducro par cuillerée à café ou à bouche selon l'âge, pur ou mélangé à du thé. (*Gaz. hebdom. des Sciences médicales*, Bordeaux).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain. Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris,* dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

IMPRIMERIE GÉNÉRALE LAHURE
9, rue de Fleurus. — Paris.

BENOIST (Olivier). — **L'École homicide.**—Deuxième édition, revue et corrigée. — Broch. in-8° de 22 pages, Paris, 1898.

— **Appendice à la brochure : le latin appris en trois ans, etc. Groupement des leçons de chacune des matières enseignées.** — Broch. in-8° de 6 pages, Paris, 1898.

— **Un professeur pour 3,000 élèves.** — Broch. in-8° de 16 pages, Paris, 1898.

— **Le latin appris en trois ans, le grec en deux ans. L'enseignement classique en France, ce qu'il est, ce qu'il pourrait être.** — Broch. petit in-8° de 50 pages, Paris, 1898.

SAVY (L.), 5, rue du Plat. — Lyon.

TATY (Th.) et JACQUIN. — **Maladie du jeune chien; paralysie infantile et chorée. Lésions microbiennes du système nerveux central.** (Extrait des *Mém. et Comptes rendus de la Société des sciences*). — Broch. in-8° de 12 pages avec 4 fig. dans le texte, Lyon, 1898.

LAFOLYE, imprimeur. — Vannes.

JALABER (Donatien). — **Kystes pelviens de l'ovaire et accouchement. Conduite à tenir pendant le travail.** — Broch. in-8° de 110 pages, Vannes, 1898.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE, 93, boulevard Saint-Germain. — Paris.

DELAGENIÈRE (H.). — **I. Cirrhose hépatique et hépatoptose. Hépatopexie et cholécystostomie. Guérison.**

II. Deux cas de Cholédochotomie suivis de guérison. Considérations opératoires.

III. Calcul du canal hépatique. Tentative vaine de lithectomie de l'hépatique par voie cholécystique. Hépaticolithotripsie suivie de guérison.

IV. Plaie avec double perforation de la Vessie par instrument contondant. Laparotomie et cystostomie sus-pubienne. Guérison.

V. De l'exploration intrastomacale après Gastrotomie.

VI. Nouvelle technique de drainage de la Cavité péritonéale. — Broch. in-8° de 35 pages avec 3 fig. dans le texte. Paris. 1898.

IHSAN ET C°. —Constantinople.

DJÉMIL-PACHA. — **Clinique chirurgicale de l'École impériale militaire de Médecine de Constantinople. Statistique des Opérations du 13 mars 1893 au 31 décembre 1897.** — Fasc. in-8° de 14 pages, Constantinople, 1898.

THIENNE (Georg), Verlag.—Leipzig.

SCHREIBER et ZAUDY. — **Zur Wirkung der Offenbacher Kaiser Friedrich-Quelle.** — Fasc. in-8° de 8 pages. Leipzig, 1898.

LE ROY (F.), 15, rue Casimir-Perier. — Le Havre.

FROTTIER. — **Hospitalisation des Tuberculeux.** — Broch. in-8° de 43 pages, Le Havre 1898.

Clinique psychiatrique. — Asile de Villejuif, service de M. TOULOUSE. Le vendredi à 9 h. 1/2, visite dans les salles. Conférences cliniques au lit des malades.
Tramway : *Châtelet-Villejuif.* — Trajet : Une heure.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Paris. — Imp. Laplace, 191, rue du Faubourg-Poissonnière.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES

Revue de Médecine, Chirurgie, et Obstétrique

Directeur-Rédacteur en chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : L'Esprit scientifique contemporain ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : VIIe Congrès international contre l'Abus des boissons alcooliques. — Caisse des pensions de retraite au corps médical français. — Société obstétricale de France. — Congrès des Sociétés savantes à Toulouse. — Congrès français des Aliénistes et Neurologistes à Marseille. — Nécrologie : M. le Dr Perron (de Paris). — La Médecine aux Chandelles : Les Capucines. Casino de Paris: par Marc Ell. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée. — Sociétés savantes. — Guerre, Marine et Colonies. — Hygiène (épidémies. etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes : L'Inauguration du médaillon d'Amédée Lefèvre, à Bordeaux. — L'Opération du Pape. d'après un nouveau récit. — Le Tac et l'Influenza. — Hommage au Dr Marmottan. — La Décoration de l'Hôpital Broca. — Instruments et Appareils : Jungmühle de Lubben : (le Moulin de la Jeunesse). — Bulletin Bibliographique.

Illustrations : Portrait de M. le Dr Roussel. — Portrait de M. le Pr Budin (Paris). — Grand panneau décoré par Clairin, à l'Hôpital Broca. — Le Moulin de Jouvence.

BULLETIN

L'Esprit scientifique contemporain.

Sous ce titre un peu long : *L'Esprit scientifique contemporain* (1), un livre bien curieux vient de paraître : il est signé du nom d'un médecin distingué, praticien spécialiste en temps ordinaire, philosophe à ses heures de loisir : M. le Dr Foveau (de Courmelles).

Nous sommes ravi d'avoir à l'annoncer à nos lecteurs, qui le liront avec plaisir. car ce sont tous érudits de marque, bibliographes passionnés et amateurs convaincus de toutes les curiosités médicales. Ils trouveront là, à côté de renseignements puisés aux meilleures sources, à côté de données qui indiquent une culture générale de l'esprit supérieure à la moyenne professionnelle, des vues très exactes sur l'avenir de la Science et de l'art de guérir en particulier. L'évolution qui, récemment, s'est faite dans notre petit monde de journalistes techniques n'a pas échappé à cet écrivain perspicace, remarquablement informé, quoiqu'il ne fasse pas, à proprement parler, partie de la corporation des plumitifs à tant la ligne. Nous avons même été surpris, nous l'avouons sans fausse honte, de la richesse et de la sûreté de ses renseignements.

Certaines parties du livre ne méritent que des éloges. Tel le chapitre où il est question de la diffusion des produits d'échange, des innovations scientifiques de contrôle, des savants égarés dans le commerce des drogues, des livres, des documents scientifiques de tous ordres : cela pour le plus grand honneur de notre pays, qui marche, dans cette voie, à la tête des nations civilisées. Tels les chapitres où l'auteur a abordé les rapports de l'Histoire, des Arts et des Belles-Lettres avec la Science. Toutefois, notre confrère Foveau nous pardonnera quelques réflexions. C'est ainsi que ce qui a trait au Féminisme est traité d'une plume moins sûre et moins documentée ; au demeurant, le critique n'a peut-être voulu qu'ébaucher l'étude de cette importante question, sur laquelle existent des publications innombrables. Encore un regret en terminant : l'ouvrage manque d'illustrations. On aurait examiné avec plaisir, au milieu de ces pages éloquentes et savantes, les traits des hommes cités par le brillant écrivain. Ces portraits, véritables documents de premier ordre, n'auraient certes pas déparé cette étude philosophique, qui fait réellement honneur à son auteur.

Marcel Baudouin.

(1) Foveau (de Courmelles). — *L'Esprit scientifique contemporain*. — Paris 1899, Fasquelle, in-8°, 400 p.

GRANDES ACTUALITÉS

VIIe CONGRÈS INTERNATIONAL CONTRE L'ABUS DES BOISSONS ALCOOLIQUES

Session de Paris de 1899.

Mardi dernier s'est ouvert le septième Congrès international contre l'abus des boissons alcooliques. M. le Ministre de l'Instruction publique, qui en avait accepté le haut patronage, n'y assistait pas.

C'est au cours du dernier Congrès international, tenu à Bruxelles, que fut décidé, sur



M. le Dr ROUSSEL, *Sénateur, Président d'honneur du Congrès contre l'abus des Boissons alcooliques* (1899).

l'invitation de M. le Dr Legrain, délégué du Gouvernement français, la réunion à Paris du prochain congrès antialcoolique.

Les séances du Congrès se sont tenues à la Faculté de Médecine, où une permanence avait été installée, pour recevoir, dès leur arrivée, les congressistes et leur donner tous les renseignements désirables. Lundi soir, un thé d'honneur a été offert aux délégués et adhérents. Mardi, mercredi, jeudi et vendredi ont eu lieu les séances ordinaires le matin et l'après-midi. Mercredi soir, conférence publique par Mme Selmer (de Copenhague), M. Turinaz, évêque de Nancy, le pasteur Rochat, (de Genève). Jeudi soir, banquet; vendredi soir, séance solennelle, organisée par la Ligue de la Moralité publique; samedi, excursion à Versailles et Trianon. M. le Dr Boissier, secrétaire général du Congrès, a reçu plus d'un millier d'adhésions formelles. Les gouvernements suivants avaient adhéré officiellement au Congrès et ont envoyé des délégations spéciales : Etats-Unis, Allemagne, Danemark, Russie et Finlande, Norvège et Suède, Italie, Suisse, Roumanie, Angleterre, Belgique, Hollande. Parmi les membres de ces délégations, on remarquait des notabilités comme M. Lejeune, Ministre d'État de Belgique, M. le Dr Baer (de Berlin), M. le Dr Nigegorotzef (de Saint-Pétersbourg), M. le Dr Forel (de Zurich), M. le Dr Thiron (de Jassy). Parmi les notabilités françaises, inscrites comme membres d'honneur, citons: MM. Aynard, député; Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine de Paris; Pr Bouchard, membre de l'Académie de Médecine; Buisson, directeur honoraire de l'enseignement primaire au Ministère de l'Instruction publique, professeur à la Sorbonne; Millerand, député; Dr Roubinovitch, fondateur de l'Association de la Jeunesse française tempérante; Jules Siegfried, ancien ministre du commerce, sénateur.

M. Jules Lejeune, Ministre d'État, sénateur du royaume de Belgique, président du comité permanent des Congrès internationaux contre l'alcoolisme, a ouvert, mardi dernier, à neuf heures du matin, la septième session de ces Congrès. L'École de Médecine avait été décorée, à cette occasion, des drapeaux des divers États représentés. Le grand amphithéâtre, où ont été tenues les séances du Congrès, était également orné de tentures rouges et de faisceaux de drapeaux. Le médecin inspecteur Dieu et M. Bayet, directeur de l'enseignement primaire, représentaient les Ministres de la Guerre et de l'Instruction publique.

M. Lejeune a proposé à l'assemblée, fort nombreuse, dès la première heure, l'élection du bureau définitif du Congrès. Ont été acclamés les noms qui suivent :

Président d'honneur : M. Th. ROUSSEL, membre de l'Académie de Médecine, sénateur. *Vice-présidents d'honneur :* MM. BROUARDEL, doyen de la Faculté de Médecine de Paris; TURINAZ, évêque de Nancy; MILLERAND, député. *Président :* M. le Dr LEGRAIN, médecin en chef des asiles d'aliénés de la Seine. *Vice-présidents français :* M. le Dr Joffroy, professeur à la Faculté de Médecine de Paris; M. Gaufrès, secrétaire général de la Ligue de la Moralité publique. *Vice-présidents étrangers :* MM. Lejeune (Belgique), Baer, Mlle Hoffmann, MM. Mullendorf (Allemagne), Barodine, Tigershtedt (Russie), Mme Selmer (Danemark), Mme Helenius (Finlande), MM. Rochat (Italie), Forel (Suisse), Thiron (Roumanie), Dillon (Angleterre). *Secré-*

taire général : M. le Dr Boissier, secrétaire général de l'Union française antialcoolique. *Secrétaires généraux adjoints :* Mme Legrain, M. Lallement, instituteur.

M. le Dr Legrain, président du Congrès, a prié les délégués des États étrangers de prendre place dans l'hémicycle; puis il a prononcé un discours souvent applaudi. M. Legrain a exposé les efforts dus à l'initiative privée dans les différents pays pour combattre l'alcoolisme.

Le Congrès s'est divisé ensuite en trois sections : *Sciences médicales* et *Hygiène*; *Économie politique* et *sociale* et *Législation*; *Enseignement*, *éducation* et *propagande*. M. Arthur Raffalovitch, au nom du gouvernement russe, a déposé sur le bureau le rapport officiel sur le fonctionnement, en Russie, du monopole de l'alcool, et les délégués des divers gouvernements étrangers ont prononcé quelques paroles de sympathie.

Rappelons les principales parties du programme : Le 3, réunion privée du comité permanent du Congrès. Ouverture du Congrès le 4 avril, à neuf heures du matin. Après les discours et rapports d'usage, élection des bureaux et répartition du travail. L'après-midi, séance générale; le soir, réception par les autorités. Les 5, 6 et 7 avril, dans l'après-midi, séances conformes au programme déjà indiqué. Le 5, à huit heures du soir, séance solennelle avec conférence publique; le 6 au soir, banquet; le 7, à huit heures du soir, les congressistes ont assisté à une séance solennelle, avec conférence donnée, à la Faculté de Médecine, par la Ligue de la Moralité publique. Le 8, excursion à Versailles et à Trianon, et, le soir, dîner d'adieu. Ajoutons qu'une réception en l'honneur des congressistes a eu lieu à l'Hôtel de Ville; un lunch a été offert, etc. Comme boissons, du thé, du lait, des sirops et de l'eau, bien entendu!

CAISSE DES PENSIONS DE RETRAITE DU CORPS MÉDICAL FRANÇAIS

Les diverses réunions, concernant la Caisse des Pensions, auront lieu, pour l'année 1899, au siège social, 22, place Saint-Georges. — Réunion du Comité directeur : samedi, 8 avril, à 5 heures précises. — Réunion du Conseil des Censeurs : samedi, 8 avril, à 6 heures précises. — Assemblée générale des participants : dimanche, 9 avril, à 9 h. 1/2 du matin.

SOCIÉTÉ OBSTÉTRICALE DE FRANCE

Congrès de 1899.

La Société obstétricale de France a tenu sa septième session à Paris les jeudi 6, vendredi 7 et samedi 8 avril 1899, dans l'amphithéâtre de physique de la Faculté de Médecine.

Le président du Congrès est, on le sait, M. le Pr Budin, et les vice-présidents, MM. les Prs Hergott et Maygrier. Le secrétaire général de la



M. le Pr BUDIN (de Paris),
Président de la Société obstétricale de France.

Société obstétricale est M. le Dr Demelin (de Paris), qui a été élu, l'an dernier, en remplacement de M. le Dr Crouzat (de Toulouse), démissionnaire pour raisons de santé.

Un grand nombre de communications ont été faites à cette réunion, à laquelle assistaient MM. Bossi (de Gênes), Rivière (de Bordeaux), Charles (de Liège), Fournier (d'Amiens), Keiffer (de Bruxelles), etc., etc.

LES CONGRÈS DES VACANCES DE PAQUES EN PROVINCE

Congrès des Sociétés savantes à Toulouse.

Le Congrès des Sociétés Savantes qui, pour la première fois, a eu lieu en province, à Toulouse, s'est ouvert à deux heures précises, lundi dernier, en présence d'une assistance nombreuse, composée de savants et d'érudits venus de toutes les provinces de la France, d'une cinquantaine de membres de l'Institut de France, des autorités de la ville de Toulouse, et de la plupart des membres du

corps enseignant de l'Université de cette ville. En l'absence du président, M. Levasseur, membre de l'Institut, président de la section des sciences économiques, retenu à Paris par une indisposition, le discours d'ouverture a été prononcé par M. Héron de Villefosse. L'orateur, après avoir, suivant l'usage, souhaité la bienvenue aux membres du Congrès, s'est appliqué à faire ressortir les avantages de ces assemblées.

Les membres des sections d'histoire, d'archéologie, de philosophie, des sciences économiques et sociales, de photographie, de médecine, de mathématiques, de zoologie, de physique, de botanique et de géographie, sous la présidence de MM. Gaston Paris, Aulard, de Lasteyrie, Babelou, Gréard, Davanne, Cauvet, Darboux, Dr Filhol, Mascart, Cordier, etc., se sont rendus ensuite dans les locaux qui leur avaient été réservés à l'hôtel Assézat même ou à la Faculté de Médecine et à la Faculté des Sciences. — Les journées des 4, 5, 6 et 7 avril ont été employées à la communication des notices portées à l'ordre du jour de chaque section. Par contre, les soirées ont été agrémentées de fêtes et de distractions de toutes sortes. Voici le programme, qui est des plus variés.

Mardi soir, à neuf heures, la ville de Toulouse recevra les Sociétés savantes au Capitole, dans la salle du Conseil municipal et ses annexes, et leur offrira un punch d'honneur, accompagné de musique locale. Fête populaire. Retraite aux flambeaux. Mercredi, projections lumineuses à l'hôtel d'Assézat et audition d'un orchestre Louis XV avec les instruments du temps, exécutant des morceaux inédits de Dalayrac. Jeudi, représentation de gala au théâtre du Capitole, avec le concours d'artistes de l'Opéra. Vendredi, réception par l'Université dans la salle capitulaire des Jacobins, qui est une merveille du quatorzième siècle. Samedi, jour de clôture du Congrès, banquet au Capitole, précédant une seconde soirée de gala, avec le concours, cette fois, d'artistes de la Comédie-Française. Mais ce n'est pas tout. Des excursions seraient organisées, pour le dimanche, le lundi, le mardi et le mercredi suivants.

Congrès français des Aliénistes & Neurologistes à Marseille.

Mardi dernier, à dix heures du matin, a eu lieu la séance d'ouverture du Congrès des Aliénistes et Neurologistes, qui se tient cette année à Marseille, sous la présidence de M. le Dr Doutrebente, médecin directeur de l'asile de Blois.

Environ 150 délégués étaient présents. M. le Dr Flaissières, maire de Marseille, a prononcé le discours d'inauguration.

Le soir, les congressistes ont été reçus à l'hôtel de ville par le Conseil municipal et un lunch leur a été offert.

NÉCROLOGIE

M. le Dr PERRON (de Paris).

Le bruit a couru que M. le Dr Perron, chef du laboratoire du Dr Letulle, à l'hôpital Boucicaut, s'était donné la mort en absorbant une dose de cyanure de potassium. C'est à l'hôpital même, où il avait passé la matinée dans son laboratoire, que le Dr Perron se serait empoisonné. La cause de ce suicide, disait-on, devait être attribuée au chagrin qu'aurait éprouvé le Dr Perron d'avoir échoué récemment aux examens du concours de médecin des hôpitaux. M. le Dr Letulle a déclaré que le Dr Perron ne s'était pas suicidé: mais qu'il avait, en effet, succombé aux suites d'une embolie cérébrale. Depuis quelques jours, a dit M. Letulle, Perron souffrait d'un abcès à l'oreille. Malgré les douleurs intolérables qu'il ressentait, il voulut continuer son service. Cet abcès a déterminé l'embolie cérébrale qui a causé la mort. C'est parce que cette mort a été aussi subite qu'imprévue, a ajouté le Dr Letulle, que l'hypothèse d'un suicide a été mise en avant. M. Perron était à peine âgé de trente ans. Il avait épousé, il y a deux ans, la fille du Dr Magnan, le célèbre aliéniste, médecin en chef de l'asile de Sainte-Anne. Il était père de deux enfants.

M. le Dr Leroy (de Bondy). — M. le Dr Christian-Cattier, décédé dans sa soixante-quinzième année, au château du Coudray (Trois-Moulins, près Melun). — M. le Dr Savornin (de Marseille). — M. le Dr A. Georges Steinmetz (de Saint-Dié), décédé à Heiligenberg (Alsace), à l'âge de vingt-huit ans. On annonce la mort de notre distingué confrère M. le Dr Navroghéni Pacha, premier médecin particulier de Sa Majesté le Sultan, à Constantinople. On signale, de Nice, la mort d'un interne de l'hôpital Saint-Roch, M. Jean Jourdan, emporté par une grippe infectieuse dont il avait contracté le germe à l'hôpital même. — M. Alfred Brunswick, pharmacien de 1re classe, décédé le 2 avril, à Paris. — M. le Dr Girard, ancien professeur de clinique médicale à l'École de Médecine de Marseille. — M. le Dr Edward P. Hurd, ancien professeur d'anatomie pathologique et de dermatologie au College of Physicians and Surgeons de Boston. — M. le Dr John A. Benson, professeur de physiologie au College of Physicians and Surgeons de Chicago. — M. le Dr William Waldo Van-Arsdale, professeur de chirurgie à New York Polyclinic and Hospital. — M. le Dr Frédéric Duriau, décédé à Dunkerque, à l'âge de soixante-neuf ans. — M. le Dr Léon Bertrand, ancien conseiller général du Puy-de-Dôme, décédé au Pont-du-Château, à l'âge de cinquante-trois ans. — M. le Dr Louis Percheron, médecin principal de la marine, décédé à Cherbourg, à l'âge de quarante ans.

La Médecine aux Chandelles

LES CAPUCINES. — CASINO DE PARIS.

Trois nouvelles pièces tiennent l'affiche aux *Capucines*: une revuette d'une légèreté à toutes épreuves, qu'enlève Odette Dulac avec une grâce d'odalisque, intitulée *Grains de bon sang*, allusions aux articles de Sarcey dans le *Figaro*; *le Cambrioleur*, monologue très comique; et *l'Invité*, piécette très moderne, où nous assistons à toutes

les péripéties d'une INDIGESTION, suite d'excès faits dans un bar-express automatique! Les diverses phases de ce complexus symptomatique sont absolument prises sur le vif : tout d'abord lourdeurs de tête, bâillement expressif, crise de coliques, nausées, envies de vomir, et, finalement nécessité du repos au lit... L'auteur, puisqu'il n'est pas médecin, a dû passer par là..... Ce petit acte est terriblement vrai et est très bien joué.

Au *Casino de Paris*, à noter, comme nouveauté scientifique, sinon médicale, le joli jeu du BOOMERANG, qui permet de comprendre comment certains naturels peuvent utiliser un mécanisme du même genre pour chasser les oiseaux. — Les danses échevelées de Montmartre, avec *grand-écart*, reviennent à la mode, après avoir été oubliées quelque temps. On y reverra la Sauterelle et ses acolytes, types des plus curieux à étudier au point de vue de la *laxité de leurs articulations coxo-fémorales* et de l'entraînement savant auquel elles ont dû les soumettre, pour obtenir les résultats bien connus aujourd'hui, et classiques à Bullier ou au Moulin-Rouge.

Marc ELL.

Petites Informations

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris. — M. WALLICH, agrégé, fera sa première démonstration au grand amphithéâtre de l'École pratique, le lundi 1er mai 1899, à cinq heures de l'après-midi. Les démonstrations suivantes auront lieu le lundi à la même heure. Les exercices opératoires d'obstétrique commenceront le mardi 2 mai, à trois heures, et se continueront tous les jours, à trois heures (pavillon n° 6). Les inscriptions pour les exercices opératoires seront reçues au secrétariat (guichet n° 2), de midi à trois heures, tous les jours, jusqu'au samedi 30 avril inclusivement. Le montant des droits est de 50 francs. Les démonstrations du lundi au grand amphithéâtre de l'École pratique sont publiques et gratuites. Les élèves inscrits régulièrement recevront une lettre de convocation spéciale.

École de Médecine du Val-de-Grâce. — L'*Officiel* publie une circulaire relative au concours qui aura lieu, le 18 décembre prochain, pour l'admission de docteurs en médecine et de pharmaciens diplômés de 1re classe aux emplois de médecin et de pharmacien stagiaires à l'École d'application du Service de Santé militaire à Paris.

Université de Vienne. — M. Charles KUNN est nommé privat-docent d'ophtalmologie à l'Université de Vienne.

Universités italiennes. — Le Parlement italien est saisi, en ce moment, par le Ministre de l'Instruction publique, M. le Pr Baccelli, d'un projet complet de réorganisation des Universités.

Université de Gœttingue. — M. le Dr von ESMARCH, professeur d'hygiène à Kœnigsberg, fils du célèbre chirurgien, est appelé à l'Université de Gœttingue.

L'Institut Biologique de Paris. — La baronne de Hirsch meurt précisément au moment où s'achève la construction de ce magnifique Institut biologique, annexe de l'Institut Pasteur, que l'on vient d'élever, rue Dutot, avec une partie des deux millions donnés par elle pour cette nouvelle fondation. Peu de grands morts auront un aussi beau monument pour perpétuer leur mémoire, car ce monument est tout de Bienfaisance humaine, de Science et de Charité. Le petit drapeau que, suivant l'usage, allaient planter à son faîte les maçons sera cravaté de deuil. Ils ne tarderont pas à l'arborer, d'ailleurs, car l'édifice est complètement monté et le gros œuvre en est terminé. Il reste tout au plus quelques mois de travail avant l'inauguration, que, par une coïncidence à noter, on pourra célébrer, jour pour jour, dans les locaux définitivement aménagés de l'Institut biologique, en même temps que le bout de l'an de la bienfaitrice.

Institut Pasteur à Bruxelles. — Un institut Pasteur va être créé à Bruxelles, grâce à un don.

Un traité de Chirurgie allemand. — Un comité composé de MM. von Bergmann (de Berlin), von Bruns (de Tubingue) et Mikulicz (de Breslau), a décidé de publier, avec la collaboration de tous les chirurgiens en renom d'Allemagne, un grand manuel de chirurgie pratique.

ASSISTANCE PUBLIQUE & PRIVÉE (HOPITAUX, ETC.).

Hôpitaux de Lyon. — Le concours pour une place de médecin des hôpitaux vient de se terminer par la nomination de M. le Dr BRET.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie de Médecine de Paris. — *Élections.* — L'Académie a procédé à l'élection de deux correspondants nationaux (4e divison). La liste de classement des candidats portait : En 1re ligne, M. Dupuy (de Toulouse); en 2e ligne, M. Imbert (de Montpellier); en 3e ligne, *ex æquo*, MM. Carlos (de Bordeaux), Denigès (de Bordeaux), Lacour (de Versailles) et Leduc (de Nantes). Au premier tour de scrutin, MM. les Drs DUPUY (de Toulouse) et IMBERT (de Montpellier), ont été nommés à la presque unanimité des suffrages.

Congrès international de Médecine de 1900. — Le *Comité national allemand* pour le Congrès international de Médecine, qui doit avoir lieu à Paris en 1900, pendant l'Exposition, est constitué de la façon suivante : *Président* : M. le Dr VIRCHOW; *Membres* : MM. Hartels, Bergmann, Coler, Eulenburg, Ewald, Gerhardt, Kœnig, Leyden, Liebreich, Pistor, Posner et Waldeyer.

Congrès d'Hydrologie et de Climatologie d'Italie. — Le sixième Congrès national italien d'Hydrologie et de Climatologie, qui devait avoir lieu à Sienne, du 4 au 6 avril courant, est ajourné à une époque qui sera ultérieurement annoncée.

Quatrième Congrès international de Dermatologie et de Syphiligraphie, Paris, 1900. — Le quatrième Congrès international de Dermatologie et de Syphiligraphie se tiendra à Paris, du 2 au 9 août 1900, sous forme de section spéciale du grand Congrès international.

Congrès de la Société allemande de Gynécologie en 1899. — Le huitième Congrès de la Société allemande de Gynécologie se tiendra, à Berlin, du 24 au 27 mai 1899. Voici les questions mises à l'ordre du jour : 1° *Le traitement des fibromyomes;* 2° *La fièvre puerpérale.*

GUERRE, MARINE & COLONIES.

Service de Santé de la Marine. — Par décision ministérielle, en date du 30 mars 1899, a été nommé, à l'emploi de médecin auxiliaire de 2e classe de la marine : M. le Dr Chapeyron, affecté au Corps de Santé des Colonies. — M. Rouvier, directeur du Service de Santé à Cherbourg, est appelé à continuer ses services à Toulon, en remplacement de M. le Dr Merlin, admis à la retraite. — MM. les médecins principaux Nicolas, du 6e régiment d'infanterie de marine à Brest, et Gouzer, du 2e régiment d'artillerie de marine à Cherbourg, sont autorisés à permuter. — Le directeur du Service de Santé, M. le Dr Merlin, est promu commandeur de la Légion d'honneur.

Service de Santé Militaire. — Par décision ministérielle, en date du 28 mars 1899, M. le médecin aide-major de 1re classe Trassagnac, du 14e régiment d'infanterie, a été désigné pour être détaché, pendant les saisons thermales de 1899, à l'hôpital militaire de Barèges, en remplacement de M. le médecin aide-major de 1re classe Labaste.

Service de Santé des Colonies. — Par décret, en date du 28 mars 1899, a été acceptée la démission de son grade offerte par M. Auzillion, médecin de 1re classe des colonies.

Le paquebot *Tonkin*, courrier d'Extrême-Orient, dont les dépêches ont été apportées par la *Ville-de-la-Ciotat*, courrier d'Australie, est arrivé au lazaret du Frioul, où il est resté trois heures pour l'inspection sanitaire d'usage, avec 221 passagers, dont MM. Merveilleux, médecin principal venant de Hong-Kong; Vaysse, médecin du même grade, venant de Saïgon.

HYGIÈNE (ÉPIDÉMIES, etc.).

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 12e semaine, 1,341 décès, chiffre supérieur à celui de la semaine précédente (1,295), et à la moyenne ordinaire des semaines de mars (1,057). L'excès des décès actuels sur la moyenne, qui était pour la semaine dernière, de 238, s'élève donc pour la 12e semaine, à 284. La grippe, sous toutes ses formes, est la cause de cette augmentation. On admet généralement qu'une température douce est favorable à la guérison de cette maladie; on peut donc espérer que le temps très beau dont nous jouissons actuellement amènera une diminution dans la mortalité. De même que, lors des précédentes épidémies de grippe, les maladies contagieuses n'ont été, ni pendant cette semaine, ni pendant la précédente, influencées par la maladie régnante. Il n'en est pas de même de celles qui suivent : Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 290 décès, au lieu de 271 pendant la semaine précédente, et au lieu de 167, moyenne ordinaire de la saison. Les autres maladies de l'appareil respiratoire ont entraîné 81 décès (au lieu de 87 pendant la semaine précédente et au lieu de la moyenne 50), dont 61 sont dus à la congestion pulmonaire. Il n'est pas douteux que l'excès des chiffres actuels sur les chiffres moyens (au total 154) ne représente des décès dus à la grippe; on voit que le plus souvent cette maladie présente les mêmes signes que la broncho-pneumonie, la pneumonie et la congestion pulmonaire. En outre, 45 décès ont été attribués à la grippe ou à ses synonymes (influenza, pneumonie grippale, bronchite grippale, etc.). La fièvre typhoïde a causé 14 décès (au lieu de 17 pendant la semaine précédente). La rougeole a causé 25 décès; la scarlatine, 4; la diphtérie, 10; ces chiffres sont voisins de la moyenne. La coqueluche, assez fréquente depuis le commencement de l'année, a causé 15 décès (au lieu de 17 pendant la semaine précédente et de la moyenne 6). Il n'y a pas eu de décès par variole. Il y a eu 13 suicides et 15 autres morts violentes. Les autres causes de mort ont causé 175 décès (chiffre voisin de la moyenne 151); 13 causes de mort sont restées inconnues. On a célébré à Paris, 346 mariages. On a enregistré la naissance de 1,191 enfants vivants (614 garçons et 577 filles), dont 872 légitimes et 319 illégitimes. Parmi ces derniers, 53 ont été reconnus immédiatement.

Epidémie à Ivry. — A la suite de rapports des médecins chargés du service sanitaire au fort d'Ivry, une enquête a été ouverte pour déterminer les causes d'une fièvre éruptive, qui s'est déclarée dans la garnison de ce fort. Jusqu'à plus ample informé, on les attribue aux remblaiements en gadoues qui ont lieu dans les trous de carrière à ciel ouvert entourant le fort. Des délégués de la Préfecture de police et de l'autorité militaire ont surveillé le déchargement des tombereaux et pris les noms gravés sur les plaques. Une vingtaine de militaires du 117e ont été déjà dirigés sur le Val-de-Grâce. Les maires d'Ivry et de Vitry ont, de leur côté, signalé la situation au Conseil d'hygiène.

La Peste à Madagascar. — L'épidémie de peste semble complètement terminée à Tamatave et la quarantaine a déjà été levée en ce qui concerne les Européens. Toutes les mesures d'hygiène et d'assainissement, élargissement des rues, construction de trottoirs, plantations d'arbres, etc., sont poussées activement à Tamatave. On considère comme un grand résultat dans la colonie qu'aucun cas de peste ne se soit déclaré en dehors de Tamatave. La peste paraît avoir complètement disparu de Tamatave, depuis le 9 février; aucun cas nouveau n'a été constaté, et l'état

sanitaire est des plus satisfaisants. An départ dn courrier, il n'y avait plns que six personnes en traitement à l'hôpital. Les malades étaient en bonne voie de guérison et étaient sur le point d'être libérés. On s'attendait à voir la quarantaine levée. Le cordon sanitaire d'Ivondro vient d'être étendn jusqu'à Panisotsy, pour les indigènes seulement. Désormais, les Européens qui se rendront dans l'intérieur n'auront plus à subir de quarantaine an lazaret d'Ivondro, qui sera bientôt supprimé. Tons les colons qui purgeaient leur quarantaine ont pu déjà gagner lenrs différentes destinations. Par mesure de précaution, l'administration continne à détruire les immeubles où des cas de peste se sont déclarés. On assure que la pioche des démolisseurs va s'abattre sur plnsieurs maisons de rapport.

La Peste et l'Influenza. — L'épidémie d'influenza qui sévit sur l'Europe et a causé, notamment en France, d'assez nombreuses victimes, parait en décroissance. Mais en Asie, par contre, la *peste* étend ses ravages et, de l'Inde anglaise, menace de gagner la Perse et la Tnrquie; elle est officiellement déclarée à Calcutta et les plns sérieuses mesures sont observées dans l'Inde française pour éviter la contagion. M. le Pr Bronardel, doyen de la Faculté de Médecine et président dn Comité consultatif d'Hygiène de France, a dit quelles précautions sévères étaient prises et quel était l'« avenir » de ces épidémies.

La Peste en Arabie. — La peste est à Djeddah. Or, c'est dans le Hedjaz contaminé que l'Islam va tenir ses assises. En d'autres temps, la nouvelle n'aurait point ému l'Egypte, mais l'apparition de la peste coïncidera avec le départ dn grand pèlerinage annuel. Le cortège officiel, qui, chaque année, depuis Chagarat el Dor, la sultane ayoubite, porte aux villes saintes les présents de l'Égypte, partira-t-il, et avec lui la foule des croyants qui, dès aujourd'hui, se préparent à l'exode? Le Conseil sanitaire disait non.

La Peste aux Indes. — La peste continue à Bombay, sans aggravation et sans amélioration.

Sanatorinm d'Alland (*Autriche*). — A Vienne, le clou de la saison mondaine a été, cet hiver, une hrillante série de représentations théâtrales organisées dans les salons du Ballplatz par la princesse Rose de Croy, l'émule de la princesse de Metternich, an profit de l'œuvre dn Sanatorium d'Alland que patronne l'Empereur.

La Crémation en Allemagne. — Les partisans de la crémation augmentent en Allemagne. D'une statistique qui vient d'être publiée, il résulte qu'il existe actuellement en ce pays 37 sociétés de crémation, avec un chiffre total de 37,000 membres. Au commencement de l'année dernière, il n'existait que 20 sociétés, avec 12,000 membres.

DIVERS.

L'Inaugnration dn Mnnument Pasteur à Lille. — C'est le dimanche 9 avril que doit avoir lien l'inauguration dn monument élevé, par souscription, à Pasteur sur la place Philippe-Le-Bon. On sait que Pasteur, fnt doyen de la Faculté des Sciences de Lille, et qu'il commença dans cette ville les recherches fameuses qui devaient abontir à de si merveilleux résultats. Le laboratoire, très modeste, de Pasteur a été conservé dans son état primitif, à la Faculté des Sciences. Deux ministres assisteront à cette cérémonie: ce sont MM. le Dr Viger, Ministre de l'Agriculture, et Guillain, dépnté de Dunkerque, Ministre des Colonies. Les corps savants, l'Académie française, l'Académie des Sciences, l'Académie de Médecine et le Mnséum. seront représentés. Des invitations ont été adressées aux savants étrangers. Le même jour, aura lien l'inauguration de l'Institnt Pasteur, de Lille, récemment achevé grâce à la libéralité magnifique de M. le Dr Calmette, le savant directeur de cet établissement, qui a rendn déjà à la région dn Nord de si précienx services.

Distinctions honorifiqnes. — M. Milne-Edwards, vient d'être élevé à la dignité de Grand-croix de l'ordre de l'Étoile-Polaire, qui vient de lui être conféré par le roi de Snède.

Les Médecins anx Cercles. — Admission du 31 mars an cercle de la rue Volney : M. le Dr Ernest-Louis Desnos (de Paris).

Médecins des Lycées. — M. le Dr Moisson est nommé médecin adjoint au lycée d'Évreux (emploi nouveau).

Les Médecins et l'Affaire Dreyfus. — Les journaux revisionnistes publient des listes de la souscription pour propager la vérité. Parmi les noms des personnes qui ont souscrit, nous relevons les noms suivants: MM. Alexandre Bertrand, membre de l'Institut; Dr E. Grimaux, membre de l'Institut; Georges Merlin, professeur à l'Université de Montpellier: Dr Lépine, correspondant de l'Institut; Dr J.-L. de Lanessan, député; L. Havet, membre de l'Institut; Emile Borel, maître de conférences à l'École normale; Dr Jacquemin, de l'Académie de Médecine; Edouard Droz, professeur à l'Université de Besançon.

Les Médecins conférenciers. — Pendant les fêtes de Pâques, c'est-à-dire du jeudi 30 mars au samedi 8 avril, le Jardin d'Acclimatation a donné, dans la grande salle du Palais d'hiver, des matinées-concerts, conférences, séances de physique amusante on concerts, entr'autres : *Chants de France*, causerie par M. le Dr Léon Petit, auditions de M. Paul Pecquery. Poésies dites par M. Mitrecey. Orchestre et chœnrs.

Les Médecins et les Femmes. — On mande de Constantinople que le Dr Emin Pacha, premier chirurgien du Palais, a été condamné à l'exil perpétuel pour avoir en l'intention d'attenter à la vie dn sultan. Cet infortuné praticien aurait été dénoncé par sa femme, qui plaide en divorce !

Les Médecins étrangers à Paris. — Arrivé et descendu à l'hôtel Meurice : M. le Dr von Hebra, professeur à la Faculté de Médecine de Vienne, délégué du gouvernement impérial d'Autriche au septième Congrès international contre l'abns des hoissons alcooliques.

Jonrnalistique. — On annonce que M. le Dr Variot, médecin de l'hôpital Trousseau, et M. le Dr Lazard, secrétaire, quittent la rédaction du *Journal de Clinique et Thérapeutique infantiles.*

Variétés & Anecdotes.

L'Inauguration du médaillon d'Amédée Lefèvre à Bordeaux.

Il y a quelques jours a en lieu, à l'École principale du Service de Santé de la Marine, à Bordeaux, la séance d'inauguration du médaillon d'Amédée Lefèvre. Un public d'élite, où le monde officiel était largement représenté, où le monde médical tenait une large place, assistait à cette inauguration, à laquelle le Ministre de la Marine s'était fait officiellement représenter par le capitaine de vaisseau Campion. M. le directeur A. Bourru, aidé du personnel de l'École, a reçu les invités avec sa bonne grâce habituelle. Dans la salle, décorée avec goût de panoplies et de tentures, le *médaillon*, entouré de drapeaux, attirait les regards. M. le Médecin en Chef de la Marine en retraite A. Léon, gendre de Lefèvre, a prononcé une allocution. Puis le directeur de l'École, en termes choisis, a remercié le Ministre de la Marine d'avoir voulu se faire représenter à cette cérémonie, qui consacrait la mémoire d'une des plus éminentes personnalités de la Médecine navale; il a aussi rappelé brièvement les progrès de l'Hygiène navale dans la dernière moitié du dix-neuvième siècle. Enfin M. le Pr Le Méhauté, dans une étude très complète, très documentée, parée d'une forme élégante et littéraire, a rappelé les services éminents rendus à la marine par le directeur Amédée Lefèvre.

L'Opération du Pape d'après un nouveau récit.

M. le Dr Mazzoni vient de faire, à un reporter du *Figaro*, le récit, qu'on dit authentique et *ne varietur*, de la maladie et de l'opération faite sur le Pape :

« Le Pape avait au côté gauche, vers le bord de la région iliaque, un lipome qui finit par prendre le caractère kystique. Cela le gênait bien un peu, mais sans lui causer de douleur. Ces temps derniers, par suite des frottements des habits et de la grande activité du Pontife, cette tumeur s'irrita et s'enflamma. La fièvre survint et l'état de Sa Sainteté devint grave, tant à cause de son âge que de la menace de l'ulcération de la peau. Ce fut alors que, ne trouvant d'explication à la fièvre que dans l'inflammation locale, Léon XIII, sur le conseil du Dr Lapponi, se décida à prendre l'avis d'un chirurgien. Léon XIII connaissait M. Mazzoni. Il savait que, quelques mois auparavant, il avait fait une opération grave à un haut dignitaire de l'Église, personnage particulièrement cher au Pape. Il fut donc appelé auprès de Sa Sainteté, pour la première fois, le mardi 28 février, à cinq heures après-midi.

« Il n'eut pas de peine à reconnaître que son confrère Lapponi avait parfaitement raison, c'est-à-dire que l'état fiévreux avait pour unique origine l'inflammation du kyste. Il fallait, à tout prix, le faire disparaître. On décida de procéder à l'opération.

« Dès le lendemain, le mercredi 16 mars, un peu après neuf heures, eut lieu l'opération. N'estimant pas prudent de chloroformiser le Pape, on se borna à anesthésier la partie malade avec une solution de coçaine et des pulvérisations de chlorure d'éthyle. Le kyste avait les dimensions d'une grosse grenade. Comme il n'était pas facile de le détacher de la peau, on préféra procéder à l'aide d'une incision semi-circulaire en forme de croissant. On détacha ainsi le kyste par sa partie la plus profonde et on le sépara ensuite de la peau qui le recouvrait. L'opération fut faite avec une grande rapidité : elle ne dura que douze minutes. Cependant, Sa Sainteté, tout en donnant la preuve d'une grande énergie, se sentit accablée par la douleur. Aussi, on ne crut pas opportun, pour ne pas abuser des forces du Pape, de procéder à la ligature des vaisseaux et à leur suture. On se borna à faire un pansement humide provisoire.

« Le lendemain, toute perte de sang avait cessé : le bord de l'incision qui avait été retroussé, put être réappliqué exactement sur la partie. On tenta alors la suture, mais le Pape souffrait trop à chaque point. On eut alors recours à des bandes de plaster et à la compression. Le troisième jour, on pouvait prévoir déjà une guérison immédiate. La température était redevenue normale et est demeurée telle. On ne pouvait rien espérer de mieux et de plus rapide. En effet, actuellement, le Pape a repris sa vie habituelle.

« Les bruits malveillants qu'on répand prennent leur origine dans le fait que voici. Par suite du pansement, la peau très fine s'est un peu irritée et, sur quelques points, la couche superficielle présente de légères excoriations; mais c'est chose sans importance aucune et on a la ferme confiance que Léon XIII pourra sous peu pontifier dans la basilique de Saint-Pierre, devant ce peuple de Rome auquel il veut se montrer et dont il attend les manifestations de joie pour sa guérison. »

On écrit de Rome que les Drs Mazzoni et Lapponi ont enlevé récemment au Pape, à l'aide d'un simple coup de ciseaux, une petite lisière de peau gangrenée, longue de cinq centimètres, sur la *partie* opérée. Léon XIII n'a ressenti aucune douleur. La place de la plaie, qui est presque complètement cicatrisée, a été ensuite couverte avec un morceau de taffetas d'Angleterre; tout bandage a été enlevé. Les conditions générales de la santé du Pape sont bonnes, dit-on. On espère que Léon XIII pourra prochainement célébrer la messe à Saint-Pierre.

Le Tac et l'Influenza.

Il y a 485 ans, en février-mars 1414, une épidémie, appelée par les contemporains le « tac » ou le « horion », sévit à Paris, à la suite d'un « vent merveilleux, puant et tout plein de froidures », suivant l'expression de Juvénal des Ursins. Dans le savant commentaire qu'il donne dans son édition du *Journal d'un Bourgeois de Paris*, M. Alexandre Tuetey rappelle que le nombre des malades fut tel que, depuis le 1er mars jusqu'au 9, on dut suspendre les plaidoiries au Parlement. L'auteur du *Journal* donne de la maladie la description suivante :

« Si advint par le plaisir de Dieu que ung mauvais air corrumpu chut sur le monde, qui plus de cent mil person-

nes à Paris mît en tel estat qu'ils perdirent le boire et le manger, le reposer, et avoient très forte fièvre deux ou trois fois le jour, et espécialement toutes fois qu'ils mangeoient, et leur sembloient toutes choses quelconques amères et très mauvaises et puantes; tonjours trembloient où qu'ils fussent. Et dura bien sans cesser trois sepmaines ou plus, et commença à l'entrée du mois de mars, et le nommoit on le tac ou le horion.

En icelly temps, chantoient les petiz enfans au soir, en vin ou à la moustarde, tous communément :

Vostre chef a la toux, commère,
Vostre chef a la toux, la toux.

Et ceulx qui point n'en avoient ou qui estoient gueriz disoient pas esbatement :

« En as-tu ? Par ma foy, tu as chanté. Vostre chef a la toux, commère. »

Car avec tout le mal devant dit, on avoit la toux si fort, et la rume, et l'euroueure, que on ne chantoit qui rien fust de haultes messes à Paris. Mais la toux estoit si cruelle à tous, jour et nuy que aucuns hommes, par force de toussir, furent rompus par leurs vaisseaux, et aucunes femmes qui estoient grosses, qui n'estoient pas à terme, orent leurs enfants sans compaignie de personne, par force de tousser, qu'il convenait mourir à grant martire et mère et enfant. Et quant ce venoit vers la guarison, ils gectoient grant foison de sanc par la bouche et par le nez, et par dessoubs, qui moult les esbahissoit, et néantmoins personne n'en mouroit; mais à peine en povoit personne estre guery, car depuis que l'apetiz de menger fut aux personnes revenu, si fut-il plus de six sepmaines après, avant que on feust nettement guery; ne physissien ne savoit dire que mal c'estoit. »

Cette maladie serait, d'après M. Tuetey, une grosse coqueluche. — En réalité, il est probable qu'il s'agit de la *grippe*.

Hommage au Dr Marmottan.

M. le Dr Marmottan, ancien député et maire du 16e arrondissement à Paris, est en même temps président de la Compagnie des Mines de Bruay. Il vient d'être l'objet, dans cette commune, à l'occasion de sa nomination de Chevalier de la Légion d'honneur, d'une manifestation de sympathie organisée par le personnel des mines, le Conseil municipal et les divers fonctionnaires de Bruay, qui ont voulu s'associer au témoignage d'affection et de reconnaissance que les habitants du 16e arrondissement ont déjà donné il y a quelques jours, à la même occasion, à M. Marmottan.

La Décoration de l'Hôpital Broca.

L'un des soins tout particuliers de M. Pozzi, dans la réorganisation de son service de Gynécologie à l'Hôpital Broca, décrite toute au long dans la plupart des journaux médicaux et sur laquelle nous avons déjà insisté ici même a été d'orner les salles de malades, les galeries et les vestibules (Fig. 42), de peintures murales.

Les peintures ont été exécutées sur toiles marouflées. Elles sont surtout dues à MM. Clairin et Dubufe, les éminents artistes que chacun connaît, auxquels sont venus s'adjoindre pour d'autres décorations : MM. Bellery-Desfontaines, qui avait déjà travaillé pour la Charité, Kœnig, Guérin et Thiéry. En outre, des toiles signées Jourdain, Lauzet, Giraud, ornent la salle Alphonse-Guérin et le cabinet du chef de service, M. le Dr Pozzi.

Ces concours désintéressés méritent des félicitations, à une époque où les artistes ont une certaine tendance à dénigrer la Science et ses progrès.



Fig. 42. — Grand panneau décoré par Clairin à l'Hôpital Broca.

INSTRUMENTS & APPAREILS

Jungmühle de Lübben (le Moulin de la Jeunesse).

M. Hinrich Lübben, à Hartwarderwup, à Oldenbourg, a décrit sons le nom caractéristique de *Jugendmühle* (Monlin de la Jeunesse) un *appareil de gymnastique de chambre*, qui, vu son utilité et sa simplicité, intéressera certainement toutes les personnes qui, par leur métier, sont condamnées à la vie sédentaire et qui veulent se sonstraire, par des monvements de corps appropriés, aux suites inévitables de cette vie contre nature, c'est-à-dire aux différents phénomènes de troubles d'assimilation.

Comme il nous est permis de supposer que, parmi nos lecteurs, il se trouvera nombre de personnes qui, étant donné l'état actuel de choses seraient heureuses de conserver on d'obtenir de nouveau les forces de leur jeunesse, nous croyons leur être utile en leur présentant la description de cet appareil.

Le nom *Jungmühle* (Moulin de Jouvence) est pris d'un appareil miraculeux, figurant dans la légende bas-saxonne et qui a la vertu magique de transformer la vieillesse décrépite en jeunesse florissante, par un procédé de monture. Nons ne vonlons pas dire que l'inventeur a réussi à transporter ce miracle des régions de la légende poétique snr le terrain de la réalité prosaique, mais nous n'hésitons pas à accorder à cette invention le droit de s'approprier ce titre, eu égard à l'effet rajeunissant qu'exerce un mouvement qui accélère la circulation dn sang et par conséquent l'assimilation sur l'organisme humain. La *Jungmühle* de Lübben permet (ce que l'auteur peut pronver, vu les longues expériences qu'il a faites), d'une façon très simple et pratique, ces mouvements qui influent favorablement surtout sur l'activité des poumons. L'appareil, qui peut être appliqué dans chaque coin de chambre, est représenté sur la figure ci-contre (Fig. 43) : a et a^1 sont des plaques d'attachement, qui selon la grandeur différente des personnes se servant de l'appareil, peuvent être appliquées plus hautes ou moins hautes; b et b_1 représentent des bras, auxquels sont attachés des disques, c et c^1, pouvant être tournés antour des charnières verticales en rapport avec

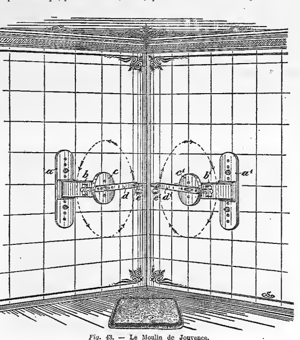


Fig. 43. — Le Moulin de Jouvence.

leur inclinaison au mur. La position de ces disques, qui peuvent être fixés à l'aide de crochets, détermine le plan de rotation des bras de manivelle d et d^1, qui, eux aussi, peuvent être prolongés et raccourcis selon les longueurs différentes des bras, et que l'on saisit aux poignées e et e_1. Cet appareil permet donc, grâce à sa construction ingénieuse, des mouvements de bras circulaires en avant et en arrière, et en des plans de rotation, l'un parallèle à l'autre, ou en des plans de rotation inclinés des deux manivelles. On pourrait objecter que ces mouvements peuvent facilement se faire sans guide artificiel et que, par les « exercices libres » avec haltères ou milles persans, le même effet, savoir d'élargir le thorax et d'activer la respiration, est obtenu plus facilement. Cependant, cette hypothèse est tout à fait fausse, car, pendant les exercices libres, les bras tourneront toujours dans un plan de rotation, qui est commode pour l'exerçant, tandis que la *Jungmühle* oblige par la force inexorablement l'exécution correcte du mouvement prescrit. Étant donnée la mutabilité de l'angle d'inclinaison des plans de rotation des deux bras de manivelle, l'appareil permet la progression des exercices faciles aux exercices difficiles, et, par conséquent, d'obtenir un développement constant du thorax par l'exercice continuel. Aujourd'hui, où la nervosité, les rhumatismes et autres maladies innombrables résultant des troubles de l'assimilation et de mauvaise circulation du sang se font remarquer d'une façon désagréable, des inventions vraiment utiles qui combattent ces maux doivent être saluées avec satisfaction. La *Jungmühle*, de Lübben, doit se trouver dans la chambre de travail de chaque savant; on doit la rencontrer dans les chambres d'enfants, ainsi que dans les boudoirs.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain. Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE.

93, boulevard Saint-Germain — Paris.

VERSEPUY (A.). — **Les eaux chlorurées sodiques de Saint-Nectaire-le-Haut (Source Rouge), en injections hypodermiques.** — Broch. in-8° de 15 pages, Paris, 1898.

DELAGENIÈRE (H.). — **I. Cirrhose hépathique et hépatoptose. Hépatopexie et cholécystostomie. Guerison.**

II. Deux cas de Cholédochotomie suivis de guérison Considérations opératoires.

III. Calcul du canal hépatique. Tentative veine de lithectomie de l'hépatique par voie cholecystique. Hépaticolithotripsie suivie de guérison.

IV. Plaie avec double perforation de la Vessie par instrument contondant. Laparotomie et cystostomie sus-pubienne. Guérison.

V. De l'exploration intrastomacale après Gastrotomie.

VI. Nouvelle technique de drainage de la Cavité péritonéale. — Broch. in-8° de 35 pages avec 3 fig. dans le texte. Paris, 1898.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Paris. — Imp. Laplace, 191, rue du Faubourg-Poissonnière.

GAZETTE MEDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

INFORMATIONS MEDICALES GENÉRALES ULTRA-RAPIDES

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur en chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : La Semaine des Congrès ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les monuments scientifiques : Inauguration du monument Pasteur à Lille. — Inauguration de l'Institut Pasteur de Lille. — Inauguration du Pavillon de Bactériologie dit " Pavillon de la Presse ", à Toulouse. — Médecine et Politique. — Association Générale de Prévoyance et de Secours Mutuels des Médecins de France. — Nécrologie. — La Médecine aux Chandelles : Les Mathurins, Odéon, Nouveautés, Théâtre Antoine ; par Marc Ell. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée. — Sociétés savantes. — Guerre, Marine et Colonies. — Hygiène (épidémies. etc.) — Divers. — Variétés et Anecdotes : Médecins inventeurs : L'Invention des Allumettes chimiques. — L'Histoire et la Médecine : La Gale de Napoléon 1er. —L'Histoire de l'Influenza.— L'Institut de Bibliographie de Paris. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations : Portrait de M. le Dr Viger. — Le Monument Pasteur à Lille. — Portrait de M. le Pr Duclaux. — L'Institut Pasteur à Lille. — Portrait de M. le Dr Lannelongue.

BULLETIN

La Semaine des Congrès.

Chacun sait que l'on profite des vacances pour réunir les Congrès ; et celles qui viennent de s'écouler ont été des mieux remplies par des réunions importantes tenues à l'étranger, à Paris, et en province. A Rome, les Journalistes, si chers à tous les médecins, ont été reçus à bras ouverts par les belles Romaines, dont la reine Marguerite elle-même ! A Paris, le *Congrès contre l'abus des boissons alcooliques* s'est déroulé, non sans éclat, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine, étonné d'entendre à la fois les mélodieux accents d'évêques catholiques, de pasteurs protestants, de députés socialistes, de médecins convaincus, et de voir les reporters demeurer assez sceptiques devant tant d'éloquence ! J'avoue que je me suis cru à nouveau au grand Congrès des Religions de Chicago, en 1893.... Malgré son aspect un peu extraordinaire, cette assemblée a eu, à Paris, une excellente Presse : ce qui prouve que, partout où il y a de l'Hygiène, il n'y a pas toujours que de la peine ! Au demeurant, le Congrès méritait ce succès, car ses organisateurs, deux médecins distingués, se sont prodigués pour le faire réussir.

La réunion de la *Société obstétricale de France* a fait moins de bruit, mais d'aussi bonne besogne, dans un domaine qui, d'ailleurs, — malgré les apparences —, est aussi hygiénique que le précédent. Est-il rien de plus précieux pour un peuple que de soigner, avant tout, ses mamans et ses bébés ? Il faut d'abord enfanter, naître, et vivre : tout est là. L'Alcoolisme ne vient qu'après. Et, quoi qu'en disent certaines Américaines, on n'aime la dive bouteille qu'à un âge assez avancé. Qu'on nous aide d'abord à venir au monde, avant de nous apprendre à ne pas mourir, même en pleine ivresse !

La province s'est aussi distinguée pendant la semaine qui vient de s'écouler. A Marseille, les *Neurologistes et Aliénistes français* ont tenu leurs assises annuelles ; et, à Toulouse, pour la première fois, s'est assemblé le fameux *Congrès des Sociétés Savantes.*

Si la Garonne avait voulu,

a dit spirituellement Nadaud, Toulouse aurait éclipsé Paris ; mais elle s'est contentée de recevoir nos savants de province le plus artistiquement du monde. Les Cadets de Gascogne, avec Gailhard en tête, sont décidément des poètes ! Marseille, —

ville non universitaire, malgré ses efforts,—a tenu, par contre, à offrir l'hospitalité à nos médecins de l'Esprit, en véritable philosophe et avec plus de modernité. Elle a sorti d'abord son maire, un confrère et un socialiste, puis a montré ce qu'on peut faire avec un commerce actif et une industrie florissante. Médecins, réfléchissez ! Si Toulouse a chanté, c'est Marseille qui a eu raison....

Marcel BAUDOUIN.

GRANDES ACTUALITÉS

LES MONUMENTS SCIENTIFIQUES.

Inauguration du Monument Pasteur à Lille.

Dimanche, 9 avril, a eu lieu, à Lille, sous la présidence de M. le Dr VIGER, Ministre de l'Agriculture, l'inauguration du Monument Pasteur, élevé par



M. le Dr VIGER, *Ministre de l'Agriculture, Président de la Fête d'Inauguration du Monument Pasteur.*

souscription sur la place Philippe-le-Bon, au centre du quartier des Écoles. Cette fête, qui devait avoir lieu au mois de novembre, avait été ajournée sur la demande de la Municipalité, qui désirait la faire coïncider avec l'inauguration de l'Institnt Pasteur de cette ville et donner à la cérémonie un plus grand éclat.

A deux beures précises, les Ministres, MM. Viger et Guillain, se sont rendus par la rue Nicolas-Leblanc sur la place Philippe-le-Bon. Une immense estrade avait été élevée sur la partie gauche de la place, du côté de la Faculté de Médecine. Une décoration encadre le monument. A chaque angle des huit rues qui aboutissent à la place Philippe-le-Bon se dressent des pylônes découpés de sept mètres de bauteur, reliés entre eux par une guirlande faite d'arabesques en bois qui, ce soir, seront dessinées par des verres d'illumination rouges et verts. Derrière le monument, un gigantesque portique de style byzantin, qui a reçu également une illumination qui a été merveillense.



Fig. 56. — *Le Monument Pasteur à Lille* (1).

Le monument (*Fig.* 56) est dû au ciseau d'un artiste lillois, M. A. Cordonnier, grand prix de Rome; il se compose d'un socle en pierre de Soignes, sur lequel la statue de Pasteur, en bronze, le représente les yeux fixés sur une éprouvette qu'il tient de la main droite. Sur le devant du monument, une vigoureuse ouvrière, aux bras demi-nus, tend, d'un geste de reconnaissance, son jeune bébé au grand savant. A droite, une autre femme assise tient sur les genoux un enfant nu qui vient d'être arraché à la mort par l'inoculation et qui sourit à sa mère, tandis qu'elle fixe sur lui un regard à la fois radieux et tendre. A gauche, un garçon brasseur en costnme de travail, assis près d'une rondelle de bière, élève les yeux vers Pasteur, dont les travaux sur la fermentation de la bière ont rendn des services considérables à l'industrie de la brasserie. Tontes ces statues de grandeur naturelle sont en bronze. Des

(1) D'après un dessin du *Temps*.

bas-reliefs entourent le socle représentant Pasteur dans ses divers travaux.

Les Ministres descendent de voiture et prennent place sur l'estrade où déjà sont massés tous les invités et la famille Pasteur. M. Bayet, Directeur de l'Enseignement, président du Comité, a pris la parole pour remettre le monument à la ville de Lille. Puis, M. Delory, maire, lui a répondu. M. Duclaux s'est avancé à son tour, salué par les applaudissements des invités et par les étudiants qui, massés au pied de la tribune, ont battu des bans en l'honneur du Directeur de l'Institut Pasteur. MM. Bertrand, de l'Institut, Gernez, de l'École normale supérieure, ont prononcé à leur tour de courtes allocutions. Au nom de l'industrie et de l'agriculture du



M. le Pr DUCLAUX (de l'Institut),
Directeur de l'Institut Pasteur de Paris.

département, M. Agache a rappelé les débuts de Pasteur à Lille. Puis M. Tissier, au nom des Étudiants de Paris, a aussi prononcé un discours. Mais le morceau de résistance a été l'allocution de M. Dr VIGER, Ministre de l'Agriculture, qui a pris le dernier la parole et qui s'en est fort bien tiré.

Les récompenses suivantes, entre autres, ont été décernées : *Mérite Agricole : Officiers*, MM. le Dr Calmette; Gosselet, doyen de la Faculté des Sciences; *Chevalier* : M. Guérin, attaché au service des vaccins à l'Institut Pasteur. — *Officiers d'Académie:* MM. Marmier, chargé de cours à l'Institut; Dr Hennart, de Lille.— Ajoutons que le roi des Belges vient d'envoyer les insignes de *Chevalier* de son ordre à M. le Dr Calmette.

M. Nocard, de l'Académie de Médecine, a fait, le soir, au palais Rameau, une conférence populaire sur *l'œuvre hygiénique de Pasteur.*

LES GRANDS ÉTABLISSEMENTS BIOLOGIQUES.

Inauguration de l'Institut Pasteur de Lille.

Dimanche, 9 avril, à Lille, a eu lieu également, de suite après l'inauguration du Monument Pasteur, celle de l'Institut Pasteur de cette ville, sous la présidence de M. GUILLAIN, Ministre des Colonies.

Même foule, au boulevard Louis XIV, que pour la première fête. M. le Dr CALMETTE a prononcé le discours d'inauguration et M. GUILLAIN y a repondu par une importante allocution.

Le Ministre a rappelé que le Service de Santé des Colonies s'honorait de compter parmi ses membres le Dr Calmette, « qui a été le premier missionnaire de la science pasteurienne dans notre empire colonial ». C'est lui qui, à Saïgon, a fondé, en 1890, le premier laboratoire de recherches microbiologiques. Depuis lors, sous l'impulsion qu'il a donnée, les établissements de ce genre se sont multipliés.

L'Institut, situé boulevard Louis XIV (*Fig. 58*), qui a été édifié grâce à une souscription publique organisée par M. Gavelle, ancien premier adjoint au maire de Lille, et par MM. les Drs Barrois et Combemale, souscription à laquelle sont venues s'ajouter les contributions de presque toutes les villes du Nord, est un magnifique monument qui a coûté près d'un million, non compris le terrain d'un hectare qui a été donné par la ville de Lille. Le Directeur en est M. le Dr Calmette, officier de la Légion d'honneur, qui fut longtemps un des collaborateurs de Pasteur, bactériologiste bien connu, et dont le nom est désormais, dans toutes les bouches, depuis qu'il a généreusement abandonné, suivant la mode américaine, à l'établissement où il travaille, une somme très considérable provenant de gains industriels, conséquence de l'une de ses principales découvertes bactériologiques. Le plan de l'édifice a été dressé en vue de vastes laboratoires d'application des sciences bactériologiques aux études de biologie générale, à l'agriculture, et aux industries de fermentation. Certains de ces laboratoires, installés comme de véritables petites usines et pourvus d'un outillage mécanique très complet, permettent d'effectuer toutes sortes d'expériences relatives aux fermentations alcooliques, à la distillerie, à la brasserie, à la sucrerie, à la stérilisation industrielle des eaux, etc., etc. L'Institut Pasteur de Lille a été reconnu comme établissement d'utilité publique par décret du 1er avril 1898. Son administration financière, aux termes des statuts, est autonome. Elle est confiée à son directeur, assisté d'un Conseil d'administration et de perfectionnement. Ce dernier Conseil, présidé de droit par le maire de Lille, se compose de onze membres élus par le Conseil municipal de Lille, de sept membres élus par le Conseil général du Nord, d'un membre élu par le Conseil général

du Pas-de-Calais, et de membres donateurs permanents en nombre illimité. Le personnel des laboratoires comprend, outre le directeur, six chefs de laboratoire, deux préparateurs, un secrétaire chargé de la bibliothèque et de la comptabilité, et quatorze garçons de laboratoire, mécaniciens, chauffeurs ou palefreniers.



Fig. 58 — L'INSTITUT PASTEUR A LILLE.
D'après une Photographie (1).

La répartition des services est effectuée de la façon suivante : *Laboratoire de bactériologie médicale et service de la rage :* Chef de laboratoire et Chef des travaux pratiques de bactériologie, M. le Dr Déléarde, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine; M. le Dr Painblan, préparateur du cours. *Laboratoire des sérums et vaccins :* Chef de laboratoire, M. C. Guérin, médecin vétérinaire. *Laboratoire de chimie biologique :* Chef de laboratoire, M. Sanguineti, licencié ès sciences physiques et mathématiques; préparateur, M. Delangbe, licencié ès sciences naturelles. — *Laboratoire de fermentations industrielles :* Chef de laboratoire, M. Rolants, pharmacien supérieur.

En dehors de la préparation des vaccins, des vaccinations antirabiques et des analyses bactériologiques, cet établissement, qui est *municipal*, est aussi chargé d'instruire les jeunes étudiants bénévoles, qui désirent s'initier aux méthodes bactériologiques.

(1) Cliché des *Archives provinciales de Médecine* (1899).

Inauguration du Pavillon de Bactériologie, dit « Pavillon de la Presse », à Toulouse.

Cette semaine, M. le Ministre de l'Instruction publique a inauguré, à Toulouse, un nouveau Service de Bactériologie dit « Pavillon de la Presse », en présence du personnel de l'Hôtel-Dieu et du corps médical hospitalier tout entier : MM. les Professeurs Maurel, Bræchmer, Leygues, député de Muret, Paul Feuga, Dr Lautré, inspecteur départemental de l'Assistance publique, etc., etc. Le Ministre a été reçu par M. Paget, doyen de la Faculté de Droit, président de la Commission des hospices, et par le Pr Labeda, doyen de la Faculté de Médecine, qui lui ont, l'un et l'antre, souhaité la bienvenue à l'Hôtel-Dieu et lui ont fait l'historique de cette œuvre philanthropique. M. le Ministre a fait ressortir le mérite de cette œuvre privée, née de l'union et de la concorde d'hommes de bien, en dehors de toute idée politique et des dissentiments des partis. Il a terminé en faisant l'éloge du lieutenant de Pasteur, le Dr Roux, qui, avec un désintéressement que les mères ne sauront jamais trop louer, a doté la science d'une admirable découverte.

L'histoire de ce Pavillon de Bactériologie est assez curieuse pour mériter d'être rapportée ici avec quelques détails.

Après la découverte, par le Dr Roux, du sérum antidiphtérique, quelques journaux de Toulouse, de nuances politiques les plus diverses, eurent la généreuse idée d'ouvrir dans leurs colonnes des souscriptions pour permettre de fournir gratuitement le sérum aux personnes de la région qui ne pouvaient s'en procurer. L'appel de la Presse toulousaine fut entendu et l'on vit s'entasser, à côté des importantes souscriptions des riches, les modestes offrandes de milliers d'ouvriers. Le total des souscriptions dépassa 50,000 francs. Mais, après la clôture des listes, les dépôts de sérum devinrent inutiles, les pharmaciens seuls pouvant en vendre et l'Assistance publique le fournissant gratuitement aux indigents. Dans ces conditions, quelle affectation convenait-il de donner à cette somme : la verser à l'Institut Pasteur ou l'utiliser à Toulouse ? C'est à cette dernière résolution que s'arrêtèrent les administrations des grands journaux toulousains, et il fut décidé, d'accord avec le comité médical et la Commission administrative des hospices, que le montant des souscriptions serait affecté à la création, sous le nom de *Pavillon de la Presse*, d'un service à la fois hospitalier et de laboratoire, permettant un diagnostic bactériologique et l'isolement des malades. Les souscripteurs, consultés par les journaux, ne firent

aucune opposition à ce projet, qui, dès lors, fut mis à exécution.

Le *Pavillon* a été édifié dans la seconde cour de l'Hôtel-Dieu et est annexé à la clinique infantile dirigée par M. le Pr Bézy. Construit d'après les règles modernes de l'hygiène, il constituera, à n'en pas douter, une œuvre très utile en faveur de l'enfance, pour laquelle il a été déjà fait beaucoup à Toulouse, tant au point de vue médical qu'au point de vue administratif. La ville de Toulouse possède, en effet, un *dispensaire d'enfants* qui a rendu des services considérables à la population.

MÉDECINE ET POLITIQUE

Élection de M. le Dr Bizarelli comme Sénateur de la Drôme.

Dimanche dernier, a été élu Sénateur de la Drôme, en remplacement de M. Loubet, devenu récemment Président de la République, M. le Dr Bizarelli, député du même département. Il a été nommé sans concurrent, quoique radical, et a remplacé un républicain de gouvernement.

M. Bizarelli est très connu dans les milieux parlementaires. Né, en 1836, à Saint-Florent, en Corse, il n'appartient à la Drôme que par adoption; mais c'est comme s'il y était né, car, depuis 1881, il représente ce département à la Chambre. Avant de faire de la politique, il avait conquis dans cette région une bonne situation comme médecin.

Conseiller général, très estimé au Palais-Bourbon où il a été questeur pendant plusieurs législatures, M. Bizarelli est de la race des hommes bienfaisants, et, derrière son épaisse barbe noire, drue et touffue comme les maquis de son pays, il y a un bon sourire et deux bons yeux pleins de bienveillance. Signe particulier pour *le Figaro*, mais qui pour nous n'a rien d'extraordinaire : S'est engagé comme médecin à l'armée de l'Est, durant la guerre de 1870 !

Il y avait, pour le vote, 757 inscrits; M. Bizarelli a obtenu 666 voix pour 58 divers. M. Loubet était Sénateur de la Drôme depuis 1885 et avait été réélu en 1894, par 588 voix, au premier tour, sur 747 votants. — On est donc en progrès dans le Midi !

ASSOCIATION GÉNÉRALE DE PRÉVOYANCE ET DE SECOURS MUTUELS DES MÉDECINS DE FRANCE.

Assemblée de 1899.

Les dimanche et lundi 9 et 10 avril, a eu lieu, dans le grand Amphithéâtre de l'Assistance publique, avenue Victoria, l'assemblée générale annuelle de l'Association générale de Prévoyance et de Secours mutuels des Médecins de France.

Le Président de l'Association est, on le sait, M. le Pr Lannelongue et le Secrétaire général, M. le Dr Lereboullet (de l'Académie de Médecine).

M. le Président a prononcé un discours très important, publié par le *Bulletin médical*.



M. le Dr LANNELONGUE (de Paris),
Président de l'Association générale des Médecins de France.

Au cours des deux séances, d'importantes communications ont été faites, et on a pris en considération un certain nombre de vœux.

La Société est toujours prospère, car elle a en caisse près de deux millions. C'est un joli bas de laine, placé en rentes françaises. Il n'y aura rien d'étonnant si, avec de telles économies, l'Association se décide enfin à faire de grandes choses !

NÉCROLOGIE

M. le Dr Floquet, médecin en chef du Palais de Justice et du Tribunal de Commerce, vient d'être frappé dans ses plus chères affections. Son fils, Jacques-Rémy, âgé de onze ans, a été emporté par une maladie foudroyante. — M. Albert Antoine, étudiant à la Faculté de Médecine de Nancy, décédé à Abreschwiller (Lorraine) — M. le Dr Friaque, médecin aide-major de deuxième classe au 26e bataillon de chasseurs à pied, décédé à Saint-Mihiel, à l'âge de vingt-cinq ans. — M. le Dr Jules Girard, professeur honoraire à l'École de Médecine de Marseille. — M. le Dr Jacob (d'Avallon). — M. le Dr Arthur Ramlot (de Bruxelles), décédé à Nice, à l'âge de quarante-cinq ans.

La Médecine aux Chandelles

LES MATHURINS. — ODÉON.
NOUVEAUTÉS. — THÉATRE ANTOINE.

La petite salle des *Mathurins*, où jadis nous vîmes sur ces planches, alors modestes, la femme d'un de nos excellents confrères, et d'ailleurs non sans succès, retentit à l'heure actuelle des éclats de rire les plus francs et les plus gaulois. Les chansonniers Meudrot, Bataille, Bonnand, Beltha, vous y chatouillent, après dîner, si agréablement la rate, qu'on y digère avec une rapidité sans pareille, malgré quelques allusions à l'appendicite!

Vive l'Almée, la désopilante revue du très spirituel Jacques Redelsperger, est aussi vraiment drôle; elle est capable de dérider les esprits les plus moroses. Nous la conseillons à tous nos amis neurasthéniques et à toutes les Parisiennes un peu intellectuelles. On y entendra, en particulier, un refrain très chirurgical, relatif aux laparotomistes, qui a valu à l'agitée Marguerite Deval de sympathiques bravos; nous l'avons noté au passage, sur nos tablettes, et sommes heureux de pouvoir transmettre ce petit chef-d'œuvre à la postérité médicale. L'auteur, faisant allusion aux nombreuses castrations pour salpingites ou pour stérilité de commande, n'hésite pas à déclarer :

Aussi l'Homme le plus en vogue,
Ce n'est ni Potain, ni Charcot,
C'est le Gy-, le Né-, le Co-,
C'est le *Gynécologue !*

Le couplet se termine par cette réflexion très philosophique : « Il faut, en effet qu'une femme soit — à l'instar d'une porte —, *ovaire* (ouverte : affreux à-peu-près) ou *fermée* (Voir l'*Éternelle Blessée* du Dr Vigné (d'Octon), ou le cas de Mme Récamier!)...

A l'Odéon, les *Truands*, de Richepin, nous maintiennent au quartier latin et sur les rives de la Seine. Le premier acte se passe à l'*Université*, dans une étable on à peu près, puisque les escholiers y sont assis sur la paille, pour ne pas dire dans une cuisine, en raison du Latin qu'on y parle. A noter, dans cette pièce invraisemblable, d'un style haché et archaïque aussi peu dramatique que possible, la *maladie* de Robin Costeau, sur laquelle il est impossible de mettre un diagnostic. Sa blessure, au dernier acte, est plus claire, mais ; depuis quand une *piqûre de flèche* à la partie postérieure de la cuisse, où il n'y a pas d'*artères sérieuses*, peut-elle être aussi rapidement mortelle ? Évidemment Richepin, qui a passé à l'Université par l'École normale supérieure — et la Roulotte! —, a oublié de faire, en médecine, même l'école buissonnière. Qu'il lui soit pardonné, parce qu'il a beaucoup aimé..... au moins son art.

Nous sommes retourné aux Nouveautés pour rire encore un brin avec la *Dame de chez Maxim*. Quoique la pièce soit excellemment montée, jouée et truquée, il nous semble qu'on s'y tord un peu moins qu'au début. Les malheurs de l'excellent docteur Petitpon et les mésaventures de son fidèle Pylade Mongicourt émeuvent trop décidément : on a pitié de ces pauvres praticiens, qui n'ont, pour les tirer d'affaire, que leur fauteuil soporifique à lampe électrique. Ce petit truc est parfaitement combiné et est une véritable trouvaille de vaudevilliste. Feydeau en a tiré des effets épatants, comme dit Lavedan, de l'Académie française. Nous avons, entre autres, noté quelques phrases qui sont peu à l'honneur de notre profession: telle cette réflexion de Mongicourt, qui préfère essayer ses découvertes thérapeutiques sur ses malades que sur lui: calomnie pure, d'ailleurs, si l'on en croit les journaux de la semaine, racontant qu'un médecin s'est empoisonné en goûtant à une potion ordonnée à l'un de ses clients.....

Cette critique des médecins « qui font la noce », des praticiens *Vieux Marcheurs* (toujours d'après Lavedan), est, au fond, absurde ; et la pièce de Feydeau n'a pas le sens commun. Aussi, comme on y rit de tout cœur! Tout y est faux. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de Vieux Marcheurs dans notre profession ; mais évidemment l'auteur ne les connaît pas. Et il faut avouer qu'ils ne sont pas légion. Nos « Labosse » ne courent pas les rues..., pour faire des visites aux membres des Sociétés de secours mutuels ; ils se réservent pour ces reines de la beauté et du chic que MM. les jeunes vicomtes élèvent en serre chande. Ils en sont quittes pour..... ne pas les inscrire sur leur carnet professionnel. Il est des honoraires qu'il faut accepter en nature, à la ville comme à la campagne.....

La Nouvelle Idole poursuit au Théâtre Antoine sa carrière triomphale. C'est, au demeurant, une pièce superbe, qui fait grand honneur à son auteur, M. François de Curel, ancien élève de l'École centrale, un véritable esprit scientifique, et à son principal interprète, ancien employé de la Compagnie du Gaz, un consciencieux artiste. Tous les biologistes devraient aller voir cette pièce, à laquelle l'*Académie des Sciences* devrait donner un prix Monthyon. De mémoire de critique, en effet, jamais drame n'a produit au théâtre des impressions semblables ; et jamais auteur dramatique n'a décrit avec autant de puissance et de justesse l'état d'esprit d'un savant occupé à des recherches de cette nature.

Le second acte, qui se passe dans un laboratoire de psychologie expérimentale, dont il n'y a guère d'exemples qu'en Amérique ou en Allemagne (sauf l'exception de l'École pratique des Hautes-Études), est une véritable merveille. Cette conversation du psychologue physiologiste avec le physiologiste médecin est un chef-d'œuvre de vulgarisation. Le public suit le penseur dans ses explications les plus ardues avec une facilité qui étonne; et l'on se demande ce qu'il faut le plus louer, de l'auteur qui a le pouvoir de faire entendre de tels avertissements à la foule, ou de la masse qui les écoute avec une telle bonne grâce ! Nous ne voulons pas insister davantage sur cette belle pièce, qui a pour point de départ des *faits vrais*, bien connus dans notre monde, car elle mérite d'être publiée *in extenso* dans une revue scientifique. Nous nous bornons à ajouter qu'elle marque une date et laisse assez loin derrière elle les tentatives dramatiques étrangères. Le monde savant français doit être fier d'un ingénieur, qui est un si fin psychologue et un si puissant philosophe.

Marc Ell.

Petites Informations

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Lyon. — Un congé d'un an est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. POLLOSSON, professeur de médecine opératoire. M. VALLAS, agrégé, est chargé, pour un an, d'un cours de médecine opératoire.

École de Médecine de Grenoble. — M. ROMEYER est prorogé, pour trois ans, dans ses fonctions de Chef des travaux de physique et de chimie.

École de Médecine de Marseille. — Un congé est accordé, sur sa demande, à M. CHAPPLAIN, professeur de pathologie externe et de médecine opératoire. M. ROUX, suppléant, est chargé d'un cours de pathologie et de médecine opératoire.

Hôpitaux de Paris. — M. le Dr BABINSKI, médecin de l'hôpital de la Pitié, reprendra ses conférences cliniques sur les maladies du système nerveux, samedi, 22 avril 1899, à dix heures un quart du matin, et les continuera les samedis suivants à la même heure.

Les Études médicales à Édimbourg. — Il est incontestable que peu de villes au monde présentent plus de ressources intellectuelles qu'Edimbourg et qu'il n'y en a, en tout cas, aucune où les étudiants français soient mieux reçus. C'est, en particulier, aux étudiants en médecine qu'Édimbourg offre le plus de facilités pour s'instruire dans le domaine pratique. Et, grâce à la Franco-Scottish Society, bien des petites difficultés de détail sont aplanies : introductions, recommandations, possibilité de suivre gratuitement pendant quelque temps les cours les plus chers, la Franco-Scottish se charge de vous procurer tout cela. C'est vraiment dommage qu'il n'y ait pas plus d'étudiants en médecine français disposés à profiter de tous les avantages que leur offrirait une ou deux années de séjour dans cette ville, qui s'efforce de substituer à son ancien surnom « la vieille Enfumée », ce nouveau qualificatif, plus prétentieux, mais peut-être moins exact : « l'Athènes du Nord ».

ASSISTANCE PUBLIQUE & PRIVÉE (HOPITAUX, ETC.).

Hôpitaux de Bordeaux. — Un service de *Massothérapie* va être créé à l'hôpital Saint-André. Les candidats à l'emploi de directeur de ce service devront se faire inscrire au secrétariat de l'Aministration, 91, cours d'Albret, avant le 15 mai prochain. — *Concours de chirurgien adjoint* (11 avril 1899). Composition du jury: MM. Courtin, Lefour, Demons, Boursier, Baudrimont, chirurgiens titulaires ; Moussous, Arnozan, médecins titulaires; Hirigoyen, Pousson, Dubourg, chirurgiens suppléants : Pitres, Davezac, médecins suppléants; Gervais, Dudon, chirurgiens honoraires.

Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec (Canada). — Au Congrès des Sociétés savantes de Toulouse (avril 1899), un auteur a communiqué l'analyse d'un manuscrit de la bibliothèque de Montauban, qui est l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec de 1639 à 1716.

Infirmiers brutaux. — Le 3 janvier dernier, à l'Hôpital de la Pitié, la surveillante, avant de se retirer, recommandait au veilleur de nuit, M. X.. ., de prendre bien soin d'un malade qui. atteint d'une pneumonie double, avait le délire depuis le matin. A peine avait-elle le dos tourné que le malade, en proie à une crise plus forte, se levait et allait se blottir dans un coin de la salle. X...., après avoir brutalisé le malheureux, appela à son aide le veilleur de la salle voisine, Z..., et tous deux, s'emparant de force de Bernard, l'attachèrent sur un lit, après lui avoir entouré la tête d'un tablier et lui avoir mis un genou sur la poitrine pour le maintenir. Moins d'une demi-heure après, le malade était mort. Ce ne sont pas, d'ailleurs, les mauvais traitements qui ont déterminé le décès. Les prévenus, poursuivis pour violences et voies de fait, devant la 10e chambre, ont prétendu, pour leur défense, qu'ils n'avaient fait que ce que nécessitait la résistance du malade. Sur les plaidoiries de Me Juquin, X..., a été condamné à quinze mois de prison : « Attendu qu'il a agi avec une brutalité révoltante et qu'il y a lieu de réprimer sévèrement des actes qui, sous aucun prétexte, ne devraient se produire et dont il importe d'empêcher le renouvellement ». Quant à Z..., que défendait Me Léon Prieur, il a été acquitté.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Congrès International de Bibliographie de Paris en 1900. — Sont nommés membres de la Commission d'organisation de ce Congrès, M. le Dr Marcel BAUDOUIN, Directeur de l'Institut international de Bibliographie scientifique, et M. THIL, Chef du Service technique à l'Institut de Bibliographie de Paris.

Société française d'Ophtalmologie. — La *Société française d'Ophtalmologie* tiendra les séances du Congrès de 1899, à l'hôtel des Sociétés savantes, du 1er au 4 mai prochain. Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Dr Duboys de Lavigerie, secrétaire général du Congrès, rue Saint-Dominique, 76, à Paris.

Institut de Bibliographie de Paris. — L'Association française pour l'avancement des Sciences vient d'accorder au Directeur de l'Institut de Bibliographie de Paris, M. le Dr BAUDOUIN (Marcel), à Paris, pour aider à la publication de travaux de bibliographie décimale, la somme de 300 francs. — L'année dernière, l'Institut de Bibliographie avait déjà obtenu de la même Association la somme de 500 francs à titre de subvention.

GUERRE, MARINE & COLONIES.

Service de Santé militaire. — Sont nommés au grade de médecin-major de 1re classe : MM. Favier, médecin-major de 2e classe au 147e régiment d'infanterie ; Fournot, médecin-major de 2e classe au 23e d'infanterie ; Dupeyron, médecin-major de 2e classe au 138e d'infanterie ; Renard, médecin-major de 2e classe au 154e d'infanterie ; Bayvcl, médecin-major de 2e classe au 102e d'infanterie ; Leprêtre, médecin-major de 2e classe au 71e d'infanterie ; Dnponchel, médecin-major de 2e classe au 36e d'artillerie ; Dufand, médecin-major de 2e classe. — Au grade de pharmacien-major de 1re classe : MM. Boutte, pharmacien-major de 2e classe à l'hôpital de Dunkerque ; Bayrac, pharmacien-major de 2e classe à l'École d'application du Service de Santé ; Wagnor, pharmacien-major de 2e classe à la réserve de Marseille ; Manget, pharmacien-major de 2e classe à l'hôpital de Toul ; Durieu, pharmacien-major de 2e classe aux hôpitaux de la division d'Alger. — Au grade de médecin principal de 1re classe : MM. Moty, medecin principal de 2e classe ; Annestey, médecin principal de 2e classe. — Au grade de médecin principal de 2e classe : MM. Sauveroche, médecin-major de 1re classe ; Landrian, médecin-major de 1re classe. — Au grade de pharmacien principal de 1re classe : M. Moissonnier, pharmacien principal de 2e classe. — Au grade de pharmacien principal de 2e classe : M. Bousson, pharmacien-major de 1re classe, à l'nsine de Billancourt.

Service de Santé de la Marine. — M. Castellan, médecin de première classe du port de Toulon, est désigné au douzième tour ponr servir à l'École de Pyrotechnie, en remplacement de M. le Dr Martine. Sur la demande de M. le directeur du Service de Santé Rouvier, M. Mazet, médecin de première classe du cadre de Cherbourg, est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire-archiviste du Conseil de Santé du port de Toulon. MM. Daniel, médecin de deuxième classe à Indret, et Damiau, médecin de deuxième classe au service général à Brest, sont autorisés à permuter. M. Depied, médecin de première classe, rentré récemment de Crète et actuellement en congé de convalescence, est rattaché au service général du port de Toulon.

HYGIÈNE (ÉPIDÉMIES, etc.).

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 13e semaine, 1,393 décès, chiffre supérieur à celui de la semaine précédente (1,341), et à la moyenne ordinaire des semaines de mars (1,057). L'excès des décès actuels sur la moyenne, qui était, pour la semaine dernière, de 284, s'élève donc pour la 13e semaine, à 336. La grippe, sous toutes ses formes, est la cause principale de cette augmentation. Toutefois, il convient de noter aussi l'accroissement de la diarrhée infantile. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 265 décès, au lieu de 290 pendant la semaine précédente, et au lieu de 167, moyenne ordinaire de la saison. Les autres maladies de l'appareil respiratoire ont entraîné 94 décès (au lieu de 81 pendant la semaine précédente et au lieu de la moyenne 50), dont 69 sont dus à la congestion pulmonaire. Il n'est pas douteux que l'excès des chiffres actuels sur les chiffres moyens (au total 142) ne représente des décès dus à la grippe. On remarquera que les chiffres relatifs à la bronchite, soit aiguë, soit chronique, ne sont pas majorés par l'épidémie ; au contraire, la grippe présente le plus souvent les mêmes signes que la broncho-pneumonie, la pneumonie et la congestion pulmonaire. En outre, 70 décès ont été attribués à la grippe ou à ses synonymes (influenza, pneumonie grippale, bronchite grippale, etc.). La diarrhée infantile qui, jusqu'à présent, avait été audessous de la moyenne malgré l'élévation de la température, présente une brusque augmentation. Elle a causé 50 décès de 0 à un an (au lieu de la moyenne 31). La fièvre typhoïde a causé 10 décès (au lieu de 14 pendant la semaine précédente). La rougeole, en augmentation sur les semaines précédentes, a causé 32 décès ; (la moyenne est de 20) ; les quartiers les plus atteints sont : Saint-Lambert (4), Plaisance (3), Grandes-Carrières (3) et Clignancourt (4). La scarlatine a causé 5 décès (la moyenne est 3). La coqueluche, assez fréquente depuis le commencement de l'année, a causé 16 décès (au lieu de la moyenne 6). La diphtérie n'en a causé que 4 (la moyenne est de 13). Il n'y a pas eu de décès par variole. Il y a eu 12 suicides et 15 autres morts violentes. Les autres causes de mort ont donné 182 décès (chiffre qui, cette semaine, l'emporte un peu sur la moyenne 151) ; 7 causes de mort sont restées inconnues. On a célébré, à Paris, 295 mariages. La faiblesse de ce chiffre est due à ce que la 13e semaine était la Semaine sainte. On a enregistré la naissance de 1,206 enfants vivants (599 garçons et 607 filles), dont 903 légitimes et 303 illégitimes. Parmi ces derniers, 34 ont été reconnus immédiatement.

L'Épuration des Eaux. — L'épuration en grand des cours d'eau semble définitivement trouvée. La ville de Lille fait actuellement une expérience de stérilisation des eaux potables, que les hygiénistes de tous les pays suivent avec un grand intérêt. Cette expérience se poursuit depuis plusieurs mois avec un plein succès, à l'Institut Pasteur à Lille. Elle consiste à traiter les eaux en grande masse par l'*ozone*, d'après un procédé nouveau imaginé par deux jeunes savants, anciens élèves de l'École normale supérieure, MM. Marmier et Abraham. On avait déjà proposé depuis longtemps d'employer l'ozone pour détruire les microbes de l'eau. Le baron Tindal, entre autres, avait installé, en 1895, à l'Exposition d'Hygiène du Champ-de-Mars, un appareil fort ingénieux qui améliorait l'eau de Seine. Malheureusement, l'application en grand du système n'avait pu être réalisée, parce qu'il était très difficile de traiter économiquement et pratiquement de grandes quantités d'eau.

L'Hygiène en Egypte. — L'exode annuel de la population européenne du Caire a commencé. Il a été hâté par le *khamsin* ou vent du désert, qui a déjà commencé de souffler, en causant une température de 35°. Mais les craintes d'épidémie sont la vraie cause de beaucoup de départs

précipités. On signalait la *fièvre typhoïde* à Omdonrman, quand s'y rendit le duc de Connaught. Elle sévit maintenant au Caire. On dit que l'eau du Nil a été corrompue par les cadavres du Soudan. Omdourman est tellement infect, qu'on parle de raser la ville. Ce qui est certain, c'est que le fleuve est très bas. L'eau salée remonte déjà dans la bouche de Damiette, vers Mansourah, beaucoup plus tôt que de coutume. Les habitants n'ont pas eu le temps d'approvisionner leurs citernes d'eau douce. Tout cela ne présage rien de bon pour l'été prochain.

L'Hygiène dans la mer Rouge. — Le Conseil sanitaire a décidé d'appliquer strictement tous les règlements de quarantaine aux pèlerins revenant de la Mecque, dès le 23 avril prochain.

L'Alcoolisme en France. — Il est désormais entendu, sur la foi des statistiques, que la France est le pays du monde où il se consomme le plus d'alcool. Comment, sur quelle base, au moyen de quels éléments ont été constituées ces effroyables statistiques que tout le monde, sans en demander davantage, prend pour argent comptant? N'y aurait-on pas, par mégarde, fait figurer l'alcool qui, destiné à tels ou tels *usages industriels*, ne saurait pourtant être inscrit au passif des ivrognes ?

Un Médecin le plus grand buveur du monde. — Le plus grand buveur du monde n'est pas du tout un Polonais. C'est un Américain. Il a soixante-dix ans, il s'appelle Mooney; il est médecin et il habite le Kentucky. Il boit, depuis l'âge de douze ans, de vingt à vingt-cinq verres de whisky par jour. Et des verres qui ne sont pas des dés à coudre. Sans compter le vin et la bière. Comme c'est un homme de méthode, ce confrère a tenu un compte exact de la dépense qu'il a faite pour s'humecter le gosier. Ça lui revient à près de 300.000 francs. Et il se porte comme un chêne.

DIVERS.

Distinctions honorifiques. — M. le Président de la République a remis les palmes académiques à M. le Dr Magnanon, médecin à Valence, au cours de son voyage dans son pays; et celles d'Officier de l'Instruction publique à M. le Dr Carle, médecin en chef de l'hôpital de Montélimar.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sur la proposition du Comité des Travaux historiques et scientifiques, a nommé, à l'occasion du Congrès des Sociétés savantes : *Officiers de l'Instruction publique*, MM. André, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Toulouse; notre excellent ami, Victor Charlier-Tabur, président de l'Association de la Presse de l'Institut et des Sociétés savantes, rédacteur scientifique au *Temps*; Fabre, professeur adjoint à la Faculté des Sciences de l'Université de Toulouse ; Guirand, chargé de cours à la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Toulouse; Saint-Ange, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Toulouse ; *Officiers d'Académie*, Dr Aymard, membre de la Société de spéléologie ; Dr Buret, secrétaire général de la Société de Médecine de Paris; Marie, chargé de cours à la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de Toulouse; Dr Tranier, adjoint au maire de Toulouse.

Nominations. — MM. les docteurs, dont les noms suivent, sont nommés membres du Comité d'inspection et d'achats de livres des bibliothèques municipales ci-jointes: *Autun:* M. Laguille, conseiller municipal; *Cannes:* MM. Bernard et Vandremer; *Grasse:* M. Roustan ; *La Ferté-Bernard:* MM. Coupey et Moreau ; *Le Mans:* M. Le Bèle ; *Louhans:* M. L. Guillemaut, sénateur ; *Saint-Vallier :* M. Guebhard, agrégé de la Faculté de Médecine de Paris ; *Guéméné-Penfao:* M. Heuzé.

Un Médecin devenu Usinier. — On vient de faire une curieuse découverte à Montélimar ; et, d'après le *Matin*, la chose serait d'une drôlerie déconcertante. Ainsi, le fabricant de nougat, dont on a exploré avec le Président de la République la gentille usine, est un ancien médecin militaire, M. le Dr Pichard. — Parfaitement ! M. François de Curel, industriel, est bien auteur dramatique et non des moindres !

Empoisonnement par l'Atropine. Les Erreurs d'un pharmacien. — La 10e chambre correctionnelle s'est occupée récemment d'un empoisonnement accidentel causé par l'erreur d'un pharmacien. Hâtons-nous de dire que cet empoisonnement n'a pas eu de suites irréparables. Voici comment fut commise l'erreur : Un malade appela à son chevet son médecin ordinaire. Celui-ci, après avoir porté son diagnostic, prescrit une potion dans la composition de laquelle entrait un poison violent ayant quelque analogie avec l'atropine. L'ordonnance fut exécutée dans une pharmacie voisine, non pas par le pharmacien lui-même, mais par son aide, qui n'est d'ailleurs pas un élève, mais un pharmacien diplômé lui aussi. Le malade commença à absorber la potion, mais aussitôt son état s'aggrava. Le médecin, rappelé en toute hâte, crut d'abord à une congestion cérébrale et ordonna une médication appropriée, mais elle ne produisit aucun effet. L'idée lui vint alors qu'il pouvait bien y avoir eu erreur du pharmacien, et, pour s'en assurer, il prit lui-même une cuillerée de la potion. Il ne tarda pas à éprouver des symptômes d'empoisonnement, troubles de la vue, hallucinations, etc. Il fut dès lors éclairé, et, comme il tenait à mettre sa responsabilité à couvert, il porta plainte contre l'aide-pharmacien à qui l'erreur était imputable. MM. Brouardel et Ogier, commis comme experts, sont venus déclarer que la dose de poison avait été trois ou quatre fois plus forte que ne comportait l'ordonnance. De son côté, le médecin a exposé comment la potion avait agi sur lui : « J'avais, a-t-il dit, la vue troublée à ce point encore deux jours après, que je ne pouvais signer mes ordonnances d'une manière lisible et que je ne distinguais pas mes cartes à la manille. » Le tribunal a infligé 50 francs d'amende à l'aide-pharmacien, en déclarant le pharmacien civilement responsable.

Un cas de léthargie. — On signale, de San Francisco, un cas extraordinaire de léthargie, qui s'est produit chez une jeune personne très nerveuse, miss Elida Wilbur. A la suite d'une dispute avec son fiancé, elle s'évanouit, et depuis treize mois, quoi que fissent les célébrités médicales consultées, elle n'était point revenue de sa pamoison.

On apprend enfin que la belle endormie s'est réveillée. Le fiancé, que n'a point découragé cette longue bouderie d'un nouveau genre, est accouru auprès d'elle à la première nouvelle de ce réveil, mais il paraît que miss Elida n'a rouvert les yeux que pour reprendre la querelle au point où elle l'avait laissée en s'endormant.

Hystérie, Anesthésie et Sabbat. — Un certain Meinguet nia un jour être jamais allé au sabbat; mais lorsque le barbier de l'endroit, Estienne Robinet, à ce commis par le bailli, après lui avoir rasé la tête et rogné les ongles, lui enfonça sur le crâne, « entre le coronal et l'os *petrus, une aiguille sans qu'il la sentît* », Meinguet, troublé, confessa ingénument « qu'il était sorcier et que, dès l'âge de dix ans, il avait été conduit au sabbat par son oncle, Anthoine de Selle, demeurant au bourg de Chastenay ». De là à dénoncer les sorciers et sorcières de la région qu'il avait reconnus au sabbat, il n'y avait qu'un pas; Meinguet le franchit. Sept sorciers et cinq sorcières, dont il donna les noms, furent soumis aux investigations d'Estienne Robinet, qui ne manqua pas de trouver sur leur corps la *place insensible*, l'empreinte du doigt de Satan. Seule la femme Perrin nia énergiquement, ripostant que cette place insensible provenait chez elle d'une blessure qu'elle s'était faite autrefois à la tête. Les autres avouèrent être allés au sabbat et avoir vu le diable, sous la forme d'un barbet noir, qu'ils embrassaient au bas du dos.

Un cas de mort subite par flèche, au Sénégal. — Le lieutenant Grivart, au Sénégal, a reçu des *flèches* lancées par des hommes embusqués derrière les arbres. Le docteur arriva aussitôt près du lieutenant et le trouva dans un état peu grave, quoique la *flèche eût traversé la jambe*. Il causa gaiement pendant le pansement et recommanda même au docteur de s'occuper plutôt de l'homme blessé. Ayant voulu se lever pour essayer de remonter à cheval, il retomba aussitôt mort, sans prononcer une parole.

La Presse scientifique et M. Duclaux. — Dans un banquet récent en mémoire de l'acquittement d'Urbain Gohier, M. le Pr Duclaux a parlé au nom de la *Presse scientifique* qui, elle n'a pas en de procès de Presse depuis longtemps. Le dernier est celui de 1610. L'homme poursuivi par le pouvoir d'alors était un nommé Galilée. Le jury ne l'acquitta point. Mais, depuis lors, le jugement a été cassé par l'opinion, et la Presse scientifique a acquis le droit de dire toute sa pensée. M. Duclaux voit dans l'acquittement de M. Gohier le triomphe certain de la raison sur la violence.

Exercice illégal de la Pharmacie. — Le tribunal des Sables-d'Olonne, rendant son jugement dans l'affaire de l'empirique de Soullans, dont il avait eu à s'occuper à une récente audience correctionnelle, a déclaré Crépaud Jean, 30 ans, maréchal-expert, coupable d'avoir contrevenu aux dispositions de la loi qui interdit la vente des médicaments à tout individu ne portant pas le titre de pharmacien et le condamne à 500 fr. d'amende et aux dépens, le relaxe de la prévention d'exercice illégal de la médecine et d'escroquerie dirigée contre lui.

Variétés & Anecdotes.

Médecins Inventeurs : L'Invention des Allumettes chimiques.

Il y a quelques mois, on inaugurait à Saint-Lothaire, petite commune dans le Jura, un modeste monument, celui du Dr Charles-Marc Sauria. L'homme à qui l'on rendait ce tardif hommage, était un simple médecin de campagne, très populaire en pays du Jura. Il aurait pu amasser des millions et jouir d'une réputation universelle, mais, ayant préféré être aimé qu'être riche et célèbre, il vécut péniblement de sa profession, qu'il regardait comme un sacerdoce. Ce philosophe savant et modeste fut le premier inventeur des allumettes chimiques. Nous disons le premier, parce que, peu de temps après et d'une façon tout à fait indépendante, Frédéric Kammerer, de Ludwigsburg, faisait la même invention. C'est à l'âge de dix-sept ans, que Sauria fit la découverte qui illustra son nom. Après sa découverte mémorable, au sortir du collège de Dôle, il étudia la médecine et acquit son grade de docteur à la Faculté de Besançon. Il partagea désormais son temps entre les soins donnés à ses malades et différents travaux philosophiques, littéraires et artistiques. Il fut encore un agronome distingué. Ceux qui lui furent attachés durent faire violence à sa modestie pour lui faire accepter le bureau de tabac, que le président Grévy, son ancien condisciple, lui fit obtenir en 1881. Ce bureau rapportait tout net 1,500 francs; ce furent à peu près les seules ressources de ce bienfaiteur de l'humanité.

L'Histoire et la Médecine : La Gale de Napoléon Ier.

Les partisans de Joséphine, femme de Napoléon Ier, ont plaidé, en sa faveur, les circonstances atténuantes. Elle avait épousé le général Bonaparte sans l'aimer. D'aucuns mêmes prétendent que, dans ces premières années, le général Bonaparte était peu fait pour séduire et retenir une femme. On a entendu dire à ces défenseurs fervents : « Comment voulez-vous qu'une femme s'attachât à un homme qui avait la *gale*? »

On a répondu à cela que le mal, qui avait atteint Bonaparte, à Toulon, avait été promptement guéri. Mais voici que, dans les souvenirs tout récemment publiés du général Gourgaud, nous lisons ces paroles, qu'il met dans la bouche de l'empereur : « La *gale* est une terrible maladie; je l'ai gagnée au siège de Toulon. Deux canonniers, qui l'avaient, furent tués devant moi et leur sang me couvrit. Cela fut mal soigné et je l'avais encore *en Italie et à l'armée d'Egypte*. A mon retour, Corvisart me l'a ôtée, en me mettant *trois vésicatoires à la poitrine*, qui ont amené une crise salutaire. Auparavant, j'étais jaune et maigre: depuis, je me suis toujours bien porté. » Drôle d'histoire tout de même, qui demanderait vérification!

L'Histoire de l'Influenza.

Quand a-t-on commencé à nommer *Influenza*, au lieu de *grippe*, cette maladie, si fort à la mode en ce moment. Au

dix-huitième siècle, on disait : Grippe. A preuve, la comédie de Nan intitulée *la Grippe*, qu'il écrivit, en 1777, à propos d'une épidémie de ce mal, et qui fut jouée par les comédiens italiens. Le mot *Influenza*, ou plutôt *Influence*, apparait pour la première fois dans une revue de Clairville, *Mathieu Laensberg est un menteur*, jouée à l'Ambigu, le 26 décembre 1837. Une jeune diablesse y chantait ce couplet :

Quel est donc ce nouveau
Fléau ?
Il nous frappe
Et s'échappe.
Que ce mal qui prend au thorax
Soit condamné par contumax.
(*Tous éternuent*) Ax
Ce mal
Général,
Que vous appelez *l'influence*,
Je vais vous prouver
Qu'il est venu vous préserver.
Aujourd'hui,
Sans lui,
Je pense
Qu'on verrait en France
Bien des gens trompés
Que la grippe n'a pas grippés.

Comme poésie, c'est plutôt faible. Mais, au point de vue de l'histoire de l'influenza, ce couplet a toute la valeur d'un document sérieux.

L'Institut de Bibliographie de Paris.

M. Flamm, d'origine étrangère, continue, dans les journaux français, la campagne, qu'il déguise avec prudence, contre *l'Institut de Bibliographie de Paris*. Nous ne ferons pas à ces journaux l'injure de les citer, ni à M. Flamm l'honneur de le réfuter à nouveau. Nous avons répondu ici même (nº du 25 mars 1899, p. 140) à ses téméraires affirmations ; nous n'insistons pas. Mais il est bon qu'on sache que ce sont des Français qui laissent ainsi tirer les premiers sur une entreprise privée, *exclusivement française*, et patronnée par des professeurs de la Faculté de Paris, des chirurgiens des hôpitaux, et l'élite du corps médico-chirurgical de province. — C'est à vous faire regretter de n'être pas rond-de-cuir !

M. B.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE.

Paris. — *93, boulevard Saint-Germain, 93.* — Paris.

Sargnon. — **Tubage pour sténoses du larynx.** (Extrait des *Archives provinciales de Chirurgie*, nº 2, 1899). — Broch. in-8º de 30 pages.

Combemale. — **Albumine acétosoluble.** (Extrait des *Archives provinciales de Médecine*, nº 2. 1899). — Broch. in-8º de 11 pages.

Halipré. — **Kératodermie symétrique des extrémités.** (Extrait des *Archives provinciales de Medecine*, nº 2, 1899). — Broch. in-8º de 7 pages et 3 fig. dans le texte.

Curtis. — **Tumeurs mixtes de la parotide.** (Extrait des *Archives provinciales de Médecine*, nº 1, 1899). — Broch. in-8º de 38 pages et 7 fig.

Monnier. — **Tuberculose intestinale hypertrophique.** (Extrait des *Archives provinciales de Médecine*, nº 2, 1899). — Broch. in-8º de 14 pages et 2 fig.

Leduc. — **Traitement des Laryngites par les aspirations laryngées.** (Extrait des *Archives provinciales de Medecine*, nº 3, 1899). — Broch. in-8º de 12 pages.

Leduc. — **L'Hygiène à Nantes.** (Extrait des *Archives provinciales de Médecine*, nº 1, 1899). Broch. in-8º de 16 pages et 4 fig.

Marie. — **Remarques sur 200 applications des Rayons X à la pathologie.** (Extrait des *Archives provinciales de Chirurgie*, nº 2, 1899). — Broch. in-8º de 16 pages.

Mabbot. — **Chirurgie du Poumon.** (Extrait des *Archives provinciales de Chirurgie*, nº 2, 1899). — Broch. in-8º de 56 pages.

Pantaloni. — **Papillome du Bassinet.** — (Extrait des *Archives provinciales de Chirurgie*, nº 1, 1899). — Broch. in-8º de 31 pages.

REVUE PHILANTHROPIQUE. — Sommaire du nº 24 (10 avril 1899). — Le Délit de mendicité, par Louis Rivière ; Les Enfants assistés de France (*Suite et fin*), par Henri Monod ; Les Crèches de Paris, par Alfred Breuillé ; L'Éducation des enfants abandonnés : villages anglais, petites familles françaises, par Louise Compain ; Le Palais de la Mutualité, par F. Martin-Ginouvrier ; Bulletin, par Paul Strauss.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Paris. — Imp. Laplace, 191, rue du Faubourg-Poissonnière.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur en chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : L'Expertise médico-légale et le Projet Cruppi : par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Rapports de la Faculté de Médecine de Paris et du Conseil municipal. — Les Médecins et la Politique : Élections sénatoriales de la Seine. — Caisse des Pensions de retraite du corps médical français. — La Désinfection obligatoire des appartements à Paris. — Nécrologie. — La Médecine aux Chandelles : Opéra-Comique, Olympia, Folies-Bergère ; par Marc Ell. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée. — Sociétés savantes. — Guerre, Marine et Colonies. — Hygiène (épidémies. etc.) — Divers. — Variétés et Anecdotes : Les Cliniques et la Patente des Médecins. — Médecine et Littérature. — Thérapeutique : La Mouillère-les-Besançon et les Chlorurées sodiques françaises. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations : Portrait de M. le Dr Pozzi. — Portrait de M. le Dr Marmottan. — Portrait de M. le Dr Richelot. — Portrait de M. le Dr Roux.

BULLETIN

L'Expertise médico-légale et le Projet Cruppi.

On vient de distribuer à la grande Presse — on n'a oublié, suivant la coutume, que la Presse médicale ! — le rapport de M. Cruppi, député, sur son projet de loi relatif à la réforme de l'expertise médico-légale.

Nous avons, à différentes reprises, attiré l'attention de nos lecteurs sur cette réforme importante, complétant la nouvelle loi du 8 décembre 1897, instituant l'instruction contradictoire. Nous n'avons donc pas à revenir sur les errements anciens, datant de 1810 et de 1893, qui régissent la matière, ni sur les détails d'un projet, bien connus aujourd'hui. Résumant la réforme proposée, on peut dire qu'elle porte sur trois points : 1° la création d'une *liste d'experts* sur des bases très larges; 2° le fonctionnement de l'*expertise*, qui devient *contradictoire*, tout comme l'instruction; 3° l'organisation d'un *arbitrage*, en cas de désaccord des experts. La liste des médecins et chimistes admis à pratiquer les expertises médico-légales devant les tribunaux continuera à être dressée par les Cours d'appel, chaque année, le procureur général entendu; mais les Facultés et Écoles de Médecine, les Facultés des Sciences et les Écoles de Pharmacie seront appelées à fournir leurs propositions au même titre que les tribunaux civils. Il y a mieux : les professeurs et chargés de cours desdites Facultés, les médecins, chirurgiens et accoucheurs des hôpitaux dans les villes où siègent des Facultés et Écoles de Médecine de plein exercice, les médecins d'hospices et d'asiles publics d'aliénés *feront partie de droit* de cette liste. — Tout cela est très bien. Quand on a du galon, il faut au moins qu'il serve à quelque chose !

L'arbitrage, tel que l'entend M. Cruppi, est plus discutable ; et chacun sait que M. le Pr Brouardel n'est pas tout à fait de l'avis de l'éminent avocat. Qui a raison ? Nos députés nous le diront, eux qui savent tout, tout en ne gagnant que 25 fr. par jour !

Les journaux, à collaborateurs de poids, ont pourtant fait remarquer — et cela non sans raison ! — que le projet Cruppi est tout à fait incomplet. Il oublie, en effet, l'*expertise en écritures*. Rien que ça ! Or, désormais, en raison de l'intensité de l'espionnage européen, les experts en écritures se disputent à qui mieux mieux ; et il est fort regrettable que M. Cruppi n'ait pas songé à

les mettre d'accord. D'autres revues, non moins importantes, se plaignent que cet avisé législateur ait négligé aussi l'expertise en *psychiatrie* et en *matière d'alimentation*. Ici, je comprends à peine, car j'avais toujours cru que l'étude des maladies mentales et de la digestion était du domaine médical! Mais il parait cependant avéré que M. Cruppi a passé tout cela sous silence. Décidément M. le député est un peu étourdi.... Il a à peine le temps de réparer, d'ici la rentrée des Chambres. Mais, grands dieux, qu'il répare, qu'il répare, M. Cruppi! Sans cela, quel bruit dans notre Landerneau....

Marcel BAUDOUIN.

GRANDES ACTUALITÉS

LES RAPPORTS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS ET DU CONSEIL MUNICIPAL.

Nous avons fait connaitre, il y a quelque temps, l'arrangement intervenu entre la Ville et l'Université de Paris, pour le règlement des questions touchant les relations à établir entre elles. A l'appui de ces renseignements, ajoutons que le Ministre de l'Instruction publique a fait signer un décret, par lequel il est institué nne *Commission mixte* chargée d'étudier les questions relatives aux relations de la Ville et de l'Université de Paris. Cette Commission comprend : le président du Conseil de l'Université, président; les doyens des Facultés de Droit, de Médecine, des Sciences, des Lettres, le directeur de l'École supérieure de Pharmacie et leurs assesseurs et les neuf membres de la Commission instituée par le Conseil municipal. En cas de *première nomination* à une chaire créée à l'aide de fonds mis par la Ville à la disposition de l'Université, la Commission donne son avis sur les candidatures. Dans ce cas, le second délégué de la Faculté ou Ecole intéressée au Conseil de l'Université lui est adjoint.

On sent là, au moins pour la future chaire de *Gynécologie*, qui sera dotée de 2,500 francs par an environ, l'interventiou fructueuse, mais personnelle, d'un Ministre qui est *cadet de Gascogne* : ce dont nous le félicitons très vivement! Il a jugé prudent, après ce coup de maître, exécuté à la barbe du Conseil municipal, qui n'y a rien vu, de filer en Italie et jusqu'à Rome! Bon



M. le Dr POZZI (de Paris),
Candidat à la Chaire municipale de Gynécologie de la Faculté de Médecine de Paris.

voyage.... Il fait de plus en plus, bon naître dans le Midi! Pauvres septentrionaux! Quel joli tour de passe-passe! « Tous nos vœux », comme dit Marguerite Duval aux *Mathurins!* Se reporter à la chanson qui se termine par ces mots, si l'on désire comprendre — ce qui n'est pas utile en Politique! — ce petit apologue.

LES MÉDECINS ET LA POLITIQUE.

Élections sénatoriales de la Seine.

La liste des trente délégués sénatoriaux de la Ville de Paris établie, d'un commun accord, par les trois groupes républicains du Conseil municipal, à raison de 12 par le groupe socialiste, 12 par celui des Droits de Paris et 6 par les républicains

municipaux, a réuni la majorité des suffrages.

Sont élus, parmi les délégués titulaires, sur 39 votants : Dr Marmottan : Masson, *éditeur*

Médecins qui ont obtenu le plus de voix à l'élection des Délégués sénatoriaux de la Seine.



M. le Dr MARMOTTAN.

médical ; Dr Richelot ; Dr Roux, 38 voix ; Prs Pinard, Terrier, Duclaux, 36 voix.



M. le Dr RICHELOT.

Candidats. — M. le Dr Le Roy des Barres a décliné la candidature qui lui avait été offerte par le maire de Saint-Denis. — M. le Dr Bourneville, ancien député, est toujours candidat. Nous espérons que, cette fois, tous nos amis voteront pour lui, car il n'est pas d'homme à Paris qui ait plus de droits que lui à cette candidature. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que M. Bourneville a



M. le Dr ROUX.

échoué, la fois dernière, exclusivement à cause de ses déclarations en faveur de la revision de l'Affaire. Aujourd'hui que le doute et l'inaction ne sont plus permis, il est certain de la victoire. Et c'est l'un de ses anciens secrétaires qui lui adresse tous ses vœux.

M. B.

CAISSE DES PENSIONS DE RETRAITE DU CORPS MEDICAL FRANÇAIS.

La *Caisse des Pensions de retraite du corps médical français* a tenu, le 9 avril dernier, sa séance annuelle, sous la présidence de M. le Dr Laude, président.

Du rapport présenté par le Dr Verdalle, trésorier, nous extrayons les chiffres qui suivent :

Le bilan, dressé au 31 décembre 1898, donnait :		
Pour le capital inaliénable . . .	Fr.	535.697 02
Pour la Caisse de réserve . . .	—	189.218 08
Pour la Caisse auxiliaire	—	3.332 90
Total.	Fr.	728.248 »

La situation, au 9 Avril, est la suivante :

Portefeuille.	Fr.	726.897 85
Valeurs en caisse	—	47.015 66
Total de l'avoir.	Fr.	773.913 51

La Caisse des Pensions de retraite du corps médical français distribue, en 1899, une somme de 21.721 francs à 27 médecins et femmes de médecins.

LA DÉSINFECTION OBLIGATOIRE DES APPARTEMENTS A PARIS.

Le *Conseil d'Hygiène de la Seine* a discuté, au cours de sa dernière séance, un rapport dn Dr Le Roy des Barres sur « la nécessité de rendre obligatoire pour les propriétaires, après chaque déménagement, la désinfection des appartements vacants. Jusqu'à présent, on le sait, la désinfection n'est pas obligatoire, même pour des locaux où ont éclaté des maladies soumises à la déclaration, et, si le service municipal de désinfection est mis journellement à contribution par des particuliers, ceux-ci n'y sont en aucune manière obligés. Or, il peut en résulter les plus graves dangers, surtout lorsque, les malades ayant déménagé, leurs logements sont occupés ensuite par des locataires qui ignorent quels ont été lenrs prédécesseurs. C'est ce qu'a fait remarquer la Commission d'hygiène du 5e arrondissement, qui, pour couper court à tont danger, réclame la désinfection obligatoire dans tous les cas, même lorsque l'appartement n'est que suspect. M. Le Roy des Barres, dans son rapport, a fait observer que pareille obligation ne ponvait être imposée que par voie législative, et,tout en reconnaissant les avantages qu'aurait l'adoption de cette mesure, a proposé au Conseil de se borner provisoirement à émettre le vœn « que la désinfection soit obligatoire au moins dans tout local où est signalé un cas de l'une des maladies soumises à la déclaration ». Ce vœu, qui, a déclaré le rapporteur, « attirera certainement l'attention du législateur au moment où il va reprendre l'examen dn projet de loi sur la santé publique », a été adopté à l'unanimité.

NÉCROLOGIE

M. le médecin-major Sebut, qui accompagnait la mission Gentil et qui, autrefois, était attaché au corps des sapeurs-pompiers de Paris, est rentré à Libreville tellement souffrant des suites d'une insolation contractée au cours du voyage, qu'on a dû le transporter d'urgence à l'hôpital, où, malgré les soins les plus empressés, il n'a pas tardé à succomber. M. le Dr Sebut, qui s'était attiré l'estime de tous ses collègues. avait acquis, quand il était aux sapeurs-pompiers de Paris, de nombreuses sympathies, et était considéré par tous ceux qui l'ont connu, comme un médecin d'élite appelé au plus brillant avenir.

Le président du Conseil général de l'Aube a informé, à la première réunion, l'assemblée départementale de la mort dn Dr Compérat, conseiller général du canton d'Estissac. — M. le Dr Bossé (de Limoges). — Mme Paul Fredault, femme du médecin de ce nom, décédée à l'âge de quarante-trois ans. — M. le Dr Cocheteux, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de Valenciennes, décédé en cette ville à l'âge de cinquante-six ans. — M. le Dr Cauvet, médecin principal de la marine. décédé à Haïphong. — M. le Pr Thémistocle Philadelpheus, directeur de l'hospice des Enfants-Trouvés, à Athènes. — M. le Dr E. Kirchberg, médecin en chef honoraire et ancien professeur à l'École de Médecine de Nantes. décédé à l'âge de soixante-douze ans.

La Médecine aux Chandelles

OPÉRA-COMIQUE. — OLYMPIA. — FOLIES-BERGÈRE.

Beaucoup de bruit pour rien, de Puget pour la musique, de E. Blau pour le livret, et de Shakespeare pour les idées, fait songer, malgré soi, à la fameuse « Affaire », où la Science, d'ailleurs, semble avoir un rôle plutôt heureux, Bertillon non compris. Là encore, mais en une musique qui a de l'allure par instants et qui va de Gounod vers Massenet, on travaille, pendant quelques actes, à découvrir la Vérité, en y mêlant un peu de... dictame. Mais la prétendue coupable n'en meurt pas. Elle tombe seulement en une attaque de léthargie, qui dure un tableau et deux entr'actes: Dreyfus n'a pas eu autant de chance à l'île du Diable!

Cette petite scène, digne de la Salpêtrière, se termine par un réveil, soudainement provoqué par un baiser rentré. Et il faut entendre, en ces vers très bonnêtes de Blau, comment on rêve pendant la léthargie ! C'est à en rêver soi-même... Mais il est entendn qu'on ne va désormais à l'Opéra-Comique que pour y voir danser les notes... accrochées au plafond, grâce aux fils teléphoniques de M. Maignan!

A noter un spectacle d'un grand intérêt scientifique dans le sous-sol de l'*Olympia*. Il s'agit d'un nouvel appareil breveté appelé le *Cinémicrophonographe*, avec des projections en couleurs et animées, une audition de la parole, des chants, de la musique et des différents sons se rapportant, avec un synchronisme parfait, aux scènes représentées. Cette invention est certainement appelée à un réel succès.

Aux *Folies-Bergère*, le spectacle s'est à peine renouvelé depuis notre dernière chronique. A noter, toutefois, les *Animaux savants* de Jean Clermont, en particulier deux *Coqs chanteurs* sur commande, et surtout un *Caniche jouant du piano*, avec une sûreté et un flegme imperturbables.

Marc Ell.

Petites Informations

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Facultés de Médecine. — *Réformes à apporter au Concours d'Agrégation.* — Par arrêté ministériel, en date du 28 mars 1899, il est institué, au Ministère de l'Instruction publique, une Commission chargée d'étudier les modifications qu'il y aurait lieu d'apporter dans l'agrégation des Facultés de Médecine. Sont nommés membres de cette Commission : MM. Liard, directeur de l'Enseignement supérieur, président ; Bouchard, Brouardel et Pitres, membres du Conseil supérieur de l'Instruction publique ; Vialleton, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Montpellier ; Charpentier, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Nancy ; Dubar, professeur à la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lille ; Bondet, professeur à la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lyon ; Charpy, professeur à la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Toulouse.

Faculté de Médecine de Paris. — *Clinique des maladies cutanées et syphilitiques.* — M. le Pr Alfred Fournier reprendra ce cours le vendredi 21 avril 1899, à 10 heures du matin (Hôpital Saint-Louis), et le continuera les mardis et vendredis suivants, à la même heure.

Clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu. — M. le Pr Duplay reprendra son cours de clinique chirurgicale, le vendredi 21 avril, à 10 heures, et le continuera les mardis et vendredis suivants à la même heure.

Concours pour le Prosectorat. — Un concours pour deux places de prosecteur s'ouvrira le 25 mai 1899. MM. les aides d'anatomie sont seuls admis à prendre part à ce concours. Le registre d'inscription est ouvert jusqu'au 13 mai.

Concours pour l'Adjuvat. — Un concours pour cinq places d'aide d'anatomie s'ouvrira le 15 mai 1899. Tous les élèves docteurs de la Faculté, Français ou naturalisés Français, sont admis à prendre part à ce concours. Le registre d'inscription est ouvert jusqu'au 6 mai.

Chaire vacante. — Par arrêté ministériel, en date du 7 avril 1899, la chaire d'histoire de la médecine et de la chirurgie de la Faculté de Médecine de Paris est déclarée vacante.

Faculté de Médecine de Toulouse. — M. le Dr Maurel est chargé, pour une période de quatre ans, d'un cours de pathologie expérimentale. — M. Gérard, agrégé, est chargé, jusqu'à la fin de la présente année scolaire, d'un cours de chimie biologique. — M. Ribaut est nommé, jusqu'à la fin de la présente année scolaire, Chef des travaux de chimie et de pharmacie. — M. le Dr Laborne est nommé, jusqu'à la fin de la présente année scolaire, Chef adjoint des travaux de chimie.

Faculté de Médecine de Lyon. — M. le Dr Vallas, agrégé, est chargé du cours de Médecine opératoire pendant la durée du congé accordé à M. Pollosson (jusqu'au 6 mars 1900).

Université de Montpellier. — *Visite de M. Leygues, Ministre de l'Instruction publique.* — M. Leygues, Ministre de l'Instruction publique, est allé la semaine dernière à Montpellier pour visiter l'installation des Facultés. Le Ministre a été si enchanté de l'installation des hôpitaux, des cliniques et des laboratoires, qu'il a fait des déclarations à noter. A l'hôpital, devant les professeurs et les élèves, il a déclaré que son concours était acquis à ceux qui feront tout pour que Montpellier conserve intégralement ses prérogatives si noblement gagnées !

A l'*Institut d'Ophtalmologie*, il a loué le service d'examen de la vue des enfants des écoles, service nouveau qui permet de faire connaître aux parents que tel métier est, au point de vue des yeux, impossible à leurs enfants.

A l'*Association des Étudiants*, dont il a accepté d'être le président d'honneur, M. Leygues a exalté Montpellier, « métropole du Midi, centre exquis d'art et de civilisation, foyer ardent, toujours brûlant, de ce qui est grand et beau, pays véritablement privilégié où tout favorise : la terre, le ciel, la mer. » Le Ministre dit ne connaître qu'une ville qui soit aussi favorisée que Montpellier à ce point de vue : Alexandrie. M. Leygues, en quittant l'Association, est allé admirer le domaine de Grammont, valant plus de 2 millions et appartenant à la *Faculté de Médecine*. Le soir, il y a eu dîner chez le recteur et réception du personnel universitaire.

École de Médecine de Marseille. — M. le Dr Roux, suppléant, est chargé du cours de Pathologie externe et de Médecine opératoire pendant la durée du congé accordé à M. Chapplain (jusqu'à la fin de la présente année scolaire).

Enseignement médical libre à Paris. — *Infirmerie de Saint-Lazare* (107, Fbg Saint-Denis). — *Cours complets élémentaires et pratiques de Vénéréologie et de Gynécologie.* — Ces cours sont faits deux fois par an par les médecins et chirurgiens de l'infirmerie de Saint-Lazare. La deuxième série a commencé le jeudi 4 mai, à 10 h. 30 du matin, et se continuera les samedis, mardis et jeudis suivants à la même heure. Ce cours sera fait : le mardi, par M. L. Wickham, Vénéréologie ; le jeudi, par M. Julien, Syphiligraphie ; le samedi, par M. Verchère, Gynécologie. Il sera complet en dix-huit leçons. Seront admis à suivre ces cours, les docteurs et les étudiants en médecine pourvus de 16 inscriptions, qui se feront inscrire chez M. le Directeur de la maison de Saint-Lazare. Une carte d'entrée leur sera remise.

Maladies nerveuses et mentales. Hypnotisme. — M. le Dr Bérillon, médecin inspecteur des asiles publics d'aliénés, directeur de la *Revue de l'Hypnotisme*, a commencé, le mardi 18 avril, à 5 heures du soir, à l'École pratique de la Faculté de Médecine, amphithéâtre Cruveilhier, un cours libre sur les *Applications cliniques, psychologiques et médicolégales de l'hypnotisme.* Il le continue les samedis et mardis suivants à 5 heures.

Enseignement médical hospitalier à Paris. — *Hôtel-Dieu.* — M. Lucas-Championnière : tous les jeudis (à partir du 27 avril 1899), à 10 h. 1/2, leçon de clinique

chirurgicale. A 9 heures, opérations, et, tous les mardis, opérations abdominales.

École des Maladies tropicales de Liverpool. — L'École des maladies tropicales, fondée à Liverpool par le gouvernement anglais, se donnera d'abord pour mission de rechercher la vraie cause de la *malaria*. Le chirurgien-major Ronald Ross, professeur à cette école, croit pouvoir l'attribuer aux piqûres de certains *moustiques*. Il s'agit de vérifier ses expériences.

Troubles universitaires en Russie. — Le renouvellement des désordres scolaires a été provoqué par la présence, dans l'Université de Saint-Pétersbourg, d'agents de police laissant entrer seulement sur la présentation de leurs cartes les étudiants venant subir des examens et dont la majorité refusèrent de se soumettre à cette exigence. Les vives protestations de leur part ont amené un conflit entre eux et les agents, qui opérèrent de nombreuses arrestations. Les étudiants de plusieurs autres écoles supérieures de Saint-Pétersbourg manifestent la résolution de ne point passer leurs examens annuels avant la réintégration de leurs camarades de toute la Russie dans les établissements dont ils ont été récemment exclus. Le nombre des étudiants exclus de l'Université de Moscou est d'environ 2,400 et celui de l'Université de Saint-Pétersbourg de 400.

Troubles universitaires à Saint-Pétersbourg. — L'administration gouvernementale a procédé, ces jours derniers, à l'expulsion de Saint-Pétersbourg de plus de 200 auditrices des cours de demoiselles et à l'arrestation d'une vingtaine d'étudiants de l'Université les plus compromis dans les récents désordres.

Muséum d'Histoire naturelle de Paris. — Les conférences instituées, il y a trois ans, par M. Milne-Edwards, pour l'éducation pratique des explorateurs et des voyageurs, reprendront demain au Muséum et se continueront les mardi et samedi de chaque semaine, jusqu'au 15 juin, dans l'amphithéâtre de la galerie de zoologie. M. Milne-Edwards fera la leçon d'ouverture ; dans les conférences suivantes, les professeurs du Muséum traiteront successivement de toutes les branches de l'histoire naturelle, en indiquant aux futurs explorateurs comment ils devront recueillir et conserver les minerais, plantes, animaux, fossiles, etc., qu'ils pourront se procurer. M. Hamy s'occupera de « l'homme dans ses rapports zoologiques »; M. Oustalet, « des mammifères et des oiseaux »; M. Stanislas Meunier, « de la géologie »; M. Gréhant, « de l'hygiène des voyageurs »; M. Javary, « de la représentation des cartes et de la photographie », etc. Des conférences pratiques dans les laboratoires et sur le terrain compléteront l'enseignement théorique donné dans les conférences.

ASSISTANCE PUBLIQUE & PRIVÉE (HOPITAUX, ETC.).

Hôpitaux de Paris. — Le *Jury du Concours* pour la nomination à trois places de médecin des hôpitaux de Paris, qui doit s'ouvrir le lundi 24 avril, est provisoirement composé de MM. Guyot, Mauriac, d'Heilly, Letulle, Potain, Brault, Rontier. — Les *Candidats inscrits*, au nombre de soixante-sept, sont : MM. Achalme, Apert, Auclair, Auscher. — Beaumé, Belin, Bensande, Bergé, Bezançon, Boix, Brodier, Bronardel, Bruhl, — Carnot, Charcot, Charrier, Claude, — Dufour, — Enriquez, — Fauquez, Fournier, — Gallois, Gasne, Gaston, Gouget, de Grandmaison, —Hudelo, Hulot.—Kahn, Küss, —Laffitte, Lantzenberg, Lesny, Leredde, Lévi (Léopold), Lévi (Charles), Londe, Lyon, — Macaigne, Mangin-Bocquet, Marie (René), de Massary, Michel (Maurice), Michel-Dansac, — Papillon (Gustave), Papillon (Henri), Philippe, Phulpin, Pignol, Pissavy, Plicque, Potier, — Renault, — Sallard, Sée, Sergent, Sottas, Soupault, Springer, — Teissier, Thérèse, Thiercelin, Thomas, Tissier, Tollmer, — Veillon, — Zuber.

Association amicale des Internes et anciens Internes en Médecine des hôpitaux et hospices civils de Paris. — L'assemblée générale annuelle de l'Association aura lieu le samedi 29 avril, à 4 heures 1/2 du soir, dans le grand amphithéâtre de l'Administration de l'Assistance publique, avenue Victoria. *Ordre du jour* : 1° Allocution du Président ; 2° Rapport du Secrétaire ; 3° Compte rendu financier du Trésorier ; 4° Rapport de la Commission de vérification des comptes ; 5° Propositions diverses intéressant l'Association ; 6° Élections. Renouvellement partiel du Comité : Élection de quatre membres nommés pour quatre années.

Concours pour les prix à décerner à MM. les Élèves Internes en Pharmacie des hôpitaux et hospices, année 1899. — Le Concours annuel pour les prix à décerner aux Élèves Internes en Pharmacie des hôpitaux et hospices sera ouvert, le lundi 12 juin 1899, à midi précis, dans l'amphithéâtre de l'Administration de l'Assistance publique, avenue Victoria, n° 3. MM. les Internes sont prévenus qu'en exécution des dispositions du règlement sur le Service de Santé, tous les Internes en Pharmacie des hôpitaux et hospices sont tenus de prendre part à ce concours, sous peine d'être considérés comme démissionnaires et, comme tels, d'être privés du droit de continuer leur service dans les hôpitaux. Ils devront, en conséquence, se faire inscrire au Secrétariat général de l'Administration, de 11 heures à 3 heures, du lundi 15 mai au samedi 27 du même mois inclusivement.

Banquet annuel de l'Internat en Médecine pour 1899. — Le banquet annuel des Internes en Médecine et en Chirurgie des hôpitaux de Paris aura lieu au restaurant Marguery, 34, boulevard Bonne-Nouvelle, le samedi 29 avril, à 7 heures 1/2, sous la présidence de M. le Pr Dieulafoy. Le prix de la souscription est fixé à *vingt* francs pour les anciens Internes et à *douze* francs pour les Internes en exercice. Prière d'envoyer son adhésion le plus tôt possible.

Hospices d'Angers. — Le Conseil général de Maine-et-Loire a voté 1,000 francs pour la restauration des fresques de Lenepveu, qui décorent la chapelle des hospices d'Angers et 500 francs pour le monument à élever en mémoire de Lenepveu.

Hospices civils de Saint-Étienne. — La Commission des Hospices civils de Saint-Étienne (Loire) prévient qu'il sera ouvert à l'Hôtel-Dieu de Lyon : 1° le lundi 23 octobre 1899, un concours public pour deux places de *Médecin des Hospices de Saint-Étienne*; 2° le lundi 6 novembre 1899, un concours public pour une place de *Chirurgien* des mêmes établissements. Ces concours auront lieu devant le Conseil d'administration, assisté d'un jury médical; ils dureront cinq jours et se composeront de cinq épreuves. Les médecins et chirurgiens à nommer entreront en fonctions le 1er janvier 1900. Leur traitement est fixé à 2,000 fr. par an. S'adresser, pour tous renseignements, au secrétariat des Hospices de Saint-Étienne, rue Valbenoit, n° 40.

Médecins des Bureaux de bienfaisance à Paris. — Le concours pour treize places de médecin des bureaux de bienfaisance a commencé mardi dernier: 75 candidats sont inscrits. Les juges sont : MM. Deffaux, Chauveau, Vigouroux, Vildermann. Les questions ont été jusqu'ici : *vomissements incoercibles de la grossesse; phlébites.*

Secouristes Français. — L'inauguration des cours a eu lieu à la Mairie du 6e arrondissement, le samedi 15 avril, à 8 heures 1/2 du soir. Leçon d'ouverture par M. le Dr Morin, avec le concours gracieux de Mmes Gallet, Prieux, Bonnaire, Le Mesnil et de MM. Talamo et Isidori, mandolinistes; Dallay, Paul Bru, Le Marchand, Daumerie, de l'Odéon; Sutter.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Association des Médecins de la Seine. — L'assemblée générale annuelle de l'Association des médecins du département de la Seine aura lieu dimanche prochain 23 avril, à 2 heures très précises, dans le grand amphithéâtre de la Faculté, sous la présidence de M. le Pr Brouardel, président.

Réunion amicale de la Presse scientifique et Société française d'Hygiène. — Le dîner de la *Réunion amicale de la Presse scientifique* aura lieu le samedi 22 avril, à 7 heures du soir, au Restaurant de France, 9, boulevard Poissonnière. Comme les années précédentes et en conformité avec la décision prise à la dernière réunion, ce banquet coïncidera avec celui de la *Société française d'Hygiène*. La cotisation est fixée à 12 francs. Adresser les adhésions par simple carte, avant le 21 avril, à M. le Dr Bilhaut, secrétaire général, 5, avenue de l'Opéra.

GUERRE, MARINE & COLONIES.

Service de Santé militaire. — *Nominations.* — Par décision ministérielle, en date du 6 avril 1899, M. Guichard, médecin aide-major de première classe au 25e régiment d'artillerie, à Châlons-sur-Marne, a été désigné pour le 125e d'infanterie, à Poitiers.

Prix. — Sur la proposition du Comité technique de Santé, le Ministre a décerné le prix de Médecine d'armée pour l'année 1896 à M. le Dr Rigal, médecin principal de 2e classe. Le sujet était : *De l'influence exercée sur la morbidité et la mortalité dans l'armée par la loi du 27 juillet 1872 sur le recrutement de l'armée.*

Nominations. — *Armée active.* Promotions au grade de médecin principal de 1re classe: MM. Moty et Annesley; au grade de médecin principal de 2e classe: MM. Sauveroche et Landrian: au grade de médecin-major de 1re classe: MM. Favier, Fournot, Dupeyron, Renard, Bayvel, Duponchel et Dufaud. — Est nommé à l'emploi de médecin auxiliaire de 2e classe, M. le Dr Chapeyron.

École de Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de 1re classe Barrat a été nommé, après concours, pour une période de cinq ans, professeur d'anatomie et de médecine opératoire à l'École du Service de Santé de la Marine à Bordeaux, en remplacement de M. Thorel.

Service de Santé de la Marine. — MM. Roux-Freïssineng, médecin de première classe du cadre de Brest, embarqué sur le *D'Assas*, et Fallier, médecin de première classe du cadre de Toulon, embarqué sur *l'Épervier*, sont autorisés à permuter de port d'attache. M. Rul, médecin de deuxième classe de réserve de l'armée de mer, est rayé, sur sa demande, des cadres de la réserve comme ayant atteint l'époque du passage légal dans l'armée territoriale. M. Chabal, médecin de deuxième classe du cadre de Cherbourg, est désigné, au premier tour, pour embarquer sur *le Capricorne*, en remplacement de M. le Dr Gombaud, qui va être promu de première classe. — *Réserve.* Nomination au grade de médecin de 2e classe: M. de Taroni, ancien médecin de 2e classe de la Marine.

Service de Santé des Colonies et pays de protectorat. — Nominations à l'emploi de médecin stagiaire : MM. les médecins auxiliaires de 2e classe de la Marine Chapeyron et Thibault.

La Médecine devant les Conseils de Révision. — MM. les Drs Potier, Georges Godet et Pacaud, ont déposé au Conseil général de la Vendée les vœux suivants : « 1° Que les certificats médicaux délivrés aux conscrits, à l'occasion des visites des Conseils de revision, soient pris en très sérieuse considération, principalement en ce qui concerne les antécédents et l'hérédité; 2° que les certificats délivrés aux hommes appelés à accomplir leurs périodes de 28 jours ou de 13 jours soient l'objet d'une sérieuse attention; 3° que ces certificats soient joints aux dossiers des jeunes gens lors de leur incorporation. »

Les Produits alimentaires dans l'armée. — Le Ministre vient d'adresser aux commandants de corps d'armée une nouvelle circulaire, qui les invite à adresser des instructions aux chefs de corps sous leurs ordres pour qu'une surveillance active soit exercée sur les produits alimentaires destinés à la nourriture des hommes. L'acquisition de ces sortes d'aliments : pâtés de viande, hachis, etc., ne devra être faite que dans des maisons auxquelles on soit certain de pouvoir s'adresser en toute confiance.

HYGIÈNE (ÉPIDÉMIES, etc.).

Hygiène de la Ville de Paris.—Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 14e semaine, 1,311 décès, chiffre sensiblement inférieur à celui de la semaine précédente (1,393), mais encore très supérieur à la moyenne ordinaire des semaines d'avril (1,039). L'excès des décès actuels sur la moyenne s'élève donc à 272. La grippe, sous toutes ses formes, est la cause principale de cette différence, qui est heureusement en voie d'atténuation. L'excès des chiffres actuels sur les chiffres moyens (au total, pour diverses maladies de l'appareil respiratoire, 156) représente des décès dus à la grippe. En outre, 57 décès ont été attribués à la grippe proprement dite ou à ses synonymes (influenza, pneumonie grippale, bronchite grippale, etc.) La fièvre typhoïde a causé 7 décès (moyenne 6); la scarlatine 5 (moyenne 4). La coqueluche, assez fréquente depuis le début de l'année, n'a causé que 8 décès, chiffre identique à la moyenne. La diphtérie a causé également 8 décès (moyenne 13). La rougeole, toujours assez fréquente en cette saison, a causé 36 décès (moyenne 28). Il n'y a pas eu de décès par variole. La diarrhée infantile, qui avait présenté la semaine dernière une augmentation brusque, a causé 42 décès pendant la 14e semaine; ce chiffre est encore au-dessus de la moyenne des semaines d'avril (31). Il y a 12 suicides et 20 autres morts violentes. On a célébré à Paris 753 mariages. L'élévation de ce chiffre est due à la fin du carême. On a enregistré la naissance de 1,177 enfants vivants (589 garçons et 588 filles), dont 837 légitimes et 340 illégitimes. Parmi ces derniers, 49 ont été reconnus immédiatement.

L'Hygiène à Madascar et à l'île Maurice.— La situation sanitaire ne laisse rien à désirer à Tamatave. Mais, suivant une dépêche reçue à Marseille et postérieure au passage du *Peï-Ho* à l'île Maurice, il n'en serait pas de même dans cette colonie anglaise.

La Peste en Arabie. — On signale 26 cas de peste à la Mecque.

Ligue contre la Tuberculose. — Cette Ligue vient d'ouvrir, avec un grand succès, les cours organisés par l'initiative et sous la direction de son fondateur et président, M. le Dr Armaingaud. Douze de nos confrères parisiens, membres de la Ligue, et cinq internes des hôpitaux (MM. les Drs Brégi, Jean Laborde, Demmler, Kortz, Georges Petit, O. Benoist, Schwebisch, Depierris, Plessard, Maveréry, Sersiron, R.-L. Régnier ; MM. Paul Tissier, Lanbry, Gustave Langevin, R. Oppenheim, Paul-Armand Delille, internes des hôpitaux), composent cette phalange de dévonés conférenciers que nous ne saurions trop louer de s'être associés à une œuvre d'éducation sanitaire et de propagande, qui répond assurément à un réel besoin.

Société Végétarienne de France. — La Société Végétarienne de France, récemment fondée à Paris, a tenu sa première assemblée générale le vendredi 7 avril. Le président, M. le Dr Jules Grand, a rendu compte de la communication qu'il avait faite au Congrès contre l'alcoolisme, relative au Végétarisme, qui pourrait servir à prévenir et même à guérir l'alcoolisme. Un membre du Comité a fait ensuite une conférence sur les avantages du Végétarisme, en général. Les adhésions pour la *Société Végétarienne*, ainsi que les demandes de renseignements, peuvent être adressées au secrétaire de ladite Société, M. Troussel, boulevard de Strasbourg, 75.

Lettre du Syndicat général des Médecins des Stations balnéaires de France aux Maires des Stations de France. — La lettre expose que le « Syndicat des Médecins des stations balnéaires » s'est livré à une étude approfondie des moyens à mettre en pratique pour accroître la prospérité des stations françaises, de plus en plus en rivalité avec les stations étrangères, et que, parmi les mesures qu'il juge aptes à remplir le but, figure en premier lieu la création d'un *Conseil supérieur* des Eaux minérales et d'une *Chaire d'hydrologie et climatologie* médicales. Le Syndicat estime que, pour assurer et hâter la réalisation de ces vœux, l'intervention du Conseil peut être des plus efficaces. Il a donc l'honneur de lui adresser le modèle d'une délibération qu'il le prie de prendre à bref délai et de la lui retourner munie des sceau et signature du Maire.

L'Alcoolisme à la Société médicale des Hôpitaux. — La Société médicale des Hôpitaux de Paris vient de nommer une Commission à l'effet d'étudier les progrès de l'alcoolisme en France. Sont nommés membres de cette Commission : MM. Debove, Joffroy, Le Gendre, Jacquet, Courtois-Suffit, Triboulet, Marie, Beclère, Siredey.

Le Baiser en Amérique. — Récemment, une information du *Temps* disait que, sur l'initiative de Mme Marguerite Lindley, une motion allait être déposée à la législature de l'État de New-York, demandant la proscription du *baiser* comme immoral et contraire à l'hygiène. La conférencière féministe new-yorkaise s'empresse de protester et de défendre les femmes américaines d'être ennemies du baiser. « Permettez-moi, écrit-elle au *Temps*, de vous dire que votre informateur, quel qu'il soit, s'est complètement trompé. Il a sans doute tiré son renseignement des faits suivants. Au commencement de ce mois, j'ai fait une conférence sur l'*Assainissement de l'habitation humaine* devant l'Association d'Économie domestique de New-York. J'y ai fait allusion à l'habitude malsaine et souvent dépourvue de sincérité, qui prévaut parmi les femmes, de s'embrasser à tort et à travers. J'ai émis l'avis que le baiser ne devrait être admis que dans la famille et entre amis dont la loyauté a été suffisamment mise à l'épreuve pour que cette démonstration soit vraiment sincère. J'ai enfin insisté énergiquement pour que nous protégions du moins les enfants contre les baisers des amis, particulièrement quand ceux-ci sont âgés ou malades. Je n'ai pas fait d'autre allusion ou suggestion pouvant impliquer de ma part le désir que le baiser fût décrété illégal. Veuillez publier cette déclaration, car l'information publiée est loin d'être flatteuse pour les femmes américaines ».

La Population en Angleterre. — Une publication officielle du Bureau de l'état civil anglais apprend que le

nombre des *mariages* en 1897 fut plus considérable qu'il n'avait jamais été depuis 1876, dans le Royaume-Uni. Mais, en même temps, diminue la proportion des naissances, qui était de 34.4 par 100 personnes en 1877 et n'est plus que de 29,1. Il semble donc que l'Angleterre voit, comme la France, se ralentir l'augmentation de la population par l'excédent des naissances. Cependant, l'écart entre les naissances et les morts (respectivement 29,1 et 17,7 pour 100) est beaucoup plus considérable qu'en France (respectivement 22,4 et 19,6). La population du Royaume-Uni atteignait, en 1897, 40 millions d'habitants, tandis que la France, dépassée, restait à moins de 38 millions et demi.

Suicides de Centenaires. — Deux vieillards, presque centenaires, trouvant la vie trop longue, se sont suicidés, ne voulant, ni l'un ni l'autre, parvenir à leur centième année. Un rentier de Courbevoie, M. Jean Grumbach, âgé de quatre-vingt-dix-huit-ans, demeurant dans cette ville, 7, rue Adam-Ledoux, a été trouvé pendu à l'espagnolette d'une fenêtre, dans sa chambre à coucher. Aucun billet n'expliquait le motif de ce suicide; mais tous ceux qui approchaient le vieillard l'avaient maintes fois entendu dire : « Je ne veux pas arriver à cent ans; plutôt que de devenir centenaire, je me tuerai. » C'était presque une monomanie à laquelle le pauvre homme n'a pas résisté. D'autre part, de Périgueux on annonce qu'un vieillard de quatre-vingt-dix-neuf ans, François dit le Merle, demeurant dans la commune de Montrem, près de Périgueux, avait déclaré plusieurs fois que l'existence lui paraissait interminable. Pour en finir de cette longévité extraordinaire que tant de gens lui auraient enviée, François le Merle s'est rendu, sur la ligne du chemin de fer, entre les stations de Bazac et Saint-Astier, attendant le passage du train de Périgueux de onze heures quarante-cinq du soir. A l'arrivée du convoi, il se précipita résolument au devant de la locomotive. Son corps a été broyé d'épouvantable façon.

DIVERS.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés : 1° *Officiers de l'Instruction publique*: MM. les Drs André, professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse; Guiraud, chargé de cours à ladite Faculté; Saint-Ange, professeur à ladite Faculté; — 2° *Officiers d'Académie*: MM. les Drs Aymard (P.), membre de la Société de spéléologie; Buret, secrétaire général de la Société de Médecine de Paris; Héret, lauréat de l'Académie de Médecine; Marie, chargé de cours à la Faculté de Médecine de Toulouse; Tranier, adjoint au maire de Toulouse.

Nominations. — M. le Dr M. Baudouin, membre de la Commission d'organisation du *Congrès international d'Aquiculture et de Pêches*, vient d'être nommé trésorier de cette commission.

Récompenses. — M. le Dr Thésée (de Brest) vient d'obtenir une récompense de la Société de l'*Enseignement technique et professionnel des Pêches maritimes*, pour un mémoire qu'il avait adressé à un concours organisé par ladite Société.

Mariages de Médecins. — Nous apprenons le mariage de notre ami; M. le Dr Paul Citerne, professeur suppléant à l'École de Médecine de Nantes, docteur ès-sciences, avec Mlle Marie-Thérèse Chaignon. — Autres mariages : M. Gaston-Prosper Deshayes, docteur en médecine, et Mlle Blanche-Clotilde Aubouin. — M. Auguste-Clément Galtier, docteur en médecine, et Mlle Irma-Henriette Husson. — M. Julien-René Blanchard, pharmacien, et Mlle Emma-Angeline Michaut. — M. Henri-Georges Leclerc, docteur en médecine, et Mlle Marie-Jeanne-Mélanie Foucher.

Fêtes Médicales. — A l'occasion de la réunion de la *Société française d'Obstétrique*, dont M. le Pr P. Budin était le président, Mme Budin a donné une très brillante soirée dans le salon de l'avenue Hoche. Au programme : Mme Dumont, MM. Berton, Andrès, Ferny, et le parfait chanteur Fugère, qui a chanté avec sa décoration. M. Depas et Mlle Berty ont joué, avec l'entrain qu'on leur connaît, la revue *Paris-Smart*.

Inauguration du Buste du Dr de Pietra Santa. — L'inauguration solennelle du buste élevé par souscription au Dr de Pietra Santa, fondateur de la Société Française d'Hygiène et du *Journal d'Hygiène*, aura lieu au cimetière de Saint-Cloud, le dimanche 23 avril 1899, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira devant la gare de Saint-Cloud-Montretout. Départ de la gare Saint-Lazare à 2 heures 20 minutes.

Médecin récompensé par la Société contre l'abus du tabac. — Des rapports ont été présentés, à la dernière assemblée générale, par le Dr Kortz sur le concours des instituteurs pour les prix de la société et par le Dr Hache sur le concours médical et les mérites divers. Puis on a appelé les lauréats. Les prix de médecine ont été décernés au Dr Georges Petit et à M. Mendès, à Ainay-le-Château (Cher); le prix Gruby, au Dr Gastellan, médecin de 1re classe de la marine.

Médecins rentrés à Paris. — MM. les Drs Guyon (Félix), Josias (Albert).

Les Médecins Russes en France. — Le grand-duc Michel Nicolaïevitch, accompagné du général Baranoff, du général Alexis Tolstoï et du docteur Zunder, est arrivé à Cannes.

Les Médecins et l'Escrime. — Des poules éliminatoires ont donné cette semaine les résultats suivants : 5e poule : 2e, M. le Dr Aumont, de la salle Ayat; 6e poule : 1er, M. le Dr Barré; 7e poule : 1er, M. le Dr Bouillet (Cercle d'escrime).

Encore le Dr Pagello. — L'excellent *Bulletin de la Presse* annonce qu'on va jouer bientôt une pièce : *Le Trio de Venise*, dans laquelle se trouvent les personnages suivants : Alfred de Musset, George Sand et Dr Pagello. La musique est de Pietro Mascagni.

Variétés & Anecdotes.

Les Cliniques et la Patente des Médecins.

Les médecins, en très grand nombre, qui, à Paris, possèdent une clinique en dehors de leur cabinet médical, étaient depuis plusieurs années en discussion avec l'administration des Contributions directes sur l'application de la patente. Une clinique comporte généralement à la fois un cabinet de consultations et une maison de santé où sont hospitalisés des pensionnaires. Dans ces conditions, doit-on assujettir à la patente médicale l'ensemble des locaux, ou bien considérer le propriétaire de la clinique, d'une part, comme médecin dans son cabinet de consultations, et, d'autre part, comme exploitant de maison de santé dans les pièces affectées au logement des malades en traitement? La question avait une importance considérable pour le corps médical, puisque la patente, qui est du douzième de la valeur locative sur les appartements affectés à la profession de médecin, n'est plus que du cinquantième sur les pièces considérées comme constituant la maison de santé. Le Conseil de préfecture de la Seine avait adopté une solution onéreuse pour les réclamants. Suivant lui, le docteur ou le chirurgien, qui possède une clinique, devrait être, au point de vue de la patente, réputé médecin, même dans les locaux affectés à l'hospitalisation des pensionnaires. Mais un pourvoi a été formé devant le Conseil d'État, qui a donné raison aux réclamations du corps médical et a réformé l'arrêté du Conseil de préfecture. Il a été décidé qu'on distinguerait entre la profession de médecin et celle d'exploitant de maison de santé; dans le cas où l'intéressé se livrera aux deux professions dans des locaux distincts, quoique dépendant du même établissement, il ne payera pour chaque local que le droit proportionnel attribué par la loi à la profession qui y sera spécialement exercée. Il y aura donc lieu de faire une ventilation de la valeur locative totale et de rechercher quelles sont les pièces affectées aux consultations et, d'antre part, celles destinées au logement des pensionnaires. Ces dernières ne seront imposées qu'au cinquantième de leur valeur locative.

Médecine et Littérature.

Lombroso continue à faire parler de lui en France, grâce à nos chroniqueurs spécialisés en littérature étrangère. Un de ses derniers articles : *Le Criminel et le Fou dans le roman et le drame modernes*, a eu le don d'attirer l'attention de M. de Wyzewa, qui ne peut pas sentir l'œuvre du savant criminaliste italien, et de faire faire, à cet auteur très bourgeois, des réflexions tout à fait inédites.

Par exemple : « Quel beau sujet pour un drame que les diverses phases d'une laparotomie ! » M. de Wyzewa compare les maladies mentales, dont s'occupe Lombroso, et ceux qui les étudie, Ibsen, Zola, Dostoïevsky, etc., avec l'ouverture de l'abdomen ! Il y a pourtant une légère nuance. Il est vrai qu'il y a des femmes, — sinon des gens —, qui ont tout leur cerveau dans le ventre ! En serait-il rendu là?

THÉRAPEUTIQUE

LA MOUILLÈRE-LES-BESANÇON
et les Chlorurées sodiques françaises.

Le groupe de nos chlorurées sodiques constitue l'une des principales richesses thermales de la France. Et si nos sources salines ne sont pas aussi nombreuses que leurs similaires allemandes, dont on compte près d'une centaine, elles sont dotées, en revanche, d'une minéralisation si admirablement pondérée, si riche surtout, que nous n'avons rien à envier de ce côté à l'Allemagne, tant s'en faut. Car, on l'a dit excellemment : c'est en matière d'eau minérale moins qu'en tout autre que la quantité peut remplacer la qualité.

Parmi les chlorurées françaises, la très jeune, mais très vaillante station de *la Mouillère*, aux portes de Besançon, occupe un des tout premiers rangs, et le Dr Lavieille (de Dax), le Dr Lamarque (de Bordeaux) n'hésitent pas à l'inscrire, avec Salies, Dax et Biarritz-Briscou, parmi les stations de France avec lesquelles aucune eau chlorurée allemande « ne saurait entrer, non pas en rivalité, mais en comparaison ».

Les eaux salines naturelles de *la Mouillère* renferment, en effet, jusqu'à 291 grammes par litre de chlorures (dont 284 grammes de chlorure de sodium); les eaux de Baden-Baden en contiennent 20 à 22 grammes ; celles de Hamhourg, 8 à 10 grammes ; celles de Kreuznach, 11 grammes; celles de Nauheim, 16 grammes ; celles de Wiesbaden, 7 grammes, etc. Or, il ne faut pas l'oublier, les chlorurées sodiques sont des eaux à minéralisation éminemment fixe, et dont les éléments minéralisateurs agissent surtout «à dose massive». Durand-Fardel l'a proclamé : « La teneur d'une eau salée se mesure à sa teneur en chlorures, en chlorure de sodium surtout », et l'expérience s'est chargée, depuis, de vérifier ce principe. De telle sorte que, lorsqu'on vient, avec les Allemands, protester que les fortes chlorurations sont au moins inutiles, peut-être nuisibles, on fait penser un peu trop à certain renard de la fable.

Les eaux salines naturelles de *la Mouillère* ne jouissent pas seulement d'une chloruration qui les met en quelque sorte hors de pair ; elles sont, en outre, *iodo-bromurées*, et leur bromuration l'emporte sur celle de Salins, si réputée à ce point de vue. On sait que les chlorurées iodo-bromurées forment, parmi les chlorurées, une classe à part; dont les propriétés spéciales, altérantes, fondantes et résolutives, ont été bien établies.

Les eaux mères, enfin (*Mutterlauge*), de *la Mouillère* ne renferment pas moins de 310 grammes de chlorures et de 2 gr. 25 de bromures, et sont employées avec le plus grand succès, soit pour

modérer, dans certains cas, l'action excitante du bain salin, soit pour augmenter son action résolutive.

L'efficacité des eaux chlorurées en général, celle de *la Mouillère* en particulier, a été bien résumée, avec leurs indications principales, par le Professeur A. Robin :

La balnéation chlorurée sodique, écrit le savant académicien, produit des effets vraiment merveilleux : elle s'adresse avec le même succès aux anémies, à la chlorose, au rachitisme, au lymphatisme, à la scrofule, aux rhumatismes chroniques, aux affections chroniques des os et des articulations...— Ajoutons à cette énumération les tumeurs fibreuses de l'utérus. — Cette médication, continue M. A. Robin, joue donc en hydrologie un rôle de premier ordre, et l'on peut dire, sans être taxé d'exagération, que, lorsqu'elle n'est pas décisive, elle a, tout au moins, le rare mérite de préparer ou d'activer des guérisons qui n'auraient pas été obtenues sans elle.

La Mouillère est située aux portes de Besançon, dans l'un des plus beaux sites de la vallée du Doubs, à six heures de Paris, à deux heures de la Suisse. L'installation de la station est de tout premier ordre.

Dr COSSAT.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE.
Paris. — *93, boulevard Saint-Germain, 93.* — Paris.

DONADIEU-LAVIT. — **Tabès et traumatisme.** (Extrait des *Archives provinciales de Médecine*, n° 3, 1899). — Broch. in-8° de 7 pages.

CAUBET. — **La Faculté de Médecine de Toulouse.** (Extrait des *Archives provinciales de Médecine*, n° 2. 1899). — Broch. in-8° de 16 pages.

HEURTAUX. — **Apparition de noyaux carcinomateux après trente ans.** (Extrait des *Archives provinciales de Chirurgie*, n° 2, 1899). — Broch. in-8° de 3 pages.

CERNÉ. — **Fistules et tumeurs d'origine congénitale.** (Extrait des *Archives provinciales de Chirurgie*, n° 1. 1899). — Broch. in-8° de 8 pages, et 5 fig. dans le texte.

GAYET ET CHANDELUX. — **Obstruction intestinale.** (Extrait des *Archives provinciales de Chirurgie*). Broch. in-8° de 6 pages.

DOIN (O.), 8, place de l'Odéon. — Paris.

Archives internationales de Pharmacodynamie. — Vol. in-8°, de 455 pages, Paris, 1899.

GOUNOUILHOU, 11, rue Guiraude. — Bordeaux.

FLOURENS. — **De l'Opothérapie.** — Broch. in-8° de 14 pages, Bordeaux, 1899.

AMERICAN MEDICAL ASSOCIATION PRESS. — Chicago.

CARL BECK. — **Echinococcus of the Lungs.** — Broch. in-12° de 7 pages, Chicago, 1898.

CASSIGNOL. 91, rue Porte-Dijeaux. — Bordeaux.

GINESTOUS. — **Du traitement du cancer épithélial par l'acide arsénieux.** — Broch. in-8° de 10 pages, Bordeaux, 1898.

IMPRIMERIE A. WALLON. — Vichy.

COLLONGUES. — **Le Bioscope surnommé le boussole du médecin.** — Broch. in-12° de 64 pages et 1 fig. Vichy, 1899.

SECRETARIAT GENERAL DU CONGRÈS, 290, Avenue Louise. — Bruxelles.

Sixième Congrès international contre l'abus des boissons alcooliques. — Vol. in-8° de 266 pages, Bruxelles, 1898.

IMPRIMERIE DELORD-BOEHM et MARTIAL. — Montpellier.

GIBERT ET GRASSET. — **Les contractures et la portion spinale du faisceau pyramidal.** — Broch. in-8° de 106 pages, Montpellier. 1899.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

PARIS. — 93, Boulevard St-Germain, 93. — PARIS.

Postes Médicaux vacants.

1° Bon poste médical à prendre de suite dans l'Orne, 10.000 fr.

2° A céder dans Paris un cabinet de médecin-pharmacien.

3° On demande un jeune médecin-pharmacien.

4° Poste médical à prendre à Chef-Boutonne (Deux-Sèvres).

5° Clientèle de 7.000 fr. touchés, à prendre de suite, dans les Côtes-du-Nord. — Conditions : Reprise du bail et achat du cheval, voiture, pharmacie, 2.000 fr. environ.

6° Très belle situation pour jeune docteur sérieux et actif dans une grande ville du Centre.

7° A céder immédiatement, dans grande ville, cabinet d'oculiste existant depuis trente ans.

8° Place d'interne à l'Hospice Saint-Victor d'Amiens (Clinique ophthalmoscopique). 16 inscriptions et connaissances en ophthalmologie exigées. — 600 fr., logé, nourri.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Paris. — Imp. Laplace, 191, rue du Faubourg-Poissonnière.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur en chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : La Chirurgie de l'Estomac: par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Congrès médicaux de 1900 : Congrès international de la Presse Médicale. — L'Exposition des Instruments de Chirurgie en 1900. — Assemblée générale des Médecins de la Seine. — Les Procès de la semaine : Affaire Crud-Salmon à Sens. — Nécrologie. — La Médecine aux Chandelles : L'Art dans les Salons médicaux ; par Marc Ell. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée. — Guerre, Marine et Colonies. — Hygiène (épidémies, etc.) — Sociétés et Congrès. — Divers. — Variétés et Anecdotes : Société française d'Ophtalmologie (Congrès de 1889). — Les Rayons X devant les Tribunaux. Leur Danger. — Un Cadavre et des Pièces anatomiques en voyage en Angleterre. — Les Avortements en Angleterre. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique. — Petite Correspondance.

Illustrations : Portrait de M. le Pr Cornil. — Portrait de M. le Dr Lucas-Championnière. — Portrait de M. le Pr Berger. — Portrait de M. le Pr Brouardel.

BULLETIN

La Chirurgie de l'Estomac.

MM. le Pr F. Terrier et H. Hartmann viennent de faire paraître un beau volume consacré à la Médecine opératoire de l'Estomac, qui mérite d'attirer l'attention des praticiens autant que des chirurgiens de profession (1); et c'est là l'actualité de la semaine.

Cet ouvrage, qui a pour point de départ les leçons faites à la Faculté de Médecine de Paris, il y a deux ans, par M. le Pr Terrier, est, en effet, d'une lecture très attrayante, en raison de l'extension donnée aux paragraphes consacrés à l'étude des indications pour chacune des opérations décrites. Nos lecteurs liront surtout avec fruit tout ce qui a trait aux résultats fournis par la Gastro-entérostomie, étude poussée très à fond grâce à la collaboration d'un ancien élève de M. le Pr Terrier, M. Soupault, très compétent en ces matières.

Nous n'insistons pas sur les descriptions des différents manuels opératoires; on suppose sans peine qu'ils sont aussi détaillés qu'il est besoin, et que toute cette partie de technique pure est absolument digne des auteurs. Elle est, d'ailleurs, rédigée, sur le même patron que dans les livres, aujourd'hui bien connus, de MM. Jeannel et H. Delagénière sur la *Chirurgie de l'Intestin* et celle de l'*Utérus*, et dans le même esprit que les publications où sont relatés les cours, faits antérieurement, à la Faculté, par M. le Pr Terrier.

Mais les points sur lesquels il faut attirer tout spécialement l'attention des praticiens, sont ceux de la fréquence de plus en plus grande de ces interventions et des résultats de plus en plus satisfaisants qu'elles donnent. Bon nombre d'affections bénignes de l'estomac, comme nous le signalions dès 1892, sont, en effet, susceptibles d'être désormais traitées chirurgicalement ; et les succès obtenus seront plus nombreux encore, quand les praticiens ne remettront plus *mourants* leurs malades entre les mains des opérateurs. Il est des cas où il ne faut pas vouloir attendre et où l'on doit savoir abandonner très vite le traitement médical : tels les ulcères de l'estomac ! Qu'on se le dise donc, si l'on veut que la thérapeutique des affections gastriques progresse comme elle le mérite ; et qu'on n'hésite pas à recommander la laparotomie exploratrice dans tous les cas de doute. C'est le seul moyen de mettre juges et inculpés d'accord.

Marcel Baudouin.

(1) F. Terrier et H. Hartmann. — *Chirurgie de l'Estomac.* — Paris, 1899, Steinheil, in-8° (nombreuses figures).

GRANDES ACTUALITÉS

LES CONGRÈS MÉDICAUX DE 1900.

Le Congrès international de la Presse Médicale.

La semaine dernière, s'est réunie, pour la première fois, la Commission d'organisation, nommée par l'Administration de l'Exposition, du *Congrès international de la Presse Médicale*, qui doit avoir lieu en 1900.

Le bureau de cette Commission, qui a été élu dans cette séance, se compose de : *Président*, M. le



M. le Pr CORNIL, Sénateur,
Président de la Commission d'organisation du Congrès international de la Presse Médicale de 1900.

Pr CORNIL, président honoraire de l'Association de la Presse Médicale française; *Vice-Présidents*, MM. les Drs LABORDE et LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, membres de l'Académie de Médecine, rédacteurs en chef de la *Tribune Médicale* et du *Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques; Secrétaire général*, M. le Dr Raoul BLONDEL, chef de laboratoire dans les hôpitaux de Paris, rédacteur en chef de la *Revue de Thérapeutique*; *Trésorier*, M. le Dr CÉZILLY, trésorier de l'*Association de la Presse Médicale française*.

Le *Congrès international de la Presse Médicale*, qui fait partie des grands Congrès de 1900 officiellement reconnus par l'Administration, aura lieu à la fin du *Congrès international de Médecine professionnelle* et avant le *Congrès international des Sciences médicales*, c'est-à-dire les 26, 27 et 28 juillet 1900. Il durera donc trois jours au maximum. Le programme en sera rapidement pu-



M. le Dr LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, *Vice-Président.*
(Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques.)

blié, cela, dès que la Commission aura approuvé les projets du bureau, en particulier pour les questions qui seront discutées en séances générales.

C'est le premier Congrès de cette nature qui sera organisé! Et c'est en 1894, au grand Congrès de Rome, qu'il en a été question pour la première fois, grâce à l'initiative de MM. Laborde, Posner (de Berlin), et Marcel Baudouin. D'autre part un médecin polonais avait eu, au même Congrès, une idée analogue. Ce Congrès est, dès aujourd'hui certain de la réussite, en raison de l'adhésion déjà annoncée des grandes Associations de la Presse Médicale qui se sont fondées en Amérique, en Allemagne et en Italie dans ces dernières années, en prenant pour modèle l'Association créée en 1899 par MM. Cornil, de Ranse et Cézilly.

L'EXPOSITION DES INSTRUMENTS DE CHIRURGIE EN 1900

Exposition Moderne et Rétrospective (centenale).

Actuellement, les travaux de la *Commission d'organisation* sont à peu près terminés pour l'Exposition moderne, conformément à la date réglementaire (février 1899), et même pour l'Exposition rétrospective. Ces deux collections d'instruments seront extrêmement importantes, surtout celle de l'Expositition Centenale, qui présentera un



M. le Pr BERGER (de Paris),
Président de la Commission d'organisation de l'Exposition de 1900 pour les Instruments et Appareils de Chirurgie.

intérêt historique tout particulier, car elle sera en partie composée par le Musée d'Instruments de Chirurgie créé à la Faculté de Médecine de Paris par M. le Pr F. Terrier et son Chef de laboratoire, M. le Dr Marcel Baudouin.

La Commission d'organisation de l'Exposition va donc être transformée en *Comité d'installation.* On sait qu'elle est présidée par M. le Pr Berger et que le secrétaire en est notre ami, M. Leclerc. Le bureau restera forcément en fonctions ; mais nous espérons que certaines personnalités, d'une compétence toute spéciale, seront adjointes aux président, vice-présidents et secrétaire actuels. Ces personnalités seront surtout utiles pour l'installation de l'Exposition rétrospective, en raison de leur grande expérience et de leur profession même.

LES RÉUNIONS MÉDICALES DE LA SEMAINE

L'Association des Médecins de la Seine.
Assemblée du 23 avril 1899.

L'Association des Médecins de la Seine, fondée en 1833, par Orfila, en faveur des membres malheureux de la profession, a tenu, dimanche dernier, sa soixante-sixième assemblée générale, sons la présidence de M. le Pr Brouardel. Le secrétaire général, M. le Dr Henri Barth, a donné lectnre du compte-rendu du dernier exercice. Les recettes de l'année ont atteint le chiffre de 73,132 francs, dont 16,345 fournis par les cotisations, 17,286 par les dons et legs, et le reste par le revenu des



M. le Pr BROUARDEL (de Paris)
Président de l'Association des Médecins de la Seine.

fonds placés. Avec ces ressources, l'Association a secouru cinq sociétés, cinquante-huit veuves ou familles de sociétaires, enfin trente-sept autres personnes appartenant au corps médical de Paris ou du département. De plus, deux pensions viagères de 1,200 francs chacune ont été allouées à des sociétaires âgés et infirmes. Le total des secours distribués s'est élevé à 50,000 francs. Une somme de 19,600 francs a été versée au fonds de réserve. A la fin de la séance ont eu lieu les *élections du bureau* pour le prochain exercice. Ont été élus : *Président,* M. le Pr Brouardel; *Vice-Présidents,* MM. le Pr Guyon et le Dr Fernet; *Secrétaire général,* M. le Dr Barth.

LES PROCÈS DE LA SEMAINE

L'Institut Crud à Sens et le Procès Crud-Salmon.

Les poursuites intentées par le parquet du tribunal de Sens contre l'abbé Crud et le Dr Salmon pour exercice illégal de la Médecine et blessure par imprudence viennent de se terminer après trois journées d'audienee. La première journée a été occupée par l'audition des témoins à charge et à décharge. Ceux-ci au nombre de sept ou huit. Les premiers au nombre de vingt environ, et parmi eux Desmarez qui dut subir l'amputation du bras gauche pour gangrène causée par un appareil trop serré, appliqué à la suite de la rupture d'une ankylose du coude (qui avait cependant été consolidée en bonne position), appareil qui n'a pas été suffisamment surveillé. La deuxième journée : interrogatoire des prévenus et réquisitoire brillant et solidement argumenté de M. le Procureur de la République. La troisième journée : plaidoiries de Me Dubron, du barreau de Douai, pour l'abbé Crud, et de Me Henry Robert, pour le Dr Salmon.

La question qui se posait ci qui a fait le fond du débat était de savoir quel était le *vrai médecin dans l'Institut Crud?* Était-ce Crud ? Était-ce Salmon ? Celui-ci n'était-il qu'un paravent destiné à protéger l'abbé contre la loi du 30 novembre 1892 (art. 16). Les témoins à décharge, dans le même langage stéréotypé, sont venus avec une grande assurance, et sous la foi du serment, affirmer que l'abbé Crud n'opérait jamais, ne donnait jamais de consultations. Les témoins à charge tous, au contraire, sont venus dire que les consultations leur ont été données par l'abbé Crud lui-même, qu'on ne s'adressait qu'à lui, et plusieurs ne connaissaient même pas le médecin. L'un d'eux, resté dans la salle après sa déposition, a lancé d'une voix énergique au Dr Salmon l'épithète de menteur, quand celui-ci est venu, dans son interrogatoire, affirmer que c'est lui qui faisait tout : consultations et opérations. Me Dubron a présenté la défense de l'abbé Crud, dans une plaidoirie spirituelle, très amusante et fort intéressante pour nous autres médecins. Jugez-en : Le dimanche précédant la comparution des prevenus, on a donné aux deux avocats une représentation à l'Institut Crud, à Lille. On a devant eux réduit une luxation congénitale de la hanche et brisé une ankylose du genou, et Me Dubron, avec beaucoup de verve, a mimé devant le tribunal ces deux opérations. Pour la luxation de la hanche : le malade est étendu sur une table. Un aide tient le patient sous les bras. Un autre tient la bonne jambe, l'opérateur principal, le médecin tire sur la jambe malade, pendant qu'un autre aide, l'abbé Crud, la main sur *la hanche qui est malade ou prétendue malade* (plusieurs témoins l'ont aussi indiqué), surveille la réduction de la partie luxée et commande les manœuvres de traction. Pour l'ankylose du genou, l'opérateur principal, le médecin, *se met à cheval* sur la cuisse en la maintenant des deux mains, pendant que l'aide, l'abbé Crud (qu'on nous dit surveiller l'application de sa méthode), fait les mouvements de flexion de la jambe et brise l'ankylose. Est-ce clair pour nos médecins ? *Évidemment c'est le Dr Salmon qui opère. L'abbé n'est qu'un aide!!* La cause est suffisamment entendue et certainement le tribunal n'a pu qu'être convaincu, car il vient de condamner l'abbé Crud à 500 francs d'amende et le Dr Salmon à 48 heures de prison, avec application de la loi Bérenger, pour blessures par imprudence. Postérieurement viendra la demande Desmarez en dommages-intérêts.

NÉCROLOGIE

M. Charles Friedel, le chimiste bien connu, membre de l'Académie des Sciences, officier de la Légion d'honneur, vient de mourir à Montauban, à l'âge de soixante-sept ans. Né à Strasbourg, M. Charles Friedel vint à Paris pour suivre les cours de la Faculté des Sciences, et se fit recevoir licencié ès Sciences physiques. Il continua l'étude de la chimie, sous la direction de Wurtz, et devint conservateur des collections de l'École des Mines. Nommé Maître de conférences à l'École normale supérieure, il fut nommé, en 1876, professeur de minéralogie à la Faculté des Sciences; il passa à la chaire de chimie organique en 1884, et fut élu membre de l'Académie des Sciences le 1er juillet 1878, en remplacement de Regnault. En 1889, il fut nommé assesseur du doyen de la Faculté des Sciences. On doit à M. Friedel la fondation, en 1895, du laboratoire de chimie appliquée, qui rend les plus grands services à l'industrie.

On annonce la mort de M. le Dr Longy, maire d'Eygurande, qui représentait, depuis trente-deux ans, ce canton au Conseil général de la Corrèze, dont il était le doyen. Rallié franchement à la République depuis une vingtaine d'années, M. Longy était président de la commission départementale, officier de la Légion d'honneur, de l'Instruction publique et du Mérite agricole. Vice-président de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze, M. Longy avait publié divers travaux, notamment une très complète et intéressante étude sur le canton d'Eygurande.

M. Charles Brongniart, assistant de la chaire d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, décédé à l'âge de quarante ans. Fils du célèbre botaniste, le défunt fut chargé de plusieurs missions scientifiques, notamment en Algérie, lors des invasions de criquets. —M. le Dr Amédée Gay, directeur du sanatorium maritime de Banyuls-sur-Mer, ancien maire d'Arles-sur-Rhône. — M. le Dr Bonis, médecin des chemins de fer de l'Ouest. — M. le Dr Touzelin. — M. le Dr Danson. — M. le Dr Martin (de Douai). — M. le Dr Amen, chirurgien honoraire des hôpitaux de Toulouse. — Un élève en pharmacie, M. Jules Guérin, âgé de vingt-cinq ans, demeurant rue du Faubourg-Saint-Martin, à Paris, a tenté de se suicider en absorbant une dissolution de cyanure de potassium. Il a été transporté, mourant, à l'Hôpital Saint-Louis.

La Médecine aux Chandelles

L'ART DANS LES SALONS MÉDICAUX.

La semaine dernière, nous avons assisté, dans le salon d'un de nos excellents collègues et amis de Paris, à une petite fête musicale que bien des Ministres de la République pourraient envier, même quand ils sont cadets de Gascogne ! Je dois taire ici le nom de cet amoureux des Muses, admirablement doué lui-même, qui a su grouper autour de lui des amitiés aussi brillantes que sincères,

Devant un auditoire où nous avons remarqué, entre autres, M. le Dr et Mme Maygrier, Professeur agrégé à la Faculté. M. Doin, éditeur médical et sa famille, etc., etc., nous avons entendu des artistes comme Mlle Marié de l'Isle et Clément (de l'Opéra-Comique), et surtout assisté à l'exécution des œuvres du maître de la maison, qui est l'un de nos compositeurs actuels les plus distingués. Élève de Massenet, notre ami a écrit lui-même des œuvres importantes, qui ont été récompensées par l'Institut. Nous avons, entre autres, entendu un superbe quatuor, chanté, avec le talent que l'on devine, par Vergnet, Fournès, Clément et une jeune fille du monde, dotée d'une voix superbe et musicienne dans l'âme. Notre confrère dirigeait lui-même les exécutants, en expert chef d'orchestre, avec autant de brio que M. le Pr Gariel, mélomane connu.

Nous sommes personnellement heureux de pouvoir signaler ces fêtes intimes, bien qu'on nous ait défendu.... d'en parler, parce que la profession médicale n'a qu'à gagner à conserver ainsi des traditions de haut goût et à occuper ses loisirs par de telles manifestations, aussi simples que vraiment artistiques. Il y a, à Paris, tant de salons où l'on ne sait plus causer, et où l'on dédaigne les Arts, et surtout les ARTISTES, demi-dieux (le *Temps* imprime : la divine Bartet !) envoyés sur la terre pour faire patienter les croyants, qui ne sont heureux qu'en voyant Dieu lui-même !

MARC ELL,

Petites Informations

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Facultés de Médecine. — *Concours d'Agrégation.* — Le Ministre de l'Instruction publique vient d'instituer une commission chargée d'étudier les modifications qu'il y aurait lieu d'apporter dans l'agrégation des Facultés de Médecine. Sont nommés membres de cette commission : M. Liard, directeur de l'Enseignement supérieur, président; les Prs Bouchard, Brouardel, Pitres, membres du Conseil supérieur de l'Instruction publique : les professeurs de Faculté de Médecine, Vialleton (de Montpellier), Charpentier (de Nancy), Dubar (de Lille), Bondet (de Lyon), et Charpy (de Toulouse).

Faculté de Médecine de Paris. — *Chaires municipales.* — Une erreur s'est glissée dans notre dernier article (no 16, p. 182) sur ces chaires. Le chiffre de 2,500 francs doit se rapporter, non pas à une année entière, mais aux deux derniers mois de l'année scolaire seulement. Chaque chaire sera dotée de 15,400 francs par an : 12,000 francs pour le professeur: 1,200 francs pour le chef de clinique ; 2,200 francs pour le chef de Laboratoire. Les deux candidats, actuellement désignés par la rumeur publique comme ayant le plus de chances, sont MM. les Drs Pozzi et Broca ; les autres sont M. le Pr Lannelongue, M. le Dr Richelot et M. le Dr Hartmann,

Enseignement médical au Collège de France. — M. J. JOLLY commencera, le jeudi 25 mai, au laboratoire d'histologie du Collège de France, une série de conférences pratiques sur *l'Histologie normale et pathologique du sang*, les méthodes d'examen et les maladies du sang, avec applications au diagnostic clinique et à la médecine légale.—Ces conférences auront lieu trois fois par semaine, à 2 heures, et dureront un mois. On peut s'inscrire tous les jours, l'après-midi, au laboratoire d'histologie du Collège de France (annexe), rue des Écoles.

École de Médecine et de Pharmacie de Rouen. — *Cours de Microbiologie.* — M. le Dr C. NICOLLE, chef du Laboratoire de Bactériologie, commencera le mardi 23 mai 1899, à 4 heures du soir, un *Cours libre complet de Microbiologie*, composé de *40 leçons théoriques suivies de travaux pratiques.* Ces leçons auront lieu tous les jours de la semaine, sauf les dimanches. Elles commenceront à 4 heures précises, sauf les 2e, 3e, 4e et 5e leçons, qui, à cause de la durée très longue des travaux pratiques, auront lieu à 3 heures et demie. Les travaux pratiques ne pouvant être suivis que par un nombre restreint de personnes, ont est prié de s'inscrire d'avance au Laboratoire de Bactériologie, rue Stanislas-Girardin, 48 ; les travaux pratiques sont payants. Les leçons théoriques sont publiques et gratuites. Les personnes désireuses de les suivre sont priées néanmoins de vouloir bien se faire connaître d'avance au laboratoire.

Visite du Roi de Suède à l'Institut Pasteur. — Le roi Oscar II s'est rendu, la semaine dernière, à l'Institut Pasteur, dont les honneurs lui ont été faits par M. Duclaux, directeur de l'Institut, et M. le Dr Roux, sous-directeur, assistés de leurs principaux collaborateurs, parmi lesquels le Dr Metchnikoff. Sa Majesté a visité les laboratoires et les différents locaux et a voulu être complètement renseignée sur le fonctionnement des services de cet établissement, qui, a-t-il dit, est le plus beau monument élevé par la Science française à l'Humanité.

Université de Bâle. — La chaire de chirurgie vacante, à l'Université de Bâle, par la mort du Pr SOCIN ne sera pourvue que dans le semestre d'hiver. Pendant le semestre d'été, c'est M. le Pr COURVOISIER qui prendra la direction de la clinique chirurgicale, et c'est le Pr BURCKHARDT qui fera le cours de médecine opératoire.

Troubles universitaires en Russie. — D'après des nouvelles reçues de Kiew, de graves désordres universitaires se sont produits récemment dans cette ville. On a dû recourir à la troupe pour rétablir la tranquillité publique. Il y a eu plusieurs blessés, et un grand nombre d'étudiants ont été arrêtés. Par suite de la propagation, à l'Université de Kiew, des troubles académiques de Saint-Pétersbourg, le général Dragomirof, gouverneur de Kiew, a pris des mesures spéciales à l'égard des étudiants, pour la plupart juifs ou polonais. Tout rassemblement a été interdit en ville, hormis dans les gares et marchés. Ceux qui contreviendraient à cet ordre seraient passibles de peines sévères. Les autorités ont demandé des renforts militaires. Les étudiants les plus gravement

compromis dans les derniers troubles de l'Université et des écoles supérieures de Saint-Pétersbourg seront exclus définitivement des Universités de l'Empire et perdront ainsi toute chance d'entrer dans les carrières publiques. Il n'est pas impossible que les meneurs soient condamnés à la déportation dans une des provinces reculées de l'Empire.

ASSISTANCE PUBLIQUE & PRIVÉE (HOPITAUX, ETC.).

Hôpitaux de Paris. — *Les Ophtalmologistes des Hôpitaux.* — Le directeur de l'Assistance publique va soumettre incessamment à la signature du Préfet de la Seine l'arrêté instituant le concours des médecins ophtalmologistes des hôpitaux.

GUERRE, MARINE & COLONIES.

École d'application du Service de Santé militaire. — Conformément à l'article 4 de la loi du 14 décembre 1888, un concours s'ouvrira le 18 décembre prochain, à 8 heures du matin, à l'École d'application du Service de Santé militaire, à Paris, pour l'admission de docteurs en médecine et de pharmaciens diplômés de 1re classe civils, aux emplois de médecin et de pharmacien stagiaires. Les demandes d'admission au concours doivent être adressées, avec les pièces à l'appui, au Ministère de la Guerre (Directeur du Service de Santé, Bureau des hôpitaux), avant le 1er décembre prochain.

Service de Santé de la Marine. — *Embarquement des médecins de la Marine.* — Les officiers du Corps de Santé de la Marine étaient embarqués ou déplacés suivant leur rang sur des listes d'embarquement spéciales établies dans chaque port; un arrêté ministériel vient de modifier ces conditions d'embarquement, en substituant aux listes spéciales une liste générale tenue au Ministère de la Marine, qui comprendra aussi bien les médecins du service général que ceux affectés au service des troupes en France. Il n'existera donc plus de cadre spécial pour les médecins de cette dernière catégorie. Lorsqu'il y aura lieu de désigner un officier du Corps de Santé pour aller servir aux troupes coloniales, cet officier sera pris au tour de liste, quel que soit le service auquel il appartienne. Par l'établissement d'une liste générale, les charges du service sont plus équitablement réparties sur tous les officiers; semblable modification avait été introduite pour l'embarquement des officiers mécaniciens; c'est à la suite des résultats produits par cette première mesure que la formation d'une liste générale d'embarquement a été décidée pour le Corps de Santé.

Examen de Médecin sanitaire maritime. — Les questions posées à l'épreuve écrite ont été, 1re question : *La Peste* (Étiologie. Distribution géographique. Moyens de propagation). 2e Question : *Devoirs et attributions du médecin sanitaire maritime.*— L'épreuve orale a eu lieu le mardi 18 avril. Le jury était composé de MM. Proust, Netter et Thoinot.

HYGIÈNE (ÉPIDÉMIES, etc.).

Hygiène de la Ville de Paris.—Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 15e semaine, 1,127 décès, au lieu de 1,311 pendant la semaine précédente et au lieu de 1,393 pendant la semaine antérieure. Le chiffre actuel dépasse encore, mais dépasse de peu (88), la moyenne ordinaire (1,039) des semaines d'avril. L'amélioration est donc considérable. L'épidémie de grippe est en voie de terminaison. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 183 décès, chiffre très inférieur à celui de la semaine précédente (264), mais encore supérieur à la moyenne ordinaire des semaines d'avril (149). Il n'est pas douteux que l'excès des chiffres actuels sur les chiffres moyens (au total, pour les maladies de l'appareil respiratoire, cet excès s'élève à 52) représente des décès dus à la grippe. En outre, 41 décès ont été attribués à la grippe ou à ses synonymes (influenza, pneumonie grippale, bronchite grippale, etc.). La fièvre typhoïde a causé 7 décès, chiffre identique à celui de la semaine précédente et très voisin de la moyenne (6); la scarlatine 4 (chiffre identique à la moyenne); la coqueluche, 11 (la moyenne est 8); la diphtérie 5 (moyenne 13). La rougeole, toujours assez fréquente en cette saison, a causé 29 décès (chiffre voisin de la moyenne 28). Il n'y a pas eu de décès par variole. Il y a eu 16 suicides et 11 autres morts violentes. On a célébré à Paris 630 mariages. L'élévation de ce chiffre et de celui de la semaine précédente est due à la clôture du carême. On a enregistré la naissance de 1,136 enfants vivants (561 garçons et 575 filles), dont 783 légitimes et 353 illégitimes. Parmi ces derniers, 45 ont été reconnus immédiatement

L'Hygiène à Paris.— *Les Bains-douches à bon marché.* L'Œuvre parisienne des bains-douches à bon marché a inauguré, cette semaine, son premier local, 49, rue de Bretagne. Nous avons signalé à nos lecteurs le *but hygiénique* de cette œuvre, qui fut patronnée par feu le comte de Chambrun et par MM. Brouardel et Cazelet. Pour la modique somme de vingt centimes, toute personne à qui sa condition modeste ne permet pas de fréquenter de luxueux établissements de bains, peut désormais prendre une *douche écossaise* dans une cabine confortablement aménagée, parquetée en treillis de bois, ornée d'une glace et pourvue de porte-manteaux, d'un tabouret, de planchettes, etc. L'installation de la rue de Bretagne comprend quinze de ces petites cabines, qui sont toutes construites en briques vernissées, dans les meilleures conditions d'hygiène désirables.

L'Hygiène en Egypte. — On écrit du Caire, le 16 avril. : L'exode en masse des touristes et de ceux des résidents européens qui peuvent aller passer le printemps en Europe est désormais un fait accompli. Il a été hâté par deux circonstances. D'abord la crainte des maladies. La *peste* est officiellement signalée dans le Hedjaz et le

pèlerinage à la Mecque pourrait la propager dans le Delta, si les mesures sanitaires les plus rigoureuses ne sont pas appliquées. On sait que la *fièvre typhoïde* a aussi fait son apparition au Caire, il y a déjà quelques semaines. Mais c'est la chaleur précoce, intense, extraordinaire, qui menace particulièrement la population européenne d'Egypte. Nous avons eu déjà des journées auprès desquelles vos jours les plus chauds du mois d'août pourraient sembler frais. Des coups de *khamsin*, ou vent du désert, font parfois en quelques minutes monter le thermomètre de plusieurs degrés. A l'ombre et au nord, nous avons en plusieurs fois, depuis un mois, une température supérieure à 33°. L'Égypte est en train de rôtir prématurément. Toutes les ressources de l'irrigation ne seront pas de trop pendant l'été qui commence. Malheureusement, elles ne sont pas, cette année, exceptionnellement considérables. D'autre part, l'agence Havas mande du Caire, 24 avril, que la température continue de s'élever dans des proportions anormales. Le thermomètre marque régulièrement 35° à l'ombre et au nord.

La Rage et la Muselière à Londres. — Cinquante mille signatures couvrent la pétition contre l'imposition d'une muselière aux toutous de Londres. La police cède. Dans le Middlesex, roquets et carlins exultent, car l'obligation de la muselière va être levée.

La Peste aux Indes. — La peste diminue aux Indes. On estime à 250,000 le nombre des victimes depuis le commencement de l'épidémie. Mais c'est le chiffre officiel, qui est probablement très inférieur à la réalité.

Les Aliénés dans les familles, en Vendée. — Au cours de sa session d'avril 1898, le Conseil général de la Vendée avait chargé M. le Préfet d'étudier la question de placement familial des aliénés dans les communes voisines de l'asile de la Vendée. M. le Préfet a fait connaître qu'il a réuni à la préfecture les maires de la Roche-sur-Yon, Saint-André-d'Ornay, Aubigny, les Clouzeaux, la Chaize-le-Vicomte et du Bourg-sous-la-Roche. M. le Dr Cullerre, directeur de l'établissement, y assistait. De l'échange de vues qui s'y est produit, il résulte que MM. les maires acceptent le principe de l'institution. Plusieurs habitants de la commune semblent disposés à recevoir chez eux des aliénés non susceptibles de devenir dangereux, moyennant un prix de pension de 0 fr. 55 par jour. L'adoption de ce système procurerait au Département une économie de 0 fr. 25 par malade et par jour, et aurait pour conséquence d'écarter toute nécessité de construction nouvelle. L'application de ce projet devant être soumise à l'approbation ministérielle, sa mise à exécution pourra être réglée de concert avec le Ministre de l'Intérieur, de façon à être soumise à la sanction du Conseil dans sa session d'août prochain.

Le Sanatorium de Tixeraïn. — Un sanatorium pour tuberculose vient d'être ouvert à Tixeraïn, tout près d'Alger, sous la direction médicale du Dr Soulié, médecin de l'hôpital civil et professeur à l'École de Médecine.

Série de suicides. — Chaque année, à Paris, le nombre des suicides augmente dans des proportions considérables, aux approches du printemps. Il est rare, cependant, qu'on ait à en enregistrer, dans une seule journée, autant qu'on a dû le faire un des jours de la semaine dernière. C'est d'abord, à Montmartre, une jeune veuve, Mme Legouge, couturière, depuis trop longtemps sans ouvrage, qui s'est asphyxiée avec ses deux petits garçons, dans sa chambrette du sixième étage, 1, rue Versigny. Rue d'Hautpoul, ce sont deux vieillards, les époux Bord, que leurs voisins ont trouvés, hier matin, asphyxiés dans leur logement. Rue de l'Hôtel-de-Ville, 11, une jeune fille de vingt et un ans, Mlle Daunaire, s'est jetée par la fenêtre dans la rue. Transportée à l'Hôtel-Dieu, elle est morte après deux heures de souffrances. Rue de Châteaudun, 28, un commissionnaire, nommé Henri Durin, s'est aussi jeté par la fenêtre; il est mort sur le coup. Rue des Francs-Bourgeois, 11, les époux Lelong, le mari choriste à l'Opéra-Comique, la femme couturière, ont tenté de s'asphyxier ; le concierge, attiré par les émanations d'acide carbonique, a enfoncé la porte et prévenu les agents. Les désespérés ont été transportés à l'Hôtel-Dieu. Enfin, un homme déjà âgé s'est jeté dans la Seine, du haut du pont National. On l'en a retiré mort, quelques instants après.

Une Centenaire. — Mme Charatin, veuve Latour, est morte, à Bédarrides, près d'Avignon, le 10 avril, à l'âge de cent deux ans. Il y a quelque temps, un banquet lui avait été offert et elle y avait chanté deux couplets d'une vieille chanson. Elle a un fils de soixante-douze ans.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

Exposition d'Instruments médicaux à Berlin. — Du 20 mai au 18 juin 1899, se tiendra, à Berlin, une exposition comprenant les instruments de la médecine moderne et tout ce qui a trait aux soins à donner aux malades. Cette exposition, qui est placée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique, aura un caractère scientifique des plus prononcés; des diplômes d'admission, des prix et des médailles de l'État, seront décernés aux exposants.

Société de Médecine de Bordeaux. — *Prix Jean Dubreuilh.* — Le prix Jean Dubreuilh est d'une valeur de 400 francs. Voici la question mise au concours: *Indications, procédés et résultats de la provocation et de la terminaison artificielles rapides de l'accouchement.* Les mémoires, écrits très lisiblement en français, doivent être adressés, franco de port, à M. G. Sous, secrétaire général de la Société, 53, rue des Trois-Conils, jusqu'au 30 avril 1900.

DIVERS.

Récompenses. — La Société de Biologie, dans sa dernière séance, a décerné le prix Godard à M. le Dr Vidal (de Périgueux), pour son travail sur le *chloroforme*.

Mariages de Médecins. — Nous apprenons le mariage de Mlle Gabrielle Massé, des Sables-d'Olonne (Vendée), avec notre excellent ami, M. le Dr Ch. Mirallié, ancien interne des hôpitaux de Nantes et de Paris, médecin sup

pléant des hôpitaux de Nantes, membre fondateur des *Archives provinciales de Médecine*.

M. le Dr Léopold d'Arbois de Jubainville, fils du membre de l'Institut, professeur au Collège de France, épousera prochainement Mlle Marie Cerise, fille du baron Cerise, ancien inspecteur des finances, petite-fille du regretté Dr Cerise.

Parmi les publications du dimanche 23 Avril 1899, citons celles de M. le Dr Gabriel Bouffe, docteur en médecine, et Mlle Germaine-Blanche-Claire Coupé.

Les Médecins et l'Escrime. — Dans le programme de l'assaut du 30 avril de la Société d'encouragement à Paris, au Grand-Hôtel, nous trouvons le nom de M. le Dr de Pradel, amateur d'escrime connu.

Les Médecins joueurs. — Le docteur P..., grand joueur en même temps que médecin apprécié, est arraché à sa partie du cercle pour être amené au chevet d'un malade. Il tâte le pouls du client, regarde sa montre et compte à mi-voix les pulsations ; puis, tout à coup, la voix s'élève : — ... Neuf, dix... valet, dame, roi ! (*Figaro*).

Excursions botaniques. — Voici les dames qui se lancent dans la botanique; en effet, Mme A. Perroteau, professeur, a fait une excursion botanique gratuite du Pecq à Saint-Germain, le dimanche 23 avril.

Variétés & Anecdotes.

Société Française d'Ophtalmologie.

CONGRÈS DE 1899 : ORDRE DU JOUR DES SÉANCES

Première séance : Lundi 1er mai, à 8 heures du matin.

1. M. Pfluger (Berne). Rapport : *De la suppression du cristallin transparent.* — 2. M. Gourfein (Genève). Etude expérimentale sur la tuberculose des voies lacrymales. — 3. M. Rollet (Lyon). Tuberculose primitive du sac lacrymal. — 4. M. Sourdille (Nantes). Les tumeurs kystiques (bénignes) de la glande lacrymale (Dacryops). — 5. M. Rochon-Duvigneand (Paris). Remarques sur l'anatomie et la pathologie des voies lacrymales. — 6. M. Grandclément (Lyon). Simplification du traitement des diverses affections des voies lacrymales. — 7. M. Vieusse (Toulouse). Contribution à l'étude de la tuberculose de la conjonctive. — 8. De Gouvêa (Paris). Cure radicale du lupus palpébral par l'excision de la portion de la peau atteinte, et son remplacement par un lambeau dermique. — 9. M. Trantas (Constantinople). Lésions ophtalmoscopiques chez les lépreux. — 10. M. Villard (Montpellier). Recherches histologiques sur les brûlures par l'acide sulfurique. — 11. M. Armaignac (Bordeaux). Un cas de régénération complète de la cornée après un sphacèle total de cette membrane consécutif à une ophtalmie purulente chez une femme de soixante ans.

Deuxième séance : Mardi 2 mai, à 8 heures du matin.

1. M. Rommer (Nancy). De la suppression du pansement après l'opération de la cataracte. — 2. M. Fage (Amiens). Injections et lavages antiseptiques de la chambre antérieure. — 3. M. Gnende (Marseille). Du délire consécutif à l'opération de cataracte. — 4. M. Prioux (La Rochelle). Infiltration cornéenne post-opératoire due au sublimé. — 5. M. Vian (Toulon). Deux cas d'iritis suppuratives survenant après l'extraction de la cataracte et guéries par les frictions mercurielles. — 6. De Wecker (Paris). Sur la phase que traverse actuellement le traitement du décollement de la rétine. — 7. M. Kopff (Paris). Cas de guérison spontanée du décollement de la rétine. — 8. M. Lagrange (Bordeaux). Des spasmes toniques du muscle ciliaire chez les enfants. — 9. M. Teillais (Nantes). De quelques paralysies combinées des muscles de l'œil. — 10. M. Dransart (Somain). Contribution au traitement du nystagmus des mineurs. — 11. M. Pisenti (Péronse). Cataracte familiale congénitale : influence de la consanguinité et de l'hérédité névro-gastrique. — 12. M. Javal (Paris). Les myotiques et le glaucome.

Seance d'affaires : 11 heures.

1° Rapport du secrétaire ; 2° Élection pour le remplacement de deux membres du Comité (Art. 4 des statuts) ; 3° Fixation de la date de la réunion de 1900, et choix du rapport ; 4° M. Boé (Paris). De la nécessité de changer le comité. — Mardi soir, *banquet* à 7 h. 1/2, restaurant Marguery, boulevard Bonne-Nouvelle, 36. Prix, 15 francs.

Troisième séance : Mercredi 3 mai, à 8 heures du matin.

1. M. A Terson (Paris). Fistule congénitale de la cornée. — 2. M. Kalt (Paris). Traitement du kératocône par la blépharorraphie temporaire unie à la cautérisation ignée. — 3. M. True (Montpellier). Traitement opératoire de l'ectropion juvénile ou brachydermique ; procédé autoplastique en vanne. — 4. M. Valude (Paris). L'hétéroplastie orbitaire. — 5. M. Suarez de Mendoza (Paris). Sur les indications opératoires dans le traitement du strabisme. — 6. M. Kœnig (Paris). Localisations hémorragiques oculaires dans l'ictère. — 7. M. Guibert (La Roche-sur-Yon). Amblyopie et héméralopie albuminuriques. — 8. M. Zanotti (Vercelli). Amaurose et amblyopie quiniques. — 9. M. Galezowski (Paris). Des atrophies des papilles glaucomateuses et de leur traitement. — 10. Antonelli (Paris). Les atrophies partielles (en sections périphériques) de la papille optique et l'atrophie choro-rétinienne péri-papillaire. — 11. M. Bellencontre (Paris). Névrites optiques dans les albuminuries générales. — 12. M. Morax (Paris). Note sur l'atrophie tabétique des nerfs optiques. — 13. M. Bourgeois (Reims). Nouvelles considérations sur le traitement des ulcères infectieux de la cornée. — 14. M. Parenteau (Paris). Des sels d'or dans la syphilis oculaire. — 15. M. Aubineau (Brest). Considérations sur la kératite phlycténulaire : ses dangers, sa fréquence à Brest et dans la région, son traitement.

Quatrième séance : Mercredi 3 mai, à 2 heures du soir.

1. M. Sulzer (Paris). Quelques remarques sur la mesure de l'acuité visuelle. — 2. M. Rolland (Toulouse). « Pallier chirurgicalement la myopie forte est très bien ; la prévenir chirurgicalement est mieux. ». — 3. M. Bettremieux (Roubaix). Un œil myope peut-il devenir emmétrope ? — 4. M. Borsch (Paris). Un verre bifocal nouveau. — 5. M. Obarrio (New-York). L'intensité lumineuse des couleurs dans l'achromatopsie totale hystérique. — 6. M. D. Neusebuler.

(Rome). Une nouvelle méthode d'hétéro-chromo-photométrie fondée sur l'examen de l'acuité visuelle. — 7. M. Jacquean (Lyon). Hémorragie du vitré monolatérale avec guérisons et récidives très fréquentes depuis 16 ans. — 8. M. Delbès (Périgueux) Questions d'hygiène scolaire : La conjonctivite folliculaire. — 9. M. Desvaux (Angers). Un cas de gliome de la rétine, suivi d'énucléation : pas de récidive. — 10. M. Péchin (Paris). Iritis bilatérale d'origine palustre. — 11. M. Lefrançois (Cherbourg). Phlegmon de l'orbite à pneumocoques chez un enfant, au cours de la grippe. — 12. M. Sameh (Caire). Manifestations oculaires observées au Caire à la suite de l'influenza. — 13. M. Duboys de Lavigerie (Paris). Asthénopie accommodative et épilepsie.

Cinquième séance : Jeudi 4 mai, à 8 heures du matin.

1. M. Darier (Paris). Notes de thérapeutique oculaire. — 2. M. Bruni (Rome). Kératite panneuse d'origine lacrymale — 3. M. Trantas (Constantinople), nº 2. Quelques cas d'héméralopie essentielle guéris par l'opothérapie hépathique. — 4. M. A. Terson (Paris), nº 2. Sur l'opération du ptérygion. — 5. M. Prioux (La Rochelle), nº 2. Ptérygion malin à forme serpigineuse. — 6. M. Vieusse (Toulouse), nº 2. Note à propos d'une production épithéliale rare, née sur la paupière supérieure d'une femme. — 7. M. Truc (Montpellier), nº 2. Nouveau photomètre scolaire. — 8. M. Obarrio (New-York), nº 2. Section du sympathique cervical. Etude microscopique. — 9. M. Bettremieux (Roubaix), nº 2. Traitement du décollement de la rétine par l'iridectomie et la sclérotomie. — 10. M. Vian (Toulon), nº 2. Un nouveau cas d'ophtalmie purulente de l'adulte guéri par la solution concentrée de permanganate de potasse. — 11. M. Borsch (Paris), nº 2. De l'utilité d'une école d'opticiens. — 12. M. Darier (Paris), nº 2. Présentation d'instruments.

Les Rayons X devant les Tribunaux. Leur Danger.

Les rayons X étaient mis sur la sellette, récemment, devant la première chambre du tribunal civil, présidée par M. Planteau : Mme Mockert leur impute de graves méfaits. Elle fut atteinte, il y a quelque temps, d'une affection à l'articulation d'une cuisse. Son médecin opina pour une opération chirurgicale. Mais la malade ne se souciait que très médiocrement de s'y soumettre. Cette opération était-elle bien nécessaire ? On résolut de s'éclairer définitivement au moyen d'une épreuve radiographique; un spécialiste fut appelé Il fit faire trois poses à la malade : une première de quarante minutes, une seconde de quarante-cinq minutes et une troisième d'une heure un quart. Le résultat fut négatif. Or, à la suite de la deuxième pose, la partie radiographiée présenta des rougeurs formant des marbrures. C'était un commencement de brûlure du derme. Au bout de quelques jours, aux rougeurs succéda une plaie de 20 centimètres carrés. Il se forma ensuite une escarre. Bientôt Mme Mockert éprouva des souffrances telles, qu'on craignit un instant pour sa raison. La gangrène semblait menaçante, on transporta la malade au bord de la mer. Cinq médecins, auxquels une somme totale de3,449 francs fut versée pour honoraires, soignèrent Mme Mockert dont la guérison est aujourd'hui encore incomplète et qui ne peut se lever qu'une fois tous les deux jours. Mme Mockert et son mari s'appuient sur ces faits pour demander au docteur radiographe 5,000 francs de dommages-intérêts. Elle exhibe des certificats médicaux pour établir que les brûlures auxquelles elle a dû l'aggravation de son état sont le résultat de l'application des Rayons X, et elle estime que la responsabilité de l'opérateur est engagée parce que celui-ci l'aurait placée trop près de l'ampoule électrique et aurait eu recours à des poses trop prolongées. Telle est la thèse qu'elle soutenait récemment par l'organe de Mᵉ Félix Roussel. Mᵉ Georges Bureau répondait, pour le docteur spécialiste, que la radiographie avait été opérée suivant toutes les règles de l'art. Il a donné, au surplus, lecture de la lettre suivante, adressée à son client par le Dʳ Bardet, secrétaire général de la Société thérapeutique, chef de laboratoire de la Pitié :

« 7 mars 1899.

« Mon cher Confrère,

« Voici le cas, dont je vous ai parlé. C'était au début de la radiographie. J'ai obtenu la photographie d'une main de malade acromégalique. La première épreuve, avec quinze minutes de pose, étant insuffisante, j'ai recommencé une seconde fois, avec un tube plus puissant, environ une heure et demie après la première pose. Cette fois, l'exposition dura vingt minutes, l'épreuve fut très rigoureuse. Le lendemain, le malade avait de l'érythème; la peau devint rouge et sensible et je pus craindre une suppuration, mais il ne se produisit pas d'escarre. C'était peu de chose, mais cela me servit d'avertissement. Ce n'est qu'après que je connus des accidents plus importants arrivés à des confrères. La dermatite se produit très irrégulièrement ; elle dépend essentiellement de l'état physique du sujet. Il en est de cela comme de tout en médecine. On donne couramment des doses de deux grammes d'iodure de potassium et certains sujets sont intoxiqués avec vingt-cinq centigrammes. Tel sujet absorbe impunément un gramme de morphine, tandis qu'un autre en est empoisonné. Une heure de pose est supportée par quatre-vingt-dix-neuf et le centième éprouvera de la brûlure pour une pose de quinze minutes avec la même énergie. J'estime que, dans ces conditions, il faut renoncer à la radiographie si l'on doit être menacé de responsabilité pour des accidents que rien ne peut prévoir. Dʳ BARDET. »

M. le substitut Drouart, en présence de ces constatations et appréciations, a conclu à ce qu'il soit nommé une commission de médecins qui, dans leur rapport, fixeraient ces points. Dans l'application des rayons Rœntgen, quelle doit être la durée maxima de la pose ? A quelle distance minima l'opéré doit-il être placé de l'ampoule électrique ? Y a-t-il danger à prendre la force électrique sur le secteur ? Le jugement a été remis.

Un Gadavre et des Pièces anatomiques en voyage en Angleterre.

On écrivait de Londres, le 18 avril, que le bruit se répandait dans la Cité d'une sinistre découverte faite par les commis de la douane de la gare de Broad street, derrière la banque. La Compagnie avait reçu d'une ville du Nord une longue, étroite et lourde caisse à destination de Hambourg. Tandis que l'on vérifiait les expéditions, un commis fit observer que cette caisse, bien que destinée à l'étranger,

ne portait au bas de l'adresse aucune indication relative à son contenu, comme il est prescrit. Cette observation appela l'attention de tous les employés sur la caisse et ils furent tous d'avis qu'elle ressemblait d'une façon effrayante à un *cercueil*. Il n'en fallait pas davantage pour inspirer l'inquiétude et le soupçon. On courut interroger un des policemen de service dans la gare. Très prudent, l'agent demanda d'abord si l'expéditeur avait manqué à l'une des prescriptions en usage et, lorsqu'on lui eut dit que la nature du contenu avait été omise, il conseilla l'ouverture du colis. On s'attendait à y découvrir des marchandises prohibées. Quelle ne fut pas l'horreur des assistants en y apercevant le *cadavre d'une jeune femme* de vingt à vingt-cinq ans. Un médecin, immédiatement appelé, déclara que la mort remontait à plusieurs semaines et que l'état de conservation du corps pouvait s'expliquer par un embaumement. Il convenait de transporter la morte dans une salle close afin de procéder à un examen plus attentif. Quand on souleva le cadavre, l'horreur redoubla. Dans les coins de la boîte, parmi les chiffons qui en garnissaient les angles comme pour assurer à la jeune femme morte un emballage plus confortable, on découvrit trois têtes d'hommes. Un journal annonça que les assassins avaient été dénoncés et arrêtés à Edimbourg. On faisait allusion à l'affaire des *étrangleurs* qui, en 1828, entraîna la condamnation de l'abominable Burke. Les médecins — car la police avait aussitôt requis un examen en règle — constatèrent que le cadavre de la femme ne portait aucune trace de violence, sinon une légère cicatrice à la joue. Quant à la mort des trois hommes dont la tête était là il eût été malaisé de l'attribuer à un suicide. Avant minuit le télégraphe avait mis sur pied la police de la ville où demeurait l'expéditeur; et celui qu'on appelle encore en ce moment l'assassin à Londres était livré aux agents. En réalité, il s'agissait simplement de *pièces anatomiques* destinées à un *musée médical*; et l'innocence de l'inculpé semble hors de doute. L'administration du chemin de fer se préparait donc tout à l'heure à expédier la boîte soigneusement refermée au port d'Harwich pour la faire embarquer sur l'un des paquebots de la Great Eastern. Mais le coroner du district auquel ressort la gare de Broad street n'entend pas que les choses se terminent aussi simplement; il a demandé que l'arrestation de l'expéditeur fût maintenue, et il a fait enlever la boîte suspecte pour en soumettre le contenu à un jury. Le fournisseur du musée de Hambourg apprendra qu'on n'expédie pas semblable marchandise sans fournir quelques explications aux magistrats compétents.

Les Avortements en Angleterre.

L'ouverture de la session des assises de Chester a été marquée dernièrement par une grave déclaration de M. le juge Darling, ancien représentant à la Chambre des Communes, relativement aux condamnations prononcées, au cours de ces derniers mois, *pour avortement suivi de mort.*

Le nombre de ces condamnations ne s'élève pas à moins de trente-deux, et deux des coupables, le Dr Whitmarsch et le lieutenant d'artillerie Robert Ward entendirent prononcer contre eux la peine capitale. L'un et l'autre bénéficièrent d'une commutation immédiate, la peine du Dr Whitmarsch étant abaissée à dix ans de servitude pénale et celle du lieutenant Ward à trois ans seulement. Or, le rôle des assises de Chester comporte le jugement d'un Dr William Upton accusé d'avortement ayant entraîné la mort de Mlle Mary Murray, une « barmaid » de Macclesfield. Avant d'exposer cette affaire au grand jury, qui statue ici au début de la session à la façon d'une chambre des mises en accusation, le juge Darling s'est adressé aux jurés en ces termes :

« Messieurs, je vous demanderai la permission de dire ici quelques mots en vue d'éclairer vos consciences. Vous n'ignorez pas que les affaires d'avortement deviennent de plus en plus nombreuses dans le royaume, et que la loi considère comme coupable de meurtre et passible de la peine capitale tout individu convaincu d'avoir commis une opération illégale entraînant la mort de la patiente, soit qu'il ait eu pour dessein de donner la mort, soit qu'il ait délibérément accepté la mort comme une conséquence possible de l'opération.

« Ces deux hypothèses vous obligent à un verdict affirmatif; elles entraînent la qualification de meurtre et l'application de la peine capitale. Or, je vous invite à éviter, cette fois, les tristes comédies de justice qui nous ont été données à Londres et à Liverpool. Dans ces deux villes et à propos d'affaires où la culpabilité des accusés éclatait à tous les yeux, les jurés se sont prononcés pour la peine de mort, tout en sachant parfaitement que la sentence rendue en leur nom ne serait pas exécutée. Ce ne sont là, je le répète, que des comédies indignes de la Justice et de nature à ébranler la foi des justiciables dans nos arrêts. En conséquence, je vous conjure de prendre votre mission au sérieux. Ne m'obligez pas à prononcer des peines que vous désavouez dans votre conscience, et tournons au besoin la loi en posant la question non de meurtre, mais de blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner. »

LES LIVRES NOUVEAUX.

L'Hygiène des Diabétiques; par A. Proust et A. Mathieu. — 1899, 1 volume in-16, de la *Bibliothèque d'Hygiène thérapeutique*, cartonné toile, tranches rouges, Masson et Cie, éditeurs.

Le diabète sucré n'est pas une maladie uniforme, toujours identique à elle-même. Le traitement hygiénique doit être institué à part non seulement pour chacune des formes du diabète, mais pour chacun des diabétiques en particulier. Du reste, le régime et l'hygiène ne doivent pas se préoccuper exclusivement de faire disparaître le plus complètement possible la glycosurie. On n'arriverait souvent à obtenir sa réduction maxima qu'en exposant les malades à de graves dangers d'auto-intoxication. Il convient d'attribuer une part d'attention tout aussi grande à l'état des forces et de la nutrition générale qu'à la déperdition du sucre par les urines. Le régime et l'hygiène convenables ne seront souvent établis qu'à la suite d'une série de tâtonnements. Les auteurs se sont efforcés de mettre le médecin à même de faire ces tâtonnements successifs avec des éléments suffisants d'information.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

IMPRIMERIE ALCAN-LÉVY, 24, rue Chauchat. — Paris.

SAUVEZ (E.). — **De l'intervention dans les cas d'abcès et de fluxion.** — Broch. in-12 de 68 pages, Lyon, 1898.

REY et MALAVALLON, 18, rue de la Pelisserie. — Genève.

BÉGOUNE (L.). — **Contribution à l'étude du doigt à ressort.** — Broch. in-8° de 76 pages avec 4 fig. dans le texte, Genève, 1898.

IMPRIMERIE BOYER-RAMUS et Cie. — Nîmes.

Rapport sur le conflit survenu entre le Syndicat médical de Nîmes et des environs et M. le Ministre de l'intérieur, au sujet des Sociétés de Secours mutuels. — Broch. in-12 de 35 pages, Nîmes, 1899.

LE BIGOT, 25, rue Nicolas-Leblanc. — Lille.

JANET. — **Étude sur les fourmis, les guêpes et les abeilles.** — Broch. in-8° de 36 pages, 10 fig. dans le texte, Lille, 1897.

JANET. — **Notice sur les travaux scientifiques.** — Broch. in-8° de 94 pages et 105 fig. dans le texte, Lille.

HAYEZ, 112, rue de Louvain. — Bruxelles.

JANET. — **Les Habitations à bon marché.** — Broch. in-8° de 18 pages, Bruxelles, 1897.

MALOINE, 21, place de l'Ecole-de-Médecine. — Paris.

THIROUX. — **Les Bains de boues.** — Broch. in-8° de 51 pages. 1898.

NEW-YORK MEDICAL JOURNAL, Dr Appleton, 72, Fifth Avenue. — New-York.

CARL BECK. — **Is Appendicitis a surgical disease.** (Extrait du *New-York Medical Journal.*) — Broch. in-8° de 72 pages, 13 fig. dans le texte, New-York, 1898.

BAYER, 23, rue d'Enghien. — Paris.

MABILLE (Léon). — **De l'efficacité de l'Arsenic contre les accidents de la Médication thyroïdienne.** — Broch. in-12° de 48 pages, Lille. 1899.

DOIN (Octave), 8, place de l'Odéon. — Paris.

MOURRE. — **Travaux de la Clinique des Maladies du larynx, des oreilles et du nez.** — Broch. in-8° de 7 pages, Paris, 1899.

IMPRIMERIE MAURIN et Cie, 71, rue de Rennes. — Paris.

FUSTER (Louis). — **La Chirurgie doit être conservatrice.** — Broch. in-8° de 11 pages. Paris. 1899.

MASSON, 120, Boulevard Saint-Germain. — Paris.

SOULIER (Henri). — **La Réaction défensive et son schéma.** — Broch. in-8° de 14 pages. Paris, 1899.

THE PUBLISHERS PRINTING COMPANY, 32, 34, Lafayette Place. — New-York.

CARL BECK. — **The Roentgen Rays in Spina Bifida.** — Broch. in-8° de 4 pages. New-York, 1898.

PETITE CORRESPONDANCE

Dr S., à Pontoise. — *Bibliothèque circulante.* — Le prix de location pour les brochures varie de 1 franc à 0 fr. 25 par mois, suivant l'importance du volume.

Dr D., à Marseille.— Un service de *clichés circulants* est organisé à l'Institut. Le prix de l'abonnement est de 5 fr. pour la France. Les prêts varient de 1 francs à 5 francs. suivant que ce sont des clichés au trait ou simili.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

PARIS. — 93, Boulevard St-Germain, 93. — PARIS.

Postes Médicaux vacants.

1° Poste médical à prendre à Chef-Boutonne (Deux-Sèvres).

2° Très belle situation pour jeune docteur sérieux et actif dans une grande ville du Centre.

3° A céder immédiatement, dans grande ville, cabinet d'oculiste existant depuis trente ans.

4° Poste médical à prendre à Cuignat (Creuse).

5° Clientèle en Seine-et-Marne à 40 kil. de Paris, à céder, avec pharmacie.— 5,600 fr. touchés net. Conditions : Reprise de bail.

6° On demande un médecin pour la commune de Lavergies (Aisne). On offrirait temporairement le logement.

7° Place d'Interne en médecine à l'hospice de Meaux (Seine-et-Marne). 800 fr. nourri, pas logé.

8° Poste médical vacant à Bonnebosq (Calvados). Pays riche. Subvention de 1,200 fr. Très beau logement, écurie et remise.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Un médecin de province possédant les meilleures références, au point de vue scientifique et professionnel, obligé d'habiter Paris pour raisons de famille, prendrait suite d'un cabinet médical. Conditions à débattre. — S'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Paris. — Imp. LAPLACE, 191, rue du Faubourg-Poissonnière.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur en chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — BULLETIN : L'Hygiène au Vernissage des Salons de 1899: par MARCEL BAUDOUIN. — GRANDES ACTUALITÉS : Le Banquet de l'Internat des Hôpitaux de Paris. — Les Médecins et les Savants impliqués dans l'affaire des Ligues. — L'Assistance rapide aux Marins Pêcheurs de haute mer. — Inauguration du buste du Dr de Pietra Santa. — NÉCROLOGIE. : M. le Dr Ernest-Paul Le Sourd (de Paris). — LA MÉDECINE AUX CHANDELLES : Représentations Maguéra ; Capucines ; par Marc ELL. — PETITES INFORMATIONS : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée. — Guerre, Marine et Colonies. — Hygiène (épidémies, etc). — Sociétés et Congrès. — Divers. — VARIÉTÉS ET ANECDOTES : La Mort du Dr Jacques Grévin. — Les Empoisonnements aux Microbes. — LES LIVRES NOUVEAUX. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE. — PETITE CORRESPONDANCE.

Illustrations : Portrait de M. le Pr DIEULAFOY — Portrait de M. le Pr DUCLAUX. — Portrait de M. le Dr GRIMAUX. — Le Navire-Hôpital, *Le Saint-Paul*. — Buste du Dr DE PIETRA-SANTA. — Portrait de M. le Dr LE SOURD.

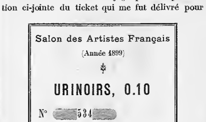
BULLETIN

L'Hygiène au Vernissage des Salons de 1899.

Il est des gens qui pensent qu'il y a encore un Vernissage aux Salons de Paris ! La preuve, c'est qu'on y voyait, hier encore, des chirurgiens illustres, qui, d'ordinaire, ne se mobilisent pas pour des pruneaux confits. C'est pourtant une erreur manifeste, puisque, dimanche dernier, plus de trente mille personnes ont défilé, au milieu d'une poussière aveuglante, dans l'immense et coquet hall de la Galerie des Machines.... Dans tous les pays du monde, quand tout le monde vernit, il est évident qu'on ne vernit plus du tout.... Oh ! confrère Rabelais, combien tu eus raison d'inventer Panurge et ses moutons !

Par cette cohue inouïe, le restaurant fut envahi ; et, à l'heure du déjeuner, je me suis cru transporté à la *World's Fair* de Chicago ! Un mauvais point donc pour l'*Hygiène du tube digestif*. Nous ne sommes décidément pas des organisateurs émérites....

Fait autrement grave : cette année, on a cru bon d'organiser un contrôle *payant* des gens, qui, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, ont eu besoin de vider leur vessie, à l'aide d'un système très fin de siècle. Vous allez en juger par la reproduction ci-jointe du ticket qui me fut délivré pour


Salon des Artistes Français

(Année 1899)

URINOIRS, 0.10

N° 534

avoir, vers 11 heures du matin, demandé à rendre à la terre (*In pulverem reverteris*...) ce que la terre m'avait donné à 8 heures de relevée : une tasse de café au lait !

1re *Constatation statistique :* A 11 heures environ, il y avait déjà 533 citoyens français, qui avaient inondé la boue de la Galerie des Machines ! Statistique à signaler aux physiologistes modernes ! 2e *Remarque*, tout à fait immorale : ces tickets étaient délivrés par deux jolies *fillettes* de quinze à seize ans (aux Folies-Bergère, on choisit au moins des vieilles femmes !), qui les distribuaient

à l'entrée dn box où l'on entrait et qui, forcément, devaient se tenir à *deux pas* dn mur au pied duquel on urinait! Elles sont restées là toute la journée et *ont vu* nriner peut-être 20.000 personnes... Quel record! Quel record! Nos mœurs sont décidément ignobles : mais, à nous, peuples latins, Rome nous donna l'exemple! Et nous erions: « Vive la Russie! » Essayez de comprendre!

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS

LES BANQUETS DE LA SEMAINE

Le Banquet de l'Internat des Hôpitaux de Paris.

Samedi 29 avril 1899, a eu lieu, dans l'un des restaurants du boulevard, le Banquet annuel de l'Internat des Hôpitaux de Paris. Dans la journée,



M. le Pr Dieulafoy (de Paris),
Président du Banquet de l'Internat de 1899.

avait eu lieu l'assemblée de l'Association amicale des Anciens Internes, qui n'a pas pris de résolution susceptible d'intéresser nos lecteurs.

Ce Banquet, auquel ont assisté environ 150 convives, a été présidé par M. le Pr Dieulafoy, avec son allure accoutumée.

Il est, d'ailleurs, encore superbe, malgré les rides de son visage et sa monstacbe blanchie, tranchant sur ses noirs cbeveux, M. le Pr Dieulafoy, le vaillant ennemi de l'appendicite médicale! Il a toujours la parole haute, scandée, claironnante comme un acteur des Français, et le geste large qui convient aux grandes périodes oratoires. On jurerait un élève de Worms, dans ses interprétations purement déclamatoires. Quel talent! Et quel succès! Son discours a été noyé sous des flots de champagne et d'applaudissements rytbmés. MM. les Drs Sevestre et Moulonguet (d'Amiens) ont recueilli ensuite leur part de bravos; l'un des organisateurs, notre ami Verchère, a eu aussi son petit succès de tapage.

Signalons nn intermède, tout à fait de circonstance, dû à notre spirituel collègue Canuet, qui a dit *La Question d'Internat*, avec un talent véritablement professionnel. Nous l'engageons fort à confier cette jolie composition de salle de garde à notre ami Moy, des Funambules; et nous l'assurons qu'il remportera, avec cet exquis monologue, un véritable succès, même à Montmartre, car, sur la Butte, on est accoutumé aux blagues d'atelier et aux fumisteries d'hôpitaux, tout comme au Quartier Latin.

Z...

MÉDECINE ET POLITIQUE

Les Médecins et les Savants impliqués dans l'affaires des Ligues.

Cbaeun sait qu'il s'est déroulé récemment, devant le Tribunal correctionnel de la Seine, des procès absolument ridicules, à propos des Ligues créées à cause de l'affaire Dreyfus. A ces procès ont comparu des bommes connus du monde entier pour leur science et leur haute honorabilité : ce qui ne les a pas empêchés d'être condamnés à une amende, d'ailleurs insignifiante. Il est vrai qu'on leur a appliqué la loi Bérenger, apanage ordinaire des jeunes gens vicieux, et non point de vieillards membres de l'Institut!

Nous n'avons pas voulu laisser passer ces faits, réellement inonïs, mais qui montrent bien dans quel état les esprits se trouvent aujourd'hui, sans

protester comme nous pouvons le faire, c'est-à-dire sans citer leurs noms à l'ordre du jour de l'armée



M. le Pr DUCLAUX. Membre de l'Institut.
Vice-Président de la Ligue des Droits de l'Homme, Condamné en police correctionnelle (Avril 1899).

des gens de Science ! Nous espérons que tous les Médecins s'inclineront respectueusement devant



M. le Dr GRIMAUX, Agrégé de la Faculté de Médecine de Paris,
Vice-Président de la Ligue des Droits de l'Homme, Condamné en police correctionnelle (Avril 1899).

ces célébrités scientifiques, demeurées sans tache, malgré des avanies qui font de nous la risée dn monde civilisé tout entier.

ASSISTANCE MÉDICALE INSTANTANÉE

L'Assistance rapide aux Marins Pêcheurs de haute mer.

Des télégrammes de Copenhague ont annoncé récemment la perte dn navire-hôpital, *Le Saint-Paul*, sur la côte d'Islande. La *Société des Œuvres de Mer* a reçn confirmation de cette triste nouvelle par une lettre du consul de France à Reikjavik, datée du 13 avril dernier. Voici le télégramme du consul :

J'ai appris aujourd'hui que *Le Saint-Paul* s'est échoué entre Portland et Ingolfshœfda dans les premiers jours de ce mois. L'équipage a été sauvé et on peut l'espérer ici dans trois ou quatre jours. Le navire *Téléphone*, de Dunkerque, a passé près de l'endroit où *Le Saint-Paul* est échoué, l'a vu à la côte; il était démâté. *Signé* : ZIMSEN, consul.

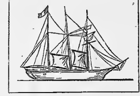


Fig. 71. — Le Navire-Hopital, *Le Saint-Paul*.

Or, le 16 avril 1898, ici même (1), voici ce que nous disions à propos de cette Société :

Deux bateaux ont été construits : *Le Saint-Pierre* et *Le Saint-Paul* ; l'un pour Terre-Neuve, l'autre pour l'Islande. *Le Saint-Pierre* a rempli sa mission avec fruit, mais la bénédiction, qui lui avait été octroyée en grande pompe, ne l'a pas empêché de faire naufrage, dans des conditions assez extraordinaires, comme l'ont raconté, à l'époque, toutes les revues américaines et françaises : ce qui prouve que les meilleures intentions ne sont pas toujours récompensées comme elles le méritent. Quant au *Saint-Paul*, qui, croyons-nous, n'a pas encore servi, espérons qu'il sera plus heureux et n'aura pas la mauvaise chance de son collègue hospitalier.

L'article auquel nous faisons allusion a été reproduit en totalité dans l'excellente *Revue philantropique* (2), que dirige M. Strauss, sénateur ; il a donc attiré l'attention en haut lieu. Nous en sommes très

(1) *Gazette médicale de Paris*. 1898, nº 16, p. 185.
(2) *Revue philanthropique*, 1899.

heureux pour les idées que nous y défendons ; mais nous ne pensions pas être si... bon prophète de malheur, en prédisant, il y a un an, ce qui vient d'avoir lieu ces temps derniers !

Quoi qu'il en soit, c'est un désastre et la calamité s'acharne véritablement sur les *Œuvres de Mer* avec trop de persistance. Peut-être ces accidents ont-ils pour cause une étude un peu trop superficielle des conditions de la réussite, dans les entreprises de ce genre ; en tous cas, c'est notre humble avis. Mais nous reviendrons ultérieurement sur ce point intéressant et, en particulier, sur la nécessité d'avoir des *vapeurs à voiles*, et non pas de simples *voiliers*, comme bateaux-hôpitaux.

M. B.

LES MONUMENTS MÉDICAUX.

Inauguration du buste du Dr de Pietra Santa.

Le 22 avril, M. le Pr GRÉHANT, du Muséum, présidait le banquet annuel de la Société française d'Hygiène, réunie au banquet annuel de la Presse Scientifique. Le lendemain avait lieu, au cimetière de Saint-Cloud, l'inauguration du Buste élevé à la mémoire du Dr DE PIETRA SANTA. Après que M. le Dr Charlier eut remis à la famille l'œuvre sculpturale de M. Georges Lemaire, M. le Dr Foveau (de Courmelles) fit, en termes émus, l'éloge du regretté savant. La place nous manque pour reproduire *in extenso* ce discours ; mais voici, en substance, les paroles prononcées par M. le Dr Foveau (de Courmelles). Un des membres les plus dévoués et les plus actifs de la Réunion amicale de la Presse Scientifique, dont on connaît l'œuvre de vulgarisation, délégué et vice-président de la Société française d'Hygiène, chevalier de la Légion d'honneur, Pietra Santa, né le 25 juin 1820, a lutté sans relâche contre les préjugés, contre la maladie, contre la mort, et, sans titre officiel, grâce à ses efforts et aussi à la valeur de ses idées, il se trouve être le créateur de l'hygiène officielle. Ses travaux sur l'ozone atmosphérique, qu'il démontra être un puissant agent d'assainissement, l'incinération, le tout-à-l'égoût, la climatologie et la climatothérapie, sur l'hygiène sociale, se répandirent dans le public, dont il fit la conquête rapide et complète. Que d'amis il se fit ainsi, et quelle fête fut son cinquantenaire de doctorat (1892), véritable jubilé, où les plus affectueux témoignages lui vinrent du monde entier! Ce triomphe ne le vit pas s'endormir sur ses lauriers, et il lutta jusqu'à sa mort, arrivée à Saint Cloud le 25 janvier 1898. Son œuvre et son rôle, qui sont considérables, se résument en ceci : Instruire les humbles et les opprimés ; leur apprendre à se défendre eux-mêmes mieux que par la loi ; et, en second lieu, déraciner les préjugés, les idées reçues. Il atteignit ce double but par ses travaux d'abord, par ses fondations du Journal et de la Société française d'Hygiène, ensuite l'esprit



Fig. 72. — Monument de Pietra Santa.

scientifique contemporain, ou la généralisation de l'observation rigoureuse et ses conséquences.

NÉCROLOGIE

M. LE Dr Ernest-Paul LE SOURD (de Paris).

Notre excellent confrère, M. le Dr Ernest-Paul LE SOURD (de Paris), directeur de la *Gazette des Hôpitaux*, vient de succomber, le 1er mai 1899, à l'âge de soixante-cinq ans. Les obsèques ont eu lieu, mercredi dernier, à l'église Saint-Thomas-d'Aquin. Pas de fleurs, ni de couronnes, ni de discours.

M. le Dr Le Sourd, qui était docteur de 1864, dirigeait la *Gazette des Hôpitaux*, l'un des plus vieux journaux de

médecine de Paris, depuis plus de trente ans. Dans ces dernières années, il avait su s'entourer de collaborateurs jeunes et actifs, auxquels il demandait des revues générales, excellemment rédigées et écrites la plupart du temps



M. le Dr E.-P. LESOURD (de Paris).

par d'anciens internes des hôpitaux. Grâce à cette innovation, qui a rendu service à un grand nombre d'entre nous, il sut donner à l'ancienne *Lancette française* un regain d'actualité qui l'empêcha de vieillir. Aussi bien avait-il su prendre également pour aides immédiats des hommes d'une réelle compétence médicale et chirurgicale. De plus, tout récemment, ses jours lui semblant mesurés, il s'était adjoint deux de ses fils, internes des hôpitaux. Nous espérons que ses successeurs comprendront qu'à notre époque le journalisme médical a changé un peu d'aspect et qu'ils sauront conserver à cette publication, une des gloires de la littérature médicale française, le rang qu'elle doit tenir. M. le Dr Le Sourd avait été jadis chirurgien de la Marine. Il était chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, et était décoré des médailles de Crimée et d'Italie, membre de l'*Association de la Presse médicale française*.

Un des professeurs de l'École de Médecine de Poitiers, M. le Pr JALLET, anatomiste et chirurgien, que, depuis quelques années, la maladie avait obligé à abandonner la clientèle et à se retirer à la campagne, vient de mourir. Sa mémoire sera respectueusement conservée, dans l'Ouest, par de nombreuses générations d'élèves. M. le Pr Jallet était docteur de 1856.

M. le Dr Hippolyte THOMAS, profr de clinique médicale à l'École de Tours, médecin en chef de l'hôpital, président du Syndicat médical d'Indre-et-Loire, vient de mourir à l'âge de soixante-deux ans. C'est une perte véritable pour le corps médical de Touraine, qu'il honorait autant par son talent de clinicien distingué que par sa haute dignité professionnelle. Une foule nombreuse, dans laquelle on pouvait reconnaître de nombreuses personnalités de la ville et presque tous les médecins du département, se pressait à ses obsèques. Cinq discours ont été prononcés sur sa tombe par : MM. le Pr Barnsby, au nom de l'École de Médecine de Tours; Patry, au nom de l'Hospice général : L. Thomas, au nom de l'Association: Durand, au nom du Syndicat: Archambault, au nom des anciens élèves du professeur.

Sir William ROBERTS (de Londres), dont les travaux sur la digestion font autorité. Après avoir enseigné dans différentes Écoles de province, il retourna à Londres, où il devint un des praticiens les plus recherchés. Déjà membre de la *Société Royale*, il fut nommé, en 1892, membre du Sénat de l'Université de Londres et, depuis 1896, il représentait celle-ci au sein du Conseil général médical. — M. le Dr BEAUME (de Cormery). — M. le Dr Blanchard (de Marseille). — M. le Dr REVIAL (du Creusot). — M. le Dr Léon BERTRAND (de la Bourboule). — M. le Dr LARMANDE (de Paris). — M. le Dr Joseph ROMBEAU, médecin des chemins de fer de l'État et du Nord-Belge, décédé à Thuin (Belgique), à l'âge de soixante et un ans. — M. le Dr STEYNEN (de Bruxelles). — M. le Dr TILKIN (d'Orple-Grand). — M. le Dr TARRAS, médecin doyen de Pau, décédé en cette ville à l'âge de quatre-vingt-huit ans. — M. LOUVEL, médecin de 1re classe de la marine, en retraite, décédé à Rochefort-sur-Mer. — M. le Dr LE GALS, décédé à l'âge de trente et un ans. Il était originaire du bourg de Batz. Il est décédé le 13 courant, à Savenay, où il exerçait avec autorité la profession de médecin. Notre jeune compatriote, qui comptait de très nombreuses sympathies et de solides amitiés dans toute la région, a succombé aux suites d'une *intoxication* occasionnée par une piqûre anatomique qu'il s'était faite alors qu'il était étudiant à l'École de Nantes.

La Médecine aux Chandelles

REPRÉSENTATIONS MAGUÉRA. — CAPUCINES.

Mlle Maguéra nous a donné, dans son dernier spectacle, parmi quatre pièces intéressantes, *Ambroise Paré*, de Mme B. Galeron de Calonne, dont le délicat talent de poète se révéla dans un délicieux recueil de poésies qui eut l'honneur d'obtenir une préface de Carmen Sylva, S. M. la reine de Roumanie, et qui n'a pas hésité à porter à la scène le père de la Chirurgie française. Chacun connaît l'amour de Mlle Maguéra (pseudonyme qui cache le nom d'une dame du monde artiste dans l'âme) pour les choses du Théâtre et il n'y avait nul doute que cette pièce ne fût intéressante. On sait, d'autre part, que cet impresario (?) enthousiaste a joué les premières pièces de M. le Pr Charles Richet. Elle a droit à tous nos remerciements chirurgicaux et à tous les encouragements. Nous reviendrons d'ailleurs sur *Ambroise Paré*.

La nouvelle revue des Capucines : *Et, allez donc, c'est pas le compère*, renferme, comme d'usage, des allusions médicales. La commère, à la voix flûtée, a été, paraît-il, empoisonnée par les eaux de l'Avre ; si ça avait été par les flots de la Vanne, Dieu! qu'elle aurait été... vannée! Elle s'est contentée d'avoir son intestin grêle nettoyé. Voilà la note : elle n'est pas très élevée, cette fois-ci ! Le couplet sur le *Chirurgien* qui crée les fossettes de nos jolies mondaines n'est pas mieux venu. Un disciple d'Esculape eût certainement mieux tourné le compliment... On fait ce qu'on peut. — *Castebilde*, qui accompagne sur l'affiche, avec *Ballotage*, l'indigestion du *Convive*, déjà citée, est enlevée de verve par F. Depas et la belle C. Préval. Malheureusement, cette superbe dame ne fait que passer cinq minutes sous le nez des auditeurs. C'est quelque chose évidemment ; mais il y en a, paraît-il, qui trouvent que ce n'est pas suffisant.

MARC ELL.

Petites Informations

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris. — *Cours payant de Médecine opératoire.* — D'après la *Gazette des Hôpitaux*, la tentative faite l'an dernier d'instituer des cours pratiques payants de médecine opératoire spéciale ayant pleinement réussi, la Faculté a résolu d'élargir le cadre de ces exercices. Cette année, ce n'est plus deux cours, ce sont cinq cours qui s'ouvrent aux étudiants et aux docteurs désireux de s'exercer à la pratique des opérations sur le cadavre avant de les aborder sur le vivant. Ces cours, est-il besoin de le répéter, sont conçus dans un but essentiellement pratique. Les sujets, en bon état de conservation, sont livrés en nombre suffisant pour que chaque élève puisse répéter lui-même l'opération décrite et exécutée sous ses yeux par le prosecteur. Des planches très explicites permettent de suivre les différents temps de l'acte opératoire. Des instruments spéciaux sont mis à la disposition des élèves. Rien n'a été négligé pour que ces cours soient profitables à ceux qui les suivent. Déjà deux cours sont ouverts. Celui des *voies urinaires* est fait, comme l'an dernier, par M. Gosset; celui sur les *os et les articulations*, par M. Fredet. On va commencer les prochaines démonstrations sur les *opérations du tube digestif et ses annexes*. Ce cours comprendra les opérations sur la langue, l'œsophage, l'estomac, l'intestin, l'appendice, le rectum, les voies biliaires. Est-il besoin de rappeler que certaines de ces opérations, telles que l'ablation de l'*appendice* et celle des *hémorroïdes*, constituent des opérations courantes ? En juin, on fera un cours sur les *opérations gynécologiques* et sur les *opérations de pratique courante*. Les droits à verser sont de 50 francs. Les inscriptions sont reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les lundis, mardis, jeudis, samedis,

Faculté des Sciences de Paris. — La Société royale des Sciences et des Lettres de Copenhague a nommé membre correspondant M. le Pr A. Dastre, professeur à la Faculté des Sciences de Paris.

Enseignement médical libre. — *Cours pratique d'Ophtalmologie.* — M. F. Terrien, Chef de clinique, recommencera le mardi 9 mai, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu, des conférences pratiques : 1° Ophtalmoscopie clinique (avec malades). Rapports de l'ophtalmoscopie avec les maladies générales. Examen fonctionnel de l'œil; 2° Chirurgie oculaire (avec exercices par les élèves). M. Drault, Chef de laboratoire, recommencera le lundi 1er mai, à 5 heures, des conférences pratiques : 1° Anatomie normale et pathologique de l'œil (avec pièces et technique micrographiques); 2° Bactériologie clinique de l'œil. Chaque cours durera six semaines : le premier aura lieu les mardis, jeudis et samedis, à 5 heures; le second les lundis, mercredis et vendredis, à la même heure. S'inscrire d'avance tous les matins à la clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu.

Enseignement médical libre hospitalier. — *Hospice de La Rochefoucauld.* — M. le Dr Darier, médecin de l'hospice, a commencé des conférences sur l'*anatomie et la pathologie générale de la peau ;* il les continue les vendredis et mercredis à 10 heures.

ASSISTANCE PUBLIQUE & PRIVÉE (HOPITAUX, ETC.).

L'Assistance publique en France. — *Chefs et sous-chefs de service au Ministère de l'Intérieur, docteurs en médecine.* — MM. les Drs Regnard et Drouineau, MM. Ogier et Constantin, sont inspecteurs généraux de l'Assistance publique. — M. le Pr Proust est inspecteur général des services sanitaires, et membre de l'Académie de Médecine. — M. le Pr Chantemesse est inspecteur général adjoint. — M. le Dr Léon Petit est délégué au contrôle sur place de l'Assistance médicale gratuite.

Hôpitaux de Paris. — *Concours de Médecine.* — Le Jury du concours pour la nomination à trois places de médecin des hôpitaux de Paris, qui s'est ouvert le lundi 24 avril, est composé de MM. Guyot, Marie, Richardière (en remplacement de M. d'Heilly, non acceptant), Letulle, Potain, Brault, Routier (en remplacement de M. A. Marchand, non acceptant). — Sujet de la composition écrite : *La phtisie fibreuse d'origine bacillaire.* Questions restées dans l'urne : *Poumons des Diabétiques.* — *Foie des Diabétiques.* — Que de diabète, que de diabète, grands Dieux!

Concours pour la nomination à deux places de prosecteur, à l'Amphithéâtre d'Anatomie des hôpitaux, pour entrer en fonctions : l'un le 1er novembre 1899, et l'autre le 1er novembre 1900. — Ce concours sera ouvert le vendredi 28 juillet 1899, à 4 heures, à l'Amphithéâtre d'Anatomie, rue du Fer-à-Moulin, 17. Les candidats qui voudront concourir se feront inscrire au Secrétariat général de l'Administration, à partir du lundi 26 juin jusqu'au samedi 8 juillet inclusivement, de 11 heures à 3 heures.

L'Hôpital Saint-Antoine sans eau. — Les travaux effectués place de la Nation pour la construction du Métropolitain ont eu pour conséquence de supprimer temporairement quelques conduites d'eau de Seine dans le 12e arrondissement. On a bien, en échange, donné de l'eau de source aux habitants, mais, naturellement, en quantité moins considérable. Aussi, certains services publics ont-ils pu souffrir momentanément de cette petite disette. C'est ainsi qu'à l'hôpital Saint-Antoine le service des bains gratuits, qui fonctionne régulièrement chaque matin, a dû être un peu réduit. Mais cette réduction est peu importante. On donnait, chaque matin, 200 bains en 4 séries. Une de ces séries, soit 50 bains environ, a été provisoirement supprimée. Il va de soi que les malades installés à l'hôpital n'en souffriront en rien, la mesure ne visant que les bains donnés gratuitement aux personnes bien portantes venant du dehors.

Réforme du Concours des Hôpitaux. — Le Conseil de surveillance de l'Assistance publique va discuter, dans

une de ses prochaines séances, le projet de réforme du concours des hôpitaux dont il est saisi. On se souvient que la Société médicale des Hôpitaux, qui, il y a dix-huit mois, a pris l'initiative de cette réforme, avait demandé l'institution de deux jurys successifs, et le vote secret est signé des membres du jury.

Hospice National des Quinze-Vingts à Paris. — M. le Dr Bourrillon, ancien député, est nommé sous-directeur de l'Hospice National des Quinze-Vingts.

Association des Internes des Asiles d'Aliénés de la Seine. — Le banquet annuel de l'Association des Internes et Anciens Internes en Médecine des Asiles d'aliénés de la Seine aura lieu, le lundi 8 mai, à 7 heures et demie du soir, au restaurant Margnery, sous la présidence du Dr Vallon, médecin de l'asile de Ville-Évrard. — A 6 heures et demie, assemblée générale.

Hôpital de Constantinople. — M. le Dr Denis, ancien interne des hôpitaux de Lyon, est nommé chirurgien en chef de l'hôpital français de Constantinople.

Une Ambulance automobile. — L'hôpital de Chicago vient de se payer ce luxe. C'est une voiture électrique, qui pèse 1,600 livres et qui peut fournir 16 milles à l'heure. C'est probablement le premier automobile électrique employé au transport des malades.

GUERRE, MARINE & COLONIES.

Service de Santé militaire. — Par décision ministérielle, en date du 11 avril 1899, les arrondissements d'*inspection générale du Service de Santé militaire* ont été arrêtés ainsi qu'il suit pour 1899, et répartis comme ci-après entre MM. les inspecteurs généraux : Ier arrondissement : gouvernement militaire de Paris, moins les corps de troupes des 2e, 3e, 4e et 5e corps d'armée stationnés sur le territoire du gouvernement militaire de Paris ; brigade d'artillerie de Vincennes ; écoles supérieures de guerre, d'application du Service de Santé militaire, polytechnique, spéciale militaire, normale de gymnastique, préparatoire d'infanterie de Rambouillet, orphelinat Hériot ; laboratoire de la section technique de l'intendance ; usine alimentaire de Billancourt ; poudrerie du Bouchet ; école du Service de Santé militaire ; — 13e corps d'armée : école militaire préparatoire de l'artillerie et du génie à Billom. — M. le médecin-inspecteur général Dujardin-Beaumetz, président du Comité technique de Santé. — IIe arrondissement : 10e, 6e et 20e corps d'armée. — M. le médecin-inspecteur Boisseau, directeur du Service de Santé du 6e corps d'armée. — IIIe arrondissement : 3e, 4e et 18e corps d'armée ; divisions d'infanterie des 3e et 4e corps d'armée stationnées sur le territoire du gouvernement militaire de Paris ; 3e brigade d'artillerie à Versailles ; prytanée militaire ; école militaire préparatoire des Andelys. — M. le médecin-inspecteur Morache, directeur du Service de Santé du 18e corps d'armée. — IVe arrondissement : 5e et 9e corps d'armée ; divisions d'infanterie du 5e corps d'armée stationnées sur le territoire du gouvernement de Paris ; école d'application de l'artillerie et du génie ; école d'application de cavalerie ; école militaire d'infanterie. — M. le médecin-inspecteur Kelsch, directeur de l'école d'application du Service de Santé militaire. — Ve arrondissement : 16e et 17e corps d'armée. — M. le médecin-inspecteur Chauvel, directeur du Service de Santé du gouvernement militaire de Paris. — VIe arrondissement : 19e corps d'armée et division d'occupation de Tunisie. — M. le médecin-inspecteur Émery-Desbrousses, directeur du Service de Santé du 19e corps d'armée. — VIIe arrondissement : 14e corps d'armée et gouvernement militaire de Lyon ; 15e corps d'armée ; école militaire préparatoire de Saint-Hippolyte-du-Fort. — M. le médecin-inspecteur Nogier, directeur de l'école du Service de Santé militaire. — VIIIe arrondissement : 7e, 8e et 12e corps d'armée ; direction de l'artillerie de Bourges ; école militaire préparatoire de cavalerie d'Autun. — M. le médecin-inspecteur Driout, directeur du Service de Santé du 7e corps d'armée. — IXe arrondissement : 1er, 2e et 11e corps d'armée ; régiments d'infanterie du 2e corps d'armée stationnés sur le territoire du gouvernement militaire de Paris ; école militaire préparatoire de Montreuil-sur-Mer. — M. le médecin-inspecteur Gentit, directeur du Service de Santé du 1er corps d'armée. — *Arrondissement pharmaceutique* : 2e, 3e, 4e, 8e, 9e, 10e et 11e corps d'armée. — M. le pharmacien-inspecteur Burcker, membre du Comité technique de Santé.

Service de Santé de la Marine. — Le *Journal Officiel* du mardi 18 avril publie un arrêté relatif aux conditions d'embarquement et de déplacement des officiers du Service de Santé de la Marine. — MM. Duville, médecin de 1re classe du cadre de Toulon, et Michel, médecin de 1re classe du cadre de Rochefort, sont autorisés à permuter.

Service de Santé des Colonies et pays de protectorat. — *Nomination* à l'emploi de Médecin auxiliaire : M. le Dr Roubaud.

HYGIÈNE (ÉPIDÉMIES, etc.).

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 16e semaine, 1,107 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (1,127) et qui diffère assez peu de la moyenne ordinaire des semaines d'avril (1,039). L'épidémie de grippe peut être considérée comme à peu près terminée. La fièvre typhoïde a causé 21 décès, chiffre qui dépasse très sensiblement la moyenne (6). De plus, le nombre des cas nouveaux annoncés à la Préfecture de police est considérable (106). La rougeole a causé 34 décès (au lieu de la moyenne 28) ; la coqueluche, 13 (au lieu de la moyenne 8) ; la scarlatine conserve une fréquence moyenne (3 décès au lieu de la moyenne 4) et la diphtérie reste rare (5 décès au lieu de la moyenne 13). Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 140 décès, au lieu de 183 pendant la semaine précédente et au lieu de 149, moyenne ordinaire de la saison. Tous les chiffres concernant ces maladies sont moyens. Cependant, 31 décès sont attribués à la grippe ou à ses synonymes (influenza, pneumonie grippale, etc.). Il y a eu 17 suicides et 11 autres morts

violentes. On a célébré à Paris 575 mariages. On a enregistré la naissance de 1,474 enfants vivants (607 garçons et 567 filles), dont 875 légitimes et 299 illégitimes. Parmi ces derniers, 39 ont été reconnus immédiatement.

Société pour la propagation de l'Incinération. — *Assemblée générale du samedi 6 mai 1899.* — L'Assemblée générale de la *Société pour la propagation de l'Incinération* aura lieu, sous la présidence de M. le Dr Bourneville, ancien député, président de la Société, le samedi soir 6 mai 1899, à 8 h. 1/2, à l'Hôtel des Sociétés savantes, rues Serpente et Danton (en face de l'École de Médecine). Dans un but de propagande, le public sera admis à la séance. Ordre du jour : 1° Ouverture de la séance, par M. le Président; 2° État de la Crémation à l'étranger, par M. le Secrétaire général ; 3° Discours de M. le Président ; 4° Compte rendu, par M. le Secrétaire général ; 5° Exposé de la situation de la Société et approbation des comptes ; 6° Nomination des membres du Comité.

Union française Antialcoolique. — Le mardi 9 mai, l'Union française antialcoolique, sous la présidence d'honneur du Dr Legrain, médecin en chef des asiles de la Seine, donnera, en faveur de sa section de Bretagne, une matinée de gala au théâtre de la Gaîté.

L'Alcoolisme et les Médecins. — D'après Arvède Barine dans le *Figaro*, en France, ce sont les *médecins qui sont devenus des géneurs pour les amateurs de petits verres*. Ils s'étaient mis à faire des observations sur les clients alcooliques. Jusque-là, rien à dire ; c'est leur métier. Mais ils eurent l'indiscrétion de les publier, et il devint impossible de croire à l'innocence de l'absinthe ou de telle autre mixture!

Hygiène en Belgique. — Dans sa séance du 19 avril, la Chambre Belge a été saisie d'une interpellation relative aux ravages que l'ankylostomiase exerce sur la population minière.

La Variole en Asie. — La variole a fait son apparition à Tourane (Tonkin), où 4 Européens ont été atteints.

Mort d'une Centenaire. — On écrit d'Amiens que Mme veuve Brigitte Lefebvre, qui avait atteint sa centquatrième année le 4 avril dernier, est morte. Elle était née à Camon le 14 germinal an III. Cette femme a conservé jusqu'à ses derniers moments toute sa lucidité d'esprit.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

Académie de Médecine de Paris. — *Liste de présentation des candidats au titre d'Associé national de l'Académie de Médecine.* — En première ligne, M. Doyon (d'Uriage); en deuxième ligne, M. Heurtaux (de Nantes); en troisième ligne et *ex æquo*, MM. Henrot (de Reims), Pamard (d'Avignon), Paulet (de Montpellier) et Pierret (de Lyon). — *Candidature.* M. le Pr Raymond, médecin de la Salpêtrière, a posé sa candidature à la place vacante dans la section d'anatomie pathologique en remplacement du professeur Laboulbène, décédé.

Congrès international de Médecine professionnelle et de Déontologie médicale. — *Du lundi 23 juillet au samedi 28 juillet 1900.* — Conformément à l'arrêté ministériel en date du 11 juin 1898, il est institué à Paris, au cours de l'Exposition universelle de 1900, un Congrès international de Médecine professionnelle et de Déontologie médicale. Ce Congrès s'ouvrira, le lundi 23 juillet 1900, au Palais des Congrès de l'Exposition; il se continuera à la Faculté de Médecine. Sa durée sera de huit jours. Le Congrès comprendra : 1° des séances générales; 2° des séances de sections; 3° des conférences. Il y aura quatre sections, répondant aux quatre rubriques suivantes dans lesquelles seront classés les sujets annoncés : 1° Section I ou d'*Étude des rapports du médecin avec les collectivités* (État ou collectivités autres que l'État); 2° Section II ou d'*Étude des rapports du médecin avec les individualités* (clients, pharmaciens, guérisseurs: exercice illégal de la médecine); 3° Section III ou d'*Étude des rapports du médecin avec ses confrères*. Déontologie médicale; 4° Section IV ou d'*Étude des œuvres professionnelles de prévoyance, de défense ou d'assistance médicales mutuelles*. Aucun travail ne peut être présenté en séance, ni servir de point de départ à une discussion, si l'auteur n'a communiqué d'avance à la Commission d'organisation le manuscrit des rapports avant le 1er janvier 1900, et le résumé ou les conclusions des communications, avant le 1er juillet 1900. Les adhérents au Congrès sont priés d'observer ces délais, afin de laisser à la Commission le temps d'imprimer les rapports et celui d'examiner et de classer les communications. Passé ces délais, l'insertion des communications au programme définitif risquerait de ne pas être faite à temps; l'exposé et la discussion de ces communications pourraient ne pas avoir lieu. La Commission d'organisation de ce Congrès vient de nommer trois sous-commissions : 1° *Commission du Patronage ;* 2° *Commission de la Presse ;* 3° *Commission de Propagande directe.* — M. le Dr Marcel Baudouin a été nommé membre de la sous-commission de la Presse. — Pour tous renseignements sur ce Congrès, s'adresser, dès maintenant, à l'*Agence centrale de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris.

Société Obstétricale et Gynécologique de Paris. — Dans sa séance du 13 avril 1899, la Société Obstétricale, spécialement réunie, a pris les résolutions suivantes: 1° La Société Obstétricale et Gynécologique de Paris est dissoute: 2° Le trésorier a pleins pouvoirs pour liquider la situation financière; 3° Les membres présents expriment le vœu qu'une commission soit nommée à l'effet de rechercher les moyens de constituer une Société de Gynécologie ouverte, à laquelle ils abandonnent les archives et collections de la Société Obstétricale. Ils nomment membres de cette commission MM. Reynier, Doléris, Olivier et Caubet. Dans le cas où cette Société ne serait pas constituée le 1er juillet prochain, les archives seraient remises à la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris.

Congrès international de l'Hygiène dans les manufactures textiles. — Le 1er mai, s'est ouvert et a duré jusqu'au 4 mai 1899, à l'hôtel de ville de Rouen, un *Congrès international pour l'examen des meilleures conditions d'hygiène et de production dans les manufactures textiles*. Ce Congrès s'était organisé sous les auspices de la Société industrielle de Rouen et du Lloyd rouennais et sous le patronage du Ministre du Commerce.

Société Anatomique de Paris.—MM. Henry Bernasr, Cathelin et Schwartz sont nommés membres adjoints de la Société anatomique ; M. Estrabaut est élu membre correspondant.

Association française pour l'Avancement des Sciences.— *Congrès de Boulogne-sur-Mer* (14-21 septembre 1899). — Le prochain Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences doit se réunir à Boulogne-sur-Mer, le 14 septembre 1899. A la même époque, l'Association britannique tiendra sa session à Douvres. Il a été décidé que les deux Sociétés se recevraient mutuellement et qu'il y aurait des séances communes des deux côtés du détroit. L'Association française attacherait le plus grand prix à la présence et à la participation active du plus grand nombre possible de nos confrères. Elle prie les médecins de vouloir bien apporter leur concours aux travaux de la section de Médecine et d'adresser au Secrétariat du Conseil, 28, rue Serpente, à Paris, le titre des communications à faire.

Association vélocipédique médicale. — La cinquième course annuelle des étudiants en médecine aura lieu le dimanche 7 mai, à 9 heures du matin, sur le parcours classique de Malahry (30 kilomètres). Un banquet aura lieu à l'issue de l'épreuve, qui réunira les coureurs, leurs entraîneurs et leurs amis. Envoyer les adhésions, accompagnées du droit d'entrée de 2 francs, au siège social de l'Association, 24, rue du Vieux-Colombier.

DIVERS.

Nominations. — Le Ministre du Commerce a nommé membre du Conseil supérieur des habitations à bon marché en remplacement de M. Riche, démissionnaire, le Pr Proust, membre de l'Académie de Médecine.

M. le Dr Marcel Baudouin est nommé membre de la Commission d'organisation du Congrès international de Sauvetage, qui aura lieu à Paris en 1900.

Mariage de Médecin. — An temple de la rue de la Victoire, a eu lieu, la semaine dernière, le mariage du Dr A. Zimmern, interne des hôpitaux de Paris, avec Mlle Lucie Nathan. Les témoins de la mariée étaient : MM. Boas, ses oncles ; ceux du marié : M. le Pr Bouchard et M. le Dr Pozzi, sénateur. La cérémonie religieuse a été très brillante. Les chœurs et la maîtrise, sons la direction de M. Jules Franck, ont exécuté plusieurs morceaux de musique. L'*Hymne nuptial*, composé pour la circonstance par M. Gaston Selz, sur les paroles de M. Nounez, et interprété par M. Auguez, a fait une profonde impression.

Mariage d'un Médecin Prince aux États-Unis.— On annonce, de New-York, les fiançailles de miss Florence Hazard, une jeune et riche héritière New-Yorkaise, avec le prince Franz Auersperg. Le père de la fiancée est à la tête de la plus grande affaire d'épicerie en gros de New-York. Quant au prince, qui est âgé de trente ans, c'est le plus jeune fils de l'ancien président du Conseil des ministres autrichien. Sa famille n'avait rien fait pour lui venir en aide ; lorsqu'il eut gaspillé sa fortune et contracté des dettes de jeu, il donna sa démission de son grade d'officier dans un régiment de uhlans autrichiens, quitta l'Autriche, il y a quelques années, vécut comme il put, à New-York, et est actuellement *étudiant en médecine à l'hôpital de Long-Island*.

Les Médecins dans la grande Presse. — *Une nouvelle à la main du* Figaro. — Le Dr X a des idées noires. Se trouvant l'autre soir dans un salon où le hasard avait réuni plusieurs de ses clients, il se plaignait de sa santé et déclarait qu'il ne ferait pas de vieux os. « Vous, docteur? Allons donc! se récria un des assistants. Vous nous enterrerez tous! »

Les Médecins Conférenciers. — Ces jours derniers, au Jardin d'Acclimatation, concert, avec le programme suivant : Conférence de notre ami, M. le Dr Dagincourt sur *l'Obésité*.

Les Médecins et les Arts. — M. Richard Hall expose chez Laugé, à Nantes, un portrait qu'il vient de terminer récemment, celui de M. le Pr Chartier (de Nantes). — Tant par la facture que par la ressemblance, il est remarquable avec sa tonalité sobre et sa souplesse de métier. Ce portrait montre toute la maîtrise de l'artiste, qui, tout le fait prévoir, va remporter sa médaille au Salon, avec son autre portrait du Pr Louis Bureau (de Nantes), à la fine tête de savant et de chercheur.

Les Médecins dans le Monde. — Dîner chez Mme Joseph Magnin, femme du vice-président du Sénat, dans son hôtel de l'avenue Victor-Hugo. Au nombre des convives : M. le Dr Robin *(Figaro)*.

Les Médecins qui assistent aux Five O'clock du Figaro. — On remarquait à celui du 27 avril dernier : M. le Pr et Mme Chantemesse ; M. le Dr et Mme Magnin ; M. le Dr Leudet ; M. le Dr et Mme Louis du Tremblay ; M. le Dr et Mme Laskine ; M. le Dr et Mme M. de Fleury ; M. le Dr Landolt ; M. le Dr Nachtel ; M. le Dr Ch. Jojot.

Le nombre des Médecins en France. — En 1898, la statistique donne à la France 17.735 médecins, vivant ou s'efforçant de vivre de leur art. L'augmentation serait de 1.751, *chiffre supérieur d'un tiers au nombre des diplômes délivrés l'année précédente* par les Facultés de Médecine et les Écoles secondaires de Médecine. Ces constatations témoignent, dit-on, d'une grande négligence de la part de ceux qui sont appelés par le Gouvernement à dresser cha-

que année la liste dn personnel médical de la France. Et il nous semble qu'on n'a pas tort. Mais il faudrait tenir compte aussi des Médecins *reçus depuis longtemps* dans notre pays, et de ceux qui viennent de l'Étranger. D'après le Service des *Adresses scientifiques* de l'Agence de la Presse scientifique, on compterait seulement 17,200 médecins ou officiers de santé en France.

Maladie de M. Casimir Périer père. — M. de Montalivet dit dans ses *Mémoires* : « Je l'ai vu pour la dernière fois le 5 avril 1832, dans la soirée. Je le trouvai seul, étendu sur un canapé dans un salon : il me fit sur lui-même les plus tristes prédictions. « Je vons l'ai déjà dit, ajouta-t-il; je sortirai du ministère les pieds en avant. » C'étaient, en effet, les termes dont il s'était servi avec moi le jour même où il s'installa an Ministère de l'Intérieur, le 14 mars 1831. Il m'entretint alors avec calme et tristesse de l'article à insérer le lendemain au *Moniteur*. Le Préfet de police arriva. Je le quittai en lui disant nn adieu qui devait être le dernier. Casimir Périer mourut cinq semaines après, dans des souffrances où sembla parfois succomber la haute raison qui avait marqué à la révolution la limite qu'elle ne devait pas franchir. Il mourut, léguant à mon inexpérience la terrible responsabilité de deux guerre civiles et les terreurs d'une population décimée par une peste », sans doute le choléra !

Nouveaux Journaux. — Nous recevons le premier numéro de la *Revue de Cinésie*, publiée par M. le Dr René Mesnarn, ancien interne de l'Assistance publique de Paris à Berck-sur-Mer. — Cette revue traitera de la gymnastique médicale, du massage et des exercices hygiéniques. Tous nos vœux à notre collaborateur.

Variétés & Anecdotes.

La Mort du Dr Jacques Grévin.

M. le Dr Cabanès vient de résumer, dans la *Chronique Médicale*, la thèse de doctorat ès-lettres de M. Pinvert sur Jacques Grévin, le fameux médecin auteur dramatique du seizième siècle, *sans citer*, bien entendu, l'article que nous avons publié ici même (1) sur les amours de ce génial confrère. Nous sommes habitué à ces oublis involontaires !

M. Cabanès demande, à ce propos, à quelle maladie succomba Jacques Grévin ; et il répond qu'il serait téméraire de vouloir le déterminer. Nous n'y contredisons pas, mais il aurait pu mentionner, au moins, que nous avions, l'an dernier, émis une hypothèse: celle de la *Tuberculose*! Grévin est, en effet, mort à trente-deux ans, et les accès de fièvre, notés par Grévin lui-même (*Traité des Venins*), ne contredisent nullement, bien au contraire, cette supposition. Les fatigues d'une vie nomade, connue de tous, et les excès de travail ne suffisent pas, en effet, à conduire au tombeau. M. B.

(1) *Gazette Médicale de Paris*, 1898.

Les Empoisonnements aux Microbes.

D'après M. Lucien Bertin, « il serait aisé d'inoculer à n'importe qui une maladie mortelle, par une simple piqûre, en riant, sans avoir l'air de le faire exprès. Les femmes s'acquitteraient excellemment de cette besogne. Un ongle, effilé soigneusement et trempé dans un bouillon de culture, serait un merveilleux outil de meurtre. Aux jeux d'amour, l'égratignure est facile. Ce serait un moyen élégant et commode de supprimer un mari gênant, un procédé *d'assassinat scientifique* et vraiment très *smart*. Avec le coup du microbe, pas d'esclandre, pas de bruit, pas de sang ; impunité garantie, aucun être humain n'étant à l'abri du choléra ou de la fièvre typhoïde ».

Par bonheur, les bouillons de culture ne courent pas les rues et l'on n'en vend pas chez les pharmaciens. Et puis, le moyen ne laisserait pas que d'être périlleux pour qui voudrait l'employer. La dame à l'ongle effilé n'aurait qu'à s'égratigner elle-même, sans le faire exprès !

LES LIVRES NOUVEAUX.

Syphilis ; par Neumann (J.), Wien, 1899, A. Hœlder, in-8°, 852 p., 60 fig.

Voici un des meilleurs traités d'ensemble que nous connaissions sur la Syphilis dans toutes ses manifestations. Après une étude fort intéressante et assez détaillée sur l'historique de cette affection qui date de l'antiquité, puis sur son extension et sa fréquence dans le monde entier, l'auteur pénètre, avec l'étude du chancre, dans le corps même du sujet. Il serait superflu de passer en revue les différents chapitres de ce traité si important, ce serait faire une nomenclature de toutes les manifestations cutanées, osseuses, oculaires, etc., ainsi que des manifestations viscérales du terrible mal. Un grand nombre de ces manifestations n'ont été l'objet que d'études isolées ou incomplètes; dans ce livre, elles se retrouvent dans leur cadre et forment, avec les manifestations connues depuis longtemps, un tout que l'auteur a su mettre en évidence. On trouvera donc décrits d'une façon claire, méthodique et aussi précise que possible, non seulement les lésions connues depuis longtemps, mais les troubles qui n'ont été bien connus que dans ces derniers temps. La Syphilis héréditaire occupe naturellement une place importante. L'anatomie pathologique, les symptômes, l'évolution, le diagnostic sont étudiés à propos de chacune des localisations de la Syphilis, de même que le traitement. Celui-ci, forme, en outre, une étude d'ensemble à la fin du volume et comprend aussi bien le traitement interne, le traitement externe (méthode hypodermique, bains de sublimé, bains de soufre, d'iode, sérothérapie) et enfin le traitement local de chacune des manifestations. Le nom de l'auteur et la compétence du professeur de Dermatologie et de Syphilis, à l'Université de Vienne, nous dispensent de dire tout le bien que nous pensons de cet ouvrage si considérable.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

DELEMAR et DUBAR. 29, rue Mercier. — Lille.

Sur la stérilisation industrielle des eaux potables par l'Ozone au moyen des appareils et procédés de MM. Marmier et Abraham. — Broch. in-8°, 23 pages, Lille, 1899.

DOIN (O.), 8, place de l'Odéon. — Paris.

MOURE (E.-J.). — **Travaux de la clinique des maladies du larynx, des oreilles et du nez.** — Broch. in-8°, 8 pages, Paris, 1899.

FUSI FRATELLI. — Pavia.

ODDONO (Edoardo). — **Sull' Esistenza delle appendici epiploiche nel bambino e nel feto.** — Pavia, 1899.

MORITZ PERLES, I, Seilergasse, 4 (Graben). — Wien.

VAN NIESSEN. — **Die Cultur des Syphilis bacillus**, Wien, 1899.

MAUCHAUSSAT (E.), 42, boulevard de Vaugirard. — Paris.

X... — **A propos du Congrès de Déontologie de 1900.** — (Extrait du *Bulletin des Sociétés médicales d'arrondissement*, n° 3, 1899).

MASSON, 120, boulevard Saint-Germain. — Paris.

DE ROTHSCHILD (H.). — **Hygiène de l'allaitement.** — Broch. in-8°, 38 pages et 17 figures dans le texte. Paris 1899.

MALOINE, 21, place de l'Ecole-de-Médecine. — *Paris.*

MORICE (G.). — **Annuaire des eaux minérales, stations climatiques et sanatoria de la France et de l'étranger, suivi d'une nomenclature des établissements hydrothérapiques.** — Broch. in-12, 308 pages, 15 figures dans le texte.

PETITE CORRESPONDANCE

La GAZETTE MÉDICALE, étant l'organe hebdomadaire de l'Institut de Bibliographie, il sera repondu, à cette place, aux questions qui sont posées par les Abonnés de l'Institut.

Demandes et Réponses.

D. — En quoi consiste le service des *Recherches et Renseignements* de l'Institut ?

R. — Il existe, à l'Agence Bibliothéconomique, un service tout spécial de Consultations et Recherches (R. B.), grâce auquel un client peut obtenir diverses communications ou *Renseignements* relatifs aux diverses sciences. Il n'a qu'à poser la question et on s'efforce d'y répondre *le plus rapidement possible*, soit oralement, soit par lettre, soit par téléphone, à Paris. On répond, au besoin, par *télégraphe* (Frais d'expédition en plus).

Une consultation *orale*, isolée, est cotée au prix de Cinq francs, à forfait.

Chaque *Renseignement* ou *Recherche* simple est coté à Un franc pour la France ; Deux francs pour l'Etranger. Cela pour toutes les personnes qui ne sont pas abonnées à l'un des services du Musée de Bibliographie. — Pour les abonnés, le prix de chaque renseignement ou de chaque recherche est réduit à Cinquante centimes et Un franc.

Le Renseignement ou la Consultation doit être payé d'avance.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Paris. — Imp. LAPLACE, 191, rue du Faubourg-Poissonnière.

GAZETTE MEDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

INFORMATIONS MÉDICALES GENERALES ULTRA-RAPIDES

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur en chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : La Loi sur les Accidents du Travail et la Médecine; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Réunions de la semaine : Les Sociétés françaises d'Ophtalmologie et d'Otologie en 1899. — Les Institutions scientifiques en France : L'Institut de Bibliographie de Paris. — Un faux Médecin à l'Hôpital Lariboisière. — Congrès international d'Assistance de 1900. — Nécrologie. — La Médecine aux Chandelles : Représentations Maguéra : Ambroise Paré. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée (Hôpitaux), etc. — Guerre, Marine et Colonies. — Hygiène (épidémies, etc). — Divers. — Les Travaux de l'Assistance publique à Paris. — Variétés et Anecdotes : « La Nouvelle Idole » de Fr. de Curel et le « Mal Nécessaire » de A. Couvreur. — Association française pour l'avancement des Sciences. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique. — Petite Correspondance.

Illustrations : Meubles et tiroirs à fiches, de l'Institut de Bibliographie de Paris. Modèles internationaux Marcel Baudouin).

BULLETIN

La Loi sur les Accidents du Travail et la Médecine.

La loi, maudite de tous les patrons et ouvriers, du 9 avril 1898, relative aux responsabilités des accidents du travail, intéresse aussi, par plusieurs côtés, le médecin praticien. Comme elle doit entrer en vigueur le 1er juin prochain, si les industriels ne peuvent, avant cette époque, la faire modifier, (ce qu'on tente, avec juste raison, de tous les côtés), nous croyons utile d'insister sur les principaux points que doivent connaître tous ceux qui exercent dans les villes et les centres ouvriers l'art de guérir.

A chaque fois qu'il y aura un accident, un médecin devra le certifier, d'après l'article 11 de cette loi. Mais qui payera ce certificat? — D'après l'article 29, ce certificat doit être délivré *gratuitement* par le médecin : ce qui tranche facilement la question, mais est *absolument inadmissible*, puisque le médecin doit vivre de sa profession, comme nous l'avons déjà fait bien des fois remarquer....

Au demeurant, l'article 4 semble en contradiction manifeste avec cet article 29, puisque le blessé *a le droit de choisir son médecin* et que, s'il prend ce droit, c'est sans doute avec l'intention de payer le consultant. Sinon. on ne comprendrait pas très bien comment on pourrait sortir des difficultés de la pratique journalière. Alors. la loi est mal rédigée? Hélas! Il n'y a pas à s'y tromper. Elle est sur ce point mauvaise, comme à peu près sur tous les autres!

En ce qui concerne les honoraires médicaux ayant trait aux soins donnés à la victime, il y aurait encore plusieurs choses à dire. Mais à quoi bon? N'est-il pas évident que tout cela est à refaire et que les industriels ont joliment raison de protester des quatre coins de France.

Que les médecins se joignent à eux; que les Syndicats Médicaux fassent chorus avec les syndicats d'ouvriers et de patrons, et on forcera bien la main à des députés incapables d'aboutir désormais à une loi qui tienne debout. Sinon, c'en est fait de l'industrie française, tout comme du corps médical!

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS

LES RÉUNIONS DE LA SEMAINE.

Les Sociétés françaises d'Ophtalmologie et d'Otologie en 1899.

La semaine qui vient de s'écouler a vu se réunir les Sociétés françaises d'Ophtalmologie et d'Oto-Laryngologie. Rien de particulier à signaler aux séances d'ouverture de ces Associations de spécialistes. Bornons-nous à dire que les séances ordinaires ont été très suivies et que de nombreuses communications y ont été faites. Signalons, en particulier, une importante discussion sur la *suppression du cristallin transparent*. On trouvera, dans la plupart des journaux, le compt-erendu détaillé de ces réunions, qui n'ont rien présenté d'intéressant pour les praticiens.

LES INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES EN FRANCE.

L'Institut de Bibliographie de Paris.

Notre cher Maître, M. le Dr Laborde, membre de l'Académie de Médecine, a publié, dans le dernier numéro de la *Tribune médicale*, l'article suivant. Nous l'en remercions très vivement et l'insérons sans commentaires et sans y changer un iota. On se rappelle que nous avions déjà protesté, ici même et dans la *Médecine moderne*, contre ces tentatives extraordinaires.

A propos du projet d'une édition française de l'Index medicus des travaux de médecine publiés en Russie(1).

Nous avons à cœur de réparer ici, à la place même où elles ont été commises à *notre insu* (c'est le *responsable* quand même qui parle), une erreur et une injustice, à propos d'un projet qui a été communiqué à la Presse médicale, avec prière insistante de publication, sous couleur d'intérêt scientifique, professionnel, et même patriotique, mais qui contient, dans son exposé, une dépréciation des plus transparentes d'une autre entreprise bibliographique, depuis quelque temps déjà en cours de réalisation, qui a fait ses preuves, et qui mérite, tant par son organisation bien entendue, que par les qualités personnelles de celui qui y préside et qui en a l'initiative, les encouragements de tous ceux qui s'intéressent aux choses de la Science et de la pratique médicale : nous voulons parler de l'*Institut de Bibliographie international* de notre vaillant collègue et ami le Dr Marcel Baudouin, l'ancien secrétaire de la rédaction du *Progrès médical*, aujourd'hui Directeur de la *Gazette médicale de Paris*.

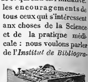
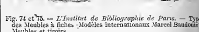




Fig. 74 et 75. — *L'Institut de Bibliographie de Paris.* — Type des Meubles à fiches (Modèles internationaux Marcel Baudouin); Meubles et tiroirs.

Pour une fois (car cela ne nous arrive guère) que nous avons été empêché, indépendamment de notre volonté, de prendre attentivement connaissance d'une insertion demandée, qui, par son objet même d'intérêt général et international, pouvait facilement surprendre la meilleure intention, et jusqu'à la bonne foi..., nous n'avons pas eu de chance ; si ce n'est, pourtant, celle de trouver dans cette aventure et de saisir, avec empressement, l'occasion d'exprimer au docteur Marcel Baudouin les sincères regrets qu'elle m'inspire (l'aventure), de lui renouveler, par là, les marques de ma vieille et amicale sympathie ; et de dire, en même temps, à l'auteur du *projet* en question, avec le collaborateur — irresponsable — qui a écrit ces lignes, à la suite de l'insertion :

« ... En nous plaçant au double point de vue des intérêts et de la vulgarisation scientifiques, et de nos amicales sympathies (internationales), nous ne pouvons que nous montrer favorables, et voir de réels avantages au projet dont il s'agit, d'*une édition française de l'Index medicus des travaux russes...* ».

Oui, mais à la condition expresse que l'entreprise ne soit pas indûment et injustement dirigée contre une institution antérieure, dont les efforts et les services ne sauraient être méconnus. Il y a place au *soleil bibliographique*, sans tache et sans dénigrement intentionnels, à leurs risques et périls, pour toutes créations possibles d'*Index medicus*.

V. L.

(1) Voir l'avant-dernier numéro de *la Tribune médicale* p. 357.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE A PARIS.

Un faux Médecin à l'Hôpital Lariboisière.

Parmi les questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil municipal, pour être discutées prochainement, il en est une, émanant de l'initiative de M. Ernest Gay, qui, par son libellé, dit l'*Éclair*, étonne et stupéfie. Il paraît que, pendant trois ans, à l'*Hôpital Lariboisière*, une personne, ne possédant pas le diplôme de docteur en médecine, a exercé illégalement la médecine.

L'*Éclair* a demandé à M. Gay des renseignements à ce sujet.

« Le fait, a-t-il dit, est absolument exact. Ce personnage venait habituellement à l'hôpital; il suivait la visite d'un chef de service et, en maintes occasions, a aidé non seulement à des pansements, mais à des opérations. Il s'était fait bien voir du directeur et des principaux médecins, si bien qu'il prit une réelle influence à l'hôpital où, à la fin il voulut parler en maître. C'est ce qui le perdit, car, si, en juillet dernier, on le pria de ne plus revenir dans les salles et de ne plus donner de soins aux malades, ce ne fut pas parce qu'on avait appris qu'il n'était pas médecin, ce fut afin de se débarrasser d'un aide encombrant, qui avait peu à peu pris trop d'autorité. Durant ces trois années, ce personnage a tenu cabinet de consultation en ville, et, sans nul doute, il se servit de ses relations à l'hôpital, de ce qu'il put prouver qu'il y entrait à volonté et y exerçait la médecine, pour se créer une clientèle. Il se disait *spécialiste des maladies des yeux, des oreilles*, et faisait aussi des *accouchements*. Un jour, il raconta qu'il partait pour Bruxelles, appelé auprès de la comtesse de Flandre, malade. Par malheur, il fit cette déclaration devant quelqu'un ayant des accointances avec les familiers de la famille royale de Belgique. Ce dernier, inquiet, s'empressa de télégraphier au château. On lui répondit que ce médecin y était inconnu, et qu'en tout cas, la comtesse se portait bien. Cette vantardise donna l'éveil; puis le pseudo-médecin commit des opérations plus ou moins malheureuses en ville. On rechercha qui il était. Alors on apprit qu'il avait été déjà condamné à 1,000 francs d'amende pour exercice illégal de la médecine. Un journal de médecine avait relaté cette condamnation. « Un sieur V.., placier en builes, y était-t-il dit, vient d'être condamné... etc... »

Ce placier en huiles, ayant une certaine influence à l'Hôpital Lariboisière, voilà, n'est-il pas vrai, une étrange chose! Qu'en pensent M. le Dr Napias et le corps médical de l'Hôpital? Mais n'y a-t-il pas là quelque exagération! Nos colonnes sont ouvertes à tous ceux qui voudront éclaircir ce petit mystère.

CONGRÈS INTERNATIONAL D'ASSISTANCE DE 1900.

Dans une des dernières séances, la Commission d'organisation du Congrès international d'Assistance publique et de bienfaisance privée a élu pour président M. Casimir-Périer, ancien président de la République française, et pour président d'honneur, M. Théophile Roussel, sénateur, président du Conseil supérieur de l'Assistance publique. Sont, en outre, membres de son bureau : MM. Thulié, secrétaire général ; Brueyre, Rondel et Bouloumié, secrétaires généraux adjoints ; Gaufret, trésorier, et Joly, trésorier adjoint.

Texte définitif des questions du Congrès: 1re question : « Du fonctionnement et de l'efficacité des secours à domicile ; entente établie ou à établir à cet égard entre l'Assistance publique et la bienfaisance privée ». 2e question : « Du traitement et de l'éducation des enfants recueillis par l'Assistance publique ou par la bienfaisance privée, et auxquels ne convient pas, pour une cause morale, le placement familial (écoles de réforme, de préservation, de redressement, etc., etc.). 3e question : « Du caractère des œuvres d'Assistance par le travail; ne sont-elles pas par essence des œuvres de bienfaisance privée ? » 4e question : « De l'Assistance aux tuberculeux privés de ressources (mesures d'Assistance à appliquer, quel que soit, d'ailleurs, le traitement médical) ».

NÉCROLOGIE

M. le Dr BUCHNER (de Darmstadt).

De Darmstadt, on annonce la mort, à l'âge de soixante-quinze ans, du professeur Louis Buchner, auteur du célèbre ouvrage philosophique *Force et Matière*. Né à Darmstadt en 1824, il fit ses études de médecine à Giessen, à la Faculté française de Strasbourg, puis à Vienne. Après avoir exercé quelques années dans sa ville natale, il entra en 1854, dans l'enseignement académique, à l'Université de Tubingue, où il écrivit l'ouvrage précité, exposé de la doctrine matérialiste qui devait avoir un retentissement européen. A la suite de cette publication il dut quitter l'Université de Tubingue et reprit à Darmstadt la pratique de la médecine. Il a écrit encore de nombreux ouvrages ayant trait à la physiologie et à la pathologie, une série d'études de philosophie scientifique qu'il a réunies sous le titre de *la Nature et la Science*, puis la *Théorie darwinienne*, *l'Homme et sa place dans la Nature*, *l'Idée de Dieu et sa signification dans le temps présent*, la *Vie intellectuelle des animaux*. Büchner a eu un frère aîné, George, naturaliste et poète, qui a vécu plusieurs années à Strasbourg et a laissé, entre autres pièces, un drame sur la *Mort de Danton* et qui a traduit les drames de Victor Hugo, *Lucrèce Borgia* et *Marie Tudor*. Une sœur, Louise Büchner, a écrit également des poésies et des romans : enfin un frère cadet, Alexandre Büchner, a été professeur au lycée de Valenciennes et à la Faculté des Lettres de Caen.

M. le Pr G. ASSAKY (de Bucarest).

Notre ancien collègue d'internat, M. le Dr Georges ASSAKY, une des célébrités médicales roumaines, vient de mourir, à Bucarest, des suites d'une maladie de cœur, à l'âge de quarante-cinq ans. Il était né à Jassy en 1855. Élève des Facultés de Montpellier et de Paris, préparateur à notre Muséum d'histoire naturelle, Chef du laboratoire de médecine opératoire de la Faculté de Paris, agrégé et chargé de cours à la Faculté de Lille. Assaky avait fait, en France, une partie de sa brillante carrière. En 1887, il fut appelé à Bucarest et nommé Professeur de clinique chirurgicale, puis directeur de l'Institut de chirurgie. Ressentant les premières atteintes du mal qui devait l'emporter, il quitta la Roumanie en 1891 et revint en France. De 1895 à 1896, il exerça la chirurgie à Tours. En 1897, de nouveau, il rentra à Bucarest et fut mis à la tête de l'Institut de gynécologie. Assaky laisse des ouvrages estimés, dont les principaux sont : *De la suture des nerfs à distance ; de la greffe nerveuse ; de la greffe tendineuse ; de la suture à distance des tendons*, en collaboration avec M. le Dr Fargas.

Sir Douglas GALTON.

C'est avec regret que nous enregistrons la mort de sir Douglas GALTON, décédé à l'âge de soixante-seize ans. Sanitarian des plus illustres, il s'était identifié à toutes les questions d'hygiène, de salubrité publique et de sanitation discutées au cours de ces trente dernières années, et une place capitale lui était réservée à côté des Parkes, des Chadwick et des Richardson. L'hygiène militaire éveilla tout particulièrement son attention, et les casernes, les hôpitaux, les améliorations à apporter dans l'hygiène des troupes anglaises furent l'objet de sa constante sollicitude.

Le colonel Georges-E. WARING, ingénieur sanitaire des plus distingués, a succombé à la fièvre jaune, à la Havane, au cours d'une mission dont l'avait chargé le président des États-Unis. Il avait institué, à Memphis, des canalisations séparées pour l'eau de pluie et pour l'eau d'égout. Il est l'inventeur du *Separate System*.

M. Edouard MONTAGNE, le délégué de la Société des Gens de lettres, vient de succomber. Il venait d'entrer dans sa soixante-dixième année. Fils d'un maître de pension, il entra de bonne heure à *l'Assistance publique*, écrivant, en ses heures de loisir, de nombreuses pièces qui furent jouées à l'Ambigu, au Palais-Royal, à l'Opéra-Comique, ou des romans et ouvrages documentaires qui eurent de nombreuses éditions. Cela ne l'empêcha point d'être nommé successivement économe, puis *directeur de trois hôpitaux* à Paris.

M. le Dr CHERBULIEZ, décédé à Saacy, près La Ferté-sous-Jouarre. Le défunt était le fils de M. Cherbuliez, de l'Académie française.

M. Marcelin DUVAL, ancien directeur du Service de Santé de la Marine, à Brest vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-douze ans. On lui doit de nombreux travaux de médecine opératoire, en particulier, un *Traité d'Hémostasie*, qui est bien connu. M. Marcelin Duval a occupé jadis une haute situation dans la Marine. C'était, d'ailleurs, un chirurgien des plus distingués.

M. le Dr von BABO, ancien professeur de chimie médicale à la Faculté de Médecine de Fribourg. — M. le Dr Carlo MINATI, ancien professeur d'obstétrique et de gynécologie à la Faculté de Médecine de Pise. — M. le Dr Ramon FÉLIX CAPDEVILA Y FERRER, ancien professeur de clinique médicale à la Faculté de Médecine de Madrid. — M. le Dr Anastasios ZINNIS, professeur de pédiatrie à la Faculté de Médecine d'Athènes. — M. le Dr G.-M. HERZENSTEIN, ancien privat-docent de géographie et de statistique médicales à l'Académie militaire de Médecine de Saint-Pétersbourg. — M. le Dr Henry Hover WRIGHT, ancien lecteur de thérapeutique médicale à l'École de Médecine de Toronto. — Mme SERMET, née Glaize, veuve de l'ancien chirurgien de la marine, ancien maire du deuxième arrondissement de Paris, et mère de MM. Maurice Sermet, notre confrère du *Petit Parisien*, et Julien Sermet, Inspecteur des Beaux-Arts. — M. le Dr ULRY, chef de la clinique ophtalmologique de la Faculté de Médecine de Bordeaux. — M. le Dr Theodor von HESSLING, ancien professeur d'histologie à la Faculté de Médecine de Munich.

M. le Dr VARAICHON, ancien conseiller général de Maine-et-Loire. — M. Maurice BRUNO, étudiant en médecine à la Faculté catholique de Lille, décédé dans sa famille à Suzanne (Somme). — M. le Dr ESPAGNE, agrégé libre à la Faculté de Médecine de Montpellier. — M. le Dr D. JONQUIÈRE, ancien professeur de matière médicale à la Faculté de Médecine de Berne. — M. le Dr Alfred GRÆFE, ancien professeur d'ophtalmologie à la Faculté de Médecine de Halle. — M. le Dr Eugen SEITZ, ancien professeur de Médecine interne à la Faculte de Médecine de Giessen. — M. le Dr K.-L. KAHLBAUM, ancien privat-docent de psychiatrie à la Faculté de Médecine de Kœnigsberg. — M. le Dr ENGEL, ancien professeur d'anatomie pathologique à l'ancienne Académie médico-chirurgicale de Vienne. — M. le Dr Theodor NEUREUTTER, professeur extraordinaire de pédiatrie à la Faculté tchèque de Médecine de Prague. — Sir William ROBERTS, ancien professeur de Médecine à la Victoria University de Manchester. — M. le Dr William FRAZER, ancien lecteur de matière médicale au Carmichael College de Dublin. — M. le Dr Washington AYER, ancien professeur d'hygiène à l'University of California de San-Francisco. — M. le Dr CHAMAGNOU, père (de Toulouse).

M. le Dr Paul-Emile BERTHELIN, médecin adjoint de l'Hôtel-Dieu de Troyes, décédé à l'âge de trente-deux ans.

Le Suicide du Dr Laforest à Choisy-le-Roi.

Il y a quelques jours, le Parquet était informé qu'un docteur de Choisy-le-Roi, M. le Dr LAFOREST s'était porté à des actes inavouables sur des enfants en convalescence dans un établissement hospitalier dépendant de la commune de Thiais. Une enquête fut ordonnée. M. Pasques, juge d'instruction, se rendit à Thiais, interrogea des enfants et des personnes chargées de leur donner des soins. A la suite de son enquête, ordre fut donné à un commissaire de police de procéder à l'arrestation du docteur Laforest. Lorsque ce magistrat se présenta l'après-midi au domicile du docteur Laforest, il apprit que ce dernier venait de se suicider. Le matin, au lieu de se rendre auprès des malades, comme il le faisait chaque jour, le docteur s'était enfermé dans une chambre de son appartement, avait ouvert un bec de gaz d'éclairage et s'était asphyxié.

Voici quelques détails sur ce suicide :

A la fin de la semaine dernière, des journaux ayant annoncé prématurément l'arrestation, le docteur se proposait, pour prouver l'inanité des charges relevées contre lui, de se constituer prisonnier, et sa femme l'y engageait pour l'honneur du nom de ses fils. Mais dimanche dernier, après avoir vainement essayé de voir au Palais M. le juge Pasques, chargé de l'instruction dirigée contre lui, après avoir sans succès sollicité de M. Cochefert, qui n'avait pas de mandat d'arrêt, son incarcération, M. Laforest fit, croit-on, dans une crise de larmes, l'aveu de ses fautes à sa femme. C'est alors que le drame a pris un caractère vraiment tragique. Pour éviter la honte d'un procès et d'une condamnation, d'accord avec sa femme, il décida de se suicider. Aidé par elle, il fit dans la matinée, ses derniers préparatifs. Puis il monta dans son cabinet, calfeutra les portes et les fenêtres, et, tandis que son infortunée compagne, à travers la cloison, lui adressait de suprêmes paroles d'encouragement, il ouvrit le bec de sa lampe à gaz, s'assit dans son fauteuil et attendit la mort. L'agonie fut longue.

Mais peu à peu ses paroles parvinrent moins distinctes à sa femme, qui, toujours debout derrière la cloison, attendait héroïquement l'affreux dénouement. Puis la voix se tut définitivement... A 2 heures et demie après-midi, lorsque le commissaire de police arriva pour procéder à l'arrestation du Dr Laforest, c'est sa femme elle-même qui a ouvert la porte. Elle a annoncé au magistrat que son mari n'était plus justiciable des lois humaines. Elle l'a conduit devant la porte du cabinet de travail, qui était close. Le maire de Choisy-le-Roi, un ami personnel du Dr Laforest qui assistait le magistrat, enfonça la porte d'un coup d'épaule. Assis dans son fauteuil, la physionomie tranquille, son binocle sur le nez, notre confrère était mort. (*Temps.*)

La Médecine aux Chandelles

REPRÉSENTATIONS MAGUÉRA : AMBROISE PARÉ.

Ambroise Paré est un drame en un acte de Mme Bertha Galeron de Colonne. « Mme Galeron, a raconté F. Sarcey, est une personne qu'entourent de vives sympathies. A dix ans, elle perdit la vue, et l'ouïe un peu plus tard. Elle vit aujourd'hui, murée dans les ténèbres et le silence; heureuse néanmoins, car elle a été épousée sans dot et par amour; elle est mère de deux beaux enfants qui voient clair, et son mari, qui est un ingénieur distingué, veille sur elle avec une tendresse qui ne s'est jamais démentie ».

N'ayant pas pu assister à cette représentation, nous donnons ci-dessous le compte-rendu du *Temps*. *Ambroise Paré* n'est pas un drame, à vrai dire, c'est une situation. Le roi est mourant; Catherine de Médicis vient demander à Ambroise Paré de prolonger sa vie. Ambroise Paré n'accepte de soigner le roi que s'il obtient de la reine mère la grâce d'un huguenot, Daniel de Chaterey, qui s'est mis à la tête d'un gros de révoltés et qui, après avoir été laissé pour mort dans les derniers massacres, a été recueilli et sauvé par Madeleine, la fille ou la pupille d'Ambroise Paré. Tout le récit de l'horrible massacre où Chaterey tombe victime des soldats catholiques est fait avec un emportement extraordinaire. Mais je préfère encore les morceaux de tendresse. Écoutez ces vers dits par le vieil Ambroise Paré :

Qui ne vous aimerait, ô femmes ! Dieu lui-même
D'un argile plus noble a voulu vous former,
Et d'un plus divin souffle aussi vous animer.
Il semble avoir donné des ailes à votre âme,
Pour qu'il restât toujours de l'ange dans la femme.
Le meilleur, le plus haut n'atteint pas jusqu'à vous :
Nous marchons, vous planez, êtres charmants et doux ;
Car dans la passion où nous cherchons l'ivresse
Vous avez l'infinie et divine tendresse
Qui peut tout, qui sait mettre, en ce douloureux jour,
Un baiser maternel dans un baiser d'amour.

Il parle bien, le Maître chirurgien !

Lavieuville a fort bien dit ces vers charmants. Mme Maguéra, qui s'était chargée du rôle ingrat de Catherine, a sauvé par la dignité du maintien et de la diction ce que le personnage a de répulsif. Citons Fauchois, dans Daniel de Chaterey et Mlle Sylla, dans Madeleine.

Petites Informations.

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris. — *Exercices opératoires sous la direction de MM. le Pr* TERRIER et HARTMANN, agrégé, sous-directeur des travaux de médecine opératoire. *Quatrième cours :* M. le Dr P. FREDET, prosecteur, avec le concours de six aides d'anatomie, fera sa première démonstration le vendredi 12 mai 1899, à 1 h. 1/4 précise, pavillon n° 7.

Vacances.— Il a été décidé que les cours de l'Université vaqueraient le lundi de la Pentecôte 22 mai ; les cours et les exercices reprendront le mardi 23.

École de Pharmacie de Paris. — Par décret du 22 avril, M. RICHE, professeur à l'École supérieure de Pharmacie, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite et nommé professeur honoraire.

Faculté de Médecine de Nancy. — M. le Dr ANCEL est nommé, jusqu'à la fin de la présente année scolaire, chef du laboratoire d'anatomie normale.

École de Médecine de Marseille. — M. BERG, suppléant, est chargé, jusqu'à la fin de la présente année scolaire, d'un cours complémentaire de chimie biologique.

École de Médecine de Reims. — M. le Dr HENROT, professeur de clinique interne, est nommé, pour une période de trois ans, directeur de ladite École.

L'Université et la Ville de Paris. — M. Gréard a communiqué au Conseil de l'Université le décret instituant une commission mixte chargée d'étudier les questions concernant les relations de la Ville et de l'Université de Paris. Cette commission est composée, on le sait, sous la présidence du vice-recteur, président du Conseil de l'Université, des doyens des Facultés, du directeur de l'École supérieure de Pharmacie, de leurs assesseurs, des neuf membres de la commission municipale chargée par le Conseil de l'étude de ces questions, et, lorsqu'il s'agit d'une première nomination à une chaire créée à l'aide de fonds de la Ville, un second délégué de la Faculté intéressée au Conseil de l'Université.

ASSISTANCE PUBLIQUE & PRIVÉE (HOPITAUX, ETC.).

Hôpitaux de Paris. — *Maison de la Rochefoucauld.*— M. J. DARIER : tous les mercredis et vendredis, à 10 heures, conférences avec démonstrations microscopiques, sur la pathologie générale et l'anatomie pathologique des maladies de la peau.

Les Fêtes de Balzac et l'Hospice de Tours. — L'hospice de Tours, situé dans un faubourg de la ville, est un vaste immeuble qui s'étend sur une superficie de quinze hectares. L'aspect en est agréable. Les bâtiments s'élèvent au milieu des fleurs : ils sont ombragés d'arbres séculaires, sous lesquels les malades promènent leurs rhumatismes.

Hôpitaux de Bordeaux. — M. le Dr Bégouin a été nommé, après concours. chirurgien adjoint.

Hôpital d'Aix-les-Bains. — Un Américain du nom de Morgan, qui fait une saison à Aix-les-Bains, vient de faire don à la ville de 50,000 francs pour son hôpital.

L'Hôpital français à Londres. — Le banquet annuel de l'Hôpital français a eu lieu cette semaine, à Londres, sous la présidence de l'ambassadeur de France, qui avait à sa droite l'ambassadeur d'Italie et, à sa gauche, le Lord-maire. Au dessert, M. Cambon a proposé la santé de la reine, du prince et de la princesse de Galles et de toute la famille royale. Parlant du corps diplomatique, M. Paul Cambon a associé à son toast le nom de l'ambassadeur d'Italie, dont la présence à ce banquet est la preuve qu'il désire voir resserrer les liens qui unissent l'Italie à la France, puis il a fait l'éloge du Lord-maire. L'ambassadeur d'Italie a répondu en montrant le bien que l'*hôpital* fait non seulement aux Français, mais aussi aux étrangers, et notamment aux Italiens. Son gouvernement envoie à l'hôpital, cette année, une souscription de 1,250 francs. Le Lord-maire a remercié pour la corporation de la Cité, rappelant que Mansion house est ouvert à toutes les charités, et a fait une heureuse allusion à l'Exposition de 1900. Lecture est faite ensuite de listes de souscriptions ouvertes par l'œuvre de l'hôpital. Le total souscrit pendant le banquet s'élève à 80,000 francs environ.

La Musique dans les Hôpitaux. — On sait que les musiques des régiments vont se faire entendre, une ou plusieurs fois par semaine, dans les hôpitaux militaires. Pour resserrer davantage les liens de sympathie qui existent partout entre l'armée nationale et les populations, nous croyons savoir que M. de Freycinet prépare actuellement une circulaire qui étendra cette pratique aux hôpitaux civils des garnisons.

Nouveau Dispensaire de la rue Clignancourt. — On a parlé vaguement, à la mort de la baronne de Hirsch, d'une somme importante qu'elle avait donnée pour construire un asile rue Labat. Ce n'est que récemment que l'on a su la vérité, de la bouche du prince d'Arenberg, président de la Société philanthropique, qui, entouré d'un public d'élite, a inauguré récemment le nouveau dispensaire de la rue Clignancourt, contigu à l'asile de nuit de la rue Labat. On connaît peu ce quartier, situé derrière la butte Montmartre; il est des plus populeux et les rues y sont pleines d'enfants. On ne pouvait choisir un meilleur emplacement pour un dispensaire, un asile de nuit et un fourneau, car ces trois œuvres ont été réunies là par la Société philanthropique.

Là déjà existait depuis de nombreuses années un dispensaire qui avait été fondé, grâce à la générosité d'un Alsacien, M. Hartmann, sur le modèle de celui que le Dr Gibert avait fondé au Havre, et qui était alors le seul établissement de ce genre existant en France. Ce dispensaire avait abrité notamment un grand nombre de malheureux israélites russes, à la suite de leur expulsion de Russie. Mme de Hirsch, s'étant intéressée à cette œuvre, donna les fonds nécessaires pour l'achat de vastes terrains contigus. C'est sur ces terrains qu'ont été édifiés les bâtiments du nouveau dispensaire. Le prince d'Arenberg a prononcé un discours, après lequel les invités de la Société philanthropique ont visité les établissements. qui se composent d'un asile de nuit pour femmes et enfants (70 lits), d'un dispensaire pour adultes, d'un fourneau avec réfectoire (70 places), d'un vaste dispensaire pour enfants avec des salles spéciales pour la coqueluche et pour les maux de la gorge, une salle de bains de 60 baignoires, une salle de douches. etc.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

Académie de Médecine de Paris. — *Candidatures.* — Les Drs Déjérine. médecin à la Salpêtrière, Letulle. médecin à l'hôpital Boucicaut, et Vaillard. professeur d'épidémiologie au Val-de-Grâce. posent par lettre leur candidature à la place vacante dans la section d'anatomie pathologique en remplacement de M. Laboulbène ; M. le Dr Bardet, de Paris, s'inscrit à celle vacante dans la section de thérapeutique en remplacement de M. Dumontpallier. Enfin, M. le Dr Ehlers (de Copenhague) postule le titre de membre correspondant étranger.

Élection de deux associés nationaux de l'Académie de Médecine de Paris. — *Première élection.* Votants : 74. — Majorité : 38. MM. Doyon (d'Uriage) 63 voix (Élu). Pamard (d'Avignon), 4; Picrret (de Lyon), 3; Heurtaux (de Nantes), 2; Henrot (de Reims), 1: Paulet (de Montpellier), 1. — *Deuxième élection.* Votants : 77. — Majorité : 39. MM. Pamard, 55 voix (Élu). Heurtaux, 14; Henrot, 6 Paulet 2.

Congrès international d'Hygiène pour les manufactures textiles. — Un Congrès international pour l'examen des meilleures conditions d'hygiène et de production dans les manufactures textiles vient de se tenir à Rouen. De nombreux industriels de la France et de l'étranger y ont assisté. Un certain nombre de résolutions ont été adoptées. Elles recommandent les mesures d'hygiène à employer dans les manufactures et font un pressant appel aux ingénieurs et aux constructeurs, afin qu'ils dirigent tous leurs efforts vers les perfectionnements qui restent à apporter au système dont le principe est reconnu préférable, et se mettent en mesure de présenter des plans d'ensemble de ventilation, d'humidification, de chauffage et de rafraîchissement combinés.

GUERRE, MARINE & COLONIES.

Service de Santé de la Marine. — Une loi promulguée le 2 mai 1899 porte que, en cas de mobilisation totale ou partielle, les médecins embarqués sur navires réquisitionnés commecroiseurs ou éclaireurs auxiliaires et sur les bâtiments spéciaux peuvent être rappelés au service de la flotte en qualité d'officiers auxiliaires, soit d'office soit sur demande. suivant leur âge et leur situation au point de vue de la loi militaire. Les intéressés sont pourvus du grade de médecin de 2e classe. Toutefois, ceux qui possèdent dans la réserve de l'armée active, l'armée territoriale ou la réserve de cette armée, un grade supérieur à celui de médecin aide-major de 1re classe peuvent obtenir, au titre auxiliaire, un grade équivalent à celui dont ils sont pourvus dans la hiérarchie militaire. *(Sem. Méd.)*.

M. le Dr MICHEL est promu directeur du Service de Santé et affecté au port de Cherbourg. M. le médecin en chef VINCENT, à Rochefort, est nommé membre du Conseil supérieur de Santé à Paris. M. le médecin en chef HYADES est nommé sous-directeur du Service de Santé à Cherbourg.

Service de Santé militaire. — Sont promus: Médecin en chef, M. le médecin principal Breton; médecin principal, M. le médecin de 1re classe Arène.

Service de Santé des colonies et pays de protectorat. — *Promotions:* au grade de médecin de 1re classe, MM. Audibert, Mainguy et Le Quinquis.

HYGIÈNE (ÉPIDÉMIES, etc.).

Hygiène. — *Visite aux champs d'épandage de Paris.* — Les visites publiques et périodiques du parc agricole d'Achères (Épuration des eaux d'égout), organisées par la ville de Paris en 1898, et qui ont beaucoup de succès, sont reprises tous les dimanches, à partir du dimanche 7 mai. Des cartes spéciales d'autorisation seront délivrées gratuitement aux personnes qui en feront la demande, dans les bureaux de M. Bechmann, ingénieur en chef, Chef du service technique des eaux et de l'assainissement, 9, place de l'Hôtel-de-Ville (de 9 heures et demie à 5 heures). — Sur la présentation de ces cartes d'invitation, il est délivré aux guichets de la Compagnie de l'Ouest, gare Saint-Lazare, des billets spéciaux d'aller et retour à prix réduits (3 francs en première, 2 francs en seconde, 1 fr. 30 en troisième): la même carte donnera droit au transport gratuit sur la voie ferrée du parc agricole (chemin de fer Decauville). Le départ pour Achères est fixé à 1 heure et demie, gare Saint-Lazare, et le retour à Paris s'effectuera par tous les trains ordinaires des gares d'Achères ou d'Herblay, à partir de 4 h. 53 (Achères) ou 5 h. 18 (Herblay).

L'Hygiène de la Ville de Paris. — L'état sanitaire de Paris est redevenu très satisfaisant. En effet, le service de la statistique municipale a compté, pendant la 17e semaine, seulement 981 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (1,107) et inférieur aussi à la moyenne ordinaire de la saison. La fièvre typhoïde a causé 21 décès, chiffre identique à celui de la semaine précédente. Le nombre des nouveaux cas de maladie signalés par les médecins est en sensible décroissance (68 au lieu de 105). La rougeole, toujours fréquente en cette saison, a causé 31 décès (moyenne 28); la scarlatine a causé 3 décès (moyenne 4); la coqueluche, 12 (moyenne 8); la diphtérie, enfin, n'accuse que 8 décès (au lieu de la moyenne 13). Il y a eu 19 suicides et 13 autres morts violentes. On a célébré à Paris 536 mariages. On a enregistré la naissance de 1,104 enfants vivants (591 garçons et 513 filles), dont 785 légitimes et 319 illégitimes. Parmi ces derniers, 40 ont été reconnus immédiatement.

L'État sanitaire à Paris. — Dans la dernière séance du Conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine, M. le Dr Léon Colin, au nom du Comité permanent de défense contre les épidémies, a fait une communication qui déclare absolument dénués de fondement les bruits relatifs à la constatation de cas de *peste à Paris.*

L'Hygiène des Fumeurs. — Un groupe de médecins allemands a lancé, aux fumeurs de l'empire de Guillaume II, cette série d'instructions: I. Ne fumez jamais à jeun. II. Vu que le tabac est le pire ennemi de la digestion, ne fumez jamais après le repas. III. Ne fumez jamais quand vous travaillez ou faites des courses à cheval, à bicyclette, quand vous conversez ou discourez sur un sujet quelconque. IV. Ne faites jamais passer la fumée par le nez. V. N'avalez jamais la fumée de tabac. VI. Ne fumez jamais au lit le soir ou la nuit, crainte d'incendie. VII. Rincez-vous la bouche après avoir fumé et rincez la pipe à l'alcool, aux eaux chaudes. VIII. Tenez la pipe en main et jamais ne la lâchez entre les lèvres. IX. Brisez la pipe dans le bac à cendres et brûlez le tabac au grenier et dans les chambres pour tuer les mouches et certains insectes, car c'est là le seul service que rende le tabac (*Rép. Fr.*).

La Variole à Manille. — On mande de San-Francisco que les transports venant de Manille sont frappés de quinze jours de quarantaine, à cause de l'existence de cas de variole à bord.

Loi interdisant le mariage aux personnes atteintes de graves maladies. — Une loi qui interdit le mariage aux personnes atteintes de maladies graves est, d'après le *Médical and surgical Review*, proposée au Parlement de Pensylvanie. Ces maladies sont: la syphilis, la gonorrhée, l'épilepsie, la dipsomanie, la tuberculose, la folie héréditaire, la folie. L'État du Texas a déjà prohibé les mariages d'épileptiques; le Massachussetts, celui des épileptiques, des alcooliques et des syphilitiques. L'Ohio et le Maryland sont en train de consacrer les mêmes prohibitions que la Pensylvanie.

(France médicale).

Conseil supérieur de l'Assistance publique.—*Réunion de Mai.* — Le Conseil supérieur de l'Assistance publique se réunira, en session ordinaire, le mardi 16 mai. A l'ordre du jour de cette session, figurent les questions suivantes: Payement d'honoraires aux médecins et chirurgiens des hôpitaux (le Dr Regnard, inspecteur général, rapporteur); projet de programmes de l'enseignement professionnel des infirmiers et infirmières des établissements hospitaliers (Dr Faivre, secrétaire de la 2e section, rapporteur); hospitalisation des mutualistes (M. Ogier, inspecteur général, rapporteur); organisation de l'Assistance aux enfants des familles indigentes (M. Émile Rey, député, rapporteur); patronage des enfants sortis des établissements pénitentiaires (M. Ogier, rapporteur); dépôts de mendicité (M. Cruppi, député, rapporteur); projet de règlement sur la tenue de la comptabilité des économes dans les établissements publics d'Assistance (M. Chabanel, directeur de l'Asile national du Vésinet, rapporteur); demandes formées par les communes, en vertu de l'article 35 de la loi du 15 juillet 1893 (M. Rondel, secrétaire de la 4e section, rapporteur); rapport du secrétaire général sur l'état des affaires soumises au Conseil.

Société pour la propagation de l'Incinération. — La « Société pour la propagation de l'incinération » a tenu, samedi dernier, son assemblée générale sous la présidence du docteur Bourneville, assisté de MM. Brüll. Charles Lefèvre, ancien député, et Georges Salomon, secrétaire général. Le docteur Bourneville a fait connaître que le nombre des incinérations, à Paris, est passé, de 4,197 en 1897, à 4,543 en 1898; l'augmentation du nombre des incinérations demandées par les familles est exactement de 30 0/0. M. Georges Salomon a signalé, de son côté, les progrès de la crémation en France et à l'étranger : un monument crématoire vient d'être inauguré à Rouen ; d'autres sont en construction à Bordeaux, à Marseille et au Havre. A l'étranger il y a *soixante-dix* appareils de crémation en fonctionnement et l'on y incinère annuellement des milliers de corps. La Société a procédé au renouvellement partiel de son Comité : MM. Brüll, Yves Guyot, Georges Martin, Max de Nansonty, Alfred Normand et Frédéric Passy, membres sortants, ont été réélus ; M. Barrier, professeur à l'École vétérinaire d'Alfort, a été nommé membre du Comité, en remplacement du docteur du Mesnil, décédé.

La Tuberculose devant la Police. — Dans sa séance du 6 mai 1899, la *Conférence du stage des avocats à la Cour de cassation* a discuté la question suivante : « Un maire peut-il légalement, en vertu de ses pouvoirs de police, interdire à un particulier de recevoir chez lui aucune personne atteinte de tuberculose ou d'autre maladie contagieuse ? » La Conférence a adopté la négative.

Hygiène en France. — MM. les Drs Gariel et J. Bertillon (de Paris) sont nommés membres de la Commission chargée d'établir les tables de mortalité et de morbidité applicables aux Sociétés de Secours mutuels (article 36 de la loi du 1er avril 1898).

La Peste à Paris. — Un bruit qui n'a pas laissé d'émouvoir profondément la population parisienne, bruit capable de porter le préjudice le plus grand aux intérêts de la capitale et du pays tout entier, s'est répandu, ces temps derniers, à Paris. Il s'agit de l'épidémie de peste qu'on dit avoir éclaté dans un grand magasin de Paris parmi le personnel appelé à manipuler des tapis venus d'Orient. M. Le Roy de Méricourt a dit qu'il était opportun que l'Académie éclairât l'opinion publique sur ce point et tranquillisât le pays. En terminant il a demandé la création d'une commission chargée de faire immédiatement une enquête sur cette question. M. Léon Colin, en raison de ses fonctions de président du Comité des épidémies, a renseigné l'Académie sur ce sujet. « Un haut fonctionnaire recevait, il y a une dizaine de jours, une lettre anonyme l'informant de la mort de cinq employés d'une grande maison de commerce et attribuant cette mort aux germes de peste introduits par des tapis d'Orient. L'enquête faite immédiatement par le Préfet de police lui permettait de démentir cette nouvelle. Il n'y avait eu, dans cet établissement, *ni mort, ni malade*. Dans les visites qu'il fit depuis, à plusieurs reprises, à ce magasin, on put constater que l'état sanitaire en était demeuré parfait, aussi bien chez les employés manutentionnant les tapis (toujours passés à l'étuve d'ailleurs) que chez tous les autres. Le médecin de la maison a, de plus, appris combien avaient été rares et exceptionnellement bénignes dans ce personnel. les atteintes de grippe qui, par l'apparition de quelques formes graves. auraient pu donner lieu à de nouvelles lettres anonymes aussi erronées, pour ne pas dire plus, que la précédente ».

Le Secret professionnel des Médecins et les Assurances. — La chambre civile de la Cour de cassation. sur le rapport du conseiller Falcimaigne, la plaidoirie de Me Gosset et les conclusions conformes de l'avocat général Desjardins, vient de casser un arrêt de la Cour de Paris, rendu au profit d'une Compagnie d'assurances sur la vie, parce que cet arrêt s'était fondé, pour déclarer l'assurance nulle, sur la déclaration recueillie au cours d'une enquête, d'un médecin qui avait révélé que l'assuré, auquel il avait donné ses soins, était atteint d'une maladie déterminée. La Cour suprême a jugé qu'il n'est pas permis à un médecin de révéler, dans une enquête motivée notamment par une question d'assurance sur la vie, que son client a été, à une certaine époque, atteint d'une maladie dont il n'a pu avoir connaissance qu'à raison des soins qu'il lui a donnés (article 378 du Code pénal), et que le témoignage du médecin, provoqué et fourni au mépris de cette interdiction légale. ne saurait servir de base à une décision de justice.

DIVERS.

Mariages de Médecins. — On a célébré cette semaine, à Saint-Augustin, le mariage du Dr d'Arbois de Jubainville, fils du membre de l'Institut, professeur au Collège de France, avec Mlle Marie Cerise, fille du baron Cerise, ancien inspecteur des finances, et petite-fille du regretté docteur Cerise. La bénédiction nuptiale a été donnée par le R. P. d'Arbois de Jubainville, supérieur des Franciscains à Paris. Les témoins du marié étaient : MM. le baron de Cernon, son oncle, et le professeur Dieulafoy ; ceux de la mariée : MM. de Barthélemy, membre de l'Institut, son grand-oncle, et Longnon, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. Dans l'assistance :

MM. Gaston Paris. Sorel et Boissier, de l'Académie française ; les Drs Anger, Richelot, Monod, Blache, Laugier, Labbé, comte Tornielli, comte de Montferrand, vicomte et vicomtesse Clauzel, MM. d'Eichthal, Henri Pereire, baron Mallet, Vernes. de Richemont, Mme Chevreau, Mme Charles Robert, etc.

— La *France du Sud-Ouest* publie l'information suivante: « M. le Dr Gailleton, maire de Lyon, Grand-officier de la Légion d'honneur, s'est marié, cette semaine, avec Mlle Senocq, professeur de piano au Conservatoire. M. le Dr Gailleton, qui est âgé de soixante et onze ans, était veuf d'un premier mariage et père de deux fils et d'une fille.

Les Médecins secouristes. — M. le Dr Rochard, administrateur de la Société des Sauveteurs, a prononcé un éloquent et émouvant discours sur les Sauvetages. Au cours de sa lecture, il a appelé les lauréats des prix de la Société, et l'assistance a salué de frénétiques applaudissements les vaillants marins qui venaient recevoir la récompense de leur bravoure et de leur dévouement.

Les Médecins à la Présidence de la République. — Le Président de la République a reçu, cette semaine, en audience, M. le Dr Tuffier, chirurgien des hôpitaux, professeur agrégé à la Faculté de Médecine.

Médecin Maire. — M. le Dr Vidal, conseiller général et maire de Paulhaguet, vient d'être suspendu pour un mois de ses fonctions, pour injures au sous-préfet de Brioude, avec lequel il s'est battu dernièrement en duel.

Accident à des Médecins. — M. Jacques Brilland, étudiant en médecine, atteint de fracture du crâne, est soigné à l'hôpital de la Charité. Il n'a pas repris connaissance depuis son transport à l'hôpital et les médecins qui le soignent désespèrent de le sauver. On sait que cet accident est la conséquence du renversement d'un omnibus. M. Louis Boidin, externe des hôpitaux, a été aussi une des victimes de cet accident; mais il n'a été que légèrement contusionné.

Accidents arrivés à des Médecins. — M. Waldemar Belck, ce savant allemand, qui l'année dernière déjà, avait été attaqué par les Kurdes au cours de son exploration scientifique sur les bords du lac de Van, a été de nouveau victime d'une agression dans le Caucase. Chargé d'une mission pour étudier certaines questions anthropologiques, il est tombé avec son domestique entre les mains de brigands kurdes qui demandent, pour le mettre en liberté, une très grosse rançon. M. Belck n'a que vingt-neuf ans.

L'affaire Dreyfus et les Médecins. — M. le Dr Albert Robin a raconté à M. Cornély, du *Figaro*, « qu'il venait d'être appelé en consultation dans la Bessarabie. Sur un point de son itinéraire il lui fallut prendre un paquebot qui marchait à la rame dans les endroits calmes et dont on allumait la machine dans les parages agités. Cette machine avait pour chauffeur un Tartare. qui semblait une créature intermédiaire entre l'homme et la bête, un anthropoïde, pour parler comme les intellectuels. L'interprète du docteur dit au Tartare : « Tu vois ce monsieur? Il est Français ». Et aussitôt l'anthropoïde, qui de l'histoire des siècles passés et du sien ne connaissait probablement que l'aventure de Dreyfus, dit au docteur: « Ah! vous êtes du pays où on ne veut pas qu'il y ait d'injustice ».

— M. Charles Richet, Professeur à la Faculté de Médecine, a été nommé membre du Comité de la Ligue des Droits de l'Homme, en remplacement de M. Friedel, membre de l'Institut, qui vient de mourir.

Les Médecins dans le Monde. — Lundi prochain, 15 mai, aura lieu au restaurant Champeaux, le onzieme dîner de l'Angoumois, sous la présidence du Dr Briand, médecin en chef de l'asile-hospice de Villejuif.

Les Savants politiciens. — M. Chautard, le nouveau Conseiller municipal de Paris qui a été élu, par plus de 3,000 voix, contre M. Bagnol, candidat socialiste révolutionnaire, dans le quartier Necker, sera un des plus jeunes parmi nos édiles. Il a trente-cinq ans. Esprit très vif, très ouvert, d'une remarquable intelligence, M. Chautard est docteur en droit, *docteur ès Sciences* et professeur à l'École centrale.

Fête Médicale. — Soirée artistique récemment chez M. le Dr Frantz Glénard. Au programme: MM. Sailler, Casella, et Emile Pessard, qui a accompagné lui-même Galipaux dans un irrésistible symphonologue. — Soirée musicale des plus réussies, cette semaine, chez le M. Dr Blanc, dans ses salons de la rue Auber. La brillante assistance a applaudi tour à tour Mme Blanche Margerie, Mlles Van Parissen, Lebey, Régina Rex, Tallaz, Kerrion ; MM. Martapoura, Dufour, Buisson, Dezair, Modot et Kerrion.

Les Médecins à l'Exposition de 1900. — Sont nommés membres des Comités d'installation de l'Exposition de 1900 : *Classe 42* : Dr Armand Fumouze; *Classe 108*, Dr Legrais; *Classe 112*, Dr Gustave Dron; *Classe 121*, Dr Aimé Riant; *Classe 5*, Dr Regnard: *Classe 6*. Dr Henri Beauregard; *Classe 27*, Dr J. Bergonié.

Les Travaux de l'Assistance publique à Paris

Au mois de décembre 1896, le Conseil municipal invita l'administration préfectorale à lui présenter un programme minimum des dépenses de premier établissement indispensables pour les institutions de l'Assistance publique de la Ville de Paris. Une étude approfondie de cet important problème a permis à M. de Selves de dresser un projet que le Conseil municipal discutera au cours de la session. Le programme que le Préfet de la Seine recomman de divise l'opération en trois catégories: travaux neufs, travaux de grosses réparations et d'amélioration, reconstitution de la lingerie; la dépense totale s'élève à 72 millions et se répartit ainsi:

TRAVAUX NEUFS.

1° Hôpitaux d'adultes :		
Hôpitaux de 500 lits sur la rive droite.		7.700.000
Reconstruction de la Pitié (500 lits).		5.500.500
Reconstruction et agrandissement de l'hôpital D'Aubervilliers.		6.600.000
Reconstruction de l'hôpital Broussais.		5.500.000
Hôpital spécial (Dermatologie, syphiligraphie, teigne), sur la rive gauche (1,000 lits).		11.000.000
Reconstruction de l'hôpital Broca.		1.650.000
Total.		37.950.000
2° Hôpitaux d'enfants :		
Enfants malades. Reconstruction et reconstitution de 376 lits.	3.760.000	
Construction hors Paris d'un hôpital de 200 lits de tuberculeux osseux	1.060.000	
		4.820.000
3° Hospices :		
Brévannes. Amélioration et construction pour 1,400 nouveaux lits	4.660.000	
La Rochefoucauld. Agrandissement	1.000.000	
4° Tuberculose:		5.660.000
Mesures contre la tuberculose. . .		4.300.000
5° Services généraux :		
Construction d'une buanderie centrale.	2.000.000	
Construction d'une lingerie centrale	500.000	
		2.500.000

GROSSES RÉPARATIONS ET AMÉLIORATIONS.

Hôpitaux d'adultes	6.531.000	
Hôpitaux d'enfants	837.000	
Hospices	799.000	
Maisons de retraite	562.000	
Services généraux	189.000	
		8.918.000
Reconstitution de la lingerie		1.500 000
Réserve pour imprévus		6.414.800
Total général		72.062.800

L'adoption de ce projet permettrait de créer 2.840 lits nouveaux, dont 1,600 lits d'hospice et 1,210 lits d'hôpital; le bénéfice qui en résultera pour les malades sera même beaucoup plus considérable, parce que les lits d'hôpitaux, faute de place dans les hospices, sont actuellement occupés, dans une assez grande proportion, par des infirmes; en allant occuper les 1,600 lits nouveaux qui leur sont affectés, ceux-ci laisseraient la place libre aux personnes atteintes de maladies aiguës.

Le Conseil de surveillance de l'Assistance publique doit donner préalablement son avis sur ce projet; mais M. de Selves n'a pas voulu retarder plus longtemps le dépôt d'une proposition qui touche aux intérêts les plus sacrés de la population malheureuse de la ville de Paris.

Si le Conseil municipal adopte, comme il est probable, le programme dont nous avons résumé les grandes lignes, le Préfet de la Seine demandera l'autorisation de solliciter des pouvoirs publics la faculté d'émettre le nombre d'obligations nécessaires à la réalisation d'une somme de 75 millions. Ces obligations amortissables, à partir du 1er janvier 1902 et remboursables à 500 francs, recevront 10 francs d'intérêt annuel et auront droit à des lots s'élevant ensemble à 300,000 francs par an. Les charges de cet emprunt en intérêts, primes et lots, ne devront pas excéder 3 0/0 l'an.

Le service des charges et l'amortissement de l'emprunt seront assurés par le produit de centimes spéciaux, dits centimes de l'Assistance communale, au nombre de 4 et 4 1/4, établis en addition au principal des quatre contributions directes. Ces centimes seront perçus pendant toute la durée de l'emprunt; le nombre devra en être réduit si leur produit vient à excéder notablement la somme nécessaire au service de l'emprunt; l'excédent de ce produit ne pourra être consacré qu'à des œuvres d'Assistance.

Une commission nommée par le Conseil municipal et choisie dans son sein, rédigera, d'accord avec le Préfet de la Seine, le cahier des charges et fixera, au moment de l'émission, le prix des obligations et les conditions définitives de l'opération. *(Temps.)*

Variétés & Anecdotes.

La « Nouvelle Idole » de Fr. de Curel et le « Mal Nécessaire » de A. Couvreur.

On parle beaucoup, aujourd'hui, dans le monde médical, de la *Nouvelle Idole*, pièce de M. de Curel, industriel, candidat à l'Académie, et du *Mal Nécessaire*, roman récemment publié par M. A. Couvreur, ancien étudiant en médecine.

Ces deux ouvrages de littérature ont eu pour prédécesseurs immédiats les *Morticoles*, dans ce genre éminemment distingué: ce qu'on oublie trop aujourd'hui! Et l'on trouverait, par exemple, à la page 242 du roman de L.-A. Daudet, jadis si critiqué, les principes de la thèse qui vient de triompher si brillamment chez Antoine. Nous avons dit déjà un mot de la pièce où il est question de l'inoculation du cancer; nous nous bornons actuellement à signaler l'œuvre de M. Couvreur, qui fut l'un des aides du chirurgien portraicturé dans le *Mal Nécessaire*. L'auteur se défend dans la préface d'avoir voulu écrire un roman à clefs; mais quoi qu'il prétende, la clef crève les yeux, au moins pour quelques personnages. M. Couvreur, comme M. Léon Daudet, semble vouloir quitter la chirurgie pour la littérature; son début est honnête, comme on disait jadis. S'il n'a pas le style touffu et l'imagination vive de l'écrivain des *Morticoles*, il a la plume aisée et osée, des idées *justes*, fort justes même, encore plus justes, si possible, que celles de M. de Curel, et il réussira. C'est un *chirurgien*, devenu imprimeur, qui le lui prédit!

Association française pour l'Avancement des Sciences.

Bureau de l'Association. — Président: M. BROUARDEL, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, doyen de la Faculté de Médecine de Paris. Secrétaire: M. le Dr Loir, directeur de l'Institut Pasteur de Tunis. Vice-Secrétaire: M. le Dr Bergonié, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux, correspondant de l'Académie de Médecine. Président sortant: M. le Dr Grimaux, membre de l'Institut. Secrétaire du Conseil: M. le Pr Gariel. Secrétaire adjoint du Conseil: M. le Dr Cartaz. — *Commission d'organisation du Congrès de Boulogne-sur-Mer:* MM. Pr Ch. Richet, Pr Giard, etc.

Présidents de Sections pour le Congrès de Boulogne-sur-Mer (1899). — 12e *Section (Sciences médicales):* M. le Dr Charles Bouchard, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris, *ancien président de l'Association*, 174, rue de Rivoli, Paris. — 17e *Section (Hygiène et Médecine publiques):* M. Trélat, ingénieur des Arts et Manufactures, Professeur honoraire au Conservatoire des Arts et Métiers, *ancien président de l'Association*, 17, rue Denfert-Rochereau, Paris. — *Sous-Section d'Électrothérapie:* M. le Dr Bergonié, Professeur à la Faculté de Médecine, 6 *bis*, rue du Temple, Bordeaux.

Bureau du Comité local. — Président d'honneur: M. le Dr Ernest Hamy, membre de l'Institut, Professeur au Muséum d'histoire naturelle. Président: M. le Dr Aigre, maire de Boulogne, président de la Société médicale.

Programme. — Le Congrès de 1899 (2e session) se tiendra à Boulogne-sur-Mer, du 14 au 21 septembre, sous la présidence de M. Brouardel, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, doyen de la Faculté de Médecine de Paris. Cette date a été choisie par le Conseil, d'accord

avec le Comité local de Boulogne, pour faire concorder la réunion de l'AFAS avec celle de l'Association britannique pour l'Avancement des Sciences, qui tiendra sa session annuelle à Douvres, à la même époque. Le Bureau de l'AFAS s'est préoccupé, avec le Bureau de la British Association, des moyens de réunir les deux Sociétés et il a été convenu que l'Association française irait, à Douvres, se joindre à la Société anglaise et tenir une séance générale. De son côté, la British Association viendrait, à Boulogne, tenir également une séance. Le Comité local de Boulogne a choisi, de concert avec la municipalité, le jour de cette réunion des deux Sociétés pour inaugurer la *statue élevée* à DUCHENNE (de Boulogne), dont les travaux mémorables sont connus et appréciés en Angleterre aussi bien qu'en France. Le programme du Congrès a été, sauf modifications de détail, arrêté comme il suit: — Jeudi 14 septembre: Séance d'ouverture du Congrès. Réunion des Sections pour les élections des bureaux. Le soir, réception par la municipalité, à l'Hôtel de Ville. — Vendredi 15 septembre: Séances des Sections et visites industrielles. — Samedi 16 septembre: Visite à l'Association britannique à Douvres. Départ, le matin, de Boulogne par bateau spécial. A l'arrivée, division en deux groupes: l'un se rendant à Canterbury, pour répondre à l'invitation de cette ville; l'autre restant à Douvres. Retour dans la soirée à Boulogne. — Dimanche 17 septembre: Excursion générale à Wimereux (laboratoire zoologique, dirigé par M. le Professeur Giard), le cap Gris-Nez, Marquise. — Lundi 18 septembre: Séances des Sections et visites industrielles. — Mardi 19 septembre: le matin, séances des Sections. Dans l'après-midi, excursion à Calais, visite de la ville et d'une fabrique de dentelles. — Mercredi 20 septembre: le matin, séances des Sections et visites industrielles. L'après-midi réunion de l'Assemblée générale pour l'élection du vice-président, du vice-secrétaire et le choix de la ville où se tiendra le Congrès de 1901. — Jeudi 21 septembre: Réception de l'Association britannique. Inauguration de la statue de Duchenne (de Boulogne). Conférence sur Duchenne, par M. le Dr Brissaud, agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, médecin de l'hôpital Saint-Antoine. Banquet offert aux membres de l'Association britannique. — Les vendredi 22, samedi 23, dimanche 24 septembre: Excursion finale dans la région industrielle du Pas-de-Calais.

Visites scientifiques. — Laboratoire zoologique de Wimereux, hôpital de Boulogne, hôpital de Berck-sur-Mer, ports de Boulogne, de Calais, de Dunkerque.

LES LIVRES NOUVEAUX.

Du Tatouage chez les Prostituées; par MM. Albert LE BLOND et André LUCAS, avec nombreuses figures dans le texte. — Société d'éditions scientifiques, Paris, 1899.

L'étude anthropologique et médico-légale du tatouage n'est plus à faire. Les ouvrages de MM. Bercbon et Lacassagne sur ce sujet sont trop documentés pour qu'on puisse se proposer de reprendre ou d'augmenter leurs savantes recherches. Mais le tatouage chez les prostituées n'a pas encore été l'objet d'une étude spéciale, et il a paru aux auteurs utile de combler cette lacune, en se bornant à mettre très rapidement le lecteur au courant de la question. Ils ont exposé également ici à quels procédés le médecin peut avoir recours pour faire disparaître les traces du tatouage, longtemps considérées comme indélébiles.

La Sexualité; par LE DANTEC (F.).— Paris, 1899, G. Carré et Naud, in-8°, 100 pages.

Qu'est-ce que le sexe? Quelle est la nature, l'origine des différences sexuelles qui sont la règle chez les êtres supérieurs! Les faits connus aujourd'hui permettent-ils de répondre à ces questions? C'est ce que l'auteur s'est efforcé de rechercher en partant des premiers phénomènes de sexualité que l'on rencontre en remontant la série de complication des êtres, c'est-à-dire en attaquant le problème par le bas de l'échelle. Et d'abord, quels sont les phénomènes essentiels de la reproduction? Qu'est-ce que la sexualité? Comment se forment les produits sexuels chez les animaux supérieurs? Quels sont les caractères sexuels et en quoi consiste la sélection sexuelle? Puis, l'auteur étudie le pourquoi et le comment de la fécondation, de l'hybridité, de la parthénogenèse, le sexe du produit dans la reproduction sexuelle et dans la parthénogenèse, l'époque de la détermination du sexe, enfin la théorie du sexe, bâtie sur une hypothèse ingénieuse de l'auteur qu'il est difficile d'exposer ici avec une clarté suffisante, mais, que l'auteur a su décrire avec une netteté remarquable, en montrant combien tous les phénomènes de la sexualité s'expliquent aisément si on l'admet. Ainsi se trouve élucidé l'un des problèmes les plus intéressants de la biologie.

[I. B. S.]

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

DAIX. — 3, place Saint-André, Clermont (Oise).
PLATEAU. — **Lait et Régime végétarien. Auto-observation d'un goutteux.** Broch. in-8° de 8 pages, 1899.
PLAN (F.). — 12, rue de la Barre, Lyon.

PETITE CORRESPONDANCE

La GAZETTE MÉDICALE, étant l'organe hebdomadaire de l'Institut de Bibliographie, il sera répondu, à cette place, aux questions qui sont posées par les Abonnés de l'Institut.

M. A... (Nantes). — L'Institut emploie plusieurs machines à écrire, modèles *Colombia Bar-Lock* et *Harfort*, pour la copie de ses fiches de vente et aussi pour son service spécial des *copies*, qui se charge de tous les travaux scientifiques qu'on veut bien lui confier. Vous pouvez donc lui envoyer la vôtre, vous aurez satisfaction.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

PARIS. — 93, Boulevard St-Germain, 93. — PARIS.

Postes Médicaux vacants.

1° Poste médical vacant à Bonnebosq (Calvados). Pays riche. Subvention de 1,200 fr. Très beau logement, écurie et remise.

2° Très bon poste de médecin à prendre dans la Sarthe, près du Mans. Rapport : 10.000 francs touchés. Conditions de cession avantageuses.

3° Un Docteur-Médecin, dans forte commune de la Marne, demande un jeune médecin pour faire un remplacement et pour lui succéder sous peu. Situation de 8.000 francs pouvant être portée à 11.000 ou 12.000 francs.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Un médecin de province possédant les meilleures références, au point de vue scientifique et professionnel, obligé d'habiter Paris pour raisons de famille, prendrait suite d'un cabinet médical. Conditions à débattre. — S'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint Germain, Paris.

Médecin s'intéressant aux affections respiratoires désirerait entrer en rapport avec toutes œuvres ou personnes s'occupant spécialement de ces maladies. S'adresser Me Gratreau, avocat à la Cour, 1, rue Lafayette, Paris.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Paris. — Imp. Laplace, 191, rue du Faubourg-Poissonnière.

GAZETTE MEDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur en chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE.— Bulletin : L'Incendie et les Documents scientifiques : par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : La semaine à la Faculté de Médecine de Paris. — Association de la Presse Médicale française. — Nécrologie. — La Médecine aux Chandelles : Les Français ; par Marc Ell. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée (Hôpitaux). etc. — Guerre, Marine et Colonies. — Hygiène (épidémies, etc). — Sociétés et Congrès. — Divers. — Variétés et Anecdotes : A propos de la Mort de Grévin. — Chronique : L'Histoire du Journalisme médical d'Informations ; par Marcel Baudouin. — Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique. — Petite Correspondance.

Illustrations : Portrait de M. le Dr Broca (de Paris). — Portrait de M. le Dr Joseph-Lucas Championnière (de Paris).

BULLETIN

L'Incendie et les Documents scientifiques.

Cette semaine a eu lieu un incendie, peu considérable en soi, mais important par la nature des objets qui ont été détruits par le feu et par l'eau, celui de la Bibliothèque de la Chambre de Commerce. Un grand nombre d'ouvrages importants ont été brûlés ou mis hors d'usage par les pompiers eux-mêmes, car, à Paris, il n'existe pas encore d'organisation analogue à celle qu'on peut appeler celle des *contre-pompiers*. (En Amérique, ces « pompiers » spéciaux sont chargés de *protéger* les *objets de valeur* contre la furie des vrais pompiers, chargés surtout d'un rôle prophylactique).

Notre très honoré collègue, M. G. Masson, Président de la Chambre de Commerce, a affirmé que, grâce au catalogue qu'il a fait lui-même (disent les journaux) de cette bibliothèque, catalogue qui a été sauvé du naufrage, on la reconstituerait. Souhaitons-le ; mais déplorons que, dans notre pays, on ne veuille pas se résoudre à protéger un peu mieux les bibliothèques publiques ou privées.

Nous avons l'honneur de diriger un établissement qui possède une bibliothèque presque aussi importante que celle de la Chambre de Commerce, et, en outre, une collection de Fiches Bibliographiques, unique au monde. Or, demain, ces trésors peuvent brûler! N'ayant pas les capitaux nécessaires pour les assurer à leur juste valeur, nous demandons aux quatre coins du monde à ce qu'on mette à notre disposition un *local à l'abri du feu*. Le monde entier fait la sourde oreille, car nous ne sommes pas de l'Institut et les baronnes Hirsch et autres, ne subventionnent que des Commandeurs de la Légion d'honneur!

Mais, si demain nous brûlions, tout le monde nous jetterait la pierre, nous reprochant vivement de n'avoir pas su prendre les précautions nécessaires pour préserver du feu ces trésors inouïs. On aurait tort pourtant, car il n'existe peut-être pas, à Paris, de personne qui ait aussi longtemps que nous songé à l'éventualité d'un tel désastre! Les plans d'une bibliothèque incombustible sont d'ailleurs faits et dus à un architecte français, qui connaît l'Amérique. Reste à trouver celui qui pourra se l'offrir. Si nous étions à New-York, il y a longtemps que le bâtiment serait construit.

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS

LA SEMAINE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Dernières Nouvelles.

1° *Chaire d'Histoire.* — Il y avait quatre candidats pour la chaire, actuellement vacante à la Faculté, *d'Histoire de la Médecine*; et, jeudi dernier, au cours de la Faculté, les rapporteurs MM. Fournier, Proust, etc., etc., ont dû faire leurs rapports sur les titres de ces candidats, MM. Brissaud, Pierre Marie, Ballet et Bouillet. — Tous les médecins connaissent les trois premiers, qui sont médecins des hôpitaux et professeurs agrégés. Quant au dernier, il est profondément inconnu, même des Médecins bibliographes; et ce doit être un historien pur! Quelle drôle d'idée de se fourvoyer sur pareille liste? Daremberg, quoique non grégé, était au moins docteur en médecine. Si encore M. Bouillet avait écrit sur l'histoire de notre art, ou créé un Institut de Bibliographie médicale! Il est vrai qu'alors il jugerait peut-être inutile de se présenter... On ne peut pas tout avoir. En tout cas, sur 31 votants, M. Brissaud a obtenu 31 voix. — C'est un joli succès, au demeurant mérité.

2° *Les Rapports de la Faculté de Médecine de Paris avec le Conseil municipal.* — *a*) On sait que les nominations pour les chaires de Gynécologie et de Pédiatrie, créées par le Conseil municipal, ne vont pas toutes seules. Une nouvelle candidature d'ailleurs peu redoutable, vient de se lever pour celle de *Gynécologie*; et, à côté des noms de Richelot, d'Hartmann, de Pozzi, on trouve désormais celui du Dr E. Doyen, dont l'exposé de titres n'a pas encore été adressé à la Presse (ce qui nous dispense de l'analyser).

Pour la chaire de *Pédiatrie*, de façon à lutter contre M. A. Broca, on a fait surgir la candidature de M. Kirmisson, qui, paraît-il, est très en forme, M. Lannelongue se retirant de la lutte.

b) Mais, autre événement inattendu, quoique un peu tardif! C'est la démission des conseillers municipaux faisant partie de la Commission nommée par M. le Ministre de l'Instruction pnblique *(Cadet de Gascogne)*, à l'effet de choisir, en tenant le moins de compte possible de l'avis du Conseil



M. le Dr Auguste BROCA (de Paris),
Chirurgien des Hôpitaux, Professeur agregé à la Faculté, Candidat à la chaire municipale de Pédiatrie.

(qui paie), les professeurs à nommer. — Nous ne donnons cette nouvelle que sous toutes réserves; mais, si elle est exacte (ce que nous croyons), elle montre qu'enfin on a ouvert l'œil à l'Hôtel de Ville, et que les agissements extraordinaires du Ministère ont fini par indiquer là où on voulait en venir.

Il y a longtemps que nous avions prévu tout ce qui se passe; et. sans la faiblesse du Conseil municipal, qui s'est laissé monter sur le pied d'une façon insigne, les professeurs de son choix seraient déjà en chaire. Mais notre pays est ainsi fait et nos édiles socialistes, eux-mêmes. ressemblent un peu à nos carabiniers. Puisse cette aventure leur servir d'exemple! L'École de Médecine est loin d'être une Sorhonne, et nous, médecins, disciples de Darwin, nous savons que, derrière un homme, il y a toujours un animal malfaisant, qui se défend, quand on l'attaque!

Association de la Presse Médicale française.

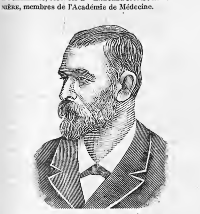
Réunion du Vendredi 5 mai 1899.

Le 5 mai 1899, a eu lieu la 44e réunion de l'Association de la Presse médicale, sous la présidence de M. le Dr Cézilly, Syndic. Vingt-six personnes y assistaient.

1° *Nominations.* — Ont été élus *membres* de l'Association : M. le Pr Combemale (de Lille), Rédacteur en chef de l'*Écho médical du Nord* ; M. le Dr Saint-Hilaire, Rédacteur en chef des *Archives internationales de Laryngologie, d'Otologie et de Rhinologie* ; M. le Dr Périer, Rédacteur en chef des *Annales de Médecine et de Chirurgie infantiles.*

2° *Candidatures.* — Sont nommés rapporteurs des candidatures de M. le Dr Pozzi, Directeur de la *Revue de Gynécologie et de Chirurgie abdominale,* et de M. le Pr Budin, Rédacteur en chef de l'*Obstétrique*, MM. les Drs Olivier et Blondel.

3° *Élections de deux Syndics.* — Ont été élus Syndics, à l'unanimité, MM. les Drs Laborde et J. Lucas-Championnière, membres de l'Académie de Médecine.



M. le Dr Joseph-Lucas CHAMPIONNIÈRE (de Paris), Rédacteur en chef du *Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques, Nommé Syndic de l'Association de la Presse Médicale française.*

4° *Honorariat.* — L'Assemblée a décidé qu'un membre de l'Association pourrait demander à être nommé *Membre Honoraire.* Il suffit, pour cela, qu'il soit membre de la réunion depuis *dix* ans révolus. L'honorariat devra être demandé par *lettre* officielle. Les membres honoraires paieront la même cotisation que les titulaires et jouiront exactement des mêmes avantages.

5° *Périodicité.* — L'Association a résolu, en outre, de ne plus accepter dans son sein que les périodiques paraissant au moins *tous les trimestres.*

6° *Commission des Chemins de fer.* — Il est nommé une Commission des chemins de fer, composée des membres du Bureau et de MM. Pichevin, Touvenaint, Cabanès, Bilhant et Noir. Cette Commission sera chargée d'étudier la question des relations de la Presse scientifique et médicale avec les Compagnies de Chemins de fer.

7° Une lettre de condoléances sera adressée, par le Secrétaire général, aux fils de notre collègue, M. le Dr Le Sourd, Directeur de la *Gazette des Hôpitaux*, récemment décédé.

8° Désormais, le Secrétaire général est chargé des fonctions d'*Administrateur-Trésorier* de l'Association.

Le Secrétaire Général :
Marcel Baudouin.

Paris, le 9 mai 1899.

NÉCROLOGIE

Un jeune confrère bordelais, M. le Dr Ulry, chef de clinique ophtalmologique à la Faculté de médecine de Bordeaux, vient de mourir. Les obsèques de ce malheureux jeune homme, enlevé à l'âge de vingt-quatre ans par un mal implacable ont eu lieu le 5 mai dernier au milieu d'un grand concours d'étudiants, de professeurs et d'amis.

M. le Dr Rivalz (Adolphe), de Marseille. — M. le Dr Danove (Pierre), de Marseille. — M. le Dr Bertrand, de Montlieu. — M. le Dr Caradec, de Toulon. — M. le Dr Chazotte, de Lespignan. — M. le Dr Cros, de Montpellier. — M. le Dr Delamotte, de la Fère. — M. le Dr Durosier et Mr le Dr Vaucher, de Paris. — M. le Dr Ferry, de Nancy. — M. le Dr Manceau, du Mans. — M. le Dr Mouchoux, du Pré St-Gervais. — M. le Dr Toubin, de Salins.

On avait annoncé que les obsèques du docteur Laforest, qui s'est tué, à Choisy-le-Roi, dans les circonstances dramatiques que nous avons relatées, devaient avoir lieu à la paroisse de Saint-Paul-Saint-Louis. En raison du suicide, ces obsèques ont été purement civiles. Elles ont eu lieu, et le corps de notre confrère a été enterré au cimetière Montmartre. Un service funèbre a été célébré à l'église de Choisy-le-Roi et un autre à Notre-Dame de Lorette. — M. le Dr Guido Guidoni, explorateur italien, décédé à l'âge de vingt-cinq ans. Il faisait partie de l'expédition Franzoi, dans l'Amazone

La Médecine aux Chandelles

LES FRANÇAIS.

La lutte entre l'enfant et l'amour.

Maurice Donnay, ancien élève de l'École centrale, ancien chansonnier du Chat-Noir et de Montmartre, a rédigé le *Torrent* pour entrer aux Français, après avoir écrit *Amants.* Quelle chute ! Toutefois, en raison de la vitesse acquise par ses œuvres antérieures, au bout du *Torrent* il ne fera pas la culbute ! Mardi dernier, en effet, les

abonnés de la maison, qui sifflèrent le *Fils de Giboyer*, comme leurs collègues bourgeois de l'Opéra-Comique cette belle *Carmen*, n'ont pas ouvert la bouche; et la recette va bien. Quelques vieilles dames, qui ont toujours été laides il est vrai, ont bien applaudi les tirades contre le divorce; mais, dans ce milieu distingué, où chaque fauteuil d'orchestre a ou a eu sa petite maîtresse, à côté de sa légitime, cela ne tire pas à conséquence.

On connaît la thèse, qui, comme dans le *Berceau*, est une impasse : l'opposition entre les Enfants et l'Amour! On n'en sortira jamais tant que nous vivrons en société dite civilisée, car nous nous faisons de l'enfant une idée, peut-être superbe, mais certainement antibiologique. Dans le règne animal, en effet, à partir d'un certain âge, l'enfant ne compte plus, même pour la mère. La maternité ne dure guère que l'espace d'une double portée : un certain nombre de mois pour la vie intra-utérine de l'enfant, et à peu près le même espace de temps, toute proportion gardée, pour la vie à l'air libre! Puis, il y a séparation absolue. La mère peut à nouveau aimer à sa guise, sans entraves et sans être obligée de jouer perpétuellement le rôle de sœur de charité. Redevenant libre, elle peut redevenir mère, après avoir encore aimé! Chez l'homme, grâce à l'organisation sociale actuelle, c'est impossible. Donc, par définition même, on perd son temps à chercher dans cette voie une solution quelconque au problème posé. Il n'y en a pas d'honnête; il est vrai que les autres, stupides ou non, abondent! Je plains M. Donnay, homme d'esprit, d'en être réduit là, pour forcer les portes de notre premier théâtre !

Il y a dans cette pièce un rôle de médecin, le Dr Aubierge. Quel gaffeur, cet animal-là! Quand on lui dit qu'une femme mariée a tous les symptômes d'une grossesse au début, le praticien de nos jours ne doit jamais parler d'un tel diagnostic au mari, avant de s'être assuré que les... *relations continuent*, comme la séance à la Chambre des Députés! Donnay, il est vrai, ne l'a mis là que pour cette gaffe ! Soit; car nous sommes en Périgord. Mais à Paris, on ne l'aurait pas pardonné à ce brave praticien. Il nous rend tout de même un bien mauvais service l'auteur, ce satané pince-sans-rire !

Marc Ell.

Petites Informations.

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

École préparatoire de Médecine et de Pharmacie d'Angers. — Un concours s'ouvrira le 6 novembre 1899, devant l'École supérieure de pharmacie de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie d'Angers. — Un concours s'ouvrira le 4 décembre 1899, devant la Faculté de médecine de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie d'Angers. Les registres d'inscription seront clos un mois avant l'ouverture desdits concours.

Troubles universitaires en Espagne. — Après des troubles universitaires, la tranquillité est désormais complète à Valladolid (14 mai). Une délégation d'élèves de l'École militaire s'est réunie avec une délégation d'*étudiants* de l'Université. Après un échange d'explications, on s'est embrassé en présence des professeurs de l'Université et de l'École militaire. Les deux délégations sont ensuite allées à l'école militaire faire part de l'accord intervenu. Cette communication a été accueillie par des vivats.

Enseignement médical hospitalier.— M. Queyrat, médecin de l'hôpital Ricord, a commencé à cet hôpital le lundi 15 mai, à 4 heures 1/2, un cours particulier de syphilologie (maladies vénériennes). Ce cours comprendra l'étude clinique, microbiologique et thérapeutique des maladies vénériennes chez l'homme, l'étude de leurs complications immédiates et lointaines, l'étude comparative des maladies vénériennes chez l'homme et chez les animaux.

ASSISTANCE PUBLIQUE & PRIVÉE (HOPITAUX, ETC.).

Dispensaire. — Au Conseil municipal de Paris, récemment, M. Breuillé a fait voter les crédits nécessaires pour l'installation d'un dispensaire rue Saint-Bernard.

Assistance publique de Paris. — *Un charlatan à Lariboisière.* — Au Conseil municipal de Paris, dans la séance du 12 mai 1899, M. Gay a questionné le Directeur de l'Assistance publique au sujet de l'intrusion, à l'hôpital Lariboisière, d'un courtier en huiles qui, venu là peut-être pour exercer son commerce, s'était découvert soudain une vocation pour la médecine et s'était attribué le droit de l'exercer. Pendant trois années, il opéra sur les malades ainsi qu'ont coutume de faire les médecins que la Faculté a proclamés *dignos intrare*. M. Vivien a plaidé en faveur du prévenu devant le Conseil municipal et ne s'est aperçu de son erreur que lorsqu'on lui a fait remarquer qu'il n'avait pas sa robe. Mais M. Napias a promis qu'à l'avenir les sujets des hôpitaux seraient réservés aux seuls ayants-droit reconnus et, cette fois encore, tout finit bien.

Épilogue du scandale de l'Hôpital Lariboisière et exercice illégal de la Médecine. — Le scandale qui s'est produit récemment à l'hôpital Lariboisière, où il fut reconnu qu'un nommé Vidal, courtier en huiles, exerçait illégalement la médecine va devenir une affaire, qui, instruite par M. de Valles, va avoir un épilogue assez piquant. Le juge d'instruction vient, en effet, de recevoir de Mme de G..., artiste très connue à Paris, une plainte contre le délinquant. Ayant appris que M. Vidal n'était qu'un pseudo-médecin, elle s'est souvenue que celui-ci lui avait illégalement donné des soins, à la suite d'une chute de bicyclette. C'est pour attentat à la pudeur que Mme de

G... prétend intenter une action contre le coupable. Le plus joli de l'affaire, c'est que la pudibonde artiste s'est fait, dans les music-halls, une spécialité des poses plastiques ! *(Petit Bleu).*

Un décès à Tenon.— M. le Dr Napias, questionné, a répondu à M. Landrin, qui voulait savoir si un décès survenu à l'hôpital Tenon, avait eu lieu dans des conditions régulières. Or, tout s'est passé normalement. La malade est morte ; mais ceux qui l'ont assisté avaient qualité pour procéder comme ils l'ont fait. Donc, rien à dire.

Hôpitaux de Madagascar.— *Agrandissement de l'Hôpital de Tananarive.* — Le nouveau pavillon édifié par la direction du génie dans la cour de l'hôpital de Soavinandriana est, par ses dimensions, la construction la plus importante qui ait été exécutée à Tananarive depuis l'occupation; ce bâtiment couvre, en effet, un espace mesurant exactement 72 mètres sur 17 mètres, avec une petite annexe attenante de 8 mètres sur 4 m. 50, consacrée aux accessoires, soit une surface totale de 1,100 mètres carrés environ. Le gros œuvre de maçonnerie est en briques; les piliers, soubassements. cordons, corniches et cadres des portes et fenêtres sont faits au mortier de chaux; le sol des vérandas. au rez-de-chaussée, est en carreaux comprimés sur tout le pourtour du pavillon, à l'exception des quatre entrées principales qui sont, ainsi que les vestibules, salles de bains et lavabos, dallées en mosaïques de pierre; les chapiteaux des piliers et les socles les plus exposés, ainsi que les bordures des trottoirs, les marches initiales des escaliers, les coussinets des fermes sont en pierre de taille; la toiture est en tuiles comprimées. Le pavillon peut recevoir comme malades : 20 sous-officiers. 2 isolés, 60 soldats, disposant au minimum chacun de 40 mètres cubes d'espace dans des salles ventilées non seulement par des fenêtres et portes se faisant face, mais partout par des ventouses à guichet sous plafond. La dépense par lit de malade installé dans de telles conditions est exactement de 2,430 fr. 02. Les études et l'exécution de cette construction ont été confiées au capitaine Ferry; le projet a été établi de concert avec le médecin en chef Lidin; elle a été livrée le 8 du courant, soit onze mois après sa mise en chantier.

Hôpital de Saint-Denis. — Bientôt le Président de la République se rendra à Saint-Denis et visitera l'hôpital.

Association des Dames Françaises. — Récemment à l'Association des Dames Françaises, 16, rue Gaillou, examens pour les Dames ambulancières et les gardemalades.

GUERRE, MARINE & COLONIES.

Service de Santé militaire. — *Hôpitaux thermaux.*— Par décision ministérielle, en date du 12 mai 1899, M. le médecin aide-major de première classe Lanne, du 76e Régiment d'infanterie, a été désigné pour être détaché, pendant les saisons thermales de 1899, à l'hôpital d'eaux minérales de Bourbon-l'Archambault, en remplacement de M. le médecin aide-major de première classe Dusolier.

Nominations. — Par décision ministérielle, en date du 13 mai 1899, M. Le Floch, médecin de deuxième classe, du cadre de Brest, est désigné pour remplacer dans le poste sédentaire de l'île d'Aix M. le docteur Dumas, promu de première classe.

Service de Santé des Colonies. — Par arrêté, en date du 28 avril 1899, M. Combier (T-A.), docteur en médecine, a été nommé médecin auxiliaire des colonies.

Service de Santé de la Marine. — M. Vivien, médecin de première classe, du service général à Rochefort, est affecté, sur sa demande, au 3e d'infanterie de marine, à Rochefort, en remplacement de M. le docteur Nouaille-Degorce; — M. Merlean-Ponty médecin de deuxième classe, du 7e d'infanterie de marine, où il est en excédent, est affecté au 3e d'infanterie de marine à Rochefort. en remplacement de M. le docteur Prouvost;— M. Sihand, médecin principal, du cadre de Brest, est désigné pour remplacer au 7e d'infanterie de marine à Rochefort, M. le docteur Burot promu médecin en chef;— M. Guilloteau, médecin de première classe au 2e d'infanterie de marine à Cherbourg, est désigné, sur sa demande, pour servir au 4e d'infanterie de marine à Toulon en remplacement de M. le docteur Castellan (H.-L.);— M. Bellard. médecin de première classe du service général à Cherbourg, est désigné, sur sa demande, pour servir au 2e d'artillerie de marine à Cherbourg, en remplacement de M. le docteur Guilloteau; — M. Vialet, médecin de deuxième classe, du cadre de Brest, et M. Réjou, médecin de deuxième classe, en excédent au 1er d'artillerie de marine à Lorient, sont appelés à servir au 2e d'artillerie de marine à Cherbourg ; — M. Ripoteau, médecin de première classe, du cadre de Cherbourg, est affecté, sur sa demande, au 2e d'artillerie de marine à Brest. — M. Rapuc, médecin de deuxième classe, en excédent au 1er d'artillerie de marine à Lorient, est affecté, sur sa demande, à la 5e compagnie d'ouvriers d'artillerie de marine à Toulon, en remplacement de M. le docteur Porre. — Sur la demande de M. le directeur du Service de Santé Michel, M. le Dr Fossard, médecin de première classe à Cherbourg, est désigné pour remplir au même port les fonctions de secrétaire archiviste du Conseil de Santé. — MM. Martine, médecin de première classe, embarqué sur le *Cosmao*, et Derobert, médecin de première classe, du cadre de Toulon, sont autorisés à permuter. — M. Ferrandiui, médecin de deuxième classe, du cadre de Brest, est désigné pour servir aux batteries d'artillerie à Cherbourg, en remplacement de M. le docteur Vialet, qui reste au service général à Brest.

HYGIÈNE (ÉPIDÉMIES, etc.).

L'Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 18e semaine, 1,007 décès, chiffre voisin de celui de la semaine précédente (981) et de la moyenne ordinaire des semaines de

mai (957). La fièvre typhoïde n'a causé que 12 décès, au lieu de 21 pendant chacune des deux semaines précédentes. En outre, le nombre des cas nouveaux de maladie signalés par les médecins continue à diminuer (58 au lieu de 68). La rougeole, toujours fréquente en cette saison, a causé 36 décès (la moyenne des semaines de mai est de 31). La coqueluche continue à dépasser un peu la moyenne (14 décès, au lieu de la moyenne 8). La scarlatine n'a causé que 2 décès (la moyenne est 3), et la diphtérie seulement 7 (la moyenne est 16). La variole n'a causé aucun décès. La grippe a encore causé 20 décès. Il y a eu 17 suicides et 12 autres morts violentes. On a célébré à Paris 608 mariages. On a enregistré la naissance de 1,123 enfants vivants (554 garçons et 569 filles), dont 789 légitimes et 334 illégitimes. Parmi ces derniers, 45 ont été reconnus immédiatement.

Hygiène des Écoles. — *La Réglementation hygiénique des Écoles privées.* — Le Conseil d'État a pris une importante décision qui précise les limites du pouvoir des maires en matière de réglementation hygiénique des écoles privées. Le maire d'Orléans avait édicté un règlement préventif très détaillé, portant qu'aucun élève ne pourrait être admis dans une école sans un livret d'hygiène délivré à la mairie, indiquant les cas de délivrance ou de refus du livret, déterminant le mode d'aération et de balayage des classes, etc., etc. Le maire a, en vertu de la loi municipale, le soin de prévenir et de faire cesser les maladies épidémiques ou contagieuses; il a également, aux termes des lois scolaires, le droit d'inspecter les écoles. Il peut, évidemment, en ordonner la fermeture, si une épidémie s'est déclarée. Mais, s'il a un pouvoir répressif, a-t-il le pouvoir préventif d'édicter un règlement permanent imposant des prescriptions d'hygiène aux directeurs d'écoles privées? Le Conseil d'État a annulé l'arrêté du maire d'Orléans pour excès de pouvoir. Il faut ajouter que l'arrêté municipal visait à la fois les écoles publiques et les écoles privées. Mais le Conseil d'État, saisi uniquement du pourvoi d'un directeur d'école privée, n'a pas statué en ce qui concerne les écoles publiques, pour lesquelles, en conséquence, la question n'est pas tranchée.

L'Hygiène en Afrique. — *La situation sanitaire à Grand-Bassam.* — Une dépêche, arrivée de Grand-Bassam au Ministère des Colonies, donne les résultats de l'enquête prescrite par ce département au sujet des décès suspects récemment survenus. Ils ne sont pas dus à la peste bubonique, mais à la *fièvre jaune*. Le P. Rey, vicaire apostolique, y a succombé. Des mesures de protection rigoureuses ont été prescrites et sont mises en vigueur dans les ports de la Côte-d'Ivoire et dans ceux des autres colonies françaises de l'Afrique occidentale.

La Croix-Rouge à la Conférence de la Paix. — A la Conférence de la Paix de La Haye, la Suisse proposera de compléter la convention de Genève de la façon suivante : 1° Les blessés seraient déclarés neutres; 2° On déciderait la question de savoir si les blessés faits prisonniers devraient, après leur guérison, être traités comme prisonniers de guerre ou renvoyés dans leurs foyers; 3° La convention s'appliquerait aux guerres maritimes; 4° L'identité des prisonniers de guerre, des morts et des blessés serait établie avec plus de soin; 5° Les soldats seraient tenus de connaître la convention de Genève; 6° Une gendarmerie spéciale de campagne serait créée pour la recherche et la protection des blessés sur le champ de bataille; 7° Les ambulances seraient établies à une distance suffisante du champ de bataille, en vue d'éviter la contagion; 8° Les sociétés de la Croix-Rouge seraient reconnues officiellement; leur personnel et leurs établissements seraient déclarés inviolables. De plus, les délégués des États-Unis ont reçu pour instructions de s'efforcer de faire prévaloir le grand principe suivant : Extension de la convention de Genève à la guerre maritime.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

Académie de Médecine de Paris. — *Legs.* — L'Académie est autorisée à accepter le legs qui lui a été fait par M. Louis Boggio, officier d'artillerie récemment décédé à Montpellier. Le montant de ce legs — la pièce officielle n'en fixe pas le chiffre — est destiné à fonder un prix, portant le nom du donateur, destiné à récompenser l'auteur des meilleures études sur le traitement de la tuberculose.

Représentation à la Mutualité. — L'Académie a désigné M. le Pr LANNELONGUE comme membre du Conseil supérieur de la Mutualité.

DIVERS.

Mariages de Médecins. — On annonce le prochain mariage de Mme Astor, de New-York, veuve de feu M. William Astor, avec le docteur américain CLARKE, médecin de l'ambassade des États-Unis. Le mariage sera célébré à Londres au commencement de juin. Les nouveaux mariés établiront cependant ultérieurement leur résidence définitive à Paris, où ils viennent d'acheter un des plus beaux hôtels de l'avenue d'Iéna.

Sauvetage. — *Une Exposition du matériel d'incendie.* — Une exposition internationale de matériel d'incendie organisée par l'Union nationale des brigades de pompiers de la Grande-Bretagne, se tiendra près de Birmingham, du 22 au 27 juillet prochain.

Les Sages-Femmes de France. — *Assemblée générale.* — La Corporation des Sages-Femmes de France, a donné le mercredi 17 Mai, à 9 heures précises du soir, en l'Hôtel de la Société de Géographie, 184, boulevard Saint-Germain, une fête à laquelle étaient invités MM. le Drs en Médecine. Le Programme de la fête comprenait un concert vocal et instrumental. La fête a été présidée par M. le Pr PINARD, assisté de M. RIBEMONT-DESSAIGNES, de Me HENRY, ancienne sage-femme en chef de la Maternité, de professeurs agrégés et de docteurs de la Faculté de Médecine.

Dons de Médecins. — Mme Laforest, femme du Dr Laforest, récemment décédé, avant de quitter Choisy-le-Roi, a fait remettre au maire une somme de 5,000 francs pour le bureau de bienfaisance.

Fêtes médicales. — Par suite d'un deuil, les réceptions des 14 et 28 mai, qui devaient avoir lieu chez Mme Paul Segond, n'auront pas lieu.

Médecins rentrés à Paris. — M. le Dr Branly (Edgar). — M. le Dr Rendon (V.-M.). — M. le Dr Segond.

Les Pharmaciens à l'Elysée. — Le président de la République a reçu, cette semaine. M. Taillott, pharmacien principal de la marine.

Syndicat médical des Stations pyrénéennes. — Le syndicat médical des Stations pyrénéennes créé dans le but de défendre les intérêts médicaux des stations des Pyrénées, fondé depuis cinq ans, se réunira cette année à Bordeaux, le 4 juin. La réunion s'occupera dans la séance du matin des questions d'intérêts locaux. Dans la séance de l'après-midi elle traitera les questions d'*Hydrologie scientifique pyrénéenne*. Le soir, une conférence sera faite par M. le Dr Lalesque (d'Arcachon), sur les climats marins.

Distinctions honorifiques. — Par arrêtés ministériels, en date des 1er et 6 avril 1899, ont été nommés *Officiers d'Académie:* MM. les Drs Magnanon (de Valence) et Hennart (de Lille). — Par arrêté ministériel, en date du 12 avril 1899, M. le Dr Horeau, maire de Fresnay-sur-Sarthe, délégué cantonal, a été nommé *Officier de l'Instruction publique*.

Les Procès des Médecins. — Le gendre de M. Grévy a été récemment l'objet d'un référé de la part d'un de ses locataires, M. le Pr Georges Hayem, membre de l'Académie de Médecine, qui habite son immeuble du boulevard Malesherbes. L'objet du différend était l'appréciation de réparations locatives effectuées dans l'appartement du Pr Hayem et qui s'élevaient à une quinzaine de mille francs.

Lutte de Médecins et de Clients en Amérique. — Une scène sanglante s'est déroulée à Oklaboa (Mississipi) : une contestation s'étant élevée entre deux habitants influents et un médecin, leur voisin, au sujet des honoraires réclamés par le docteur, ce dernier, son fils et les deux clients sortirent dans la rue pour vider leur querelle. Après un échange de paroles violentes, les revolvers et les couteaux furent tirés; et les quatre hommes s'entre-tuèrent!

La Mort et la Maladie d'H. Becque. — « Quest-ce que j'ai ? demanda Becque, avant de mourir, au Dr A. Robin. — Voilà ! lui expliqua le célèbre praticien : vous êtes comme une prairie desséchée, sans eau ! Ce qu'il faut, c'est désobstruer tous les canaux qui entravent la circulation bienfaisante et nécessaire! — Je suis comme une prairie... Charmante comparaison ! disait Becque en riant. Il avait le souci de faire paraître le courage de l'homme de lettres et sa résistance au mal. Comme le docteur essayait des piqûres de sérum et de glycérophosphate : Souffrez-vous ? interrogeai-t-il. — Au contraire ! répondait le patient... C'est exquis... c'est délicieux... ». (*Figaro*).

Un Médecin Artiste sculpteur. — Dans sa dernière séance, l'Académie des Beaux-Arts a reçu communication de la lettre par laquelle M. le Dr Paul Richer pose sa candidature au fauteuil d'académicien libre, vacant par suite du décès de M. Georges Duplessis.

Variétés & Anecdotes.

A propos de la mort de Grévin.

Nous avons reçu de notre excellent confrère, M. le Dr Cabanès, la lettre suivante :

Paris, le 11 Mai 1899.

Mon cher Confrère,

Dans la *Gazette Médicale* du 9 mai, vous vous plaignez de ce que je n'aie pas cité votre article sur Grévin. Comme il ne m'avait rien appris et que, d'autre part, j'avais recueilli des notes sur Grévin, bien avant mon premier entretien avec M. L. Pinvert. — lequel remonte, au moins, à deux ans, — je ne me suis pas cru tenu de faire mention d'un travail, auquel, du reste, *je n'avais fait aucun emprunt*.

Vous me reprochez encore de n'avoir pas déterminé les causes de la mort de Grévin, de n'avoir pas formulé, pour tout dire, un diagnostic rétrospectif. J'en ai donné la raison : les documents qui nous ont été conservés ne m'ont pas paru suffisants pour résoudre ce problème Vous vous êtes cru, quand même, autorisé à émettre l'hypothèse de la mort par tuberculose. Je vous en ai laissé toute la propriété et toute la responsabilité. Qu'exigez-vous de plus ?

Croyez, mon cher Confrère, malgré ce dissentiment passager, à l'expression de ma plus amicale sympathie.

Dr Cabanès,
Directeur de la *Chronique Médicale*.

1° Il paraît que mon article sur Grévin n'a rien appris à mon ami, M. le Dr Cabanès (1); et c'est pour cela qu'il ne l'a pas mentionné. Soit; mais, pour moi qui ne suis qu'un modeste bibliographe, qu'un article m'apprenne ou non quelque chose, je me fais toujours un devoir de le citer ; dans des circonstances analogues, je considère cela comme *obligatoire*. Mon collègue a une manière de voir différente ; je la lui laisse.

2° Parce qu'il ne fait aucun emprunt à un auteur, M. Cabanès croit pouvoir le passer sous silence. C'est encore une manière de voir particulière. Nous, bibliographes, nous procédons autrement. Évidemment, le travail des *autres* est tout au plus bon pour le panier..... C'est par trop commode.

3° M. le Dr Cabanès ne veut pas faire de diagnostic rétrospectif pour la maladie de Grévin. Il n'a pas, dit-il, d'éléments suffisants. J'ai, là-dessus, une opinion toute différente; et je lui reproche, précisément, d'avoir, à dessein, passé sous silence mon hypothèse. Un historien impartial aurait dû la citer et la discuter. Il m'en laisse la responsabilité et la propriété; je le crois sans peine et l'en remercie; mais je ne le tiens pas quitte pour si peu. Je tiens à la *tuberculose*, et, sur ce point, je constate qu'il n'a pas répondu à la brève, mais topique argumentation, de mon récent entrefilet. J'attends donc la démonstration de mon erreur. Si je me suis trompé, je m'inclinerai. Mais, jusque-là, je maintiens ce que j'ai écrit. M. B.

(1) Il s'y trouve pourtant des documents. que n'a pas consultés M. Pinvert ! !

CHRONIQUE

L'Histoire du Journalisme médical d'Informations.

Il y a quelques années, pour fêter nos premiers dix ans de Journalisme médical, l'idée nous vint d'écrire l'*Histoire de la Presse médicale*.

Notre manuscrit, resté inachevé, dort dans nos cartons, en compagnie d'articles d'une actualité plus marquée, qui sont là faute d'organes disposés à les insérer. Et, après bientôt vingt ans de ce journalisme si spécial, nous le laisserons reposer au milieu de ces autres feuillets passés de mode, car l'Histoire demeure toujours une Science qui ne soulève pas les masses et n'a pas le talent d'enthousiasmer les éditeurs.

Elle a pourtant du bon; et nous nous en sommes convaincu à nouveau, en parcourant les articles consacrés récemment par notre confrère et ami Romme, dans le *Correspondant médical*, à une publication bien connue, et au journal *gratuit*, et en les comparant à nos propres notes, rédigées depuis quelque temps déjà, et par conséquent ne reflétant pas l'état d'âme des professionnels d'aujourd'hui.

Ce rapprochement nous a permis de remarquer, en outre, qu'il est toujours, pour le journaliste technique, dangereux d'aborder des sujets qui ne lui sont pas familiers. Au moindre écart, au plus petit oubli, on entend, en effet, le critique grincheux, voisin désagréable par métier, qui vous décoche quelques-uns de ses traits empoisonnés, en vous écrasant de sa vaste érudition. Il n'a souvent pour mérite que ses cheveux blanchis à la peine; mais, comme on ne se peut teindre en blanc, cette neige est réelle, si elle n'est pas, parfois, dépourvue de malice, et doit être respectée pour son authenticité même.

Pourtant, que mon vieil ami Romme se rassure : pour être l'un des vieux du journalisme médical et l'un de ses rares représentants professionnels, je n'en boutonnerai pas moins mon fleuret. La confraternité me l'ordonne et l'amitié me le commande; j'obéirai à ces considérants avec une joie non déguisée. On ne rend des points qu'aux vaillants.

L'article, auquel je demande à répondre, avait pour but de démontrer que c'est à la *Semaine médicale* que l'on doit le JOURNALISME D'INFORMATIONS : et que cette publication qui, jadis tenait le premier rang dans la Presse spéciale, grâce à ses abonnements, ne le tient peut-être plus aujourd'hui, malgré l'excellente organisation de sa coûteuse publicité. Il y a du vrai dans cette thèse, et bon nombre de remarques formulées par Romme, attaché à la *Presse médicale*, la concurrente, sont empreintes du meilleur sens critique. Mais, ce que je veux démontrer ici, c'est que *la direction de la* Semaine médicale *n'a pas créé l'information médicale*, au sens propre du mot. *Elle l'a perfectionnée*, cela est exact; mais c'est tout, et c'est déjà quelque chose ! *Suum cuique.*

Grâce à une réclame savamment combinée dont il faut la féliciter, car, en ces champs incultes, elle a tracé un sillon fructueux, en répétant partout qu'elle donnait le compte-rendu *sténographique* de l'Académie de Médecine, et le résumé *télégraphique* des Congrès. Elle a emballé le brave public médical, qui, comme le bon peuple de jadis, croit encore tout ce qu'affirment les gazettes!

En réalité, *elle n'a jamais donné une seule fois* le compte rendu *sténographique complet* de l'Académie de Médecine, et, nous professionnels, nous savons ce que valent ces fameuses *dépêches télégraphiques* émanant des Congrès, destinées à épater les masses. On n'a jamais télégraphié — et encore! — que le résumé très succinct de la ou des premières séances. Pour le reste, la *Semaine médicale* a été obligée de faire comme les vulgaires camarades. Les mines d'or ne sont jamais inépuisables, même au Transvaal!

Par contre, en certaines circonstances, dont nous pouvons parler (car nous y avons été mêlé), quitte à paraître très méridional, la *Semaine médicale* a fait du véritable journalisme d'informations, et, sur ce point spécial, elle a réellement innové. Citons simplement, comme preuve à l'appui, nos articles sur le *Pétomane*, sur *Inaudi*, sur les *Monstres Rosa-Josepha* et *Radica-Doodica*, etc., et la relation de notre *Voyage aux États-Unis*, publiée par lettres arrivant à chaque courrier. Ce journal a donc, indiscutablement, fait de grands efforts dans ce sens; mais il est loin d'avoir imaginé l'information médicale.

Tous ceux qui aiment les *vieilles* bibliothèques savent qu'on y trouve des revues qui ont montré la voie à la *Semaine médicale;* et tous ceux qui ont un peu de cette érudition, si chère aux anciens, connaissent les journalistes qui ont nom

Jules Guérin et Amédée Latour. Dans notre pays, ces célébrités, qui furent les véritables de Girardin de la Presse médicale, sont inconnues des jeunes; mais elles n'en ont pas moins laissé des traces ineffaçables de leur passage ici-bas. Que notre ami Romme jette un rapide coup d'œil sur la poudreuse collection de la *Gazette médicale de Paris*, et il verra que, dès 1840, on y *connaissait l'information médicale* du type de la *Semaine médicale;* il y verra des résumés de discussions de l'Académie de Médecine, qui sont plus longs (inutile d'ajouter : mieux rédigés, puisqu'ils sont de J. Guérin!), que les prétendus comptes rendus sténographiques de la *Semaine médicale* de nos jours. Qu'il consulte aussi les années brillantes du *Progrès médical* (je parle des premières, de celles qui sont antérieures à 1881, et partant à mon entrée dans ce journal), et il pourra se convaincre que, de 1872 à 1880, cette publication, alors si vivante, grâce, sans doute, à l'influence de Charcot et de fabricants de spécialités connues, avait un service de « Nouvelles » remarquablement organisé, même pour l'étranger! Mais le véritable Journal d'informations médicales, tel que nous le comprenons, est encore à créer. Il ne réussira, d'ailleurs, comme le soutient Romme, que s'il est *gratuit;* et on y arrivera.

L'article de mon ami Romme aurait été complet, s'il avait montré, comme j'ai tenté de le faire, en quelques lignes, dans la *Revue scientifique*, il y a quelque temps (1), que tant vaut l'activité d'un homme, tant vaut son journal; que la valeur industrielle et commerciale d'un rédacteur en chef ne dure pas d'ordinaire plus de vingt-cinq à trente ans, et que partant tout journal, qui a vingt-cinq années de date, doit changer de directeur, et même faire peau neuve. Et, si l'Administration ne veut pas admettre la réalité de cette loi économique, en relation avec l'évolution des mœurs, la feuille de papier qu'elle fait noircir est destinée sous peu, à n'être plus, inévitablement, qu'une « feuille de chou! »

Les revues dont nous parlons n'ont pas encore vingt ans! Mais, quand elles auront atteint l'âge mûr, c'est-à-dire dans quelques années, qu'elles songent à l'avenir : il est toujours terrible de voir la soixantaine poindre à l'horizon! Les sages seuls descendent de leur chaire, plutôt que d'en tomber!

Marcel Baudouin.

(1) Baudouin (Marcel). — *La découverte rapide de l'identité littéraire des anonymes.* — *Revue scientifique*, Paris, 1898, mai 21, 647.

LES LIVRES NOUVEAUX.

De la Voix chuchotée; par Olivier (P.). — Broch. in-8°, Paris, 1899. Tirage à part de la *Revue internat. de Rhin., Otol., Laryng.*, 12 pages.

L'opinion généralement admise. ou paraissant du moins prédominer dans le monde médical, est que le larynx n'est pour rien dans la voix chuchotée, qu'il laisse simplement passer l'air venu de la poitrine. L'auteur démontre dans ce petit travail que, dans les conditions ordinaires, le larynx prend toujours part au chuchotement. Les vibrations de cet organe, pendant le chuchotement fort, sont, d'après l'auteur, toujours nettement indiquées par la méthode graphique; l'auteur a pu constater *de visu* ces vibrations chez un malade ayant un polype laryngien. Dans la voix chuchotée, la glotte est toujours rétrécie, présentant une image distincte de celle qu'elle montre pendant la voix parlée ordinaire : cette image affecte surtout les deux formes indiquées dans deux figures; l'auteur en a d'ailleurs observé plusieurs formes. Mais, d'après lui, il ne semble pas y avoir une position de la glotte caractéristique du chuchotement. Telles sont les conclusions posées par l'auteur, qui résout ainsi un des problèmes les plus intéressants de la physiologie du larynx.

Annuaire des Eaux minérales; par le Dr G. Morice. — *Gazette des Eaux*, 1899.

Ce volume (41e année) comprend : Les renseignements généraux sur le service et le fonctionnement administratifs des Eaux minérales au Ministère de l'Intérieur à Paris. — La liste du personnel chargé de ce service; celle des membres du Comité consultatif d'hygiène, de la Commission des eaux minérales à l'Académie de Médecine, etc. — La liste des stations thermales françaises avec le nom de leurs médecins. — La liste des médecins des stations thermales par ordre alphabétique. — La liste des médecins des stations sanitaires et climatiques de la France; — La liste des membres de la Société d'hydrologie médicale de Paris, et du Syndicat général des médecins des stations balnéaires et sanitaires de la France. — La nomenclature générale des Eaux minérales françaises, avec leur classement, leurs indications sommaires et les moyens de locomotion pour s'y rendre. — Le memento de leurs principales indications thérapeutiques; — La nomenclature des principales stations et eaux minérales étrangères. — Le classement des sources minérales selon leur nature et leurs caractères chimiques. — La nomenclature des principales stations d'hiver et d'été (sanatoria et autres stations d'altitude, de plaine ou stations maritimes); — Une note des principaux hôpitaux ou instituts marins (fondation de l'Œuvre des hôpitaux marins, ou fondations parti-

culières). — La liste des principaux établissements d'hydrothérapie médicale en France. — La nomenclature des plages et bains de mer les plus en renom. — Enfin, des notices descriptives et détaillées sur quelques stations, eaux minérales, établissements climatiques et installations d'hydrothérapie médicale.

[F. A. — I. B. S.]

Les Microbes et la Mort; par De Fontenelle (J.). — Paris, 1899, Schleicher frères, in-12, 20 fig., 4 pl.

Ce livre, qui est une œuvre de vulgarisation, contient toutes les notions essentielles et intéressantes sur les microbes et les maladies contagieuses dont ils sont les agents, et cela depuis les découvertes de Pasteur jusqu'à la sérothérapie. C'est ainsi que sont passés en revue les microbes en général, avec leur vie, leurs mouvements, leurs réactions aux agents extérieurs (air, lumière, électricité, etc.), les bactéries pathogènes (staphylocoques, streptocoques, bacilles tuberculeux, microbes du charbon, de la pneumonie, etc.), les méthodes permettant de les étudier (cultures, colorants, etc.), les différents modes de contagion dans les différentes maladies (l'air, le sol, l'eau) avec des considérations sur la désinfection des appartements, l'assainissement du sol, l'approvisionnement d'eau à Paris et le filtre Chamberland, enfin la défense de l'organisme, l'immunité naturelle, l'asepsie et l'antisepsie dans ses applications thérapeutiques, l'immunité acquise et les vaccinations, l'immunisation et la sérothérapie. Tout cela écrit d'une façon claire et compréhensible même pour des personnes non initiées à la médecine et utile pour tous.

[F. A. — I. B. S.]

Leçons sur les Maladies Nerveuses. — Deuxième série (Hôpital Saint-Antoine); par E. Brissaud, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, médecin de l'Hôpital Saint-Antoine, recueillies et publiées par Henry Meige. Masson et Ce, 1899, 1 volume grand in 8° avec 165 figures dans le texte.

Sous la forme attrayante de Leçons cliniques, sont présentées dans ce volume plusieurs questions nouvelles en Neuropathologie. D'abord la *théorie du Neurone* et la description de ses lésions. Plusieurs leçons sont consacrées à l'exposé d'une notion plus nouvelle encore, la *Métamérie spinale*, que l'auteur a eu l'heureuse idée d'introduire en Neuropathologie et grâce à laquelle on peut entrevoir la solution de plusieurs problèmes, tels que la *distribution topographique de certains troubles sensitifs et vaso-moteurs* sur le tronc et sur les membres, les éruptions du *Zona*, les *Anesthésies syringomyéliques*, les *Trophonévroses cutanées*, etc., etc. Parmi les affections de la moelle, la *Myélite transverse*, les *Paraplégies flaccides par compression*, *le Syndrome de Brown-Séquard*, dans ses rapports avec la *Syphilis spinale* et la *Compression medullaire*, les *Paralysies syringomyéliques*, la *Paralysie infantile* et les *Atrophies musculaires tardives* qui en résultent, sont longuement décrites, analysées et commentées. Parmi les affections bulbaires et cérébrales, il faut signaler la *Paralysie pseudo-bulbaire*, les *Syndromes bulbaires* et *bulbo-protubérantiels (paralysie faciale et pouls lent permanent)*. Une large part est réservée à l'étude des accidents dystrophiques: en particulier les *Trophonévroses céphaliques* et les différentes variétés de la *Sclérodermie*. Dans une suite de leçons particulièrement neuves, l'auteur expose ses idées sur les formes du *Myxœdème (thyroïdien et parathyroïdien)*. Il donne une description détaillée de l'*Infantilisme*, de ses causes et de ses variétés. C'est un chapitre tout nouveau qui vient s'ajouter à la pathologie du développement de l'homme. Enfin, à propos de névroses, sont décrites la *Polyurie nerveuse*, la *Polyurie hystérique* et la *Chorée variable des dégénérées*. Cette énumération écourtée permet cependant d'entrevoir la diversité et l'intérêt des questions traitées. Ces leçons sont toutes d'actualité et, puisqu'elles sont du Dr Brissaud, c'est dire ce qu'elles valent et comment elles sont pensées.

[F. A. — I. B. S.]

Encyklopædie der Therapie (Encyclopédie de Thérapeutique); par Liebreich (O.). — Berlin, 1899, A. Hirschwald, in-8, 320 pages.

Ce volume qui est, en réalité, un dictionnaire de thérapeutique contient un grand nombre d'articles compris entre la lettre M (Mastodynie) jusqu'à P (Pharyngite). Ces articles, presque tous signés de noms d'auteurs très compétents, comprennent soit le traitement d'une affection avec les vues les plus récentes à ce point de vue, soit l'histoire des médicaments et même des nouveaux médicaments dont la connaissance est nécessaire pour tous ceux qui veulent suivre les progrès de la thérapeutique. A propos des affections, toutes les indications sont passées en revue avec les ressources dont dispose la thérapeutique pour agir sur elles. Signalons également les stations balnéaires, climatologiques et les établissements de santé.

[F. A. — I. B. S.]

Le Rachitisme, sa pathogénie; par Delcourt (A.) (de Bruxelles). — Thèse de Bruxelles, 1899.

Après un exposé des notions historiques sur la question, l'auteur examine les différentes théories qui ont été émises pour expliquer le rachitisme: Hérédité, théorie de Parrot, théorie microbienne, nerveuse, alimentaire; puis les expériences classiques en vue de créer le rachitisme chez les animaux; enfin, l'auteur examine l'élimination de la chaux avec la méthode de dosage de la chaux dans les excreta. Mais la partie vraiment personnelle et intéressante, d'ailleurs, est celle qui a trait aux nouvelles expériences faites par l'auteur, en vue de créer le rachitisme chez les jeunes animaux, et cela: 1° au moyen de l'acide lactique; 2° au moyen du ferment lactique de Hueppe; 3° au moyen du phosphate de potasse. Enfin, les recherches de l'auteur lui ont permis d'édifier une théorie pour expliquer l'action des sels de potasse sur les cartilages des os en croissance. Nous ne pouvons malheureusement pas entrer dans le détail des expériences qu'a entreprises l'auteur et qui sont, d'ailleurs, décrites avec tous leurs détails dans cette thèse; nous nous bornerons à citer les conclusions, qui sont très nettes et qui mettent en relief les vues originales qu'elles contiennent: 1° Les sels de chaux ne semblent jouer qu'un rôle secondaire dans la pathogénie du rachitisme; 2° L'augmentation de l'élimination des sels calcaires est un symp-

tôme, non une cause de rachitisme; 3° L'acide lactique, tout en augmentant l'élimination des sels calcaires, ne produit pas le rachitisme; 4° Les ferments lactiques, tout en rendant difficilement absorbables les sels calcaires contenus dans l'alimentation, ne produisent pas le rachitisme; 5° Les sels de potasse ont une action très marquée sur les cartilages des os en voie d'accroissement; ils produisent les lésions caractéristiques du rachitisme.

[F. A. — I. B. S.]

Les Microorganismes de la Fermentation; par Alfred Joergensen (de Copenhague). — Traduit par Paul Freund et revisé par l'auteur. — Deuxième édition française, remaniée et très augmentée, avec 79 illustrations dans le texte. — Paris, 1899, Société d'éditions scientifiques, 1 vol. in-8° de 440 pages.

Le présent livre est un exposé de la morphologie et de la biologie des microorganismes qui se présentent dans les fermentations. Il forme donc, en quelque sorte, un supplément aux ouvrages qui s'occupent principalement de la partie chimique du sujet. L'auteur s'est proposé de donner, *sous une forme claire et précise, un aperçu général des connaissances acquises dans tout le domaine en question*, en tenant compte des différentes méthodes d'investigation, qui, par la suite, sont devenues importantes. Lorsqu'il est question des organismes de la fermentation et du rôle qui leur revient dans l'industrie, deux savants attirent tout particulièrement l'attention, à savoir, *Pasteur*, au début de la littérature, et *Hansen*, dans la littérature moderne. Ce livre ayant, avant tout, pour but de traiter de *l'état actuel de la Science*, les travaux du laboratoire de Carlsberg sont naturellement appelés à prendre une large part dans cet exposé. Ainsi les chapitres V et VI contiennent principalement une description exacte des recherches théoriques de *Hansen* sur les ferments alcooliques, des méthodes pour la culture pure et l'analyse de la levure alcoolique, ainsi qu'un aperçu sur l'emploi pratique de son système et sur les résultats obtenus par cette voie, dans les brasseries, distilleries et fabriques de levure pressée, dans la fermentation du vin de raisin et de fruits.

Il est fait également un rapide exposé des résultats théoriques et pratiques de l'application des ferments de culture pure dans les fermentations lactiques et autres analogues. Ce livre s'adresse, par conséquent, tant aux chimistes, botanistes et biologistes qu'aux ingénieurs qui s'occupent de ces branches de l'industrie. Dans l'énumération de la littérature, on a donné un aperçu sur tous les ouvrages importants pouvant intéresser l'homme de science et le technicien. Cette seconde édition se distingue essentiellement de la première; elle a, en effet, été remaniée en bien des points et considérablement augmentée, vu le grand nombre d'observations et d'expériences faites pendant le cours de ces dernières années.

[F. A. — I. B. S.]

Le Rhume des foins; par le Dr J. Garel (de Lyon). — Paris, 1899, J.-B, Baillière et fils, 1 vol. in-16 carré, 96 pages, cart.

Faire un tableau d'ensemble du Rhume des Foins, du *Hay Fever* des Anglais, jeter un peu de lumière sur la pathogénie de cette affection et établir un traitement rationnel, voilà l'*Actualité médicale* que vient de publier M. Garel. Avec beaucoup de clarté et de précision, l'auteur nous amène aux conclusions suivantes. 1° L'asthme des foins n'est autre qu'une variété de la rhino-bronchite spasmodique. 2° La rhino-bronchite spasmodique se divise en deux variétés : l'une périodique ou rhume des foins proprement dit, l'autre apériodique, survenant dans n'importe quelle saison de l'année. 3° L'asthme des foins dépend de trois facteurs principaux : A. Terrain prédisposé, neuro-arthritisme ayant pour conséquence une susceptibilité particulière des centres nerveux; B. Muqueuse nasale douée d'un certain degré d'hyperexcitabilité réflexe. C. Un agent irritant extérieur, seule cause déterminante des accès. 4° Le traitement peut s'adresser aux trois facteurs. Il est préventif dans le premier cas, curatif ou palliatif dans le second et prophylactique pour le troisième. 5° Le traitement chirurgical, qui a pour but de supprimer les zones sensibles de la pituitaire, est le seul qui donne des résultats positifs et certains.

[F. A. — I. B. S.]

Grundriss der speciellen Pathologie und Therapie, mit besonderer Berücksichtigung der Diagnostik [*Manuel de Pathologie et de Thérapeutique spéciales, avec considérations spéciales pour le diagnostic*]; par Schwalbe (J.). — Stuttgart, 1898, Ferd. Enke in-8°, 790 pages, 59 fig.

Ainsi que l'indique le titre, cet ouvrage est un guide extrêmement utile aux étudiants aux prises avec la clinique et aux médecins praticiens. C'est, en effet, au diagnostic surtout que se rapportent les notions essentielles formulées à propos des diverses maladies. Celles-ci sont groupées suivant les systèmes : système digestif, respiratoire, circulatoire, urinaire, système génital chez la femme et chez l'homme, système cutané, système locomoteur. Enfin, maladies générales infectieuses aiguës, maladies dyscrasiques, maladies du sang et intoxications. Signalons également une posologie avec les doses maxima, des médicaments groupés suivant leurs effets, la posologie infantile et la nomenclature des principales stations balnéaires et sanitaires. Bref, ce travail se présente comme un véritable *vade mecum* dont l'utilité peut se manifester à chaque instant. La lecture d'un certain nombre de maladies nous a convaincu de ce fait; nous avons pu nous rendre compte de la clarté de l'exposé, de la méthode avec laquelle le plan est conçu dans chaque chapitre, enfin du soin avec lequel les notions principales sont décrites.

[F. A. — I. B. S.]

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

J.-B. Baillière et Fils, 19, rue Hautefeuille à Paris.

Bibliographie Botanique. — 1 vol. in-8°, 160 pages à deux colonnes. — Cette bibliographie contient l'annonce détaillée, la date et publication, le nombre de pages et notice sur les ouvrages importants, d'environ 5,000 volumes brochures, collections de journaux français et étrangers, anciens et modernes avec tables méthodique et géographique.

PETITE CORRESPONDANCE

La GAZETTE MÉDICALE, étant l'organe hebdomadaire de l'Institut de Bibliographie, il sera répondu, à cette place, aux questions qui sont posées par les Abonnés de l'Institut.

M. le Dr Z... (Bruxelles). — Non l'abonnement aux *Fiches Bibliographiques* ne donne droit qu'à la Bibliographie même de la question. Si parmi les renseignements que vous fournira ce service, il en est quelques-uns qui vous intéressent davantage, le service de la *Bibliothèque Circulante* vous procurera les ouvrages mêmes. Ce sont deux abonnements absolument distincts.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

PARIS. — 93, Boulevard St-Germain, 93. — PARIS.

Postes Médicaux vacants.

1° Poste médical vacant à Bonnebosq (Calvados). Pays riche. Subvention de 1,200 fr. Très beau logement, écurie et remise.

2° Très bon poste de médecin à prendre dans la Sarthe, près du Mans. Rapport : 10.000 francs touchés. Conditions de cession avantageuses.

3° Bonne clientèle à prendre immédiatement dans l'Yonne, à 3 h. 1/2 de Paris. Aucun frais à faire autre que les frais d'installation.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Un médecin de province possédant les meilleures références, au point de vue scientifique et professionnel, obligé d'habiter Paris pour raisons de famille, prendrait suite d'un cabinet médical. Conditions à débattre. — S'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris.

Médecin s'intéressant aux affections respiratoires désirerait entrer en rapport avec toutes œuvres ou personnes s'occupant spécialement de ces maladies. S'adresser Me Gratreau, avocat à la Cour, 1, rue Lafayette, Paris.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Paris. — Imp. Laplace, 191, rue du Faubourg-Poissonnière.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française

Directeur-Rédacteur en chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Assistance chirurgicale instantanée dans les duels ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Épidémies de Paris. — Les Duels de la semaine. — Les Réunions de la semaine : Conseil supérieur de l'Assistance publique. — Les derniers travaux de construction de la Faculté de Médecine de Paris. — Hôpitaux de Paris : Concours de 1899. — Le Congrès de la Tuberculose à Berlin. — Nécrologie. — La Médecine aux Chandelles : Odéon ; par Marc Ell. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée (Hôpitaux), etc. — Médecine d'État : Hygiène (Épidémies, etc.). — Sociétés et Congrès. — Divers. — Variétés et Anecdotes : Hôpital de Dijon : Visite du Président de la République. — Les Médecins et l'élection sénatoriale de la Seine (1899). — La Bioscopie. — La Chirurgie chez les sauvages. — Thérapeutique : La Mouillère-Besançon et les stations salines continentales. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique. — Petite Correspondance.

Illustrations : Le Bioscope du Dr Collongues (de Vichy). — Instruments de Chirurgie chez les sauvages (4 *Fig.*). — Un confrère chez les Peaux-Rouges. — Opération césarienne dans l'Ouganda (2 *Fig.*).

BULLETIN

L'assistance chirurgicale instantanée dans les duels.

Cette semaine a eu lieu un duel que tous les journaux quotidiens ont conté et qui s'est terminé d'une façon très grave. Nous donnons plus loin des détails circonstanciés sur cette malheureuse rencontre ; et nous ne voulons ici que profiter de ce triste événement pour revenir sur un sujet qui nous est cher et pour lequel nous luttons en vain, hélas ! depuis six ans.

Il s'agit de la conduite à tenir dans les duels au point de vue médical et de la manière dont les médecins devaient comprendre leur rôle en de telles circonstances. La plupart de nos confrères, comme nous l'avons déjà dit à bien des reprises, s'en vont au combat sans se douter, de même que les adversaires du reste, de la gravité de l'acte qu'ils accomplissent. Vingt fois, trente fois, cent fois, tout va à peu près comme de coutume ; mais, un beau jour, comme cette semaine, on tombe sur une blessure très importante et on est pris au dépourvu ! On en est réduit à des expédients, tandis que si l'on était méthodiquement organisé, aux environs de Paris et à Paris, pour les *accidents sur voie publique*, on n'aurait qu'à faire jouer les avertisseurs d'accidents, demander la voiture d'ambulances, et utiliser les hôpitaux de prompts secours. Mais, au lieu de défendre nos idées, nos collègues et nos maîtres des hôpitaux trouvent plus humain de les combattre à outrance. Le Conseil municipal de Paris a beau trouver nos projets pratiques ; grâce à la mauvaise volonté du tout puissant A. J. Martin, grand maître de l'inertie et de la malveillance, rien ne se fait, rien ne s'organise, malgré des votes formels. Quoi faire ? Il ne sert à rien de protester, puisque l'on ne nous écoute pas. Nous qui ne cherchons qu'à sauver des vies humaines, qu'à utiliser les découvertes les plus récentes et les plus indiscutées de la Science moderne, on nous traite de rêveurs ou d'ambitieux !

Bornons-nous donc à souhaiter au courageux Mendès un prompt rétablissement et à M. Vanor un remords bien mérité.

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS

LES ÉPIDÉMIES DE PARIS.

La fievre typhoïde en 1899 à Paris.

D'nne lettre écrite cette semaine à l'un des grands jonrnanx de Paris, *Le Temps*, il est manifeste qu'il existe actuellement dans la capitale une épidémie de fièvre typhoïde, quoiqu'en disent les autorités ; et cette lettre est trop typique pour que nons ne la reprodnisions pas.

Paris, le 19 mai.

Monsieur le Directeur,

J'ai lu dans les journaux que M. Treille avait profité de la discussion du budget pour poser une question à M. le sous-secrétaire d'Etat, relative aux eaux d'alimentation de la ville de Paris et aux mesures prises par le Gouvernement « contre les personnes qui, abusant de leur situation ou de leur titre, avaient affolé la population et discrédité les eaux de Paris aux yeux des étrangers, à la veille même de l'Exposition. » J'avais suivi avec attention, comme beaucoup de vos lecteurs, la campagne dirigée, au commencement de l'année, contre les eaux de l'Avre, et je reconnais que j'avais été heureux de constater que M. le sous-secrétaire d'Etat avait fait justice à la tribune des accusations portées contre ces sources. Des explications basées sur des documents officiels et des raisons scientifiques de grande valeur, m'avaient, je l'avoue, pleinement rassuré. J'ai donc continué à consommer, moi et les miens, à cette époque, l'eau administrative, sans la faire bouillir, contrairement à la recommandation du très prudent directeur du Laboratoire mnnicipal. Mal m'en a pris, car, en dépit des affirmations rassurantes, la fièvre typhoïde a fait son apparition à Paris, et chez moi en particulier. De l'enquête à laquelle je me suis livré, un peu tard il est vrai, il résulte que la *fièvre typhoïde a pris à Paris le caractère épidémique*, après le temps d'incubation normal d'ingestion impure des eaux qui nous ont été fournies par le service de la ville de Paris, que *cette épidémie a fait, et fait encore, cinq fois plus de victimes qu'en temps normal*. Or, il me semble que, dans ces conditions, loin de demander un blâme contre les fonctionnaires perspicaces, qui nous avaient charitablement prévenus à temps du danger que nous courrions tous à consommer des eaux polluées, il serait plus juste de les en féliciter; et c'est ce que je fais pour ma faible part, en passant, et de réserver les foudres ministérielles pour les incapables qui ont fonrni à M. le sous-secrétaire d'Etat des documents officiels erronés, grâce auxquels bon nombre d'habitants de Paris ne verront pas l'Exposition l'année prochaine. Veuillez agréer, etc.

MAX JOFFRET, ingénieur civil.

Après ce coup de massne pour l'Administration que l'Europe nous envie, nos lecteurs apprécieront. — Cornély, dans le *Figaro*, dit qu'il y a une réelle analogie entre l'affaire Dreyfus et la question de l'Avre.

Il ajoute. « Ceux qui s'obstinent encore à dire : Dreyfus est coupable, sept officiers ne peuvent pas se tromper, cinq ministres de la Guerre sont infaillibles », ressemblent aux entêtés qui s'obstineraient à boire de l'eau de l'Avre au chevet du moribond qu'elle a envoyé *ad patres*, et diraient en faisant claquer leurs lèvres : Ah ! la bonne eau ! »

Et il a joliment raison. Mais nons en verrons bien d'antres; nous ne sommes qu'an commencement du rouleau. Pour plus de renseignements, s'adresser non pas au bureau de la statistique à l'Etat-major, mais simplement à l'Inspection de l'assainissement du Département de la Seine.

LES DUELS DE LA SEMAINE.

La plaie pénétrante de l'abdomen de M. Catulle Mendès.

Dans un duel récent avec M. Vanor, M. Mendès s'approcha de plus en plus, et M. Vanor, énervé, dans une dernière riposte, atteignit M. Mendès nn peu *au-dessous du nombril*; il retira aussitôt le bras, sans pousser. Malheureusement, la pointe était entrée assez profondément. On eut la sensation que la blessure devait être grave. La figure de M. Mendès se contracta violemment. Il souffrait et on approcha une chaise. Son médecin, M. le Dr Isaurrat, et le médecin de M. Vanor examinèrent la blessure et déclarèrent qu'il ne semblait pas que l'épée ait pénétré très loin. Après un pansement, M. Mendès se leva et se rhabilla. Son adversaire s'approcha de lui et lui serra la main.

Tandis que les témoins allaient, dans une salle voisine, rédiger le procès-verbal, M. Mendès se promenait dans le jardin attenant à la salle de bal. Il fumait tranquillement nn cigare. Soudain, il chancela et tomba à terre. Il *était pris d'une syncope* (1).

Les yeux grand ouverts, il claque des dents. Les médecins s'empressent autour de lui, *lui font respirer des sels !* Il reprend connaissance et on le place sur un matelas. M. le Dr Isaurrat lui tâte le pouls et ne manifeste pas une trop grande inquiétude, tout en recommandant à son client le repos le plus absolu.

Transporté tant bien que mal à son domicile, M. Mendès ne se rétablit pas : ce qui n'a rien de bien étonnant! A plnsieurs reprises, il a des *syncopes*. — On l'a d'abord porté dans une pièce du rez-de-cbaussée; mais on a dû le monter ensuite, avec des soins minutieux, dans son appartement. « Il s'est produit une *hémorragie interne*, a dit le médecin visitant à un rédacteur du *Figaro* : *hémorragie lente*; et le pronostic doit être très réservé. Si l'intestin avait été perforé, le cas serait désespéré! Il n'en est rien henreusement; mais si des complications survenaient, une opération chirurgicale pourrait s'imposer. » On s'est adressé au Dr Guinard, chirurgien des hôpitaux, qui a conseillé l'*expectation*, au débnt tout au moins. — Au moment où nous mettons sous presse, les choses en sont là.

(1) Une syncope, chez un homme courageux comme Mendès, a dû faire songer de suite à une *hémorragie interne*.

LES RÉUNIONS DE LA SEMAINE.

Conseil supérieur de l'Assistance publique.

Le Conseil supérieur de l'Assistance publique s'est réuni la semaine dernière en session ordinaire à l'Institution nationale des jeunes aveugles, sous la présidence de M. Jules Legrand, sous-secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur.

Le Conseil supérieur a réélu M. le Dr Théopbile Roussel, président, et MM. Hermann-Sabran et le Dr Thulié, vice-présidents. L'ordre du jour a ensuite appelé la discussion du projet relatif au *payement d'honoraires aux médecins et chirurgiens des hôpitaux*. MM. le Dr Regnard, rapporteur, Dr Henriot et Dr Drouineau ont pris la parole sur le projet. La discussion s'est continuée dans la séance de l'après-midi, et après une délibération à laquelle ont pris part notamment MM. Emile Rey, député, Hébrard de Villeneuve, Conseiller d'État, Dr Dreyfus-Brisac, etc., le Conseil a adopté les résolutions suivantes.

I. Les malades admis dans les hôpitaux à titre de malades payants ne doivent être reçus que pour des cas exceptionnels, ainsi que cela est mentionné dans la note annexée à l'article 26 du règlement modèle des hôpitaux. Aux deux exceptions déjà votées par le Conseil supérieur et qui visent les malades passagers dans une commune et ceux atteints de maladies contagieuses, il y a lieu d'en ajouter une troisième, à savoir les malades habitant la commune, dont le cas nécessite une opération grave, quand il sera constaté qu'il est impossible de faire une opération dans des conditions satisfaisantes, soit à domicile, soit dans une maison de santé.

II. Les malades aisés pourront être admis dans les chambres ou salles payantes moyennant un prix variable, toujours élevé et très supérieur au prix de revient. Ils seront avisés au moment de leur entrée que le payement du prix de journée, fixé dans ces conditions par la commission administrative, leur incombera pour toute charge.

III. Le Conseil émet le vœu qu'à l'avenir le préfet n'approuve aucune délibération par laquelle une commission administrative créerait une chambre ou une salle payante sans en avoir référé au Ministre de l'Intérieur.

Dans une troisième séance, le Conseil supérieur, après une discussion à laquelle ont pris part MM. le Dr Bourneville, Dr Napias, Henrot, Drouineau, a voté un *projet de programme pour l'instruction du personnel secondaire des établissements hospitaliers*. La commission avait exprimé, dans ce rapport, le vœu que, de plus en plus, les femmes fussent appelées à remplacer les hommes comme gardemalades. Une faveur marquée a accueilli cette idée. Certains services spéciaux demeureraient, cela va de soi, confiés à des infirmiers. Ils continueraient aussi à remplir les besognes qui exigent de la force, telles que le transport des malades, du linge, des médicaments, le nettoyage des salles. Mais ils cesseraient d'approcher du lit des malades et de leur rendre des soins. La commission paraissait admettre que, dans les services *d'aliénés*, la présence d'infirmiers est indispensable. Un des membres du conseil, qui a une compétence très particulière, M. le Dr Bourneville, s'est élevé contre cette thèse. Il croit avec raison que, même auprès des aliénés paisibles, les infirmières remplaceraient avec avantage les infirmiers. Espérons que ces idées triompheront.

Ensuite le conseil supérieur de l'assistance publique a adopté le texte d'un règlement sur la tenue de la comptabilité des économes dans les *établissements publics d'assistance*. Ce règlement est destiné à remplacer des instructions remontant à 1836, insuffisantes et inobservées.

Puis il a commencé la discussion d'un projet de M. Crupi, relatif à la *mendicité et au vagabondage*. M. Cruppi a développé les raisons qui motivent son projet, et il en a expliqué l'économie. M. Lefort a présenté ensuite des observations sur ce projet.

Dans sa dernière séance, le conseil supérieur de l'assistance publique a continué la discussion générale du projet de M. Cruppi, pour *la suppression des dépôts de mendicité, le départ entre les mendiants punissables et les mendiants non punissables, et l'assistance à ces derniers.*

M. Paul Strauss, sénateur, a exprimé le regret que le projet fasse une part plus grande à la répression du vagabondage qu'à l'assistance aux malheureux, et il a exprimé le vœu que le conseil insiste pour la présentation à bref délai d'un projet de loi relatif à l'assistance aux vieillards et aux infirmes. Ce vœu est adopté. M. Bérenger, sénateur, a approuvé le projet dans ses dispositions essentielles. Il est bien convaincu qu'on ne doit pas, sous prétexte d'humanité, renoncer à la répression. Les deux principes se lient, M. Bérenger a protesté contre le caractère obligatoire des lois d'assistance. MM. Lefort, Bruëyre, Bompard, Emile Labiche, Hébrad de Villeneuve ont présenté diverses observations. La discussion générale a été close et le projet rapporté par M. Cruppi adopté.

Le secrétaire général a fait l'exposé des travaux du conseil et la session ordinaire de 1899 a été close.

LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Les derniers travaux de construction.

Patience et longueur de temps...

Bientôt seront terminés les travaux de reconstruction de la partie de l'École de Médecine, restée en souffrance jusqu'à l'année dernière. Ces travaux ont commencé en 1877, époque où nous n'étions pas encore sur les bancs de l'école ; et voilà bientôt vingt ans que nous avons mis le pied dans un hôpital ! Il aura fallu 22 ans, ou peu s'en fant, pour mener à bien une restauration qu'on aurait pu terminer en quelques années, comme la Sorbonne. C'est une des merveilles des Gouvernements parlementaires ! Ici, comme à la Sorbonne, les cours n'auront pas été interrompus par les travaux, et les vieux bâtiments n'ont été évacués que successivement, au fur et à mesure qu'étaient livrées les nouvelles salles de cours.

C'est ainsi qu'un premier lot, situé sur la rue Hautefeuille, a été achevé dès 1884 ; mais il n'a été occupé définitivement

qu'en 1893 par les laboratoires de chimie et de pharmacologie et l'amphithéâtre de chimie. En 1888, le deuxième étage du bâtiment qui est en façade sur le boulevard Saint-Germain recevait le dépôt de la Bibliothèque. En 1889, étaient livrés les superbes appartements du doyen de la Faculté, ceux du secrétaire, les locaux de l'administration, c'est-à-dire l'aile qui forme l'encoignure du boulevard et de la rue de l'Ecole-de-Médecine. Enfin, en 1893, le rez-de-chaussée, qui borde le boulevard et qui était achevé depuis quelque temps déjà, était distribué en salles de thèses et en salle d'assemblée des professeurs, le « Foyer ». Dans le même temps, de 1885 à 1892, les divers locaux et amphithéâtres de l'École pratique s'élevaient successivement, au-delà de la rue de l'École-de-Médecine, entre cette rue et les rues Racine et Monsieur-le-Prince.

Nous avons publié déjà une photographie de la partie qu'on est en train de terminer (1); les bâtiments s'élèvent en bordure des rues Hautefeuille et de l'Ecole-de-Médecine, et, en retour, sur le côté de l'ancienne cour d'honneur. Voici quelle sera leur distribution. Sur la cour, au rez-de-chaussée, s'ouvrira par sept larges arcades une grande salle de pas-perdus, du fond de laquelle partira un bel escalier qui desservira la bibliothèque de l'École. Au premier étage sera la salle de conseil de la Faculté et ses dépendances. Sur les rues Hautefeuille et de l'Ecole-de-Médecine, le rez-de-chaussée et le premier étage renfermeront les salles d'examen et, le deuxième, le complément des laboratoires de physique et une grande galerie qui servira à l'agrandissement du musée Orfila.

La façade des bâtiments nouveaux s'harmonisera avec l'ancienne façade, qui a été conservée, de l'ancienne Ecole, sur la rue de l'Ecole-de-Médecine. Celle-ci subira une seule modification : l'entablement sera surmonté d'une balustrade, qui augmentera la hauteur de la façade et l'unira mieux aux nouveaux pavillons d'aile. En 1900, les vieux médecins, visiteurs de l'Exposition, plus nombreux qu'en 1878 et 1889, trouveront donc à leur retour, leur chère Ecole complètement terminée. Ce n'est pas trop tôt. Mais tout est bien qui finit bien.

HOPITAUX DE PARIS.

Concours de Chirurgie et de Médecine pour 1899.

Le concours pour deux places de *Chirurgiens des Hôpitaux* de Paris, en 1899, vient de se terminer par la nomination de MM. les Drs Launay et Auvray, anciens internes en chirurgie des Hôpitaux de Paris, anciens prosecteurs à la Faculté de Médecine de Paris. Toutes nos félicitations à notre excellent ami, M. Auvray, dont les récents travaux sur les *Affections chirurgicales du foie*, en collaboration avec M. le Pr Terrier, ont signalé le nom à tous les opérateurs. On doit, on le sait, à M. Auvray, d'intéressantes recherches sur la *Ligature hépatique*.

Le 2e concours pour trois places de *Médecin des Hôpitaux* de Paris, pour 1899, s'est aussi terminé cette semaine. Sont nommés : MM. les Drs Legry, Teissier, et Hunelo, anciens internes des Hôpitaux. — Toutes nos félicitations à nos excellents collègues et amis.

M. B.

(1) *Gazette Médicale de Paris*, 1898, n° 5, p. 49.

LES CONGRÈS DE LA SEMAINE.

Le Congrès de la Tuberculose à Berlin.

Au Congrès de la Tuberculose, à Berlin, la France est représentée par une délégation ayant à sa tête M. le professeur Brouardel, et dont font partie, au titre des Ministères de l'Intérieur et de l'Instruction publique, nombre de savants et d'hygiénistes, entre autres MM. les professeurs Grancher, Landouzy et Lannelongue ; MM. les docteurs Metchnikoff, Napias, Nocard, Voisin, Honoré, Spillmann, Pic, Thoinot, Méry, etc. ... auxquels s'est joint une délégation du Conseil municipal de Paris, présidée par M. Lucipia, président du conseil.

Le *Figaro* ajoute à cette liste deux autres noms, dont celui de M. le Dr Cousin (de Lille). Ce journal dit en outre qu'un autre médecin a été autorisé à présenter au congrès un court rapport sur les mesures d'hygiène prises contre la tuberculose par nos villes du Littoral, qui furent en butte, l'année dernière, à des attaques injustes et intéressées, dont on n'a pas eu de peine à démontrer l'inanité. Nous sommes étonné de voir que cette mission importante n'a pas été confiée à une personne toute désignée par ses études antérieures sur la tuberculose, et qui aurait pu parler au nom de l'Académie de Médecine !

Le congrès s'est réuni le 24 mai à Berlin, sous la présidence de l'Impératrice ; il promet d'être des plus intéressants, au point de vue des mesures de prophylaxie à prendre contre le terrible fléau.

Voici le programme des fêtes et réceptions ainsi que des travaux du Congrès : Mardi, 23 mai, à 8 heures du soir, réception des congressistes à l'Opéra royal. Mercredi 24, à 11 heures du matin, séance d'ouverture dans la salle des séances du Reichstag, travaux de la première section. Le soir de 7 à 9 heures réception à l'Hôtel-de-Ville. Jeudi 25, dans la matinée, travaux de la deuxième section. Dans l'après-midi, travaux de la troisième section. Le soir, représentation théâtrale. Vendredi 26, dans la matinée, travaux de la quatrième section. Dans l'après-midi, visite au choix dans les sanatoriums de Malcbow et Blankenfeld, de Grabowsee (Croix Rouge), de Belzig. Le soir, concert-promenade au Parc de l'Exposition. Samedi 27, dans la matinée, travaux de la cinquième section. Le soir à 7 heures, Banquet au jardin zoologique.

NÉCROLOGIE

M. le Dr Blet, médecin de la Chambre des députés, chevalier de la Légion d'honneur, est mort à son domicile, au Palais-Bourbon. Les obsèques ont eu lieu le samedi 20 mai. A l'issue de la cérémonie religieuse, qui a été célébrée à l'église Sainte-Clotilde, le corps a été transféré à Antony et déposé dans un caveau de famille.

Les agissements des noirs de la Côte-d'Ivoire, dans la région du Cavally, ont nécessité l'intervention de nos troupes. Le 3 avril, le lieutenant Boutard s'emparait d'Olidouda. Quelques jours après, le capitaine Koll prenait Ollodio. Au cours de l'opération, un tirailleur fut tué et deux officiers légèrement blessés. Malheureusement le Dr LETINOIS, qui se trouvait en arrière-garde, était surpris, après la prise du village, dans une embuscade et tué à bout portant (*Prog. Méd.*)

Le 5 mai ont eu lieu les obsèques de M. le Dr PICHANCOURT, qui depuis 1883 avait exercé la médecine dans la commune de Bourgogne. — M. le Dr C. CHICOU (de Donzenac). — M. le Dr LEMONNIER (de Rennes). — M. le Dr SIBUT, médecin de la mission Gentil, débarqué à Banane (Congo), le 28 mars, n'a pas pu suivre la mission. Il est revenu à Libreville par le Stamboul et a succombé deux jours après son retour à un accès de fièvre pernicieuse. — M. le Dr CARANEC de Toulon. — M. le Dr CROS, de Montpellier. — M. le Dr VAUCHER, de Paris.

On annonce de Berne (Suisse) la mort, à l'âge de soixante-dix ans, du colonel Dr ZIEGLER, médecin en chef de l'armée suisse. Le service sanitaire n'existait presque pas dans l'armée il y a vingt-cinq ans ; c'est le colonel Ziegler qui l'a créé pour le matériel aussi bien que pour le personnel.

M. le Dr Louis Camille GILLEBERT-DHERCOURT, Chevalier de la Légion d'Honneur, médecin en chef de la police municipale, président de la Commission des Retraites au Ministère de l'intérieur, vice-président de la Société de Médecine de Paris, est décédé à l'âge de 56 ans, 115, rue Lafayette (Paris).

M. le Dr ROUGNET (de Monnaie). — M. le Dr RUBINO (de Marseille).

LA MÉDECINE AUX CHANDELLES

ODÉON : MA BRU.

Le théâtre national de l'Odéon tient enfin un succès, d'ailleurs de fort modeste aloi, *Ma Bru*, de F. Carré et Bilhaud. La pièce, fortgaie, est presque du ressort du Palais-Royal, puisque, dans la salle, on répétait autour de moi, qu'elle était... digne des Français ! C'est ainsi qu'on écrit l'histoire pour le Ministère des Beaux-Arts...

Mais, passons, car *Ma Bru* est drôle, et mérite que pour elle on passe les ponts. La médecine n'y joue d'ailleurs qu'un rôle très effacé ; et, à la vérité, on n'y parle guère que de pharmacien. Un des personnages est en effet le fils d'un apothicaire, voué par sa famille à la diplomatie ; il a, au demeurant, toutes les qualités requises pour courir dans la... Carrière. Ce futur secrétaire d'Ambassade raconte, entr'autres choses, que son père fit fortune en mettant de l'eau blanche dans des bouteilles noires ! Et c'est ce qu'il y a de plus fort dans la pièce. Aussi on se tord; et c'est vraiment fort bien !

MARC ELL.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de médecine de Paris. — Le Conseil des professeurs, comme nous l'avons déjà annoncé, a proposé pour la chaire d'histoire de la médecine, en première ligne, et à l'unanimité, M. le Dr BRISSAUD, puis en deuxième ligne, M. le Dr BALLET, et en troisième ligne, M. le Dr MARIE. M. BOUILLOT a donc été éliminé comme nous l'avions prévu, malgré le rapport de M. le Dr BERGER.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — Par arrêté, en date du 4 mai 1899, le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts approuve les délibérations du Conseil de l'Université de Bordeaux instituant, pour les étudiants de nationalité étrangère : 1° un diplôme de docteur de cette Université (mention médecine); 2° un diplôme de docteur (mention pharmacie) et en réglementant les conditions de scolarité.

École de Médecine d'Amiens. — M. le Dr n'HARNIVILLIER est nommé professeur d'histologie.

École de Médecine d'Angers. — Un concours s'ouvrira, le 4 décembre 1899, devant la Faculté de Médecine de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'École de Médecine d'Angers. Un concours s'ouvrira, le 6 novembre 1899, devant l'École supérieure de pharmacie de Paris, pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'École de Médecine d'Angers.

École de Médecine de Dijon. — Un concours s'ouvrira, le 13 novembre 1899, pour l'emploi de chef des travaux d'anatomie et d'histologie.

Conférences de bactériologie à Nantes. — A partir du jeudi 25 mai, des conférences de bactériologie appliquée à la médecine et à l'hygiène, auront lieu jusqu'au mois d'août, au laboratoire de bactériologie, à l'Institut Pasteur de Nantes, boulevard Victor-Hugo, le jeudi de chaque semaine, à trois heures de l'après-midi.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE (HOPITAUX, etc.).

Hôpitaux de Paris.—*Service de Gynécologie de l'Hôpital Broca.* — Au Conseil municipal, on a renvoyé à la 5e commission et à l'Administration une proposition de M. Alfred Moreau ainsi formulée : «Dans une visite faite au service de Monsieur le Docteur POZZI, à l'hôpital Broca, j'ai appris avec surprise qu'une partie des instruments affectés au Laboratoire n'appartiennent pas à ce service. Ces différents objets, au nombre de sept, ont été prêtés par Monsieur le docteur LATTEUX, chef du laboratoire. Il n'est pas admissible que ce nouveau service, qui recevra de nombreuses visites l'année de l'Exposition, ne possède pas en propre tous les instruments qui lui sont nécessaires pour le

bon fonctionnement de ce service modèle. Du reste, l'achat de ces divers objets ne dépassera pas la somme minime de 3.000 francs. J'ai donc l'honneur de déposer une proposition dans ce sens dont je demande le renvoi à la 5e commission et à l'administration

« L'administration est invitée à pourvoir le service de gynécologie de l'hôpital Broca des instruments nécessaires.»

Concours d'Accouchement. — Les candidats du concours qui doit s'ouvrir le 29 mai pour la nomination à une place d'accoucheur des hôpitaux de Paris sont : MM. Basset Bernheim, Brindeau, Chavane, Dubrisay, Macé, Paquy, Schwab, Wallich. Le jury est provisoirement composé de MM. Bouilly, Auvard, Bar, Porak, Lucas-Championnière, Cadet de Gassicourt, Reynier.

Assistance publique à Paris. — *Médecins des Bureaux de Bienfaisance.* — On a renvoyé à la 5e commmission du Conseil municipal une proposition de M. Brard ainsi formulée :

« J'ai l'honneur d'appeler l'attention du Conseil municipal sur les inconvénients que présente la désignation de médecins spéciaux pour les bureaux de bienfaisance. » La 5e commission, d'accord avec l'Administration, a été invitée à étudier un projet conférant à tous les médecins sans distinction, le titre de « médecin du bureau de bienfaisance.»

Assistance de l'Enfant. — Dans sa séance de vendredi dernier, la Chambre des députés a pris en considération une proposition de loi de M. Constant Dulau sur la protection de la mère et de l'enfant nouveau-né.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE.

Les Ferments et les Maladies. — Sous ce titre, dans le *Figaro*, a paru la note suivante :

« Dans une des dernières séances de l'Académie de médecine, M. le Dr G. Livet a lu à ses confrères un mémoire sur les *ferments animaux*, dont les conclusions ont eu un retentissement considérable. » Il lui a paru intéressant, à la suite de cette communication, de demander quelques renseignements complémentaires au Dr G. Livet. Il est donc allé le voir dans son appartement du 22 de l'avenue Friedland. M. le Dr Guillaume Livet est officier de l'Instruction publique, officier d'Académie, médecin-inspecteur des Enfants du premier âge, moniteur à la clinique de gynécologie et d'accouchement de la Faculté. Ce que j'ai exposé à l'Académie, a-t-il dit, est fondé sur de nombreuses expériences. J'ai obtenu des guérisons qui m'ont surpris tout le premier, surtout dans les cas de phtisie pulmonaire, de diabète, de cancer, d'obésité et de déchéance organique. »

Sanatorium de Langsa au Tonkin. — M. Outrey, administrateur du cap Saint-Jacques, est désigné pour organiser le *Sanatorium de Langsa* et y faire une route d'accès. Le capitaine d'artillerie Bernard, qui avait été envoyé en mission au plateau de Langsa, en est revenu très malade et va être rapatrié d'office pour raison de santé. On assure que son rapport est complètement défavorable au projet d'établissement d'un sanatorium à Langsa. Il dit que le plateau est inhabité, très malsain, et que tous les Annamites qu'on y avait envoyés sont atteints de fièvres très violentes. De plus, il est impossible de s'y rendre par Nha-Trang, qui serait l'itinéraire le plus court, 80 kilomètres seulement; mais la construction d'un chemin de fer est impossible. Il faudra passer par Bien-Hoa : ce qui porte le trajet à 160 kilomètres. Une partie du chemin de fer devra être en crémaillère. Bref, les travaux sont estimés à 25 millions, et la situation sanitaire est des plus mauvaises.

La peste bubonique à la Côte d'Ivoire. — Le courrier africain, arrivé à Liverpool, le 19 mai, a apporté le texte du décret signé par le secrétaire colonial du gouvernement de Sierra-Leone, déclarant officiellement l'existence de la peste bubonique dans la Côte d'Ivoire et frappant de quarantaine tout vapeur de cette provenance. Le décret est en date du 5 courant.

La fièvre jaune en Afrique. — Les cas de fièvre jaune qui se sont produits à la Côte d'Ivoire ont été signalés seulement à Grand-Bassam. D'après les renseignements parvenus au ministère des colonies, toutes les autres parties de nos possessions de la Côte d'Ivoire sont indemnes et des mesures très rigoureuses sont prises pour empêcher l'épidémie de s'y propager. Les compagnies de navigation desservant la côte occidentale d'Afrique ont été informées, en conséquence, que leurs paquebots peuvent faire escale dans les autres ports de notre colonie, Grand-Lahou, Jacqueville et Assinie.

L'assainissement des villes. — Le Congrès de la propriété bâtie a terminé ses travaux à Nantes. Après une assez longue discussion il a émis plusieurs vœux qui ont été adoptés à la majorité : 1° Le Congrès partisan de l'assainissement émet le vœu que les villes recherchent les moyens les meilleurs et les moins coûteux pour l'évacuation des eaux d'égout et des matières de vidange. 2° Il décide que pour l'évacuation des eaux usées il ne peut y avoir de réglementation générale, mais il appartient à chaque ville, de choisir le système qui lui est approprié. 3° Le système du « tout à l'égout » avec épandage insuffisant tel qu'il est pratiqué à Paris est condamné. 4° Le Congrès émet le vœu que les villes étudient le moyen le meilleur et le moins coûteux pour établir la canalisation séparée pour l'évacuation des eaux ménagères et de vidange. 5° L'assainissement des villes profitant à tous doit être payé par tous; les taxes de déversement doivent être payées proportionnellement aux services rendus et non en raison du revenu de l'immeuble.

Conférence à Nantes du Dr Chassaing, de Paris. — *Les conserves alimentaires et la soudure des boîtes.* — La semaine dernière au théâtre de la Renaissance à Nantes, M. le Dr Chassaing, député de Paris, a fait devant un auditoire assez nombreux une très intéressante conférence sur les conserves alimentaires et la soudure des boîtes.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

Académie de Médecine de Paris. — Mme Quinquaud a offert à l'Académie le buste en marbre de son mari, ancien membre de la Compagnie. Le secrétaire perpétuel a été chargé de lui transmettre les remerciements de l'Académie.

Société des Médecins des Théâtres. — La séance mensuelle aura lieu le vendredi 26 courant, à 5 heures 1/2 précises du soir, à la mairie du IXe arrondissement, rue Drouot, 8. — *Objet de la réunion* : 1° Lecture du procès-verbal; 2° Rapport sur les candidatures des docteurs Fiquet et Balday, par les Drs Séguel et Michaux; 3° Echange des services; 4° Discussion de la proposition Berthod : Des poussières dans les théâtres.

Exposition de 1900. — *Concours d'exercices physiques.*— Sont nommés membres de la Commission d'Hygiène et de Physiologie chargés de suivre les concours internationaux d'*exercices physiques et de sports de l'Exposition de 1900* : MM. les Drs Besnier (Ern.), membre de l'Académie de Médecine de Paris ; Bonnafy, médecin en chef de la marine ; Brouardel, membre de l'Institut, de l'Académie de Médecine de Paris, doyen de la Faculté de Médecine de Paris ; Dr Chautemps, député ; Grall, médecin inspecteur de 2me classe des colonies ; Heiser fils, médecin de l'Association des sociétés de gymnastique du département de la Seine ; Labadie-Lagrave, médecin des hôpitaux ; Labbé, sénateur ; Legludic, sénateur; Le Roy des Barres membre du Conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Seine; Manouvrier, professeur à l'École d'anthropologie; Marey, membre de l'Institut ; Martin (A. J.), membre du Comité consultatif d'hygiène publique de France, Inspecteur général de l'assainissement et de la salubrité de l'habitation; Million, ancien vétérinaire militaire; Nass, chef du service médical de la Société Française de Sauvetage ; Pozzi, sénateur, membre de l'Académie de Médecine de Paris; Proust, membre de l'Académie de Médecine de Paris, Inspecteur général des services sanitaires; Raymond-Martin, médecin de l'Association de la Presse cycliste ; Reverchon, médecin major du régiment des sapeurs pompiers de Paris ; Verrier, médecin de l'Association des société de gymnastique du département de la Seine ; Vuillemin, médecin major de 1re classe.

Nouvelle Société. — Une nouvelle Société médicale s'est fondée à Toulouse sous le nom de *Société anatomo-clinique de Toulouse* ; l'organe officiel de cette Société, le journal bi-mensuel *Toulouse médical*, vient de paraître sous la direction de M. Morel, professeur agrégé, président de la Société, et de M. Lagriffe, secrétaire de la rédaction.

L'Auvergne médicale. — Le troisième banquet de la Société amicale l'*Auvergne médicale*, a eu lieu le 6 mai, à 7 h. 1/2, chez Marguery, sous la présidence de M. le Dr Devins, député de la Haute-Loire, assisté de M. le Pr Chantemesse et de M. Ch. Souligoux, chirurgien des hôpitaux. Citons parmi les convives : MM. Hugon, député du Cantal; Verdier, Joal, Verrières, Conrtade, Kœnig, J. Noir, Baraduc, Fredet père, Fredet fils, Gaillard, Hamonic, Sersiron, Fancillon, etc., etc. (*Prog. méd.*)

Association des Etudiants Nantais. — Bureau. — L'assemblée générale des membres de l'A. E. N., réunie le 12 mai, a acclamé président d'honneur son président sortant Joanny Clerc, en raison des services rendus par lui à l'Association. Elle a composé son bureau pour 1899-1900 ainsi qu'il suit : *Président* : Ch. Schmitt, étudiant en médecine, interne des hôpitaux. — *Vice-Présidents* : J. d'Hastrel de Rivedoux (droit), O. Porteau, étudiant en pharmacie. — *Secrétaire* : Ad. Etienne (droit). — *Secrétaire adjoint* : E. Albert, étudiant en médecine, interne des hôpitaux. — *Trésorier* : G. Jamin, étudiant en médecine. — *Trésorier adjoint* : G. Corlay, étudiant en pharmacie, interne des hôpitaux. — *Bibliothécaire* : F. Guillemé, étudiant en pharmacie. — *Archiviste* : F. Pineau, étudiant en droit.

DIVERS.

Distinctions honorifiques. — *Officiat de l'Instruction publique.* — Voici les officiers de l'Instruction publique faits au cours du voyage du Président de la République à Dijon. MM. le Dr Boutequoy, médecin à Châtillon, président du conseil d'arrondissement ; Pigeon, professeur adjoint à la Faculté des sciences de Dijon ; M. le Dr Forest, médecin du lycée de Troyes. — M. A. Talon, chirurgien en chef de l'hôpital d'Arles, est nommé officier d'Académie.

La statue du Dr Guépin à Nantes. — La statue du docteur Guépin, érigée sur la place Delorme à Nantes, se dresse sur un piédestal de granit qui lui-même est entouré d'un petit trottoir asphalté et d'une bordure en pierre de taille. Convient-il d'établir autour de ce piédestal une grille de fer ou de fonte ? Faut-il au contraire laisser les choses telles quelles, et la statue dans le *statu quo* ? C'est une question qui s'est posée dans les conseils de la municipalité. Espérons qu'elle sera bientôt résolue.

Les Femmes Médecins. — Le comité des femmes russes de la Ligue féminine internationale de la paix a tenu récemment, sous la présidence de Mme Schabanof, docteur en médecine, une séance solennelle pour la glorification de l'idée de la paix.

Hommage à Pasteur. — Un député a déposé sur le bureau de la Chambre une proposition de loi tendant à décerner à Pasteur les honneurs du Panthéon.

Les Médecins botanistes. — M. Gauchery, interne des hôpitaux, soutiendra devant la Faculté des sciences de Paris, le mardi 23 mai 1899, à neuf heures, dans la salle Saint-Jacques, une thèse de doctorat ès sciences naturelles, sur le sujet suivant : « Recherches sur le nanisme végétal. »

VARIA

Hôpital de Dijon.
Visite du président de la République

Le soleil a favorisé à Dijon, le 22 mai, la très longue promenade que le président de la Répnblique et les ministres ont faite à travers Dijon ponr aller à l'hôpital. A leur arrivée, MM. Lonbet, Charles Dupuy, Paul Delombre, Leygues, Jules Legrand et Mougeot ont été reçus par le président et les membres du conseil de surveillance de l'hôpital. Aux paroles de bienvenue qui lni ont été adressées, M. Loubet a remercié les bons citoyens qui consacrent leur temps et leur dévouement au soulagement des misères bumaines. La visite de l'hôpital a eu lieu sans incident notable. Le doyen de la *Faculté de médecine* a pourtant réclamé, pour des améliorations urgentes, un crédit de 100.000 francs qui pourrait être prélevé sur les fonds du pari mutuel. Avant de quitter l'hôpital, où il a laissé 1.000 fr. pour le bureau de bienfaisance, 200 fr. à la crèche, 1.000 fr. pour les malades, M. Loubet s'est arrêté un instant dans la vieille chapelle où on lui a fait admirer une statue de femme en prière, taillée dans le granit.

Les Médecins
et l'Election sénatoriale de la Seine (1899).

C'est dimanche prochain 28 mai que doit avoir lieu, dans la Seine l'élection sénatoriale rendue nécessaire par l'attribution à ce département du siège d'inamovible transformé en siège ordinaire à la suite du décès de M. Krantz. M. le Dr Bourneville, ancien député, qui avait été candidat à l'élection du 12 février dernier, adresse aux électeurs la circulaire suivante :

« Fidèle aux principes du parti républicain qui s'appuient sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, synthèse de la Révolution française, au cours de la dernière campagne électorale, je n'ai pas hésité à défendre la légalité, la vérité, la justice, et à me prononcer catégoriquement contre la loi de circonstance proposée par le gouvernement et qui n'a été votée à la Chambre des députés et au Sénat que par l'appoint des voix réactionnaires et cléricales. Mes déclarations, aussi franches que conformes aux idées républicaines, n'ont pas prévalu contre l'erreur entretenue dans beaucoup d'esprits par une presse de mensonges et de calomnies. Bien que, depuis, la vérité paraisse chaque jour de plus en plus évidente, l'équivoque n'est pas encore suffisamment dissipée. Elle ne le sera que par le jugement définitif qui devra être prononcé en pleine lumière. Dans ces conditions, je ne prendrai point part à la lutte actuelle, mais, m'appuyant sur les vives et nombreuses sympathies qui m'ont été témoignées par un grand nombre de citoyens, délégués sénatoriaux ou conseillers municipaux, je n'hésiterai pas à me présenter aux élections générales de janvier 1900, etc. »

BOURNEVILLE.

La Bioscopie.

On invente tous les jours des méthodes nouvelles d'exploration. A titre d'exemple, nous citons ici la *bioscopie*, que M. le Dr Collongues (de Vichy), vante avec une conviction sans égale.



Fig. 78. — Le Bioscope du Dr Collongues (de Vichy).

Nous n'essaierons pas d'expliquer à nos lecteurs la méthode nouvelle : cela serait matériellement impossible en quelques lignes ! Nous nous contentons donc de renvoyer aux publications de l'auteur (1), tous ceux qui s'intéressent à ces questions nouvelles, il est vrai, un peu peu ardues pour les praticiens et encore discutées dans le monde scientifique.

(1) COLLONGUES. — *Nouvelle methode physiologique, clinique, thérapeutique et mathematique*, Cusset, 1895. — *Traite de biothérapie. Nouvelle méthode clinique et therapeutique du medecin specialiste— pour les maladies de l'estomac, du foie, de la digestion et de la nutrition*. Cusset, 1895. — *Bioscope, surnomme la boussole du medecin*, Vichy, 1899.

La Chirurgie chez les Sauvages (1).

Les peuplades sauvages qui se sont laissées dépasser par leurs frères plus civilisés ne sont cependant pas absolument dénuées de connaissances médicales, voire chirurgicales. A côté de mises en scène destinées à agir sur le moral du patient, ils ont de véritables audaces opératoires, secondés par des connaissances chirurgicales assez avancées. C'est ainsi que les indigènes, ceux de l'île Gap, ouvrent les abcès avec des instruments généralement empruntés au règne animal. Différentes peuplades australiennes sont très au courant de l'art des sutures. Les indiens d'Amérique ne reculent pas devant des résections de lambeaux de poumons. D'autres scarifient, saignent leurs patients. Enfin, fait étonnant, quelques-uns d'entre eux pratiquent la laparotomie et s'en tirent à peu de chose près, et avec bien moins de moyens, aussi bien que leurs confrères d'Europe.

EIFER.



Fig. 79. — Pointe en racine des Dayaks, de Bornéo, pour ouvrir les abcès.





Fig. 80. — Scarificateurs des Indiens Karayas.



Fig. 81. — Lancette pour la saignée, en Alaska.



Fig. 82. — Couteau opératoire des Haoussas d'Afrique.



Fig. 83. — Un confrère chez les Peaux Rouges Pieds noirs.



Fig. 84. — Opération césarienne dans l'Ouganda (d'après Felkin).

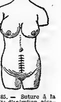


Fig. 85. — Suture à la suite d'opération césarienne, dans l'Ouganda.

(1) Le *Correspondant Médical*, Paris, n° 106, p. 10-12.

THÉRAPEUTIQUE

La Mouillère-Besançon et les stations salines continentales.

De plns en plus les maladies non microhiennes, celles relevant d'nn vice congénital ou acquis de la nutrition, de l'existence de certains états constitutionnels intermédiaires entre la maladie et la santé, ou encore du développement exagéré de certaines diathèses, semblent justiciables surtont des grandes médications naturelles : climat, eau froide, électricité, gymnastique et massage, eaux minérales enfin.

Parmi les eaux minérales, les eaux salines fortes (chlorurées sodiques fortes), — dont le hain de mer est le type quelque peu affaibli, pour les valétudinaires plus que pour les malades proprement dits, — tiennent l'un des premiers rangs.

In sale salus, écrivent fièrement les Allemands, au frontispice de leurs établissements salins, et encore *in sole et in sale omnia constant!* Sans donte ils exagèrent un peu, nos bons voisins ; mais, lorsque l'on n'a guère que des eaux salines..... il faut aimer ce que l'on a. Il n'en est pas moins vrai que les ressources offertes par ces eaux sont vraiment merveilleuses, comme le proclamait naguère encore à la tribune de l'Académie de Médecine le professeur Rohin. Mais il faut bien savoir que l'Allemagne n'a pas, comme elle voudrait le faire croire, le monopole des eaux salines : si elle en possède, en effet, de très nombreuses sources, elle n'en a aucune qui puisse, je ne dis pas rivaliser, mais entrer en comparaison, comme richesse et comme heureuse pondération de leurs éléments minéralisateurs, avec nos eaux salines françaises de Salies, Briscous et la Monillère-Besançon : tandis que les eaux allemandes les plus fortes contiennent de 6 à 20 grammes au plus de chlorure par litre et fort peu ou point de bromure, la Mouillère-Besançon contient jusqu'à 291 grammes de chlorure et 0 gr. 108 de hromure. Leur insuffisante minéralisation conduit les stations d'outre-Rhin à adjoindre à la médication saline proprement dite une foule de médications accessoires, ou même *à côté*, qui finissent par devenir en réalité la médication principale; c'est là le plus clair de leurs fameux *centres sanitaires*. Avec beaucoup moins de tapage, et avec un sens beaucoup plus exact de la juste proportion qui revient à la médication minérale, *la Mouillère* a su grouper, dans le rang accessoire et secondaire qui leur convient, toutes les médications adjuvantes, telles que hydrothérapie, massothérapie, électrothérapie, gymnastique médicale et orthopédique, etc., susceptibles d'apporter un concours utile à la médication saline. *La Mouillère* se trouve donc dans les conditions les plus favorahles à tous points de vue pour le traitement des nomhreuses affections qui réclament la cure saline, c'est-à-dire de toutes celles où la nutrition se trouve affaiblie, pervertie ou ralentie; dans toutes celles où domine un état de dépression de forces générale ou nerveuse : débilité congénitale ou acquise, épuisement, surmenage, convalescence, anémie et chloroanémie, lymphatisme, scrofulose et scrofulo-tuherculose, névroses chroniques, paralysie infantile, vieilles affections chirurgicales chroniques (ganglionnaires, osseuses ou articulaires), maladies gynécologiques anciennes (tumenrs fibreuses en particulier), rhnmatisme chronique, gontte atonique, obésité, etc. Ajontons que *la Mouillère*, — outre qn'elle se trouve en France et non en Allemagne, ce qui est déjà qnelque chose, — est située aux portes de Besançon, dans l'un des plus heaux sites du Jura, à 6 heures de Paris et à 2 heures de la Snisse ; — qne la Mouillère permet aux haignenrs de joindre aux avantages de la villégiature, l'agrément de toutes les ressources mondaines d'une grande ville d'eau : casino, cercle, théâtre, concerts, fêtes artistiques et sportives, etc. ; — que la Mouillère enfin, station de fondation récente (1892), réalise dans l'installation de ses services techniques, comme dans celle de son Casino et de son Grand-Hôtel, le dernier mot de la science halnéologique et du confort moderne.

Dr R. BILLAT.

LES LIVRES NOUVEAUX.

Tableaux synoptiques pour l'analyse des urines et des dépôts urinaires ; par G. DREVET, pharmacien. — Baillière et Fils. 1 volume in-16 carré de 72 pages avec planches, Paris, 1899.

Tous les ouvrages sur l'urine parus jusqu'à ce jour, sont plus ou moins volumineux. Le *Guide pratique pour l'analyse des urines*, de Mercier, le plus pratique de tous, est excellent comme ouvrage dogmatique. Les *Tableaux synoptiques* de M. Drevet répondent à un autre hesoin, c'est le livre que le chimiste, le pharmacien ou le médecin devra avoir sous les yeux en faisant une analyse : la disposition typographique adoptée permet de suivre l'opération en emhrassant d'un seul coup d'œil toutes ses phases. M. Drevet énumère snccessivement les instruments et les solutions nécessaires pour chaque dosage, les précautions à prendre, le mode opératoire, le résultat et la signification de l'analyse. La partie consacrée à l'examen microscopique des dépôts urinaires est accompagnée de 7 planches qui ajoutent encore à la clarté du texte. L'ouvrage est luxueusement édité comme papier, impression typographique et cartonnage. Il est néanmoins annoncé au prix très modique de 1 fr. 50. Ce sera le vade-mecum de toutes les officines et de tous les laboratoires.

Physiologie raisonnée ; par le Dr DAKHYL. — Société d'Editions scientifiques, un volume in-8° de 560 pages, Paris, 1899.

Les raisons qni ont décidé l'auteur à publier ce livre et qui rendront sa lecture profitable à toute personne exempte de préjugés sont les suivantes. 1° La méthode qui est la première de son genre, du moins dans les livres de Physiologie. 2° Sa concision et sa précision font ressortir la clarté du raisonnement. 3° Quoique manuel, ce volume est cependant assez étendu pour que les initiés y trouvent le développement de la physiologie comme science de l'avenir. 4° Cette méthode pourra, par la suite, recevoir facilement des améliorations progressives avec la marche de l'évolution et de la Science. 5° Elle contient déjà tout ce qui intéresse l'élève, le praticien et la famille.

Manuel de technique microscopique, appliquée à l'Histologie Normale et Pathologique et à la Bactériologie; par Ch. Morel (de Toulouse) et A. Soulié (de Toulouse). — Paris, in-8°, Société d'Éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois.

Ce manuel est destiné aux étudiants en médecine et en particulier aux travailleurs qui fréquentent les laboratoires de nos Facultés. C'est donc un livre aussi pratique que possible; le but a été d'éviter aux commençants de longues et ennuyeuses recherches dans les gros traités techniques ou dans les mémoires originaux, et de leur épargner les tâtonnements qui découragent si souvent les meilleures volontés. Guidés par cette idée, au lieu de faire une longue et fastidieuse énumération de toutes les méthodes connues, une sorte de répertoire histologique dans lequel les gens du métier ont parfois des difficultés à se retrouver, les auteurs ont choisi parmi tous les procédés usités, ceux qui leur ont paru les plus simples, les plus faciles et dont la pratique journalière du laboratoire a permis de juger la valeur par la constance des résultats.

Ils ont aussi jugé inutile d'adjoindre à ce Précis une énumération des tissus et des organes en regard desquels se raient décrites les méthodes de fixation, de coloration, etc., propres à chacun d'eux. Cependant, si un procédé technique a d'autant plus de valeur qu'il est plus général, on n'a pas négligé d'indiquer les méthodes particulières, celles employées par exemple pour l'étude du système nerveux, qui ont une importance de premier ordre. D'ailleurs, lorsqu'on sera plus familier avec la pratique histologique, et qu'il paraîtra utile d'employer des procédés spéciaux, on pourra se reporter à l'excellent traité technique de Bolles Lee et Henneguy, ainsi qu'aux *Annales de l'Institut Pasteur*.

Enfin, ils ont cru inutile de commencer par la description du microscope et des instruments employés dans les laboratoires; on en trouvera la description dans les catalogues de tous les bons fabricants.

Les auteurs ont, en écrivant ce manuel, admis comme principe d'éliminer tout procédé qu'ils n'ont pu expérimenter ou dont les résultats sont infidèles; persuadés qu'éviter à nos jeunes étudiants les échecs du début, c'est déjà leur inspirer le goût des recherches microscopiques.

La lutte contre la tuberculose; par Nicolle (Rouen), 1899. — 1 brochure in-8. Rouen, 1899, imp. Giriend, 27 pages.

Les statistiques prouvent la fréquence de plus en plus grande de la tuberculose. Sur les 38.000.000 de Français, un demi million à peu près sont tuberculeux. Cette terrible maladie revêt d'ailleurs des formes différentes, et, de plus, les animaux sont atteints presque aussi fréquemment que l'homme. La tuberculose, connue depuis fort longtemps, a été étudiée pour la première fois d'une façon scientifique par Laënnec. Wirchow, Villemin, Pasteur, Davaine apportèrent ensuite le tribut de leurs recherches, et Koch enfin découvre le bacille. La tuberculose est un premier chef une maladie contagieuse. Tout est bon pour véhiculer le microbe, toutes portes d'entrée lui sont bonnes. Parmi les véhicules, les crachats des tuberculeux possèdent au premier chef le triste privilège de répandre la maladie. C'est donc contre ces crachats que doivent surtout porter les mesures prophylactiques. De nombreuses recherches prouvent que la tuberculose n'est pas héréditaire; la tuberculose congénitale est exceptionnelle; à l'opposé des maladies héréditaires la tuberculose augmente de fréquence avec l'âge. Il ressort de tout ceci que la tuberculose est une maladie contagieuse, mais non héréditaire et par conséquent évitable et curable. A l'heure actuelle on ne fait presque rien contre la tuberculose et pour les tuberculeux. La tuberculose sévit dans la classe ouvrière sans que rien l'arrête, et le travailleur atteint est généralement condamné dans un bref délai, soit qu'il reste chez lui, soit qu'il soit traité à l'hôpital.

[F. A. — I. B. S.]

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

ALCAN, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain. — Paris.

VIme Congrès International contre l'abus des boissons alcooliques. — Volume in-8 de 266 pages, Bruxelles, 1898.

JOUVE (H.), éditeur, 15, rue Racine: — Paris.

Collongues. — **Le Bioscope, surnommé la boussole du médecin.** — Brochure in-12 de 64 pages et 1 figure. Vichy, 1899.

BIGOT. — Lille.

Gibert et Grasset. — **Les Contractures et la portion spinale du faisceau pyramidal.** — Brochure in-8 de 106 pages. Montpellier, 1899.

KOWSLEWSKI, 8, Mazowiecka. — Warszawa.

H. Higier. — **W. Kwestye chorob rodzinnych neruri wzrokowego.** — Broch. in-8 de 24 pages.

KOWSLEWSKI, 8, Mazowiecka. — Warszawa.

H. Higier. — **Przyczynok do patogenezy napadn padaczkowego oraz porazennych rownowaz, nikow jego.** — Brochure in-8° de 6 pages.

PETITE CORRESPONDANCE

La GAZETTE MÉDICALE étant l'organe hebdomadaire de l'Institut de Bibliographie, il sera répondu, à cette place, aux questions qui sont posées par les Abonnés de l'Institut.

Dr X..., à New-York. — Nous avons déjà plusieurs abonnés en Amérique; les conditions sont les mêmes que pour les autres pays d'Europe.

Dr M..., Bordeaux. — C'est d'abord le service des fiches bibliographiques qu'il faut consulter. Ce service vous don-

nera la bibliographie complète de la question. Les services des analyses et de la bibliothèque circulante compléteront les renseignements que vous désirez.

M. L. — Oui, nous nous chargeons de l'impression des thèses.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93 — PARIS

Postes Médicaux vacants.

1° Un Docteur-Médecin, dans forte commune de la Marne, demande un jeune médecin pour faire un remplacement et pour lui succéder sous peu. Situation de 8.000 francs pouvant être portée à 11.000 ou 12.000 francs.

2° Clientèle facile et payant bien à reprendre de suite dans petite ville des environs de Paris. Conditions : Louer la maison pour une année et légère indemnité de déplacement.

3° Excellent poste médical à prendre de suite dans chef-lieu de canton de l'Aube, après décès du titulaire

4° Poste médical à prendre de suite aux Rosiers (Maine-et-Loire).

5° Poste de médecin municipal à Souk-el-Arba (Tunisie), vacant pour la fin du mois par suite du départ du titulaire. Traitement : 2,400 francs.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Un Médecin de province possédant les meilleures références, au point de vue scientifique et professionnel, obligé d'habiter Paris pour raisons de famille, prendrait suite d'un cabinet médical. Conditions à débattre. — S'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris.

Médecin s'intéressant aux affections respiratoires désirerait entrer en rapport avec toutes œuvres ou personnes s'occupant spécialement de ces maladies. S'adresser Me Grateau, avocat à la Cour. 1, rue Lafayette, Paris.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Le Mans. — Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie*. Paris.

70e Année. 11e Série. Tome II. N° 22. 3 Juin 1899.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française

Directeur-Rédacteur en chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Infirmières laïques au Conseil supérieur de l'Assistance publique; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Congrès du mois. — Le Congrès de la Tuberculose à Berlin. — Distinctions honorifiques. — Les Épidémies menaçantes : la Peste. — Les Médecins explorateurs : les Médecins de la Mission Marchand. — Nécrologie. — La Médecine aux Chandelles. — Gymnase; par Marc Ell. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée (Hôpitaux) etc. — Sociétés et Congrès. — Guerre, Marine, Colonies. — Médecine d'État : Hygiène (Épidémies, etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes. — L'Hygiène aux Salons de 1899. — Le Bas-relief de la façade de la Faculté de Médecine de Paris. — Une fabrique de Monstres à Londres. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique. — Petite Correspondance.

Illustrations : Portrait de M. le Dr Brouardel (de Paris). — Portrait de M. le Dr Emily (de la Mission Marchand). — Portrait de M. le Dr Charpentier (A.) (de Paris).

BULLETIN

Les Infirmières laïques au Conseil supérieur de l'Assistance publique.

La semaine dernière s'est réuni, comme de coutume, à sa date ordinaire, le Conseil supérieur de l'Assistance publique, qui a dans ses attributions l'étude des questions de cet ordre intéressant la France entière. Divers sujets y ont été, ainsi qu'on l'a vu aux *Actualités*, discutés avec compétence; mais nous ne voulons ici retenir l'attention que sur les *infirmières laïques*.

Nous sommes l'un des rares médecins qui, partis de la Pitié, où siège la plus importante de nos Écoles d'infirmières parisiennes, ont traversé l'Atlantique, pour visiter le pays classsique des *Nurses* coquettes et agiles; on nous pardonnera donc d'émettre, à côté des excellents philanthropes qui composent le Conseil dont nous nous occupons, quelques avis d'autant plus désintéressés que, célibataire, nous ne pouvons pas être Directeur de l'Assistance publique de Paris!!! Comme nous ne parlerons que de ce que nous avons vu, il n'est guère probable qu'on attribue la plus petite attention à ces quelques remarques, sans prétention d'ailleurs; mais notre opinion sera toujours consignée ici et intéressera peut-être nos arrières petits-neveux, si elle laisse assez froids nos illustres contemporains.

Eh bien! — il ne faut pas craindre de l'avouer, nous avons encore beaucoup à faire pour égaler l'Amérique de l'Est, en ce qui concerne les Ecoles et la personne des Infirmières de nos Hôpitaux; et, ce qui presse le plus, c'est de faire disparaître les *préjugés absurdes* qui régissent encore ces questions. L'espace nous manque pour développer ce point de vue spécial, pour lequel nous avons déjà noirci bien du papier; aussi n'allons-nous tailler aujourd'hui à l'emporte-pièce qu'un seul petit morceau dans cette vaste pièce de drap.

Oui, il faut des *Femmes infirmières* partout, aussi bien dans l'*Asile d'Aliénés* que dans les sanatoria à tuberculeux. Il faut même, comme l'a écrit un Maître français, qu'elles y soient *coquettes*, *jolies*; et *amoureuses!* Le pauvre malade ou blessé a besoin d'avoir sous les yeux le spectacle réconfortant qui lui donne encore l'envie de vivre. La cornette toute blanche de la sœur à l'esprit absent doit être remplacée de nos jours par le fringant bonnet aux ailettes légères qu'agite la brise du pulvérisateur. La vivacité d'intelligence de la *nurse*, son amour de la vie, sa jeunesse, sa franche gaîté silencieuse illuminent, en Amérique, les traits de son visage, au pied du lit d'un moribond. Imitons cet exemple. — Combien de jeunes mères, qui, au chevet de leur grand fils de vingt ans, sur le point de passer à trépas, ont, au demeurant, conservé une existence chérie par des soins empressés, accompagnés de coquetteries en apparence déplacées. J'en atteste le vieux célibataire, qui a failli mourir jeune, et qu'une mère inoubliée a sauvé du naufrage de la vie.

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS

LES CONGRÈS DU MOIS

Le Congrès de la Tuberculose à Berlin (1).

L'ouverture du Congrès pour l'étude des mesures à prendre contre la tuberculose endémique a eu lieu au palais du Parlement. L'Impératrice, protectrice de l'Œuvre, le comte Posadovsky, Secrétaire d'État, représentant le chancelier de l'Empire, et un grand nombre de notabilités assistaient à la cérémonie. Le comte Posadovsky a prononcé le discours d'ouverture. Il a fait allusion au Congrès, qui est aussi réuni actuellement à la Haye et a déclaré que les deux Congrès formeraient pour l'avenir deux pages mémorables de l'histoire de la Civilisation, qui permettraient d'apprécier l'esprit de notre temps.

Les délégués Boyd, d'Allemagne; Brouardel, de Paris; Granger Steward, d'Angleterre; Maragliano, d'Italie; Dubray, de Vienne; Koranyi, de Hongrie, et Bartensen, médecin du tsar, de Saint-Pétersbourg, ont exprimé ensuite leurs remerciements au Congrès et lui ont transmis les souhaits que leurs gouvernements font pour le succès de ses travaux.



M. LE Dr BROUARDEL,
Doyen de la Faculté de Médecine de Paris,
Chef de la Délégation du Gouvernement Français au Congrès de la Tuberculose à Berlin (1899).

Le nombre des membres du Congrès a été de 2,000, dont 200 délégués des gouvernements allemand et étrangers. Le Congrès a envoyé ses félicitations à la reine Victoria, à l'occasion du 80e anniversaire de sa naissance.

Ouverture. — M. le Pr Brouardel, au milieu des applaudissements, a remercié tout particulièrement l'Impératrice de la protection qu'elle accorde au mouvement en faveur des Tuberculeux. Il a fait ressortir en peu de mots le danger que fait également courir à la France cette maladie dont les germes, grâce aux moyens dont dispose la locomotion moderne, sont portés dans les régions les plus ointaines. M. Brouardel a déclaré que 150,000 personnes succombaient annnellement à cette maladie en France. « La France, a ajouté l'orateur, n'a pas hésité à répondre à l'appel qui lui a été fait. Nos regards, a conclu M. Brouardel, sont dirigés, dans cette tâche que nous nous sommes imposée, vers les malheureux au bien desquels nous travaillons ».

Dans la séance du Congrès du 25 mai, le duc de Ratibor a donné lecture du télégramme envoyé par l'empereur d'Allemagne en réponse à la dépêche dans laquelle les membres du Congrès avaient rendu hommage à ce souverain. « Très agréablement touché des salutations du Congrès contre la tuberculose endémique, je vous prie de transmettre à cette Assemblée mes remerciements et les souhaits sincères que je fais pour l'heureuse et utile réussite de ses travaux. Puissent les efforts collectifs de la Science médicale et de l'amour du prochain être couronnés de succès! Puissent-ils mettre un terme à l'ennemie dévastatrice et adoucir les maux affreux auxquels la tuberculose nous soumet en faisant, en masse ou isolément, des victimes dans le peuple allemand ».

Au commencement de la séance du 27 mai, le duc de Ratibor, le dévoué Président du Congrès de la tuberculose, a annoncé que l'ambassadeur de France s'est rendu chez lui pour lui exprimer, au nom du Président de la République, ses remerciements et l'assurance de sa vive sympathie pour le but poursuivi par le Congrès.

En effet, à l'occasion du Congrès contre la tuberculose, M. Loubet a fait envoyer le télégramme suivant au marquis de Noailles, ambassadeur de France à Berlin: « Le Président de la République française, très touché du télégramme que lui a adressé le duc de Ratibor, Président du Congrès contre la tuberculose, charge l'ambassadeur de France de transmettre ses remerciements au duc de Ratibor pour cette aimable attention et de l'assurer du vif intérêt qu'il prend aux travaux du Congrès réuni actuellement à Berlin.

Banquet. — A l'issue du Congrès de la Tuberculose, les membres se sont réunis en un *banquet* au Jardin zoologique. Après un toast du duc de Ratibor à l'Empereur, le docteur Brouardel, de Paris a porté un toast à l'Impératrice. Le marquis de Noailles a reçu aujourd'hui à déjeuner la délégation du Conseil municipal *de Paris*, ainsi que le bourgmestre de Berlin.

Réception par l'Empereur. — L'Empereur a reçu dans le Nouveau-Palais à Postdam, soixante-sept membres du Congrès de la Tuberculose. Les présentations ont duré près de deux heures. Les trois princes aînés de la famille royale étaient présents. L'Empereur et l'Impératrice ont exprimé au duc de Ratibor, Président du Congrès, la joie que leur ont fait éprouver les délibérations du Congrès. L'Empereur, l'Impératrice et les princes de Prusse ont adressé quelques paroles à chacun des membres présents et se sont surtout

(1) Voir le Numéro précédent.

entretenus assez longuement avec les délégués étrangers, parmi ces derniers notamment, avec les délégués français, le docteur Brouardel, le docteur Nocard et avec le délégué espagnol, M. Cortezo. La conversation de l'Empereur avec M. Brouardel a porté sur l'Exposition internationale de Paris de 1900 et sur le Congrès international de Médecine qui se tiendra à Paris cette même année.

Clôture. — Le Congrès de la Tuberculose à Berlin est clos. Le chambellan Knesbeck a exprimé, au nom de l'Impératrice, l'espoir que le congrès aura de bons résultats. M. le Dr Brouardel (de Paris), au nom des délégués étrangers a remercié les autorités de l'accueil qui leur a été fait à Berlin. « Il espère, dit-il, que les nouveaux liens d'amitié qui viennent d'être noués à Berlin, dureront et que leur cordialité aura son écho au Congrès de médecine qui se réunira à Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle. Il invite les médecins allemands au Congrès de 1900 et remet au duc de Ratibor un programme imprimé de ce Congrès.

Impressions sur le Congrès. — Un des délégués du corps médical suisse a résumé comme suit les détails de l'échange d'idées entre les congressistes, parmi lesquels on comptait les plus célèbres spécialistes des diverses écoles de l'Europe.

En premier lieu, on peut noter la grande extension qu'a prise en Allemagne la construction de sanatoria pour les indigents pendant les cinq dernières années ; et cette extension est due en grande partie aux charges vraiment colossales qu'impose la tuberculose aux caisses obligatoires d'Assurances contre l'invalidité; celles-ci, menacées dans leur fonctionnement, font maintenant des efforts énormes pour rendre de nouveau valides des milliers d'ouvriers assurés et devenus invalides par la tuberculose. Une deuxième impression est le peu d'efficacité du traitement médicamenteux de la tuberculose. On peut véritablement parler de la faillite des remèdes, et les orateurs sont presque unanimes à préconiser les moyens hygiéniques comme les seuls efficaces pour guérir le mal; grand air, repos corporel et psychique en dehors du milieu familial et professionnel, hydrothérapie, sont maintenant les facteurs de lutte les plus efficaces.

Nous n'insistons pas sur la partie technique du Congrès dont on trouvera un compte-rendu détaillé dans la *Presse médicale* entr'autres.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

LES DÉCORATIONS DE 1899.

Le *Journal officiel* a publié récemment une liste de décorations universitaires. Dans ce mouvement, qui complète celui du mois de janvier, sont nommés :

Officiers de l'Instruction publique. — M. le Dr Bouyon, délégué cantonal à Bromont-Lamotte ; M. le Dr Fornel, médecin en chef de la Marine; M. le Dr Friot, Conseiller municipal à Nancy ; M. le Dr Helme, publiciste scientifique à Paris, ancien chroniqueur à la *Médecine Moderne*, ancien rédacteur des *Archives de Laryngologie* ; M. le Dr Maëstrati, publiciste scientifique à Paris; M. le Dr Wickham, délégué cantonal du 2e arrondissement. à Paris.

Officiers d'Académie. — MM. le Dr Barbancey, délégué cantonal à Monpont-sur l'Isle; Dr Léon Bonnet, publiciste à Paris ; Dr Jean Bourdieu, publiciste à Paris; Dr Bourrié, membre du Conseil d'hygiène, à Béziers ; Dr Champenois, directeur du service des Enfants assistés de la Seine, à Nevers ; Dr Combes, à Paris ; Dr Lombart, publiciste à Paris ; Dr Marche, délégué cantonal à Sainte-Foy-la-Grande ; Dr Marquis (Louis-Pierre), à Nîmes ; Dr Morin, à Paris ; Dr Naret, à Paris ; Dr du Périer, à Paris ; Dr Rabion, médecin de l'Association des Journalistes parisiens, à Paris ; Dr Royet, médecin de l'Œuvre de Villepinte ; Dr Rozembaum, chirurgien-dentiste à Paris : Dr Saint-Martin, ancien employé à l'Assistance publique à Paris ; Dr Sureau, à Paris ; Dr Tujague, pharmacien à Lombez.

Christ du Portugal. — M. le Dr Datban, de Saint-Cyr, vient d'être nommé chevalier de l'Ordre du Christ du Portugal.

Décoration du Cambodge. — Nous avons appris que M. le Dr Georges Bourras, médecin-major de 1re classe d'infanterie de marine à Saïgon (Cochinchine), actuellement en congé en France, mais qui sera détaché à l'expiration de sa permission à l'hôpital militaire de Lorient, vient d'être nommé Chevalier de l'Ordre royal du Cambodge.

LES ÉPIDÉMIES MENAÇANTES.

La Peste aux portes de l'Europe.

Il paraît avéré que la Peste est installée dans la Haute Égypte, aux portes de l'Europe, à quelques jours de Marseille. Il faut absolument ouvrir l'œil et nous espérons que toutes les précautions seront prises pour éviter l'envahissement de notre grand port méditerranéen. On a beau répéter que nous sommes à l'abri du danger, est-ce bien exact ? Souhaitons cependant que l'avenir ne prouve pas le contraire.

Comme le fait remarquer la *Semaine Médicale*, « la surveillance n'a donc pas été assez effective, et c'est maintenant aux puissances maritimes qu'il appartient de prendre des mesures sévères contre les provenances des ports égyptiens. Nous signalerons à ce propos que nous avons reçu, une lettre datée du 13 avril 1899 et par laquelle notre correspondant nous informe que la peste s'est déclarée à Kuang-Tchéouwan, notre récente acquisition en Chine. Ce n'est évidemment, écrit notre confrère, qu'une affaire de jours pour que l'Indo-Chine à son tour soit contaminée. »

On voit qu'il faut prendre de suite des précautions très sérieuses.

La Peste en Égypte. — Des nouvelles assez graves arrivent d'Alexandrie, où la peste bubonique aurait, décidément, fait son apparition. A Zagazig et à Ismaïlia des cas suspects ont été constatés. A Port-Saïd, le Conseil sanitaire a décidé de remettre immédiatement en vigueur

un règlement de quarantaine contre la Peste pour les arrivages d'Alexandrie. L'embarquement des passagers et le débarquement des marchandises non susceptibles de propager le fléau pourra s'effectuer à la station de quarantaine. Les vapeurs venant d'Alexandrie étant astreints à une quarantaine de dix jours à compter du jour de leur départ, les personnes qui désirent passer par le canal doivent en informer le Conseil sanitaire deux jours à l'avance, afin de permettre qu'on prenne les mesures nécessaires à leur passage. A Alexandrie, le 24 mai, deux nouveaux cas de Peste ont été constatés; les malades étaient un Italien et un indigène, et viennent de mourir le 29 mai.

Les commissaires de la Dette publique ont décidé d'avancer 20.000 livres sterling au gouvernement pour combattre la Peste.

C'est à Alexandrie et non au Caire que les quatre cas de Peste ont été signalés. On parle de trois nouveaux cas à Alexandrie. Pourtant, à Port-Saïd, la libre pratique est accordée aux navires venant d'Alexandrie.

La Peste et la France. — L'*Ava*, venant de Syrie, avec escale à Alexandrie, est arrivé à Marseille et a été envoyé au Frioul, où il subira une quarantaine de cinq jours. La santé est bonne à bord parmi les 145 passagers, dont 285 émigrants syriens.

La Peste et l'Italie. — La crainte de voir la Peste se répandre cause une vive émotion dans le sud de l'Italie et en Sicile. Le bruit a couru que deux cas de Peste existaient à bord du steamer anglais qui se trouve ancré à Naples, venant d'Egypte; mais ce bruit paraît controuvé. Le gouvernement italien a décidé d'affecter une somme de 500.000 francs à des mesures de précaution nécessaires pour empêcher l'introduction de ce fléau en Italie. Les journaux sont unanimes pour reconnaître que la Peste a fait des progrès considérables à Alexandrie, mais que cependant il n'y a pas encore de quoi alarmer l'Europe.

La Peste à Sierra-Leone. — Les nouvelles parvenues à Sierra Leone, de la Côte-d'Ivoire française, ayant fait connaître que l'épidémie qui sévit dans la colonie française est la peste bubonique, les autorités de Sierra-Leone déclarent infectée toute la colonie depuis les frontières de la Côte-d'Or, à l'Est jusqu'à celle de Liberia, à l'ouest; en conséquence, tous les vaisseaux venant des ports de la Côte-d'Ivoire française, ou de ports ayant libre communication avec cette colonie, seront placés en quarantaine.

Les précautions contre la Peste en Europe — D'après une récente interview de M. le Dr Brouardel, si la Peste arrivait en Europe, elle ferait des ravages importants. Et malheureusement il faut reconnaître que certaines villes populeuses, quelques ports aux faubourgs mal bâtis et d'où l'hygiène est soigneusement proscrite, seraient pour la Peste un foyer difficile à détruire. D'après lui, pourtant, le fléau ne peut guère arriver chez nous *par mer*; les navires sont soumis, en effet, aux prescriptions suivantes, que les Anglais aussi bien que les Français observent avec soin, l'intérêt de tous y restant attaché: un navire ne peut procéder à son chargement, par exemple dans l'Inde, qu'après de sérieuses visites sanitaires; les voyageurs sont soumis à des examens médicaux et les marchandises désinfectées; on écarte rigoureusement tout passager ou tout colis qui semble dangereux. Ainsi s'opère une première sélection. Si quelque cas de maladie contagieuse se déclare à bord, les médecins du bateau doivent le signaler à Suez et après nouvelle visite sanitaire et débarquement des victimes, le navire franchit le canal en quarantaine. Enfin une troisième étape est imposée au bateau suspect avant son entrée dans le port de Marseille et le Frioul retient assez longtemps les arrivants mis en observation pour qu'à la descente des voyageurs et des marchandises, toute crainte d'épidémie soit à peu près écartée.

« Le danger viendra plutôt, dit M. Brouardel, par deux autres voies: ou par le *Turkestan*, l'*Afghanistan* et la *Russie*, ou par les pays du golfe *Persique et la Turquie*. Certains pays, en effet, sont propres au développement du fléau; en quelques régions de l'Inde, la peste règne à l'état continu et si elle envahissait la Turquie, par exemple, je crains qu'on eût à l'en chasser les plus redoutables difficultés. Au contraire, dans les milieux où l'hygiène est en honneur, le foyer de contagion est assez facilement circonscrit et le fléau combattu, puis exterminé pour ainsi dire sur place. Par exemple, il y a quatre mois, la peste, apportée par quelque caravane de l'Inde s'installait aux environs de Samarcande: le danger fut grand ; la proximité d'une ville commerçante et où se rencontrent les individus les plus divers pouvait conduire à une invasion formidable en Europe. Après trois mois d'efforts et de précautions heureusement prises, la maladie fut supprimée sans qu'elle eût atteint Samarcande; ce que les Russes ont fait, nous pourrions, il faut l'espérer, le recommencer à l'occasion. » On avait, pour arrêter le fléau dans ces pays dangereux du golfe Persique, cherché à installer un poste sanitaire à Mascate, car il s'agissait de préserver l'Europe d'une invasion terrible entre toutes. Mais les négociations continuent, et, si on a renoncé à Mascate, on a en vue un autre point qui permettrait de placer en ce point dangereux, à cette frontière, qu'il faudrait rendre infranchissable, un sanatorium qui peut-être sauverait l'Europe ».

LES MÉDECINS EXPLORATEURS.

Les Médecins de la Mission Marchand.

Hommage au Dr Emily et Banquet officiel. — Partout on s'apprête en France à recevoir, avec les honneurs qu'elle mérite, la mission Marchand. Parmi les membres de cette mission figure M. le Dr Emily, médecin de la Marine, connu dans le monde scientifique par d'excellents travaux ayant trait à l'histoire naturelle. Dans la salle des pas-perdus de l'Académie de Médecine, M. le Dr Hallopeau, membre de cette compagnie, a suggéré la semaine dernière, l'idée d'offrir *un banquet par souscription* au vaillant officier de Santé du petit corps expéditionnaire. Cette initiative a été favorablement accueillie par tous les assistants. D'autre part, les Corses habitant Paris ont ouvert une souscription patriotique dans le journal *la Corse*, pour offrir à leur com-

patriote, M. le Dr Emily, médecin-major de la mission Marchand, une croix d'officier de la Légion d'honneur ornée de brillants. Les souscriptions sont reçues au bureau de *la Corse*, 85, boulevard Voltaire, et chez M. Arzensi, passage des Panoramas, 6, où la croix est exposée.



Docteur Emily.

Médecin de la marine. — Médecin de la mission Marchand. (Congo, — Mer Rouge, 1899).

M. le Dr Emily est né en Corse le 20 mars 1866; il entra dans la marine et fut nommé médecin de 2e classe de la marine en 1892; il part au Soudan la même année avec la mission du colonel Archinard dont il fait partie. Après un séjour de 2 ans, il rentre en France pour se remettre de ses fatigues et repart aussitôt, sur sa demande, pour le Soudan. Nommé chevalier de la Légion d'honneur le 5 mars 1895, il est choisi en 1896 pour suivre la mission Marchand et est inscrit d'office au tableau d'avancement pour le grade de médecin de 1re classe et promu à ce grade le 7 janvier 1899. Aux états de service déjà brillants du Dr Emily, s'ajoute la gloire d'avoir fait partie d'une mission qui porta fièrement et au prix de nombreux efforts, le drapeau français de l'ouest à l'est du continent africain.

NÉCROLOGIE

M. le Dr Arthur Charpentier.

Nous apprenons la mort de M. le Dr Charpentier (Louis-Arthur-Alphonse). M. le Dr Charpentier était Chevalier de la Légion d'honneur.

Né en 1836, il fit ses études à Paris, se fit recevoir interne et, en 1863, subit sa thèse inaugurale. En 1864, il publiait un livre sur les *accidents fébriles qui surviennent chez les nouvelles accouchées*. Nommé Chef de clinique en 1869, il consignait la même année, ses observations dans un ouvrage sur *les maladies du placenta et des membranes*. En 1872, il était reçu Professeur agrégé à la Faculté de Médecine avec une thèse sur l'*influence des divers traitements sur les décès éclamptiques*. La même année, il publiait un livre: *Contribution à l'histoire des paralysies puerpérales*. Il réunit en 1874, en un important volume, *ses leçons* professées à la Faculté. Il fit deux remarquables traductions en 1875, du *Manuel d'accouchement* de Schroeder, et l'autre, en 1880, de



M. le Dr A. Charpentier (de Paris).

l'Obstétrique au Japon de Migaka. La même année il donnait un ouvrage sur l'*hydramnios*. Mais son œuvre capitale est sans contredit le *Traité pratique des Accouchements*, paru en deux volumes, en 1883. Il fut élu en 1884 membre de l'Académie de Médecine, où il fit de nombreuses et intéressantes communications. Nous ne pouvons citer ici tous les travaux de Charpentier; rappelons seulement qu'il écrivit dans différents journaux médicaux et qu'il fit maintes communications à la Société d'Obstétrique et de Gynécologie, à la Société de Médecine légale et aux Congrès d'Obstétrique et de Gynécologie.

Un savant géologue et minéralogiste, professeur distingué de notre Université parisienne, M. le Pr Jannetaz, Maître de conférences de minéralogie à la Faculté des Sciences de Paris, et chargé des fonctions de directeur adjoint du laboratoire de minéralogie à l'École pratique des Hautes-études, est décédé à l'âge de soixante-six ans, après une courte maladie. Né à Paris en 1832, le professeur Jannetaz avait débuté en 1859 par les fonctions d'aide naturaliste de la chaire de minéralogie au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Suppléant du professeur Delafosse à cette même chaire, en 1874, il avait été nommé Maître de conférences à la Sorbonne, en 1878. Il était membre de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie, membre de la Société impériale minéralogique de Saint-Pétersbourg et ancien président de la Société géologique de France. Comme naturaliste et professeur, M. Jannetaz a rendu de réels services en s'efforçant, à l'exemple d'Hébert et de plusieurs autres maîtres, de mener de front les études sur le terrain, les travaux dans le laboratoire et l'enseignement à l'amphithéâtre.

M. le Dr I. Mayor, ancien professeur d'anatomie et de physiologie à l'ancienne Académie de Genève. — M. le Dr Giovanni Inverardi, professeur d'obstétrique et de gynécologie à la Faculté de Médecine de Padone. — M. le Dr S. Samuel, professeur extraordinaire de pathologie générale à la Faculté de médecine de Königsberg. — M. le Dr R. H. Plummer, professeur d'anatomie au Cooper Medical College de San Francisco. — M. le Dr Cellières, médecin de l'Hospice des Quinze-Vingts et de la Compagnie d'Orléans, décédé à l'âge de 74 ans.

Mme veuve Dujardin-Beaumetz, mère de M. Dujardin-Beaumetz, Inspecteur général du Service de Santé militaire. Une grande affluence de notabilités militaires de tout ordre, le corps médical militaire du Gouvernement de Paris, presque en entier, avaient tenu à témoigner, dans cette circonstance, à leur chef, leur respectueuse sympathie. Mme veuve Dujardin-Beaumetz était dans sa 88e année.

Mme Paulin-Méry, femme du docteur en médecine, député du treizième arrondissement, décédée à Paris.

LA MÉDECINE AUX CHANDELLES.

GYMNASE.

Les *Dégénérés* viennent de quitter l'affiche du Gymnase ; et c'est vraiment dommage ! Nous ne comprenons pas vraiment le dédain des bons bourgeois pour cette œuvre méritoire d'un homme de talent, et l'indifférence de la Presse à son égard (ne pas lire *Mégard*, la principale interprête !), Il doit y avoir là-dessous une jolie petite cahale. Certes, la pièce manque un peu d'action ; et on y broie du noir. Mais quel style, quels mots, quel esprit ! Le premier acte est du M. Donnay tout pur ; le second est charmant et le troisième tout à fait parisien. Décidément on n'aime pas, au théâtre, la psychologie véridique !

L'exposition semble être une page extraite d'un Manuel de Pathologie nerveuse, découpée en tranches et débitée par des agrégés du genre Dieulafoy ! On n'y parle, bien entendu, que de dégénérescence, de neurasthénie, de névrose, de dilatation de l'estomac, de rein « nomade », de diabète, d'opium, de morphine, ou d'éther. Mais nous sommes cependant loin de la *Nouvelle Idole*, assise sur des bases autrement scientifiques. L'auteur, Michel Provins (pseudonyme connu), est un journaliste d'avenir ; toutefois, il a oublié qu'avant de parler pathologie nerveuse ou psychologie pathologique, il est indispensable d'aller rendre visite à la Salpêtrière, en passant chez MM. Soury, Binet, et compagnons d'études... Par contre, quand il quitte la médecine pour regagner le domaine de la vie courante, il me paraît des plus documentés et des mieux inspirés. Je tenais à le dire, alors que tous ses bons collègues de la très grande presse ont fait autour de son œuvre un silence fort éloquent. Il en est toujours ainsi, quand on a du talent. Nous sommes sous le règne des *Muffles !*

Marc Ell.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris. — *Travaux pratiques de médecine opératoire spéciale.* — M le docteur Cunéo, prosecteur, commencera son cours de Gynécologie le lundi 5 juin, à une heure et quart. Le nombre des élèves est limité à 20. Seront seuls admis les docteurs en médecine français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Les droits à verser sont de 50 francs. S'inscrire au secrétariat (guichet n° 3), de midi à trois heures, les lundis, mardis, jeudis, et samedis.

Cours d'Histologie. — Une série de cours et exercices pratiques de bactériologie commencera le mardi 6 juin à deux heures, au laboratoire d'anatomie pathologique de M. le professeur Cornil, sous la direction de M. le docteur Fernand Bezançon, Chef du laboratoire de bactériologie, et se continuera les jours suivants, excepté le vendredi, de deux à cinq heures.

Examens de Pharmacien. — M. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, vient d'adresser aux chefs d'établissements d'enseignement public et aux inspecteurs d'Académie une circulaire qui modifie les examens pour l'obtention du diplôme de pharmacien. En voici le passage essentiel. La loi du 19 avril 1898 sur l'exercice de la pharmacie dispose que « pendant un délai de deux ans, les étudiants pourront être admis à s'inscrire au stage, en vue du titre de pharmacien de 2e classe, conformément aux règlements en vigueur. Or, aux termes du décret du 25 juillet 1893, « les sessions pour le certificat d'études, dont les aspirants au diplôme de pharmacien de 2e classe doivent justifier pour être admis à prendre leur première inscription de stage, ont lieu à la fin et au commencement de l'année scolaire, à des dates fixées par le recteur. » Il résulte de ces deux textes : *A*). Que, jusqu'au 19 avril 1900, les étudiants en pharmacie pourront commencer leur stage de 2e classe ; *B*). Que deux sessions seulement auront lieu d'ici là en vue du certificat exigé pour prendre la première inscription : La 1re session en juillet 1899, la 2e session en octobre 1899. Il a paru qu'il y avait lieu d'ouvrir une session extraordinaire pour le certificat d'études, avant l'expiration du délai accordé aux aspirants au diplôme de pharmacien de 2e classe, pour commencer valablement leur stage, et il a été décidé que cette session extraordinaire serait ouverte dans le courant du mois de mars 1900.

Enseignement médical hospitalier. — *Voies urinaires.* — M. le Dr Picqué, chirurgien de l'hôpital de la Pitié, commencera une consultation spéciale pour les maladies des voies urinaires, le jeudi 8 juin, à 10 heures, et la continuera les jeudis suivants, même heure.

Maladies de la peau. — M. le Dr Balzer a commencé à l'hôpital Saint-Louis des conférences sur « les maladies de la peau » et les continue tous les mercredis à 9 h. 1/4 dans son service, salle Lorin.

École de Médecine de Tours. — Par décret, en date du 8 mai 1899, la chaire d'Hygiène et Thérapeutique est supprimée. Il est créé une *chaire d'Histologie*.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE
(HOPITAUX, etc.).

Hôpitaux de Paris. — *Concours d'accouchement.* — Le jury du concours d'accouchement est composé de MM. Bouilly, Bar, Brissaud, Lucas-Championnière, Thibierge, Reynier et Lepage.

Voici quel était le sujet de la composition écrite : *Région ombilicale; de l'effort.*

La maison de convalescence des Coloniaux de Sèvres. — La semaine dernière a eu lieu l'inauguration officielle de la Maison de Convalescence des Coloniaux, créée par l'Association de Secours aux militaires coloniaux. Cette maison est installée à Sèvres, au milieu d'un parc, dans l'ancienne demeure de Mme de Pompadour. M. Guillain, Ministre des Colonies, voulant marquer son intérêt à cette œuvre, pour laquelle une souscription publique a produit dernièrement plus de 15,000 francs, a présidé à l'inauguration. Reçu à l'entrée du parc par M. René de Cuers, Président, entouré de membres du Conseil de l'Association, le Ministre a été conduit dans la grande salle des Fêtes. M. Guillain a prononcé une allocution et a félicité les fondateurs de la maison de convalescence ; il les a assurés de la sollicitude du Gouvernement. Après une visite dans les diverses salles, le Ministre a fait le tour des jardins, où une kermesse était organisée.

Hospice de Beaune. — Cette semaine, M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts, accompagné de M. Roujon, directeur des Beaux-Arts, et de M. Ricard, député, est allé visiter l'hospice de Beaune. Il s'est rendu compte des réparations nouvelles que nécessitait l'état de cet admirable édifice, et s'est mis d'accord pour leur exécution prochaine, avec le maire de Beaune et le président de la Commission des hospices.

Hôpital du Creusot. — Notre collaborateur et ami, M. le Dr Defontaine (du Creusot), a abandonné le poste de chirurgien de l'Hôtel-Dieu du Creusot, créé par les usines du Creusot ; mais il continue à exercer la chirurgie dans cette ville, où il a su acquérir une situation hors pair par ses travaux scientifiques et les nombreuses opérations qu'il y a pratiquées.

Hôpital de Reims. — M. le Dr Lardennois est nommé, après concours, chirurgien des hôpitaux.

Hôpital français de Copenhague. — S. A. R. Mme la princesse Valdemar de Danemark, s'occupe en ce moment d'une œuvre essentiellement française : la reconstruction, à Copenhague, de l'hôpital Saint-Joseph, tenu par les sœurs françaises de Saint-Joseph. Le mauvais état des bâtiments force à reconstruire l'hôpital, et la princesse Valdemar s'adresse, au nom des Sœurs, au public français. Son Altesse peut être sûre que bien des offrandes lui seront adressées ; nous nous ferons un devoir de lui faire parvenir tout ce que nous pourrons recevoir.

Assistance française à Pétersbourg. — *Bourses Félix Faure.* — Pour honorer la mémoire du défunt Président de la République française, la délégation municipale de Saint-Pétersbourg a proposé au Conseil municipal d'inscrire à titre permanent dans le budget de la ville une annuité de 500 roubles en faveur de la Société française de Bienfaisance de la capitale, de fonder des *bourses du nom de Félix Faure, à l'Université de Saint-Pétersbourg*, ainsi qu'aux cours supérieurs pour les femmes, et d'allouer une somme de 3,000 roubles pour la création d'un *asile d'enfants en bas-âge.*

Asile de Villepinte. — *Un don de 25.000 francs.* — Le *Gaulois* a reçu la lettre suivante : « Monsieur, Je lis dans votre journal la situation embarrassée de Villepinte. Je vous envoie un chèque de vingt-cinq mille francs, vous priant de m'en accuser réception et de faire parvenir cette somme à l'œuvre de Villepinte. Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. Abeille, vicomtesse de la Redorte.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

Société des Amis de l'Université. — M. Casimir-Périer a convoqué à la Sorbonne, en assemblée générale, tous les membres de la *Société des Amis de l'Université.* Au cours de cette séance extraordinaire que M. Casimir-Perier a tenu à présider lui-même, l'assemblée a pris une délibération ayant pour objet de demander la reconnaissance de la Société comme Etablissement d'utilité publique.

Association des Ambulanciers de France. — L'Association des Ambulanciers de France (Siège social, 19, rue Cler) a célébré sa grande fête annuelle avec distribution de récompenses, le dimanche 28 mai, à deux heures de l'après-midi, salle Lancry, 10, rue de Lancry, sous la présidence effective de M. Lockroy, Ministre de la Marine.

Académie de Médecine. — *Liste de présentation des candidats au titre de Correspondant national.* — *En première ligne* : M. Vincent (médecin de la Marine) ; *en deuxième ligne* : M. Coyne (de Bordeaux) ; *en troisième ligne* et *ex æquo* : MM. Catrin (médecin militaire) et Lalesque (d'Arcachon) ; *en quatrième ligne* et *ex æquo* : MM. Boinet (de Marseille) et Motais (d'Angers).

Candidature. — M. le Dr Balzer, médecin à l'hôpital Saint-Louis, pose sa candidature à la place vacante dans la section de Thérapeutique.

Election de deux correspondants nationaux de l'Académie de médecine. — *Première élection.* — Votants : 71. Majorité : 36. — MM. Vincent (médecin de la marine) 52 voix (élu). Lalesque (d'Arcachon) 8. Coyne (de Bordeaux) 6. Catrin (médecin militaire) 4. Boinet (de Marseille) 1. — *Deuxième élection.* — Votants : 66. Majorité : 34. — MM. Coyne (de Bordeaux) 48 voix (élu). Lalesque 11. Catrin 6. — Motais (d'Angers) 1.

GUERRE, MARINE ET COLONIES.

Service de Santé militaire. — Par décret, en date du 23 mai 1899, M. le docteur CALMETTE, médecin principal des colonies, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, professeur à l'Université de cette ville, est promu au grade de médecin en chef de deuxième classe.

Par décret, en date du 11 mai 1899, ont été nommés dans le cadre des officiers de réserve et de l'armée territoriale : *Au grade de médecin aide-major de réserve.* — MM. Thiébaut et Marcel, médecins aides-majors de première classe de l'armée active, dont la démission a été acceptée. — *Au grade de médecin aide-major de deuxième classe de réserve* : MM. les Drs Aba, Ablon, Ardin-Delteil, Argellier, Arondel, Augereau, Avrillaud, Baillet, Ballet, Baranger, Bardet, Baudot, Baudouin, Benard, Biau, Bigotte, Boeri, Bouchacourt, Boyer, Cabon, Capdepon, Chanay, Cholou, Creitzer, Dalos, Decoopman, Degez, Derame, Dubois, Dumas, Duquennoy, Duret, Durouaux, M.-A. Fabre, M.-F.-L.-A. Fabre, Facbatte, Fuchs, Fuynel, Galliot, Gelibert, Gil, Giraud, Gros, Guibal, Guilloux, Guilloz, Guiollot, Herin, Isnel, Jaisson, Jolly, Jourdanet, Kuss, Lebert, Lefebvre, Lefournier, Lemoine, Lenail, Lenoble, Lepoutre, Leroy, Lévy, Lucas, Mace, Magnet, Maheu, Martin, Massal, Métayer, Millas, Millot, Mourier, Paquy, Parent, Perraud, Perrin, Poineau, Poirier, Ramond, Rayrolles, Redon, Robin-Masse, Roger, Rondot, Rouanet, Roy, Serre, Taillefer, Tuja, Vielliard et Villaret. — *Au grade de médecin aide-major de deuxième classe de l'armée territoriale* : MM. les docteurs Mallet, Feyat, La Bonnardière, Azoulay, Bresard, Theille, Potie, Lemanski, Baleste, Marichon, Berthet, Piguet, Galtier, Londe, Beauvillard.

Service militaire des étudiants. — Une circulaire ministérielle porte que les étudiants en médecine de la classe de 1895, dispensés en vertu de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889, et appartenant à la disponibilité de l'armée active, seront convoqués en 1899, pour accomplir une période d'exercice de quatre semaines. Ils devront être répartis et instruits conformément aux dispositions de la lettre collective du 17 février 1893. Toutefois, les étudiants en médecine qui, aux termes de cette dépêche collective, devaient être réunis à Philippeville, seront convoqués, cette année, à Constantine.

Augmentation du nombre des médecins militaires. — Le Ministre de la Guerre a déposé à la Chambre un projet de loi portant augmentation du cadre des médecins-majors de 2e classe et du corps des médecins aides-majors de 1re classe. Cette mesure était rendue nécessaire, non seulement par la création d'un certain nombre d'unités nouvelles, mais aussi par les déplacements trop multipliés qu'on est actuellement forcé d'imposer aux médecins pendant la saison des manœuvres, des écoles à feu, des marches en montagne, etc..., sans parvenir toujours à assurer complètement le service.

Société de Secours aux Blessés militaires. — L'assemblée générale annuelle de la Société française de Secours aux Blessés militaires, présidée par le général duc d'Auerstædt, aura lieu, mercredi prochain, à deux heures et demie, au palais de la Légion d'honneur.

L'ordre du jour comprendra le rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1898 et M. Denys Cochin, député, prononcera un discours sur l'œuvre de la Croix-Rouge.

Service de Santé de la Marine. — Est inscrit d'office au tableau de concours de Légion d'honneur, pour le grade de *chevalier :* M. le médecin de 1re classe VALLOT, pour faits de guerre à Madagascar.

Par décret, en date du 24 mai 1899, ont été promus dans le corps de Santé de la Marine : *Au grade de médecin principal :* M. le Dr Esclangeon, médecin de première classe, en remplacement de M. Rémond ; *au grade de médecin de première classe :* M. le Dr Conte, médecin de deuxième classe, en remplacement de M. Esclangeon, promu. Par décret, en date du 24 mai 1899, M. le Dr Rémond, médecin principal de la Marine, en retraite, a été nommé médecin principal dans la réserve de l'armée de mer. M. Breton, médecin en chef à Lorient, est désigné sur sa demande, pour occuper les fonctions de résident à l'hôpital de Port-Louis, en remplacement de M. le Dr Manson. M. Vialet, médecin de deuxième classe, du cadre de Brest, est désigné pour servir aux troupes au Tonkin, en remplacement de M. le Dr Chagnoliau. M. Duranton, médecin de deuxième classe du 6e d'infanterie de marine à Brest, est désigné pour servir au 4e à Toulon, en remplacement de M. le Dr Préboist. M. Brachet, médecin de deuxième classe, du cadre de Rochefort, est affecté au 6e d'infanterie à Brest, en remplacement de M. le Dr Duranton. M. Lenoir, médecin de deuxième classe du cadre de Brest, est désigné pour servir au 2e d'infanterie de marine à Brest, en remplacement de M. le Dr Micbollet. M. Delisle, médecin principal du cadre de Cherbourg, est désigné pour servir au 1er régiment de tirailleurs malgaches à Madagascar, en remplacement de M. le Dr Barème. M. Bertrand, médecin en chef à Toulon, est désigné, sur sa demande, pour occuper les fonctions de résident à l'hôpital de Saint-Mandrier, en remplacement de M. le docteur Geoffroy. M. Motin, médecin de deuxième classe, du service général à Lorient, est désigné pour embarquer sur la *Bretagne*, en remplacement de M. le Dr Valmyre.

Médecins principaux. — M. Mercier, du cadre de Lorient, est désigné pour le *Carnot*. M. Grisolle, du cadre de Cherbourg, est affecté à la fonderie de Ruelle. M. Bron-Duclaud, du cadre de Rochefort, est affecté au 1er régiment de tirailleurs malgaches, à Madagascar.

Désignation des grades. — Dorénavant, on s'exprimera ainsi pour les différents grades de la Marine : médecin inspecteur général, médecin directeur, médecin en chef, médecin principal, médecin de 1re et de 2e classe. La qualification sera la même pour chaque grade dans les autres corps ; le médecin principal sera du grade de commandant.

La Croix-Rouge à la Conférence de La Haye. — Les bonnes dispositions de la Conférence de La Haye commencent à se manifester par des actes, et nous voilà déjà sortis de la période des symptômes. Après trois séances plénières, elle a divisé, en trois parties spéciales, l'objet de ses travaux et constitué trois commissions, dont la seconde de la Croix-Rouge et des lois et coutumes de la Guerre. Extension aux guerres maritimes de la Convention de Genève pour l'amélioration du sort des blessés (22 août 1864), sur la base des articles additionnels du 20 octobre 1868.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique mnnicipale a compté, pendant la 20e semaine, 972 décès; chiffre voisin de la moyenne ordinaire de la saison. La fièvre typhoïde a causé 8 décès (chiffre voisin de la moyenne 5). La rougeole, toujours fréquente en cette saison, a causé 51 décès (chiffre identique à la moyenne.) La scarlatine a causé 5 décès (la moyenne est 3); la coqueluche également 5 (la moyenne est 8), et la diphtérie 10 (la moyenne est 16). Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 132 décès au lieu de 113 pendant la semaine précédente et au lieu de 120, moyenne ordinaire de la saison. On a enregistré la naissance de 1,048 enfants vivants (543 garçons et 505 filles).

Les médecins de la Marine, contre l'alcoolisme en Bretagne. — Frappés des dangers que fait courir à nos populations bretonnes l'usage immodéré de l'alcool, les médecins de la Marine résidant à Brest et les médecins du département du Finistère viennent d'adresser à leurs compatriotes ou appel dans lequel ils déclarent que, ne pouvant pas rester spectateurs impassibles du fléau, ils veulent éclairer les pouvoirs publics et prévenir leurs concitoyens des dangers qu'ils courent.

La Tuberculose à Paris. — Samedi prochain aura lieu au Trocadéro une matinée extraordinaire au profit du *Traitement quotidien et gratuit des tuberculeux pauvres.* La représentation commencera à deux heures par une conférence de Georges Vanor. Le caractère de bienfaisance de cette fête qui a pour objet la création de nouvelles cliniques gratuites dans divers arrondissements de Paris, lui a valu le précieux appui de hautes personnalités politiques et mondaines.

Le lait à Paris. — M. Breuille, ayant constaté combien il est difficile d'empêcher toute maladie parmi les vaches nourricières mises en stabulation dans l'intérieur de Paris, a fait voter la proposition suivante par le Conseil municipal de Paris. « L'Administration est invitée à veiller à ce que la popnlation ne soit alimentée que par du lait de vache *saine* provenant de la *traite directe*, non mouillé ni écrémé et de bonne composition. M. le directeur de l'Assistance publique est invité à présenter au Conseil un mémoire indiquant les moyens de trouver les ressources nécessaires à la fournitnre gratuite de bon lait aux enfants et aux personnes malades assistés par les Bureaux de bienfaisance. »

DIVERS.

Récompenses. — Le Ministre de l'Intérieur a décerné une *médaille de Bronze* à MM. les Drs Gauthier (de Marseille), Fabre et Martelli (médecins sanitaires maritimes), en témoignage du dévouement dont ils ont fait preuve à l'occasion des cas de fièvre jaune qui ont eu lieu à bord de divers navires.

Médecins de la Police à Paris. — *Nominations.* — Par suite de la mort de M. Gillebert-Dhercourt, M. Carpentier-Méricourt, médecin en chef adjoint de la police municipale est nommé médecin en chef; M. le Dr Schwing, médecin de la police municipale, est nommé médecin en chef adjoint; M. le Dr Dieudonné, snppléant, est nommé médecin titulaire.

Mariages de Médecins. — M. Georges-Jean-Baptiste-Alexis Baillière, libraire-éditeur, docteur en médecine, a épousé Mlle Marie-Louise-Elisabeth Martineau. — A Paris, à Saint-Sulpice, mariage du Dr Sallard, avec Mlle Christine Welschinger, fille de notre confrère du *Journal des Débats.* — On vient de célébrer à Nancy le mariage de M. Ecot, médecin-major au 17e bataillon d'artillerie à pied, avec Mlle Marie de Lengrogne. — Nous apprenons le mariage de M. le Dr Pamard, chirurgien des Hôpitaux d'Avignon, ancien interne des Hôpitaux de Paris. — Notre excellent ami, M. le Dr P. Mauclaire, (de La Ferté-Chevresis (Aisne), professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, chirurgien des hôpitaux, épouse mademoiselle Edith Berthellemy. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le jeudi 8 juin 1899, à midi très précis, en l'église St-Augustin.

Les Médecins en déplacement. — M. le Pr Charles Richet, membre actif de toutes les sociétés pour le maintien de la paix, a été, paraît-il, à La Haye, bien décidé à ne repartir qu'après avoir obtenu un résnltat sérieux (*Temps*). — M. le docteur Hérard, de l'Académie de Médecine est parti à Saint-Prix.

Les Médecins amis du « Figaro ». — Ont assisté, au dernier Five O'clok du « Figaro » : MM. le Dr et Mme J. Magnin; le Dr et Mme Blondel; le Dr et Mme Seguel; le Prof. et Mme Chantemesse; le Dr et Mme Jullien; le Dr et Mme E. Laskine; le Dr et Mme Audigé; le Dr Cimino; du *Corriere di Napoli*, et Mme Cimino; le Dr Nachtel.

Les Médecins étrangers à Paris. — M. le Dr W. Exener, Conseiller aulique, Commissaire général pour l'Exposition de 1900, est arrivé à Paris. Il est descendu à l'hôtel du Commissariat général d'Autriche, 15, avenue d'Antin, où il reçoit journellement de 3 à 4 heures.

La Médecine en ville. — M. et Mme Georges Allen ont donné récemment un déjeuner en l'honneur de Mgr Ireland, Archevêque de Saint-Paul. Parmi les convives étaient, M. le docteur Pozzi, Sénateur.

Les Médecins philosophes. — *La lutte contre l'esclavage à Madagascar.* — L'un des promoteurs de l'émancipation à Madagascar, M. le docteur Villette, n'a reçu aucune récompense. — M. Larocbe, l'ancien Gouverneur, en a bien demandé pour lui, mais en vain.

Les Médecins et les relations internationales. — La colonie américaine, à l'occasion du *Décoration Day*, a donné, à l'hôtel du Palais, au Cours-la-Reine, un banquet sous la présidence du général Porter, ambassadeur des États-Unis. M. le Dr Charles Richet y assistait.

La valeur psychologique du Dr Gui Patin. — Citons nne phrase du docteur Gui Patin, qui écrivait en 1664 : « Nous sommes arrivés à la lie de tous les siècles ! ». Or, c'était l'époque où la France venait de conclure la Paix des Pyrénées, où commençait le gouvernement personnel de Louis XIV, où Molière venait de donner l'*École des femmes*, et où Racine débutait (G. Larroumet).

Médecins candidats députés. — Dans le Nord, 1er *circonscription d'Avesnes* : sur 16,433 Inscrits, et 11,932 votants. M. Pasqual, républicain, ELU, contre M. le Dr Moret, socialiste qui n'a obtenu que 4,062 voix.

La Science dans le Monde. — Récemment causerie sur la *Volonté*, dans les Salons de M. Adam. — Parmi les auditeurs, M. le Dr Paul Richer, artiste sculpteur, Mme M. de Fleury (*Figaro*).

Université d'Alger. — Les étudiants d'Alger et la politique. —La dépêche suivante a été adressée par l'Association des Étudiants d'Alger à M. Rouanet, député : « Les étudiants des Écoles supérieures, indignés par vos allégations mensongères à la tribune de la Chambre, protestent contre le qualificatif d'antifrançais dont vous décorez l'enseignement de leurs distingués professeurs, et, considérant les mobiles intéressés qui vous font probablement agir, vous envoient l'expression de leur plus profond mépris. » Sans commentaires.

Les médecins et les troubles en Algérie. — A Alger, on a, de propos délibéré et sous prétexte de représailles du meurtre anonyme de Cayrol, survenu au cours d'une rixe, à moitié écharpé M. le Dr Azoulé, qui prodiguait ses soins au blessé. On a exclu les juifs des bureaux de bienfaisance et même des hôpitaux. M. le Dr Morsely, musulman, a été blâmé parce qu'il signait trop d'entrées à l'hôpital en faveur des juifs; et pourtant ces malheureux mouraient le jour même ou le lendemain de leur arrivée à l'hospice. On voulait, dit ce docteur, les laisser crever dans la rue; et ce médecin a écrit « Je suis musulman; c'est dire que je n'ai pas beaucoup de sympathie pour les juifs ; mais j'affirme que, dans aucun pays musulman, il ne se produit d'iniquités pareilles à celles qui se produisent à Constantine. »

Monument du Dr Sauria. — On annonce qu'un comité est constitué pour élever un monument dans son pays au Dr Charles Sauria, l'inventeur des allumettes, dont M. le Dr Cabanès a publié dans la *Revue scientifique* (janvier 1899), une intéressante biographie. Ce monument sera élevé à Saint-Lothaire, près Long-le-Saulnier.

Universités américaines. — Les deux grandes Universités d'Amérique, Yale et Harvard, ont accepté le défi d'Oxford et de Cambridge, et il y aura, quelque jour, cette année, une grande partie carrée d'athlétisme. Avis aux amateurs de sports.

VARIA

L'Hygiène aux Salons de 1899.

L'article, que nous avons consacré ici même (1) au vernissage des salons de 1899 a porté. On a remplacé les jeunes filles qui surveillaient les water-closets des hommes par de vieilles femmes. C'est là une victoire intéressante à l'actif de la *Gazette Médicale de Paris*. — Mais on continue à faire de la statistique avec les gens qui veulent uriner. Le 27 mai dernier, en effet, on nous a remis un ticket analogue à celui que nous avons fait déjà connaître. Il porte, celui-là, le n° 15.825, et nous a encore coûté 0 fr. 10 c. Je suis peiné de voir combien peu souvent, en un mois presque, mes concitoyens ont vidé leur vessie moyennant la faible somme de deux sous. Cela ne fait guère plus de 500 mictions par jour environ; avouez que c'est là un chiffre très faible pour plusieurs milliers d'entrées journalières, et surtout pour un pays où l'on a la prétention de boire ferme. Curieux, curieux vraiment, les mystères de la statistique ! M. B.

(1) *Gazette Médicale de Paris*, 1898, n° 18, p. 20.

Le Bas-relief de la façade de la Faculté de Médecine de Paris.

Sur la façade de la Faculté de Médecine de Paris, signalons un détail peu connu et curieux. Au-dessus de l'ancienne porte, la seule qui donne aujourd'hui accès dans la cour d'honneur, un bas-relief représente la *France*, à laquelle des figures de femmes présentent le *plan* de l'École. Ce bas-relief date de 1779 ; à cette époque seulement, c'était le roi Louis XVI qui tenait la place de la France. A la Révolution, on se contenta de tailler dans la figure du roi une figure plus petite, qui fut celle de la France ; mais on oublia de modifier et de ramener à la proportion juste la main étendue du monarque, et aujourd'hui encore, sur ce bas-relief, la France tient le plan de l'École avec la main de Louis XVI. Nous publierons sous peu une photographie de cette curiosité, qui jusqu'ici avait passé inaperçue sauf à M. Dupré, l'architecte de l'École.

Une fabrique de monstres à Londres.

Il a existé jadis à Londres un individu qui s'était fait *fabricant de phénomènes ?* Au moyen de vivisections, suivies de « greffes » animales, il parvenait, dit-on, à transformer un animal ordinaire en une sorte de monstre. Chez lui s'approvisionnaient les directeurs des Musées de foires. Cet individu, nommé Sheard, et qui se qualifiait « professeur », faisait aussi le *phénomène humain*. Mais, alors, il se contentait de produire des squelettes ou de soi-disant moulages. C'est ainsi qu'il montrait dans son atelier le petit nègre à deux têtes et quatre bras, la tête de la femme à corne de chèvre, l'enfant à double face, l'enfant cyclope. Ce sont là les monstres qu'on a vus dans les Musées forains. Sheard avait également reproduit pour les Musées anatomiques de Londres le corps de ce monstre double qui naquit à Oxford il y a une trentaine d'années et dont parla le *Journal des Savants*. Ce monstre, du sexe féminin, avait deux têtes diamétralement opposées, quatre bras complets, un seul buste et deux jambes. Il reçut deux noms. L'une des deux têtes s'appelait Marthe, l'autre Mary. Marthe mourut la première, et Mary un quart d'heure après.

Un cas non moins curieux est cet autre monstre qui avait deux têtes distinctes et superposées. L'une occupait la place et la position normales, l'autre était renversée sur la première et reposait sur le sommet. Ce phénomène vécut jusqu'à l'âge de quatre ans.

Le dit « professeur » Sheard, questionné sur le point de savoir s'il pourrait fabriquer des monstres vivants, répondit un jour avec un parfait sérieux *que ce ne serait pas impos-*

sible !!!! « Certains faits à ma connaissance, dit-il, me donnent la conviction que le problème n'a rien d'insoluble ; malheureusement, les résultats seraient toujours incertains, et l'on ne manquerait pas de stigmatiser une telle industrie comme criminelle ; aussi je préfère m'en tenir aux reproductions plastiques. » Ce professeur avait assez raison !

L'ancienne École de Chirurgie de Paris.

Voici, sur l'ancienne *École de Chirurgie* de Paris, quelques détails historiques dus à la science de M. Dupré, architecte.

Sous l'ancien régime, Paris possédait une École de Médecine, située rue de la Bûcherie, et dont une partie curieuse subsiste encore, comme on le sait, celle-ci bien connue; et une *École de Chirurgie*, située sur l'emplacement de l'Ecole actuelle des Arts décoratifs (rue de l'École-de-Médecine, 9). Sous Louis XVI, on décida la reconstruction de l'École de Chirurgie, et c'est celle-ci qui fut transportée, en 1778, dans les locaux qu'encadrent aujourd'hui les récentes constructions. La Révolution remplaça les écoles de médecine et de chirurgie par l'*École de Santé*, à laquelle le premier Empire substitua la *Faculté de Médecine*; et celle-ci demeura dans les locaux de 1778.

LES LIVRES NOUVEAUX.

Traité de la Cystostomie sus-pubienne chez les prostatiques. *Création d'un urètre hypogastrique ; application de la nouvelle méthode aux diverses affections des voies urinaires* ; par Antonin Poncet et Xavier Delore (de Lyon), 1889 ; 1 vol. in-8, avec 42 figures dans le texte, Masson et Cie, éditeurs.

Cet ouvrage n'est pas seulement un travail didactique de pathologie, et surtout de thérapeutique chirurgicale ; sa note est plus personnelle et sa portée plus grande que celle des livres d'enseignement. Il est fait de documents vécus et représente actuellement la seule monographie complète qui ait été écrite sur cette nouvelle méthode chirurgicale de traitement des accidents prostatiques. Après avoir été le premier à créer la nouvelle voie de dérivation urinaire, M. Poncet l'avait aussi, par son enseignement et ses publications, introduite, définitivement, dans la pratique. Il restait à en réunir, dans un travail d'ensemble, les résultats immédiats et éloignés. Grâce à une observation clinique de plus de dix ans, les auteurs comblent aujourd'hui cette lacune en appuyant leurs conclusions sur le chiffre de 120 opérés. Le Manuel opératoire, les indications, etc., de la cystostomie, les résultats fonctionnels du néo-méat sont longuement exposés. Les auteurs considèrent le cathétérisme comme le véritable traitement des accidents prostatiques; mais est-il possible, insuffisant, dangereux, etc. , c'est à l'opération que l'on doit recourir. *Ils rejettent les ponctions hypogastriques et la sonde à demeure.* L'urètre contre-nature a donné, chez de nombreux cystostomisés, une longue survie. L'*Opération de Poncet* trouve encore ses indications dans diverses affections des voies urinaires : cancer de la prostate, de la vessie, rétrécissement de l'urètre, tuberculose vésicale, fistule vésico-vaginale, etc. Elle est à la chirurgie des voies urinaires ce qu'est l'anus contre nature à celle de l'intestin, ce que tend à devenir la cholécystostomie pour celle du foie. [F. A. — I. B. S.].

Annario de la Clinica privada del doctor Fargas (A); [*Annuaire de la clinique privée du docteur Fargas*]. — Barcelone, 1898, 1 vol. in-8°, 119 p., 14 figures.

L'intéressant volume, publié par le docteur Fargas, est le compte-rendu statistique des opérations exécutées à sa clinique privée. Outre l'exposé un peu aride des chiffres, on y trouve quelques utiles études de ses différents collaborateurs sur les grandes questions de chirurgie à l'ordre du jour. C'est ainsi qu'après un aperçu sur les principales règles de l'anesthésie, et le chauffage des salles d'opérations, après quelques mots sur la cholécystostomie; les blessures de la vessie au cours de l'hystérectomie, pour ne citer que quelques titres, l'auteur nous montre dans une série de photographies, son procédé d'hystérectomie abdominale pour gros fibrômes utérins. Si nous passons à l'analyse des chiffres, le tableau de la mortalité est fort éloquent : Grandes opérations par voie vaginale : 10 pour 100 ; opérations par voie abdominale : 10,01 pour 100 ; laparotomies : 10,03 pour 100; en y ajoutant les petites opérations, on obtient une mortalité générale de 4, 02 pour 100, et ces bons résultats sont obtenus par un diagnostic précoce de l'affection et une intervention chirurgicale rapide, les atermoiements étant toujours funestes aux malades.

[F. A. — I. B. S.]

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS SCIENTIFIQUES, 4, rue Antoine-Dubois, Paris.
de Rothschild et Schwab. — **Kyste congénital sacro-coccygien ; opération; guérison (Présentation de l'enfant, de photographies et de préparations histologiques).** — Brochure in-8, 8 pages et 2 planches.

CARRÉ et NAUD, 3, rue Racine, Paris.
X... — **L'orexine.** — Brochure in- 12, 60 pages.

PETITE CORRESPONDANCE

La GAZETTE MÉDICALE étant l'organe hebdomadaire de l'Institut de Bibliographie, il sera répondu, à cette place, aux questions qui sont posées par les Abonnés de l'Institut.

A un amateur de bibliographie (Paris).

I. — Le service de ces *Fiches circulantes* (F. B.) comprend l'envoi à domicile, *à l'Etranger aussi bien qu'en France*, et le retour aux bureaux de l'Institut, de *Fiches bibliographiques types*, indiquant autant que possible : 1° les travaux parus à l'Etranger et en France sur un *sujet* donné, *bien délimité*, indiqué d'une façon très précise par l'abonné ; cela à l'aide du *Répertoire idéologique décimal* ; 2° les travaux dûs à tel ou tel *auteur*, cela à l'aide de son *Répertoire onomastique alphabétique* ; 3° les travaux parus en telle ou telle *année*, grâce à son *Répertoire annuel* ; 4° les travaux parus dans tel ou tel *pays*, dans tel ou tel *journal*, chez tel ou tel *éditeur*, etc.. etc., grâce à des Répertoires particuliers.

II. — Pour avoir droit au prêt de ces *Fiches circulantes*

chaque abonné *Français* doit, au préalable, solder une *cotisation annuelle* de **Dix Francs**. — L'*L'Abonnement pour l'Étranger* est de **Vingt francs**.

III. — A quelque date de l'année que soit pris l'Abonnement, il part toujours du 1er janvier précédent sauf pour le mois de décembre (il compte alors aussi pour l'année courante).

Le Mans. — Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

70e Année. 11e Série. Tome II. N° 23. 10 Juin 1899.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : L'Index Medicus ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Chronique Médicale : La Médecine aux Salons de 1899. — Les Épidémies menaçantes : la Peste en Egypte. — Les Banquets de la Semaine : Le Banquet du Dr Emily. — Nécrologie. — La Médecine aux Chandelles. — Les Français ; par Marc Ell. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée (Hôpitaux) etc. — Sociétés et Congrès. — Guerre, Marine, Colonies. — Médecine d'État : Hygiène (Épidémies, etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes. — Le rôle des Instituteurs dans la vaccination. — Les Abus à l'Institution nationale des Sourds-muets. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique. — Petite Correspondance.

Illustrations : Une Consultation à l'Hôpital Pascal : Tableau de E. Tapissier (Salon de 1899). — M. le Dr Mauriac (de Paris) : Un Portrait du salon de 1899.

BULLETIN

L'Index Medicus.

Il n'est pas un médecin instruit qui, à l'étranger comme en France, n'ait au-moins entendu parler de l'admirable publication de bibliographie médicale, connue sous le nom d'*Index Medicus*.

Fondée en 1879, à Washington, à une époque où les recherches de cet ordre n'avaient pas encore attiré l'attention des savants d'Europe, exécutée avec un soin merveilleux et une sûreté d'informations inouïe (ce qui tenait à la façon dont le manuscrit était rédigé), elle avait un instant cessé de paraître il y a quelques années, les éditeurs se refusant à la continuer à un prix commercial.

Mais, grâce à l'énergie des deux plus célèbres bibliographes américains, MM. R. Fletcher et J. Billings, cette publication avait réussi pourtant à reprendre son cours. Elle fut alors, il est vrai, en raison de son prix très élevé, uniquement réservée à une clientèle privilégiée et spéciale, celle des bibliographes professionnels ; si bien qu'en France, en 1899, elle n'avait plus guère que deux clients, à ce qu'on nous a conté : M. le Pr Charles Richet ; et l'*Institut de Bibliographie* de Paris !

Après vingt années d'efforts et de lutte pour faire triompher leurs idées en ces matières, les Américains abandonnent aujourd'hui la publication de cette très précieuse *Bibliographica medica*. Je ne crains pas de le dire : C'est un désastre pour la Science, que nous avons l'honneur de cultiver ; et il y va de l'honneur des pays d'Europe de ne pas laisser tomber en ruines un édifice si bien conçu et jusqu'ici dirigé avec une aussi remarquable compétence. Mais, là où les Américains ont échoué, il est aujourd'hui possible à une Institution *française*, grâce à une organisation toute nouvelle et très particulière, de continuer leur œuvre dans d'excellentes conditions d'exploitation commerciale et d'y reussir. Les Français et leurs amis des pays voisins entendront-ils cet appel ? Telle est la question....

Malgré cela, fort de l'appui, déjà acquis, de mon très cher Maître, toujours à l'affût d'un bienfait à commettre, M. le Pr C. Richet, et de M. le Pr Potain, qui veut bien s'intéresser à nos efforts, j'attends les bonnes volontés qui voudraient se grouper autour de nous, pour nous permettre de nous mettre à l'œuvre *de suite*.

Il ne nous manque plus qu'un nom ; et il n'est pas possible qu'à la Faculté ou à l'Académie de Médecine de Paris, cet appel, *très pressant*, ne soit pas immédiatement entendu !

La Science Médicale est en péril. Vous qui y avez consacré votre vie ; vous qui lui devez votre fortune et des honneurs justement mérités, n'oubliez pas Celle qui vous a nourris ! C'est, pour l'instant, une véritable aumône que nous vous demandons, pour éviter un naufrage. Mais nous vous la demandons dans un but supérieur ; et les questions de personne ne sont plus ici de mise. Soyez reconnaissants avant tout ! Il faut sauver d'un accident un monument impérissable, qui mérite une offrande. Maîtres, nous attendons vos ordres, car, dans huit jours, il serait trop tard. En hésitant, vous détruiriez le navire qui nous apporte du Far-West les débris de l'*Index medicus !*

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS

CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine aux Salons de 1899.

A en juger par un coup d'œil rapide, — il n'est point aisé d'embrasser l'ensemble de la Galerie des Machines au cours de quelques visites hâtives ! — les Salons de 1899 ne brillent pas par les sujets médicaux. On peut même dire que, cette année, les tableaux susceptibles d'intéresser professionnellement nos lecteurs sont extrêmement rares. Aussi bien leur découverte n'a-t-elle point été facile ; mais qu'importerait la peine si la recherche avait abouti à des trouvailles intéressantes ? Hélas ! Sur ce point encore, il nous faut en rabattre. Décidément, on sent que l'Exposition de 1900, la grande manifestation artistique, dit-on, approche à grands pas... On se réserve pour l'étranger.

Les tableaux que nous avons à décrire sont de deux ordres : Les toiles représentant une *scène d'ordre médical* ; les *portraits* de médecins, exposés.

Les premières sont tellement peu nombreuses qu'on peut, sans crainte d'oubli important, les réduire presque à une seule : celle de M. E. Tapissier, représentant une *Consultation à l'Hôpital Pascal*. Le jeune artiste nous présente la consultation du célèbre dermatologiste, M. le Dr Brocq, qui a su, en dehors de la Sainte-Chapelle de Saint Louis (ne pas confondre avec celle de la Cité), se créer une situation hors pair de consultant pour tout Paris, grâce à ses originales recherches et an gros traité qu'il a publié. Il examine avec attention le dos d'une jeune personne dévêtue. J'avoue qu'il m'a été impossible de faire le diagnostic de la lésion cutanée étudiée ; et je n'y ai rien vu, sur ce dos sans tache et aux formes élégantes de modèle attitré. C'est peut être parce que j'avais oublié ma loupe ; mais, en tous cas, l'assistance ne m'a pas paru plus fixée, si tant est qu'on puisse lire sur les visages d'un tableau, d'ailleurs d'une exécution soignée et d'une touche experte. Sur le coin de la table, recouverte du classique drap blanc, l'interne semble prêt à rédiger l'ordonnance économique, sur papier jaune d'hôpital. Les externes, en blouse blanche, comme le Maître et son second, sont assis et s'efforcent de pénétrer les mystères de la peau du dos de la pauvre malade, tandis que les étudiants en civil et les praticiens (1), venus pour compléter leur ins-



Fig. 89. — Une Consultation à l'Hôpital Pascal. — Tableau de E. Tapissier (Salon de 1899).

(1) Voici les noms des personnages que nous avons reconnus sur le tableau : 1, Dr Sanglet ; 2, Dr Veyrières ; 3, Dr Sarremone ; 4, Dr Veillon ; 5, Dr Brocq ; 6, Dr Francon ; 7, M. le Pharmacien ; 8, Dr Sottas ; 9, Dr Bisserié ; 10, M. Leroy des Barres ; 11, M. Desbarrières ; 12, M. Legros ; 13, Dr Logerot.

truction, écontent debout les explications dn spécialiste. Tableau recommandé au Directeur de l'Assistance publique, si M. le Dr Brocq n'en est pas acquéreur. Ce n'est point, certes, l'œuvre d'un artiste génial, mais celle d'un excellent peintre. C'est une artistique photographie d'un professionnel, qui n'a qu'nn tort : celui de n'avoir pas appris que les maladies de peau se voient à l'œil nu et que les médecins frémissent devant un dos superbe, tout comme le rapin qui a du goût et du talent.

On doit rapprocher de cette toile, somme toute de confection heureuse, quelques tableautins, moins bien venus. D'abord, un *Accident*, de José MIRALLÈS-DARMASSIN, un Espagnol de race (Voir *Le Panorama*, 1899, n° 1, pour la reproduction).

Cette histoire n'est pas claire; mais il n'y a rien là qui puisse étonner, puisque tout porte à croire qu'elle se passe en Espagne. Dans les coulisses d'un cirque ou d'un théâtre forain, sur un lit de camp, une jeune danseuse est étendue, pâle, au milieu de ses blancs tutus et de ses rubans jaunes.

Pétale qu'emporte la brise,
Cœur de lys blanc ou pistil d'or,
Flocon d'un peu d'écume grise,
Que le flot berce quand il dort (Edme PAZ).

Autour d'elle, des clowns fardés, des musiciens, des tambours, des cymbales, des grosses caisses, des violons, des trombones, des comparses qui empêchent la foule de se précipiter à la recherche de la sensation rare. Enfin, un vieux médecin, très décoratif, à rosette rouge très visible, en habit, cravate blanche, tâte le pouls de la blessée. Son pardessus, ses gants rouges, son haut de forme sont déposés près du lit, sur un tabouret de bois. L'accident ne doit pas être grave, car il ne semble pas que le praticien ait envie d'appeler un chirurgien. Mais, pas plus ici que ci-devant, il n'y a possibilité de faire un diagnostic : le déshabillé n'est pas suffisant et la figure de la malade n'a pas une expression bien édifiante. Encore un artiste qui manque d'hôpital, parce qu'il n'en est pas sans doute un habitué... En attendant, la *Société des Médecins de Théâtre* de Paris s'honorerait en achetant cette œuvre et favoriserait les débuts d'un travailleur. En Art, ne faut-il pas s'entr'aider ?

Autre accident à signaler, de M. Oreste da MOLIN : « *Découvrez-vous !...Il passe un blessé du travail ! — Scoprite! Passain ferito del lavoro!* ». — L'*Année médicale de Caen* l'apprécie ainsi. « Pour celui-là, pas d'hésitation. C'est un malheureux ouvrier ensanglanté qu'on transporte sur une civière, à l'hôpital, dont on aperçoit le somptueux péristyle, aux colonnades richement sculptées. Un curieux s'est arrêté, regardant passer le cortège ; à quelques pas, un autre spectateur, qui tient à la main son chapeau, s'adresse à lui, la main droite tendue vers le blessé : « *Découvrez-vous ! Il passe un blessé du travail!* Au moins, sur cette toile, l'artiste, un Italien de Venise, a mis plus que de la couleur; il a jeté une idée. Mais dira-t-on, où est le *Médecin* dans cette scène ? Correctement vêtu de noir, il gravit déjà les degrés du péristyle et va remplir les formalités d'admission ». Comparez maintenant cette appréciation avec celle d'un critique professionnel à l'usage des gens du monde et des artistes. « Une œuvre à nommer, italienne de décor et d'accent, mais italienne dans le bon sens du mot, avec les qualités de peinture grasse et souple commune à tous les artistes transalpins, mais plus solidement établie que ne le sont d'habitude leurs tableaux. Sur une civière, on porte à l'hôpital, à Venise, un ouvrier grièvement blessé. Une foule attristée et curieuse regarde passer le cortège et se découvre. Seul, un élégant reste couvert, et un vieil ouvrier, d'un geste sec, l'avertit de retirer son chapeau. Bien groupée, composée de personnages très fouillés, individuels d'allures, la scène est d'un vif intérêt. Le décor dans lequel elle s'encadre, au fond San Giovanni e Paolo, à gauche, la façade de l'*hospice*, est traité avec une exactitude parfaite, sans surcharge, et le tout a une valeur personnelle qui ne permettra pas à la critique d'oublier le nom de M. Oreste da Molin. » Approuvons à notre tour et « allons » plus loin.

Comme chaque année, de ci, de là, quelques malades en convalescence. — *Chambre de malade*, de Hugues de BEAUMONT. Notre confrère de Caen, qui, décidément, a tout vu, la décrit ainsi. « Intérieur modeste, dont la simplicité n'exclut pas un certain désordre. La malade, aux cheveux filasse, sommeille. Une femme à la rouge tignasse vient d'entrer, apportant une tasse et un verre sur un plateau : elle semble s'arrêter, indécise. Sur la table de nuit, un porte-bouquet, d'où émergent trois ou quatre fleurs, puis quelques mauvaises brochures, et quoi encore ? Une lampe, semble-t-il ». — Le Dr Y... a tort d'y joindre l'*Heure dernière* de M. BÉDONNEAU, car il ne s'agit que d'une morte, et nous n'en sommes pas encore réduit à l'état d'officier des pompes funèbres.

La Convalescente, d'Hippolyte FOURNIER, ne mérite pas les mêmes reproches ; mais notre avisé confrère ne lui adresse pourtant pas des compliments bien sincères. « Jeune personne, assise sur un fauteuil garni de l'indispensable oreiller, lisant à la lueur d'une lampe, dont le verdâtre reflet n'est pas pour avantager son pâle visage. Auprès d'elle, sur la table, une tasse vide, une fiole à moitié pleine, puis quelques fleurs, convalescentes aussi. C'est bien pauvre comme invention, et bien plat... »

Il en est tout différemment de l'autre malade, de : *Ce ne sera rien* (Jules DENNEULIN). Toujours d'après lui, cette visite du curé, qui fait ainsi de l'exercice illégal de la médecine en formulant un pronostic, est un gentil tableau, peint avec entrain et bonne humeur. Nous n'y contredisons pas.

Nous ne pouvons terminer cette revue des toiles médicales, sans citer textuellement l'avis de l'*Année médicale de Caen* sur les peintures murales destinées au service de M. le Dr Pozzi, à l'Hôpital Broca. « Nous plaignons sincèrement, dit le Dr Y..., les malheureux patients auxquels on imposera la vue de ces terribles barbouillages de vitriers en délire. M. Pozzi est un pince-sans-rire, qui a la plaisanterie cruelle. Quand on a de ces inversions du sens esthétique, il ne faudrait pas les imposer à de pauvres diables, déjà malades. »

Avouez que c'est là un jugement un peu sévère pour des peintures qui ont fait courir tout Paris; que tous les journaux ont citées, et qui ont valu aux artistes des compliments enthousiastes, et surtout pour M. Pozzi. Mais nous en reparlerons à tête reposée plus tard, après examen plus approfondi.

1.

Un mot enfin sur l'*Intérieur d'Étudiant* de A. R. Delétang. Intérienr fort riche, ma foi : tableaux, tapis, chaise et table de chêne ; voir redingote à la Le Bargy. Fichtre ! De mon temps, nous n'en étions pas là. Certainement, il ne s'agit pas d'un futur carabin. Donc, passons. Pourtant, il y a nne pipe allemande, suspendue à la muraille, d'un éclatant effet ; elle a dû être oubliée par un camarade des hôpitaux, futur Conseiller général de son département. « On regardera avec intérêt l'*Intérieur d'Étudiant*, dont M. Delétang a su faire une harmonie charmante de notes brunes, vert sombre et vert clair », a dit le critique du *Temps*. Quel pavé ! Tout le quartier Latin se serait soulevé jadis à pareille affirmation ! Ce qui n'enlève pas d'ailleurs à l'artiste une parcelle de son talent.

*
* *

Passons maintenant aux Portraits. Comme d'ordinaire, ils sont assez nombreux ; mais, à part deux ou trois d'entre eux, tont ce bloc enfariné n'a l'air de rien qui vaille, du moins au point de vue artistique. — A remarquer que les médecins de quartier sont presque toujours représentés assis, dans un large fauteuil, aux côtés d'une table surchargée de livres. Qnels travailleurs ! C'est là un stigmate professionnel.

En première ligne, il faut citer ici le superbe portrait de Roybet, M. le *Dr Marc Laffont*. « Pâte généreuse, comme toujours, présentation pittoresque du type, construction irréprochable des formes, puissance et ampleur dans le modelé, beauté suprême du ton : autant de qualités qu'on ne refusera pas à ce morceau », dit le *Temps*. — Puis, non loin de là, comme valeur, celui de M. le *Dr Charles Mauriac*, médecin des hôpitaux, par Louis Béroun. A tout seigneur, tout houneur. Notons au moins la dédicace, puisque tous nos collègues connaissent la vaillante physionomie (*Fig.* 90) du célèbre syphiligraphe : « A mon cher docteur Ch. Mauriac » : signature d'un malade, qui n'a pas la mémoire courte.

M. le Dr Mauriac (de Paris).
Un Portrait du Salon de 1899.

M. le *Dr E. Bureau* (de Nantes), de Richard Hall (actuellement fixé à Nantes, où il a fait récemment une exposition magnifique), est aussi une toile de valeur. Ce vieux praticien, aux lunettes dorées, est assis dans son large fauteuil de bois, la calotte à la main, et le lorgnon pendant sur le gilet. Sa large cravate bleue, épinglée d'un fin rubis, indique nne fortune assise et l'absence des soucis que donne la clientèle. On sent là le tableau de famille, destiné à conserver les traits d'un être cher, qui a pris sa retraite. Le travail, on le devine, a été largement payé à un artiste de valeur, qu'on voulait encourager à bon droit. Ça ne sent pas un instant la réclame, comme bon nombre d'antres portraits mondains.

Le Dr F..., de A. Vergeaun, peut en être rapproché. Encore un vieux médecin, emmitouflé cette fois de fourrures, de la tête aux pieds. Cravate blanche, mais toque de loutre ; lunettes très larges, cachant presque nne large figure rouge, encadrée de maigres favoris et sans moustache, et derrière lesquelles percent deux yeux très vifs. C'est le bonhomme « Hiver », assis à sa table, comme il est d'usage.

Avec le *Dr Paul G...*, de A. Silvy, nous retombons dans le courant. Confrère de 35 à 40 ans, assis, la main gauche sur la joue et le doigt étendu vers la tempe ; la main droite repose sur la jambe droite, croisée sur la gauche. Toujours une table avec des livres. Une tête solide, un front large, nne moustache blonde, dans un fauteuil de bois ; le tout, de noir habillé, avec jaquette. J'oubliais, sur la table, le thermomètre, le stéthoscope et l'encrier... d'ordonnance !

Le Dr S..., de M. Dastugue, cadet de Gascogne sans doute, est resplendissant de santé. Large figure, barbe noire en carré, moustaches solides, mais crâne un peu chauve. Toujours le vaste fauteuil et la table avec quelques livres. Tout de noir habillé dito. Il manque une décoration ; mais elle viendra sons peu.

Autre note avec le *Dr B...*, de Arnould de Cool. Il est vrai que l'auteur est une femme : Mme Delphine du même nom, sociétaire. Ici, c'est la gaîté, le laisser-aller, le franc-parler..... Qui sait ? Peut-être plus ! En tous cas, pas de table, ni de fauteuil. Un buste, avec de beaux cheveux blonds, une chevelure embroussaillée, qui s'élève dans les airs à l'instar de la fumée absente d'une cigarette chérie. Un col droit, une cravate bleue à pois. Un air épanoui, qu'inspire le bonheur ? Allons, tant mieux : ça nous change un peu !

Citons encore un portrait de *M. le Dr Meige*, de M. Berteaux (de Nantes).

Enfin, pour clore la série, *M. le Dr G...*, de V. Lhomme. Un tout jeune, celui-là, à la redingote impeccable à la Le Bargy et cravate du même, appuyé sur un tabouret artistique, les bras croisés, et tout en noir. Fort correct, malgré l'absence de barbe et de moustache. Doit avoir dans le monde un joli succès. Sans vouloir chagriner le confrère inconnu, qui se cache sous cette initiale, disons que ce portrait nous fait un instant songer à Saint-Marin, invention de Pailleron, comme on sait. Au fait, c'est peut-être de la faute à l'artiste !

Un dernier mot. Que les confrères, dont nous n'avons donné que les initiales, nous pardonnent. Nous avouons n'avoir pu soulever le voile qui recouvre leur Anonymat à initiales, comme on dit en Bibliographie, et, pour une Agence du Service des Renseignements (non pas à la Guerre, mais à la Presse), ce n'est vraiment pas distingué. — Aussi leur adressons-nous nos plus humbles excuses.

Marcel Baudouin.

LES ÉPIDÉMIES MENAÇANTES.

La Peste en Egypte.

Voici comment, d'après la *Réforme* d'Alexandrie, se sont produits les premiers cas de peste en cette ville. Le 4 mai dernier, M. le Dr Gotschlich, Inspecteur sanitaire de la ville d'Alexandrie, reçut avis des médecins de l'hôpital grec, qu'un cas suspect se trouvait en traitement audit hôpital. Il s'agissait d'un jeune homme de nationalité hellène, employé dans une maison de comestibles du boulevard Ramleh. Il était entré le 3 mai à l'hôpital, avec de la fièvre et un engorgement de ganglions de l'aine. Le médecin prévint immédiatement Rogers pacha et se livra à un minutieux examen bactériologique. Il retrouva les signes caractéristiques du bacille de la peste. On fit immédiatement une enquête dans le quartier habité par le malade et on ne trouva rien de suspect. Il y avait dans la maison un restaurant tenu par un israélite ottoman ; mais son propriétaire déclara n'avoir jamais reçu, pendant cette saison, des individus retour de Djeddhah. Non loin de cette maison se trouvait une blanchisserie, dans laquelle on découvrit une certaine quantité de linge sale qui fut d'ailleurs désinfecté. Des visites domiciliaires furent prescrites aux médecins sanitaires; et on attendit fort sagement avant de jeter l'alarme. On pouvait se tromper. Le 17 mai, M. le Dr Gotschlich était rappelé à l'hôpital grec. On avait amené un autre jeune Hellène, présentant des symptômes analogues au premier et qui habitait rue Hamamil, dans une maison voisine de celle où le premier cas s'était produit. Même forme bubonique légère, mêmes constatations bactériologiques confirmées par M. le Dr Ruffer et M. le Dr Bitter. De plus, le rapprochement des deux cas, la forme clinique semblable, la proximité des domiciles habités par les malades, les mêmes bacilles, tout permettait et imposait aux autorités de faire connaître la vérité, car on devait prendre des mesures qui, auparavant, auraient été sévèrement blâmées par l'opinion publique. Ce second malade est comme le premier, nous le répétons, en voie de guérison. Son état n'a jamais inspiré une grande inquiétude. La *Réforme* concluait ainsi le 21 mai : « 1° Du 3 au 17, il n'y a pas d'épidémie au sens précis du mot. Les deux cas sont isolés et analogues aux deux ou trois cas qui se sont produits à Suez l'année dernière. 2° La saison est défavorable à la propagation de la Peste. 3° Les deux cas ont été déclarés *non infectieux*. 4° La situation sanitaire d'Alexandrie est excellente en ce moment. Nous concluons qu'il n'y a aucun motif sérieux de s'alarmer, et nous affirmons, pour avoir recueilli l'opinion des médecins, qu'il n'y a actuellement aucun péril pour l'éclosion d'une épidémie.

Le *New York Herald* s'est adressé, pour être renseigné sur la peste en Egypte, à des autorités médicales du Caire et d'Alexandrie. Et, d'une lettre du Dr Butte, il résulte que le premier cas de peste en Egypte a été celui d'un Grec qui a été admis à l'hôpital le 4 mai, mais que ce n'était pas un cas typique. Le second cas, qui a été typique, a été également celui d'un Grec, admis à l'hôpital le 17 mai. Le troisième cas, concernant encore un Grec, a été constaté le 24 mai. Le premier cas concernant un indigène s'est présenté le 27 mai. Les autres cas furent celui d'un Grec et de deux indigènes, le 26 mai, d'un indigène le 27 mai, d'un indigène le 29 mai, et d'un Grec le 31 mai. Un Grec et un indigène sont morts le 28 mai. Tous ces cas ont éclaté parmi les classes pauvres, dans un humble quartier d'Alexandrie (d'après Beske, Hamamil et Gabori, quartiers suburbains) ; d'autres disent dans la rue Anastasi, non loin du milieu de la ville ; le reste du pays est absolument indemne. Il a été impossible de déterminer la source de l'infection originale; mais il est probable qu'elle provient de l'Inde ou de la mer Rouge, de *Djeddah*, d'où de nombreux Juifs et quelques Grecs sont arrivés en Egypte. Les autorités sanitaires ne prévoient aucune extension immédiate de la maladie. De promptes mesures ont été prises pour isoler les malades, pour imposer une quarantaine de six jours à ceux qui ont été en contact avec eux et pour les soumettre à une désinfection complète. Les autorités sanitaires sont tout à fait d'accord quant à la nature de la maladie et aux mesures à adopter.

Les cas ont été confirmés par une analyse bactériologique. Les parents des malades sont tenus en observation, dans un camp en dehors de la ville, pendant six jours. Des visites, maison par maison, sont faites dans les quartiers infectés. Tous les passagers quittant Alexandrie sont visités, et le linge sale des passagers de troisième classe est désinfecté.

D'après une dépêche du Caire du 1er juin, il convient de ne pas accueillir tous les bruits concernant l'état sanitaire en Egypte et il ne faut donner créance qu'aux bulletins du conseil sanitaire. Les autres nouvelles sont ou tendencieuses ou fausses. Aucun cas n'a été constaté au Caire, ni dans les provinces, malgré les bruits contraires. La maladie est la peste bubonique simple et non contagieuse ; et elle ne constitue nullement une épidémie. Le moral des populations est excellent.

Cependant, d'après M. le Dr Calmette (de Lille), il est indispensable que les gouvernements s'unissent pour opposer au fléau une barrière infranchissable. L'apparition de l'épidémie en Égypte constitue incontestablement un danger très grand dont nous devons nous émouvoir, et peut-être serait-il prudent d'envoyer sur place une Commission d'hommes compétents pour défendre l'Europe contre l'extension menaçante de la maladie. Tous les médecins seront de son avis.

Depuis ces jours derniers, aucun nouveau cas de peste ne s'est produit en Egypte. Il n'y a donc eu que dix cas et deux décès jusqu'ici.

A mesure qu'augmente la chaleur, la peste diminue constamment à Bombay (c'est une maladie de saleté et *d'humidité*). La moyenne de la mortalité redevient normale. Le même phénomène doit se produire en Egypte. Il est infiniment probable, d'après l'avis des médecins de Bombay, que les chaleurs égyptiennes auront raison du commencement d'épidémie qui vient d'éclater à Alexandrie.

LES BANQUETS DE LA SEMAINE.

Le Banquet du Dr Emily.

Banquet médical. — On a pensé que le Corps médical français s'honorerait en faisant à M. le Dr EMILY (1) du Service de santé de la Marine attaché à la mission MARCHAND, une réception de nature à montrer l'admiration et la reconnaissance qu'inspirent, pour leur part, la conduite et le courage de notre confrère dans cette entreprise. Dans ce but, un banquet lui a été offert le Jeudi 8 Juin, à 7 h. 1/2, au Grand-Hôtel, sous la présidence de M. le Professeur, BROUARDEL, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris. La souscription était fixée à vingt francs. — Les organisateurs étaient MM. les Drs : CUNÉO, inspecteur général du Service de santé de la Marine ; Louis VINCENT, médecin principal de la Marine, membre de l'Académie de médecine ; Pr PINARD, Drs HALLOPEAU, LABORDE, membres de l'Académie de Médecine ; CAPITAN et PRIEUR, secrétaires. Nous rendrons compte la semaine prochaine de ce banquet.

Banquet des Corses à Paris. — Un grand banquet sera offert par les Corses de Paris à leur compatriote le Dr Emily, médecin de 1re classe de la mission Marchand, le samedi 10 juin, à huit heures du soir, dans les salons du café du Globe, 8, boulevard de Strasbourg. A cette occasion, MM. les souscripteurs offriront au Dr Emily, la croix de la Légion d'honneur enrichie de diamants provenant de la souscription ouverte dans le journal *la Corse.* On peut se procurer des cartes du banquet au prix de sept francs, au bureau du journal *la Corse*, 85, boulevard Voltaire et chez M. Arzens, 6, passage des Panoramas, où la croix est exposée.

Hommage au Dr Emily. — Les Corses de Toulon, avec leur sénateur M. Farinole, ont accueilli d'une manière toute spéciale leur compatriote, M. le Dr EMILY, médecin de la mission Marchand. M. Farinole avait reçu à Marseille, la dépêche suivante : « Le conseil municipal de Bastia, désireux de s'associer à la manifestation qui se produira à Toulon à l'occasion du retour du commandant Marchand, vous prie de vouloir présenter aux membres de la mission, et en particulier au Dr EMILY, les félicitations de la population bastiaise et l'expression de sa patriotique admiration. A. GAUDIN, maire. » M. Emily, maire de Sainte-Marie-Sicché (Corse), frère du Dr Emily, se trouvait également à l'arrivée.

Le *Figaro* a publié récemment un bel article sur le Dr EMILY (*Notes d'un Parisien*, par E.).

NÉCROLOGIE

M. le Dr GRISOU (de Reims).

Le corps des médecins de la Marne vient de perdre un de ses membres les plus sympathiques, M. le docteur Pierre-François GRISOU qui, né dans le département de l'Aude, à Limoux, était venu faire ses études à l'École de médecine de Reims d'abord, puis à Paris où il fut reçu docteur à l'âge de 22 ans en 1877. Il avait été à Reims l'assistant du Dr Delacroix. A Châlons, membre du conseil départemental d'hygiène, médecin des épidémies, médecin des écoles normales, il déploya son activité naturelle dans toutes les fonctions qu'il avait acceptées, dans la clientèle et à l'hôpital, dont il était devenu *chirurgien* titulaire. M. le Dr Richard, vice président de l'Association des médecins de la Marne, a prononcé un discours lors de ses obsèques, le 29 mai 1899.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de MM. les Drs DELAROCHEAULION (d'Evian) et LETINOIS, médecin de la marine. — M. le Dr BELLAU, médecin principal, décédé à Constantine et inhumé à Nancy. — M. le Dr PERCHET (d'Attignéville. — M. le Dr Ezequiel CORREIA nos SANTOS, ancien professeur de pharmacologie à la Faculté de Médecine de Rio-de-Janeiro. — M. le Dr Affonso RAMOS, directeur du laboratoire bactériologique fédéral du Brésil. — M. le Dr VIGNEAUX, de Saint-Sauvy (Gers). — M. le Dr HAREL, de Saint-Nazaire (Loire-Inférieure). — M. le Dr LONGUET, de Bourges (Cher). — M. le Dr BIGOT, Jules (d'Hazebrouck). — M. MOCQUANT, ancien économe de l'hospice de Bicêtre, décédé à l'âge de 76 ans. Le défunt était le père de notre confrère des *Débats*,

M. le Dr Joseph CAUTERMAN DE SAINT-GILLES-WAES, ancien président de la Fédération médicale belge, président depuis sa fondation du Cercle Médical du pays de Waes.

LA MÉDECINE AUX CHANDELLES.

LES FRANÇAIS.

Le Cid. — L'École des Maris.

Centenaire de la Réunion générale des Comédiens français.

Pour fêter le Centenaire de la réunion générale des Comédiens Français (II Prairial, an VII), M. J. Claretie a eu l'heureuse idée de donner aux abonnés du 30 mai, aux Français, la même représentation qu'à pareil jour il y a 100 ans et de la faire accompagner par un *Compliment au public*, de son style, qui a été lu avec un art merveilleux.

Cette représentation de haut goût était remarquable par l'absence de médecins. Jamais, à une soirée classique, nous n'avions vu pareille défection du corps médical, qui pourtant est un fervent de Corneille et de Molière. La salle était superbe et les Comédiens français ont été à la hauteur de la tâche qu'on attendait d'eux. Mounet-Sully a joué le *Cid* avec un emportement sans rival et dans l'*École des Maris*, notre ami de Féraudy a enlevé la salle à la déclaration finale. Tous les chefs d'emplois avaient tenu à donner ; aussi l'ensemble a-t-il été merveilleux avec Coquelin, P. Mounet, Mmes Bartet, Marsy, etc.

Tous les Membres de la Comédie étaient sur la scène pendant la lecture du *Compliment.* Vraiment, on se serait cru à une séance de la Cour de Cassation, ou à une réunion de Professeurs de l'ancienne Faculté. Quel talent ! Quelle distinction ! Quelle allure ! — Dans un tout petit coin de la salle, pourtant, il m'a semblé entrevoir l'ombre de Rabelais, dont la face rubiconde souriait méchamment à cette démonstration un peu trop... latine ! MARC ELL.

(1) Nous avons publié le portrait du Dr EMILY dans notre dernier n°.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris. — CONCOURS POUR LE CLINICAT. — Un concours pour les emplois vacants ci-dessous de chefs de clinique s'ouvrira le lundi 26 juin 1899. — *Médecine* : Deux chefs de clinique titulaires et deux chefs de clinique adjoints. — *Chirurgie* : Un chef de clinique titulaire et un chef de clinique adjoint. — *Obstétrique* : Deux chefs de clinique titulaires. — *Maladies mentales* : Deux chefs de clinique titulaires.— *Maladies nerveuses* : Un chef de clinique titulaire. — *Maladies des voies urinaires* : Un chef de clinique titulaire et un chef de clinique adjoint.

Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de la Faculté avant le 18 juin 1899. (Le registre d'inscription sera ouvert tous les jours, de midi à trois heures, bureau du personnel, premier étage). Ils auront à produire leur acte de naissance et leur diplôme de docteur. Sont admis à concourir : tous les docteurs en médecine français, sans limite d'âge.

CONCOURS POUR LE PROFESSORAT. — Questions écrites : *Épiploon gastro-hépatique. Sécrétion biliaire. Calculs du cholédoque.*

CONCOURS POUR L'ADJUVAT. — Question écrite : *Diaphragme* (anatomie et physiologie. »

Faculté de Médecine de Toulouse. — Notre collaborateur, et ami, M. le Dr AUDRY, chargé de cours à la Faculté de Médecine de Toulouse, est nommé professeur de clinique des maladies cutanées et syphilitiques à cette Faculté.

M. GUIRAUD, docteur en médecine, chargé de cours à la faculté de médecine de Toulouse, est nommé professeur d'hygiène à cette faculté. — M. LAMIE, docteur en médecine, pharmacien supérieur de 1re classe, chargé de cours à la Faculté de Toulouse, est nommé professeur d'histoire naturelle à cette Faculté.

Ecole de médecine de Marseille. — Le jury du concours pour le clinicat chirurgical était composé des professeurs Villeneuve, Nepveu, Boinet et Delanglade. L'épreuve écrite tirée au sort a été : *Traitement des fibromyomes utérins* ; l'épreuve d'anatomie pathologique, un *examen de crachats tuberculeux* et de *carcinome du sein* ; l'épreuve clinique, deux malades.— A la suite de ces diverses épreuves, M. le Dr ACQUAVIVA a été nommé chef de clinique pour une période de deux ans.

École de Médecine de Tours. — La chaire d'Hygiène et thérapeutique est supprimée et il est créé une chaire d'Histologie; M. le Dr BODIN, professeur d'Hygiène et Thérapeutique, est nommé professeur de Clinique médicale, en remplacement de M. H. Thomas, décédé.

Ecoles Supérieures de Pharmacie. — Le ministre de l'Instruction publique vient, à la suite du concours du 17 mai dernier, de nommer agrégés (section de physique, chimie et toxicologie), près les Écoles supérieures de Pharmacie des Universités ci-après désignées. *Paris:* M. CAURO, physique ; M. MOUREU, chimie et toxicologie ; M. LEBEAU, chimie et toxicologie. *Montpellier* : M. IMBERT, chimie et toxicologie ; M. FONZES-DIACON, chimie et toxicologie. — Ces agrégés entreront en exercice le 1er novembre 1899, pour une durée de dix ans.

Pharmaciens et Dentistes. — Les examens du certificat d'études secondaires exigé des candidats aux grades de pharmacien de 2e classe et de chirurgien-dentiste auront lieu à Paris, le mercredi 19 juillet, à huit heures et demie du matin (1re session de 1899). Les inscriptions seront reçues au secrétariat de l'Académie, à la Sorbonne (5e bureau), du 1er juin au 15 juillet inclus.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE (HOPITAUX, etc.).

Hôpitaux de Paris. — CONCOURS D'ACCOUCHEMENT. — Le jury du concours d'accouchement est définitivement composé de MM. BOUILLY, LEPAGE, BAR, BOISSARD, LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, THIBIERGE et REYNIER.

Hospice de Meaux. — M. le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, vient d'accorder à l'hospice de Meaux une subvention de 10,000 francs sur les fonds du Pari Mutuel, en vue de l'installation de nouveaux services.

Hôpitaux de Reims. — Le concours ouvert à Reims pour la place de chirurgien des hôpitaux, laissée vacante, vient d'être terminé le samedi 27 mai. M. le Dr LARDENNOIS, ancien interne des hôpitaux de Paris, se trouvant classé le premier, est nommé chirurgien des hôpitaux. Parmi les autres candidats, M. le Dr DE BOVIS, ancien interne des hôpitaux de Lyon, professeur à l'École de Médecine de Reims, ayant fait aussi des épreuves satisfaisantes, le jury a pris la résolution de demander pour lui à l'Administration des Hôpitaux la création d'une seconde place de chirurgien suppléant.

Bureaux de Bienfaisance de Paris. — Le *Concours* pour les places vacantes dans le cadre des médecins des Bureaux de Bienfaisance vient de se terminer, après de brillantes épreuves, par la nomination de MM. les Drs BOUDIN, MORISSE (Ier arrondissement) ; LAUTZENBERG, PRESSAT, ARCHAMBAULT (IVe) ; HURTEAU (Ve) ; DANIEL, POTTIER (XIe) ; ROLLET, MONJOIN (XIIe) ; VILLARD, Mme PELTIER, BALDET (XIIIe) ; RELLAY (XVIIIe) ; LABADY, GOLESCEANO, THÉBAUT (XIXe).

L'Hôpital de Notre-Dame de Bon-Secours à Paris. — L'Hôpital-Asile de Notre-Dame de Bon-Secours est un asile dans lequel sont hospitalisés cent vieillards : cinquante hommes et cinquante femmes. Il y a six pavillons d'hôpital (quatre de médecine et deux de chirurgie) dans lesquels sont traités cent quarante malades : soixante-dix hommes et soixante-dix femmes. L'Hôpital-Asile de Notre-Dame de Bon-Secours, est une œuvre de charité privée.

Le budget d'une telle maison ne monte pas à moins de deux cent vingt mille francs par an et c'est encore la charité

privée qui trouve ces fonds. L'hospice a été fondé par l'abbé Carton, curé de Saint-Pierre de Montrouge, qui mourut en 1887, léguant son œnvre, avec 500,000 francs de dettes, à Mgr Richard. L'archevêque a accepté et trouvé le moyen de tout payer. Mais déjà des malades étaient venus s'y installer avec les Sœnrs Augustines de l'hôpital Cochin. Il a donc falln hâtir. On eut d'abord un capital suffisant pour la construction de denx pavillons ; on réunit ensnite les fonds nécessaires à la construction des quatre antres pavillons.

MM. les Drs Tisné et Dautel sont attachés à la maison où des consnltations gratuites ont lieu cinq fois par semaine. L'œnvre accomplie est donc très importante.

Asiles d'aliénés de France. — *Nominations et promotions.* — Par divers arrêtés des mois de mars et d'avril, M. le Dr Nolé, directeur médecin de l'asile public de Sainte-Catherine (Allier), a été élevé à la 1re classe. — M. Josserand, directeur de l'asile public de Bron (Rhône), a été nommé sur sa demande, directeur de l'asile public de Montdevergues (Vaucluse). — M. Raoul, directeur de l'asile public de Montdevergues, a été nommé directeur de l'asile public de Bron. — M. le Dr Rousset, médecin-adjoint à l'asile public de Bron, a été nommé médecin en chef dans cet établissement en remplacement de M. le Dr Brun, admis sur sa demande à faire valoir ses droits à la retraite. — M. le Dr Viallon, médecin-adjoint à l'asile puhlic de Dijon, a été nommé médecin-adjoint à l'asile puhlic de Bron. — M. le Dr Singer, a été nommé médecin-adjoint à l'asile public de Lesvellec (Morhihan).

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

Congrès international de Médecine de 1900. — Maintenant que le *Congrès de la Tuberculose* de Berlin est terminé, un peu contre les tendances et espérances allemandes, un autre Congrès international s'annonce, dit le *Journal des Praticiens* : le grand *Congrès international de Médecine à Paris*, pour l'Exposition Universelle de 1900. — Serons-nous prêts ? Avons-nous tout prévu, tout organisé ? se demande M. le Dr Huchard, médecin des Hôpitaux ? *That is the question.*

GUERRE, MARINE ET COLONIES.

Seconrs aux Blessés de guerre. — *Assemblée générale de la Société française de la Croix-Rouge.* — Au palais de laLégion d'honneur, a eu lieu récemment l'Assemhlée générale annuelle de la *Société française de Secours aux Blessés militaires.* » Le duc d'Auerstædt, grand chancelier de la Légion d'honneur, ex-président de l'Œuvre, avait à ses côtés le colonel Nicolas, représentant du Président de la Répuhlique, M. Loubet ayant accepté la présidence d'honneur de la Croix-Rouge française. Les ministres de la Guerre, de la Marine, de l'Intérieur et des Colonies s'étaient fait représenter également, et antonr du grand chancelier avaient pris place, entr'antres, le Dr Riant, vice-président de l'Œuvre, et la duchesse de Reggio, douairière, présidente de l'Œuvre. Voici le résumé de la situation de la Croix-Ronge française. La Société est à même d'hospitaliser en cas de guerre, 21,000 hlessés. C'est très hean; mais c'est, hélas ! nne matinée de hataille ! Les ressonrces du Comité s'élèvent à près de dix millions, et c'est encore une merveille de la Charité et du Patriotisme ; mais il faudrait heaucoup plus en cas de guerre. M. de Gossellin ne le dissimule pas. L'Œuvre, espérons-le, aura le temps de faire mieux encore.

La Croix-Ronge a la Haye. — La section de la Croix-Rouge, à la conférence de la Haye, a nommé nne sous-commission chargée de rédiger un rapport. Le président est l'amiral Fischer et les membres MM. Siegel (Allemagne), Scheine (Russie) et Renault (France).

Service de santé militaire. — Armée territoriale. — *Nomination au grade de médecin aide-major de 2e classe :* MM. Azoulay, Baleste-Marichon, Beauvillard, Berthet, Bresard, Feyat, Galtier, La Bonnardière, Lemanski, Londe, Mallet, Piguet, Potie et Theille. — *Promotions au grade de médecin principal* : M. Esclangeon. — *Promotion au grade de médecin de 1re classe* : M. Conte. — Réserve. — *Nomination au grade de médecin principal* : M. Rémond, médecin principal de la marine, en retraite.

Sont nommés au grade de médecin principal de 2e classe les médecins-majors de 1re classe dont les noms suivent : MM. Reverchon, de l'hôpital militaire de Lille, Mercier, de l'hôpital militaire de Versailles, Villès, chef de l'hôpital militaire de Perpignan, Colnenne, chef des salles militaires de l'hospice mixte d'Epinal, Billot, chef des salles militaires de l'hospice mixte de Poitiers. Tous ces médecins sont maintenus à leurs postes actuels. M. de Casahianca, médecin-major de 1re classe au 52e régiment d'infanterie, est désigné pour la gendarmerie de la Seine.

Service de santé de la Marine. — Par décision ministérielle, en date du 27 mai 1899, M. Mercier, médecin principal du cadre de Lorient, est désigné pour remplacer sur le *Carnot* (escadre de la Méditerranée), M. le Dr Doué. M. Grisolle, médecin principal du cadre de Cherbourg, est désigné, sur sa demande, pour remplacer à la fonderie de Ruelle M. le Dr Le Texier.

La Médecine à l'École du Borda. — Les candidats de l'École navale qui, ayant été refusés par les Commissions médicales, ont été autorisés à faire les compositions sont informés que la commission médicale supérieure s'est réunie le 8 juin courant, au ministère de la Marine.

Service de santé des colonies et pays de protectorat. — *Promotion au grade de médecin en chef de 2e classe.* : M. Calmette.

M. Brou-Duclaud, médecin principal du cadre de Rochefort, est désigné pour servir au 1er régiment de tirailleurs malgaches, à Madagascar, au lieu et place de M. le Dr Delisle.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE.

Le service médical dans les Vélodromes. — A la suite d'un terrible accident à la piste de Vincennes, le Conseil municipal de Paris a, dans une de ses dernières séances, décidé que les Sociétés cyclistes ne pourraient donner de courses au *Vélodrome municipal* sans s'être assurées du concours d'un docteur en médecine.

Exercice illégal de la médecine. — Une grave affaire vient d'être découverte par la police. Sur le rapport de M. Boutineau, commissaire, le parquet vient d'en être saisi. Un nommé D..., demeurant rue du Faubourg-Saint-Antoine, et exerçant illégalement la médecine, aurait causé, par ses pratiques, la mort d'une fillette, Mlle Z..., habitant chez ses parents, rue Michel-Bizot. Cet individu, appelé il y a quelques jours pour soigner l'enfant, aurait prescrit, pour la guérison d'une grippe infectieuse, un remède qui, aussitôt ingurgité, aurait déterminé la mort de la pauvre enfant, dans d'horribles et intolérables souffrances. Le médecin de l'état-civil, appelé à constater le décès, n'a pas voulu, après examen du corps, délivrer le permis d'inhumer. Quant au nommé D..., il a disparu dès qu'il a eu connaissance de la mort de la petite Z... Il est activement recherché.

L'affaire du Dr de Tornery. — M. Fabre, juge d'instruction, vient de rendre une ordonnance de non-lieu en faveur de M. le docteur de Tornery, inculpé de blessures par imprudence sur une femme à qui il avait fait l'opération du curetage.

Le service médical des usines. — M. Schneider, Directeur des usines du Creusot, a fait cadeau aux anciens ouvriers pensionnés du *livret médical* qui assurera à eux et à leurs femmes la gratuité du service médical et pharmaceutique.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 21e semaine, 941 décès, au lieu de 972 pendant la semaine précédente et au lieu de 957, moyenne ordinaire de la saison. L'état sanitaire est satisfaisant. La fièvre typhoïde a causé 10 décès (la moyenne est 5). La rougeole, toujours fréquente en mai et juin, en a causé 32 (moyenne 31), la scarlatine 3 (chiffre identique à la moyenne), la coqueluche 12 (la moyenne est 8) et la diphtérie seulement 6 (la moyenne est 16). La grippe a encore causé 6 décès. Il y a eu 22 suicides et 11 autres morts violentes. On a célébré à Paris 443 mariages. On a enregistré la naissance de 986 enfants vivants (482 garçons et 504 filles), dont 721 légitimes et 266 illégitimes. Parmi ces derniers, 36 ont été reconnus immédiatement.

Fièvre jaune. — Un cas de fièvre jaune s'étant déclaré à la Nouvelle-Orléans, le Texas frappe d'une quarantaine toutes les importations.

La peste bovine au Tonkin. — Les journaux du Tonkin annoncent que les cantons de Trong-Mon et de Dong-Yen, dans le troisième territoire militaire, sont déclarés, dans toute leur étendue, en état d'infection par la peste bovine. Les foires, les marchés de bestiaux sont suspendus dans ces cantons. A Thaï-Nguyen, sur une des concessions, la peste bovine a reparu. Une quarantaine d'animaux sont morts.

DIVERS.

Monument du baron Larrey. — L'inauguration de la statue du baron H. Larrey, a eu lieu jeudi dernier au Val-de-Grâce, sous la présidence du Ministre de la Guerre. Le Conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine avait fait désigner MM. les Drs Riban, vice-président, Vallin et Josias, pour le représenter à l'inauguration, au Val-de-Grâce, de la statue du docteur Larrey, qui fut, durant vingt-trois ans, membre du conseil d'hygiène de la Seine, et présida cette Assemblée en 1874. Nous publierons sur cette inauguration un article spécial dans notre prochain numéro.

Les Médecins et l'Académie française. — M. le Dr Paul Triaire (de Tours, vient d'obtenir, par son ouvrage : *Récamier et ses contemporains* (1774-1852), un prix de 1000 fr. de l'Académie française, comme étant un ouvrage utile aux mœurs. *Prix Fabien* : A l'Académie, un prix de 500 francs a été accordé à l'ouvrage de M. Albert Montheuil : *L'Assistance publique à l'étranger*.

Les médecins philosophes. — Notre ami, M. le Dr Maurice de Fleury, vient de publier sur l'hygiène physique et morale de l'enfance un intéressant volume, *le Corps et l'Ame de l'Enfant*, qui paraît aujourd'hui en librairie, édité par la maison Armand Colin.

Mariages de Médecins. — On a célébré récemment, à St-Etienne-du-Mont, le mariage de M. le Dr André Sallard avec Mlle Christine Welsbinger. Les témoins étaient, pour le marié : M. Léon Delorme et le Dr Jules Guyot ; pour la mariée : MM. Desroys du Roure et M. Albert Sorel, de l'Académie française.

Les Médecins et la politique. — Deux sections locales de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen viennent de se constituer, l'une à Lille, l'autre à Besançon. La section de Lille a élu entr'autres membres de son Comité : MM. le Dr Bécour; Dr Coppens, Dr Debierre, adjoint au maire de Lille, professeur à la Faculté de Médecine ; Demartres, doyen honoraire de la Faculté des Sciences; Dr Lambling, professeur à la Faculté de Médecine ; MM. Mourmant, Jadé et Pelot, professeurs à la Faculté des Sciences. — La section de Besançon, de son côté, a élu un comité qui est composé entr'autres de MM. les Drs Baigue, professeur suppléant à l'École de Médecine, vice-président; Dr Magnin, professeur à la Faculté des Sciences.

Les Médecins dans la grande Presse. — Extrait d'un article humoristique de Capus dans le *Figaro* : « Le *Directeur de Journal* : Voyons, mes amis, il s'agit de démolir, pour le numéro de demain matin, ce rapport Ballot-Beaupré, qui ne m'a pas l'air de tenir debout. Qui se charge de la besogne? — (*A un rédacteur*). Vous, cher ami? — *Le Rédacteur* : Heu! je ne suis pas très ferré sur ces questions-là... *J'ai fait ma médecine*, voilà tout! » — Il y a donc des *Médecins* journalistes attitrés !

Les Médecins musiciens. — Au concert donné jeudi il y a 8 jours, au cercle Volney, M. Ed. Clément, dans *Sommeil de l'Amour*, a obtenu un éclatant succès. On sait que M. R. Brunel n'est autre que notre excellent confrère et ami,

M. le Dr R. BLONDEL. Le pseudonyme était trop transparent pour que nous le taisions. Tous nos compliments au musicien, qui, comme chacun le sait, est un véritable artiste.

Les Médecins grands Veneurs. — La meute de chiens de porcelaine de M. le Dr Caillot, sénateur de la Haute-Saône, est très remarquable. Les chiens de porcelaine ne sont point ce qu'on est convenu d'appeler des chiens « d'ordre » consacrés à chasser exclusivement le « fauve ». Ils tiennent le milieu entre ceux-ci et les briquets. On les appelle *chiens de porcelaine*, en raison de la transparence de leur pelage qui laisse apercevoir sous le poil des taches plus foncées sur la peau. Les chiens du Dr Coillot ont bien conservé ce caractère particulier. Ils ont été très remarqués et sont, en réalité, charmants, avec des têtes d'une finesse exquise et des yeux d'une expression ravissante. On serait tenté de leur reprocher une gracilité trop accusée et, par suite, de manquer un peu de santé et de tenue. M. Coillot prétend qu'il n'en est rien, que leur appétit est parfait et leur résistance assez grande peut forcer en pays de montagne deux lièvres dans une même journée, n'étant appuyés que par des hommes à pied, ce qui double la difficulté.

Les Médecins sculpteurs.— A la galerie des Champs-Élysées, intéressante exposition de sculptures du docteur Alfred NOSSIG.

Un médecin descendant de Marceau. — On croyait jusqu'ici que les cendres de Marceau étaient au Panthéon. Mais voici qu'un descendant du général, son arrière-petit-neveu, M. Ludovic Sergent-Marceau, vient affirmer aujourd'hui qu'il n'en est rien; il déclare que les cendres de Marceau sont en sa possession. M. Ludovic Sergent-MARCEAU habite la ville de Treviglio, près de Milan. Docteur en médecine, il est adjoint au maire de cette localité. Il est l'arrière-petit-fils d'une des sœurs de Marceau, Suzanne, qui avait épousé Jacques-Antoine Bertin d'Haussy, commissionnaire an Mont-de-Piété de Paris. Suzanne Marceau et son mari étant morts, leur jeune fils fut adopté par Emira Sergent-Marceau, qui lui donna son nom. Il la suivit en Italie, où il resta, où il se maria et où ses descendants se sont fixés.

Les Médecins et l'alcoolisme. — M. Pastre, du Comice agricole de Béziers, disait au Ministre de l'Agriculture, M. le Dr VIGER, qu'il n'y a plus de place pour le vin étranger, en France. « Vous êtes donc prohibitionniste, a répondu le Ministre. Mais peut-être bientôt le vin français fera concurrence à lui-même. Pour que la consommation soit active, engagez donc les médecins à ne pas défendre de boire du vin, et à pousser à la disparition des apéritifs ! »

La façon dont on honore les médecins. — B..., très malade depuis fort longtemps, a fait appeler en consultation le fameux docteur R... Le soir, un des amis de B... le vient voir et lui demande: Eh bien! que vous a dit le docteur R...? — Ce qu'il m'a dit? riposte B... Il m'a dit : Merci, après avoir reçu ses quarante francs! (*Figaro*).

Médecins allemands et Conscrits. — Plusieurs médecins de Cologne et de la région rhénane ont été arrêtés sous la prévention d'avoir, contre des sommes importantes, administré à des conscrits des pilules provoquant des symptômes de maladies cardiaques, de telle sorte que ces conscrits furent déclarés impropres au service militaire. La mort d'un jeune homme qui abusa de ces pilules fit découvrir la supercherie. Le parquet a saisi une volumineuse correspondance qui a démontré que les médecins pratiquaient depuis longtemps ces fraudes lucratives.

Les médecins explorateurs. — *M. le Dr Maclaud.* — On annonce le retour d'un explorateur distingué, M. le Dr MACLAUD, qui vient d'explorer la Guinée française, d'où il rapporte de nombreuses observations astronomiques.

VARIÉTÉS & ANECDOTES

Le rôle des Instituteurs dans la Vaccination

M. Hervieux a communiqué à l'Académie son rapport officiel sur les instituteurs et institutrices qui ont contribué le plus activement à la propagation de la Vaccine. Il a signalé ce fait important que le nombre des candidats qui ont concouru pour les récompenses ministérielles a plus que doublé. L'an dernier, ce nombre s'étendait à 8,759; cette année, il est de 17,141. Ce résultat est très heureux, en ce sens que les instituteurs sont placés dans les conditions les plus favorables pour faire pénétrer le bienfaits de la vaccine dans les localités les plus humbles et dans les milieux les plus indifférents. Les divers actes accomplis par les instituteurs qui ont concouru pour les récompenses proposées, témoignent des services qu'ils peuvent rendre. Les uns, et c'est le plus grand nombre, faisaient des démarches auprès des familles pour qu'elles fissent vacciner leurs enfants. Les autres exigeaient non seulement la vaccination, mais aussi la revaccination des élèves âgés de plus de dix ans. D'autres provoquaient l'inoculation de tous les habitants du pays, lorsqu'il existait une épidémie de variole. Un certain nombre d'instituteurs et même d'institutrices *se sont armés de la lancette* pour suppléer à l'insuffisance numérique des médecins ou des sages-femmes chargés de ce soin: ce qui est peut-être téméraire, sauf en cas d'épidémie. D'autres enfin ont organisé, soit pour leurs élèves, soit pour les habitants de la commune, des conférences destinées à faire apprécier les avantages de la vaccine, et à dissiper les erreurs et les idées fausses qui règnent dans certaines régions. Ces différents actes permettent de comprendre l'importance des services que les instituteurs peuvent rendre dans notre pays en aidant le corps médical à combattre et, il faut l'espérer, à détruire un jour le fléau variolique.

Les Abus à l'Institution nationale des Sourds-Muets

On nous signale certains faits graves qui se produisent à l'Institution nationale des Sourds-Muets. Dans cet établissement on prescrit aux nombreux malades qui viennent à la Clinique, des préparations qui ont des noms de fantaisie et qu'on peut qualifier de remèdes *secrets*. Les pharmaciens qui reçoivent ces ordonnances, sont obligés de se procurer ces remèdes en question chez le seul pharmacien qui les

prépare et dont on indique parfois l'adresse. Voilà plus de 15 ans (du 25 mars 1884 au 7 février 1899) qu'on y prescrit : les *capsules Boué*, le *vin de Pousson*, le *vin de Langlebert*, le *sel de Gadus*, le *Glycérophosphate de Fressinge*, etc., à la population (dont le nombre s'est élevé à plus de 46.545) qui fréquente la Clinique. Ces remèdes sont *chers*, et quand on les formule escortés d'une ou deux prescriptions magistrales (pour empêcher les protestations du pharmacien), les ordonnances s'élèvent à un prix élevé. Autrefois, on spécifiait sur les ordonnances que les consultations étaient réservées aux *indigents seuls*, et on ajoutait l'adresse particulière du médecin, avec ces indications : **chez lui**, *rue, numéro* et *heure*.— Qu'y a-t-il de vrai dans toute cette affaire?

LES LIVRES NOUVEAUX.

Action physiologique et indications therapeutiques des eaux de Plombières; par Bernard (F.). — Paris, 1899, Maloine, in-12, 85 p.

L'auteur se livre à une étude très documentée sur les eaux de Plombières et sur leurs indications et contre-indications.

Après avoir donné un aperçu sur la situation de Plombières, l'étymologie de ce nom, l'historique de cette station et la bibliographie concernant ces eaux, l'auteur en étudie les propriétés physiques et chimiques, leurs modes d'administration, l'action physiologique et les indications; nous nous bornerons à citer ses conclusions qui sont très nettes.

« Le traitement de Plombières, dit-il, a une triple action : sédative de système nerveux ; anti-rhumatismale ; régulatrice des fonctions intestinales.

De cette triple action, découlent les indications de Plombières que l'on peut classer ainsi, d'après leur importance.

I. — Indications spéciales : Entérites (entérocolite mucomembraneuse) ; dyspepsies (dyspepsies hypersténiques).

II. — Indications principales : Affections rhumatismales; maladies des femmes; maladies du système nerveux.

III. — Indications secondaires : Dermatose ; paludisme ; maladies des voies urinaires ; maladies des voies respiratoires.

On recommande Plombières toutes les fois qu'il y aura lieu, dans les affections que nous venons d'indiquer, de calmer l'éréthisme du système nerveux ».

Quant aux contre-indications, indiquées à propos de chacune des affections que l'auteur a envisagées, elles s'appliquent d'une façon générale aux cachectiques de toute sorte, aux asystoliques, enfin, en raison de l'action sédative des eaux de Plombières, aux sujets qui ont besoin d'être puissamment tonifiés.

The newer remedies (Les nouveaux remèdes), par Virgil Coblentz. — 1899, 3e édition, 147 pag. in-8° ; Philadelphie, P. Blakiston's Son et Ce, 1012, Walnut Street.

Depuis l'année 1882, la liste des nouveaux corps qui sont entrés dans la thérapeutique s'est augmentée d'une façon formidable. Une édition de ce livre a paru en 1896; il contenait déjà les principaux groupes de médicaments nouveaux. Mais, depuis, bien d'autres ont été découverts ou employés, soit que ces médicaments soient absolument nouveaux, soit qu'ils dérivent de médicaments déjà connus, comme par exemple l'Eucaïne, l'Holocaïne, l'Orthoforme, etc. C'est ainsi que le nombre des antiseptiques intestinaux s'est considérablement augmenté.

Dans cette sorte de dictionnaire, l'auteur s'est efforcé de faire entrer tous les médicaments nouveaux ; il leur a conservé leur orthographe habituelle à moins que les fabricants n'aient quelque peu défiguré cette orthographe, pour les besoins de la marque de fabrique. Les médicaments sont classés par ordre alphabétique; l'auteur en donne l'origine, l'emploi et la dose. [F. A. — I. B. S.]

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

SANCHEZ et de GUISE. — *Calle del Carmen, Num.* 24, Guatemala.

J. F. Gutierrez. — **Contribucion al estudio del Rinoescleroma.** — Brochure in-8, 130 pages.

DOIN. — 8, *place de l'Odeon*, Paris.

Dubourcau. — **Traitement thermal de la Tuberculose combiné avec la cautérisation ponctuée ou les injections de sérum anti-tuberculeux.**— Brochure in-8, 13 pages.

POLYGLOTTE HUGONIS. — 6, *rue Martel*, Paris.

Depierris. — **Le Bain nasal.** — Brochure in-8 de 8 pages, 3 figures dans le texte, 1899.

APPLETON AND COMPANY. — New-York.

Carl Beck. — **An extraordinary case of aortic aneurysm.** — Brochure in-12, 6 pages et 3 figures dans le texte.

PETITE CORRESPONDANCE

La GAZETTE MÉDICALE étant l'organe hebdomadaire de l'Institut de Bibliographie, il sera répondu, à cette place, aux questions qui sont posées par les Abonnés de l'Institut.

Dr T. R., Bordeaux. — Oui, notre service de Bibliothèque circulante peut vous procurer les volumes que vous demandez.

M. R. N., Paris. — Nous nous chargerons avec plaisir de l'impression de votre thèse ; et nous vous procurerons pour ce travail tous les clichés dont vous avez besoin, à titre de prêt, aux conditions ordinaires de notre service *ad hoc*.

Dr B..., Marseille. — *Le Service des Adresses scientifiques* de l'Institut (Section de Médecine), comprend les adresses des médecins ou chirurgiens du monde entier classés

par spécialités en 3 catégories, suivant qu'ils *professent*, *pratiquent*, ou ont *publié des travaux*, sur telle ou telle branche des Sciences médicales. Nous tenons à votre disposition la spécialité que vous nous demandez : les *Chefs de Laboratoire de Radiographie dans les Hôpitaux d'Angleterre.*

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS

Postes Médicaux vacants.

1° Poste à céder, de 6 à 7,000 francs, dont fixe de 3,500 à 4,000 francs, au choix ; entre Orléans et Châteauroux. — Reprendre la maison ou donner une année de fixe. — S'adresser à l'hôpital Saint-Joseph, 1 rue Pierre-Larousse.

2° Poste de 6 à 7,000 francs touchés, à prendre de suite à Yffiniac (Côtes-du-Nord). Conditions : Suite de bail, achat voiture, pharmacie, soit 1,000 francs environ. On est médecin des Enfants assistés de 6 Communes, soit 1,000 à 1,200 francs par an.

3° Maison de Santé, 8, Avenue de Paris, Epinay-sur-Seine. — On demande un médecin adjoint.

4° A prendre gratuitement place de médecin dans quartier de l'Europe (Paris).

5° Très pressé. — On demande pour grande ville du Centre, un docteur en médecine spécialiste pour maladies de la bouche et des dents. Il n'existe pas de spécialiste dans la région. — Situation immédiate dans une Policlinique payante.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

AVIS AUX MÉDECINS SPÉCIALISTES

Aux médecins qui désireraient créer à Paris un *Cabinet médical* avec *Etablissement électro et hydrothérapique*, nous signalons un immeuble situé d'une façon particulièrement heureuse en bordure du Jardin du Luxembourg ; c'est la campagne au centre de Paris. Grâce à cette situation, à son confort et à sa situation hien en vue, cet immeuble réunit toutes les conditions désirables : pour tous renseignements et consulter les plans et vues, s'adresser à l'AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE, 93, boulevard St-Germain.

Nota. — Le 1er ou le 3e étage de l'immeuble conviendrait soit pour une *Association*, nn *Cercle* ou des *cours médicaux*.

AVIS A NOS LECTEURS.

Les Médecins qui posséderaient quelques uns des numéros suivants de la *Gazette médicale de Paris* sont informés que nous les rachetons à **Cinquante Centimes** pièce an lieu de 0 fr. 20.

ANNÉE 1892. — Nos 7, 17, 20, 21, 35. — ANNÉE 1893. — N° 52 et la Table des matières. — ANNÉE 1894, — N° 1 —

Le Mans. — Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

70e Année. 11e Série. Tome II. — N° 24. — 17 Juin 1899.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Le Congrès de Médecine professionnelle de 1900 ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Fêtes Médicales de la Semaine : L'Inauguration du monument de Larrey au Val-de-Grâce ; par le Dr A. Dureau. — Les Banquets de la Semaine : Les Banquets du Dr Emily. — Les Épidémies menaçantes : la Peste en Egypte. — Chronique Médicale : La Médecine aux Salons de 1899 (*Suite*). — Les Elections à l'Académie de Medecine : L'Election de M. le Pr Raymond. — Nécrologie. — La Médecine aux Chandelles. : Théâtre Antoine ; par Marc Ell. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée (Hôpitaux) etc. — Sociétés et Congrès. — Guerre, Marine, Colonies. — Médecine d'État : Hygiène (Épidémies, etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes. — Les noms et pseudonymes des Médecins. — L'acquittement du Dr Boucher. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique. — Petite Correspondance.

Illustrations : Le monument Larrey au Val-de-Grâce. — M. le Dr Emily. — Portrait de M. le Pr Raymond, de l'Académie de Médecine.

BULLETIN

Le Congrès de Médecine professionnelle de 1900.

La campagne que certaines Sociétés médicales de Paris (1) et quelques-uns de nos collègues de la Presse mènent contre le *Congrès international de Déontologie et de Médecine professionnelle de 1900* est tout à fait amusante. Et, comme le scandale récent d'Auteuil, on pourrait l'appeler la Campagne des Dupes !

A quoi en effet nos excellents confrères tendent-ils ? Pensent-ils faire supprimer ce Congrès ? Mais ils oublient qu'il est désormais catalogué et enregistré, *officiel* en un mot ! Comment, eux, des Français de sang pur, peuvent-ils supposer que, dans un pays comme le nôtre, ils arriveront à faire *reviser* un arrêté ministériel ? Ils ne sont donc pas au courant de l'Affaire, de la seule et grande Affaire ! Ils ne savent donc pas que, pour démontrer la Vérité d'une cause bien plus évidente que celle qu'ils défendent, il a fallu mettre un homme de grand cœur en prison, envoyer en exil un littérateur génial, tuer à moitié un alsacien, vice-président du Sénat, dégommer M. le Pr Grimaux, condamner M. le Pr Duclaux à 16 francs d'amende, etc., etc! Que veulent-ils donc ? La démission du Comité d'organisation! Mais, tout comme M. le Président Loubet, le Comité, puisqu'il y a désormais du danger, tient à rester à son poste, et ses membres ne quitteront leurs fauteuils que par la force d'un arrêté de révocation, sinon des bayonnettes.....

Nous avons le grand honneur d'être au nombre de ceux qu'une dizaine de Sociétés de Paris ont conspué avec amour, délices et orgues, nous qui ne sommes qu'un triste journaliste et qu'un mauvais Giboyer, nous qui ne connaissons le client que pour en avoir jadis entendu louer la reconnaissance ! Aussi sommes-nous profondément joyeux, n'étant pas encore officier d'Académie, de cette occasion, qui nous fera peut-être octroyer un petit diplôme de fumiste à froid : ce qui ne grèvera pas le budget et ne troublera pas M. l'ex-beau Ministre de l'Instruction publique !

Mais, franchement, est-ce patriotique, est-ce bien digne d'un Français sérieux, cette manie de débiner de la sorte une entreprise désintéressée, qui, tout comme l'affaire Dreyfus, a déjà attiré l'attention de tous les médecins étrangers ! Nos confrères croient-ils que c'est ainsi qu'ils feront oublier le mot célèbre : *Invidia Medicorum*, et les plaisanteries de ce bon Molière. Allons, confrères! du calme. Vous avez encore quelques mois pour continuer votre enquête ! Mais qu'après, au moins, la question ne soit plus posée ! Vous vous diminueriez. Devant nos hôtes, soyons corrects et polis. Songez aux Muscadins d'Auteuil !

Marcel Baudouin.

(1) *Sociétés Médicales des* 1er, 2e, 6e, 8e, 10e, 11e, 16e, 17e *arrondissements ; Société de Neuilly ; Société de Médecine et Chirurgie pratique.*

GRANDES ACTUALITÉS

LES FÊTES MÉDICALES DE LA SEMAINE

L'Inauguration du Monument de Larrey au Val-de-Grâce.

L'inauguration de la statue du baron H. Larrey, ancien Président du Conseil de Santé des armées, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, etc., a eu lieu le jeudi 8 juin à l'Hôpital militaire du Val-de-Grâce. Cette statue en bronze, due à Falguière, reproduit fidèlement l'expression d'honnêteté et de bienveillance, qui animaient le visage de H. Larrey. M. le Général Zurlinden, Gouverneur de Paris, accompagné des généraux Brault, Borius et de Douvres, présidait la cérémonie. M. le Pr Guyon, membre de l'Institut, Président du Comité de souscription, en remettant à l'État la statue du Dr H. Larrey a dit, en termes excellents, la vie honorable et toute de dévouement du savant et du médecin militaire. M. l'Inspecteur Général Dujardin-Beaumetz, président du Comité technique de Santé, a prononcé ensuite un éloquent discours dans lequel, après avoir rappelé les incidents de la carrière du Dr H. Larrey, il a fait l'historique de l'École du Val-de-Grâce, et M. le Médecin inspecteur Kelsch, Directeur de cette Ecole, a insisté encore sur le rôle du Médecin d'armée. M. le Gouvernenr de Paris a remercié ensuite le Comité de souscription, et il a rendu hommage au dévouement du corps de Santé militaire.



Fig. 92. — Le monument LARREY au Val-de-Grâce
(Cliché offert gracieusement par M. PIROU)

L'assistance qui se pressait autour du monument encadré par les élèves de l'École, et par une section d'infirmiers, était nombreuse, et l'on apercevait encore tout près les soldats hospitalisés, valides. Cette foule sympathique, composée d'éléments si disparates et à laquelle, fort heureusement, le Tout Paris des premières faisait défaut, honorait un homme doué d'une grande bienveillance et d'une non moins grande honnêteté. Avec cela, d'allures modestes, il a rempli sa vie de belles et bonnes actions, oubliées de lui, pour la plupart.

Je ne puis résister à la tentation d'en rappeler une ou deux. H. Larrey, de famille vivement attachée à l'Empire, se trouvait ami d'enfance de Napoléon III, et il n'a jamais manqué de profiter de son influence pour rendre service à quelque confrère malheureux, ne tenant aucun compte des opinions politiques de ces confrères. Plusieurs, grâce à lui, ont échappé à la prison, à la déportation même, et Larrey ne rappelait jamais un service rendu.

Un autre incident de sa vie mérite bien aussi une petite place dans un compte-rendu. Ayant hérité de la somme de 100,000 francs, laissée à son digne

Père par Napoléon Ier, H. Larrey employa l'argent touché par lui, à la fondation d'un orphelinat. Ces faits ne sont pas communs à notre époque et suffisent pour expliquer le succès d'une souscription et d'une inauguration. accomplies sans hruit et sans fracas.

Nous avons reconnu parmi les assistants : MM. Bertrand, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences ; amiral de la Jonquière, Bouchard, Cailletet, Grandidier, Lannelongue, représentant l'Institut ; MM. Panas, Président, Bergeron, Secrétaire perpétuel, Hervieux, Colin, Hérard, Marty, Berger, Bucquoy, Reclus, Polaillon, Lahorde, Rendu, représentant l'Académie de Médecine ; MM. Rihan, Vallin et Josias, représentant le Conseil d'Hygiène et de Saluhrité ; M. Cunéo, Inspecteur général du Service de Santé de la Marine ; MM. Pozzi, Président de la Société de Chirurgie ; Général Boissonnet, Vice-Président de la Société de Secours aux Blessés ; Decroix, Président de la Société contre l'ahus du tabac ; Uhrich, Président de la Société protectrice des animaux ; l'Inspecteur général Colin, du cadre de réserve, les médecins-inspecteurs Weher et Aron ; le docteur Dionis du Séjour, médecin principal de l'armée territoriale et son frère M. Ludovic Dionis du Séjour, l'architecte du monument. On remarque en outre la présence de la fille adoptive du haron Larrey, Mlle Dodu, chevalier de la Légion d'honneur, dont on n'a pas ouhlié la conduite héroïque pendant la guerre franco-allemande. La salle d'honneur du Musée du Val-de-Grâce possède un grand nomhre de tableaux et d'ohjets précieux donnés par Mlle Dodu, accomplissant fidèlement et amplifiant les intentions verhales exprimées par l'excellent Dr Larrey, ainsi que l'a rappelé en termes touchants M. l'Inspecteur Général Dujardin-Beaumetz.

Dr A. Dureau.
Bibliothécaire de l'Academie de Medecine.

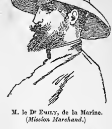
LES BANQUETS DE LA SEMAINE.

Les Banquets du Dr Emily.

1° *Banquet médical*, — Dans notre dernier numéro, nous avons annoncé que, sur l'initiative du Dr Hallopean, membre de l'Académie de Médecine, le corps médical français avait organisé au Dr Emily, médecin de la Marine, attaché à la mission Marchand, une réception de nature à montrer la reconnaissance qu'inspire à ses confrères la conduite de cet officier du Service de Santé. Un Comité d'organisation, composé des Drs Cunéo, inspecteur général du Service de Santé de la Marine, Vincent, médecin principal de la Marine, Pinard, Hallopeau, Laborde, membres de l'Académie de Médecine, et de plnsieurs antres, n'avait pas tardé à se former et avait décidé de lui offrir, sons la présidence dn Pr Brouardel, doyen de la Faculté de Paris, nn banquet an Grand-Hôtel. Cette proposition a été réalisée comme nons l'avons dit, il y a jendi buit jonrs

La plupart des membres de l'Académie de Médecine, de l'École dn Val-de-Grâce, ainsi que la plnpart des membres des services hospitaliers de Paris, avaient répondu à cet appel et avaient tenn à venir offrir leurs félicitations sincères à leur collègue.

M. le Dr Emily est un homme d'une trentaine d'années. Il est né en Corse et offre le type de cette race du Midi sur laquelle les fatigues paraissent n'avoir pas de prise. Sa santé est aujonrd'bui aussi parfaite que possible. Et son rêve est de revoir au plus tôt la maison paternelle enfouie là-bas au milieu des fleurs, et de respirer la brise embaumée de l'île odorante. Il sera bientôt réalisé.


M. le Dr Emily, de la Marine. (*Mission Marchand.*)

Au dessert, M. le Pr Brouardel a pris la parole et a prononcé, au milieu des applaudissements de tous, un toast très touchant.

Après les félicitations de MM. Cunéo et Pinard, qui ont vanté le dévouement du corps de la Marine, M. Laborde a, dans une de ces improvisations si enlevées qui lui sont coutumières, défini le vrai patriotisme et fait ressortir l'abnégation de tous les membres de la Mission.

« C'est aussi, dit-il, la fête du « Patriotisme », du *vrai* patriotisme, celui qui n'est pas seulement au bout des lèvres, mais au fond du cœur ; celui dont on peut dire avec un grand citoyen qui fut aussi un grand patriote, à propos de la France, qu'il appartient à ses enfants, partout où ils se trouvent, de servir, de défendre et de rehausser. « Cette France, il faut l'aimer comme on aime une mère ; c'est à elle qu'il faut faire le sacrifice de sa vie, de son amour-propre, de ses jouissances égoïstes ; c'est d'elle qu'il faut dire : Là où est la France, là est la patrie ! » Ce patriotisme, messieurs, le voilà !... Vous en avez, aujourd'hui, devant vous la vivante image, la personnification la plus pure ; et nous sommes venus le saluer de nos hommages fraternels et reconnaissants ; heureux et fiers de les rencontrer chez l'un des nôtres, dans cette corporation médicale qui représente et résume, en la pratique, tons les dévouements. Messieurs et chers confrères, avec les remerciements dont je suis l'interprète, je lève mon verre de médecin et de Français à la personnification, en notre confrère le docteur Emily, du dévouement patriotique uni au dévouement bumanitaire.»

Enfin, le Dr Emily, d'une voix sobre, s'est exprimé en ces termes :

« Messienrs et chers Maîtres. S'il est nne récompense

1.

qui m'est chère, c'est de voir avec quelle sympathique bienveillance vous m'avez accueilli, vous, mes Maîtres, dont les travaux m'ont toujours guidé, et à qui je dois rapporter le peu de bien que j'ai pu faire. C'est à votre enseignement que les médecins de la Marine doivent de porter aux quatre coins du monde les secours de l'art médical ; instruits à vos paroles, ils sont les apôtres qui vont les semer au loin. Je n'ai eu qu'à suivre leurs traces, qu'à m'inspirer de leur exemple. Au Congo, en Abyssinie, j'ai trouvé des camarades qui, par leur humanité, par leur savoir, avaient fait respecter et aimer le nom de la France. A Liotard, Gouverneur du haut Oubangui, ancien pharmacien de la Marine, à de Convalette, à Chabaneix, médecin de la Marine, en mission auprès de Ménélik, pour ne parler que de ceux avec lesquels j'ai pu être en contact, notre pays doit aussi des remerciements et des hommages. Ils ont fait œuvre de bons patriotes, en faisant œuvre de médecins. Ce ne sont pas les seuls du reste, car sous la haute impulsion de M. l'Inspecteur Général Cunéo, des missions parcourent le monde, accumulant les observations sociales et pathologiques qui, réunies par vos mains, formeront un jour prochain une géographie médicale complète. En portant la santé des Maîtres illustres qui ont bien voulu détourner sur moi, leur disciple, une partie des hommages qu'ils adressaient à la Mission Marchand, je leur demande la permission de lever aussi mon verre en l'honneur de ces camarades de la Marine, connus ou inconnus, qui, en faisant simplement leur devoir, donnent à la France une petite part de cette gloire que vous voulez bien nous accorder. Aux médecins de la Marine ! Aux médecins de Paris ! Aux médecins de France ! »

Ces paroles modestes du jeune explorateur ont été vigoureusement soulignées par les applaudissements de l'auditoire tout entier. Et la réception s'est alors continuée jusqu'à minuit.

2° *Banquet des Corses.* — Samedi soir, les Corses résidant à Paris offraient à leur tour, au Dr Emily, un banquet dans les salons du Globe. Environ deux cents couverts étaient disposés dans la salle décorée de trophées de drapeaux et d'inscriptions célébrant les faits marquants de la mission Congo-Nil. Le banquet était présidé par le général Alessandri qui avait à sa droite le Dr Emily. A la table d'honneur, on remarquait entre autres les représentants de la Corse, sénateurs et députés. Après les toasts, le Dr Emily, dans les termes les plus chaleureux, a remercié ses compatriotes dont « l'élan fraternel et généreux de sympathie le confond de bonheur ». Cette fête, des plus cordiales, s'est prolongée très avant dans la soirée. Le Président du banquet, au cours de la cérémonie, a remis ensuite au Dr Emily la croix en brillants que les Corses de Paris lui offrent par souscription ouverte dans le journal *la Corse*.

LES ÉPIDÉMIES MENAÇANTES.

L'Histoire du début de la Peste d'Alexandrie.

C'est au moment de la Pentecôte, dit le *Temps*, dans la plus admirable des lumières, que la peste a fait son entrée officielle à Alexandrie. Depuis quelques jours déjà des rumeurs inquiétantes couraient la ville, mais les gens sages n'y accordaient point crédit. La vérité est cependant que le premier cas de la terrible maladie se *produisit le 5 mai dernier*. L'Inspecteur sanitaire d'Alexandrie fut informé à cette date qu'un malade présentant les symptômes pesteux se trouvait en traitement à l'Hôpital grec, depuis le 3 mai. Le médecin-inspecteur prévint immédiatement Rogers pacha, Directeur des services sanitaires, et le Dr Bitter, Chef du laboratoire bactériologique. Un minutieux examen révéla chez le malade l'existence du *bacille de la peste*. Toutefois, le cas paraissant très atténué et certaines circonstances rendant le diagnostic hésitant, le Conseil sanitaire ne voulut pas jeter l'alarme. Une enquête attentive ne révéla en ville rien de particulièrement suspect. Les autorités se bornèrent à des désinfections locales et prescrivirent aux médecins sanitaires de multiplier les visites domiciliaires. Du 5 au 7 mai, aucun cas nouveau ne se produisit et on ne parla plus de la peste, d'autant que le jeune homme en traitement se rétablissait avec rapidité. Malheureusement, dans l'après-midi du 17, un autre Hellène fut apporté à l'*Hôpital grec*. Il habitait une maison voisine de celle où le premier cas s'était déclaré, et offrait des symptômes ne permettant plus de doute. Il s'agissait bien d'une atteinte de peste.

Réuni d'urgence, le Conseil sanitaire et quarantenaire international résolut d'apposer l'annotation suivante sur les patentes des navires quittant Alexandrie : « Il y a eu un cas suspect le 4 mai courant et un cas reconnu de peste bubonique, le 17. Les deux malades ont été isolés. Ils sont en pleine convalescence ».

L'émotion qui suivit cette déclaration fut grande. Alexandrie est, par excellence, la patrie des terreurs paniques. Au mot de peste, on a oublié même les spéculations financières. Par bonheur, de dimanche à mardi le Conseil sanitaire resta silencieux. Ayant fini d'avoir peur, quelques personnes en vue s'agitèrent et voulurent se traiter par le scepticisme. On se réconforta en attendant la date du 27 mai qui, selon des déclarations officielles devait voir supprimer les quarantaines. Mais hélas ! le Conseil publia le bulletin suivant : « Le 23 mai, un indigène atteint de la peste à Golbari ; le 24 mai, un Grec atteint de la peste à Hamamil. » L'indigène est un chauffeur employé sur une des locomotives de la ligne du Caire ; le Grec est bakal (épicier) dans un quartier populeux. Les deux premiers cas s'étaient présentés sous la forme bubonique simple ; les deux derniers ont revêtu la forme *grave*, dite *septicémique*.

La question est de savoir si on se trouve en présence de quelques cas isolés, ou si on assiste aux débuts d'une véritable épidémie. *A priori*, les hypothèses sont favorables. Le bacille pesteux redoute la chaleur ; or, le soleil de juin donne déjà une température estivale. Vers le 15 juin, jadis, on ne voyait jamais de cas de peste en Egypte. De plus, la maladie est facile à circonscrire et on peut être assuré que rien ne sera négligé ici pour enrayer le fléau. Le choléra, d'une propagation bien autrement insidieuse, a été étouffé en 1896, alors qu'il semblait devoir prendre d'effroyables proportions. L'épidémie indienne a fourni des renseignements précieux sur la marche de la peste, et M. le Dr Ruffer, Président du Conseil quarantenaire, a étudié lui-même la maladie à Bombay, l'année dernière. Une activité extraordinaire règne dans tous les services se rattachant à la Santé publique. La municipalité a renforcé son personnel sani-

taire par l'adjonction de nouveaux médecins, ainsi que de sages-femmes européennes pour la visite de la partie féminine de la population ; elle a engagé des agents spéciaux qui rechercheront les cas suspects.

Des instructions particulières quant au diagnostic et au traitement ont été données à tous les médecins municipaux. Les échèches (huttes) indigènes sont blanchies à la chaux; le nombre des badigeonneurs et des agents de la désinfection est multiplié. La municipalité a enfin autorisé son Directeur général à faire d'office toutes nominations on toutes dépenses utiles. Le gouvernement, de son côté, va élever deux grands hôpitaux provisoires. Il faut bien se persuader de cette vérité : la *peste en Egypte*, c'est la *peste en Europe*, du moins dans les ports sales de la Méditerranée. Mieux pénétrés de cette certitude, les Etats étrangers n'auraient pas laissé quelques ulémas fanatiques s'opposer à l'interdiction du pèlerinage de la Mecque, interdiction réclamée cette année par la Presse entière. On voit aujourd'hui les conséquences possibles de déplorables tolérances : le khédive, son gouvernement et l'Angleterre conseillère ont assumé de lourdes responsabilités. Pour raffermir le Caire et Alexandrie, les journaux s'évertuent à démontrer que la peste est la maladie des pauvres. Eucharistique raisonnement et qui doit donner aux indigènes une haute idée de la protection dont l'Europe entend les accabler.

Dernières nouvelles de la peste. — A Alexandrie, le 9 juin, on signalait de nouveaux cas de peste et un décès, ce qui porte le total des cas à ce jour à 22, sur lesquels 7 décès se sont produits. Deux Français sont atteints. Depuis six jours, aucun cas de peste ne s'est produit à Alexandrie. Les malades quittent les hôpitaux. L'état sanitaire est excellent. D'après une nouvelle de Téhéran (11 juin), la peste a fait son apparition à Bushire le 5 juin. A la date du 10 juin, on avait enregistré huit décès.

CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine aux Salons de 1899. *(Suite)* (1)

Passons maintenant, après en avoir terminé avec la peinture, aux diverses autres parties du salon ; puis nous terminerons par quelques mots sur la *Société nationale des Beaux-Arts.*

A la *Seulpture*, pour ce qui concerne la *Société des Artistes français*, les MÉDECINS ABONNÉS. — Nous y avons découvert le buste en plâtre de *M. le Dr Clément Pierrhuyes*, de Paul BACQUET, propriété du sculpté ; un médaillon en marbre, de *M. le Dr T. B...*, de Mlle Marguerite BLANCHON; le buste en plâtre de *M. le Dr Luiz Vianna*, gouverneur de l'Etat de Bahia au Brésil, commandé par l'Etat brésilien destiné au salon d'honneur du Palais du Gouverneur, et exécuté par M. J.-G. SENTIS DE VILLEMER ; du même auteur, un autre buste en marbre du *M. le Dr Braz do Amaral*, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Bahia; un buste en plâtre du *Dr D...*, par Mlle Emma-Yvonne DICTELE, Dr D... dont le diagnostic exact n'est pas difficile à soupçonner; une terre cuite, buste du *Dr Longuet*, de Georges DUBOIS; un buste en bronze du *Dr Gabriel Montoya*, poète et chansonnier, lui appartenant, et exécuté par Pierre FIETN ; un buste en plâtre du *Dr Albert Regnard*, Inspecteur général au Ministère de l'Intérieur, de Mlle Marthe de la FIGELIÈRE-RITTI; une terre cuite de *M. le Dr L...*, par Emile LEBAS; un médaillon en plâtre du *Dr Ast*, exécuté par Mlle Hélène SIBAUN; un buste de M. le colonel DE ROCHAS, le célèbre occuliste et hypnotiseur; un plâtre de *M. le Dr da Silva*, par M. O.-L. PAIGNÉ; un *Pr Brouardel*, de Denys PUECH, une belle œuvre ; un buste en plâtre du *Dr Savoire*, par A. ROBERTSON; un buste en étain du *Dr Boulay*, par ROSSELLO Y ROSSELLO; un médaillon en bronze du *Dr Lachaud*, député, par S.-E. SAULO; un médaillon en plâtre bronzé de *M. le Dr Balme*, par A.-L.-E. DAVIS, reproduisant les traits de l'inventeur du papier au sublimé; un buste en plâtre du *Dr Thénot* pour son tombeau, par Cl. DÉVENET, qui l'exécutera en bronze, etc. Une mention spéciale pour le buste en plâtre de *M. le Dr Théophile Anger*, chirurgien des hôpitaux, ancien professeur agrégé à la Faculté de Médecine, dû à Emile-Joseph CARLIER, un artiste déjà connu; et pour le buste en marbre de *M. le Dr Bouglé*, chirurgien des hôpitaux, de Jésus-J.-Marie CONTREBAS; le marbre, buste du *Dr Péan*, de Paul FOURNIER; un médaillon du *Dr Letourneau*, de Ferdinand GIBAULT; et un autre du *Dr Roblot*, par le même; un portrait du *Dr Lesage*, de l'Institut Pasteur (dit le programme), de M. C. H. THERMISSON, etc., etc.

Il faut citer enfin le *Médecin*, statue en fonte tout à fait professionnelle, due à un Américain, Cym Edvin DALLIN; un *Hippocrate et Hygie*, groupe de marbre commandé par le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux Arts à M. S.-J. THOMAS.

On le voit, la corporation médicale adore la sculpture; cette prédilection est très remarquable et s'explique assez peu, un tableau étant plus facile à loger qu'un buste! A moins que les sculpteurs, gens pauvres, ne paient que de cette façon leur médecin.

Parmi les *Dessins*, nous avons encore à signaler le portrait du *Dr Collineau*, un pastel bien venu de Mlle Marie-Emilie COLLINEAU, probablement fille de notre confrère de Neuilly; celui du *Dr Quertier*, qui est également un pastel de Armand LEJEUNE ; enfin celui du *Dr A. Grenet*, autre pastel de Joseph-Girard deVASSON. On voit que les pastels intéressent aussi le corps médical! Une jolie miniature, l'*Auscultation*, de Gaston-Lucien KUGGE, se cache aussi aux dessins, où nous avons eu de la peine à la dépister.

Aux *Gravures en-Médailles*, la recherche est encore moins facile. Signalons une gravure du *Dr Roussel*, d'après le buste bien connu de Puech, de Lucien JANVIER; un bronze qui est le portrait du *Pr Georges Ville* (du Muséum), et est dû à E. L. L'HOEST ; le portrait de M. le *Dr Walter*, de PONSCARME ; et, du même auteur, ceux de M. le *Dr Viger*, Ministre de l'Agriculture, et de M. le *Dr Daubrée*.

Aux *Gravures et Lithographie*, la moisson a été bien plus pauvre. Mentionnons, entr'autres, une gravure au burin de M. le *Dr Semelaigne*, de Ch. COLLET. *La peste à Rome*, de

(1) Voir notre dernier numéro.

M. Letessier, d'après Delaunay, commandée par le Ministère de l'Instruction pnblique.— Evidemment, les médecins n'aiment pas ce genre: il ne se voit pas assez sans doute et, aux Salons, il est relégué dans les petits coins : ce qui n'est pas engageant!

Aux *Arts décoratifs*, un panneau représentant *la Botanique*, de L. V. Lambert.

A *l'Architecture*. Il y a quelques projets intéressants, et, en particulier : nn *Projet d'hospice de vieillards*, de M. Armbruster ; *l'Etablissement thermal d'Enghien-les-Bains*, de Autant ; *le nouvel Hôpital d'Enfants à Paris* (rue Michel Bizot), en cours d'exécution, de M. Berger ; et un autre plan de A. Maistrasse ; *le Concours pour l'Université de Berkeley* (Californie, qui appartient à l'Université, de J. Bernard et M. Robert ; *L'état actuel et la restauration des Thermes d'Augusta Trevirorum* (IVe siècle), de M. Boutrin; *une Salle des fêtes publiques pour l'Institut*, de Bouvier ; et d'autres de M. Moisann, de MM. Piat et Roy ; un *Projet de Sanatorium*, de Hanvrotin; enfin le *Dôme du Val-de-Grâce*, aquarelle de Harant.

C'est tout ponr cette année : ce qui est déjà suffisant !

Marcel Baudouin.

LES ELECTIONS A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Election de M. le Pr. Raymond.

Mardi dernier, l'Académie de Médecine a procédé à l'élection d'un membre titulaire dans la section d'*Anatomie pathologique*, en remplacement de M. le Pr Laboulbène, décédé récemment. La liste de classement des candidats portait : En 1re ligne, M. Raymond ; en 2e ligne, M. Dejérine ; en 3e ligne, M. Vaillard ; en 4e ligne, M. Letulle.



M. le Pr RAYMOND (de Paris).
Nommé Membre de l'Académie de Médecine (13 Juin 1899).

Au premier tour de scrutin, M. le Pr Raymond a été nommé par 71 voix contre 4 accordées à M. Vaillard, 1 à M. Dejérine, et 4 bulletins blancs.

M. le Pr Raymond est titulaire de la chaire de Clinique des maladies nerveuses à l'hôpital de la Salpêtrière, où il a succédé à son Maître, Charcot. M. le Pr Raymond est l'auteur bien connu de remarquables travaux et de magistrales études ayant trait la plupart aux affections neuropathologiques, que nous ne pouvons énumérer ici. Bornons-nous à mentionner ses récentes publications cliniques et à dire que le distingué neuropathologiste est, comme M. le Pr Terrier, un ancien élève de l'École Vétérinaire d'Alfort.

NÉCROLOGIE

M. le docteur Richancourt de Bourgogne (Marne). — M. le Dr Coculet de Montendre (Charente-Inférieure). — M. le Dr Morétin (de Paris). — M. le Dr Tarras, de Pau, doyen d'âge de tout le corps médical des Basses-Pyrénées. D'une famille originaire de la vallée d'Aspe, Tarras vint, jeune encore, se fixer à Pau, et durant la saison thermale, à Eaux-Bonnes. Par son autorité incontestée et son abord extrêmement sympathique, Tarras contribua dans une large part à la prospérité de cette station, dans laquelle il exerça plusieurs années, et sur laquelle il publia un volume qui eut, en 1862, un légitime succès ; Tarras n'exerçait plus depuis plusieurs années ; mais il soignait toujours les pauvres. — M. le Dr Martial Foret, chef du service sanitaire des Basses-Pyrénées, décédé à Pau. — M. le Dr Reising, médecin en chef de l'École militaire de cavalerie à Hanovre, est tombé de cheval, en prenant un galop d'exercice, et s'est cassé la colonne vertébrale. Il a succombé aussitôt. M. le Dr Reising était célèbre pour avoir tué un de ses adversaires en duel. On fait ce qu'on peut ! Il avait été condamné, pour ce fait, à un an et demi de forteresse. — M. le Dr Monsarrat (de Mazamet) ; M. le Dr Anastase Zinnis, professeur de Pédiatrie à la Faculté de Médecine d'Athènes, et directeur de l'Hospice des Enfants-Assistés, vient de mourir ; M. le Dr Salter (de Bucarest) ; M. le Dr Théopbile Stenner (de Jassy). On annonce d'Helsingfors (Finlande), la mort de M. af Schultén, professeur de Chirurgie à l'Université de cette ville. A St-Pétersbourg vient de mourir Mme B. A. Kachevarova-Rudneva, la première femme à qui, en 1868, l'Académie médico-chirurgicale de St-Pétersbourg ait conféré le diplôme de Docteur en médecine.

LA MÉDECINE AUX CHANDELLES.

THÉATRE ANTOINE. — *La Parisienne.*

Chez Antoine, avant de clore, on a repris la *Parisienne*, quelques jours après la mort de ce pauvre H. Becque. Tout Paris sait que c'est là un chef-d'œuvre. Quatre personnages ; un seul salon comme décor ; pas d'action ; pas de traits d'esprit à l'emporte-pièce ; pas un traitre mot de *médecine* (oui, pas un) : il n'en faut pas plus pour passer à la postérité, quand une pièce le mérite. Mais quelle finesse, quelle légèreté, et quel doigté dans le dialogue ! Et il faut voir comme c'est enlevé chez Antoine, qui est merveilleux dans le rôle de Laffont. Comme cela est naturel ; comme cela est vrai, malheureusement, dans ce Paris, où les femmes ont tant besoin d'argent et où elles sont si incapables

d'en gagner autrement que par l'Amour, vrai ou faux! Il est vrai qu'il y a tant d'hommes qui sont femmes sur ce chapitre...

La soirée se termine par une pièce d'une spécialité extra, *les Gaîtés de l'Escadron*, de Courteline, la *Sœur Philomène* des troupiers. On y a trop l'impression de la réalité pour en vouloir à l'auteur d'avoir oublié le *médecin-major* et la scène classique de l'Infirmerie ou du Conseil de révision. Mais franchement, notre excellent confrère manque à l'appel. Le général inspecteur, à la revue du dernier acte, doit trouver la caserne un peu dépourvue de service médical. L'Escadron a au moins cela de commun avec les chantiers de l'Exposition de 1900.

MARC ELL.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris.

Travaux pratiques de Médecine opératoire spéciale, sous la direction de MM. TERRIER, professeur, et HARTMANN, agrégé. — Cours de M. GOSSET, prosecteur. — Chirurgie urinaire, ouverture le mercredi 28 juin, à une heure et demie. 1° Néphropexie, 2° Néphrotomie, néphrectomie, 3° Chirurgie de l'uretère. 4° Cathétérisme des uretères. 5° Taille hypogastrique. 6° Urétrotomie interne, ponction hypogastrique, méat hypogastrique. 7° Urétrotomie externe, résection de l'urètre. 8° Litbotritie. 9° Circoncision, amputation de la verge, angioneurectomie, résection du canal déférent, 10° Voie périnéale, prostatectomie périnéale. Le nombre des élèves admis à ce cours est limité à 20. Seront admis les docteurs en médecine français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Les droits à verser sont de 50 francs. S'inscrire au Secrétariat (guichet n° 3), de midi à 2 heures, les lundis, mardis, jeudis et samedis.

M. J. RICHE, prosecteur, a commencé à l'École pratique, le mardi 6 juin, à 1 heure, sa première démonstration sur les opérations de pratique courante (Cure des hernies, de l'hydrocèle. du varicocèle, castration, circoncision, traitement des otites moyennes suppurées, cathétérisme de la trompe d'Eustache, corps étrangers des fosses nasales, trachéotomie, tubage, corps étrangers de la cornée, cathétérisme des voies lacrymales, énucléation du globe de l'œil, pleurotomie, amputation du sein, anus iliaque, traitement de la fistule anale et des hémorroïdes, sutures tendineuses et nerveuses, etc.). Le nombre des élèves admis à ce cours est limité à 20. Seront seuls admis les Docteurs en Médecine français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Les droits à verser sont de 50 francs. S'inscrire au Secrétariat (guichet n° 3), de midi à 3 heures, les lundis, mardis, jeudis et samedis.

Stage hospitalier (pendant la période des vacances). — MM. les étudiants dont la scolarité est soumise au stage hospitalier, et qui n'auraient pu, pour des motifs sérieux, accomplir le stage en 1898-1899 (du 1er décembre 1898 au 15 juin 1899, sont informés que, dans le but de régulariser leur situation, ils seront admis, pendant la période des vacances, du 1er juillet au 1er novembre, dans certains services de cliniques qui leur seront désignés. Ceux d'entre eux qui voudraient bénéficier de cette mesure devront adresser une demande écrite au doyen de la Faculté, avant le 1er juillet, en indiquant s'ils désirent suivre un service de médecine ou de chirurgie.

Exercices de Dissection. — I. *Étudiants de 2e année.* Les Étudiants de 2e année de dissection sont appelés et classés dans les pavillons de la Faculté et de l'Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, d'après la note obtenue pendant la première année de dissection. Seront inscrits et convoqués d'office, pour le choix des pavillons, les Étudiants qui auront pris, en Juillet 1899, à la Faculté de Médecine de Paris, la 8e Inscription (ancien régime d'études : 1878) ou la 4e Inscription (nouveau régime d'études : 1893). Sont invités à demander, par écrit, leur inscription, avant le 15 octobre 1899, les Étudiants qui seraient en cours irrégulier d'études, et qui n'auraient pas disséqué pendant deux semestres, — ou qui auraient pris la 8e ou la 4e Inscription dans une Faculté ou École des départements — (le dossier des élèves venant de province devra être transféré à Paris avant le 15 Octobre). Le classement aura lieu au petit Amphithéâtre de la Faculté, à 9 heures du matin, le Vendredi 27 Octobre 1899. Une lettre de convocation individuelle sera adressée à chaque Étudiant, du 15 au 20 Octobre. Faire connaître les changements d'adresse, s'il y a lieu). II. *Étudiants de 1re année de Dissection.* Ces Étudiants seront classés et convoqués dans l'ordre de leur Inscription à la Faculté. Ceux d'entre eux qui appartiendraient à l'ancien régime d'études, demanderont, par écrit, leur Inscription, après avoir pris la 5e Inscription. Les Étudiants, appelés sous les drapeaux en 1899-1900, sont priés d'en informer le Doyen aussitôt que possible.

Concours d'Adjuvat. — A la suite des opérations du Concours, le jury a classé les candidats à l'*Adjuvat* dans l'ordre suivant : MM. 1. LENORMAND, 73 points; 2. DUVAL, 72; 3, SCHWARTZ, 70; 4. ISELIN, 67; 5. FRESSON, 65; 6. ALGLAVE, 64; 7. DESJARDINS, 61; 8. TESSON, 60; 9. CHIFALIAU, 59; 10. GÉRAUD, 59; 11. CROISIER. — Il y a cinq places. Les cinq premiers sont donc nommés *aides d'anatomie*.

Tableau des Actes du 19 au 24 juin 1899 : Examens de Doctorat. — *Lundi* 19, 5e examen Doctorat (1re partie). Obstétrique, à 9 h. du matin : MM. Pinard, Varnier, Lepage, examinat. ; Clinique Baudelocque ; M. Chassevant, sup. — Medecine opératoire : MM. Delens, Tillaux, Lejars, exam. ; Ecole pratique ; épreuve pratique. — 2e examen Doctorat, oral (1re pe) : MM. Mathias-Duval, Blanchard, Retterer, exam. ; M. Ch. Richet, cens. — 3e examen, Doctorat oral, (1re pe.) : MM. Blum, Reclus, Wallich, exam. ; M. Broca (André), cens. — 5e examen, Doctorat (1re pe.). Chirurgie (1re série) : MM. Lannelongue, Mauclaire, Legueu, exam. ; Hôtel-Dieu ; M. Terrier, cens. — 5e examen, Doctorat (1re pe.). Chirurgie (2e série) : MM. Humbert, Broca (Aug.), Sebileau, exam. ; Hôtel-Dieu ; M. Terrier, censeur. — 5e examen, Doctorat (2e partie) : MM. Hayem, Dupré, Méry, exam. ; Hôtel-Dieu ; M. Thoinot, cens. — 5e examen, doctorat (1re partie). Chirurgie : MM. Poirier, Delbet, Walther, exam. ; Necker ; M. Rémy, cens. — 5e examen, Doctorat (2e partie) : MM. Potain, Fournier, Lancereaux, examin. ; Necker ; M. Gaucher, censeur.

Mardi 20, 1er examen, Doctorat, MM. Farabeuf, Retterer, Thiery, exam. ; M. Mathias-Duval, censeur. — 4e examen, Doctorat. MM. Proust, Thoinot, Vaquez, examin. ; laboratoire de pharmacologiet Salle de matiere médicale ; M. Remy, censeur. — 5e examen, Doctorat. (1re pe.) Chirurgie (1re série). MM. Guyon, Quénu, Albarran ; Charité ; M. Raymond, censeur. — 5e examen, Doctorat (1re partie). Chirurgie. (2e série). MM. Panas, Le Dentu, Faure, examin. ; Charité. —

5e examen, Doctorat (2e partie) : MM. Jaccoud, Chantemesse, Ménétrier, examin.; Charité ; M Roger. — 5e examen, Doctorat (2e partie) (1re s.). MM. Cornil, Troisier, Charrin, examin. ; Hôtel-Dieu ; M. Grancher, censeur.—5e examen, Doctorat (2e partie). (2e série) ; MM. Dieulafoy, Dehove, Thiroloix, examin.; Hôtel-Dien ; M. Achard. — 5e examen, Doctorat (1re partie). Obstétrique ; MM. Richelot, Bonnaire, Wallich, examin. ; Clinique Tarnier ; M. André.

Mercredi 21, 3e examen, Doctorat, oral (1re partie) (1re s.) : MM. Terrier, Varnier, Walther, examinat. ; M. Ch. Richet, cens. — 3e examen, Doctorat, oral (1re partie) (2e s.) : MM. Lannelongue, Delhet, Wallich, examinat. ; M. Ch. Richet, cens. — 3e examen, Doctorat (2e partie) : MM. Blanchard, Gaucher, Widal, examinat. ; M. Ch. Richet, cens. — *Examens de Chirurgien-Dentiste.* — 2e examen de Chirurg.-dent. : MM. Hayem, Desgrez, Sébileau, examinat. ; M. Broca (André), cens.—5e examen, Doctorat (1re partie) (Chirurgie) : MM. Humbert, Lejars, Mauclaire, examinat. ; Pitié ; M. Delens, cens. — 5e examen, Doctorat (2e partie) : MM. Lancereaux, Dupré, Méry, examinat. ; Pitié ; M. Broca (Aug.), cens.

Jeudi 22, 1er examen, Doctorat : MM. Farabeuf, Remy, Langlois, examinateur ; M. Mathias-Duval, censeur. — 3e examen, Doctorat, oral (1re partie), (1re série) : MM. Guyon, Poirier, Bonnaire, examinat ; M. Mathias-Duval, cens. — 3e examen, Doctorat, oral (1re partie) (2e s.) : MM. Panas, Budin, Albarran, examinat. ; M. Mathias-Duval, cens. — 3e examen (2e partie) : MM. Grancher, Dehove, Achard, examinat. ; M. Mathias-Duval, cens. — 4e examen, Doctorat : MM. Proust, Thoinot, André, examinat.; Laboratoire de pharmacologie. Salle de Matiere médicale ; M. Mathias-Duval, cens. — *Chirurgien-Dentiste.* — 2e examen de Chirurgien-Dentiste : MM. Chantemesse, Quénu, Desgrez, examinat. ; M. Gley, cens.

Vendredi 23, 5e examen Doctorat (1re partie). Obstétrique à 9 h. du matin : MM. Pinard, Varnier, Lepage, examinateur ; clinique Baudelocque ; M. Chassevant, sup. — *Chirurgien-dentiste.* — 2e examen de Chirurgien-dent. : MM. Pouchet, Sebileau, Gilles de la Tourette, examin. ; M. Gautier, cens. — 5e examen Doctorat (1re partie), Chirurgie (1re série) : MM Lannelongue, Lejars, Humbert, examin. ; Hôtel-Dieu ; M Terrier, cens. — 5e examen Doctorat (1re partie). Chirurgie (2e série) : MM. Tillaux, Legueu, Delbet, examin. ; Hôtel-Dieu. — 5e examen Doctorat (2e partie) : MM. Potain, Vidal, Launois, examin.; Hôtel-Dieu ; M. Thoinot, cens. — 5e examen Doctorat (1re partie). Chirurgie (1re série) : MM. Delens, Broca (Aug.), Mauclaire, examin.; Necker ; M. Hayem, cens. — 5e examen Doctorat (1re partie), Chirurgie (2e série) : MM. Reclus, Remy, Walther, examin.; Necker. — 5e examen Doctorat (2e part.) : MM. Grancher, Lancereaux, Dupré, examin.; Necker ; M. Wurtz, censeur.

Samedi 24, 1er examen doctorat : MM. Mathias-Duval, Farabeuf, Gley, examinateur ; M. Blanchard, censeur.— 3e examen doctorat (2e partie) : MM. Hutinel, Thiroloix, Launois, examinateurs. — *Examens de Chirurgien-Dentiste.* — 2e examen de Chirurgien dent.; MM. Quénu, Hanriot, Ménétrier, examinat. ; M. André, censeur.— 5e examen doctorat (1re partie), Chirurgie (1re série) : MM. Berger, Poirier, Faure, examinat., Pitié ; M. Chantemesse, censeur. — 5e examen doctorat (1re partie), Chirurgie (2e série) : MM. Cornil, Richelot, Thiéry, examinat.; Pitié ; M. Achard, censeur. 5e examen doctorat (1re partie). Chirurgie : MM. Le Dentu, Remy, Albarran, examinat.; Charité : M. Joffroy, censeur. — 5e examen doctorat (2e partie) : MM. Dieulafoy, Troisier, Roger, examinat.; Charité ; M. Vaquez, censeur. — 5e examen doctorat (1re partie), Obstétrique : MM Budin, Bonnaire, Wallich, examinat.; Clinique Tarnier ; M. Marfan (suppléant).

Thèses. — *Mercredi 21* à 1 heure, Candidat, M. Belloy ; Présid., M. Mathias-Duval ; MM. Pinard, Lepage, Legueu, exam. : *Contribution à l'étude des résultats immédiats et éloignés de la symphyséotomie.*— Candidat, M. Helouin ; Président, M. Pinard ; MM. Mathias-Duval, Lepage, Legueu, exam. : *Contribution à l'étude du diagnostic de l'hépatotoxhémie gravidique* : Salle de thèses nº 1.— Candidat, M. Suriaud ; Président, M. Potain ; MM. Landouzy, Wurtz, Thoinot : *Essai sur le traitement du pneumothorax, et, en particulier, du pneumothorax suffocant.* — Candidat, M. Campinchi ; Président, M. Landouzy ; MM. Potain, Wurtz, Thoinot : *Du paludisme en Corse (essai-médico-social)*; Salle de thèses nº 2. — Candidat, M. Thomas; Président, M. Fournier ; MM. Joffroy, Gilles de la Tourette, Roger : *Contribution à l'étude des urétrites par le protargol et l'acide picrique.* — Candidat, M. Adam de Beaumais ; Président, M. Joffroy ; MM. Fournier, Gilles de la Tourette, Roger : *Paralysie radiale d'origine alcoolique.* —Candidat, M. Moureyre ; Président, M. Joffroy ; MM. Fournier, Gilles de la Tourette, Roger : *Des manifestations nerveuses de la scarlatine. Psychoses intra et post-scarlatineuses* ; Salle de thèses nº 1. — Candidat, M. Amouroux ; Président, M. Joffroy ; MM. Fournier, Gilles de la Tourette, Roger : *Essai sur l'etiologie et la pathogénie de la maladie de Friedreich.*

Candidat, M. Duhamel ; Président, M. Tillaux ; MM. Blum, Reclus, Poirier, examinateurs : *Contribution à l'etude des luxations sus-acromiales de la clavicule.* — Candidat, M. Gaumerais ; Président, M. Tillaux ; MM. Blum, Reclus, Poirier, examinateurs : *Tic douloureux de la face. Son origine dentaire.* — Candidat, M. Voillemin ; Président, M. Tillaux ; MM. Blum, Reclus, Poirier, examinateurs : *Contribution à l'étude du prolapsus de la muqueuse urétrale chez la femme.* — Candidat, M. Peck : Président, M. Tillaux; MM. Blum, Reclus, Poirier, examinateurs : *Etude des complications de l'ozène.* — Candidat, M. Carbonell ; Président, M. Tillaux; MM. Blum, Reclus, Poirier, examinateurs : *Les indications de l'astragalectomie dans les luxations irréductibles de l'astragale*; Salle de thèses nº 2.

Jeudi 22, a 1 heure; candidat, M. Maincent; Président, M. Le Dentu; MM. Berger, Richelot, Thiéry, examinateurs : *Contribution à l'étude de la grenouillette sus-hyoïdienne.* — Candidat, M. R. Ahrant ; Président M. Le Dentu ; MM. Berger, Richelot, Thiéry, examinateurs : *Etude comparative des troubles physiologiques consécutifs à l'hystérectomie et à l'oophoro-hystérectomie.*— Candidat, M. Hepp ; Président, M. Berger ; MM. Le Dentu, Richelot, Thiery, examinateurs : *Sclérose utérine et métrite chronique.*— Candidat, M. Félix ; Président, M. Le Dentu ; MM. Berger, Richelot, Thiery, examinateurs : *Contribution à l'étude des appareils ambulatoires* ; salle de thèses nº 2.— Candidat, M. Armandin ; Président, M. Raymond; MM. Hutinel, Charrin, Marfan, examinateurs : *Contribution à l'etude de l'acroparesthésie (fourmillement des mains).*— Candidat, M. Martin ; Président, M. Hutinel ; MM. Raymond, Charrin, Marfan, examinateurs : *Contribution à l'étude des angines cataméniales.*— Candidat, M. Jully ; Président, M. Hutinel ; MM. Raymond, Charrin, Marfan, examinateurs : *De la Sérothérapie antitétanique et, en particulier, de la Sérothérapie préventive* ; salle de thèse nº 3.

Enseignement médical hospitalier à Paris. — M. Balzer, médecin de l'hôpital Saint-Louis, a commencé des conférences sur les maladies de la peau et les continue tous les mercredis à neuf heures (salle Larrey).

Faculté de Médecine de Bordeaux. — Par arrêté, en date du 5 juin 1899, la chaire d'anatomie de la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie est déclarée vacante. Un délai de vingt jours à partir de la présente publication est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lyon. — *Prix de fin d'année ; bourses de voyage.* — M. le Ministre ayant fait connaître que les prix de fin d'année seraient supprimés et que les fonds qui y étaient affectés seraient dorénavant consacrés à des bourses de voyage, pour missions à l'étranger, le Conseil a décidé d'attribuer ces bourses pour cette année, aux deux missions suivantes : 1º *Étude de l'installation et de l'organisation des musées universitaires d'hygiène en Allemagne* (bourse de 700 francs) : 2º *Étude de l'organisation de l'enseignement pharmaceutique en Suisse* (bourse de 400 francs). Ces missions seront données à un étudiant en médecine et à un étudiant en pharmacie pourvus de toutes leurs inscriptions. Les élèves qui voudraient poser leur candidature à l'une ou l'autre de ces missions devront en faire la demande au Secrétariat avant le 15 juin, en y joignant l'exposé de leurs titres.

École de Médecine tropicale. — Une École destinée à former des médecins pour les pays tropicaux vient de se fonder à Liverpool. Les médecins de toutes nationalités peuvent en faire partie. Les cours ont une durée de trois mois, et un examen doit être subi à la fin de cette période. Il est perçu comme frais d'examens une somme de 10 guinées (265 francs). L'École est pourvue des laboratoires les plus perfectionnés, et les médecins ont à leur disposition les salles du *Southern Hospital* pour l'étude clinique des maladies exotiques. Accessoirement des infirmiers et des vétérinaires peuvent suivre des cours spéciaux (*Gaz. des Hôp.*)

Faculté des Sciences de Besançon. — On lit dans le *Bulletin de l'Instruction publique* : M. Thouvenin est suspendu pendant trois mois des fonctions de Chef des travaux de botanique à la Faculté des Sciences de Besançon.

Les Étudiants des Universités en 1899. — Le Ministère de l'Instruction publique vient d'établir la statistique des étudiants, au 15 janvier 1899, dans les Facultés et Écoles d'enseignement supérieur. Aux termes de ce document, le chiffre total des étudiants était, au 15 janvier 1899, de 28,264. Sur ces 28,264 étudiants, 817 seulement appartiennent au sexe faible. Les étudiants étrangers entrent dans le chiffre global pour une infime minorité. On n'en compte en effet, que 1,635, dont 258 femmes. Voici comment se répartissent entre les diverses Facultés et Écoles qui nous intéressent, ces 28,264 étudiants: 2,966 aux Écoles de Pharmacie, 3,343 aux Facultés des Sciences, 7,750 aux Facultés de Médecine. Les Écoles de Médecine extra-centrales comptent enfin 906 étudiants. L'Université de Paris possède à elle seule 11,827 étudiants, dont 326 étudiantes seulement. Sur ces 11,827 étudiants, 4,072 sont inscrits à la Faculté de Médecine; 1,728 à la Faculté des Sciences et 1,524 à l'École supérieure de Pharmacie. — Les étudiants étrangers à Paris sont au nombre de 992, dont 129 femmes. Ces 129 étudiantes se répartissent ainsi entre les diverses Facultés : 2 sont inscrites à la Faculté de Droit, 88 à la Faculté de Médecine, 13 à la Faculté des Sciences, 24 à la Faculté des Lettres et 2 à l'École de Pharmacie.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE (HOPITAUX, etc.).

Hôpitaux de Paris. — *Concours d'Accouchement.* — Les questions au concours d'accouchement restées dans l'urne étaient : 1° *Structure du testicule ; Spermatogenèse* ; 2° *Valvules du cœur (anatomie et physiologie)*.

Hôpital Saint-Joseph à Paris. — *Concours d'internat.* — Lundi 26 juin s'ouvrira, à l'hôpital Saint-Joseph, un concours pour cinq places d'interne titulaire et plusieurs places d'interne provisoire. — Pour les renseignements, s'adresser à M. le Dr Tison ou aux autres chefs de service.

Œuvre des Enfants-Assistés. — M. le Dr Delamare, ancien interne des hôpitaux, est nommé médecin de l'annexe de l'hospice des Enfants-Assistés à Thiais, en remplacement de M. le docteur Laforest, décédé.

Hôpital du Creusot. — M. le Dr Lagoutte, Professeur suppléant à l'École de Médecine de Dijon, ancien interne des Hôpitaux de Paris, vient d'être nommé chirurgien en chef de l'Hôpital du Creusot. M. le Dr Briau, également ancien interne des Hôpitaux de Lyon, a été nommé médecin attaché à l'usine du Creusot.

Hospice de la Bourboule. — Le Ministre des Travaux publics a reçu cette semaine les Sénateurs et Députés du Puy-de-Dôme, le préfet de ce département, les maires de la Bourboule et du Mont-Dore qui l'ont invité à présider, le dimanche 25 juin, l'inauguration de l'Hospice de la Bourboule. M. Monestier a accepté cette double invitation.

Les Secouristes français. — *Infirmiers volontaires.* — Un magnifique Concert a été organisé au profit des *Secouristes français*, Infirmiers Volontaires, le mardi 13 Juin, dans la Salle des Fêtes du Trocadéro.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

Académie de Médecine de Paris. — *Candidature.* — M. le Dr G.-A. Gibson, membre de la Société Royale d'Édimbourg, pose sa candidature au titre de Correspondant étranger.

Société de Neurologie de Paris. — La *Société de Neurologie de Paris*, qui vient de se fonder, a tenu une séance préparatoire à la Faculté. Elle se réunira désormais le premier jeudi de chaque mois.

Association française pour l'Avancement des Sciences. — *Congrès de Boulogne-sur-Mer.* — Le prochain Congrès de l'*Association Française pour l'Avancement des Sciences* doit se réunir à Boulogne-sur-Mer, du 14 au 21 septembre 1899. Cette session présentera une importance considérable, d'une manière générale, à cause de l'échange de visites entre l'*Association Britannique* et l'*Association Française* et à d'autres points de vue qui nous intéressent particulièrement. C'est en effet dans cette session que sera inaugurée la statue du grand médecin-électricien français Duchenne (de Boulogne) et que fonctionnera aussi pour la première fois la Sous-Section d'Électricité Médicale que le Conseil de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences, désireux de favoriser les efforts de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de cette branche si nouvelle, mais déjà si importante des Sciences appliquées, vient de créer dans l'Association. Rapports des Membres inscrits dans cette Sous-Section d'Électricité Médicale : 1° *Traitement par l'Électrolyse des rétrécissements en général et de ceux du canal de l'urètre en particulier*, par M. le Dr H. Bordier (de Lyon) ; 2° *Radioscopie et Radiographie stéréoscopiques*, par M. le Professeur Marie (de Toulouse) ; 3° *Récents progrès de la Radiographie*, par M. le Professeur Imbert et le Dr Bertin-Sans (de Montpellier) ; 4° *De l'Endodiascopie, sa technique et ses résultats*, par M. le Dr Bouchacourt (de Paris). Prière d'adresser les adhésions au Secrétariat de l'Association, 28, rue Serpente, à Paris.

GUERRE, MARINE ET COLONIES.

Service de Santé militaire. — Armée active. — *Promotions au grade de médecin principal de 2e classe :* MM. Reverchon, Mercier, Villiès, Colnenne et Billot. — *Au grade de médecin-major de 1re classe :* MM. Descosse, Mandoul, Gaillard, Beau, Lejeune, Lebastard, Goumy, Guillemot, Beylier, Duroux, Amat, Ferrand, Noël, Billet et Cardot. — M. Hublé, médecin-major à la direction du Service de Santé du 11e corps, est promu à la 1re classe et passe au 9e régiment d'infanterie. M. Mitry, médecin-major de 2e classe au 116e, est désigné pour la direction du Service de Santé du 11e corps. — *Au grade de médecin-major de 2e classe :* MM. Baumevielle, Fournial, Tardos, Montalti, Chanaud, Solmon, Hénault, Voulgre, Martin, Cordillot, Tostivint, Surel, Jacquet, Pecbeux, Mourier, Pous, Vallet, Descorps, Sonrier, Lefort, Marty, Masson, Parant, Boullet, de Bovis et Crepet.

Les Médecins-majors. — La Chambre, après urgence déclarée, a adopté le projet de loi portant l'augmentation du

cadre des médecins-majors de 2e classe et du cadre des médecins aides-majors de 1re classe, fixée par la loi du 15 avril 1898.

Service de Santé en campagne. — Les exercices spéciaux du Service de Santé en campagne seront exécutés en 1899, conformément aux dispositions de l'instruction du 20 février 1892, sous réserve des modifications apportées aux 2e et 3e paragraphes de ladite instruction. Ces exercices auront lieu : au camp de Châlons, pour les 1er, 2e, 6e et 20e corps d'armée ; à Paris, pour le Gouvernement de Paris, les 3e, 4e et 5e corps d'armée ; à Tours, pour les 9e, 10e et 11e corps d'armée ; à Bordeaux, pour les 12e, 17e et 18e corps d'armée : à Lyon, pour le Gouvernement militaire de Lyon, les 7e, 8e et 14e corps d'armée ; à Montpellier, pour les 13e, 15e et 16e corps d'armée ; à Lyon et à Montpellier, la date des exercices sera fixée en dehors des époques des manœuvres dans les Alpes.

Service de Santé des colonies et pays de protectorat. — Nomination, au grade de médecin de 2e classe, M. Rul.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE.

Hygiène de la ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 22e semaine, 947 décès, chiffre voisin de la semaine précédente, 941, et de la moyenne ordinaire de la saison, 957. La fièvre typhoïde a causé 8 décès (au lieu de 10 pendant la semaine précédente). La rougeole, toujours fréquente en cette saison, en a causé 30 (au lieu de 32 pendant la semaine précédente) ; la scarlatine 6 ; la coqueluche 15 et la diphtérie, enfin, seulement 4 (moyenne 16). La grippe a encore causé 3 décès. Il y a eu 11 suicides et 12 autres morts violentes. On a célébré à Paris 481 mariages. On a enregistré la naissance de 1,058 enfants vivants (544 garçons et 514 filles), dont 745 légitimes et 313 illégitimes. Parmi ces derniers, 45 ont été reconnus immédiatement.

Récompenses. — La médaille d'honneur des épidémies (médaille d'argent), est décernée à MM. Lamarque, médecin sanitaire maritime, Dagrève, médecin major des sapeurs-pompiers de Tournon.

Service de Santé de la Marine. — M. Arène, médecin principal, du port de Toulon, est désigné pour remplacer, au 1er régiment d'artillerie à Lorient, M. le Dr Caret, qui terminera, le 18 juin courant, deux ans de service aux troupes de France, et qui sera affecté au port de Rochefort. M. Chassériaud, médecin de 1re classe du cadre de Rochefort, est désigné pour remplacer à la défense mobile de Rochefort, M. le Dr Montreuil, qui sera affecté au port de Cherbourg. M. Deblenne, médecin de 1re classe du cadre de Cherbourg, remplacera sur la défense mobile de Toulon, M. le Dr Deprat, qui terminera, le 18 juin courant, deux années de service à ce poste, et qui sera attaché au port de Toulon. M. Vinas, médecin de 1re classe du cadre de Toulon, est désigné pour remplacer au 4e régiment de tirailleurs tonkinois M. le Dr Monssoir, qui terminera, le 9 août prochain, deux années de séjour aux colonies et qui est affecté au port de Toulon. M. Vinas prendra passage sur l'affrété partant de Marseille le 1er juillet prochain. M. Maillie, médecin de 2e classe du cadre de Brest, est désigné pour remplacer sur la *Triomphante*, à Saïgon, M. le Dr Quinson, qui terminera, le 1er août prochain, deux années d'embarquement et qui sera rattaché au port de Brest.

La Fièvre aphteuse dans le Charolais. — L'attention du Ministre de l'Agriculture a été appelée par le président du Syndicat des Emboucheurs du Charolais et par plusieurs représentants de la région sur une épizootie de fièvre aphteuse à forme maligne, qui sévirait dans quelques étables. M. Viger a de suite envoyé l'un des inspecteurs du service sanitaire à l'effet de prendre les mesures nécessaires en vue d'empêcher la contagion. De plus, il va confier à M. Galtier, professeur de police sanitaire à l'École vétérinaire de Lyon, une mission dans le but d'étudier la nature de la maladie et les moyens de la combattre.

Sanatorium d'Hendaye. — M. le Dr Camino, médecin à Hendaye, est nommé médecin du sanatorium installé dans cette ville.

La Fièvre Jaune en Afrique. — La fièvre jaune est sur le point de disparaître de Grand-Bassam. Aucun nouveau cas ne s'est produit. Il ne reste plus en traitement qu'un seul malade. Grand-Bassam aura été le seul point de la colonie infecté par la contagion. Les autres points sont demeurés indemnes. L'état sanitaire est bon dans l'ensemble de la colonie.

DIVERS.

Distinctions honorifiques. — Est nommé dans la Légion d'honneur : au grade de Chevalier, le médecin de 1re classe Vallot (faits de guerre à Madagascar).

Récompenses. — A l'Assemblée générale de la Société des Sauveteurs de la Seine, un diplôme d'honneur a été remis à M. de Beauvais, médecin en chef, âgé de quatre-vingt-trois ans. M. le Dr Viger, Ministre de l'Agriculture, a inauguré hier, à Argenteuil, l'Hôtel de ville et la Bibliothèque communale. Il a remis à cette occasion les distinctions suivantes : *Officier de l'Instruction publique*, M. de Grisac, médecin de l'hôpital. — *Officier d'Académie*, M. Mathron, administrateur de l'hôpital.

Les Médecins à l'Élysée. — Le Président de la République a reçu cette semaine M. le Dr Douglas-Aigre, maire de Boulogne-sur-Mer.

La Médecine au Sénat. — Le Sénat a pris en considération la proposition de M. Siegfried, relative à la réglementation des débits de boissons ; la proposition de M. Darbot, relative à la police sanitaire des animaux. Il a adopté en première délibération la proposition de loi de M. Isaac, sur l'organisation du Service de Santé aux colonies.

Missions scientifiques. — Le Ministre de l'Intérieur vient de confier à M. le Dr Vignes le soin d'aller en Angleterre étudier dans les hôpitaux l'organisation des *services ophtalmologiques*.

Médecins et Politique. — Notre ami, M. le Dr Pierre Sebileau, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, chirurgien des hôpitaux, vient de donner sa démission de membre de la Ligue de la Patrie française, par une lettre publiée par la grande Presse. — Le nouveau président du

Conseil général, M. le Dr Piettre, a ouvert la séance de la semaine dernière en prononçant nn long et violent discours.

Les Étudiants et la Politique. — Le Comité des étudiants nationalistes vient de décider d'ouvrir une souscription en l'honneur du commandant Marchand et de sa vaillante Mission.

Mariages de Médecins. — M. le Dr Gabrielle Bouffe de Saint Blaise, ancien chef de Clinique à la Faculté de Médecine, Accoucheur des Hôpitaux, vient d'épouser Mademoiselle Germaine Coupé. — M. le Dr A. Gaussel, ex-interne des hôpitaux de Montpellier, vient de se marier avec Mlle le Dr G. Ziegelmann, ex-interne des hôpitaux de Montpellier : mariage célébré à Montpellier, il y a 15 jours.

Mariages de Pharmaciens. — On annonce le mariage de M. Liotard, pharmacien, Gouverneur de l'Oubangui, avec Mlle Lachave.

Les Médecins sculpteurs. — Cette année, au Salon de la *Société des Artistes Français*, M. le Dr Paul Richer, sculpteur émérite dont l'atelier est 11, rue Garancière, a exposé : 1° deux plats en étain : *Les Semailles* et *Le Faucheur*, qui appartiennent à M. Susse, le fondeur; 2° un groupe en plâtre : *Foot-ball*, admirablement venu, et une statuette de plâtre : *Bras tendu*; 3° une autre statuette : *Le Vannier*, et un vase, en plâtre : *La Soupe aux champs*. — Nous attirons l'attention sur l'œuvre artistique de notre savant confrère, et rappelons qu'il est candidat à l'Académie des Beaux-Arts.

Les Médecins peintres. — On dit que M. le Dr Duplay a un remarquable talent de peintre. Mais nous n'avons pas encore vu aux Salons ses œuvres. — Cette année, Mme Brouardel a exposé le portrait d'une *Jeune fille*, Mlle J. C...

Les Médecins en Algérie. — D'après M. Albin Rozet, député, les musulmans d'Algérie réclament la création d'asiles de vieillards et de bureaux de bienfaisance dans les centres indigènes; que l'on augmente aussi le nombre des médecins, les Arabes ont pour eux un culte tout particulier.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Didsbury s'est rendu à Villers-sur-Mer.

VARIÉTÉS & ANECDOTES

Les noms et pseudonymes des médecins.

M. le Dr Foveau (de Conrmelles, Aisne), qui, en littérature, signe Foveau de Conrmelles, comme en médecine (ainsi que d'ailleurs l'indiquent les *Annuaires*, le *Tout-Paris*, etc.), écrit ce qui suit dans l'*Indépendance Luxembourgeoise* du 23 mai 1899, à propos des *critiques* de profession :

« D'autres encore, voulant prouver qu'ils connaissent l'auteur, — le seul en cause — ne veulent pas voir *son nom d'homme de lettres*, mais *son nom réel*, et croyant ainsi renseigner le public, l'égarent on ne peut mieux. Si l'auteur est connu avec un nom de pays, de contrée, les belles parenthèses qu'il a omises volontairement, l'encadreront, qui feront croire à deux personnages, sauf pour ceux se reportant à ses biographies, où l'auteur honnête a révélé son nom ou ville d'origine. Mais cela rend service ; à notre époque, ce ne peut qu'être utile à l'écrivain, s'il a en même temps quelque autre profession, car on se défie des gens trop actifs — qui produisent trop. On semble, en effet, préférer voir le médecin, le savant aller au café, s'amuser, ce qui ne laisse que peu de traces extérieures, plutôt que de le voir se reposer en d'autres travaux, philosophiques ou littéraires, ce qui le montre occupant ses nuits, ses rares loisirs, à tirer de son cerveau ce qu'il contient ».

Cette réflexion m'a beaucoup amusé, car évidemment elle répond à un article signé de moi. Mais, pour rester dans le domaine de la *Bibliographie*, je dois avouer à mon ami Foveau (avec ou sans son pays d'origine) que cette manie d'ajouter des noms de bourgade à son véritable nom complique beaucoup nos classements bibliographiques. Il est beaucoup plus simple d'en rester à l'habitude antique, celle des *Pseudonymes véritables*, à moins qu'on ne soit de noble origine. M. B.

L'acquittement du Dr Boucher.

Une bonne nouvelle, pour la solidarité professionnelle, et pour la justice: c'est l'acquittement de notre confrère, M. le Dr Boucher, qui était poursuivi pour avoir pratiqué un avortement et qui vient d'être acquitté après des débats qui ont duré quarante huit heures devant la Cour d'assises de Niort. Sans entrer aujourd'hui dans les détails de cette regrettable affaire, nous adressons nos bien sincères félicitations à M. le Dr Boucher, qui n'a cessé de protester de son innocence. On doit des remerciements, dit le *Concours Médical*, à plusieurs confrères des Deux-Sèvres : MM. les Drs J. Marion (de Parthenay), Jaurand (d'Airvault), Fayard (de Niort), etc..., etc.., et à M. le docteur Boucher, d'Avoine, (Indre-et-Loire), qui étaient venus affirmer l'estime dans laquelle ils tenaient leur confrère, le déclarant incapable du crime pour lequel il était poursuivi.

LES LIVRES NOUVEAUX.

L'Anatomie élémentaire du corps humain; par le Dr Rabaud. — Schleicher Frères, éditeurs, Paris, 1899.

L'Anatomie élémentaire du corps humain s'adresse à la fois au grand public désireux de s'instruire et aux jeunes gens qui débutent dans l'étude de l'Anatomie. L'auteur a moins voulu accumuler des détails que donner une idée générale de l'économie humaine. Dans ce but il a résumé, sous une forme concise, les faits principaux, s'efforçant surtout de montrer le lien naturel qui les rattache les uns aux autres. Sans y insister, il a mis en relief, dans la constitution des organes, ce qu'il est indispensable de connaître pour avoir une idée juste de l'ensemble des phénomènes vitaux et des rapports de l'homme avec les autres êtres. Les planches que le texte accompagne, grâce à leur disposition par feuillets découpés et superposés, faciliteront la lecture des démonstrations, en même temps qu'elles fixeront le souvenir d'une façon précise, permettant comme une sorte de dissection. Par ces divers points, ce livre est une tentative intéressante de diffusion scientifique au sens élevé du mot; nous sommes assurés qu'il est appelé à rendre de vrais services. Il sera un guide précieux pour ceux qui voudront approfondir l'étude de cette branche de la Science. Cet ouvrage comprend 96 pages de texte avec 61 figures et 4 planches coloriées à feuillets découpés et superposés. I.B.S.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris,* dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

MASSON, 120, Boulevard Saint-Germain. — Paris.

Noel (Paul).— **Bulletin du Laboratoire régional d'Entomologie agricole.** — Brochure in-8, 16 pages.

INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE, 93, Boulevard Saint-Germain. — Paris.

Dujon. — **Un cas de suture nerveuse.** — *Extr. des Arch. Prov. de Chirurgie*, n° 4, avril 1899. — Brochure in-8, 4 pages.

Merlet Henri. — **De l'Hystéropexie vaginale pour rétrodéviations utérines. Description du procédé de Richelot.** — Brochure in-8, 88 pages et 16 figures dans le texte.

PETITE CORRESPONDANCE

La GAZETTE MÉDICALE étant l'organe hebdamadaire de l'Institut de Bibliographie, il sera répondu, à cette place, aux questions qui sont posées par les Abonnés de l'Institut.

M. L..., New-York. — Nous pouvons vous envoyer le compte rendu sténographique du *coars* que vous demandez et de tous autres que vous désirerez. — Oui, si vous êtes plusieurs inscrits pour le même cours, vous bénéficierez d'une réduction proportionnelle.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

PARIS — 93. Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS

Postes Médicaux vacants.

1° Poste médical à prendre à Levergies (Aisne), à 11 kilomètres de Saint-Quentin, entouré de 6 à 7 villages dépourvus de médecin.

2° Clientèle en plein Paris à céder après décès, en même temps que suite de bail et différents objets d'ameublement, une bibliothèque, un arsenal médical, au gré du preneur.

3° Bon poste médical à prendre à Mouilleron-en-Pareds (Bocage vendéen). Pays riche. 8 à 9,000 francs. Sans conditions.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

AVIS A NOS LECTEURS.

Les Médecins qui posséderaient quelques uns des numéros suivants de la *Gazette médicale de Paris* sont informés que nous les rachetons à **Cinquante Centimes** pièce au lieu de 0 fr. 20.

Année 1892. — Nos 7, 17, 20, 21, 35. — Année 1893. — N° 52 et la Table des matières. — Année 1894. — N° 1 —

ARCHIVES PROVINCIALES DE MÉDECINE
ET
ARCHIVES PROVINCIALES DE CHIRURGIE
PARAISSANT TOUS LES MOIS.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93, — PARIS.

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN.**

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés *franco* à M. le Rédacteur en Chef Gérant, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie. . . . . . « . .	20 » fr.
Recouvré à domicile	20 50
Pays étrangers compris dans l'Union postale.	23 »

Prix du numéro. . . . 2 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de ces Revues expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

70e Année. 11e Série. Tome II. — N° 25. — 24 Juin 1899.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : La Médecine en Automobile ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Malades célèbres : La Maladie de la Princesse Louise de Cobourg. — Médecine et Littératnre : Un Médecin traducteur des *Mille et une Nuits*. — Nécrologie. — La Médecine aux Chandelles : Théâtre des Capucines; par Marc Ell. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée (Hôpitaux) etc. — Sociétés et Congrès. — Guerre, Marine,-Colonies. — Médecine d'État : Hygiène (Épidémies, etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes. — Ce qu'il y avait jadis à la place de la Faculté de Médecine de Paris. — Les Maladies bizarres. — Thérapeutique : Traitement de la dyspepsie nervo-motrice, avec dilatation de l'estomac par les courants statiques induits; par le Dr L. R. Regnier. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique. — Petite Correspondance.

BULLETIN

La Médecine en Automobile.

Jeudi dernier s'est ouverte, aux Tuileries, l'Exposition internationale d'Automobiles de 1899, organisée par l'Automobile Club de France. Aussi l'allée des Orangers et de la terrasse du Jeu de Paume étaient-elles en fête, malgré les scandales récents d'Auteuil. Mais ce n'est point sur le côté pittoresque de cet évènement, éminemment parisien, que nous devons insister ici. Passons aux choses sérieuses.

Comme les années précédentes, en parcourant, au hasard d'une inspiration matinale, le champ clos où l'on a parqué des machines si rapides, nous nous sommes occupé de découvrir la voiture idéale, destinée à remplacer l'antique cabriolet des médecins de campagne, l'*Automobile médicale !* Est-il besoin d'ajouter que nous ne l'avons pas trouvée encore, sous sa véritable forme ?

Ce n'est pas qu'il n'y eût aux Tuileries que des voitures de luxe, ou des camions à marchandises ! Certes, non ! Aussi bien n'est-ce pas la voiture qui est à inventer, mais la combinaison financière qui permettra de la procurer aux médecins, à un prix abordable.

On peut toutefois tourner la difficulté de l'achat dès aujourd'hui, et nous avons à ce propos une petite idée de derrière la tête, idée qui nous fut suggérée par notre expérience en matière de grande Pêche. Toutefois il est à craindre que nos confrères, aussi prudents que nos marins bretons, ne l'acceptent pas de suite sans faire la grimace. En tous cas, la voici.

De même que des Sociétés se sont créées récemment, pour offrir aux pauvres matelots des chalutiers à vapeur, puisqu'ils étaient dans l'impossibilité absolue de se procurer eux-mêmes, avec leurs propres capitaux, ces engins précieux, de même l'on pourrait fonder une *Société générale des Automobiles Médicales,* qui louerait aux Médecins adhérents le véhicule de leur choix. Certes, ce n'est pas là une trouvaille de génie ; mais c'est une idée pratique. Et, si d'autres y ont songé avant nous, même sous cette forme très particulière, eh bien, tant mieux ! Au demeurant, qu'importe l'inventeur ? Ce qu'il faut trouver, c'est le *metteur en scène*.

Mais je doute fort, pour ma part, qu'un médecin véritable, faisant de la clientèle, y parvienne jamais. Pour réussir en ces matières, il faut être certainement d'abord homme d'affaires, puis docteur en médecine, si l'on veut : ce qui n'est pas indispensable. Que nos confrères, qui s'intéressent à l'automobilisme, veuillent bien frapper à la bonne porte, et le problème sera résolu. Mais, avant tout, pas de préjugés et à chacun son métier!

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS

LES MALADES CÉLÈBRES.

La Maladie de la Princesse Louise de Cobourg.

La princesse Louise de Cobourg, qui a passé de longs mois en traitement au sanatorium de Purkersdorf, près de Vienne, vient de quitter l'Autriche et d'être transférée au sanatorium Lindenhof, à Coswig, près de Dresde. Sa dame de compagnie, Mlle Gebauer Fullnegg, son curateur, M. le Dr Feistmantel, président de la Chambre des avocats de la Basse-Autriche, et un représentant du prince Philippe de Cobourg l'ont accompagnée jusqu'à destination. La princesse, qui est aussi duchesse de Saxe, aurait été, consultée sur le choix du sanatorium. Le roi des Belges, son père, aurait préféré qu'elle restât en Autriche; mais le séjour de la princesse Louise en ce pays ne pouvait plus se prolonger. Le prince Philippe se trouve dans l'impossibilité de demander le divorce, vu l'état mental que les médecins attribuent à sa femme. Le transfert de la princesse à Coswig est la conséquence de sa mise en curatelle définitive, qui vient d'être prononcée à la suite du *rapport de médecins légistes*, confirmé par l'avis de la Faculté de Médecine de Vienne.

Deux médecins légistes, en effet, avaient été chargés, il y a plusieurs mois, d'observer la princesse, et au mois d'avril de cette année, ils remettaient un rapport concluant à sa *faiblesse d'esprit*, ainsi qu'à son incapacité de gérer ses propres affaires. Sur la demande du curateur provisoire et du représentant du prince Philippe de Cobourg, ce rapport avait été soumis à l'examen de la *Faculté de Médecine*, qui vient de conclure d'une façon identique à celle des médecins légistes. La princesse, dit la Faculté, est atteinte depuis plusieurs années déjà, d'une *faiblesse d'esprit* survenue à la suite d'une *commotion cérébrale*, ainsi que d'une diminution sensible des facultés morales et intellectuelles. Elle est incapable de gérer elle-même ses affaires et de reconnaître le sens, la portée et les conséquence de ses actes. Le rapport dit encore, au milieu de détails tout à fait intimes, que la princesse est sujette à de *grandes défaillances*, en ce qui concerne sa raison, sa volonté et sa moralité. Son état s'est transformé lentement et insensiblement aux yeux du public, et il s'est finalement tellement aggravé que la princesse s'est livrée sans résistance aux suggestions d'un homme indigne, tel que Mattasich-Keglevich. Le rapport cherche ensuite la raison de cette faiblesse d'esprit de la princesse et la trouve dans ce fait qu'elle fit il y a plusieurs années, une chute de 30 mètres dans la montagne, qui lui causa une forte commotion cérébrale. Pendant trois heures elle était restée sans connaissance, et pendant plusieurs jours sa conscience était demeurée vague et trouble. Il faut encore ajouter à cet accident une *fièvre typhoïde*, qui survint plus tard et qui contribua également pour une bonne part à l'affaiblissement des facultés de la princesse Louise.

MÉDECINE ET LITTÉRATURE.

Un médecin traducteur des Mille et une Nuits.

On annonce la publication en seize volumes in-8° d'une traduction absolument intégrale des *Mille et une Nuits*, par un médecin de Marseille, M. le Dr Mardrus. C'est un événement littéraire, qui, paraît-il, a une portée considérable, étant donné la célébrité du chef-d'œuvre traduit. Notre confrère a suivi le texte arabe original, strictement, sur l'édition égyptienne de Boulak (la meilleure, dit-on), et vérifié et complété aux sources mêmes, c'est-à-dire sur les manuscrits. — Nous voilà loin du bon Galland, le premier traducteur, et de ses chastes histoires !

D'après le *Figaro*, M. le Dr Mardrus est un jeune homme aimable, très intelligent, très lettré, qui remplit à Marseille les fonctions de médecin sanitaire. Il n'est pas Syrien d'origine, comme on l'avait dit. Il est un vrai fils de la cité du Caire, où son père et son grand-père sont nés. Il eut même comme nourrice une Égyptienne de pure race, à la chair d'ambre, aux doigts pourprés de henné, qui portait au cou un collier de turquoises pour conjurer le mauvais œil, et aux chevilles des bracelets d'argent pour éloigner les maléfices. Ajoutez à cela, toujours d'après le *Figaro*, une éducation et une culture très française, de longs séjours dans nos universités, des voyages également attentifs à travers l'Islam,... et le quartier Latin. Au contact de ces influences mêlées, M. le Dr Mardrus ne pouvait pas ne pas devenir ce qu'il est en effet devenu : un musulman très parisien, capable de connaître à la fois deux nostalgies, et de s'ennuyer loin de La Mecque, après avoir pleuré le Boulevard. Rare état d'âme, et qu'on ne s'étonne pas d'avoir vu aboutir à l'entreprise d'aujourd'hui. Moins musulman, M. le Dr Mardrus eût reculé de peur devant la tâche énorme qui s'offrait à lui, et qu'une connaissance approfondie et l'amour inné de la langue et de la littérature arabes rendaient seuls possible; moins Parisien, il n'eût pas senti le côté très *amusant* de l'œuvre à accomplir, et cela aussi eût pu suffire à l'en détourner.

NÉCROLOGIE

M. le Dr Canterman, ancien président de la Fédération médicale belge. — M. le Dr Guison, ancien chirurgien de l'Hôpital de Châlons. — M. le Dr Odoul, de Ville-en-Tardenois. — M. le Dr Choteau, de Saint-Maurice-lès-Lille. — M. le Dr Trarnoy, médecin-chef de la Légion d'honneur, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Arras. — M. le Dr H. Immermann, professeur de Clinique médicale à la Faculté de Médecine de Bâle. — M. le Dr W. af Schultén, professeur de chirurgie à la Faculté de Médecine de Helsingfors. — M. le Dr Franz von Chelius, ancien professeur extraordinaire de chirurgie à la Faculté de Médecine de Heidelberg. — M. le Dr Lawson Tait, chirurgien consultant de l'Hôpital pour Femmes à Birmingham. — Deux étudiants en médecine de Montpellier se sont noyés, le 19 juin 1899, dans un bassin très profond, situé dans une propriété particulière près de Celleneuve, faubourg de Montpellier. Les corps ont été retrouvés.

LA MÉDECINE AUX CHANDELLES.

LES CAPUCINES.

Le Médecin D. M. P.

Galipaux, aux Capucines, a fait sa rentrée, dans les *Tribunaux comiques* de J. Courteline et P. Veber. — Rien n'est plus cocasse que cette histoire de l'affaire X..., où les habitudes de la Justice sont appréciées comme elles le méritent, à l'instar de ce que fit jadis Molière pour les médecins. L'un ne vaut pas l'autre; mais toute cette histoire n'en est pas moins drôle. Jusqu'au président du Tribunal, qui se figure que D. M. P. veut encore dire: docteur médecin de Paris! Il y a longtemps que les praticiens de la capitale, qui se respectent, n'indiquent plus à leur clientèle le point d'origine de leur diplôme; ils la perdraient toute! Il est plus prudent d'arriver d'Angleterre ou d'Amérique, pour les dentistes, de Vienne, pour les otologistes, de Hollande, pour les ophtalmologistes, de Berlin, pour les gynécologistes, de Russie, pour les médecins praticiens ordinaires, et de Pontoise, pour les chirurgiens.... A condition de s'installer sur la rive droite, le D. M. P. n'a pas de valeur. Au Quartier latin, D. M. P. est déjà un terme historique; mais, de l'autre côté de l'eau, il est désormais tout à fait inconnu. Il faut être de nos temps....

Sur l'affiche, nous avons retrouvé aussi *Théodore cherche des allumettes*, scène d'ivresse chez un jeune lycéen et d'insomnie chez son papa; puis *La Demoiselle à marier* de P. Veber, chez laquelle le médecin de la famille en sera réduit à chercher, la veille de ses justes « nopces », la preuve indubitable de la virginité morale (les *Demi-Vierges* abondent), la preuve physique ayant été irrémédiablement perdue avant l'opération, au cours des préliminaires du combat pour le mari. *Doux Pays*, ajouterait Forain! Copions-le.

Marc Ell.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris. — *Concours de Prosectorat.* — A la suite des opérations du concours, le jury a classé les candidats au Prosectorat dans l'ordre suivant: 1. MM. Proust et Ambredanne (148 points); 2. Veau (146 points); 3. Dujarrier (145 points); 4. Guibé (134 points). Deux places étaient vacantes. — En conséquence, MM. Proust et Ambredanne ont été nommés prosecteurs.

Cours d'Anatomie microscopique. — M. le Dr H. Bernal, ancien chef de Laboratoire à la Faculté de Médecine, fera en son Laboratoire, 62, rue Tiquetoune: 1° Un cours de *technique microscopique*; 2° Un cours préparatoire au deuxième de Doctorat; 3° Un cours de *bactériologie*. Ces cours sont essentiellement pratiques. Les étudiants et les médecins sont exercés individuellement à la pratique microscopique et bactériologique. On s'inscrit à la même adresse de 2 heures à 6 heures.

Tableau des Actes du 26 juin au 1er juillet 1899: Examen de Doctorat — Lundi 26. 5e examen, Doctorat (1re partie). Obstétrique, à 9 h. du matin: MM. Ribemont-Dessaignes, Varnier, Lepage, examinat; Clinique Baudelocque; M. Chasseyant, sup. — 1er examen, Doctorat: MM. Mathias-Duval, Rémy, Retterer, examinat.; M. Hanriot, censeur. — 2e examen, Doctorat: MM. Blanchard, Gley, Broca (André), examinat.. — 3e examen, Doctorat, oral (1re partie): MM. Delens, Poirier, Wallich, examinat.; M. André. — 5e examen, Doctorat (1re partie) Chirurgie (1re s.): MM. Terrier, Reclus, Broca (Aug.), examinat.; Hôtel-Dieu; M. Landouzy, cens. — 5e examen, Doctorat (1re partie), Chirurgie (2e s.): MM. Tillaux, Humbert, Delbet, examinat.; Hôtel-Dieu. — 5e examen, Doctorat, (2e partie): MM. Fournier, Gaucher, Méry, examinat; Hôtel-Dieu; M. Legueu. — 5e examen, Doctorat (1re partie), Chirurgie (1re serie): MM. Lannelongue, Lejars, Sebileau, examinat.; Necker; M. Potain, censeur. — 5e examen, Doctorat (1re partie), Chirurgie, (2e série): MM. Blum, Walther, Mauclaire, examinat.; Necker. — 5e examen, Doctorat, (2e partie): MM. Hayem, Lancereaux, Dupré; Necker; M. Tessier.

Mardi 27. 2e examen, Doctorat, (1re série): MM. Mathias-Duval, Richelot, Launois, examinat.; M. Farabeuf censeur. — 2e examen, Doctorat, (2e série): MM. Rémy, Quénu, Poirier, examinat. — 2e examen, Doctorat, (2e partie): MM. Blanchard, Retterer, Gley, examinat. — 3e examen, Doctorat, (2e partie) MM Debove, Troisier, Charrin, examinat. — 4e examen, Doctorat: MM. Pouchet, Vaquez, Chantemesse, examinat.; Laboratoire de pharmacologie. Salle de Matière médicale; M. Langlois. — 5e examen, Doctorat, (2e partie) (1re série): MM. Dieulafoy, Roger, Marfan, examinat.; Hôtel-Dieu; M. Grancher, censeur. — 5e examen, Doctorat, (2e partie), (2e série): MM. Cornil, Achard, Thiroloix, examinat.; Hôtel-Dieu; M. Thoinot. 5e examen, Doctorat, (1re partie), Chirurgie, (1re série): MM. Guyon, Le Dentu, Faure, examinat.; Charité; M. Raymond, censeur. — 5e examen, Doctorat, (1re partie). Chirurgie, (2e série): MM. Panas, Berger, Thiéry, examinat.; Charité. — 5e examen, Doctorat, (2e partie): MM. Jaccoud, Proust, Ménétrier, examinat.; Charité; M. Albarran. — 5e examen, Doctorat, (1re partie). Obstétrique: MM. Budin, Bonnaire, Wallich, examinat.; Clinique Tarnier; M. Hanriot, censeur.

Mercredi 28. 1er examen, Doctorat, oral (1re partie): MM. Blanchard, Mauclaire, Poirier, examin.; M. Hayem, cens. — 1er examen, Doctorat: MM. Rémy, Hanriot, Gley, examin. — 3e examen, Doctorat, oral (1re partie): MM. Lannelongue, Terrier, Lepage, examin. — 4e examen, Doctorat: MM. Pouchet, Wurtz, Méry, examin. — *Sages-Femmes.* — 1er examen de Sages-femmes (1re partie): MM. Ribemont-Dessaignes, Farabeuf, Retterer, examin., M. Broca (André), suppl. — 5e examen, Doctorat (1re partie). Chirurgie (1re série): MM. Blum, Poirier, Broca (Aug.), examin.; Pitié: M. Delens, censeur. — 5e examen, Doctorat (1re partie). Chirurgie (2e série): MM. Reclus, Humbert, Delbet, examin.; Pitié; M. Dupré, suppl.

Jeudi 29. 1er examen Doctorat: MM. Rémy, Quénu, Thiéry, examin.; M. Jaccoud, censeur. — 2e examen, Doctorat, oral (1re partie): MM. Blanchard, Poirier, Langlois, examin. — 3e examen, Doctorat, oral (1re partie): MM. Le Dentu, Berger, Bonnaire, exam. — 3e examen, Doctorat (2e partie), (1re série): MM. Dieulafoy, Troisier, Achard, examin. — 3e examen, Doctorat (2e partie), (2e série): MM. Grancher, Marfan, Méry, examin. — 4e examen, Doctorat: MM. Pouchet, Gley, Vaquez, examin.; Laboratoire de pharmacologie, Salle de Matière médicale: M. Chassevant, suppl. — 4e examen, Doctorat (2e partie): MM. Mathias-Duval, André, Launois, examin.

Vendredi 30. 5e examan, Doctorat (1re partie). Obstétrique, a 9 h. du matin: MM. Pinard, Varnier, Lepage, examin.; Clinique Baudelocque: M. Chassevant, suppléant. — 1er examen, Doctorat: MM. Poirier, Retterer, Sebileau, examin., M. Gautier, censeur. — 2e examen, Doctorat: MM. Blanchard, Rémy, Desgrez, examin. — 4e examen, Doctorat: MM. Pouchet, Gilles de la Tourette, Wurtz, examin. — *Sages-Femmes.* — 1er examen de sages-femmes (2e classe): MM. Mathias-Duval, Ribemont-Dessaignes, Launois; examin M. André. — 5e examen, Doctorat (1re partie) Chirurgie (1e série): MM. Lannelongue, Delhet, Walther, examin.; Hôtel-Dieu; M. Grancher, censeur. — 5e examen, Doctorat (1re partie). Chirurgie (2e série): MM. Terrier, Broca (Auguste), Legueu, examin; Hôtel-Dieu. — 5e examen, Doctorat (2e partie): MM. Hayem, Vidal, Dupré, examin.; Hôtel-Dieu; M. Thoinot. — 5e examen, Doctorat (1re partie). Chirurgie (1re série): MM. Tillaux, Humbert, Lejars, examin.; Necker; M. Joffroy, censeur. — 5e examen, Doctorat (1re partie). Chirurgie (2e série): MM. Delens, Reclus, Mauclaire, examin.; Necker. — 5e examen, Doctorat (2e partie): MM. Potain, Lancereaux, Teissier, examin.; Necker; M. Gaucher.

Samedi 1er. 2e examen doctorat: MM. Blanchard, Retterer, Langlois, examinateurs; Farabeuf, censeur. — 2e examen doctorat (2e partie): MM. Mathias-Duval, Degrez, Launois, examinat.; *Sages-femmes.* — 1er examen de Sages-femmes (1re classe): MM. Ribemont-Dessaignes, Thiéry, Langlois, examinat. Petit amphithéâtre; M. Hanriot. — 5e examen doctorat (2e partie), (1re série): MM. Cornil, Thiroloix, Vaquez, examinat.; Necker; M. Debove,

censeur. — 5e examen doctorat 2e partie, (2e s.) : MM. Chantemesse, Troisier, Marfan, examinat. ; Necker : M. Charrin. — 5e examen Doctorat (1re partie), Chirugie (1re série) : MM. Le Dentu, Richelot, Faure, examinat. ; Pitié : M. Remy. censeur. — 5e examen Doctorat (1re partie), Chirurgie (2e série) : MM. Berger. Quénu, Albarran, examinat. ; Pitié : M. Roger. — 5e examen Doctorat (2e partie), (1re série) : MM. Dieulafoy, Ménétrier. Achard, examinat ; Charité : M. Joffroy, censeur. — (5e examen Doctorat (2e partie) (2e série) : MM. Raymond, Hutinel, Vidal, examinat. ; Charité : M. Poirier. — 5e examen Doctorat (1re partie), Obstetrique : MM. Budin, Bonnaire, Wallich, examinat ; Clinique Tarnier ; M. André (suppl.)

Thèses. — *Mercredi 28* à 1 heure : Candidat, M. Baron ; Présid. M. Potain ; MM. Lancereaux. Widal. Teissier, exam. : *Considérations sur le saturnisme chez les alcooliques.* — Candidat, Mme Wolfensohn ; Président. M. Potain ; MM. Lancereaux, Widal, Teissier : *Contribution à l'étude de l'acroparesthésie.* — Candidat, M. Sallé ; Président, M. Potain ; MM. Lancereaux, Widal, Teissier : *Des déplacements du cœur par les épanchements pleuraux gauches au point de vue expérimental.* — Candidat. M. Keyser ; Président, M. Potain ; MM. Lancereaux, Widal, Teissier : *Etude clinique et rationnelle de quelques états morbides dépendant de la pathologie des fosses nasales et des sinus.* — Candidat, M. Boucard ; Président, M. Potain ; MM. Lancereaux, Widal, Teissier ; *Du caféisme* ; Salle des Examens n° 1. — Candidat, M. Seringe ; Président, M. Fournier ; MM. Landouzy, Gaucher, Sebileau : *Le testicule dans la syphilis héréditaire.* — Candidat, M. Robillard ; Président. M. Fournier ; MM. Landouzy, Gaucher, Sebileau : *La méthode de Berny-Trunacek ; ses résultats et ses indications.* — Candidat, M. Consteau ; Président, M. Landouzy ; MM. Fournier, Gaucher, Sebileau , *Rôle de l'obstruction des fosses nasales dans la pathogénie de l'emphysème pulmonaire* ; Salle de Theses n° 3. — Candidat, M. Cornet. Président, M. Tillaux ; MM. Pinard, Varnier, Walther : *Considérations sur la tuberculose musculaire et les altérations des fibres musculaires dans cette affection.* — Candidat, M. Brehier ; Président, M. Pinard : MM Tillaux, Varnier, Walther : *Quelques nouvelles observations d'infections puerpérales traitées par le froid ;* Salle de thèses n° 2. — Candidat, M. Latteux ; Président, M. Mathias-Duval ; MM. Joffroy, Gilles de la Tourette, Legueu : *Sur un cas de tumeur mixte intraligamentaire.* — Candidat, M. Desjars ; Président, M. Joffroy ; MM. Mathias-Duval, Gilles de la Tourette, Legueu : *Les récits imaginaires chez les hystériques.* — Candidat, M. Nouaille ; Président, M. Joffroy ; MM. Mathias-Duval, Gilles de la Tourette, Legueu : *Contribution à l'étude de l'hystérie sénile (hystérie chez les vieillards)* ; Salle de theses n° 1.

Jeudi 29, à 1 heure : candidat, M. Allain ; Président, M. Brouardel ; MM. Guyon, Thoinot, Albarran, examinateurs : *La profession médicale et les articles 1382 et 1383 du Code civil* — Candidat, M. Roussel ; Président, M. Guyon , MM. Brouardel, Thoinot, Albarran, exam. : *Cancer du bassinet et de l'uretère* ; salle de thèses n° 2. — Candidat, M. Binot ; Président, M. Panas ; MM. Budin, Richelot, Wallich, exam. : *Etude expérimentale sur le tetanos.* — Candidat, M. Cantin ; Président, M. Budin ; MM. Panas, Richelot, Wallich, exam. : *Relâchement des symphyses et arthralgies pelviennes d'origine gravidique,* — Candidat, M. Sacleux ; Président, M. Dehove ; MM. Chantemesse, Charrin, Roger, exam. : *Essai sur l'ostéomyélite rhumatismale.* — Candidat, M. Ermenge ; Président, M. Chantemesse ; MM. Dehove, Charrin, Roger, exam. : *Traitement de la syphilis par les injections intra-musculaires de sérum artificiel bichloré à doses intensives et éloignées (méthode du Dr Chéron).* — Candidat, M. Berthier ; Président, M. Cornil ; MM. Proust, Wurtz, Thiroloix, exam. : *La fièvre typhoïde et l'hygiène à Troyes. — La question des eaux.* — Candidat, M. Barré ; President, M. Proust ; MM. Cornil, Wurtz, Thiroloix, exam. : *Etude sur l'hygiène de la coqueluche.* — Candidat, M. Lesné ; Président. M. Hutinel ; MM. Raymond, Ménétrier, Widal, exam. : *Toxicité de quelques humeurs de l'organisme au point de vue expérimental et clinique.* — Candidat, M. Lohéac ; Président, M. Hutinel ; MM. Raymond, Ménétrier, Widal, exam. : *La tuberculose du pancréas* ; salle de thèses n° 1. — Candidat. M. Riche ; Président, M. Raymond ; MM. Hutinel, Ménetrier, Widal, exam. : *L'ataxie des tabétiques et son traitement.*

Faculté des Sciences de Paris. — M. Michel, docteur es-Sciences, est nommé à la Faculté des Sciences, Maître de conférences de minéralogie, en remplacement de M. Jeannetaz, décédé.

Faculté de Médecine de Toulouse. — Par décret en date du 26 mai 1899, le nombre des professeurs titulaires est fixé à 21 au maximum, et celui des agrégés à 11. Sont chargés de cours, jusqu'au 31 mars 1903 : MM. les Drs Vieusse *(clinique ophtalmologique)* ; Guilhem *(médecine légale)*.

Faculté de Médecine de Lyon. — *Troubles.* — Les manifestations de ces jours derniers ont eu leur contre-coup à la Faculté de Médecine de Lyon, où le cours de M. le Professeur Augagneur a été troublé par des scènes tumultueuses. Les étudiants qui suivent ce cours avaient, une première fois, manifesté leurs sympathies pour leur professeur qui avait pris au dehors une part active aux manifestations soit en faveur de Dreyfus, soit en l'honneur de M. Loubet. Le jour suivant, des groupes, étrangers pour la plupart à la Médecine, ont envahi la salle et organisé un tel tumulte que le cours n'a pu avoir lieu. M. Lortet, Doyen de la Faculté de Médecine, a fait placarder l'affiche suivante : « Par décision de M. le Recteur, Président du Conseil de l'Université, en date du 10 juin, le cours de pathologie externe est suspendu jusqu'à nouvel ordre ».

École de Médecine de Besançon. — Un concours s'ouvrira, le 12 décembre 1899, devant l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy, pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'École de Médecine de Besançon.

École de Médecine de Dijon. — Un concours s'ouvrira, le 11 décembre 1899, devant la Faculté de Médecine de Lyon, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale à l'École de Médecine de Dijon.

École de Médecine de Poitiers. — Un concours s'ouvrira, le 11 décembre 1899, devant la Faculté de Médecine de Bordeaux, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale à l'École de Médecine de Poitiers.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE (HOPITAUX, etc.).

Hôpitaux de Paris. — *Clinique Tarnier.* — Dans sa séance de vendredi dernier, le Conseil municipal a adopté la création, à la Clinique Tarnier, d'un service d'isolement pour les femmes atteintes d'affections contagieuses.

Les consultations dans les Hôpitaux. — L'administration de l'Assistance publique continue à rechercher les moyens propres à empêcher que les malades aisés bénéficient gratuitement des consultations des Hôpitaux. Une lettre circulaire du secrétaire général de l'Assistance publique, vient d'être adressée à ce sujet au directeur des Établissements hospitaliers.

Concours d'Accouchement. — Épreuve de médecine opératoire : *Ligature de l'humérale au pli du coude ; — Désarticulation du petit doigt et du 5me métacarpien.*

Classement général et répartition dans les services hospitaliers de MM. les Internes en pharmacie, pour l'année 1899-1900. — MM. les Elèves internes en pharmacie actuellement en fonctions, et ceux qui seront nommés à la suite du concours de cette année, sont prévenus qu'il sera procédé, aux jours et heures fixés ci-après, à l'Amphithéâtre de l'Administration centrale, avenue Victoria, n° 3, à leur classement

et à leur répartition dans les Établissements hospitaliers pour l'année 1899-1900, savoir : Pour MM. les Internes de 2e, 3e et 4e année, le samedi 24 juin, à trois heures ; Pour MM. les Internes de 1re année, le mardi 27 juin, à deux heures. MM. les Élèves devront se présenter eux-mêmes pour retirer leur carte de placement, sans laquelle ils ne seraient pas admis dans les Établissements. Ils seront appelés dans l'ordre de leur réception au concours.

Stage hospitalier pendant la période des Vacances. — MM. les Étudiants, dont la scolarité est soumise an stage hospitalier, *et qui n'auraient pu, pour des motifs sérieux, accomplir le stage en 1898-99 (du 1er Décembre 1898 au 15 Juin 1899)*, sont informés que, dans le but de régulariser leur situation, ils seront admis, pendant la période des vacances (du 1er Juillet au 1er Novembre), dans certains services de clinique qui leur seront désignés.

Ceux d'entre eux qui voudraient bénéficier de cette mesure devront adresser une demande écrite au Doyen de la Faculté avant le 1er Juillet, en indiquant s'ils désirent suivre un service de médecine ou de chirurgie.

L'Assistance des Aliénés à Paris. — Le Conseil général de la Seine vient d'être saisi, par sa Commission mixte d'Assistance, de deux rapports des Drs Toulouse et Vigouroux sur l'Assistance des aliénés et des épileptiques. Voici, résumées, les conclusions de ces deux rapports. — *Aliénés*. Le nombre croissant des aliénés qui tombent à la charge du département a, dit M. Toulouse, attiré l'attention du Conseil général ; on s'est demandé s'il n'était pas possible de diviser les asiles et services d'aliénés en deux catégories. Les uns — hôpitaux et services hospitaliers — seraient destinés à l'observation et au traitement des malades aigus et curables et seraient pourvus d'un personnel nombreux ; les autres — asiles et services d'Assistance — seraient destinés aux malades chroniques et incurables, qui y trouveraient les soins médicaux les plus indispensables. Les avantages économiques de ce système sont, dit M. Toulouse, évidents. On dépenserait moins pour l'Assistance des incurables, et les économies réalisées serviraient à améliorer l'hospitalisation et le traitement des malades aigus et curables. Aussi le Dr Toulouse propose-t-il la création, dans une localité du nord ou du nord-ouest de Paris, d'un « hôpital d'observation et de traitement type », qui devra réaliser les progrès obtenus et les desiderata relatifs à « l'hospitalisation et au traitement des malades aigus ». Les hospitalisés, au nombre de 400, hommes ou femmes, seront des malades récents, ayant moins d'un an de séjour. Et l'hôpital devra contenir un quartier de convalescents ouvert, où les malades ne seront pas internés. En attendant la construction de cet hôpital, l'asile clinique et l'asile de Villejuif seraient désignés pour être progressivement transformés en asiles de traitement et d'observation. Les asiles de Vaucluse et de Ville-Evrard continueraient, provisoirement, à être des asiles mixtes de traitement et d'assistance. — *Épileptiques*. L'obligation d'assister les épileptiques n'est plus aujourd'hui discutée par personne. C'est. dit le Dr Vigouroux, « un devoir social qui s'appuie sur un sentiment d'humanité d'abord, et aussi sur une obligation de prudence sociale ». Voici comment le Dr Vigouroux propose de satisfaire à cette obligation : 1° Le Conseil général émettra le vœu que l'article du projet de loi du Dr Dubief relatif à l'Assistance des épileptiques, soit ainsi rédigé : Les épileptiques *seront* admis dans les asiles d'aliénés en attendant l'ouverture d'asiles spéciaux. Dans un délai de dix ans, les départements devront ouvrir des établissements spéciaux, ou des sections spéciales, destinés les uns au traitement et à l'éducation des enfants idiots, arriérés, crétins, *les autres à l'Assistance et au traitement des épileptiques*, d'autres à l'Assistance et au traitement des buveurs. 2° On construira, pour le département de la Seine, à proximité d'une grande ville, un hôpital spécial réunissant tous les épileptiques simples et aliénés. Cet hôpital se composera d'une série de pavillons séparés, construits différemment suivant leur destination : épileptiques calmes, excités, gâteux. Une colonie agricole serait annexée à l'hôpital. On y pratiquerait surtout la culture maraîchère.

Institut d'Infirmieres à domicile. — Quelques dames, assurées du concours de plusieurs médecins des Hôpitaux, ont pris l'initiative de fonder, à Paris, un « Institut d'Infirmières à domicile ». Cet Institut est conçu dans un esprit de neutralité confessionnelle absolue. Aux jeunes filles munies du diplôme de fin d'études secondaires ou d'un titre de l'enseignement primaire, il ouvrira une carrière honorable et suffisamment lucrative, en utilisant leurs aptitudes pour le soin des malades. Aux familles, il fournira des infirmières spécialement préparées à leurs fonctions et capables d'un dévouement intelligent. L'Institut comprend une École préparatoire où les jeunes filles recevront en deux années d'études l'instruction théorique et pratique. A la fin de la seconde année, les médecins leur feront subir un examen et leur décerneront le diplôme d'infirmières. Une fois munies de ce diplôme, elles continueront de résider à l'Institut qui leur assurera un traitement fixe. L'Institut pourra donc envoyer aux familles qui lui en feront la demande, des infirmières diplômées. Dès que les ressources de l'Œuvre le permettront, les infirmières pourront aller soigner gratuitement les malades pauvres. Un appel pressant est fait à toutes les personnes qui comprennent la nécessité de donner à la profession de garde-malade une extension et un caractère qu'elle n'a pas encore en France. L'Institut sera soutenu financièrement par une Société composée de membres : adhérents (souscripteurs d'une somme de 5 fr.), titulaires (payant une cotisation annuelle minimum de 10 francs), fondateurs simples (donnant une somme de 500 francs), à vie (donnant une somme de 1,000 francs). Le titre de bienfaiteur sera conféré aux personnes qui souscriront pour une bourse (1,000 francs), une demi-bourse (500 francs) ou un quart de bourse (250 francs). Les bourses seront données aux élèves infirmières qui se trouveraient dans l'impossibilité de payer leur pension à l'École. Parmi les membres du Comité, nous relevons les noms de MM. les Drs Paul Reclus, membre de l'Académie de Médecine, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, chirurgien des hôpitaux ; Letulle, médecin des hôpitaux, professeur agrégé à l'École de Médecine ; Guinard et Jalaguier, chirurgiens des hôpitaux ; G. Marbaxge. Les souscriptions doivent être adressées à Mme Alphen Salvador, trésorière du Comité provisoire, 10, avenue de Messine, Paris.

Hospice général de Tours. — La Commission administrative donne avis que l'emploi de Maîtresse sage-femme de la Maternité de cet établissement étant devenu vacant, nn concours sur titres est dès maintenant ouvert en vue de la nomination d'une titulaire qui devra être pourvue dn diplôme de sage-femme de 1re classe.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

Société anatomique de Paris. — MM. Poulain, Pascal, Decloux, Barbarin et Nattan-Larrier, sont élus memhres adjoints de la Société anatomique.

GUERRE, MARINE ET COLONIES.

Service de Santé Militaire. — Par décision ministérielle, en date du 3 juin 1899, ont été désignés pour les postes ci-après indiqués :

MM. les médecins-majors de 1re classe Bros, pour le recrutement de la Seine ; Le Ronvillois, pour l'hôpital militaire de Versailles ; Pouchet, pour les salles militaires de l'hospice mixte de Tours ; Gerhault, nommé médecin-chef de l'hôpital militaire de Constantine ; Grivet, pour l'hôpital militaire de Bourges ; Tartière, pour la place et prison militaire de Lyon ; Lallemant, pour les salles militaires de l'hospice mixte d'Amiens ; Couderc, nommé médecin-chef des salles militaires de l'hospice mixte de la Fère ; de Casahianca, pour la gendarmerie de la Seine ; Boucher, pour les salles militaires de l'hospice mixte de Verdun ; Langue, pour le 104e d'infanterie. MM. les médecins-majors de deuxième classe Barhès, pour le 3e chasseurs à cheval ; Duval, pour le 4e hussards ; Guégan, pour le 19e dragons ; Pesme, pour le 33e d'infanterie ; Farganel, pour le 18e chasseurs à cheval ; Simon, pour le 10e bataillon d'artillerie à pied ; Dnco, pour le 28e dragons ; Mitry, pour la direction du Service de Santé du 11e corps d'armée ; Robelin, pour le 8e dragons ; Vitoux, pour le 25e hataillon de chasseurs à pied ; Lahougle, pour le 144e d'infanterie. MM. les médecins aides-majors de première classe Boucabeille, pour le 1er spahis ; Binet, pour le 6e génie ; Lesterlin, pour le 2e spahis ; Colomh, Serre, Baumelou et Caujole, pour les hôpitaux militaires de la division d'occupation de Tunisie ; Jenny, pour le 1er tirailleurs algériens ; Bar, pour le 4e chasseurs d'Afrique ; Ramhaud et Schmerher, pour les hôpitaux militaires de la division d'Oran ; Foley, pour le 36e d'infanterie ; Faure, pour les hôpitaux militaires de la division de Constantine ; Brice et Delahaye, pour les hôpitaux militaires de la division d'Alger ; Henriot, pour le 84e d'infanterie. M. le médecin aide-major de deuxième classe Antony, pour le 145e d'infanterie.

Service de Santé de la Marine. — Liste d'embarquement de MM. les officiers du Corps de Santé de la Marine : MM. les médecins en chef Danguy des Déserts, Geoffroy, Dhoste, Fontorbe, Jacquemin, Barret, Burot. MM. les médecins principaux Bourat, Nodier, Ludger, Ahelin, Laurent, Gayet, Bremaud, Kermovant. MM. les médecins de première classe Fallier, Vinas, Lallonr, Théron, Recoules, Chové, Leclerc, Mathé, de Gouyon de Pontourande, Bonrdon, Plagneux, Richer de Forges, Gandelin, Michel, Aubry, Ronx, Pelissier, Auhry, Duville, Coppin, Gaillard, Branzon-Bonrgogne, Piton, Thamin, Keisser, Bonnefoy, Martenot, Andibert, Dn Bois Saint-Sévrin, Martine, Salaün, Layet, Pons, Depred, Bonain, Dumas, Martel, Morel, Gomband, Denis. MM les médecins de deuxième classe Préhoist, Porre, Micholet, Hamon. MM. les médecins principaux Vergos, dn cadre de Rochefort, actuellement professeur à Brest, et Arami, du cadre de Brest, emharqué sur le *Masséna*, sont autorisés à permuter de port d'attache. M. Brugère, médecin de deuxième classe du cadre de Brest, est désigné pour remplacer sur la *Drôme* (transport du littoral) M. le Dr Castaing, qui terminera le 21 juin courant deux années d'embarquement et qui sera rattaché au port de Toulon. — M. Recoules, médecin de première classe du port de Toulon, est désigné pour remplacer au 2e régiment de tirailleurs tonkinois M. le Dr Duguet.

Service de Santé des Colonies. — *De l'avancement des médecins des Colonies, professeurs dans une Université de l'État.* — Un décret du 9 mai dispense dorénavant les médecins des Colonies, titulaires d'une chaire de professeur dans une Université de l'État, de la période de séjour aux colonies exigée pour passer au grade supérieur, par le décret du 7 janvier 1890 portant organisation du corps de Santé des Colonies.

La Convention de Genève à la Conférence de la Haye. — La sous-commission de la Croix-Rouge s'est réunie. L'article 10 du projet de la sous-commission a été adopté dans la forme suivante : « Les naufragés, blessés ou malades, qui sont débarqués dans un port neutre avec le consentement de l'autorité locale, devront être gardés par celle-ci de manière qu'ils ne puissent pas de nouveau prendre part aux opérations de la guerre. Les frais d'hospitalité et d'enterrement, en cas de décès, seront supportés par l'État dont relèvent les naufragés, blessés ou malades. » — Après l'adoption de l'article ci-dessus, le président a attiré l'attention de ses collègues sur le grand avantage que, pendant la réunion de la Conférence, une convention pût être signée pour consacrer les articles d'une si haute importance et d'intérêt humanitaire si élevé, articles que la sous-commission a adoptés dans son projet. M. Renaud a appuyé chaudement et, sur la proposition formelle du haron Bildt, il a été décidé que le président, d'accord avec le comité de rédaction, présentera à la Conférence un projet de convention contenant, outre les articles adoptés, un préambule et un article final prévoyant les formalités de signature de protocole. L'addition a été ratifiée. Sur la proposition du président, la Commission soumettra à la Conférence un vœu en faveur de la *révision*, dans un href délai, *de la Convention de Genève de 1864*. La sous-commission chargée de préparer l'adaptation de la convention de Genève à la guerre navale a ainsi terminé ses travaux, qui seront l'ohjet d'une convention formelle.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 23e semaine, 1,013 décès, chiffre qui dépasse celui de la semaine précédente, 947, et la moyenne ordinaire des semaines de juin, 862. La fièvre typhoïde a causé 14 décès. La rougeole, toujours assez fréquente en juin (la moyenne des semaines de juin est 25), atteint le chiffre de 40, dont 6 seulement dans l'ensemble des dix arrondissements du centre. Les quartiers les plus atteints sont : Plaisance, Grenelle, Charonne, chacun 3 décès. La scarlatine a causé 7 décès (la moyenne est 4), la coqueluche, également 7 (la moyenne est 8), la diphtérie 13 (la moyenne est 8). La diarrhée infantile a causé 48 décès de 0 à 1 an (au lieu de 30 pendant la semaine précédente et au lieu de la moyenne 43). Les fortes chaleurs qui ont régné pendant une partie des deux semaines sont la cause de cette aggravation. La grippe a encore occasionné 5 décès. Il y a eu 24 suicides et 29 autres morts violentes. On a célébré à Paris 452 mariages. On a enregistré la naissance de 1,029 enfants vivants (541 garçons et 488 filles), dont 755 légitimes et 274 illégitimes. Parmi ces derniers, 41 ont été reconnus immédiatement.

Les Services sanitaires à Paris. — Au Conseil municipal de Paris, la semaine dernière, M. Mithouard a questionné le préfet de police sur l'insuffisance des garanties offertes à la population par l'*organisation du Service sanitaire*, en ce qui concerne l'admission de viandes dans Paris. Il est, on le sait, permis aux particuliers d'introduire dans Paris, sans visite obligatoire, des quantités de viande inférieures à 5 kilos. Par ce moyen et d'autres qu'il énumère, M. Mithouard prétend que les fraudeurs peuvent écouler dans les restaurants à bas prix, des *viandes avariées*. Il demande que des mesures soient prises pour éviter de pareils faits dangereux pour la santé publique. Le préfet de police a répondu qu'à plusieurs reprises des modifications ont été apportées au fonctionnement du Service sanitaire. Il est tout prêt à en opérer de nouvelles, si elles sont reconnues nécessaires, mais encore faut-il qu'elles soient étudiées soigneusement.

Hygiène de l'alimentation. — *Beurre et margarine.* — Le Garde des Sceaux vient d'adresser une circulaire aux Procureurs généraux relativement à l'application de la loi du 16 avril 1897, concernant la répression de la fraude dans le commerce du beurre et la fabrication de la margarine.

Cette circulaire complète celle que le Ministre de l'Agriculture avait adressée, le 3 février dernier, aux chimistes experts chargés de procéder à l'analyse des échantillons de beurre et de margarine prélevés en exécution de la loi de 1897.

Concours internationaux sportifs de 1900. — *Commission médicale.* — Sont nommés membres de la Commission d'hygiène et de physiologie chargée de suivre les concours internationaux d'exercices physiques et de sports : MM. d'Arsonval, Chauveau, François Franck, Gley, Héricourt, Lamy, Langlois, Nocard, Ch. Richet, Rochard, Lemaire (de Compiègne), Perreau (de Saumur), Posth.

Institut antirabique de Grammont à Montpellier. — Par ordre du Ministre de la Guerre, les militaires appartenant aux 16e, 17e et 18e corps, mordus par des chiens enragés, seront dorénavant évacués sur l'hospice mixte de Montpellier, et non sur l'hôpital militaire de Marseille, afin d'être soumis au traitement pastorien à l'Institut antirabique, créé dans le domaine de Grammont, près Montpellier.

Les Épidémies de Russie. — *Scorbut et Typhus.* — La température récemment s'est terriblement abaissée sur toute la Russie, même dans les provinces centrales. En même temps, le scorbut et le typhus font rage dans les provinces déjà désolées par la famine. La *Gazette officielle* annonce que 34,114 personnes sont atteintes de scorbut ou de typhus dans les provinces d'Oufa et Simbirsk Il n'y a que 13 docteurs en médecine dans la région et 180 garde-malades ou étudiants en médecine.

Les Épidémies au Congo. — A l'État indépendant du Congo, on n'a reçu aucune nouvelle relative à l'épidémie de fièvre à Matadi, où elle régnerait à l'état endémique. Si l'épidémie avait éclaté, l'État en eût été prévenu télégraphiquement. L'État du Congo considère la nouvelle de Liverpool comme absolument dénuée de fondement.

Les Épidémies de la Côte d'ivoire. — L'épidémie de fièvre jaune qui sévissait à Grand-Bassam tend à disparaître. Lors du passage du paquebot, les habitants de cette ville s'étaient dispersés sur les divers autres centres de la colonie. Malheureusement, sur les trente Européens restés à Grand-Bassam, vingt-quatre ont succombé. — Le gouverneur par intérim Capest, MM. les Drs Mondon et Lamy, avec trois malades, sont seuls survivants. Leur dévouement a été au-dessus de tout éloge. On souhaite que le gouvernement ordonne l'évacuation totale et définitive de Grand-Bassam, le point le plus malsain de la côte occidentale d'Afrique, en raison de sa situation au milieu de marécages souvent pestilentiels. Cette ville inspire de la terreur aux centres français de la côte occidentale.

La Peste en Egypte. — A Alexandrie, 16 juin, on signale deux nouveaux cas de peste, et, au 21 juin, 3 décès ; pas de nouveaux cas.

L'Hygiene aux États-Unis. — Une dépêche de New-York signale une recrudescence de choléra dans la capitale des États-Unis. La sécheresse a eu pour conséquence de faire hausser le prix des légumes de 50 0/0. On a enregistré exactement vingt-cinq millimètres d'eau depuis le 25 mars ! La végétation est définitivement détruite, et la mortalité, surtout parmi la population pauvre, augmente de jour en jour.

Expedition médicale en Afrique. — Une expédition doit quitter Liverpool pour la côte ouest de l'Afrique et se rendre successivement sur les points les plus malsains pour y étudier les fièvres paludéennes et tropicales. C'est la nouvelle école des maladies tropicales, fondée par M. Chamberlain, qui organise cette chasse au microbe. Elle commencera à Sierra-Leone en août, au plus fort de la saison la plus terrible. M. le Dr Ross, qui est à la tête de l'expédition, espère prouver que la *malaria* résulte de certaines piqûres de moustiques.

DIVERS.

Médecine et politique. — A la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, a eu lien récemment la réélection des douze membres sortants du Comité, qui compte trente-six membres, dont un tiers peut être renouvelé chaque année. Parmi ces noms citons : MM. Émile Duclaux, membre de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur ; Dr J. Héricourt ; Dr J.-P. Langlois, professeur agrégé à la Faculté de Médecine ; Dr Paul Reclus, membre de l'Académie de Médecine ; Dr Charles Richet, professeur à la Faculté de Médecine. — L'assemblée générale de la Ligue des Droits de l'Homme, a protesté contre la mesure inqualifiable qui vient de frapper iniquement le Pr Augagneur, de la Faculté de Médecine de Lyon, et ses étudiants.

M. le Dr S. Pozzi, Sénateur de la Dordogne, vient de publier le rapport qu'il a fait au Sénat, au nom de la Commission chargée d'examiner la profession de foi de M. Combes sur la *réforme des sanctions de l'Enseignement secondaire*. M. Pozzi rapporte les opinions de MM. Brouardel, Bouchard, Berthelot sur la non utilité des études grecques et latines pour les médecins.

Un vif incident s'est produit à Lille, le 15 juin, au Conseil municipal, à propos d'un vœu déposé par M. le Dr Debierre, premier adjoint.

A la réception offerte par M. Trarieux, ancien ministre, en l'honneur de Picquart, ont assisté MM. les Drs Duclaux, membre de l'Institut ; Georges Clémenceau ; Pozzi, sénateur ; Brissaud, Monod, Gley, Paul Reclus, Héricourt ; Dr Hervé, professeur à l'École d'Anthropologie ; etc. etc.

M. le Dr Huchard, membre de l'Académie de Médecine, vient d'adresser la lettre suivante à M. Jules Lemaître, Président de la Ligue pour la Patrie française : « Après les incidents de l'élection présidentielle, je vous ai adressé ma démission de membre du Comité de la Ligue de la Patrie française. Aujourd'hui, je vous prie d'accepter ma démission de membre de la Ligue. Je crains que nous ne différions d'opinion sur les moyens de relever la France, de respecter la justice et d'honorer l'armée. »

Les etudiants en médecine et la littérature. — Il s'est constitué un Comité d'étudiants ayant pour but d'ériger un monument glorifiant Michelet, en face de la Sorbonne et du Collège de France. Ce comité d'action a pour Président, M. Lucien Graux, étudiant en médecine.

Banquet du Dr Émily à Marseille. — Les Corses de Marseille ont fêté en cette ville, à l'hôtel d'Orléans, le passage de leur compatriote, M. le Dr Émily, de la mission Marchand. A sa descente du train, M. le Dr Émily a été salué par une importante délégation de ses compatriotes. A l'hôtel, cent cinquante convives ont accueilli le collaborateur du commandant Marchand par de chaleureux applaudissements. Le comité organisateur a remis au Dr Émily un très beau bronze. La réunion a été des plus cordiales et les sentiments de sympathie des Corses de Marseille se sont manifestés dans des toasts chaleureux et patriotiques. M. le Dr Émily est parti pour Ajaccio, pour se rendre de là à Sainte-Marie-de-Siche, auprès de ses parents.

Le Dr Émily en Corse. — M. le Dr Emily est arrivé à Ajaccio, le 17 juin. Le steamer *Lanzi*, pavoisé, est allé au devant de lui avec les délégués de Sainte-Marie et les parents du major. Une embarcation de la Santé a amené le major au quai de débarquement où il a été reçu par le préfet, le maire, le commandant de la Marine et les officiers de la garnison, tandis que la musique municipale exécutait la *Marseillaise*. Une foule enthousiaste a accompagné le Dr Emily jusqu'à l'hôtel où il est descendu, aux cris de : « Vive l'armée ! Vive la Corse ! ». Le major, du haut d'un balcon de l'hôtel, a remercié la population de l'accueil qui lui était fait.

La Science anthropométrique à Paris. — Sur la demande de M. Charles Blanc, — motivée par des raisons d'ordre personnel —, le Conseil municipal de Paris a renvoyé la discussion qui devait avoir lieu, d'une question de M. André Lefèvre sur le maintien de M. le Dr Bertillon à la tête du service anthropométrique.

La publication des observations médicales. — La Conférence des Avocats de la Cour d'appel de Paris a discuté la question suivante : « La publication dans un ouvrage, par un médecin, des observations faites sur une personne traitée à l'hôpital constitue-t-elle le délit de violation du secret professionnel prévu par l'article 378 du Code pénal? ». La Conférence a adopté l'affirmative, et nous pensons qu'elle a eu raison. Mais il y a des moyens bien connus pour tourner cette difficulté ; et les historiens, qui connaissent leur métier, ne seront pas en peine pour retrouver le nom, quand il s'agira d'un personnage important.

Les descendants des chirurgiens illustres. — S. S. le Pape Léon XIII vient de conférer le titre de comte héréditaire à M. Roher Chenu-Laffite, gendre de l'illustre et regretté Dr Péan. M. Chenu-Laffite, qui s'était présenté à Passy aux dernières élections législatives, avait nettement posé sa candidature sur le terrain républicain catholique et libéral.

Les Médecins Chansonniers. — A noter une nouvelle œuvre du médecin chansonnier, M. le Dr Gabriel Montoya, cet illustre Montmartrois : *Notre âme*, musique de Richard O'Connolly. Cette charmante poésie se déroule sous une mélodie pour ténor véritablement délicieuse.

Les Médecins dans le monde. — A la dernière soirée de M. et Mlle Bailby, assistaient MM. les Drs Doyen et Maurice de Fleury, ainsi que Mme de Fleury (*Figaro*).

Les Médecins en ville. — A la garden-party donnée récemment par Mme Hochon, dans son hôtel de la rue du Rocher, assistait M. le Dr Nachtel (*Figaro*).

Les Medecins d'Actrices. — M. le Dr Oudin a absolument prescrit à Mlle Bartet, des Français, un repos d'une semaine entière. (*Figaro*).

Les muscles que l'on perd en prison. — « Savez-vous quelque chose de curieux, a dit Picquart, en sortant de prison, à Huret, du *Figaro*? C'est que, tout à l'heure, je me suis aperçu que *je ne savais plus monter les escaliers... Les muscles spéciaux sont deshabitués de ce mouvement* depuis un an bientôt, et cela me paraît très difficile de monter désormais. »

Les Médecins en déplacement. — D'après le *Figaro*, M. le Dr Championnière serait parti à Saint-Léonard. Il est probable qu'il ne s'agit que de sa famille.

Distinctions honorifiques. — M. Poirault, professeur d'histoire naturelle à l'École de Médecine de Poitiers, est nommé chevalier du Mérite Agricole.

Mariage de médecins. — Rappelons le mariage du prince Dr Franz d'Auersperg, venu d'Autriche en Amérique, il y a quelques années, après avoir dépensé son patrimoine à Vienne Il commença par être employé d'ascenseur dans un grand hôtel. Puis, gagné par l'exemple de l'activité américaine, il a conquis son diplôme de docteur en médecine et vient enfin d'épouser une héritière qui lui apporte en dot 5 millions de francs. Elle s'appelle miss Florence Hazard et a pour père un épicier.

Nous apprenons le mariage de M. le Dr Maurice Fontoymont, ancien Interne des Hôpitaux de Paris, avec Mademoiselle Louise Léguillon; il aura lieu le mercredi 28 juin 1899, à midi très précis, en l'Eglise Saint-Merry, rue Saint-Martin.

Le chirurgien Chassaignac et ses compatriotes. — Pourquoi un Nantais qui a laissé un nom célèbre dans la Chirurgie moderne, Chassaignac, est-il complètement oublié dans son pays? Dans un des hôpitaux de Paris, il y a pourtant une salle qui porte son nom.

Récompenses. — *La Société de l'Encouragement au Bien* a décerné la médaille d'or offerte par M. le Dr de Beauvais, au Dr Morice qui, depuis 69 ans, exerce la médecine avec un dévouement qui a sauvé bien des pauvres.

Nominations. — M. le Dr Ricard, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, professeur agrégé, est nommé chirurgien consultant des Maisons d'Éducation de la Légion d'honneur. — Mlle le Dr Bonsignorio vient d'être appelée par décision du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts aux fonctions de Médecin Oculiste des Écoles Normales supérieures de Sèvres et de Fontenay-aux-Roses

VARIÉTÉS & ANECDOTES.

Ce qu'il y avait jadis à la place de la Faculté de Médecine de Paris.

On sait que la *Maison de Marat* s'élevait, quelque part, sur le terrain qu'occupent aujourd'hui les bâtiments de l'École de Médecine. Mais sait-on où était exactement sa chambre? — Elle était exactement au-dessus de l'emplacement actuel du cabinet de M. le Pr Brouardel, le doyen de la Faculté. Remontons un peu dans l'histoire.

Ces vieilles maisons, qui obscurcissaient la rue Hautefeuille, et que remplacent les bâtiments non encore achevés, c'est sur le sol de *constructions gallo-romaines*, qu'elles s'élevaient. Lors de l'établissement des fondations, il y a un an, M. Dupré, l'architecte, a trouvé là les restes d'une *citerne* de ce temps, probablement une dépendance du palais voisin des Thermes; il y avait à côté des squelettes et des poteries funéraires dont les plus beaux spécimens ont été déposés au musée Carnavalet. Car la nouvelle École de médecine excède, et de beaucoup, les limites de l'ancienne.

Les Maladies bizarres.

Une épingle à chapeau dans le cœur. — Désespérée de l'abandon de son ami, un jeune employé de commerce, nommé P... S..., qui l'avait abandonnée après l'avoir rendue mère, une jeune et jolie modiste, Mlle S... M..., demeurant rue du Faubourg-Saint-Antoine, s'est suicidée en s'enfonçant deux épingles à chapeau dans le cœur. — Il nous paraît pourtant difficile de se tuer de cette façon. Mais, avec l'Amour, il ne faut pas essayer de raisonner.

Un thermomètre dans l'estomac. — Un matelot anglais, en traitement dans un hôpital de Baltimore, séduit sans doute par l'aspect engageant d'un petit thermomètre avec lequel les médecins prenaient sa *température anale*, suivant l'habitude américaine, a profité d'un moment d'inattention du personnel pour avaler l'instrument. Cet accident a, comme on peut penser, causé un certain émoi et il a été question tout d'abord d'inciser l'estomac du matelot pour en retirer cet objet. Mais on a attendu un peu avant de pratiquer l'opération, car, au lieu d'être incommodé par cet instrument indigeste, le matelot va beaucoup mieux.

THÉRAPEUTIQUE.

Traitement de la dyspepsie nervo-motrice, avec dilatation de l'estomac par les courants statiques induits

PAR

le Dr L. R. Regnier,

Chef du Laboratoire d'Électrothérapie de l'Hôpital de la Charité (Paris).

La dyspepsie nervo-motrice avec dilatation de l'estomac, représente à elle seule plus de la moitié des affections de cet organe que le médecin a l'occasion de soigner. Soit seule, soit associée à un état général neurasthénique plus ou moins prononcé, elle est pour ceux qui en sont victimes une source d'ennuis et de préoccupations souvent graves, car elle est tenace, rebelle aux traitements médico-pharmaceutiques et condamne les patients à un régime alimentaire dur à suivre et qui doit être longtemps prolongé, en moyenne un an dans les cas les plus favorables. Le traitement électrique que nous employons depuis plus de 4 ans, donne des résultats beaucoup plus rapides et qui se maintiennent davantage. Le succès de ce mode de traitement est d'ailleurs facile à comprendre, car il s'adresse directement à la cause du mal qu'il est destiné à combattre. On sait, en effet, que la dyspepsie nervo-motrice est due à une perturbation du fonctionnement des nerfs de l'estomac, pneumogastrique et grand sympathique, dont l'effet est d'altérer la sécrétion normale du suc gastrique et d'affaiblir la résistance et la motricité de la tunique musculeuse de l'organe. Or, l'électricité, convenablement appliquée, régularise la sécrétion des glandes de la muqueuse gastrique et rend à la tunique musculaire la tonicité et l'énergie contractile perdues. Elle remplit donc les deux indications nécessaires à la guérison de la maladie.

Les malades se présentent sous deux aspects différents, suivant que la dyspepsie est simple ou compliquée.

Dans le premier cas, ils éprouvent, quelque temps après le repas une sensation de pesanteur au creux épigastrique, avec ballonnement du ventre et

éructations plus ou moins fréquentes et plus ou moins pénibles.

Puis, la distension gazeuse de l'estomac faisant des progrès, par suite des fermentations anormales dues à l'insuffisance d'activité du suc gastrique, les malades sont obligés, après leur repas, de desserrer leurs vêtements pour respirer plus à l'aise. En même temps il survient de la congestion de la face, de la céphalée avec paresse intellectuelle et malaise général, que certains combattent en sortant et en marchant, et les autres, en s'étendant dès qu'ils ont mangé, afin de mieux digérer. Presque toujours cet état est accompagné d'une constipation plus ou moins rebelle, qui contribue à augmenter la distension gastro-intestinale.

Dans la deuxième catégorie, l'affection revêt un caractère plus pénible. A la dyspepsie s'ajoute la gastralgie : sensation de barre ou de crampe, accompagnée de temps en temps d'une douleur plus ou moins aiguë, qui s'étend vers le dos ou vers les flancs.

A ces symptômes locaux s'ajoute presque toujours, à échéance plus ou moins brève, l'état neurasthénique qui va compliquer la situation. La céphalée s'aggrave et se manifeste, tantôt sous forme de sensation de cercle ou de casque trop lourd étreignant le crâne, tantôt par des battements dans la tête, surtout au niveau des tempes. Chez certains sujets, la sensation douloureuse se localise à l'occiput et s'accompagne de craquements à la nuque pendant les mouvements de la tête. A ces signes locaux se joignent la dépression générale, l'inaptitude au travail et à toute espèce d'effort, le découragement, l'hypochondrie, l'insomnie plus ou moins rebelle et entrecoupée de cauchemars qui caractérisent l'état neurasthénique.

L'examen local pratiqué une ou deux heures après les repas, plutôt que le matin à jeun, permet de percevoir le tympanisme général de l'abdomen; l'estomac présente soit, à la percussion simple, soit avec le phonendoscope, une sonorité exagérée sur une hauteur de 18 à 20 centimètres, et on peut facilement percevoir par la succussion le bruit de flot caractéristique de la stase des liquides. Celle-ci manque quelquefois le matin. En pressant sur le creux épigastrique à droite et au dessous de l'appendice xyphoïde, on provoque de la douleur.

L'examen du suc gastrique va fournir au diagnostic des renseignements également intéressants. Les malades ayant été soumis à un repas d'épreuve, composé de la moitié d'un blanc d'œuf cuit dur, 100 grammes de pain et 150 grammes d'eau, le suc gastrique est extrait au bout de 2 heures. Le liquide qui sort de l'estomac est généralement plus ou moins visqueux, filant, exhalant une forte odeur butyrique ou lactique. L'analyse chimique y décèle ordinairement une diminution de l'acide chlorhydrique libre ou combiné, une augmentation plus ou moins considérable des acides organiques (lactique et butyrique). Quelquefois aussi on constate que le liquide stomacal est mélangé de bile. Cela indique un relâchement considérable du sphincter pylorique, ce qui assombrit quelque peu le pronostic.

Les deux états de dyspepsie que nous avons décrits, résultent de causes dont l'étude constitue déjà un renseignement précieux.

Celles de la première catégorie s'observent surtout chez les gros mangeurs, ou ceux qui font un usage immodéré des boissons, alcooliques ou non, soit pendant leurs repas, soit dans leur intervalle; elle guette les gens pressés, qui mangent vite sans mâcher suffisamment leurs aliments, ceux en particulier qui, ayant eu de mauvaises dents, en ont fait arracher un certain nombre.

Celles de la seconde catégorie se rencontrent chez les obèses dont les parois abdominales sont distendues par la graisse qui atrophie les muscles, ou chez les femmes qui ont eu plusieurs accouchements; chez ces dernières, les déplacements ou déviations de la matrice, les métrites, les maladies des ovaires et des trompes, sont souvent le point de départ de la dyspepsie, à cause de l'état névropathique qu'elles provoquent. Il en est parfois de même de celles qui ont subi l'hystérectomie, surtout quand elles sont encore jeunes ; car, d'une part, la suppression des organes génitaux internes amène la ménopause prématurée, avec son cortège si fréquent de vapeurs, de malaise général, de nervosisme, et, d'autre part, les intestins n'étant plus maintenus en place par les ligaments larges et leur contenu, s'abaissent et entraînent avec eux l'estomac. Le rein flottant ou déplacé joue un rôle analogue.

Ces diverses causes ne jouent cependant qu'un rôle occasionnel. Il faut pour qu'elles aboutissent à la dyspepsie, une prédisposition de l'organisme qui se trouve dans la constitution arthritique des malades.

C'est précisément la connaissance de cette cause première qui nous a guidé dans le choix de notre méthode. Il faut, en effet, agir à la fois sur l'état général et sur l'état local.

L'effet du bain statique sur l'arthritisme étant bien connu, il était rationnel de l'utiliser. C'est ce que nous avons fait. Ce bain statique prend dans l'ensemble du traitement une importance d'autant plus grande que l'état névropathique du sujet est plus accentué.

Pour agir sur l'estomac, nons employons les courants statiques induits, décrits par Morton dès 1881. Pour obtenir ces courants, il faut que l'armature externe des condensateurs de la machine statique soit reliée à un solénoïde. Celui-ci est relié d'autre part, par un de ses pôles, au tabouret isolant, par l'autre, à une électrode spéciale représentée ici (*Fig. 95*).

Le tampon de cette électrode appliqué sur le creux épigastrique, puis près de la colonne vertébrale au niveau de la septième côte gauche, excite à la fois les nerfs de l'estomac et sa tunique musculeuse et favorise à la fois la sécrétion du suc gastrique et les mouvements de l'organe.

Fig. 95 — Électrode employée par M. le Dr Regnier dans le traitement de la dyspepsie nervo-motrice.

Dès les premières séances, nous l'avons vérifié dans un grand nombre de cas, les malades sentent diminuer les malaises qui accompagnaient leur digestion et bientôt ils disparaissent complètement. Le suc gastrique analysé plusieurs fois au cours du traitement, explique cette amélioration. L'analyse montre, en effet, que sous l'influence de l'électrisation, l'acide chlorhydrique augmente de 50 centigrammes; il passe à 60 centigrammes, un gramme, 1 gramme 50 et reprend enfin son taux normal. Les fermentations secondaires disparaissent : l'acte chimique de la digestion reprend son cours normal. En même temps l'examen local permet de reconnaître que le tympanisme abdominal diminue, que la sonorité gastrique perd peu à peu de son étendue exagérée et, après un traitement de 6 semaines à 3 mois, suivant la gravité des cas, elle redevient normale.

Chez les dyspeptiques neurasthéniques, l'amélioration générale suit une marche analogue; sous l'influence du bain statique, l'insomnie, les vertiges, la paresse intellectuelle, disparaissent successivement; l'hypochondrie cesse, et le malade reprend goût à la vie et à ses occupations.

Quelquefois l'amélioration première est plus lente à ohtenir. Nous avons eu à la Charité un malade qui a été pendant plus d'un mois en traitement, sans en ressentir les hons effets; puis, en quelques jours, son état général et local s'est modifié considérablement, et actuellement, après un traitement de 2 mois, il est complètement guéri.

La guérison ohtenue persiste, nous avons pu nous en assurer sur des malades soignés il y a trois ans, et cela sans qu'ils aient eu hesoin de s'astreindre depuis à un régime spécial.

LES LIVRES NOUVEAUX.

Contribncion al estudio del Rinoescleroma [Contribution à l'étude du rhinosclérome]; par GUTIERREZ (J.-F.) Thèse, Guatemala, avril 1899, 128 p., 4 fig.

L'affection qui fait le sujet de cette thèse est une maladie encore assez mal connue et sur la pathogénie de laquelle les avis sont assez divisés. D'origine sypbilitique pour les nns, néoplasique pour d'autres, elle semble, d'après les conclusions de l'auteur, être d'origine microbienne et avoir son bacille propre, bacille encapsulé, bien distinct du bacille de Friedländer. Ce bacille de Friscb est aérobie et se développe dans les différents milieux de culture appropriés; ses manifestations sont tantôt diffuses, tantôt localisées, et peuvent débuter soit par le pharynx, le voile du palais ou les fosses nasales.

L'intérêt de l'étude repose sur la fréquence de l'affection au Guatemala et donne plus de poids aux conclusions du Dr Gutierrez.

Le bacille de la maladie est une espèce nouvelle se reproduisant au moyen de spores; le néoplasme qu'il développe est caractérisé par de grandes cellules vésiculeuses contenant les microbes. Les inoculations sur des lapins, les rats et les cobayes amènent une dégénérescence des ganglions lymphatiques. La thérapeutique tant chirurgicale que médicale est à peu près infructueuse; la forme la plus répandue est la forme diffuse.

Hygiène de l'allaitement; par de ROTHSCHILD (H.).— Paris, 1899, Masson et Cie, in-8, 198 p.

Voilà une question qui ne perd jamais sa saveur d'actualité et elle ne saurait manquer d'intéresser les familles aussi bien que les bygiénistes et les bommes de Science. L'auteur envisage successivement l'allaitement au sein avec tous les détails qu'il comporte, l'allaitement artificiel avec la tecbnique de ces allaitements. La stérilisation du lait, aussi bien que la stérilisation à domicile par la stérilisation industrielle, puis la valeur nutritive du lait stérilisé, les laits dits *modernisés*, les laits dits *peptonisés*, enfin le sevrage sont examinés tonr à tour. La pathologie de l'allaitement avec les troubles digestifs des nourrissons, termine ce traité conçu d'une façon assez claire pour être compris par tont le monde. C'est là une qualité assez rare pour que nous ne manquions pas de la signaler.

[I.B.S.]

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

SECRÉTARIAT PERMANENT DE LA LIGUE. — 89, rue Joseph. Bruxelles.

MERZBACH. — **La question alcoolique.** — Brochure in-12, 30 p.

DUPONCHEL. — 272. avenue Daumesnil, Paris.

DUPONCHEL. — **Circulation de notre groupe stellaire autour de l'axe charbonnier et mouvement parallactique de l'apex solaire.** — Brochure in-8, 18 pages.

MASSON et Cie. — 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

PONCET et X. DELORE. — **Indications de la cystostomie sus-pubienne.** — Brochure in-8, 15 pages et 2 figures dans le texte.

PETITE CORRESPONDANCE

La GAZETTE MÉDICALE étant l'organe hebdomadaire de l'Institut de Bibliographie, il sera répondu, à cette place, aux questions qui sont posées par les Abonnés de l'Institut.

M. le Dr B..., à R.— Oui, nous nous chargeons de tous les travaux d'édition, qu'on veut bien nous confier. Nous nous chargeons également de la confection des clichés. Vous n'avez qu'à nous envoyer dessins ou photographies.

M. le Dr T..., à Alger. — Le port à l'aller est toujours à notre charge ; en revanche, les *fiches* et les *ouvrages* doivent nous être retournés.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

PARIS — 93. Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS

Postes Médicaux vacants.

1° Poste médical à prendre à Levergies (Aisne), à 11 kilomètres de Saint-Quentin, entouré de 6 à 7 villages dépourvus de médecin.

2° Bon poste médical à prendre à Mouilleron-en-Pareds (Bocage vendéen). Pays riche. 8 à 9,000 francs. Sans conditions.

3° Poste médical à prendre dans l'arrondissement d'Avallon.

4° Bonne clientèle médicale à céder pour raisons de santé dans quartier ouvrier de Paris. — Pressé.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

AVIS A NOS LECTEURS.

Les Médecins qui posséderaient quelques uns des numéros suivants de la *Gazette médicale de Paris* sont informés que nous les rachetons à **Cinquante Centimes** pièce, au lieu de 0 fr. 20.

ANNÉE 1892. — Nos 7, 17, 20, 21, 35. — ANNÉE 1893. — No 52 et la Table des matières. — ANNÉE 1894. — No 1 —

ARCHIVES PROVINCIALES DE MÉDECINE

ET

ARCHIVES PROVINCIALES DE CHIRURGIE

PARAISSANT TOUS LES MOIS.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93, — PARIS.

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN.**

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés *franco* à M. le RÉDACTEUR EN CHEF GÉRANT, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie.	20 fr.
Recouvré à domicile	20 50
Pays étrangers compris dans l'Union postale.	23 »

Prix du numéro. . . 2 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de ces Revues expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

Le Mans. — Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Le Congrès de la Traite des Blanches; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Médecine et Politique : Les Médecins Ministres. — Les Congrès de la Semaine : Le Congrès de la Traite des Blanches à Londres. — Les Nouvelles Sociétés : La Société de Neurologie. — Chronique Médicale : La Medecine aux Salons de 1899. — Nécrologie. — La Médecine aux Chandelles : Tour Eiffel : A la fraîche! Qui veut voir! par Marc Ell. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée (Hôpitaux), etc. — Sociétés et Congrès. — Guerre, Marine, Colonies. — Médecine d'État : Hygiène (Épidémies, etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes. — Congrès de Médecine en 1899. — La Médecine à l'Exposition du Mans. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

ILLUSTRATIONS. — M. le Dr de Lanessan, Ministre de la Marine. — M. le Pr Joffroy, Président de la Société de Neurologie. — M. le Dr Verdureau (de Patay).

BULLETIN

Le Congrès de la Traite des Blanches.

La semaine dernière a eu lieu à Londres le *Congrès international pour la suppression de la Traite des Blanches*, qui s'est ouvert à Westminster-Palace-Hotel.

Les organisateurs ont bien fait les choses! Ils ont été jusqu'à gentiment prier tous les membres adhérents de passer la semaine entière à Londres, puisque la grande saison de la High-Life bat actuellement son plein. On ne pouvait être plus écossais, en fait d'hospitalité, et tous les délégués étrangers ont été très sensibles à cette offre gracieuse, qui ne comportait, on n'en doute pas, aucune Traite de Blanches.....

Nous ne voulons pas entrer ici dans les détails du Congrès, analyser par le menu, comme bien on pense, les communications qui y ont été faites, ni même discuter les excursions intéressantes qui ont eu lieu et dont on trouvera plus loin un court résumé; mais simplement dire un mot de l'idée même qui a présidé à cette réunion.

Chacun sait qu'en une matière aussi délicate, la *prostitution de la femme*, pour parler clairement et sans employer les euphémismes hypocrites si chers aux Anglo-saxons, il y a deux grands courants d'opinion. Les uns ne veulent *pas de réglementation*, puisque, disent-ils, tant qu'il en existera une seule, il sera matériellement impossible de lutter avec efficacité contre l'horrible fléau. Les autres, au contraire, y tiennent beaucoup, sans doute parce que tel est le bon plaisir de leurs électeurs : ce qui leur permet d'organiser des exploitations industrielles, basées sur l'emploi à jet continu de la chair à plaisir, pourvues de l'estampille municipale, et auxiliaires très précieuses de Dame Police dans toutes les grandes villes! Il y a longtemps, en effet, qu'on le sait : c'est dans ces maisons hospitalières que vont presque toujours lâcher leur or et leur argent les grands criminels, qui ont, pour se les procurer, fait preuve de tant d'intelligence néfaste et d'énergie dangereuse.

Inutile d'ajouter que nous sommes de ceux qui réclament la suppression radicale de ces établissements que les mœurs tolèrent, que les Municipalités et la Police encouragent, et que la saine morale réprouve; que nous sommes pour la *liberté absolue de la Femme*, dans le bien comme dans le mal, à ses risques et périls bien entendu.

La Loi, en effet, ne doit pas distinguer cet effet du hasard qu'on appelle les Sexes. Sinon égaux devant la Nature, ils sont du moins parfaitement aptes, quoiqu'on en ait dit, grâce à une éducation suffisante, à se défendre et à raisonner comme il convient, en particulier dans les questions de cette nature.

Ce que cherche le Congrès pourtant, c'est moins la réalisation du progrès qui nous touche le plus, cette *liberté de la Femme*, que la répression du trafic des malheureuses allant d'un pays à l'autre satisfaire les besoins physiologiques des hommes vigoureux (la vérité est toujours bonne à dire !). Mais qu'importe, si, passant par un chemin détourné, on parvient au but? L'hospitalité anglaise, qui est en train de faire concurrence à sa voisine d'Écosse, aura cette semaine, — avec ou sans Blanches! — bien mérité du genre Humain.

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS

MÉDECINE ET POLITIQUE.

Les Médecins Ministres : M. le Dr de Lanessan.

Un seul docteur en médecine est de la dernière promotion ministérielle, pourtant si distinguée ! C'est d'ailleurs un homme de grand mérite, un travailleur acharné, un esprit très large, un homme en un mot.

M. DE LANESSAN, Ministre de la Marine, est originaire de Saint-André-de-Cubzac (Gironde), où il est né le 13 juillet 1843. Aide chirurgien-major pendant la guerre de 1870-71, docteur en médecine, M. de Lanessan fut nommé Professeur agrégé d'Histoire naturelle à la Faculté de Médecine de Paris, en 1876. La carrière médicale de M. le Dr Lanessan est au demeurant très belle. Ce n'est point en effet un praticien ordinaire, mais un véritable homme de Science, doué d'une puissance d'assimilation véritablement étonnante. Ce ne fut point un savant chercheur, un inventeur ; mais un admirable professeur et un vulgarisateur sans pareil, à qui l'on doit des manuels et traités didactiques importants.



M. LE Dr DE LANESSAN,
Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, Publiciste ;
MINISTRE DE LA MARINE (Juin 1899).

Publiciste, il fut élu Conseiller municipal de Paris en 1878 et réélu en 1879, dans le quartier de la Monnaie. Elu Député du 5e Arrondissement de Paris, en 1881, et réélu Député de la Seine au scrutin de liste, dans les premiers rangs, en 1885.

Il fut nommé Gouverneur général de l'Indo-Chine en 1891 où, durant trois ans et demi, M. de Lanessan développa la colonisation de notre grande possession d'Extrême-Orient. A sa rentrée en France, M. de Lanessan reprit sa plume de *journaliste*, et, aux élections générales de mai 1898, il rentrait dans le Parlement, comme Député de la première circonscription de Lyon. Il a été, il y a quelque mois, nommé par l'Annam et le Tonkin délégué de ces pays au Conseil supérieur des Colonies.

Le choix du Président du Conseil est excellent, car M. de Lanessan connait à fond les rouages du Ministère où il entre. Comme il est homme de conviction et d'énergie, il apportera, dans les hautes fonctions dont il est chargé, son esprit scientifique et son amour du Vrai, qui seul est beau. D'aucuns s'étonneront de voir Rue Royale un ancien habitué des laboratoires de botanique ! Mais M. de Lanessan est, en réalité, plutôt un homme d'action qu'un micrographe ou un découvreur de plantes fossiles. En tous cas, c'est une gloire pour le doctorat en médecine que de montrer un tel représentant sur la poupe du vaisseau grand-amiral ; et nous adressons à notre Maître, dont nous n'avons jamais oublié les sages conseils de jadis, nos plus sincères félicitations. M. B.

LES CONGRÈS DE LA SEMAINE.

Congrès International pour la répression de la traite des Blanches.

Le *Congrès International pour la répression de la traite des Blanches* a eu lieu la semaine dernière à Londres, à Westminster-Palace-Hotel. Mais la plupart des délégués étaient à Londres depuis quelques jours.

Le Congrès s'est ouvert sous la présidence du duc de Westminster. L'assistance était très nombreuse. Plus de 100 délégués étaient venus de différents pays et les Anglais ont envoyé près de 200 congressistes, parmi lesquels MM. Wilson et Stewart, membres du Parlement, Bunting, avocat, Coote, président de la National Vigilance Association. La Russie était représentée par le sénateur Sabourov, ancien ministre, et par le prince Serge Volkonsky ; les autres nations ont envoyé de nombreux délégués. Citons parmi ces derniers, pour la France, les Sénateurs Bérenger et Denis, MM. Picot, Joly, Doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Dijon, Ferdinand Dreyfus, Rivière, Comte, Moncharville, Maître de conférences à la Faculté de Droit de Paris, Mmes Vincent, Monod, René Boudon, Duclos, Mauriceau, Gilligan, etc.

Après la cérémonie d'ouverture, qui précéda les travaux de la journée et qui fut présidée par quelques personnages de marque, le Congrès commença ses travaux. On entendit successivement les rapports des délégués de la Russie, de la Belgique et de la France sur *l'état de la législation* dans ces différents pays relativement à la répression de la traite des Blanches. Le jour suivant, la discussion a continué sur ce sujet fort intéressant.

La *National Vigilance Association*, qui a organisé le Congrès, a reçu les délégués dans les magnifiques salons de la *Société royale des artistes anglais*. Plus de trois cents invités, représentant toutes les nationalités, y ont fraternisé. M. Bérenger, qui est traité par les Anglais comme le délé-

gué le plus important, a discrètement fait allusion à la Conférence de la Haye, et, aux applaudissements de son auditoire d'élite, a montré que des Congrès comme celui-ci faisaient comprendre que nous ne sommes pas seulement Français, Anglais, Belges ou Russes, mais aussi *membres de l'Humanité*.

Parmi les visites, signalons celle faite à *Saint-Thomas-Hospital* et au *Refuge du Dr Stephenson*. On sait que Saint-Thomas-Hospital dépasse tout ce qu'on peut imaginer en luxe et en confort. Quant au second de ces établissements, il faudrait lui consacrer une longue étude, car nous n'avons rien de semblable en France. Là sont recueillis et élevés ensemble les *enfants des deux sexes moralement abandonnés*. Cette co-éducation a donné depuis trente ans des résultats si merveilleux, que d'après une statistique dressée par le Dr Stephenson, 2 0/0 seulement des enfants recueillis sont retournés à leur premier genre de vie. Et il est évident qu'en étudiant les moyens pédagogiques employés à *the Children's House* et en causant avec les enfants, on se rend facilement compte que cette co-éducation est admirablement comprise et ne peut que réussir. Nos administrateurs feraient bien de passer quelques jours dans cet établissement pour voir comment on s'y prend pour rendre une maison attrayante, redresser les petits mauvais sujets, leur donner l'air franc et loyal, l'aisance, la bonne humeur, la gaîté qui ne se trouvent guère que chez les enfants élevés dans leur famille. Aussi, M. le sénateur Bérenger a-t-il pu dire d'après le *Temps*, en remerciant et félicitant le Dr Stephenson au nom des délégués étrangers, qu'en voyant ses pupilles il avait cru, un moment, qu'on avait réquisitionné, pour donner le change aux visiteurs, les enfants de la bourgeoisie du West-End.

LES NOUVELLES SOCIÉTÉS.

La Société de Neurologie.

La *Société de Neurologie* a été fondée, à Paris, le 8 juin 1899. Elle a pour but de réunir, en assemblées périodiques, les médecins qui s'occupent des maladies du système nerveux. Elle se compose de membres titulaires et de membres correspondants nationaux et étrangers. La *Société de Neurologie* se réunit en séance publique, le *premier jeudi de chaque mois* (excepté les mois d'Août, Septembre et Octobre), *à la Faculté de Médecine, salle des Thèses, n° 2. à neuf heures et demie du matin*. Des communications et présentations de malades ou de pièces peuvent être faites par des personnes étrangères à la Société; elles doivent être annoncées au moins huit jours à l'avance au Bureau qui donne, s'il y a lieu, l'autorisation nécessaire. La durée de chaque communication ne doit pas excéder un quart d'heure; sa longueur ne peut dépasser une page d'impression. La *Revue Neurologique*, organe officiel de la Société, publiera le 15 de chaque mois les Bulletins des séances.

Composition du Bureau : Président, MM. le Pr Joffroy; Vice-Président, Raymond; Secrétaire général, Pierre Marie; Secrétaire des séances, Henry Meige; Trésorier, Souques. — *Membres titulaires fondateurs* : MM. Achard; Babinski; Ballet; Brissaud; Déjerine; Dupré (E.); Gilles de la Tourette; Gombault; Klippel; Parinaud; Parmentier; Paul Richer. — La première séance publique aura lieu le



M. le Pr Joffroy (de Paris), *Président de la Société de Neurologie de Paris.*

jeudi 6 juillet. *Ordre du jour* : 1. Allocution de M. le Professeur Joffroy. 2. M. le Professeur Raymond : Un cas de surdité verbale pure. 3. M. le Dr Babinski : Du phénomène des orteils dans l'épilepsie. 4. M. le Dr Souques : Un cas de méralgie paresthésique traité par la résection du nerf fémoro-cutané. 5. M. le Professeur Brissaud : Claudication intermittente douloureuse. 6. M. le Dr Déjerine. .

CHRONIQUE MÉDICALE.

La Médecine aux Salons de 1899 (*Fin*) (1).

Pour le Salon de la *Société Nationale des Beaux-Arts*, comme pour les Artistes Français, nous avons à réparer quelques oublis. Parmi ceux-ci, citons entr'autres les portraits du *Dr Despagnet*, par Gabriel Biessy; du *Dr M. de Fl...*, par Léopold Braun; du *Dr Serraud*, par James Linier.

Mentionnons enfin que le *Correspondant médical*, dans son numéro du 15 juin dernier, a consacré aux Salons une intéressante chronique de M. Fernand Mazade. On y trouvera les photographies de l'*Inoculation*, de M. A. Cornonnier, statue qui devrait être achetée par l'Institut Pasteur, et d'une excellente lithographie, l'*Opération*, de Raoul Lemoine, que nous avions également omise. Il s'agit, dans ce dernier cas, d'une laparotomie exécutée par M. le Dr Nitot, assisté du Dr Verchère, chirurgien de St-Lazare. On nous accuserait de parti pris si nous ne rappelions aussi la gravure de Desmoulins, représentant une *Craniectomie* par le Dr Doyen; mais la toile est désormais classée.

Est-ce bien tout ? Je le souhaite et l'espère.

(1) Voir les numéros 23 et 24 de la *Gazette médicale de Paris*.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr VERDUREAU (de Patay).

M. le Dr Verdureau, qui avait fait de brillantes études à Paris et avait été reçu facilement au Concours de l'Internat des Hôpitaux, aurait pu rechercher une belle situation médicale dans notre grande ville. Les goûts simples et modestes l'attirèrent à Patay, où il se consacra, pendant trente ans, au dur labeur de la médecine de campagne. En 1870, il prodigua ses soins aux blessés et obtint à cet occasion la croix de la Légion d'honneur. Il fut nommé successivement Conseiller municipal, Conseiller d'arrondissement, Conseiller



M. le Dr Verdureau (de Patay).

général et membre de la Commission départementale. Dans toutes ces fontions, il sut rendre service à tous ses concitoyens, sans distinction d'opinions. Il fut un des fondateurs du *Syndicat médical du Loiret*, dont il resta, pendant plusieurs années, le Président. Il laisse après lui des regrets unanimes, comme l'a fort bien dit, sur sa tombe, M. le Dr Geffner (d'Orléans) ; tous ses clients comme tous ses collègues furent pour lui des amis.

M. le Dr J. G. Sinclair Cognill, ancien lecteur de Pathologie générale et d'Anatomie Pathologique à l'École de Médecine d'Edimbourg. — M. le Dr William Hale McEnroe, professeur de Matière médicale et de Thérapeutique à l'Université de New-York. — M. le Dr Francis Minot, ancien professeur de Médecine à Harvard University de Boston. — Sœur Marie-Pauline, de la Congrégation des Augustines, supérieure de l'hôpital Saint-Julien.— M. L.-J.-B. Jacquemin, de Dambach (Bas-Rhin), capitaine d'infanterie de marine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, médaillé du Tonkin et de Madagascar, etc., étudiant en médecine de la Faculté de Nancy, décédé en cette ville, à la fin de sa deuxième année d'études. M. Jacquemin a succombé aux reliquats d'une maladie contractée en servant son pays, pendant de longues années, dans toutes les parties du monde (*Gaz. des Hôp.*). — M. le Dr Humbert, ancien préparateur à la Faculté de Nancy, décédé à Etain, à peine âgé de trente ans. — M. le Dr Lelièvre (de Pipriac). — M. le Dr Hermant (de Templeuve). — M. le Dr Jauzion (de Damiate). — M. le Dr F.-M. Crestin (de Lyon). — M. le Dr Eugène Bonnet (de Séon-Saint-Henry, Marseille). — M. Jean Brivot, externe des hôpitaux de Lyon. — M. Buret, étudiant à Lille. — Almyre Daniel, étudiant à Caen. — M. Chapier, propriétaire de l'Établissement thermal de Martigny-les-Bains, décédé à Neufchâteau. — M. le Dr Popu, de Neufchâteau (Vosges). — M. le Dr Chagelaigue, de Conlie (Vienne). — M. le Dr Horin, d'Aix-en-Othe (Aube). — M. le Dr Gustave Labat, maire de Minzac (Dordogne), décédé à l'âge de 83 ans. — M. le Dr Barrault, médecin en chef de l'infirmerie centrale des prisons de la Santé et de la Petite-Roquette, décédé à l'âge de 60 ans. Ses obsèques ont été célébrées à Saint-Jacques du Haut-Pas, à Paris.

LA MÉDECINE AUX CHANDELLES.

THÉATRE DE LA TOUR EIFFEL.

A la fraîche ! Qui veut voir !

Si l'on veut dîner gentiment et agréablement, — mais se faire écorcher par même occasion —, on n'a qu'à se rendre au restaurant de la Tour Eiffel. L'hygiène, — car c'est vraiment une course hygiénique que de grimper à la première plate-forme ! — voudrait pourtant qu'on attentât moins aux bourses, toujours précieuses, quelque soit le sexe considéré ; et qu'on donnât un peu plus d'air aux dîneurs. Mais ils se rattrapent au Théâtre, puisqu'on y joue : *A la fraîche ! Qui veut voir !*

En réalité, on n'y voit presque rien et on y sent fort peu de chose sauf l'odeur de la peinture. Chacun sait en effet qu'on est en train de dorer la Tour à l'instar du Dôme des Invalides. Il y a tant de gens qui ne peuvent redorer leur blason, qu'on peut bien pardonner à Eiffel de vouloir peindre en jaune sa décoration (je veux dire l'œuvre qu'il a fait décorer). Malgré une réclame savante, la revue qu'on y joue n'a rien de scientifique, ni même d'artistique, sauf les acteurs qui valent mieux que la pièce ; mais nous les connaissons, puisque ce n'est là haut qu'un diverticule des Capucines. Par exception, la revue ne parle pas médecine : c'est le seul bon point qu'elle mérite !

Marc Ell.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris (année scolaire 1899-1900). — STAGE HOSPITALIER. — I. *Inscription des Stagiaires*. — Seront inscrits d'office sur la liste des Stagiaires, MM. les Étudiants dont la scolarité se sera soumise au stage au cours de l'année scolaire 1899-1900, et qui auront pris l'inscription de juillet 1899, à la Faculté de Médecine de Paris; savoir : 8e ou 12e (Régime de 1878). 4e, 8e ou 12e (Régime de 1893). Sont invités à demander, par écrit, leur inscription sur la liste des Stagiaires, et avant le 15 octobre 1899, MM. les Étudiants soumis au stage, qui n'auraient pas pris d'inscription en juillet 1899 (comme il est indiqué ci-dessus), ou qui auraient pris cette inscription dans une Faculté ou École des départements (le dossier des élèves venant de province devra être transféré à Paris avant le 15 octobre : ces élèves sont invités, en conséquence, à demander le transfert de leur dossier au plus tard le 1er octobre).

II. *Classement des Stagiaires*. — Les Stagiaires sont répartis par année et d'après la note obtenue au dernier examen, ou la moyenne des notes obtenues, si cet examen est composé de deux parties, ou s'il y a eu échec ; — pour une même note, dans l'ordre de la prise des inscriptions.

Les élèves en cours irrégulier d'études sont classés les derniers. C'est dans le même ordre que les Stagiaires sont appelés à choisir les services dans lesquels ils désirent faire le stage. Aucune exception à cette règle n'est admise. Une lettre de convocation individuelle est adressée aux Stagiaires. Les titulaires d'enseignement doivent s'abstenir de réclamer des Stagiaires, la répartition de ceux-ci devant se faire en dehors de toute espèce d'intervention du chargé de l'enseignement. Le choix des services aura lieu les 31 octobre, 3 et 4 novembre 1899, de 9 heures à 11 heures du matin, dans le petit Amphithéâtre de la Faculté. Les listes des Stagiaires seront arrêtées le 15 novembre pour être immédiatement transmises au Directeur de l'Assistance publique. Ceux qui n'y seront pas inscrits ne pourront pas prendre d'inscriptions. L'enseignement devant durer du 1er décembre au 15 juin, le stage commence irrévocablement le 1er décembre pour se continuer, sans interruption, jusqu'au 15 juin.

Concours pour le Prosectorat. — Le Concours pour deux places de prosecteur à la Faculté est, on le sait, terminée. Les questions suivantes ont été posées aux diverses épreuves. QUESTIONS ÉCRITES : *Épiploon gastro-hépatique*. — *Sécrétion biliaire* — *Calculs du cholédoque*. — ANATOMIE (épreuve orale) : *Muscles moteurs du globe de l'œil*. — PHYSIOLOGIE (épreuve orale) : *Rôle du pneumogastrique dans la respiration*. — PATHOLOGIE EXTERNE (épreuve orale) : *Symptômes et complications de la hernie crurale*. — HISTOLOGIE (épreuve pratique) : *Cils vibratiles*. — DISSECTION : *Nerf cubital*. — MÉDECINE OPÉRATOIRE : *Ligature de la tibiale postérieure derrière la malléole* ; *Désarticulation de l'épaule*.

EXAMENS. — *Tableau des Actes du 3 au 8 juillet 1899. (Doctorat)*. — *Lundi 3*. 5e examen, Doctorat (1re partie). Obstétrique, a 9 h. du matin : MM. Pinard, Varnier, Lepage, examinat. ; Clinique Baudelocque ; M. Chassevant, sup. — 2e examen, Fin d'année (Officiat) : MM. Blanchard. Poirier, Retterer, examinat. ; M. Rémy, censeur ; M. Gilles de la Tourette. — 5e examen, Doctorat, (1re partie) : Chirurgie (1re série) : MM. Terrier, Delens, Delbet, examinat. ; Hôtel-Dieu ; M. Potain (censeur). — 5e examen, Doctorat, (1re partie) : Chirurgie. (2e série) : MM. Tillaux, Broca (Ang.), Mauclaire, examinat. ; Hôtel-Dieu. — 5e examen, Doctorat (2e partie) : MM. Hayem, Teissier, Méry, examinat. ; Hôtel-Dieu ; M. Sebileau. — 5e examen, Doctorat, (1re partie) ; Chirurgie. (1re série) : MM Humbert, Reclus, Leguen, examinat. : Necker. — 5e examen, Doctorat (1re partie). Chirurgie (2e série) : MM. Blum, Lejars, Walther, examinat. ; Necker. — 5e examen, Doctorat (2e partie) : MM. Fournier, Lancereaux. Gaucher, examinat. ; Necker ; M. Dupré.

Examen de Doctorat — Mardi 4. 4e examen, Doctorat : MM. Dehove, André, Thiroloix, examinat. : Laboratoire de pharmacologie. Salle de Matière médicale ; M. Farabœuf (censeur) , M. Gley. — 5e examen. Doctorat (2e partie) (1re série) : MM. Dieulafoy, Roger, Marfan, examinat. ; Hôtel-Dieu ; M. Cornil (censeur). — 5e examen, Doctorat (2e partie) (2e série) : MM. Chantemesse, Troisier, Charrier, examinat. ; Hôtel-Dieu ; M. Thoinot. — 5e examen, Doctorat (1re partie). Chirurgie (1re série) : MM. Panas, Le Dentu, Faure, examinat. ; Charité ; M. Raymond (censeur). — 5e examen, Doctorat (1re partie. Chirurgie (2e série) : MM. Guyon, Berger, Thiéry, examinat. ; Charité. — 5e examen, Doctorat (2e partie) : MM. Jaccoud, Hutinel, Ménétrier, examinat. ; Charité ; M. Albarran. — 5e examen, Doctorat (1re partie). Obstétrique : MM. Budin, Bonnaire, Wallich, examinat. ; Clinique Tarnier ; M. Desgrez (suppleant).

Mercredi 5. 5e examen, Doctorat, (1re partie) : Obstétrique à 9 h. du matin. : MM. Budin, Bonnaire, Wallich, examin. ; clinique Tarnier : M. Broca (André) (suppl.). — 3e examen, Doctorat (2e partie) : MM. Lancereaux, Teissier, Launois, examin. : M. Blanchard (censeur). — 3e examen, Fin d'année (Officiat) : MM. Poirier, Gilles de la Tourette, Widal, examin. ; M. Retterer. — 5e examen, Doctorat, (1re partie) Chirurgie (1re série) : MM. Blum, Remy, Legueu, examin. ; Pitié : M. Hayem (censeur). — 5e examen, Doctorat, (1re partie). Chirurgie. (2e série) : MM. Delens, Reclus, Mauclaire, examin. ; Pitié : M. Delbet.

Jeudi 6. 5e examen, Doctorat, 1re partie). Obstétrique, à 9 h. du matin : MM. Budin, Bonnaire, Wallich, examin. ; clinique Tarnier : M. Langlois (suppléant). — 3e examen, Doctorat oral (1re partie) : MM. Poirier, Faure, Wallich, examin. ; M. Henriot (censeur). — 3e examen, Doctorat, (2e partie). : MM. Blanchard, Troisier, Achard, examin. — 4e examen, Doctorat : MM. Proust, Dehove, André, examin. ; Laboratoire de pharmacologie. Salle de matiere médicale : M. Rémy.

Vendredi 7. 5e examen Doctorat (1re partie), Obstétrique, à 9 h. du matin : MM. Pinard, Varnier, Lepage, examinat. ; Clinique Baudelocque ; M. Chassevant (suppléant). — 3e examen, Doctorat, oral (1re partie) : MM. Humbert, Walther, Wallich, examinat. ; M. Lannelongue (censeur), M. Gilles de la Tourette. — 5e examen, Doctorat (1re partie), Chirurgie : MM. Reclus, Delbet, Sebileau, examin. ; Necker ; M. Terrier, censeur. — 5e examen, Doctorat (2e partie) (1re série) : MM. Potain, Landouzy, Teissier, examin. ; Necker. — 5e examen doctorat (2e partie) (2e série) : MM. Joffroy, Gaucher, Widal, examin ; Necker ; M. Broca (Aug.). — 5e examen, doctorat (2e partie) (1re sér.) : MM. Grancher, Wurtz, Thoinot, examin. ; Hôtel-Dieu ; M. Delens (censeur). — 5e examen Doctorat (2e partie) (2e série) : MM. Hayem, Lancereaux, Dupré, examin. ; Hôtel-Dieu ; M. Mauclaire.

Samedi 8. 4er examen Doctorat, ancien regime : MM. Blanchard, Desgrez, Broca (André), examin. ; M. Rémy (censeur). — 2e examen definitif, Officiat : MM. Quénu, Vaquez, Launois, examin. ; M. Retterer. — 5e examen, doctorat (2e partie) (1re série) : MM. Dieulafoy, Troisier, Roger, examin. ; Charité ; M. Panas (censeur). — 5e examen, Doctorat (2e partie) (2e série) : MM. Chantemesse, Marfan, Achard, examin. ; Charité ; M. Thiéry. — 5e examen, doctorat (2e partie) (1re série) : MM. Cornil, Raymond, Thiroloix, examin. : Pitié ; M. Berger (censeur). — 5e examen, Doctorat (2e partie) (2e serie) : MM. Hutinel, Ménétrier, Widal, examin. ; Pitié ; M. Poirier. — 5e examen, Doctorat (1re partie) Obstétrique : MM. Budin, Bonnaire, Wallich, examin. ; Clinique Tarnier ; M. Richelot (censeur).

Thèses. — *Mercredi 5*, à 1 heure : Candidat, M. Anglade ; président, M. Potain ; MM. Landouzy, Wurtz, Méry, examinateurs : *Essai clinique de sanatorium de haute altitude à Aubrac (Aveyron)*. — Candidat, M. Nicolas ; président, M Potain ; MM. Landouzy, Wurtz, Méry, examinat. : *Des souffles du cœur chez les chlorotiques*. — Candidat, M. Got ; prés., M. Potain ; MM. Landouzy, Wurtz, Méry, examinat. : *Gastrite aiguë ulcéreuse*. — Candidat, M. Manto ; président, M. Landouzy ; MM. Potain, Wurtz, Méry, examinat : *Traitement de l'hystérie par l'isolement à l'hôpital*. — Candidat, M. Bosvieux ; président, M. Fournier ; MM. Joffroy, Gaucher, Dupré,

examinat. : *Considérations sur la nature parasitaire de l'eczéma.* — Candidat, M. Eynard ; président, M. Fonrnier ; MM. Joffroy, Gaucber, Dupré, examinat. : *Traitement chirurgical des tuberculoses cutanées.*—Candidat, M. Bécue ; pres., M. Fournier ; MM. Joffroy, Gancber, Dupré, examinat. : *Contribution au traitement des chéloïdes.* — Candidat, M. Fanier ; président, M. Joffroy ; MM. Fournier, Gaucber, Dupré, examinat. : *Introduction à l'étude de la colère chez les aliénés.* — Candidat, M. Warden ; président, M. Pinard ; MM. Lannelongue, Varnier, Walther, examinat. : *L'accouchement provoqué chez les bassins rétrécis.* — Candidat, M. Néret ; président, M. Pinard ; MM. Lannelongue, Varnier, Walther, examinat. : *De la présentation du siège (causes, pronostic, traitement).* — Candidat, M. Subert (Maurice) ; président, M. Lannelongue ; MM. Pinard, Varnier, Walther, examinat. : *Des états éléphantiasiques congénitaux.* — Candidat, M. Gauthier ; président, M. Tillaux ; MM. Humbert, Lejars, Broca (Aug.), examinat. : *Contribution à l'étude du lymphadénome du testicule.* — Candidat, M. Arroyo ; président, M. Tillaux ; MM. Humbert, Lejars, Broca (Aug.), examinat. : *Contribution à l'étude des hémorragies intrapéritonéales par rupture de la trompe dans la grossesse tubaire, et, particulièrement, de leur traitement.* — Candidat, M. Fabre ; président, M. Tillaux ; MM. Humbert, Lejars, Broca (Aug.), examinat. : *Contribution à l'étude des déformations du thorax et des troubles respiratoires, en particulier dans les scolioses.* — Candidat, M. Subert ; président, M. Tillaux ; MM. Humbert, Lejars, Broca (Aug.), examinat. : *Le mélano-sarcome de la peau.*

Jeudi 6, à 1 heure : Candidat, M. Cousin (Emile) ; président, M. Jaccoud ; MM. Raymond, Vaquez, Thoinot, examin. : *Contribution à l'etude de la fièvre typhoïde sudorale.* — Candidat, Mlle Listchine, president, M. Raymond ; MM. Jaccoud, Vaquez, Thoinot, examin. : *Traumatisme comme cause occasionnelle de l'atrophie musculaire progressive (type Aran-Duchenne).* — Candidat, M. Simon (L.) ; président, M. Guyon ; MM. Gariel, Albarran, Charrin, examin. : *Contribution à l'étude des anévrysmes fessiers et à leur traitement par la ligature de l'hypogastrique.* — Candidat, M. Billac ; president, M. Guyon ; MM. Gariel, Albarran, Charrin, examin. : *Des courants de haute fréquence. Leur emploi en médecine, principalement dans le rhumatisme chronique.* — Candidat, M. Aubry ; président, M. Guyon ; MM. Gariel, Albarran, Charrin, examin : *Du massage de la prostate.* — Candidat, M. Mignon ; président, M. Gariel, MM. Guyon, Albarran, Charrin, examin : *La bicyclette chez les hernieux.* — Candidat, M. Veillard ; président, M. Grancher ; MM. Le Dentu, Richelot, Thiroloix, examin. : *Contribution à l'étude des otites du nouveau-né et du nourrisson, et, en particulier, des états spéciaux de l'oreille moyenne que l'on trouve à leur autopsie.* — Candidat, M. Lefer ; président, M. Le Dentu ; MM. Grancher, Richelot, Thiroloix, examin. : *Contribution à l'étude des végétations chez les femmes enceintes.* — Candidat, M. Danel ; président, M. Cornil ; MM. Hutinel, Launois, Méry, examin. : *Essai sur les tumeurs malignes primitives de la trompe utérine.* — Candidat, M. Reynier, président, M. Cornil ; MM. Hutinel, Launois, Méry, examin. : *Epiploïte hémorragique.* — Candidat, M. Escuyer ; président, M. Hutinel ; MM. Cornil, Launois, Méry, examin. : *L'épreuve de glycosurie alimentaire au cours des cirrhoses.*

Faculté libre de Médecine de Lille. — M. le Dr Dubet, professeur de clinique Chirurgicale à la Faculté catholique, est nommé doyen de cette Faculté, en remplacement de M. Desplats.

Faculté de Médecine de Lyon. — Le Conseil de l'Université a désigné M. le Pr Hugounenq pour exercer les fonctions de Consul universitaire à l'égard des étudiants russes, bulgares, roumains et serbes ; M. Pic le remplira pour les suisses ; M. Crolas pour les turcs et égyptiens.

Le cours de M. Augagneur. — Le Conseil de la Faculté de Médecine, réuni à la suite des incidents qui ont motivé la fermeture du cours de M. Augagneur, a voté par 28 voix contre une l'ordre du jour suivant : « Le Conseil de la Faculté de Médecine, reconnaissant que M. le Doyen n'a jamais entendu infliger de blâme à M. le Pr Augagneur, approuve la mesure prise par l'Administration pour rétablir l'ordre momentanément compromis et décide que, si des troubles se reproduisaient, il demanderait la suspension des cours et des examens ». — Le cours de M. Augagneur a repris mercredi dernier.

École de Médecine de Tours. — M. Bodin, professeur d'Hygiène et de Thérapeutique, est nommé professeur de Clinique Médicale en remplacement de M. H. Thomas, décédé. — La chaire d'Hygiène et Thérapeutique est supprimée et il est créé une chaire d'Histologie.

École de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Rennes. — *Concours pour deux emplois de Chef de Clinique.* — Par décision rectorale en date du 8 Juin 1899, des concours seront ouverts devant l'École de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Rennes : 1° le 2 octobre 1899, pour un emploi de *Chef de Clinique chirurgicale* ; 2° le 9 octobre 1899, pour un emploi de *Chef de Clinique obstétricale et gynécologique.* — *Conditions des Concours :* Sont admis à concourir les Docteurs en médecine Français et les étudiants en médecine ayant soutenu leurs cinq examens de Doctorat, avec condition d'être Docteur dans les six mois. Les candidats ne doivent pas avoir plus de 35 ans au moment de l'ouverture du Concours. Les fonctions de Chef de Clinique sont incompatibles avec celles de suppléant, de chef de travaux, de médecin ou de chirurgien des hôpitaux, de prosecteur ou d'aide d'anatomie. Les candidats doivent se faire inscrire au Secrétariat de l'École de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Rennes, un mois avant l'ouverture du Concours et y déposer leur acte de naissance, leurs diplômes ou certificats d'examens, l'indication de leurs titres universitaires et, s'il y a lieu, un exemplaire au moins des publications scientifiques dont ils seraient les auteurs. — *Programme des Concours :* 1° *Une composition écrite sur un sujet de Pathologie* afférent à la spécialité du Concours, avec les considérations d'anatomie et de physiologie qui s'y rapportent. Cinq heures sont accordées pour la rédaction de cette composition. 2° *Une leçon de Clinique,* d'une durée d'une demi-heure au plus, sur deux malades appartenant à la spécialité, après un examen de quinze minutes pour chacun des malades. Les candidats pourront, relativement à l'un des malades, se borner à l'énoncé sommaire du diagnostic et du traitement. 3° *Une épreuve pratique* déterminée par le Jury, et qui consistera : *Pour la Clinique chirurgicale,* en une épreuve de médecine opératoire et une épreuve d'anatomie et d'histologie pathologique. *Pour la Clinique obstétricale et gynécologique,* en une épreuve de médecine opératoire obstétricale ou gynécologique et une épreuve d'anatomie et d'histologie pathologique. 4° *Appréciation des titres et des travaux antérieurs des candidats.* — Les Chefs de Clinique sont nommés pour deux ans, ils reçoivent une indemnité annuelle de 800 francs.

Voyages d'Études médicales. — *Eaux minérales, stations maritimes, climatériques et sanatoria de France.* — Voyages de 1899 aux Stations du Centre et de l'Auvergne : Néris, La Bourboule, Mont-Dore, Saint-Nectaire, Royat, Durtol (sanatorium), Châtel-Guyon, Vichy, Bourbon-l'Archambault, Bourbon-Lancy, Saint-Honoré, Pougues, du 2 au 13 septembre 1899. — Le voyage de cette année est placé sous la direction scientifique du Dr Landouzy, Professeur de Thérapeutique à la Faculté de Médecine de Paris, qui fera sur place des conférences sur la Médication hydro-minérale, ses indications et ses applications. Sont seuls admis à ce voyage : les *Médecins français et étrangers* et les Etudiants

en Médecine ; les femmes des médecins accompagnant leur mari. — Pour les inscriptions et les renseignements, s'adresser an Dr CARRON DE LA CARRIÈRE, 2, rue Lincoln, Paris. Les inscriptions sont reçues *jusqu'au 15 août 1899*, terme de rigueur.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE (HOPITAUX, etc.).

Institution nationale des Sourds-Muets. — *Nominations.* — L'Administration vient de mettre d'office M. le Dr LADREIT DE LACHARRIÈRE, à la retraite (*Décision du 27 Mai 1899*). A cette occasion, le Service médical de l'Institution Nationale des Sourds-Muets a été réorganisé. MM. les Drs LEROUX et MENIÈRE ont été nommés Médecins titulaires et MM. GROSSARD et CASTEX, Médecins adjoints.

Hôtel-Dieu d'Angers. — Le concours ouvert le 5 juin 1899, pour une place de médecin-adjoint des hôpitaux s'est terminé le 10 juin. — *Jury* : MM. LECLUBIC, TESSON, JAGOT, THIBAULT et CHARIER, juges titulaires, et M. MAUCOURN, juge suppléant. — M. le Dr LE CORRE a été nommé médecin adjoint des hôpitaux.

Hôpital français de Jérusalem. — M. le Dr LABONARRIÈRE est nommé médecin du gouvernement et de l'hôpital français de Jérusalem.

Hôpital Alexandra de Saint-Pétersbourg. — D'après le *Bulletin de la Presse*, M. Paul de KUCELCEN a célébré récemment son jubilé de 25 ans comme directeur du journal *Saint-Pétersbourg Zeitung* et à cette occasion l'administration du journal a mis 5.000 roubles à la disposition du directeur qui les a consacrées à la fondation d'un lit gratuit à l'*Hôpital Alexandra*.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

Académie de Médecine de Paris. — *Liste de présentation des candidats à la place vacante de membre titulaire.* — En première ligne, M. le Pr HUTINEL ; en deuxième ligne, M. DU CASTEL ; en troisième ligne et *ex-æquo*. MM. BALZER, BARBET, MOUTARD-MARTIN.

Association française de Chirurgie. — *13e Congrès, 16-21 octobre 1899.* — Le 13e Congrès de l'*Association française de Chirurgie* s'ouvrira à Paris, à la Faculté de Médecine, le *Lundi 16 octobre 1899*, sous la présidence de M. le Pr Antonin PONCET (de Lyon). La séance solennelle d'inauguration du Congrès aura lieu à 2 heures. Deux questions ont été mises à l'ordre du jour du Congrès : 1° *De l'hystérectomie abdominale totale*, M. RICARD, de Paris, rapporteur. 2° *Tumeurs des os*, MM. POLLOSSON et BÉRARD, de Lyon, rapporteurs. — MM. les Membres de l'Association sont priés d'envoyer, pour le 15 août, au plus tard, le titre et les conclusions de leurs communications, à M. Lucien PICQUÉ, Secrétaire général, rue de l'Isly, 8, à Paris.

Congrès d'Électrothérapie de 1899. — La ville de Côme doit célébrer, en septembre 1899, le centenaire d'Alexandre Volta. *A l'occasion du centenaire de la pile*, un Congrès d'Électrothérapie se réunira. Un Comité est dès maintenant formé sous la présidence de M. le Pr BACCELLI, Ministre de l'Instruction publique d'Italie, et M. le Dr BIZZOZERO.

GUERRE, MARINE ET COLONIES.

Service de Santé militaire. — *Appel des médecins de la réserve de l'armée territoriale.* — Le Ministre de la Guerre a décidé que le nombre des médecins de la réserve et de l'armée territoriale à convoquer en 1899 sera de 393 pour les premiers et 271 pour les seconds (des grades de médecin-major de 2e classe, médecin aide-major de 1re et de 2e classe). Ces médecins seront répartis sur tout le territoire et convoqués dans les régions auxquelles ils appartiennent par leur affectation de mobilisation. C'est aux directeurs du Service de Santé des diverses régions que devront être adressées les demandes que les médecins auraient à formuler en vue d'un sursis ou devancement d'appel, d'un changement de lieu de convocation ou d'une autorisation de stage sans solde. Dans le cas où ces dernières demandes tendraient à faire la période ou le stage dans une autre région, elles seront réglées d'entente entre les deux directeurs du Service de Santé et les deux commandants de corps d'armée. Il y aura lieu de convoquer d'autres médecins autant que possible du même grade, à la place de ceux qui auraient obtenu (en renonçant à leur solde) un changement de lieu de convocation.

Récompenses. — Le Ministre de la Guerre vient d'accorder un *témoignage de satisfaction*, pour le dévouement, dont ils ont fait preuve en soignant gratuitement les militaires de la gendarmerie ainsi que leurs familles, à MM. les Drs Alexandrowicz (d'Alais) ; Bauzon (de Montceau-les-Mines) ; Berruyer (de Nantes) ; Biau (de Cancon) ; Bouillon-Lagrange (de Saint-Chéron) ; Boulet (de Saint-Didier-la Séauve) ; Bourgeois (de Jarnac) ; Bourguet (de Graissessac) ; Bouyon (de Bromont-Lamothe) ; Cagnoli (de Saint-Martin-Vésubie) ; Canonne (d'Anzin) ; Castanet (de Salignac) ; Chapin (d'Allonnes) ; Chapot (de Saint-Anthème) ; Chauvin (de Derval) ; Chégut (de Chevagnes) ; Cottigny (de Haubourdin) ; Dartigolles (de Villandraut) ; Diard (de Rambouillet) ; Dubois (de Marville) ; Duchet (de Montluçon) ; Ducuron (de Castelnau-Rivière-Basse) ; Duperron (de Gacé) ; Dupuis (d'Annemasse) ; Esménard (de Villeneuve-sur-Yonne) ; Favre (de Faverges) ; de Fayolles (de Rauzan) ; Fidel de Saint-Romain-de-Colbosc) ; Fuzet du Ponget (de Casteljau) ; Gasca (de la Motte-Servolex) ; Goyenèche (de Saint-Jean-de-Luz) ; Hébert (d'Angers) ; Jacquey (de Faucogney) ; Joly (de Fauquembergue) ; Jomard (de Beaujeu) ; Labat (de Nérac) ; Lapoulle (de Saint-Sulpice-les-Feuilles) ; Lebouteiller (de Valognes) ; Lombard (de Terrasson) ; Lorber (de Beaucourt) ; Martineau (de Coulonges) ; Napieralski (de Pont-Audemer) ; Pellat (de Pantin) ; Pruneau (de l'Isle-sur-le-Serein) ; Pujo (de Gevrey-Chambertin) ; Rabel (de Meulan) ; Rouveyrolis (d'Aniane) ; Salles (de Saint-Ambroix) ; Salva (d'Agde) ; Sayous (de Pessac) ; Vincent (d'Armentières) et de Vincenti (de Cervione).

Les obligations des élèves médecins militaires ou élèves des Écoles vétérinaires. — On sait que, jusqu'à présent, les élèves de l'École du Service de Santé militaire ou ceux des Écoles vétérinaires étaient mis en demeure, en vue du cas où ils ne rempliraient pas les obligations à eux imposées, de signer d'avance un engagement pour une durée ferme de trois ans, devant porter son effet à partir du jour où ils cesseraient de

satisfaire à ces obligations spéciales. Il en résultait qu'un élève ayant servi pendant un certain temps avant son entrée à l'École ou ayant droit à l'une des dispenses légales, se trouvait obligé, le cas échéant, à accomplir une durée de service supérieure à celle à laquelle il aurait été normalement astreint s'il n'était pas entré à l'École. Le Conseil d'État, consulté à cet effet, avait émis l'avis que l'on devait, dans cet engagement préalable, entendre l'expression « trois ans de service » comme signifiant seulement le service légal auquel le jeune homme serait tenu en raison de sa situation personnelle, c'est-à-dire sous déduction du temps de service qui aurait été accompli avant l'entrée à l'École et sous réserve du bénéfice des cas de dispense qui pourraient être invoqués. Sur la proposition du Ministre de la Guerre, un décret présidentiel vient d'adopter cette interprétation et de supprimer l'engagement de trois ans qui, dès lors, ne pourrait plus être souscrit sans sortir des règles générales fixées par la loi pour les engagements volontaires. A l'avenir, les jeunes gens dont il s'agit contracteront seulement, en entrant à l'École ou au moment de leur nomination comme élèves militaires, l'engagement spécial par lequel ils s'obligent à servir dans l'armée active pendant six ans au moins, à dater de leur nomination au grade de médecin ou pharmacien aide-major de 2e classe ou d'aide-vétérinaire. Ils recevront en même temps un brevet qui, conformément à l'article 30 de la loi de 1889, les fera considérer comme ayant satisfait à l'appel de leur classe, sans préjudice de l'article 29 de la même loi, astreignant ultérieurement au service ceux qui ne réaliseraient pas l'engagement sexennal, et sans préjudice des dispositions en vigueur concernant le décompte des années d'études antérieures à l'obtention du grade.

Service de Santé de la Marine.— M. le Dr Hervé, médecin de première classe, est nommé médecin principal. M. le Dr Porquier, médecin de deuxième classe, est nommé médecin de première classe. M. le Dr Palasne de Champeaux, médecin de deuxième classe, est nommé médecin de première classe. M. Duguet, médecin de première classe provenant des troupes au Tonkin, est affecté au port de Rochefort. M. Trabaud, médecin principal, autorisé à servir temporairement à Toulon, rejoindra Rochefort, son port d'attache, le 1er juillet prochain, et reprendra son rang sur la liste d'embarquement. M. Mathé, médecin de première classe du cadre de Toulon est désigné pour remplacer sur l'*Héroïne*, à Dakar, M. le Dr Lorin. M. Donnart, médecin de deuxième classe du cadre de Brest, est désigné pour remplacer M. le Dr Arnould au 12e régiment d'infanterie de marine, à la Nouvelle-Calédonie.

Réserve de l'armée de mer. — M. le Dr Doué, médecin principal en retraite, est nommé médecin principal de réserve. M. le Dr Mialaret, médecin de première classe en retraite, est nommé médecin de première classe de réserve. M. Dupuy-Fromy, médecin de deuxième classe, démissionnaire, est nommé au même grade dans la réserve.

MM. les médecins principaux Mercier, du cadre de Lorient, désigné pour embarquer sur le *Carnot* (escadre de la Méditerranée), et Bohéas, du cadre de Cherbourg, embarqué sur la *Bretagne*, sont autorisés à permuter.

Distinctions honorifiques. — M. le Dr Vallot, médecin de la Marine, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE.

Statistique de la ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 24e semaine 876 décès, chiffre sensiblement inférieur à celui de la semaine précédente, 1.013 et voisin de la moyenne ordinaire des semaines de juin, 862. La fièvre typhoïde a causé 20 décès, dont 13 ont eu lieu dans les hôpitaux. La rougeole, toujours fréquente en juin, a causé 23 décès (la moyenne est 25), au lieu de 40 pendant la semaine précédente. La scarlatine, dont on a signalé d'assez nombreux cas de maladie, 195, mais qui cause rarement la mort, n'a causé que 10 décès (la moyenne est 4) ; la coqueluche a causé 8 décès (chiffre identique à la moyenne) ; la diphtérie, 6 (au lieu de la moyenne 8) ; la variole n'a causé aucun décès depuis treize semaines. Pour la première fois cette année, croyons-nous, la grippe n'a causé aucun décès. Il y a eu 15 suicides, et 19 autres morts violentes. On a célébré à Paris 442 mariages. On a enregistré la naissance de 980 enfants vivants (484 garçons et 496 filles), dont 684 légitimes et 296 illégitimes. Parmi ces derniers, 42 ont été reconnus immédiatement.

Épidémie de fièvre scarlatine à Montluçon. — Une épidémie de fièvre scarlatine sévit depuis quelques jours à la caserne Richmond parmi les soldats du 121e de ligne. On a constaté une moyenne de dix cas par compagnie et plusieurs des malades ont dû être transportés à l'hôpital. L'épidémie, qui avait pris naissance au milieu des hommes de l'armée active, s'est propagée parmi les réservistes. Par ordre du Ministre de la Guerre, soixante hommes par compagnie vont partir en congé de douze jours.

La peste en Egypte. — On a constaté trois cas nouveaux de peste à Alexandrie, le 22 juin, dont un suivi de décès.

La fièvre jaune en Afrique. — L'épidémie de fièvre jaune de Grand-Bassam paraît complètement éteinte. Aucun cas nouveau n'a été constaté depuis le 25 mai.

L'Ether comme boisson. — Tout récemment, à Altenberg, dans la Prusse orientale, le directeur de l'hospice provincial d'aliénés appelait l'attention du gouvernement sur le fait inouï que, dans cette région, on emploie comme boisson l'éther au lieu de l'alcool. Dans les districts de Memel et de Heydekrug, la quantité d'éther absorbée dans le lait dépasse tout ce qu'on aurait pu imaginer. D'après le rapport officiel de ce médecin, il a été vendu, l'année dernière, dans la ville de Memel huit mille cinq cent quatre-vingts litres d'éther destiné à servir de boisson. Il faut ajouter, selon l'indication du rapport, au moins neuf mille autres litres d'éther, livrés à la consommation à l'insu des autorités et introduits en contrebande par des marins étrangers et des pêcheurs. Dans la ville et le district de Heydekrug, on absorberait, comme boisson, une quantité d'éther encore plus considérable. Les cabaretiers de cette région vendent l'éther au détail, ou le versent aux consommateurs habituels par doses de quatre à cinq grammes environ, chaque dose produisant l'effet de quatre fois autant d'alcool ordinaire. Selon les médecins du pays, l'éther produit chez les individus qui en usent de cette façon des souffrances intolérables, des lésions incurables du foie, des reins et du cœur.

Empoisonnements par l'eau. — Une fontaine qui alimente le bourg de Saint-Pierre-de-Chemillé (Maine-et-Loire) a été contaminée par l'eau de trois lavoirs, et, depuis 30 jours environ, une centaine d'habitants souffrent de symptômes d'empoisonnement. On compte déjà plusieurs décès. Le maire a défendu, par arrêté, de hoire de l'eau de cette fontaine. Une enquête est ouverte sur l'ordre du sous-préfet de Cholet, qui a visité Saint-Pierre. On a envoyé de l'eau à Paris pour être analysée.

De nouveaux décès se sont produits récemment à Saint-Pierre-de-Chemillé, parmi les habitants empoisonnés par l'eau, celui d'une jeune femme, et celui d'une femme de ménage, qui a soigné avec le plus grand dévouement les premières personnes atteintes par l'épidémie. La Préfecture, le Conseil municipal d'Angers et quelques particuliers ont envoyé des secours ; mais la misère causée par le chômage forcé augmente tous les jours.

Statistique des foudroyés. — Les chutes de foudre ont été fréquentes en ces temps marqués par de violents orages, et un certain nombre de morts ont été causées par elles. Un chiffre très singulier nous est fourni par la statistique : le nombre des foudroyés varie peu chaque année. Il était de 123 pour la France entière, en 1891 ; il fut de 129 en 1890 et en 1889. En 1888, année où il y eut relativement peu d'orages, on ne compte que 93 foudroyés. En 1887, il y en eut 119. Les départements les plus éprouvés par les chutes de foudre et le nombre des morts sont la Nièvre, le Nord, la Savoie, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher, le Rhône. A Paris, il est très rare que des personnes soient frappées par la foudre, et cette protection s'étend même, dit M. Jaubert, à tout le département, qui forme comme un anneau autour de la capitale.

La peur du microbe. — L'École pastorienne, en même temps qu'elle a doté l'Humanité de trouvailles scientifiques de haute importance, lui a communiqué une maladie inconnue aux siècles précédents : *la peur du microbe*.

Toutefois, il ne faut pas pousser ce sentiment trop loin. Il peut vous conduire en correctionnelle : témoin l'aventure arrivée l'autre jour à un Parisien qui avait refusé de laisser vérifier son billet de chemin de fer par l'employé, sous prétexte que celui-ci n'avait pas de gants. A l'audience, l'accusé a présenté ainsi sa défense. « Il n'est pas exact que j'ai refusé de laisser vérifier la validité de mon billet. Quand l'employé me l'a réclamé, je l'ai présenté ostensiblement, de façon à ce qu'on pût vérifier les dates ; mais j'ai refusé de le lui laisser toucher, parce que les employés des gares, étant obligés de toucher à toutes espèces de marchandises, n'ont jamais les mains propres et peuvent communiquer des maladies de peau au voyageur ». Le tribunal — qui n'est pas suffisamment adhérent, paraît-il, aux doctrines pastoriennes —, a condamné cet ennemi du microbe à 25 francs d'amende.

Un bateau désinfecteur aux États-Unis. — La marine des États-Unis vient d'être dotée d'une unité absolument nouvelle ; il s'agit d'un steamer, *le Protector*, destiné à la *désinfection des navires*, des cargaisons et des équipages contaminés. A l'avant de ce bateau se trouve un appareil pour la production, en grandes quantités, des vapeurs soufrées, qui peuvent être conduites par un système de tuyaux jusqu'au navire à désinfecter. Il y a en outre des chambres de combustion et des ventilateurs très puissants pour la désinfection des cales par les panneaux d'écoutille. A l'arrière du *Protector* ont été installés un générateur de formaldéhyde et une chambre de stérilisation pour les effets. Au centre, outre les chaudières et les machines du bateau, se trouvent une cinquantaine de salles de bains, fort bien aménagées, où les équipages contaminés pourront prendre toutes les précautions hygiéniques nécessaires. Enfin, le *Protector*, dont la longueur mesure 25 mètres et qui file 18 nœuds en tirage normal, est équipé suivant tous les principes de la prophylaxie moderne et comporte un état-major complet d'infirmiers et de médecins.

Les Magnétiseurs et les Masseurs. — La corporation des Magnétiseurs et des Masseurs vient de célébrer, à propos du 165e anniversaire de la naissance de Mesmer, le sixième anniversaire de sa fondation. Voici, d'après la *Tribune Médicale*, le programme officiel de cette grande fête de jour et de nuit :

6e *Anniversaire de la fondation de la Chambre syndicale des Magnétiseurs et des Masseurs de France* (caisse de retraites, groupement de tous ceux qui traitent les malades sans médicaments). — Fondée à Paris le 28 mars et autorisée par décision préfectorale le 30 mai 1893. — Siège social : rue de l'Ancienne-Comédie, 12, à Paris. — 165e anniversaire de la naissance de Mesmer, rénovateur du magnétisme. Grande fête de jour et de nuit, sous la présidence de MM. Ernest Roche, Clovis Hugues, Puech, députés de la Seine, assistés de MM. les docteurs Moutin, Bouhében, Cénas et Balley, de la Faculté de Médecine de Paris. Grand banquet à 7 heures, servi dans les salons Coquet, 80, boulevard de Clichy. — Prix de la carte : 5 fr.; enfants au-dessous de 10 ans : 3 fr. A 10 heures, *Bal de Nuit* à grand orchestre. — Grande farandole féerique à la vénitienne. — Danse infernale exécutée par tous les assistants. — Course aux lanternes. Embrasement de la salle. — Distribution de surprises. Afin de fêter dignement cet anniversaire, les Sociétés de Magnétisme, de Massage et de Gymnastique de France et de l'étranger, sont priées de nous adresser à titre de réciprocité leurs communications, discours qui seront lus au banquet. Nul orateur ne prendra la parole s'il n'y est autorisé. Toute allusion politique et religieuse est absolument interdite. Le président : A. Grignon-Lorenza, etc.

Menu. — *Potages* : Printanier, eau magnétisée de Mesmer, Tapioca du Potet, Chantilly Paracelse. *Hors-d'œuvre* : Radis de Braid, Olives vibratoires de Berne, Beurre bien massé, Saucisson de Van Helmont. *Relevé* : Barbue sauce bien pétrie de Puységur. *Entrée* : Filet de Bœuf pommes de Rochas. *Légumes* : Asperges sauce spirale de Lorenza, Haricots verts à la Deleuze, Petits pois de Lafontaine. *Rôts* : Chapon à la Delbœuf, Salade ondulée bien froissée et trépidante. *Entremets* : Rocher de glace de Cénas. *Desserts* : Fromage d'Ivanoff et Bué, Fruits de Lucas de Championnière, Cerises de Liégeois, Gâteaux de Bouhéhen. *Vins* : Mâcon de Maire, Médoc Moutin, Champagne de Raymond et Puech. Café de Clovis-Hugues, Liqueur de Roche, Fine de Balley.

DIVERS.

Le Dr Émily en Corse. — Le commandant de la Marine d'Ajaccio a offert au Dr Emily, un déjeuner à l'hôtel de la Marine. Tous les chefs de service y assistaient. A trois heures, le Dr Emily s'est rendu au collège Fesch, où il a passé une partie de sa jeunesse ; il a été reçu par le préfet, le maire, le vice-recteur, le principal et les professeurs, les élèves, anciens élèves, etc. Le Dr Emily a répondu aux nombreux discours en remerciant ses anciens maîtres et en engageant ses jeunes camarades à faire comme lui. Dans la brousse, a-t-il-dit, on parle peu ; on agit. Le soir, a eu lieu le banquet offert par les Ajacciens originaires du canton de Sainte-Marie-Sicche. Le soir a en lieu un punch populaire. La foule était énorme. Le préfet a bu à la Corse, si héroïque, et à ses enfants, si patriotes et si pleins de l'amour de la patrie. Le Dr Emily a répondu en disant qu'il est heureux d'apporter son tribut d'hommage à ces officiers, Livrelli, Seta, Pietri qui, moins heureux, sont morts sur le champ d'honneur. Le Dr Emily est parti pour Sainte-Marie-Sicche, son pays natal.

Les Médecins dans le Monde. — Mme Albert Lavignac a donné récemment une réception à l'occasion de la signature du contrat de mariage de Mlle Germaine Lavignac, fille du distingué professeur au Conservatoire, fiancée à M. Georges Luys, interne des hôpitaux, fils du regretté docteur Luys, membre de l'Académie de Médecine. Parmi les invités : M. le Directeur de l'Assistance publique et Mme Napias, MM. les professeurs Panas, Berger; Mmes Brouardel, Jaccoud, Charles Cazin, Daudet, Segond, Dr et Mme Castex, MM. Deberain, Mascart, membre de l'Institut, etc. Le mariage religieux a été célébré, le mercredi 28 juin, à la Madeleine.

Récompenses. — La Société d'Encouragement au Bien, a décerné une médaille d'honneur au journal l'*Assistance publique*, dirigé par notre ami Albin Rousselet.

Les Médecins et la taxe sur la bicyclette. — Le Ministre de l'Intérieur, pour résoudre certains cas d'exemption de la fameuse taxe sur les bicyclettes, qui s'étaient présentés à propos des médecins de l'Assistance médicale gratuite, vient d'adresser aux préfets une singulière circulaire, interprétative de la loi : « Quant aux médecins chargés dans votre département de la médecine gratuite, ils ne peuvent prétendre à une exemption de taxe qu'autant qu'ils justifient d'avoir visité au moins cent assistés dans l'année ». — C'est textuel et instructif ! !

Les opérés célèbres. — M. Laferrière, Gouverneur général de l'Algérie a été atteint d'un phlegmon au cou qui a nécessité une légère opération chirurgicale. Il y a été procédé par M. le Dr Labbé, assisté de M. le Dr Jules Magnin. L'état général et local est satisfaisant.

Monument Du Mesnil. — Le Conseil municipal de Paris a voté une subvention de 300 francs au Comité chargé de l'érection d'un monument sur la tombe du Dr Du Mesnil, ancien médecin en chef de l'Asile de Vincennes.

Prix médicaux à décerner. — *Le College of Physicians of Philadelphia* pose, pour le prix The William F. Jenks Memorial Prize, la question : « The various Manifestations of Lithæmia in Infancy and Childhood, with the Etiology and Treatment ».

Distinctions honorifiques. — Parmi les récompenses décernées par la *Société nationale d'Acclimatation de France*, le 25 juin 1899, dans sa trente-sixième séance publique annuelle, citons la nomination, comme membre honoraire, de M. le Dr E. Bretschneider (Saint-Pétersbourg), ancien médecin de la Légation russe à Pékin.

Nominations. — M. le Pr Monprofit (d'Angers) vient d'être nommé membre correspondant de la *Société de Chirurgie de Bruxelles*. — Toutes nos félicitations.

Les Médecins en voyage. — Le prince de Monaco a entrepris un de ces voyages d'études, auxquels son esprit se plaît. A bord de la *Princesse-Alice*, il a quitté le Hâvre pour une nouvelle campagne scientifique, se dirigeant dans les régions polaires au nord du Spitzberg où il continnera les travaux entrepris par lui pendant un précédent voyage. M. le Dr Richard, chef de laboratoire du Prince, MM. les Drs Portier, préparateur de physiologie à la Sorbonne, et Chauveau feront, pour la première fois dans ces régions et dans ces conditions, des recherches de physiologie et de bactériologie avec des appareils spécialement construits pour le but qu'ils poursuivront. Le prince Albert emmène à Kiel, pour la première partie de son voyage, M. le Dr Doyen, et M. le Pr Regnard, le savant directeur adjoint du Laboratoire de physiologie de la Sorbonne (*Figaro*).

Procédé recommandé pour perdre un médecin s'occupant de politique. — Il est donné par l'humoriste P. Veber dans le roman qu'il vient de publier. « Le concurrent doit déléguer Mlle Alliette de Vouges... Très crâne et coquettement parée, celle-ci va trouver M. le Dr Blaniche, qu'il faut évincer. Et, sous prétexte de lui dévoiler un léger malaise, elle exerce sur lui le pouvoir de ses charmes. Le Dr Blaniche, en auscultant sa cliente, perd toute retenue. Étourdiment, il tombe dans le panneau. Alors, la belle Alliette, qui avait son idée de derrière la tête, « pousse des cris de putois malade ». Elle se met à hurler méthodiquement : « A moi ! Au secours ! » En même temps, ajoute l'auteur, « elle déchire d'une main preste les dentelles de sa chemise et de son jupon. Elle râle : « Monstre ! Misérable ! Grâce ! A moi ! Maman ! » Le quartier s'ameute. On accourt. Blaniche, innocent, s'écrie : « C'est ainsi que l'on crée les *erreurs judiciaires !* ». Mais Alliette se dresse, habilement ébouriffée, savamment fripée, dans la pose de Lucrèce après la visite de Sextus Tarquin. Tableau, dit G. Deschamps ! Et ledit concurrent, remis en selle par cette manœuvre électorale, reprend du poil de la bête. Il flétrit, avec une éloquence indignée, les vices de son compétiteur. « Jusques à quand souffrirons-nous, dit-il, que les saines et vaillantes populations de Loire-et-Garonne soient scandalisées par les déportements d'un médicastre sans clientèle, fruit sec du Quartier latin, vétérinaire de brasserie et politicien d'estaminet. » — Confrères, faites donc de la politique. C'est ainsi que vous serez traités par la Grande Presse.

VARIÉTÉS & ANECDOTES.

Congrès français de Médecine. — 5e session : Lille. 28 juillet 1899.

PROGRAMME GÉNÉRAL DU CONGRÈS. *Vendredi 28 juillet.* — 10 heures du matin. — Séance d'ouverture au Palais-Rameau. 2 heures du soir. — Discussion de la première question : *des Myocardites* (Rapporteurs : MM. les Professeurs HUCHARD, de l'Académie de Médecine : RENAUT, de Lyon). 9 heures du soir. — Réception par le Comité d'honneur du Congrès au Palais-Rameau.

Samedi 29 juillet. — 9 heures du matin. — Suite de la discussion de la première question et questions diverses. 2 heures du soir. — Discussion de la deuxième question : *Adénies et leucémies* (Rapporteurs : MM. les Professeurs DENYS, de Louvain : SABRAZÈS, de Bordeaux). 7 heures du soir. — Banquet par souscription au Palais-Rameau.

Dimanche 30 juillet. — Excursion à Saint-Amand-les-Eaux : Départ à 9 heures du matin : déjeuner offert par l'Établissement : Retour à Lille, à 6 heures du soir. Soirée de gala offerte par la Municipalité, au Conservatoire de musique.

Lundi 31 juillet. — 9 heures du matin. — Visite aux Établissements hospitaliers, aux Facultés, à l'Institut Pasteur. 2 heures du soir. — Discussion de la troisième question : *de l'accoutumance aux médicaments* (Rapporteurs : MM. les Professeurs SIMON, de Nancy ; HEYMANS, de Gand).

Mardi 1er août. — 9 heures du matin. — Suite de la discussion de la troisième question et communications diverses. 2 heures du soir. — Communications diverses. 3 heures du soir. — Séance générale de clôture. 9 heures du soir. Réception par le Président du Congrès.

Mercredi 2 août. — Excursion aux mines de Lens : déjeuner offert par l'Administration des Mines. Excursion à Dunkerque et au Sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer : déjeuner offert par M. Vancauwenberghe, Directeur du Conseil d'administration ; promenade en mer.

La Médecine à l'Exposition du Mans.

Actuellement est ouverte au Mans une intéressante exposition locale, dans laquelle, lors d'une visite récente, nous avons remarqué quelques vitrines dignes d'une mention.

Nous signalerons, en particulier, *la voiturette Bollée adaptée au service de l'incendie*, et traînant derrière elle une pompe. Le point particulier à noter est ce fait que le moteur de la voiturette au repos peut actionner la dite pompe. On pourrait utiliser le même moteur pour un brancard ou même une véritable voiture d'ambulance. M. E. LAGOGUÉ, le fabricant de brancards bien connu d'Alençon, a exposé une nouvelle *voiturette-brancard-fauteuil*, pouvant être utilisée à la fois comme voiture, fauteuil et brancard. L'exposition de M. CHEMIN, bandagiste-orthopédiste est aussi à mentionner. Dans la cour, *la Société de Secours aux Blessés* (Section du Mans) a installé sous la tente, deux de ses modèles : 1° *une infirmerie de gare* ; 2° un hôpital auxiliaire de campagne. M. B.

LES LIVRES NOUVEAUX.

Du Bromure de camphre dans le traitement de l'épilepsie ; par HASLÉ.— Thèse de Paris, 1899, Jouve et Boyer, in-8, 88 p.

Après quelques considérations générales sur les causes déterminantes, le pronostic, les diverses médications employées dans le traitement de cette maladie, l'auteur étudie le bromure de camphre et montre l'action de cette médication sur les manifestations de l'épilepsie. A ce dernier point de vue, nous nous bornons à citer les conclusions très nettes de l'auteur, afin de mieux mettre en relief sa personnalité même et les résultats qui découlent de son travail : «Il résulte, dit-il, des expériences déjà faites et de nos observations que : 1° Le bromure de camphre possède une action sédative évidente sur les fonctions circulatoire, respiratoire et en particulier sur le système nerveux. 2° Le camphre monobromé s'élimine par l'urine ; le brome à l'état de bromure de sodium et le camphre sous la forme de produits dérivés résultant d'oxydations produites dans l'organisme. 3° Dans le traitement de l'épilepsie, le camphre monobromé a une action non douteuse sur les accès épileptiques. 4° Le camphre monobromé possède une action favorable sur les vertiges épileptiques. Il en diminue le nombre et les fait souvent disparaître complètement. 5° Le camphre monobromé sera donc prescrit avec avantage seul dans le traitement de l'épilepsie vertigineuse, ou associé à l'élixir polybromuré (formule d'Yvon), quand des accès nombreux accompagnent les vertiges ».

Traité pratique de la tuberculose pulmonaire ; par le Dr P. BOUILLET, *membre de la Ligue contre la Tuberculose*. Masson et Cie, éditeurs, Paris, 1899, 1 vol. in-12.

Cette étude a été faite pour aider à la diffusion des notions essentielles qu'il est indispensable de connaître, si l'on veut arrêter la marche envahissante du fléau. Le médecin y trouvera sur la tuberculose et sur sa manifestation la plus commune et la plus grave, la phtisie pulmonaire, un aperçu des connaissances actuelles et des nombreux travaux, grâce auxquels cette maladie, suivant l'expression bien connue de M. le Professeur Grancher, doit être considérée « comme la plus curable de toutes les affections chroniques et la plus facilement évitable ». Le malade profitera des indications concernant le traitement, les précautions à prendre, la nourriture à choisir, l'habitation où il vivra ; en même temps il se rendra compte de l'importance exceptionnelle de la cure par l'hygiène et de l'influence prédominante de l'air et de la lumière sur sa guérison. Le public s'intéressera aux questions générales de statistique, de contagion, d'hérédité, de prophylaxie ; aux chapitres qui montrent comment la tuberculose envahit notre organisme, à quels signes on la reconnaît, ce qu'il faut faire pour s'en préserver et pour remédier à la situation déplorable des nombreux phtisiques qui n'ont pas les moyens de se soigner. Etre utile aux malades et prévenir ceux qui ne le sont pas : tel est en définitive le but que l'auteur a poursuivi et qu'il s'est efforcé d'atteindre dans cet ouvrage. [I. B. S.]

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

MARETHEUX. — 1, rue Cassette, Paris.

PAMART.— **A propos des courbes de séro-réaction dans la typhoïde.** — Extrait des Comptes-rendus des séances de la Société de Biologie, 4 pages.

GOUNOUILHOU. — 11, rue Guiraude, Bordeaux,

X. — **Des amygdalites ulcéro-membraneuses chancriformes avec spirilles et bacilles fosiformes de Vincent.** — Brochure in-12, 30 pages, 1 figure.

GEORG et Gie. — Genève.

REVERDIN. — **Plus de bras pendants durant les opérations.** — Brochure in-8, 3 pages et 2 fig. Ext. : *Revue Méd. de la Suisse Romande.*

ARCHIVES PROVINCIALES DE MÉDECINE

ET

ARCHIVES PROVINCIALES DE CHIRURGIE

PARAISSANT TOUS LES MOIS.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN.**

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés *franco* à M. le RÉDACTEUR EN CHEF GÉRANT, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie	20 » fr.
Recouvré à domicile	20 50
Pays étrangers compris dans l'Union postale.	23 »

Prix du numéro. . . . 2 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de ces Revues expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

Le Mans. — Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 69

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : La physiologie des monvements et l'affaire Dreyfus ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Faculté de Médecine de Paris : Nomination du Professeur d'Histoire de la Médecine, M. le Pr Brissaud. — Médecine Légale : Les Expertises médico-légales à la Chambre des Députés. — Les Elections à l'Académie : Election de M. le Pr Butinel. — Nécrologie : M. le Dr Paul Gingeot. — M. le Dr E. Duval. — M. le Dr Lawson Tait. — M. le Dr Barrault. — La Médecine dans les Romans : *Qaragoûz* ; par Marc Ell. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance pnblique et privée (Hôpitaux),etc. — Sociétés et Congrès. — — Guerre, Marine, Colonies. — Médecine d'État : Hygiène (Epidémies, etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes : L'Index Medicus. — Comment on écrit l'histoire de la Bibliographie médicale à la fin du xixe siècle. — Congrès de Déontologie en 1900. — L'incident de l'Institut National des Sourds-Muets. Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique. — Petite Correspondance.

Illustrations : M. le Pr Brissaud. — M. le Dr Levrault. — M. le Dr Dubois.

BULLETIN

La Physiologie des monvements et l'affaire Dreyfns.

On a prétendu que ce qui avait le plus frappé les personnes ayant vu Dreyfus à la prison de Rennes était la difficulté qu'il éprouvait à parler. A supposer cette information rigoureusement exacte, — ce dont nous doutons fort, — il ne faudrait pas s'étonner outre mesure d'une constatation de cette nature. Le larynx est un organe comme un autre ; et il perd vite l'habitude d'exécuter les mouvements qui sont sous la dépendance du cerveau, quand on ne le fait pas fonctionner. Cela est surtout vrai lorsqu'il s'agit, comme pour la parole, d'un acte dont l'exécution ne s'apprend qu'avec peine.

Nous avons signalé la réflexion faite par Picquart à sa sortie de prison, et qui est non moins caractéristique : il avait remarqué qu'il ne savait plus monter les escaliers, les muscles de la région antérieure de sa cuisse n'ayant pas, pendant un an, accompli cet exercice.

Les faits sont tout à fait de même ordre, quoiqu'il ne s'agisse pour Dreyfus que des muscles du larynx, de la gorge et des lèvres. Notre confrère, E. Gautier, dans le *Figaro*, a insisté avec raison sur le cas de Dreyfus ; mais il ne paraît pas en avoir saisi le mécanisme précis, puisqu'il mélange les apbasies dues à des lésions cérébrales, aux pertes ou diminutions de la parole par défaut de fonctionnement musculaire.

Dans ce dernier cas, il ne s'agit ni d'empoisonnement par le sulfate de quinine, ni d'intoxication d'aucune sorte, ni même de l'influence d'un sentiment, comme le chagrin, sur les centres nerveux spéciaux, mais simplement de la non répétition d'un mouvement, qui n'est utilisable, pour communiquer avec ses semblables, que s'il est nettement et souvent exécuté, et que s'il est obtenu, sans efforts, par voie réflexe !

Ces quelques réflexions, sans prétentions psychologiques d'ailleurs, n'ont pour but que de montrer combien sont *anti-sociaux* et anti-bumanitaires les procédés de châtiments que les bommes ont inventés dans ce dernier siècle sous le fallacieux prétexte de se protéger : *l'isolement cellulaire* et *l'isolement dans des îles organisées*, comme cette fantastique île du Diable ! C'est là le meilleur moyen pour abrutir un être humain, l'animal sociable par excellence, et le faire descendre au rang de la bête sauvage, tandis qu'on devrait au contraire chercher à l'améliorer, en utilisant les quelques qualités qui lui restent. Mais la Société est ainsi faite, à l'encontre de la Nature ! Aussi bien est-il plus commode de détruire que de modifier...Les défenseurs du Darwinisme ne le savent que trop.

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Nomination du Professeur d'Histoire de la Médecine : M. le Pr Brissaud.

Le Ministre de l'Instruction publique vient de signer la nomination de M. le Pr Brissaud, comme professeur d'Histoire de la Médecine à la Faculté de Paris. Le décret a paru ces jours derniers à l'*Officiel*.

Cette nomination était décidée depuis longtemps ; et la crise ministérielle seule en avait retardé la publication. Au demeurant, M. le Pr Brissaud avait été choisi par ses pairs, on peut le dire, à l'unanimité.



M. le Dr Brissaud (de Paris),
Professeur d'Histoire de la Médecine à la Faculté de Médecine.

Tous les jeunes médecins connaissent M. le Dr Brissaud, le brillant agrégé de l'Ecole de Charcot, qui, du vivant de son Maître, se fit connaître par de si nombreuses publications dans le *Progrès médical* et la *Gaz. hebd. des Sc. méd.* ; le savant médecin des hôpitaux qui a publié tant de cliniques intéressantes ; l'écrivain primesautier, ami des vieilles choses. — Nous n'avons donc pas à retracer ici une vie si bien remplie.

Ajoutons toutefois, à ces quelques mots de félicitation, la liste des principales publications du nouveau professeur, qui est, on le sait, directeur de la *Revue neurologique* : *Des paralysies toxiques.* Thèse, Paris, 1886. — *Histoire des expressions populaires relatives à l'Anatomie, à la Physiologie et à la Médecine.* Paris, 1888, Chamerot, 8°, 348 p. ; et Masson, 1892. — *Anatomie du cerveau. Morphologie des hémisphères cérébraux du cerveau proprement dit.* Paris, 1893, 8°, 496 p. Atlas de 43 pl. — *Leçons sur les maladies nerveuses* (Salpêtrière), 1893-94, recueillies et publiées par H. Meige. Paris, 1895, 8°, 644 p., 240 fig. — *L'hygiène des asthmatiques.* Paris, 1896, in-16, 213 p., etc., etc.

MÉDECINE LÉGALE.

Les Expertises médico-légales à la Chambre des Députés.

Cette semaine, à la Chambre des Députés, est venue en discussion le *Projet Cruppi*, dont nous avons déjà parlé ici (1).

De nombreux orateurs ont pris la parole ; mais on peut dire que leur intervention n'a pas eu pour conséquence de modifier notablement les idées aujourd'hui admises. La discussion n'a donné lieu, d'ailleurs, qu'à des observations d'ordre secondaire, en ce qui concerne le *tiers-expert*.

Entre autres, M. le Dr Levraud (de la Seine) voudrait un super-arbitre ; M. le Dr Dubois (de la Seine) entend que



M. le Dr Dubois,
Député de la Seine.

ce tiers ou super-arbitre, dont l'opinion sera presque toujours décisive, soit pris en dehors de la liste annuelle et a rappelé le cas de ce malheureux herboriste de Saint-Denis,

(1) *Gazette médicale de Paris*, 1899, n° 16, p. 181.

Moreau, guillotiné pour avoir empoisonné sa femme avec du sulfate de cuivre, qui, à cette heure, n'empoisonne pas ou n'empoisonne plus !!



M. le Dr Levrault, *Député de la Seine.*

Le rapporteur, M. Cruppi, et le Garde des sceaux, M. Monis, ont défendu avec succès le texte de la Commission; mais, sur d'autres points de détail, ils ont fait les concessions nécessaires et la loi Cruppi a été votée. C'est un grand progrès, et on se demande comment on a pu *cruppir*, a dit avec esprit le *Figaro*, si longtemps dans l'ancienne jurisprudence! C'est tout simplement, sans doute, parce que M. le Pr X... s'en était mêlé!

LES ÉLECTIONS A L'ACADÉMIE.

Élection de M. le Pr Hutinel.

L'Académie de Médecine de Paris a, la semaine dernière, procédé à l'élection d'un membre titulaire dans la *Section de Thérapeutique*. La liste de classement des candidats portait : En 1re ligne, M. le Dr Hutinel ; en 2e ligne, *ex æquo*, MM. du Castel et Sevestre ; en 3e ligne, *ex æquo* et par ordre alphabétique, MM. Balzer, Bardet et Moutard-Martin. — Au premier tour de scrutin, M. le Pr Hutinel a été élu à la presque unanimité des suffrages.

Né à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), le 15 avril 1849, il obtint le 2e prix de l'Externat en 1872, la médaille d'argent de l'Internat en 1874 et la médaille d'or en 1876, docteur en médecine en 1877, chef de clinique adjoint en 1878, médecin des hôpitaux en 1879, agrégé en 1883 et titulaire depuis 1897, d'une des deux chaires de Pathologie interne à la Faculté de Médecine de Paris, M. le Pr Hutinel s'est consacré depuis dix ans, dans son service, à l'étude des *maladies infantiles* à l'hospice des Enfants-Assistés, qui, grâce aux nombreuses améliorations apportées par lui, avec le concours du Conseil municipal de Paris, est devenu un service modèle. Les statistiques démontrent en effet que la mortalité, même celle des nouveau-nés, non à terme, est descendue là à un taux inconnu jusqu'à ce jour.

Il est l'auteur de nombreux travaux sur la *phtisie*, la *tuberculose* et surtout les maladies des enfants, qui lui ont valu une juste réputation dans le monde scientifique. Citons, parmi les ouvrages qu'il a publié : *Contribution à l'étude des troubles de la circulation veineuse chez l'enfant et en particulier chez le nouveau-né*. Thèse, Paris, 1877, in-4°, 172 p. (Médaille de bronze de la Faculté de Médecine). — *Des températures basses centrales*. Thèse présentée au concours d'agrégation, Paris 1880, in-8°, 249 p. — *Etude sur la convalescence et les rechutes de la fièvre typhoïde*. Thèse d'agrégation, Paris, 1883, in-8°, 200 p. — *Les Progrès de la Pathologie* (Discours d'ouverture), Paris 1897, in-8°, 16 p. — *Cirrhoses cardiaques* (Laisney), etc., etc.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr Paul GINGEOT (de Paris).

Nous apprenons la mort, à l'âge de 61 ans, de M. le Dr Paul Gingeot, médecin des Hôpitaux de Paris, actuellement médecin de l'Hôtel-Dieu. Interne des hôpitaux de Paris en 1861, dans un bon rang, il fut nommé docteur en médecine en 1867. Sa thèse a pour titre : *Sur l'emploi thérapeutique de l'alcool chez les enfants et en général sur le rôle de cet agent dans le traitement des maladies aiguës fébriles.*

On lui doit, entre autres, les travaux ci-dessous : *Iodure de potassium* (1865). — *Herpès aigu* (1865). — *Syphilis héréditaire* (1873). — *Rage humaine* (1882). — *Hémiplégie motrice* (1883). — *Du traitement rationnel de l'affection furonculeuse* (1885). — *Traitement de la pneumonie par la digitale* (1897). — *Traitement de la pneumonie par les injections sous-cutanées d'essence de térébenthine* (1892). — *Traitement de la bronchite* (1895). — *Dyspepsies paradoxales* (1896). — *Liniment calmant* (1896). — *De l'action thérapeutique de la suggestion* (1898).

Ses obsèques ont été célébrées à Sainte-Clotilde. Le deuil était conduit par les cousins du défunt: MM. Georges Foucher, Charles Foucher, Alcide Foucher, Alfred Meunier, Gustave Foucher et Paul Foucher. Dans l'assistance très nombreuse: Marquis de Chaumont-Quitry, comte de Luçay, comte Charles de Luçay, baron M. Pérignon, comte Alain de Guébriant, marquis et vicomte de Chambrun, comte Antoine de Nicolay, comte de Rorthays, comte Ludovic de Montesquiou ; RR. PP. Didon, Dumont, Le Roy, M. l'abbé Caron, vicaire général du diocèse de Paris, archiprêtre de Notre-Dame, procureur général des Frères des Ecoles chrétiennes ; MM. les professeurs et docteurs Cornil, Dieulafoy, Proust, Panas, Duplay, Polaillon, Champetier de Ribes, Audhoui, Bergeron, Brouardel, Buchard, Ballopeau, Michaux, Bourcy, Landouzy, Moissenet, Raymond, Lereboullet, Alibert, Mauriac, Besançon, Bucquoy, Gilbert-Ballet, Emile Sergent, Maurice de Fleury, Gouraud, Troisier, Moutard-Martin. Thibierge, Dauchez, Nicaise, Napias et Derouin, de l'Assistance publique, et une délégation d'employés et d'infirmières des hôpitaux.

M. le Dr G.-E. DUVAL (de Paris).

M. le Dr Emile-Guillaume Duval, officier d'Académie, Directeur de l'Établissement hydrothérapique médical des Champs-Élysées (fondé en 1859), lauréat de l'Institut (Académie des Sciences), Président de la Société de Thérapeutique expérimentale de France, commandeur de l'Osmanié, officier du Lion et du Soleil de Perse, etc., vient de mourir, à l'âge de 74 ans, dans son Etablissement, rue de Châteaubriant, à Paris, c'est-à-dire sur le champ de bataille où il lutta toute sa vie. Il succombe après une longue maladie et laisse vacante la direction d'un important établissement d'hydrothérapie.

Emile Duval était rédacteur en chef de la *Médecine contemporaine*, journal fondé en 1859 et paraissant deux fois par mois. On lui doit un *Traité pratique et clinique d'Hydrothérapie*, ouvrage couronné par l'Institut de France (Académie des Sciences); un *Traité pratique du pied bot* (47 fig.); des ouvrages sur la *Scoliose et son traitement* et les *Déviations de la colonne vertébrale*, sans compter d'innombrables articles de critique, qu'il a publiés dans son journal, et une brochure sur les *Avantages de l'Hydrothérapie hivernale, avec observations à l'appui* (Paris, 1878, 2e édit.).

E. Duval était de la race des vrais journalistes ; il aimait la Presse et sa liberté d'allures. On le voyait très souvent, même à un âge avancé, assister aux dîners de l'*Association amicale de la Presse scientifique de Paris*, où il causait volontiers des hommes et des choses, avec des aperçus curieux. Au demeurant, un homme excellent et un aimable confrère.

M. le Dr LAWSON TAIT (de Birmingham).

M. le Dr LAWSON TAIT (de Birmingham) vient de mourir dans l'éclat d'une gloire bien assise. Sa personnalité est trop connue des chirurgiens français, et l'on a trop souvent utilisé ou discuté ses idées pour que nous ayons besoin d'en faire ici l'éloge. Nous dirons néanmoins quels ont été son influence et son rôle d'initiateur dans le domaine chirurgical.

Né à Edimbourg en 1845, c'est là qu'il fit ses études, de 1860 à 1866. Une fois docteur, il s'établit à Wakefield, d'abord, puis en 1870, à Birmingham. Dès 1867, il avait été assistant de chirurgie an « Wakefield Hospital », où il fit un grand nombre d'opérations, et notamment six ovariotomies. Sa première ovariotomie date du 29 juillet 1868 ; il n'avait alors que 23 ans. A Birmingham, il se fit rapidement connaître, grâce à son énergie, son esprit créateur et sa grande activité ; il entrait à l'hôpital des femmes de cette ville, en 1871. Professeur de gynécologie au Queen's College en 1887, président du Mason College en 1890, il a contribué à la création de l'Université de Birmingham. Ces temps derniers, il s'était retiré à la campagne, où il vient de mourir d'une néphrite chronique qui durait depuis 1893. L'année 1870 fut celle où il fit le plus d'opérations nouvelles (cholécystostomie, etc.) ; il débuta par l'emploi des antiseptiques, mais devint bientôt un aseptique convaincu. Lawson Tait, en résumé, a fortement abaissé la mortalité pour les opérations abdominales, et inventé un grand nombre d'opérations. Son nom restera certainement dans l'histoire de la chirurgie anglaise.

« Comme chirurgien, a dit notre confrère Lutaud, il était vraiment génial. Ignorant ou feignant d'ignorer ce qu'avaient fait ses devanciers, il marchait droit devant lui, sans s'inquiéter du qu'en-dira-t-on. Il émettait l'opinion que la chirurgie est une profession manuelle et que celui qui a passé un an dans un atelier de mécanique ou de serrurerie est mieux préparé à faire un chirurgien que le plus brillant latiniste d'Oxford » !

Une anecdote, racontée par le même auteur, pour terminer :

« En 1882, M. Budin, qui venait de passer de brillants concours, était mourant. Les avis médicaux (qui ne manquaient pas) étaient contradictoires. Les uns parlaient de tuberculose, les autres de leucocythémie, ceux-là de pyohémie, etc. La thérapeutique, non moins contradictoire, était impuissante. Bref notre jeune agrégé s'en allait. Semblable à la jeune captive d'André Chénier, il se lamentait sur son triste sort, lorsqu'il lui tomba entre les mains un numéro du *Birmingham médical Review* contenant une observation d'abcès du foie opéré et guéri par Lawson Tait. Budin, alors à Beaulieu, eut une intuition. « C'est dans mon foie qu'est mon mal, je veux qu'on m'ouvre le ventre ». Aussitôt il télégraphie à Tait qu'il ne connaissait que par la lecture de cette observation. Le chirurgien se met en route (de Birmingham à Beaulieu, il y a une trotte), opère notre agrégé, qui, quelques semaines plus tard, était guéri. »

Il est indiscutable que Lawson Tait a été un initiateur en fait de chirurgie du foie.

M. le Dr BARRAULT (de Paris).

A Saint-Jacques-du-Haut-Pas, à Paris, ont eu lieu les obsèques du Dr BARRAULT, médecin en chef de l'infirmerie centrale des prisons, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en son domicile de la rue Gay-Lussac. La cérémonie a eu lieu en présence d'une très nombreuse assistance dans laquelle nous avons reconnu : MM. Duflos, directeur des Services pénitentiaires ; les Drs de Beauvais, Bergeron, Motet, Floquet, Garnier, etc. MM. Renouard, Dublin, Payan, Pons, directeurs des prisons, et une délégation de gardiens. Barrault a été pendant longtemps directeur de la *Revue de Thérapeutique médico-chirurgicale*, où il écrivait régulièrement, sous le pseudonyme d'*« Alter »*, des feuilletons pleins de bon sens et très remarqués.

M. le Dr NORY (Charles-Albert), ancien maire de Sainte-Suzanne (Mayenne), vice-président du Conseil d'arrondissement de Laval. — Mme Worms, veuve du Dr WORMS, dont l'inhumation a eu lieu au cimetière Montmartre. — M. le Dr MAUGRAS (de Corcelotte en Montagne). — M. le Dr DUMAS (de Vallers). — M. le Dr FRANÇON (de Thoissey). M. le Dr VARBILHON, de Noyant (Maine-et-Loire). — M. le Dr Henry BONNET, ancien secrétaire de la Faculté de Médecine et de l'Ecole de Pharmacie de Nancy (1872-1887), décédé à Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), dans sa soixante-dix-neuvième année.

Nous apprenons la mort du Dr ANGEARN, officier de l'Instruction publique, ancien membre du Conseil général, président honoraire des médecins de la Vendée. Ce fut un honnête homme dans toute la force du mot. Affable et bon pour tous, l'on était porté naturellement à avoir pour lui la plus grande estime. Ferme et sincère républicain, il ne cessa de travailler à la diffusion et au progrès des *idées libérales* en Vendée. Nous prions sa famille de vouloir bien recevoir l'expression de nos plus sincères compliments de condoléances.

L'assassinat de M. le Dr BONDI (de Rome), médecin en chef de l'hôpital de Santo-Spirito, par un tuberculeux, soigné autrefois dans la maison et qui s'y était représenté quelques heures auparavant pour y être reçu de nouveau, a fortement ému le corps médical. L'entrée de l'hôpital lui ayant été refusée, parce qu'il n'était pas muni du certificat municipal, le misérable est allé acheter un clou, long de quinze centimètres, a attendu le passage de M. Bondi sur le pont Saint-Ange et le lui a planté dans le cœur. La mort a été instantanée et l'assassin arrêté.

Notre excellent maître, M. le Dr QUÉNU, vient d'être cruellement frappé par la mort de son jeune fils. Nous lui adressons nos bien vives condoléances.

LA MÉDECINE DANS LES ROMANS

QARAGOUZ.

Par Jean Fugairon. — Juven, Par., 1899.

Pendant l'été, puisque les grands théâtres chôment, nous remplacerons de temps à autre la rubrique des *Théâtres* par celle des *Romans*. Car on met désormais de la Médecine partout, et notre humble rôle est précisément de la dépister là où d'habitude on ne la cherche pas. — Commençons donc de suite par l'œuvre récente de M. Jean Fugairon, qui nous a été signalée, comme roman médical, et qui a pour titre *Qaragoûz*?

Qaragoûz, rempli de théories hizarres, sent son Midi d'une lieue. Aussi bien l'action s'en ressent-elle un peu elle-même! Mais l'auteur, lui aussi, sent la médecine à plein nez et je donnerais ma tête à couper qu'il a dû fréquenter notre Ecole il n'y a pas longtemps. Un simple littérateur n'écrit pas en effet : « une promenade purement scientifique ! » Un tel assemblage de mots ne peut sortir que de la plume d'un ex-carabin. De même l'expression : « Mon confrère Claus, dans son *Traité de Zoologie* », qui, par parenthèse, ferait songer de suite à un jeune étudiant, encore proche du P.C.N.

Mais le dénouement du livre montre que, si l'on a affaire à un jeune homme un peu plus avancé, il n'est pas encore un praticien habitué aux difficultés journalières. — Oh ! Il est terrible ce dénouement, et passablement antisocial, quoique très chrétien (consulter certaine affaire de l'Ecole de Médecine de Nantes !). Comment, en effet, oser crier à un médecin qu'il faut sacrifier la mère à l'enfant dans un accouchement : « Sauvez l'enfant ! », c'est-à-dire, tuez la mère ! Mais, mon cher confrère, c'est un crime social, tout honnement, que d'opérer ainsi ! *Un médecin doit toujours tuer l'enfant pour guérir la mère.* Vous avez donc oublié les leçons d'obstétrique et les saines notions de morale moderne. Attention : c'est très grave ! Espérons que le Dr Esprit Dubec, quoiqu'en dise le roman, n'a pas agi de la sorte : cela pour l'honneur de notre profession !

Marc Ell.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris. — *Rues voisines du Laboratoire d'Histologie.* — A été renvoyée à la 3e Commission du Conseil municipal de Paris et à l'Administration, une pétition déposée par MM. André Lefèvre et Alpy, émanant des préparateurs, des élèves et des Professeurs des Cours d'Histologie de la Faculté de Médecine, lesquels se plaignent de la trépidation causée par les voitures dans les salles de Cours qui se trouvent situées au rez-de-chaussée de la rue Racine, ce qui rend tout travail impossible.

Examens. — *Tableau des actes du 10 au 15 juillet 1899.* — (*Sages femmes* : *Lundi 10.* 2e examen de Sages femmes, (1re classe), à 9 h. du matin : MM. Ribemont-Dessaignes, Lepage, Wallich, examinat.; Clinique Beaujon : M. Thiéry, (sup.). — 5e examen, *Doctorat* (2e partie) : (1re s.) : MM. Hayem, Dupré, Méry, examinat. ; Necker ; M. Blum (censeur). — 5e examen, Doctorat, (2e p.), (2e s.) : MM. Fournier, Gaucher, Launois examinat. : Necker ; M. Delbet. — 5e examen, Doctorat, (2e partie, 2e s.) : MM. Potain, Lancereaux, Tessier, examinat. ; (Hôtel-Dieu : M. Lannelongue (censeur). — 3e examen, définitif, Officiat) ; MM. Reclus, Varnier, Gilles de la Tourette, examinat.; Hôtel-Dieu : M. Broca (Aug.).

Mardi 11. 2e examen de *Sages-femmes* (1re cl.), à 9 h. du matin : MM. Pinard, Ribemont-Dessaignes, Lepage, examinat. ; clinique Baudelocque : M. Thiéry (sup.). — *Doctorat* : 5e examen, Doctorat, (1re partie) (1re serie), : MM. Jaccoud, Grancher, Marfan, examinateurs ; Charité : M. Panas (censeur). — 5e examen, Doctorat (2e partie), (2e série) ; MM. Cornil, Proust, Charrin, examinat. ; Charité. — 3e examen, définitif. (Officier de santé) : MM. Richelot, Lannois, Wallich, examinat. ; Charité : M. Faure. — 5e examen, Doctorat, (2e p.) (1re serie) : MM. Dieulafoy, Chantemesse, Thoinot examinat. ; Hôtel-Dieu : M. Berger (censeur). — 2e examen. Doctorat (2e p.), (2e s.) : MM. Dehove, Hutinel, Ménétrier, examinat. : Hôtel-Dieu : M. Troisier.

Mercredi 12. Sages-femmes : 2e examen de Sages-femmes, à 9 h. du matin. : MM. Ribemont-Dessaignes, Bonnaire, Wallich, examin.; clinique Beaujon : M. Thiéry (suppl.). — *Doctorat* : 5e examen, Doctorat (2e partie) : MM. Lancereaux, Wurtz, Widal, examin.; Pitié : M. Reclus (censeur). — 3e examen définitif (Officiat) : MM. Blum, Méry, Lepage, examin.; Pitié : M Leguen.

Samedi 15. 5e examen *Doctorat*, (2e partie) (1e s.) MM. Hutinel, Ménétrier, Lannois, examin.; Necker : M. Le Dentu (censeur). — 5e examen, Doctorat (2e partie) (2e série) : Chantemesse, Troisier, Vaquez, examin.; Necker : M. Faure. — 5e examen, Doctorat, (2e partie.) (1re série) : MM. Cornil, Marfan, Achard, examin.; Charité : M. Rémy (censeur). — 5e examen, Doctorat, (2e partie) (2e s.) MM Dieulafoy, Roger, Thiroloix, examin., Charité : M. Albarran.

Thèses. — *Mardi 11*, à 1 heure : Candidat, M. Tixier ; président, M. Raymond ; MM. Joffroy, Gley, Widal, examinateurs : *Contribution à l'etude de la pression artérielle et de ses modifications dans la maladie de Parkinson et les hémiplégies.* — Candidat, M. Visseq de la Prade ; président, M. Raymond ; MM. Joffroy, Gley, Widal, examinat. : *Troubles du cœur et scléroses pulmonaires d'origine tuberculeuse. Etude clinique avec tracés cardiographiques.* — Candidat, M. Raulin ; président, M. Joffroy ; MM. Raymond, Gley, Widal, examinat. : *Etude anatomique psycho-physiologique et pathologique sur le rire.*

Mercredi 12, à 1 heure : Candidat, M. Kermektschieff ; président, M. Potain ; MM. Landouzy, Gilles de la Tourette, Teissier, examinateurs : *Le formol et la désinfection des locaux contaminés.* — Candidat, M. Anceau ; président, M. Landouzy ; MM. Potain, Gilles de la Tourette, Teissier, examinat. : *De la valeur thérapeutique du vanadium chez les tuberculeux.* — Candidat, M. Gozzi ; président, M. Lannelongue ; MM. Pinard, Lejars, Varnier, examinat. : *Contribution à l'étude des tuberculomes cutanés (Atténuation de leur virus).* — Candidat, M. Le Bigot ; président, M. Pinard ; MM. Lannelongue, Lejars, Varnier, examinat. : *De l'influence du chancre syphilitique du col de l'utérus sur l'accouchement.* — Candidat, M. Neviajski ; président, M. Pinard ; MM. Lannelongue, Lejars, Varnier, examinat. : *Etude sur la déchirure centrale du périnée.* — Candidat, M. Chabriac ; président, M. Fournier ; MM. Blanchard, Gley, Gaucher, examinat : *Contribution à l'étude de l'ostéomyélite gommeuse des os. (Gommes circonscrites et syphilomes diffus).* — Candidat, M. Mingopoulo ; président, M. Fournier ; MM. Fournier, Gley, Gaucher, examinat. : *Essai sur les complications générales de l'infection gonococcique.* — Candidat, M. Pellegrin ; président, M. Blanchard ; MM. Fournier, Gley, Gaucher, examinat. : *Les poissons vénéneux.* — Candidat, M. Loiselet . président, M. Tillaux ; MM. Humbert, Delbet, Walther, examinat. : *De la cholécysto-entérostomie dans le cancer du pancréas.* — Candidat, M. Sainz y Romillo ; president, M. Tillaux ; MM. Humbert, Delbet, Walther, examinat. : *Etude sur un cas de sarcome mélanique.* — Candidat, Mlle Blankoff ; président, M. Tillaux ; MM. Humbert, Delbet, Walther, examinat. : *D'un nouveau procédé de colpopérinéorrhaphie dans le traitement de la rectocèle.* — Candidat, M. Dutar ; président, M. Tillaux ; MM. Humbert, Delbet, Walther, examinat. : *Des difficultés du diagnostic des lésions pulmonaires au point de vue du traitement chirurgical.* — Candidat, M. de Tersannes; président, M. Tillaux ; MM. Humbert, Delbet, Walther, examinat.: *Contribution à l'étude des luxations du pied.*

Jeudi 13, à 1 heure : Candidat, M. Borrel; président, M. Brouardel ; MM. Hutinel, Retterer, Launois, examinat. : *Les ictères acholuriques.* — Candidat, M. Leprince (Maurice); président, M. Brouardel ; MM. Hutinel, Retterer, Launois, examinat. : *Début de la spermatogénèse dans l'espèce humaine. Applications médico-légales.* — Candidat, M.

Bontron; président, M. Brouardel; MM. Hutinel, Retterer, Lannois, examinat : *Du doigt hippocratique dans les cirrhoses biliaires.* — Candidat, M. Pornain; président, M. Brouardel; MM. Hutinel, Retterer, Lannois. examinat. : *Assistance et traitement des idiots, crétins, imbéciles. etc.* — Candidat, M. Larroudé; président : M. Guyon; MM. Berger, Albarran, Faure, examinat. : *De l'électrolyse appliquée au traitement des retrécissements de l'urètre et de la blennorrhée.* — Candidat, M. Soneira; Président, M. Guyon; MM Berger, Albarran, Faure, examinat. : *Implantation des uretères dans le colon. Ureterocolo-enterostomie.* — Candidat, M. Calloué; président, M. Berger; MM. Guyon, Albarran, Faure, examinat. : *Contribution à l'étude de la cure sanglante des varices. (Excision des grands lambeaux cutanés).* — Candidat, M. Gasselin; président. M. Berger; MM. Guyon, Albarran, Faure, examinat. : *Contribution à l'etude de la tarsectomie dans le pied-bot paralytique de l'adulte.*

Candidat. M. Grellet; président, M. Cornil; MM. Dieulafoy, Thiroloix, Vaquez, examinat.; *Contribution à l'étude de la tachycardie paroxystique dans les affections valvulaires.* — Candidat, M. Bondesio; président, M. Cornil; MM. Dieulafoy, Thiroloix, Widal, examinat.; *Contribution à l'étude des phlébites des membres dans la syphilis secondaire.* — Candidat, M. Pamart; président, M. Dieulafoy; MM. Cornil, Thiroloix, Widal, examinat; *Etude de la séro-reaction de Widal par l'épreuve quotidenne.* — Candidat, M. Legros; président, M. Dieulafoy; MM. Cornil, Thiroloix, Widal, examinat.; *Traitement des prurits par l'électricité (Franklinisation et courants de haute fréquence).* — Candidat, M. Renault; président, M. Grancher; MM. Chantemesse, Ménetrier, Achard, examinat.; *La tuberculose chez les Bretons (Etude étiologique).* — Candidat, M. Charpentier; président, M. Chantemesse; MM. Granger, Ménétrier, Achard, examinat.; *Injections intra-cérébrales des toxines.* — Candidat, M. J. Martin; président, M. Chantemesse; MM. Grancher, Ménétrier, Achard, examinat.; *Rapports de l'épidémie de Ste-Gemmes avec le pseudo-pellagre de Billod et le beriberi.* — Candidat, M. Sabatier; président, M. Proust; MM. Debove, Thoinot, Wurtz, examinat.; *Contribution à l'étude des rapports de la grippe et de la fièvre typhoïde.* — Candidat, M. Moreau (René); président, M. Debove; MM. Proust, Thoinot, Wurtz, examinat.; *De l'opothérapie ovarienne dans la maladie de Basedow chez la femme.*

Candidat. M. Rudis; président, M. Debove; MM. Proust, Thoinot, Wurtz, examinat. : *Contribution a l'étude des manifestations osseuses de la fièvre typhoïde.* — Candidat, M. Du Hamel : président, M. Debove; MM. Proust, Thoinot, Wurtz, examinat. : *De l'alcoolisme chez les enfants.* — Candidat, M. A. Philippe; président : M. Le Dentu; MM. Budin, Richelot, Wallich, examinat.; *De l'occlusion aiguë du duodenum.* — Candidat, M. Saint-Cyr, président, M. Le Dentu; MM. Budin, Richelot, Wallich, examinat.; *Des fractures intra-utérines de la jambe.* — Candidat, M. Gomot; président, M. Le Dentu; MM. Budin, Richelot, Wallich, examinat.; *De la suture osseuse dans les fractures récentes de la clavicule.* — Candidat, M. Gerboud; président; M. Budin; MM. Le Dentu, Richelot, Wallich, examinat.; *Des différentes incisions uterines dans l'opération césarienne conservatrice préconisées depuis* 1881.

Université de Paris. — *Conseil.* — A la Sorbonne, le Conseil de l'Université s'est réuni sous la présidence de M. Gréard. Après avoir pris connaissance des envois des Universités étrangères, il a enregistré la nomination de M. Michel comme Maître de Conférences de Minéralogie à la Faculté des Sciences. M. Gréard a communiqué la décision de la Faculté de Médecine qui délègue M. le Pr Fournier à la Conférence de Bruxelles (septembre 1899). Il a renouvelé les pouvoirs de M. Lapicque pour la Conférence de Physiologie expérimentale dont il est chargé à la Faculté des Sciences. Le Conseil s'est occupé ensuite de la question des droits à percevoir pour le doctorat d'Université et du règlement intérieur de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — A la suite du Concours ouvert le 19 juin, M. le Dr Guillot, est nommé Chef de Clinique chirurgicale des Enfants malades.

École de Médecine de Tours. — Nous apprenons que notre collaborateur et excellent ami, M. le Dr Paul Delagénière (de Tours), vient d'être nommé professeur titulaire de Pathologie externe à l'Ecole de Médecine de Tours. — Tous nos compliments au fondateur des *Archives Provinciales de Chirurgie.*

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE

(HOPITAUX, etc.).

Hôpitaux de Paris. — *Concours d'Accouchement des Hôpitaux.* — A la suite de ce concours, M. le Dr Brindeau vient d'être nommé accoucheur des hôpitaux de Paris. — Toutes nos félicitations.

Concours pour la nomination aux places d'élèves externes en médecine, vacantes le 1er mars 1900, dans les Hôpitaux et Hospices civils de Paris. — L'ouverture du Concours pour l'externat aura lieu le mardi 17 octobre, à quatre heures précises, dans l'amphithéâtre de l'Administration centrale, avenue Victoria, n° 3. Les étudiants qui désirent prendre part à ce Concours seront admis à se faire inscrire, au Secrétariat général de l'Administration, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures, depuis le vendredi 1er septembre jusqu'au samedi 30 du même mois inclusivement.

Concours pour les prix à décerner, en 1899, aux élèves externes en médecine dans les Hôpitaux et Hospices et la nomination aux places d'élèves internes vacantes le 1er mars 1900. — L'ouverture du Concours pour les prix de l'externat et la nomination des internes aura lieu le lundi 15 octobre, à midi précis. Un avis ultérieur indiquera le lieu où les candidats devront se réunir pour la première épreuve. Les élèves seront admis à se faire inscrire au Secrétariat général de l'Administration tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures, depuis le vendredi 1er septembre jusqu'au samedi 30 du même mois inclusivement.

Hôpital de la Charité. — A la séance du 19 juin du Conseil municipal de Paris, M. Paul Vivien a demandé la reconstitution de la salle de bains de l'Hôpital de la Charité, qui avait été supprimée par suite du mauvais état des bâtiments et de la canalisation.

Asiles d'Aliénés de la Seine. — Le Conseil général de la Seine a voté un crédit de 684,000 francs pour exécution de travaux importants au nouvel asile d'aliénés de la Maison-Blanche.

Assistance publique à Paris. — *Les propriétés.* — L'administration de l'Assistance publique possède à Paris grand nombre de terrains qui sont inutilisés, ou d'un rapport presque nul. Dernièrement, au Conseil municipal, M. Mithouard a proposé de les mettre en valeur en y construisant des logements à bon marché. On pourrait ainsi, en même temps, faire fructifier l'argent destiné aux pauvres et faire une œuvre utile à la population ouvrière. Dans plusieurs villes d'Europe, les administrations des œuvres de Bienfaisance se sont depuis longtemps livrées à des opérations analogues (*Gaz. des Hôp.*)

Hospice d'Avranches. — Mlle Marie-Ida Hubert, décédée à Avranches, à l'âge de 70 ans, a laissé à l'hospice de cette ville plusieurs immeubles évalués à environ cinquante mille francs.

Hôpital de Roubaix. — En souvenir de leur mère, Mme Alfred Motte, morte récemment, M. Eugène Motte, député de Roubaix, et ses frères, viennent de faire don d'une somme de 50,000 francs à l'Office central des Œuvres sociales et charitables de Roubaix-Tourcoing, dont 15.000 francs pour fonder un lit à l'hôpital de Roubaix (dames); 2.000 francs à l'œuvre de la Protection de l'Enfance; 2,000 francs à l'Office central; 1.000 francs au Comité anti-alcoolique.

Hospice du Blanc (Indre). — Aux termes de son testament, M. Jacques JACQUEMAIN, un des plus anciens présidents de Sociétés de Secours mutuels de France, a légué : 1° 20,000 francs à l'hospice du Blanc (Indre), pour la fondation d'un lit au profit de ses sociétaires malades ; 2° 20,000 francs au Bureau de bienfaisance du Blanc.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

Académie de Médecine de Paris. — *Les vacances de l'Académie.* — L'Académie a décidé —après une discussion très animée, dit-on — qu'elle ne tiendrait pas, cette année, séance du 15 août au 15 septembre. Un bon point, — *et un gros !* —, à l'Académie pour cette utile innovation. Nous voyons avec plaisir que la rue des Saints-Pères donne l'exemple au quai Conti.

Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux. — *Prix Jean Dubreuilh.* — Ce prix, d'une valeur de 400 francs, devant être décerné au meilleur mémoire sur un sujet de pratique obstétricale, la Société de Médecine et de Chirurgie met au concours la question suivante : « Indications, procédés et résultats de la provocation et de la terminaison artificielle rapide de l'accouchement ». Les mémoires, écrits très lisiblement en français, doivent être adressés, francs de port, à M. G. Sous, secrétaire général de la Société, 52, rue des Trois-Conils, avant le 30 avril 1900.

GUERRE, MARINE ET COLONIES.

Service de Santé militaire. — *Déplacements.* — M. le Médecin-Inspecteur général DUJARDIN-BEAUMETZ vient de se rendre à Montluçon pour s'assurer de l'état sanitaire du 121e régiment d'infanterie.

Changement de la tenue des médecins militaires. — Le Ministre de la Guerre a notifié récemment la description d'une nouvelle vareuse destinée aux officiers du Corps de Santé et à un certain nombre de fonctionnaires de l'armée. Voilà qui va faire l'affaire des tailleurs, mais le besoin s'en faisait-il bien sentir ?

Gouvernement militaire de Paris. — Programme de l'examen d'aptitude exigé: 1° Des docteurs en Médecine et des pharmaciens de 1re classe candidats au grade de médecin ou de pharmacien aide-major de 2e classe de réserve ou de l'armée territoriale (Art. 3 du décret du 9 août 1897); 2° des officiers de Santé et des étudiants en Médecine à douze inscriptions, ayant satisfait à la loi de recrutement, qui sont candidats aux emplois de médecin auxiliaire (Décret du 6 avril 1888).

Médecins : 1° Notions sur l'organisation générale de l'armée, la discipline et la hiérarchie militaires; 2° Notions sur l'organisation du Service de Santé à l'intérieur (règlement du 23 novembre 1889); 3° Notions sur l'organisation du Service de Santé en campagne (règlement du 31 octobre 1892); 4° Fonctionnement des infirmeries régimentaires; composition des sacs et sacoches d'ambulance, des voitures médicales régimentaires, etc.; 5° Infirmiers et brancardiers régimentaires ; postes de secours (Manuels de 1894); hôpitaux militaires; 6° Secours à donner aux blessés sur le champ de bataille; bandages et appareils improvisés, relèvement et transport des blessés, brancards et voitures improvisés; 7° Composition et fonctionnement des ambulances et hôpitaux de campagne, hôpitaux d'évacuation. Trains d'évacuation. Infirmeries de gare. Convention de Genève.

Pharmaciens : 1° Notions sur l'organisation générale de l'armée, la discipline et la hiérarchie militaires; 2° Notions sur l'organisation du Service de Santé à l'intérieur (règlement du 23 novembre 1889); 3° Notions sur l'organisation du Service de Santé en campagne (règlement du 31 octobre 1892); 4° Composition en médicaments et en objets de pharmacie des approvisionnements d'infirmeries régimentaires, d'ambulances, d'hôpitaux de campagne, d'hôpitaux temporaires. Convention de Genève. Les examens commenceront le lundi 21 août, à neuf heures du matin, à l'hôpital militaire Saint-Martin, pour les médecins et les pharmaciens. Afin de faciliter aux candidats la connaissance des matières qui font l'objet de l'examen d'aptitude, des conférences auront lieu, à partir du 17 juillet, dans l'hôpital susmentionné, de deux heures à trois heures de l'après-midi. Les candidats résidant dans le Gouvernement militaire de Paris, qui désirent prendre part à l'examen, devront adresser avant le 1er juillet à M. le Directeur du Service de Santé du Gouvernement militaire de Paris, boulevard de Latour-Maubourg, n° 51 *bis*: 1° Une lettre faisant connaître d'une manière très précise leurs nom, prénoms, lieu et date de naissance, domicile, bureau de recrutement, et l'adresse à laquelle cette convocation doit leur être adressée ; 2° une copie dûment légalisée de leurs titres universitaires (diplôme de docteur en médecine, de pharmacien de 1re classe ou d'officier de Santé) ou un certificat de scolarité provisoire. Les intéressés recevront en temps utile une lettre de convocation leur faisant connaître l'époque à laquelle ils auront à subir l'examen d'aptitude et une autorisation pour assister aux conférences préparatoires.

Service de Santé de la Marine.— MM. CERET, médecin principal du cadre de Rochefort, et, BOURDON, médecin de première classe du cadre de Brest sont désignés pour remplacer : le premier, M. le Dr DUVAL, au 13e d'infanterie de marine, à Madagascar ; le second, M. le Dr FLANDRIN, au détachement d'infanterie de Marine à la Réunion, autorisé à permuter avec M. Bourdon.

Service de Santé des Colonies. — *Organisation du Corps de Santé colonial.* — Nous avons parlé du projet

de loi déposé au Sénat par M. Isaac à ce sujet. Le même sénateur dépose nn contre-projet dout voici les dispositions essentielles. Les médecins préposés an service des hôpitanx militaires et des corps de troupe dans les colonies, seraient détachés du service de la Marine pour le service colonial. Ils formeraient des cadres distincts de ceux du service métropolitain. Pendant tont le temps de lenr séjour dans le service colonial, ils seraient sous l'autorité du Ministre des Colonies, tout en demeurant sous le régime de la loi du 19 mai 1837, qui donne à l'officier la possession de son grade. Les permutations seraient admises entre les denx cadres. Le cbef dn Service de Santé dans chaque colonie serait désigné par décision du Ministre des Colonies, rendne de concert avec le Ministre de la Marine. Il serait sous les ordres dn gouverneur. Les cadres coloniaux prévus par la loi en discussion, seraient constitués de plein droit par les éléments qui composent les cadres actuels. C'est donc, ainsi que le fait remarquer le Dr NOEL dans le *Bulletin médical*, le *statu quo ante bellum*.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE.

Les Épidémies. — FIÈVRE TYPHOÏDE. — *France.* — Les trois bataillons du 111e, de Marseille, qui effectuaient, le 26 juin, au camp de Carpiagne, des exercices de tir à longue portée, vont être évacués sur Toulon et Draguignan. Cette décision est motivée par une épidémie de fièvre typhoïde qui a frappé, en trois semaines, une cinquantaine de soldats, dont trente et nn ont été transférés à l'hôpital de Marseille. — On écrit de Grenoble : En raison de cas de fièvre typhoïde signalés à Valence, et après avis du Conseil de Santé, les dix batteries du 6e d'artillerie, en ce moment au camp de Chambarand, ont été dirigées sur Grenoble, où elles occuperont provisoirement les casernements du 2e d'artillerie, qui vient de partir pour le camp de Chambarand. Le 6e doit retourner à Valence dans la deuxième quinzaine de juillet.

Côte d'Afrique. — Le Ministre des Colonies vient de recevoir de la Côte d'Ivoire des renseignements très satisfaisants sur la situation sanitaire à Grand-Bassam. On a pris toutes les mesures nécessaires de désinfection et des patentes nettes sont maintenant délivrées aux navires.

Tunisie. — Une dizaine de cas de fièvre typhoïde ayant été constatés depuis le mois de mars dans nn bataillon du 105e de ligne, le général de Sermet a décidé que ce bataillon qnitterait la caserne Portal, derrière Kassard-Saïd, et camperait an bord de la mer, vers le bordj Djedid. Contrairement à la note parue dans un journal local, les autorités militaires ont pris toutes les précautions pour établir ce camp en debors des endroits occupés en 1897 par le 4e cbasseurs d'Afrique à la suite de l'épidémie de fièvre typhoïde.

La peste en Egypte. — L'Académie de Médecine de Paris a reçu et accepté un pli cacheté émanant du Dr FONQUET, médecin de l'agence diplomatique de France au Caire (Egypte), contenant une note sur un mode d'immunisation et de traitement contre la peste. — Récemment a été promulgué nn décret portant modification au décret du 15 avril 1897, relatif aux provenances des pays contaminés de *peste* et au décret dn 4 janvier 1896, portant règlement de police sanitaire maritime. Ces modifications sont effectuées en conformité dn règlement établi par la Convention sanitaire internationale de Venise. — Depuis le 4 mai, il y a eu 42 cas de peste, dont 25 parmi les indigènes et 17 parmi les Européens. Huit indigènes et six Enropéens sont sauvés. Six indigènes et cinq Enropéens sont encore en traitement. Onze indigènes et six Européens sont morts. L'épidémie ne sévit qu'à Alexandrie. Il n'y a pas de panique. Les cochers, il est vrai, refusent parfois de transporter dans leurs voitures les malades, même si ce ne sont pas des pestiférés. Mais ils sont bien excusables, car la désinfection de leurs voitures n'est pas une petite affaire. Et puis il y a les ambnlances...

Morphinomanie devant la loi. — *La Société de Médecine et de Chirurgie Pratiques*, reconnaissant qu'il y a une lacune dans la législation en ce qui concerne les toxicomanes (morphine, cocaïne, éther, dipsomanés) qui veulent se faire soigner, émet le vœu que les pouvoirs publics, par une addition à la loi de 1898, s'occupent du sort de ces malades et déterminent s'il n'y aurait pas lieu d'admettre (dans telle forme judiciaire à arrêter et avec l'assentiment formel du malade), un internement essentiellement temporaire qui serait maintenn LÉGALEMENT dans le lieu choisi par le malade, et pendant le temps nécessaire à la cure, dont la durée serait fixée d'avance dans l'engagement écrit et signé par ledit malade.

La Fontaine empoisonnée de Chemillé. — Le nombre des malades, dans le bourg de Cbemillé, a été de plus de cent, sur lesquels une dizaine ont été dans un état très grave. Onze Sœurs de cbarité prodiguent avec dévouement leurs soins aux victimes de cette étrange et terrible épidémie. Il résulte d'expériences faites au Laboratoire de Bactériologie d'Angers que si l'eau de la fontaine empoisonnée de Chemillé est exempte de bacilles d'Eberth, elle donne asile à de nombreux bacilles infectieux de l'entérite. Le nombre des malades va toujours en augmentant. Sur la proposition de M. Delpech, Préfet de Maine-et-Loire, la Commission départementale du Conseil général vient de voter une somme de 500 francs pour venir en aide aux familles pauvres de Cbemillé. — Cette malheureuse commune est vraiment hien éprouvée ; voici maintenant que la *fièvre aphteuse* sévit sur les animaux, et les marchés et foires sont interdits jusqu'à nouvel ordre dans cette commune, par un arrêté du Préfet. — L'épidémie vient de faire encore de nouvelles victimes. Les médecins ne savent comment venir à bout du fléau. La population de Cbemillé est affolée.

Les dangers des installations électriques. — Le Conseil d'Hygiène du département de la Seine délibérera sous peu sur une question qui intéresse à un haut degré l'industrie électrique, celle des conditions dans lesquelles seront désormais autorisées les installations aériennes des câbles conducteurs de force ou de lumière, à Paris et dans les communes de la banlieue. La question fut soulevée au Conseil d'Hygiène, au mois de juillet de l'année dernière, à propos d'un accident bizarre qui s'était produit, à Puteaux, chez un fabricant de caoutchouc régénéré. Trois hommes furent foudroyés successivement dans des circon-

stances que nous rappelons sommairement. Le 27 juillet un incendie avait détruit en partie les ateliers et occasionné la rupture des deux câbles électriques amenant à l'usine l'électricité nécessaire pour l'éclairage. Ces câbles, contrairement à ce qui se fait d'ordinaire, traversaient de bout en bout les ateliers, suspendus seulement à quelques mètres de terre. Leurs extrémités brisées vinrent pendre jusque près du sol, à côté de la porte d'entrée, et c'est en franchissant cette porte que le mécanicien de l'usine, touchant par inadvertance les câbles dans lesquels la tension du courant atteignait 2,400 volts, tomba foudroyé. Deux jeunes gens, qui se promenaient dans la cour de l'usine, découvrirent peu après le cadavre; ils le transportèrent à quelque distance, puis retournèrent dans l'atelier pour se rendre compte de ce qui s'était passé. L'un d'eux, en relevant les câbles, fut foudroyé à son tour, puis un passant, qui avait suivi les deux jeunes gens. Heureusement, survint à ce moment un électricien qui, comprenant de quoi il s'agissait, avertit les personnes présentes du danger qu'elles couraient et se rendit au secteur électrique voisin pour faire interrompre le courant. Ce triple accident provoqua l'ouverture d'une enquête administrative que le Préfet de police confia à M. Walckenaer, ingénieur en chef des Mines. Cette enquête, sur la demande du Conseil d'Hygiène, dont fait partie M. Walckenaer, fut étendue à tous les accidents de personnes dus à l'électricité, survenus depuis dix ans à Paris et dans les communes du département de la Seine. C'est le rapport documenté de M. Walckenaer que le Conseil d'Hygiène va discuter aujourd'hui. Voici, dès maintenant, les conclusions de ce rapport

Le Conseil d'Hygiène a émis le vœu :

1° Que l'Administration tienne la main, avec une fermeté et une vigilance particulières, à l'exacte application des lois et règlements concernant les conducteurs électriques ; 2° Qu'en raison des conditions toutes spéciales dans lesquelles se trouvent placées les communes de la banlieue de Paris, les autorisations exigées par les règlements pour l'établissement des conducteurs au-dessus des voies publiques soient dorénavant refusées, dans le ressort de la Préfecture de police, à toutes installations aériennes de conducteurs à *haute tension* ; 3° Que la plus large diffusion possible soit assurée aux connaissances pratiques relatives aux soins à donner aux foudroyés ainsi qu'aux noyés.

Par *haute tension*, M. Walckenaer entend, pour les courants continus, une tension de 600 volts. Il convient, dès lors, de remarquer que, si les conclusions du rapport sont adoptées, elles ne viseront nullement les conducteurs électriques des tramways à trolley, construits ou à construire, puisque, dans ces conducteurs, la tension — aux termes des cahiers des charges — ne doit jamais dépasser 550 à 600 volts.

L'affaire de M. le Dr Lassallette. — L'an dernier, le tribunal correctionnel de Pau avait condamné M. le Dr Lassallette à deux mois de prison pour homicide par imprudence. La victime, opérée d'un fibrome volumineux, était une dame Z..., de la commune de Coarraze, morte peu d'heures après l'opération. L'autopsie fit découvrir chez la patiente une *pince oubliée*. Ayant accompli sa peine, M. le Dr Lassallette a adressé une plainte au parquet, affirmant que la dame Z... n'avait pas succombé aux suites de l'opération, mais bien aux suites d'un empoisonnement par la noix vomique. Le fait est qu'un flacon de cette substance fut saisi, le jour de la mort, entre les mains d'une dame Franck, cartomancienne de mauvaise réputation, condamnée pour exercice illégal de la médecine le jour même où le Dr Lassallette avait été condamné pour homicide par imprudence. La dénonciation semblant viser M. Z..., le mari de la victime, il poursuivit le Dr Lassallette devant le Tribunal de Pau qui déclara sa demande irrecevable. Appel de ce jugement fut fait par M. Z..., et aussi par M. le Dr Lassalette qui demanda un sursis afin que le parquet donnât une suite à sa plainte et exhumât le corps de Mme Z..., La Cour vient de donner raison au Dr Lassallette et lui accorde le sursis demandé. Comme on le voit, l'affaire entre dans une phase toute nouvelle.

DIVERS.

Muséum d'Histoire naturelle de Paris. — *Dons de Médecins.* — Suivant le désir exprimé par son mari, M. le Dr Alexandre Laboulbène, en son vivant professeur à la Faculté de Médecine de Paris et ancien président de l'Académie de Médecine, la veuve de ce savant vient de faire don au Muséum d'Histoire naturelle de la précieuse collection entomologique réunie par M. Léon Dufour et par lui-même.

Médecine et Politique. — Le Comité de la Ligue des Droits de l'Homme se trouve constitué pour l'année 1899-1900 par les savants suivants, entr'autres : E. Duclaux, membre de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur, président ; E. Grimaux, membre de l'Institut, vice-président.

Un comité de la Ligue pour la Patrie française s'est constitué à Brest, à la suite de la réunion organisée par M. Syveton. Il comprend, entr'autres, M. le Dr Caradec et le Dr Hébert, délégués.

Les Ministres opérés. — On connaît la légende relative à l'ancien capitaine de Galiffet, assiégeant le couvent de Guadalupe, devant Puebla, et ayant l'abdomen déchiré par un obus. Il aurait mis ses entrailles dans son képi et se serait fait fabriquer un ventre en argent! Que ne raconte-t-on pas ? Mais cette histoire est à peine exagérée. M. de Galliffet la narre lui-même avec enjouement. Elle lui suggéra un jour une délicieuse plaisanterie. Apprenant que la valeur de l'argent avait baissé, il s'écria : « Si ma plaque diminue de 50 pour cent, que diront mes créanciers ! »

Les Opérés célèbres. — M. Rouanet, député, a subi à la gorge une opération chirurgicale, qu'on avait dû ajourner à cause de la fatigue qu'il avait ressentie à la suite de son discours sur l'antisémitisme algérien. L'opération a parfaitement réussi.

Nominations. — Notre ami, M. le Dr Fabre-Domergue, chef du Laboratoire de Zoologie de Concarneau, vient d'être nommé Inspecteur général des Pêches maritimes près du Ministère de la Marine. — Toutes nos félicitations à ce distingué savant, bien connu du monde médical par ses recherches sur le cancer.

M. le Dr Viger, député, membre du Conseil supérieur de l'Agriculture, est nommé vice-président de ce Conseil, en remplacement de M. Guichard, décédé.

Distinctions honorifiques. — Ont été nommés officiers de l'Instruction publique MM. les Drs de Grissac (d'Argenteuil) ; Jablonski, médecin du lycée et des Écoles

normales de Poitiers, médecin-inspecteur des Écoles ; Roland, Professeur à l'École de Médecine de Poitiers. M. le Dr Cibiel, Conseiller général à Lusignan, est nommé officier d'Académie.

Médecin et Député. — Dans son audience du 16 juin, le Conseil d'État statuant au contentieux a décidé qu'un médecin-inspecteur d'un asile départemental d'aliénés, élu député et qui se trouve avoir droit à une pension de retraite par suite de la suppression postérieure de son emploi, peut réclamer la jouissance de cette pension *à dater de la cessation de ses fonctions.* C'est donc à tort que, dans l'espèce, le Conseil général du département intéressé avait pris une délibération portant que le médecin n'entrerait en jouissance de cette pension qu'à l'époque de la cessation du mandat de député (*Sem. méd.*)

Les Médecins Conseillers Généraux. — Dans le Doubs, canton de Russey, M. le Dr Louvet, républicain, a été élu Conseiller général, en remplacement de M. Deleule, rallié, décédé, par 1,227 voix sur 1,653 électeurs inscrits et 1,268 votants.

Les Médecins explorateurs. — M. le Dr von Drygolski, qui est à la tête de la mission germanique au pôle Sud, vient de faire commencer la construction de l'unique navire en bois qu'il compte employer et qui sera prêt en 1901 seulement. Du Cap, il se portera vers les îles Kerguelen et de là, ayant atterri, muni de traîneaux et de chiens, il tâchera de gagner le pôle Sud et le pôle magnétique.

Un Médecin poitevin éleveur. — Un éleveur célèbre de la Vienne, M. le Dr Autellet, s'est présenté au concours agricole de Poitiers en concurrence avec les éleveurs des départements voisins. M. le Dr Autellet s'occupe surtout de l'élevage des *moutons de la race charmoise*.

Les Médecins et les Bibliothèques célèbres — On connaît la célèbre bibliothèque du Prince Roland Bonaparte. On y voit sur une table, le masque de Napoléon Ier par le Dr Antomarchi, le masque du duc de Reichstadt et le crâne de Charlotte Corday.

Mariages de Médecins. — Nous apprenons le mariage de Mlle Marie Pingrin avec notre excellent collaborateur, M. le Dr Emile Lenoble (de Brest), ancien interne des hôpitaux de Paris. — On nous annonce de Rennes le mariage de M. Jules Duval, médecin-major du 135e d'infanterie, à Angers, avec Mlle Marie Gicquel, qui appartient à une des plus anciennes familles de la bourgeoisie rennaise. M. Duval, décoré pour sa belle conduite au Tonkin, fut, il y a deux ans, autorisé à suivre la campagne contre les Afridis. Attaché à titre étranger à l'état-major du général Lockart, il prit part aux combats meurtriers qui marquèrent cette expédition, au cours de laquelle il put recueillir d'intéressants documents sur les formations sanitaires de l'armée anglo-indienne. Le Dr Duval devait suivre le sirdar dans sa marche sur Khartoum, mais, au dernier moment, des complications diplomatiques l'obligèrent à renoncer à ce projet. — On vient de célébrer le mariage de M. Albert Vast, docteur en médecine, licencié ès sciences, avec Mlle Marie Deseilligny. — M. l'abbé Delamarre, curé de Notre-Dame des Champs, a béni en son église paroissiale le mariage de M. Albert Dalimier, avocat à la Cour d'appel, avec Mlle Jeanne Béclard, fille de l'ancien Doyen de la Faculté de Médecine. Dans le cortège et l'assistance : M. le Pr Guyon et Mme Guyon, Gréard, Liard, M. et Mme Bronardel, les Prs de la Faculté de Médecine, MM. Proust, Dieulafoy, Mathias Duval, Panas, Lannelongue, Blanchard. — En l'église du Pré, au Mans, a été béni le mariage de M. le Dr Chatellier, avec Mlle Jeanne Pierret, fille de M. Pierret, fondeur, administrateur de la Banque de France, ancien juge au Tribunal de commerce du Mans. Les témoins étaient, pour le marié : MM. les Drs Mélisson et Rocher ; pour la marié : MM. Brière et Quellier, industriels au Mans. — On vient de célébrer le mariage de M. André Chavane, Chef de clinique à la Faculté de Médecine à Paris, avec Mlle Jeanne Beaumont. — On a célébré récemment à Saint-Philippe-du-Roule, le mariage de M. Pierre Lonys, littérateur connu, avec Mlle Louise de Heredia, fille de l'académicien. Parmi les témoins, citons pour le marié M. le Dr Mougeot, ancien député de la Haute-Marne ; pour la mariée, M. le Dr Pozzi, sénateur. — M. Antoine-Léon-Charles-Auguste Souligoux, chirurgien des hôpitaux, officier d'Académie, épouse Mlle Thérèse Franck de Préaumont. — Récemment a été célébré le mariage du Dr Grenet, ancien interne des hôpitaux, avec Mlle Vincent, fille du Conseiller à la Cour des Comptes.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Vidal (Fernand), professeur agrégé, s'installe à Saint-Cloud. — M. le Dr Klein est installé au château d'Offoy. — M. le Dr Leudet, aux Eaux-Bonnes. — M. le Dr Linarès est installé au château de Limeuil. — M. le Dr Le Juge de Segrais (de Paris) est parti à Luchon. — M. le Dr Rémond est rendu à Saint-Aubin.

VARIÉTÉS & ANECDOTES.

L'Index Médicus.

Dans son numéro du 28 juin 1899, la *Semaine Médicale* dit :

« Il est peu à espérer que *l'Index Medicus* revive jamais, malgré tous les efforts tentés en ce moment. »

Or, nous sommes en mesure d'affirmer que cette admirable publication va continuer à paraître, malgré le pronostic, peu favorable, de la *Semaine médicale*. On ne sait pas encore si ce sera à Paris ou à Washington ; mais cette Revue reprendra très certainement son cours. Nous ne pouvons pas en dire davantage pour l'instant. M. B.

Comment on écrit l'histoire de la Bibliographie Médicale à la fin du XIXe siècle ?

Dans son numéro du 28 juin 1899, la *Semaine Médicale*, sous ce titre : « *La Bibliographie Médicale à la fin du XIXe siècle* », publie une courte étude sur ce sujet.

Nous nous bornons à faire remarquer que les mots « *Institut de Bibliographie* » n'y sont pas prononcés *une seule fois*...

Or, il existe déjà dans le monde de nombreuses entreprises de cette nature, qui sont autrement précieuses et utiles que les tables des journaux. Mais c'est ainsi que les journalistes, même les plus informés, écrivent désormais l'histoire ! La *Semaine médicale* pense que son bulletin bibliographique, qui renferme 8.000 fiches par an (dit-elle), est très suffisant. Ajoutons seulement que nous faisons à l'*Institut de Bibliographie* de Paris plus de 100.000 fiches médicales par année ! C'est encore ainsi qu'on écrit l'histoire. Mais nous n'en finirions pas, si nous voulions discuter de telles affirmations, aussi aventurées qu'intéressées.

Congrès international de Médecine professionnelle et de Déontologie médicale en 1900 à Paris.

M. le Pr Grasset de (Montpellier), chargé de présenter à ce Congrès un Rapport sur la *Déontologie médicale*, serait heureux de recevoir de ses confrères, des Syndicats et des diverses Sociétés médicales de France et de l'Étranger, leurs avis, conseils et tous renseignements pouvant l'aider à rédiger le Rapport, destiné à servir de thème aux délibérations du Congrès.

Pour être utilisés, ces documents devront parvenir à M. le Pr Grasset (6, rue J.-J. Rousseau, Montpellier), avant le 1er septembre 1899.

L'Incident de l'Institut National des Sourds-Muets.

M. le Dr Ladreit de Lacharrière, après trente-sept ans de loyaux services à l'Institution nationale des Sourds-Muets, vient d'être mis à la retraite, l'Administration voulant assimiler cet Établissement aux Hôpitaux de Paris, où la limite d'âge pour les médecins est fixée à soixante-cinq ans. Comme des attaques anonymes se renouvellent depuis quelques semaines contre notre confrère (dont l'honorabilité n'est pas discutable) et que nous avons reçu un avis (toujours anonyme) avec prière d'insérer, nous informant qu'à la suite d'*incidents regrettables*, M. Ladreit de Lacharrière avait été mis d'*office* à la retraite, nous publions ci-dessous, d'après le *Journal d'Hygiène*, la lettre adressée an Médecin en chef de l'Institution :

Monsieur le Docteur, M. le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, me fait connaitre que, par analogie avec ce qui se pratique dans les services des Hôpitaux de Paris (arrêté du 3 mars 1853), la limite d'âge pour les Médecins des Etablissements généraux de Bienfaisance est fixée à soixante-cinq ans. M. le Ministre ajoute: En exécution de cette décision, M. le Dr Ladreit de Lacharrière étant né le 4 août 1833, doit être admis à faire valoir ses droite à la retraite. En lui notifiant cette décision, vous le remercierez au nom du Gouvernement pour ses longs services. Je ne puis, Monsieur le Docteur, que m'associer, au nom de l'Institution, au témoignage que M. le Président du Conseil m'a chargé d'avoir l'honneur de vous transmettre. Agréez, Monsieur le Docteur, l'assurance de ma considération très distinguée. *Le Directeur de l'Institution nationale des Sourds-Muets*, Desiré Giraud.

LES LIVRES NOUVEAUX.

LA MÉDECINE ET L'HISTOIRE.

Balzac ignoré; par le Dr Cabanès. — Paris, 1899.

Notre érudit collègue, M. le Dr Cabanès, vient de publier un bien curieux ouvrage sur *Balzac ignoré*. Bien que le format adopté en rende le placement difficile dans nos modernes bibliothèques, l'exécution matérielle est elle-même remarquable et digne de tons éloges. Quant au contenu, chacun sait quelle est la vaste science de notre excellent confrère ; et personne ne s'étonnera de la précision qui le caractérise et de la sûreté de ses informations.

Ce travail de bénédictin — oh ! très laïque ! — mérite d'être lu par ceux qui s'intéressent à la psychologie en général et au fonctionnement du cerveau des hommes de lettres, de génie ou de talent, en particulier. Ils y trouveront de précieux renseignements et rapprocheront avec profit ce livre de l'œuvre de notre ami Toulouse sur Emile Zola. Mais c'est évidemment le système du distingué médecin de Villejuif qui est préférable, car les renseignements historiques sont toujours plus sujets à caution.

Malgré cette restriction, qui n'enlève rien aux mérites des historiens en général et à celui du Dr Cabanès plus spécialement, les médecins liront avec grand intérêt quelques-uns des chapitres, notamment celui qui traite de l'Hygiène de Balzac, si bien appréciée par Sainte-Beuve, d'ailleurs ancien étudiant en médecine. Il ne faut pas s'étonner de ces remarques, car les études médicales donnent à l'esprit une clarté particulière et une précision dans l'expression, qu'on ne retrouve pas souvent, même chez les ingénieurs.

La méthode de travail de Balzac, tout à fait comparable à celle de Flaubert, de Zola, etc., semble montrer une fois de plus que le Génie n'est guère qu'une longue patience, *à condition toutefois qu'il s'agisse de patience chez un homme à idées*, chez quelqu'un, qui, en un mot, a « quelque chose dans le ventre ». Soyons reconnaissant au Dr Cabanès de l'avoir prouvé une fois de plus. Jusqu'à l'*écriture* de Balzac, dont le facsimile est donné, et qui indique par ses caractères propres la nature du grand écrivain. Compliment donc à l'auteur qui a su tirer de l'oubli des documents aussi utiles à consulter.

M. B.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE. — 93, Boulevard St-Germain, Paris.

Cousin (Emile). — **Contribution à l'étude de la fièvre typhoïde sudorale.** — Brochure in-8, 62 pages — 3 Fr.

GONNON, — 14, Rue Victor-Hugo, Lyon.

Renaut. — **Les Injections rectales de liqueur de Fowler diluée et le cacodylate de soude.** — Brochure in-12, 32 p.

MAURIN G. — 71, Rue de Rennes, Paris.

Baratier. — **L'Hygiène au village.** — Brochure in-8, 51 pages.

PETITE CORRESPONDANCE

La GAZETTE MÉDICALE, étant l'organe hebdomadaire de l'Institut de Bibliographie, il sera répondu, à cette place, aux questions qui sont posées par les Abonnés de l'Institut.

Dr R. M. (Bordeaux). — Vous allez incessamment recevoir une brochure, comprenant le règlement complet de l'Institut. — Les travaux de copie, faits dans nos bureaux, sont faits à la machine à écrire ; ceux exécutés dans les bibliothèques ou à domicile, sont faits à la main.

AVIS A NOS LECTEURS.

Les Médecins qui possèderaient quelques nns des numéros suivants de la *Gazette médicale de Paris* sont informés que nous les rachetons à **Cinquante Centimes** pièce, au lieu de 0 fr. 20.

Année 1892. — Nos 7, 17, 20, 21, 35. — Année 1893. — N° 52 et la Table des matières. — Année 1894. — N° 1 —

ARCHIVES PROVINCIALES DE MÉDECINE
ET
ARCHIVES PROVINCIALES DE CHIRURGIE
PARAISSANT TOUS LES MOIS.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN.**

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés *franco* à M. le Rédacteur en Chef Gérant, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie.	20 » fr.
Recouvré à domicile	20 50
Pays étrangers compris dans l'Union postale.	23 »

Prix du numéro. . . . 2 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de ces Revues expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

Le Mans. — Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 79

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — BULLETIN : Les Tuberculeux criminels ; par MARCEL BAUDOUIN. — GRANDES ACTUALITÉS : Les Réunions de la Semaine : Association de la Presse Médicale Française. — Les Inaugurations de la Semaine : La Seine assainie. — La Science et l'Affaire Dreyfus : La Science anthropométrique à la Préfecture de Police. — NÉCROLOGIE. — PETITES INFORMATIONS : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée (Hôpitaux), etc. — Sociétés et Congrès. — — Guerre, Marine. Colonies — Médecine d'État : Hygiène (Épidémies, etc). — Divers. — HYGIÈNE : Un nouveau Corselet ; par Mme le Dr GRINIEWITCH. — VARIÉTÉS ET ANECDOTES : Les Medecins des Hôpitaux de province en 1676. — Un cas probable d'Hermaphrodisme. — LES LIVRES NOUVEAUX. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE. — PETITE CORRESPONDANCE.

Illustrations : M. le Pr BUDIN. — M. le Dr POZZI. — L'Ecole spéciale de Médecine pour les Femmes de Philadelphie. — M. BERTILLON. — Un nouveau Corselet (3 Fig.).

BULLETIN

Les Tuberculeux Criminels.

Une aventure tout-à-fait extraordinaire vient de se passer en Italie et mérite d'attirer l'attention de l'Administration française. Un tuberculeux, soigné jadis dans un hôpital de Rome, s'étant vu refuser l'entrée du service où il avait été admis une première fois, n'a rien trouvé de mieux, pour découvrir une solution à un problème hospitalier posé depuis longtemps, mais pas encore résolu, que d'assassiner le médecin qui l'avait, lors de son premier séjour, heureusement tiré d'affaire !

Jusqu'à présent de tels drames étaient réservés aux asiles d'aliénés. S'ils envahissent désormais les simples hôpitaux, la tâche de l'Administration, chargée de protéger son personnel contre toutes les attaques imprévues des malades agités ou mécontents, va devenir singulièrement ardue.

On pourrait dire, au demeurant, que ce n'est là qu'un cas fortuit ; qu'un crime banal chez un tuberculeux, les phtisiques, comme tous les autres hommes, ayant le droit de naître assassins. Mais le malheur est que d'ordinaire les vulgaires criminels ne tuent pas leur médecin sans avoir la délicate intention de le voler, ou du moins de se venger d'une terrible offense ! Il y a donc là un fait nouveau, qui rentre nettement dans le domaine de la psychologie pathologique, car il n'est pas admissible que le tuberculeux ait eu à se plaindre seulement du médecin traitant. D'ailleurs ce n'est pas la première fois qu'en Italie on observe des faits de cette nature. Il y a quelques années, en effet, un tuberculeux également assassina une sœur dans le même hôpital. Etait-ce aussi pour se venger ?

En présence de tels événements, il n'y a donc que deux hypothèses à envisager. Ou il s'agit de folie manifeste, concomitante d'une tuberculose ; ou il faut carrément accuser l'Administration des hôpitaux de Rome d'incurie abominable! Si, en effet, les soins donnés aux tuberculeux étaient là-bas par trop rudimentaires, on comprendrait à la rigueur que les pauvres malades voient leur mécontentement aller jusqu'à l'idée d'un crime, et tendent à se venger ainsi d'une organisation par trop primitive. Souhaitons pour l'Humanité que cette seconde hypothèse ne soit pas la seule vraie !

Marcel BAUDOUIN.

GRANDES ACTUALITÉS

LES RÉUNIONS DE LA SEMAINE.



Association DE LA Presse Médicale Française.

Réunion du Vendredi 7 Juillet 1899.

Le Vendredi 7 juillet 1899 a eu lieu le 3e Dîner de l'année de l'*Association de la Presse Médicale Française*, au restaurant Marguery, sous la présidence de M. le Dr Lucas-Championnière, Syndic. — 30 personnes assistaient à la réunion.

1° Nominations. — Ont été élus : *a*) *Membres titulaires*, M. le Pr Budin (de Paris), Rédacteur en chef de l'*Obstétrique*; M. le Dr Pozzi (de Paris), Rédacteur en chef de la *Revue de Gynécologie et de Chirurgie abdominale*. — *b*) *Membre honoraire*, M. le Dr Gorecki (de Paris), ancien membre titulaire, ancien Rédacteur en chef du *Praticien*.

LES NOUVEAUX MEMBRES NOMMÉS



M. le Pr Budin (de Paris),
Membre de l'Association de la Presse Medicale Française (1899).

2° Candidatures. — Sont nommés Rapporteurs des candidatures de M. le Dr Lemoine, Rédacteur en chef du *Nord médical* (Lille) ; de M. le Dr Toulouse, Rédacteur en chef de la *Revue de Psychiatrie* (Paris) : MM. les Drs Thouvenaint et Rodet.

MM. les Drs Delefosse, Noir et Georges Baudouin sont nommés Rapporteurs des candidatures de MM. Duchamp (de Saint-Etienne), Boix (de Paris), Ricard (de Paris), demandant à remplacer MM. les Drs Chavanis, Duplay et Lesourd, comme Rédacteurs en chefs, désormais, de la *Loire médicale*, des *Archives générales de Médecine*, et de la *Gazette des Hôpitaux*.

3° Correspondance. — M. le Secrétaire lit une lettre de M. le Dr Laborde, Syndic, absent de Paris, relative à la question des *Chemins de Fer*; de M. Lesourd fils (remerciements).

LES NOUVEAUX MEMBRES NOMMÉS



M. le Dr Pozzi (de Paris),
Membre de l'Association de la Presse Medicale Française (1887).

4° Comptes de 1898. — Les comptes de l'année de 1898 avaient été approuvés à la séance précédente.

P.-S. — Après le diner, M. le Dr Marcel Baudouin, Secrétaire général, a fait une série de projections photographiques relatives à son dernier voyage aux Etats-Unis. Dans une première partie, il a projeté près d'une centaine de vues prises de New-York à San-Francisco, par le Northern Pacific, et de San-Francisco à New-York, par le pays des Mormons. — La deuxième partie de cette causerie a été consacrée à la projection d'une magnifique collection d'une cinquantaine de vues, presque toutes inédites, rapportées de la *Terre des Merveilles (Yellowstone National Park)*. Cette collection est très belle et très complète; inutile d'ajouter qu'elle est des plus rares.

Spécimen des Vues projetées



Fig 104. — L'Ecole spéciale de Médecine pour les Femmes de Philadelph[ie]
(Instantané de l'Auteur).

LES INAUGURATIONS DE LA SEMAINE

La Seine assainie et les champs d'épandage de la ville de Paris.

La cérémonie d'inauguration et de mise en service général des champs d'épuration de la Ville de Paris a eu lieu samedi dernier, sous la présidence de MM. Jean Dupuy Ministre de l'Agriculture, et Pierre Baudin, Ministre des Travaux publics, assistés de MM. de Selves, Préfet de la Seine, Lucipia, Président du Conseil municipal, et Poubelle. Un train spécial, partant à 1 heure 15 de la gare Saint-Lazare, a emmené à Clichy les invités de la municipalité : sénateurs et députés de la Seine et de Seine-et-Oise, conseillers municipaux et généraux de Paris et du département de la Seine, préfet et sous-préfets de Seine-et-Oise, maires des communes que traverse le nouvel « émissaire » des eaux d'égout, etc. A la descente du train, les ministres ont pris place dans des landaus qui les ont conduits sur la berge de la Seine, à l'endroit où vient aboutir le grand collecteur. A un ordre des ingénieurs, les portes de l'égout ont été fermées, puis les assistants se sont groupés sous une tente ornée de fleurs et de drapeaux où plusieurs discours ont été prononcés. M. Lucipia, Président du Conseil municipal, a pris le premier la parole. Le Préfet de la Seine parlant ensuite, adresse un hommage à tous ceux qui ont assuré le succès de l'œuvre. M. Baudin, Ministre des Travaux publics a répondu. M. le Dr Piettre, Président du Conseil général, a prononcé quelques paroles. Après les discours, les ministres et les invités se sont rendus en voiture à Colombes, puis en chemin de fer à Pierrelaye, où ils ont visité les usines élévatoires. Enfin, un petit chemin de fer Decauville, qui part de la gare de Pierrelaye, les a conduits à la ferme de la Haute-Borne, construite au milieu des nouveaux champs d'épandage. Un lunch a été servi dans la cour de la ferme.

LA SCIENCE ET L'AFFAIRE DREYFUS

La Science anthropométrique à la Préfecture de Police.

Le Conseil municipal de Paris, récemment, a discuté la question de M. André Lefèvre sur le maintien de M. Bertillon qui, placé à la tête du service de l'identification judiciaire, se permet d'expertiser les écritures. Il lui a reproché notamment de s'être disqualifié en faisant, sous la foi du serment, des déclarations stupéfiantes. Il a invité le Préfet à retirer à M. Bertillon la direction du service de l'identification judiciaire. On a discuté et finalement on a voté. M. Lefèvre a triomphé. Comme suite à cet ordre du jour, M. Lépine, dans la séance de lundi 10 juillet, a déclaré que le service de l'identification judiciaire qui comprend l'*anthropométrie*, le *signalement parlé*, la *photographie* et l'*identification des écritures* sera disjoint. M. Bertillon ne conservera que l'*anthropométrie* et le *signalement parlé* qu'il a inventés, qu'on ne peut guère lui enlever et pour



M. Bertillon (de Paris),
Chef du Service anthropometrique à la Préfecture de Police de la Seine.

lesquels, du reste, on n'a jamais relevé d'erreurs. Nous reviendrons un de ces jours sur le service du *signalement parlé*, extrêmement curieux. *Il y aurait d'ailleurs bien d'autres services à créer à la Préfecture* si on voulait, en haut lieu, se donner la peine d'étudier la question.

NÉCROLOGIE.

Récemment, un accident a causé la mort de deux étudiants de la Faculté de Médecine de Montpellier, MM. Ludovic Chatenier et Aimé Auréas, qui se sont noyés dans la Mosson.—Préparateur d'histologie, Chatenier avait acquis rapidement, par les tendances scientifiques de son esprit, et l'application soutenue de son travail, des connaissances très étendues qui en avaient fait pour ses maîtres un collaborateur d'exception. D'une intelligence très vive, que séduisaient les recherches originales, il était servi par un remarquable talent de dessinateur. Sa perte est irréparable pour le Laboratoire d'Histologie de la Faculté, dont il était une des espérances. Auréas commençait à peine ses études médicales; mais, comme son ami Chatenier, il s'était attiré, par la générosité ardente de ses sentiments, de fortes sympathies qui ont douloureusement avivé les regrets causés par sa mort (*Montpellier méd.*) — M. le Dr d'Hotel, de Vandresse (Ardennes).

1.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris. — CONCOURS DE CLINICAT. — *Clinique des maladies nerveuses* (Salpêtrière, service de M. le Pr Raymond): M. CESTANT est nommé chef de clinique de chirurgie.—*Clinique chirurgicale* (Charité, service de M. le Pr Tillaux): M. RICHE est nommé chef de clinique.—*Clinique médicale* (Charité, service de M. le Pr Potain); M. BRODIER est nommé chef de clinique: (Pitié, service de M. le Pr Jaccoud): M. GAUGET est nommé chef de clinique. — *Clinique des voies urinaires* (Necker, service de M. le Pr Guyon): M. MICHON est nommé chef de clinique. — *Clinique obstétricale* (Baudelocque); M. PAQUY est nommé chef de clinique. — *Clinique* (Tarnier) : M. SCHWAAB est nommé chef de clinique ; M. MACÉ est nommé chef-adjoint.

Examens.— *Tableau des Actes du 17 au 22 juillet 1899.*—Doctorat : *Lundi 17.* 5e examen, Doctorat (2e partie). (1re s.). : MM. Potain, Dupré, Méry ; examinat.: Hôtel-Dieu : M. Hayem (censeur). — 5e examen, Doctorat (2e p.). (2e série) : MM. Fournier, Gaucher, Teissier ; examinat.; Hôtel-Dieu : M. Delhet.

Thèses.—*Lundi 17* à 1 heure : Candidat, M. Peltre ; présid., M. Tillaux ; MM. Terrier, Reclus, Broca (Aug.), examinat. : *Traitement d'un paraphimosis par la circoncision d'urgence.* — Candidat, M. Defrisse ; président, M. Tillaux : MM. Terrier, Reclus, Broca (Aug.), examinat. : *Des kystes du canal vagino-péritonéal.* — Candidat. M. Guillemin ; président, M. Terrier : MM. Tillaux, Reclus, Broca (Aug.), examinat. : *Étude sur la cholécystite calculeuse.* — Candidat, M. Verstraete; président, M. Terrier : MM. Tillaux, Reclus, Broca (Aug.), examinat. : *Du fibrome utérin compliqué de cancer épithélial.*

Mardi 18 à 9 heures : Candidat, M. Grorichard ; président, M. Fournier ; MM. Pouchet, Gaucher, Thiroloit, examinat. ; *Contribution à l'étude des hémiplégies précoces dans la période secondaire de la syphilis.* — Candidat, M. Métivier ; président, M. Fournier : MM. Pouchet, Gaucher, Thiroloix, examinat. ; *La diminution de la mortalité dans le 20e arrondissement de Paris, pendant la période de neuf années. Causes probables de cette amélioration de l'état sanitaire.* — Candidet, M. Brau ; président, M. Pouchet ; MM. Fournier, Gaucher, Thiroloix, examinat. ; *Du traitement de la blennorrhagie par les lavages de l'urèthre.* — Candidat, M. Delabost ; président, M. Pouchet ; MM. Fournier, Gaucher, Thiroloix, examinat.; *La propreté corporelle. Moyens de l'obtenir. Bains-douches de propreté.* — Candidat. M. Simonot ; président, M. Berger ; MM. Quénu, Sebileau, Desgrez, examinat. ; *Des ostéomes du brachial antérieur.* — Candidat, M. Sauvage, président, M. Berger; MM. Quénu, Sebileau, Desgrez examinat. ; *Recherches sur la pathogénie des déviations des orteils.* — Candidat, M. Houdart, président, M. Berger ; MM. Quénu, Sebileau, Desgrez, examinat. ; *Contribution à l'étude de l'ostéotomie dans le genu-valgum des adolescents.* — Candidat, M. Duvoisin ; président, M. Berger : MM. Quénu, Sebileau, Desgrez, examinat. ; *Des ligatures artérielles dans le traitement du cancer de la langue.* — Candidat, M. Chambrin; président, M. Hutinel ; MM. Rémy, Roger, Ménétrier, examinat. ; *Contribution à l'étude des accidents nerveux consécutifs à l'intoxication par l'éther.* — Candidat, M. Soullard, président. M. Hutinel : MM. Rémy, Roger, Ménétrier, examinet. ; *La cirrhose cardio-tuberculeuse chez l'enfant.* — Candidet, M. Chevé, président, M. Hutinel : MM. Baymond, Humbert, Roger, examinat. ; *De l'érysipèle des enfants nouveau-nés et à la mamelle.* — Candidat, M. Giradinovitch, président, M. Hutinel : MM. Rémy, Roger, Ménétrier, examinat. ; *Péricardite brightique.* — Candidat, M. Joubert, président, M. Cornil : MM. Chantemesse, Charrin, Thoinot, examinat. ; *Contribution à l'étude de l'albuminurie dans la diphtérie traitée par le serum.* — Candidat, M. Couvert; président, M. Cornil, MM. Chantemesse, Charrin, Thoinot, examinat. ; *Extinction de la variole par la vaccination et la revaccination obligatoire.* — Candidat, M. Mihan, président, M. Cornil : MM. Chantemesse, Charrin, Thoinot, examinat. ; *Les sporozooses humaines.* — Candidat, M. Lourdin, président, M. Cornil : MM. Chantemesse, Charrin, Thoinot, examinat. ; *Contribution à l'étude du delire dans la fièvre typhoïde.*

Mercredi 19, à 9 heures : Candidat, M. Lahaye ; président, M. Debove ; MM. Troisier, Gilles de la Tonrette, Dupré, examinat. : *De l'utilité des rayons de Rœntgen pour le diagnostic des ectasies de la crosse de l'aorte.* — Candidat, M. Berthier ; président, M. Debove ; MM. Troisier, Gilles de la Tourette, Dupré, examinat : *Contribution à l'étude de la gangrène des extrémités dans la pneumonie.* — Candidat, M. Pochon; président, M. Debove ; MM. Troisier, Gilles de la Tonrette, Dupré, examinat. : *Étude sur le traitement des agités par le repos au lit.*—Candidat, M. Penot ; président, M. Debove; MM. Troisier, Gilles de la Tourette, Dnpré, examinat. : *Contribution à l'étude de la fièvre typhoïde dans la grossesse.* — Candidat, M. Raoul ; président, Debove ; MM. Troisier, Gilles de la Tourette, Dupré, examinat. : *Du pronostic en aliénation mentale.* — Candidat, M. Cenonne ; président, M. Tillaux ; MM. Blum, Humbert, Leguen, examinat. : *Procédés opératoires pour établir la continuité du tube digestif après la gastrotomie partielle.* — Candidat, M. Caron ; président, M. Tillaux ; MM. Blum, Humbert, Legueu examinat. : *Du traitement des phlegmons ischio-rectaux par l'incision simple.* — Candidat, M. Bonamy ; président, M. Tillaux ; MM. Blum, Humhert. Legueu, examinat. : *De l'hystérectomie dans l'infection puerpérale aiguë.* — Candidat, M. Auclair ; president, M. Tilleux ; MM. Blum, Humhert, Legueu, examinat.: *L'hystérectomie abdaminale totale dans le traitement du cancer de l'utérus.* — Candidat, M. Buisson, président, M. Le Dentu ; MM. Poirier, Mauclaire Faure, examinat. : *Névrite rétrobulbaire héréditaire.* — Candidat. M. Blagny ; président, M. Le Dentu; MM. Poirier, Mauclaire, Faure : *De la salpingectomie avec ovariectomie partielle.* — Candidat, M. Fege ; président, M. Le Dentu ; MM. Poirier, Mauclaire, Faure, examinat. ; *Du massage précoce dans les traumatismes.* — Candidat, M. Ymhert ; président, M. Le Dentu ; MM. Poirier, Mauclaire, Faure, examinat. ; *Contribution à l'étude de la fistule pyo-stercorale consécutive à l'appendicite.*

A 1 heure. — Candidat, M. Charpentier ; président, M. Fonrnier; MM. Landouzy, Méry, Desgrez, examinateurs ; *Relation entre les troubles du réflexe pupillaire à la lumière et la syphilis.* — Candidat, M. Bouvier; président, M. Fournier ; MM Landouzy, Méry, Desgrez, exam. : *Contribution à l'étude des troubles paralytiques des membres inférieurs dans la blennorrhagie.* — Candidat, Mme Amieux-Addi ; président, M. Landouzy ; MM. Fournier, Méry, Desgrez, exam. : *Contribution à l'étude des névrites du plexus brachial.* — Candidat, M. Courtois ; président, M. Landouzy ; MM. Fournier, Mery. Desgrez, exam. : *Streptocoques et scarlatineux. Streptococcine et essai de sérothérapie streptococcine chez le lapin.* — Candidat, M. Gaillard ; président, M. Potain ; MM. Hayem, Widal, Teissier, exam. : *Troubles pulmonaires pendant la menstruation.* — Candidat, M. Dugrais ; président, M. Potain ; MM. Hayem, Widal, Teissier, exam. : *Étude sur une variété relativement bénigne de l'hémoptysie chez les tuberculeux.* — Candidat, M. Cohendy ; président, M. Havem ; MM. Potain, Widal, Teissier, exam. : *Traitement de l'ulcère de l'estomac (Revue critique).* — Candidat, M. Netter ; président, M. Hayem ; MM. Potain, Widal, Teissier, exam. : *Des rapports de la chlorose avec la menstruation et des troubles de la menstruation dans la chlorose.*

Candidat, M. Lecacheur ; président, M. Pinard ; MM. Lepage, Varnier, Wallich, examinat.; *Contribution à l'étude des injections intra-utérines.* — Candidat, M. Bachimont ; président, M. Pinard ; MM. Lepage, Varnier, Wallich, examinat.; *De la puériculture intra-utérine au cours de grossesses gémellaires.* — Candidat, M. Danis ; président, M. Pinard ; MM. Lepage, Varnier, Wallich, examinat. ; *De l'emploi du ballon Champetier de Ribes à la clinique Baudelocque.* — Candidat, M. Mouzinhazys ; président, M. Lannelongue, MM. Terrier, Lejars, Walther, examinat. ; *Étude médico-légale de la responsabilité professionnelle des médecins, chirurgiens et accoucheurs.* — Candidat, M. Pasquier ; président, M. Lannelongue ; MM. Terrier, Lejars, Walther, examinat. : *Diagnostic et traitement chirurgical des kystes hydatiques des poumons.* — Candidet, M. Délétré; président, M. Terrier ; MM. Lannelongue, Lejars. Walther, examinat. ; *De l'anus iliaque dans le traitement de certaines maladies du rectum.* — Candidat, M. Ahoulker ; président, M. Terrier ; MM. Lannelongue, Lejars, Walther, examinat. : *Étude clinique des tumeurs non cancéreuses.*

Jeudi 20 à 9 heures : Candidat, M. Dhomont ; président, M. Guyon ; MM. Reclus, Broca, Albarran, examinat. ; *Trois cas d'actinomycose cervico-faciale à Paris.* — Candidat, M. Firmin ; président, M. Potain ; MM. Teissier, Vaquez, Thiroloix, examinat. ; *Contribution à l'étude de l'ichthyose fœtale.* — Candidat, M. Viancin ; président, M. Potain ; MM. Teissier, Vaquez, Thiroloix, examinat. ; *D'une forme peu connue des lésions tardives des membres phlébitiques.* — Candidat, M. Roux ; président, M. Potain ; MM. Teissier, Vaquez, Thiroloix, examinat. ; *Congestions pulmonaires à pneumocoques.* — Candidat, Mlle Kamesky ; président, M. Potain ; MM. Teissier, Vaquez, Thiroloix, examinat. ; *De la pneumonie franche à rechute.* — Candidat, M. Ferrand ; président, M. Potain ; MM. Teissier, Vaquez, Thiroloix, examinat. ; *Contribution à l'étude des épanchements pleurétiques dans leurs rapports avec l'asystolie.*

A 1 heure : Candidat, M. Cuellar; président, M. Guyon; MM. Re-

clus, Broca (Aug.), Albarran, examinat. ; *Du traitement chirurgical de l'hypertrophie de la prostate, en particulier de la méthode de Bottini*. — Candidat, M. Duhois ; président, M. Dieulafoy ; MM. Widal, Charrin, Teissier, examinat. ; *Contribution à la thérapeutique de l'érysipèle. Traitement local par les badigeonnages à la teinture d'iode*. — Candidat, M. Baude ; président, M. Dieulafoy ; MM. Widal, Charrin, Teissier, examinat. ; *Contribution à l'étude des complications articulaires de l'érysipèle*. — Candidat, M. Gandy ; président, M. Dieulafoy ; MM. Widal, Charrin, Teissier, examinat. ; *La nécrose hémorragique des toxémies et l'ulcère simple*. — Candidat, M. Rabardet ; président, M. Dieulafoy ; MM. Widal, Charrin, Teissier, examinat. ; *De l'emploi méthodique de la glace dans les affections et troubles cardiaques*. — Candidat, M. Crété ; président, M. Raymond ; MM. Hutinel, Humbert, Roger, examinat. ; *Quelques observations sur la paralysie générale chez la femme*. — Candidat, M. de Cambiaire ; président, M. Raymond ; MM. Hutinel, Humbert, Roger, examinat. ; *Des hypertrophies pseudo-acromégaliques au cours de la syringomyélie*. — Candidat, M. Cruet ; président, M. Hutinel ; MM. Raymond, Humbert, Roger, examinat. ; *Incubation de la varicelle*. — Candidat, M. Chevrier ; président, M. Hutinel ; MM. Rémy, Roger, Ménétrier, examinat. ; *Contribution à l'étude clinique de l'hydronéphrose congénitale chez l'enfant du premier âge*. — Candidat, M. Destouches ; président, M. Dehove ; MM. Retterer, Ménétrier, Achard, examinat. ; *La musique et quelques-uns de ses effets sensoriels*.

Candidat, M. Constantinovitch ; président, M. Dehove ; MM. Retterer, Ménétrier, Achard, examinat. : *Essai sur la tuberculose de la première enfance*. — Candidat, M. Brunet ; président, M. Dehove ; MM. Retterer, Ménétrier, Achard. examinat. : *Etat mental des acromégaliques*. — Candidat, M. Castin ; président, M. Dehove ; MM. Retterer, Ménétrier, Achard, examinat : *Des psychoses puerpérales*. — Candidat, Mme Sarraute-Laurie ; président, M. Budin ; MM. Richelot, Bonnaire, Wallich, examinat. : *De l'influence du repos sur la durée de la gestation. Etude statistique*. — Candidat. M. Tschudnowski ; président, M. Rudin ; MM. Richelot, Bonnaire, Wallich, examinat. : *Contribution à la géographie médicale de l'archipel malais*. — Candidat, M. Le Clére ; président, M. Budin ; MM. Richelot, Bonnaire. Wallich, examinat. : *Contribution à l'étude des ruptures incomplètes de l'utérus avec thromboses sous-péritonéales se produisant pendant le travail de l'accouchement. (Anatomie pathologique. Symptômes)*. — Candidat, M. Bleynie ; président, M. Budin ; MM. Richelot, Bonnaire, Wallich, exam. : *Etude sur les diamètres céphaliques des nouveau-nés*. — Candidat, M. Maucotel ; Président. M. Budin ; MM. Richelot, Bonnaire, Wallich, examinat. : *De la grippe pendant la grossesse*. — Candidat, M. Marty : Président, M. Berger ; MM. Rémy, Thiery, Faure. examinat. : *Des résultats éloignés de la coxalgie au point de vue orthopédique. — Déductions thérapeutiques*. — Candidat, M. Fauvel ; Président, M. Berger ; MM. Rémy, Thiery, Faure, examinat. : *Etude sur les exostoses du pied*. — Candidat, M. Bardon ; Président, M. Berger ; MM. Rémy, Thiery, Faure : *Les lipômes du périnée*. — Candidat. M. Georgesco-Carjatiano ; président, M. Berger : MM. Rémy, Thiery, Faure, examin. : *Des kystes hydatiques primitifs de la plèvre*. — Candidat, M. Guillemot ; président, M. Berger ; MM. Remy, Thiery, Faure, exam. : *L'estomac biloculaire*. — Candidat, M. Bouny ; président, M. Gariel ; MM. Blanchard, Poirier, Gley, examinat. : *Physiologie du membre inférieur dans la locomotion à bicyclette*. — Candidat, M. Philippe ; président, M. Gariel ; MM. Blanchard, Poirier, Gley, exam. : *Technique du chronoscope de d'Arsonval et mesure des temps physiques*. — Candidat, M. Migot ; président, M. Blanchard ; MM. Gariel, Poirier, Gley, examin. : *Considérations sur les abcès de la glande vulvo-vaginale*. — Candidat, M. Saqui ; président, M. Blanchard ; MM. Gariel, Poirier, Gley, exam. : *Etude sur quelques lésions secondaires qui entourent les tumeurs cérébrales*.

Vendredi 21, à 9 heures : Candidat. M. Dembinski ; président, M. Grancher ; MM. Chantemesse, Thoinot, Launois, exam. : *Recherches sur le rôle des leucocytes dans la tuberculose expérimentale sous-cutanée*. — Candidat, M. Chatard ; président, M. Grancher ; MM. Chantemesse, Thoinot, Launois, ex. : *Contribution a l'etude des rechutes de la fièvre typhoïde chez l'enfant*. — Candidat, M. Guillemot ; président, M. Grancher, MM. Chantemesse, Thoinot, Launois, exam. : *Recherches sur la gangrène pulmonaire*. — Candidat, M. Jouannet ; président, M. Chantemesse ; MM Graucher, Thoinot, Launois, exam. : *Contribution au traitement de la phlegmatia albadolens puerpérale*. — Candidat, M. Montana ; président, M. Le Dentu ; MM. Richelot, Lejars, Méry, examinat. : *Contribution à l'étude des résultats éloignés des opérations conservatrices des annexes*. — Candidal, M. Arnoux ; président, M. Le Dentu ; MM. Richelot, Lejars, Méry, examinat. : *Contribution à l'étude de kraurosis vulvæ*. — Candidat, M. Andraud ; président, M. Le Dentu ; MM. Richelot, Lejars, Méry, examinat. : *Considérations sur la valeur de l'anus contre nature dans le traitement des hernies gangrenées*. — Candidat, M. Roux ; président, M. Le Dentu ; MM. Richelot, Lejars, Méry, examinat. : *De la fistule à l'anus et particulièrement de la variete intra-sphinctertérienne*. — Candidat, M. Manry ; président, M. Fournier ; MM. Humbert, Gancher, Widal, examinat. : *Essai sur les tuberculides cutanées*. — Candidat, M. Ramouet ; président, M. Fournier ; MM. Humbert, Gaucher, Widal, exam. : *L'iodisme et les glandes salivaires*. — Candidat, M. Morel ; président, M. Fournier ; MM. Humbert, Gancher, Widal, examinat. : *Nature et traitement de la pelade*.

Candidat, M. Cavart ; président, M. Fournier ; MM. Humbert, Gaucher, Widal, exam. : *Valeur des principales médications de l'uréthrite blennorrhagique aiguë*. — A 1 heure : Candidat, M. Giuliani ; président, M. Potain, MM. Landouzy, Gilles de la Tourette, Dupré, exam. : *Essai sur la splénomégalie* — Candidat, M. Galliot : président, M. Potain ; MM. Landouzy, Gilles de la Tourette. Dupré, exam. : *Saturnisme et appendicite*. — Candidat, M. Desbarres ; président, M. Potain ; MM. Landouzy Gilles de la Tourette, Dupré, exam. : *Contribution à l'étude clinique et pathogénique du myxœdème*. — Candidat, M. de Lacroix de Lavalette ; président, M. Landouzy ; MM. Potain, Gilles de la Tourette, Dupré, exam. ; *De la sysmothérapie ou de l'emploi des mouvements vibratoires en médecine et particulièrement en thérapeutique*. — Candidat. M. Caizergues ; président. M. Tillaux ; MM. Delens, Walther, Teissier, examinat. : *De la maladie de Morton ou métatarsalgie*. — Candidat, M. Constantinesco ; président, M. Tillaux ; MM. Delens, Aug. Walther, Teissier, exam. ; *Anatomie de la rate. Recherches sur sa forme, ses rapports, ses ligaments et moyens de fixite*. — Candidat, M. Pissard ; président. M. Tillaux, MM. Delens, Walther (Aug)., Teissier, exam. : *Ostéites primitives tuberculeuses du corps de l'omoplate*. — Candidat, M. Beaugé ; président, M. Tillaux , MM. Delens, Walther (Aug), Teissier, exam. : *Du chancre mou phagédénique à forme térébrante*.

Samedi 22, à 9 heures. Candidat, M. Manuel , président, M. Tillaux ; MM. Reclus, Legueu, Faure, exam : *De l'ablation systématique du grand pectoral dans le cancer du sein*. — Candidat, M. Chantrel ; président, M. Tillaux ; MM. Reclus, Legueu, Faure, exam. : *Luxations anciennes traumatiques et spontanées de la hanche en avant*. — Candidat, M. Momtchiloff : président, M. Tilaux ; MM. Reclus, Leguen, Faure, exam. : *Hernie musculaire et pseudo-hernie musculaire*. — Candidat, M. Anzé ; président, M. Tillaux ; MM. Reclus, Legueu, Faure. exam. : *Ostéome du brachial antérieur*. — A 1 heure. Candidat, M. Ruelle ; président, M. Chantemesse ; MM. Troisier, Achard, Thiroloix, exam : *La vaccine dans le département de la Seine*. — Candidat, M. Cochy de Moncan ; président, M. Chantemesse ; MM. Troisier, Achard, Thiroloix, exam. : *Etude sur l'aérothérapie*. — Candidat, M. Lazinier ; président, M. Chantemesse ; MM. Troisier, Achard, Thiroloix, exam. : *Surdités d'origine toxique*. — Candidat, M. Jaquelin ; président, M. Chantemesse ; MM. Troissier, Achard, Thiroloix. exam. : *Du rhumatisme sacro-iliaque*. — Candidat, M. Fougères ; président, M. Raymond ; MM. Blanchard, Marfan, Alharran, exam. : *De la cure radicale des ulcères variqueux par l'élongation des nerfs*. — Candidat, M. Bejarano ; président ; M. Raymond ; MM. Blanchard, Marfan, Albarran, exam. : *Du traitement de la névralgie, faciale par les résections étendues et en particulier par la résection périphérique du trijumeau*. — Candidat, M. Robinson ; président, M. Raymond ; MM. Blanchard, Marfan, Alharran, exam. : *Etude sur le syndrôme de Graves-Basedow comme manifestation de l'hystérie*. — Candidat, M. Dawidowitch ; président, M. Blanchard ; MM. Raymond, Marfan, Alharran. exam. : *Sur les chéloïdes et en particulier sur les héloïdes consécutives à l'application sur la peau de teinture d'iode ect de cataplasmes sinapisés*.

Faculté des Sciences de Paris. — Par décret, il est créé, à la Faculté des Sciences de Paris, une chaire de *Physique* (fondation de l'Université de Paris). — Il est créé également à la Faculté des Sciences de Paris une chaire d'*Histologie* (fondation de l'Université de Paris).

Faculté des Sciences de Nancy. — M. Muller, Maître de conférences de chimie, physique et d'électro-chimie à la Faculté des Sciences de l'Université de Nancy, est nommé professeur adjoint à cette Faculté.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — A la suite du concours commencé le 26 juin, M. le Dr Picot vient d'être proposé à l'unanimité comme Chef de clinique ophtalmologique de la Faculté de Bordeaux.

Faculté de Médecine de Toulouse. — MM. les Drs Vieusse (clinique ophtalmique) et Guilhem (médecine légale) sont chargés de cours jusqu'au 31 mars 1903.

École de Médecine de Dijon. — Un concours s'ouvrira, le 21 décembre 1899, pour l'emploi de Chef des travaux de médecine opératoire.

École de Médecine de Poitiers. — Par arrêté ministériel, en date du 9 juin 1899, un concours sera ouvert devant la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Bordeaux, le 11 décembre 1899, pour un emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale à l'École de Médecine de Poitiers.

École de Médecine d'Amiens. — M. le Dr LABARRIÈRE est nommé professeur suppléant de la chaire d'anatomie et d'histologie à l'École préparatoire d'Amiens.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE (HOPITAUX, etc.).

Hôpitaux de Paris. — *Hôpital Saint-Joseph.* — Le concours de l'internat vient de se terminer. Ont été nommés *Internes titulaires :* MM. Lemaître, Besson, Guillemain, Vergnaud ; *Interne spécialiste* : M. Vatteau ; *Internes provisoires* : MM. Trolley, Latron, Lemoenec, Coussieu, Compoin.

Hôpital de Tours. — M. le Dr LAPEYRE, chirurgien adjoint, est nommé chirurgien en chef à l'hôpital, en remplacement du Dr Herpin, décédé.

Hôpital de la Bourboule.—M. Pierre Baudin, Ministre des Travaux publics, a procédé récemment à la cérémonie de la pose de la première pierre de l'hôpital Guillaume-Lacoste.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

Académie des Sciences de Paris. — *Le nombre des Correspondants.*— Son président a fait part récemment d'un décret portant une modification au règlement de l'Académie des Sciences, et autorisant la Compagnie à porter le nombre de ses Correspondants, nationaux et étrangers, de 100 à 116. L'Académie statuera ultérieurement et en comité secret sur l'attribution de ces places aux diverses sections.

Académie de médecine de Paris. — *Candidature.* — Le Pr PAWINSKI (de Varsovie) a adressé à l'Académie, à l'appui de sa candidature au titre de correspondant étranger, le relevé de ses travaux, afférant la plupart à la pathologie interne.

Syndicats médicaux et mutualité.—A l'élection du 9 juillet 1899 pour un représentant des Syndicats médicaux au Conseil supérieur des Sociétés de Secours mutuels, le candidat de la Fédération, M. le Dr POULIOT (de Poitiers), vice-président de l'Union, président du Syndicat de la Vienne, a été élu.

Association française d'Urologie en 1899. — La quatrième session de l'Association française d'Urologie aura lieu à Paris, à la Faculté de Médecine, du 19 au 21 octobre 1899. La question suivante a été mise à l'ordre du jour : *Des Hématuries dites essentielles.*

Congrès international d'Otologie.—Le VIe Congrès international d'Otologie aura lieu, à Londres, du 8 au 12 août prochain, sous la présidence du docteur Pritchard. La question des *Indications de l'ouverture de l'apophyse mastoïde dans les suppurations de l'otite moyenne* a été mise à l'ordre du jour. Rapporteurs : MM. Knapp (de New-York), Lucques (de Paris), W. Mc. Ewen (de Glascow) et Politzer de Vienne.

GUERRE, MARINE ET COLONIES.

Service de Santé militaire. — *Armée active.* — Par décret, le Ministre de la Guerre, au nom de l'État, est autorisé à accepter, aux clauses et conditions énoncées, un legs particulier de 60.000 fr. fait au profit du département de la Guerre par Mme Gouillouf, épouse décédée de M. le médecin principal de 1re classe MARVAUD. La somme de 60.000 fr. sera convertie en une rente 3 0/0 sur l'État français, dont les arrérages serviront à secourir annuellement la veuve ou les orphelins d'un médecin militaire sans fortune.

Service de Santé de la Marine. — Liste d'embarquement des officiers du corps de Santé de la Marine, à la date du 27 juin 1899. MM. les médecins en chef, Danguy des Déserts, Manson, Geoffroy, Dhoste, Fontorbe, Jacquemin, Barret, Burot. MM. les médecins principaux, Bourat, Nodier, Ludger, Abelin, Laurent, Gayet, Brémaud, Kermorvant. MM. les médecins de première classe, Fallier, Vinas, Lallour, Théron, Chové, Plagneux, Richer de Forges, Gandelin, Michel, Aubry, Roux, Pélissier, Aubry (L.), Duville, Copin, Gaillard, Branzon-Bourgogne, Piton, Thamin, Keisser, Bonnefoy, Martenot, Audibert, Du Bois Saint-Sévrin, Martine, Salaun, Layet, Pons, Lesueur-Florent, Depied, Bonain, Dumas, Martel, Morel, Gombaud, Denis, Mortreuil, Bourdon. MM. les médecins de deuxième classe, Préboist, Porre, Michbolet, Battarel, Camus.

MM. les médecins de deuxième classe PRÉBOIST et PORRE du cadre de Toulon, et MICHOLET, du cadre de Brest, sont désignés pour remplacer respectivement aux 1er, 2e et 4e tirailleurs tonkinois, MM. les Drs ROUSSEAU, LUCCIARDI et BESSIÈRES.

Concours. — Des concours s'ouvriront à Toulon, le vendredi 15 septembre prochain : 1° Pour l'emploi du professeur d'anatomie en vue du remplacement, à l'École de Brest, de M. le Dr VERGOS, qui terminera, le 18 octobre prochain, les cinq années réglementaires d'enseignement. 2° Pour l'emploi de professeur de petite chirurgie et de séméiologie médicale, en vue du remplacement, à l'École de Toulon, de M. le Dr BONTIN, qui atteindra, le 10 octobre prochain, cinq années d'enseignement. 3° Pour l'emploi de professeur de physique biologique, à l'École de Rochefort, en remplacement de M. le pharmacien BOURNON, qui a été maintenu jusqu'à la fin de l'année scolaire dans cette fonction. Les médecins de première classe, comptant au moins une période régulière de service à la mer ou aux colonies dans leur grade, seront seuls admis à se présenter aux deux premiers de ces concours. Deux concours pour l'emploi de professeur d'anatomie s'ouvriront, le premier, à Toulon, le 6 octobre ; le second, à Brest, le 20 octobre prochain, pour le remplace-

ment, à Toulon, de M. le Dr VIGUIER ; à Brest, de M. le Dr AVÉRONS, qui auront atteint, le 1er novembre prochain, deux années d'enseignement.

Promotions au grade de médecin principal : M. FOURTOUL. —*Au grade de médecin de 1re classe*: M. CONRÉ.—RÉSERVE : *Nominations au grade de médecin principal*: M. le Dr DANGUILLECOURT, médecin principal de la Marine en retraite.

Service de Santé des colonies. — *Nomination au grade de médecin en chef de 1re classe* : M. PETHELLAZ.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE.

Les boissons hygiéniques au Sénat. — Le Sénat a récemment adopté le projet portant prorogation des délais fixés pour l'application de la loi du 29 décembre 1897 relative au dégrèvement des droits d'octroi sur les boissons hygiéniques. Après des observations diverses, l'ajournement jusqu'à la fin de 1900 est prononcé.

La peste en Afrique. — *Egypte.*—On mande du Caire au *Daily News* que quatre nouveaux cas de peste ont été constatés à Alexandrie : ce qui porte le total des cas à 60.

A l'Ile Maurice— La peste a été constatée à l'Ile Maurice; depuis le 25 juin, il y a eu 43 cas et 36 décès.

La pratique de l'art médical en Bretagne et en Vendée. — L'habitude de l'alcoolisme est ancrée dans les mœurs de ces régions, au point que les médecins seraient peu considérés s'ils n'offraient la goutte lorsqu'on leur paye leurs visites..... C'est d'une ironie alarmante.

Accident mortel par lavement phéniqué. — La *Petite Gironde* rapporte qu'à l'hôpital militaire de Bordeaux un soldat soigné pour la fièvre typhoïde a été victime d'une fatale méprise. Le médecin-major lui ayant prescrit un lavement d'eau boriquée, l'infirmier administra de l'eau phéniquée. On s'en aperçut aussitôt; mais, malgré tous les soins, le malade, nommé Fillarg, du 57e régiment d'infanterie, succomba quelques heures après. L'autopsie faite le lendemain, montra au cœur des lésions qui prouvaient qu'on était en présence d'un cas de fièvre typhoïde très grave. Néanmoins, comme il subsiste des présomptions d'homicide par imprudence, une instruction a été ouverte contre l'infirmier.

Mort par l'électricité. — A Saint-Omer, deux ouvriers aperçurent à terre, près du Petit-Tapage, à Saint-Martin-au-Laert, un fil électrique destiné à l'éclusinage, qui venait de se rompre. Pour en débarrasser la route, ils voulurent le ramasser; mais à peine l'avaient-ils touché que l'un d'eux, Elie Liévin, tomba foudroyé et que l'autre, nommé Marc Jules, reçut de graves blessures.

L'arrivée de Dreyfus et le Service de l'Hygiène. —Comme M. le Directeur de la Sureté générale allait faire monter Dreyfus dans le train le conduisant de Port Haliguen à Rennes, un agent du Service de Santé courut après lui : « Permettez ; je n'ai pas le droit de laisser entrer dans le port le passager; il vient des colonies et n'a pas ses papiers.» — Tous nos compliments à ce fidèle serviteur inconnu de l'hygiène.

Un nouvel insecte pathogène. — Les Etats-Unis sont désolés par un fléau nouveau. Il s'agit d'un insecte qu'on désigne sous le nom de « *kissing bug* » (la punaise du baiser). Des centaines de malades, piqués à la lèvre, ont aussitôt manifesté les symptômes d'un empoisonnement. La première victime a été un enfant, à Philadelphie. Les hôpitaux se remplissent de gens malades aux lèvres gonflées. Le Gouvernement vient d'accorder une subvention pour la recherche immédiate d'un remède au laboratoire entomologique de Washington.

La fontaine empoisonnée de Chemillé. — 90 malades, tel est l'état sanitaire actuel de Chemillé, où l'épidémie semble en décroissance, 8 de ces malades sont encore dans un état très inquiétant; mais depuis huit jours aucun décès nouveau ne s'est produit.

DIVERS.

Les Médecins et la Littérature. — M. le Dr P. VIGNÉ d'OCTON, député de l'Hérault, vient d'adresser la lettre suivante à M. Baudin, Ministre des Travaux publics : « M. le Ministre, j'ai l'honneur de vous informer que je vous adresserai à la tribune une question sur l'abus commis par la maison Hachette, en interdisant dans les bibliothèques des gares la vente du livre intitulé : l'*Amour et la Mort* ».

Distinctions honorifiques. — Des médailles d'argent de deuxième classe ont été décernées à Mme TEISSEIRE (Justine), en religion sœur Louise, supérieure de l'hôpital de Gex, qui a donné, depuis trente-huit ans, des soins aux malades, avec le plus grand dévouement ; à MM. les Drs CADER (de Toulon), et LORO (de La Seyne). Des mentions honorables ont été accordées à MM. les Drs DAUSSE (de Bordeaux), et GUIOL (de Toulon).

Banquet Ladreit de Lacharrière. — Les amis et élèves de M. le Dr LADREIT DE LACHARRIÈRE lui ont offert, à l'occasion de sa retraite, un banquet, le jeudi 6 juillet, à sept heures et demie du soir, au pavillon d'Armenonville. Les dames étaient priées de prendre part à la réunion. Au dessert, après des paroles sympathiques de M. Cazelle, M. le Dr JULIEN a retracé la brillante carrière de son collègue et lui a offert une médaille d'or au nom de la Société de médecine, dont il est le président. Parmi les convives : Dr GALEZOWSKY, Pr JOFFROY, etc.

Les Médecins dans le Monde. — Le Président de la Chambre a donné, au Palais-Bourbon, un déjeuner, auquel était invité M. le Dr POZZI.

Les médecins français à l'étranger. — M. le Dr DOYEN a fait récemment une conférence médicale, avec projections de cinématographie, pour les professeurs et les élèves de l'Université de Kiel. L'Empereur d'Allemagne a assisté à ces projections cinématographiques, faites pour faciliter l'enseignement chirurgical et pour améliorer les méthodes opératoires.

La Médecine au théâtre. — On vient de jouer à la Comédie Française une petite pièce en un acte et en prose de M. E. Veyrin. Dans cette œuvre, un rôle de médecin est assez curieux ; il est tenu par Louis Delaunay. Il faut en rapprocher celui de Mlle Moréno, qui représente une sœur de charité.

Médecins de Lycées. — M. le Dr GAILLARD, délégué dans les fonctions de médecin du lycée d'Annecy, est nommé médecin dudit lycée.

Déplacement de Médecins. — Mlle le Dr BONSIGNORIO s'est rendue à Saint-Pair (Manche). — M. le Dr LABORDE est à Quinéville (Manche).

Médecins candidats sénateurs. — Dans le Rhône trois candidats étaient en présence pour l'élection sénatoriale du 9 juillet, destinée à remplacer M. Perras, décédé, dont M. le Dr Paul CAZENEUVE, professeur à la Faculté de Médecine de Lyon, Conseiller général, radical.

HYGIÈNE

Un nouveau Corselet : " Le Callimaste ";

par

Mme le Dr DE GRINIEWITCH (de Paris),

Officier d'Académie.

Nous avons eu occasion déjà d'entretenir nos lecteurs de la question, si actuelle, du corset. Les critiques, dont cet élégant instrument de torture est depuis longtemps l'objet, sont devenues, dans ces derniers temps, particulièrement vives. Aux Etats-Unis, une Ligue féminine, constituée pour l'abolition du corset, a pris la tête du mouvement et mène sa propagande avec une exubérance de réclame tout américaine.

Chez nous, une de nos doctoresses parisiennes a inventé, après de minitieuses recherches, un type de « corset bas », bien différent des corsets ordinaires par sa structure sévèrement adaptée aux principes anatomiques. Signalons aujourd'hui un nouveau progrès réalisé dans cet ordre d'idées par la création d'un *corselet-soutien des seins*, œuvre d'une autre de nos doctoresses, Mme DE GRINIEWITCH, qui exerce à Paris.

* * *

Ce nouvel article de vêtement, baptisé « *Callimaste* » (du grec, beauté des seins), a pour but de soutenir d'une façon hygiénique les seins. Il est le complément naturel de toute espèce de corset bas qui, construit en vue de rendre la liberté à l'estomac et aux poumons, ne remonte pas assez haut pour pouvoir soutenir les mamelles.

En effet, avec le corset bas, si hygiénique à tant d'égards, les mamelles, pour peu qu'elles aient un certain développement, obéissent sans obstacle aux lois de la pesanteur, affaiblissent, par la continuité de leur pesée, le tissu élastique qui les retient à la cage thoracique, perdent leur forme hémisphérique, et s'allongent de plus en plus sur l'estomac. Effet non seulement disgracieux, mais préjudiciable, car, en pesant de tout leur poids sur le diaphragme et l'estomac, les mamelles ne manquent pas de les gêner dans leur distension, entravant par là le jeu de la respiration et de la digestion.

Il est donc indispensable, pour les femmes qui se servent de corsets bas, — et *à fortiori*, évidemment, pour celles qui renoncent au corset, — de retenir les seins vers le haut, à la manière des femmes de l'antiquité, par le moyen d'un *corselet*, dont Mme de Griniewitch nous explique ainsi qu'il suit la construction.

DESCRIPTION DE L'APPAREIL. — L'appareil se compose d'un treillis de rubans élastiques (ou de rubans en tricot de soie ou de coton) bordés de tissu sou-



Fig. 106. — Corselet vu de face.

ple et doublés facultativement ; leur largeur varie de 3 à 10 centimètres, suivant les cas. Ces rubans sont ordinairement au nombre de dix, soit quatre rubans impairs et trois rubans pairs dont voici l'énumération.

Rubans impairs. — 1) La ceinture ; 2) la double barrette antérieure d'en bas ; 3) la barrette antérieure d'en haut ; 4) la barrette postérieure.

Rubans pairs. — 1) Les bretelles externes ; 2) les bretelles internes ; 3) Les renforcements latéraux.

Examinons plus en détail ces diverses parties composantes de l'appareil.

1° *Ceinture.* — La ceinture peut s'agrafer en arrière à toute espèce de corset bas. En avant, elle reste libre ; ses deux extrémités se nouent ou s'agrafent l'une à l'autre sans compression, un peu au-dessous du sternum. — Pour empêcher le frottement du ruban contre les côtes, lorsque celles-ci se dilatent par le fait de la respiration, deux petits



Fig. 107. — Cors-let vu de dos.

coussinets souples peuvent être cousus à la face interne de la partie antérieure de la ceinture. La ceinture et ces coussinets peuvent, de plus, être doublés de tissu élastique de soie ou de coton à mailles. Enfin, lorsqu'on se trouve en présence d'un développement adipeux très accentué vers le dos, la ceinture peut aller en s'élargissant vers l'épine dorsale, passant d'une largeur de 3 centimètres environ, en avant, à une largeur quintuple, en arrière.

2° *Double barrette antérieure d'en bas.* — Au bord supérieure de la face antérieure de la ceinture est cousue une double barrette composée de deux rubans juxtaposés, qui se fixent par leurs extrémités aux bretelles externes dont il va être parlé plus loin.

Cette barrette soutient les mamelles par en bas, les entourant en quelque sorte à la façon d'un demi croissant sur lequel elles reposent *sans que les mamelons soient aucunement comprimés.* Lorsque les glandes mammaires sont très developpées, le nombre des rubans juxtaposés qui forment la barrette antérieure d'en bas, peut être augmenté. Dans le cas contraire, les deux rubans peuvent être réduits à un seul.

3° *Barrette antérieure d'en haut.* — Une autre barrette antérieure rejoint transversalement les deux bretelles externes à la bauteur des attaches supérieures des mamelles.

4° *Barrette postérieure.* — Cette barrette est fixée en arrière aux bretelles internes et externes. Elle est fixée, sur le côté, d'une façon mobile ou non, aux renforcements latéraux dont il va être parlé plus loin.

5° *Bretelles externes.* — Les deux bretelles externes partent en avant de la ceinture, à laquelle elles sont fixées en deux points séparés par un intervalle plus ou moins grand. L'une d'elles longe la face droite de la mamelle droite et l'autre la face gauche de la mamelle gauche. Elles passent ensuite par dessus les épaules et aboutissent de nouveau à la ceinture, en arrière, avec un intervalle qui peut varier de 10 à 30 centimètres.

Dans certains cas, suivant la structure anatomique, ces bretelles externes peuvent être arrêtées au sommet de l'épaule.

6° *Bretelles internes.* — Les deux bretelles internes partent en avant du milieu de la ceinture. Elles s'écartent pour longer l'une la face gauche de la mamelle droite, l'autre la face droite de la mamelle gauche. Aux épaules, chacune des bretelles internes est cousue à la bretelle externe correspondante. Puis, elles tendent de nouveau à se rapprocher et se rejoignent à la ceinture en arrière, exactement sur la ligne médiane du dos.

7° *Renforcements latéraux.* — Il est généralement utile de renforcer latéralement les bretelles externes par la juxtaposition de rubans, partant de la ceinture et montant de chaque côté jusqu'au niveau de la barrette antérieure d'en haut.

Bretelles supplémentaires. — Dans certains cas correspondant à un développement particulière-

ment accentué des glandes mammaires, il est bon d'adapter en avant, entre la bretelle externe et la bretelle interne, deux bretelles parallèles dont l'une renforce la bretelle externe et l'autre la bretelle interne. Ces bretelles supplémentaires s'arrêtent à l'épaule.

Grâce à ces diverses adjonctions, l'appareil, malgré sa légèreté et sa frêle apparence, se trouve en état de supporter et de retenir les seins les plus volumineux.

Adaptation spéciale pour toilettes de soirée. — Une très légère modification à la structure que nous venons de décrire, lui permet de s'adapter au décolletage des toilettes de soirée.

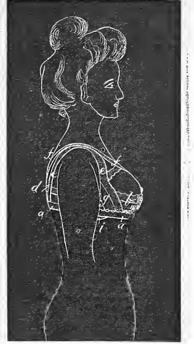


Fig. 108. — Corselet vu de profil.

Il suffit de supprimer la portion des bretelles internes qui court depuis la barrette antérieure d'en haut jusqu'à la barrette postérieure.

Variantes diverses. — Il est bien entendu que la construction, telle qu'elle vient d'être expliquée peut subir, selon les cas, les modalités les plus diverses, de manière à être toujours adaptée aux conformations si variées du buste. Dans certains cas, la charpente est à simplifier ; dans d'autres, elle est à augmenter de rubans supplémentaires.

La position même de ses parties constitutives peut subir d'importants changements ; ainsi par exemple, pour certaines épaules hautes et carrées, ou bien très tombantes, il est utile de croiser les bretelles interne et externe à l'épaule, puis de les faire se recroiser en losange dans le dos. La pratique seule règle ces diverses variantes.

Ainsi construit et par l'action mécanique combinée de ses diverses parties composantes, le corselet " *Callimaste* " soutient parfaitement les seins, les empêche de s'allonger et de se déformer sans cependant exercer sur le buste cette compression si justement reprochée aux corsets ordinaires.

Détail important : En retenant les seins, ce corselet laisse en dehors de toute pression les mamelons, qui si fréquement, avec les corsets ordinaires, comme avec les diverses espèces de brassières qu'on rencontre dans le commerce, sont comprimés, refoulés sur eux-mêmes et atrophiés. Son emploi se recommande donc particulièrement dans tous les cas où la glande mammaire se trouve très développée soit pour cause de grossesse ou d'allaitement, soit par complexion naturelle.

Il est tels de ces cas où la femme ne peut supporter sans danger aucune espèce de corset, pas même de corset bas. L'usage du corselet " Callimaste ", loin d'être compris dans cette prohibition, ne s'impose alors que d'autant plus impérieusement. Ce corselet n'est pas seulement un adjuvant, mais un remplaçant avantageux du corset : une adaptation des plus simples permet de le fixer directement aux vêtements de dessous, jupes, pantalons, etc.

*
* *

Comme on le voit, la structure de l'appareil est très simple, et assez peu coûteuse. Elle défie cependant la contrefaçon parce qu'un tel corselet ne peut valoir que s'il est construit sur mesure, et d'après des mesures anatomiquement déterminées. C'est là, pour l'inventrice, une garantie de sécurité plus grande encore que son brevet, dont elle a d'ailleurs eu soin de se pourvoir.

Nous avons pensé intéresser nos lectrices en leur décrivant cette invention, bien différente, par sa simplicité et sa structure scientifique, de tant d'innovations plus ou moins charlatanesques, à l'aide desquelles on spécule sur le désir bien naturel qu'éprouve toute femme de conserver la grâce si fragile de ses formes.

VARIÉTÉS & ANECDOTES.

Les Médecins des Hôpitaux de province en 1676.

Les médecins des hôpitaux devraient être payés, au moins dans la plupart des villes de province. A l'appui de cette assertion, nous citerons quelques extraits du « *Livre des mandats de l'Hôpital* » de Sainte Marthe à Avignon, pour l'année 1676.

« *Du 7 Novembre.* — Messieurs Benoit et Luxiu, maitres chirurgiens dudit Avignon, establis, pour panser deux fois par jour les pauvres mallades dudict hospital et ordonner de leur art, ce que leur est nécessaire pour leur santé et guérison, ont heu mandat de ꝛ. 75 pour gaiges de 5 mois escheus le dernier octobre dernier passé, qui est livres 35.10s. pour chascun d'eux de 6 en 6 mois. »

« *Du 27 Novembre.* — Messieurs Ferrare et Athenosy, docteurs en médecine dudict Avignon, ont heu mandat de ꝛ. 75 qu'est livre 35.10s. pour chascun d'un, de 6 en 6 mois escheus ce jourd'hui 21 novembre 1676, establis les sus nommés pour visiter deux fois par jour les pauvres malades dudict hospital et leur ordonner en suitte ce que jugent leur estre nécessaire, pour leur santé et guérison, ainsin qu'appert par leurs contrats reçeus par Monsieur Charles, Secrétère dudict hospital souls leur date. » M. B.

Un cas probable d'Hermaphrodisme.

Mlle Savalette de Langes, femme qui, d'après G. Lenôtre, ne serait qu'un homme, fut trouvée un jour au pied de son lit, accroupie, roulée dans une longue chemise de nuit qui la couvrait entièrement, la figure encadrée par le bonnet qu'elle portait ordinairement chez elle. Mlle Savalette de Langes était *morte* : on replaça le corps sur son lit. *Le médecin des morts* fut appelé et, après avoir constaté le décès, il donna le permis d'inhumer. Tandis que le juge de paix posait les scellés sur les meubles, la dame Martin et la demoiselle Bohy procédaient aux préparatifs de l'ensevelissement. Tout à coup elles poussèrent un cri : elles venaient de constater que *la défunte était un homme*. Le juge de paix pris à témoin interrompit ses opérations : on courut à l'état civil où l'acte avait déjà été rédigé ; les *médecins* furent rappelés, le procureur impérial intervint et, malgré l'invraisemblance de la chose, il fallut bien se rendre à l'évidence : on inscrivit sur les registres de la mairie, à la suite du premier acte annulé, celui du *décès d'un inconnu ayant porté les noms d'Henriette-Jenny Savalette de Langes.*

Mais ne s'agirait-il pas plutôt dans ce cas d'un *hermaphrodite* : *That is the question !* Rien dans l'énorme fatras des papiers de Savalette ne fournit la lumière sur sa personnalité ; il en ressort cependant quelques vagues indices : c'était, à n'en pas douter, un personnage *inquiet, méfiant, hanté de la crainte d'être démasqué*, employant toutes les heures de sa vie à se créer une sorte d'alibi social. Ce caractère est aussi en rapport avec l'état d'esprit habituel des gens qui ont des anomalies sexuelles.

LES LIVRES NOUVEAUX.

Traitement abortif et prophylaxie de la Blennorragie chez l'homme ; par GUIARD (F. P.). — Paris, 1899, Rueff et Cie, 295 pages in-8, 2 figures.

Ce volume termine une série d'ouvrages ayant trait à la blennorragie chez l'homme, où M. le Dr GUIARD ouvre des horizons nouveaux sur cette question. Il divise son ouvrage en deux parties : le traitement abortif, la prophylaxie de la blennorragie. Il donne une importance plus grande à la première partie où il passe successivement en revue les diverses méthodes employées jusqu'à ce jour pour la guérison de cette maladie. Il développe principalement la méthode des grands lavages au permanganate de potasse, à laquelle il a apporté des modifications qui lui ont donné d'excellents résultats. Dans la 2e partie, il traite de la prophylaxie privée et de la prophylaxie publique et il termine par quelques observations sur les résultats de sa méthode. Cet ouvrage, dont le mérite est réel, rendra de grands services aux praticiens ; il est digne d'intérêt en raison des résultats obtenus par l'auteur dans l'application de sa méthode [I. B. S.].

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

BOURGEON. — 7, *Rue des Marronniers.* Lyon.

GALLOIS. — **Fractures de l'extrémité inférieure du radius.** Volume de 165 pages, 24 figures et 26 observations.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE. — 93, *Boulevard St-Germain*, Paris.

MARTIN. — **De la régénération osseuse sur appareil prothétique interne.** Extrait des *Archives Provinciales de Chirurgie*, N° 5, mai 1899. — Brochure in-8, 20 pages, 9 figures.

MALOINE. — 55, *Rue de l'École de Médecine*, Paris.

LEGRAIN. — **Notes sur la pathologie spéciale des Indigènes algériens.** — Brochure in-8, 51 pages et 8 figures.

LEVÉ. — 17, *Rue Cassette*, Paris.

BRAUX et THIRY. — **Septicémie diphtérique.** — Brochure in-12, 23 pages.

PETITE CORRESPONDANCE

La GAZETTE MÉDICALE, étant l'organe hebdomadaire de l'Institut de Bibliographie, il sera répondu, à cette place, aux questions qui sont posées par les Abonnés de l'Institut.

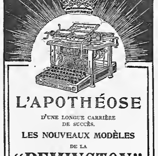
M. le Dr Z ..., à Alger. — Vous trouverez à l'Institut tous les éléments pour votre ouvrage.

Le *Service des Fiches Bibliographiques* vous donnera toute la bibliographie de la question ; le *Service des Analyses* vous analysera les ouvrages ; le *Service des Traductions* vous traduira les passages que vous désirerez ; le *Service de la Bibliothèque circulante* vous prêtera les volumes dont vous aurez besoin ; le *Service des Clichés* vous procurera les clichés ; le *Service de l'Édition* vous imprimera votre volume, et enfin le *Service de l'Agence de la Presse scientifique* fera connaître l'ouvrage, ainsi terminé, dans la Presse et le monde scientifique.

AVIS A NOS LECTEURS.

Les Médecins qui posséderaient quelques uns des numéros suivants de la *Gazette médicale de Paris* sont informés que nous les rachetons à **Cinquante Centimes** pièce, au lieu de 0 fr. 20.

ANNÉE 1892. — Nos 7, 17, 20, 21, 35. — ANNÉE 1893. — N° 52 et la Table des matieres. — ANNÉE 1894. — N° 1 —



ARCHIVES PROVINCIALES DE MÉDECINE

ET

ARCHIVES PROVINCIALES DE CHIRURGIE

PARAISSANT TOUS LES MOIS.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN.**

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés *franco* à M. le RÉDACTEUR EN CHEF GÉRANT, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie. . . . . 20 » fr.
Recouvré à domicile 20 50
Pays étrangers compris dans l'Union postale. 23 »

Prix du numéro. . . . 2 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de ces Revues expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

Le Mans. — Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. —87

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Le Club Médical de Paris ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Institutions nouvelles : Le Club Médical de Paris. — Les Idées nouvelles : Une souscription pour la Science Biologique. — Nécrologie. — La Médecine dans les Romans. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. —Assistance publique et privée (Hôpitaux),etc.— Sociétés et Congrès. — — Guerre, Marine, Colonies. — Médecine d'État : Hygiène (Épidémies, etc). — Divers. — Variétés et Anecdotes : Les Médecins Chansonniers. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations : M. le Dr Pozzi. — M. le Dr Doléris.

BULLETIN

Le Club Médical de Paris.

Comme on le verra plus loin, après une incubation de plus d'une année, un Club médical vient enfin d'être fondé à Paris. C'est chez nous une innovation, qui est digne de retenir un instant l'attention de nos lecteurs ; mais il ne faudrait pas croire que nous sommes les premiers à avoir marché dans cette voie. Depuis plusieurs années, en effet, on a essayé, à Berlin, d'obtenir un résultat identique; et, en réalité, le Club médical Berlinois, à l'inauguration duquel on nous avait convié l'an dernier, fonctionne à l'entière satisfaction de tous les intéressés.

Mêlé, comme journaliste, à l'organisation du Club de Paris, qui, au début, a rencontré bien des oppositions imméritées, nous sommes heureux de voir que M. le Dr Doléris, la cheville ouvrière de cette nouveauté parisienne, créée surtout en vue de l'Exposition de 1900, a su mener à bien, malgré les embûches de tous ordres, cette délicate campagne, et grouper déjà autour de lui un noyau de plus de deux cents médecins. Nous lui souhaitons, dès aujourd'hui, tout le succès que de tels efforts méritent; mais il n'y a que ceux qui, en France, ont organisé quelque chose, qui comprendront la portée de nos modestes félicitations. Pour être simples et présentées sans fard, ces dernières n'en sont pas moins sincères !

Le Club en question n'est qu'un groupe médical formé parmi des membres du *Cercle national*, situé 5, avenue de l'Opéra ; mais il garde une autonomie parfaite, et, en raison de la modicité de la contribution annuelle, il est à la portée de tous. Plus ce groupe sera nombreux, plus les avantages matériels du Cercle seront importants. C'est vous dire, très honorés confrères, qu'il faut être des nôtres et le plus vite possible. Les premiers inscrits seront les premiers élus ; et vous verrez que vous serez les premiers à regretter de n'avoir pas plus tôt répondu à notre pressant appel.

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS

LES INSTITUTIONS NOUVELLES.

Le Club Médical de Paris.

Le Comité d'admission du *Club Médical de Paris*, nommé à la réunion du 13 mai dernier, a procédé à la réception des 80 nouveaux membres et à l'élaboration des Statuts. Aujourd'hui, le nombre des membres fondateurs du *Club Médical* est au complet ; il atteint le chiffre de 200, exigé. Pour divers motifs, et surtout pour dissiper toute prévention, le Comité a décidé d'adopter, de préférence, des locaux agencés spécialement pour lui par le Cercle National, 5, avenue de l'Opéra. Ces locaux sont vastes, clairs et aussi confortables qu'on pouvait le désirer. L'admission du groupe constituant le *Club Médical* a été décidée par le Comité du Cercle National et ratifiée par son Assemblée générale, le 8 juin dernier. En attendant l'agencement définitif des salles qui seront affectées au club, l'entrée du Cercle National est facultative pour tous les membres. L'Assemblée générale des membres fondateurs a en lieu le 10 juillet à 8 heures et demie du soir. L'ordre du jour était : 1° Approbation des plans des locaux affectés au *Club Médical* ; 2° lecture de la liste définitive des membres ; 3° discussion et adoption des Statuts ; 4° élections.

Le bureau nommé se compose de : Président, M. le



M. le Dr Pozzi (de Paris),
Président du Club Médical de Paris.

Dr Pozzi ; Vice-présidents, les Drs de Ranse, Faisans ; Secrétaire Général, M. le Dr Doléris; Secrétaires, MM. les Drs Lefèvre (V.), de Saint-Léger, Bonnin ; Trésorier, M. le Dr Desnos ; Arch.-Biblioth., M. le Dr Chassevant.

Le Comité se compose de MM. Marcel Baudouin, Boulou-



M. le Dr Doléris (de Paris),
Fondateur et Secrétaire Général du Club Médical de Paris (1).

mié, Boursier, Brissaud, Chassevant, Chervin, Chevallereau, Coudray, Desnos, Doléris, Durand-Fardel, Faisans, Florand, Jamin, Laborde, Lataste, Lefèvre (V.), Marchant (Gérard), Maygrier, de Molènes, Poyet, Pozzi, de Ranse, Valude.

La cotisation est de 100 fr. par an, plus 5 fr. pour carte d'admission renouvelable chaque année (2).

LES IDÉES NOUVELLES.

Une Souscription pour la Science Biologique.

Un Comité, qui comprend MM. Auniffred, député, Siegfried, sénateur, vient de se former en vue d'organiser une souscription publique destinée à procurer aux savants les ressources pécuniaires qui leur sont nécessaires pour la découverte de nouvelles méthodes de traitement des maladies infectieuses et contagieuses. M. Audiffred a exposé, dans une circulaire, les raisons pour lesquelles ce comité s'est fondé.

(1) Une première réunion des fondateurs avait été tenue le 27 février ; la liste des membres avait alors été arrêtée au chiffre de 82. A cette même date on a inscrit 28 nouvelles adhésions et, depuis, on en a reçu 31 : ce qui a fait 59 adhésions en 15 jours — Total : 141. — La liste des 200 membres fondateurs est aujourd'hui close. Les membres du Comité font appel à l'activité et au zèle de tous leurs collègues, pour le recrutement des nouveaux membres. Prière d'adresser au plus tôt les adhésions à M. Doléris, 20, Boulevard de Courcelles.

(2) D'après la *Médecine Moderne*.

La France, dit-il, perd chaque année, par le fait de ces maladies, 240,000 personnes, à peu près le double de ce que lui a enlevé la guerre de 1870. Dans ce terrible contingent, la *tuberculose* figure pour 160,000 décès ; la *fièvre typhoïde* et les autres maladies contagieuses, telles que la *variole*, la *rougeole*, la *scarlatine*, la *coqueluche*, la *diphtérie* et la *fièvre puerpérale*, pour 64,000, sans parler des ravages que causent, à de longs intervalles, le choléra et la peste. Sur l'origine, la cause, le mode d'action de ces maladies, on ignorait tout il y a un demi-siècle. Grâce à de nombreux savants, on sait aujourd'hui que chacune de ces maladies est due à un germe, à un être animé qui peut être isolé et maîtrisé. Aussi la Science déclare-t-elle résolument qu'elles sont évitables.

La tâche des savants est de travailler à la découverte, mais, pour leurs recherches, il leur faut *beaucoup d'argent*. Pour l'acquisition de leurs instruments, l'achat et l'entretien des animaux qui servent à leurs expériences, l'Etat fournit déjà sa contribution. A la suite d'un vote de la Chambre, il a été alloué, sur les fonds du pari mutuel, destinés aux œuvres de bienfaisance, une somme de 125,000 francs qui a été répartie entre trente-trois laboratoires de Paris ou de province, par les soins d'une commission qui siège au ministère de l'Instruction publique, sous la présidence de M. Liard, et se compose de MM. Liard, Bouchard, Brouardel, Lannelongue, professeurs à la Faculté de Médecine de Paris, membres de l'Institut ; Audiffred, député ; Arloing, directeur de l'Ecole vétérinaire de Lyon ; de Nabias, doyen de la Faculté de Médecine de Bordeaux. Le public ne peut rester étranger à une pareille œuvre. Une souscription est ouverte. M. Labeyrie, directeur du Crédit foncier, a bien voulu accepter les fonctions de trésorier. Elle a déjà produit, sans aucune publicité, 73,500 francs. Il faudrait recueillir une somme importante que la Commission du ministère de l'Instruction publique, présidée par M. Liard, directeur de l'Enseignement supérieur, répartirait en dix années. Dans dix ans, l'utilité de ces recherches scientifiques, en vue de délivrer l'humanité de ces redoutables fléaux qui la déciment, sera si bien comprise que l'argent affluera de toutes parts, sans qu'on ait à solliciter des concours.

NÉCROLOGIE.

M. Terreil, chimiste.

Le chimiste Terreil qui vient de mourir, laisse la juste réputation d'un analyste habile. Il occupait au Muséum le modeste poste d'aide-naturaliste, et, en cette qualité il avait été le collaborateur du regretté Frémy dans la création et la direction du Laboratoire de chimie pratique du Muséum. On sait que ce Laboratoire a été le premier établissement français qui ait formé des chimistes industriels.

M. le Dr Louis Sénac (de Cours). — M. le Dr Mallet d'Olby (Puy-de-Dôme). — M. Hippolyte Lucas, le naturaliste bien connu, attaché pendant 62 ans au Muséum d'histoire naturelle, décédé à Genève à l'âge de 86 ans. — M. le Dr Charles-Henry Peltier, décédé à Montmorency (Seine-et-Oise le 11 juillet 1899), à l'âge de 49 ans ; les obsèques ont eu lieu à Paris le jeudi 13 courant, à midi, en l'Eglise Saint-Martin, sa paroisse (rue des Marais). — M. le Dr Sinati, professeur d'obstétrique, à Pise, (Italie). — Sir W. Flower, directeur de la section d'Histoire naturelle au « British Museum », membre correspondant de l'Institut. — Paul Moquery, étudiant à Dijon, décédé à l'âge de vingt-deux ans.

Nous apprenons la mort de Mme Berne, femme de notre collègue, M. le Dr Berne, décédée à l'âge de 40 ans, et de sa fillette âgée de cinq jours. Mme Berne avait épousé en premières noces M. Argand, qui fut directeur des Magasins de la Place Clichy. Les obsèques ont été célébrées à Saint-Louis d'Antin. — M. le Dr Desforges, qui s'est suicidé à Troyes était âgé de 40 ans ; il n'exerçait plus sa profession, par suite d'une maladie cérébrale.

LA MÉDECINE DANS LES ROMANS.

Le Mal Nécessaire ; par André Couvreur, roman.

L'auteur de la préface se défend d'avoir fait un roman à clef, d'avoir décalqué aucun personnage. Mais il reconnaît que, « si le caractère tracé dans ces pages n'existe pas, il peut exister. La puissance bienfaisante que la loi accorde à des savants d'élite pourrait, en d'autres mains, devenir un véritable danger, et il suffirait d'un cerveau déséquilibré pour rendre réel un cas, pour animer une invraisemblable histoire ». La question que l'auteur agite est celle du pouvoir sans contrôle dont notre société, en vue d'un grand bien, investit certains individus. Armand Caresco est un chirurgien jeune, intelligent, célèbre, sans le plus petit scrupule. Pour satisfaire ses passions, il a besoin d'argent, pour se procurer de l'argent, il opère, il opère à outrance, il opère toujours, et même lorsque l'opération est inutile, même lorsqu'elle est nuisible et à coup sûr mortelle. Et il commet ce double crime : il a abusé d'une jeune fille en état de catalepsie ; la malheureuse n'a souvenance de rien ; mais voici qu'elle va devenir mère, dans le temps même où on la fiance avec un jeune homme aimé. Et le chirurgien consulté, pronostique une tumeur, et il l'opère. Bordier, un honnête homme, l'aide de Caresco, a tout appris ; et l'intérêt du roman réside surtout dans les luttes qui se livrent dans son âme. Il provoque le maître en duel. Il est blessé grièvement, et c'est son adversaire qui le soigne et le guérit. (*Temps*).

« Dans un roman paru récemment, le *Mal nécessaire*, d'André Couvreur, dit la *Gazette des Hôpitaux*, la vie d'un chirurgien parisien se trouve décrite avec un luxe de détails techniques remarquablement exacts, sinon bienveillants. Il semble que l'esprit de l'ouvrage soit proche de celui des *Morticoles*, de L. Daudet. L'auteur, dans sa préface, dit que « certains esprits malins ne manqueront pas de chercher à mettre un nom sur la physionomie du héros du livre ». L'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, après une courte enquête, nous apprend que le héros existe en effet et qu'il n'est autre que le docteur Doyen (de Reims). Il ne nous appartient pas de dire si le portrait est ressemblant. »

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris. — Sont autorisés les cours libres ci-dessous : MM. FOURNEL : *Gynécologie et chirurgie abdominale.* — FOVEAU DE COURMELLES : *Électrothérapie et radiographie. Des derniers progrès électriques ; de leurs applications dans le diagnostic et la thérapeutique.* — LAVAUX : *Affections des voies urinaires.*

Concours du Clinicat des maladies mentales. — Sont nommés chef de clinique : 1° MM. ROQUES DE FURSAC ; — 2° MANHEIMER.

Thèses. — *Lundi 24* à 1 heure : Candidat, M. Chlemovitch ; présid., M. Potain ; MM. Teissier, Dupré, Méry, examinat. : *Emphysème généralisé avec pneumothorax dans la tuberculose.* — Candidat, M. Joel ; président, M. Potain ; MM. Teissier, Dupré, Méry, examinat. : *La peste.* — Candidat, M. Wateau ; présid. M. Potain ; MM. Teissier, Dupré, Méry, examinat. : *Étude sur le foie des diabétiques.* — Candidat, M. Bellemanière ; président, M. Potain ; MM. Teissier, Dupré, Méry, exam. : *Le sang dans le diabète sucré.* — Candidat, M. Fourre ; président M. Tillaux ; MM. Lannelongue, Humbert, Poirier, examinat. : *Les lymphangites gangreneuses du scrotum chez le nouveau-né.* — Candidat, M. Fostier ; président M. Tillaux ; MM. Lannelongue, Humbert, Poirier, examinat. : *Contribution à l'étude des bartholinites et en particulier de leur traitement.* — Candidat, M. de Arruda Sampaio ; président, M. Tillaux ; MM. Lannelongue, Humbert, Poirier, examinat. : *Le tétanos.* — Candidat, M. d'Ayrenx ; président, M. Lannelongue ; MM. Tillaux, Humbert, Poirier, examinat. : *Étude par le traitement du glaucome.*

Mardi 25 à 9 heures : Candidat, M. Pelas ; président, M. Tillaux ; MM. Le Dentu, Walther, Legueu, examinat. : *Le rôle de la chirurgie dans l'étiologie et le traitement de l'aliénation mentale.* — Candidat, M. Vouillac ; président, M. Tillaux ; MM. Le Dentu, Walther, Legueu, examinat. : *Étude sur la prothèse testiculaire.* — Candidat, Mme Waitz ; président, M. Tillaux ; MM. Le Dentu, Walther, Legueu, examinat. : *Emploi de la scarification linéaire dans les ulcérations du col utérin.* — Candidat, M. Chevrolle ; président, M. Le Dentu ; MM. Tillaux, Walther, Legueu, examinat. : *Sarcôme primitif de l'aine.* — Candidat, M. Merleau ; président, M. Fournier ; MM. Dehove, Gilles de la Tourette, Teissier, examinat. : *Contribution à l'étude des affections osseuses dans l'hérédo-syphilis.* — Candidat, M. Carrier ; président, M. Dehove ; MM. Fournier, Gilles de la Tourette, Teissier, examinat. : *Contribution à l'étude des obsessions et impulsions à l'homicide et au suicide chez les dégénérés au point de vue médico-légal.* — Candidat, M. Raulin ; président, M. Dehove ; MM. Fournier, Gilles de la Tourette, Teissier, examinat. : *Étude anatomique psycho-physiologique et pathologique sur le rire.* — A 1 heure : Candidat, M. David ; président, M. Brouardel ; MM. Thoinot, Bonnaire, Roger, examinat. : *Mémoires sur la durée du travail dans l'avortement criminel par manœuvres directes.* — Candidat, M. Fauvelle ; président, M. Brouardel ; MM. Thoinot, Bonnaire, Roger, examinat. : *Les étudiants en médecine de Paris sous le grand roi. Essai sur leurs études, leur vie médicale et leur vie privée.* — Candidat, M. Lombard ; président, M. Brouardel ; MM. Thoinot, Bonnaire, Roger, examinat. : *Importance de la mise au repos de l'organe malade en thérapeutique.* — Candidat, M. Tissier ; président, M. Brouardel ; MM. Thoinot, Bonnaire, Roger, examinat. : *De l'influence de l'accouchement normal sur le développement des troubles cérébraux de l'enfant.* — Candidat, M. Rabot ; président, M. Brouardel ; MM. Thoinot, Bonnaire, Roger, examin. ; *Des myoclonies épileptiques.* — Candidat, M. Chapelle ; président, M. Pouchet ; MM. Raymond, Achard, Desgrez, examinat. : *Étude sur le pouvoir réducteur de quelques sucres. Nouvelle méthode de dosage pondérable de ces composés.* — Candidat, M. Eveno ; président, M. Pouchet ; MM. Raymond, Achard, Desgrez, examinat. : *Contribution à l'étude de la nucléo-albuminurie.* — Candidat, M. Chevalier ; président, M. Pouchet ; MM. Raymond, Achard, Desgrez, examinat. : *Le cancer maladie parasitaire.* — Candidat, Mlle Lapidous ; président, M. Raymond ; MM. Pouchet, Achard, Desgrez, examinat. : *Contribution à l'étude de l'allochirie.*

Facultés de Médecine de France. — *Enseignement de la Médecine légale.* — Dans sa séance du 30 juin dernier, la Chambre des députés a adopté la résolution suivante : La Chambre invite M. le Ministre de l'Instruction publique à réorganiser l'enseignement pratique de la médecine légale dans les Facultés sur des bases plus larges que celles qui régissent actuellement cet enseignement. En conséquence, M. le Ministre de l'Instruction publique a invité les recteurs d'Université à saisir l'assemblée de la Faculté de Médecine de la question de savoir quelles modifications elle jugerait nécessaire d'apporter à l'organisation de l'enseignement de la médecine légale.

École de Pharmacie de Paris. — Est autorisé le cours libre de M. COUTANT : *Législation de la pharmacie.*

Faculté des Sciences de Paris. — A la Faculté des Sciences, les cours libres suivants sont tolérés : MM. GUIGNARD : *Chimie appliquée à la brasserie et à la distillerie,* LOISEL : *Embryologie comparée de l'homme et des mammifères,* MARTEL : *Géographie souterraine (ou Spéléologie).*

Faculté de Médecine de Nancy. — *Donation Heydenreich.* — Le doyen de la Faculté de Médecine de l'Université de Nancy est autorisé à accepter, au nom de cet établissement, aux clauses et conditions énoncées dans l'acte notarié du 2 mai 1899, la donation faite à ladite Faculté par Mme Marie-Thérèse-Augustine Parisot, veuve Édouard-Albert Heydenreich, d'un titre de 500 francs de rente 3 p. 0/0 sur l'Etat français, pour la fondation d'un prix annuel, sous le nom de prix Albert-Heydenreich-Victor-Parisot.

École de Médecine de Clermont. — M. CAVALIÉ, docteur en médecine, est institué, pour une période de neuf ans, suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie.

École de Médecine de Tours. — M. PARISOT, docteur en médecine, Chef des travaux physiologiques, est chargé, en outre, pendant l'année scolaire 1899-1900, d'un cours d'histologie.

École de Médecine de Rouen. — Par arrêté ministériel, en date du 3 juillet 1899, un concours s'ouvrira, le 2 avril 1900, devant l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Rouen.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

École de Médecine de Tours. — Par arrêté ministériel, en date du 5 juillet 1899, un concours s'ouvrira, le 8 janvier 1900, devant la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale à l'École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Tours.

L'enseignement des maladies tropicales à Hambourg. — On sait que sur la demande du Pr KOCH, il est question de créer en Allemagne un Institut pour le traitement des maladies tropicales. Berlin avait été primitivement choisi comme siège de cet Institut, dont la direction serait confiée au médecin principal Kohlotock. Après réflexion, dit la *Presse médicale*, on trouve préférable de placer cet établissement au point d'arrivée des navires provenant des colonies, c'est-à-dire à Hambourg.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE (HOPITAUX, etc.).

Hôpitaux de Paris. — *Reconstruction.* — Le préfet de la Seine a présenté récemment au Conseil municipal de Paris le programme minimum des dépenses indispensables de premier établissement pour la *reconstruction de six de nos hôpitaux*. Deux projets ont été présentés par l'Administration, l'un comportant une dépense de 73.142.000 francs, l'autre une dépense de 58.159.000 francs. On compte que la vente des terrains où sont édifiés les hôpitaux dont la suppression est proposée : la *Charité, Beaujon, Laënnec*, l'*Annexe de l'Hôtel-Dieu, Andral* et la *Maison maternelle de Santé*, produirait une somme de 32.004.526 francs. M. André Lefèvre invite à ce propos le Comité à trancher un certain nombre de points, afin de permettre à l'Administration de présenter à la rentrée le devis de l'opération. « J'admets le projet administratif, a-t-il dit, moins la dépense, que je considère comme trop élevée. D'autre part, je propose de comprendre dans l'opération la désaffectation et la reconstruction de quelques hôpitaux pour lesquels l'Administration demande 2.200.000 fr. pour réparations, et qui ne sont plus utilisables. L'opération serait gagée sur la vente des terrains. Je propose, en outre, de construire dans la périphérie, entre Saint-Ouen et Aubervilliers, et aux environs de Neuilly et de Montrouge, trois hôpitaux. La Pitié serait reconstruite sur place. »

Évaluant à huit mille francs environ le prix du lit, y compris les frais généraux, M. André Lefèvre demande au Comité d'inviter l'Administration : 1° A s'enquérir du prix des terrains ; 2° A étudier les devis de construction : de la Pitié, d'un hôpital de clinique ; d'Aubervilliers, de Cochin. Il a proposé un emprunt de 65.830.374 fr. au lieu de 72.142.000 proposés par l'Administration, y compris une somme de 4.838.103 fr. nécessaire à l'achèvement des hôpitaux d'enfants en cours de construction et la liquidation du compte de l'Hôtel-Dieu. M. John Labusquière a fait à son tour, diverses critiques : il est imprudent, à son avis, de construire des hôpitaux nouveaux en escomptant la revente des terrains des hôpitaux désaffectés à 32 millions. Enfin, il est indispensable de savoir quels sont les types d'hôpitaux à créer. Avant de voter le principe, on doit réclamer à l'Administration des devis exacts et étudier les moyens financiers.

Hospice de la Salpêtrière. — On a construit pour M. Segond un pavillon de chirurgie, aux frais de M. Osiris, avec une contribution de la Ville pour les travaux d'aménagement intérieur.

Assistance instantanée. — *Le transport des malades et blessés de la garde républicaine.* — La préfecture de police, de concert avec l'état-major de la garde républicaine, étudie en ce moment une nouvelle organisation du transport des malades ou blessés de la garde de Paris. Jusqu'à présent, ce transport est effectué par une voiture d'ambulance, mais malheureusement dans des conditions assez défectueuses, surtout au point de vue de la rapidité. Il y a lieu, en outre, de remarquer que non seulement les gardes municipaux, mais aussi les femmes et les enfants ont droit aux soins médicaux donnés à la caserne ou à domicile par les médecins militaires, qui doivent assurer le service médical pour une population de plus de trois mille personnes. On a songé à utiliser, pour le transport des malades ou blessés, le service des ambulances urbaines, dont une voiture serait remisée à la caserne des Célestins, à la disposition complète de la garde républicaine qui fournirait les chevaux d'attelage et le conducteur. Les médecins de garde qui journellement sont mandés aux quatre coins de Paris et doivent s'y rendre soit à pied, soit en omnibus, pourraient prendre place dans la voiture d'ambulance, ainsi que cela se pratique dans les hôpitaux. Cette organisation nouvelle aurait l'avantage de coûter fort peu et de permettre aux médecins d'assurer le service médical dans de meilleures conditions ; aussi est-il à souhaiter de voir une entente s'établir à ce sujet entre la Préfecture de police et l'autorité militaire.

Hôpital de Challans (Vendée). — Dans sa dernière réunion, la commission de l'hôpital de Challans (Vendée) a accepté le legs fait à cet établissement de bienfaisance par M. Sanpoil, propriétaire à Bois-de-Cené.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

Congrès international de Médecine professionnelle de 1900. — M. le Dr Lereboullet, président de la Commission d'organisation du Congrès de Médecine professionnelle, d'accord avec MM. Gross, de Nancy et Lande, de Bordeaux, nous informe que M. le Pr Gross devient président de la 4e section du Congrès, M. Lande restant rapporteur de la même section.

Académie de Médecine de Paris. — MM. les Drs R. et A. de Schweinitz, le premier, directeur du Laboratoire de chimie biologique au Ministère de l'Agriculture américain, et doyen de la Faculté de Médecine de l'Université colombienne de Washington, le second, professeur d'oculistique au *Jefferson medical College de Philadelphie*, assistaient à l'une des dernières séances de l'Académie. — L'Académie a reçu et accepte le don qui lui a été fait, par Mme Quinquaud, du buste en marbre blanc de son mari, ancien agrégé de la Faculté de Médecine de Paris et ancien membre de cette assemblée. — Elle accepte également le dépôt qui lui a été fait par M. le Dr Vidal, d'Hyères, un de ses correspondants, d'un pli cacheté renfermant, dit la souscription des *considérations sur la grippe et l'influenza*.

Congrès international des Sciences Médicales. — Le *Figaro* annonce que pour le treizième Congrès international de Médecine, M. Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine, a fait installer un bureau spécial, à l'École pratique de Médecine, pour les inscriptions et tous les renseignements qui concernent ce Congrès. Ce bureau est ouvert tous les jeudis et samedis après-midi. Rappelons que l'*Agence de la Presse Scientifique*, 93, Boulevard Saint-Germain, fournit les mêmes renseignements et qu'elle est ouverte *tous les jours de 9 h. à 7 h. du soir*.

Syndicats Médicaux et Sociétés de Secours mutuels. — Le *Journal officiel* a publié un règlement d'administration publique pour l'élection d'un représentant des

syndicats médicaux au Conseil supérieur des Sociétés de Secours mutuels. Les collèges électoraux ont été convoqués par arrêté ministériel pour les dimanches 2, 9 et 16 juillet, à l'effet d'élire les représentants au Conseil supérieur de la mutualité des Sociétés de Secours Mutuels et des Syndicats médicaux ; ils se réuniront à 9 heures du matin, à 4 heures du soir dans leurs salles de scrutin respectives.

GUERRE, MARINE ET COLONIES.

Service de Santé militaire. — Le médecin principal de première classe Claudot, directeur du Service de Santé du 14e corps d'armée et du gouvernement militaire de Lyon, est promu au grade de médecin-inspecteur. — Est nommé au grade de médecin principal de 1re classe : M. Hocquard, médecin principal de 2e classe, médecin-chef des salles militaires de l'hospice mixte d'Arras, désigné pour les salles militaires de l'hospice mixte de Besançon. — Au grade de médecin principal de 2e classe, les médecins-majors de 1re classe : Trifaud, médecin-chef des salles militaires de l'hospice mixte de Tarbes, maintenu provisoirement à son poste actuel. Février, à l'hôpital militaire de Nancy, maintenu provisoirement à son poste actuel. — M. Mercier, médecin principal de 2e classe à l'hôpital militaire de Versailles, détaché comme médecin-chef à l'hôpital thermal de Bourbon-l'Archambault, est désigné pour l'hôpital militaire de Marseille. — Pharmaciens : M. Garnier, pharmacien-major à Nantes, est nommé à l'hôpital de Vincennes ; M. Manget, pharmacien-major à Toul, est nommé à la pharmacie régionale du 11e corps, à Nantes.

Réserve. — *Nomination au grade de médecin principal de 1re classe :* M. Morisson, méd. princip. de 1re cl. de l'armée active, retr.

Service de Santé de la Marine. — M. le Dr Ropert (A.-M.-R.), médecin de première classe, est promu au grade de médecin principal.

Réserve. — M. le Dr Le Texier, médecin principal de la Marine en retraite, est nommé au grade de médecin principal dans la réserve.

M. le Dr Briend (L. F.), médecin de première classe, embarqué sur le *Sfax*, est désigné pour embarquer sur le *Suchet*. M. le Dr Plagneux, médecin de première classe, est designé pour remplacer M. le Dr Fourtoul au 1er tirailleurs tonkinois.

Service de Santé des Colonies. — Parmi les décorations du 14 juillet, pour le Ministère des Colonies, citons dans la Légion d'honneur, au titre militaire : *Officier* : M. Chénex, médecin en chef des Colonies. — *Chevaliers* : MM. Simon et Salbert, médecins principaux des Colonies ; Rimbert et Maclaud, médecins de première classe des Colonies. — Au titre civil de *Commandeur* : M. le Dr Ballay, Gouverneur de la Guinée française. — *Chevalier* : Mme Chantelu, supérieure principale des sœurs de la Congrégation de Saint-Paul-de-Chartres, à la Martinique.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE.

Hygiène de la ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 27e semaine, 796 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (857) et surtout à la moyenne ordinaire des semaines de juillet (896). La fièvre typhoïde a causé 10 décès, au lieu de 11 la semaine précédente ; la rougeole, 19 ; la scarlatine, 4 ; la coqueluche, 2 ; la diphtérie, 9. Tous ces chiffres sont voisins de la moyenne. Il y a eu un décès par variole. La diarrhée infantile a causé 54 décès de 0 à 1 an, au lieu de 43 pendant la semaine précédente et 33 pendant la semaine antérieure. Nous entrons, en effet, dans la période où cette maladie, sous l'influence des chaleurs, augmente généralement de fréquence. On ne saurait trop recommander aux familles de veiller plus soigneusement que jamais à la fraîcheur du lait servi aux jeunes enfants et à la méticuleuse propreté des vases dans lesquels ce lait leur est présenté. Deux décès ont encore été attribués à la grippe. Il y a eu 14 suicides et 15 autres morts violentes. On a célébré à Paris 493 mariages. On a enregistré la naissance de 1,109 enfants vivants (572 garçons et 534 filles), dont 784 légitimes et 322 illégitimes. Parmi ces derniers, 53 ont été reconnus immédiatement.

Les Ambulances à la revue du 14 juillet. — Pour la revue du 14 juillet 1899, trois ambulances militaires avaient été établies : 1° A l'extrémité nord du bois qui se trouve dans l'intérieur du terrain près de la route de Neuilly à Sèvres ; 2° à l'extrémité nord des tribunes côté des tribunes ; 3° près du bois situé au nord de l'étang de Boulogne. Inutile d'ajouter que tout cela était organisé suivant les antiques formules ! Nous avons vu, le jour du Grand Prix (juin 1899), une ambulance *organisée* dans une voiture *sale* et *dégoutante*, qui avait dû servir la veille à transporter de la boucherie. Il y avait de la boue partout. Elle était près du Moulin.

La Désinfection à Paris. — M. Landrin s'est récemment occupé au Conseil municipal de Paris, de l'extension du service de la désinfection, et des modifications à apporter de la part contributive des particuliers. En vue de faire face aux demandes de désinfection à domicile, un crédit de 89.840 francs est ouvert pour l'augmentation du personnel. Il y aura vingt-cinq nouveaux désinfecteurs et hommes de peine. Quant au tarif, il sera gratuit pour un loyer inférieur à 400 francs et ira de 5 à 300 francs pour les loyers de 500 à 20.000 francs et au-dessus.

L'Hygiène et l'affaire Dreyfus. — Le général Lucas a visité la manutention de Rennes pour se rendre compte des mesures à prendre au cas où le Conseil de guerre y tiendrait ses audiences. Deux médecins-majors, qui accompagnaient le général, lui ont donné les renseignements nécessaires sur les conditions d'hygiène où se trouve la salle réservée au Conseil.

La Convention de Genève à la Conférence de la Haye. — Au cours des réunions de la deuxième commission (règlements de guerre), M. Beldiman (Roumanie) a exprimé le vœu, adopté par la commission, de voir le Conseil fédéral suisse prendre l'initiative de la revision de la Convention de Genève.

La Lèpre en Roumanie. — D'après les statistiques récemment publiées, la lèpre prend en Roumanie des proportions inquiétantes. Environ 164 cas ont été traités dans les divers hôpitaux et un grand nombre de ceux qui se sont produits parmi les paysans n'ont certainement pas été enregistrés. Le gouvernement vient de décider la fondation d'une *léproserie* à Dobrugea, dans l'ancien monastère d'Amota.

Accident causé par la foudre. — A Bayonne, à sept heures vingt, un de ces soirs, alors qu'une foule de plus de 200 personnes regardait l'arrivée d'un croiseur-torpilleur, entrant dans le port, la foudre est tombée sur un arbre en face du bâtiment et à moins de vingt mètres. Le moment de stupeur passé, on aperçut une jeune fille tombée à terre et, près d'elle, dans une voiture d'enfant, un garçonnet de huit ans, infirme, et que la jeune fille ramenait d'un pensionnat à la maison. *Tous deux* étaient *foudroyés*. Les soins les plus énergiques, prodigués par trois ou quatre docteurs, dont le médecin du bord, témoins de l'accident, ne purent les rappeler à la vie.

Exercice illégal de la médecine. — A la correctionnelle, d'après le *Figaro* : *Le président :* Vous êtes accusé d'exercice illégal de la médecine.

Le prévenu, avec ironie : Je ne me donnais pas comme médecin ; et la preuve, c'est qu'on m'appelait guérisseur...

Les balles explosibles. — Le gouvernement anglais publie un rapport sur les effets comparés de la balle du Lee-Metford et de la balle Dum-dum. La balle Lee-Metford, semble dire le rapport, est vraiment inoffensive. La balle du Martini-Henry est un peu meilleure. Seule, la balle Dum-dum tue bien et tue vite. Toutefois, elle ne mutile point, sauf dans le cas où elle atteint un os dur. Alors la blessure est horrible. Les inconvénients de la balle façon Dum-dum fabriquée en Angleterre pour l'arméeanglaise, ont été récemment constatés une fois de plus au concours national de tir à Bisley.

L'alcoolisme en Bretagne. — Quoique apathique, la population bretonne est saturée d'une quantité d'alcool suffisante pour jeter tout autre peuple dans les accès du délirium tremens. La consommation de l'alcool dans la circonscription fiscale de Brest représente 19,700 hectolitres d'alcool pour 246,745 habitants ; Cette quantité d'alcool est triplée d'eau pour être vendue sous les étiquettes de rhum, de tafia, d'eau-de-vie. Mais, comme sous cette forme, le breuvage paraîtrait un peu faible, on le corse avec du poivre, et pour quatre sous le Breton obtient un verre d'eau-de-vie irritant de la valeur d'un bock. On compte dans la région de Brest 1 cabaret pour 70 habitants, c'est relativement peu à côté de la proportion fixée pour le Nord de la France, qui est de 1 par 36. Si Brest n'est pas la ville la plus alcoolique de notre pays, elle est celle où l'alcool commet là plus de ravages, car le Breton boit sans manger ; il arrive à ne presque plus se nourrir, tandis que les Normands et les gens du Nord, grands buveurs aussi, n'oublient jamais de manger. A cause de l'insuffisance de la nutrition, la race bretonne, grande productrice d'hommes avec l'Auvergne, décroît rapidement en qualité, et, à Brest, le nombre des jeunes gens réformés par les Conseils de révision a doublé en trois ans ; le nombre des hypnotisables atteint la proportion de 8 sur 10. Cet alcoolisme ne flambe pas en colères acharnées ; il s'assoupit dans la résignation d'un rêve perpétuel, un rêve lointain du passé, car le présent ne préoccupe pas le Breton et l'avenir lui semble inutile. A terre, bercé par la griserie de l'alcool, il poursuit, comme le matelot à son bord, un songe où il revoit la couleur crue de ses *Pardons*, les cornettes blanches des fiancées et le charme sentimental de son clocher (*Temps*).

La Peste en Egypte. — On a constaté quatre nouveaux cas de peste. Il y a eu deux morts hors des hôpitaux. Une échauffourée s'est produite. Un médecin et un agent du service sanitaire ont été maltraités. La populace est mécontente des mesures sanitaires. Les cas de peste sont répartis ainsi, total : 72, morts 9, guéris, 8.

La Médecine et les Voyages. — *L'Hygiène des Chemins de fer, la Propreté des wagons et la Santé des Voyageurs.* — Il n'est pas, en hygiène publique, de question plus importante en elle-même et en son opportunité courante, par ces temps de voyages sans trêve et à toute vapeur, que celle de *l'Hygiène des Chemins de fer*. Rappelons seulement que nous nous en sommes occupé à diverses reprises (1) avec un soin jaloux.

Or, il est permis d'affirmer, sans détour et sans contestation possible, qu'il n'y en a pas de plus négligée, de plus délaissée en pratique, le souci industriel du trafic, tant des marchandises que des voyageurs à peu près confondus dans la même considération, constituant la préoccupation dominante, presque exclusive des Compagnies. Le Gouvernement, par l'organe de son Département ministériel compétent, Ministère des Travaux publics, justement ému de cette négligence, à la suite de plaintes nombreuses lui signalant l'état de malpropreté des voitures, en général, et plus particulièrement de celles des trains de banlieue, a invité les Compagnies de Chemins de fer à prendre les mesures nécessaires pour parer aux dangers que peuvent faire courir à la santé publique les poussières des crachats desséchés dans les voitures, aussi bien que dans les salles d'attente.

Déjà, le *Comité d'Hygiène et de Salubrité* du département de la Seine avait émis son avis motivé, à la suite duquel l'attention des *Compagnies* avait été appelée sur l'opportunité qu'il y aurait : 1° A laver chaque jour les planchers des voitures et salles d'attente avec une eau additionnée d'un produit antiseptique. 2° A afficher dans les voitures et les salles d'attente un avis au public interdisant de cracher sur le parquet.

Les Compagnies déclarèrent en réponse, qu'elles faisaient procéder avec grand soin au lavage des voitures, mais que le lavage des compartiments avec des *produits antiseptiques* serait par trop onéreux. Elles se contentèrent de faire placarder dans les gares d'une certaine importance l'avis interdisant aux voyageurs de cracher sur les parquets des voitures et des salles d'attente. Faisons remarquer, en passant, sauf à y revenir plus amplement, que l'objection relative à l'emploi onéreux des produits antiseptiques n'a pas de raison d'être en présence de la possibilité actuelle de

(1) Baudouin. — *L'Hygiène des Chemins de Fer.* — *Progrès Médical, passim.* — Voir aussi : *Ouest artistique et littéraire* (1892, p. 63 et 93.)

recourir à des substances nécessitant de très faibles dépenses, soit par leur valeur propre (sulfate de cuivre), soit par la dose minime exigible (sublimé).

Quoi qu'il en soit, le Ministre des Travaux publics, ayant jugé ces déclarations et les mesures prises comme insuffisantes, objecta que, si le lavage recommandé par le Conseil d'Hygiène devait entraîner, avec les substances antiseptiques, des dépenses considérables, il était permis d'espérer que d'autres procédés de désinfection moins onéreux et aussi efficaces pourraient être découverts, et il invitait en conséquence les Compagnies à rechercher les procédés pratiques d'une désinfection économique. En même temps, il leur prescrivait de donner le plus de publicité possible à l'avis interdisant de cracher sur les tapis des voitures ou sur les parquets des locaux accessibles au public. Les Compagnies récalcitrantes (c'est leur moindre défaut) s'étant bornées à accuser réception de la notification de ces instructions, le Ministre des Travaux publics vient de les leur notifier à nouveau dans une circulaire dont voici le texte :

« Par suite d'un balayage et d'un lavage insuffisants, par suite de l'absence de toute désinfection, les crachats de chaque jour viennent s'ajouter aux souillures déjà desséchées qui remplissent les encoignures des compartiments et les interstices des planchers, constituant ainsi de véritables foyers de propagation de la plupart des maladies infectieuses et contagieuses. Il importe de remédier à un semblable état de choses. Je vous prie, en conséquence, de me faire connaître d'urgence les résultats des recherches que vous avez dû entreprendre en vue de la découverte des procédés pratiques de désinfection des voitures et salles d'attente, et de veiller plus rigoureusement à l'exécution de l'engagement que vous avez pris de tenir les voitures en parfait état de propreté. Si le court stationnement des trains de banlieue aux points terminus ne permet, entre deux parcours, qu'un balayage hâtif des voitures entrant dans la composition de ces trains, il convient d'examiner l'opportunité d'organiser des équipes de nuit qui seraient chargées de les nettoyer à fond lorsqu'elles sont remisées. Enfin, et comme complément à ces prescriptions, il me paraît indispensable de donner plus de publicité à la recommandation du Comité d'Hygiène de ne pas cracher sur les parquets et, à cet effet, de placarder dans *toutes* les gares et *dans toutes les voitures* l'avis au public, actuellement affiché seulement dans les gares d'une certaine importance. L'affichage d'un avis de ce genre dans les omnibus et tramways paraît avoir donné d'excellents résultats, et on ne saurait prétendre qu'il n'en sera pas de même en ce qui concerne les voitures de chemins de fer. Dans tous les cas, les voyageurs gênés par des voisins ayant l'habitude d'expectorer sur le plancher, pourraient rappeler plus facilement ceux-ci à l'observation d'une recommandation faite dans l'intérêt de tous. Aussi, j'insiste pour sa réalisation dans le plus bref délai. »

Que s'est-il passé depuis cette notification ministérielle explicite ? Les Compagnies ont-elles, enfin, cessé de faire la sourde oreille, et se sont-elles mises en devoir de prendre sérieusement les mesures recommandées et prescrites ? C'est ce dont nous nous proposons de nous assurer de notre mieux, estimant que ceux-là ont surtout le devoir de veiller à l'observance des principes tutélaires de la santé publique, et à leur stricte application, qui en apprécient le mieux, et en toute compétence, la vraie valeur et l'urgente nécessité. Aux médecins et à la PRESSE MÉDICALE appartiennent essentiellement ce devoir et cette mission, auxquels ils se promettent désormais de ne point faillir. Espérons que chacun interviendra de son côté pour qu'on obtienne enfin une juste satisfaction.

DIVERS.

Noms de Médecins donnés à des rues de Paris. — Sur le rapport présenté par M. Fourest, le Conseil municipal de Paris a fixé ainsi qu'il suit les dénominations de certaines voies nouvelles dans Paris :

13e arrondissement. — Rue MICHEL-PETER ; 14e arrondissement. — Rue FOCILLON ; 15e arrondissement. — Rue JULES-DUPRÉ, rue BROWN-SÉQUARD.

En outre, le rapporteur a fait modifier comme suit certaines dénominations des voies ci-dessous désignées : 10e arrondissement. — Section de la rue de Loos donnant sur le boulevard de la Villette : rue HENRI-FEULARD ; 13e arrondissement. — Rue de Gentilly : rue ABEL-HOVELACQUE ;

Comment on reconnaît un médecin à son style. — La phrase ci-dessous est du célèbre journaliste, J. Cornély. « Je suis humilié dans mon instinct de solidarité biologique de penser qu'ils sont comme moi des vertébrés, bimanes, bipèdes, de l'ordre des primates et de la classe des mammifères. Linné aurait dû leur réserver un tiroir entre la vipère et la hyène. » Personne ne s'étonnera, après l'avoir lue, d'apprendre que J. Cornély est un ancien étudiant en médecine.

Un cas de longévité. — Le 27 pluviôse an V (15 février 1797), se mariaient à Sainte-Christine, Veillet, Jacques, et Moindren, Catherine, de Cellettes. De cette union naquirent trois enfants, trois garçons : Louis, né le 8 frimaire an VI (28 novembre 1797) ; Jacques, né le 19 brumaire an X (10 novembre 1801), et Jean, né le 27 novembre 1806. Le dernier de ces enfants, Veillet, Jean, vient de mourir, le 18 juin courant, dans sa 93e année. L'aîné, Veillet, Louis, est mort le 14 novembre 1875, à 78 ans ; le cadet, Veillet, Jacques, est mort le 19 juin 1894, à 93 ans. A eux trois, ils ont vécu le chiffre respectable de 264 ans, ce qui fait une moyenne de 88 ans. L'aîné, Veillet, Louis, a été conseiller municipal de sa commune du 30 juillet 1848 au 15 juillet 1855 ; le cadet, Veillet, Jacques, a été conseiller municipal de sa commune du 20 avril 1835 au 8 juin 1840, et du 15 juillet 1855 au 14 août 1870. Ces deux derniers étaient les aïeuls de M. A. Veillet, instituteur public de l'école mixte de la section d'Aziré de Benet.

Médecins et Sociétés de Secours Mutuels. — Les élections pour la nomination au Conseil supérieur de la mutualité des représentants des Sociétés de secours mutuels approuvées ont eu lieu, le 2 juillet 1899, dans les départements comprenant les 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e collèges. La commission de recensement des votes instituée au ministère de l'Intérieur par arrêté du 8 juillet 1899, s'est réunie le 12 juillet et a proclamé parmi les résultats, le suivant : 10e collège (Charente, Charente-Inférieure, Bordeaux, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Basses-Pyrénées): Le Dr Gyoux, élu.

Médecins candidats sénateurs. — A l'élection sénatoriale du Rhône, sur 749 inscrits et 741 votants, M. Million, député républicain, a été élu par 401 voix, tandis que M. le Dr Cazeneuve (de Lyon), radical, n'a eu que 331 voix.

Mariages de Médecins. — Nous apprenons les mariages de M. Auguste-Charles-Emile MARIE, docteur en

médecine, et Mlle Blanche-Marie Monod. — M. le Dr Allyre-Julien Chassevant, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris et Mlle Julie-Louise Leroy.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés dans l'ordre de la *Légion d'honneur* : *Commandeur*, M. le Dr Driont (médecin inspecteur de l'armée).

Officiers, MM. les Drs Bayard, Charbonnier, E. Delorme, Geschwind, Grandgury, Jeanmaire (A.-G.), M. Perrin, Pierrot (médecins de l'armée active) ; Biébnych (médecin de l'armée territoriale).

Chevaliers, MM. les Drs Amat, Atgier, J.-B. Baur, Berthier, Ch. Brousse, Dufaud (P.-A). Dupuy, Fix, (L.-A.) Godin, Guégan, Guillemot, Labit, Lacronique, Legagneur, G.-A.-H. Lemoine, L.-F. Lemoine, G.-A. Mandonl, Monnot, Th.-E. Nicolas, P.-C. Petit, de Ponl de Lacoste, Spite, Vaugy, Vilmain (médecins de l'armée active) ; Salès, de Valicourt (médecins de l'armée territoriale) ; Brenet (de Saint-Martin-en-Bresse). — M. le Dr Sauvineu (Arthur-Simon - Charles), médecin-oculiste des maisons d'éducation de la Légion d'honneur, ancien interne des hôpitaux, chef des travaux ophtalmologiques à la Faculté de Médecine (cliniques de Saint-Anne et de la Salpêtrière) 11 années de pratique médicale; titres exceptionnels), auteur d'ouvrages appréciés sur l'ophtalmologie, lauréat de la Faculté de Médecine de Paris, est nommé chevalier de la Légion d'honneur, par l'intermédiaire de la grande chancellerie. Toutes nos félicitations à notre très jeune confrère.

Le *Journal officiel* a publié les promotions et nominations d'officiers de l'Instruction publique et d'officiers d'Académie Nous relevons les noms suivants : *Officiers de l'Instruction publique*, MM. Bergeron, directeur adjoint à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris ; Fernbach, préparateur à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris ; Matruchot, maître de conférences à la Faculté des Sciences ; Ogier, chef de laboratoire à la Faculté de Médecine de Paris ; Prenant, professeur à la Faculté de Médecine de Nancy ; Sandoz; préparateur à la Faculté de Paris ; de Tannenberg, professeur à la Faculté des Sciences de Bordeaux ; Tapie, professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse ; Varet, préparateur à la Faculté des Sciences de Paris ; Vessiot, professeur à la Faculté des Sciences de Lyon ; M. le Dr Darier répétiteur à l'École des Hautes Etudes. — *Officiers d'Académie* ; — MM. Fouriaux, chef de clinique à l'Ecole de Médecine de Clermont ; Gilbert, chef du laboratoire à la Faculté de Médecine de Paris ; Molliarn, chef de travaux à la Faculté des Sciences de Paris ; Porte, professeur à la Faculté de Médecine de Grenoble ; Dr Crochet, médecin au Collège Sainte-Barbe ; le Dr Jarjavay, chirurgien du Collège Rollin. — Par décret du 3 juin 1899, M. de Grissac, docteur en médecine à Argenteuil, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Des médailles de vermeil ont été décernées à M. de Cool, médecin de colonisation à El-Madber : épidémie de typhus à Ain-El-Ksar, en 1898 ; à Mme Béjuis, en religion sœur Esther, Supérieure des religieuses de l'hôpital civil d'Oran : a constamment fait preuve de dévouement au cours des maladies épidémiques qui se sont produites dans cet établissement depuis quarante et un ans. Une médaille de bronze a été décernée à M. le Dr Pélissier, qui a fait preuve de zèle et de dévouement à l'occasion d'une épidémie d'entérite infectieuse qui a sévi en 1898, à l'asile d'aliénés de Sainte-Catherine, anquel il était alors attaché en qualité d'interne.

La loi sur la Pharmacie. — M. Astier pharmacien, député de l'Ardèche, a déposé récemment un projet de loi sur l'exercice de la pharmacie.

Muséum d'Histoire naturelle de Paris. — *Legs Humbert.* — Le directeur du Muséum d'histoire naturelle est autorisé à accepter, au nom de cet établissement, le legs de 50.000 francs fait à son profit par M. Alfred Humbert aux termes de ses testaments olographes des 24 et 26 août 1896.

Les Médecins dans le monde. — Réunion à Ville-d'Avray, chez M. et Mme Charles Faure-Biguet, dans leur villa des Roses. Parmi les invités : Dr et Mme Damain, Dr et Mme Mirospolski. — A Saint-Jacques-du-Haut-Pas a été célébré récemment le mariage de M. André Després, ingénieur civil des mines, fils du regretté Dr Armand Després, ancien conseiller municipal et député du sixième arrondissement, avec Mlle Marie Piette.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Menière (P.), est rendu à Bouchemaine. — M. le Dr Weiss (Georges) est rendu à Saint-Quay-Portrieux.

Accouchement quintuple. — Un fait extrêmement rare paraît s'être produit il y a quelques semaines à Mayfield, dans l'Etat du Kentucky. Cinq enfants du sexe masculin sont nés vivants. Ils pesaient, au moment de leur naissance, entre quatre et cinq livres. Malgré leur apparence robuste et leur bonne complexion, ils sont morts, à deux jours d'intervalle, au bout d'un mois. M. le Dr Bennheim (de Philadelphie), qui avait procédé à l'accouchement, en a fait l'objet d'une récente communication. Il a déclaré que ce cas était le plus extraordinaire qui soit parvenu à sa connaissance et dont il ait pu contrôler l'exactitude. Suivant lui, les grossesses gémellaires ne se produisent qu'une fois sur 89 naissances; les grossesses triples, une fois sur 7,910 naissances, et les grossesses quadruples, une fois sur 371,126. Un lecteur nous signale un cas de fécondité aussi curieux. Dans le courant de juin 1888, une fille-mère habitant la commune de Saint-Germain-de-Vareville (Manche) accoucha de cinq enfants qui vécurent quelques jours. Mais ce qui ajoute à la singularité du fait, c'est que cet accouchement était le quatrième de la fille-mère : cela portait à *onze* le nombre des enfants qu'elle avait eus en quatre fois : *un*, la première fois, qui seul était vivant ; *deux*, la deuxième fois, *trois*, la troisième fois et *cinq*, la quatrième.

Journaux. — Nous recommandons vivement à nos lecteurs l'excellent journal, *l'Hygiène Usuelle*, organe médical de la Famille, rédigé par nos meilleurs écrivains spéciaux, sous la direction du Dr Monin. Ils recevront gracieusement un numéro spécimen, en s'adressant à l'administrateur de *l'Hygiène Usuelle*, 62, rue Tiquetonne, Paris. *Abonnement d'un an* : 6 fr.

La Médecine et la grande Presse. — Le *Figaro*, dans ses avis divers, dit : « M. Georges Cristesco, né à Bucharest, vient de passer son examen devant la Faculté de Droit, à l'unanimité de *blanches* et la mention *éloges*. » Quand en verrons-nous autant pour les examens de médecine? Il nous semble que ça ne saurait tarder.

Une centenaire. — On écrit d'Ajaccio que ces jours derniers est morte, à Sampolo, la nommée Catherine Casanova, doyenne des femmes corses. Elle était née en 1787, sous

le règne de Louis XVI et était, par suite, âgée de cent douze ans. Jusqu'à son dernier moment, elle a conservé sa complète lucidité d'esprit et a été exempte de toute infirmité. Cette femme, plus que séculaire, a, jusqu'à l'année dernière, ramassé elle-même son bois dans la forêt.

Les Femmes du monde à St-Lazare. — *Détails médicaux.* — Mme Bianchini emporte de sa captivité un charmant souvenir. C'est une photographie faite par un interne du service de St-Lazare où elle était. Elle est représentée à l'infirmerie dans le costume pittoresque des détenues : petit bonnet blanc, jupe et corsage de grosse toile bleue, et long fichu rayé sur les épaules. Elle exerçait, d'ailleurs, à Saint-Lazare, la charge de femme de service auprès de notre excellent ami, M. le Dr Le Blond. En cette qualité, Mme Bianchini avait la garde des médicaments et des poisons !... Mais, à ce moment, la prisonnière ne songeait pas au suicide ! D'après le *Figaro*, parmi les notabilités parisiennes qui ont demandé sa grâce, se trouvent MM. les Drs Gilles de la Tourette, Charcot, etc.

Accident arrivé à un médecin. — Une rencontre entre un de nos confrères de la Presse départementale et un conseiller général de la Charente a eu pour résultat inattendu la blessure de l'un des témoins. Le fait est d'autant plus curieux que le combat avait lieu à l'épée. Sur une attaque un peu vive du journaliste, le conseiller général fit un bond de côté et, ripostant un peu à l'aveuglette, atteignit profondément à la cuisse droite un des témoins, médecin aide-major dans un régiment en garnison dans la ville.

Les Médecins conférenciers. — *L'Union des femmes de France* a récemment donné une matinée pour la fondation du groupe du quatorzième arrondissement. M. le Dr Léon Petit, secrétaire de l'« Œuvre des Enfants tuberculeux », a fait une conférence.

Les troubles universitaires en Autriche-Hongrie. — L'association des étudiants allemands de Leipzig vient de décider un exode en masse à l'Université de Prague qui, depuis vingt-cinq ans, est divisée en deux Universités, allemande et tchèque, afin d'apporter à l'Université allemande débordée par la tchèque, un regain de vitalité.

Un Institut de Biologie américain. — Un savant américain vient d'adresser à un capitaliste américain une requête qui ne pouvait être formulée qu'en Amérique ! Il demande 50 millions de dollars, pour créer un Institut destiné à rechercher et à combattre tous les infiniment petits dont l'organisme humain peut devenir la victime. Ce physiologiste croit qu'il n'est pas de maladie dont on ne réussirait à s'exempter, en soignant le microbe ; que l'homme est fait pour vivre très longtemps, sinon même pour ne pas mourir, et il convie un de ses richissimes compatriotes à lui fournir les moyens d'éterniser ainsi notre vieillesse. Ses vœux seront certainement exaucés, car les Rockefelter abondent là-bas !

Une sage-femme enlevée par des brigands en Turquie. — Il y a quatre ans, Mme Branzeau, notre compatriote, sage-femme du Palais impérial et directrice des bains de Yalova, fut enlevée en Turquie par des brigands, et restituée également par les brigands, après versement de la forte somme. Les Turcs ont payé les menus frais d'enlèvement.

LES LIVRES NOUVEAUX.

La lutte contre la tuberculose ; par G.-H. Niewenglowski. — Volume in-18, broché, avec figures. — Société d'Éditions scientifiques, Paris, 1899.

De toutes les maladies contagieuses, la tuberculose est certainement celle qui fait le plus de ravages. Et cependant, c'est une maladie évitable et curable. Dans la petite brochure qu'il vient de publier, M. G.-H. Niewenglowski s'est proposé d'apprendre au public ce qu'est la tuberculose, comment on peut l'éviter et ce qu'il faut faire pour en guérir. L'auteur y a pleinement réussi et cet ouvrage écrit avec la précision et la clarté habituelles de ce vulgarisateur, sera lu avec profit par tous ceux qui ont souci de leur santé.

La Psychologie naturelle ; par le Dr Nicati (W). — Paris, 1899, Schleicher, éditeur, in-8°, 423 pages.

Le Dr Nicati, tentant de sortir de la psychologie philosophique, étudie le substratum matériel, le substratum des opérations intellectuelles quelles qu'elles soient. La psychologie naturelle est, selon sa définition, la science naturelle ou physique de la pensée. La psychologie naturelle s'attaque à l'intimité même du sujet pour en pénétrer l'essence et le jeu. La psychologie devient ainsi tributaire de la totalité des sciences physiques. Son ouvrage, qui n'est que le premier chapitre d'une psychologie plus vaste, la psychologie générale, et avant elle, la psychologie sociale, se compose de 2 livres ; la psychologie sensorielle, puis la psychologie individuelle.

Aide-Mémoire de Dermatologie et de Syphiligraphie, par Paul Lefert. — J.-B. Baillière et fils, Paris. 1 vol. in-16 de 288 pages, cartonné toile en 2 couleurs.

L'*Aide-Mémoire de Dermatologie* de P. Lefert s'adresse aux étudiants comme aux praticiens. La dermatologie, plus qu'aucune autre branche de la pathologie interne, à cause de la difficulté des descriptions, s'oublie facilement. L'étudiant y trouvera rapidement l'histoire instructive des malades que les Maîtres lui auront montrés, soit à la consultation, soit dans les salles de l'hôpital Saint-Louis, les éléments du diagnostie, et les termes du traitement. Le praticien, si fréquemment embarrassé par le client qui lui montre « des boutons qui le démangent, l'inquiètent et le défigurent », trouvera dans ce petit livre l'étiquette à mettre sur ces manifestations cutanées et même la formule du traitement, c'est-à-dire la guérison. Les maladies rares ont été négligées de parti pris et les maladies fréquentes sont décrites avec détails. La dermatologie pure n'est pas seule traitée. A côté de l'acné, de l'eczéma, de la gale, de la phthiriase, ces prototypes de la dermatologie, on y trouvera le chancre mou, l'herpès, le zona, la syphilis, etc., affections moins spécialisées, qui doivent être bien connues du médecin. La syphilis y occupe une large place, car on connaît son importance en pathologie cutanée ; on peut dire qu'elle forme à elle seule près du tiers des manifestations cutanées observées dans une clinique dermatologique. Ce volume commence une nouvelle collection qui complètera celles déjà publiées. Il sera suivi à bref délai d'un Aide-mémoire de Neurologie, puis d'un Aide-mémoire de Gynécologie, etc. [I. B. S.]

VARIÉTÉS & ANECDOTES.

LES MÉDECINS CHANSONNIERS

La Mission Marchand a tenu à prouver, au cours de sa belle expédition, que la vieille gaieté française n'était pas morte. Comme jadis les Volontaires de la République égayaient par des refrains joyeux leur admirable épopée, les officiers de la mission Congo-Nil ont traversé en chantant les marais de l'Afrique. Ils ont mis en couplets leur journal de route, et d'après le *Petit Temps*, M. le Dr Emily a composé, le long des étapes, sur l'air du *Bal chez le Ministre*, de Jules Jouy, la spiritnelle chanson qui suit.

LA CONGO-NIL.

1er Couplet.

Un jonr au palais de Flore
Le beau projet put éclore
D'envoyer sur le Nil
Et jusqu'à Djihoutil.
Vite une mission se forme
De gens portant uniforme,
Qui part pour Loango,
Dans le Bas-Congo.

Des tonnelets,
Des paquets
Mille et une caisses,
Des ballots,
Des flingots
Défilent sans cesse.
Tirailleurs et porteurs
A toute vitesse
Comme la houle
Vers le Pool
Se dirigent en foule. [en panne,
Et sur la route les braves agents
Effarés, remplis d'émoi,
Reluquaient nos grands convois
Et se disaient à chaque caravane :
Regardez-les donc passer
Tous ces officiers.
Pour sûr, ils ne pourront pas
Atteind' Fachoda.

2e Couplet.

Mais en quittant Brazzaville
Sur la *Ville-de-Bruge* on file
Le cap mis sur Bangui,
Dans le Haut-Oubangui.
Là tout le monde en pirogue
Avec le *Bobichon* vogue
Et remonte le M'Bomou
Jusqu'à Bankassou.

Les Boudjos
Les Sangos
En enfilade
Yacomos,
Bourrakos,
Chaque peuplade
Banziris et Dingraïs.
Quelle bousculade !
Pagayant
Et chantant
Nous menaient rondement.
Les chefs de poste, tout le long
[du rivage,
Dans le plus joyenx émoi,
Regardaient nos grands convois
Et se disaient à tous les arri-
Allons, il faut les aider, [vages:
Tous ces officiers,
Faut qu'ils puissent aller là-bas,
Jusqu'à Fachoda.

3e Couplet.

Tous les sultans authentiques,
Les modernes, les antiques,
Obscurs ou réputés
Viennent se présenter.
En scène tout d'abord entre
De Bankassou le gros ventre,
Puis, Raffai et Zemio
Sur leur bourriquot.

En cadeau
Des ballots,
Des caisses de perles,
Des fusils,
Des tapis,
Le flot déferle,
Tamhonra
De tafia
Comme un vrai merle
A sifflé
Et léché
Des litres entiers. [avide
Des courtisans le flot toujours
Dans toutes les zéribas,
Poussaient des airs de combat.
Et se montrant nos caisses jamais
Disaient: Il faut empêcher [vides
Tous ces officiers
D'emporter ces cadeaux-là
Jusqu'à Fachoda.

4e Couplet.

Sur les rontes élargies,
Grâce au secours du génie,
Nous faisons naviguer
Des chalands en acier,
Entre Congo-Nil la crête
Est franchie et l'on s'apprête
A lancer un vapeur
Sur le flot sanveur.

Sur rouleau
Un charriot
D'allure fière,
Philistins et marins
Traînent les chaudières.
Le second groupe au nôtre enfin
[se mêle.
Pour être plus vite prêts
Tout le monde pose des rivets.
Les coups de marteau tombent
[drus comme grêle.
Prestement nos bateaux
Sont tous mis à l'eau
Et bientôt l'on pourra
Partir pour Fachoda.

5e Couplet.

Mais, ô fortune perfide !
Le Soueh trop tôt se vide,
Nous voilà relégués
Au milieu des Djingués,
Attendant que l'eau permette
De naviguer dans le Sette :
Nous faisons un séjour
Chez les peuples D'jour.

Kaïangos
Et Lembos,
Sujets dociles
Des Golos,
Des N'golos
Mènent les files.
Peu revêche
Est Makonetch
Aux maigres quilles
Course folle
De grosses tôles,
De lourdes cornières
Que Patris
Et Bosisris
Mènent à Cadiolis.
Ce mendiant
D'Ayonm prend
Des airs conciliants. [s'achève
Et cependant Fort-Desaix qui
Envoie jusque chez Madiak
Les Afouks et les Agouaks,
C'est Gathas qui de ses ruines
Le pays de Kongor [se lève.
Nous ouvre ses ports.
Madiangues montre à la Mes-
La route de Fachoda. [chra

6e Couplet.

Alors, mettant à la voile
Et larguant toutes nos toiles,
Vivement nous voguons
Au pays des Paguons.
Si Tang-Marol nous arrête,
Maouin-Arik nous guette
Et de même tout le long
Chez Dig-Ding et Dong.
Le marais
Apparait
Morne et superbe
Et plus d'eau.

Qu'un grand flot
D'Oumm-Souff et d'herbe
Soir et matin
Sur le chemin,
D'un goût acerbe.
Nous poussons
Et lançons
Des ohé-garçons (appel). [roule.
Mais le Ghazal à nos yeux se dé-
Le vieux Nil est renversé
De nous voir ainsi passer.
Son flot sacré qui rapide s'é-
Va baigner les bastions [coule
Qu'on voit à l'horizon.
Ami, mets ton chapeau bas !
Nous sommes à Fachoda !

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE. — 93, Boulevard St-Germain, Paris.

Cousin. — **Contribution à l'étude de la fièvre typhoïde sudorale.** — Brochure in-8, 64 pages, 1899.

Du Hamel. — **De l'alcoolisme chez les enfants et contribution à l'étude de l'alcoolisme chez les adultes.** — Brochure in-8, 118 pages, 1899.

AVIS A NOS LECTEURS.

Les Médecins qui posséderaient quelques uns des numéros suivants de la *Gazette médicale de Paris* sont informés que nous les rachetons à **Cinquante Centimes** pièce, au lieu de 0 fr. 20.

Année 1892. — Nos 7, 17, 20, 21, 35. — Année 1893. — N° 52 et la Table des matières. — Année 1894. — N° 1 —

ARCHIVES PROVINCIALES DE MÉDECINE

ET

ARCHIVES PROVINCIALES DE CHIRURGIE

PARAISSANT TOUS LES MOIS.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN.**

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés *franco* à M. le Rédacteur en Chef Gérant, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie. . . . . 20 » fr.
Recouvré à domicile 20 50
Pays étrangers compris dans l'Union postale. 23 »
Prix du numéro. . . . 2 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de ces Revues expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

Le Mans. — Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 93

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Le Congrès français de Lille (1899); par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Congrès de la Semaine : Le Ve Congrès français de Médecine (Lille, 28 juillet-août 1899). — Les Distinctions honorifiques : Un Médecin allemand nommé Chevalier de la Légion d'honneur. — Les Nouvelles Maladies : Une nouvelle affection causée par les insectes aux États-Unis. — Les Visites officielles : Le Président de la République à l'Hospice d'Ormesson — Les Duels Médicaux : Un Duel d'internes des Hôpitaux de Bordeaux. — Nécrologie. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée (Hôpitaux). etc. — Sociétés et Congrès. — Guerre, Marine, Colonies. — Médecine d'État et Hygiène (Épidémies, etc). — Divers. — Variétés et Anecdotes : Conférence sur l'Amérique du Nord, avec projections, à l'Association de la Presse Médicale Française. — Thérapeutique. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations : Grandes Actualités : Plan de la ville de Lille. — Hôpital Saint-Sauveur (Vue générale). — L'Hospice Général vu du côté des quais de la Basse-Deule. — Hospice de la Charité. — La Faculté libre de Médecine. — L'Institut Pasteur de Lille. — Variétés : Un incendie dans les Forêts de Yellowstone National Park. — Une maison qu'on déplace à Chicago.

BULLETIN.

Le Congrès français de Médecine de Lille (1899).

Au moment où paraîtront ces lignes, la Ve session du *Congrès français de Médecine* aura été ouverte à Lille. Son succès étant assuré depuis longtemps, grâce au dévouement et à l'initiative de M. le Pr Combemale, secrétaire général, il est inutile d'insister sur les brillantes conditions dans lesquelles a eu lieu la cérémonie d'inauguration, le 28 juillet 1899.

En tous cas, la liste des adhérents, que tous les congressistes ont reçue, montre que cette réunion scientifique continue à exercer une attraction indiscutable sur les médecins de France et de l'étranger qui s'intéressent aux questions scientifiques, du ressort de la Biologie générale ou de la Médecine humaine proprement dite.

Plusieurs innovations sont dès aujourd'hui à noter et méritent qu'on y insiste, car elles correspondent à des besoins réels, ou à des améliorations indiscutables ; et il faut chaudement féliciter l'organisateur du Congrès d'avoir pu les faire adopter.

L'une d'elles a trait aux congressistes qui font de la *Photographie*, et en connaissent toutes les ressources avec tous les secrets. Pour cela, on a installé dans la cour du Congrès deux chambres noires; puis un appareil à projection dans une salle *ad hoc*.

De cette façon, les adhérents peuvent développer leurs instantanés (il est à supposer que la *Presse* aura également l'autorisation de profiter d'une telle aubaine !), et accompagner leurs démonstrations d'instructives projections photographiques. Tous nos compliments personnels, donc, pour cette utile et excellente idée, au Bureau local du Congrès.

Une autre amélioration est à signaler. Comme les *Rapports* ont été distribués à tous les titulaires assez longtemps avant l'ouverture du Congrès, la Commission d'organisation a décidé que, l'opinion de chacun ayant pu ainsi être faite, dans les séances consacrées à la discussion des rapports, le rapporteur, au lieu de donner, dès l'abord, le résumé de son travail, attendrait pour prendre la parole que toutes les objections se soient produites. Cette mesure sera certainement approuvée par tous ceux qui sont accoutumés à mettre sur pieds des réunions de ce genre; par tous ceux qui n'aiment point à perdre leur temps et n'adorent pas les vains discours. Nous y applaudissons des deux mains.

Nous sommes beaucoup moins enthousiaste pour la manière dont on a résolu la question des communications à la Presse. Nous croyons inutile de revenir sur ce sujet, que nous avons eu l'occasion d'exposer bien des fois. Mais, sur ce point, nous devons l'avouer, les organisateurs, n'ayant pas l'expérience nécessaire, sont restés manifestement au-dessous des besoins du journalisme moderne. Ce qui ne nous empêche pas de les féliciter à nouveau, comme ils le méritent, car ils ont toujours cru travailler dans l'intérêt de tous.

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS

LES CONGRÈS DE LA SEMAINE.

Le Ve Congrès français de Médecine, de Lille
(*28 Juillet-2 Août* 1899).

Le *Congrès français de Médecine de Lille* s'est onvert hier vendredi, 28 juillet, avec éclat, sous la présidence de M. le Pr Grasset (de Montpellier). — Dans cette première journée, a eu lieu, à 10 heures du matin, la séance solennelle d'ouverture au Palais Ramean. Le soir, il y a eu, au même palais, réception par le Comité d'honneur du Congrès.

Dans notre prochain numéro, nous donnerons un bref aperçu des principaux événements qui s'y seront déroulés, des excursions qui y auront été faites, des hanquets officiels qui auront été offerts aux Congressistes, etc., etc.

Nous nous hornons aujourd'hui à reproduire ici le plan de la ville et des vues des différents monuments d'ordre médical et hospitalier, que nos confrères pourront avec intérêt visiter à Lille pendant leur séjour. Ils en trouveront d'ailleurs la description très détaillée dans le récent numéro des *Archives provinciales de Médecine* (1899, n° 3, mars (15 *Fig.*), auquel nous les renvoyons, nnméro que nous tenons à la disposition des Congressistes, qui nous en feraient directement la demande à nos bnreaux, au *prix exceptionnel de* 1 fr. (au lieu de 2 fr).

On remarquera snr le plan (*Fig.* 111) que le Congrès tient ses assises, 1, rue Philippe-Lebon, c'est-à-dire dans les locaux de la *Faculté de Médecine* de *l'État*, tout près de l'*Institut industriel* et dn *Télégraphe* (Place de la République), renseignements qu'il est toujours bon d'avoir vite quand on est en voyage.

Fig. 111. — Plan de la Ville de Lille (D'après Bœdeker).

L'*Hôpital de la Charité* (ancien hôpital *Sainte-Eugénie*) se trouve près des fortifications, boulevard Montebello (*Fig.* 114). L'*Hôpital Saint-Sauveur*, situé également près des murailles d'enceinte et à quelques centaines de mètres de la Faculté (*Fig.* 112).

L'*Hospice Général*, placé quai de la Basse-Deule (*Fig.* 113) est beaucoup plus éloigné du centre de la ville.

A signaler encore un autre hospice donnant sur la rue de la Monnaie, ou *Hospice Comtesse*, etc., etc.

En dehors de la Faculté de Médecine de l'Etat, bien connue de tous les Congressistes, mentionnons encore deux autres établissements importants et qu'ils visiteront avec in-



Fig. 112. — Hôpital Saint-Sauveur de Lille. — Vue générale.



Fig. 113. — L'Hospice Général, vu du côté des quais de la Basse-Deule.

térêt : la *Faculté libre de Médecine* (*Fig.* **115**) et surtout l'*Institut Pasteur* (*Fig.* **114**), dirigé par M. le Dr Calmette, le bactériologiste célèbre.



Fig. 114. — Hospice de la Charité, à Lille.

Programme général du Congrès.

Vendredi 28 juillet. — 2 heures du soir. — Discussion de la première question : des *myocardites* (Rapporteurs : MM. les Professeurs Huchard, de l'Académie de Médecine Renault, de Lyon).

Samedi 29 juillet. — 9 heures du matin. — Suite de la discussion de la première question et questions diverses.—2 heures du soir.— Discussion de la deuxième question : *Adénies et leucémies* (Rapporteurs : MM. les Professeurs Denys, de Louvain ; Sabrazès, de Bordeaux. — 7 heures du soir.—Banquet par souscription au Palais Rameau.

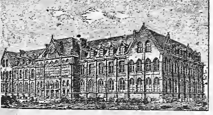


Fig. 115. — La Faculté libre de Médecine de Lille.

Dimanche 30 juillet. — Excursion à Saint-Amand-les-Eaux : Départ à 9 heures du matin : déjeuner offert par l'Etablissement. Retour à Lille, à 6 heures du soir. — 9 heures du soir. — Soirée de gala offerte par la Municipalité, au Conservatoire de musique.

Lundi 31 juillet. — 9 heures du matin. — Visite aux Etablissements hospitaliers, aux Facultés, à l'Institut Pasteur. — (Voir *Fig.* 112 à *Fig.* 116).—2 heures du soir.—Discussion de la troisième question : *de l'accoutumance aux médicaments* (Rapporteurs : MM. les Prs Simon, de Nancy ; Heymans, de Gand).

Mardi 1er août. — 9 heures du matin. — Suite de la discussion de la troisième question et communications diverses. — 2 heures du soir. — Communications diverses. — 5 heures du soir.— Séance générale



Fig. 116. — L'Institut Pasteur de Lille.

de clôture. — 9 heures du soir. — Réception par le Président du Congrès.

Mercredi 2 août. — *Excursion aux Mines de Lens* : déjeuner offert par l'Administration des Mines. — *Excursion à Dunkerque et au Sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer* : déjeuner offert par M. Vancauwenberghe, Directeur du conseil d'Administration ; promenade en mer.

LES DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

Un médecin allemand nommé Chevalier de la Légion d'Honneur.

Un décret vient d'être signé portant la nomination au grade de Chevalier de la Légion d'honneur d'un docteur en médecine de Buffalo, M. le Dr Max Breuer, sujet allemand ayant rang d'officier supérieur dans la réserve de l'armée allemande. Voici le récit des faits qui motivent cette décoration, si parfaitement justifiée.

« Un jeune Breton, Adrien Clément, embarqué à bord d'un bateau pétrolier, le *Wild-Flower*, se rendant de Rouen à Philadelphie, eut en cours de voyage l'avant-bras droit pris dans un engrenage et broyé. Quelques jours plus tard, la gangrène envahissant la plaie, Clément se meurt. Alors le maître de l'équipage, un Français, va trouver le capitaine et le supplie de remonter dans la direction du Nord, vers la ligne des grands paquebots où on aura chance de rencontrer du secours. Le capitaine consent. On pique vers le Nord et le lendemain matin à l'aube un paquebot anglais est aperçu. On lui fait des signaux de détresse. Il poursuit son chemin sans répondre. Une journée se passe encore, et vers le soir un bateau est en vue : c'est un paquebot postal allemand de la Compagnie hambourgeoise américaine, le *Russia*. Sur les signaux de détresse recommencés, le bateau stoppe. Il interroge — à distance de huit ou neuf cents mètres, la consigne étant de ne s'approcher des pétroliers qu'à cette distance. On lui

répond : « Blessé à bord. Seconrs Urgent. » La mer est démontée, et l'accostage sera dangereux. Le médecin dn bord, un jeune bomme de vingt-buit ans, nommé Max Brener, n'bésite pas. Il demande un canot et huit volontaires. Et un quart d'henre après, la petite embarcation est à l'ean avec ses nenf bràves. Dn bastingage du *Wild-Flower* on jette une échelle de corde au médecin. Il grimpe et le voici en présence dn blessé. Il exige d'abord qu'on transporte Clément dans la meilleur cabine du bateau, pnis fait l'ampntation de l'avant-bras. Le petit matelot est sauvé. Le capitaine s'approcbe du médecin : « Combien vous dois-je, docteur ? — Monsienr, répond l'étranger, le danger que nons courons en ce moment, mes hommes et moi, ne se paye pas avec de l'argent ». Le maître d'équipage, Sabastiat, a entendu ces paroles. Il s'approche, pleurant d'émotion, remercie le Dr Max Breuer au nom des Français qui sont à bord. Les deux bommes se serrent la main longuement, puis le jeune médecin, regardant Sabastiat dans les yeux : « Je suis content, dit-il, d'avoir sauvé un Français. » Et, enjambant le bastingage, il dégringole le long de l'échelle de corde et retourne à son bateau. Une heure après, les deux bâtiments poursuivaient leur route. Rapatrié à Rouen, le jenne Breton conta son histoire. Elle vint aux oreilles d'un avocat de cette ville, qui en fit une émouvante nouvelle que publia la *Revue Bleue*.

Entre temps, des démarches furent faites pour obtenir une récompense en faveur du jeune médecin allemand. Enfin, après huit années d'attente, le décret nommant M. Max Breuer chevalier de la Légion d'honneur, a été signé il y a trois jours. Ce médecin exerce depuis plusieurs années la médecine à Buffalo, dans l'Etat de New-York. Il s'était épris en voyage d'une jeune Américaine, qui ne voulut être sa femme qu'à la condition qu'il la suivît dans son pays. Il l'a suivie, mais il reste sujet allemand, et quand, selon l'usage, on demanda récemment au Dr Breuer s'il était disposé à accepter cette distinction : « Aucune, répondit-il, ne m'honorera plus ! Et je viendrai la chercher à Paris si on veut. »

LES NOUVELLES MALADIES.

Une nouvelle affection causée par les insectes aux États-Unis.

On sait qu'actuellement (les journaux politiques l'ont annoncé depuis longtemps), dans certaines villes des États-Unis, on observe un grand nombre de *piqûres d'un insecte* particulier, piqûre siégeant d'ordinaire aux lèvres. Le service entomologique fédéral a étudié de suite l'animal mis en cause et a découvert qu'il s'agissait du *Melanolestes picipes*, hémiptère suçeur bien connu des naturalistes de la Floride.

On a paru s'étonner en Europe de l'importance jouée par de tels insectes, au point de vue patbogénique, dans des villes comme Wasbington, Pbiladelphie, etc. Mais tous ceux qui ont voyagé en juin aux États-Unis, et babité notamment Wasbington à cette époque de l'année, savent qu'il ne faut pas voir là un pbénomène exceptionnel. Lors de notre séjour dans la capitale américaine, en effet, en juin 1893, nous avons été absolument frappé de la quantité invraisemblable d'insectes de tontes sortes (en particnlier des Lépidoptères et des Coléoptères), qui fourmillaient autour des lampes électriques, le soir, dans les belles allées ombragées de la ville. C'étaient comme les nuées de sauterelles on de criquets d'Algérie !

A cette époque de l'année, en effet, il fait là-bas une température si accablante (près de 40° à l'ombre, avec une grande quantité de vapeur d'eau dans l'air) (1), que la moindre piqûre de ces volumineux insectes y est très douloureuse, où qu'elle siège. Nous avons été atteint par l'un d'enx un jour, et nous n'avons pas autant souffert certainement au *Yellowstone National Park* (en juillet), où pourtant les piqûres des *moustiques* du Lac ne sont pas, comme on dit, de la petite bière ! MARCEL BAUDOUIN.

LES VISITES OFFICIELLES.

Le Président de la République à l'Hospice d'Ormesson.

Le Président de la République a visité cette semaine l'hospice d'Ormesson, près de Villers-sur-Marne. Cette visite a été matinale, car M. Loubet a quitté l'Elysée à six heures. Le Président était accompagné de M. Combarieu, directeur de son cabinet, du général Bailloud, secrétaire général de la présidence, et du commandant Lamy. On ne l'attendait pas si tôt à Ormesson, où, sous l'œil vigilant de sœur Candide, tout le monde travaillait à la toilette de l'établissement. Mais sœur Candide a reçu M. Loubet avec sa rondeur de manières qui, presque autant que son admirable esprit de charité, l'a rendue célèbre.

On connaît Ormesson, cette maison de santé où l'on recueille les enfants pauvres tuberculeux. Sœur Candide l'a créée de toutes pièces. Elle a tendu la main à tous, grands et petits ; elle a frappé à toutes les portes ; elle s'est privée sur ses modestes ressources. Elle a la foi qui trouve de l'argent : ce qui est plus difficile que de transporter les montagnes, Elle a pu, avec une juste fierté, montrer au Président de la République de beaux bâtiments encadrés de jardins en fleurs, et des enfants, aux joues rebondies, d'une santé resplendissante. La maison compte cent lits. Il se trouve, à cette heure, 82 enfants âgés de trois à dix ans.

Le Président de la République a été accueilli par les cris des bambins. M. Emile Loubet, au milieu d'eux, ne s'est pas lassé d'embrasser les uns, de consoler les autres.

M. le Dr Léon PETIT et le Dr JAVAL ont expliqué à M. Loubet le mécanisme intime de l'Œuvre et montré au Président les progrès réalisés à Ormesson au point de vue de l'hygiène. Les poumons délicats des enfants qui y sont en traitement ne respirent aucune poussière. Les soins les plus intelligents et les plus dévoués leur sont prodigués, et les résultats que l'on obtient tiennent presque du miracle. Le Président a écouté, ravi, et félicité avec effusion les médecins.

(1) *La Médecine transatlantique*, 1893, p. 6.

LES DUELS MÉDICAUX.

Un duel d'Internes des hôpitaux de Bordeaux.

Un événement, absolument exceptionnel, vient d'avoir lieu à Bordeaux, dans le milieu de l'Internat des Hôpitaux. Inutile d'ajouter qu'il est profondément regrettable et qu'il a ému tout le corps médical bordelais d'une façon très particulière.

Deux internes de l'hôpital Pélegrin, M. Vergely, âgé de vingt-quatre ans, fils de notre excellent Maître et ami, M. le Dr Vergely, professeur à la Faculté de Médecine, et M. D. Constantin, à peine plus âgé, fils d'un courtier en immeubles, étaient depuis quelques semaines en fort mauvais termes. Récemment un duel fut décidé. Les deux jeunes gens se sont battus près du haras de Beau-Désert, à Mérignac. L'arme choisie était le pistolet de combat ; deux balles devaient être échangés à ving-cinq pas, au commandement. Les deux adversaires tirèrent en même temps. M. Constantin eut l'artère fémorale atteinte et la vessie traversée. Transporté à l'hospice Pèlegrin, il est mort quatre heures et demie après entre les bras de son père, qui avait été immédiatement appelé. Les deux adversaires s'étaient serré la main après le duel.

Puisse ce malheureux exemple montrer une fois de plus combien, ainsi que nous l'avons répété bien des fois, peuvent être dangereux ces duels *inutiles*. Si le monde médical ne commence pas, lui, l'un des corps d'état les plus intellectuels, à réagir contre cette sauvage coutume, qui donc osera résister en face ! Grand Dieux ! Que l'homme est donc naïf, pour ne pas dire plus !

NÉCROLOGIE.

On annonce la mort de M. le Dr Poncet (de Cluny), ancien directeur de l'hôpital du Val-de-Grâce, médecin principal de l'armée en retraite, auteur d'ouvrages connus en ophtalmologie et en microbiologie. On lui doit, en particulier, un remarquable *Atlas d'ophtalmologie et d'anatomie pathologique*, publié en collaboration avec M. M. Perrin. — M. le Dr Gueslain, de Boulogne-sur-Mer, mort à 68 ans. — M. le Dr Delavant, de Dieue (Meuse), reçu en 1878. —Sir Alexander Armstrong, ancien directeur général du Service de Santé de la Marine anglaise. — M. le Dr José Lacasa, médecin des hôpitaux de Madrid. — M. le Dr Joseph Majer, ancien professeur de physiologie à la Faculté de Médecine de Cracovie. — M. le Dr A.-F. Campos da Paz, professeur de chimie organique et biologique à la Faculté de Médecine de Rio-de-Janeiro. — M. Chriestlieb Jacob, qui avait été appelé à Buenos-Ayres, pour y occuper la chaire de Clinique des maladies nerveuses, est mort pendant la traversée. — M. le Dr Isaac Mayor (de Genève). — M. le Dr Mathieu, père du très distingué Dr Albert Mathieu, médecin des hôpitaux de Paris.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — *La Chaire d'Anatomie.*—Notre ancien collaborateur, M. le Dr Cannieu, a été proposé pour la chaire d'Anatomie par le Conseil de Faculté, à une très forte majorité. Nous lui adressons nos plus vives félicitations. Le nombre et la valeur de ses travaux scientifiques, son zèle infatigable pour l'enseignement, ont valu à ce médecin la presque unanimité des suffrages. Les services anatomiques trouveront, nous l'espérons, beaucoup à gagner à l'activité du nouveau professeur d'anatomie.

Examens de Pharmacie. — Voici la liste, par ordre alphabétique, des jeunes gens reçus aux derniers examens de pharmacie : MM. Bachère, Bardon, Mlle Bardon, Boob, Boulin, Capin, Carineret, Chaund, Chassin, Clergeau, Courrède, Daron, Dastud, Dubosq, Escossais, Hapet, Héraud, Hippolite, Gineste, Gouyaud, Grand, Labat, Lacombe, Lambert, Laporte, Larzet, Lubet, Lemitonard, Martin, Mazurier, Morinaud, Poncet, Pouey, Prévost, Prioleau, Rosset, Roux, Sauterelle, Talou, Vacher (*Petite Gironde*).

École de Médecine de Nantes. — *Laboratoire de Bactériologie.* — La conférence du jeudi 13 juillet a traité de la *Tuberculose*.

Écoles de Pharmacie. — *Concours d'Agrégation.* — A la suite du concours de mai dernier sont institués agrégés (section d'histoire naturelle et de pharmacie) près des Écoles supérieures de pharmacie des Universités ci-après désignées. Paris : MM. Coutière, histoire naturelle ; Perrot, histoire naturelle ; Grimbert, pharmacie. — Nancy : MM. Grélot, histoire naturelle, et Favrel, pharmacie.

La Médecine et la Pharmacie au Conseil supérieur de l'Instruction publique. — Dans la séance qu'il a tenue récemment, le Conseil supérieur de l'Instruction publique, sous la présidence de M. Gaston Boissier, a adopté un certain nombre de projets de décrets concernant l'Enseignement supérieur.—Il a adopté notamment celui qui est relatif au *doctorat en médecine*. Ce projet modifie sur quelques points de détail les conditions exigées des candidats pour être admis à prendre leur première inscription. Ce nouveau projet décide également que les épreuves pratiques sont éliminatoires. En cas d'échec à l'épreuve orale consécutive à l'épreuve pratique, le bénéfice de l'ajournement demeure acquis. L'article 4 du projet est ainsi conçu : A chaque épreuve, la durée du délai d'ajournement est de trois mois au premier échec. A chaque nouvel échec à la même épreuve, cette durée est augmentée de trois mois. Il ne peut être accordé d'abréviation du délai d'ajournement qu'au premier échec à une épreuve. Ces dispositions ne sont pas applicables à l'épreuve pratique de médecine opératoire (1re partie du 3e examen), pour laquelle la durée du délai d'ajournement est fixée à six semaines.

Le Conseil a adopté ensuite les projets de décrets suivants : 1° Projet de décret fixant la durée du délai d'ajournement aux examens probatoires pour le grade de *pharmacien*. — 2° Projet de décret relatif aux aspirants au diplôme de *pharmacien de 2e classe*.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE (HOPITAUX, etc.).

Hôpitaux de Bordeaux. — *Accoucheur.* — A la suite du concours qui vient de se terminer le 13 juillet, M. le Dr CHAMBRELENT est nommé Accoucheur adjoint des hôpitaux.

Internat de l'hôpital St-Jean. — Après un brillant concours, MM. Joseph PEYTOUREAU et Adolphe BARGUES (premiers *ex-æquo*); H. DE VALLANDÉ et L. MATIGNON ont été nommés Internes de l'hôpital St-Jean pour les années 1900 et 1901.

Hôpitaux de Rome. — *Les Tuberculeux à Santo Spirito.* — La façon dont les maladies tuberculeuses sont traitées dans les hôpitaux de Rome représente non seulement un épouvantable danger de contagion, mais une cause de mécontentement pouvant aller loin. La salle des phtisiques à Santo-Spirito est un tel centre d'infection que le seul moyen d'échapper à la contagion est d'y séjourner le moins possible. Les médecins, les sœurs, les infirmiers y passent en courant. De là abandon des malades, mauvaise humeur de ceux-ci. Aucune amélioration n'est possible, écrit un médecin de Rome ; il faut supprimer d'urgence ce triste refuge et le remplacer par une baraque en plein air, à la campagne, jusqu'à ce que le gouvernement ait pourvu. Les phtisiques représentent un double danger qu'il faut supprimer, en les enfermant de force dans les *sanatoria* où ils profiteront des conquêtes de la Science moderne et ne pourront tuer leur prochain par l'infection. Comment voulez-vous, écrit un autre, que dans les classes inférieures habituées à la violence, les malades, exaspérés par le manque de soins ne deviennent pas criminels, lorsque nous constatons le degré de férocité auquel arrivent parfois les tuberculeux des classes aisées ? Et il raconte le cas d'un de ses clients poitrinaire qui, jaloux de la santé de sa jeune femme, la forçait à boire dans son verre et à endosser la chemise mouillée de sueur que lui-même avait portée ? La question de la tuberculose préoccupe beaucoup l'Italie en ce moment. On n'avait pris encore aucune précaution hospitalière sérieuse contre le développement de la terrible maladie. La création de sanatoria s'impose, et des sociétés se sont formés pour provoquer à cet effet un mouvement dans l'opinion publique. La mort du Dr BONDI aura donc peut-être pour résultat d'accélérer à Rome des réformes indispensables, au double point de vue de la santé publique et de l'Humanité. C'est un tuberculeux également qui, il y a quelques années, avait assassiné, dans ce même hôpital de Santo-Spirito, la sœur Saint Agostino. L'instabilité naturelle aux phtisiques semble prendre à Rome un pli criminel. Le personnel hospitalier, médecins, sœurs, infirmiers, troublé par le terrible événement, s'agite et propose des réformes immédiates. L'opinion publique, de son côté, se demande émue, si ces vengeances ne cachent pas de justes rancunes.

Bateaux-hôpitaux. — *Le Saint-Pierre.* — Le navire hôpital *Saint-Pierre*, des Œuvres de mer, vient de rentrer à Saint-Pierre et Miquelon, ramenant cinq malades, dont un a été opéré à bord.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

Académie de Médecine de Paris. — Sur la proposition de son Conseil d'administration, l'Académie de Médecine a désigné M. le Dr PORAK comme membre de la Commission permanente de l'Hygiène de l'Enfance, en remplacement de M. Charpentier, décédé.

Congrès de la Société italienne de Médecine interne en 1899. — Le dixième Congrès de la Société italienne de Médecine interne se tiendra à Rome du 23 au 26 octobre prochain. Quelques mises à l'ordre du jour : 1° *La chlorose*; 2° *Pathologie du pancréas*.

GUERRE, MARINE ET COLONIES.

Service de Santé militaire. — *Sont nommés :* Au grade de médecin-major de 1re classe: MM. Ferraton, Gancel, Rivière, Rhein, Sieur, Pitois et Lapasset ; au grade de médecin-major de 2e classe : MM. Lions, Saltet, Visbecq, Roqueplo, Coupry, Capillery, Vidal, Le Roux et Ponrrat. — Dans l'armée territoriale, notons la nomination, au grade de médecin principal de 2e classe, de M. Nicaud, méd.-maj. de 1re cl. de l'armée active, retr.

Un appareil prothétique de l'épaule au Musée de l'Armée. — On vient de suspendre, dans les vitrines du Musée de l'Armée, à côté de la jambe de bois de Daumesnil, l'*épaule d'acier* du général d'Aboville. Cette épaule a son histoire. Elle rappelle une des plus terribles péripéties de la bataille de Wagram. Des premiers, le général d'Aboville fut atteint par un boulet qui lui brisa l'épaule. On le crut mort. Sa blessure était effrayante. Le baron Larrey, chirurgien en chef, qui l'examina, la jugea mortelle ; cependant, comme le général était revenu à lui et réclamait ses soins, il le pansa afin, croyait-il, de lui laisser quelques illusions dans son agonie. Transporté à Vienne, le blessé guérit, au grand étonnement du chirurgien qui, rencontrant après la campagne son opéré de Wagram, n'en pouvait croire ses yeux. « Vous êtes mon sauveur, lui dit le général, mais j'attends de vous un autre service. Ce boulet m'a si mal arrangé que je ne sais plus comment m'y prendre pour porter décemment l'habit ou l'uniforme. Ne pourriez-vous, au moyen de quelque armature, me rendre par à peu près l'épaule que je n'ai plus ? » Ce fut alors que Larrey fit confectionner la curieuse armature d'acier que la famille du général d'Aboville vient de déposer comme une relique, à côté de tant d'armes, dans les vitrines du Musée de l'Armée. Ah ! ce ne seront pas seulement des reliques des guerres de l'Empire que nous verrons exposées au Musée de l'Armée, et quelques mâchoires artificielles de fabrication plus récente pourront figurer dignement quelque jour à côté de la mâchoire d'argent du général Charmorin et de l'épaule d'acier du général d'Aboville.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique mnnicipale a compté, pendant la 28e semaine, 887 décès, chiffre inférienr à la moyenne ordinaire des semaines de juillet (896). La fièvre typhoïde a causé 13 décès, au lieu de 19 pendant la semaine précédente ; la rougeole, 25 ; la scarlatine, 6 ; la coqneluche, 5 ; la diphtérie, 7. Tons ces chiffres sont voisins de la moyenne. Il n'y a eu aucnn décès par variole. La diarrhée infantile (athrepsie, etc.) a causé 79 décès de 0 à 1 an, au lieu de 54, pendant la semaine précédente. Il y a eu 17 suicides et 14 autres morts violentes. On a célébré à Paris 630 mariages. On a enregistré la naissance de 1,148 enfants vivants, 607 garçons et 541 filles, dont 802 légitimes et 346 illégitimes. Parmi ces derniers, 52 ont été reconnus immédiatement.

La température en jnillet 1899. — En France, cette semaine, pendant plusienrs jours, nous avons eu 31° à Paris. Mais la vie publique n'en a pas été interrompne. A Londres, au contraire, les gens tombaient des impériales ; on abattait des chevaux, les ambulances étaient en permanence, plus de cent cinquante personnes atteintes d'insolation ont été transportées dans les hôpitaux ; des chantiers de construction ont été abandonnés par les ouvriers ; une grande cérémonie pour nn mariage a été interrompne par le long évanouissement de la demoiselle d'honnenr ; enfin on a annoncé une dizaine de morts pour une senle jonrnée ; le thermomètre est monté à 90° Fahrenheit.

Sanatorium d'Arcachon. — *Inauguration.* — M. le Ministre de l'Agriculture a reçu le maire d'Arcachon, qui venait l'inviter à assister à l'inauguration du *Sanatorium* créé dans cette ville. Le Ministre s'est montré très sensible à cette démarche et a répondu qu'il ferait tout son possible pour se rendre à l'invitation de la ville d'Arcachon.

Léproserie de Memel. — M. le Dr Bosse, Ministre des Cultes d'Allemagne, a inauguré les bâtiments de la léproserie construite près de Memel. Tandis que la lèpre a presque complètement disparu dans la plus grande partie de l'Allemagne, elle se manifeste encore assez dans la province de Prusse orientale, pour que le gouvernement ait été obligé de créer cette léproserie.

La Police sanitaire dans les Colonies. — Le *Journal officiel* a pnblié un rapport du Ministre des Colonies et un décret conforme à ses conclusions, mettant les prescriptions sanitaires imposées à nos colonies et possessions d'outre-mer, en harmonie avec celles qui ont été édictées pour la métropole le 15 juin dernier, conformément au règlement sanitaire adopté par la Convention internationale de Venise, le 19 mars 1897.

Un cas extraordinaire d'exercice illégal de la médecine. — *Alfred Vidal.* — M. Vidal, qui était cité devant la 10e chambre pour exercice illégal de la médecine et qui, du reste, a fait défaut, est cet ancien placier en builes qui avait réussi à se faire attacher au service du Dr Gouguenheim, à l'hôpital Lariboisière, en qualité d'élève volontaire. Tout le monde le croyait médecin ; il se disait, d'ailleurs, ancien médecin de la marine. Il s'annonçait même, parfois, comme le successeur du Dr Gouguenheim, tant dans son service à l'hôpital que dans son cabinet médical. Cependant, au commencement de 1898, à la suite de certains renseignements, Vidal fut, snr-le-champ, expulsé de l'hôpital. Pendant le séjour qu'il y fit, Vidal opéra sur le nez et la gorge et donna des consnltations, signa des ordonnances. Entre temps, il pratiquait des acconchements quand l'occasion s'en présentait. Il semble avoir recueilli environ 300 fr. d'honoraires. Vidal a été condamné par défaut à un mois de prison et 1,000 fr. d'amende.

Blessure par imprudence par un Pharmacien. — L'affaire de blessure par imprudence, jugée récemment, par la neuvième chambre correctionnelle — il s'agissait d'une erreur commise par un pbarmacien dans la préparation d'nn médicament —, a soulevé une qnestion de responsabilité assez délicate. Le pbarmacien poursuivi, M. B..., s'était servi par mégarde de sulfate de zinc au lieu de sulfate de soude, pour la préparation de l'eau purgative connue sous le nom de sel de Glauber. Il alléguait que la méprise avait été commise par la maison de droguerie où il se fournit, qui lni avait livré une substance pour l'autre. L'employé principal de cette maison, M. D..., qui était impliqué dans la poursuite, imputait, de son côté, la faute à un voiturier, M. G..., qui lui avait apporté, d'une usine de produits cbimiques de Saint-Denis, du sulfate de soude. La personne qui a absorbé le médicament, après avoir été gravement malade d'nn empoisonnement présentant tous les symptômes d'une gastro-entérite, est maintenant rétablie. Mes Bogelot, Certeux, Halgan, Bernardeau et Artus ont plaidé pour les prévenus et pour les directeurs de la maison de droguerie et de l'usine de produits chimiques, pris comme civilement responsables. Le tribunal, estimant que les trois prévenus étaient coupables, quoique à des degrés différents, les a condamnés : M. B..., le pbarmacien, à un mois de prison, et MM. D... et G... cbacun à 100 francs d'amende.

La rage chez le chat. — A Saint-Georges d'Aurac, un chat appartenant à M. Béringer, a mordu les deux enfants de celui-ci, Georges et Marie, âgés de onze et de six ans. Les deux enfants ont été envoyés à l'Institut Pasteur. Le chat, autopsié par un vétérinaire, a été reconnu atteint d'hydrophobie.

Accidents de Fulguration. — A Ajaccio, le 24 juin 1899, la foudre, tombée à Gbisonaccia sur une maison, après avoir pénétré par une fenêtre et renversé des meubles, est arrivée dans une chambre où se tronvaient trois personnes. Une jeune fille, qui se trouvait au milieu de la chambre, après avoir eu les cheveux brûlés presque au ras du cuir chevelu, fut tuée par le fluide. Son père et son frère, d'abord paralysés, furent projetés à terre et ne tardèrent pas à mourir des suites de leurs blessures.

Un cas de morsnre de vipère en Vendée. — M. Picot père, Conseiller municipal de l'Hébergement (Vendée), faisait la sieste dans l'un de ses cbamps, quand une vipère se glissant dans les jambes de son pantalon, le mordit à la cuisse. Réveillé par la douleur, il aperçut la bête à ses pieds. M. Picot se rendit cbez lui anssitôt, où il reçnt les soins empressés de M. le Dr Chéneau. Le malade, après avoir été fort abattu, va mienx.

DIVERS.

Les Médecins Imprimeurs. — M. le Dr Marcel Baudouin, qui vient d'assister au *Congrès de l'Union Syndicale des Maîtres Imprimeurs de France*, à Bordeaux, y a fait une curieuse communication sur les *modifications qu'il conseille d'apporter à la Machine à composer (Mergenthaler Linotyp)* qu'il a eu l'occasion d'étudier en 1893 aux Etats-Unis), cela dans le but d'imprimer plus économiquement les fiches et les répertoires bibliographiques et les catalogues de librairie ou d'éditeurs. — M. Baudouin s'occupe de faire réaliser en Angleterre les modifications qu'il a trouvées.

Distinctions honorifiques.— Sont nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur. *Officiers*: MM. les Drs Fontorbe (médecin de la Marine); Chédan (médecin des colonies). — *Chevaliers*: MM. les Drs Ch.-P. Aubry, Grognier, Guilloteau, H.-J. Reboul, Roby. Salanoue-Ipin, Villette (médecins de la Marine); P.-M. Petit, Plouzané (médecins de réserve de la Marine); Maclaud, Rimhert, Sallebert, Simon (médecins des colonies). — *Officier de l'Instruction publique* : M. le Dr Laisney (de Coutances). — *Officiers d'Académie* : MM. les Drs Chassevant, Crochet, Gilbert, Jarjavay, G.-A. Marey (de Paris); Bernasconi (de Bourg); Binaud, Sabrazès (de Bordeaux); F. Bosc, Puech (de Montpellier); Castex (de Rennes); Charmeil, Oui (de Lille); Condamin, Doyon, Vallas (de Lyon); Delon (de Nîmes); P. Fouriaux (de Clermont-Ferrand); Jacques (de Nancy); Ch. La Saigne (de Tournon); Morel, Penières (de Toulouse); Perriol, Porte (de Grenoble); Poisson, Rappin (de Nantes); Reignier (de Moulins). — *Mérite agricole.* : M. le Dr Gauchot (de Chambois) est nommé *officier* du Mérite agricole. — MM. les Drs Heim (de Paris); Bonnefous (d'Auriac); Chayron (de Villefranche-de-Longchapt); Franceschi (de Centuri) et Trilhe (de Mazamet) sont nommés *chevaliers* du Mérite agricole.

La Maison de Marat. — La *Chronique médicale* du 15 juillet 1899 dit: « Quant à *affirmer* que la chambre de Marat était exactement au-dessus de l'emplacement actuel du cabinet de M. le Doyen (de la Faculté de Médecine de Paris), nous laissons à *d'autres* la responsabilité de pareilles assertions qui ne sont étayées d'aucune preuve. » Faisons, à ce propos, simplement remarquer à notre ami, M. le Dr Cabanès, que *pareilles assertions* sont dues, croyons-nous, à l'*architecte de la Faculté de Médecine de Paris*, personnage officiel, qui les a contées — à ce qu'on nous a dit — à l'un des journalistes scientifiques les plus connus de ce temps.

Encore le Dr Pagello. — M. Wladimir Karénine, en écrivant une étude biographique et littéraire sur George Sand, n'a pas oublié le rôle de Pagello. Mais combien le pieux biographe a souffert, lorsqu'il a rencontré sur son chemin notre célèbre confrere Pagello !

Monument Pelletier-Caventou. — Il y a deux ans, un Comité composé de membres des Ecoles et des Sociétés de Pharmacie s'est fondé dans le but d'élever un monument à la mémoire des savants Pelletier et Caventou, les illustres auteurs de la découverte de la quinine. Les encouragements sont venus de tous les points du monde, et, pour arriver à un résultat vraiment digne du but poursuivi, il suffira de quelques nouveaux efforts dans les milieux qui n'ont point encore été spécialement sollicités. Nous avons donc espoir qu'ils répondront à l'appel qui leur est adressé en ce moment et voudront bien envoyer leur offrande soit au siège du Comité, École de pharmacie, 4, avenue de l'Observatoire, soit à son trésorier, M. Bocquillon-Limousin, 2 *bis*, rue Blanche, à Paris.

Les Médecins Européens aux États Unis. — Sur l'invitation qui lui a été faite par la Clark University, de Worcester (Massachusetts, États-Unis), M. le Dr Ramon y Cajal, professeur d'histologie à l'Université de Madrid, donnera quelques conférences sur la *structure cérébrale* pendant les fêtes du dixième anniversaire de cette Université.

Les futurs Médecins de la Préfecture de la Seine. — Voici, telle qu'elle a paru au *Bulletin municipal officiel*, la liste des médecins quiseront nommés, au fur et à mesure des vacances, médecins-adjoints à la préfecture de la Seine : MM. les Drs J.-G. Bernard, Paul Boncour, Bois, Audigé, Léopold Lévi, Cabanès, Tournier, Dufournier, Pineau, Albert Weill, Mercereau, Philippe, Thomas, Gresset, Manheimer, Lyon, Cange, d'Aurelle de Paladines, E.-R. Martin, de la Nièce.

Les Médecins à l'Elysée. — Récemment, M. le Président de la République a reçu M. le médecin-inspecteur Kelsch et M. le Dr Marey, membre de l'Institut.

Les femmes médecins en Alsace. — Dans une récente séance, le Sénat académique de l'Université de Strasbourg a statué sur une proposition tendant à autoriser les femmes à suivre les cours de ladite Université. Il a été décidé cependant que les cours de Médecine resteront fermés aux dames.

Médecins et politique. — Le bureau de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française, 26, avenue Marceau, est représenté en particulier par MM. les Drs Jacques Bertillon et E. Javal, membres de l'Académie de Médecine.

Les Médecins éleveurs. — Au concours agricole de Poitiers, 5e catégorie (Trait et poulains entiers de deux ans), M. le Dr Rousse, du Langon (Vendée), a obtenu un 3e prix, une médaille de bronze et 200 francs. Pour les poulains de trois ans et au-dessus, 5e prix, médaille de bronze et 100 fr. Dans la 6e catégorie (Race mulassière et étalons de trois ans et au-dessus), M. le Dr Rousse, du Langon, a également eu un 2e prix, médaille d'argent et 150 fr. On sait que l'élevage du mulet est très difficile.

Les Médecins dans la Littérature. — Un portrait représente Romainville dans un de ses rôles favoris, celui de Crispin dans *Crispin Médecin*, de Hauteroche. Il fut d'abord placé dans le foyer du Grand-Théâtre à Bordeaux, où certains vieux habitués se souviennent encore de l'avoir vu. « Le portrait de Romainville, écrivait Charles Monselet, il y a tantôt quarante ans, est placé au-dessus de la cheminée, dans le foyer du Grand-Théâtre. C'est un grand tableau sur fond noir, avec un quatrain en lettres d'or, où

Romainville est qualifié de *Roscius des Français*. Il est représenté en costume de Crispin, une jambe sur une table, l'autre posant à terre, la mine effarée. Cette posture est une énigme pour beaucoup de personnes. Il s'agit de *Crispin Médecin*, comédie de Hanteroche. Crispin, surpris an rendez-vous chez le docteur Mirobolan, n'imagine rien de mieux que de se faire passer pour un pendu qu'on attend, et de se coucher tout du long sur la table de dissection. On conçoit les terreurs du malheureux Crispin, et l'on voit d'ici ses lazzis lorsque le docteur Mirobolan parle de l'ouvrir. C'est un de ces lazzis que le peintre a cherché à reproduire. »

Les Médecins dans les Lycées. — Au Petit lycée Condorcet, à Paris, M. le Dr Pozzi, chirurgien des hôpitaux, sénateur, membre de l'Académie de Médecine, présidera la séance solennelle des distributions de prix, en 1899.

La santé de M. Grimaux. — Tandis qu'approche l'heure de la Justice, le pauvre Grimaux se meurt dans une maison de santé d'Auteuil. Arraché à ses travaux, privé de tout laboratoire, pour avoir dit la Vérité, le vieux savant, âme en peine, est atteint d'hypocondrie et souffre en outre d'une maladie de vessie.

Une grève médicale. — Les médecins oculistes de Cassel (Allemagne) se sont mis en grève pour protester contre la diminution du tarif des honoraires, décidée par le Comité directeur de la caisse des malades de cette ville.

Accident arrivé à un médecin. — Récemment, M. le Dr Benoit de Saint-Gérand-le-Puy (Allier), arrivait en tricycle à pétrole sur la place publique de Montaigu-le-Blin, lorsque, par suite d'un cahot violent, la machine versa avec son conducteur qui se fractura les avant-bras et se contusionna fortement à la tête ; transporté au presbytère, le blessé y reçut les soins d'un de ses collègues de Lapalisse, puis fut reconduit en voiture à son domicile.

Un médecin américain tué à coup de fusil. — La foule a lynché six italiens à Talluab, le lieu de résidence de nombreux hommes politiques de la Louisiane et situé au milieu de la région la plus riche en coton. Un italien avait tiré, au cours d'une querelle, un coup de fusil contre un *médecin américain* qui avait été mortellement blessé.

Lutte entre étudiants américains et anglais. — C'est cette semaine qu'a lieu un grand match athlétique entre une équipe formée par les Universités américaines de Harward et de Yale et une autre équipe d'étudiants des Universités d'Oxford et de Cambridge.

Une centenaire. — Une centenaire mariée à cent deux ans, ce n'est pas banal. Si le journal où nous puisons cette extraordinaire nouvelle n'en garantissait pas l'authenticité, nous aurions quelque peine à y croire. Mais il paraît que la « mariée de cent deux ans » existe bien réellement à Galena, ville industrielle assez importante dans le Kansas. Son nom ? elle en a eu plusieurs, ayant convolé quatre fois en justes noces dans le cours de sa longue existence. Avant de s'appeler Mme James Morgan, du nom de son dernier mari, elle s'était appelée successivement Mme Douglas, Mme Vernon, Mme Leweson et Mlle Marie Devonport. Son histoire ? Comme les gens heureux, Mme James Morgan n'en a pas. Elle a toujours vécu dans l'état de Kansas, où se trouvent les propriétés de ses quatre maris successifs, et n'a jamais eu d'enfants. C'est d'un pas assuré que, malgré son grand âge, elle a accompagné l'autre jour à l'autel l'époux de son choix, presque un enfant, puisqu'il est à peine septuagénaire !

Déplacements de médecins. — M. le Dr Cuffert est à Aix-les-Bains. M. le Dr Pellet à Saint-Aygulf. M. le Dr Guyon (J.-F.), au château de la Bretèche. M. le Dr Nachtel, est parti à Londres. M. le Dr Faure-Miller (J.) s'est rendu à Saint-Aubin (Calvados), et M. le Dr de Feuardent (P.), au Lude (Sarthe). M. le Dr Maillard a été à Cabourg. *Le Thibet* qui vient d'Orient avait près de cent passagers, entre autres MM. Spire et Bresson, médecins ; Pichez, médecin, et M. Milhe-Poutingon, chargé d'une mission d'études dans les jardins d'essais de l'Afrique occidentale. Le *Thibet* a transporté, de Jackville à Dakar le médecin Lamy.

Les Médecins et le monde. — M. Maurice Besnier, fils du Dr Besnier et de Mme Jules Besnier, épousera prochainement Mlle Marie-Josèphe Lavigne, fille de Mme Jacques Lavigne.

Les Médecins dans le monde. — X..., riche désœuvré, s'ennuie à mourir et ne cesse de se plaindre. — Avec cela, dit-il, j'ai une santé de fer... Si du moins j'étais malade, je me soignerais, ça me ferait toujours une occupation ! *(Figaro)*.

Mariages de Médecins. — Notre excellent ami, M. Adolphe Dutil, Docteur en Médecine, ex-chef de Clinique de la Faculté de Paris, nous fait part de son mariage avec Mademoiselle Charlotte Hatt (Nice, villa Verdier.) Lundi dernier, on a béni en la basilique de Sainte-Clotilde le mariage du Dr Allype Chassevant, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, avec Mlle Louise Leroy. Les témoins du fiancé étaient : M. Bureau, son oncle, et le Pr Richet, membre de l'Académie de Médecine ; ceux de la fiancée : M. Laureau, son oncle, et M. Rostaine, son cousin. — On nous annonce de Lille les fiançailles de M. le Dr Carpentier, de Lille, avec Mlle Emma Boulanger, fille de l'adjoint au maire d'Oignies (Pas-de-Calais).

Un Médecin archéologue et ministre. — Avec un zèle dont il faut lui tenir compte, M. le Dr Baccelli, Ministre de l'instruction publique, continue les fouilles au Forum romain. Une nouvelle découverte en voie de se faire paraît devoir être une compensation à la déconvenue de l'honorable ministre, à propos de la tombe de Romulus. Entre l'église de Saint-Adrien (l'ancienne Curie) et le temple d'Antonin et Faustine, la pioche a mis au jour une inscription monumentale en lettres capitales et les restes d'un édifice qui devait être important.

La double boucle et les névralgies. — L'affaire Dreyfus commence à rentrer dans le domaine de la Médecine. En effet, le spirituel A. Copée dit : « Il paraît que la double boucle, si l'on n'a pas de blessure à la jambe, ne vous empêche pas le moins du monde de dormir, et qu'au contraire elle vous procure de petits chatouillements qui ne sont pas désagréables du tout..... Pour beaucoup de nature elle est même *antinévralgique*, et elle combat les *rhumatismes*. »

VARIÉTÉS & ANECDOTES.

Conférence sur l'Amérique du Nord, avec Projections, à l'Association de la Presse médicale française.

Le 7 juillet, à la suite du dîner trimestriel de l'Association de la Presse médicale française, notre distingué collaborateur et ami Marcel Baudouin a, dans une très intéressante causerie, raconté son voyage en Amérique.

Avec les projections de 150 photographies prises sur les points les plus intéressants de son voyage, M. Baudouin nous a fait partager les surprises de son odyssée. New-York, Chicago, Portland, San-Francisco, Philadelphie, Washington, etc., sont des villes étranges, si on les compare à celles de notre vieille Europe; mais elles sont trop en relations avec le monde européen pour nous donner de véritables surprises. Toute autre est la ville du Grand-Lac-Salé avec ses temples mormons, son lac d'eau saumâtre où les baigneurs surnagent malgré eux, son chemin de fer sur pilotis conduisant à un casino construit en plein lac.

Si les Américains du Nord, hardis ingénieurs, sont de déplorables artistes et de regrettables architectes, comme le démontrent la plupart de leurs monuments, ils savent au moins sauvegarder les merveilles naturelles de leur pays. C'est ce que les excursions de M. Baudouin au Niagara et surtout au Parc National de la Yellowstone River démontrent éloquemment. M. Baudouin nous a conduits dans cette immense région déserte, à 3.500 mètres d'altitude, le long de la Rivière du Feu, où jaillissent d'innombrables geysers. Il nous a montré ces volcans d'eau bouillante qui lancent des colonnes d'eau de 100 mètres de hauteur et qui inondent les régions qui les environnent, en y déposant une couche épaisse de silice. Des lacs de boue chaude, qui rendraient jaloux Dax et Saint-Amand, des fontaines d'eau carbonatée calcaire bouillante

Type des Photographies projetées.



Fig. 117. — Un incendie dans les Forêts de *Norris Basin* (Yellowstone National Park). — 13 juillet 1893. (Instantané.)

surgissent de toutes parts de cratères qui occupent jusqu'aux îlots du lac de la Yellowstone.

Les rochers d'obsidienne le long desquels glissent les cascades, les cañons de la rivière de la Yellowstone, gorges étroites dont les falaises ont plus de 700 mètres d'élévation à pic, font de cette région, inhabitable en hiver, un pays de légendes, dignes des *Mille et une Nuits*.

C'est l'impression que nous ont laissée les projections de M. Baudouin et la description enthousiaste, bien que sobre, qu'il nous a donnée de ces merveilles de la Nature. (*Progrès médical*). Jules Noir.

Fig. 118. — Une maison qu'on déplace à Chicago (Juillet 1893).

THÉRAPEUTIQUE.

Gastro-Entérite des Enfants du premier âge.

D'une nouvelle étude du Dr Gassot sur l'emploi de l'eau de la Reine de Vals, dans les gastro-entérites des enfants du premier âge, nous détachons la page suivante qui offre le plus grand intérêt.

Comment convient-il d'administrer l'eau de la *Reine*? La chose, nous l'avons dit, a son importance, puisque c'est de la méconnaissance des règles qui doivent présider à son administration que viennent la plupart des insuccès observés. Chez les enfants élevés au biberon, ce qui est le cas le plus fréquent, il faut d'abord *supprimer absolument* le lait ou tout autre liquide plus ou moins nuisible qui est donné à l'enfant : eau de gruau, eau de pain, etc... Il faut encore nettoyer à fond le biberon qui, naturellement, ne comportera plus de tuyau en caoutchouc. On donnera alors l'eau de la *Reine, froide, pure, sans addition aucune.* La quantité variera selon l'âge de l'enfant : quart, tiers de biberon, moitié même ; ce qui importe, c'est qu'on fasse boire l'enfant et non qu'on laisse à sa disposition un biberon à tube rempli d'eau. Après un intervalle de temps convenable (une heure ou deux, suivant le cas, on réitère ; puis, nouvel intervalle et nouvelle ration d'eau, et ainsi de suite. L'effet est immédiat : dès que l'enfant a bu l'eau, les vomissements s'arrêtent. Il est très rare de voir la première dose vomie et jamais la seconde ne l'est. Quand le moment de reprendre le lait est arrivé, il faut ne le faire qu'avec une prudence extrême et passer d'une manière pour ainsi dire insensible, de l'eau de Vals pure à un mélange suffisamment nutritif. Après un nombre suffisant de doses d'eau [pure bien supportées, nous conseillons de reprendre le lait de la manière suivante : dans la quantité d'eau de Vals adoptée (quart, tiers ou moitié de biberon), on met une cuillerée à bouche de lait — c'est presque de l'eau pure, le mélange est donc bien supporté. La fois suivante, toujours la même quantité d'eau de Vals, on met deux cuillerées de lait — le mélange, peu différent du précédent, passe encore. La fois suivante, on met trois cuillerés de lait et ainsi de suite, en augmentant, à chaque fois, d'une cuillerée de lait dans la quantité d'eau de Vals invariable jusqu'à ce qu'on arrive à un mélange par moitié, proportion qu'il est utile de maintenir pendant un certain temps. En résumé, l'action de l'eau de la *Reine* est d'abord tempérante, puis substitutive. Ajoutons qu'en aucun cas elle ne peut être nuisible et qu'elle n'empêche l'usage d'aucun médicament, pas même de l'acide lactique, si sa seule action paraît insuffisante.

LES LIVRES NOUVEAUX.

Recherches chimiques et thérapeutiques sur l'épilepsie, l'hystérie et l'idiotie ; par Bourneville. — Paris, 1899, *Progrès médical*, et Alcan, in-8, xcii, 236 pages, 13 figures et 12 planches.

Cet ouvrage est divisé en deux parties. La première traite de l'histoire du service des enfants idiots, épileptiques et arriérés de Bicêtre et de la fondation Vallée pendant l'année 1898. La deuxième traite de la clinique et de l'anatomie pathologique. Dans le compte-rendu du service, M. Bourneville examine successivement les divers enseignements donnés dans l'asile, l'enseignement primaire et l'enseignement professionnel, et il fait une statistique du personnel et des malades. Il termine par l'examen des établissements similaires de la Suisse, de l'Angleterre et de la Belgique. Dans la 2e partie, qui est la plus importante de l'ouvrage, l'auteur passe en revue toutes les maladies qu'il a observées dans son service, fait la description des observations et indique les traitements employés.

Cet ouvrage très intéressant s'impose à l'attention de tous les praticiens qui s'occupent de neurologie et de psychiatrie. L'éclat de l'édition est rehaussé par plusieurs planches hors texte qui ajoutent à l'intérêt des observations.

[I. B. S.]

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

BUREAUX DU PROGRÈS MÉDICAL. — 14, *rue des Carmes*, Paris

Haslé. — **Du Bromure de camphre dans le traitement de l'épilepsie.** — Brochure in-8, 88 pages.

EXTRAIT DES ANNALS OF SURGERY. — Philadelphie.

Carl Beck. — **A case of transposed viscera with cholelithiasis relieved by a left sided cholecystostomy.** — Brochure in-8, 8 pages et 5 figures.



ARCHIVES PROVINCIALES DE MÉDECINE

ET

ARCHIVES PROVINCIALES DE CHIRURGIE

PARAISSANT TOUS LES MOIS.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN.**

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés *franco* à M. le RÉDACTEUR EN CHEF GÉRANT, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie.	20 » fr.
Recouvré à domicile	20 50
Pays étrangers compris dans l'Union postale.	23 »

Prix du numéro. . . . 2 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de ces Revues expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

Le Mans. — Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 99

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

70e Année. 11e Série. Tome II. — N° 31. — 5 Aout 1899.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Le IIIe Congrès international de Gynécologie et d'Obstétrique à Amsterdam; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Inangurations de la Semaine : L'Hôpital International de Paris. — Les Congrès de la Semaine : Le IIIe Congrès international de Gynécologie et d'Obstétrique d'Amsterdam — Le Ve Congrès français de Médecine de Lille. — Les Distributions de Prix : École des Infirmiers et des Infirmières de la Salpêtrière et de la Pitié. — Nécrologie. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance pnblique et privée (Hôpitaux), ete. — Sociétés et Congrès. — Gnerre, Marine, Colonies. — Médecine d'État et Hygiène (Épidémies, etc). — Divers. — Congrès Médicaux : Comptes rendus analytiques : Lille, 28 jnillet 1899. M. le Dr Desprez. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.
Illustrations : Grandes Actualités : M. le Dr Bilhaut (de Paris. — L'Hôpital International de Paris. — Plan de la ville d'Amsterdam. — Variétés : M. le Dr Gornard de Coudray (de Paris).

BULLETIN.

Le IIIe Congrès international de Gynécologie et d'Obstétrique à Amsterdam.

Le IIIe *Congrès international de Gynécologie et d'Obstétrique* aura lieu à Amsterdam, quelques jours seulement après l'apparition de ce numéro ; Mais, malgré la date rapprochée de cette importante réunion, rien ne fait prévoir qu'elle aura le succès de ses devancières.

En France, en effet, à l'époque où nous écrivons ces lignes, c'est-à-dire dans les premiers jours du mois d'août, nous n'avons encore aucun renseignement précis sur l'organisation d'une session qui doit avoir lieu du 8 au 12 du mois. Les Congressistes de notre pays se dirigent déjà vers la Hollande, et, à l'*Agence de la Presse scientifique*, c'est à peine si l'on nous a fait part du Congrès.

Les membres de la réunion eux-mêmes sont à peine renseignés ; ils n'ont reçu que de vagues indications sur le programme, qu'un plan de la ville que nous reproduisons plus loin, et que le texte de quelques rares rapports, où l'on trouve en particulier de notables erreurs de désignation. C'est ainsi que sur la couverture du mémoire qui renferme les texte de MM. le Drs Schauta et Doyen sur le *traitement des fibromes*, on lit encore : M. le Dr Doyen (de Reims). Or chacun sait, même en Hollande, que depuis plusieurs années M. le Dr Doyen habite Paris ! Si on l'ignore, c'est que vraiment on suit assez lentement, là-bas, le mouvement scientifique français !

D'ailleurs, depuis quelque temps, nous notons dans l'organisation des Congrès nationaux ou autres des lacunes et des négligences vraiment regrettables. Depuis la vulgarisation de ces réunions, chacun croit être apte à les mettre sur pied, à les lancer, à leur faire rendre tout ce qu'elles devraient donner ; mais, en réalité, il n'en est rien, et, à l'user, on s'aperçoit bien vite que c'est là un métier qui ne s'apprend pas en un jour ! Les expériences tentées ainsi d'un cœur léger ne réussissent pas. Mais qu'importe ? *C'est le Congressiste qui paie* et l'inaptitude des secrétaires généraux, et la publicité faite autour de leurs noms...

Depuis quelque temps aussi, la Presse médicale, qui paraît, il est vrai, se désintéresser un peu de ces manifestations, est tenue en piètre estime par les Bureaux et les Comités d'organisation. C'est ainsi qu'à Paris même, pour les Congrès de 1900, *l'Association syndicale de la Presse médicale et scientifique* est complètement ignorée de l'Administration de l'Exposition ; et on ne lui communique guère les documents utiles que quand elle insiste et se dérange pour les aller quérir, alors que c'est le contraire qui devrait avoir lieu.

Nous avons tenu, à l'occasion du Congrès d'Amsterdam, remarquablement mal organisé, à formuler sans réserves ces dures réflexions. Mais, en y insistant, nous espérons être utile à la fois à la Science, que nous cultivons, et aux Pays que nous aimons.

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS.

LES INAUGURATIONS DE LA SEMAINE.

L'Hôpital international de Paris.

Mercredi dernier, 2 août 1899, a eu lieu sous la présidence du Dr CHASSAING, député de Paris, l'inauguration de l'*Hôpital International de Paris* et de sa polyclinique, reportés 180, rue de Vaugirard.

On sait que cet établissement fait suite à l'ancienne Clinique française, autrefois installée rue d'Assas et à la Polyclinique de l'Hôpital International, dépendant de l'immeuble construit rue de la Santé par le Dr PÉAN.

Plusieurs des anciens chefs de service ont réorganisé cette polyclinique sous la direction de notre confrère M. le Dr BILHAUT, secrétaire général de l'Association de la Presse Scientifique.

De nombreux médecins assistaient à cette réunion, encourageant ainsi par leur présence les promoteurs d'une œuvre en progrès constants.



M. LE Dr BILHAUT (de Paris).

L'organisation de cette Polyclinique prévoit les *Consultations* à donner aux malades, et l'*hospitalisation* qui est nécessaire à un grand nombre d'entre eux. C'est une fondation absolument privée, indépendante, et dont on doit louer la bonne organisation.

Nous voyons avec plaisir que les questions qui ont trait à l'*Assistance instantanée* dans les cas d'accidents survenus sur la voie publique et à l'intervention immédiate, à l'hôpital, sont l'objet des préoccupations des fondateurs de l'Hôpital International actuel, comme elles ont été depuis longtemps l'objet de nos efforts.

Nous espérons bien qu'elles seront enfin résolues, grâce à l'opiniâtreté de ceux qui veulent que nos malheureux blessés aient un traitement aussi prompt que dans les pays d'outre-mer, dont nous ne nous lassons pas de citer l'exemple.



Fig. 120. — L'Hôpital International de Paris.

L'Hôpital International de Paris est créé sur le type des petits hôpitaux américains.

Les malades y sont ou isolés, ou par petites chambres de 3 au maximum.

L'hospitalisation mutuelle est la formule adoptée par les fondateurs, et elle est bien exacte, puisque la maison s'administre au moyen de ressources, très modestes d'ailleurs, des malades de toutes catégories qui y sont admis.

L'indigent profite ainsi des ressources de ceux qui sont un peu moins malheureux que lui et les bienfaits rendus de la sorte sont autant de gain pour le contribuable, obligé d'équilibrer chaque année, les ressources insuffisantes et pour cause, de l'Assistance publique.

Nos meilleurs vœux pour une œuvre intéressante à tous points de vue. Nous donnons ci-dessus (*Fig.* 120) un dessin représentant l'Hôpital International de Paris.

LES CONGRÈS DE LA SEMAINE.

Le Congrès international de Gynécologie et d'Obstétrique d'Amsterdam (1899).

Au moment où paraîtront ces lignes, la plupart des Congressistes qui doivent assister au prochain *Congrès international de Gynécologie et d'Obstétrique* seront déjà en route pour Amsterdam.

On se souvient que le premier de ces Congrès si suivis depuis le renouveau de la gynécologie opératoire, a eu lieu à Bruxelles, en 1893 et le second à Genève, en 1896; et on sait quel légitime succès ils ont obtenu.

La session d'Amsterdam sera certainement aussi brillante, si nous en jugeons d'après la liste des adhésions déjà remises par le bureau.

Le bureau local du Congrès se compose de MM. H. TREUB, *Président* ; J. VEIT, *Vice-Président* ; G. C. NIJHOFF, J. P. BARNOUW, *Trésorier* ; M. A. MENDES DE LÉON, *Secrétaire*.

Les grandes questions soumises au Congrès sont les suivantes : 1° *Le traitement chirurgical des fibromyomes* ; 2° *La valeur relative de l'antisepsie et du perfectionnement de la technique dans les résultats actuels de la gynécologie opératoire* ; 3° *L'influence de la position sur la forme et les dimensions du bassin* ; 4° *L'indication de la section césarienne considérée en rapport avec celle de la symphyséotomie, de la craniotomie et de l'accouchement prématuré artificiel*.

Le Congrès durera du 8 au 12 août.

Fig. 121. — Plan de la ville d'Amsterdam (Hollande)
(D'après le plan distribué aux Congressistes par le Comité local).

On pourra, pendant le Congrès, visiter avec profit les établissements scientifiques de cette ville. L'Université d'Amsterdam comprenant les Facultés de Droit, de Sciences, de Philosophie, de Théologie, de Médecine (dont nous donnons ci-après le tableau des professeurs et chargés de cours), a un budget de 372,000 florins et est fréquentée par 1,200 étudiants. Il existe aussi une *Université libre*, comprenant des Facultés de Théologie, Philosophie, et de Droit avec une centaine d'étudiants. La Bibliothèque de l'Université date de 1632 et est riche de 40,000 volumes. *L'Académie des Sciences* a été fondée en 1855, et a pour président M. VAN DE SANDE BŒKHUYZEN. — Le *Muséum d'Histoire Naturelle*, fondé en 1838, possède également une *bibliothèque*, un *aquarium* et un *jardin zoologique*.

RENSEIGNEMENTS UTILES.

Faculté de Médecine d'Amsterdam.

PROFESSEURS. — *Physiologie*, Dr PLACE (T.); *Pharmacologie et Pathologie generales*. Dr STOKVIS (B.-J.); *Anatomie*, Dr BOLK (L.); *Médecine legale et Anatomie pathologique*, Dr KUHN (C. H.); *Obstetrique et Gynécologie*, Dr TREUB (H.); *Clinique méd. et Laryngologie*, Dr PEL (P. K.); *Medecine opératoire*, Dr KORTEVEG (J. A.); *Otologie*, Dr GUYE (A. A. G.); *Ophthalmologie*, Dr GUNNING (W. M.); *Histologie et Microscopie*, Dr VAN REES (J.); *Chirurgie*, Dr ROTGANS (J.); *Pathologie et thérapeutique speciales*, Dr WINCKLER; *Hygiène et Bactériologie*, Dr SALTET (R. H.); *Dermatologie et syphiligraphie*, Dr MENDES DA COSTA.

PRIVAT DOCENTS. — *Ophthalmologie*, Dr VAN RYNBERK (N.); *Obstétrique*, Dr MENDES DE LÉON (M. A.); *Psychiatrie*, Dr VAN DEVENTER (J.); *Chirurgie et Orthop.*, Dr TILANUS (C. B.); *Pediatrie*, Drs GRAAMBOOM (J.), et de BRUIN (J.); *Laryngologie et Rhinologie*, Dr BURGER (H.); *Anthropologie criminelle*, Dr JELGERSMA (G.); *Neuropathologie*, Dr SALOMONSON (J. K. A. Wertheim); *Otologie*, Dr MEYES (W. P.); *Dermatologie*, Dr VAN HOORN (W.); *Dermatologie et Syphiligraphie*, Dr MAC GILLAVRY (D.); *Hygiene*, Dr KLEIN; *Odontologie*, Dr GREVERS (J. E.).

INSTITUTS DÉPENDANT DE L'UNIVERSITÉ. — *Institut et Musée d'Anatomie* (Budget, 2,500 florins); *Laboratoire de Physiologie* (Budget, 2,000 florins); *Institut d'Anatomie pathologique* (Budget, 1,050 florins); *Laboratoire de Pathologie et Pharmacodynamie* (Budget, 860 florins); *Institut d'Hygiène et Bactériologie* (Budget, 6,000 florins); *Musee de Médecine operatoire* (Budget, 750 florins); *Clinique interne* (Budget, 300 florins); *Clinique de Dermatologie et Syphiligraphie* (Budget, 150 florins); *Clinique Ophthalmologique* (Budget, 200 florins); *Institut de Zoologie* (Budget, 1,000 florins); *Laboratoire de Chimie* (Budget, 5,600 florins); *Institut de Pharmacie* (Budget, 2,950 florins); *Institut de Physique* (Budget, 3,160 florins); *Institut de Botanique* (Budget 4,750 florins); *Laboratoire de Physiologie végetale* (Budget, 1,500 florins); *Collection de moulages antiques* (Budget, 1,000 florins).

HOPITAUX. — *L'Hôpital Saint-Pierre*, ou *Hôpital Intérieur*, qui date de 1360, est le plus important d'Amsterdam, et contient 524 lits pour les deux sexes. Il est bien aéré et tenu avec une propreté minutieuse. Il est pourvu d'un service d'Obstétrique. — *L'Hôpital Exterieur*, dépendant du premier, forme un quadrilatère entouré de canaux. Il contient 146 lits.

Programme du Congrès.

MERCREDI 9 AOUT.

Séance de l'après-midi, 2 heures précises. — Discussion sur la question mise à l'ordre du jour : *La valeur relative de l'antisepsie et des perfectionnements de la technique dans les résultats de la gynécologie opératoire.*

Rapporteurs : MM. Bumm, Richelot (1). Sont inscrits pour prendre part à la discussion : MM. P. Reynier (Paris) ; H. Delagenière (Le Mans) ; H. Macnaughton Jones (London) ; W. Alexander (Liverpool) ; Bt. Bill (Glasgow) ; H. Hartmann (Paris) ; H. Keiffer (Bruxelles) ; John W. Byer (Belfast) ; Ch. Stratz (la Haye) ; Th. Jonnesco (Bucarest).

JEUDI 10 AOUT.

Demonstrations à 8 heures, à l'Universite. — MM. Dumont-Leloir (Tourcoing). *Démonstration du radio-pelligraphe.*

Séance du matin, à 9 heures precises. — Dumont-Leloir (Tourcoing). *Etude sur la position à la Walcher avec épreuves radiographiques. Presentation d'un appareil « le radio-pelligraphe ».* — Davis Edwards (Philadelphie). *The management of labor in abnormal pelvis.* — Mme Krajewska (Dolnja Tuzla). *L'ostéomalacie en Bosnie.* — M. F. La Torre (Rome). *Della nomenclatura dei diametri obliqui del baeino dal punto di vista ostetrico internazionale.* — F. La Torre (Rome). *Della classificazione morphologica dei bacini viziati.* — J. H. Carstens (Détroit). *(Title not announced).* — Jentzer et Beuttner (Genève). *Experimentelle Untersuchungen über Castrations atrophie.* — Beuttner (Genève). *Salipyrin in der Gynaekologie.* — Sherwood Dunn. *Gynaecological surgery in the treatment of nervous diseases in women.* — E. Doumer (Lille). *Sur l'emploi des courants de haute frequence en gynecologie.* — J. L. Faure (Paris). *L'hysterectomie abdominale totale dans les suppurations annexielles.* — Ch. Porak (Paris). *De l'omphalotripsie.* — H. Duret (Lille). *De la colpohystérectomie dans le traitement de l'inversion utérine irreductible.* — A. Favre (Chaux-de-Fonds). *Accouchement et néphrite.* — Ch. Fournel (Paris). *Démonstration d'un nouveau porte-aiguille.*

Seance de l'après-midi, à une heure et demie precise. — Discussion sur la question mise à l'ordre du jonr : « l'influence de la position sur la forme et les dimensions du bassin ». Rapporteurs : MM. Bonnaire, Pinzani et Walcher. Sont inscrits pour la discussion : MM. F. La Torre (Rome) ; B. J. Kouwer (Utrecht) ; G. C. Nijhoff (Groningue) ; H. B. Semmelink (Leyde) ; H. Treub (Amsterdam).

A 4 heures : Excursion à Scheveningue offerte aux membres du Congrès et à leurs Dames.

L'heure exacte du départ du train spécial gracieusement offert par la Compagnie hollandaise des Chemins de fer sera indiquée sur la carte. Prière aux membres du Congrès de faire savoir, dès leur arrivée au hureau, s'ils désirent prendre part à cette excursion et de retirer les cartes.

Organisation du Congrès.

Nous lisons, à propos de ce Congrès, dans le *Journal de Médecine de Paris* (2), sous le titre : *Congrès secret*, ce qui suit :

Nous n'avons reçu aucune convocation, aucun programme, ni aucun document. Le Congrès aura-t-il lieu ? C'est possible ; mais les organisateurs désirent le tenir *secret et fermé*. Il faut sans doute appartenir à un certain clan pour en faire partie !... Nous ne pouvons donc fournir aucun renseignement à nos lecteurs sur le Congrès de Gynécologie d'Amsterdam. Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est que nos confrères hollandais sont charmants. On peut donc aller à Amsterdam le 8 août ; s'il n'y a pas de Congrès, on y trouvera un joli pays, de beaux musées, d'excellent curaçao et de très braves gens ».

Rien n'est malheureusement plus exact, comme nous l'avons signalé dans le *Bulletin*.

(1) Nous regrettons vivement la mort de M. Lawson-Tait, qui avait promis son rapport sur notre question.
(2) Tom. XI, 30 juillet 1899, p. 315.

Le Ve Congrès français de Médecine de Lille.

Séance d'Inauguration.

Le cinquième *Congrès français de Médecine* a été ouvert au Palais Rameau, sous la présidence du Pr Grasset, de Montpellier, comme nous l'avons annoncé déjà (1).

M. Delory, maire, a souhaité la bienvenue aux nombreux savants français et belges, qui s'y étaient rendus et a exprimé le regret que la ville ne puisse pas recevoir les Congressistes avec plus de magnificence. Ceux-ci trouveront une grande sympathie dans la municipalité et dans la population.

M. le Pr Lemoine, Professeur à la Faculté, a prononcé une allocution. Il a adressé un salut cordial aux assistants ; puis il a fait une rapide analyse des efforts et du travail qu'ont fourni les professeurs de l'Université de Lille pour placer celle-ci où elle est arrivée. Il a exprimé l'espoir que bientôt elle pourra marcher aux côtés des Universités de Montpellier et de Bordeaux.

M. le Pr Grasset a prononcé ensuite un très beau discours, sur l'*évolution médicale en France au dix-neuvième siècle.*

Enfin, M. le Pr Combemale a donné enfin lecture d'un rapport très substantiel.

Parmi les personnalités médicales présentes, on remarquait MM. les Drs Lereboullet, Thibierge et Huchard, de Paris ; Peugniez, directeur de l'Ecole de Médecine d'Amiens ; Pitres, de la Faculté de Bordeaux ; Renaut, de la Faculté de Lyon ; Louis Dubar, de la Faculté de Lille, membre correspondant de l'Académie de Médecine ; Dr Dransart, directeur de l'Institut Ophtalmique de Somain. M. le Dr Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, a pris également part à ce Congrès.

LES DISTRIBUTIONS DE PRIX.

École des Infirmiers et des Infirmières de la Salpêtrière et de la Pitié.

La distribution des prix des Écoles Municipales d'Infirmiers et d'Infirmières de la Pitié et de la Salpêtrière a eu lieu ces jours derniers. Ces cérémonies ont été toutes familiales et par cela même fort touchantes. Celle qui a eu lieu à la Salpêtrière a été la plus solennelle. C'est qu'en effet, l'École d'Infirmières de la Salpêtrière fut fondée par M. Bourneville, il y a déjà vingt-deux ans. C'est l'École-Mère. Et c'est à la distribution des prix de cette École-Mère qu'on proclame d'habitude les noms des diplômés des autres Écoles. Aussi l'amphithéâtre Charcot, choisi comme salle, était-il comble.

Ce n'était plus un simple inspecteur de l'Assistance publique qui présidait comme à la Pitié, mais M. le Dr Napias lui-même. Il a prononcé un discours bref et qui a été fort goûté, non pas seulement pour sa brièveté, mais

(1) Voir notre Numéro précédent.

pour les promesses qu'il a faites et les récompenses honorifiques qu'il a distribuées. Il a promis que sous peu des logements convenables seraient aménagés pour les Infirmiers et pour les Infirmières. Il a décerné, au nom du Ministère de l'intérieur, des médailles d'argent à Mlles Binart, Jezequel, Higuin, Gérard, Thérion, qui se sont distinguées par leur dévouement auprès des malades atteints de maladies contagieuses, et une médaille d'or à Mme Aloncle, entrée dans l'Administration en 1849. C'est Mlle Bottard, récemment décorée de la Légion d'honneur, surveillante à la Salpêtrière, qui a attaché sur la poitrine de ces braves filles la médaille qui leur était accordée. Mais, pour Mme Aloncle, M. le Dr Napias la lui a remise lui-même, et lui a donné, aux applaudissements de toute l'assistance, une accolade chaleureuse.

Après M. Napias, M. le Dr Bourneville a pris la parole. La réunion des élèves des quatre Écoles municipales lui a suggéré quelques remarques des plus intéressantes. Ainsi il a relevé certains chiffres qui démontrent que le personnel des Infirmiers et Infirmières n'est pas suffisamment stable, que les mutations y sont trop nombreuses. Il a ajouté qu'elles le sont d'autant plus que les conditions d'hygiène dans les logements des Infirmiers sont plus défectueuses. Ainsi, à la Pitié, le chiffre des mutations est dix fois plus élevé qu'à la Salpêtrière par exemple. Par ce fait, il ne lui a pas été difficile de démontrer que, pour avoir un personnel stable et dévoué, il fallait de toute nécessité que la vie matérielle, la dignité matérielle de la vie surtout, lui soit assurée. Tant que les Infirmières seront couchées dans des dortoirs sans air, et surtout tant qu'elles n'auront pas des chambres séparées, leur moralité sera difficilement améliorée. « Je sais très bien, dit M. Bourneville, que ces améliorations entraîneraient des dépenses considérables. Et je sais aussi que l'Administration n'a pas le sou. Je m'adresse donc au Conseil municipal. C'est à lui à en trouver, de l'argent. Sans logements convenables, pas de bons Infirmiers. En tout cas, l'Administration pourrait, d'ores et déjà, consentir des améliorations de détail. Pourquoi ne pas réunir dans le même hôpital un infirmier et une infirmière mariés, au lieu de mettre l'un à Bichat, l'autre à Cochin ? Pourquoi, lorsqu'on tolère qu'ils habitent hors de l'hôpital, ne point leur donner une indemnité de logement ? Et pourquoi, lorsqu'ils appartiennent au même hôpital, leur donner, au mari le samedi, à la femme le lundi, comme jours de sortie ? Pourquoi ? » M. le Dr Bourneville a profité de la présence sur l'estrade, d'un Conseiller municipal, le citoyen Moissot, pour l'adjurer de rappeler au Conseil ses vœux d'antan sur la laïcisation. Elle n'est pas achevée. Que le Conseil ne cesse d'en réclamer l'entière application ! » M. le Dr Bourneville a été fort applaudi.

Après quelques mots de M. Moissot, rejetant sur M. Napias et son administration la responsabilité de la pénible situation des Infirmières, la distribution des prix a commencé. Les lauréates étaient nombreuses et toutes roses de honheur pour la plupart. Elles ont reçu leurs prix des mains de MM. Goy, Nielly, Charpentier, Rousseau, Duhrisay, Schwartz, Cornet, Amaury, Vigneron, etc., de notre amie Mme Pilliet-Edwards, docteur en médecine, de Mlle Blanche Gallien, de *la Fronde*, etc.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr. Balbiani (de Paris.)

M. le Dr Balbiani, professeur d'embryogénie comparée au Collège de France est décédé récemment, à Meudon, à l'âge de soixante-quinze ans. Avec ce savant s'éteint un des plus anciens, sinon le plus ancien collaborateur direct de Claude Bernard et un des derniers représentants de cette pléiade de naturalistes et de physiologistes que le Maître avait su grouper autour de lui au Collège de France.

Comme Brown-Séquard, qui, lui aussi, devait marquer lumineusement son passage dans le même laboratoire, Balbiani n'était Français que d'adoption. Originaire d'une famille italienne de la région de Côme, issue des comtes Balbiani, du Milanais, qui avaient tenu un rang distingué aux siècles derniers, Balbiani était né à la Havane vers 1823. Après avoir fait ses études à Francfort-sur-le-Mein, il était venu suivre les cours du Muséum et de la Faculté de Médecine de Paris. Vers 1865, il avait été nommé préparateur de Claude Bernard au Muséum. Il était encore dans le laboratoire de ce savant quand il fut nommé Professeur au College de France, en remplacement de Coste, sur un superbe exposé de titres que lui consacra son Maître.

Outre ses admirables travaux de physiologie, d'histoire naturelle, d'anatomie et d'histologie pure qui lui ont valu une juste réputation de grand savant dans le monde scientifique de tous les pays, M. Balbiani a publié de nombreuses notes dans les Comptes rendus de l'Académie des Sciences, relatives à la maladie des vers à soie, à la reproduction des infusoires et des pucerons, à la constitution de l'œuf, à la vésicule embryogène et surtout aux phénomènes de la division cellulaire, etc. Lauréat de l'Académie des Sciences à plusieurs reprises, le prix Petit d'Ormoy lui avait été décerné en 1887 pour l'ensemble de ses travaux. Enfin il avait fondé, en 1897, avec M. Ranvier, les *Archives d'Anatomie microscopique*.

D'humeur quelque peu misanthrope, M. Balbiani, malgré les instances les plus vives dont il avait été l'objet à diverses reprises, de la part des Compagnies, présidents en exercice et des secrétaires perpétuels, s'était toujours refusé à porter sa candidature à l'Institut et à l'Académie de Médecine. Il n'avait fait exception qu'en faveur de la Société de Biologie, dont il était un des membres les plus anciens et les plus assidus. — C'était un *homme*, espèce rare désormais.

M. Cyprien Issaurat, ancien président de la Société d'Anthropologie de Paris, décédé à l'âge de 75 ans. Il était le père du Dr Albert Issaurat. — M. le Dr Francesco Vizioli, professeur de Neurologie et d'Electrothérapie à la Faculté de Médecine de Naples. M. le Dr Gésa Mihalcovics, professeur d'Anatomie à la Faculté de Médecine de Budapest. — M. le Dr Max Dolega, privat docent d'Orthopédie et de gymnastique médicale à la Faculté de Médecine de Leipzig. — M. le Dr Th. C. Nesham, lecteur d'Obstétrique au Durham University College of Medicine de Newcastle-upon-Tyne. — M. le Dr Dimiergeorges, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Bruyères (Vosges). — M. le Dr Thierry, maire de Contrexéville (Vosges), âgé de cinquante-trois ans. — M. le Dr L. Berry (de l'Hermenault, Vendée). — M. le Dr Bodeau (de Niort).

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris.— ENSEIGNEMENT PENDANT LES VACANCES 1898-99. — *Clinique d'accouchements Baudelocque.* — M. le Dr BOUFFE DE SAINT-BLAISE, accoucheur des hôpitaux, et M. le Dr FUNCK-BRENTANO, Chef de Clinique, ont commencé le Mardi 1er Août 1899, à 5 heures, un Cours pratique d'Accouchements, avec manœuvres opératoires. Ce cours sera complet en six semaines, et aura lieu tous les jours, à 5 heures, à la Clinique Baudelocque. Le prix du cours est de 50 francs. Sont admis les docteurs français et étrangers immatriculés à la Faculté, ainsi que les étudiants immatriculés, sur la présentation de la carte d'immatriculation et de la quittance du versement des droits. Les bulletins de versement relatifs à la carte d'immatriculation et au cours seront délivrés au Secrétariat de la Faculté, les Lundi, Mardi, Jeudi, et Samedi, de midi à 3 heures.

Clinique chirurgicale (La Charité.) — Pendant la période des vacances, M. J. L. FAURE, agrégé, fait un cours de Clinique Chirurgicale à la Charité. Ce cours a commencé le Lundi 31 Juillet 1899, à 9 h. 1/2, et se continuera les Vendredis et Lundis suivants, à la même heure.

Clinique chirurgicale (Hôpital Necker).— Pendant la période des vacances, M. MAUCLAIRE, agrégé, fera un cours de Clinique Chirurgicale à l'Hôpital Necker. Ce cours a commencé le Mardi 1er Août 1899, à 9 h. 1/2, et se continuera les Vendredis et Mardis suivants, à la même heure.

Clinique d'accouchements Tarnier (89, rue d'Assas).— Pendant la période des vacances, M. MAYGRIER, agrégé, fera un cours de Clinique d'Accouchements à la Clinique Tarnier (89, rue d'Assas). Il commencera ce cours le Mardi 8 Août 1899, à 10 heures du matin, et le continuera les Samedis et Mardis suivants à la même heure. Visite des malades tous les jours, à 9 heures.

Clinique d'accouchements Tarnier. — Des cours pratiques d'accouchements, avec manœuvres opératoires, seront faits pendant les mois d'Août, Septembre et Octobre, à la clinique Tarnier. Chaque cours sera complet en un mois et aura lieu tous les jours, à *quatre heures et demie*, sous la direction de MM. les Drs CHAVANE, CHÉREN, DUBRISAY, PERRET et SCHWAAB. Le cours du mois d'Août est fait par MM. DUBRISAY et SCHWAAB et a commencé le Mardi 1er Août, à 4 h. 1/2. Le prix de chaque cours est de 50 francs. Sont admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés, sur la présentation de la quittance du versement des droits. (Les étudiants devront présenter en outre la carte d'immatriculation. Les bulletins de versement relatifs au cours (et à la carte d'immatriculation, s'il y a lieu) seront délivrés au Secrétariat de la Faculté, les Lundi, Mardi, Jeudi et Samedi, de midi à 3 heures.

Cours libre. — Le Conseil a autorisé l'ouverture du cours libre que M. le Dr KŒNIG se propose de faire à la Faculté de Médecine sur la *symptomatologie oculaire dans les maladies nerveuses*.

Conseil de l'Université de Paris. — Le Conseil de l'Université de Paris s'est réuni cette semaine sous la présidence de M. Gréard, vice-recteur. Le président a communiqué la décision aux termes de laquelle les droits à acquitter par les aspirants au doctorat de l'Université sont fixés comme suit : *Faculté des Sciences*: Immatriculation annuelle, bibliothèque. 10 fr. ; 4 droits trimestriels de laboratoire de 50 à 200 fr., soit 200 à 800 fr. ; examen, 140 fr. *Faculté de Médecine*: 16 inscriptions trimestrielles à 30 fr., soit 480 fr.; 16 droits trimestriels de bibliothèque à 2 fr. 50, soit 40 fr.; 16 droits trimestriels de travaux pratiques à 15 fr., soit 240 fr.; 8 examens ou épreuves à 80 fr., soit 640 fr. *École supérieure de Pharmacie*: Immatriculation annuelle, 20 fr.; droit annuel de bibliothèque, 10 fr.; quatre droits trimestriels de laboratoire, à 150 fr., soit 600 fr.; examen 100fr.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE (HOPITAUX, etc.).

Hôpitaux de Paris. — Le Conseil municipal vient d'approuver la création d'un *service d'Ophtalmologie* dans l'un des hôpitaux de la région sud-ouest de Paris, et invite l'Administration à organiser ce service dans les locaux qui seront laissés libres à l'hôpital Necker par le transfert du service Civiale à l'hôpital Lariboisière, et ce, tout en maintenant les dépenses dans les limites du crédit prévu pour la même installation à l'hôpital Laënnec.

Hôpitaux de Bordeaux.— *Médaille d'or des Hôpitaux.* — Le concours de Médaille d'or nouvellement institué dans les hôpitaux bordelais, vient d'avoir lieu et de se terminer par le classement suivant: 1° M. FRAIKIN; 2° M. LAFARELLE.

Hôpitaux de Cuba. — Un legs de cinq mille dollars a été fait par M. Fernandez de Castro à l'hôpital qu'il a fondé et qui porte son nom à Cuba.

Hôpital français de Saint-Pétersbourg. — L'Hôpital de l'Asile de l'Association française de Bienfaisance dont la première pierre fut posée, en 1897, par le Président Faure, sera prochainement inauguré à Saint-Pétersbourg. Les travaux de construction sont actuellement terminés. Érigé aux frais du gouvernement français, cet hôpital comprendra vingt-huit lits, les uns payants, les autres gratuits. On y admettra non seulement des Français malades, mais aussi des Russes. Il disposera d'un personnel médical et sanitaire assez nombreux. Il portera le nom d'Hôpital de Mme la comtesse Madeleine de Montebello, femme de l'Ambassadeur de France, à l'active sollicitude de laquelle cet hôpital doit en grande partie son existence. La comtesse, qui est attendue ces jours-ci, à Saint-Pétersbourg, assistera à l'inauguration ainsi que le comte de Montebello et tout le personnel de son ambassade.

Les Ambulances à Paris. — Il paraît qu'à la Revue du 14 Juillet, la Société des Secouristes aurait eu quelques clients de moins. Les ambulances volantes étaient établies sous des tentes contenant seulement deux chaises, un banc,

nn fauteuil, une table, nne cuvette, une boîte de secours, — et un médecin. Les accidents ont été moins nombreux que l'année dernière.

Asile national de Vincennes. — M. le Dr BORRILLON, ancien député de la Lozère, non réélu aux élections de 1898, vient d'être nommé directeur de l'Asile national de Vincennes, en remplacement de M. MARCHESSON.

Institut des Sourds-Muets. — M. le Dr GOSSARN vient d'être nommé auriste-adjoint de l'Institut des Sourds-Muets.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

Congrès des Sociétés Savantes de l'Est. — La Société d'Emulation du Doubs a pris l'initiative d'un Congrès des Associations savantes de Franche-Comté, qui se rénnira le 10 août 1899.

Groupe international d'Assistance publique. — Plusieurs journaux annoncent que M. CASIMIR-PÉRIER, ancien Président de la République, présidera, dimanche prochain, la séance d'ouverture du Congrès international d'Assistance publique et de Bienfaisance privée. Le Congrès dont il s'agit fait partie de la série des Congrès internationaux rattachés à l'Exposition universelle et M. CASIMIR-PÉRIER en est, en effet, le président, mais il s'ouvrira le lundi 30 juillet 1900, et non le dimanche 30 juillet 1899.

Congrès de Sauvetage de 1900. — Le douzième Congrès international de Sauvetage s'est tenu à La Rochelle les 28, 29, 30 et 31 juillet, sous la présidence de M. le vice-amiral DUPERRÉ et de M. BOUCHER-CADART, président de la Fédération des Sauveteurs de France. Ce Congrès a été d'nne grande importance, tant pour les questions traitées qu'en raison des sociétés françaises et étrangères qui y ont pris part.

Congrès des Sociétés savantes de 1900. — L'ouverture du XXXVIIIe Congrès des Sociétés savantes est fixée au 5 juin 1900 à la Sorbonne. Le programme de ce Congrès est déposé à la Préfecture, où il peut en être pris connaissance.

Société gynécologique de Paris. — Lors de sa dissolution, *la Société obstétricale et gynécologique de Paris* avait exprimée le désir de voir se reconstituer avec une partie de ses membres s'occupant plus spécialement de gynécologie une *Société gynécologique* à laquelle elle laissait ses archives et ses collections. C'est chose faite aujourd'hui La *Société gynécologique de Paris* vient de se constituer sous la présidence de M. le Dr PEYROT. M. le Dr OLIVIER a accepté les fonctions provisoires de *secrétaire général*. Ce n'est qu'après les vacances que seront définitivement votés les statuts de la nouvelle Société. Prière d'adresser toutes les communicalions à M. le Dr Olivier, 6, rue Marengo.

GUERRE, MARINE ET COLONIES.

Voiture d'ambulance éclairante pour l'armée. — La *Gazette de Dantzig* vient de donner des renseignements sur nne voitnre éclairante ponr recbercbe des blessés sur les champs de bataille, expérimentée avec plein succès. Voici, d'après cet organe, quelques détails snr ce nouveau véhicnle. La *voiture éclairante* est une *automobile* dont l'aspect extérieur rappelle celles qui servent au transport des munitions on des malades dans l'armée allemande. Pourvue d'un moteur à pétrole de la force de cinq chevaux, elle peut être mise en pression en trois minutes et fonctionner alors pendant quinze heures.

La machine actionne une dynamo de 65 volts et de 40 ampères, qui fait fonctionner un projecteur d'une grande puissance. L'ensemble est suffisamment léger et de petit volume. Malgré cela, la voiture comporte une foule d'accessoires, notamment tout le matériel nécessaire à l'installation et à l'éclairage d'un hôpital provisoire de campagne rapidement construit au besoin, pour donner les premiers soins aux malades qu'elle aurait permis de découvrir.

Service de Santé Militaire. — M. le Dr CLAUNOT médecin-inspecteur, nouvellement promn directeur du Service de Santé du 14e corps, est maintenu dans ses fonctions actuelles.

École du Service de Santé militaire. — Liste des candidats admis à subir la première partie des épreuves orales du concours d'admission à ladite École : MM. Alayrac, Appel, Armbruster, Assailly, Aubert, Bailly, Barberousse, Barbet, Barège, Barraud, Barthés, Bathias, Bergé, Blanchet, Bodin, Bodros, Boidard, Bonnis, Botte, Bouclier, Boudey, Bourdinière, Bresselle, Brissaud, Bru, Campana, Capon, Caraguel, Carayon, Cellerier, Chaboux, Cbambelland, Chavanne, Chevrant, Coignard, Coissard, Colin, Coste, Coustan (H.), Coustan (M.), Coze, Crès, Cristol, Dargein, Dartbenay, Delaigne, Delpy, Deniau, Devillers, Dienot, Doche, Dorland, Douste-Blazy, Dreyfus, Driancourt, Drouhet, Dubois, Duc, Ducourthial, Dugast, Duménil, Dumoulin (F.), Dumoulin (L.), Dupont, Durand, Duteil, Duval, Enjalbert, Étienne, Favette, Fischer, Frizac, Gailleur, Gaisset, Gallouin, Garimond, Gatrot, Gaud, Gay-Bonnet, Geniaux, Gèzes, Gilet, Girard, Gobinot, Godard, Gras, Grognard, Guillon, Guionic, Guiot, Gutb, Hémery, Henry, Heuls, Huriez-Josepb dit Orme, Lahorie, Lafoscade, Lamorlette, Laurent, Lecercle, Lecointre, Lemoine, Le Norcy, Lère, Letinois, Lhomme, Liautey, Linx-Labarrère, Lutrot, Marchetti, Martin, Marvy, Masson, Merson, Michel, Miorcec, Montet, Morisot, Moureaux, Natier, Nugue, Pacalin, Peloquin, Périé, Pigeon, Pirscbe, Plisson, Polliot, Poupouneau, Poutrin, Rabafoye, Raffalli, Ragot, Rambaud, Reverchon, Ribaut, Robert, Rocher, Rolin, Royère, Salzes, Satte, Saulueret, Scbwartz, Sciaux, Sébin, Séris, Sévérac, Sibille, Tapain, Trenel, Trollat, Troude, Vaillant, Vermullen, Vielle, Vigneau, Vignon, Winkler, Yvernault. Les candidats auront à se rendre à la date fixée pour les épreuves orales dans la ville qu'ils auront choisie au moment de leur inscription.

Par décision ministérielle dn 26 juillet 1899, MM. les médecins majors dont les noms suivent ont été nommés pour les postes ci-après désignés : PECH et COSTE pour les hôpitaux militaires de la division d'Oran ; — ADRIET et MERCIOLLE, pour les hôpitaux militaires de la division d'ALGER ; — ALBERT, pour les hôpitaux militaires de la division de Constantine. — M. FAIDEAU, médecin aide-major de deuxième classe, est désigné pour le 128e d'infanterie.

Service de Santé de la Marine. — M. le docteur TRABAUD, du port de Rochefort, est désigné pour faire partie de l'état-major général de M. le contre-amiral Mallarmé, en qualité de médecin de division.

Liste d'embarquement du Corps de Santé de la Marine, à la date du 25 juillet : MM. les médecins en chef Danguy des Déserts, Manson, Geoffroy, Dboste, Fontorbe, Jacquemin, Barret, Bnrot. MM. les médecins principaux Bourrat, Nodier, Ludger, Abelin, Laurent, Gayet, Brémaud Kermorvant, Ropert. MM. les médecins de première classe Fallier, Bourguignon, Lallonr, Théron, Chové, Richer de Forges, Gandelin, Michel, Aubry (C.), Roux, Pelissier, Aubry (L.), Duville, Badet, Coppin, Gaillard, Branzon-Bourgogne, Piton, Tbamin, Keisser, Bonnefoy, Martenot, Audibert, de Bois Saint-Sévrin, Martine, Salaun, Layet, Pons, Lesueur-Florent, Depied, Bonain, Dumas, Martel, Morel, Gombaud, Denis, Mortreuil, Bourdon, Borius. M. le médecin de deuxième classe Camus.

Le *Peï-Ho*, courrier de Madagascar, est arrivé, le 26 juillet au Frioul. Il a obtenu la libre pratique. Il ramenait M. KÉRÉBEL, pharmacien de 1re classe des Colonies, venant de la Réunion.

Service de Santé des Colonies. — Par décision ministérielle, en date du 24 juillet 1899, M. DUBOIS, médecin de 2e classe des Colonies en non activité pour cause de santé, a été rappelé à l'activité pour compter du 1er juillet 1899.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 29e semaine, 1,007 décès, au lieu de 887 pendant la semaine précédente et au lieu de 896, moyenne ordinaire des semaines de juillet. Cette augmentation de la mortalité est due à la diarrhée infantile (athrepsie, etc.), toujours fréquente dans cette saison. Elle a causé, du 16 au 22 juillet, 159 décès d'enfants âgés de moins d'un an (au lieu de 79 pendant la semaine précédente), savoir : 24 dans les dix arrondissements du centre, 135 dans les dix arrondissements excentriques. La fièvre typhoïde a causé 16 décès, au lieu de 13 pendant la semaine précédente. Les autres maladies épidémiques présentent des chiffres inférieurs à ceux de la semaine précédente. La rougeole a causé 23 décés (au lieu de 25); la scarlatine, 4 (au lieu de 6); la coqueluche, 3 (au lieu de 5), et la dipbtérie, 5 (au lieu de 7). Il n'y a pas eu de décès par variole. Il y a eu 18 suicides et 23 autres morts violentes. On a célébré à Paris 489 mariages. On a enregistré la naissance de 1,158 enfants vivants (604 garçons et 554 filles), dont 813 légitimes et 345 illégitimes. Parmi ces derniers, 53 ont été reconnus immédiatement.

Épidémie de fièvre aphteuse à Saint-Etienne. — A la suite d'une épidémie de fièvre aphteuse qui menace de gagner tout le département de la Loire, le préfet vient de prendre un arrêté interdisant les foires et marchés pour les races bovine, ovine et porcine dans les villes de Cuinzier, Cbarlieu, Néronde, Saint-Just-la-Pendue, Saint-Alban, La Pacaudière, Roanne, Feurs, Saint-Galmier, Sury-le-Comtel et Montbrison.

La désinfection pour fièvre infectieuse au Palais de Rambouillet. — M. Loubet vient d'envoyer à Rambouillet M. le Dr LA VIEILLE, médecin du personnel des Palais nationaux, pour examiner un enfant et un homme qui ont tous deux la coqueluche (*Figaro*) ou la scarlatine (le *Temps*), au château. M. le Dr La Vieille a constaté que si le garde du palais était en voie de convalescence, le fils du concierge était seulement sur le point d'y entrer. Aussitôt on a accordé aux deux familles un congé d'un mois, qui sera prolongé, s'il y a lieu. Toutefois, le Dr La Vieille ne trouve pas ces précantions snffisantes. Il veut que tout le château où le garde n'a cessé d'entrer soit désinfecté. Le département de Seine-et-Oise disposant de moyens aussi efficaces que ceux qu'a adoptés notre Conseil municipal, le sous-préfet de Rambouillet va veiller à l'accomplissement immédiat des mesures recommandées par notre confrère.

La température à Paris en juillet 1899. — Un étudiant, M. Dburster, a été frappé d'insolation au moment où il passait à bicyclette, rue des Ecoles. En tombant, il s'est assez grièvement blessé à la tête. — M. Toblier de Vernes, âgé de soixante-douze ans, a été frappé d'une congestion, sur l'avenue d'Orléans.—Une jeune femme, Mme Emilia Decossofs, a été frappée d'insolation, place de la Bastille. Elle est morte quelques instants plus tard à la pharmacie où on l'avait transportée.

Les conducteurs électriques et l'Hygiène. — M. Walckenaer, ingénieur en chef des Mines, chargé par le Préfet de Police d'une enquête sur les accidents d'électricité survenus à Paris depuis dix ans, a rédigé un rapport documenté sur la matière. Ce rapport a été discuté à l'une des dernières séances du Conseil d'Hygiène de la Seine. En raison des dangers que présente, surtout dans les communes de la banlieue de Paris, l'installation aérienne de conducteurs électriques à baute tension, M. Walckenaer a demandé que, pour ces communes, « les autorisations exigées par les réglements pour l'établissement des conducteurs au-dessus des voies publiques, soient dorénavant refusées à toutes les installations aériennes utilisant des tensions supérieures à 600 volts en courant continu ou à 120 volts en courant alternatif. Ces conclusions, comme on pouvait s'y attendre, ont provoqué un certain émoi parmi les membres du Syndicat professionnel des usines d'électricité. Ils ont protesté auprès du Préfet de Police en lui faisant connaître « qu'un appareil spécial inventé par un ingénieur, en vue de couper automatiquement le courant dans tout fil qui viendrait à se rompre, préviendra les accidents qui ont motivé les modifications imaginées par l'Ingénieur en chef des Mines». Le Conseil d'Hygiène, malgré ces observations, a approuvé le rapport de M. Walckenaer.

La Convention de Genève à la Haye. — L'acte final, qui sera soumis à la signature des puissances, dit : « Dans une série de réunions où les délégués précités ont été constamment animés du désir de réaliser, dans la plus large mesure possible, les vues généreuses de son auguste initiateur, la Conférence a arrêté, pour être soumis à la signature des plénipotentiaires et à l'approbation des gouvernements, entre autres, le texte de la convention ci-après, annexée au présent acte : Convention pour l'adaptation à la guerre maritime des principes de la Convention de Genève de 1864. »

Exercice de l'Obstétrique par les Sages-Femmes. — Le tribunal correctionnel de Loches vient de juger une affaire d'homicide par imprudence, dans laquelle était inculpée une sage-femme de Tours qui, par son inexpérience, a été cause de la mort de six femmes et quatre nouveau-nés. Le tribunal a condamné cette sage-femme à six mois de prison et 50 francs d'amende.

La Loi sur les Expertises médico-légales. — A l'occasion du projet de loi Cruppi sur l'expertise contradictoire, la Société médicale des Praticiens, sur la proposition de M. le Dr Lagelouze, a émis à l'unanimité le vœu suivant : « *La Société médicale des Praticiens* émet le vœu que tout médecin régulièrement inscrit puisse être désigné comme expert ou contre-expert. L'accusé, ou prévenu, pourra le choisir, comme il a le droit de choisir son avocat, durant toute la durée de l'instruction et des débats. »

La Peste. — *A la Réunion.* — Le Ministère des Colonies communique la note suivante. Il régnait, depuis quelque temps, à la Réunion, une affection qu'on appelait lymphangite infectieuse. Comme on supposait que l'on pouvait avoir affaire à la peste, des ordres avaient été donnés pour diriger sur la Réunion le Dr Thiroix, médecin de 1re classe des Colonies, en service à Madagascar. Ses premières recherches au sujet du bacille de Yersin furent d'abord négatives. Il trouva ensuite un bacille qui se rapprochait beaucoup de celui de la peste, mais qui ne tuait pas les rats par inoculation. La mortalité dans l'île était d'ailleurs peu élevée, puisque du 7 février au 22 juin 1899, il ne s'était produit que 9 décès. — La peste a été officiellement reconnue à Saint-Denis le 18 juillet, et le 19 deux décès isolés se sont produits. Depuis, aucun nouveau cas n'a été constaté. Toutes les mesures nécessaires ont été prises. La population demeure calme. La colonie est pourvue d'une provision de sérum et d'autres moyens de défense contre le fléau. Néanmoins, le courrier d'aujourd'hui emportera un important supplément de matériel sanitaire à destination de la Réunion. M. Decrais a fait télégraphier à toutes nos colonies pour leur notifier d'avoir à appliquer les règlements quarantenaires aux provenances de la Réunion.

Aux Indes. — La peste s'étend rapidement à Poona. Dans la journée d'hier, 110 cas ont été constatés, sur lesquels il y a eu 82 décès. Les habitants fuient en masse la ville et les faubourgs.

En Chine. — La *Press Association* apprend officiellement que la peste bubonique, qui sévit à Hong-Kong et à l'île Maurice, a gagné la Réunion. Les chiffres officiels pour Maurice, au cours de la semaine qui finit, annoncent trente décès.

Le Typhus en Saxe. — A Lœbtau (Saxe), 120 cas de typhus ont été officiellement constatés. Il y a eu 12 décès. Une enquête a fait découvrir que l'aqueduc de Wœlfnitz qui fournit d'eau une partie de Lœbtau était contaminé. Il a a été fermé immédiatement.

Le tabac et les enfants. — L'*Academie de Médecine de Belgique* est autorisée, par le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics du royaume, à discuter en séance publique la question concernant l'usage du tabac chez les jeunes gens de moins de seize ans.

DIVERS.

Un cas d'alcoolisme, accompagné de meurtre. — On mande de Pau qu'un ancien préposé des douanes, après avoir, dans un accès d'alcoolisme, essayé de tuer diverses personnes, notamment sa sœur, un garde des bois et la propriétaire du jeu de paume, avait été désarmé par la gendarmerie. Relâché, il s'empara du couteau d'une vieille mendiante, la tua et blessa sa sœur et une voisine. Il se porta ensuite un coup à la gorge, puis se jeta dans la Nive.

Un médicament nouveau. — D'après le *Figaro*, voici une grande découverte du Dr A. Bernard : l' « Elixir du Régent ». Ce produit ne renferme aucun élément nocif et les excitants toxiques en sont vigoureusement bannis. Son emploi ne peut déterminer le plus léger accident. M. le Dr A. Bernard, 24, boulevard de Port-Royal, reçoit tous les jours, de deux à cinq heures, ou envoie sa brochure à toutes les personnes que sa découverte peut intéresser ! — *Signé :* Dr B. Du Petit.

Le mal de mer en ballon. — « Sous l'effort du vent l'aérostat se couche, a écrit un aéronaute ; la nacelle s'incline sous un angle effrayant. Au bout de quelques minutes, un craquement se fait entendre, le guide-rope se décroche, le ballon reprend son essor, nous sommes jetés les uns sur les autres. La nacelle oscille quelque temps comme un balancier de pendule. C'est un véritable roulis. Les oscillations diminuent peu à peu. Il était temps : un malaise général, *espèce de mal de mer*, commençait à nous prendre. »

Un centenaire. — Combien y a-t-il encore de vétérans des campagnes de Napoléon Ier. Il en existe un à Cracovie. Il s'appelle Vincent Markiewicz et il compte cent cinq ans bien sonnés, étant né le 5 janvier 1794. Ce « vieux de la vieille » s'il vit encore dix-huit mois, aura vu, sinon vécu trois siècles ; le déclin du dix-huitième, tout le dix-neuvième et l'aurore du vingtième.

Les Médecins et l'élection au Conseil de la Mutualité. — En exécution de l'arrêté ministériel en date du 14 juin 1899, l'élection pour la nomination au Conseil supérieur de la Mutualité du représentant des syndicats médicaux des départements et de Paris a eu lieu les 9 et 23 juillet 1899. La commission de recensement des votes instituée au Ministère de l'Intérieur, par arrêté en date du 22 juillet 1899, s'est réunie le 26 du même mois et a proclamé les résultats suivants : Suffrages exprimés : 98 ; majorité absolue : 50. — Ont obtenu : MM. les Drs Pouliot, 42 voix ; Lannes, 16 voix ; Cézilly, 8 voix ; Archambaud, 8 voix ; Gonot, 6 voix ; Divers, 18 voix. — Il y a encore ballottage.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés *officiers de l'Instruction publique* les membres de l'Enseignement dont les noms suivent : MM. Antonne, chargé de conférences, à la Faculté des Sciences de Lyon; Baudry, professeur de la Faculté de Médecine, de Lille ; Bertin-Sans, agrégé près la Faculté de Médecine de Montpellier ; Bouasse, professeur à la Faculté des Sciences de Tonlonse ; Bronsse, chargé de conrs à la Faculté de Médecine de Montpellier ; Catois, professenr à l'École de Médecine de Caen ; Chandelux, agrégé de la Faculté de Médecine de Lyon ; Chevrel, chef de travaux à la Faculté des Sciences de Caen; Debray, professenr à l'Ecole des Sciences d'Alger ; Eberlin, conservateur à la Faculté des Sciences d'Aix-Marseille; Gémy, chargé de cours à l'Ecole de Médecine d'Alger ; Guillet, professeur à l'Ecole de Médecine de Caen ; Guitel, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Rennes ; Hédon, professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier ; Lagrange, chargé de cours à la Faculté de Médecine de Bordeaux ; Le Dantec, préparateur à la Faculté des Sciences de Paris ; Lefour, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux ; Montfort, professeur à l'Ecole de Médecine de Nantes ; Perdrix, professeur à la Faculté des Sciences d'Aix-Marseille ; Poncet, professeur à la Faculté de Médecine de Lyon ; Soulier, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Montpellier ; Tesson, professeur à l'École de Médecine d'Angers ; Vincent, professeur à l'École de Médecine d'Alger ; Abel Lefranc, secrétaire du Collège de France ; Malloizel, sous-bibliothécaire au Muséum d'histoire naturelle ; Phisalix, assistant au Muséum d'histoire naturelle ; Poujade, préparateur au Muséum d'histoire naturelle ; Henry de Varigny, préparateur au Muséum d'histoire naturelle ; Saint-Loup, maître de conférences à l'École pratique des Hautes Etudes. La médaille militaire a été accordée, par décret présidentiel, à la sœur Sainte-Geneviève, à l'hôpital général de Rodez. M. Mougeot a remis, au nom du Ministre de l'Instruction Publique, les palmes académiques à M. Gros, ancien médecin-major de 1re classe, médecin de la Maison d'Éducation de la Légion d'honneur d'Ecouen.

Lutte entre étudiants Américains et Anglais. — Le grand match de jeux athlétiques entre les étudiants anglais et les étudiants américains, qui avait lieu samedi à Londres, a été gagné par les Anglais.

Médecine et politique. — La section lyonnaise de la Ligue des Droits de l'homme a offert un banquet à M. Trarieux, sénateur, président. Cinq cents convives, parmi lesquels le Dr Lépine, Président de la Section lyonnaise, et de nombreuses notabilités, notamment plusieurs professeurs des Facultés de Droit et de Médecine.

Les Médecins et l'Enseignement secondaire. — M. le Dr S. Pozzi, sénateur, membre de l'Académie de Médecine, a présidé la séance solennelle annuelle, qui tient lieu, à l'École alsacienne, de distribution des prix.

L'Institut Pasteur. — On annonce que le Dr Jules Maringer, décédé le 13 mai dernier, a légué à l'Institut Pasteur une somme de 100,000 francs. Néanmoins comme le testament stipule d'autres dons, il pourra se faire que la somme attribuée à l'Institut Pasteur ne soit pas de cent mille francs ; sa valeur dépendra du montant du capital réalisé.

Les Médecins dans les Cercles. — Reçu comme membre de l'Union des yachts français, M. le Dr Magnin, présenté par MM. Harry von Berger et Gaston Fournier.

Les Médecins et le Monde. — M. le Pr Schenck (de Vienne), fait savoir qu'il n'a jamais été appelé en consultation par le Tsar.

Club médical de Paris. — Dans une des dernières réunions du Comité, ont été proposés, puis élus à l'Assemblée générale suivante, comme membres du Comité du Club médical de Paris, MM. les Drs Peyrot et Richelot, chirurgiens des Hôpitaux ; Huchard, médecin des Hôpitaux ; Jullien, chirurgien de la Maison de Santé de Saint-Lazare.

Comptes-rendus analytiques des Congrès Médicaux

Congrès de Médecine de Lille. — 28 Juillet 1899.

M. le Dr Desprez. — *De l'application du Chloroforme sous différentes formes au traitement de la Tuberculose.* — La tuberculose pulmonaire est occasionnée par le développement du bacille de Koch dans les bronches et le parenchyme pulmonaire. Ce microbe s'implante et se développe dans le poumon d'autant plus facilement que l'organisme est plus affaibli. Il y a donc, pour le traitement, obligation absolue de soigner l'hygiène et de réconforter l'organisme par une alimentation substantielle. Ce mode de traitement suffit d'ordinaire pour prévenir le développement de la tuberculose ; mais, pour la guérison des personnes déjà atteintes de la tuberculose, le traitement général devra être doublé d'un traitement antibacillaire puissant et continu. Ce traitement antibacillaire consiste dans l'emploi bien ordonné du Chloroforme sous ses différentes formes, et surtout sous forme d'inspirations méthodiques et très inoffensives. Le poumon étant un organe essentiellement perméable à l'air, recevant une quinzaine de fois par *minute* une nouvelle inspiration d'air, on conçoit facilement que si l'air est additionné plusieurs fois par jour d'une quantité de vapeurs infinitésimales et antibacillaires de chloroforme, il devient un mode de traitement des plus puissants et des mieux tolérés. Je décrirai dans une note plus complète quels sont les résultats qu'on peut obtenir par une véritable gymnastique respiratoire. Ce sera l'objet principal de ma communication au prochain Congrès français de Médecine à Lille, le 28 juillet. Il est bien entendu que le chloroforme sera, en outre, employé en boissons, en pulvérisations à doses inoffensives, comme il a été indiqué dans mon mémoire de 1891, présenté au Congrès pour l'étude de la Tuberculose. (V. G. Masson, éditeur, 1892, p. 500 et suivantes). La désinfection intermittente des appartements, pendant qu'ils sont inoccupés, au moyen de vapeurs d'aldéhyde formique et du formochlorol, constitue aussi un puissant moyen de guérison.

LES LIVRES NOUVEAUX.

Album Capmartin. — Blaye-sur-Gironde, 1895 (1er fascicule, juillet).

En plusieurs fascicules destinés à être réunis en un élégant volume, M. Capmartin publie un album superbe de la grande famille médicale, sans distinction de titres et de situation, c'est-à-dire les portraits de tous les Médecins français.

Une fois disséminés aux quatre coins de la France, après la sortie de l'École ou de l'Hôpital, bien des amis ne se revoient plus. C'est à peine si, de loin en loin, un Congrès en réunit quelques-uns. Et encore certains d'entre eux ont de la peine à se reconnaître, les préoccupations inhérentes à la clientèle et aux nouvelles relations ayant effacé les souvenirs de jeunesse. Bien souvent, il arrive aussi que des homonymes prennent dans l'esprit la place de l'ami perdu. On lit dans un journal le nom du Dr X... qui habite Paris ; on a connu un camarade de ce nom ; on croit qu'il s'agit de lui, alors qu'en réalité il n'a rien de commun avec le personnage en question. Enfin, l'entourage immédiat d'un Médecin se trouve toujours en rapport d'amitié avec d'autres Médecins. Or, que le Médecin vienne à disparaître, la plupart du temps cessent alors les relations de la famille du disparu avec celles des confrères, et, cependant, il peut être bien utile à un fils de connaître les anciens amis de son père.



M. le Dr Gornard de Coudray (de Paris).

Ce volume obviera à tous ces inconvénients. Il mettra en évidence l'*identité vraie* de tous les Médecins. On pourra revoir la tête d'un ancien camarade et, si on hésite sur son nom, on n'hésitera pas sur l'ensemble : Portrait, date et lieu de naissance, date de réception au doctorat et lieu d'habitation. Certains ont des titres scientifiques nombreux et des positions officielles. Malheureusement, si l'on mettait ainsi les titres des uns, on serait obligé de mettre ceux des autres et il faudrait insérer à la suite de certains portraits des pages entières. Il n'y aura donc, dans cette galerie de portraits qu'un album tout court de la Famille médicale.

Deutsches Krankheitsnamer Buch; par M. Höfler. Munich, Piloty et Loehle, 1899, 920 p.

Cet important dictionnaire, d'un genre tout nouveau, rendra les plus grands services à tous ceux qui suivent d'un œil attentif les progrès des Sciences médicales. Il est conçu sur un plan très particulier ; chaque mot, lorsqu'il le mérite, est suivi en effet d'explications circonstanciées, de notes étymologiques, de citations exactes, qui rendent toutes les notions très intéressantes. Cet ouvrage est, bien entendu, impossible à analyser. Bornons-nous à ajouter que l'auteur, pour le mettre sur pied, a dû se livrer à un travail de bénédictin et qu'il mérite les plus sérieux éloges pour un tel labeur. Tous les Médecins instruits, qui sont familiers avec la langue allemande, doivent posséder cet ouvrage dans leur bibliothèque ; il leur rendra les plus signalés services.

[1. B. S.]

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

LEGENDRE (Paul). — 14, Rue Bellecordière, Lyon.

Berthail. — **De l'emploi thérapeutique du vanadium.** — Volume in-8, 120 pages, 1899.

HAZAEL LABÈQUE. — Dax.

Delmas (Maurice). — **Étude générale du bain de boues et des applications locales de boues.** — Brochure in-12, 23 pages, 1896.

Chemin de fer d'Orléans

Relations rapides entre Paris et la ville d'eaux de Vic-sur-Cère (Cantal), située au milieu des montagnes d'Auvergne et desservie par le Grand-Hôtel de la Compagnie d'Orléans.

Les personnes qui se rendent de Paris à Vic-sur-Cère disposent actuellement de trains express de nuit *via* Montluçon et *via* Limoges, partant à 7 h. 40, 7 h. 50 et 9 h. 3 du soir. En sus de ces trains, un service rapide de jour permet d'effectuer le trajet en moins de 12 heures. (Départ de Paris par l'express de 10 h. 35 du matin, qui contient un wagon-restaurant). Pour le retour, les voyageurs ont à leur disposition un train express de jour par Limoges, arrivant à Paris à 11 h. 30 du soir (dîner dans le wagon-restaurant), et un train express de nuit par Montluçon, arrivant à Paris à 6 h. 22 du matin.

Abonnements de Vacances.

La *Gazette Médicale de Paris* met à la disposition de ses lecteurs des Abonnements de vacances au prix de **1 fr.** par mois pour MM. les Docteurs, du 1er août au 31 octobre 1899, et des Abonnements de **0,50** centimes de deux mois pour MM. les Etudiants.

S'adresser directement aux Bureaux du Journal.



Le Mans. — Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 111

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Réformes nouvelles de l'Enseignement médical, par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Congrès Médicaux : Le Ve Congrès fraucais de Medecine de Lille. — Les Épidémies actnelles : La Fièvre typhoïde à Paris. — Enseignement de la Médecine : Réforme des examens du Doctorat. — Assistance cbirurgicale instantanée : L'accident dn Cbemin de fer du P. O. à Juvisy. — Nécrologie : M. le Dr William-Henry Flower. — La Médecine aux Concerts. — La Médecine dans les Romans. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée (Hôpitaux), etc. — Sociétés et Congrès. — Guerre, Marine, Colonies. — Médecine d'État et Hygiène (Épidémies, etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes : Statistique de l'Institut Pasteur. — Souvenirs d'une Ambulancière. — Congrès Scientifiques : Congrès de Gynécologie d'Amsterdam. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations. — Grandes Actualités : Faculté de Médecine de Toulouse. — M. le Dr Segond.

BULLETIN.

Les Réformes nouvelles de l'Enseignement Médical.

Nous publions plus loin le texte du nouveau Règlement des études médicales et des examens de Doctorat que vient d'élaborer le Gouvernement français, et nous le faisons précéder de cette simple boutade : on a retrouvé les *boules* d'antan, qui semblaient assez oubliées rue de l'Ecole de Médecine ! Cette petite révolution est caractéristique et prouve qu'on veut introduire, dans toute l'Université l'uniformité la plus parfaite, en attendant sans doute qu'on en arrive... à l'uniforme ! Soit. A notre époque, il serait puéril de protester contre des réformes aussi... urgentes.

Mais ce nouveau Règlement sanctionne des changements plus importants, et sur lesquels il importe d'attirer, — cette fois sérieusement, — l'attention des médecins français, et cela avec une insistance toute particulière.

En vertu même du premier article de l'arrêté officiel, en effet, pourront désormais, comme le signale avec juste raison la *Semaine médicale*, se lancer dans les études de Médecine tous les élèves de l'Enseignement moderne, comme leurs condisciples de l'Enseignement classique. Notre distingué confrère s'élève vigoureusement contre cette clause désastreuse et cette innovation, qu'il sait due à l'influence des doctrines sociales modernes :

« C'est avec regret que uous avons vu ces jours derniers le Gouvernement français méconnaître ces considérations, vitales pourtant pour notre professiou, et ouvrir, par une voie détournée, la carrière médicale aux jeunes gens non pourvus du haccalauréat de l'enseignement classique (Lettres-Philosophie). Dorénavant, il suffira d'avoir ohtenu devant une Faculté des Sciences les certificats de licence correspondant aux études physiques, chimiques et naturelles, pour prendre la première inscription dans une Faculté de Médecine. Or, pour être inscrit dans une Faculté des Sciences, il n'est pas indispensable de justifier d'un haccalauréat quelconque ; il suffit d'être fonctionnaire de l'enseignement public (secondaire ou primaire) ! De telle sorte que, tout aussi bieu que les bacheliers de l'enseignement moderne, les maîtres d'études et même les instituteurs publics pourront, en vertu du décret du 24 juillet 1899, aspirer au doctorat en médecine. Que deviendra la baute culture intellectuelle et morale de la profession médicale, en présence de cette invasion prochaiue qu'ou avait plns ou moins limitée jusqu'ici et qui maintenant ne trouvera plus de barrière, puisqne ce qui n'était qu'une faveur, qu'une exception, devient une règle, un droit ? »

Faut-il marcher dans cette voie des récriminations, suivre notre collègue et faire chorus avec son habile Rédacteur en chef ? Nous ne le pensons pas. Pour nous, en effet, il y a déjà plusieurs années que la haute culture intellectuelle, qui était jadis l'apanage du corps médical français tout entier, tend à disparaître de nos rangs, *cela devant les nécessités de l'existence quotidienne*.

Nos confrères des villes et des campagnes ne demandent plus à être considérés comme les représentants autorisés de la Science libre, de la saine Pensée, de l'Idée, affranchie des vulgaires préjugés. Ce qu'ils veulent désormais, et avant tout, c'est nourrir leur famille et élever leurs enfauts. Et, vraiment, on ne saurait trop leur en vouloir de ne voir à l'existence qu'un but aussi terre à terre. Il faut désormais être riche pour se permettre d'être un Savant et pour se payer le luxe d'avoir des idées bien à soi !

On aura beau faire, on ne pourra pas lutter contre ce courant utilitaire. En conséquence, il eût été dérisoire de persister à exiger des futurs médecins des diplômes inutiles, qui font des *mécontents* et des *déclassés !* On a eu raison de permettre l'entrée de nos Ecoles à des cerveaux plus humbles, car c'est ce qu'on appelle faire de la bonne politique, prévoir l'avenir, et ne pas se laisser berner par des illusions vaines. Souhaitons que l'on comprenne, au moins sur ce point, l'intention de nos Gouvernants !

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS.

LES CONGRÈS MÉDICAUX

Cinquième Congrès Français de Médecine.
(Lille, Août 1899).

Les travaux du Congrès ont en lieu conformément au programme publié (1).

Séance de Clôture. — A la séance de clôture du Congrès, il a été décidé à l'unanimité, que le *sixième Congrès français de Médecine* se réunirait à TOULOUSE, au mois d'août 1901 (*Fig.* 123). Dans les premiers jours du mois d'août 1900, le grand Congrès international de Médecine se tenant à Paris, il ne peut y avoir de Congrès de Médecine en province l'année prochaine.

Le *Bureau* du sixième Congrès sera ainsi composé : *Président*, M. le Pr LEMOINE (de Lille) ; vice-présidents : les professeurs MOSSÉ et CAUBET ; secrétaire général, le Pr SAINT-ANGE ; trésorier, le Dr PARENT.

Voici la nature des questions qui seront discutées dans ce Congrès : 1° *Convulsions chez l'enfant* ; 2° *Insuffisance hépatique* ; 3° *Médicaments d'épargne*.

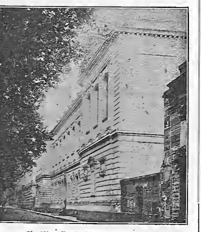


Fig. 123. — Faculté de Médecine de Toulouse, où aura lieu le Congrès de 1901.

La séance s'est terminée par de chaleureux remerciements adressés par M. le Pr GRASSET à la ville de Lille, pour l'accueil si sympathique et si cordial fait aux congressites.

(1) Voir les numéros 30 et 31 de la *Gazette medicale de Paris.*

Devant l'admiration suscitée par la visite de l'*Institut Pasteur*, le président a proposé, *avec raison*, de demander au prochain Congrès international de Paris de venir en excursion jusqu'à Lille pour visiter cet admirable établissement.

M. le Dr CALMETTE, directeur de l'Institut Pasteur, a démontré, lors de la visite faite à cet Institut, par des expériences très intéressantes, l'action antitoxique du sérum antivenimeux sur le venin des serpents.

M. le Dr Calmette a injecté dans la veine de l'oreille de trois lapins : à l'un, un centimètre cube de sérum antivenimeux ; puis dans la veine de l'oreille des trois rongeurs, un quart de centimètre cube de venin du cobra et du bothrops. Le premier lapin qui a reçu du sérum reste bien portant, ce qui démontre l'efficacité de la découverte de M. Calmette au point de vue préventif ; le second meurt en vingt-deux minutes ; le troisième, à qui il a été injecté une dose de sérum antivenimeux, reste indemne pendant quelques minutes. L'action curative du sérum est donc prouvée.

Le soir, à neuf heures, M. Grasset a offert un punch aux congressistes.

Le lendemain, les Congressistes se sont rendus en deux groupes au Sanatorium de Saint-Pol et aux mines de Lens.

LES ÉPIDÉMIES ACTUELLES.

La Fièvre typhoïde à Paris.

A Paris, on a constaté, pendant les dernières semaines, une légère augmentation des cas de fièvre typhoïde. On attribue cette recrudescence à la mauvaise qualité des eaux de la Vanne, lesquelles seraient contaminées par une source impure, la source « du Miroir », abandonnée autrefois parce qu'elle était suspecte, mais reprise depuis le mois de mai dernier. D'après M. le Directeur administratif de Paris, il est impossible d'attribuer aux eaux de la Vanne cette légère recrudescence. Depuis plusieurs mois les analyses n'ont pas révélé la présence d'un seul bacille de la fièvre typhoïde dans les eaux dont il s'agit. A la vérité, en 1894, on put, avec raison peut-être, les incriminer, car, parmi les sources captées, — dont l'ensemble forme ce qu'on appelle la Vanne, — il en était une, la source de Gochepie, dont les eaux étaient insuffisamment pures ; mais on isola cette source en construisant des murs souterrains très profonds, et l'épidémie cessa. Depuis, aucune nouvelle adduction n'a été faite ; et les eaux n'ont rien perdu de leurs qualités. On faisait, il y a quelque temps, des reproches de même nature aux eaux de l'Avre ; puis on parla des travaux du Métropolitain, qui avaient pu mettre à jour des germes infectieux. Ces reproches étaient sans fondement. L'eau de l'Avre fut reconnue pure et des milliers d'ouvriers, qui travaillaient sur les chantiers du Métropolitain, pas un seul ne fut atteint de la fièvre typhoïde. Il faudrait donc chercher ailleurs les causes de l'épidémie, si épidémie il y avait. Mais, en réalité, le nombre des malades ne dépasse guère la moyenne habituelle des semaines de grandes chaleurs ; il n'y a donc rien d'inquiétant au moins jusqu'à présent.

Il n'en fant pas moins avoir l'œil ouvert, et, par ces temps de grandes chaleurs, surveiller les boissons avec beaucoup de soin. Nous y engageons fortement nos lecteurs et leurs malades.

Le Conseil d'Hygiène vient d'ailleurs de faire savoir à M. le préfet de police qu'il y avait lieu d'inviter la population parisienne à prendre les précautions de rigueur en temps d'épidémie et, en particulier, à faire bouillir son eau. Qu'on ne s'alarme pas, cependant, outre mesure, dit notre collègue E. Gautier! C'est tout au plus si l'on constate une certaine recrudescence anormale de la fièvre typhoïde, caractérisée plutôt par une augmentation des cas de maladie que par un accroissement d'une mortalité ne dépassant pas une quinzaine de décès par semaine. Ce n'est donc pas ce qu'on appelle une épidémie. Par ces chaleurs sénégaliennes, faites pour exaspérer la violence des microbes et de leurs toxines, on ne saurait y mettre trop de prudence. Et le fait est que, depuis un mois, la progression du fléau n'a pas laissé d'être singulièrement rapide; 64 cas du 11 au 19 juillet, 104 du 19 au 26, 213 du 26 juillet au 3 août, sans parler d'une centaine de cas spéciaux aux troupes de la garnison...

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Réforme des Examens de Doctorat.

L'*Officiel* vient de publier le nouveau règlement des études et des examens, pour obtenir le grade de docteur en médecine.

Nous le reproduisons sans commentaires, nous bornant à mentionner qu'au contraire de ce qui s'est passé récemment à la Chambre des Députés, on paraît avoir retrouvé l'usage des *diverses boules*... Les étudiants en apprécieront les avantages :

1° Les aspirants au doctorat en médecine doivent produire pour prendre la première inscription : Soit le diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire classique (lettres-philosophie) et le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles. Soit, avec dispense du baccalauréat (lettres-philosophie), les quatre certificats d'études supérieures ci-après désignés, délivrés par une Faculté des Sciences Physique ; — Chimie ; — Botanique ; — Zoologie ou physiologie générale. 2° *Examen*. — Les examens en vue du doctorat en médecine portent sur les matières suivantes :

Premier examen. Epreuve pratique. Dissection. Epreuve orale : Anatomie, moins l'anatomie topographique. *Deuxième examen*. Épreuve orale : Histologie ; physiologie, y compris la physique biologique et la chimie biologique. *Troisième examen*. 1re partie. Epreuve pratique. Médecine opératoire et anatomie topographique. Épreuve orale : Anatomie topographique, pathologie externe ; accouchements. 2e partie. Épreuve pratique : Anatomie pathologique Épreuve orale. Pathologie générale ; parasites animaux, végétaux. microbes ; pathologie interne. *Quatrième examen*. Épreuve orale : Thérapeutique, hygiène, médecine légale, matière médicale, pharmacologie, avec les applications des sciences physiques et naturelles. *Cinquième examen*. 1re partie : Clinique externe, clinique obstétricale. 2e partie : Clinique interne, thèse sur un sujet au choix du candidat. Les épreuves pratiques sont éliminatoires.

En cas d'échec à l'épreuve orale consécutive à l'épreuve pratique, le bénéfice de l'épreuve pratique demeure acquis. A chaque épreuve, la durée du délai d'ajournement est de trois mois au premier échec. A chaque nouvel échec à la même épreuve, cette durée est augmentée de trois mois. Il ne peut être accordé d'abréviation du délai d'ajournement qu'au premier échec à une épreuve. Ces dispositions ne sont pas applicables à l'épreuve pratique de médecine opératoire (1re partie du 3e examen), pour laquelle la durée du délai d'ajournement est fixée à six semaines.

Le jugement du jury d'examen s'exprime par les notes suivantes : Boule blanche, *très bien* ; Boule blanche-rouge, *bien* ; Boule rouge, *assez bien* ; Boule rouge-noire, *médiocre* ; Boule noire *mal*. Pour les examens à matière unique (1er examen, 2e partie du 3e examen et 5e examen, régime de 1893), est ajourné tout candidat qui a mérité deux boules noires. Deux rouges-noires équivalent à une boule noire. Pour les examens à matières multiples (2e examen, 1re partie du 3e examen et 4e examen, régima de 1893), est ajourné tout candidat qui a mérité une boule noire pour une des matières de l'examen. L'ajournement ne porte que sur cette matière, et, dans ce cas, il est d'une durée de six semaines.

Les dispositions du présent décret seront mises à exécution à dater de la session de juillet-août 1900. Sont abrogées les dispositions de l'article 4 du décret du 26 décembre 1875, contraires à celles du présent décret. Sont également abrogés les articles 2 et 4 du décret du 31 juillet 1893.

ASSISTANCE CHIRURGICALE INSTANTANÉE.

L'accident de Chemin de fer du P. O. à Juvisy.

On connaît la nature de ce terrible accident. De suite, des secours ont été portés sur le lieu même du désastre. Les victimes ont été vite ramenées à la gare d'Orléans, à Paris, où elles ont reçu les soins de M. le Dr Segond, médecin en chef de la Compagnie, assisté des internes et des surveillants de la Salpêtrière, accourus à la nouvelle de l'accident.



M. le Dr Segond, Chirurgien des Hôpitaux de Paris,
Médecin en chef de la Cie des Chemins de fer d'Orléans.

Les blessés furent transportés, soit à leur domicile, soit dans les hôpitaux les plus voisins. Les morts ont été portés à la Morgue, où la Préfecture de police s'est chargée des soins de leur identification.

A Juvisy même, lors de l'accident, la population, accourue de toutes parts, s'est mise avec dévouement à la besogne. Le tamponnement s'étant produit en face de la pharmacie de la gare, on put y porter les blessés au fur et à mesure qu'on les ramassait à terre, et trois médecins, MM. les Drs Bernard, Binot et Brezzi, leur donnèrent les premiers soins.

M. le Procureur de la République, assisté de M. le commissaire de police, s'est tenu en permanence à la gare d'Orléans. Les douze médecins légistes de Paris étant tous absents dimanche dernier, on a dû avoir recours à un médecin du quartier, M. le Dr Lené, que le Procureur de la République a remercié. M. Bulot a déclaré que, dorénavant, il *établirait une permanence pour les médecins légistes....* et ce sera... justice et prudence.

Un pharmacien de Juvisy, M. Schaebelin, a recueilli dans son officine, se trouvant précisément près du talus où les deux trains se sont broyés, 21 blessés, dont trois expirèrent entre ses bras. On avait brisé la palissade qui clôt la voie ferrée, et par là, dans la nuit, à la lueur des lanternes, on apportait chez lui les mourants et les blessés. Il est impossible de se figurer l'intensité dramatique de cette nuit d'épouvante, de hurlements et d'orage. L'excellent homme en est encore ému. Et cependant il s'est prodigué, aidé d'ailleurs par M. le Dr Vinot (de Juvisy), de M. le Dr Tison, qui se trouvait dans le train tamponneur, et de Mme Mouton, sage-femme.

Beaucoup de voyageurs étaient endormis et ont été réveillés dans leur premier sommeil par une *commotion violente*, aussi bien morale que physique qui les a plongés dans une espèce de *coma*. Ils étaient incapables d'entendre et d'émettre un son; ils ont été frappés de stupeur. Un cas assez curieux a été remarqué: c'est que presque tous les morts ou gravement blessés ont eu le cuir chevelu décollé et ont été pour ainsi dire scalpés. Cela provient de ce que les victimes, qui étaient assises, ont été projetées en avant par le choc et sont venues se frapper la tête sur le dossier placé devant eux. Le choc a été si violent que la peau du front a chassé, a opéré un glissement, et provoqué le déchirement du cuir chevelu.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr William Henry Flower.

Le distingué naturaliste qui vient de mourir était né en novembre 1831 à Stradford-sur-Avon. Il fit une grande partie de ses études à l'University College de Londres, où il mérita la médaille d'or Sharpey, pour la physiologie, et la médaille d'argent Grant pour la zoologie. Adjoint au service médical de l'armée en 1854, il fit la campagne de Crimée où sa santé s'altéra. De retour en Angleterre, il devint préparateur d'anatomie au Middlesex Hospital, puis curateur du Musée. C'est à ce moment qu'il publia ses premiers ouvrages d'anatomie et de chirurgie. En 1861, il fut nommé curateur du « Hunterian Museum » au Collège des Chirurgiens, puis bientôt « Hunterian Professor ». Mais il abandonna dans la suite la pratique chirurgicale pour se consacrer plus entièrement à son Musée et vingt ans plus tard, en lui remettant la médaille de la Société royale de Londres, le président pouvait dire avec justice : « C'est surtout à cause de son long et persévérant travail que le Musée du Collège royal des Chirurgiens doit de posséder aujourd'hui la collection de matériaux la plus complète, la mieux ordonnée, et la plus accessible pour l'étude anatomique des Vertèbrés ». Quelques années plus tard, en 1884, à la suite de la retraite de Sir Richard Owen, Flower était nommé directeur du nouveau Musée d'Histoire naturelle de Londres. Il consacra le reste de ses forces à l'organisation et au développement des collections, jusqu'à ce qu'en 1898 l'état de sa santé l'obligeât à suspendre définitivement le cours de son activité scientifique.

L'œuvre de Sir William Flower a porté principalement sur deux points : l'étude de l'*anatomie comparée des Mammifères et l'organisation des divers Musées qu'il a dirigés.*

La Grèce vient de faire une perte cruelle, M. Georges Avyheris ou Averof, le grand philantrope. Sa générosité était inépuisable. On lui doit des hôpitaux, de nombreux établissements de bienfaisance à Athènes.

Sœur Saint-Rémi, à l'état civil Léocadie Manise, supérieure des sœurs de l'Hôtel-Dieu de Reims, chevalier de la Légion d'honneur depuis 1886. Elle était âgée de 64 ans. — M. le Dr Ducelliez, *Officier de la Légion d'honneur*. Son corps a été incinéré. M. le Dr Ducelliez *guérissait l'eczéma par un traitement qui porte son nom*. — M. le Dr Hermann Klotz, professeur extraordinaire d'obstétrique et de gynécologie à la Faculté de Médecine d'Innsbruck. — M. le Dr James Elliot Graham, professeur de médecine à l'Université de Toronto. — M. le Dr Robert Laughlin Rea, ancien professeur de chirurgie au College of Physicians and Surgeons de Chicago. — M. le Dr Genuino Marques Mancebo, professeur suppléant d'histologie à la Faculté de Médecine de Rio-de-Janeiro.

On nous écrit de Montpellier qu'un dentiste, M. Simon, âgé de vingt-six ans, a été assassiné et ligotté dans son appartement, place de la Préfecture, en plein centre de Montpellier. Il y avait quelques traces de sang aux meubles qu'on croit provenir de l'assassin encore inconnu. Peut-être ce drame cache-t-il une vengeance de femme.

LA MÉDECINE AUX CONCERTS.

Les Ambassadeurs. — L'Alcazar d'Eté. — Le Jardin de Paris.

La *Médecine* n'a pas, aux Concerts de Paris, le même succès que sur les planches. C'est sans doute parce que l'été on ne songe qu'à l'*Hygiène* ; et l'on sait que, partout où il y en a, on a mis désormais du plaisir!

Yvette Guilbert aux Ambassadeurs, n'a même plus un mot gentil pour ses camarades d'antan, les joyeux étudiants du Boulevard Saint-Mich! On n'y parle que d'Afrique centrale, en oubliant toutefois le médecin de la Mission!

A l'Alcazar d'Eté, la Revue n'a trouvé comme nouveauté que l'intercalation sur la scène d'animaux à quatre pattes, et à longues oreilles. Malgré leur gentillesse, nombre de

pattes à part, ils ressemblent trop à certaines étoiles du lieu, pour que nous insistions sur cette curiosité zoologique.

Au Jardin de Paris, quelques sujets sont intéressants au point de vue de la Science amusante; mais on les apprécie mal en plein air, et ces exercices-là font plus d'effet en chambre. Tel le célèbre Jougleur qui s'appelait jadis *Kara*, et qui désormais... Mais qu'importe sa nouvelle personnalité, puisqu'il brise toujours aussi brillamment une baguette de bois suspendue sur deux lames de fins rasoirs à l'aide de deux bandelettes en papier, cela d'un coup très sec d'une baguette identique.

C'est là un joli tour de physique, à l'usage des jeunes filles : Aussi son succès est-il considérable, au Jardin de Paris, où brillent actuellement les jolies ingénues qu'ont laissées à Paris les villégiatures balnéaires et thermales... Heureux Paris! Marc Ell.

LA MÉDECINE DANS LES ROMANS.

Sale Juif; par Louis Dollivet.

Encore un roman, où il est fortement question de médecine et en particulier des Juifs étudiants en médecine, et candidats à l'*Externat* et à l'*Internat des Hôpitaux de Paris*.

Voici comment Gaston Dechamps parle de cet essai, qui n'a pas fait, malgré son titre ronflant, beaucoup de bruit au Quartier Latin.

« Ce « sale juif » s'appelle René Lévy. Il est né à Paris, aux environs du Temple. Son père, le vieil Ephraïm Lévy, a été directeur d'une école où les petits juifs pauvres de Paris venaient apprendre l'orthographe, les quatre règles, un peu d'hébreu, etc. René, au sortir de l'école paternelle, suivit les cours du lycée Charlemagne. Très appliqué, doué d'une remarquable faculté d'assimilation, le jeune René Lévy n'eut pas de peine à tenir un des premiers rangs dans sa classe. Et cependant ses années de collège ont laissé dans sa mémoire quelques souvenirs gênants. René Lévy obtint, au concours général, un prix de philosophie. Plus tard, il fut étudiant à la Faculté de Médecine de Paris. Il prit part au *concours de l'internat*. Il eût été placé en tête de la liste, si ses examinateurs, après avoir longtemps délibéré, n'avaient décidé de lui assigner un rang inférieur, afin de calmer les scrupules d'un *professeur antisémite*! Lorsqu'il eut terminé ses études, on reconnut qu'il méritait la *médaille d'or*, décernée, selon l'usage, au meilleur des internes sortants. Peu s'en fallut qu'on ne lui refusât cette récompense. Plusieurs chirurgiens des hôpitaux redoutaient un scandale de presse. Heureusement, un honnête homme, M. le Dr Perrigue, protesta contre cette façon de comprendre la justice des examens et des concours. »

Le livre est dédié à M. le Dr Peyrot, chirurgien des hôpitaux, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris.

Ces quelques pages nous ramènent aux *lèchements de pieds* des Morticoles ; mais elles ne constituent ici qu'une épisode. Aussi n'y insistons-nous pas davantage. Il n'en est cependant pas moins digne de remarque que l'on sait observer dans certains milieux, tout comme dans le monde médical; et ceux qui sont au courant des petits potins de l'Internat savent que les Juifs, en effet, n'ont pas toujours eu à se louer des juges catholiques! Mais qu'importe? Ils sont aujourd'hui des Martyrs, et toutes ces vilaines histoires seront utilisées par leurs descendants. M. B.

PETITES INFORMATIONS.

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris. — Enseignement pendant les Vacances 1898-99. — *Clinique des maladies des enfants (Hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres).* — MM. Méry, Professeur Agrégé de la Faculté, Grignon et Boulloche, Médecins des Hôpitaux, Zuber et Hallé, Chefs de Clinique de Faculté, commenceront le Mercredi 16 Août 1889, à 9 heures du matin, un cours pratique de Clinique infantile. Ce cours sera complet en six semaines, et aura lieu les Mardis, Mercredis, Jeudis et Samedis, de 9 à 11 heures du matin. Il comprendra des Conférences Cliniques au lit du malade et des démonstrations pratiques (Trachéotomie, Tubage, Bactériologie Clinique). Le prix du cours est de 50 francs. Seront admis les docteurs français et étrangers immatriculés à la Faculté, ainsi que les étudiants immatriculés, sur la présentation de leur carte d'immatriculation et de la quittance du versement des droits. Les bulletins de versement relatifs à la carte d'immatriculation et au cours seront délivrés au Secrétariat de la Faculté, les Lundi, Mardi, Jeudi et Samedi, de midi à 3 heures.

Facultés des Sciences. — *Bourses.* — Le *Journal officiel* publie l'arrêté accordant des bourses près diverses Facultés des Sciences.

Faculté des Sciences de Paris. — Notre excellent maître et ami, M. Haller, professeur de chimie organique à la Faculté des Sciences de Nancy, est nommé professeur de chimie organique à la Faculté des Sciences de Paris. — M. Pellat, docteur ès-sciences, chargé d'un cours complémentaire de Physique à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris, est nommé professeur de Physique à ladite Faculté. — M. Chatin, docteur ès sciences, chargé d'un cours complémentaire d'Histologie à la Faculté des Sciences de Paris, est nommé professeur d'Histologie à ladite Faculté.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — M. Cannieu, agrégé près la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux, est nommé professeur d'Anatomie à ladite Faculté. M. le Dr Kunstler, docteur ès Sciences, chargé d'un cours complémentaire de Zoologie à la Faculté des Sciences de Bordeaux, est nommé professeur d'Anatomie comparée et d'Embryogénie à ladite Faculté.

Prix. — Récompenses pour l'année scolaire 1898-99 : *Prix de la Faculté.* Première année : Prix (médaille d'argent et 100 francs de livres), M. Ribéreau; première mention honorable, M. Philip; deuxième mention honorable, M. Bosset. — Deuxième année : Prix (médaille d'argent et 100 francs de livres), M. Duvergey; première mention très honorable, M. Comméléram; deuxième mention très honorable, M. Le Couteur; mention honorable, M. Brunet. — Troisième année : Prix (médaille d'argent et 185 francs de livres), M. Pery; mention honorable, M. Monié. — Quatrième année : Prix (médaille d'argent et 185 francs de livres), M. Noc; mention honorable, MM. Fichet et Bellile. — *Prix du Conseil général de la Gironde.* Prix (300 francs, médaille de vermeil et numéraire), M. Quin-

trie-Lamothe ; mention très honorable, MM. Martin et Noc (déjà nommé). — *Prix de la Ville de Bordeaux*. Prix (300 francs, médaille de vermeil et livres), M. Marty ; mention très honorable, M. Fraikin. — *Prix des élèves sages-femmes*. Première année : Prix (médaille de bronze), Mme Ducos ; mention honorable, Mme Vallée. — Deuxième année : Prix (médaille d'argent), Mlle Argouet.

Faculté de Médecine de Nancy. — M. le Dr Rohmer (Joseph), agrégé des Facultés de Médecine, chargé d'un cours complémentaire de clinique ophtalmologique à la Faculté de Médecine de Nancy, est nommé professeur de clinique ophtalmologique à ladite Faculté.

Faculté des Sciences de Rennes. — M. le Dr Guitel, docteur ès Sciences, Maître de conférences de Zoologie à la Faculté des Sciences de Rennes, est nommé professeur adjoint à ladite Faculté.

École supérieure de Pharmacie de Paris. — M. Riche, professeur à l'École supérieure de Pharmacie, est admis à la retraite.

École de Médecine de Nantes. — Voici les résultats de la suite des examens du second *doctorat* (nouveau régime). Sur huit candidats inscrits, huit ont été admis, dont M. Gabriel Bosais, avec la mention *bien satisfait* ; MM. Béliard et du Bouet, de Couesbouc, avec la mention *satisfait* ; MM. Baty, Blouet, Boucher de la Ville-Jossy, Bossis, Eug. Boutin, avec la mention *passable*. — Neuf candidats ont subi l'examen : un a été ajourné et huit reçus. Ce sont : MM. Cottonec et Dyrande, mention *bien satisfait* ; MM. Briau, Chauvin, Clenet, Deslaux, Durbècq, Giraudeau, avec la mention *passable*.

La suite du deuxième examen de doctorat en médecine (nouveau régime), a eu lieu samedi 29 juillet à l'École de Médecine. Neuf candidats s'étaient fait inscrire ; un ne s'est pas présenté, un s'est retiré, cinq ont été ajournés, trois ont été reçus. Ce sont MM. Gaubert et Gleises, mention *passable* ; Mlle Eunet mention *satisfait*. Aux examens du lendemain, sept candidats se sont présentés, deux ont été ajournés. Ont été reçus MM. Petiteau et Pissot, mention *satisfait* ; MM. Ménager, Cailler et Willemin, mention *passable*. Troisième examen (nouveau régime) : Première partie (médecine opératoire) : Ont été reçus MM. Motel, *très satisfait*, et Grimaud, *bien satisfait*. Oral : 3 candidats, 3 reçus. MM. Motel, *très satisfait*, Grimaud, *satisfait*, et Hillereau, *passable*. 2e partie, M. Motel, *très satisfait*.

Médecins auxiliaires. — Récemment a eu lieu l'examen en vue de l'obtention du titre de *Médecin auxiliaire*. Ont été reçus : MM. Aubry, Couëtoux, Dupé, Emily, Lepage, Lequyer, Poulain, Ricou, Sahannat, mention *assez bien* ; MM. Aillet, Boissière, Bonroullec, Bousseau, Darmezin, Durand, Giffard, Guinement, M. Lequyer, Obrecht, Rialland et Roussau.

Les examens de fin d'année pour les *étudiants en pharmacie* ont commencé ce matin à 7 heures. Première année (1re classe). — Sur 11 candidats, huit ont été reçus dont 1 avec la mention *bien*, M. Poupart ; 3 avec mention *assez bien*, MM. Boucher, Bonin, Laquennan ; 4 avec la mention *passable*, MM. Brémaud, Cacaud, Corlay et Lemerle. Première année (2e classe). — Sur 13 candidats, 8 ont été reçus, dont 1 avec mention *bien*, M. Combeau ; 3 avec mention *assez bien*, MM. Fagault, Turbé, Trombetta ; 4 avec mention *passable*, MM. Delanoe, Guénée, Savin, Sivy. Deuxième année (1re classe). — 15 candidats ont subi l'examen, 13 ont été reçus, dont 1 avec mention *très bien*, M. Letort ; 6 avec mention *bien*, MM. Brossard, Boulay, Carour, Cousin, Delhommeau et Leroy ; 3 avec mention *assez bien*, MM. Blanchard, Chauveau et Guitton, et 3 avec mention *passable*, MM. Abadie, Le Moal et Pouzé. — Deuxième année (2e classe). — Sur 12 candidats, 10 ont été reçus, dont 5 avec mention *bien*, MM. Béliard, Chauvin, Leray, Loizon et Porteau ; 3 avec mention *assez bien*, MM. Delavaud, Lesaoult et Pillet, et 2 avec mention *passable*, MM. Bouet et Ponvreau. — Examen trimestriel : M. Lucas est reçu avec la mention *assez bien*.

Voyages d'études médicales aux eaux minérales. — Le voyage qui aura lieu du 2 au 12 septembre sous la direction de M. le Professeur Landouzy, comprendra Néris, La Bourboule, Mont-Dore, Saint-Nectaire, Royat, Durtol (sanatorium), Châtel-Guyon, Vichy, (Bourbon-l'Archambault, Bourbon-Lancy, Saint-Honoré, Pougues.

Réduction de moitié prix sur tous les chemins de fer pour se rendre, de son lieu de résidence à la première station, Néris, comme pour retourner chez soi, au départ de la dernière station, Pougues. De Néris à Pougues, prix à forfait, 200 francs pour tous les frais : chemins de fer, excursions en voiture, hôtels, nourriture, transport des bagages, pourboires. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 août 1899 ; s'adresser à M. le Dr Carron de la Carrière, 2, rue Lincoln, à Paris.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE (HOPITAUX, etc.).

Assistance publique. — *Prix à décerner*. — L'Académie proroge au 31 décembre 1901 le sujet suivant du concours du prix Félix de Beaujour qu'elle avait proposé pour 1899 : « *De l'indigence et de l'assistance dans les grandes villes et particulièrement en France, depuis 1789 jusqu'à nos jours* ». Ce prix, dont la valeur reste fixée à 5,000 fr., sera décerné, s'il y a lieu, en 1902. Les mémoires des concurrents devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1901, terme de rigueur.

Les amours d'infirmiers dans les hôpitaux. — Aubin, cet infirmier de Bicêtre qui avait, il y a quelques jours, tiré plusieurs coups de revolver sur Mme Ployanet, née Flamy, également infirmière dans cet établissement, et s'était ensuite logé une balle dans la région du cœur, a succombé aux suites de sa blessure.

Hôpitaux de Brême (Allemagne). — *Le vin vieux et les malades*. — Du vin vieux de deux siècles et demi, voilà une boisson qui n'a rien d'ordinaire ! C'est dans les caves, fermées à triple tour, de l'Hôtel de ville de Brême, que se trouve ce vin, dont l'arôme et le bouquet, malgré le grand âge, sont encore, dit-on, d'une finesse exquise. Il remonte à l'année 1653, une des meilleures pour le cru de Rudeshein, dont il

provient. Senls, *les malades gravement atteints de l'hospice municipal de Brême* ont le droit d'en hoire la valeur d'un ou deux petits verres. Personne d'autre n'y a jamais goûté, sanf l'empereur Guillaume Ier, Frédéric III et le prince de Bismarck. La clé de la cave est confiée aux soins du syndic, qui ne doit s'en servir qu'en présence de l'économe de l'hospice. On estime qu'il reste dans le vaste tonneau 3 ou 400 litres de Rudeshein, dont le prix, — s'il était jamais à vendre, — représenterait une fortune.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

Association américaine d'Électro-Thérapeutique. — Elle tiendra sa neuvième réunion annuelle à Washington, les 19, 20, 21 septembre 1899. L'Hôtel Willards a été choisi pour l'établissement des bureaux.

GUERRE, MARINE ET COLONIES.

Service de Santé Militaire. — *Les Maladies des manœuvres du XVe corps d'armée.* — Au Ministère de la Guerre, on confirme que la dernière partie du programme de ces manœuvres, a été supprimée, en raison des *chaleurs* qui se sont fait sentir particulièrement sur le terrain des opérations. Il s'est produit quelques cas d'*insolation* et de *fièvre typhoïde*, dus à la réverbération du soleil dans la montagne et aux fatigues exceptionnelles subies dans ces conditions.

Direction des Bureaux à Paris. — La direction du Service de Santé, qui n'avait qu'un bureau, en aura désormais deux; 1er bureau : personnel et mobilisation; 2e bureau : administration et comptabilité.

Service de Santé des Colonies. — Le *Journal officiel* publie la nomination de plusieurs médecins et pharmaciens des Colonies. Citons M. Mesnard, médecin principal, promu médecin en chef de 2e classe; M. Ventrillon, pharmacien de 2e classe, promu à la première classe.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 30e semaine, 948 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (1.007), mais encore supérieur à la moyenne ordinaire des semaines de juillet (896). La fièvre typhoïde a causé 15 décès, au lieu de 16 pendant la semaine précédente; la rougeole 29 (au lieu de 23); la scarlatine, 6 (au lieu de 4); la coqueluche, 12 (au lieu de 3), et la diphtérie, 3 (au lieu de 5). Il n'y a pas eu de décès par variole. La diarrhée infantile (athrepsie, etc.) présente une légère diminution. Elle a causé 124 décès (au lieu de 159 pendant la semaine précédente).

Ce chiffre est supérieur à la moyenne ordinaire des semaines de juillet (99). Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 60 décès, au lieu de 75, moyenne ordinaire de la saison. Les autres maladies de l'appareil respiratoire ont entraîné 30 décès, dont 21 sont dus à la congestion pulmonaire; en outre, un décès a été attribué à la grippe. La phtisie a causé 157 décès (au lieu de la moyenne 167); l'apoplexie, la paralysie et le ramollissement cérébral 56 décès; le cancer a fait périr 47 personnes; enfin, 23 vieillards sont morts de débilité sénile. Il y a eu 12 suicides et 25 autres morts violentes. On a célébré à Paris 406 mariages. On a enregistré la naissance de 1,183 enfants vivants (607 garçons et 576 filles), dont 813 légitimes et 334 illégitimes. Parmi ces derniers, 51 ont été reconnus immédiatement.

Athrepsie et analyses du lait au Laboratoire Municipal. — En présence de l'épidémie d'Athrepsie qui sévit plus particulièrement pendant les grandes chaleurs, le Laboratoire municipal a pris, comme l'année dernière, les dispositions nécessaires pour effectuer, dans le délai de vingt-quatre heures, les analyses de lait qui lui seront demandées par le public.

La Fièvre Jaune en Amérique. — On signale trente cas de fièvre jaune à l'Hospice militaire situé à Hamptown. Trois décès se sont produits. On a dû établir une quarantaine rigoureuse autour de cet établissement, où 4,000 vétérans sont hospitalisés et qui a reçu la visite de nombreux excursionnistes.

La Peste. — *Égypte.* — Depuis le 28 juillet, aucun cas de peste ne s'était produit; mais un nouveau cas est signalé depuis : ce qui porte le total des cas constatés à quatre-vingts.

Indes Anglaises. — Jusqu'à présent, il s'est produit 302 cas de peste et 261 décès à Poonah. Quatre Européens ont été atteints. L'un d'eux est dans un état très grave.

Chine. — Ont été constatés, à Hong-Kong, trente nouveaux cas de peste et trente et un décès, pendant la semaine passée.

Précautions contre la Peste en France. — MM. les Inspecteurs des services sanitaires, et Directeurs de la santé à Toulon, de retour de Toulon et de Marseille, ont rendu compte hier à M. Waldeck-Rousseau de l'inspection sanitaire qu'ils venaient d'achever au lazaret du Frioul. Les précautions prises par le service de santé sont parfaites et rien ne laisse à désirer pour préserver nos ports du sud des épidémies qui sévissent en Orient.

La Température en Espagne. — A Séville, la chaleur est considérable. Le thermomètre est monté à 47° centigrades à l'ombre. Plusieurs cas d'insolation se sont produits.

La Convention de Genève à La Haye. — La convention pour l'extension de la Convention de Genève aux guerres maritimes n'a pas été signée par les États-Unis et la Turquie. La déclaration interdisant les projectiles asphyxiants n'a pas été signée par les États-Unis. Enfin, la déclaration sur les Dum-Dum n'a été signée ni par les États-Unis, ni par le Portugal.

DIVERS.

Les Médecins légistes et l'affaire Dreyfus. — M. Ranc écrit dans le *Radical* : « Esterbazy dit carrément qu'il (Lemercier-Picquart) a été assassiné. Peut-être ne serait-il pas trop tard pour reprendre l'enquête sur cette mort suspecte. On pourrait entendre à nouveau le Dr Socquet dont le rapport médico-légal est assurément intéressant. Peut-être aujourd'hui M. le Dr Socquet serait-il plus explicite. Il se pourrait que là on trouve une explication au suicide d'Henry et de l'obligeance qu'on a eue de lui laisser ses rasoirs ». Il va sans dire que nous ne reproduisons cette note que sous les plus expresses réserves.

L'affaire Dreyfus et les Médecins. — *Rixe entre Médecins et sous-officiers.* — MM. J, docteur en médecine, B, interne en médecine, et autres, étaient attablés à la terrasse d'un café de la place Blanche. A l'intérieur de l'établissement se trouvaient, parmi les consommateurs, deux sous-officiers d'infanterie de ligne. Vers deux heures du matin, les sous-officiers se retirèrent et, en sortant de la salle, passèrent devant la table où les quatre jeunes gens cités plus haut étaient installés. Ceux-ci, émoustillés par une longue causerie et quelques libations, se levèrent à l'aspect des uniformes et crièrent ensemble : « Vive l'armée ! Vive Picquart ! » Les militaires accueillirent mal cette manifestation. Ils firent des observations aux quatre civils, leur disant qu'ils pouvaient crier : « Vive l'armée ! », mais qu'ils leur interdisaient de crier : « Vive Picquart ! » Les jeunes gens répliquèrent qu'ils criaient ce que bon leur semblait et les sergents insistant, ils ajoutèrent qu'au surplus ils n'avaient pas d'observations à recevoir d'eux. La discussion s'envenima. L'un des consommateurs, s'étant prévalu de son grade d'officier de réserve, les militaires déclarèrent se moquer des « pékins et des officiers de réserve. » Bref, une bousculade se produisit, quelques horions furent échangés et l'un des civils, M. M..., semble-t-il, cassa sa canne sur la tête d'un des deux sergents. A ce moment arrivèrent les gardiens de la paix qui emmenèrent les quatre consommateurs au poste. Ils invitèrent aussi les sous-officiers à les suivre, mais ceux-ci s'y refusèrent et disparurent. Une enquête est ouverte sur cet incident.

Le témoignage du docteur Ranson. — Dans la liste des témoins que M. Quesnay de Beaurepaire demande à faire entendre, se trouve M. le Dr Ranson, commissaire du gouvernement, qui accompagna Dreyfus du dépôt de Saint-Martin-de-Ré aux îles du Salut. Le *Figaro* a reçu, à ce propos, une lettre de M. le député des Sables-d'Olonne. En réponse à la lettre de M. Gautret, le *Figaro* a fait observer qu'on attribue de nombreux propos au Dr Ranson, mais celui-ci est resté muet comme une carpe, et pour cause sans doute.

Littérature et Science. — Dans un discours à la distribution des prix du Concours général, M. le Ministre de l'Instruction publique a dit : « Pour un peuple libre, un ignorant est un danger ; mais un ignorant qui raisonnerait juste serait un danger moins grand qu'un savant qui raisonnerait faux. » Mais il nous semble qu'un *savant*, qui raisonne *faux*, n'est guère un savant ! Trop souvent *parler* cuit.....

Un nouveau remède de la tuberculose. — On parle beaucoup, dans le *Figaro*, depuis quelque temps, d'une merveilleuse découverte du Dr Cervello, de Palerme. Cette question demandant plus de développement que nous ne pouvons lui en accorder, « nous donnons aux phtisiques et aux parents des tuberculeux, que cette belle trouvaille intéresse, l'adresse du philanthrope qui l'a vulgarisée ; M. Florio, Ramo Igiea, à Palerme (Italie), adresse qui nous est indiquée par le *Figaro* lui-même. Renseignement fourni sans garantie de l'*Agence de la Presse scientifique*, bien entendu.

Les médecins en mission à l'étranger. — M. le Dr Grange est arrivé à Tourane après avoir accompli une tournée de vaccination dans le Kuang-Nan et dans le Kuang-Haï, où il a vacciné douze mille indigènes. M. le Dr Grange est entré dans le pays Moïs, où il a essayé de vacciner les indigènes, mais ceux-ci n'ont pas voulu accepter ses services à cause des préjugés qu'ils ont contre l'opération de la vaccination et contre les étrangers.

Distinctions honorifiques. — Un arrêté du Ministre de l'Intérieur décerne la médaille d'honneur des épidémies, en récompense de leur dévouement, à MM. Mettetal, Miller, Maingny, internes des hôpitaux ; Dionis du Séjour, Guibal, externes, et aux infirmières Mlles Bulard (Trousseau), Gézéquel (Trousseau), Huguiri (Trousseau), Gérann (Enfants-Malades, et Mme Térion (Enfants-Malades).

Par décret en date du 26 juillet, la décoration du *Mérite agricole* a été conférée aux personnes ci-après désignées : *Au grade d'Officier* : M. le Dr Reynier, médecin vétérinaire à la Mure (Isère). — *Au grade de chevalier* : M. le Dr Regnault : Travaux spéciaux sur les questions agricoles.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Max Breuer, qui vient, à l'occasion du sauvetage d'un marin français, d'être décoré de la Légion d'honneur, est actuellement en Europe. Le jeune médecin, qui réside à Buffalo depuis quelques années, est venu rendre visite à ses parents, à Gross-Strelitz où son père exerce les fonctions de greffier près le Tribunal de première instance. M. le Dr Max Breuer est accompagné de sa femme, qui est d'origine américaine. Il va donc, sans doute, réaliser son rêve qui était de venir lui-même chercher sa croix à Paris ! — M. le Dr Cheurlot est rendu à Bagnères-de Bigorre. — M. le Dr Liot est à Pounille (S.-Inf.) — M. le Dr Wickham (Henri) est à Fécamp. — M. le Dr Renxon (Victor) est à Royan. — M. le Dr Cresten est à Bourbonne-les-Bains. — M. le Dr Choffé est au Val-André. — M. le Dr Charrin est à Salins-Moutiers (Côte-d'Or). — M. le Dr Nitot est à Vichy. — M. le Dr et Mme Henri Simon sont à Dinard. — M. le Dr Moclaire-Pont est à Oban.

Les Médecins cavaliers. — *Dans un rallye paper de Contréxeville*, citons parmi les gentlemen qui concouraient avec les officiers du 5e chasseurs, M. le Dr Debout d'Estrées, le célèbre médecin de la station.

Un empoisonnement curieux à Londres. — Un mystérieux empoisonnement, dont vingt-cinq personnes ont souffert, s'est produit dans un hôtel bien connu à Londres. Les intéressés avaient cherché à étouffer l'affaire, à laquelle la *Daily Mail* a donné une grande publicité. On annonce aujourd'hui deux décès.

VARIÉTÉS & ANECDOTES.

Statistique de l'Institut Pasteur.

Le Dr Henri POTTEVIN vient de faire la statistique des vaccinations antirabiques depuis 1886 jusqu'à la présente année, avec le nombre des personnes traitées à l'Institut Pasteur, le nombre des morts et le pourcentage de la mortalité année par année ; sur 1,645 personnes traitées rue Dutot en 1898, on en a guéri 1,462 ! Quant aux progrès accomplis, depuis la fondation de l'Institut Pasteur, dans les procédés d'inoculation, ils semblent prouvés par ce fait que la mortalité des personnes traitées, qui était en 1886, de 0. 94 0/0, est descendue l'année dernière à 0.20 0/0. Sur le total de treize années d'existence de l'institut Pasteur, on trouve que 21, 631 personnes mordues par des animaux enragés sont venues demander rue Dutot la vaccination antirabique. Quelques-unes ont trop tardé à se décider au traitement. Quoiqu'il en soit, sur ces 21,631 malades, on n'en a perdu que 99, et c'est donc 21,532 vies humaines que Pasteur et ses élèves ont sauvées. Nous ne parlons, bien entendu, que des personnes traitées à l'Institut Pasteur de Paris, à l'Institut de la rue Dutot, sans compter celles qui ont été sauvées dans les nombreuses succursales de cet établissement, fondées en ces dernières années dans le monde entier, tant en Asie, Afrique et Amérique qu'en Europe et en France.

La France, en effet, compte en dehors de l'Institut de la rue Dutot, des Instituts Pasteur à Lille, Marseille, Montpellier. Un cinquième est en formation à Lyon. En pleine activité sont les Instituts Pasteur européens de Turin, Milan, Florence, Naples et Palerme en Italie ; de Malte ; de Barcelone, en Espagne ; de Vienne et Budapest en Autriche-Hongrie ; de Bucarest, en Roumanie ; de Constantinople, en Turquie ; de Saint-Pétersbourg, Moscou, Varsovie, Odessa, Kharkow, Samara, en Russie. Dans l'Asie-Mineure, les Instituts Pasteur de Tiflis et Alep ; en Afrique, celui de Tunis ; en Amérique, ceux de New-York, Chicago, la Havane, Rio-de-Janeiro, Buenos-Aires naissent, fonctionnent, ont donné d'excellents résultats.

Pour en revenir à l'Institut de la rue Dutot, le Dr Henri POTTEVIN constate, nous l'avons dit, 1,465 traitements en 1898. Au point de vue de la nationalité, les malades se répartissent en 1,353 Français et 132 étrangers, dont 81 Anglais ou habitants des Indes anglaises, 21 Belges, 21 Suisses, 3 Grecs, 2 Egyptiens, 1 Espagnol, 1 Hollandais, 1 Siamois et 1 Turc.

La répartition des 1,353 Français par départements permet de constater que vingt-trois départements ou colonies sont absolument idemnes de la, rage n'ayant envoyé aucune personne en traitement à l'Institut Pasteur en 1898. Ce sont les départements suivants : Aisne, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Alger, Ardennes, Ariège Aube, Aude, Bouches-du-Rhône, Constantine, Corse, Côte-d'Or, Doubs, Drôme, Gard, Indre, Lozère, Haute-Marne, Pyrénées-Orientales, Var, Vaucluse, Yonne. Il convient pour quelques-uns de ces départements, comme pour quelques autres de ceux qui vont suivre, de remarquer que certaines zones qui en sont en apparence idemnes ou peu atteintes, car elles bénéficient d'une succursale de l'Institut de la rue Dutot, comme par exemple les Bouches-du-Rhône, la Corse, l'Algérie, les Alpes, qui envoient leurs malades non plus à Paris, mais à Marseille. Quarante-trois départements ne manifestent par le nombre de traitements à l'Institut de la rue Dutot que d'un à dix cas de rage. Ce sont l'Allier, l'Ardèche, le Calvados, la Charente-Inférienre, le Cher, les Côtes-du-Nord, la Creuse, l'Eure, l'Hérault, l'Ille-et-Vilaine, l'Indre-et-Loire, le Jura, le Loir-et-Cher, la Haute-Loire, la Loire-Inférieure, le Loiret, la Maine-et-Loire, la Manche, la Marne, la Mayenne, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, le Morbihan, la Nièvre, le Nord, l'Oise, la province d'Oran, l'Orne, le Pas-de-Calais, le Haut-Rhin, la Haute-Saône, la Saône-et-Loire, la Sarthe, la Savoie, la Seine-et-Marne, les Deux-Sèvres, la Somme, la Vendée, la Vienne, la Haute-Vienne, les Vosges et Madagascar. On constate de 10 à 20 cas dans les départements suivants : Aveyron 13, Charente 15, Corrèze 15, Finistère 15, Landes 15, Gers 16, Lot 18, Puy-de-Dôme 13, Basses-Pyrénées 18, Hautes-Pyrénées 20, Haute-Savoie 12, Seine-Inférieure 12, Tarn-et-Garonne 18. On constate de 20 à 30 cas : dans le Cantal 24, la Haute-Garonne 30, la Gironde 26, le Tarn 24. De 30 à 40 : dans l'Ain 40, dans l'Isère 36, dans le Lot-et-Garonne 37. Enfin, les départements qui avaient le plus de malades sont la Seine avec 502 cas, le Rhône avec 113, la Seine-et-Oise avec 63, la Dordogne avec 44, la Loire avec 42. Dans la Seine, le Rhône, la Seine-et-Oise et la Loire, ces chiffres n'ont rien d'alarmant étant donné ceux de la population intense : ils sont en somme proportionnels pour les trois premiers et relativement faibles pour la Loire. Mais il semble que la Dordogne soit le département le plus atteint de France.

Le Service de Santé Militaire en 1870.
Les Souvenirs d'une Ambulancière.

Mme DE LA FERRONAYS vient de publier ses *Mémoires*, qui sont fort intéressants. Nous en extrayons quelques passages, qui certainement seront parcourus avec peine par tous nos lecteurs, car ces souvenirs n'ont rien de glorieux pour nous.

«... Je commençai à Givonne mon métier d'ambulancière. J'entrai d'abord dans une maison où se trouvaient des officiers français. Cet établissement, dirigé par les Prussiens, je le dis avec regret, était bien différent de la misère, du dénuement qui régnaient dans les nôtres. Mais une odeur infecte y était répandue, et si j'avais connu alors ce que j'appris plus tard, j'aurais supplié Mme de X... d'enlever son fils de ce lieu pestilentiel, où sévissait la véritable pourriture d'hôpital, le plus grand des fléaux pour les pauvres blessés...

... Un spectacle cruel m'attendait dans la petite église de Givonne. Un prêtre y célébrait la messe, mais la nef, jusqu'au chœur, était remplie de *blessés*, encore couverts de leurs uniformes boueux et ensanglantés, tels qu'ils avaient été relevés sur les champs de bataille, le 1er septembre, couchés sur de la paille qui n'avait jamais été renouvelée... et nous étions au 7 septembre ! Aucun médicament n'était mis à la disposition des Sœurs, dont l'admirable dévouement se multipliait pour s'efforcer de soulager ces infortunés. Ils

se montraient patients et résignés. Que serait-ce aujourd'hui avec ce que l'on appelle le perfectionnement des armes à feu !

Il fallait ensuite me rendre aux ambulances que j'avais la mission de visiter. Je montai, avec le duc de Fitz-James et notre compagne improvisée, Mme Brabaut, dans une carriole qui devait nous transporter aux différents endroits où nous appelait notre œuvre de charité...

A la première ambulance où nous nous arrêtâmes, au lieu de retrouver son fils, ce fut son cadavre que Mme Brahaut retrouva...

De retour à Sedan, j'achetai ce que je pus me procurer d'huile, pour panser les plaies qui, à Givonne, n'avaient jusque-là été soignées qu'avec de l'eau; du coton, de la toile à matelas pour y enfermer la paille, enfin tout ce que je pus me procurer pour servir aux soins les plus élémentaires...

CONGRÈS SCIENTIFIQUES

CONGRÈS DE GYNÉCOLOGIE ET OBSTÉTRIQUE

AMSTERDAM, 8 AOUT 1899.

Du raccourcissement des ligaments larges et des ligaments ronds dans la rétroversion de l'Utérus.

M. le Dr H. DELAGÉNIÈRE (Le Mans). — Le raccourcissement des ligaments larges ou des ligaments ronds ne doit pas chercher à remédier seul à la rétroversion. On doit concevoir ces opérations comme des opérations auxiliaires, venant apporter leur appoint à d'autres opérations, telles que la salpingo-oophorectomie, ou la colpo-périnéorrhaphie. On doit d'abord étudier si la rétroversion est réductible, ou au contraire irréductible. Dans le premier cas, l'opération sera extra-péritonéale ; dans le second, elle sera intrapéritonéale.

L'opération extra-péritonéale portera sur l'utérus, le vagin et les ligaments ronds. L'utérus sera curetté; au besoin on fera l'amputation du col et même, si le volume de l'organe est augmenté, s'il y a des noyaux fibreux, on fera la ligature des artères utérines. Le vagin sera restauré avec soin ; suivant les cas, on fera une colpo-périnéorrhaphie, ou simplement une périnéorrhaphie. Enfin, on terminera par l'opération d'Alexander, c'est-à-dire par le raccourcissement extra-péritonéal des ligaments ronds.

L'opération intra-péritonéale traitera d'abord les adhérences qui retenaient l'utérus, puis remédiera aux lésions annexielles, enfin cherchera à corriger la rétroversion en raccourcissant les ligaments larges ou les ligaments ronds. Les ligaments ronds seront raccourcis, lorsqu'il y a rétrodéviation simple sans début de prolapsus. Au contraire, quand l'utérus paraît s'enfoncer dans le bassin, on fera le raccourcissement des ligaments larges. Les opérations intra-abdominales n'empêchent pas, du reste, les opérations sur le périnée si elles étaient jugées nécessaires.

Nous apportons ici 33 observations, dont 15 extra-péritonéales et 18 intra-péritonéales. Parmi les 15 premières, qui ont toutes subi l'opération d'Alexander, toutes aussi ont été curettées; 14 ont subi l'amputation du col, 11 la périnéorrhaphie, 2 la colporrhaphie antérieure, enfin 2 la ligature des artères utérines.

Les 18 autres malades se divisent en 9 opérations sur les ligaments larges et 9 sur les ligaments ronds. — Toutes ont subi, en même temps que la décortication de leur utérus, la résection bilatérale de leurs annexes.

Ces 33 malades ont parfaitement guéri de leurs opérations ; le résultat immédiat a été excellent et s'est maintenu très bon chez toutes celles que nous avons revues.

La technique opératoire n'offre rien de particulier; cependant nous préconisons notre procédé personnel pour le raccourcissement des ligaments larges, celui de Ruggi pour les ligaments ronds, celui de Kocher modifié (en ce sens que nous employons les fils de bronze-aluminium de Socin pour les sutures perdues) pour l'Alexander. Enfin, pour la perinéorrhaphie, nous employons le procédé de Lawson Tait, en poursuivant le dédoublement très largement jusqu'au péritoine du cul-de-sac de Douglas. Enfin, au lieu de fils séparés, nous faisons un capitonnage soigné avec un surjet de catgut.

Traitement opératoire des Fibromes. (Discussion).

M. le Dr H. DELAGÉNIÈRE (Le Mans). — MM. les rapporteurs, et principalement M. Doyen, me paraissent avoir accordé peu de faveur aux méthodes palliatives employées contre les fibromes. Je voudrais réparer cette omission, en attirant l'attention du Congrès sur une opération encore relativement nouvelle, et qui mérite, d'après moi, d'être prise en très sérieuse considération. Il s'agit de la ligature des artères utérines par le vagin, dans les cas de fibromes interstitiels, peu volumineux, ou laissant libre accès de la base des ligaments larges. Cette opération, absolument bénigne, très facile à exécuter, m'a donné d'excellents résultats dans 5 cas de fibromes, dont je vous apporte les observations. Ces 5 malades avaient des métrorragies considérables, présentaient plusieurs fibromes dans leur utérus, et quelques-uns souffraient de compressions viscérales. L'opération amena chez toutes la cessation immédiate de l'hémorragie, la diminution rapide, puis la disparition des phénomènes de compression, enfin la régression progressive du volume de l'utérus. Ces opérations remontent, l'une à 1896, deux à 1897, deux à 1898.

Cette opération me paraît indiquée dans les cas de fibromes petits, interstitiels, dans les cas de fibromes multiples, même s'il en est de cavitaires qu'on devra en même temps énucléer (dans ce cas, la ligature des artères utérines n'est qu'une opération complémentaire). Enfin, on pourra la tenter chez les malades pusillanimes, qui refusent l'opération radicale, quand l'accident prédominant sera l'hémorragie.

[A. P. S.]

LES LIVRES NOUVEAUX.

Formulaire électrothérapique du praticien ; par le Dr L. R. Régnier. — Paris, 1899, J.-B. Baillière et fils, 1 vol. in-18 de 256 pages.

L'électricité tient aujourd'hui une place considérable dans la classe des médications physiques. Le praticien n'est pas encore suffisamment familiarisé avec cette méthode thérapeutique. L'enseignement de l'électrothérapie n'est pas encore organisé d'une manière tout-à-fait profitable pour l'étudiant. D'antre part, il n'existait pas d'ouvrage en dehors du *Précis d'Électrothérapie* du Dr Bordier, ouvrage excellent, mais s'adressant surtout au spécialiste ou au médecin des grandes villes. Le *Formulaire électrothérapique du praticien* du Dr Régnier remplit cette lacune : il a volontairement laissé de côté tous les détails physiques inutiles au médecin non spécialiste, pour donner au contraire tous les développements nécessaires sur la manière d'appliquer l'électricité, ses indications et ses contre-indications. Dans la 1re partie, *les Courants électriques*, notre ami M. Régnier étudie les appareils nécessaires au praticien pour l'électro-diagnostic et l'électrothérapie, les diverses formes de courants qu'ils fournissent, l'action physiologique de ces courants sur laquelle est basé leur emploi thérapeutique, les méthodes à employer soit pour compléter le diagnostic, soit pour traiter le malade. Dans la 2e partie, *la Lumière électrique*, il a rassemblé tous les renseignements utiles au médecin sur les divers usages de la lumière électrique pour le diagnostic en médecine, en chirurgie, en gynécologie, en laryngologie, etc.

Jean Hameau. (1779-1851). Sa vie et ses œuvres. *Notice publiée par la commission du monument Jean Hameau.* — Bordeaux, G. Gounouilhou, 11, rue Guiraude, 1899.

Jean Hameau naquit à La Teste, le 5 octobre 1779. Il fit à l'école primaire de brillantes études et, à 15 ans, il partit pour Ychoux, dans la commune des Landes, où vivait un médecin renommé, pour se mettre en apprentissage chez lui. Ce médecin, le Dr Desquives le reçut paternellement, et pendant 3 années lui fit faire les études élémentaires de médecine. Au bout de ce temps, il l'envoya à Paris. A Paris, Hameau donna des leçons pour vivre et se fit attacher comme répétiteur à l'Ecole pratique. Mais il se réserva de passer ses examens à Montpellier, et c'est pour subvenir aux frais de ce déplacement qu'il se décida à prendre le titre d'Officier de Santé, à Bordeaux. Muni de ce diplôme, il s'établit à Arès, sur les bords du bassin d'Arcachon. C'est à ce moment qu'il lui fut décerné une médaille d'or pour avoir propagé des premiers la vaccine. Il ne faut pas oublier que la découverte de Jenner date de 1798. A Montpellier, où il arriva enfin, il fut reçu docteur le 6 mai 1807. Sa thèse était intitulée : *Essai sur la topographie physico-médicale de la Teste-de-Buch*. Muni de son diplôme, le jeune docteur revint à la Teste pour s'y établir définitivement. En 1812, il communiqua à la *Société de Médecine de Bordeaux* le premier cas connu de transmission de la morve du cheval à l'homme. De 1811 à 1815, il donne une série ininterrompue de mémoires sur les « Constitutions médicales ». Il constate des premiers l'action du quinquina sur la fièvre intermittente. En 1818, il découvre et étudie la *Pellagre*, ce qui lui valut, après plusieurs années de travaux, une médaille d'or. Vers 1819, il donne « quelques aperçus historiques et topographiques sur la Teste-de-Buch et ses environs ». On lui doit encore un mémoire sur les « Idées innées » ; plusieurs travaux intitulés « Réflexion sur les virus ». Ces « Réflexions sur les virus » constituent le travail capital de Hameau, et pour en mesurer la portée, ils font voir l'abîme qui sépare la médecine de son temps de celle qui s'inspire de la médecine pastorienne. Il mourut à Bordeaux à 72 ans, des suites d'une opération pour un ongle incarné, emporté par la fièvre infectieuse. [I. B. S.].

INSTITUT DES BÈGUES DE PARIS.

Il existe, dans nombre de localités, des fontaines, sources, chapelles, tombeaux, dolmens, bois, arbres, etc., où l'on va, de temps immémorial, pour obtenir la guérison ou la préservation d'une maladie ou d'une infirmité. M. le Dr Chervin, Directeur de l'Institut des Bègues de Paris (82, *Avenue Victor-Hugo*) recevrait avec reconnaissance des renseignements détaillés sur les rites, cérémonies, offrandes, en usage dans les lieux où l'on se rend spécialement pour les enfants bègues, muets ou en retard pour parler, etc., et en général sur tout ce qui a trait aux traditions populaires relatives à la parole.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE, 93, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Rochet. — **Résection de la branche périnéale des nerfs honteux internes dans certaines affections de l'urètre et du périnée.** — Extrait des *Archives Provinciales de Chirurgie*, n° 5, mai 1899. — Brochure in-8, 12 pages et 1 Figure.

Patel. — **Du badigeonnage intra-utérin employé dans la cure des affections de la muqueuse utérine.** — Extrait des *Archives Provinciales de Chirurgie*, n° 6, juin 1899. — Brochure in-8, 12 pages.

Anzé. — **Contribution à l'étude des ostéomes du brachial antérieur.** — Brochure in-8, 96 pages et 2 figures, 1899.

LIPPERT et Cie. — Naumburg.

Glochner (Adolf). — **Ueber das Vorkommen von ein und mehrkernigen Riesenzellen mit Riesenkernen in endothelialen Geschwulsten.** — Brochure in-8, 104 pages et 9 figures.

WILHELM BRAUMULLER. — Leipzig.

Ludwig, Holdmoser, Panzer. — **Ueber den Franzensbader Mineralmoor.** — Brochure in-12, 16 pages.

Chemin de fer d'Orléans.

Relations rapides entre Paris et la ville d'eaux de Vic-sur-Cère (Cantal), située au milieu des montagnes d'Auvergne et desservie par le Grand-Hôtel de la Compagnie d'Orléans.

Les personnes qui se rendent de Paris à Vic-sur-Cère disposent actuellement de trains express de nuit *via* Montluçon et *via* Limoges, partant à 7 h. 40, 7 h. 50 et 9 h. 3 du soir. En sus de ces trains, un service rapide de jour permet d'effectuer le trajet en moins de 12 heures. (Départ de Paris par l'express de 10 h. 35 du matin, qui contient un wagon-restaurant). Pour le retour, les voyageurs ont à leur disposition un train express de jour par Limoges, arrivant à Paris à 11 h. 30 du soir (dîner dans le wagon-restaurant), et un train express de nuit par Montluçon, arrivant à Paris à 6 h. 22 du matin.

Abonnements de Vacances.

La *Gazette Médicale de Paris* met à la disposition de ses lecteurs des Abonnements de vacances au prix de **1** fr. par mois pour MM. les Docteurs, du 1er août au 31 octobre 1899, et des Abonnements de **0,50** centimes de deux mois pour MM. les Etudiants.

S'adresser directement aux Bureaux du Journal.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS

POSTES MÉDICAUX VACANTS.

OFFRES.

1° Poste médical à céder dans le Loir-et-Cher.

2° Emploi d'interne en médecine à l'asile d'aliénés de Fains (Meuse), vacant le 1er septembre 1899. 800 francs défrayé de tout.

3° Clientèle médicale et mobilier complet à céder à Paris, centre, quartier populeux. Conditions à débattre. A-compte au comptant.

DEMANDES.

1° On demande directeur pour établissement médical. Rapport : 5,000 fr. Cautionnement, 5,000 francs.

2° On demande à acquérir poste médical dans le Nord-Ouest ou grande banlieue de Paris.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Le Mans. — Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 115

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : La Société des Automobiles Médicales ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Épidémies menaçantes : Les mesnres contre la Peste. — Exercice illégal de la Médecine : Les psendonymes dans l'art dentaire. — Les Pharmaciens Conseillers mnnicipaux à Paris : l'Election de M. Houdé. — Nécrologie : M. le Dr Marchand. — La Médecine et la psychologie. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance pnblique et privée (Hôpitaux), etc. — Sociétés et Congrès. — Guerre, Marine, Colonies. — Médecine d'État et Hygiène (Épidémies, etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes : Encore l'*Index Medicus*. — Le Congrès de Gynécologie d'Amsterdam et l'appréciation de la *Gazette Médicale*. — Congrès Scientifiques : Congrès de Gynécologie d'Amsterdam. — Congrès d'Otologie, Londres, 23 août 1899. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations. — Grandes Actualités : M. Houdé. — Nécrologie : M. le Dr Marchand.

BULLETIN.

La Société des Automobiles Médicales.

Nos lecteurs se souviennent sans doute de l'article qu'à cette même place nous avons consacré à l'Exposition internationale d'Automobiles de 1899.

Ils n'ont peut-être pas oublié non plus l'idée, que nous avions émise alors, de créer une *Société générale des Automobiles Médicales*, destinée à *louer*, et non pas *à vendre*, — solution mauvaise, préconisée par d'autres que nous, — aux médecins de campagne des véhicules de cette sorte, dans des conditions véritablement pratiques (1).

Cette idée a fait tranquillement son chemin dans le monde, non pas en France très certainement, car dans notre pays toute question de progrès, tout ce qui est initiative personnelle n'a pas le don d'intéresser le public, mais à l'étranger, où l'on a paru très surpris de voir germer pareille pensée dans un vulgaire cerveau de médecin parisien ! Nous n'avons pas, il est vrai, accoutumé nos confrères d'outre-mer à semblable manière de faire ; et, en ces matières, nous ne les avons jamais gâtés. Quoi qu'il en soit, remercions-les, très vivement et de grand cœur, de leur bienveillante attention et de l'aide qu'ils nous apportent, en voulant bien signaler au public médical étranger la tentative que nous faisons à Paris.

Le *Scalpel* (de Liège), un des premiers, n'a pas craint d'aborder le problème dans une fine chronique du Dr Flau ; mais il s'est borné à reproduire nos arguments (1). La *Lancet* (2), de Londres, a aussi parlé de notre idée, qu'elle a qualifiée d'originale.

Pour l'instant, nous nous bornons à reproduire une petite note d'un très important journal américain, bien connu de nos lecteurs. Et, comme ceux-ci comprennent tous l'anglais, nous la donnons, sans la traduire, pour lui laisser tout son intérêt.

The automobile is of especial interest to physicians, but its high price places it beyond the reach of those whom it would most benefit. The *Gazette médicale de Paris* suggests adopting the plan that is proving such a boon to the fishermen along the French coasts ; a company was formed for the purchase of small steam vessels for their use, in place of their untrustworthy sail boats. These are rented to the fishermen, who never could have accumulated sufficient capital to buy them. The writer urges capital to found a « Medical Automobile Society » on the same plan, which might prove mutually profitable (3). »

Dans un prochain article, nous dirons quel succès notre idée a trouvé en France auprès de plusieurs financiers et constructeurs d'automobiles.

Tout ce que nous pouvons ajouter pour aujourd'hui, c'est que beaucoup de médecins amis nous engagent à persévérer, et que quelques banquiers ont accueilli avec intérêt nos démarches. C'est de bon augure et nous marchons, au lieu de discourir... *Res, non verba* : telle est, comme chacun le sait, depuis 1892, notre unique devise.

Marcel Baudouin.

(1) *Gazette médicale de Paris*, 1899, n° 25, p. 289.

(1) Le *Scalpel*, 1899, 2 Juillet, p. 2 et 3.
(2) *Lancet*, 1899, II, n° 1, p. 60.
(3) *The Journ. of the Amer. Assoc.*, Chicago, 1899, july 15, Vol. XXXIII, 171.

GRANDES ACTUALITÉS.

LES ÉPIDÉMIES MENAÇANTES.

Les mesures contre la peste : Les rats et les souris.

La guerre anx rongenrs est déclarée, car il est maintenant établi que les rats et les souris sont des agents très actifs de la propagation de la peste. Lorsqu'ils en sont atteints, la maladie ne tarde pas à sévir parmi la popnlation des lieux où ils passent et dans lesquels ils séjournent. L'épizootie de ces rongeurs précède de peu de jours l'épidémie humaine. Il importe donc d'éviter à tout prix leur présence dans les lazarets. C'est pourquoi le *Comité consultatif d'Hygiène publique de France* vient de se préoccuper des moyens pratiques de procéder à la destruction des rats. Dans le but d'arriver à un résultat aussi parfait que possihle, le Comité a fait appel aux lumières des directenrs des Compagnies de navigation. Après une longue délibération, cette Assemblée a prescrit l'application, dans nos ports, des mesures suivantes.

Lazarets. — A l'effet d'empêcher les rats et les souris de pénétrer dans les constructions, on devra obturer toutes les ouvertures, ou tout au moins les ouvertures qu'il faudrait maintenir, munir celles-ci d'appareils protecteurs, tels que des balais, des entonnoirs, ou mieux des écrans métalliques. Les lazarets devront, en outre, posséder ces mêmes appareils en quantité suffisante pour pouvoir en disposer sur les amarres et cordages réunissant les navires à la terre. Lorsqu'il existe des rats et des souris dans les lazarets, des pièges, des préparations alimentaires toxiques, telles que de la mort-aux-rats ou tous autres produits similaires, etc., seront employés pour les y détruire et les cadavres des rats ou des souris seront immédiatement brûlés. Si les rats et les souris étaient réfugiés dans des locaux difficilement accessibles, il faudrait faire usage de gaz asphyxiants, tels que l'acide sulfureux à la dose de 40 gr. par mètre cube. Les endroits où l'on a recueilli des rats ou des souris morts seront lavés avec les solutions désinfectantes en usage dans les lazarets.

Navires. — 1° *A quai.* — Lorsqu'un navire est à quai, les amarres et cordages qui le retiennent doivent être munis de balais, entonnoirs, ou mieux d'écrans, etc., disposés de façon à empêcher les rats de se servir de ces amarres et cordages pour pénétrer dans le navire ou en sortir. Les passerelles doivent être levées pendant la nuit. Avant le chargement, il faut s'assurer qu'il n'existe pas de rats sur le navire. S'il en existe ou qu'on le craigne, il fautles détuire par les moyens ci-dessus indiqnés. Le navire doit être désinfecté à l'acide sulfureux avant tout chargement, dans toutes les parties où les rats penvent séjourner ; les autres locaux doivent être désinfectés avec la solution de sublimé salée à 1 gramme 0/00 de bichlorure de mercure pour 2 grammes de sel marin également pour 1 litre d'eau distillée. Les cadavres des rats doivent être brûlés.

2° *En cours de traversée.* — Il est indispensable d'user, pendant la traversée, de tous les moyens possibles pour détruire les rats qui auront pu pénétrer sur le navire, malgré les précautions prises à quai. Parmi ces moyens, ceux qui détruisent les rats sans que lenrs cadavres se putréfient ou dégagent des odeurs, seront toujours préférés. Certaines préparations, dites *mort-aux-rats*, peuvent atteindre ce résultat ; il y a lieu d'en prescrire immédiatement l'essai. Les cadavres des rats doivent être brûlés, et les locaux où ils ont été découverts désinfectés.

2° *A l'arrivée.* — Lorsqu'un navire est arraisonné, le médecin sanitaire doit se renseigner, avec la plns grande attention, sur la présence des rats à hord. Si des rats ont été découverts et si des cadavres de ces rats existent encore sur les navires, il sera immédiatement procédé à l'analyse bactériologiqne, afin d'y reconnaître le bacille de la peste. Dans le cas où celui-ci serait reconnu, le navire sera déchargé; la cargaison et les bagages des passagers et de l'équipage seront désinfectés, le navire sera tout entier soumis à des fumigations snlfnreuses, et les cadavres des rats soigneusement brûlés. En cas contraire, le navire pourra avoir libre pratique, après application des mesnres de désinfection réglementaires. Après déchargement des navires au port d'arrivée, ils seront désinfectés à l'acide sulfureux dans tontes les parties où ce procédé peut être employé et, pour le reste, lavés avec des solutions désinfectantes.

Ces mesnres sont honnes. Quant à croire que, grâce à elles, le *Comité consultatif d'Hygiène publique de France* préservera notre pays des atteintes de la peste, c'est une autre question. En l'affaire, il n'y a pas que des rats et des souris, mais aussi des hommes !

EXERCICE ILLÉGAL DE LA MÉDECINE.

Les Pseudonymes dans l'Art dentaire.

Un dentiste, M. Baumgartner, pourvu d'un diplôme du gouvernement mexicain, exerçait son art à Paris et avait placé à sa porte une plaque ainsi rédigée : « *Docteur Sylvestre, dentiste américain* ».

Le Syndicat des Chirurgiens-dentistes de Paris avait relevé dans ce fait les deux délits prévus par les articles 20 et 9 de la loi dn 30 novembre 1892, dont voici les textes.

Art. 20. Est considéré comme ayant usurpé le titre français de docteur en médecine, quiconque, se livrant à l'exercice de la médecine, fait précéder ou suivre son nom du titre de docteur en médecine, sans en indiquer l'origine étrangère. Il sera puni d'une amende de 100 à 200 francs.

Ar. 9. (dernier paragraphe)... Il est interditd'exercer sous un pseudonyme les professions ci-dessus (c'est-à-dire celles de médecin, chirurgien-dentiste et sage-femme), sous les peines édictées par l'article 18.

A la requête du président du Syndicat des Chirurgiens-dentistes, M. Baumgartner avait été cité devant le tribunal correctionnel de la Seine, comme ayant à la fois usurpé le titre français de docteur en médecine et exercé la profession de chirurgien-dentiste sous un pseudonyme. Le tribunal l'avait acquitté sur le premier chef, et condamné sur le second à vingt-cinq francs d'amende. M. Baumgartner prétendait que Sylvestre ne pouvait être un pseudonyme, pnis

que c'était son prénom. Mais la Cour d'appel confirma la condamnation prononcée en première instance et déclara M. Baumgartner coupable sur les deux chefs de prévention. A son tour, la Cour de cassation vient de confirmer l'arrêt de la Cour d'appel, attendu que la loi du 30 novembre 1892, défend d'exercer, sous un pseudonyme, les professions de médecin, de chirurgien-dentiste et de sage-femme, et qu'en l'absence de définition légale, le pseudonyme doit s'entendre ici de tout nom tendant à dissimuler l'individualité du praticien, c'est-à-dire, en principe, de tout nom autre que le nom patronymique.

LES PHARMACIENS CONSEILLERS MUNICIPAUX A PARIS.

L'Élection de M. Houdé, pharmacien (1899).

A l'Election municipale du X[e] arrondissement (Quartier de la Porte-Saint-Martin), à Paris, lors du scrutin de ballottage, qui a eu lieu récemment, M. Houdé, pharmacien, démocrate indépendant, a été élu par 2.272 voix contre M. Riethe, socialiste, également pharmacien, qui n'a obtenu que 1.554 voix.

Toutes nos félicitations à notre excellent collègue et ami.

M. Houdé est le pharmacien bien connu, qui s'est adonné à l'étude et à l'industrie des *alcaloïdes*. Il publie une revue spéciale, la *Revue des Alcaloïdes*, et a lancé, comme fabriquant de spécialités pharmaceutiques, un certain nombre de produits.

Né à Vincelottes (Yonne), le 24 août 1854, il fut, dès sa plus tendre enfance, imprégué des principes républicains; Petit-fils de proscrit du 2 décembre 1851, fils d'un adversaire ardent du second Empire, il apprit avec ses premières lettres à détester le joug de la tyrannie et à aimer les bienfaits de la liberté. A l'école du village, au collège d'Auxerre, il manifesta des aptitudes prononcées pour les sciences, l'histoire et les langues étrangères, et pendant un apprentissage pratique, technique et manuel, il acquit l'amour du labeur et le mépris de la fatigue. Etudiant assidu et consciencieux, devenu orphelin à l'âge de dix-sept ans, il obtenait ses diplômes en 1880. La même année, grâce à un petit patrimoine conservé et avec l'aide généreux d'une bonne parente, il achetait la Pharmacie Vée, 42, rue du Faubourg-Saint-Denis, à Paris. Là, au lieu de se livrer uniquement à l'exploitation de son officine, M. A. Houdé, redoublant d'énergie, s'adonna à une heureuse série d'études et de recherches originales sur les alcaloïdes et principes actifs des plantes médicinales. Son nom prit alors place dans le monde savant. En 1885, malgré un outillage primitif, il découvre la Colchicine cristallisée, et publie, en collaboration avec M. le D[r] Laborde, un ouvrage remarquable sur le *Colchique et la Colchicine*, remède préventif et curatif de la goutte. En 1885 encore, il fait connaître le *Sulfate de Spartéine*, alcaloïde du genêt à balai, vulgarisé par le Professeur Germain Sée. En 1885 aussi, l'Académie de Médecine de Paris lui décerne le *Prix Orfila* : 6,000 fr., pour un travail sur la *Vératrine et les Vératrum* en collaboration avec les Docteurs Rondeau et Meillère, travail où le jeune chimiste traitait la partie toxicologique « De la recherche médico-légale de la Vératrine dans l'organisme et dans le cadavre après six mois d'inhumation. » En 1887, quittant le comptoir, il crée un établissement de médicaments spéciaux à base d'alcaloïdes et glucosides, avec laboratoire de fabrication de ces mêmes principes actifs. En 1893, il reçoit de l'Académie de Médecine de Madrid un prix en récom-



M. Houdé, Pharmacien à Paris, *Conseiller municipal* (1899).

pense d'un ouvrage *sur l'étude botanique et chimique des feuilles de Coca et de la Cocaïne*, et le titre de Membre correspondant. En 1896, il réinstalle une grande industrie de pyroligneux ou distillation du bois en vase clos. Cette série ininterrompue de travaux multiples ne l'empêche pas de consacrer à la chose publique ses heures de loisir; il le fait sans compter. Il devient successivement, dans le X[me] arrondissement, Administrateur du Bureau de Bienfaisance, Membre du Conseil d'Hygiène, Administrateur et Secrétaire de la Caisse des Ecoles; il fut aussi Secrétaire général de la Chambre Syndicale des Pharmaciens de Paris et de la Société de Secours mutuels du quartier Saint-Denis. On le trouve toujours prêt à se dévouer aux œuvres utiles à ses concitoyens. Tant d'efforts soutenus ne tardèrent pas à lui assurer une indépendance complète. Il en profita pour visiter l'Europe, l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, la Belgique, l'Autriche, l'Espagne, la Russie. Il assista aux Congrès médicaux de Rome et de Moscou, utilisant ses voyages pour étudier les mœurs, les climats, les méthodes commerciales et industrielles et pour comparer, la situation de la France avec celle de l'étranger.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr Marchand (A. H.).

M. le Dr A. H. Marchand, qui vient de mourir, est né à la Ferté-Bernard le 3 mars 1841. Il commença ses études médicales à l'Ecole de Tours, où il fut rapidement interne, puis, la deuxième année, prosecteur, et enfin lauréat : ce qui était la plus haute distinction de cet établissement de province.

A Paris, il fut d'abord externe, puis bientôt interne des hôpitaux, lorsque la guerre de 1870 éclata. Attaché à une ambulance et, après avoir fait toute la campagne du Nord, il revint après la guerre à Paris, bien décidé à se consacrer à la science chirurgicale.

En 1872, il était nommé prosecteur ; en 1873, il était reçu Docteur, avec une thèse ayant pour titre : *Étude sur*



M. le Dr A. H. Marchand (de Paris).
Chirurgien des Hôpitaux (1).

l'extirpation de l'extrémité inférieure du rectum. En 1875, il était reçu agrégé de la Faculté de Médecine de Paris avec une thèse ayant pour titre : *Des accidents qui peuvent compliquer la réduction des luxations traumatiques*. En 1876, il passait au concours chirurgien du Bureau central. Attaché en cette qualité, à la Maternité, il suppléa pendant quatre années le Pr Tarnier dans son enseignement et dans son service, puis il passa à l'hôpital St-Antoine, à l'hôpital St-Louis et à l'hôpital Beaujon.

C'était un chirurgien connu et un travailleur acharné, arrivé à force de volonté et d'intelligence à la plus honorable des situations. M. le Dr Marchand était Chevalier de la Légion d'honneur.

(1) D'après la *Médecine moderne*.

M. le Pr Bunsen (d'Heidelberg).

Le savant physicien et chimiste, M. le Pr Bunsen est mort à Heidelberg. Il était âgé de 88 ans. M. le Pr Bunsen était né à Gœttingue où il fit ses études qu'il compléta à Paris, Berlin et Vienne. Il succéda à Wœhler comme professeur de chimie à l'Institut de Cassel ; puis il fut nommé à Breslau et, depuis 1852, il professait à Heidelberg. Il est l'auteur de travaux nombreux et considérables sur les applications de l'électricité à la chimie, sur la combustion du gaz, les poids spécifiques, etc. Il est l'inventeur de la pile qui porte son nom. C'est lui qui dota, avec Kirkoff, la science de cette admirable méthode d'analyse, la *spectroscopie*.

LA MÉDECINE ET LA PSYCHOLOGIE.

Le Corps et l'Ame de l'Enfant ; par Maurice de Fleury. — Paris, 1899, 1 vol., Armand Colin.

Le Temps a publié une remarquable analyse de cet excellent volume, qui fait honneur au sens éclairé de notre excellent collègue d'internat, et l'on nous permettra d'en citer quelques passages, dans le but spécial d'en réfuter les critiques, au lieu et place de notre ami, qui nous pardonnera.

Certes, c'est là un livre intéressant et instructif parce qu'il met le lecteur au courant des notions les plus neuves et les plus sages sur l'hygiène physique, intellectuelle et morale de la seconde enfance. Il va au cœur parce qu'il est écrit non seulement avec clairvoyance, mais avec une tendresse et une éloquence communicatives. Certaine page sur la façon dont il convient de faire la morale à ses bébés, est tout à fait charmante et d'un bon écrivain.

« J'estime, dit le critique, qu'on peut reprocher au Dr de Fleury sa croyance un peu exclusive en l'action du physique sur le moral, et aussi une tendance un peu exagérée à croire, avec M. Demolins, à la supériorité anglo-saxonne ».

C'est là une appréciation, exclusivement française, qui d'ailleurs n'est pas exacte. Bien au contraire, selon nous, notre collègue n'insiste pas encore assez sur l'*influence du physique* et sur la *supériorité des Anglais et des Américains*. Bien avant M. Demolins, au demeurant, des Français ont devancé l'Angleterre et l'Amérique, sans crier sur les toits leur découverte. Comme ils n'ont pas voulu l'entourer d'une réclame savante, ils se sont contentés d'avoir devancé le *Figaro* dans ses enquêtes. Mais cela ne prouve pas que M. de Fleury n'ait pas grandement raison !

Il n'y a qu'à louer la clarté parfaite et le ton de bonhomie avec lesquels l'auteur nous met au courant des découvertes les plus modernes qui permettent de comprendre le fonctionnement du cerveau, le mécanisme de la paresse, des peurs, des fatigues, des colères maladives, et d'imaginer les moyens d'y porter remède. Après les chapitres consacrés à l'hygiène physique proprement dite (exercices, bains, vêtements et sommeil, alimentation, vacances), recommandons ce qui a trait au mensonge, à la peur, à la paresse, à l'obéissance, à l'initiative et à cet excès de tendresse dont sont coutumières surtout les mamans de France. Mères, lisez-les et instruisez-vous.

Nous sommes absolument de cet avis.

PETITES INFORMATIONS.

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris. — M. le Dr Castex est chargé, du 1er octobre 1899 au 30 octobre 1902, d'un cours complémentaire de clinique annexe des maladies du larynx, des oreilles et du nez à la Faculté de Médecine de Paris.

Faculté des Sciences de Paris. — M. Béhal, docteur ès-sciences, est nommé, pour l'année 1899-1900, Maître de conférences de chimie organique à la Faculté des Sciences de Paris.

École vétérinaire de Toulouse. — *Incendie.* — Récemment un incendie s'est déclaré à l'École vétérinaire de Toulouse, actuellement déserte, élèves et professeurs étant en vacances. Le feu a détruit la moitié du pavillon central et le pavillon nord.

Les troubles universitaires en Russie. — Le Ministre de l'Instruction publique fait connaître que les étudiants encore licenciés à la suite des derniers troubles pourront reprendre leurs études au commencement de la prochaine année scolaire, sauf ceux qui ont été expressément exclus à toujours des Universités. La circulaire ministérielle ajoute qu'en cas de récidive, les étudiants réintégrés aujourd'hui n'auraient plus à espérer de mesure gracieuse. Pour empêcher, dans l'avenir, une trop grande affluence d'étudiants aux Universités de Saint-Pétersbourg et de Moscou, il a été décidé qu'à partir de l'année scolaire prochaine on n'y recevrait plus d'étudiants des autres districts universitaires. Les élèves qui ont terminé leurs études secondaires devront donc se faire inscrire dorénavant aux Écoles supérieures de leur rayon.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE (HOPITAUX, etc.).

Hôpital Auban-Moët à Epernay. — *Monument au Fondateur.* — La ville d'Epernay vient d'inaugurer solennellement un monument élevé par souscription publique en souvenir de M. Auban-Moët, le bienfaiteur de cette ville. Ce monument, œuvre du sculpteur Barrias, de l'Institut, a été érigé dans la cour d'honneur de l'hôpital Auban-Moët. Une stèle posée sur un large socle supporte le buste de M. Auban-Moët. Sur un banc, au pied de la stèle, la *souffrance*, personnifiée par une jeune défaillante, implore la compassion du généreux donateur. Tout le monument est en marbre blanc. Au-dessous du buste, on lit l'inscription suivante : « Auban-Moët Ramont, fondateur de l'hospice d'Epernay, la Ville reconnaissante, 1899. »

L'Assistance publique et la catastrophe de Juvisy. — M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil, vient d'adresser à M. le DrNapias, directeur de l'Assistance publique de Paris, la lettre suivante.

« Monsieur le Directeur. La douloureuse catastrophe qui s'est produite sur le réseau d'Orléans a mis une fois de plus à l'épreuve les qualités de sang-froid, d'initiative et d'endurance du personnel de l'Assistance publique de Paris. J'ai pu constater par moi-même qu'à tous les degrés de la hiérarchie, tous, Directeurs et Économes des Hôpitaux, Chirurgiens et Internes de garde, Infirmiers et Infirmières, avaient, dans cette pénible circonstance, rivalisé de zèle, d'intelligence et de dévouement. Je vous prie de vouloir bien transmettre à tout le personnel sous vos ordres le témoignage de reconnaissance du Gouvernement. Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération. *Le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes,* Waldeck-Rousseau. »

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

Conférence internationale pour la prophylaxie de la Syphilis. — Sont délégués à la Conférence internationale pour la prophylaxie de la syphilis et des maladies vénériennes qui se réunira à Bruxelles, le 4 septembre prochain : MM. le Pr Fournier, Membre de l'Académie de Médecine, Président de la Délégation, le Pr Augagneur, de la Faculté de Médecine de Lyon, le Dr Brousse, agrégé près la Faculté de Médecine de Montpellier, le Dr Carlier, agrégé près la Faculté de Médecine de Lille, le Pr Charmeil, de la Faculté de Médecine de Lille, le Dr Etienne, agrégé près la Faculté de Médecine de Nancy, le Dr Hallopeau, membre de l'Académie de Médecine, le Dr Haushalter, agrégé près la Faculté de Médecine de Nancy, le Pr Livon, Directeur de l'École de Médecine de Marseille, le Dr Magon, de l'École de Médecine de Marseille, le Dr Perrin, chargé de cours à l'École de Médecine de Marseille, le Pr Queirel, de l'École de Médecine de Marseille, le Pr Spillmann, de la Faculté de Médecine de Nancy.

Société médicale d'Indre-et-Loire. — La *Société médicale d'Indre-et-Loire,* qui s'occupe simplement des questions scientifiques se rapportant à l'art médical, vient de se reconstituer. Le Bureau suivant a été nommé : *Président,* M. le Dr Bodin ; *Vice-Présidents,* M. le Dr Hippolyte Maurice ; M. le Dr Héron ; *Secrétaire général,* M. le Dr Bouvron ; *Secrétaire adjoint,* M. le Dr André ; *Trésorier,* M. le Dr Grasset.

Cette Société, une des plus anciennes de France, doit fêter son centenaire en 1900. Elle publie un Bulletin, dans lequel sont résumées les discussions importantes qui ont eu lieu dans le courant de l'année.

GUERRE, MARINE ET COLONIES.

Service de Santé militaire. — *Les Manœuvres de 1899.* — Le Ministre de la Guerre a adressé une circulaire aux commandants de corps d'armée, d'après laquelle, en raison d'une épizootie très grave de fièvre aphteuse qui sévit actuellement dans certains départements, des modifications ont été apportées à l'organisation prévue par la circulaire du 31 décembre sur les manœuvres en 1899. Dans le cas où l'épidémie gagnerait pendant le mois d'août, d'au-

tres départements, les directeurs des manœuvres et commandants de corps d'armée ont toute latitude pour prononcer eux-mêmes, après entente avec l'autorité civile, les suppressions des manœuvres qui seraient rendues nécessaires, sous la réserve d'en rendre compte immédiatement au Ministre.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 31e semaine, 1,114 décès au lieu de 948 pendant la semaine précédente. Ce chiffre est sensiblement plus élevé que la moyenne ordinaire des semaines d'août (876). La fièvre typhoïde a causé 31 décès (au lieu de 15 pendant la semaine précédente); la rougeole 22 (au lieu de 29); la scarlatine, 5 (au lieu de 6); la coqueluche, 3 (au lieu de 12), et la diphtérie, 10 (au lieu de 3. La variole n'a causé aucun décès pendant les quatre dernières semaines. La diarrhée infantile (athrepsie, etc.) présente une notable augmentation. Elle a causé 174 décès de 0 à 1 an, au lieu de 124 pendant la semaine précédente, et au lieu de 122, moyenne ordinaire de la saison. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 69 décès, au lieu de 60 pendant la semaine précédente et au lieu de 62, moyenne ordinaire de la saison. La phtisie a causé 188 décès (au lieu de la moyenne 163); la méningite tuberculeuse, 17 décès; la méningite simple, 28; les tuberculoses autres que celles qui précèdent ont causé 24 décès; l'apoplexie, la paralysie et le ramollissement cérébral, 49 décès; les maladies organiques du cœur, 68; le cancer a fait périr 68 personnes; enfin, 40 vieillards sont morts de débilité sénile. Il y a eu 21 suicides et 40 autres morts violentes.

On a célébré à Paris 467 mariages. On a enregistré la naissance de 1,195 enfants vivants (618 garçons et 577 filles), dont 850 légitimes et 345 illégitimes. Parmi ces derniers, 56 ont été reconnus immédiatement.

L'eau à Paris. — On verra par la statistique municipale que nous publions plus haut, que le nombre de cas de fièvre typhoïde a notablement augmenté à Paris, pendant ces derniers jours. Le nombre de décès a été en effet de 31 au cours de la semaine dernière, tandis qu'il n'avait été que de 15 la semaine précédente. C'est là une constatation peu rassurante et dont on ne peut manquer de se préoccuper. Le Conseil d'Hygiène l'a, d'ailleurs, déjà faite, et le vœu exprimé par lui, que la population soit invitée « à ne boire que de l'eau préalablement bouillie, *quelle qu'en soit l'origine* », montre que c'est à l'eau, presque uniquement, qu'il attribue cette recrudescence de la fièvre typhoïde. M. le Dr Josias, qui proposa et fit adopter le vœu dont il s'agit, l'a confirmé nettement.

« Jusqu'à présent, a-t-il dit, il n'a pas été distribué d'eau de Seine dans Paris. L'Administration l'affirme, et on doit la croire. Mais de ce que les Parisiens n'ont bu que de l'eau de source, s'ensuit-il qu'ils aient été à l'abri de tout danger? Malheureusement non, car il est bon de douter que certaines des sources captées, qu'on disait pures et inoffensives, doivent être considérées comme un peu suspectes. Comment expliquer que, dans nos hôpitaux, nous ayons à soigner des personnes habitant la même rue, la même maison, et chez lesquelles le mal a évidemment une même origine : l'eau. Si ce n'est pas l'eau de Seine, c'est donc l'eau de source? Aussi ne répéterez-vous jamais assez que « toutes les eaux » doivent être bouillies avant qu'on les mette sur la table. C'est le seul moyen, mais il est décisif, de faire cesser une situation qui pourrait devenir inquiétante.»

La peste. — *Indes.* — Le gouvernement de Hong-Kong télégraphie que vingt-neuf nouveaux cas de peste bubonique se sont produits dans la colonie durant la semaine dernière. Il y a eu vingt-neuf décès. L'épidémie est en décroissance.

Afrique. — Un télégramme de Londres du 5 août, du gouverneur de l'île Maurice, parvenu au Ministère des Colonies, annonce qu'il s'est produit 52 cas de peste bubonique et 37 décès au cours de la semaine passée.

Oporto (Portugal). — Le nombre des décès occasionnés par la peste à Oporto serait de douze.

La Fièvre jaune aux États-Unis. — D'après le rapport officiel, trois cas de fièvre jaune et un décès se seraient produits à l'hospice militaire, près de Hampton. Sur les quarante cas qui se sont déclarés jusqu'ici, il y a eu huit décès. On signale trois nouveaux cas à Phœbus-Town, endroit situé tout près de l'hospice militaire.

Le danger des duels. — *Blessure de la carotide.* — Les duels comptent une issue tragique de plus. Deux maréchaux des logis du 18e chasseurs en garnison à Saint-Germain, nommés Biancarelli et Klein, s'étaient souffletés à la suite d'une discussion. Un duel fut jugé nécessaire et ordonné. Il eut lieu au sabre, dans le manège des chasseurs. Au premier engagement, le maréchal des logis Klein, atteint d'un coup de pointe à *l'artère carotide*, tomba ensanglanté dans les bras de ses témoins. Transporté aussitôt à l'infirmerie, le malheureux sous-officier y expirait au bout de deux heures, malgré les soins empressés du médecin major. Le maréchal des logis Klein était âgé de vingt-deux ans, engagé volontaire.

La Tuberculose et l'immunité des Tanneurs. — M. le Pr Schrœtter, d'après ce que relate le *Journal d'Hygiène*, a observé que les ouvriers tanneurs étaient toujours à l'abri de la tuberculose. Parmi 8.000 tuberculeux qu'il a soignés, il n'y avait pas un seul ouvrier de cette industrie. La même remarque a été faite à l'hôpital des Frères de la Charité, à Vienne. Dans cette ville, le fait est d'autant plus remarquable que la tuberculose pulmonaire constitue la partie principale de la morbidité.

Les bains à quelques centimes. — En visitant l'hospice des Enfants tuberculeux d'Ormesson, le Président de la République a rappelé, d'après l'avis des médecins les plus expérimentés de cet asile, les conditions principales d'un bon régime pour prévenir la phtisie ou la guérir : nourriture saine, air pur et propreté du corps. Sur ce dernier point, il a recommandé aux administrations communales de France d'étudier le moyen de procurer aux ouvriers des *bains chauds à prix très réduits*, à 10 ou 20 centimes. Le vœu exprimé par le Président de la République est réalisé en Angleterre et en Allemagne depuis quinze ans.

Sanatoria populaires allemands. — M. le Dr Pannwitz, secrétaire général du Congrès tenu à Berlin pour la lutte contre la Tuberculose, vient de publier son rapport. Il retrace les efforts accomplis en Angleterre d'abord, puis en Allemagne, pour enrayer le fléau. Actuellement on est en possession d'une méthode grâce à laquelle la guérison de la phtisie est possible; ce traitement, pratiqué avec succès pour la première fois, vers 1850, par M. le Dr Brehmer, puis complété et amélioré, arrive à frapper la contagion dans ses racines. La création de sanatoria spéciaux permet à chaque pays de soigner ses poitrinaires sans les envoyer à l'étranger et de leur faire faire leur cure dans le climat où ils auront, une fois guéris, à vivre et travailler. Les frais de cure dans les sanatoria allemands s'élèvent aujourd'hui à près de 3 marcks (3 fr. 75) par jour. Berlin en possède deux : l'un pour les hommes, à Malchow, l'autre pour les femmes, à Blankenfelde.

La Lapidothérapie. — Depuis quelque temps, on mène grand bruit, dans un groupe un peu spécial de médecins, autour d'une découverte destinée à révolutionner la thérapeutique actuelle. Il s'agit de la guérison des maladies par les pierres précieuses ! !

Un centenaire. — Un centenaire vient de comparaître devant le tribunal de police d'Indianapolis et paraît avoir conservé l'usage de toutes ses facultés. Agé de cent six ans, Mouroe Hedges était poursuivi pour avoir administré une volée de coups de canne à son fils Hiram, âgé de soixante-dix ans.

DIVERS.

Distinctions honorifiques. — Sont promus dans l'ordre de la Légion d'honneur : *Commandeur*, M. Darboux, doyen de la Faculté des Sciences, de l'Université de Paris, membre de l'Institut. — *Officiers*, M. Armand Sabatier, doyen de la Faculté des Sciences de l'Université de Montpellier ; M. le Dr Lereboullet, membre de l'Académie de Médecine. — *Chevaliers* : M. le Dr Picot, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux ; MM. les Drs Albarran, chirurgien des hôpitaux (de Paris) ; Gonox, directeur de l'Ecole dentaire de Paris ; Aubrix, membre du Conseil général des Alpes-Maritimes; Widal (de Paris); Fabre (d'Alais) ; Pugade, président du Conseil général des Pyrénées-Orientales ; Despeaux (de Crouy-sur-Ourcq; et, *au titre étranger*, M. le Dr Collet (belge) ; M. le Dr Thyffen (bollandais).

Les Médecins explorateurs. — Il y a quelque temps, l'explorateur africain, M. le Dr Esser, avait été l'objet de violentes attaques. Cet explorateur, qui venait de publier une relation de ses voyages avec des détails sur les pays qu'il avait traversés, fut accusé de mensonge. Les adversaires du docteur prétendaient qu'il n'était pas allé dans les endroits décrits et qu'il n'avait pas quitté la côte. L'accusation était d'autant plus grave, que le Dr Esser avait été décoré de l'ordre de l'Aigle-Rouge par l'Empereur. Comme la polémique s'envenimait et que le Dr Esser est officier de réserve, le cas fut soumis au jugement du corps des officiers de son régiment. Les adversaires du docteur ont si bien fait la preuve de la vérité de leurs accusations que, par 45 voix contre 5, l'explorateur a été déclaré indigne de ses fonctions.

Les Médecins maires. — M. le Dr Chevallier a été désigné par le préfet pour faire les fonctions de maire d'Alger, depuis le jour où M. Castarède avait été à son tour suspendu. Récemment M. Régis a fait l'éloge de M. Chevallier, affirmant que c'est grâce à ses démarches nombreuses qu'il a pu obtenir sa mise en liberté.

La maladie de M. le Dr Roux. — M. le Dr Roux, sous-directeur de l'Institut Pasteur, vient d'être assez sérieusement atteint de l'influenza pour se voir forcé de prendre un repos prolongé. Il a dû interrompre ses travaux, il y a plusieurs semaines, et il est parti pour la Savoie ; il est en ce moment à Ceyzérieu, dans l'Ain. Les nouvelles reçues rue Dutot, de l'éminent savant, sont excellentes. Néanmoins, M. le Dr Roux prolongera son séjour au bon air, et on ne pense pas le revoir avant la fin du mois prochain à son laboratoire.

Les Médecins dans les cercles. — Reçus comme membres de l'Union des yachts français : M. le Dr A. J. Magnin, présenté par MM. Van Bergen et G. Fournier. — M. le Dr Charcot fils fait partie, croyons-nous, de ce cercle.

Médecins Gouverneurs. — M. le Dr Ballay, le distingué gouverneur de la Guinée française, a obtenu une prolongation de séjour en France, nécessaire à la fois pour le rétablissement de sa santé et la solution des questions diverses qui se rattachent au chemin de fer de Konakry au Niger.

Déplacement de médecins. — M. le Dr Edouard Bureau, professeur de botanique au Muséum d'histoire naturelle, est en vacances au château de la Meilleraie (L-I.). — M. le Dr Marcel Baudouin est à Croix-de-Vie (Vendée).

Un Médecin Ministre. — Un médecin auxiliaire de 2e classe, nommé de Lanessan, fut licencié d'office le 10 janvier 1871. Le *Soir* demandait si ce médecin n'était pas le Ministre de la Marine, M. de Lanessan, et les raisons pour lesquelles il fut licencié d'office. L'Agence nationale a répondu : Au commencement de la guerre franco-allemande, M. de Lanessan, était médecin aux colonies : il se fit immédiatement rappeler en France pour prendre une part active aux opérations de la guerre, quitta l'hôpital et s'engagea dans un régiment de mobiles, avec lequel il fit toute la campagne en qualité de chirurgien. On prit alors, administrativement contre lui les mesures auxquelles plusieurs journaux de ce matin font allusion.

La médecine à Nantes. — Questions posées par *l'Intermédiaire Nantais* au *Petit Phare* :

Le Chirurgien Chassaignac. — Chassaignac, qui fut un chirurgien célèbre, naquit à Nantes, y fut interne des hôpitaux, y passa le temps que dura le siège de Paris en 1871. Peut-on dire quelle est où réside sa descendance et s'il a encore des parents à Nantes. — Darbefeuille. — Il existe à l'Ecole de Médecine de Nantes (salle des professeurs) un beau buste de Darbefeuille. Sur le socle : une plaque de cuivre et l'inscription : Jean-Baptiste-Augustin Darbefeuille, 1756-1831, Chirurgien en chef des Hôpitaux civils et militaires, Professeur à l'Ecole de Médecine,

Licencié ès-Sciences. — Le « Père Cochard. » On prête au « Père Cochard » une foule de traits humoristiques. La plupart, malheureusement, ont trait à des choses médicales et ne peuvent guère se raconter. Il n'était pas mauvais chirurgien, paraît-il; mais il avait le plus grand mépris pour l'anatomie, si j'en juge par cette boutade qui est restée légendaire à l'École de Nantes : « A quoi bon, disait-il, l'anatomie? Moi, quand je trouve un nerf, je le coupe, les artères, je les lie, les veines : je m'en fous! » Il était l'oncle du Dr Cochard, mort il y a quelques années, et dont nous avons été l'interne à l'Hôpital de Nantes.

Mariages de Médecins. — Mme David, M. le Dr Marais et Mme Marais, nous font part du mariage de M. Pierre Marais, externe des Hôpitaux de Paris, leur petit-fils et fils, avec Mlle Marie Bréard.

Le Buste de Pasteur à l'Institut. — Le buste de Pasteur va prendre place à l'Institut. C'est celui que fit Paul Dubois, admirable de ressemblance et de vie. Mais on y ajoutera un peu, car ce buste n'est, à vrai dire, qu'une tête de Pasteur, et pour l'uniformiser à la grandeur des bustes qui se trouvent à l'Institut, on y adjoindra une partie de vêtement ou de draperie.

VARIÉTÉS & ANECDOTES.

Encore l'Index Medicus.

« Nous souhaitons sincèrement, dit l'*Obstetrics*(1), que les administrateurs de l'*American medical Association*, à qui avait été adressée une proposition de favoriser la publication de l'*Index Medicus*, veuillent bien prendre une détermination conforme à cette proposition.

L'annonce de l'interruption de cette publication a fait naître des regrets universels. Cette publication, qui est si peu en rapport avec ce qui est commercial et financier, doit être soutenue soit par des bibliothèques, soit par le petit nombre de gens qui écrivent, parce qu'ils peuvent lui venir en aide (et cela nous paraît encore insuffisant), soit par une administration puissamment organisée, comme l'est l'*American medical Association*; cela vaudrait mieux qu'une subvention gouvernementale. La littérature médicale en est arrivée à un tel point d'extension dans tous les pays, que les matériaux qu'elle fournit doivent inévitablement être perdus, s'il n'existe pas de collection et de classification qui les mettent en valeur. L' "*Obstetrics*" fait tous ses efforts pour donner à ses lecteurs les meilleurs travaux publiés dans son domaine spécial, mais le nombre de ces travaux s'élève à plus de 200 articles publiés mensuellement sur des sujets seuls d'obstétrique et parus par titre dans l'Index medicus ».

Il est regrettable que l'*Obstetrics* ne soit pas mieux renseignée. Si elle lisait la *Gazette médicale de Paris*, elle verrait qu'en France on s'occupe depuis plusieurs mois de cette capitale question, et que nous offrons, pour mener à bien cette publication, les ressources de l'*Institut de Bibliographie de Paris*.

(1) *Obstetrics*, New-York, 1899, I, n° 7, juillet, p. 392.

Si d'un autre côté, l'*Association générale des Médecins de France*, qui est riche à plusieurs millions, n'était pas aussi indifférente qu'elle l'est pour tout ce qui touche à la Science médicale, il y a longtemps qu'elle aurait pris cette initiative, pour laquelle nous aurions voulu pouvoir la solliciter. Mais il suffit que nous fassions une proposition pour que les corps officiels ou constitués se méfient et se dérobent. C'est la caractéristique de notre état social : Sus à l'initiative privée. ! C'est comme ça que les nations marchent à leur perte.... M. B.

Le Congrès de Gynécologie d'Amsterdam et l'appréciation de la « Gazette Médicale ».

Nous lisons, dans le *Journal du Congrès d'Amsterdam*, ce qui suit :

« Un journaliste médical de Paris, qui a la prétention de « syndicaliser » (*sic*) à son profit la Presse médicale française sinon internationale, s'est permis de juger assez légèrement, dans la *Gazette médicale* du 8 août, le *Congrès international d'Amsterdam*. Il se plaint d'avoir manqué de renseignements et accuse « les Secrétaires Généraux » d'impéritie : « C'est le Congressiste, dit-il, qui paie l'impéritie des Secrétaires Généraux et la publicité faite autour de leur nom. » Et plus loin, précisant davantage, il taxe le Congrès d'Amsterdam d'être « remarquablement mal organisé. » Nous ne savions pas que ce pointilleux plumitif ait tellement réussi, quand il a voulu organiser lui-même certains Congrès. Pour celui de Moscou particulièrement, son intervention a été le point de départ, pour la France, du désarroi le plus complet. Il nous recommande son Agence: « prenez mon ours. » Le malheur est que, renseignements pris, cet irascible confrère a été parfaitement tenu au courant du programme du Congrès ; on peut en juger par les centaines de numéros de sa « feuille de chou » qui sont arrivés, en temps voulu, à l'adresse de tous les membres inscrits. Il nous avait paru original de faire de tout ce papier un feu de joie. Cette exécution eût été cruelle pour un journal, qui renait avec peine de ses cendres. Il nous a paru plus judicieux de laisser chacun juger du mauvais caractère de l'écrivain et de l'incorrection de son procédé. Le nombre des membres participants du Congrès de Gynécologie, la cordialité qui a présidé à toutes les réunions, la réception charmante de Mesdames Treub et Mendes de Leon nous font conclure qu'il est souvent imprudent de juger *ab irato* et de condamner à l'avance ce qu'on se trouve incapable d'apprécier sans parti pris. Doyen (1).

Ci-dessous la lettre que nous avons reçu d'Amsterdam, le 3 août 1899 *seulement*, en réponse à des demandes réitérées de renseignements, l'article de la *Gazette Médicale* ayant été d'ailleurs écrit *avant cette date*, et *avant la réception des documents annoncés*, qu'on nous a priés de retourner de suite. De plus, *le 2 août*, nous avions quitté Paris.

« Amsterdam, 1er août 1899.

» Monsieur,

» En réponse à votre honorée, je vous ai adressé le programme et la circulaire par le même courrier (imprimés).

(1) Ancien Membre fondateur des *Archives provinciales de Chirurgie* et Rédacteur en chef de la *Revue critique de Medecine et de Chirurgie* (n. d. l. r.).

Aussi je vous remets inclus les listes de ceux de nos confrères qui assisteront au Congrès. Veuillez avoir la complaisance de *retourner ces listes*, dès que vous en aurez fait usage, à mon adresse. Agréez, etc. »

Nous croyons parfaitement inutile de répondre aux autres attaques : ceux qui nous connaissent savent ce que nous faisons et ce que nous voulons. M. B.

CONGRÈS SCIENTIFIQUES.

CONGRÈS DE GYNÉCOLOGIE ET OBSTÉTRIQUE.

AMSTERDAM, 8 AOUT 1899.

L'Hystérectomie abdominale totale dans les suppurations annexielles.

M. le Dr J.-L. FAURE, (de Paris). — Le traitement des suppurations annexielles par l'hystérectomie abdominale totale gagne tous les jours du terrain. Il est certain que la voie abdominale permet de faire des opérations beaucoup plus complètes et beaucoup plus sûres que la voie vaginale. Par cette dernière on laisse souvent les annexes malades, alors que la voie abdominale permet de nettoyer complètement et parfaitement le petit bassin le plus encombré de poches suppurées.

D'autre part, dans les cas graves, lorsqu'on se trouve en présence de suppurations aiguës et récentes, l'hystérectomie vaginale permet d'obtenir des guérisons presque miraculeuses, alors qu'une intervention abdominale serait presque certainement suivie de mort.

J'ai donc actuellement une tendance très nette à employer l'hystérectomie abdominale dans les cas de lésions bilatérales chroniques, en dehors de poussées aiguës, et lorsque en un mot, les annexes ne semblent pas être le siège de lésions d'une virulence excessive.

Dans les lésions aiguës qui paraissent commander une intervention immédiate, lorsqu'on a des raisons de croire à la gravité possible d'une inoculation péritonéale, c'est à l'hystérectomie vaginale que je donne la préférence.

Au point de vue technique, j'ai toujours employé le procédé que j'ai décrit, et qui consiste, après avoir sectionné l'utérus sur la ligne médiane du fond sur le col, et pénétré ainsi facilement et sûrement dans le vagin, à enlever séparément, après section de l'insertion vaginale du col, chaque moitié utérine, avec les annexes qui lui sont fixées. L'extirpation de la moitié utérine et des annexes correspondantes se fait ainsi de chaque côté, de bas en haut, et les annexes peuvent être décollées par-dessous, ce qui, au point de vue des facilités opératoires, a une très grande importance.

Dans les cas faciles, lorsque les annexes sont peu adhérentes, ce procédé est extrêmement simple. Mais dans ces conditions, tous les procédés sont faciles. C'est dans les cas très compliqués que sa supériorité est incontestable, et j'estime qu'il permet alors d'enlever des masses annexielles à peu près inopérables par les autres procédés.

J'ai opéré jusqu'ici quatorze malades, dont cinq au moins présentaient des lésions extrêmement compliquées. Une de ces dernières a succombé, toutes les autres ont guéri dans les meilleures conditions.

L'Hystérectomie abdominale totale dans le cancer de l'utérus.

M. le Dr J.-L. FAURE, (de Paris). — Il est certain que la chirurgie du cancer de l'utérus est peu encourageante. Je crois cependant qu'avec l'hystérectomie abdominale totale, nous avons des chances un peu plus grandes, encore que bien précaires, d'obtenir des résultats meilleurs que par l'hystérectomie vaginale.

Il est en effet de toute évidence qu'elle permet des opérations plus larges, et qu'on peut, par l'abdomen, enlever facilement des portions du vagin envahies et des ganglions dégénérés.

Je pense que les petits cancers limités au col utérin et qu'on surprend à leur début, peuvent être opérés cependant par la voie vaginale, qui, tout en ayant quelques chances de réussite définitive, est évidemment moins grave que la voie abdominale.

Pour les cancers du corps de l'utérus, je crois que le procédé le meilleur, est le procédé de Kelly. Il faut absolument les enlever sans ouvrir l'utérus.

Pour les cancers du col, j'emploie la section médiane de l'utérus, procédé que je considère comme supérieur aux autres. Le reproche qu'on lui fait de sectionner et de morceler le néoplasme, n'a qu'une importance secondaire, puisque fatalement, dans toute extirpation, le col se déchire et se morcelle, quel que soit le procédé employé. Il a, en revanche, l'avantage de conduire sûrement dans le vagin, sans recherches prolongées et de mettre plus parfaitement à l'abri d'une blessure des uretères. On sait, en effet, où les trouver, puisqu'on les aborde ainsi toujours de dedans en dehors.

Je crois que cette opération donnerait des résultats meilleurs si on pratiquait au préalable la ligature des hypogastriques, qui a d'ailleurs été faite dans ces conditions, non pour économiser du sang, ce qui a bien son importance, mais pour n'être pas gêné par l'hémorragie et pour disséquer plus facilement la région malade. Je crois également qu'il y aurait avantage à faire, non pas une ligature définitive de ces vaisseaux, mais une ligature temporaire, comme je l'ai proposé ailleurs. La dissection finie, on rétablit le cours du sang, ce qui permet une réparation plus rapide des tissus.

J'ai fait 5 hystérectomies abdominales pour cancer de l'utérus. Je ne compte pas deux malades chez lesquelles le cancer était accompagné d'un volumineux fibrôme. Sur ces cinq malades, j'ai eu 2 morts ; la première, opérée le 5 août 1896, est une des premières faites en France, la seconde avait le petit bassin entier tapissé par le néoplasme et l'opération est restée inachevée.

Sur les trois malades guéries, une, qui était âgée de 32 ans, a récidivé ; une autre, opérée depuis 4 mois pour un cancer inopérable par la voie vaginale, n'a pas trace de récidive. La dernière, opérée depuis onze mois, est en parfait état de santé. Ce résultat est d'autant plus remarquable que chez cette malade, dont le cancer était avancé, j'ai dû réséquer le vagin, disséquer les deux uretères sur une hauteur de 10 centimètres, mettre à nu les vaisseaux hypogastriques des deux côtés, et enlever des ganglions pelviens.

C'est là un résultat très beau, et il est certain qu'une hystérectomie vaginale eût été incapable de le donner.

Hystérectomie abdominale par incision médiane de l'utérus dans les cas de cancer inopérable par le vagin.

M. le Dr Bilhant (de Paris). — Dans les observations que je viens de rapporter, j'ai été frappé de la facilité et de la rapidité avec lesquelles on arrive à enlever l'utérus et les annexes, en ayant recours à la section médiane.

Aucune hémorragie ne se produit au cours de l'intervention. Grâce à l'écrasement des ligaments larges, on peut poser une ligature, qui donne toute sûreté au point de vue de l'hémostase définitive.

Dans les cas que je viens de signaler, aucune opération autre que l'hystérectomie n'était réellement utile. Or, je suis maintenant convaincu que l'hystérectomie abdominale, pratiquée par section médiane, comme je viens de l'indiquer, est une opération réellement bonne. A en juger par la facilité avec laquelle les malades ont supporté le choc opératoire, je suis actuellement porté à croire que cette opération est bénigne, quand elle n'est pas accompagnée de dégénérescence ou de suppuration des annexes.

Au point de vue des résultats, elle m'a donné plus de satisfaction que l'hystérectomie vaginale; je la juge plus facile à réaliser que cette dernière opération, surtout lorsqu'on se trouve en présence d'un col friable, et, partant, d'un utérus qu'on ne peut aisément saisir.

Grâce à ce procédé opératoire, on peut non seulement prolonger l'existence des malades frappées de cancer utérin, mais encore améliorer d'une manière inespérée celles qu'il y a quelques mois, j'eusse considérées comme inopérables. En effet, après l'intervention, je vois les forces se relever, la fétidité disparaître, et les malades reprendre assez d'énergie vitale, pour croire elles-mêmes, à une guérison durable.

C'est là un côté psychique, dont le chirurgien ne doit jamais se désintéresser.

CONGRÈS D'OTOLOGIE.

Londres. — Août 1899.

M. le Dr P. Garnault (Paris). — Depuis ma première communication au Congrès de Rome, en 1894, j'ai fait exactement 107 mobilisations après extraction du marteau et de l'enclume, ou extractions de l'étrier, par voie postérieure. Les considérations théoriques et les données expérimentales qui justifient ces interventions, dont le principe est très semblable à celle de la cataracte pour l'œil, s'imposent, à mon avis, sans contestation possible. En pratique et dans la réalité, l'opération ne peut réussir que lorsque, par l'épreuve fortement négative de Rinne, il y a présomption que le nerf acoustique et le labyrinthe sont intacts. Cette condition nécessaire n'est pas toujours suffisante; seule une très longue pratique permet d'acquérir ce sens clinique qui fait écarter de l'opération le plus grand nombre des cas défavorables.

J'ai pu obtenir des améliorations de l'audition très considérables; certaines durent depuis plus de 5 ans (c'est-à-dire depuis l'époque à laquelle remonte l'opération), chez des personnes très sourdes et très anciennement sourdes. Par exemple, un vieillard de 72 ans, sourd depuis près de 40 ans, presque totalement sourd depuis 15 ans. Chez une demoiselle de 40 ans, que j'ai l'honneur de présenter au Congrès, la *mobilisation* pratiquée d'un côté a fait passer l'audition (pour une montre entendue moyennement à 7-8 mètres) de 0,20 cent. à 1m 20. L'*extraction* pratiquée de l'autre côté, l'a fait passer de 1 mètre à 5-6 mètres, dans les meilleurs moments.

Malgré ces recherches si étendues, faites dans des conditions si précises, je ne saurais encore me prononcer d'une façon formelle en faveur de l'une ou de l'autre opération. Chaque cas revêt, pour ainsi dire, une forme personnelle et j'incline encore à commencer tout au moins par la mobilisation. Dans un certain nombre de cas, le tympan artificiel que j'ai imaginé a pu encore améliorer sensiblement le résultat obtenu par l'opération. J'estime toujours que l'on ne doit pas opérer par le conduit, mais après décollement du conduit membraneux et évidement de sa paroi osseuse.

[A. P. S.]

LES LIVRES NOUVEAUX.

Les troubles mentaux de l'enfance; par Manheimer (Marcel). — Paris, 1899, *Société d'Éditions scientifiques*, in-12, 188 pages.

L'auteur de ce précis de Psychiatrie infantile étudie d'abord l'évolution psychique de l'enfant à l'état normal et traite ensuite de tous les troubles mentaux des enfants en examinant leur développement et leur traitement. La 1re partie traite de l'étiologie, la 2e, de la séméiologie; dans cette partie, il fait l'histoire des troubles de l'affectivité, de l'intelligence, de l'activité et de la conscience. Dans la 3e partie, il fait la description nosographique des psychoses pures, des névroses, des états de régression et des délires toxiques. Dans une 4e partie, il passe assez rapidement sur la Médecine légale et, enfin, dans la dernière, il examine le traitement et l'assistance des enfants atteints de désordres mentaux. Cet ouvrage est utile à tous ceux qu'intéressent d'une manière générale la science de l'Enfance. Il est présenté par M. le Pr Joffroy, qui le fait précéder d'une très belle préface.

Traitement hydro-minéral des maladies des Femmes; par Bernard (F.). — Paris, 1899, Maloine, in-12, 85 p.

Il était utile de réunir en un petit travail d'ensemble et d'une façon claire le traitement, par les eaux minérales, des maladies des femmes. L'auteur l'a fait d'une façon compétente et vraiment intéressante, en étudiant d'abord et d'une façon générale, l'action des eaux sulfureuses, chlorurées sodiques, ferrugineuses, arsénicales, sulfatées calciques, des eaux indéterminées et des eaux faiblement minéralisées, et en rapportant cette action à l'organisme féminin. Puis l'auteur étudie les troubles fonctionnels, aménorrhée, dysménorrhée, ménorragies, métrorragies, douleurs, etc., en montrant les avantages et les indications que présentent pour ces troubles les différentes eaux; il en est de même pour un certain nombre d'affections gynécologiques : métrites chroniques, fibromes, déviations utérines, ovaro-salpingites, périmétrites, pelvi-péritonites, etc.; enfin l'étude des contre-indications terminent ce travail très bien fait et très personnel.

Au Congrès de Moscou; par Louis Boucher. — Rouen, 1899, in-8°.

M. le Dr Louis Boucher, membre du Congrès international de Médecine de Moscou, qui eut lieu en 1897, vient de publier, sous ce titre, ses impressions de voyage. Le médecin regrettera de n'y trouver que bien peu de documents utiles à consulter, l'auteur n'ayant pas sans doute eu le loisir de se documenter sérieusement sur les institutions russes et sur les habitudes médicales de ce pays. Mais, en revanche, l'amateur de voyages parcourra cette brochure, plutôt littéraire que scientifique, avec un réel plaisir. Notre confrère a raconté simplement les péripéties de son excursion ; tous ceux qui l'accompagnèrent là-bas voudront lire ce récit sans prétention, memorandum à l'usage des futurs voyageurs dans cette région si neuve, et encore mal connue, au moins des médecins.

Traité de Chirurgie d'Urgence ; par Félix Lejars. — Paris, 1899, 1 vol. gr. in-8, de 760 pages, illustré de 482 figures, dont 193 dessinées d'après nature par le Dr E. Daleine, et 103 photographies originales, Masson et Cie, éditeurs.

Ce livre manquait. A côté des Traités de pathologie et de thérapeutique chirurgicales, à côté du Manuel de médecine opératoire, une place restait pour un Traité pratique de Chirurgie d'Urgence, exposant avec précision les indications, en donnant avec détails le manuel opératoire des interventions qui doivent être groupées sous ce titre. Le programme à remplir était fort étendu, et, de plus, pour qu'il fût réalisé, le livre devait être écrit dans un esprit essentiellement pratique, aussi éloigné de la fausse simplicité des schématisations toutes faites, que de la complexité des longues discussions et des exposés théoriques. Il fallait avant tout, *montrer*, et le texte et l'illustration devaient converger à ce but commun. Telle est la pensée maîtresse qui domine tout l'ouvrage et qui a présidé à son exécution. Une méthode identique règle l'exposé des indications et du manuel opératoire. Pas de cadres artificiels, pas de divisions et de subdivisions théoriques et d'une régularité toute illusoire ; des faits, des exemples, soigneusement choisis et analysés, et qui permettent de mettre en pleine lumière les différentes « situations cliniques » et de donner une allure très vivante et toute pratique, encore une fois, à l'étude des questions. Voici ce qui se passe, voici dans quel état vous trouvez votre blessé ou votre malade : que faire ? — Une fois votre décision prise, comment ferez-vous dans les conditions où vous êtes placé ? Ce sens de la pratique, de ses difficultés de tout ordre, de ses nécessités, règne tout au long de l'ouvrage. Il ne suffit pas de poser des règles ou de formuler des théorèmes, il faut montrer par le menu, par le détail, par l'exposé précis des temps et des manœuvres, comment l'intervention doit être conduite, quels dangers, quels obstacles peuvent surgir, et comment on réussira, le mieux possible et le plus simplement possible, à en triompher. Un livre de ce genre ne va pas sans une illustration aussi complète que possible. On trouvera, dans le *Traité de Chirurgie d'Urgence*, 482 figures, dont près de 300 sont originales et inédites, les autres se rapportant surtout à la représentation des appareils et des instruments. La plupart des procédés et des temps opératoires ont été représentés d'après nature. La photographie tient aussi une grande place, et nous en signalerons, en particulier, deux applications très intéressantes et qui rendront de grands services : au crâne, pour la détermination des repères cranio-cérébraux, aux membres, pour l'exposé des manœuvres de réduction des luxations.

Paysages et paysans normands; par Ed. Spalikowski. — Rouen et Paris, 1899, in-8°, 170 p.

Dans cet élégant petit volume, où ne manquent que quelques illustrations photographiques, on trouve plusieurs chapitres très dignes d'intéresser le savant au même titre que le praticien. Bornons-nous à citer les principaux: La *Médecine populaire des Normands* (p. 38-48); *Un mot sur la psychologie du paysan normand* (p. 79-88) ; *Type anatomique du paysan normand* (p. 123-130) ; *Les Maladies des paysans* (p. 131-140); *Enquête sur les Dents des paysans* (p. 147-154). L'auteur n'est qu'un simple médecin de campagne; mais il a l'esprit scientifique: c'est un véritable savant. On ne saurait faire à notre confrère de plus bel éloge. — Il sait, en outre, écrire: ce qui n'est pas banal non plus. Il y a là un nom de Biologiste à retenir.

Diagnostic des maladies de la moelle (siège des lésions); par le Dr Grasset, professeur de clinique à l'Université de Montpellier, Associé national de l'Académie de Médecine, Lauréat de l'Institut. — Paris J.-B. Baillière et Fils, 1899, 1 vol. in-16 carré, 96 pages et figures, cartonné.

La neuropathologie est à l'ordre du jour en ce moment. Aussi le livre de M. le Pr Grasset répond-il bien à une *actualité*. Étant donné un malade chez lequel on a reconnu une maladie de la moelle, comment peut-on cliniquement déterminer le siège précis de l'altération médullaire ? Quel est le système ou quels sont les systèmes de la moelle qui sont exclusivement ou principalement atteints ? A quelle hauteur de l'axe spinal siège la lésion ? Voilà les questions qu'étudie M. Grasset. Si ce chapitre de *Géographie clinique de la moelle*, fondée par les chefs de l'École neuropathologique française, Duchenne (de Boulogne), Vulpian et Charcot, a pu paraître, au début, un chapitre de Science pure, aujourd'hui il s'est tellement agrandi, confirmé et précisé, qu'il est devenu absolument pratique, accessible à tous et utile à tous. Sans nier l'importance du diagnostic nosologique qui, quand il est possible, doit venir compléter le diagnostic physiologique, on peut dire que le diagnostic physiologique ou diagnostic du siège de la lésion est absolument capital et de première nécessité pour tous les médecins d'aujourd'hui. [I. B. S.]

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

JOUVE et BOYER. — 15, Rue Racine, Paris.

PAMART (René). — **Étude de la séro-réaction de Widal par l'épreuve quotidienne.** — Brochure in-8, 60 pages, 1899.

BOURNEVILLE. — **Recherches cliniques et thérapeutiques sur l'épilepsie, l'hystérie et l'idiotie.** — Volume de XIX-236 pages, 13 figures et XIII planches.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE. — 93, Boulevard St-Germain, Paris.

SCHERB. — **Etat apoplectiforme; hémiplégie et amblyopie alternes chez un hystérique. Genèse et rôle de l'idée fixe.** — Extrait des *Archives provinciales de Médecine*, N° 5, mai 1899. — Brochure in-8, 12 pages et 3 figures.

Chemin de fer d'Orléans.

Relations rapides entre Paris et la ville d'eaux de Vic-sur-Cère (Cantal), située au milieu des montagnes d'Auvergne et desservie par le Grand-Hôtel de la Compagnie d'Orléans.

Les personnes qui se rendent de Paris à Vic-sur-Cère disposent actuellement de trains express de nuit *via* Montluçon et *via* Limoges, partant à 7 h. 40, 7 h. 50 et 9 h. 3 du soir. En sus de ces trains, un service rapide de jour permet d'effectuer le trajet en moins de 12 heures (Départ de Paris par l'express de 10 h. 35 du matin, qui contient un wagon-restaurant). Pour le retour, les voyageurs ont à leur disposition un train express de jour par Limoges, arrivant à Paris à 11 h. 30 du soir (dîner dans le wagon-restaurant), et un train express de nuit par Montluçon, arrivant à Paris à 6 h. 22 du matin.

Abonnements de Vacances.

La *Gazette Médicale de Paris* met à la disposition de ses lecteurs des Abonnements de vacances au prix de **1** fr. par mois pour MM. les Docteurs, du 1er août au 31 octobre 1899, et des Abonnements de **0,50** centimes, de deux mois, pour MM. les Etudiants.

S'adresser directement aux Bureaux du Journal.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93. Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS

POSTES MÉDICAUX VACANTS.

OFFRES.

1° Clientèle à céder dans chef-lieu de canton des environs de Paris. Rapport annuel 12 à 15,700 fr. Prix modéré.

2° A vendre au bout de la rue de Vaugirard grande propriété avec parc de 5,500 mètres, convenant très bien pour maison de santé.

3° Situation à prendre pour Médecin. Pays riche à 3 kilomètres de la mer. Rayon très étendu (8 communes du Finistère).

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Le Mans. — Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 118

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : L'Avenir des Congrès Médicaux; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Blessés célèbres : La Blessure de Me Labori et l'Incident Doyen-Reclus. — L'Affaire Dreyfus et les Médecins : Le Rôle des Drs Reclus et Peyrot. — Hygiène des Villes : L'eau à Paris et la Fièvre typhoïde. — — Les Épidémies menaçantes : La Peste en Portugal. — Nécrologie. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée (Hôpitaux), etc. — Sociétés et Congrès. — Guerre, Marine, Colonies. — Médecine d'État et Hygiène (Épidémies, etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes : L'*Index Medicus*. — Les Instituts de Bibliographie et la Médecine. — Automobiles pour Médecins. — La Liberté de la Femme. — Une Excursion médicale en ballon. — Un cheval de courses trachéotomisé. — Un lion opéré de la cataracte. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations. — Grandes Actualités : M. le Dr P. Reclus. — M. le Dr Peyrot.

BULLETIN.

L'Avenir des Congrès Médicaux.

L'article que nous avons consacré récemment ici même au *Congrès international de Gynécologie d'Amsterdam* a eu au moins le mérite de nous valoir de violentes critiques, publiées (1) ou colportées de bouche en bouche; mais ces attaques, signées ou déguisées, ne nous ont point ému: ce qui n'étonnera pas ceux qui sont dans le mystère des Dieux et au courant des dessous du fameux Congrès de Moscou, de néfaste mémoire! De plus, cette note a attiré, avec raison, l'attention des journaux médicaux sur ce qui concerne plus particulièrement l'organisation générale des diverses réunions de cette nature; et c'est sur ce point spécial que nous voulons revenir aujourd'hui.

Notre confrère, la *Semaine médicale*, est d'avis qu'un Congrès, comme une porte vulgaire, doit être *ouverte* ou *fermée*; et il penche très nettement pour la *fermeture*. Désormais, pense-t-il, les Congrès seront *fermés* ou ne seront pas. D'après lui, ces réunions ne peuvent plus vivre, si elles sont ouvertes à toutvenant; et il réclame énergiquement une organisation telle que n'y puissent prendre la parole que les personnes priées par le Bureau de discourir sur une question donnée...

Nous n'hésitons pas à déclarer que nous sommes d'une opinion radicalement opposée. Nous avons toujours été le champion de la Liberté, en ces matières comme en bien d'autres; et nous n'avons point changé d'avis. Ce serait, au demeurant, courir à un effondrement général que de vouloir se lancer dans la voie recommandée par la *Semaine médicale*, même pour les grands Congès internationaux.

La plupart des adhésions habituelles feraient défaut; les sections seraient désertes, et la caisse du Congrès surtout resterait trop vide pour pouvoir faire face aux dépenses. Il ne faut pas oublier, en effet, que toute entreprise humaine, — et à plus forte raison celles d'ordre essentiellement scientifique —, a besoin d'argent et de beaucoup d'argent, pour atteindre son but. C'est pour avoir méconnu, ou plutôt avoir fait semblant d'ignorer cette loi inéluctable, que beaucoup d'œuvres très méritoires, très dignes d'encouragement, n'ont pas pu se développer, ou ont sombré piteusement. On nous pardonnera de ne citer, à l'appui de cette thèse, aucun exemple; mais ils abondent et sont trop faciles à trouver.

De plus, à quoi tend un Congrès? A instruire la masse, n'est-il pas vrai? Dès lors, pourquoi limiter le nombre des orateurs, et partant des auditeurs! J'avoue que je ne comprends pas! Ou les Congrès ne valent rien, et alors qu'on les supprime! Ou ces réunions sont excellentes pour la diffusion des idées, et alors qu'on les laisse largement ouvertes à tous ceux qui en sont dignes! Ce ne sera que Justice......

Marcel Baudouin.

(1) *Gazette médicale de Paris*, 1899, n° 33, p. 361.

GRANDES ACTUALITÉS.

LES BLESSÉS CÉLÈBRES.

La Blessure de M. Labori et l'Incident Doyeu-Reclus.

La blessure de M. Labori.

On sait que M. Labori a été la semaine dernière victime d'un odieux attentat, en se rendant au Conseil de Guerre de Rennes, pour l'Affaire Dreyfus. Un homme, qu'on n'a pas encore retrouvé, lui a tiré un coup de revolver dans le dos.

Plusieurs médecins ont soigné le blessé presque immédiatement. Ce sont M. le Pr Brissaud (de Paris); M. le Pr Paul Reclus, chirurgien des hôpitaux de Paris; M. le Dr Widal, médecin des hôpitaux de Paris; un médecin militaire, M. le Dr Renaut.—Le blessé n'ayant pas eu de crachements de sang et le mouvement des jambes paraissant libre; la moëlle était intacte, ainsi que le poumon. La balle demeure dans l'épaisseur des muscles.

Voici le texte du premier bulletin de santé publié :

« Me Labori a été atteint d'un coup de feu tiré par derrière et ayant pénétré dans la région postérieure du thorax à droite et à hauteur de la cinquième ou sixième vertèbre dorsale. Un gros épanchement sanguin empêche momentanément l'exploration des parties profondes. Les médecins soussignés espèrent que la balle est restée dans l'épaisseur des muscles de la gouttière vertébrale. Cependant, ils font encore aujourd'hui toutes réserves sur l'intégrité du poumon et de la moelle épinière. Rennes, le 14 août, 8 h. 20 du matin. Ont signé : Le médecin-major Renaut, les docteurs Paul Reclus, E. Brissaud et Widal.»

Un second bulletin de santé a été communiqué le jour de l'accident, à dix heures du soir : « État stationnaire ; pas de fievre ; la température est de 37 degrés 5. »

Le lendemain, 15 août, à huit heures, un troisième bulletin de santé a été rédigé. Il était ainsi conçu : « Me Labori n'a pas dormi cette nuit. Il souffre beaucoup, mais son état n'a pas empiré. »

Voici le bulletin de santé rédigé le 16 août, à neuf heures : « Même état. Pas de fièvre. Signé : Dr Renaut, Dr Reclus, Dr Brissaud, Dr Widal. »

A la villa Laënnec, on donna ce jour-là les renseignements suivants : « M. Labori souffre toujours beaucoup ; il n'a pas dormi de la nuit ; il demeure couché sur le côté droit. C'est dans cette position qu'il se trouve le mieux. Dès qu'il veut remuer dans son lit, il se plaint de ressentir d'intolérables douleurs. Il n'a pas de fièvre et conserve une entière lucidité. Les médecins ont l'espoir que sa robuste constitution triompbera du mal. » Le matin, un médecin légiste, délégué par le parquet de Rennes, s'était rendu auprès du blessé, qu'il a examiné. Cet examen fera l'objet d'un rapport au Parquet.

L'état de santé de Me Labori était en réalité le 16 août aussi satisfaisant que possible. Le bandage de la blessure n'avait pas été touché et, contrairement à ce qui a été dit, la plaie n'avait pas été explorée.

Une consultation a eu lieu ensuite, dans laquelle on a cherché à préciser le trajet de la balle par les procédés radiographiques. C'est M. le Dr P. Delbet, chirurgien des hôpitaux de Paris, qui a procédé à cette recherche. Mercredi dernier, en effet, les médecins se sont réunis chez M. Basch, autour du lit du blessé, qu'ils ont soumis à la radiographie. Grâce aux appareils de M. Charles Vaillant, chef du service radiographique à la Clinique Baudelocque, ils ont pu voir la trace suivie par la balle et prendre plusieurs photographies. Le blessé, à cause de diverses positions où on a été forcé de le maintenir quelque temps, et de la longueur de l'opération, a beaucoup souffert. Il a demandé à se reposer Il avait pris à midi un œuf et de la crème. Il a demandé un bol de bouillon froid et s'est endormi. Pendant ce temps, les médecins ont rédigé le bulletin suivant :

« Rennes, faubourg d'Antrain, 5 h. 30 du soir, mercredi 16 août 1899. Etat satisfaisant, malgré fièvre légère. La radiographie a permis de constater que la balle a parcouru le trajet suivant : elle a traversé la peau, le tissu cellulaire sous-cutané et l'aponévrose, les muscles de la gouttière vertébrale, et est venue se réfléchir, en se déformant, sur l'apophyse transversale droite de la cinquième ou sixième vertèbre dorsale. Elle est restée au niveau de l'articulation costo-transversale. *Signé* : Médecin-major Renaut, Dr Paul Reclus, Pr Brissaud, Dr Widal, Dr Pierre Delbet. »

En communiquant ce bulletin à la Presse, M. le Dr Reclus a ajouté qu'il avait le meilleur espoir de la guérison la plus prompte.

Le 17 août, le bulletin médical suivant a été publié. « La fièvre diminue ; les douleurs persistent. L'état local est satisfaisant. Signé : Drs Reclus; Brissaud, Widal ».

Le 18 août, le bulletin était ainsi conçu : « Insomnie persistante ; cependant pas de fièvre. L'état local est satisfaisant. Le blessé se lèvera aujourd'hui une demi-heure. 18 août, deux heures. Major Renaut, Drs Paul Reclus et Widal ». Me Labori s'est en effet levé et est resté assis une demi-heure dans le jardin ce jour-là

Le 19 août, les nouvelles de l'état de Me Labori étaient aussi bonnes que possible. Il avait pu déjeuner dans le jardin, et travailler avec ses secrétaires. Les médecins ayant interdit les visites, le défenseur de Dreyfus n'a reçu que M. Picquart.

Le secrétaire du blessé, Me Hild, a fait alors part de la résolution prise par M. le Dr Reclus de ne pas extraire la balle ; l'opération eût fait beaucoup souffrir le blessé, dont elle eût retardé le rétablissement. Puisque le projectile s'est lui-même logé en un endroit où il ne peut pas nuire, pourquoi ne point l'y laisser, pour l'instant au moins ? Et M. Reclus nous paraît, en l'espèce, avoir agi très prudemment.

Le 20 août, le travail auquel s'est livré Me Labori a provoqué une légère recrudescence de fièvre, et deux nouvelles consultations des médecins qui le soignent ont eu lieu,

Ils ont recommandé surtout du repos ; mais ils ne se montrent nullement inquiets et considèrent la convalescence comme suivant une marche normale et régulière.

Me Labori comptait pouvoir se présenter à l'audience de lundi, 21 août, ; mais il avait préjugé de ses forces. Bien que son état ne se soit pas aggravé, il a éprouvé une grande lassitude et les médecins qui lui donnent leurs soins ont estimé qu'il y aurait danger pour lui à sortir.

Me Labori a assisté à la séance du Conseil de Guerre du mardi 22 août.

L'INCIDENT DOYEN-RECLUS.

Nous extrayons d'un article, paru sous ce titre, dans le *Figaro* du vendredi 18 août 1899, les passages suivants. Ils seront lus avec intérêt par tous les médecins.

« Quelques journaux ont déjà parlé de l'incident survenu à la suite d'une visite rendue à Me Labori par M. le Dr DOYEN. On a raconté que l'intervention inattendue de l'éminent chirurgien avait éveillé les susceptibilités d'un de ceux qui soignent, à Rennes, Me Labori, M. le Pr RECLUS ; et que celui-ci avait repoussé d'une façon assez vive une intervention qu'il jugeait inutile et d'autant plus inopportune qu'elle n'avait point été réclamée, disait-on, par la famille du blessé ..... »

Le *Figaro* a interwievé *de suite* M. Doyen, qui a dit :

... ..« Le mercredi matin, à neuf heures..., Mme Labori m'introduit auprès du malade, que je quitte au bout d'une minute, après lui avoir serré la main, et donné quelques paroles rassurantes. L'état de Labori, cependant, ne me satisfaisait point. Il avait eu du délire dans la nuit, et je le trouvais assez déprimé. Il me tardait de voir Reclus. Je ne pus le rencontrer qu'à midi, à la sortie de l'audience. Il avait rendu visite au blessé à cinq heures du matin. « J'ai vu Labori un instant, lui dis-je. Vous m'auriez fait plaisir en me prévenant que vous le transportiez. Il me semble que vous ne me considérez pas, en cette circonstance, comme un confrère, et je vous assure que si le hasard m'avait amené le premier auprès de Labori, j'aurais agi autrement que vous ne faites... » Et j'ajoutai : « Quel a été le premier pansement ? »



M. LE Dr Paul RECLUS (de Paris),
Chirurgien des Hôpitaux, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine.

« Alors M. Reclus se fâche : « Je ne m'en souviens plus ! dit-il. Et il continue : — Vous êtes un homme à réclame ! Je ne vous dirai rien ! Je ne veux pas laisser échapper une parole qui puisse être entendue par un journaliste ! » — « Je vous trouve, fis-je, un peu surexcité, mon cher confrère. Je vous assure qu'en ce qui touche le secret professionnel, je connais mon devoir aussi bien que vous ; et maintenant, ne pensez-vous pas qu'il serait utile pour Labori que nous causions un peu de lui ?

M. Reclus le prend alors de haut : « Comment! s'écrie-t-il, est-ce que vous croyez que je ne suis pas capable de conserver seul la responsabilité que j'ai prise? Vous avez fait imprimer dans les journaux que vous étiez demandé par la famille. Alors, quel est mon rôle ?... »

Finalement, M. Reclus est resté maître de la place.

M. Doyen ajoute qu'à peine arrivé à Paris il allait écrire à l'*Agence Havas*, afin de donner satisfaction à ce désir exprimé par son bilieux confrère, quand il trouva dans un journal du matin une longue note relative au transport de Labori, et qui suffirait à démontrer que M. Reclus n'est point ennemi d'un peu de bonne publicité! M. Reclus ne s'en serait pas tenu là.

« On m'a apporté, depuis mon retour, ajoute M. Doyen, plusieurs notes analogues, qui émanent visiblement de mon confrère ou de personnes de son entourage, et qui indiquent à quel point il a eu à cœur de faire savoir *urbi et orbi* que je n'ai point examiné son malade... »

« Mais cela, continue froidement M. Doyen, ne m'ôte pas le droit de juger l'homme et de vous dire l'opinion que j'ai de M. Reclus, de sa méthode et de ses travaux. Je sais que M. Reclus est de l'Académie de Médecine. Je sais même qu'il a été nommé professeur agrégé de chirurgie, parce qu'il « parle très bien »......

....« Comment ! M. Reclus visite son blessé mercredi à cinq heures du matin, reste à l'audience jusqu'à midi, alors que Labori avait eu du délire la nuit, souffrait, était visiblement déprimé, et ne retourne chez lui qu'à deux heures, pour examiner la plaie aux rayons X !

« Et comment a-t-on procédé à cet examen ? Les journaux disent qu'il a été pénible, et que « le blessé a beaucoup souffert. » M. Reclus et M. Delhet (appelé sans doute comme photographe ?) sont-ils à ce point étrangers aux progrès de la radiographie qu'ils ignorent qu'on photographie en *quarante secondes* un thorax, et qu'en *une minute et demie* on peut obtenir une épreuve stéréoscopique donnant la profondeur de la lésion ?.... »

Le *Figaro* du 19 août 1899 a publié, en réponse à cet article, la dépêche ci-dessous qu'il a reçue de Me Labori.

« Rennes : Je lis l'article du *Figaro* d'aujourd'hui, intitulé : « L'incident Doyen-Reclus ». Je ne saurais laisser passer sans une énergique protestation les attaques et les insinuations du Dr Doyen contre le Dr Reclus. Ni ma famille, ni moi n'avions mandé le Dr Doyen ; et si je l'ai reçu, ce n'a été qu'en qualité de camarade. Quant au Dr Reclus, ce n'est pas le hasard qui l'a mis auprès de moi. Je le savais à Rennes. J'ai demandé expressément ses soins, et je l'eusse prié de venir de Paris s'il n'avait été à Rennes. J'ai tout lieu de me féliciter de la confiance que j'ai eu en lui ; et nous sommes heureux, les miens et moi, de lui témoigner notre admiration et notre reconnaissance.

» Remerciements et amitiés. » LABORI. »

A la suite du télégramme adressé par Me Labori, M. Doyen a envoyé au *Gaulois*, le *journal anti-révisioniste* bien connu, la dépêche suivante : « J'approuve Labori de couvrir M. Reclus. Cela n'enlève rien à l'incorrection des procédés confraternels de ce dernier, et je maintiens toute mon appréciation. Dr DOYEN. »

D'autre part, le correspondant du *Petit Bleu* à Rennes s'est rendu auprès du Dr Reclus, qui lui a dit : « Que répondre à l'attitude agressive de Doyen ? Je n'en dirai rien, sinon que le récit de l'accueil que j'ai fait à mon confrère a été inexactement rapporté. Le Pr Brissaud l'a reçu un peu durement ; c'est tout. Moi, je me suis effacé. » Le correspondant du *Petit Bleu*, l'ayant interrogé sur l'état de Me Labori, a obtenu l'assurance, d'après le *Temps*, que cet état s'améliorait de jour en jour. « Et l'extraction de la balle est-elle indispensable ? — Chaque chose a son temps, nous opérerons quand il le faudra, a répondu le Dr Reclus. »

Nous n'avons cité, pour cet incident, que des *textes authentiques* et des *extraits de journaux*, ne voulant pas qu'on puisse nous accuser de parti-pris. Nous sommes, on le sait, pour la seule Vérité !

L'AFFAIRE DREYFUS ET LES MÉDECINS.

Le Rôle des Drs Reclus et Peyrot.

Chacun suit avec intérêt les débats du Conseil de guerre de Rennes et nous n'avons pas à en parler ici ; mais il nous a semblé intéressant d'extraire le passage suivant de la déposition de M. Bertulus, juge d'instruction, qui a trait au bout de rôle joué dans les débats par deux chirurgiens, qui sont très connus, et dont l'honorabilité est au-dessus de tout soupçon. L'Histoire de la Médecine, tout comme l'autre, n'est-elle pas constituée par les plus menus faits !

« M. Bertulus était à Dieppe, quand un matin une dépêche annonça l'arrestation du colonel Henry ; il était à ce moment-là le voisin de M. le Dr PEYROT, chirurgien des hôpitaux de Paris, officier de la Légion d'honneur, dont l'honorabilité est absolument incontestée.



M. LE Dr PEYROT,
Chirurgien des Hôpitaux de Paris.

Il dit alors au Dr Peyrot : « Ah ! je vais être un témoin terrible pour Henry, car la lumière vient de se faire en moi. Il y a eu dans mon cabinet une scène de larmes, que je ne puis garder pour moi, que je dirai. » Ceci, messieurs, je l'ai dit au Dr Peyrot, avant le suicide d'Henry. Quand ce suicide fut connu, vingt-quatre ou trente-six heures après, le docteur reçut encore mes confidences ; et je les lui ai faites telles que je vous les ai indiquées tout à l'heure.

Vous avez peut-être ici, dans cette enceinte, le Dr Paul RECLUS, que je n'avais pas l'honneur de connaître avant notre arrivée à Rennes, qui a causé de cet incident avec le Dr Peyrot.

M. le Dr Peyrot a dit au Dr Paul Reclus que mon témoignage était un témoignage vrai, absolu ; que tout le monde devait rendre hommage à ma sincérité, parce que, avant la mort d'Henry, avant que j'aie comparu devant la Cour de Cassation, avant que je sois venu devant vous, messieurs, j'avais dit : Voilà la vérité ! »

HYGIÈNE DES VILLES

L'eau à Paris et la fièvre typhoïde.

Cette semaine, la Statistique municipale, comme on le verra plus loin, enregistre encore, pour la dernière semaine, 31 décès causés par la fièvre typhoïde. C'est exactement le chiffre de la semaine précédente; il est donc certain que la situation n'a pas empiré. Même il y aurait une légère tendance à l'amélioration, puisque, si le nombre des décès est resté le même, les « cas » ont été moins nombreux : 180 au lieu de 232. Mais ces chiffres sont encore très supérieurs à ceux des mêmes périodes des années précédentes. Il faut bien en conclure qu'il y a, en dehors des causes normales, habituelles, de fièvre typhoïde à Paris, quelque raison spéciale, extraordinaire, qui augmente les chances d'épidémie et qu'il faut rechercher et combattre sans retard.

Au dernier Conseil d'Hygiène, les *eaux de la Vanne surtout* ont été très attaquées. M. le Dr Chauvel, Directeur du Service de Santé du Gouvernement militaire de Paris, les a dénoncées d'abord. Il a signalé que le nombre des cas de fièvre typhoïde avait considérablement augmenté pendant les derniers mois, dans les casernes de Paris. De 18, en mai, il monta à 61 en juin et à 116 en juillet (Notons, en passant, que ces cas ne figurent pas dans la statistique de la ville de Paris !). A quelle cause fallait-il attribuer cette recrudescence de la maladie? Les troupes n'ayant pas changé de casernement, les conditions d'habitation, de nourriture, de travail étant restées les mêmes, on songea à porter les investigations du côté des eaux de boisson. Et l'on découvrit alors que sur les 177 malades des mois de juin et de juillet, 164 buvaient à la caserne de l'eau de la Vanne, et 13 seulement des eaux de Marne, de Seine ou de puits artésiens. La conclusion semble s'imposer. Toutefois, a déclaré M. Chauvel, « si l'on peut à bon droit soupçonner l'eau de la Vanne d'être la cause de l'extension de la fièvre typhoïde dans les garnisons, le fait n'est pas, jusqu'ici, matériellement démontré. » En attendant, le Gouverneur militaire de Paris a sagement prescrit qu'on ne consommerait plus, dans les casernes, que de l'eau préalablement bouillie.

M. le Dr Josias a insisté sur les dangers d'une contamination possible de la Vanne à ses sources. M. le Dr Brousse a signalé que certaines sources « sont insuffisamment protégées et qu'on demande une quantité d'eau considérable à un système de drains que l'Administration devrait sacrifier». La preuve en est fournie par l'épidémie qui a éclaté, à Sens, dans les « seuls quartiers » qu'alimente la Vanne. Enfin, MM. les Drs Le Roy des Barres, Schlœsing et d'autres de leurs collègues ont fait observer que dans certaines circonstances, les eaux de source : Vanne, Avre, etc..., sont mélangées dans les réservoirs parisiens, et que ce mode de faire, très regrettable au point de vue de l'hygiène, met dans l'impossibilité de préciser, lorsqu'il y a lieu, quelle est l'eau polluée, et par conséquent de supprimer, pendant le temps nécessaire, la cause de l'épidémie. Vainement M. Bechmann, ingénieur en chef du service technique des eaux, a objecté que les eaux de la Vanne étaient l'objet d'une attention particulière; que les sources impures, signalées en 1894, avaient été isolées et que d'ailleurs il n'était pas établi qu'il y eût corrélation entre les cas de fièvre signalés et la distribution des eaux de la Vanne. Il n'en reste pas moins vrai que l'épidémie a menacé Paris, que tout danger n'a pas disparu, et qu'il est nécessaire qu'on surveille sans relâche et qu'on élimine les eaux devenues suspectes.

Les bassins filtrants d'Ivry, dont nous avons annoncé, il y a quelques jours, la prochaine inauguration, ont, désormais, leurs 32,000 mètres cubes d'eau filtrée, indemne de microbes, pure d'azote et de calcaire. Cette réserve porte dès aujourd'hui à 274,000 mètres cubes la quantité d'eaux de sources on d'eaux filtrées que la ville de Paris peut désormais fournir à la consommation : 220,000 mètres cubes étant amenés par les canalisations de l'Avre, de la Dhuis, de la Vanne, etc., et 22,000 étant produits par les bassins filtrants de Saint-Maur. Or, les plus fortes consommations connues ont été de 290,000 mètres cubes. Le déficit de 16,000 mètres cubes, provenant de la différence entre le maximum de consommation et le maximum d'alimentation, n'est d'ailleurs qu'apparent, car la consommation normale étant de beaucoup inférieure à ce maximum d'alimentation de 274,000 mètres cubes fournis quotidiennement, on a des réserves, des réserves telles que certains jours on est obligé pour dégorger les réservoirs, de les utiliser en partie pour l'arrosage. Désormais, il faudrait vingt jours consécutifs de chaleur torride, hypothèse qui ne s'est jamais réalisée depuis le commencement du siècle, pour que l'on se trouve à court, et soit obligé de recourir à l'eau de Seine. On peut dire que Paris, sauf rupture de siphons, n'en boira plus jamais, même au moment de l'affluence de 1900, car on aura alors 50,000 mètres cubes de plus par les eaux du Loing et du Lunain.

LES ÉPIDÉMIES MENAÇANTES.

La Peste en Portugal.

La peste est décidément installée en Portugal; et c'est à Oporto qu'elle a débuté.

D'après le *Figaro*, c'est un navire, chargé de sacs de riz, qui aurait porté la contagion dans ce port. Les médecins portugais sont restés longtemps à se demander quelle était exactement la nature de ce mal subit, dont les effets étaient souvent foudroyants. Ils fallu se rendre à l'évidence, et c'est avec autant de stupéfaction que de tristesse que la population du royaume a appris, par une communication officielle du Gouvernement, que les personnes décédées coup sur coup à Oporto avaient succombé à la *peste bubonique*. L'effet, produit par cette communication, a été terrifiant. Peu à peu, cependant, les esprits se sont calmés. Le corps médical, très courageux et très dévoué, n'a pas peu contribué à ce résultat. Jusqu'à présent la mortalité n'a pas dépassé quarante pour cent ; elle a toujours été beaucoup plus élevée dans les Indes.

Le premier soin de l'Académie de Médecine de Portugal a été de s'adresser à l'Institut Pasteur de Paris, qui aurait déclaré que le microbe portugais était bien le microbe de Yersin. Des demandes urgentes de sérum ont accompagné

cette consnltation ; mais il est pen probable que ce remède, préventif et curatif, puisse être envoyé à Oporto en quantité sñffisante avant la fin du mois d'août. Quant au nombre de personnes attaquées par l'épidémie, il serait peu élevé, s'il faut s'en rapporter à la statistique qui a été établie par un de nos confrères.

Des voyageurs venant du Portugal disent qu'un cas de peste aurait été signalé à Lisbonne.

En réalité, depuis le 4 juin, trente-quatre cas de peste bubonique ont été enregistrés, dont douze suivis de mort. Sur les dix-huit malades en traitement, six sont entrés en pleine convalescence. Récemment sept nouveaux cas ont été signalés, dont trois foudroyants.

Il est profondément regrettable que l'épidémie n'ait pas été combattue dès son apparition, c'est-à-dire il y a plus de deux mois. C'est là un reproche mérité que les Portugais adressent à leur Gouvernement. Des désinfections énergiques, des mesures sérieuses d'hygiène auraient peut être pu enrayer le mal. Les pertes causées au commerce d'Oporto par l'apparition de la peste sont évaluées à un demi-million de dollars.

Le Comité sanitaire de Lisbonne a décidé l'isolement de la ville d'Oporto à l'aide d'un cordon sanitaire.

On mande de Punta-Delgada qu'en raison des cas de peste bubonique qui se sont produits à Oporto, les communications entre les Açores et le Portugal sont interrompues. Aucun navire cargo-boat ou paquebot-poste, ne sera admis jusqu'à nouvel ordre, dans les ports des Açores. La frontière hispano-portugaise est, en ce moment, complètement barrée. Dans la province de Badajoz on a arrêté, à Elvas, un train qui transportait à Badajoz huit cents Portugais, se rendant à une course de taureaux. Sur la plupart des postes de la frontière a été établi un cordon de gendarmes et de douaniers. On procède activement à l'installation *d'étuves désinfectantes*.

Les Drs Mendoza et Vicente, envoyés officiellement en Portugal pour étudier l'épidémie qui sévit à Oporto, ont télégraphié au gouvernement espagnol que les cas observés par eux sont des cas très caractéristiques de peste bubonique.

Mesures prises. — Le Conseil de Santé, en Espagne, s'est réuni, sous la présidence du Ministre de l'Intérieur, pour prendre des mesures contre la peste, qui sévit actuellement à Oporto. Le conseil sanitaire a décidé de soumettre à la quarantaine les provenances de tous les ports du Portugal ; d'établir cinq lazarets à la frontière, et, en attendant que ces lazarets soient installés, d'interrompre totalement toute communication entre l'Espagne et le Portugal, tant pour les voyageurs que pour les marchandises. Le Ministre de la Guerre va donner des ordres pour faciliter le recrutement du personnel et du matériel sanitaires nécessaires, afin que le service des lazarets soit assuré d'une façon complète.

Si la nouvelle de la constatation officielle de la peste a causé dans tout le Portugal une émotion facile à comprendre, elle a produit à Madrid, et surtout dans les provinces de Badajoz et de Salamanque une véritable épouvante.

La *Gazette de Madrid* publie des instructions détaillées pour les médecins de toutes les localités et les employés de donanes à la frontière du Portugal, et pour les voyageurs, en vue d'éviter la contagion de la peste. Des bois venant du Portugal ont été arrêtés à Elvas. A leur arrivée à Madrid, ils ont été reçus à la gare par le directeur du Service sanitaire et par le Préfet.

Devant la nouvelle épidémie, prête à envahir sa frontière, le gouvernement de la Reine régente a pris de rigoureuses mesures de défense. Il a été d'abord décidé de mettre en pratique toutes les dispositions sanitaires édictées par le Congrès de Venise de 1897. Un cordon sanitaire a été installé le long de la frontière portugaise, et des centres de désinfection sont crées à Tuy, à Fregeneda, à Valence de Alcantara, à Pontevedra et à Caceres. Pendant dix jours, toutes les personnes venant de Portugal seront arrêtées et soumises à un examen médical. Les voyageurs suspects ou malades seront internés dans des ambulances. Les tentes et les lits ont été fournis par le ministère de la guerre, et des étuves de désinfection ont été demandées en toute hâte à Paris et à Barcelone. Pour donner à ces dispositions une sanction nécessaire, des forces de gendarmerie et d'infanterie de ligne couvrent la ligne de la frontière. On voit que le gouvernement de M. Silvela n'y va pas par quatre chemins. Il a même été jusqu'à révoquer purement et simplement le gouverneur civil de la province de Badajoz, pour le punir de ne pas avoir télégraphié plus tôt à Madrid de l'existence la peste à Oporto. Une situation digne d'intérêt est celle de plusieurs milliers d'Espagnols en villégiature sur les plages du Portugal. Les voilà pris entre la crainte de la peste et les menaces du cordon sanitaire.

Par les conditions ordinaires de leur existence, par leur manque d'hygiène presque absolu, les Espagnols sont peu aptes à lutter contre les épidémies. On sait qu'en 1884 et 1885 le choléra a sévi cruellement dans une grande partie de la Péninsule. Le terrible fléau arriva jusqu'à la Bidassoa. Là il s'arrêta comme par enchantement. En Italie on a pris de rigoureuses mesures sanitaires à l'égard de toutes les provenances.

Le *gouvernement brésilien* a décrété des quarantaines sur les provenances des ports portugais du continent et des îles de l'Atlantique, ainsi que sur celles du port espagnol de Vigo, pour tous navires ayant quitté ces ports avant le 1er août.

On croit que les provenances d'Angleterre doivent être suspectées à cause des marchandises provenant des Indes qui sont déposées dans les docks de Londres.

La *Bourse de Hambourg* annonce que, jusqu'à nouvel ordre, les steamers de la Société de navigation hambourgeoise sud-américaine ne feront pas escale dans les ports portugais. Le Danemark soumet à la quarantaine toutes les provenances du Portugal.

France. — En ce qui concerne la France, comme première conséquence de l'apparition de la peste à Oporto, le Sud-Express, qui allait de Lisbonne à Hendaye, est supprimé. — Le paquebot-poste anglais *Orellana*, venant de Valparaiso, est arrivé à La Pallice-Rochelle. Ce navire n'avait fait escale que dans des ports du Portugal non déclarés contaminés et le service sanitaire a autorisé le débarquement des passagers. L'*Orellana* s'est dirigé ensuite sur Liverpool.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr de Crevoisier d'Hurbache, décédé subitement à Briey (Meurthe-et-Moselle), dans sa 79me année. — M. le Dr Mabricet (de Vannes). — M. le Dr Joseph Lewoniewski (1863), médecin-inspecteur de l'armée russe, décédé à Omsk (Sibérie), à l'âge de 61 ans. Depuis de longues années, il était président de la Société des médecins d'Omsk. — Mme Marie Blavet, mère de Georges Blavet. La défunte était la fille du Dr Théophile Pons, médecin homéopathe, l'un des derniers élèves d'Hahnemann. — Mme Cambernon, veuve du célèbre docteur granvillais, décédée à Versailles chez sa fille, Mme Daguenet, à l'âge de 78 ans.

M. le Dr Ferron, directeur du Service de Santé du corps d'armée de Clermont-Ferrand. Son séjour à l'hôpital militaire de Bordeaux, durant lequel il avait assidûment fréquenté les hôpitaux civils et les Sociétés savantes de cette ville, l'avait fait tenir bien vite en une profonde estime, en lui gagnant d'universelles sympathies.

PETITES INFORMATIONS.

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Enseignement médical hospitalier.— *Hôpital Saint-Antoine.* — M. Georges Laurens, assistant d'otologie et de laryngologie à l'hôpital Saint-Antoine, suppléant de M. Lermoyez pendant les vacances, fera les mardis, jeudis et samedis à neuf heures et demie, la consultation oto-laryngologique. Le lundi matin, opérations courantes de la spécialité. Le mercredi à 9 heures 1/2, interventions chirurgicales sur la mastoïde et les complications crânio-cérébrales des otites. Chirurgie du larynx et des sinus de la face.

École de Médecine de Marseille. — Notre excellent ami, M. le Dr Consin, professeur agrégé près la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lille, est nommé professeur de pathologie et de Médecine opératoire à l'École de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Marseille.

École de Médecine de Dijon. — Le concours ouvert devant la Faculté de Médecine de Lyon pour une place de professeur suppléant des chaires d'Anatomie et de Physiologie à l'École de Médecine de Dijon s'est terminé par la nomination de M. le Dr Zipfel.

École de Médecine de Nantes. — *Pharmacie.* — La session des examens pour la réception des candidats au titre de pharmacien et d'herboriste de 2e classe, et au certificat de validation de stage, a été ouverte mercredi, 16 août, sous la présidence de M. Planchon, professeur à l'École supérieure de Pharmacie de Paris. Voici les résultats : *Validation de stage* : Sur 22 candidats examinés, 6 ont été ajournés et 16 reçus, dont : 2 avec la mention *très bien*, MM. Charles et Trochu ; 3 avec la mention *bien*, MM. Biten, Charrier et Malthête ; 7 avec la mention *assez bien*, MM. Bandry, Besnard, Babin, Corhineau, Fresco, Lesseur et Papon ; 4 avec la mention *passable*, MM. Douillard, Garnier, Lacoste et Poitevin. — *Examens probatoires de pharmaciens de 2e classe.* — *1er examen* : 18 candidats inscrits ont été examinés ; 5 ont été ajournés et 13 ont été reçus dont : 1 avec la mention *très bien*, M. Guibourg : 4 avec la mention *bien*, MM. Le Meur, Mijonain, Perrochean, Vignon ; 5 avec la mention *assez bien*, MM. Alamoine, Gaborian, Guépin, Nicol, Paillé ; 3 avec la mention *passable*, MM. Jeannean, Mary et Rolland. 2e *Examen* : Sur 14 candidats inscrits, 2 ont été ajournés et 12 reçus, dont : 5 avec la mention *bien*, MM. Alamoine, Guihourg, Guépin, Paillé, Perrocheau ; 1 avec la mention *assez bien*, M. Nicol ; 6 avec la mention *passable*, MM. Chauvin, Gaborian, Jeanneau, Le Meur, Mary et Mijouain. — *Examen d'herboriste* : 1 candidat reçu avec la mention *assez bien*, M. Grélard, pour la Charente.

Faculté de Médecine de Wurzbourg. — On prétend que l'Université de Wurzbourg a offert au professeur agrégé Arons la chaire de physique, vacante par le départ du Pr Rœntgen. L'Université bavaroise se montre fidèle à ses traditions d'accueillir les savants persécutés pour leurs opinions politiques. Jadis, en 1848, elle offrit la chaire de pathologie au jeune Virchow, persécuté par le gouvernement prussien.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE (HOPITAUX, etc.).

Hôpital Saint-Louis. — *École des Teigneux.* — On sait qu'il a été créé à l'Hôpital Saint-Louis un service spécial dans lequel sont traitées, à l'exclusion de toutes autres maladies, les affections si contagieuses de la teigne et de la pelade, et qu'une *école* y est adjointe. Plus de cinq cents enfants, garçons et filles, sont actuellement en traitement à l'hôpital et ils suivent tous, avec assiduité, des cours spéciaux d'instruction primaire. Récemment, tous les élèves étaient en fête, car c'était le jour de la distribution des prix. Sur l'estrade qui avait été dressée dans le fond de la salle on remarquait : MM. Nielly, Inspecteur général à l'Assistance publique; Faillet, Conseiller municipal ; Girardin, adjoint au maire ; Degouy, économe de l'Hôpital ; M. le Dr Sabouraud, etc. Des allocutions très applaudies ont été prononcées par MM. Nielly et Faillet. Puis il a été procédé à la lecture du palmarès.

Les Bateaux-hôpitaux. — Le navire-hôpital des Œuvres de mer, *Saint-Pierre*, est rentré le 14 août à Saint-Pierre-Miquelon, après une croisière de trois semaines, rendue très pénible par le mauvais temps et les brumes continuelles. Néanmoins, il put assister quatre-vingt navires, auxquels il a remis 2,392 lettres de France. Les équipages lui ont remis environ 900 lettres. Quelques hommes, pris à Saint-Pierre, ont été réembarqués sur leurs navires respectifs. De nombreuses consultations ont été données, et huit malades ont été admis à l'hôpital du bord.

Les Hôpitaux en Islande. — Les pêcheurs d'Islande trouveront, pour la prochaine campagne de pêche, un petit hôpital installé à Isafjord. Cet établissement, qui comprend une salle d'opérations et quatre salles contenant actuellement 10 lits, est destiné à recevoir les malades indigènes et ceux des navires de pêche qui se livrent à leur industrie sur la côte ouest d'Islande. Le prix de la journée est de 3.5 kroners (environ 5 francs), auquel il faut ajouter le coût des médicaments et des soins particuliers, tels que la permanence d'un garde-malade. Déjà, au mois de mars dernier, on a également ouvert nn hôpital à Akureyri, où le prix de la journée n'est que de 2 fr. 50 avec les mêmes facilités que celles accordées à Isafjord. Les armateurs pourront donc porter ces renseignements à la connaissance de leurs capitaines et marins pêcheurs islandais.

Sanatorium d'Igiea. — Bien que le Sanatorium Igiea, à Palerme, pour le traitement de la phtisie par la méthode de Cervello ne soit pas encore ouvert, les demandes d'appartements par les malades qui veulent y chercher la guérison affluent à la villa Igiea, affirme le *Figaro*. Le *Temps* vient de consacrer un long article à cette méthode de traitement, qu'on dit merveilleuse, au moins dans la Presse politique!

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

Congrès d'Électrologie et de Radiologie médicales en 1900. — Dans sa séance du 20 juillet dernier, la Société française d'Électrothérapie et de Radiologie a décidé de convier tous les ans, à Paris, en Congrès international, avec exposition annuelle des appareils nouveaux se rapportant à ces sciences, tous les savants qui s'occupent d'Électrologie et de Radiologie médicales. Elle a nommé pour organiser le prochain Congres, qui aura lieu l'an prochain et qui aura, en raison de sa coïncidence avec l'Exposition universelle, une importance toute particulière, une commission exécutive composée de MM. Apostoli, Boisseau du Rocher, Branly, Oudin, Mortier, de Paris ; et Doumer, de Lille. C'est à ce dernier que doivent être adressées, 57, *rue Nicolas Leblanc, Lille*, toutes les communications ou demandes de renseignements relatives à ce Congrès.

Un Club d'Infirmières à Londres.—Londres possède divers clubs universitaires. Il en existe également à Edimbourg, à Dublin, à Liverpool, à Manchester. Il y a à Londres un Club de l'*Université* qui rassemble des étudiants, d'anciens élèves des mêmes collèges, des femmes médecins, des savants de la même Faculté. On n'y entre guère que si on a un diplôme. Le *Victoria* n'a pas de caractère. Les femmes de la société, qui habitent ordinairement la campagne, ne font qu'y passer. Le *Sésame* est réservé au haut personnel enseignant. Le *New-Country-Club* n'est qu'un restaurant féminin. Il y en a un du caractère le plus charitable, celui des *Infirmières*.

GUERRE, MARINE ET COLONIES.

Service de santé de la Marine. — *Nominations.* — M. le médecin principal Gayet est désigné pour embarquer sur le *Borda* à Brest.

École du Service de Santé de Bordeaux. — L'*Officiel* publie la liste des candidats admissibles à l'École principale du Service de Santé de la Marine de Bordeaux. Nous relevons, pour la section de Brest, les noms suivants : MM. Bodiou, Bourrague, Cachin, Coquelin, Donval, Deunff, Duvard, Fistie, Fosckenberghe, Garcin, Gaubin, Gloaguen, Gnichoux, Haelewyn, Hermant, Hutin, Jauneau, Koun, Lancelin, Le Bonvier, Legal, Leger, Le Goaon, Lemier, Leroy, Loréal, Peyrot, Pistre, Sallet, Théze.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE.

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique de la semaine.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 32e semaine, 926 décès, chiffre notablement inférieur à celui de la semaine précédente (1,114), mais encore supérieur à la moyenne ordinaire des semaines d'août (876). La fièvre typhoïde et la rougeole sont à l'état stationnaire ; les autres maladies épidémiques sont rares. Les cas de maladie par fièvre typhoïde se sont abaissés de 232 à 180. La fièvre typhoïde a causé 31 décès (même chiffre que la semaine précédente et au lieu de la moyenne 7) ; la rougeole 22, chiffre identique à celui de la semaine précédente ; la scarlatine 2 (au lieu de la moyenne 3) ; la coqueluche 8 (au lieu de la moyenne 7), et la diphtérie 4 (au lieu de la moyenne 8). Il n'y a eu aucun décès par variole pendant les cinq dernières semaines. La diarrhée infantile (athrepsie, etc.) a causé 171 décès d'enfants âgés de 0 à 1 an (au lieu de 174 pendant la semaine précédente et au lieu de 122, moyenne ordinaire de la saison). La phtisie a causé 124 décès (au lieu de la moyenne 163). Il y a eu 10 suicides et 20 autres morts violentes. On a célébré à Paris 565 mariages. On a enregistré la naissance de 1,060 enfants vivants (550 garçons et 510 filles, dont 786 légitimes et 274 illégitimes. Parmi ces derniers, 36 ont été reconnus immédiatement.

La Fièvre typhoïde à Paris.—Le *Conseil d'Hygiène et de Salubrité du département de la Seine* est toujours vivement préoccupé par la recrudescence des cas de fièvre typhoïde constatés depuis quelques semaines. Aux mois de juin et juillet la progression de malades dans les hôpitaux militaires a été telle qu'il a fallu prescrire des mesures de prophylaxie spéciales. Il y a eu, en effet, 177 cas de fièvre typhoïde dont 13 décès. Depuis quelque jours le nombre des malades a sensiblement diminué ; il est maintenant de 140. Dans les hôpitaux civils, le chiffre des typhoïdés continue également à être normalement élevé. Le Conseil d'Hygiène est de plus en plus convaincu que la propagation de la maladie a été causée par les mélanges d'eaux de source.

Épidémie de Dysenterie à Avor. — Plusienrs indispositions sérieuses ayant été constatées parmi les hommes du 13e régiment d'infanterie venus au camp d'Avor ponr les écoles à feu, le régiment a dû rentrer à Nevers. Une vingtaine d'hommes atteints de dysenterie ont été dirigés sur l'hôpital de cette ville. Quelques officiers sont restés en traitement à l'infirmerie du camp. Des mesnres ont été prises pour empêcher la propagation de l'épidémie.

L'Hygiène à Nantes. — Un lecteur écrit au *Petit Phare* : « Je viens vous prier de m'accorder l'hospitalité de vos colonnes pour signaler le fait suivant. Nantais de naissance, j'ai toujonrs entendu dire qu'il existait un *Conseil d'Hygiène* ; je serais curieux d'en connaître le rôle. Certains quartiers de la ville sont de véritables foyers d'infection ; je vous citerai au hasard le n° 12 de la rue de Richebourg, maison habitée par seize locataires dont les fenêtres de la plupart donnent dans une cour mal aérée et puante, vu que les cabinets n'ont pas de cuvettes. Par les temps de sécheresse que nous traversons, je crois qu'il serait bon de prendre des précautions si l'on ne veut pas que les épidémies sévissent dans notre ville. Il me semble que les frais d'une cuvette ne seraient pas la mort d'un propriétaire qui veut bien louer ses locaux, mais devrait aussi les désinfecter.

La Peste à l'Etranger. — *Ile Maurice.* — Le Colonial Office de Londres a reçu un télégramme, le 11 août, du gouverneur de l'île Maurice, annonçant 40 cas de peste et 32 décès.

Italie. — D'après une dépêche de Rome, il paraît absolument certain qu'il y a eu à Naples et à Palerme trois ou quatre décès dus à la peste

La fièvre aphteuse. — *Égypte.* — L'Égypte entière est déclarée infectée de fièvre aphteuse.

Les enfants délinquants jugés par les mères. — On élabore actuellement, dans l'Etat de New-York, un projet de loi, tendant à déférer à des tribunaux, composés uniquement de femmes mariées les délits commis par des enfants de moins de douze ans. Le principe que, seules, les mères sont aptes à juger les enfants délinquants tronve pour la première fois son application.

L'air liquide contre le cancer. — Une dépêche de New-York au *Morning Leader* annonce que le Dr White a fait des expériences sur l'air liquide dans le traitement du cancer, expériences d'où il résulte que cet air liquide peut être considéré comme un spécifique pour combattre la terrible maladie (?)

DIVERS.

La Médecine et l'Affaire Dreyfus. — Dans un tel martyrologe, la Justice, en aucun cas, ne devrait exclure la pitié. Que dire, en effet, lorsqu'on entend des phrases comme celle-ci, due à un Administrateur : « Le déporté Dreyfus demande un médecin ; mais, comme il ne paraissait pas malade, il lui a été refusé ? »

Distinctions honorifiques. — Un nouvel officier de la Légion d'honneur, c'est M. le Pr Sabatier qui est, depuis le 1er janvier 1875, professenr de zoologie à la Faculté des Sciences de l'Université de Montpellier. Doyen, il administre cette Faculté depnis le 1er novembre 1891. Sa promotion est le connronnement d'une carrière nniversitaire et scientifique des plns brillantes, la récompense de plus de trente-cinq ans de services. Dans ces dernières années, M. Sabatier a fondé à Cette une *station zoologique*, œuvre scientifique appelée à rendre les plus grands services. M. le Dr Sabatier était depuis vingt-neuf ans chevalier, pour services rendns pendant la guerre. M. Sabatier est nn esprit philosophique de premier ordre, dont les travaux sont nniversellement connus. — M. le Dr Thiroux, médecin de 1re classe des colonies, est fait chevalier de la Légion d'honneur an titre militaire (faits de guerre au Soudan ; dévouement dans diverses épidémies).

Les Médecins dans le monde. — M. l'abbé Duchesne, directeur de l'École française de Rome, a béni le 12 août, à Derval (Loire-Inférieure), le mariage de M. Maurice Besnier, chargé de cours à l'Université de Caen, fils du docteur et de Mme Jules Besnier, avec Mlle Marie-Josèphe Lavigne, fille Mme Jacques Lavigne. Les témoins du marié étaient : M. Cagnat, membre de l'Institut et professeur au Collège de France, et le Pr R. Blanchard. — On a célébré récemment à Paris, le mariage de M. Marcel Vernet avec Mme Howard Gibb. Parmi les témoins citons M. le Dr Rézard de Wouves, et M. le Dr Roland Faure-Miller, ancien interne des hôpitaux de Paris.

Politique et Médecine. — A propos des reclus volontaires de la rue de Chabrol, le joyeux Dr X... a émis cette idée bien professionnelle : « Moi, si j'étais le Gouvernement, au lieu de couper l'eau de source, je leur enverrais de l'eau de Seine, afin de les prendre par la fièvre typhoïde ! » Mais la Police les traite autrement : Elle prévient l'effusion du sang en arrêtant la circulation... du médecin du Grand-Occident. — Le Comité de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), pour la Ligue des Droits de l'Homme, a élu M. le Dr Boyer, président. — Une section départementale de la même Ligue vient de se constituer dans les Deux-Sèvres ; elle a pour président, M. le Dr Goon ; pour vice-président, M. le Dr Gaud, conseiller municipal de Melle ; pour trésorier, M. Dupont, pharmacien à la Mothe-Saint-Héraye.

Les Médecins Naturalistes. — La ménagerie du Muséum a reçu récemment, de M. le Dr Talbot, deux jolies petites panthères.

Les Médecins diplomates. — Le Gouvernement transvaalien a chargé son représentant à Lisbonne, M. le Dr Leyds, de porter l'expression de son mécontentement au roi don Carlos, et de l'informer que le Transvaal considérait l'attitude du Portugal comme outrageante.

Déplacements de Médecins. — M. le médecin de 2e classe Damian, de l'établissement d'Indret (L.-I.), est autorisé à s'absenter pendant 15 jonrs, à compter du 14 août, pour se rendre à Arradon (Morbihan).

Les Médecins conseillers généraux. — Le scrutin de ballottage pour l'élection d'un conseiller général en remplacement de M. Clément, décédé, a eu lieu dans le canton de Mas-d'Agenais (Lot-et-Garonne). Le résultat est le suivant : Inscrits, 2,685 ; votants, 2,133. Dr Dèche, rallié, 1,196 voix, élu ; Dr Liénard, répnblicain, 902 voix.

VARIÉTÉS & ANECDOTES.

L'Index Medicus (1).

La nouvelle que la publication de l'*Index Medicus* a cessé d'exister a été accueillie avec d'immenses regrets par le corps médical du monde entier. Pendant les vingt années de son existence, l'*Index* a rendu d'inestimables services aux médecins et leur a été indispensable. Par suite des frais imposés par la publication d'un périodique de cette nature, il a, en maintes circonstances, été sur le point de disparaître; car sa vente, au point de vue pratique, était restreinte à des bibliothèques et à des sociétés médicales. D'accord avec le *Philadelphia medical Journal*, l'*Index Medicus* fut publié, dès ses débuts, avec des pertes considérables d'argent; et, quand M. le Dr Fletcher assuma la responsabilité de sa production, ce fut à la condition qu'un certain nombre de souscripteurs voulût bien verser chacun une caution de 25 dollars par an (125 fr.). Cette somme fut suffisante pendant un certain temps. Mais les frais de la publication augmentèrent par suite du développement rapide de la littérature médicale dans tout le monde entier; et la caution primitive devint bientôt insuffisante. Nous sommes, toutefois, heureux d'apprendre qu'une tentative sera faite pour faire revivre cette œuvre d'une si grande valeur. Dans une réunion de l'*American medical Association*, M. le Dr Georges M. Gould, rédacteur du *Philadelphia medical Journal*, a fait une proposition qui a été renvoyée au Conseil d'Administration, et d'après laquelle l'Association consentirait à se charger de ce travail, à la condition que les frais à la charge de l'Association ne dépasseraient pas 3.000 dollars par an (15,000 fr.).

De plus, en France, s'élevèrent des regrets unanimes, qui furent suivis d'un appel à l'aide pour trouver un successeur. M. Marcel Baudouin, le rédacteur de la *Gazette médicale de Paris* et des *Archives provinciales de Médecine*, et le Fondateur d'un Institut de Bibliographie, où, d'après une méthode originale, ceux qui veulent faire dans des recherches peuvent trouver sur-le-champ tous les matériaux relatifs à la bibliographie d'un sujet quelconque, M. Baudouin en appelle à la France pour entreprendre ce travail. Il montre que l'Institut est spécialement outillé pour mener à bien cette tâche, et conclut par ces paroles éloquentes : « La « Science médicale est en danger. Vous qui lui avez consa- « cré votre vie, vous qui lui devez votre fortune et des « honneurs justement mérités, n'oubliez pas Celle qui vous « a nourris !»

Dans notre pays, il n'y a pas, nous regrettons de le dire, de traces qu'un essai quelconque ait été fait pour trouver un successeur à l'*Index*. C'est pourquoi, nous voudrions suggérer à la Grande-Bretagne l'idée de participer avec l'Amérique à la résurrection de cet ouvrage dont la valeur est également appréciée depuis tant d'années, des deux côtés de l'Atlantique. Si l'*American medical Association* se chargeait de fournir une garantie de 600 dollars par an, est-ce que la *British medical Association* ne pourrait pas, elle aussi, garantir la même somme ?

Nous insistons vivement pour que cette question puisse attirer l'attention de l'Association à la prochaine réunion annuelle. C'est là une nouvelle occasion de rendre possible l'alliance anglo-américaine, et cela à propos de la plus noble des causes. Un des buts principaux de l'Association est l'avancement des Sciences médicales ; et il serait difficile de concevoir un but plus utile que celui de consacrer à cette œuvre une petite partie des fonds de l'Association ».

La France restera-t-elle sans rien faire en face de l'alliance anglo-américaine ? Nous répétons, pour la vingtième fois au moins, que non seulement nous sommes prêt à aider l'Angleterre et l'Amérique, mais même à nous charger complètement de la publication, avec une subvention non pas de 15,000 fr., *mais de 10,000 fr. par an seulement*, car nous possédons le *manuscrit tout rédigé* et pouvons faire de ce chef une économie d'emblée de 5,000 fr. par an !

A bon entendeur, avis !

Marcel Baudouin.

(1) Traduction d'un article de *Med. and Surg. Review of Reviews*, Lond., 1899, juillet, vol. II, n° 10, p. 1.

Les Instituts de Bibliographie et la Médecine.

Nous apprenons que le Gouvernement belge *vient d'acquérir* l'Institut de Bibliographie de Bruxelles.

Nous n'osons pas espérer qu'en France on songe jamais, au Ministère de l'Instruction publique, à acheter l'Institut de Bibliographie de Paris, même dans le but d'être utile aux Sciences médicales, qui viennent de faire une perte énorme dans l'*Index Medicus*; mais nous tenons à répéter à cette occasion, une fois de plus, que l'Institution de Paris est la première en date, et qu'elle est aussi apte à devenir une institution d'Etat que sa voisine de Bruxelles.

Automobiles pour Médecins.

Extrait d'une *Lettre de Paris* de la *Lancet*, de Londres, le 27 juin 1899 :

« M. Marcel Baudouin a publié dans son journal un article sur ce sujet et a fait une proposition originale. Le but de la visite de M. Baudouin à l'Exposition internationale d'automobiles des Tuileries était de trouver un moteur idéal et d'un prix raisonnable pour les médecins, pour remplacer l'antique cabriolet par un véhicule plus rapide et plus moderne. N'ayant pas trouvé ce qu'il cherchait, M. le Dr Baudouin propose de fonder une Société d'Automobiles médicales, qui fournirait à ses membres (médecins) des véhicules du type à leur convenance (1). »

La liberté de la Femme.

Nous tenons à citer, *sans la traduire*, cette note d'un journal étranger; nos lecteurs la comprendront sans peine.

En la ultima decena del mes de Junio ha tenido lugar en Westminster-Palace-Hotel, de Londres, el Congreso internacional para la supresion de la trata de blancas. La

(1) *Lancet*, 1er juillet 1899, p. 60, II, n° 1.

noticia la recibó por la pluma del simpatico é incansable director de la *Gaz. Médic. de Paris*, M. Baudouin, quien con buen seutido clinico empieza calificando de enfemismo hipocrita « tan grato a los anglo-sajones » ese titulo mismo de materia tan delicada que mas claramente se entiende por prostitucion de la mujer. Mucho y distinto se ha sustentado en él que no hemos de relater aqui ; pero que de todos modos relacion tiene con vagos rumores de medidas represivas de nuestra Autoridades civil y administrativa sobre la prostitucion eu esta villa, rumores que han llegado a nuestros oidos estos mismos dias. Solo por su vaguedad no he de insistir sin seguridades de certeza. Mas lo que si dire con toda la conviccion de mi alma y la sincera desnudez de mi estilos es que en esta villa donde tanto abunda el querindango en comandita, el camastron himenomano nada hay tan explotado como la mujer. Nadie ilustra ni defiende ni moraliza aqui a la que es maleable materia : si eu su huhardilla ; la injusta concurrencia a su deslucido trabajo la induce a pecar por comer ; si refugiada o recogida la hipocresia y la molicie la haceu ser mas facilmente seducida ; si ya eu la calle, antipatica pareja muuicipal la celara, la seguira sus pasos, no para hacer cambiar de vida a la prostitua, no a curar sus enfermedades sino en husca del pago de matricula de la yaindustriala. Con Baudouin, pues insistimos en la libertad absoluta de la mujer, tanto para el bien como para el mal, con todas sus consecuencias por supuesto. « La ley no debe distinguir ese efecto del acaso que se llama el Sexo » (1).

Une excursion médicale en ballon.

Récemment, lors d'une ascension du ballon le *Véga*, dans les Alpes, avaient pris place dans la nacelle, avec le capitaine, M. Speltelani, M. le Dr Alb. Heim, professeur de géologie à Zurich ; M. le Dr Maurer, adjoint au bureau central suisse de météorologie, et M. le Dr Biedermann, un riche industriel polonais, qui, autrefois, a fait en compagnie du Dr Heim, des excursions géologiques dans les Alpes. On s'était partagé la besogne.

Comme on allait avec le vent ou le courant, l'oreille ne percevait pas le moinde bruit. L'état physique des médecins a été assez normal jusqu'à 4.000 mètres, où M. le Dr Biedermann constata des battements de cœur plus précipités; à 6,000 mètres, M. le Dr Maurer se plaignit de douleurs dans la tête. C'est le *Mal de la montagne* qui vint le surprendre. Mais il fit appel à toute son énergie, et il n'y eut pas lieu d'attacher trop d'importance à ces menus incidents.

De 6,000 à 6,800 mètres, M. le Dr Heim se trouvait très bien. Assis dans un coin de la nacelle, sur des sacs de lest, il laissait ses regards flotter vaguement sur des nuages étincelants, vers l'horizon. Il n'avait aucun hesoin, ni oppression, pas de malaise. Mais une lassitude extrême s'était emparée de lui et le moindre effort lui coûtait infiniment de peine. Il lui fallait toutes ses forces pour prendre un carnet de notes. Le pouls était très faible; il marquait pourtant encore soixante à soixante-trois pulsations à la minute. Peu à peu, le froid augmenta : il y eut alors vingt degrés au-dessous de zéro. Un tremblement lui secoua les jambes, la couleur de son visage changea. Ses doigts se raidirent et sa barbe devint toute blanche de givre. — M. le Dr Maurer, écrivant ses impressions, rappelle les malheureux aéronautes Sivel et Crocé-Spinelli !

(1) *Gaceta medica del Norte*, Bilbao, 1899, Junio 25 y Julio 10, Nos 48 y 49, 267.

Un cheval de courses trachéotomisé.

Aux courses de Steeple d'Auteuil, Breemount's Pride a accompli son parcours avec nu tube respiratoire d'environ cinq centimètres, qu'elle a depuis quelque temps, et avec lequel elle a gagné un prix de quarante mille francs presque aussitôt après qu'on lui ent appliqué l'appareil. — C'est donc aussi une bête curieuse pour l'art vétérinaire.

Un lion opéré de la cataracte.

Le Pr Gustave Pisenti, assisté des Drs Succoni, Baldeschi et Mudrazza, vient d'opérer uu jeune lion de la cataracte. Le terrible animal, après avoir été solidement ligotté, a été chloroformé. L'opération a réussi brillamment, et après qu'on eût fait un point de suture à la partie opérée, le lion a été enfermé dans une cage de la ménagerie protégée contre la lumière. — C'est la seconde opération de ce genre faite en Italie sur un lion. Une troisième a dû être faite ces temps derniers.

LES LIVRES NOUVEAUX.

The Hygiene of the Mouth [*L'hygiène de la bouche*] ; par Denison Penley. — London, 1899, Segg et Ce, in-8, 95 p. 31 fig.

Voici un manuel qui devrait être dans les mains de tous, aussi bien de ceux qui pratiquent l'hygiène de la bouche, pour leur montrer ce qu'ils évitent, que de ceux qui ne la pratiquent pas ou qui la négligent, pour leur montrer ce à quoi ils s'exposent. C'est dire qu'il s'agit d'un véritable guide très utile à ceux qui ont le souci de la vie d'autrui, comme à ceux qui tiennent à leur propre santé. Car l'auteur démontre l'influence désastreuse du manque d'hygiène buccale sur l'état général de l'individu, et il cite des observations typiques à l'appui. — Ce travail, très clair, se divise en deux chapitres : Le premier comprend l'hygiène de la bouche chez les enfants à la maison, à l'école et à l'hôpital. Le second chapitre est consacré à l'hygiène buccale des adultes, avec les types et les conséquences de la carie dentaire à ses différents degrés. Nous n'avons qu'un regret à formuler : c'est que ce livre ne soit pas encore traduit en français.

Lehrbuch der Kinderkran kheiten [*Manuel des Maladies des enfants*] ; par Baginsky. — Braunschweig, 1899, Fr. Wreden, in-8°, 480 p.

Ce volume est le premier d'un ouvrage très complet et suffisamment étendu sur les maladies des enfants. Il s'adresse aux étudiants, qui y trouveront toutes les notions nécessaires soit pour préparer leurs examens de clinique interne, soit pour suivre et s'expliquer les cas qu'ils peuvent observer. Devenus praticiens, ils y rencontreront encore l'explication de difficultés qui pourront s'offrir à eux, avec

les notions les plus nouvelles sur chaque question. Ce premier volume comprend deux parties : Une partie générale et une partie spéciale. La partie générale comprend elle-même les données générales sur l'état physiologique des enfants, leur croissance, leur alimentation, leur examen, etc.

La partie spéciale comprend, elle, les maladies des nouveau-nés, les maladies générales, maladies infectieuses ou autres, enfin les maladies du système nerveux chez les enfants. Chacune des parties est traitée avec beaucoup de soin, sans détails oiseux et avec un souci constant de netteté. Le succès qu'a rencontré ce travail en Allemagne est évident (il en est à la 6e édition); nos compatriotes pourront l'étudier avec fruit. I.B.S.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE.

Paris. — *93, Boulevard Saint-Germain, 93.* — Paris.

SCHMELTZ. — **Nouveau procédé d'hystérectomie abdominale.** — Extrait des *Archives provinciales de Chirurgie*, juin 1899, n° 6. — Brochure in-8, 4 pages.

AUBINEAU. — **Les Néoplasmes primitifs de la cornée.** — Extrait des *Archives Provinciales de Chirurgie*, juin 1899, n° 6. — Brochure in-8, 10 pages et 1 figure.

BOSC et JEANBRAU. — **Recherches sur la nature histologique des tumeurs mixtes de la parotide.** — Tiré à part des *Archives provinciales de Médecine*, n°s 5 et 6, mai et juin 1899. — Brochure in-8, 74 pages et 16 figures.

ANDRÉ. — **De la Gastrostomie par le procédé de Fontan.** — Extrait des *Archives provinciales de Chirurgie*, n° 2, février 1899. — Brochure in-8, 10 pages et 1 figure.

ARCHIVES PROVINCIALES DE MÉDECINE

ET

ARCHIVES PROVINCIALES DE CHIRURGIE

PARAISSANT TOUS LES MOIS.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN.**

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés *franco* à M. le RÉDACTEUR EN CHEF GÉRANT, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie	20 fr.
Recouvré à domicile	20 50
Pays étrangers compris dans l'Union postale	23 »

Prix du numéro. . . . 2 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de ces Revues expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

Le Mans. — Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 120

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

70e Année. 11e Série. Tome II. N° 35. 2 Septembre 1899.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : La Peste en Europe; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Épidémies menaçantes : La marche de la Peste. — Les Blessés célèbres : La plaie de M. Labori. — Les Médecins aux Colonies : Le Médecin de la mission Voulet-Chanoine au Soudan : M. le Dr Henric. — Les Congrès de la Semaine : Congrès International d'Otologie (Londres, 1899). — Nécrologie. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée (Hôpitaux), etc. — Sociétés et Congrès. — Guerre, Marine, Colonies. — Médecine d'État et Hygiène (Épidémies, etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes : Medical Bibliography. — Une opération faite à plat ventre. — Dévouement d'un Médecin de la Marine Française. — L'Imprimeur et le Docteur. — Les Médecins et l'alcool. — Les Fourmis en Chirurgie. — Les effets des halles Dum-Dum. — Le cœur de Livingstone. — Les appareils médicaux célèbres dans l'histoire. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations. — Grandes Actualités : M. le Dr Henric, du Service de Santé de la Marine, Médecin de la Mission Voulet-Chanoine.

BULLETIN.

La Peste en Europe.

Voici désormais la Peste installée en Europe. Les autorités françaises, qui ne l'ont jamais redoutée pour notre pays, s'attendaient-elles à la voir établir ses pénates en Portugal ? Ce n'est guère probable, car elles ne paraissent pas avoir le don de la divination : ce dont, au demeurant, on ne saurait leur faire un crime....

Pourtant, à l'heure actuelle, il n'y a plus à se le dissimuler, l'épidémie nous menace, tout comme Lisbonne ou les grands centres espagnols. Certes, ce sont nos ports qui sont susceptibles d'être les premiers envahis; mais plusieurs d'entre eux sont dans des conditions d'hygiène tellement déplorables qu'ils ne le cèdent en rien à Alexandrie ou à Oporto.

On ne manquera pas de faire valoir cette objection capitale, à savoir que notre service de désinfection est organisé sur des bases autrement solides que celui d'Espagne ou de Portugal, et de répéter que la Peste ne peut pas se développer chez nous. Nous persistons à avoir quelques doutes sur la valeur de ces affirmations et sur l'efficacité absolue de nos moyens de protection, car, en ces matières, les fissures ne sont pas rares, malgré la meilleure des organisations ; et l'on sait qu'il suffit d'une seule, pour réduire à néant, même pour la peste, tout notre système de défense.

Nous reconnaissons que, pour l'instant, on fait partout l'impossible pour cantonner le mal en son lieu d'origine européen, pour surveiller les arrivées des Indes, d'Afrique et de la côte ouest de la péninsule ibérique; mais il n'en faut pas moins avoir présente à l'esprit cette idée que nous avons tout à craindre, à cette période d'absolue sécheresse. Tous ceux qui connaissent nos ports de l'Océan, depuis Biarritz jusqu'à Dunkerque, qui savent combien à cette époque de l'année les accidents dysentériques sont fréquents sur cette côte par suite de l'usage d'eaux infectées, ont des craintes réelles, quoique la peste n'ait absolument rien de commun avec le choléra.

Mais, là où l'eau est sale, bien d'autres choses le sont, et vraiment il faut ne pas vouloir ouvrir les yeux pour ne pas découvrir sur nos rivages océaniques de nombreux milieux propres au développement du fléau qui menace.

J'écris ces lignes sur les côtes de Vendée, qui ont d'assez fréquents rapports avec le littoral portugais, soit par la pêche, soit par le cabotage ; et j'avoue que, si demain un navire infecté entrait dans l'un des ports importants de cette région, les Autorités, dont j'ai fait partie jadis, seraient bien embarrassées pour lutter contre le mal !

Ne nous illusionnons donc pas et ne soyons pas trop optimistes, c'est là le principal. Quand la bêtise est faite, elle est irréparable !

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS.

LES ÉPIDÉMIES MENAÇANTES.

La Marche de la Peste.

I. — LA PESTE EN PORTUGAL.

Le rôle des autorités sanitaires. — Les commerçants d'Oporto, furieux de voir la mise en quarantaine de leur port, font nne campagne active contre M. le Dr JORGE, directeur de l'Institut bactériologique, qni fut le premier à déclarer l'existence de la peste. Plus de cinqnante lettres de menaces lui ont été adressées. Il est prouvé que le gouvernement portugais et le consul d'Espagne à Oporto, sachant l'existence de l'épidémie, ont laissé les Espagnols se rendre sur les plages portugaises. Le Dr Jorge déclare que, le 12 juillet, il avisa le gouvernement que les cas traités lui paraissaient être des cas de peste bubonique. Le 28 juillet, il affirma au gouvernement l'existence de la peste ; le 8 août, il envoya à Lisbonne le résultat d'nne vérification bactériologique, et malgré cela, le gouvernement portugais ne déclara l'épidémie que le 15 août.

M. le Dr Jorge a été l'objet d'une agression de la part du Dr CORDA, médecin portugais, qui a été jusqu'à attenter à la vie de son confrère. La cavalerie et la police ont dispersé de nombreux groupes qui manifestaient, aux alentours du laboratoire, contre le Dr Jorge. Lorsque le médecin a quitté son laboratoire, les manifestations se sont renouvelées et il a été obligé de rentrer chez lui en voiture, suivi d'une foule de manifestants et protégé par des agents de police contre le public, qui criait : « Conspuez-le ! Conspuez-le ! » La police à cheval a dû charger les manifestants dont deux ont été blessés et transportés à l'hôpital. Plusieurs arrestations ont été opérées. L'émeute a été si violente que les commerçants fermaient précipitamment leurs magasins.

Les télégrammes des docteurs espagnols envoyés d'Oporto n'ont pas été reçus ces jours derniers. On craint qu'ils n'aient été arrêtés par le gouvernement portugais. Si cela se confirmait, le gouvernement espagnol ferait une réclamation et dénoncerait le fait à toutes les nations signataires de la convention de Berne. Le consnl d'Espagne à Oporto annonce que Londres et Hambourg continuent d'admettre en libre pratique les provenances d'Oporto.

Le *Journal Officiel* de Lisbonne confirme dans un long exposé des motifs précédant la prescription des mesures prophylactiques, que le gouvernement portugais connaissait l'existence de la peste à Oporto depuis le 6 juin. Le Dr JORGE a proposé l'adoption de nouvelles mesures très sévères. Les écoles sont fermées par ordre du préfet d'Oporto.

Sur l'initiative de la princesse Eugénie d'Oldenbourg, présidente de la Société russe contre la peste, le Dr HEPPENEZ ira à Oporto avec 2,000 flacons de sérum antipesteux qui seront distribués gratuitement. Le médecin russe est attendu à Oporto, où il vient combattre la peste. En ontre, le gouvernement russe a offert son concours pour la préparation du sérnm dans les localités infestées. Le consulat allemand attend la réponse du professenr Koch à l'Association commerciale, qui lui a demandé de venir étudier la maladie snr place.

La nouvelle suivant laquelle le gouvernement de Lisbonne renoncerait à isoler Oporto a produit nne mauvaise impression parmi les représentants étrangers à Madrid, qui considèrent comme une nécessité pour l'Espagne de fermer toute communication terrestre et maritime avec le Portugal.

Six petits navires sont partis sur le Douro, pour établir un cordon sanitaire snr le fleuve.

On mande de Lisbonne, 25 août, qu'il est inexact que la peste ait été introduite à Oporto directement de Bombay par le vapeur *City of Cork*. Ce vapenr, lorsqu'il est arrivé à Oporto, ne venait pas de Bombay, mais d'Angleterre et des ports du Nord, avec des marchandises provenant de l'Inde, surtout du riz. Oporto n'a pas de rapports directs avec Bombay.

Le roi a signé un décret ordonnant l'établissement d'un cordon sanitaire antour d'Oporto pendant l'épidémie de peste ; on a commencé à l'établir.

Le gouvernement fera le possible pour que les mesures prises soient limitées aux exigences sanitaires. Le Conseil de Bienfaisance organisera des commissions pour acquérir des dons et distribuer des secours. On a brûlé la maison où est mort un pestiféré. Sur l'avis des médecins, la municipalité a décidé qu'aucun départ de trains de chemin de fer n'aurait plus lieu d'Oporto. Elle a adressé des félicitations au Dr JORGE pour sa conduite à l'occasion de l'épidémie qui sévit en ce moment à Oporto. Tous les médecins de la marine portugaise qui ont soigné la peste aux colonies ont été requis par le Ministère de l'Intérieur.

Statistiques. — La statistique officielle de la peste pendant la première semaine d'août ne constate que 2 cas, 1 décès ; la seconde, 6 cas, aucun décès ; la troisième, 5 cas et 3 décès ; la quatrième, 3 cas et 2 décès ; la cinquième, 4 cas, aucun décès ; la sixième, 2 cas, 2 décès ; la septième, 1 cas, aucun dérès ; la huitième, 1 cas, 1 décès ; la neuvième, 5 cas, 1 décès. Total 29 cas, 10 décès. Depuis le 5 août, il faut ajouter : 9 août, 1 cas ; 10 août, 2 cas ; 14 août, 2 cas et 1 décès.

Les nouvelles de Lisbonne constatent que la peste augmente à Oporto, mais sans grande intensité. Le 20 août, on n'a constaté aucun nouveau cas. Le 21 août, on annonce que l'on a constaté quatre nouveaux cas, dont deux foudroyants. Le 24 août, l'épidémie avait augmenté à Oporto. Quatre cas et un décès ont été constatés. Le 25 août, 2 cas nouveaux seulement.

Le 27 août, on a enregistré un décès suspect au faubourg de Remalde. L'autopsie du cadavre a été pratiquée et le corps incinéré ensuite. La Commission royale d'Hygiène est arrivée lundi et a pris les mesures nécessaires en vue de la salubrité de la ville. Un cas nouveau s'est déclaré à la prison ; le malade a été transporté à l'hôpital. La prison a été désinfectée ; le 28, un décès dû à la peste s'est produit ; le 29 août, aucun cas nouveau n'a été constaté ; le 31, on a constaté deux cas graves de peste.

II. — La peste en Europe.

France. — Le *Journal Officiel* a publié l'avis suivant : « En raison de l'état sanitaire du Portugal, le service hebdomadaire par paquebots français entre Carthagène et Oran vient d'être suspendu. Ce service, qui fait suite normalement à l'un des voyages de Marseille à Oran, sera rétabli dès que les circonstances le permettront. Le Directeur de la Santé de Marseille communique la note suivante : « A partir du 28 août, la patente de la Santé sera obligatoire pour les navires provenant des ports portugais et espagnols, par application de l'article 12 du décret de la police sanitaire maritime du 4 janvier 1896. »

Belgique. — Le gouverneur de la province d'Anvers vient de prescrire une observation de douze jours pour les navires venant du Portugal. Les navires seront désinfectés.

Russie. — Suivant des dépêches de Pétersbourg, la peste aurait éclaté à Samara, dans le sud-est de la Russie. On aurait été obligé de faire isoler déjà la ville de Tsarytzine par les troupes.

Angleterre. — Plusieurs journaux annonçent, sur la foi des *Evening News*, qu'un cas de vraie peste bubonique est actuellement en traitement dans l'hôpital Middlesex de Londres. Le médecin en chef dément que ce soit la peste.

Italie. — D'après certaines dépêches, il y aurait eu à Naples et à Palerme, trois ou quatre décès dus à la peste. Mais, contrairement au bruit qui a couru à l'étranger, la *Tribuna* dit : « La direction du service gouvernemental dément de la façon la plus absolue qu'aucun cas suspect ait été constaté en Italie ». A la suite de la publication de cette nouvelle inexacte, le Ministre de l'Intérieur a ordonné aux préfets d'ouvrir une enquête, afin de rechercher l'auteur de ces bruits et d'y donner telle suite légale qu'il conviendra.

III. — La peste a l'Étranger.

Afrique. — On dément officiellement que la peste ait fait son apparition à Tanger. Le vapeur français *Nada*, venant de Lisbonne, s'est échoué à Fuerte-Ventura (Canaries). On espère le renfloner. L'équipage est soumis à une quarantaine.

Afrique australe. — On annonce officiellement que plusieurs cas, qu'on suppose devoir être attribués à la peste bubonique, ont été constatés à Magudé, à deux jours de distance de Lourenço-Marquès.

Asie. — Le *Colonial Office* a reçu la dépêche suivante de Sir H.-A. Blake, gouverneur de Hong-Kong : « 24 cas de peste ont été constatés durant la semaine qui vient de s'écouler ; il y a eu 23 décès. Les cas sont moins nombreux que la semaine précédente, mais la mortalité est plus considérable. »

On écrit de Shanghaï, le 24 août, que la peste est signalée à New-Chwang. Heureusement, l'épidémie n'est pas grave jusqu'à présent. Toutefois, on éprouve de grandes craintes pour Tien-Tsin et d'autres localités du nord de la Chine.

LES BLESSÉS CÉLÈBRES.

La plaie de M. Labori (1).

Examen médico-légal. — Notre excellent collègue, M. le Dr Perrin de la Touche, médecin du parquet de Rennes, a remis son rapport sur la blessure reçue par Me Labori lors de l'attentat du 14 août 1899. Il a constaté que la plaie était située dans la région dorsale, à la hauteur de la sixième vertèbre et qu'elle se trouvait actuellement cicatrisée et recouverte d'une croûte noire. Elle a 6 m/m de largeur pour 6 m/m de hauteur. Elle est ecchymotique avec un rayon de 5 m/m. La chemise, le gilet et le veston de Me Labori, troués à la hauteur de la blessure, maculés de sang, sont actuellement entre les mains de la justice.

Quelques journaux nationalistes n'hésitent pas à déclarer que M. Labori n'a jamais été blessé, malgré les résultats de l'examen radiographique. Et à ce propos, ils font des chansons assez drôles. De l'une d'elles, signée Gaston Méry, nous extrayons les deux *couplets médicaux suivants* :

On court chercher pour l'extraire
L'éminent docteur Reclus ;
Secondé par un confrère
Il lui fait des fouill's dans .. l' *dos*.
As-tu vu, etc.

M'sieur Doyen à la rescousse
Accourt, mais... turlututu
Le blessé, qu'avait la frousse,
N' veut pas lui montrer son... *dos*,
As-tu vu, etc.

Ça n'est pas très exact, évidemment; mais tous les Nationalistes sont brouillés depuis longtemps avec la Science et la Vérité, tout comme leur éminent chef, le célèbre Brunetière !

A-t-on jamais vu pareille façon d'aimer son semblable! *Quelle maladie cérébrale*, que l'amour de l'Armée envisagé de cette façon !

LES MÉDECINS AUX COLONIES.

Le Médecin de la Mission Voulet-Chanoine au Soudan : M. le Dr Henric.

Tout le monde connaît aujourd'hui le crime horrible, commis au Soudan, par la Mission Voulet-Chanoine. Les journaux politiques affirment que, parmi les rebelles, se

(1) Voir *Gazette médicale de Paris*, 1899, n° 34, p. 398.

trouve un médecin de la Marine, M. le Dr Henric, faisant partie de ladite Mission, qui est en rébellion contre les autorités de son pays.

Pour nous, nous persistons encore à croire que M. le Dr Henric n'est absolument pour rien dans le forfait commis; et nous sommes convaincu qu'il pourra justifier sans peine de sa conduite, dès qu'il pourra être interrogé. Nous ne



M. le Dr Henric, du Service de Santé de la Marine, *Médecin de la Mission Voulet-Chanoine* (1).

pouvons pas admettre qu'un médecin ait pu suivre des soudards alcooliques dans une voie pareille. Nous tiendrons d'ailleurs nos lecteurs au courant des protestations, qui ne peuvent manquer d'arriver bientôt, de notre confrère.

LES CONGRÈS DE LA SEMAINE.

Congrès International d'Otologie.

Londres, Aout 1899.

Le sixième Congrès International d'Otologie a tenu récemment ses séances à Londres. Deux cents médecins spécialistes des maladies de l'oreille, au moins, y ont pris part; et les auristes anglais se sont montrés particulièrement aimables pour leurs confrères étrangers. La reine Victoria elle-même a autorisé l'organisation d'une excursion au palais de Windsor. Le Jardin Zoologique et les différents Musées de Londres ont ouvert leurs portes aux étrangers membres du Congrès.

On sait que le *Congrès international d'Otologie* a lieu seulement tous les quatre ans, et que les dernières séances se sont tenues à Milan, Bâle, Bruxelles, Florence, et cette année à Londres. La prochaine session aura lieu à Bordeaux, et c'est M. le Dr Moure, qui est nommé président du Comité d'organisation. Ce sera la première fois que la France aura l'honneur de recevoir le Congrès d'Otologie. Nous lui souhaitons, inutile de le dire, le plus franc succès.

(1). D'après le *Petit Bleu.*

NÉCROLOGIE.

M. le Pr Karl Bernhard Bruhl, décédé à Graz à l'âge de 79 ans. Docteur en médecine à Vienne en 1847 ; docteur en philosophie à la Faculté de Vienne en 1869. Professeur de Zoologie et d'Anatomie comparée à Cracovie en 1857; directeur de l'Institut de Zootomie de Vienne, dont il fut le premier et le dernier chef. En 1890, Brühl se retira de l'enseignement. C'était le plus vaillant champion de l'émancipation des femmes. Auteur de plusieurs ouvrages d'anatomie comparée. — M. le Dr Grégoire Ivanovitch Arkhanghelsky, Conseiller privé et membre perpétuel du Conseil de Médecine du Ministère de la Guerre, décédé à Saint-Pétersbourg à l'âge de 62 ans. — M. le Dr W. Russell (1826), le plus ancien gradué de l'Université d'Harvard (Etats-Unis), décédé à l'âge de 89 ans.

Mme la comtesse Adelaïde Trona de Clarafond, sœur de la Charité, attachée depuis quarante ans à l'hôpital militaire de Bologne (Italie). Agée de 80 ans, elle était la sœur du major général italien, le comte Gaëtan Trona de Clarafond. — Sœur Bermond, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Douai, décédée à l'âge de 75 ans. — Le Dr Ambrezin, de Paris — Le Dr Delafargue, de Callac, (Côtes-du-Nord). — Le Dr Cassagne, de Soueich (Haute-Garonne). — Le Dr Chagnaud, de Rouen.

PETITES INFORMATIONS.

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris. — *Stage hospitalier.* — Seront inscrits d'office sur la liste des stagiaires, MM. les étudiants dont la scolarité sera soumise au stage au cours de l'année scolaire 1899-1900, et qui auront pris l'inscription de juillet 1899, à la Faculté de Médecine de Paris; savoir : 8e ou 12e (régime de 1878), 4e, 8e ou 12e (régime de 1893). Sont invités à demander, par écrit, leur inscription sur la liste des stagiaires, et avant le 15 octobre 1899, MM. les étudiants soumis au stage, qui n'auraient pas pris d'inscription en juillet 1899 (comme il est indiqué ci-dessus), ou qui auraient pris cette inscription dans une Faculté ou Ecole des départements (le dossier des élèves venant de province devra être transféré à Paris avant le 15 octobre : ces élèves sont invités, en conséquence, à demander le transfert de leur dossier au plus tard le 1er octobre). Les stagiaires sont répartis par année et d'après la note obtenue au dernier examen, on la moyenne des notes obtenues, si cet examen est composé de deux parties, ou s'il y a eu échec; pour une même note, dans l'ordre de la prise des inscriptions. Les élèves en cours irrégulier d'études sont classés les derniers. C'est dans le même ordre que les stagiaires sont appelés à choisir les services dans lesquels ils désirent faire le stage. Aucune exception à cette règle n'est admise. Une lettre de convocation individuelle est adressée aux stagiaires. Les titulaires d'enseignement doivent s'abstenir de réclamer des stagiaires, la répartition de ceux-ci devant se faire en dehors de toute espèce d'intervention du chargé de l'enseignement. Le choix des services aura lieu

les 31 octobre, 3 et 4 novembre 1899, de 9 heures à 11 heures du matin, dans le petit amphithéâtre de la Faculté. Les listes des stagiaires seront arrêtées le 15 novembre pour être immédiatement transmises au directeur de l'Assistance publique. Ceux qui n'y seront pas inscrits ne pourront pas prendre d'inscriptions. L'enseignement devant durer du 1er décembre au 15 juin, le stage commence irrévocablement le 1er décembre, pour se continuer, sans interruption, jusqu'au 15 juin. Pendant la troisième année de stage, les élèves du nouveau régime d'études sont attachés pendant un trimestre aux services d'accouchement. Ils doivent, en outre, accomplir une partie du stage de cette troisième année dans l'un des services spéciaux affectés aux maladies de la peau et de la syphilis, aux maladies mentales, aux maladies nerveuses, aux maladies des enfants, aux maladies des yeux, aux maladies des voies urinaires (art. 1er, § 4, du décret du 20 novembre 1893). Ces dispositions ne sont pas appliquées à MM. les internes et externes des hôpitaux appartenant au nouveau régime d'études, que l'Administration de l'Assistance publique n'aurait point attachés à l'un de ces services spéciaux. Toutefois, en consignant pour la 1re partie du 5e examen, MM. les internes et externes des hôpitaux doivent justifier d'un stage de deux mois au moins dans un service d'accouchement. Les notes concernant l'assiduité et le travail de MM. les stagiaires régulièrement classés, au début de l'année scolaire, dans les services affectés à l'enseignement clinique, sont transmises à la Faculté par les soins de l'Administration générale de l'Assistance publique. L'inscription de janvier est délivrée au stagiaire régulièrement inscrit et classé; l'inscription d'avril n'est délivrée que si les notes du professeur sont satisfaisantes, pour le trimestre de décembre à février inclus; l'inscription de juillet n'est délivrée que si les notes du professeur sont satisfaisantes, pour le trimestre de mars à mi-juin. MM. les étudiants, internes et externes titulaires des hôpitaux, sont tenus de fournir eux-mêmes les certificats du service hospitalier. Pour la prise des inscriptions trimestrielles, MM. les internes et externes titulaires des hôpitaux doivent joindre à leur feuille d'inscription qu'ils déposent deux jours à l'avance, chez le concierge de la Faculté, un certificat de leur chef de service, indiquant qu'ils ont rempli leurs fonctions d'internes et d'externes pendant le trimestre précédent. Ce certificat doit être visé par le directeur de l'établissement auquel l'étudiant est attaché. Ces formalités sont de rigueur: les inscriptions seront refusées à MM. les internes et externes des hôpitaux qui négligeraient de les remplir.

Faculté de Médecine de Lille. — *Concours pour un emploi de Chef de Clinique obstétricale.* — Ce concours s'ouvrira à la Faculté le samedi 28 octobre 1899, à dix heures du matin. *Conditions :* Les candidats devront se faire inscrire au Secrétariat de la Faculté du 13 au 21 octobre, et déposer en s'inscrivant une expédition de leur acte de naissance et le diplôme de docteur en médecine. Est admis à concourir tout docteur en médecine, de nationalité française, âgé de 35 ans au plus (Art. 3 de l'arrêté du 1er octobre 1896). Les fonctions de chef de Clinique sont incompatibles avec celles d'agrégé en exercice; en outre, le chef des travaux anatomiques, le prosecteur d'anatomie, le préparateur d'anatomie pathologique ne pourront cumuler leurs fonctions avec celles de chef de clinique (Art. 4 de l'arrêté du 1er octobre 1896). La durée des fonctions de chef de clinique est fixée à un an; la nomination pourra être prorogée trois fois, et pour une année chaque fois, sur la demande du professeur. Le traitement annuel est de 1,200 francs.

Nature des épreuves. Les épreuves du concours consistent : 1° En une composition sur un cas de dystocie ou de pathologie de la grossesse; 2° En une épreuve clinique orale de 15 minutes sur une ou deux femmes, au choix du jury, après une demi-heure d'examen et de réflexion; 3° En manœuvres obstétricales; 4° En appréciation des titres antérieurs et travaux des candidats.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — M. Carles, agrégé libre, est chargé, pendant l'année scolaire 1899-1900, d'un cours complémentaire d'hydrologie et de minéralogie.

École de Médecine de Besançon. — M. le Dr Baigue, suppléant des chaires de pathologie et de clinique externes et de clinique obstétricale, est chargé d'un cours de pathologie externe et de médecine opératoire pendant la durée du congé accordé à M. Saillard (année scolaire 1899-1900).

École de Médecine de Nantes. — La session des examens pour la réception des candidats au grade de pharmacien de 2e classe, commencée le 16 août, s'est terminée mardi 22 août, à 5 heures du soir. Les dix candidats qui ont subi la dernière épreuve du 3e examen probatoire ont tous été admis à la pratique, dont : 2 avec la mention *bien*, MM. Guibourd et Pérocheau; 3 avec la mention *assez bien*, MM. Alamone, Guépin et Paillé : 5 avec la mention *passable*, MM. Jeanneau, Gaboriau, Le Menr, Mary et Mijouain.

Elèves sages-femmes de la Vendée.—Un crédit de 1,800 fr. a été inscrit, après un rapport de M. le Dr Godet (les Sables-d'Olonne), au budget de 1900, par le département de la Vendée, pour prix de la pension de six élèves sages-femmes subventionnées par le département de la Vendée, à la maternité de l'Hôtel-Dieu de Nantes.

Clinique otologique à Paris. —La clinique otologique, fondée par le Dr Ladreit de Lacharrière en 1867, à l'Institution nationale des Sourds-Muets, est réorganisée par lui, avec le concours de M. le Dr Suarez de Mendoza, rue Guénégaud, n° 23. Les malades sont reçus les mardis, jeudis et samedis à trois heures; la clinique et son laboratoire sont à la disposition des Étudiants en médecine.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE

(HOPITAUX, etc.).

Hôpitaux de Paris. — *Concours de l'Internat en Médecine. — Admission au Concours pendant une huitième année, des Internes provisoires en exercice faisant leurs études médicales sous l'ancien régime.*—Par un arrêté du 27 Juillet dernier, pris après avis du Conseil de surveillance et approuvé le 12 août suivant par M. le Préfet de la Seine, il est décidé que le § 2 de l'art. 102 du Règlement sur le Service de Santé qui détermine les conditions d'admission au Concours de l'Internat en Médecine, serait complété ainsi qu'il suit: « Les Externes ne peuvent toutefois prendre part à ce Con« cours que pendant les sept années qui suivent la prise de leur « première inscription de Médecine. Les années de présence « sous les drapeaux ne seront pas comptées dans ce délai.

« Par exception, ce délai pourra être augmenté d'une année « pour les internes provisoires en exercice ; mais cette exception ne s'appliquera qu'à ceux de ces internes provisoires « qui font leurs études conformément au régime fixé par le « décret du 20 Juin 1872. »

Hospice de Clichy. — *Fondation Roguet.* — Un décret, rendu sur la proposition du Ministre de l'Intérieur, autorise le maire de Clichy à accepter, « au nom des pauvres », le legs d'un million de francs fait en 1877 par Mme de Sauzillon, veuve du général de division Roguet, pour la fondation, dans cette commune, d'une œuvre philanthropique. Cette somme, plus les intérêts, qui sont presque aussi considérables, sera employée, suivant une convention passée entre la famille de la testatrice et la commune de Clichy, à la création d'un hospice de vieillards et d'orphelins, qui portera le nom de « Fondation du général comte Roguet. » Un tiers des places — trente environ — sera réservé au département de la Seine.

Asile des aliénés de Vendée. — *Installation de la lumière électrique.* — L'installation de la lumière électrique à l'Asile des aliénés de Vendée occasionnera une dépense de 11,550 francs. Le Conseil général du département, tout en émettant un avis favorable à cette installation, a renvoyé à sa session d'avril prochain l'examen des voies et moyens d'installation proposés.

Hospice de St-Pierre du Chemin (Vendée). — Les travaux d'agrandissement de cet hospice entraîneront une dépense de 15.225 francs que le Conseil général du département a été prié de vouloir bien voter. Les conclusions du rapport ont été adoptées.

Hôpital départemental de Vendée. — *Installation du service des bains et douches.* — L'installation du service des bains et douches, dont le Conseil général de la Vendée avait décidé l'exécution au mois d'avril 1897 occasionnerait, d'après le devis de M. l'Architecte départemental, une dépense de 14,700 fr. Le projet comprendra notamment 10 baignoires pour le public ainsi qu'une salle de douches. Le Conseil a autorisé l'exécution de cette installation.

Reconstruction partielle.—Un crédit de 49,610 fr. est adopté pour la construction à l'hôpital départemental de la Vendée de deux nouveaux pavillons ainsi que de galeries couvertes, destinées à mettre en communication tous les anciens services avec la cuisine, la pharmacie, les bains et autres dépendances.

Assistance médicale gratuite.—*Tarif des petites opérations en Vendée.* — M. le Dr Pacaud, rapporteur de cette question au Conseil général de la Vendée, a fait approuver par ce Conseil le tarif élaboré par le *Syndicat des Médecins de la Vendee* pour les petites opérations de la chirurgie applicables à l'Assistance médicale gratuite.

Assistance médicale gratuite en 1899 en Vendee. — Les crédits votés pour couvrir les dépenses de l'Assistance médicale gratuite en 1899 en Vendée étant insuffisants, le Conseil général a voté un crédit supplémentaire de 3,587 fr. 31.

Enfants assistés de la Vendée.— Afin que les Inspecteurs de la Vendée puissent visiter un plus grand nombre d'enfants, le crédit pour les tournées d'inspection est élevé à 800 fr. Le budget des Enfants assistés pour l'année 1900 a été voté sans modification.

Assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables de la Vendée. — M. le Ministre de l'Intérieur ayant insisté vivement pour qu'un service de secours à domicile en faveur des vieillards indigents, des infirmes et des incurables, soit organisé dans le département de la Vendée. M. le Préfet a informé le Conseil qu'il allait s'occuper de la réglementation de ce nouveau service d'Assistance, qu'il espérait être en mesure de soumettre à l'approbation du Conseil à la session d'avril prochain, afin que les Conseils municipaux puissent aviser à leur session budgétaire de mai.

Automobiles pour Service de Prompts secours.— Le *New-York Herald* a annoncé que pour la première fois, à New-York, on s'est servi d'une automobile comme voiture d'ambulance, pour transporter à l'hôpital un homme qui se mourait d'une hémorragie. Grâce à la rapidité de ce moyen de locomotion, le malheureux, qui perdait tout son sang, a pu être soigné à temps et sauvé. *Time is money*, dit le vieux proverbe anglais, auquel M. Marcel Baudouin a apporté cette variante : *Time is life* ! On sait que cet auteur a recommandé dès 1895, en France, les *voitures d'ambulances automobiles*, mais que M. Martin s'est bien gardé de suivre ce conseil. Il en sera longtemps ainsi dans notre pays.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

Congrès International de Médecine professionnelle et de Déontologie médicale en 1900, à Paris. — M. le Pr Grasset (de Montpellier), chargé de présenter à ce Congrès un rapport sur la *Déontologie médicale*, serait heureux de recevoir de ses confrères, des Syndicats et des diverses Sociétés médicales de l'étranger, leurs avis, conseils et renseignements pouvant l'aider à rédiger le rapport destiné à servir de thème aux délibérations du Congrès.

Pour être utilisés, ces documents devront parvenir à M. le Pr Grasset (6, rue Jean-Jacques-Rousseau, Montpellier), avant le 8 septembre 1899.

GUERRE, MARINE ET COLONIES.

Service de Santé Militaire. — Le *Journal officiel* publie des listes de médecins et de pharmaciens nommés dans les cadres de la réserve et de l'armée territoriale. — Par décision ministérielle du 21 août 1899, M. Grall, médecin aide-major de 2e classe au 19e régiment d'infanterie, est désigné pour les hôpitaux militaires de la division de Constantine.

Service de Santé de la Marine. — Promotions au grade de médecin principal, M. Bellot ; au grade de médecin de 1re classe, M. Lasselves.

Service de Santé des Colonies. — M. Mesnard, médecin principal des Colonies, est nommé médecin en chef de 2e classe ; M. Ventrillon, pharmacien de 2e classe, est promu à la première classe.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 33e semaine, 978 décès, cbiffre supérieur à celni de la semaine précédente (926) et à la moyenne ordinaire des semaines d'août (876).

La *fièvre typhoïde* a causé 32 décès (au lien de la moyenne 7); mais il convient de remarquer que les cas ont sensiblement diminué. Les médecins ont déclaré 155 cas de fièvre typhoïde pendant la 33e semaine, tandis qu'ils en avaient déclaré, savoir : 213 pendant la 30e, 232 pendant la 31e et 174 pendant la 32e. La rougeole a causé 30 décès (au lieu de la moyenne 12) ; la scarlatine 2 (au lieu de la moyenne 3); la coqueluche 10 (au lieu de la moyenne 7), et la diphtérie 2 (an lien de la moyenne 3). Il n'y a eu ancnn décès par variole pendant les six dernières semaines. La *diarrhée infantile* (atbrepsie, etc.) a causé 143 décès d'enfants âgés de 0 à 1 an au lieu de 171 pendant la semaine précédente et au lieu de 122, moyenne ordinaire de la saison). Il y a eu 17 suicides et 24 morts violentes. On a célébré à Paris 391 mariages. On a enregistré la naissance de 1,200 enfants vivants (596 garçons et 604 filles), dont 871 légitimes et 329 illégitimes. Parmi ces derniers, 52 ont été reconnus immédiatement.

Les Eaux à Paris. — Une première analyse vient d'être faite de l'eau filtrée par les bassins d'Ivry. Elle a donné, par centimètre cube, une moyenne de deux cent soixante-neuf bactéries, alors que la moyenne, pour le centimètre cube des meilleures eaux de source que nons buvons à Paris, est de douze à quinze cents bactéries. Ce dernier cbiffre est d'ailleurs infime si on le compare au nombre moyen des bactéries contenues dans un centimètre cube d'eau de Seine non filtrée, qui est de cinquante mille ! On frémit en pensant aux millions de microbes que contenait un seul verre de l'eau que, par moments, servait la Ville de Paris en temps de sécheresse, avant l'adduction des nouvelles eaux de source et la construction des bassins filtrants de Saint-Maur et d'Ivry.

L'Hygiène à Bordeaux. — *Abonnements régionaux.* — M. le Maire de Bordeaux ayant fait connaître que cette ville vient de créer 3 services municipaux (vaccinal, antidiphtérique et antirabique), demande au Conseil général de la Vendée s'il serait disposé à mettre à profit cette organisation existante, moyennant un abonnement global de 3.000 francs, soit 1.000 francs pour cbacun des services. Le Conseil, considérant que le vaccin de génisse et le sérum antidiphtérique sont fournis gratuitement pour le service de l'Assistance publique, et que, de plus, un crédit de 500 francs figure au budget pour l'envoi à l'Institut Pasteur des personnes indigentes, décide qu'il y a lieu de donner une réponse défavorable.

La température aux États-Unis. — Les dépêcbes anglaises disent qu'il règne une chaleur épouvantable à New-York, et qu'il y a eu, pour un seul jour de la semaine dernière, dix-sept cas mortels d'insolation.

Prophylaxie de la Psittacose. — Dans le but d'éviter les épidémies de psittacose à bord de ses steamers, la Compagnie des Chargeurs réunis vient d'y interdire formellement le transport des psittacés. C'est la première fois, en France, qu'une Compagnie de navigation prend cette importante mesnre sanitaire.

La Fièvre aphteuse. — Une violente épidémie de fièvre aphteuse sévit dans le département de l'Allier, notamment dans de tres nombrenses communes des arrondissements de Moulins, Montlncon et La Palisse. En dépit des mesures prises par le Service des Epizooties, la maladie se développe d'une inquiétante façon, et de nombreux chevaux sont morts. La Société d'Agricnlture de l'Allier a indiqué aux agricnlteurs les mesures de propbylaxie nécessaires pour enrayer l'épidémie. — Dans la Mancbe, les grandes manœuvres d'infanterie de marine n'auront pas lieu à cause de l'épidémie de fièvre aphteuse qui sévit dans le département. — On annonce de Grenoble qu'en raison de l'épidémie de fièvre aphteuse qui sévit dans la région de La Mure, les manœuvres de la 27e division, qui devaient avoir lieu du 3 au 17 septembre, sont supprimées.

Sérum antipesteux. — Un décret, dont voici le texte, autorise la préparation, la vente et la distribution par l'Institut Pasteur de Paris, du sérum antipesteux : « Article premier. — La préparation du sérum antipesteux est autorisée à l'Institut Pasteur de Paris. Art. 2. Ce produit pourra être débité à titre gratuit ou onéreux. L'autorisation dont il est l'objet est temporaire et révocable ; il est soumis à l'inspection prescrite par la loi.

Dysenterie en Alsace. — De nombreux cas de dysentérie, dont l'un suivi de décès, viennent d'être constatés au 14e régiment de hussards à Belfort. L'hôpital militaire a reçu une quarantaine de malades. Cette épidémie provient de conserves probablement avariées. Les manœuvres de garnison qui devaient avoir lieu sont contremandées.

Deux Centenaires. — Mme Ménard, une centenaire, vient de décéder à Richelieu, près de Tours. — A Sampolo, en Corse, Catherine Casanove, née en 1787, sous le règne de Louis XVI, âgée de cent douze ans, vient de mourir. Elle avait conservé sa lucidité d'esprit, et a, jusqu'à l'année dernière, ramassé elle-même son bois dans la forêt.

DIVERS.

Les Médecins et les Conseils généraux. — M. le Dr Turgis est nommé président du Conseil général du Calvados. — Dans le Gers, M. le Dr Jégun, radical, remplace comme président M. Bibal, républicain. — Dans la Nièvre, M. le Dr Beaufils est élu président en remplacement de M. le Dr Paillard. — M. le Dr Paul Reclus, Conseiller général du canton de Salies-de-Béarn, a télégraphié qu'il espérait assister à quelques séances du Conseil général des Basses-Pyrénées. — Dans l'Eure-et-Loir, au Conseil général dont fait partie le président de la Cbambre, M. le Dr Mercier a déposé un vœu tendant à la convocation des Cbambres, sinon immédiate, mais tont au moins après le procès de Rennes. M. le Dr Mercier a motivé son vœu « par ce fait que des événements regrettables se passent en France ». — En Vaucluse, un vœu proposé par M. le Dr Lo-

que, Conseiller général du canton de Bollène, tendant à la convocation immédiate des Chambres par le gouvernement, est repoussé à l'unanimité. Hors séance, le Conseil a émis, sur la proposition de M. le Dr Béraud, une adresse de confiance au Ministère pour son énergique attitude républicaine. Un vif incident s'est produit entre M. Saint-Martin et M. le Dr Loque et des témoins ont été échangés. — Dans les Pyrénées-Orientales, M. le Dr Pujade, président du Conseil général, a prononcé un discours pour affirmer sa confiance dans le Gouvernement.

Les Malades célèbres. — *La santé de l'Empereur de Russie.* — Certains journaux anglais annoncent que le tsar Nicolas II est malade, et que les médecins lui conseillent un repos d'une certaine durée. L'empereur a de véritables *crises d'amnésie*. Il lui arrive de donner des ordres, puis, oubliant qu'il les a signés, de faire tout l'opposé. Ces phénomènes d'amnésie dont Nicolas II est victime, seraient la conséquence du *coup de sabre* qu'il a reçu sur la tête, au Japon, en 1893. Il y eut *fracture de la boîte crânienne;* l'on suppose que le cal osseux, en se formant, s'est développé du côté du cerveau. D'où compression, intermittente jusqu'ici, de la masse cérébrale et altération légère et momentanée de quelques-unes des fonctions intellectuelles. Mais l'on sait que, heureusement, c'est là une affection qui, surtout à l'âge du jeune empereur, est possible à guérir.

La maladie de l'Empereur de Chine. — Des télégrammes, venus de l'Extrême-Orient apprennent que l'empereur de Chine donne des signes de *démence*. Sa folie serait douce et le malheureux Fils du Ciel passerait ses journées à rire et à chanter.

La blessure de M. Marguery. — Un homme, connu de tout Paris, qui peut être considéré comme un véritable type d'activité, c'est le restaurateur Marguery, syndic de l'Alimentation parisienne. Et cependant depuis près de trente ans, il mène cette vie agitée avec une balle dans le corps. Un de ses garçons, qu'il avait renvoyé, lui tira un coup de pistolet dans le dos, comme l'assassin de Rennes à Me Labori. La blessure guérit rapidement, mais la balle ne put être extraite. M. Marguery l'a gardée. Il en parle quelquefois, mais ne s'en plaint jamais.

Missions scientifiques. — M. Jules Laroche, le distingué botaniste français qui vient de faire des explorations botaniques dans le Caucase septentrional, est arrivé à Saint-Pétersbourg d'où il retournera prochainement à Paris.

Les Médecins et les sports. — M. le Dr Zsigmondy, publié un livre sur les *Dangers de la montagne,* sorte de bréviaire du parfait grimpeur.

Mariage de médecin. — Récemment on a béni, à Sainte-Clotilde, le mariage du Dr Henri Dupuy, médecin du Corps de Santé des Colonies, fils de l'ancien président du Conseil général de la Martinique, et de Mme Louis Dupuy, née de La Garrigue, avec sa cousine, Mlle Charlotte Dupuy, fille de M. Charles Dupuy, de la *Gazette de France.*

Les pharmaciens et l'antisémitisme. — D'après une lettre écrite à la Ligue des Droits de l'Homme, un homme est, en Algérie, conduit par un chasseur dans une pharmacie pour y demander les premiers soins. Mais il a compté sans les sentiments antijuifs du pharmacien, un sieur de Lara, sujet espagnol, qui, sous prétexte qu'un blessé ne doit pas se rendre à la pharmacie, mais au commissariat de police, lui refuse tout secours.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés : Officier de l'instruction publique ; M. le Dr Géraud (médecin militaire); Officiers d'académie.—MM. les Drs Desesquelles, Ollivier, Pouget (de Paris) ; Daraignez (de Mont-de-Marsan) ; Fleurot (de Précy-sur-Thil) ; Huber (d'Amiens) ; Plantier (de Moreuil).

Les Médecins dans le « Fort Chabrol » à Paris. — Le défenseur du « Fort Chabrol » ayant informé le commissaire de police de garde qu'un de ses compagnons était malade, M. le Dr Lorenzi a été autorisé à lui donner des soins. Il s'est présenté au Grand-Occident et a déclaré, en sortant, que le malade avait été frappé d'une *congestion pulmonaire*, au cours de sa dernière faction sur le toit du « fort Chabrol ».

Déplacement de Médecins.—M. le Dr Charles Richet, est à Carqueranne (Var) ; M. le Dr Budin, à Ronce-les-Bains.

Les Médecins au Cap. — On raconte que la Compagnie de dynamite du Sud de l'Afrique a inscrit sur ses livres, un docteur d'Amsterdam pour le salaire annuel de 26,325 fr. Joli pays !

Les Médecins à la Présidence. — Le Président de la République vient de recevoir à Rambouillet, comme membres du Conseil d'arrondissement de Rambouillet, MM. les Drs Baraygèse et Bertrand.

VARIÉTÉS & ANECDOTES.

Médical Bibliography [Bibliographie médicale] (1).

Nous lisons l'article suivant dans un grand journal de Médecine américain :

« Dans la *Semaine médicale* du 28 juin, nous trouvons un assez long article de fond sur la bibliographie médicale à la fin du XIXe siècle. Dans cet article, après avoir mentionné la cessation de l'*Index Medicus*, et après avoir fait allusion aux *Centralblatt* et aux annuaires qui peuvent le remplacer à son défaut, on en arrive à parler de l'œuvre particulière du journal dans le domaine de la bibliographie internationale...

Chacun pense que ce qui lui est personnel est toujours la chose la meilleure ! Mais nous confessons n'être point convaincus de la supériorité de la bibliographie de la *Semaine médicale*. Il est vrai que l'*Index Catalogue*, que nous avons entre les mains, n'est pas absolument complet ; car il ne publie sous des noms d'auteurs que des tirages à part ou des travaux que l'on peut trouver à la *Surgeon-General's Library* ; mais le supplément de son catalogue, est de beaucoup le plus complet de tout ce qui a encore été publié dans ce genre. On peut aisément s'en rendre compte en comparant la bibliographie de l'*Acromégalie*, fournie par exemple par le journal français, et celle que l'on trouve dans la nouvelle série de l'*Index Catalogue*. La bibliogra-

(1) *Journ. of Amer. med. Assoc.*, Chicago, 1899, août 5, n° 6, p. 362 [Traduction, I. B. S.].

phie de la *Gastrostomie* n'a pas encore été traitée dans la nouvelle série de l'*Index Catalogue*; mais l'insuffisance de celle de la *Semaine médicale* est démontrée par ce fait qu'elle a omis de mentionner un certain nombre de travaux importants et de méthodes analogues à celles de Kader et de Senn. Et de fait, sa bibliographie est véritablement incomplète dans plusieurs sens.

En examinant, par exemple, plusieurs numéros pris au hasard, nous trouvons une bien petite mention de la littérature anglaise et de la littérature américaine, et en particulier de cette dernière : c'est une chose que nous ne pouvons sincèrement admettre, en mettant tout à fait de côté la question du préjugé national; car cette mention présentée de la sorte ne mérite aucune attention. La *Semaine médicale* ne paraît pas avoir conscience de cette omission, et c'est pourquoi nous profitons de l'occasion pour appeler son attention sur ce sujet. Comme bibliographie des plus importants articles des auteurs français, c'est une liste qui peut tenir le premier rang. Les auteurs allemands ne sont pas non plus oubliés. Dans tous les cas, pour fournir une bibliographie complète et exacte, elle est loin d'égaler soit l'*Index Medicus*, soit l'*Index Catalogue*. La continuation de ce dernier doit être conservée toujours à notre pays, qui tient la tête sur tous les autres en matière de bibliographie médicale.»

Cette appréciation du journal américain est absolument exacte; mais je ne comprends pas pourquoi on persiste à vouloir que l'*Index Medicus* soit AMÉRICAIN! C'est INTERNATIONAL qu'il devrait être, et nous offrons, encore une fois, pour mener à bien cette œuvre internationale, une *institution internationale*, l'INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE, qui siège actuellement à Paris, mais pourra aussi bien se trouver en Belgique, quand le gouvernement belge le voudra! M. G.

Une opération faite à plat ventre ou le dévouement d'un médecin allemand.

Voici comment M. le Dr MAX BREUER a raconté à un journaliste allemand, son bel acte de courage, justement récompensé par le Gouvernement français, après huit ans d'attente...

« Je crois que j'aurais dû ne pas quitter mon bateau; mais j'avais vingt-huit ans! Je répondis que j'étais prêt à me rendre à bord de l'étranger. On était à trois mille mètres du bâtiment qu'il fallait atteindre. Des volontaires furent demandés : il se présenta un maître d'équipage et six hommes qui préparèrent le canot de sauvetage. Ce canot, insubmersible, était le seul dont on pût se servir, vu l'état de la mer. Alors, je décidai le coiffeur à venir avec moi, pour me servir d'aide. Je pris ma trousse et mon chloroforme.

« ...L'accostage du bateau fut difficile. Je dus lancer ma trousse, que le capitaine anglais attrapa au vol; après de nombreux essais, nous réussîmes, le coiffeur et moi, à nous jeter sur le bordage du pétrolier, où nous fûmes saisis et hissés par les matelots.

« L'un d'eux, de nationalité allemande, m'expliqua alors de quoi il s'agissait. Il nous conduisit à l'avant où, étendu sur un matelas, un jeune marin français, nommé Clément, geignait, la main et l'avant-bras broyés et en décomposition. Comme personne ne pouvait se tenir debout sur le navire, à cause des mouvements de la mer, *nous nous couchâmes tous*, les matelots qui tenaient le blessé, mon aide qui donnait le chloroforme, et moi. *Je fis l'amputation, couché sur le ventre*. Quand ce fut fini, je suivis dans sa cabine le capitaine. Je me rappelle qu'il prit dans une armoire une bouteille de champagne, et que nous trinquâmes. Il me demanda ensuite ce qui m'était dû. Je répondis qu'il ne fallait pas parler de cela, et je me disposai à repartir, au milieu des remerciements très cordiaux de l'équipage. »

M. le Dr Breuer a ajouté, remarque assez pénible pour les Maîtres français : « Je suis venu à Breslau, *comme le font souvent les médecins américains, qui viennent se perfectionner dans des cliniques allemandes* ; mais je compte bien ne pas retourner en Amérique sans avoir passé par Paris, pour mon plaisir... »

On a pu remarquer que la nomination du médecin allemand Max BREUER au grade de chevalier de la Légion d'honneur, n'est pas mentionnée sur la liste des décorations au titre étranger, publiée au *Journal officiel* il y a quelques jours. C'est qu'il est de règle absolue que l'*Officiel* n'enregistre les nominations ou promotions des légionnaires étrangers que quand ceux-ci résident en France, M. le Dr Max Breuer réside aux Etats-Unis, à Buffalo. C'est donc à Buffalo que lui a été directement notifiée sa nomination par une lettre de notre grande chancellerie, qu'il trouvera chez lui en y rentrant. M. le Dr Breuer voyage encore en ce moment en Allemagne.

Dévouement d'un Médecin de la Marine Française.

Nous racontons ci-dessus que le Gouvernement français a décidé de décorer de la Légion-d'Honneur un médecin allemand, M. le Dr Max BREUER. Or, il paraît — c'est un journal de Marseille qui l'affirme —, qu'un jeune médecin français fût le héros d'une histoire semblable, voilà de cela treize ans, dans les mers de Chine.

Au mois de juin 1886, un petit navire de notre division de l'Extrême-Orient, le *Sagittaire*, placé sous le commandement du lieutenant de vaisseau Krantz, fils de l'ancien Ministre de la Marine, naviguait en pleine mer, lorsqu'un voilier allemand hissa les signaux d'appel. La mer était houleuse, le *Sagittaire* se dirige vers le navire allemand, et le lieutenant Krantz interroge le capitaine de l'équipage. — J'ai un blessé, un homme très gravement blessé. Il se meurt. Français, voulez-vous le secourir? Le commandant du *Sagittaire* naturellement, n'hésite pas une seconde. Il hèle le médecin de son bord, un jeune homme de vingt-neuf ans, M. le Dr MAZET, qui se met à la disposition du capitaine allemand. Il descend dans une chaloupe, accoste le navire, y fait placer le blessé et l'on remonte à bord du *Sagittaire*. C'était la nuit. Sur le pont une civière fut installée; et là le médecin examina le malade. C'était un jeune matelot, aux cheveux blonds, dont le bras droit, pris dans un engrenage, était absolument broyé, déchiqueté. Il n'était retenu que par des débris sanguinolents. La blessure était affreuse, l'homme poussait de véritables hurlements. L'amputation était inévitable; elle fut faite séance tenante. Le capitaine allemand remercia, comme il convenait, le commandant et le médecin du *Sagittaire*. Il promit d'informer à Tché-Fou, le consul allemand de cet acte d'humanité, afin qu'il fût porté à la connaissance de son gouvernement. Ce fonctionnaire mit un réel mauvais vouloir à si-

gnaler au gouvernement allemand l'acte de dévouement en question.

Il ne le fit que sur les observations du consul anglais. Quoiqu'il en soit, M. le Dr MAZET en est encore à recevoir une simple lettre de félicitations. N'est-ce pas la coutume traditionnelle de nos Administrations ?

L'Imprimeur et le Docteur.

[*Fable imitée de Lafontaine*].

M. le Dr DIDAY, le spirituel collaborateur de Jules GUÉRIN à la *Gazette médicale de Paris*, reçut un jour de son imprimeur, quelque peu versificateur comme on va le voir, sa facture de fin d'année, accompagnée de la pièce suivante.

L'imprimeur ayant imprimé
Tout l'été,
Trouva sa caisse dépourvue
Quand la bise fut venue.

Il alla crier famine
Chez la *Gazette*, sa voisine,
La priant de lui payer
Ses fournisseurs et son loyer.

« Comptez sur ma reconnaissance,
Lui dit-il, et sur ma quittance;
Mais ne rabattez pas un sou,
Le beurre est à des prix de fou. »

La *Gazette* est si bonne fille
Que de sa voix la plus gentille
Elle répondit : mais comment,
Il ne vous faut qu'un peu d'argent!
Voici trente billets de banque,
Voyez, mon cher, si rien n'y manque.

Heureux et confus, l'imprimeur,
Tomba dans les bras du docteur.

Cet appel fut entendu. L'excellent Docteur accourut régler sa facture, au has de laquelle l'imprimeur écrivit :

Du plus aimable des Docteurs
J'ai reçu sans rien rabattre,
Trois mille francs bonnes valeurs
Vingt décembre soixante-quatre.

Cette pièce fut publiée dans le journal et, paraît-il, jamais les réabonnements du jour de l'an ne furent aussi nombreux.

Les Médecins et l'alcool.

Les ivrognes berlinois fêtent en ce moment, à grands verres, un anniversaire qui paraît leur être cher : le trois centième anniversaire de l'introduction du «schnaps » ou eau-de-vie de genièvre dans la capitale allemande. Or, l'histoire de l'introduction de cette boisson est curieuse. La peste menaçait la population ; un médecin, le Dr WERLE, recommanda aux autorités de répandre parmi le peuple, pour combattre l'épidémie, une liqueur nouvelle qui n'était autre que le *genièvre*. Et le remède devint, par son succès, pire que le mal.

Déjà deux siècles auparavant, un médecin célèbre, ARNAULD DE VILLENEUVE, vers l'an 1300, en distillant le vin, avait obtenu de l'eau-de-vie et dans l'enthousiasme de sa découverte, s'exprimait en ces termes : « Qui croirait que du vin l'on peut retirer, par des procédés chimiques, une liqueur qui n'a ni la couleur du vin, ni ses effets ordinaires? Cette eau-de-vie est appelée par quelques-uns eau-de-vie et ce nom lui convient puisqu'elle est une véritable eau d'immortalité. Déjà on commence à connaître ses vertus ; elle prolonge les jours, dissipe les humeurs peccantes ou superflues, ranime le cœur, entretient la jeunesse. » (Debove. L'alcoolisme. *Presse Méd.*, 1898, n° 94, p. 293).

Il s'en fit le propagateur. Mais l'usage ne s'en établit que longtemps après. A Paris, les vinaigriers furent les premiers qui entreprirent d'en fabriquer. Des lettres patentes les autorisèrent, en 1514, a donner à boire en leurs maisons de l'eau-de-vie dans de petits verres ou dans de petites tasses d'argent.

Auparavant les seules liqueurs que l'on buvait en France étaient les vins muscats ou d'Espagne, l'hypocras et l'hydromel.

Les Fourmis en Chirurgie.

D'après le *Journal de la Société Linnéenne de Londres*, M. R. M. MIDDLETON raconte une application curieuse des fourmis à la chirurgie, telle qu'on la pratique en Asie Mineure. Un touriste grec, à Smyrne, dans une chute de cheval, se fit au front une entaille longue et droite ; il alla se faire panser, selon l'usage, par un barbier de la région. Celui-ci commença par rapprocher les lèvres de la blessure avec les doigts de la main gauche, puis de la droite il saisit avec une pince une fourmi vivante et il l'approcha de la plaie. La pauvre bestiole, effrayée, ouvrit largement ses mandibules et les enfonça dans les deux lambeaux de chair ; le barbier sépara immédiatement la tête du thorax et les mandibules restèrent énergiquement serrées, formant ainsi un point de suture très solide. L'opération fut répétée de place en place sur toute la longueur de la plaie et au bout de trois jours la cicatrisation était assez avancée pour permettre au patient d'enlever ces pinces d'une nouvelle espèce.

Mais ajoutons que ces faits sont *connus depuis longtemps*. Nous leur avons, il y a quelque temps, consacré un article spécial ici-même (1) et on trouvera d'intéressants détails à ce sujet dans notre livre sur la *Suture Intestinale* (2). M. B.

Les effets des balles Dum-Dum.

La *Kriegstechnische Zeitschrift*, revue spéciale publiée à Berlin, vient de consacrer une curieuse étude, d'après des expériences faites par le docteur de BRUNS, médecin principal à la suite du corps médical wurtembergeois sur les balles Dum-Dum. Ces expériences ont été faites avec trois types différents de projectiles : balle à enveloppe métallique complète ; balle avec enveloppe percée à son extrémité antérieure d'un trou laissant passer la pointe du plomb (balle Dum-Dum) ; balle se terminant, non en pointe, mais par un évidement qu'épouse l'enveloppe.

(1) M. BAUDOUIN. — *L'Emploi des Fourmis en Chirurgie*. — *Gaz. méd. de Paris*, 1898, p. 612.

(2) Félix TERRIER et M. BAUDOUIN. — *La Suture intestinale*, Paris, 1898, Inst. de Bibliog.

Dans un tir comparatif exécuté sur du *bois de sapin* et du *bois de hêtre*, on a constaté que les deux dernières balles se déforment, le plomb produisant à leur extrémité un large champignon (plus développé dans la balle Dum-Dum que dans celle à pointe évidée), tandis que la première ne subit aucune déformation. La pénétration, pour la balle à chemise complete, est beaucoup plus forte; elle diminue moins pour la balle à pointe évidée que pour la balle Dum-Dum. D'où il résulte que, si les deux nouvelles balles produisent des blessures plus graves, si elles mettent immédiatement hors de combat l'homme frappé, par contre, elles ne peuvent traverser plusieurs hommes placés les uns derrière les autres. Il faut ajouter que, si, *dans les chairs*, les projectiles dont il s'agit produisent des déchirements semblables à ceux qu'occasionneraient des éclats d'obus, dans les organes creux remplis de liquides ou riches en humeurs ils prenent un caractère explosif. Leur adoption serait donc absolument contraire aux principes qui viennent d'être admis à la Conférence de La Haye.

Le cœur de Livingstone.

On écrit de Blantyre (Nyassa) au *Temps* que la Compagnie « British South Africa » vient d'offrir au Comité du Souvenir de Livingstone de réserver, près du lac Nyassa, un terrain de 100 acres d'étendue autour de l'endroit où se trouve inhumé le cœur du grand explorateur. La *Livingstone Memorial Company* a accepté ce don avec empressement et a décidé d'ériger sur l'emplacement concédé une colonne en granit de quarante pieds de hauteur, destinée à perpétuer, dans le Sud africain, la mémoire de l'illustre voyageur.

Les appareils médicaux célèbres dans l'histoire.

LE FAUTEUIL DE COUTHON.

D'après M. Lenôtre, le célèbre Couthon *se traînait lui-même* dans un fauteuil garni de velours couleur citron — aujourd'hui bien pâli — qu'il faisait mouvoir par le moyen de deux manivelles adaptées à l'extrémité de chacun des bras ; un engrenage transmet le mouvement aux roues et, sans avoir la légèreté d'un tricycle, l'appareil, parfaitement intact encore, peut fournir, avec quelque effort, une assez grande vitesse. On revoit à présent Couthon malade, souffrant de maux de tête extrêmement violents, secoué de nausées, brisé par de grands hoquets presque continuels, amolli par des bains prolongés, nourri presque exclusivement de bouillon de veau, abattu par la souffrance, se faisant poser sur son fauteuil mécanique et, par un prodige de volonté, les deux mains crispées sur les moteurs comme sur les manivelles de deux moulins à café, partant seul vers la Convention, distançant les gens valides, évolnant parmi les embarras de la rue Saint-Honoré et sur les larges pavés du Carroussel. Et ce devait être un effrayant spectacle que ce débris d'homme, roulant avec un bruit de crécelle, les bras agités d'un perpétuel mouvement de rotation horizontale, le tronc penché en avant, les jambes mortes, enveloppées de couvertures, suant, criant, *gare* ! emporté avec sa machine à travers la foule qui s'écartait stupéfaite, déconcertée du contraste entre l'aspect pitoyable de cet infirme et la terreur qu'inspirait son nom, plus redouté, peut-être, que celui de Robespierre.

LES LIVRES NOUVEAUX.

Le début de la spermatogénèse dans l'espèce humaine ; par Leprince. — Paris, 1899, Steinheil, in-8, 60 p., 4 pl.

L'auteur a résoln dans ce travail une question d'une très grande importance au point de vue médical. A quel âge apparaissent les spermatozoïdes, et, par suite, à quel âge débute la puberté, qui est fonction des spermatozoïdes ? L'auteur a examiné à ce point de vue un certain nombre de testicnles sur des sujets d'âges divers (spécialement de 7 à 21 ans) et il conclut que, dans les conditions où il s'est placé, c'est au plus tôt à l'âge de 13 ans 1/2 que les éléments de la fécondation apparaissent entre 13 ans 1/2 et 14 ans 1/2. « Pour décider de la puberté d'un sujet, dit l'auteur, le médecin légiste n'aura donc qu'une ressource : faire un examen soigneux des taches de sperme. Trouve-t-il des spermatozoïdes ? La question est jugée. Mais, dans le cas contraire, il sera de son devoir de rester dans les plus grandes réserves. Les spermatozoïdes peuvent être très rares, secrétés qu'ils sont, par exemple, par un territoire testiculaire très restreint ; ils peuvent être si rares que les mettre en évidence devient presque impossible ; et pourtant le sujet qui les élabore est capable d'un coït fécondant. » Telles sont les principales considérations qui découlent de ce travail très clair et très intéressant.

A century of vaccination and what it teaches ; par Tebb (W.). [*Un siècle de vaccination et ce qu'il nous apprend*]. — 1899.

En France, où la méthode de Jenner semble être unanimement admise et définitivement établie, il est intéressant de voir de nouveaux faits venant combattre ceux sur lesquels cette méthode est basée. L'auteur de ce livre est un anti-Jennerien convaincu et fortement documenté. Ses statistiques, qu'il donne en détail et qu'il commente, sont terribles ; il montre qu'en Angleterre la vaccination par elle-même donne lieu chaque semaine et en moyenne à 1 cas de mort officiellement enregistré ; il montre les dangers résultant non seulement de l'introduction d'un virus dans l'organisme, mais de l'opération elle-même qui permet la transmission de maladies contagieuses et spécialement de la syphilis, sans que rien puisse garantir contre cette transmission. Dans les différents chapitres, l'auteur décrit l'historique de la vaccination avec les vicissitudes qu'elle a rencontrées, la cause de la diminution des cas de variole depuis son introduction, l'étendue réelle de la période préventive, la question de la revaccination, etc., chapitre tendant naturellement à démontrer le danger de cette méthode. Nous ne pouvons naturellement discuter ici la thèse de l'auteur; mais, telle qu'elle est présentée, elle offre le plus grand intérêt pour tous ceux qui veulent connaître les choses sous tous leurs aspects. [F.A. — I.B.S.]

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE, 93, Boulevard Saint-Germain, Paris.

VIDAL. — **Sur les bases physiologiques et les indications de la résection du sympathique dans les épilepsies essentielles généralisées.** — Extrait des *Archives provinciales de Chirurgie*, n° 6, juin 1899, p. 371 à 391. — Brochure in-8, 24 p.

BOINET. — **Études de Tératologie.** — Extrait des *Archives provinciales de Médecine*, n° 7, juillet 1899, p. 445 à 467. — Brochure in-8, 24 pages et 25 figures.

CIVEL. — **Technique chirurgicale de l'embryotomie.** — Extrait des *Archives provinciales de Chirurgie*, n° 4, avril 1899, p. 225-236. — Brochure in-8, 12 p. 8 figures.

LEMOINE et VEUILLOT. — **Paludisme à forme pernicieuse. Insuccès de la quinine et de la cinchonidine. Guérison par l'hydrothérapie froide.** — Brochure in-8, 12 pages.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS

POSTES MÉDICAUX VACANTS.

OFFRES.

Poste médical à prendre dans l'Aube par suite de décès du titulaire.

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Abonnements de Vacances.

La *Gazette Médicale de Paris* met à la disposition de ses lecteurs des Abonnements de vacances au prix de **1** fr. par mois pour MM. les Docteurs, du 1er août au 31 octobre 1899, et des Abonnements de **0,50** centimes, de deux mois, pour MM. les Etudiants.

S'adresser directement aux Bureaux du Journal.

ARCHIVES PROVINCIALES DE MÉDECINE

ET

ARCHIVES PROVINCIALES DE CHIRURGIE

PARAISSANT TOUS LES MOIS.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN.**

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés *franco* à M. le RÉDACTEUR EN CHEF, GÉRANT, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie.	20 » fr.
Recouvré à domicile	20 50
Pays étrangers compris dans l'Union postale.	23 »

Prix du numéro. . . . 2 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de ces Revues expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

Le Mans. — Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 631

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Le Congrès de l'Association Française pour l'avancement des Sciences à Boulogne-sur-Mer; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Congrès du mois : Congrès international d'Ophtalmologie (Utrecht, août 1899); Conférence internationale pour la Prophylaxie de la Syphilis et des Maladies vénériennes (Bruxelles, septembre 1899). — Les Épidémies menaçantes : La Marche de la Peste. — Les Monstres nouveaux : Un nouveau cas de Xiphopage vivant. — L'Anthropométrie et l'Actualité : La direction du Service Anthropométrique à Paris et l'inventeur de la méthode. — Médecine et Politique : Les Médecins au Fort Chabrol. — Nécrologie. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée (Hôpitaux), etc. — Sociétés et Congrès. — Guerre, Marine, Colonies. — Médecine d'État et Hygiène (Épidémies, etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes : Statistique du Corps Médical depuis 20 ans. — Le cimetière des chiens. — Un Chirurgien mis dans un roman par Edmond About. — Les maladies de Madame de Maintenon. — Un cas de fécondité extraordinaire. — Fausses dents et dentistes. — Une bizarre erreur de diagnostic en fait d'accouchement. — Les Puces et la Peste. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations. — Grandes Actualités : Le nouveau Xiphopage vivant du Brésil : Rosalina-Maria. — Le premier cas (Kœnig) de Xiphopage vivant opéré : Catherine-Elisabeth. — M. Bertillon.

BULLETIN.

Le Congrès de l'Association Française pour l'avancement des Sciences à Boulogne-sur-Mer.

La semaine prochaine, le jeudi 14 septembre, s'ouvrira, à Boulogne-sur-Mer, le Congrès annuel de l'*Association française pour l'avancement des Sciences*. C'est là une réunion bien connue de nos lecteurs, qui a atteint depuis longtemps sa majorité, et qui n'a plus besoin du secours de la Presse pour recruter un public nombreux et distingué. Aussi n'insisterions-nous pas aujourd'hui sur le futur Congrès de Boulogne, si un évènement caractéristique ne venait donner, en 1899, à cette assemblée générale des adhérents de l'Association, un regain d'actualité et un intérêt tout particulier.

Nous faisons allusion à la réunion qui aura lieu, à cette occasion, entre les savants français venus sur les côtes de la Manche et les membres de la société anglaise qui est organisée sur le même plan que l'Association pour l'Avancement des Sciences dans notre pays. Ce mélange d'hommes, aussi haut placés dans la hiérarchie sociale qu'appréciés dans le monde scientifique, ne peut manquer d'être fort intéressant; et on pourra peut-être, dans ces circonstances, dégager les habitudes d'esprit et les caractères propres aux savants d'Outre-Mer, dont on vante tant aujourd'hui, au point de vue industriel en particulier, l'esprit pratique et la largeur de vues.

En effet, la réunion des deux Associations aura lieu deux fois et dans des conditions différentes : Les Français iront d'abord en Angleterre rendre visite aux Anglais, qui seront réunis à Douvres en Congrès; et, leurs travaux terminés, les Anglais, à leur tour, viendront en France passer une journée à Boulogne-sur-Mer.

C'est là, il faut le répéter, une idée excellente, qui sera profitable à tous, nous n'en doutons pas. C'est ainsi, en effet, qu'on noue des relations aussi agréables qu'utiles entre gens de science, d'un pays à l'autre. Et, quand on se connaît, on s'apprécie mieux, et s'intéresse davantage encore aux publications de ceux qui travaillent à l'étranger dans une voie analogue. Aussi engageons-nous les médecins, qui désertent un peu, depuis quelques temps, ces réunions, pourtant si instructives, de l'Association française (cela tient, d'ailleurs, à l'existence de nombreux Congrès spéciaux de Médecine), à se rendre cette année à Boulogne, car ils n'auront pas souvent l'occasion de se trouver en aussi bonne compagnie.

Si cette tentative de rapprochement avec l'Angleterre réussit pleinement, on pourrait d'ailleurs s'efforcer de faire, ultérieurement, quelque chose d'analogue avec les pays voisins qui possèdent des associations de même ordre : telle, par exemple, l'Allemagne. Mais nous n'en sommes pas encore là. Que le Congrès de 1899 réussisse d'abord, et l'on verra après. Suivant le mot fameux, « Allons-y » donc en masse, car, ce faisant, nous travaillerons par la Science pour la Patrie, ainsi que le voulait Pasteur !

Marcel Baudouin.

GRANDES ACTUALITÉS.

LES CONGRÈS DU MOIS.

Congrès International d'Ophtalmologie.

UTRECHT, AOUT 1899.

Le *Congrès international d'Ophtalmologie*, qui se tient tous les 5 à 6 ans, vient d'avoir lieu à Utrecht, du 15 au 18 août. Le Comité d'organisation, dont M. le Pr STRAUB (d'Amsterdam) était secrétaire général, et dont M. le Pr SNELLEN faisait partie, avait organisé une série de banquets et d'excursions.

Le 15, banquet du Congrès à Tivoli ; le 16, visite des curiosités d'Amsterdam et banquet au Jardin Zoologique de cette ville ; le 17, visite du Palais d'Été des deux Reines et banquet à Baarn ; le 18, promenade à La Haye et à Scheveningue, et quatrième et dernier banquet.

Le prochain Congrès aura lieu en Suisse, en 1904, probablement à Lucerne.

Il y a eu un grand nombre de communications qui, ont été faites dans trois sections : *anatomie, optique, clinique* et *thérapeutique*, en dehors de celles faites à une grande séance générale.

Environ trois cents spécialistes avaient adhéré au Congrès : ce qui est un *chiffre bien minime* pour une réunion internationale !

On remarquera que, de même que pour le Congrès de Gynécologie et divers autres Congrès de 1899, la Presse médicale générale n'a pas été informée d'une façon spéciale.

Rien d'étonnant, dès lors, à ce qu'elle n'en parle pas. Et on appelle cela une organisation excellente ! Des goûts et des couleurs, inutile de discuter, même devant des Ophtalmologistes.

M. B.

Conférence internatinnale pour la Prophylaxie de la Syphilis et des Maladies vénériennes.

BRUXELLES, SEPTEMBRE 1899.

Cette semaine a eu lieu, à Bruxelles, la *Conférence internationale pour la prophylaxie de la Syphilis et des maladies vénériennes*.

Cette question, jusqu'à présent, n'avait pas fait l'objet de l'examen méthodique et approfondi auquel elle a été soumise dans la réunion de fonctionnaires, de médecins, de savants et sociologues, due à l'initiative de M. le Dr DUBOIS-HAVENITH, secrétaire général de la Conférence.

PROGRAMME.

Rapports généraux. — *a*). Danger social de la syphilis, par M. le Pr FOURNIER (de Paris). — *b*) Danger social de la blennorrhagie, par M. le Pr NEISSER (de Breslau). — *c*) Quelle part revient à la prostitution dans la propagation de la syphilis et des maladies vénériennes ? par MM. les Drs LE PILEUR et VERGHÈRE (de Paris). — *d*) Quelle part revient, en dehors de la prostitution, aux autres modes de dissémination de la syphilis et des maladies vénériennes ? par M. le Pr LESSER (de Berlin).

Questions du programme et rapports sur ces questions. — Les systèmes de réglementation actuellement en vigueur ont-ils eu une influence sur la fréquence et la dissémination de la syphilis et des maladies vénériennes ? Rapporteurs : Dr BARTHÉLEMY (de Paris) ; Dr BLASCHKO (de Berlin) ; Pr AUGAGNEUR (de Lyon).

Deuxième question. — L'organisation actuelle de la surveillance médicale de la prostitution est-elle susceptible d'améliorations ? Rapporteurs : Pr FINGER (de Vienne) ; Pr JADASSHON (de Berne) ; Dr FIAUX (de Paris).

Troisième question. — Si l'on se place à un point de vue exclusivement médical, y a-t-il avantage à maintenir les maisons de tolérance ou vaut-il mieux les snpprimer ? Rapporteurs : Pr WOLFF (de Strasbourg) ; Pr POSPELOW (de Moscou) ; Dr HOEFFEL (de Bouxwiller, Alsace).

Quatrième question. — L'organisation administrative de la surveillance policière de la prostitution est-elle susceptible d'améliorations ? Rapporteurs : Pr WELANDER (de Stockholm) ; M. SCHMŒLDER, Oberlandergerichsratch (de Hamm, Westphalie) ; Dr MIREUR (de Marseille).

Cinquième question. — Par quelles mesnres légales pourrait-on limiter le nombre des femmes qui cherchent dans la prostitution leurs moyens d'existence ? Rapporteurs : Pr NEISSER (de Breslau) ; M. LEJEUNE, Ministre d'Etat (de Bruxelles) ; Mme BIEBER BŒHM (de Berlin).

Sixième question. — Abstraction faite de tout ce qui touche à la prostitution, quelles mesures générales y aurait-il lieu de prendre pour lutter efficacement contre la propagation de la syphilis et des maladies vénériennes ? Rapporteurs : Pr LESSER (de Berlin) ; Pr KAPNSI (de Vienne) ; Dr BESNIER (de Paris).

LES ÉPIDÉMIES MENAÇANTES.

La Marche de la Peste.

I. — LA PESTE EN PORTUGAL.

La Mission française pour la Peste. — L'Institut Pasteur, se préoccupant de lutter contre la propagation possible en Europe de l'épidémie qui sévit à Oporto, a décidé l'envoi en Portugal d'une mission scientifique pour l'étude de la peste bubonique. Cette mission, qui a été accréditée auprès du gouvernement portugais par M. Delcassé, Ministre des Affaires étrangères, a quitté Paris par le Sud-Express et s'est rendue à Lisbonne. Elle est composée de M. le Dr Albert CALMETTE, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, et de M. le Dr SALIMBENI, préparateur au laboratoire du Dr ROUX, à l'Institut Pasteur de Paris. Le départ de cette petite mission, qui va soigner là-bas les pestiférés, a été remarqué. Presque tous les collaborateurs de l'Institut Pasteur présents à Paris étaient venus conduire leurs camarades à la gare, et leur souhaiter un heureux voyage.

Le Dr Calmette, délégué de l'Institut Pasteur, a été présenté par M. Ronvier au ministre des Affaires étrangères et au président du Conseil, avec lesquels il s'est longuement entretenu de la peste d'Oporto.

La mission médicale française a confirmé que la maladie qui règne à Oporto est la même que la peste qui sévit aux Indes. Jusqu'à présent, il y a eu 64 cas et 26 décès. La mission a effectué des expériences sur les animaux et a commencé à traiter les malades par le sérum de l'Institut Pasteur. La mission proteste contre le cordon sanitaire qui, tel qu'il est établi, n'est pas efficace pour protéger les pays voisins et dont le maintien aggraverait la misère et l'épidémie. La mission se félicite de l'accueil qui lui a été fait par les autorités et par les médecins portugais. Les médecins français on visité l'hôpital. On prétend qu'ils sont en divergence d'opinion avec leurs confrères sur la nature de l'épidémie. On croit que l'Institut Pasteur publiera, après sa réception, le rapport de ses délégués à Oporto.

La Mission a commencé ses travaux ; elle compte pouvoir envoyer son rapport dans 3 jours à l'Institut Pasteur. Oporto, aussi bien que Lisbonne, est considérée parmi les villes les plus malsaines de l'Europe, où la mortalité est la plus grande. Au défaut des égoutsil y a à ajouter le manque de l'hygiène privée et les infectes habitations des quartiers pauvres. Les odeurs nauséabondes des rues et des maisons de certains quartiers d'Oporto sont particulièrement pernicieuses.

En ce qui concerne la peste, les médecins locaux continuent à avoir des opinions divergentes : les uns prétendent qu'il s'agit de la peste bubonique d'importation indirecte extra-européenne, mais sévissant dans une forme atténuée ; les autres qualifient les fièvres infectieuses régnant là, d'une manifestation pestifère locale, mais nullement d'importation. La Société de Médecine d'Oporto est opposée à l'établissement d'un cordon sanitaire, mesure condamnée par tons.

Une goëlette qui était partie depuis 1 mois d'Oporto pour Cardiff, est rentrée avec un cas de peste à bord.

Jusqu'au 25 août on a enregistré 51 cas de peste à Oporto et 18 décès. Le 30 août, deux cas graves ont été constatés. La sortie des marchandises par chemin de fer est redevenue libre après désinfection. Le 31 août, un cas de peste et un décès ont été constatés.

Aucun cas de peste, aucun décès n'ont été constatés depuis 2 jours. Mais le 3 septembre, trois nouveaux cas s'étaient déclarés, deux à Montello et un à San-Dionisio. Le 4, un décès ; aucun cas nouveau.

Le 5 septembre, on a constaté trois cas et un décès. Le 6 septembre, il n'y a eu aucun cas ni aucun décès. Les boutiques restent fermées malgré la réponse du gouvernement annonçant qu'il donnera une solution bientôt. L'Association industrielle a décidé, à une majorité de deux voies, de restreindre la fabrication. La fédération a publié un manifeste disant que les ouvriers n'aideront pas les commerçants. Les troupes sont consignées dans les casernes. La plupart des boutiques sont fermées. Au Conseil des Ministres, le crédit pour les mesures sanitaires a été approuvé.

M. le Dr Gorio est arrivé de Rome pour visiter, avec d'autres médecins italiens, l'hôpital des pestiférés.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* annonce que les Prs Kassel et Frosch se rendent à Lisbonne et à Oporto, où ils sont envoyés, l'un par le gouvernement allemand et l'autre par le gouvernement prussien, pour recueillir des renseignements complets sur la peste qui sévit en Portugal et sur les mesures qui sont prises pour combattre cette épidémie.

II. — La Peste en Europe.

Russie. — Les craintes causées par l'apparition de la peste en Russie, dans la province d'Astrakhan, ont déjà provoqué la convocation en séance extraordinaire de la Commission sanitaire municipale de Saint-Pétersbourg, pour l'élaboration d'un projet de mesures préservatrices à prendre dans cette ville en cas d'apparition d'une épidémie quelconque. Les cercles compétents croient que c'est bien la peste qui a éclaté dans la province d'Astrakhan. L'épidémie est bénigne, néanmoins des mesures sont prises.

La Roumanie a pris des mesures pour fermer la frontière aux provenances russes, la peste ayant éclaté à Astrakhan.

Egypte. — Alexandrie, 31 août. — Depuis sept jours aucun cas de peste n'est signalé. Deux malades en convalescence sont dans les hôpitaux.

LES MONSTRES NOUVEAUX.

Un nouveau cas de Xiphopage vivant.

D'après la *Semaine médicale* (9 août 1899), dont l'article a été reproduit par le *Petit Parisien* (1) et les *Débats* (17 août 1899), un nouveau cas de Xiphopage vivant viendrait d'être publié. Il aurait fait l'objet d'une communication de M. le Dr Alvaro Ramos, à une société médicale de Rio-de-Janeiro.

Il s'agirait des sœurs Rosalina-Maria. Ce sont deux petites filles, nées à Cachoeiro de Itapemerim (Etat du St-Esprit), il y a environ six ans. On les a conduites depuis peu à Rio-de-Janeiro, dans le but de savoir si la chirurgie ne pourrait pas intervenir utilement pour les séparer.

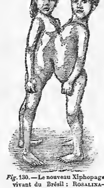


Fig. 130. — Le nouveau Xiphopage vivant du Brésil : Rosalina-Maria. (D'après la *Semaine médicale*).

M. le Dr Alvaro Ramos a été appelé à les examiner ; et notre confrère, qui vient de faire paraître les photographies de ce xiphopage dans le *Brazil medico*, a l'intention de présenter ces petites filles à l'Académie de Médecine de Rio. La mère était enceinte pour la troisième fois, lorsqu'elle a mis au

(1) Supplément littéraire du *Petit Parisien*, Paris, 25/8, 1899.

monde le xiphopage que représente la gravure ci-dessus. (*Fig.* 130).

Par exception, les parents voudraient, paraît-il, savoir si l'on ne pourrait pas séparer les deux fillettes. On a déjà opéré trois xiphopages (1), dont deux avec succès (*Fig.* 131) (2). Avec les rayons X, il serait peut-être possible de savoir si les deux corps sont séparables, et, dans ce dernier cas, l'opération chirurgicale pourrait être tentée. A notre avis, presque tous les Xiphopages sont opérables. Reste à savoir à quel âge ?

Nous allons rechercher, d'ailleurs, dans les journaux brésiliens, des détails plus circonstanciés sur ce cas intéressant.

La *Semaine médicale*, à ce propos, se demande ce qu'est devenu le *Xiphopage de l'Indoustan*, Radica - Doodica, dont nous avons, en 1892 (*Sem. méd.*, p. 474-476) publié la description dans ce journal et à l'*Académie des Sciences*. Il nous est très facile de combler cette lacune, car, comme nous l'avons signalé dans les *Archives provinciales de Médecine* (1), nous avons eu l'occasion de revoir récemment à Rouen, et à Paris même, à la Foire de Neuilly (juillet 1899), nos deux gentilles négresses, en excellente santé. Malheureusement, il nous a été absolument impossible de les faire *radiographier* à Rouen et à Paris, le barnum s'y étant formellement opposé, malgré des promesses fort alléchantes.

Par contre, nous possédons de Radica-Doodica une photographie qui ne date que de quelques mois; et nous publierons sous peu une étude fort curieuse, en cours de rédaction, sur la *croissance chez les Monstres doubles*, car nous avons eu la bonne fortune, sur les quatre qui existent actuellement au monde (les frères Tocci, Rosa-Josepha, Radica-Doodica, Rosalina-Maria), d'en découvrir et d'en étudier deux, Rosa-Josepha et Radica-Doodica !

M. B.

Fig. 131. — Le premier cas (Kœnig) de Xiphopage vivant, *opéré* avec succès au XVII[e] siècle : Catherine-Élisabeth. — A, Elisabeth ; B, Catherine.

L'ANTHROPOMÉTRIE ET L'ACTUALITÉ.

La Direction du Service Anthropométrique à Paris et l'inventeur de la Méthode.

On entend parler avec admiration, dit le *Figaro*, par certaines gens de la science de M. Bertillon, du savant M. Bertillon! On l'appelle même souvent M. le Dr Bertillon, parce qu'il a deux frères, qui sont docteurs en médecine, et dont l'un, en effet, est le directeur de la Statistique municipale. M. Bertillon n'a même pas pu passer son baccalauréat, et sa famille peu confiante dans son avenir, le laissa faire sept ans de service militaire. Il les employa à copier des pièces, et devint, comme il l'a raconté lui-même, répète le *Figaro*, comme il l'a prouvé à Rennes, *expert à imiter toute espèce d'écritures*.

(1) Marcel Baudouin. — *Les monstres doubles opérables.* — *Revue scientifique*, Paris, 1893, n° 3, 73-78.

(2) Ces deux cas sont ceux de Kœnig (*Fig.* 131) et de Bœhm. Le décès correspond au cas de Biaudet et Bugnion.

(1) *Archives provinciales de Médecine*, Paris, 1899, juillet, p. 450.

S'il était l'inventeur de l'Anthropométrie, on pourrait, il est vrai, soutenir qu'il n'en a que plus de mérite, et que, s'il est inculte, il est du moins un génie inculte. En effet, M. Bertillon laisse dire et dit souvent lui-même qu'il *a inventé le signalement anthropométrique* (Cf : *Revue scientifique* du 15 décembre 1897, col. 173). *Ce n'est malheureusement pas vrai.* L'inventeur de l'anthropométrie est M. Bertillon père, un éminent anthropologiste qui, voyant son fils incapable d'arriver par lui-même à la Préfecture de police, où il était entré après ses sept ans de service militaire, à d'autres fonctions que celles de copiste, lui enseigna sa découverte et lui procura ainsi à la Préfecture de police la direction du service de l'identité judiciaire. Encore eut-il beaucoup de peine à lui faire comprendre la valeur de son système, et M. le Dr Marey, Professeur au Collège de France, a raconté que M. Bertillon père lui amena un jour, boulevard Delessert, M. Alphonse Bertillon pour qu'il l'aidât à persuader celui-ci de l'utilité de l'Anthropométrie.



M. Bertillon.
Chef du Service anthropométrique à la Préfecture de Police de Paris.

Une fois à la tête de ce service, M. Alphonse Bertillon, qui, déjà, depuis deux ans, passait son temps à copier des rapports d'agents secrets, n'eut plus guère affaire qu'à des criminels, et prit l'âme du policier, qui, dans tout individu soumis à son observation, voit un criminel. M. Bertillon a cru se faire un titre nouveau à la célébrité en inventant, *après l'anthropométrie inventée par son père*, **un** *procédé scientifique d'identification graphique*, autrement dit d'expertise en écritures, qui est tout bonnement la généralisation maladroite et prétentieuse du procédé de fabrication d'un faux, imaginé pour la fabrication du fameux testament La Boussinière.

MÉDECINE ET POLITIQUE.

Les Médecins au Fort Chabrol.

Le Dr Lorenzi, médecin de la Ligue antisémitique, après s'être vu refuser par le Procureur de la République l'autorisation de visiter ses clients du « fort Chabrol », a été cité en qualité de témoin, par M. Fabre, juge d'instruction, qui instruit l'affaire de M. Jules Guérin comme celles des autres personnes impliquées dans le complot.

Le motif de cette comparution était une déclaration de Mme Gry, la femme du cuisinier sorti dernièrement du Grand-Occident, qui avait dit au juge que le Dr Lorenzi avait essayé d'empêcher son mari de sortir de la maison bloquée. M. Lorenzi a nié les propos que lui prêtait Mme Gry et a affirmé qu'il n'avait eu avec les hôtes du Grand-Occident que les relations normales d'un médecin avec sa clientèle.

Il a ensuite refusé de donner aucun renseignement sur le «fort Chabrol» et ses habitants. En réponse aux déclarations faites par le procureur de la République, relativement au Dr Lorenzi, celui-ci a adressé la lettre suivante aux journaux : « Monsieur, dans votre numéro du mardi 29 août, vous avez inséré une déclaration émanant, paraît-il, de M. le Procureur Bulot et contenant des inexactitudes flagrantes. Mon rôle au « fort Chabrol » a été purement médical ; et je n'ai rien fait, en dehors de ma profession, notamment en ce qui concerne M. et Mme Gry ; les propos qui me sont prêtés ne sont autres que ceux que les compagnons de Guérin tenaient pour ne pas quitter le « fort Chabrol ». Je crois, d'ailleurs, avoir fait, dans la circonstance, tout mon devoir et rien que mon devoir. L'estime de tous les honnêtes gens me suffira ; mais j'y tiens. Je vous prie donc, d'insérer, comme la loi m'y autorise, cette protestation, afin que vos lecteurs la connaissent, en réponse à l'accusation que vous avez publiée. Veuillez recevoir, Monsieur, mes salutations empressées. Dr Lorenzi, de la Faculté de Paris ».

Ne pouvant parvenir à voir ses malades, M. le Dr Lorenzi avait confié celte mission au Dr Jobert. Muni d'une lettre qui lui confiait une mission plutôt pénible, l'honorable Dr Jobert se rendit dans l'après-midi chez le Procureur de la République. Il fut éconduit. Enfin, après bien des hésitations, le Procureur consentit à délivrer le laissez-passer nécessaire à M. Chanteloube, père du ligueur malade, qui choisit comme médecin M. Dupouy, chroniqueur médical à un journal antisémite du matin.

La visite dura une heure environ. En sortant, le Dr Dupouy rédigea deux ordonnances : une pour le ligueur Chanteloube, atteint de *tuberculose*; une autre pour les assiégés anémiés et malades. Les ordonnances furent remises au commissaire de police de service, M. Duponnois, qui se chargea de les faire parvenir au Préfet de police, ayant seul qualité pour décider si les médicaments ordonnés par le docteur seraient donnés aux rebelles. M. Lépine a accordé l'autorisation. Les ordonnances ont été portées dans une pharmacie voisine de la rue de Chabrol, et le soir, les potions et paquets de médicaments ont été portés au Grand-Occident de France.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr BINAUD (de Bordeaux).

Notre excellent ami, M. le Dr Jean-Octave-Albert-Henry-William Binaud, ancien interne des hôpitaux de Bordeaux et de Paris, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine et chirurgien des hôpitaux de Bordeaux, vient de mourir en peu de jours, à l'âge de 38 ans.

Sa thèse de doctorat soutenue à Bordeaux en 1891-92, son internat à peine terminé, a trait à *l'hématocèle pelvienne intrapéritonéale* (163 pp.). On lui doit un très grand nombre de mémoires originaux, parus, pour la plupart, dans les journaux de Bordeaux. Binaud était l'un des élèves les plus distingués du professeur Demons, et sa mort inopi-

née a surpris tous ses amis. C'était un jenne chirurgien de la vieille école : il n'avait pas le feu sacré ; mais, au demeurant ce fut un excellent camarade et un parfait praticien. Son portrait est à la salle de garde de la Charité à Paris, dans un tableau connu (*Corr. méd.*, 1896, n° 55, p. 10).

M. CAURO (de Paris).

On annonce de Chamonix la mort de M. CAURO, victime d'un accident de montagne, au cours d'une excursion scientifique qui avait pour but de faire des expériences sur le coefficient des pertes qu'un fil télégraphique nu peut éprouver, par son passage dans les glace, sur une grande longueur. Ces expériences avaient, en outre, un intérêt économique considérable, si l'on considère que la différence du prix d'installation d'un fil nu et d'un fil garni présente un écart de 500 à 10.000 francs, et qu'il s'agissait de relier, par un fil l'observatoire du Mont-Blanc à Chamonix.

D'origine Corse, M. CAURO était ancien élève de l'Ecole Polytechnique, docteur-ès-Siences, agrégé de l'Université et de l'Ecole supérieure de Pharmacie. Il était préparateur de M. Lippman, membre de l'Institut, et s'était beaucoup occupé des questions relatives à l'électricité.

Un élève en pharmacie, M. Auguste ROYAN, âgé de 23 ans, demeurant rue Saint-Denis, à Paris, était depuis quelque temps sans travail. Toutes ses démarches pour trouver de l'occupation n'aboutissant à aucun résultat, le pauvre garçon perdit courage et prit le parti d'en finir avec sa misérable existence. Un de ses camarades, inquiet de ne pas l'avoir vu depuis trois ou quatre jours, s'inquiéta et vint frapper à la porte de sa chambre. N'ayant reçu aucune réponse et le concierge lui ayant déclaré n'avoir pas aperçu Royan, il fut pris d'un funeste pressentiment. Il se rendit chez le commissaire de police, qui fit ouvrir la porte du jeune homme par un serrurier. Le camarade de Royan ne s'était pas trompé. Le malheureux s'était pendu. Sa mort remontait à quarante-huit heures environ.

PETITES INFORMATIONS.

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris. — *Clinique d'Accouchements Baudelocque.* — M. le Dr POTOCKI, accoucheur des hôpitaux, et M. le Dr PAQUY, chef de laboratoire, commenceront le *vendredi 15 septembre*, à 4 h. 1/2, un cours pratique d'accouchements, avec manœuvres opératoires. Ce conrs sera complet en six semaines, et aura lieu tous les jours, à 4 h. 1/2, à la Clinique Baudelocque. Le prix du cours est de 50 fr. Seront admis les docteurs français et étrangers immatriculés à la Faculté, ainsi que les étudiants immatriculés, sur la présentation de leur carte d'immatriculation et de la quittance du versement des droits. Les bulletins de versement relatifs à la carte d'immatriculation et au cours seront délivrés au Secrétariat de la Faculté, les lundi, mardi, jeudi et samedi, de midi à 3 heures.

Clinique chirurgicale. — *Charité.* Pendant la période des vacances, M. FAURE, agrégé, fait un cours de clinique chirurgicale à la Charité. Il a commencé ce conrs le lundi 31 juillet 1899, à 9 heures 1/2, et le continue les vendredis et lundis suivants, à la même heure. — *Hôpital Necker.* Pendant la période des vacances, M. MAUCLAIRE, agrégé, fait un cours de clinique chirurgicale à l'hôpital Necker. Il a commencé ce cours le 1er août 1899, à 9 heures 1/2, et le continue les vendredis et mardis suivants, à la même heure. — *Clinique d'accouchements Tarnier.* Pendant la période des vacances, M. MAYGRIER, agrégé, fait un cours de clinique d'accouchements. Il a commencé ce cours le mardi 8 août 1899, à 10 heures et le continuera les samedis et mardis suivants, à la même heure. — Visite des malades tous les jours, à 9 heures.

Enseignement médical hospitalier à Paris. — *Hôpital Cochin.* — M. SOUQUES : conférence clinique, à 10 heures, tous les mardis et vendredis (à partir du 11 août et jusqu'à la fin des vacances).

École de Médecine d'Alger. — M. GRIMAL est institné, pour une période de neuf ans, suppléant des chaires de physique et de chimie.

École de Médecine de Limoges. — M. GARRAUD est institué, pour une période de neuf ans, suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale.

École de Médecine de Nantes. — M. BONNEL est institué, pour une période de neuf ans, suppléant de la chaire d'histoire naturelle.

École de Médecine de Marseille. — M. le Dr CHAPPLAIN, professeur de pathologie externe et de médecine opératoire, est mis à la retraite et nommé professeur honoraire ; il est remplacé par le Dr COUSIN, professeur à la Faculté de Lille.

École de Médecine de Nantes. — M. le Dr G. GUILBAUD est nommé chef de clinique chirurgicale.

École de Médecine de Rennes. — M. le Dr DELACOUR, professeur de clinique interne, est mis à la retraite et nommé professeur honoraire. — M. le Dr AUBRÉE, professeur de clinique externe, est mis à la retraite et nommé professeur honoraire. — M. MACÉ, professeur de pharmacie, est mis à la retraite et nommé professeur honoraire. — M. le Dr PERRIN DE LA TOUCHE, professeur d'histologie, est nommé, pour une période de trois ans, directeur de ladite École, en remplacement de M. Delacour, nommé directeur honoraire.

Des *concours* s'ouvriront, le 30 janvier 1900, devant la Faculté de Médecine de Paris, pour les emplois de suppléants des chaires de pathologie et clinique médicales et de pathologie et clinique obstétricale à l'Ecole de Médecine de Rennes.

Institut de Biologie de Paris. — L'Institut de Biologie de la rue Dutot, construit avec le don de deux millions qu'a fait Mme la Baronne de HIRSCH peu de temps avant sa mort, à l'Institut Pasteur, est aujourd'hui achevé et on en est aux aménagements intérieurs et à la décoration. Il ne reste plus au dehors qu'à placer sur le fronton la plaque de marbre indiquant la fondation généreuse de la baronne de Hirsch. Beaucoup plus important que l'Institut Pasteur, l'Institut de Biologie s'étend, avec ses

dépendances, de la rue Dutot à la rue de Vaugirard. M. Brébant, l'architecte du premier de ces édifices, a construit le second dans le même style Louis XIII et avec le même goût. Les briques rouges et la pierre de taille s'y allient harmonieusement en un avant-corps flanqué de deux ailes en retrait, qui encadrent un grand amphithéâtre et contiennent une série de vastes laboratoires qui seront en plein travail au début de l'an prochain.

Dons à des Universités étrangères. — En souvenir d'un fils qu'elle a perdu, Mme Jane Stanford la veuve d'un millionnaire californien, a fait don à l'Université de Leland Stanford de 38 millions de dollars, à peu près toute sa fortune. C'est la libéralité la plus considérable qui ait jamais été faite en faveur d'une Université américaine. Selon les intentions de son mari, l'Université de Stanford admettra des élèves femmes.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE (HOPITAUX, etc.).

Hôpitaux de Paris. — *Concours des prix de l'Internat.* —L'ouverture du concours pour les prix de l'Internat aura lieu le 11 décembre prochain, pour la médecine, et le 14 du même mois, pour la chirurgie. Se faire inscrire du 2 au 16 octobre. Le mémoire devra être déposé avant le 16 octobre.

Hôpitaux de Nantes. — M. le Dr Gustave Bureau est nommé, après concours, médecin suppléant.

Assistance médicale gratuite (Loire-Inférieure). — M. H. Le Cour a lu, au Conseil général de Loire-Inférieure, son rapport sur l'Assistance médicale dans ce département. Les dépenses, qui étaient évaluées en 1898 à 69,000 fr., ont été ramenées à 63,000 fr. environ pour 1900. Il y a un découvert de 22,000 fr. en raison des chiffres votés. Les médecins ont dû être réduits de 51 pour cent et les pharmaciens de 20 pour cent. Cela est dû au mauvais état de tenue de livres, qui fait qu'on fait donner des soins à des personnes qui ne sont pas inscrites sur les listes. D'autre part, l'allocation est trop faible, mais pour cette année, il est impossible de l'augmenter. L'année prochaine, le chiffre par tête d'indigent sera porté de 3 à 4 francs. Ce rapport a été adopté.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

Le Congrès de Statistique à Christiania. — La session de l'Institut international de Statistique a eu lieu le lundi 4 septembre dernier à Christiania. Fondé en 1885, cet Institut s'est réuni à Rome en 1889, Paris 1889, Vienne 1891, Chicago 1893, Berne 1895, Saint-Pétersbourg 1897. En l'absence de sir Rawson y Rawson, président, que son grand âge retient à Londres, la session de Christiania a été présidée par son premier vice-président, M. E. Levasseur, de l'Institut de France, assisté de ses collègues étrangers, MM. Wilhem Lexis (Gœttingue), Nicolas Troïnitsky (St-Pétersbourg), Kiaer, président du Comité à Christiania et du commandeur Bonio (Rome), secrétaire général. Parmi les communications qui ont été faites par les membres français, nous relevons la suivante : M. le Dr Bertillon. *Nomenclature uniforme des causes de décès.*

Association amicale des anciens internes et externes des Hôpitaux de Lille. — L'Association amicale des anciens internes et externes des Hôpitaux de Lille a été officiellement reconnue par arrêté préfectoral en date du 26 juillet 1899.

Académie des Sciences d'Arras. —L'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras est autorisée à accepter le legs fait à son profit par M. Louis-Michel-Auguste Braquebay, aux termes de son testament du 5 décembre, et consistant : 1° en une somme de quinze mille francs ; 2° en divers ouvrages.

Congrès international de Gynécologie et d'Obstétrique en 1902. — *Date et lieu.* — La date du prochain Congrès international de Gynécologie et d'Obstétrique est fixée à 1902. Le mois sera ultérieurement précisé, de même que le siège, la Commission d'organisation ayant été chargée de faire un choix entre Londres, Barcelone, Bucarest, Boston, et une ville de Belgique.

GUERRE, MARINE ET COLONIES.

Service de Santé Militaire. — Par décret du 15 août 1899, ont été nommés : Au grade de médecin-major de première classe de l'armée territoriale, MM. les médecins-majors de première classe de l'armée active retraités : Letellier, Petit, Potbeau, Sacreste. — Au grade de médecin-major de deuxième classe de réserve, M. Lefort, médecin-major de deuxième classe de l'armée active, démissionnaire. — Au grade de médecin aide-major de deuxième classe de l'armée territoriale, M. Cuche, médecin-major de deuxième classe de l'armée active, démissionnaire. — Au grade de médecin aide-major de première classe de l'armée territoriale, M. Seguin, ex-médecin de deuxième classe de la Marine. — Au grade de médecin aide-major de deuxième classe de réserve, MM. les Drs Thébault, Pinault, Dousset, Mourié, Robin, Lemercier, Bramel, Vinot, Carle, Cohendy, Wintrebert, Charpentier (M.), Gallois, Morandeau, Bureau, Larroque, Orjuben, Fabre, Mascarel, Goddard, Escande, Turpault, Roussel, Boignard, Vast, Semen, Cavasse, Rouquette, Mouchet, Lefrancois, Delort, Balland, Gilbert, Fontoynont, Montheil, Cosson, Pelisse, Tulasne, Wagon, Chenouard, Bourgeon, Pouzin, Garail, Simonot, Simon, Pel, Gagnière, Guyotat, Bernout, Douriez, Mauchamp, Terrien, Fredet, Castellant, Bailhache, Oraison, Hugues, Cavalié, Besson, Abraham, Danès, Ozanne, Harlay, Charpentier (A), Bloch, Deville, Dusser, Andrieu, Pasteau, Fontaine, Saint-Hilaire, Labbé, Prat-Dumas, Lamoureux, Moret, Poitevin de Pontguyon, Perret, Robert, Laclautre, Houeix de la Brousse, Belaubre, Jouve, de Pindray, Corniglion, Prévost, Barès, Le Chevallier, May, Rogier, d'Amfreville de Jurquet, de la Salle, Ganssel, Gaussel, Gayme, Bachelier.

Service de Santé de la Marine. — M. Pellan, médecin de 2e classe du port de Brest, est désigné pour embarquer sur le *Lion*, escadre de l'Extrême-Orient, en remplacement de M. Martin. — M. Gombann, médecin de 1re classe du port de Rochefort, est désigné pour continuer ses services au 3e régiment d'infanterie de marine en remplacement de M. le médecin de 2e classe Merleau-Ponty. — M. Depien, médecin de 1re classe du port de Toulon, est désigné pour continuer ses services au 4e régiment d'infanterie de marine, en garnison à Toulon, en remplacement de M. le médecin de 2e classe Fournes. — Par décret en date du 25 août 1899, ont été promus dans le Corps de Santé de la Marine, pour prendre rang du 28 août 1899 : Au grade de médecin principal, M. Théron, médecin de première classe, en remplacement de M. Delisle. — Au grade de médecin de première classe, M. Titi, médecin de deuxième classe, en remplacement de M. Théron, promu. — M. Delisle a été nommé médecin principal dans la réserve de l'armée de mer, et affecté au port de Cherbourg. — Par décret en date du 19 août 1899, M. Jabin-Dudognon a été nommé médecin principal dans la réserve de l'armée de mer, pour compter du 20 aout 1899. — M. Brémaud, médecin principal du port de Brest, est désigné pour remplacer au 3e dépôt des équipages de la flotte, à Lorient, M. le docteur Magnon-Pujo, qui terminera le 4 septembre 1899, la période réglementaire de deux années et sera affecté au port de Lorient. — M. le médecin de deuxième classe Camus, du port de Lorient, est désigné pour embarquer sur l'*Iphigénie*, en remplacement de M. le Dr Lasselves, promu médecin de première classe. M. Camus devra être dirigé immédiatement sur Brest.

Service de Santé des Colonies. — Par le courrier d'Orient rentre en France M. le Dr Limin, chef du Service de Santé, dont les sages mesures ont tant contribué, l'année dernière, à arrêter les progrès de la peste bubonique. Cet officier supérieur est, croyons-nous, le seul auquel un long séjour à Madagascar n'ait rien rapporté ; la franchise ne plaît pas à tout le monde.

Les Médecins et l'Armée. — *Souscription des Médecins pour la veuve du lieutenant-colonel Klobb* (Extrait du *Figaro*). — MM. les Drs James Love, Goldenstein, Achille Hauser, Georges Luys, Georges Alexandre, R. Vogué, Henri de Rothschild, Iscovesco, Oyon, Le Gendre, Bamberger, Ganzinotti (de Nancy), Luc, Dieulafoy, professeur à la Faculté de Médecine; Fernand Widal, professeur agrégé à la Faculté de Médecine ; A. Broca, professeur agrégé.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE.

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique de la semaine.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 34e semaine, 1,019 décès, au lieu de 978 pendant la semaine précédente et au lieu de 866, moyenne ordinaire des semaines d'août. La fièvre typhoïde a causé 28 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (32), mais encore supérieur à la moyenne (7). La rougeole a causé 26 décès (au lieu de 30 pendant la semaine précédente). Les autres maladies épidémiques sont très rares : la scarlatine a causé 2 décès (au lieu de la moyenne 3); la coqueluche 1 (au lieu de la moyenne 7); et la diphtérie 3 (au lieu de la moyenne 8). Il n'y a eu aucun décès par variole pendant les six dernières semaines. La diarrhée infantile (athrepsie, etc.) présente une faible diminution. Elle a causé 137 décès de 0 à 1 an (au lieu de 143 pendant la semaine précédente. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 71 décès et la phtisie 188 décès. La moyenne respective est de 62 et 163. Un décès est encore attribué à la grippe. Il y a eu 14 suicides et 20 autres morts violentes. On a célébré à Paris 389 mariages. On a enregistré la naissance de 1,100 enfants vivants (535 garçons et 565 filles), dont 793 légitimes et 307 illégitimes. Parmi ces derniers, 50 ont été reconnus immédiatement.

La dysenterie à Belfort. — Plusieurs cas de dysenterie, dont l'un suivi de décès, ont été constatés au 11e hussards, à Belfort. L'hôpital militaire a reçu une quarantaine de malades. Cette épidémie proviendrait de l'emploi de conserves probablement avariées. Les manœuvres de garnison sont contremandées.

L'Hygiène publique à Machecoul. — On écrit de Machecoul que les habitants se plaignent depuis déjà plusieurs années des eaux provenant des citernes et des pompes, et qui s'écoulent, ou sont censées s'écouler par un caniveau à ciel ouvert des plus primitifs et en mauvais état. En ces temps de chaleur tropicale, ces eaux se corrompent rapidement et il s'en dégage une odeur insupportable.

La fièvre typhoïde à Ancenis. — Plusieurs cas de fièvre typhoïde, dont quelques-uns, par suite d'un mauvais raisonnement des personnes en cause, n'ont pas été dénoncés à la mairie, se sont déclarés à Ancenis. Les mesures sanitaires habituelles sont prescrites et surveillées par la Commission d'hygiène municipale, mais si les chaleurs continuent avec la même intensité, on craint que ces cas isolés ne deviennent une véritable épidémie.

La Peste et le sérum antipesteux. — Les demandes de sérum antipesteux affluent depuis plusieurs jours dans les laboratoires de l'Institut Pasteur.

M. le Dr Metchnikoff a dit à un de nos confrères qu'on peut fournir largement de tout le sérum qui leur est nécessaire en ce moment. le Portugal, l'Espagne, l'Italie, la Turquie, pays qui ont demandé jusqu'à présent, ou peuvent demander les secours de l'Institut Pasteur, et on peut faire ces livraisons sans toucher à la réserve que l'on garde à toute éventualité pour Paris et les départements. C'est, en effet, depuis quatre ou cinq ans que l'on prépare à l'Institut Pasteur le sérum antipesteux, c'est-à-dire peu de temps après la découverte, en 1894, par les Drs Yersin et Kitisato du microbe de la Peste. L'autorisation de préparer ce sérum, publiée l'autre jour au *Journal officiel*, n'était que la régularisation officielle d'un fait heureusement ancien et qui nous a puissamment armés contre la peste d'aujourd'hui.

Les premiers envois du sérum antipesteux furent faits à la Réunion, et depuis quelques jours les demandes viennent naturellement surtout du Portugal. Quant à l'efficacité de ce sérum, on a déclaré à notre confrère qu'elle est indiscutable; on sait d'ailleurs que l'Institut Pasteur ne lance dans la

pratique que des sérums absolnment éprouvés. Sans cette règle qu'il s'est imposée, nous anrions déjà les sérums anticholérique, antituberculeux et antityphique, qui ont donné d'excellents résultats, mais dont l'efficacité n'a pas été encore reconnue constante.

Des renseignements qu'a bien voulu fonrnir sur les effets du sérum antipesteux M. le Dr Metchnikoff, il est permis de tirer cette conclusion très rassurante : que la peste, dès son apparition en France, si tant est qu'elle pourrait jamais franchir les cordons sanitaires, serait immédiatement arrêtée par ce sérum. Il importe pourtant de noter que le sérum antipesteux est seulement préventif, mais non curatif.

La fièvre aphtense. — La fièvre aphtense qui sévit en ce moment dans quarante-sept départements et semble malheureusement se généraliser, est une maladie toujours grave, extrêmement contagieuse. Elle est caractérisée à son début par un état fébrile, bientôt suivi d'nne poussée d'aphtes qui apparaissent sur les muqueuses, habituellement à la bouche on à la mamelle, parfois aussi dans les cas les plus violents, sur les voies respiratoires et digestives. Elle atteint l'espèce bovine, les moutons, les chèvres, les porcs. Des personnes qui vont d'une étable à une autre, les chiens et les chats, tont en échappant eux-mêmes à la contagion, sont également des agents de transmission. Il suffit, du reste, que les animaux susceptibles d'en être frappés traversent nn pâturage contaminé, suivent nne route parcourue par des bêtes malades, pour qu'ils soient atteints à leur tour. On voit donc que la première mesure de préservation est la mise en interdit des exploitations agricoles contaminées et la séquestration absolne de tous les animaux qui y sont entretenus. De cette façon seulement on pourra limiter l'épidémie, et, malgré l'étendue du mal, il y a lieu d'espérer qu'on y réussira. On sait d'ailleurs que la viande des animaux atteints n'est jamais insalubre et que, partant, il n'y a pas à redouter, pour les personnes, de conséquences directes de la fièvre aphteuse.

Cherbourg. — En raison de l'épidémie de fièvre aphtense qui sévit dans les environs de Cherbourg, les troupes de la marine de cette garnison, qui devaient prendre part aux grandes manœuvres de la Touraine, seront remplacées par des troupes venant de Rochefort et de Lorient.

Empoisonnements à Cherbourg. — Quarante soldats, élèves-caporaux du 1er régiment d'infanterie de Marine à Cherbourg, ont été pris, après un repas du soir, de coliques et de vomissements offrant les symptômes d'un empoisonnement. Des cordiaux et des contrepoisons leur ont aussitôt été administrés, et tons sont maintenant hors de danger. Une enquête est ouverte par les médecins du régiment.

Empoisonnement par le plomb. — Quatre personnes sont mortes dans la commune de Gan, près Pau, le 18 août, par suite de consommation de pain provenant d'un moulin dans lequel les trous des meules avaient été bouchés avec du plomb.

Le Tabac inoffensif. — Il existe un moyen de rendre le tabac inoffensif. Ce procédé a été indiqué, il y a quelques années, par le Pr Gerald, (de Halle); rappelons-le à l'attention des antitabagistes. On ajoute 15 grammes de tannin à 1.500 grammes d'eau. On fait bouillir jusqu'à réduction à 1 litre. On additionne la solution de 50 grammes d'huile essentielle d'origan. On filtre et on laisse refroidir. On arrose ensuite avec ce liquide, les feuilles de tabac, dans la proportion d'nn litre ponr 8 kilogrammes de feuilles. Le tabac se trouve ainsi dépouillé de sa nicotine et des prodnits empyreumatiques qui le rendent toxique.

Alcoolisme et politique. — Notre distingué confrère, J. Cornély, se demande s'il ne faut pas expliquer par l'*alcoolisme* tons ces désordres et cette neurasthénie politique qui marque notre époque. D'un côté, une Presse qui est en train de se suicider, et qui s'arrange pour que personne ne veuille plus de la liberté qu'elle étrangle ; de l'autre, le marchand de vin qui verse par milliers dans les foules les hectolitres de l'eau-de-feu qui tuera les Français comme elle a tué les Peaux-Rouges dont les Français contractent peu à peu les mœurs. Voilà la situation. Elle n'est pas jolie, jolie. Nons sommes très malades.

DIVERS.

La Bibliographie et l'Obstétrique. — *Nomenclature obstétricale.* — Sur la proposition de M. Bar, le Congrès d'Amsterdam a nommé une Commission internationale pour la nomenclature obstétricale. Cette Commission est ainsi composée : M. Treub, président ; MM. Bar, La Torre, Rapin, Queirel, de Rein, Davis, Edwards, Simpson, Freund. La Commission a nommé rapporteur M. Bar, qui présentera son rapport à la section d'obstétrique du Congrès international de 1900.

La Médecine au Théâtre. — Dans la distribution de *Roulbosse le Saltimbanque*, la pièce en cinq actes de M. Charles Esquier, acteur des Français, dont le théâtre de la République va donner prochainement la première représentation, nous trouvons un *rôle de médecin*.

Médecine et politique. — Le père du capitaine Voulet, chef de la Mission qu'on accuse d'avoir tiré sur des officiers français, est médecin à Dourdan (Seine-et-Oise).

La folie au Quartier Latin. — Les inspecteurs de la Sûreté ont procédé récemment rne des Écoles, à l'arrestation d'un étudiant en médecine, atteint d'aliénation mentale, et depuis peu évadé de l'asile de Villejuif. Le malheureux fou a opposé aux inspecteurs qui l'arrêtaient une résistance désespérée. Brandissant un long stylet, il a blessé légèrement aux mains le sous-brigadier de la Sûreté Jacob. Il était muni, en outre, d'un revolver chargé de six balles et d'un coup-de-poing américain. Alfred L... a été dirigé sur l'infirmerie spéciale du Dépôt en attendant sa réintégration à l'asile de Villejuif.

Dons à des Médecins. — Mme la baronne Hirsch, qui vient de mourir, a légué 150,000 francs à chacun des enfants du Dr T. Fisher, d'après un testament publié.

Déplacements de Médecins. — M. le Pr Guyon (Félix) est à Bos-Conan. — M. le Dr Boulangier est à Draguignan. — M. le Dr Iscovesco est à Hardricourt.

La Médecine et les Sports. — *Championnat de tir des Écoles supérieures*—2[e] prix, Faculté de Médecine de Nancy; 3[e] prix, Faculté des Sciences de Lyon.—An classement individuel, 6[e] M. GALIMARD, de l'Ecole de Médecine de Dijon; 7[e], M. GARNIER, de la Faculté de Médecine de Nancy; 8[e], M. CORET, de l'Ecole de Pharmacie de Rennes.

Un Médecin pasteur protestant. — La Faculté de Médecine de Paris vient d'avoir une soutenance de thèse pour le moins inaccontnmée. Le candidat n'était antre qu'un pasteur protestant, M. le Dr MIGOT, à la tête d'une grande paroisse dans le fanbonrg Saint-Antoine. Il y avait déjà des pasteurs docteurs ès Lettres, docteurs ès Sciences, docteurs en Droit et, natnrellement, docteurs en Théologie. Mais M. Migot est le premier pasteur qui soit docteur en médecine, et il est probable que longtemps il sera le seul. On lui demandait, à la sortie de la soutenance, s'il abandonnerait la cure des âmes pour la cure des corps. « Il n'y a pas, a-t-il répondu sans emharras, antagonisme entre les deux. Le Christ guérissait les âmes et les corps. Le modèle est bon : je tâcherai de l'imiter ».

VARIÉTÉS & ANECDOTES.

Statistique dn Corps Médical français depuis 20 ans

	1876	1886	1896
Docteurs en Médecine......	10.743	11.995	12.407
Officiers de Santé.........	3.633	2.794	1.605
Pharmaciens............	6.232	8.100	8.910
Sages-femmes...........	12.847	13.639	13.065

En réunissant officiers de santé et docteurs, on voit qu'en 1896 il y avait *officiellement* 14.012 praticiens civils en France, pour nne population d'environ 37 millions d'habitants ; or, il n'y avait alors que 14,065 sages-femmes, c'est-à-dire un mille en moins. En tenant compte de ce fait qu'un certain nombre de docteurs n'exercent pas, on peut donc dire qu'il y a dans notre pays autant de médecins que de sages-femmes. Les pharmaciens sont moins nombreux, d'un tiers environ ; mais, si l'on comptait les épiciers qui vendent des drogues, le chiffre monterait notablement.

Ces constatations rétrospectives, qui ne sont pas consolantes pour 1896, le sont encore moins de nos jours quand on songe qu'en 1899 c'est encore bien pis. Bientôt il y aura, en toutes choses, plus de vendeurs que d'acbeteurs. En économie politique, cela s'appelle la... faillite à brève échéance.

Le cimetière des chiens.

Il y a quelqnes jours on enterrait le premier toutou à l'île des Ravageurs. Cette île, située dans le territoire d'Asnières, doit ce nom quelque peu terrible aux romans d'Eugène Sue. Il y avait placé le repaire de ses héros de sac et de corde. C'était le rendez vous des écumeurs de la Seine et des amateurs de friture, ceux-ci dépouillant ceux-là. Une société financière vient de la transformer en nécropole. Désormais ce quadrilatère de pelouses et de buissons flenris recevra la dépouille du meilleur ami de l'homme. Ce cimetière a accneilli son premier occnpant : un chien très riche, car bien qu'il n'y ait qu'nne senle classe dans ces nonvelles pompes funèbres, sa maîtresse avait donné beancoup de roses et de fleurs, qui ont ajouté leur luxe à la simplicité du programme. La « cérémonie » s'est faite très simplement. Prévenue par téléphone, l'Administration a envoyé nn jeune homme correct, qui s'est présenté, porteur d'un coffre, an domicile du défunt. Son petit client était an salon, couché snr un fauteuil. Ses compagnons sont venus lui dire adieu et sa maîtresse l'a suivi jusqu'à l'île des Ravageurs. « Il m'a si fidèlement accompagnée pendant dix ans, dit-elle, que je puis bien, à mon tour, le suivre un peu. » Sonrira qui vondra. Pour nous, nous trouvons l'idée bonne, non seulement au point de vne de la *salubrité* de Paris et de la Seine, mais encore au point de vue moral. Tout ce qui exercera le cœur bumain à la gratitude doit être encouragé, car la reconnaissance est certainement le moins cultivé de tous les sports.

Un chirurgien mis dans un roman par Edmond About.

Il arriva un jonr, a raconté Edmond About dans un de ses romans les plus amusants *(le Nez d'un Notaire)*, qu'un notaire perdit son nez dans un duel... Un coup de sabre malencontrenx, et voilà nn notaire défiguré ! Le malheureux tabellion ramassa l'organe, qui jadis faisait le plus bel ornement de sa figure, s'en alla confier son chagrin à un des princes de la Science, et le pria de lui recoudre son nez. « C'était, croit notre ami Charlier-Tabur, du *Temps*, JULES GUÉRIN, l'éminent cbirurgien, plus tard inventeur des pansements ouatés, que le romancier met en scène. » Notre ami attribue à tort à Jules ce qui appartient à ALPHONSE. Le frère d'Alphonse, M. Frédéric Guérin, n'aurait pas manqué de protester, s'il avait ln cette information. C'est Alphonse et non Jules qui inventa le pansement ouaté.

Les maladies de Madame de Maintenon.

Vers la fin de sa septième année, Françoise d'Aubigné, dite Mme de Maintenon, eut la *gale*. On a conservé une note d'apotbicaire, attestant qu'il fallut, afin de la guérir, dépenser pour soixante-douze livres d'onguent. La petite Françoise, emmenée par son père aux Antilles, y perdit pour toujours le goût des voyages. Elle eut si fort le *mal de mer*, qu'on la crut morte. Les Caraïbes lui firent grand'peur ; et elle revint avec joie à l'hospitalière maison de Mursay, où elle resta définitivement en pension chez les Villette, tandis que son père et sa mère recommençaient à se quereller et à plaider. Mme de Maintenon, dans ses mémoires, raconte que sa cousine et elle, à pen près du même âge, passaient une partie du jour à *garder les dindons* de leur tante. *On leur plaquait un masque sur le nez*, car on avait penr qu'elles hâlassent.

Un cas de fécondité extraordinaire.

On signale nn cas extraordinaire de fécondité, qui s'est produit à Fenny-Stratford, près de Londres. Une femme a mis au monde six enfants. Aucun d'eux n'était vivant. Qnatre étaient du sexe féminin et deux dn sexe masculin. Le Mnsée Anatomique de Londres vient de réclamer les six

petits corps afin de les examiner. On sait que la reine Victoria fait toujours un cadeau à la mère qui, dans l'intérieur de son royaume, met au monde trois enfants vivants. On annonce que, malgré l'insuccès de l'accouchement, elle va envoyer un présent à la femme de Fenny-Stratford. Franchement, elle ne l'aura pas volé.

Fausses dents et dentistes.

Si extravagante que puisse paraître la chose, un journal anglais, dont les informations sont toujours puisées aux meilleures sources, nous apprend qu'elle est absolument exacte et qu'un râtelier en diamant a été livré, il n'y a pas bien longtemps, à un célèbre boxeur américain dont la plupart des dents de devant avaient été cassées au cours d'un assaut sensationnel.

A ce propos, le même journal rappelle que les États-Unis sont le pays où l'on compte le plus de dentistes. D'après une statistique récente, on ne fabrique pas moins de quatre millions de fausses dents par an là-bas. Annuellement aussi, les dentistes se servent de 1.000 kilos d'or et de 3.000 kilos de plomb et de platine pour leurs opérations. La valeur de ces métaux dépasse 5.000.000 de francs. C'est aux États-Unis que se trouve, croyons-nous, le seul cheval portant un râtelier. L'animal, assez jeune encore, appartient à M. Henry Lloyd, de Louisville. Enfin, il paraît que c'est le sultan d'Hyderabad qui possède le plus riche râtelier, que lui a fait un dentiste de Madras. Il a coûté 18.000 francs.

Une bizarre erreur de diagnostic en fait d'accouchement.

Pendant de l'Affaire Méloche, mais sans poursuites.

Récemment la Cour d'Assises de la Seine a jugé une affaire d'infanticide dans laquelle il s'était commis, au début, une singulière erreur médicale. L'accusée, Médalie Sorhier, domestique chez M. et Mme de V..., dit à ses maîtres, le 20 février dernier, qu'elle était malade, et monta dans sa chambre. Le lendemain, comme elle ne redescendait pas, M. de V... fit venir son médecin, le Dr A... R... Celui-ci entra dans la chambre, examina la bonne et ressortit en disant : « Cette fille est enceinte de cinq mois; faites-la conduire à l'hôpital. » Médalie Sorhier fut immédiatement conduite à l'hôpital Cochin, et là on s'aperçut que, loin d'être enceinte, elle était accouchée de la veille. Une perquisition opérée dans la chambre de la malade fit découvrir, dans un panier, le cadavre d'un bébé bien constitué. La domestique fut aussitôt inculpée d'infanticide, et le Dr Socquet, commis aux fins d'expertise, conclut que le cadavre était celui d'un enfant ayant certainement huit mois et demi de gestation, ayant respiré, et dont la mort était le résultat de fracture des os du crâne due à une forte pression. L'accusée reconnut qu'elle avait clandestinement accouché le 20 février, et ajouta pour le surplus, qu'elle ne se rendait plus compte de ce qu'elle avait fait, ayant perdu la tête. A l'audience, le défenseur de l'accusée, Me Lévy-Alvarès, donne lecture des explications que le Dr A. R... a fournies sur son étrange méprise. Contentons-nous de citer ce détail que le médecin « n'a fait qu'un examen très superficiel pour ne pas ennuyer (*sic*) la malade ». Là-dessus Me Lévy-Alvarès plaide et les jurés acquittent Médalie Sorhier, sans doute pour ne pas lui causer d'ennuis.

Les Puces et la Peste.

Il y aurait grand intérêt à faire une guerre acharnée aux *puces*, dont on signale cette année une abondance extraordinaire, cela à un point de vue plus sérieux que la géne qu'elles peuvent causer. Pour le prouver, il suffit de rappeler, par ce temps où la peste ressuscitée envahit peu à peu le monde, où elle est à nos portes (car Porto est en réalité sur notre frontière), que M. le Dr Simond, médecin de la marine, a démontré que cette maladie est propagée par les insectes, et principalement par les *puces* et les *punaises*.

C'est donc une race, non seulement désagréable, mais suspecte. Si on était bien convaincu qu'une morsure de puce peut être mortelle, les puces auraient vécu. C'est ce dont il faudrait arriver à convaincre les masses, pour le plus grand bien de tous.

LES LIVRES NOUVEAUX.

Nouveau formulaire magistral de consultations infantiles; par le Dr H. Dauchez. — Paris, Société d'Editions Scientifiques, 1899, in-18 de 225 pages.

Il est hors de doute que le praticien le plus expérimenté ne saurait avoir toujours présente à l'esprit la formule appropriée à l'âge, à la constitution et à la résistance individuelle des enfants pour lesquels il est consulté, clientèle intéressante et productive, s'il en fût, pour tout médecin occupé. Connaissant par lui-même ces difficultés, et sachant d'autre part combien vague et inféconde est la lecture du minuscule paragraphe de traitement, surajouté presque à regret à chacun des chapitres de tous nos traités classiques, l'auteur a pensé simplifier la besogne à ses confrères en leur proposant un programme clair, précis et concis à suivre pendant les deux ou trois premières semaines. En raison de la vaste étendue de la clinique infantile et de la spécialisation de quelques-uns de ses confrères, il a cru, par prudence et par déférence, devoir faire appel à l'expérience de la vieille École représentée par Barthez, Roger, Archambault, Labric, A. Ferrand, J. Simon, le professeur Grancher, dont il fut l'élève, et de la jeune et brillante génération médicale avec laquelle il a vécu : le Pr Hutinel, Sevestre, Moncorvo, Blache, Marfan, Legroux, Variot, Legendre, J. Comby, Descroizilles, Guinon, Nogué, Mercier, etc., etc. Enfin, le concours de plusieurs confrères français et étrangers adonnés à la dermatologie, MM. L. Jullien, Feulard, ou à l'ophthalmologie, ont permis à l'auteur de rendre ce *formulaire de poche* aussi complet que possible. Un court paragraphe de séméiologie précède l'indication thérapeutique de certains syndromes et de quelques affections d'ordre médico-chirurgical, tels que l'ascite, l'appendicite, l'asthme, etc. Ce nouveau et troisième volume, très portatif, complétera heureusement les deux premiers ouvrages de thérapeutique infantile du Dr Dauchez, édités par la Société d'Éditions Scientifiques. [I. B. S.]

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

ALCAN. — 108, Boulevard Saint-Germain. Paris.

TUCKER WISE. — **Infection of tubercle from song-birds a fertile unsuspected source of phthisis.** — Brochure in-12, 11 pages.

BUSCBMANN. — Rempart de la Porte du Rhin, Anvers.

Fritz SANO. — **Du régime des aliénés à Anvers.** — Brochure in-8, 24 pages, 3 figures, 1899.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93. Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS

POSTES MÉDICAUX VACANTS.

OFFRES.

1° Clientèle à céder dans le Midi, près grande ville, chef-lieu de canton et communes environnantes desservables à bicyclette. 1.000 francs de fixe. Loyer: 300 fr. Indemnité à debattre.

2° A 3 heures de Paris, à céder de suite poste médical créé depuis 20 ans, avec pharmacie. 6 à 8.000 fr. touchés, sans cheval, ni bicyclette. Fixe: 1.200 fr. environ. Belle maison confortable. Conditions: Reprendre le bail et petite indemnité de déplacement.

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Excursion au Château et dans la Forêt de Fontainebleau.

La Compagnie P. L. M. organise, avec le concours de la Société des Voyages Economiques, une excursion au Château et dans la forêt de Fontainebleau pour le *Dimanche 17 Septembre*. Départ de Paris: 9h 15 matin. — Retour à Paris: 10 h 51 soir). Prix (tous frais compris). 1re Classe, 20 f.; 2me Classe, 15f. Les souscriptions sont reçues aux bureaux de la Société des Voyages Economiques, 17, rue du Faubourg Montmartre et 10, rue Auber, à Paris.

Excursion en Dauphiné et en Suisse.

La Cie P. L.M. organise, avec le concours de l'Agence des Voyages Economiques: 1° Une excursion en *Dauphiné et en Savoie*, du 5 au 15 Septembre. Prix: 1re classe, 320 fr. – 2me classe, 290 fr. (tous frais compris). S'adresser pour renseignements et billets, aux bureaux de l'Agence des Voyages Economiques, 10 rue Auber et 17, rue du Faubourg Montmartre, à Paris.

Avis très important

A VENDRE

UN ÉTABLISSEMENT D'HYDROTHÉRAPIE

A PARIS

Par suite du décès du Dr E. DUVAL, le grand établissement d'Hydrothérapie qu'il dirigeait, **15, rue de Chateaubriand** (Champs-Elysées,) est à vendre. Situation et installation parfaites. Affaire excellente, surtout à l'approche de l'Exposition de 1900.

Pour tous renseignements, s'adresser tous les jours, à la maison, 15, rue Chateaubriand.

INSTITUT DE BILIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS

Viennent de Paraître :

LA SUTURE INTESTINALE

Histoire des différents procédés d'Entérorraphie.

PAR

M. le Pr Félix TERRIER et M. le Dr Marcel BAUDOUIN.

Un beau volume in-8, 416 pages, avec 587 Figures.

Prix : 15 Francs.

Chirurgie de l'Utérus

Par **Henri DELAGÉNIÈRE** (Le Mans).

Membre correspondant de la *Société de Chirurgie de Paris.*

Un vol. de 455 pages, avec 378 Fig. dans le texte.—Prix: **10** fr.

CHIRURGIE DE L'INTESTIN

Par **M. JEANNEL** (de Toulouse),

Professeur de Clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine.

Un volume de 410 pages, avec 363 Figures.

1re Édition: Prix: 10 Francs.

SOUS PRESSE :

2e édition, considérablement augmentée, avec plus de 450 fig. dans le texte. — Prix en souscription : **15 fr.**

Pour paraître prochainement :

CHIRURGIE DU FOIE

Par **J. PANTALONI** (de Marseille).

1 fort volume in-8°, avec plus de 300 figures dans le texte.

ARCHIVES PROVINCIALES DE MÉDECINE

ET

ARCHIVES PROVINCIALES DE CHIRURGIE

PARAISSANT TOUS LES MOIS.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN.**

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats rélatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés *franco* à M. le RÉDACTEUR EN CHEF GÉRANT, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie.	20 » fr.
Recouvré à domicile	20 50
Pays étrangers compris dans l'Union postale.	23 »

Prix du numéro. . . . 2 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de ces Revues expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

Le Mans.—Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 122

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

70e Année. 11e Série. Tome II. — No 37. — 16 Septembre 1899.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : La Voiture du Médecin de Campagne; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Congrès de la Semaine : Le Congrès de l'Association Française pour l'avancement des Sciences. — Congrès des Médecins du P.-L.-M. — Les Epidémies menaçantes : La marche de la Peste. — Nécrologie. — La Médecine aux Chandelles : Notes rétrospectives sur la Médecine chez Casimir Delavigne; par Marc Ell. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : En Pharmacie. — Les Médecins témoins et auditeurs dans l'affaire Dreyfus. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations. — Grandes Actualités — M. le Pr Brouardel. — M. le Dr Duchenne. — Hôpital Maritime de Berck-sur-Mer. — Variétés. — M. le Dr A. Weil (de Paris). — M. le Pr A. Poncet (de Lyon).



La Voiture du Médecin de Campagne.

Quand il a son diplôme en poche, ce qui vaut bien en espèces sonnantes une trentaine de mille francs ; quand il a pris la décision d'aller exercer son art à la campagne, ce qui est loin d'être agréable à la majorité des anciens étudiants sérieux ; quand il a choisi la bourgade où il doit passer sa vie, et loué la maison où il lui faudra élever sa famille, le futur praticien est loin d'avoir résolu le problème de son installation professionnelle : on pourrait presque dire qu'il n'a encore rien fait pour elle !

Supposez-le, en effet, arrivé dans l'une quelconque des Fertés, qui sont si communes au beau pays de France, et se bornant à demeurer au coin de son feu, ou même dans son cabinet de consultations...! S'il reste ainsi penché sur ses livres, croyez-vous que les clients viendront le visiter, en quantité suffisante, pour lui permettre de vivre ? Non, n'est-il pas vrai ! Il lui faut un moyen de locomotion, pratique et aussi peu coûteux que possible, pour lui permettre de se déplacer, le malade ne pouvant pas toujours voyager. Aussi la *voiture* est-elle, pour le jeune médecin de campagne, un instrument de première nécessité, aussi indispensable que le bistouri et le sthétoscope !

Certains de nos confrères sont fils d'agriculteurs ou de bourgeois qui n'ont jamais abandonné les champs; ceux-là iront de suite au cheval, comme moyen de traction, car ils ont appris dès leur plus tendre enfance à connaître, à apprécier et à utiliser l'une des plus belles conquêtes de l'homme. Mais les autres, élevés à la ville, n'entendent rien à la question chevaline ! Et, quand ils sont transportés en plaine ou en montagne, le cheval devient leur cauchemar, leur bête noire. Ne connaissant pas l'animal, ils ne s'y intéressent pas, et, dès lors, sont entraînés à des dépenses très sérieuses.

C'est à ceux là — et ils sont nombreux — que nous avons songé, quand nous avons eu l'idée de prôner les *automobiles* pour l'exercice de la médecine en province. En effet la voiture mécanique, pour ceux qui sont accoutumés aux outillages de l'industrie moderne, est désormais le véhicule de choix. Comme ces citadins dépaysés sont d'ordinaire peu fortunés, l'automobile est encore, à ce point de vue, ce qui leur convient le mieux, car il coûte moins cher, — chose à première vue étonnante, — que cheval et voiture ordinaires, comme nous le démontrerons bientôt.

Telles sont les raisons d'être de la *Société des Automobiles Médicales,* qui sous peu, sans doute, verra le jour, à moins que la terre ne s'arrête de tourner.

Marcel Baudouin.





LES CONGRÈS DE LA SEMAINE.

Le Congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences.

BOULOGNE : 14-24 SEPTEMBRE 1899.

Comme nous l'avons annoncé, le Congrès de l'*Association française pour l'Avancement des Sciences* a commencé à Boulogne-sur-Mer, le 14 septembre dernier, par une séance d'ouverture au Théâtre, où les discours d'usage ont été prononcés. Nous signalerons en particulier celui du Président du Congrès, M. le Pr BROUARDEL (de Paris). — Le soir, il y a eu une réception brillante par la Municipalité.



M. LE Pr BROUARDEL (de Paris),
Président du Congrès de Boulogne-sur-Mer.

Le 15 septembre, les séances de section ont commencé. Aujourd'hui même, 16 septembre, visite à l'*Association britannique*, à Douvres, visite, sur l'intérêt de laquelle nous avons insisté dans notre dernier numéro (1).

Ajoutons que le Bureau du Comité local se compose ainsi : *Président d'honneur:* M. le Dr Ernest HAMY, membre de l'Institut, Professeur au Muséum d'histoire naturelle; *Président*, M. le Dr AIGRE, maire de Boulogne, président de la Société médicale.

(1) *Gaz. Med. de Paris*, 1899, n° 36, p. 421.

Les principales communications annoncées sont les suivantes, pour la section des *Sciences médicales* (12e section) et pour celle d'*Hygiène* (17e section).

M. le Dr MARTIN (Henri), à Paris. — *Troisième communication sur le développement de l'appareil venimeux de Vipera aspis.*

M. le Dr MENARD (V.), chirurgien en chef de l'hôpital maritime de Berck-sur-Mer. — *Les gibbosités expérimentales.*

M. le Dr PIERRE, à Berck-sur-Mer. — 1° *Théorie et traitement de la scoliose*; 2° *Traitement des otorrhées au bord de la mer.*

M. le Dr SPALIKOWSKI (Ed.), à Petit-Couronne (Seine-Inférieure). — 1° *Esquisse ethnographique sur les populations de la Seine-Inférieure ;* 2° *L'ensellure lombo-sacrée à Boulogne-sur-Mer et à Dieppe.*

M. le Dr STOKLASA (Jules), professeur à l'École Polytechnique supérieure, à Prague (Autriche). — *Nouveaux problèmes sur l'inoculation de la terre arable.*

M. le Dr ALLARD, à Paris. — *Traitement palliatif du glaucome chronique simple, par la galvanisation du sympathique cervical.*

M. le Dr BERGONIÉ, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux. — 1° *Des mesures électriques en radioscopie et en radiographie ;* 2° *Traitement électrolytique des angiomes graves.*

M. le Dr BERNHEIM (Samuel), à Paris. — 1° *Traitement de la tuberculose par la méthode du Pr Landerer;* 2° *La fièvre des tuberculeux ;* 3° *Ectopies cardiaques.*

M. le Dr CIRERA SALSE (L.), à Barcelone (Espagne). — *Traitement de l'ectropion par l'électrolyse des paupières.*

M. le Dr DELINEAU, à Paris. — *De l'abus de l'hospitalisation dans les hôpitaux.*

M. le Dr DESCHAMPS (E.), professeur à l'École de Médecine de Rennes. — *Du danger de l'intervention électrothérapique dans les arthrites, chez les tuberculeux.*

M. le Dr DESHAYES (Charles), à Rouen. — *De la récidive des fièvres éruptives.*

M. le Dr LACAILLE (E.), à Paris. — *De la variabilité dans la durée et l'efficacité du traitement électrique des névralgies et des névrites.*

M. le Dr LANTIER, à Tannay (Nièvre). — 1° *Plaie de l'œil;* 2° *Brûlures du 4e et du 5e degrés ;* 3° *Fractures compliquées.*

M. le Dr MENDELSSOHN, à Saint-Pétersbourg. — *Sur quelques phénomènes électriques chez l'homme sain et chez l'homme malade.*

M. le Dr REGNIER (de Paris). — 1° *Sur le traitement de la dilatation de l'estomac d'origine nervo-motrice par l'effluve statique induit;* 2° *Sur le traitement des névrites d'origine traumatique par les courants alternatifs à basse fréquence ;* 2° *Sur le traitement du goître exophtalmique par la voltaïsation stable ;* 4° *Présentation de radiographies.*

M. le Dr RIVIÈRE, à Bordeaux. — *Variations électriques du cœur.*

M. le Dr SELLIER, à Bordeaux. — *De l'électrolyse bi-polaire pour la destruction de parties limitées de l'encéphale.*

M. le Dr AMANS (P.), à Montpellier. — 1° *Considérations acoustiques sur la forme et consistance des hélices aériennes ;* 2° *Quelle est la meilleure forme de burinphonographique par rapport aux propriétés physiques de la pâte ?* 3° *Exhibition d'un nouveau type de phonographe pour inscriptions de longue durée ;* 4° *Application de mécanique animale à la phonographie.*

M. le Dr BARATIER. — 1° *L'hygiène au village ;* 2° *Les écoles au village.*

M. le Dr Bettremieux (Paul), à Roubaix. — *Des névralgies et tics de la face considérés dans leurs rapports avec un état pathologique des voies lacrymales.*

M. le Dr Braemer, professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse. — 1° *Application de la microphotographie à l'histologie végétale*; 2° *De quelques plantes médicinales des colonies françaises*; 3° *Les produits coloniaux d'origine végétale.*

M. le Dr Broca (André), agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. — 1° *Sur la correction de l'astigmatisme de l'œil*; 2° *Sur le transport d'énergie à distance.*

M. le Dr Cartaz (A.), à Paris. — *Eléphantiasis du nez.*

M. le Dr Catois (E.), professeur à l'École de Médecine de Caen. — *Recherches histologiques sur les voies olfactives et sur les voies cérébelleuses chez les Téléostéens et chez les Sélaciens.*

M. le Dr Doumer (E.), professenr à la Faculté de Médecine de Lille. — 1° *Résistance électrique du corps humain*; 2° *Nouveaux faits en faveur du traitement de la fissure sphinctéralgique par les courants de haute fréquence et de haute tension.*

M. le Dr Foveau de Courmelles, à Paris. — 1° *De quelques cas rudiographiques intéressants*; 2° *De l'incinération des déchets des villes*; 3° *L'œuvre de Godin* (de Guise).

D. le Dr Girard (Henri), professeur à l'École de Médecine navale de Toulon. — 1° *Notes sur l'indice céphalique d'un certain nombre de populations indo-chinoises*; 2° *Principaux caractères anthropométriques des Thos du Haut-Tonkin.*

M. le Dr Le Grix de Laval, à Paris. — *La suppression de l'usage du tabac s'impose comme un devoir aux hygiénistes et aux médecins*; *où déductions hygiéniques et médicales sur l'évolution et le traitement d'un cancroïde labial des fumeurs.*

M. le Dr Letang, à Paris. — *L'éclairage par l'acétylène.*

M. le Dr Albert-Weil (Ernest), à Paris. — *Le courant et l'effluve statiques induits; leurs applications thérapeutiques.*

M. le Dr Leduc (S.), professeur à l'École de Médecine de Nantes. — 1° *Phosphorescence du verre*; 2° *Moyen de faire résonner les cavités sonores*; 3° *Les effets psychiques de la caféine*; 4° *L'action des badigeonnages de gaïacol dans la fièvre typhoïde*; 5° *Rayons émanant des pointes électrisées*; 6° *Emploi en médecine des accumulateurs de faible capacité.*

M. le Dr Nicolas (Ad.), à la Bourboule. — *Programme d'une langue systématique pour les usages internationaux.*

M le Dr Reboul (J.), chirurgien de l'Hôtel-Dieu, à Nîmes. — 1° *La naine Maria Lhaurens*; 2° *Un cas de langue noire pileuse*; 3° *Sur l'appendicite*; 4° *Balle de revolver dans le crâne: signe de Kennig* (en collaboration avec le Dr Delamare); 5° *Résection partielle du sternomastoïdien dans certains cas de torticolis chronique congénital.*

M. le Dr Tison (Edouard), à Paris. — *Quelques aspects nouveaux de la question du pain.*

M. Vaschade (Henry), correspondant du Bureau central météorologique de France. — *Observations météorologiques faites à Vals-les-Bains de 1866 à 1896.*

Rappelons qu'il existe une sous-section d'*Électricité médicale*, où les questions suivantes seront traitées :

1° *Traitement par l'électrolyse des rétrécissements en général et du canal de l'urètre en particulier* : rapport par M. le Dr H. Bordier (de Lyon).

2° *Radioscopie et radiographie stéréoscopiques*; rapport par M. le Pr Marie (de Toulouse).

3° *Récents progrès de la radiographie*; rapport par MM. le Pr Imbert et le Dr Bertin-Sans (de Montpellier).

4° De l'endodiascopie, sa technique et ses résultats, rapport par M. le Dr Bouchacourt (de Paris).

Le jeudi 21 septembre, prochain aura lieu la réception de l'Association britannique à Boulogne, et l'inauguration de la statue de Duchenne (de Boulogne). Dans notre prochain nnméro, nous en publierons le compte-rendu avec fphotographies.



Benjamin Duchenne (de Boulogne-sur-Mer) (1),
Créateur de l'Électrothérapie.
[Inauguration de sa statue à Boulogne-sur-Mer].

A ce propos, une conférence sera faite sur ce grand savant, par M. le Pr Brissaud, professeur d'histoire de la médecine à la Faculté de Paris ; et le soir aura lieu le Banquet offert aux Membres de l'Association hritannique. Nous reviendrons, avec détails, sur ces fêtes, dans notre prochain nnméro.

PROGRAMME DES FÊTES DU 14 AU 21 SEPTEMBRE 1899.

Le vendredi 15 septembre, à 8 heures 1/2 du soir, a eu lieu une Représentation de Gala, par invitation, au Théâtre du Casino : *Boccace*, opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. H. Chivot et A. Duru, musique de F. Suppé.

Samedi 16 septembre : à 10 heures du matin, Exposition anx anciennes casernes, rue des Ecoles, des œuvres envoyées au Concours de Photographie, organisé par l'*Union Photographique du Pas-de-Calais*. Le soir, Réception à l'Etablissement municipal des Bains, des Médecins membres du Congrès, par la Société Médicale de Boulogne.

Dimanche 17 septembre : Course d'Automobiles de Paris à Boulogne : entre 2 et 3 heures de l'après-midi, arrivée de vitesse à l'Abattoir ; arrivée définitive au Casino. A 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville, Salle des Sociétés savantes, Réunion des *Rosati*. Le soir, Bal populaire dans les Jardins du Casino.

(1) D'après la *Chronique Médicale*.

Lundi 18 septembre : de 9 heures du matin à 1 heure de l'après-midi, Exposition d'Automobiles au Cirque, place Frédéric-Sauvage. A 3 heures après-midi, sur la digue Sainte-Beuve, Défilé d'Automobiles ouvert à toutes les personnes possédant des véhicules de ce genre. Un objet d'art et des bannières seront offerts aux automobiles les plus élégantes. Le soir à 9 heures 1/2, Grand Bal par invitation, à l'Établissement Municipal des Bains.

Mercredi 20 septembre : le soir, à 9 heures, Grand Bal populaire gratuit au Jardin Communal des Tintelleries.

Jeudi 21 septembre : Le matin, Réception à la Gare Maritime de la *British Association for the Advancement of Science*. A 1 heure après-midi, Banquet offert par la Ville de Boulogne aux membres de la dite Association et par souscription. A 2 heures 1/2, au Théâtre Municipal, *Conférence sur le Dr Duchenne*, par M. le Dr Brissaud, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. A 3 heures 1/2, Inauguration du monument érigé en l'honneur du Dr Duchenne, de Boulogne, boulevard du Prince-Albert. A 4 heures 1/2, Inauguration de la Plaque commémorative de la mort du célèbre poète anglais, Thomas Campbell, rue St-Jean, n° 5. A 8 heures 1/2 du soir, Concert sur la digue Sainte-Beuve, par la Musique Municipale (Directeur M. Ad. Lefebvre). Feu d'Artifice. Embrasement aux Flammes de Bengale.

N. B. — Pendant la durée du Congrès, MM. les Congressistes jouiront, sur la présentation de leur Carte, de l'entrée libre au Casino.

Nous pensons que les médecins congressistes présents à Boulogne profiteront de leur séjour pour visiter les établissements hospitaliers de Berck-sur-Mer. On sait qu'en dehors de l'important établissement de la Ville de Paris, il existe dans cette plage plusieurs établissements privés extrêmement importants, qui méritent également une visite. Ceux qui s'intéresseraient à cette question trouveront des détails très circonstanciés dans les brochures qui ont été publiées jadis sur les Établissements de Berck, en particulier par le regretté Dr Cazin.

Congrès des Médecins du P.-L.-M.

Le Congrès des médecins de la Compagnie P.-L.-M. s'est tenu cette semaine à Besançon ; en voici le programme :

Dimanche 10 septembre à 9 heures du matin, arrivée de 250 médecins accompagnés de leur famille ; visite de la ville de Besançon ; à midi, banquet au restaurant du Casino des bains salins de la Mouillère ; de 1 à 2 heures, concert par l'orchestre du Casino, sous la direction de M. G. Bergalone fils ; de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2, concert au kiosque par l'Harmonie de la Société nautique, sous la direction de M. Véro ; de 5 à 6 heures, concert dans le parc par l'orchestre du Casino. Le soir, à 8 h. 1/4, représentation de *Sapho*. A 10 heures, grand feu d'artifice, illuminations, embrasement des jardins.

Lundi 11 septembre, excursion au Saut-du-Doubs par train spécial ; retour à Besançon.

Mardi 12 septembre, excursion à Consolation, retour à Besançon ; le soir, à 8 h. 1/4, *Carmen*, avec le concours de Mme Cécile Cetten, de l'Opéra-Comique.

Mercredi 13 septembre, excursion aux sources de la Loue, retour à Besançon.

Jeudi 14 septembre, excursion à Moutbe (lac de Saint-Point) ; retour à Besançon et séparation des Congressistes.

LES ÉPIDÉMIES MENAÇANTES.

La marche de la Peste.

1. — La Peste en Portugal.

Le 7 septembre, on n'a enregistré à Oporto aucun nouveau cas. Des médecins italiens sont partis pour Lisbonne et l'Italie. La ville d'Oporto continue à être déserte ; les boutiques sont toujours fermées.

Le 8, il y a eu deux cas de peste à Oporto. La mission française dit que l'épidémie est actuellement stationnaire et qu'elle pourra s'éteindre dès les premières pluies. La mission a pu isoler directement du sang d'une malade gravement atteinte le microbe caractéristique de la peste et a fait des expériences sur des animaux pour déterminer la virulence de ce microbe. La mission française a dîné au Consulat.

Le Gouvernement a nommé une Commission internationale parmi les bactériologistes présents à Oporto, pour contrôler les vaccins.

Plusieurs fabriques sont fermées. Des secours ont été distribués aux ouvriers.

Une dépêche d'Oporto apprend que les médecins français ont communiqué à la Presse de cette ville la note suivante : « Notre opinion est que l'épidémie snbsistera à Oporto quelques mois, peut-être des années, sans augmenter d'intensité. Il est presque impossible de préserver les autres villes européennes de la contamination, mais la peste n'aura vraisemblablement aucune tendance à se développer ailleurs que dans les localités où les règles de l'hygiène ne sont pas observées.

« On devra considérer la peste comme une maladie infectieuse propagée dans certaines conditions de misère et de malpropreté habituelle, de même que la fièvre typhoïde est propagée parles eaux contaminées par les déjections. Ainsi que les autres médecins étrangers présents, nous déplorons que les autorités sanitaires de Lisbonne persistent à maintenir un cordon illusoire et dangereux, puisque l'accroissement de la misère facilitera la diffusion de la peste. Les sommes considérahles dépensées pour l'entretien des troupes seraient plus utilement employées à Oporto pour organiser des postes de désinfection, la destruction des maisons et des quartiers malsains, etc. »

Les rues centrales de la ville sont envahies par une quantité innombrable de très petits moucherons au corps rouge et aux auxailes blanches.

Le 10 septembre on a constaté nn cas de peste et un décès. Le médecin américain Irwing vient d'arriver. La situation est toujours la même. Trois malades de l'hôpital, gravement atteints de la peste et traités par le sérum de l'Institut Pasteur, sont en pleine convalescence. Les médecins français ont constaté dans les organes de deux enfants décédés sans avoir reçu aucun soin, des bacilles de la peste très virulents.

Le 11 septembre, aucun cas est signalé. Le médecin anglais, Shadwell est arrivé à Lisbonne officiellement, non pour constater l'existence de la peste à Oporto, mais pour connaître les mesures prophylactiques adoptées par le Portugal en présence d'une semblable épidémie. Il s'est montré très satisfait de tout ce qu'il a appris dans les centres officiels de Lishonne. Il partira bientôt pour Oporto.

Le 13 septembre, aucun cas de peste n'a été constaté en ville. Le médecin américain Irwing, qui part ce soir, a répété que l'épidémie était bénigne. Les médecins allemands, après avoir fait des cultures avec du sang de malade recueilli à l'hôpital, ont porté un diagnostic confirmant l'existence de la peste. La Société des sciences médicales de Lishonne s'est déclarée contraire au cordon sanitaire qui entoure Oporto. Le gouvernement va remanier les mesures prises à ce sujet. Les journaux disent que les médecins étrangers considèrent que l'isolement d'Oporto est contraire à la convention de Venise.

Les mesures prises en France.

Dans l'audience de vacation de jeudi dernier, le Conseil d'État, sur la demande du Ministre de l'Intérieur, et sur l'avis conforme de ses sections de l'Intérieur et des Finances, a voté des crédits montant à environ 300.000 francs pour la défense de la France contre la peste.

Le Comité de direction des Services sanitaires s'est réuni le 11 septembre, pour aviser aux nouvelles mesures de protection que ces crédits permettent de prendre et qui compléteront les effets du décret du 15 juin dernier.

II. — La Peste a l'Etranger.

Russie. — Le prince Alexandre d'Oldenbourg, président de la Commission instituée par ordre dn Tsar pour la lntte contre la propagation de la peste, va faire nne tournée d'inspection sanitaire dans la contrée du Volga, afin d'y prendre les mesures de désinfection et d'isolement nécessaires en cas d'apparition de maladies contagieuses quelconques.

Niou Chouang. — On mande de Shanghaï an *Times* : Les autorités militaires russes à Port-Arthur et les ingénieurs du chemin de fer de Talien-Wan, Niou-Chouang et Monkden suivent avec une anxiété croissante la tournure que prend la peste dans le port de Niou-Chouang. Le général Subotich s'efforce de son mieux de protéger la péninsule contre l'invasion du fléau et un cordon de tronpes en garde la frontière. On appréhende l'explosion d'une panique parmi les coolies qui sont employés au nombre de 35.000 à la construction du chemin de fer ci-dessus; si la peste se propage sans que des efforts sérieux soient faits pour l'enrayer. Jusqu'à ce jour le terrible mal ne sévit pas à l'état aigu, mais les conditions climatériques actuelles sont favorables à son développement.

Alexandrie. — Jusqu'à ce jour, le nombre total des personnes atteintes de la peste est de 89, dont 43 cas mortels et 44 suivis de guérison. Le 3 septemhre, deux nouveaux cas se sont déclarés. On signale à la dernière heure nn nouveau décès.

Ile Maurice. — Le gouverneur de l'île Maurice télégraphie que, durant la semaine finissant le 7 septembre on a constaté 62 cas de peste et 51 décès.

Indes. — Une dépêche de Bombay du 7 septemhre au *Daily Telegraph* dit qu'une garde-malade anglaise est morte de la peste. C'est le septième cas dont un Européen est victime.

NÉCROLOGIE.

✝ M. le Dr Ollivier, de Saint-Martin d'Entrammes (Alpes-Maritimes). — M. le Dr Vaissette, de Nyons (Drôme). — M. le Dr Gilles, médecin adjoint de l'hôpital de Tours. — M. le Dr Guillabert, ancien médecin de la marine, décédé à l'âge de 70 ans. — Lady Prestwich, veuve du célèbre zoologiste, décédée à l'âge de 66 ans. — Mme A. d'Arsonval, épouse du Dr d'Arsonval, l'éminent professeur du Collège de France, membre de l'Institut, décédée à 53 ans. — La fièvre typhoïde, qui règne à Amiens à l'état épidémique, a fait deux victimes dans le corps médical. M. le Dr Brucant, mort il y a un mois, et M. le Dr Fleury de la Vallée, qui est mort récemment, à l'âge de 38 ans. — M. le Dr Frénoy, d'Ollioules (Var), reçu en 1896.



La Médecine aux Chandelles

Notes rétrospectives :
La Médecine chez Casimir Delavigne.

Louis XI.

L'une des meilleures pièces de Casimir Delavigne, de l'Académie française, est sa tragédie de *Louis XI*, bien connue de tous les amateurs de théâtre, qui fut représentée pour la première fois aux Francais, le 11 février 1831.

On y trouve un rôle de médecin, celui de Coitier, du fameux Coitier, médecin du roi. Il nous a paru intéressant de rechercher le côté médical dans les vers que le célèbre auteur dramatique a mis dans la bouche d'un praticien de cette époque ; et voici les principaux passages qui nous ont paru dignes d'une citation dans ce journal.

Coitier à Richard, *pâtre, dont le fils est blessé.*

Des fleurs que je prescris composez son breuvage ·
Par vos mains exprimés, leurs sucs adoucissants
Rafraîchiront sa plaie et calmeront ses sens.

Ainsi, une potion, fabriquée avec des simples, en même temps qu'elle devait agir sur l'état général, devait rafraîchir la plaie ! Je ne saisis pas très bien la valeur du terme « rafraîchir », en l'espèce.... Cela veut-il dire *déterger ?* Supposons-le, pour l'honneur du poète, car la théorie était admissible à l'époque de Louis XI. Mais, franchement, Delavigne aurait pu trouver autre chose.

Il paraît que Coitier fut un élève de la grande école de Montpellier...

Quand Montpellier m'admit sur les bancs d'Hippocrate,
L'hermine des docteurs, conquise lentement,
Para ma pauvreté d'un stérile ornement.

et qu'il fut un précurseur des Tronchin, des Péan, etc.

...... J'osai, séduit par ses paroles (1),
Secouer, pour la cour, la poudre des Ecoles.
Ma rudesse étonna : ma brusque liberté
Heurta ce vieux respect par la foule adopté.
On me vit singulier et l'on me crut habile....

Le truc, en effet, réussit toujours, surtout à Paris. Ne sait-on pas que de nos jours, le même système prend encore, même dans les cours étrangères, car en France il n'y en a plus !

D'ailleurs le Coitier... de la pièce a été apprécié à sa juste valeur par les critiques, et caractérisé par un mot très juste : courtisan, cupide et ambitieux ! Il est d'ailleurs assez probable que le vrai Coitier ressembla jadis assez à ce portrait posthume.

(1) Allusion à l'influence de Nemours.

La Princesse Aurélie.

La Princesse Aurélie, comédie du même auteur, jouée également aux Français, le 6 mars 1828, renferme aussi un rôle de médecin, le Dr Policastro, premier médecin de la cour de la princesse de Salerne (Italie), à côté duquel on voit évoluer un *membre de l'Académie de Salerne.* — Quelle Académie ? Il est difficile de préciser, par la bonne raison qu'il ne paraît pas y avoir jamais eu d'Académie à Salerne. S'agirait-il par hasard de la fameuse École ?

Policastro était très malin. Il s'exprime d'ailleurs ainsi :

Voulez-vous réussir ? Comment faire ? Amusez.
Sachez envelopper, salon la convenance,
D'un petit conte aimable, une grave ordonnance...
... Pour guérir le corps, je m'adresse à l'esprit...
L'École de Salerne a dit en bon latin :
Qui veut marcher longtemps se repose en chemin !

Dès cette époque, les médecins songeaient à devenir ministres. La femme, qu'il courtise, lui dit en effet :

... On vous verrait
Signer une ordonnance, en rendant un décret ?
... Que l'État, docteur, est bien malade !

Ce à quoi Policastro, répond, étant très malin :

Dien ! Pour la Faculté quel déshonneur insigne !
Mes élèves aussi souffrent de mes amours...
Un amant professeur manque souvent son cours.
.... Aux portes de l'École,
Qu'on affiche ces mots, dès qu'on les recevra :
« Policastro, docteur, recteur, et cætera,
« Attaqué », mais de quoi ? « d'une grave ophtalmie,
« Remet au premier jour son cours d'anatomie »....

Sur les clients du célèbre docteur suit un petit monologue, qui ne manque pas de charme.

Un rhumatisme aigu, qu'il a pris dans un bal,
Peste ! Un Prélat ! J'irai.... L'économe Fabrice ?....
Mais nos appointements sont de sa compétence.
Je le verrai.....

Au cours des événements, notre confrère est nommé Baron ; et il fait remarquer que :

Ce titre fera bien au bas d'une ordonnance !

Un critique de cette pièce a dit : « Dans une comédie, dont la scène se passe à Salerne, un médecin est un personnage obligé. Policastro est à son poste ; il égaie, par la généralité de sa complaisance obséquieuse ce qu'il y a de grave dans le sujet. On rit de la naïveté de son érudition et de ses fanfaronnades médicales. Les vers qu'il prononce ne sont pas, dit encore le même critique, de la même fabrique que ceux du traducteur de l'*École de Salerne* ! »

On le voit, une fois de plus auteur dramatique et critique lui-même (M. Duviquet) n'hésitent pas à éreinter les médecins dans la pièce et à propos d'elle ! Ce n'est pas certes la première fois, ô Molière. Et ce ne sera certainement pas la dernière.

Marc Ell.



ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.



École préparatoire de Médecine d'Angers. — Nous apprenons la nomination, comme professeur de pathologie interne, de notre excellent collègue et ami, M. le Dr Thibaud. — Nous lui adressons nos plus sincères félicitations.

Universités étrangères. — *Faculté de médecine de Varsovie.* — M. le Dr Gulewitsch est nommé professeur de chimie médicale à cette Faculté.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE HOPITAUX, etc.

Hospice des Quinze-Vingts. — M. le Dr Binet est nommé médecin-adjoint, en remplacement de M. le Dr Bonnefoy, promu titulaire.

Sanatorium d'Hendaye. — M. Lucipia, président du Conseil municipal de Paris, a visité récemment le nouveau sanatorium que l'Assistance publique a fait construire sur la plage d'Hendaye (Basses-Pyrénées).

Cette visite a devancé seulement de quelques jours la cérémonie d'inauguration qui a consacré publiquement cette œuvre de bienfaisance.

Asile d'aliénés de Nantes. — M. Jamin a lu au Conseil général de la Loire-Inférieure un rapport relatif à l'Asile d'aliénés du département. Il a rappelé que M. le médecin en chef des aliénés et l'administration se plaignent de la situation de l'asile Saint-Jacques, qui est insuffisant pour tous les services qui y sont placés. Trois solutions ont été présentées au département: 1° Création d'un asile départemental; 2° Agrandissement du quartier spécial de l'hospice général; 3° Placement familial d'un certain nombre et d'une certaine catégorie d'aliénés. La Commission des affaires diverses a proposé d'écarter la première solution qui serait trop onéreuse. La seconde a été étudiée et ne paraît pas devoir arriver à une solution pratique. Quant à la troisième, elle a été expliquée dans le rapport de M. le Dr Biaute; c'est celle du traitement familial des aliénés, c'est-à-dire du *placement chez des cultivateurs*, de certains aliénés tranquilles n'ayant plus ni domicile, ni parents, ou dont les familles sont, pour diverses raisons, incapables de leur procurer les soins et la surveillance qui leur sont encore, néanmoins, nécessaires. — Le Conseil général n'a pas voulu entendre parler de cette dernière, qui donne pourtant d'excellents résultats, et qui va être essayée en Vendée, le département limitrophe.

Hôpitaux de Paris. — *Mauvaise conduite de deux infirmiers.* — Dans la nuit du 1er août dernier, deux infirmiers de l'hôpital Laënnec, nommés Jean Rion et Emile Vicaigne, rentraient à l'hôpital en état d'ivresse et y reprenaient leur service. Appelés auprès d'un malade, M. Duprez, à qui l'on devait faire des injections de caféine, ils se mirent à le malmener. Comme le patient, qui était au plus mal, gémissait: « Vas-tu nous ennuyer toute la nuit » ? lui dit Riou, en lui passant sur le visage une éponge dont on se servait pour nettoyer les fourneaux de la cuisine. Malgré les plaintes de M. Duprez, Riou continua à le maltraiter ; il lui frotta violemment le ventre avec une toile d'emballage. Vicaigne, le camarade de Riou, amusé sans doute par le spectacle de ces brutalités, prêtait la main à celui-ci. Les malades qui occupaient les lits voisins de celui de M. Duprez, protestèrent, mais en vain, contre ces violences, Le 2 août M. Duprez décédait. Il est vrai qu'au rapport des médecins, il n'est pas mort des suites du traitement que les infirmiers Vicaigne et Riou lui ont infligé ; mais le Parquet n'en a pas moins relevé contre eux le délit de violences. Tous deux ont comparu devant les juges de la 8e chambre qui ont condamné Riou à dix-huit mois de prison, et Vicaigne à huit mois de la même peine.



SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.

Congrès international des Sciences médicales de 1900. — M. le Pr Podwysstzki vient d'être nommé président d'honneur de la section russe pour le Congrès international des Sciences médicales de 1900.

Xme Congrès de Médecine aliéniste italienne. — Le Xme Congrès de Médecine aliéniste italienne se tiendra à Naples, du 10 au 14 octobre 1899. — Pour les renseignements, s'adresser à M. le Pr Tamburini, président du Congrès à Naples.

Le Congrès Mutualiste et la Médecine. — Le Conseil général de la Mutualité organise un Congrès languedocien, auquel seront convoquées toutes les Sociétés de Secours mutuels de la région. Ce Congrès, qui se tiendra les 30 septembre, 1er et 2 octobre, s'occupera spécialement des questions suivantes: Service médical et pharmaceutique; mutualité rurale; mutualité scolaire; caisses de retraite régionales, etc.; subsistance.



GUERRE, MARINE ET COLONIES.

Service de Santé Militaire. — *Réserve.* — Sont nommés médecins aides-majors de 2e classe : MM. les Drs d'Arbois de Jubainville, Beauprez, Bernard, Berthe, Bigot, Blanchard, Bloc, Boisson, Bonnet, Bourean, Bruyère, Cardeilhac, Cassel, Cetre, Challe, Champomier, Cornil, Coutant, Danger, Delfourt, Deligny, Delorme, Desbertrand, Desourteaux, Dezon, Dubosc, Ducroquet, Duplant, Duval, Egrot, Enard, Ganault, Geoffroy-Saint-Hilaire, Gerin, Giroud, Gourivaud, de Grenier, de Latour, Huhert, Huygbe, Josué, Junien-Lavillanroy, Lachatre, Lacroix, Landrevic, Le Cœur, Legay, Lemasson, Leplat, Lucius, Makereel, Marchais, Mascarel, Montier, Morin, Moulon, Penot, Perlis, Piatot, Picard, Pierre, Pion, Poitevin, Poret, Quentin, Rabé, Raimond, Rehière-Laborde, Rehns, Reille, Renand, Riberaud, Richaud, Rist, Rocca, Roges, Rouma, Rudaux, Saisy, Saurel, Serrigny, Stopin, Snbercaze, Templier, Terrier, Tbiers, Tissot, Vaillant, Vaugien, Verdin, Vergey et Viterly.

Armée territoriale. — Sont nommés médecins-majors de 1re classe : MM. Descargues, Pages, et Passabose, médecins-majors de 1re classe de l'armée active retraités. — Au grade de médecin aide-major de 2e classe : MM. les Drs Batigne, Campaignac, Debucby, Delbecque, Du Pasquier, Lapalle, Lemariey, Sereno, Tbihout et Viardot.

Service de Santé de la Marine. — M. Degrotte, médecin de deuxième classe du port de Lorient, est appelé à servir au régiment de tirailleurs annamites, au lieu et place de M. le Dr Castaing, dont la désignation est annulée.

M. Théron, médecin principal du cadre de Toulon, est désigné pour remplacer au 3e dépôt des équipages, à Lorient, M. le médecin-major principal Magnon-Pujo. M. de Bonadona, médecin de première classe du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Nielly*, au lieu et place de M. le docteur Grognier dont la désignation est annulée. M. de Bonadona rejoindra sa destination par le paquebot partant de Marseille le 25 septemhre courant.

Liste d'embarquement des officiers du Corps de Santé de la Marine à la date du 5 septembre 1899 : MM. les médecins en chef Danguy des Déserts, Manson, Dhoste, Fontorbe, Jacquemin, Barret, Burot. MM. les médecins principaux Bourrat, Nodier, Ludger, Abelin, Laurent, Vergos, Ropert, Bellot. MM. les médecins de première classe Bourguignon, Lallour, Chové, Richer de Forges, Gandelin, Micbel, Aubry (C.), Roux, Aubry, (L.), Badet, Coppin, Gaillard, Branzon-Bourgogne, Piton, Tbamin, Keisser, Bonnefoy, Martenot, Audibert, dn Bois Saint-Sévrin, Martine, Salaun, Layet, Bastier, Pons, Lesueur-Florent, Depied, Bonain, Dumas, Martel, Morel, Denis, Labadens, Grognier, Bourdon, Borins, Lasselves, Titi. MM. les médecins de deuxième classe Merleau, — Ponty, Delaporte, Valmyre, Castaing, Guilland. — Le médecin principal Nodier, de Lorient, emharque sur le *Charlemagne*. Le médecin de deuxième classe Valmyre, de Brest, embarque sur le bâtiment centralde la défense mobile de Tunisie ; il rejoindra sa destination sur le paquebot partant de Marseille le 9 octohre prochain.



Service de Santé des Colonies. — *Promotions et nominations.* Au grade de médecin en cbef de denxième classe : M. Mesnard. Au grade de médecin principal : MM. Reaucar, Le Guen et Piron. Au grade de médecin de 1re classe : MM. Dubois, Esquer, Brau, Bonain, Vassal, et Chabaneix. A l'emploi de médecin auxiliaire : M. le Dr Brachet.



MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE.

Hygiène de l'armée. — M. Ermant, député de Laon, a adressé au général de Gallifet une lettre l'informant que, lors de la rentrée des Cbambres, il lui posera une question relative à l'approvisionnement d'eau pure du camp de Sissonne, et surtout l'évacuation des eaux résiduaires qui paraissent constituer pour l'hygiène du camp de graves dangers. Il espère que le ministre acceptera sa question et le renseignera sur les mesures étudiées ou déjà prises.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 35e semaine, 919 décès, cbiffre inférieur à celui de la semaine précédente (1,019), mais encore un peu supérieur à la moyenne des semaines d'août (876). L'état sanitaire est donc satisfaisant. La fièvre typhoïde a causé 20 décès (au lieu de 28 et 32 pendant les deux semaines précédentes) ; la rougeole, 19 au lieu de la moyenne 12) ; la scarlatine 3 (cbiffre identique à la moyenne) ; la coqueluche 2 (au lieu de la moyenne 7), et la dipbtérie 5 (au lieu de la moyenne 8). Il n'y a pas eu de décès par variole pendant les huit dernières semaines. La diarrbée infantile (atbrepsie, etc.) présente une forte diminution. Elle a causé 91 décès de 0 à 1 an (au lieu de 137 pendant la semaine précédente et au lieu de 122, moyenne ordinaire de la saison). Il y a eu 8 suicides et 27 autres morts violentes. On a célébré à Paris 356 mariages. On a enregistré la naissance de 1,126 enfants vivants (580 garçons et 546 filles), dont 818 légitimes et 308 illégitimes. Parmi ces derniers, 43 ont été reconnus immédiatement.

Fièvre typhoïde dans l'armée. — Le Ministre de la Guerre a fait part au Conseil des Ministres du nombre d'hommes atteints de la fièvre typhoïde dans les 5e et 9e corps qui devaient prendre part aux grandes manœuvres dirigées par le général Giovanninelli. Des régiments d'infanterie et de cavalerie sont dans l'impossibilité de prendre part à ces manœuvres. D'autre part, plusieurs communes situées sur les territoires où ces grandes manœuvres devaient s'effectuer, sont atteintes par la fièvre aphteuse, dont les chevaux de la cavalerie, de l'artillerie et ceux de différents transports répandraient les germes au retour dans leurs garnisons.

Au camp de Biard. — L'épidémie de fièvre typhoïde signalée au camp de Biard, où est installé le 114e régiment d'infanterie, s'est aggravée encore ces jours derniers. On compte 117 malades : 7 décès ont été enregistrés. Les salles de l'hôpital de Poitiers sont maintenant insuffisantes ; des tentes ont été dressées dans la cour.

Amiens. — La fièvre typhoïde a occasionné un certain nombre de décès dans la population d'Amiens.

Fièvre aptheuse. — Notre aimable collègue, M. Olivier (de Moulins), nous écrit qu'il est malheureusement vrai que la fièvre aphteuse sévit avec une assez grande intensité dans la plus grande partie du département de l'Allier. Mais cette maladie ne s'attaque qu'aux animaux de l'espèce bovine, plus rarement à ceux des espèces ovine et porcine, et *jamais aux chevaux*. Aussi aucun de ces derniers n'est-il mort victime de cette épizootie. C'est là, dit-il, une des jolies bourdes de notre Gouvernement d'avoir supprimé les manœuvres militaires sous ce prétexte. La fièvre aphteuse qui a parcouru à peu près toute l'étendue des départements de Saône-et-Loire et de la Nièvre, se propage actuellement dans l'Allier, qui sera bientôt complètement envahi, en dépit des mesures prises par le Service des Épizooties, mesures nulles ou toujours trop tardives. Heureusement, en s'étendant, l'épidémie perd de sa gravité et on n'observe plus actuellement que de rares cas de morts qui étaient fréquents au début dans le Charolais et dans la Nièvre.

La Fièvre jaune aux États-Unis. — Une dépêche de New-York au *Daily Telegraph*, dit que la fièvre jaune commence à ravager la Louisiane. A la Nouvelle-Orléans, deux décès se sont produits sur une quarantaine de cas. Jusqu'au 10 septembre, il y a eu à Key-West (Floride) 127 cas de fièvre jaune et 9 décès. Le temps favorise les progrès de l'épidémie qui a gagné Mississipi City, où il y a eu 13 cas, et plusieurs autres villes de la côte du golfe du Mexique.



Un avortement à Paris. — Une jeune femme, Mlle K..., exerçant le métier d'ouvrière gantière, est morte à l'hôpital de la Charité, où elle venait d'être admise. Ce décès a paru mystérieux. Le médecin a refusé le permis d'inhumer et une enquête a été ouverte par M. le commissaire de police. L'enquête a déjà révélé que la jeune femme devait être dans une position intéressante et qu'elle eut des relations avec deux sages-femmes habitant la rive gauche.

D'autre part, l'autopsie pratiquée par un médecin légiste, a démontré que le décès de la victime est dû à des manœuvres criminelles. L'instruction a démontré que quatre personnes étaient compromises dans cette affaire ; elles ont été arrêtées, dont Mme Molinier, sage-femme, rue de Seine ; Mme Delarue, sage-femme, rue Claude-Bernard.

Un Centenaire. — Le patriarche orthodoxe Sophronos vient de mourir à Alexandrie. Il était âgé de cent cinq ans.

Épidémie de pneumonie en Russie. — On signale, dans le gouvernement d'Astrakhan, une forme grave de pneumonie, à laquelle ont déjà succombé 21 personnes. Toutes les mesures d'isolement sont prises.



DIVERS.

Les Médecins et la Politique. — Les perquisitions opérées à Lille chez M. le Dr Millat impliqué dans le complot royaliste, n'ont produit aucun résultat. La plupart des documents saisis sont des lettres privées ou bien des correspondances commerciales. M. Millat, ancien élève de l'École de médecine de Nantes, est le fils d'un ancien instituteur de Vendée (La Barre-des-Monts).

A Avignon, le 4 septembre, le commissaire central a procédé à des perquisitions chez M. Doat, élève en pharmacie, membre de la Ligue la Patrie française.

A Nîmes, la police a fait des perquisitions, chez différents chefs de parti, notamment chez le Dr Merley, président du cercle bonapartiste.

Distinctions honorifiques. — M. le Dr Gros, ancien médecin major de deuxième classe, médecin de la maison d'Ecouen, a été nommé officier d'académie. — Une médaille de bronze, pour acte de courage et de dévouement, a été décernée à M. Monel (étudiant en médecine à Paris). — M. le Dr Ernest Regnault (de Paris) est nommé chevalier du Mérite agricole.

Médecin des Lycées de Nice. — M. le Dr Bermondy, est nommé médecin adjoint du lycée de Nice à dater du 1er octobre 1899 en remplacement de M. le docteur Raymond, appelé à d'autres fonctions.

La Médecine au Théâtre. — *Virginité fin de siècle*, comédie représentée à Paris le 9 juin 1894, sur le théâtre de la Rive gauche, et due à M. Charles Formeno, renferme un rôle de docteur en Médecine, d'ailleurs peu important.

Les servantes de Molière et la Médecine. — L'une des servantes de Molière, à laquelle l'illustre auteur comique lisait parfois ses ouvrages, s'appelait Louise Lefebvre et était veuve d'un chirurgien, dénommé Edme Jorand ; c'est cette servante qui avait reçu le surnom de La Forest.

Médecins directeurs de Théâtre. — M. le Dr Abel Deval, artiste dramatique, est le seul directeur de l'Athénée.

Il n'est pas question le moins du monde d'y donner des pièces en musique. On n'y jouera que la comédie. L'Athénée n'ouvrira pas avant le 10 octobre.—On sait que le directeur de l'Opéra, M. BERTRAND, est docteur en médecine.

Les Médecins journalistes. — Un grand nombre de docteurs étrangers sont des journalistes connus et plusieurs d'entre eux étaient à Rennes correspondants de journaux importants. Citons, entr'autres, M. le Dr PENNINK, de la *Nieuwe Rotterdamsche* ; M. le Dr KROEGER, de la *Gazette de Cologne* ; M. le Dr CINICUS, du *Corriere* de Naples ; M. le Dr Max NORDAU, de la *Gazette de Voss* ; M. le Dr HAUDL, de la *Nouvelle Presse libre de Vienne* ; M. le Dr DILLA, du *Daily Telegraph* ; M. le Dr ISRAELS, du *Handelsblad*, d'Amsterdam; M. le Dr P. GOLDMANN (de Francfort), etc. — Peut-être tous ces docteurs ne sont-ils pas médecins ; mais il y en a certainement quelques-uns ; et ceux-là sont bien connus.



Le Médecin du Pape. — M. le Dr Gaëtan MAZZONI, médecin de Léon XIII, vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'honneur et médecin honoraire du Vatican.

Mariages de Médecins. — On a célébré récemment en l'église paroissiale de Saint-Germain-en-Laye, le mariage de M. le Pr Emile TÉDENAT, le chirurgien connu de la Faculté de Montpellier, avec Mlle Suzanne LE ROUX, sœur de notre confrère M. Hugues LE ROUX. En raison d'un deuil récent, la cérémonie a été strictement intime.

La première thèse de doctorat en pharmacie. — L'École de Pharmacie a été appelée, pour la première fois à décerner un titre de docteur de l'Université de Paris (pharmacie). La thèse a été soutenue par M. LACOURT, pharmacien principal de deuxième classe; elle a pour titre : « *Étude historique chimique et bactériologique des eaux de Versailles.* »

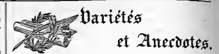


Déplacement de Médecins. — M. le Dr G. WEISS est rendu à Toulouse. — Arrivé à Paris et descendu à l'Hôtel Ritz, M. le Dr SIMPSON. — M. le Dr VAUCAIRE est parti à Munich.

Nouveaux journaux. — Nous recevons le premier numéro d'un nouveau journal : *La Revue critique de Médecine et de Chirurgie*, dirigé par MM. les Drs DOYEN, TOUPET et MANSON.

Les Médecins et la chasse. — Un médecin qui a fait l'ouverture de la chasse avec quelques amis revient bredouille.—Je ne sais pas à quoi cela tient, dit-il piteusement ; mais je ne peux pas arriver à tuer la moindre pièce de gibier. — Essayez donc de charger votre fusil avec vos ordonnances et vous m'en direz des nouvelles ! (*Figaro*).





Variétés et Anecdotes.

En Pharmacie.

Organisateur bénévole de la « *Réunion amicale des Pharmaciens* » à l'École de pharmacie de Paris, le 25 juillet dernier, je crois utile, maintenant que les esprits veulent se rasséréner et reprendre possession d'eux-mêmes, enfin ! — je crois utile, dis-je, de publiquement exposer les motifs, l'objet et le but de cette réunion.

C'est en sorte, incité depuis un an par des pharmaciens de Paris et des départements que j'acceptai ce rôle d'organisateur, en indiquant moi-même la discussion du jour. Reprenant cette dernière point à point, je vais donc, en les résumant, exposer les raisons qui militent en sa faveur.

1° *Prix en pharmacie. — Honoraires des pharmaciens.*

J'entendis parler et j'ai parlé du prix de la marchandise, de l'élément premier dont le coût est plus ou moins élevé ; et j'ajoutais : ce n'est pas le prix marchand que le public doit considérer dans la note du pharmacien (note d'apothicaire !...); mais le savoir, l'art de manier, de préparer, d'analyser, de présenter le médicament, la substance médicamenteuse. Donc, à côté du prix en pharmacie, il y a lieu d'ajouter les honoraires de pharmacien.

Autre est la question des préparations faites par certains pharmaciens, pour être vendues au public par chaque pharmacien en particulier, si tel est son bon désir ; je veux parler des Spécialités. Me plaçant sur le terrain même et d'abord du spécialiste, je me demande si ses intérêts sont sauvegardés au point de vue de l'honneur et de la dignité de la profession, dans le cas où le prix indiqué n'est pas maintenu dans son intégrité ; à plus forte raison le pharmacien débitant la spécialité ne cultive pas la correction sous ces deux chefs ; ainsi en ferait un devoir le respect d'une décision.

2° *Limitation en pharmacie. — Ordre des pharmaciens.*

Je n'entends pas parler de la limitation telle qu'elle existe en Allemagne, par exemple : la question est trop complexe, sans doute trop ardue ; et, d'ailleurs, serions-nous obligé de nous adresser aux Pouvoirs Publics, à la législation, aux législateurs, partant aux lois, aux arrêts, aux ordonnances, aux règlements, à tout le labyrinthe judiciaire en un mot. Je ne considérerai que la limitation faite par l'École d'abord, par les Pharmaciens eux-mêmes ensuite. Ce sont là des questions d'examen et de stage.

Également pour l'Ordre des Pharmaciens, je n'entends pas parler de l'ordre tel qu'il existe en faveur des avocats notamment. En pharmacie, il y a une Chambre syndicale avec Conseil disciplinaire. Il s'agirait de savoir si cette Chambre suffit, et si son Conseil a des pouvoirs définis, par conséquent si la Chambre syndicale peut plus et mieux encore au point de vue de la police professionnelle.

3° *Campagne à entreprendre. — Concours des Sociétés et Syndicats.*

J'ai dit et j'écris : S'il y a une sélection à faire — et ce serait regrettable, — c'est-à-dire si les dissidents, soit les adversaires *a fortiori*, les ennemis de « l'ordre », de la confraternité, de la moralité professionnelle, obligent à une sélection, il me semble qu'il y a une seule campagne, celle s'adressant au Public. Voilà comme se trouve indiqué le concours des Syndicats et Sociétés de la profession.

* *
*

Tel est le programme que j'ai soumis à la réunion du 25 juillet. Si mon appel n'a eu que de rares adeptes, je ne suis pas ému et ne m'en émeus pas davantage... *pour une première tentative*, les indécis ou les incertains désirant savoir ce qu'il en sortirait... de cette première réunion. Quoi qu'il en soit, nous avons discuté « en amis ».

Le but poursuivi par moi est donc bien net ; il est resté et il reste précis : mettre en présence les Intéressés de la profession pharmaceutique à des chefs différents, à des degrés divers, de telle sorte que, mus par ces deux objets principaux de la réunion : *Défense des intérêts des Pharmaciens et de la dignité de leur profession*, ils apportent des preuves, des documents, des éléments capables et susceptibles de fournir les conclusions que nous appelons tous, **au nom de la Science et de l'Art de la Pharmacie**.

Dr SYLVIUS.

Les Médecins témoins et auditeurs dans l'affaire Dreyfus.

Deux médecins seulement ont été témoins au procès Dreyfus et ont dû faire, pour répondre aux exigences de la Justice, le triste voyage de Rennes. Ce sont : M. le Dr PEYROT, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, chirurgien des Hôpitaux, Membre de l'Académie de Médecine, dont nous avons déjà parlé, et dont nous avons publié le portrait (1) ; puis M. le Dr Alexandre WEILL (de Paris), de nationalité juive, mis en cause, et bien à tort, par de faux rapports policiers.

M. le Dr A. WEILL, reçu en 1874, est médecin en Chef de l'Hôpital Rothschild, chevalier de la Légion d'honneur et officier d'Académie.

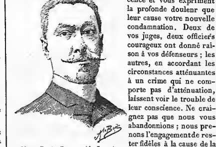
Parmi les médecins qui ont assisté aux débats, nous citerons, en dehors de MM. les Drs BRISSAUD, P. RECLUS, WIDAL, qui ont soigné M. Labori, M. le Dr S. POZZI, sénateur, chirurgien de l'Hôpital Broca, et M. le Pr Antoine PONCET (de Lyon), qui était à Rennes la semaine dernière, et qui a tenu à dîner aux Trois-Marches avec la Presse et son ami Paul Reclus, de même que vingt-deux autres dreyfusards passionnés. M. le Pr Poncet en est sorti pessimiste. Le matin il a assisté à l'audience ; il a entendu les dernières dépositions, puis le réquisitoire du commandant Carrière, et l'audience l'a complètement converti, d'après le *Figaro*.


M. LE Dr A. WEIL (de Paris). (D'après le *Figaro*, par Hermann PAUL) (1).

Dans un groupe, le Dr Pozzi déclare que Dreyfus est « *fichu*, » physiquement, de toute façon ; dans un an ou deux il mourra. »

— Je sais, ajoute un autre, que le malheureux est irrémédiablement phtisique.

Voici l'adresse qui a été remise à Dreyfus : « Les soussignés, présents à Rennes, le 9 septembre 1899, sortent des audiences du conseil de guerre, plus convaincus que jamais de votre innocence et vous expriment la profonde douleur que leur cause votre nouvelle condamnation. Deux de vos juges, deux officiers courageux ont donné raison à vos défenseurs ; les autres, en accordant les circonstances atténuantes à un crime qui ne comporte pas d'atténuation, laissent voir le trouble de leur conscience. Ne craignez pas que nous vous abandonnions ; nous prenons l'engagement de rester fidèles à la cause de la justice et de la vérité ! »


M. LE Pr A. PONCET (de Lyon).

Ont signé, entre autres, MM. Antoine CAVALIER et SÉE, professeurs à la Faculté des Sciences ; Dr BRISSAUD ; Dr Paul RECLUS.

(1) *Gazette médicale de Paris*, 1899, n° 34, p. 400 (Portrait).

(2) On sait que le très distingué dessinateur du grand journal parisien, qui a mené la campagne de révision avec le plus vif éclat, est précisément le fils d'un médecin des hôpitaux, récemment décédé, Constantin Paul.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.



AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tont ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

27, Avenue Palmerston, Bruxelles.

LEEY et SANO. — **De la pédologie.** — Extrait du *Journal de Neurologie* du 20 avril 1899.

VANDER HAEGEN. — Rue des Champs, Gand.

SANO. — **La statistique des aliénés à Anvers.** — Brochure in-8, 16 pages (1899).

MALOINE. — 23-25, Rue de l'École de Médecine, Paris.

TREKAKI. — **Les greffes uretérales.** — Brochure in-12, 138 p.

Tipografia de las hijas de Juan Colomar.

FAJARNÈS. — **Epidemia de paludesimo padecida en Palina.**

MARETHEUX. — 1, Rue Cassette, Paris.

VIDAL (E.). — **La lutte contre la tuberculose pulmonaire et le Sanatorium Alice Fagniez, à Hyères, Var.** — Brochure in-8, 8 pages.

ARCHIVES PROVINCIALES DE MÉDECINE

ET

ARCHIVES PROVINCIALES DE CHIRURGIE

PARAISSANT TOUS LES MOIS.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN.**

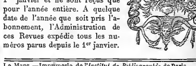
Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés *franco* à M. le RÉDACTEUR EN CHEF GÉRANT, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie.	20 » fr.
Recouvré à domicile	20 50
Pays étrangers compris dans l'Union postale.	23 »

Prix du numéro. . . . 2 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de ces Revues expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.



Le Mans.—Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 125

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Pour survivre, il faut mourir; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Événements Médicaux : Une Explosion et un Incendie à la Faculté de Médecine de Paris. — Les Congrès de la Semaine : Conférence internationale de prophylaxie pour les maladies vénériennes, à Bruxelles; — Congrès des Médecins et Naturalistes allemands à Munich. — Congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences à Boulogne; — Les Epidémies menaçantes : La marche de la Peste. — Les Inaugurations de la Semaine : Inauguration du Sanatorium d'Hendaye. — Nécrologie. — La Médecine dans les Romans. — Petites Informations. — La Semaine du Médecin. — Variétés et Anecdotes : L'Automobilisme Médical. — Les Livres Nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations. — Grandes Actualités : Place Larrey : Coin du boulevard St-Germain, emplacement de l'explosion à côté de la Faculté de Médecine. — M. le Pr Fournier (de Paris). — Le Monument de Duchenne à Boulogne-sur-Mer. — Nécrologie : M. le Dr Jules-Simon (de Paris). — La Médecine dans les Romans : M. le Pr Raphaël Blanchard.



Pour survivre, il faut mourir.

Jeudi dernier a eu lieu, à Boulogne-sur-Mer, l'inauguration du Monument élevé par sa ville natale au célèbre médecin praticien Duchenne, le créateur de l'Électrothérapie et le précurseur des fondateurs de la Neurologie moderne.

Nous ne voulons ici ni refaire sa biographie, tracée de main de maître, à cette splendide fête, par M. le Professeur d'Histoire de la Médecine de la Faculté de Paris, M. le Dr Brissaud ; ni reproduire l'intelligente et calme figure de ce savant modeste, que nous avons publiée dans notre dernier numéro; ni même faire résonner à Paris l'écho des applaudissements nourris qui ont souligné la manifestation scientifique de Boulogne. On trouvera d'ailleurs plus loin la photographie de ce monument si bien conçu, et, ultérieurement, ici même, la description de cette imposante cérémonie.

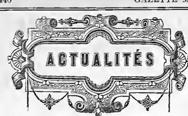
Nous voulons nous borner seulement, dans les quelques lignes qui vont suivre, à montrer une fois de plus qu'on n'est jamais « prophète en son pays » qu'une fois dument mort et enterré, on dira plus tard.... inciné ré ! Aujourd'hui toute la Presse acclame,— et la foule ignorante la suit en mouton de Panurge bien dressé—, le nom et les mérites de Duchenne : ce qui n'est d'ailleurs que justice !

Mais, si l'on veut bien songer à l'époque où Duchenne travailla, recueillit les matériaux de ses immortels ouvrages, publia même le résultat de ses recherches, on verra que les choses ont assez notablement changé. Il y a d'ailleurs des gens qui sont assez vieux pour se souvenir de ce temps là ; et il n'est nul besoin de les interwiever pour savoir ce qu'ils pensent de ces hommages, trop tardifs pour être vraiment sincères....

Je sais bien qu'il y a des médecins qui ne veulent jamais parler que des morts. Le procédé est certainement plus sûr et mieux porté, quoiqu'en opposition formelle avec les habitudes du journalisme moderne. On évite ainsi les discussions et les contradictions gênantes..., et l'on fait dire aux absents ce qu'on veut.... Mais, franchement, la méthode est-elle réellement parfaite ? N'y a-t-il pas plus de courage, plus de dignité humaine, à parler en face de l'homme que l'on veut étudier, à le vanter ou à le critiquer, suivant ses mérites et ses talents naturels, ou ses défauts, alors qu'il est encore sur notre pauvre terre ?

Pour ceux qui n'ont qu'une confiance modérée en une vie intellectuelle future, avouez que le choix ne saurait être douteux !

Marcel Baudouin.



LES ÉVÉNEMENTS MÉDICAUX.

Une Explosion et un Incendie à la Faculté de Médecine de Paris.

Vendredi, il y a 8 jours, le soir à six heures, un phénomène extraordinaire a mis en émoi le quartier de l'Ecole de Médecine.

Une *explosion* retentissait au coin du boulevard Saint-Germain et de la place Danton, en face nos Bureaux, en même temps qu'une flamme surgissait sous une vespasienne, située en cet endroit. Bientôt se succédaient dans les sous-sols de la Faculté de Médecine une série de détonations sourdes; et de longues flammes s'élevaient des soupiraux.

On se rendit bien vite compte des causes de ces explosions: c'était le gaz qui, s'échappant des conduites, s'était depuis longtemps accumulé en quantité considérable dans les caves, dans les sous-sols, et jusque dans le bitume du trottoir. La moindre étincelle pouvait produire une catastrophe, dont les conséquences auraient pu être extrêmement graves.

Les secours arrivèrent rapidement. Les agents firent évacuer la rue et maintinrent la foule à distance; le préfet de police dirigeait le service d'ordre, assisté de MM. Laurent et Touny.

Sur les recommandantions expresses de M. Girard, directeur du Laboratoire municipal, on s'abstint pendant près de trois quarts d'heure de jeter de l'eau dans les flammes; il était à redouter, en effet, que la vapeur d'eau, mélangée au gaz, ne produisit de nouvelles et dangereuses explosions. Pendant ce temps, les ouvriers de la Compagnie du Gaz creusaient le trottoir et coupaient les conduites.

A sept heures moins un quart seulement, on introduisait par les soupiraux les tuyaux des pompes à air, en même temps que deux pompes à vapeur jetaient des torrents d'eau dans les caves. A ce moment de nouvelles explosions retentirent; et ce n'est qu'avec la plus grande circonspection que les pompiers purent approcher. De temps à autre, le bitume se soulevait; de petites détonations éclataient et des flammes s'allumaient, pour aussitôt s'éteindre.

Vers sept heures, tout danger était écarté; mais les pompiers n'en continuèrent pas moins à noyer les caves, qui contiennent de grandes quantités de houille et de bois.

Différentes versions circulent sur les causes du sinistre. Récemment, des tranchées ont été creusées pour l'installation de l'électricité et il est à supposer que les conduites, ayant été crevées par inadvertance, le gaz s'est répandu lentement dans les caves et les sous-sols. Il a, dans ce cas, suffi d'une étincelle produite par le contact des fils électriques, pour provoquer les explosions et l'inflammation du gaz.

Fig. 139. — Place Larrey : Coin du Boulevard St-Germain. Emplacement de l'explosion à côté de la Faculté de Médecine.

L'École de Médecine se termine, on le sait à l'angle de la rue de l'Ecole-de-Médecine et du boulevard Saint-Germain, par une aile de construction récente qui renferme, au rez-de-chaussée, la loge du concierge et les bureaux de l'administration; au premier étage, l'appartement de M. le Dr BROUARDEL, doyen de la Faculté, et celui de M. le Dr DUPIN, secrétaire. Cette aile est construite sur de vastes sous-sols. C'est dans ces sous-sols que se sont produites les explosions de gaz, suivies d'un commencement d'incendie.

L'accident a été si grave qu'on a craint que cette aile entière ne sautât. Si l'incendie s'était propagé, *toute la Bibliothèque de la Faculté de Médecine aurait brûlé*, puisqu'elle se trouve au premier étage de cette aile! Cette perte eût été absolument irréparable. Les dégâts matériels sont, paraît-il, très considérables; mais il n'y a pas eu d'accident de personne.

M. le Dr Brouardel, dont l'appartement a couru un si grand danger, préside en ce moment, on le sait, à Boulogne-sur-Mer, le Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences.

LES CONGRÈS DE LA SEMAINE.

Conférence Internationale de Prophylaxie pour les maladies vénériennes à Bruxelles.

La Conférence internationale de Prophylaxie de la syphilis et des maladies vénériennes, qui s'est tenne récemment à Bruxelles, comme nous l'avons déjà annoncé (1), sous la présidence de M. Lejeune, Ministre d'État, a réuni nne affluence exceptionnelle de membres belges et étrangers, parmi lesquels on remarquait les personnalités les plus considérables des diverses écoles de syphiligraphie.

M. le Pr Fournier, MM Besnier, Hallopeau, Barthélemy, Jullien, Thibierge, Le Pileur, Verchère, Commenge, Bourges, Ozenne (de Paris), le Pr Augagneur (de Lyon), Perrin et Mireur (de Marseille), Petersen et Stürmer (de Saint-Pétersbourg), Kaposi et Finger (de Vienne), Hutchinson, Ogilvie et Drysdale (de Londres), Saundby (de Birmingham), Blaschko et Lesser (de Berlin), Neisser (de Breslau), Wolff (de Strasbourg), Kromayer (de Halle), Ehlers (de Copenhague), von Dühring (de Constantinople), Tommasoli (de Palerme), et de très nombreux médecins belges parmi lesquels MM. Dubois-Havenilb, Desmedt, Bayet et Verboogen, etc., etc.



M. le Pr FOURNIER (de Paris) (2).
Membre de la Conférence internationale de Prophylaxie pour les maladies vénériennes, à Bruxelles (1899).

Parmi les nombreux fonctionnaires et délégués des États et municipalités : MM. Labusquière, Pr Debierre, Dr Chauvel, Auffret, etc.

M. le baron Van der Bruggen, Ministre de l'Agriculture, qui présidait, ayant à ses côtés son collègue de l'Intérieur et de l'Instruction publique, M. de Trooz, a souhaité la bienvenue aux membres du Congrès. L'allocution du baron Van der Bruggen est chaleureuse dans les félicitations adressées aux savants groupés devant lui, en même temps qu'elle est un exposé fort lucide des deux opinions opposées qui partagent le Congrès. M. Beco, secrétaire-général du département de l'Agriculture et vice-président du Comité d'organisation, remercie le Gouvernement dn concours qu'il apporte à une œuvre d'initiative privée, dont M. Dubois-Havenilb a été l'âme ; celui-ci prend à son tonr la parole pour exposer le programme de la Conférence.

Le bureau définitif est ainsi constitné : Président : M. le sénateur Le Jeune, Ministre d'État ; vice-président : M. Beco ; secrétaire général : M. Dubois-Havenilb ; secrétaire : M. Bayet ; secrétaires-traducteurs : MM. Eblers et Wolff.

C'est à l'unanimité que la proposition suivante du M. le Pr FOURNIER a été admise : *La Conférence Internationale réunie à Bruxelles, émet le vœu que les Gouvernements usent de tous leurs pouvoirs, en vue de la suppression absolue de toute prostitution des filles en état de minorité civile*, et un vœu demandant aux Gouvernements l'*Institution d'un enseignement sérieux et obligatoire des maladies vénériennes* dans toutes les Universités.

Avant de se séparer, la Conférence a voté, snr l'initiative de M. le Pr Fournier, la création à Bruxelles d'une *Société internationale d'Hygiène sanitaire et morale*, qui publiera des archives trimestrielles et convoquera dans quatre ans une nouvelle Conférence.

Le Congres des Médecins et Naturalistes Allemands à Munich.

Le grand Congrès des Médecins et Naturalistes allemands a eu lieu cette semaine à Munich, du 17 au 23 septembre 1899. Cette réunion, qui, comme d'ordinaire, a été extrêmement brillante, a été suivie par quelques médecins français, parmi lesquels nous pouvons citer MM. COMBY, VAUCAIRE, etc. — Le Bureau était composé du Pr WINCKEL, le gynécologiste bien connu, et des Drs W. DYCK, S. MOLIER et W. FINCK.

On sait que le Congrès renferme 19 sections médicales : 1° *Anatomie, Histologie et Embryologie* ; 2° *Physiologie* ; 3° *Anatomie pathologique et Pathologie générale* ; 4° *Médecine en général* ; 5° *Chirurgie* ; 6° *Gynécologie et Obstétrique* ; 7° *Maladies des Enfants* ; 8° *Neurologie et Psychiatrie* ; 9° *Ophthalmologie* ; 10° *Otologie* ; 11° *Rhinologie* ; 12° *Dermatologie* ; 13° *Odontologie* ; 14° *Médecine militaire* ; 15° *Médecine légale* ; 16° *Hygiène et Bactériologie* ; 17° *Histoire de la Médecine* ; 18° *Médecine vétérinaire* ; 19° *Pharmacie*.

C'est donc une réunion médicale autrement importante que celle de l'Association française pour l'avancement des Sciences ; et pourtant, les Allemands ont, comme nous, des Congrès nationaux spécialisés, Médecine, Chirurgie, etc.

Cela prouve simplement qu'aux pays d'Outre-Rhin, les médecins travailleurs sont plus sociables qu'en France et ont des rapports moins tendus ; mais ce n'est pas d'aujourd'hui que ces faits sont connus....

En même temps a eu lieu à Munich la réunion de l'*Association de la Presse médicale allemande* : ce qui se conçoit assez, puisque tous les grands journaux étaient représentés au Congres des Médecins et des Naturalistes. Notons seu-

(1) Voir *Gazette médicale de Paris*, 1899, n° 33, p. 389.
(2) D'après la *Médecine moderne*.

lement que cette Association, comme toutes les antres des pays allemands, ne craint pas de tenir ses séances en dehors de Berlin. Ou Paris accapare tout en France, ou les journalistes français ne sont pas nés voyageurs ! Les deux snppositions, par exception, doivent être vraies....

Congrès pour l'Avancement des Sciences à Boulogne.

Séance d'Ouverture. — La séance d'ouverture du Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences a en lieu, comms nous l'avons dit, le 14 septembre à Boulogne-sur-Mer, à deux heures, au Théâtre Municipal, sous la présidence de M. Brouardel, membre de l'Institut.

M. le Dr Aigre, Maire de Boulogne, a souhaité la bienvenue aux membres du Congrès, remercié l'Association d'avoir bien vouln choisir Boulogne pour tenir sa réunion annuelle, et rendu hommage au savoir des hommes éminents qui la composent.

M. le Pr Brouardel a remercié le maire de l'accueil cordial fait par la ville aux membres du Congrès. Il a ensuite fait allusion au plaisir qu'éprouvent les congressistes français à se rencontrer avec les membres de la British Association. L'orateur a salué la mémoire de Jenner, dont la merveilleuse découverte clot le siècle dernier, comme les découvertes de Pasteur ferment le dix-neuvième siècle. Il a fait ensuite l'exposé historique des études et des recherches entreprises sur la fièvre typhoïde pendant ces douze dernières années. M. Brouardel a exprimé le vœu que des travaux d'assainissement soient activement poussés dans les grandes villes et préconisé l'installation de sanatoria populaires pour combattre la tuberculose. L'orateur a convié ensuite le Congrès à se mettre à l'œuvre pour placer la France au premier rang parmi les nations saines et vigoureuses.



Fig. 141. — Le monument de Duchenne à Boulogne-s-Mer. (1899).

Puis M. le Dr Loir, secrétaire, a retracé les événements qui ont marqué la vie de l'Association depuis la dernière session. Il a fait le relevé rapide des distinctions accordées à ses membres et des deuils survenus. M. Emile Galante, trésorier, a ensuite donné lecture du compte-rendu financier de l'exercice 1898.

Incidents. — En raison de l'Affaire Dreyfus, plusieurs savants anglais avaient en l'idée bizarre de proposer de boycotter le Congrès de Boulogne ; et le célèbre géologue John Milne avait proposé que l'échange de civilités entre français et anglais, à Douvres et à Boulogne, fût renvoyé aux calendes grecques. Heureusement, ce mouvement n'a pas réussi, et tout s'est passé conformément au programme.

Visite à l'Association anglaise à Douvres. — Le Président de la Britbis Association et trois cents membres de l'Association française pour l'avancement des Sciencesse sont rendus à Douvres le 16 septembre. Ils ont été reçus à leur arrivée par sir Michaël Forster, lord Lister et différents autres membres d'Associations anglaises. Un détachement de Suffolk rendait les bonneurs. Une foule considérable a assisté à l'arrivée des visiteurs français.

Les Congressistes ont fait honneur à un goûter substantiel qui les attendait sur le quai même, pour se porter ensuite en masse vers le *Town-Hall*, vers la *Maison-Dieu*, édifice antique, orné de belles verreries, de portraits, et de panoplies, où la réception officielle eut lieu. La bienvenue a été souhaitée, en quelques mots, par sir M. H. Crundall, le maire de Douvres ; par sir Michaël Forster, le très aimable président de l'Association britannique ; par lord Lister, à M. Brouardel, Président de l'Association française, qui donna la réplique.

Ce fut d'abord assez austère, car chaque section de la Société française se joignit à la section anglaise correspondante — chimistes anglais et chimistes français ensemble, et ainsi de suite — et se rendit dans la salle des séances. De la sorte, l'Association anglaise poursuivait son œuvre avec un public français surajouté au public anglais, et les savants des deux nations participaient à la besogne. A la section de Physiologie, presque

toute la séance fut remplie par une discussion entre M. Kronecker, le physiologiste suisse, et M. Charles Richet. Après deux heures de communion intellectuelle, les séances furent levées et les membres des deux Associations se retrouvèrent à un banquet où il y eut beaucoup de discours. — M. Brouardel et M. Aigre, le maire de Boulogne-sur-Mer, ont été fort chaleureusement applaudis. La glace étant tout à fait rompue, l'on fraternisa gaiement; on se promena sur les pelouses du collège, où même l'assistance entière fut photographiée; et la journée s'est achevée de la sorte en conversations que la sirène du vapeur, seule, a pu interrompre.

LES ÉPIDÉMIES MENAÇANTES.

La marche de la Peste.

I. — La Peste en Portugal.

1° *Opinion de la Mission française.* — M. le Ministre des Affaires étrangères a communiqué à M. Metchnikov qui, en l'absence de MM. Duclaux et Roux, dirige l'Institut Pasteur, un télégramme de la mission pastorienne française qui est partie dernièrement à Oporto, télégramme qu'il vient de recevoir de notre consul en cette ville. « Les cas de peste, dit ce télégramme, sont beaucoup plus nombreux que ne l'indiquent les statistiques. Nous avons pu constater que les déclarations sont incomplètes. Nous avons fait en deux jours quatre autopsies de sujets trouvés morts sans soins. Le microbe de la peste isolé du sang, est très virulent et tue une souris piquée. Il y a à l'hôpital trois malades gravement atteints, qui sont traités par le sérum Yersin. L'expérience marche très bien. Nous considérons maintenant le cordon sanitaire comme dangereux. Il ne peut qu'entraîner la famine pour la population pauvre et augmenter la peste. Lisbonne exige le cordon avec interdiction de la ville de Porto, pour des considérations d'intérêt commercial, de jalousie entre les deux villes. Les esprits sont excités, les autorités locales sont obligées de faire accompagner par des troupes les cadavres dans les cimetières. »

De ce télégramme qui donne un si triste tableau de la situation au pays pestiféré, il importe de retenir la rassurante déclaration qui concerne l'expérience faite sur trois malades en voie de guérison par le sérum Yersin. A l'Institut Pasteur où nous sommes retournés, on nous a confirmé, en ce qui concerne les mesures préventives pour la France, les déclarations du docteur Metchnikov, que nous avons déjà reproduites : dès son apparition sur notre territoire le fléau serait annihilé par les inoculations de sérum, dont on possède une grosse réserve.

2° *Divers.* — Les médecins allemands, après avoir fait des cultures avec du sang de malade recueilli à l'hôpital, ont porté un diagnostic confirmant l'existence de la peste. — L'évêque, Mgr Barrozo, a visité l'hôpital des pestiférés, adressant des paroles de consolation aux malades. C'est dans une dépendance de cet hôpital que les médecins allemands font leurs études sur l'épidémie. — L'Administration des Postes fait connaître que, par suite du danger de la peste, l'échange des colis postaux avec le Portugal est limité exclusivement à la voie d'Espagne. La voie d'acheminement par mer est supprimée jusqu'à nouvel avis.

Un mousse du transport *Africain* est mort à l'hôpital naval de Lisbonne, victime d'une pneumonie infectieuse; de plus, il était tuberculeux : il ne s'agit donc pas d'un cas de peste comme on l'a dit.

Le 16 septembre, aucun cas de peste, ni aucun décès n'a été constaté. A l'hôpital, on a examiné trois cas suspects. Le soir, une autopsie a été faite. L'Association industrielle a décidé de laisser les fabriques et les magasins fermés. Mme Calmette, femme du bactériologiste français, est arrivée. La populace a lancé des pierres sur les employés chargés de conduire un cadavre à la salle d'autopsie. La gendarmerie a dispersé les manifestants. Il y a eu, pendant la dernière quinzaine, 19 décès de moins que pendant la quinzaine correspondante de 1898. Le 17, un cas a été enregistré. Le cadavre d'un malade décédé dans le faubourg a été soumis à l'autopsie; il a été accompagné au cimetière par un piquet de cavalerie. On a arrêté un rédacteur de la *Colonie espagnole*, qui avait critiqué les mesures sanitaires. On croit qu'il sera reconduit à la frontière. La mission française, qui restera probablement encore une semaine à Oporto, continue à expérimenter avec succès le sérum de l'Institut Pasteur. Les médecins norvégiens Aaser et Gairwald, bactériologistes, font des expériences au laboratoire municipal et à l'hôpital des pestiférés, ils resteront une quinzaine de jours à Oporto. Le délégué du Gouvernement, le Dr H. Vasconcellas, dans une conférence avec les Présidents des diverses Associations, a pris note de toutes les solutions proposées et repart pour Lisbonne. Dans la semaine du 11 au 16 septembre, on a constaté seulement 2 cas de peste et 3 décès. Le Gouvernement a l'intention d'établir à Leixoe une zone neutre pour y déposer les marchandises. Le 19 septembre, un cas de peste a été constaté. Les médecins Franz et Rumpel, venant de Hambourg pour étudier l'épidémie, sont arrivés, ainsi que M. Henri Mouton, médecin de l'hôpital Saint-Louis des Français à Lisbonne. Le médecin anglais Shadwell est parti ce soir de Lisbonne et se rend en Angleterre.

Les mesures contre la peste en France. — Plusieurs ports du Finistère sont en relations suivies avec le Portugal, où des navires munis de viviers vont prendre des chargements de langoustes et d'autres des cargaisons de vins. A la suite de l'article que nous avons consacré ici-même aux dangers que courait le département de la Vendée (1), le préfet du Finistère s'est préoccupé, à juste titre, de cet état de choses et a mis à exécution les mesures les plus propres à prévenir l'introduction de la peste en France par des navires.

II. — La Peste a l'Étranger.

Amérique du Sud. — Là peste bubonique s'est déclaré à Assomption au Paraguay.

Afrique. — M. Schreiner a annoncé, dans l'Assemblée législative du Cap, que la peste bubonique avait éclaté à Magude, sur la côte, près de Delagoa-Bay. Il y avait eu quarante-deux cas, dont tous avaient été suivis de décès. Un cas suspect s'était déclaré à Maraquene. On n'a constaté aucun cas à Delagoa-Bay.

La Peste à la Réunion. — Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs un passage de la lettre lue à

(1) *Gazette médicale de Paris*, 1899, n° 35, p. 409.

l'ouverture du Conseil général de la Rénnion, le 22 juillet dernier, par M. le secrétaire général de la colonie. Il est relatif à une question qui a vivement préoccupé et préoccupe encore à bon droit le monde commercial. Existe-t-il à la Réunion nne peste endémique, atténuée il est vrai, mais dont chaque année, depuis 50 ans, il est constaté plusienrs cas dont la véritable nature aurait été jnsqu'ici méconnue? Cette endémie peut-elle, à un moment donné et dans des conditions données, être le point de départ d'une épidémie véritable? Après avoir exposé les mesures de préservation prises pour mettre l'île à l'abri de l'épidémie de Tamatave, le Gouverneur a ajouté :

« Vous savez ce qu'il est advenn par la suite. Appelé de Madagascar sur la demande de M. le Chef du Service de Santé, pour étudier chez nous la nature d'une maladie connne dans la Colonie depuis de longues années sons le nom de lymphangite infectieuse, M. le Dr THIROUX, élève de l'Institut Pasteur et directenr du laboratoire hactériologique de Tananarive, a conclu, après une longue série d'expériences, à l'existence ici d'une peste endémique dont la virulence se trouverait singulièrement atténuée par le long espace de temps (60 ans environ) qui se serait écoulé depuis son introduction dans l'île. L'examen du rapport de M. le médecin de 1re classe Thironx a donné lieu, au sein du Comité d'Hygiène, auquel s'étaient joints, à titre consultatif, tous les médecins de la capitale, à nne importante discussion qui a fait ressortir deux opinions différentes, comptant l'une et l'autre un nombre égal de partisans; d'un côté, les nns pensaient, avec M. le docteur Thiroux, qu'ils se trouvaient bien en face du bacille Yersin; d'autre part, les autres déclaraient qne le microbe qui leur était soumis présentait certaines différences avec le bacille pesteux, et qu'ils se refusaient à assimiler à la peste une maladie connue de temps immémorial dans le pays et n'ayant aucunement les caractères d'épidémicité et de contagiosité qui d'ordinaire accompagnent la peste bubonique. Je n'avais aucunement à prendre parti dans une affaire d'ordre purement médical. Restant dans mon rôle, je priai simplement M. le Chef du Service de Santé, dont le zèle et le dévouement sont hien connus de tous, de m'indiquer de suite les mesures à prendre pour conjurer l'invasion ou la propagation du fléau. C'est à la suite des propositions qu'il m'a soumises dans la circonstance, d'accord avec le Comité d'Hygiène, que j'ai pris, en attendant d'être autorisé à promulguer dans la colonie la loi concernant les logements insalubres en vigueur en France, un arrêté, en date du 8 juillet courant, qui institue dans chaque commune de l'île, une commission chargée de rechercher et d'indiquer aux maires les moyens d'assainissement indispensables en ce sens. Depuis, plusieurs cas suspects m'ont été signalés à Saint-Denis par M. le Chef du Service de Santé; mais l'examen hactériologique des ganglions de la femme Berthe Jean-Jacques, le 18 juillet, rue du Bois-des-Nèfles, lui ayant permis de constater l'existence du microbe de la peste à Saint-Denis, j'ai pris, sur sa demande très nette, un nouvel arrêté qui, à la fois, faisait connaître sincèrement la situation, telle qu'il l'apprécie, et donnait à l'Administration et aux municipalités les moyens de recourir aux mesures d'isolement qu'ils jugent utiles pour enrayer, dès le déhut, la propagation de la maladie. En résumé, je ne saurais trop le dire, nous ne sommes pas, actnellement tont an moins, en face d'une épidémie, mais hien seulement en présence de *cas suspects isolés*, dont le dernier datant du 17 juillet, m'a été particulièrement signalé, après examen bactériologique, comme « *décès par peste endemique* ». Aucun cas nouveau ne s'est produit depuis.

J'avais le devoir de faire la lumière sur la sitnation, conformement à la demande du Chef da service compétent, ne serait-ce que pour prévenir le mal, ponr y remédier en temps opportun; ce devoir je l'ai rempli. J'ignore ce que l'avenir nous réserve, mais je l'envisage avec le plus grand calme, absolument confiant dans la grande expérience et dans l'infatigable dévouement du corps médical de la Colonie, dans le sang-froid et le zèle des Mnnicipalités, appelées ici à mettre à exécution toutes les mesures que croira devoir prescrire M. le Chef du Service de Santé, responsable de la Santé Publique, et anqnel les règlements sanitaires donnent les pouvoirs les plns larges pour agir sous mon autorité. »

Mais l'existence d'une variété endémique de la peste à la Réunion paraît donc probable; et pour l'affirmer scientifiquement il faut attendre de nouvelles études, qui rendent indiscutable le résultat des premières recherches.

LES INAUGURATIONS DE LA SEMAINE.

Inauguration du Sanatorium d'Hendaye.

La ville de Paris, qui dernièrement onvrait à Berck-sur-Mer, pour les petits malades pauvres, un hôpital de sept cent cinquante lits, et qui fait construire en ce moment dans l'Oise, à Augicourt, sur un plateau très élevé, une maison spécialement aménagée pour les tuberculeux, vient d'inaugurer à Hendaye le sanatorinm pour les enfants d'ouvriers et de petits employés parisiens, déjà faibles et que l'air de la grande ville.

M. Lucipia, président du Conseil, a visité ces jours derniers ce sanatorium, qui est certainement une des fondations les plus intéressantes de la ville de Paris. Il est situé à 3 kilomètres d'Hendaye, sur la mer, au pied des deux grands rocs surnommés les Jumeaux, qui gardent l'embouchure de la Bidassoa, dans une sorte de cuvette où n'arrive que brisé l'air salubre, mais trop vif du large. M. Belouet a construit là huit coquets pavillons isolés et réservés, quatre aux garçons, quatre aux filles. Ces pavillons sont séparés par des classes, car il ne faut pas que le séjour au sanatorium nuise à leur instruction, et les préaux de ces classes sont ouverts sur la mer. Le sanatorium d'Hendaye comporte un lazaret de vingt-six lits où les petits malades sont d'abord mis en observation dès leur arrivée, et une infirmerie de dix-sept lits. Il possède pour les hospitalisés deux cents lits. Quatre convois d'enfants lui ont été déjà envoyés et sa petite population de malades est aujourd'hui d'une centaine. Ils sont soignés sous la surveillance du Dr CAMINO, ex-interne des hôpitaux de Paris, et du directeur du sanatorium, M. IRIBE.



NÉCROLOGIE.

M. le Dr Jules Fénélon SIMON (de Paris).

✝ Le semaine dernière a succombé M. le Dr Jules-Fénélon SIMON, médecin honoraire des hôpitaux de Paris, le célèbre praticien renommé comme spécialiste des maladies de l'enfance. Il est décédé à 69 ans, dans sa belle propriété de Conflans-Sainte-Honorine, bien connne de ses anciens internes; les obsèques ont eu lieu à Saint-Philippe-du-Roule.

Jules SIMON, qui a passé presque toute son existence hospitalière à l'Hôpital des Enfants Malades, où il se trouvait lorsqu'il a pris sa retraite, a été plutôt un clinicien émérite qu'un véritable savant. Mais ses leçons, publiées pour la plupart dans le *Progrès médical*, n'en demeurent pas moins comme un modèle du genre.

Désormais, la clinique paraît être orientée de façon un peu différente ; tontefois,[la manière qu'illustrèrent Trousseau, Grisolle et tant d'autres, n'est pas prête à disparaître, grâce à Simon et à ses élèves.



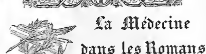
M. le Dr Jules-Fénélon SIMON (Paris), *Médecin honoraire des Hôpitaux, Officier de la Legion d'honneur.*

Docteur en 1861, ancien interne des Hôpitaux de Paris en 1856, Jules SIMON était officier de la Légion d'honneur, médecin consultant des Maisons de la Légion d'honneur, membre de la Société médicale des Hôpitaux, etc., etc. L'*Academie de Médecine* oublia de lui ouvrir ses portes, sans doute parce qu'il était praticien trop occupé : il ne s'en plaignit jamais.

On doit à Jules SIMON une foule de mémoires originaux, presque tous relatifs à la clinique infantile : signalons seulement les volumes qu'il a publiés : *De la leucocythémie*, thèse, 1861. *Des maladies puerpérales*. Thèse d'agrégation, 1866. — *De la bronchopneumonie infantile survenant dans le cours de la coqueluche* (1871, 48 p.).— *Discours à l'Assemblée des Délégués des Sociétés savantes* (1875).— *Conférences thérapeutiques et chimiques sur les maladies des enfants.* Paris, in-8°, 1880 ; 2e édit., 1882. —*Nouvelles études de la diphtérie*, 1887.— *De la nature de la diphtérie d'après les nouveaux progrès de la Science.* Paris, 1889, 15 p. — *De l'insomnie chez les enfants, envisagée au double point de vue de l'étiologie et du traitement.* Paris, 1890, 29 p., etc.

M. FOULQNIER, décédé à Quimper, à l'âge de 99 ans. Il fut l'organisateur du musée de Quimper et du musée ethnographique breton, qui rivalise avec celui de Saint-Germain.

On écrit de Bagnères-de-Bigorre, que M. Léon TEMPIE vient de mourir à Bagnères-de-Bigorre, âgé de 58 ans. Son corps a été transporté à Montpellier, sa ville natale. Le défunt faisait partie du bureau de la plupart des *Sociétés savantes et Associations universitaires de Montpellier.* Il fonda, en 1884, à la Faculté des Sciences de cette ville un prix annuel, appelé prix Tempie, destiné au candidat à la licence ès Sciences naturelles ayant passé les meilleurs examens de l'année ;il organisa des cours de français à l'usage des étudiants étrangers fréquentant cette Faculté. Les services rendus à la colonie russe de cette Faculté lui firent donner la cravate de Commandeur de Sainte-Anne. M. Temple était officier de l'Instruction publique et chevalier de la Légion d'honneur.—M. le Dr GILBERT, médecin à Malicorne (Sarthe), était venu se marier à Château-Gontier. En allant visiter deux fermiers qui avaient été blessés par un taureau, le docteur Gilbert a fait une chute si malheureuse qu'il s'est brisé la colonne vertébrale et qu'il est mort sur le coup. — M. le chanoine CARNOY, professeur à l'Université de Louvain, décédé en Suisse, biologiste connu, auteur de travaux célèbres. —MM. les Drs HONGOUR et RONNOT (de Bordeaux) viennent d'avoir la douleur de perdre leurs mères. — M. le Professeur REVERDIN nous fait part de la perte qu'il vient d'éprouver en la personne de Mme Jaques REVERDIN, née JANOT, sa mère, décédée à Versoix, le 9 septembre 1899, dans sa 87e année. — M. le Dr ROUSSIN, médecin principal des colonies en retraite.



La Médecine dans les Romans

Monsieur le Professeur

par

Georges MALDAGUE.

[*Affaire Blanchard-Heim.*]

Un roman vient de paraître qui fera parler de lui autant que les *Morticoles*, d'inoubliable mémoire. *Monsieur le Professeur* est, en effet, une œuvre qui vient à son heure, après l'incident bien connu Heim-Blanchard, et qui va apporter un peu d'agitation au Quartier latin, tranquille depuis que l'Affaire Dreyfus est terminée. M. Georges Maldague a du flair ; faisons-lui donc de suite nos compliments d'usage....

Inutile d'ajouter, après ce petit préambule, que le dit volume est un roman à clé et même un roman historique ! On y trouvera, en effet, contée par le menu, toute l'histoire véridique de la fameuse Affaire qui empêche encore, à l'heure qu'il est, M. le Pr R. BLANCHARD, de faire son cours à la Faculté de Médecine. Mais dévoilons d'abord les personnalités qui se cachent, fort mal d'ailleurs, sous les noms des héros du livre. Pour tous ceux qui sont au courant des potins du Quartier latin et des habitudes du monde médical parisien, les révélations que nous allons faire n'auront aucun mérite, les pseudonymes étant vraiment trop transparents. Mais notre

rôle de gazetier nous obligeant à cette découverte ..... du Pérou, nous nous exécutons, sans souligner nos talents de policier psychologue.

François Heller est évidemment M. le Dr F. Heim, professeur agrégé, qui a épousé Mlle Hélène Angustier, docteur en médecine (Mlle le Dr Chauliaguet ?) ; et M. le Dr Gabriel Noiret (*Noir*, à la place de *Blanc*), n'est autre que M. le Pr R. Blanchard, qui, comme tout le monde le sait, a fait un très brillant mariage. Le savant Ardillon est ce pauvre Baillon, et M. Hervé son fils André. L'ami Darembert ne peut être que le Dr Retterer, agrégé de la Faculté, professeur libre d'histologie, ami bien connu de M. Heim ; Laricourt, M. le Pr Lannelongue ; Furgent, l'ancien dessinateur Faguet; Ducasbel, M. le Pr Brouardel, doyen ; Mme Mornin, Mme Fortin, artiste peintre ; Chicoteau, Tabboureau le garçon, etc.

Voilà les premiers rôles. D'autres types encore sont parfaitement reconnaissables ; mais cette énumération nous entraînerait trop loin.



Monsieur le Professeur!
[M. le Pr Raphael Blanchard (de Paris)] (1).

Inutile d'ajouter que M. Georges Maldague me paraît être un citoyen joliment bien informé des détails de l'Affaire — la Nôtre ! — et un littérateur passablement au courant du métier qu'il exerce.

Son livre n'est pas un roman, mais un chapitre d'histoire de la médecine, ou plutôt de la chaire d'histoire naturelle médicale.

Qu'en sortira-t-il? Un procès? Ce n'est pas probable! Plutôt certain «chahut» à la rentrée des cours ! Nous verrons bien.

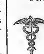
Je me borne à signaler ce petit fait : Le livre a été imprimé en *Vendée*. — J'ai mes raisons pour prendre ainsi mes précautions !



(1) D'après le *Progrès médical.*



ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.



Faculté de Médecine de Bordeaux. — M. le Dr Carles, agrégé libre, est chargé, pendant l'année scolaire 1899-1900, d'un cours complémentaire d'hydrologie et de minéralogie.

Faculté de Médecine de Lyon. — Le jeudi 21 décembre 1899, il sera ouvert, à la Faculté de Médecine de Lyon, des concours pour trois places de Chef de clinique: 1° une de clinique médicale; 2° une de clinique chirurgicale; 3° une de clinique des maladies mentales. La durée des fonctions est de deux années. Le traitement qui y est attaché est de 1000 francs par an. Le 6 novembre 1899 commencera nn concours pour deux places de prosecteur. La durée des fonctions est de trois années et le traitement de 1.200 francs.



ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE
HOPITAUX, etc.

Hospices de Nice. — M. le Dr Camons est nommé médecin des hospices civils de Nice.

Hôpitaux de Lyon. — Le lundi 2 octobre 1899, il sera ouvert à l'Hôtel-Dieu, un concours public pour douze places d'élèves internes et d'un nombre à fixer au moment du concours, d'élèves internes provisoires, appelés à faire le service de médecine et de chirurgie dans les établissements de l'Administration des hospices civils de Lyon.

Hospices civils de Saint-Étienne. — La Commission des Hospices civils de Saint-Étienne (Loire) prévient qu'il sera ouvert à l'Hôtel-Dieu de Lyon : 1° Le lundi 23 octobre 1899, un concours public pour deux places de Médecin des Hospices de Saint-Étienne ; 2° Le lundi 6 novembre 1899, un concours public pour une place de Chirurgien des mêmes établissements. Ces concours auront lieu devant le Conseil d'Administration, assisté d'un Jury médical; ils dureront 5 jours et se composeront de 5 épreuves. Les médecins et chirurgiens à nommer entreront en fonctions le 1er janvier 1900. Leur traitement est fixé à 2.000 francs par an. S'adresser pour tous renseignements au Secrétariat des Hospices de Saint-Étienne, rue Valbenoite n° 40.



SOCIÉTÉS

ET CONGRÈS.

Académie de Médecine de Paris. — L'Académie de Médecine de Paris a repris ses séances hebdomadaires depuis le mardi 19 septembre 1899.

Sociétés des Médecins des Bureaux de Bienfaisance. — Un projet de M. le Dr Dorizon, demandant les modifications suivantes au fonctionnement de l'Assistance publique, a été voté : 1° La consultation externe des hôpitaux sera supprimée ; 2° l'admission des malades à l'hôpital sera prononcée par les médecins des Bureaux de Bienfaisance ; 3° des externes en nombre suffisant seront mis à la disposition des médecins chefs de service pour aider ces derniers dans l'accomplissement de leur mission ; 4° tous les médicaments inscrits au Codex et le lait figureront à la nomenclature des Bureaux de Bienfaisance et les médecins seront autorisés à en prescrire des doses suffisantes pour éviter aux malades des pertes de temps et des dérangements répétés ; les bains pourront être prescrits, au moins à la consultation des maladies de la peau ; 5° des dispensaires généraux dépendant des Bureaux de Bienfaisance seront créés pour les maladies de la peau, des yeux, des oreilles, du nez, des dents, etc., avec des médecins spécialistes et des dentistes à leur tête. Cette création permettrait aux médecins des dispensaires ordinaires d'envoyer à ces spécialistes ceux de leurs malades atteints des maladies précitées, soit pour y être traités, soit pour s'y faire délivrer les certificats administratifs hors de leur compétence ; 6° l'indemnité annuelle des médecins de la consultation des dispensaires sera relevée.



GUERRE, MARINE

ET COLONIES.

École du Service de Santé Militaire. — Liste, par ordre de mérite, des canditats admis à ladite École : MM. 1. Barège, Plisson, Salzes, Pascalin, Dupont, Trenel, Gèzes, Botte, Chevant, Bodin. 11. Vignon, Yvernault, Polliot, Lemoine, Ducourthial, Gras, Périé, Reverchon, Marchetti, Ribault. 21. Hémery, Sévérac, Guiot, Dumoulin, Géniaux, Coze, Grognard, Vermullen, Driancourt, Lhome. 31. Peloquin, Doche, Troude, Capon, Royère, Dreyfuss, Gaisset, Merson, Saulheret, Duc. 41. Miorcec, Henry, Coissard, Duval, Armbruster, Frizac, Durand, Berger, Sciaux, Vigneau. 51. Martin, Sibille, Assailly, Vielle, Lafoscade, Gilet, Campana, Lère, Enjalhert, Chamhelland. 61. Pirsche, Aubert, Gaud, Bathias, Leclercle, Gnth, Barhet, Séhin, Linx-Labarrère, Ponponneau. 71. Pontrin, Henls, Étienne, Dorland, Winkler, Ragot, Gallonin, Dnbois, Bouclier, Gohinot.

Service de Santé de la Marine. — *Mutations.* — M. Berger, aide-major au 1er régiment d'artillerie, à Lorient, sera réintégré au service de ce port le 29 septembre.



MÉDECINE D'ÉTAT

ET HYGIÈNE.

Conseil d'Hygiène et Salubrité de la Seine. — La réunion a eu lieu la semaine dernière à la Préfecture de la Seine.

Hygiène de la ville de Paris. — Le service de la statistique municipale à compté, pendant la 36e semaine, 814 décès, chiffre très sensiblement inférieur à celui de la semaine précédente (919) et semblable à la moyenne ordinaire des semaines de septembre (805). La fièvre typhoïde a causé 21 décès (chiffre presque identique à celui de la semaine précédente) (20), mais supérieur à la moyenne (7). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins reste stationnaire (154). La rougeole présente une sensible diminution (7 décès au lieu de 19 pendant la semaine précédente). Le chiffre actuel, qui est de beaucoup le plus favorable que l'on ait observé depuis le mois de janvier dernier, est semblable à la moyenne ordinaire des semaines de septembre (5). Les mois d'automne étant ceux dans lesquels cette maladie tombe régulièrement à son minimum, on peut espérer que la situation actuelle se maintiendra. La diarrhée infantile a causé 77 décès de 0 à 1 an. Ce chiffre, quoique deux ou trois fois plus élevé que ceux qu'on observe communément en hiver, est inférieur à la moyenne des semaines de septembre (83) et surtout aux chiffres observés pendant les semaines précédentes. Il n'en convient pas moins d'insister encore sur la nécessité de veiller très attentivement sur la propreté du lait servi aux enfants nourris artificiellement. Ce lait doit être stérilisé ; il doit être, en outre, présenté dans des vases très faciles à nettoyer. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 66 décès, au lieu de 80 pendant la semaine précédente et au lieu de 60, moyenne ordinaire de la saison. Ce chiffre se décompose ainsi qu'il suit : bronchite aiguë, 8 décès (au lieu de la moyenne 6) ; bronchite chronique, 11 décès (au lieu de la moyenne 16) ; broncho-pneumonie, 25 décès (au lieu de la moyenne 21) ; pneumonie, 22 décès (au lieu de la moyenne 17). Les autres maladies de l'appareil respiratoire ont entraîné 23 décès, dont 12 sont dus à la congestion pulmonaire ; en outre, 1 décès a été attribué à la grippe. La phtisie a causé 193 décès (au lieu de la moyenne 168). On a célébré à Paris 421 mariages. On a enregistré la naissance de 1,127 enfants vi-

vants (584 garçons et 543 filles), dont 794 légitimes et 333 illégitimes. Parmi ces derniers, 44 ont été reconnus immédiatement.

Monument des Sauveteurs à Calais. — A Calais a eu lieu récemment l'inauguration du monument des Sauveteurs. La fête officielle a eu lieu sous la présidence du vice-amiral, préfet maritime de Cherbourg.

DIVERS.

Les Médecins anglais et les Pots-de-Vin. — Sir Edward Fry continue de mener une campagne courageuse contre l'usage des commissions et des pots-de-vin dans toutes les professions. Mais les professions, comme la femme de César, ne veulent point être soupçonnées. Et, chaque jour, c'est une nouvelle levée de boucliers. Sir Edward Fry ayant représenté certains médecins, au chevet du moribond, hésitant entre la commission d'un entrepreneur de pompes funèbres et celle d'un pharmacien, pour savoir s'ils doivent *prolonger* leur client, l'Association des Médecins d'Angleterre proteste avec véhémence.



Déplacements de Médecins. — M. le Dr Marc Sée est à Territet. — M. le Pr F. Terrier voyage dans le Caucase et la Mer Noire. — M. le Dr Hervieu, membre de l'Académie de Médecine, est à Dieppe. — M. le Dr Nuninoff est rendu à Montreux (Suisse).

Distinctions honorifiques. — Par décret, en date du 12 septembre 1899, M. le Dr Castaing, médecin principal de deuxième classe, a été promu au grade d'officier de la Légion d'honneur. — M. le Dr Moreau (de la Ferté-Bernard) a été nommé officier d'Académie.

LA SEMAINE DU MÉDECIN.

Semaine du 25 Septembre au 1er Octobre 1899.

JOURS	MATIN.	SOIR.
Lundi 25 Septembre.	*Clinique chirurgicale* (La Charité). — M. Faure : 9 h. 1/2. Ouverture du 1er Congrès intern. des Médecins de Compagnies d'Assurances sur la Vie (25-28 septembre) à Bruxelles. — *Secretariat:* Dr Poels, 2, rue Marie-Thérèse, Bruxelles.	A 3 h. 1/2 : séance de l'Académie des Sciences (séance hebdomadaire) à l'Institut.
Mardi 26 Septembre.	*Clinique d'Accouchements Tarnier*: Cours de M. Maygrier : 10 h. — Leçons le Mardi et le Samedi. *Clinique medicale* : M. Souques (H. Cochin) : 10 h.	De 3 h. 1/2 à 5 h. : séance de l'Académie de Médecine (2e séance après les vacances), rue des Saints-Pères, 49.
Mercredi 27 Septembre.	La plupart des journaux hebdomadaires de médecine de Paris paraissent le mercredi matin, à cause de la séance de l'*Academie*, qui a lieu la veille.	La Société de Chirurgie de Paris reprendra ses séances mercredi prochain, 3 octobre, à 3 h. 1/2, rue de l'Abbaye, 3.
Jeudi 28 Septembre.	Ouverture du Congrès int. de Géographie (28 septembre-4 octobre) a Berlin. — *Secretariat :* 90, Zimmerstrasse. Berlin.	Société d'Anthropologie : le 1er et 3e jeudi de chaque mois, à 3 heures (Ecole Pratique).
Vendredi 29 Septembre.	*Clinique chirurgicale* (La Charité) : M. Faure, à 9 h. 1/2 du matin. *Clinique médicale* : M. Souques (H. Cochin), 10 h.	La Société médicale des Hôpitaux de Paris reprendra ses séances vendredi prochain (6 octobre), rue de l'Abbaye, 3. Société Anatomique : à 3 h. 1/2 (École Pratique).
Samedi 30 Septembre.	La *Gazette medicale de Paris* parait tous les samedis, à 8 h. 1/2 du matin, 93, Boulevard Saint-Germain (Prix du Numéro : 0,10 c.), comme un grand nombre d'autres journaux médicaux.	La Société de Biologie tient ses séances le samedi soir à 4 heures (Ecole Pratique).
Dimanche 1er Octobre.	Les *Archives de Chirurgie* et *de Medecine* paraissent le 1er de chaque mois. — En vente, les numeros de septembre ; ceux d'octobre seront mis en vente la semaine prochaine. — Prix du Numéro : 2 Francs.	Ouverture à *Côme* (Italie), du Congrès international d'Electrobiologie et d'Electrothérapie. [Centenaire de l'invention de la pile de Volta]. *Secretaire,* Dr Corimo Binda, Côme.



Variétés et Anecdotes.

L'Automobilisme Médical.

Nous croyons intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs des articles du grand journal anglais, *The Lancet*, sur l'automobilisme, appliqué à la pratique médicale de la campagne (1), articles qui sont manifestement inspirés par la campagne que nous poursuivons à Paris depuis plusieurs mois.

1° Il y a un mois, nous avons exprimé l'opinion qu'aucun progrès essentiel n'a été fait dans la voie de perfectionnement de la voiture automobile au point de vue d'utilité pratique pour le médecin ou, en d'autres termes, aucun perfectionnement n'a été apporté qui, associant la rapidité, la simplicité, le bon marché, nous doterait d'un véhicule capable d'être employé sur nos routes de campagne et cela par n'importe quel temps, auquel on puisse s'attendre dans un climat aussi inconstant que le nôtre. A l'appui de l'exactitude rigoureuse de nos vues, nous avons fait remarquer ce fait que la semaine dernière, la voiture à moteur a complètement disparu, temporairement au moins, des rues de Londres, et la raison en était la difficulté de trouver de bons conducteurs. Cela veut dire que les conducteurs ne se présentent pas sous les conditions offertes ou, en d'autres termes, l'économie supposée, résultant du non-emploi des chevaux, n'est pas suffisante pour récompenser quelque supériorité d'intelligence nécessaire pour savoir manier une voiture à moteur, et les idées des conducteurs des voitures à moteur ont été résumées ainsi dans le *Daily Chronicle* : « Les conducteurs considèrent que la voiture à moteur est loin d'être une machine assez pratique pour servir à n'importe quel moment, en n'importe quel temps et sur n'importe quelle route ». En explication à ce qui vient d'être cité, nous pouvons seulement ajouter que les routes de Londres, quels que soient leurs défauts, sont plus parfaites et plus régulières que les grands chemins et les routes latérales de la campagne, et que la voiture à vapeur est la substitution la plus naturelle du cheval pour une cité. En outre, nous remarquons qu'un cycliste, monté sur un tricycle à moteur, couvre 78 milles avec une vitesse de 20 milles à l'heure et qu'il traine manifestement derrière lui un moteur suffisant pour faire 210 milles sur les routes d'Édimbourg. Il est possible par suite que l'on arrive à substituer au cabriolet ou au dog-cart, le tricycle, si son prix d'achat et les moyens employés pour le conduire n'en faisaient pas un véhicule vraiment incommode. Il marche avec une grande vitesse et donne beaucoup moins de fatigue quand tout marche bien ; ce sont là des faits qui plaident en sa faveur ; mais son emploi est d'un usage dangereux à cause des accidents inattendus qu'il fait naître. Par suite de la concurrence récente qui se fait en France, nous désirerions bien connaître le prix d'achat de ces véhicules qui ont tant de succès, la somme de fatigue qu'ils peuvent fournir et les accidents qui peuvent leur arriver avant de faire la critique de ce qu'ils peuvent accomplir, au point de vue de l'utilité générale.

2° Je m'intéresse au sort des voitures automobiles depuis quelques années, et j'observe avec soin le développement de ces voitures dans notre pays et en France, puisque la loi commence à en autoriser l'usage ; et depuis ces neuf derniers mois j'en possède un. Votre correspondant dit que l'automobile n'apparaît pas comme un véhicule dont l'usage pourrait offrir des avantages au médecin. Certainement, beaucoup de médecins font actuellement usage de voitures à moteur ; et il n'est point douteux que les renseignements fournis par les chauffeurs de différents automobiles, soient très intéressants et très précieux. Je serai très enclin à dire que parmi les voitures à bon marché, les suivantes sont appropriées au monde médical : *les International, Critchley Daimler, Jackson's The Star, Orient Express, Decauville* et *Cambier, Duc and Benz*. » Je possède une « *International Phaetonette* » avec capote ; je l'ai employée pour faire quatre milles et cela par tous les temps, et sur toutes les routes, pour la plupart atroces, et jour et nuit ; et je n'ai jamais eu aucun accident de machine ; le seul ennui que j'ai eu fut occasionné par la chaine et les « tyres » ; mais depuis que j'ai la chaine Brampton et les « tyres » Connolly, mon inquiétude a disparu. Par suite de la simplicité du mécanisme, je n'ai pas besoin d'être un bon mécanicien ; mais je ne me rends pas très bien compte comment un mécanisme peut être plus simple que celui du système Benz.

Je veux, en peu de mots, exposer les avantages de la voiture automobile sur la traction par les chevaux. Le prix initial est à peu près le même, à savoir : la voiture automobile avec les accessoires coûte depuis 180 £ (4.500 fr.) jusqu'à 200 £ (5.000 fr.). Deux chevaux avec les harnais, et les objets d'écurie, etc., reviennent à environ 180 £ (4.500 fr.) (1). Une remise seule est nécessaire au lieu d'avoir une écurie à deux stalles, un grenier, une cour, etc. Celle-ci ne sent pas mauvais ; on n'est pas souillé par le fumier. Un jeune homme intelligent, au lieu d'un cocher, peut soigner le moteur. Le moteur est toujours tout prêt jour et nuit ; et il peut être mis en action toute une journée et même tous les jours, sans « fatigue de jambe », et sans « fièvre de fatigue ». Un moteur peut toujours fournir la « vitesse exigible » de 12 milles à l'heure et même dans la campagne, elle peut être aisément dépassée si l'on veut. A mon avis, l'entretien d'un moteur de trois chevaux offre beaucoup moins d'ennuis, et j'ai éprouvé les deux. Naturellement on doit être préparé à faire quelques manœuvres sales ; par exemple, j'ai passé quelques heures sur le dos sous ma voiture, dans la remise ; mais c'est un détail. Je n'ai jamais eu d'accident qu'une seule fois, à la suite de la rupture d'un essieu (2) ; mais cet accident m'est arrivé dans un dog-cart. J'espère que l'usage d'un autre genre de voitures nous fournira quelques renseignements, en particulier sur ce qui a rapport à « l'*Orient Express* », que j'admire volontiers.

Je crois maintenant que si j'avais vécu auprès de dynamos, et si je connaissais suffisamment les bizarreries des accumulateurs, je serais volontiers disposé à faire l'essai d'un moteur électrique avec lequel on peut faire 30 milles sur bonnes routes.

(1). *Le developpement de la voiture automobile, The Lancet*, London 1899, p. 292-293.

(2) *The development of the motor car* [*Le développement de la voiture automobile*]. *Lancet*, Lond., 1899, sept. 9, p. 739-740.

(1) En France, les chevaux, etc., sont moins chers.

(2) L'accident peut arriver avec une voiture ordinaire



LES LIVRES NOUVEAUX.

L'audition colorée; par SUAREZ DE MENDOZA (F.). — Paris, 1899, Société d'Éditions scientifiques, in-8°, 180 p.

L'auteur étudie dans ce travail les fausses sensations secondaires physiologiques, et particulièrement les pseudo-sensations de couleur associées aux perceptions objectives des sons. C'est une question très intéressante qu'il avait abordée déjà en 1890. Aujourd'hui il apporte, avec les principales observations des auteurs concernant le sujet, plusieurs observations nouvelles très intéressantes et dont il déduit certaines notions d'ordre général. Enfin il mentionne les diverses explications qui ont été données à ce phénomène singulier dont la connaissance s'impose aux praticiens autant qu'aux physiologistes : « En effet, dit l'auteur, au point de vue pratique, il n'est pas dit qu'il ne soit pas nécessaire de tenir compte. dans les examens, des

phénomènes de cette sorte chez les marins, les militaires et les employés de chemins de fer, qui doivent apprécier, de loin, la couleur de disques indicateurs. Chez certains d'entre eux, telle couleur perçue objectivement pourrait être influencée, et même complètement dénaturée par une fausse sensation chromatique née de bruits ou de sons divers inhérents à ces professions, ce qui pourrait amener des confusions aussi regrettables, aussi dangereuses que celles qui peuvent résulter du daltonisme ». C'est donc bien une question intéressante à tous points de vue, et il convient de féliciter l'auteur de l'avoir étudiée et traitée d'une façon aussi remarquable.

[I. B. S.]

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.



AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

J.-B. BAILLIÈRE. — 19, rue Hautefeuille, Paris.

L.-R. Regnier. — **Formulaire électrothérapique du praticien.** — Brochure in-12, 256 pages, 34 figures (1899).

IMPRENTA Y LIBRERIA DE MEDARDO RIVAS. — Bogota.

Juan de Dios Carrasquilla. — **Sérothérapie de la Lèpre.** — Brochure in-12, 16 pages.

EMILIO VAQUEZ. — Carrera de San Francisco, 6, Madrid.

Manuel-Millan Chavarria. — **Algunos detalles de los effectos terapeuticos del mercurio en los sifiliticos adultos.** — Brochure in-12, 27 pages.

Noguera (Emilio). — **Le xéroforme dans la chirurgie militaire.** — Brochure in-12, 4 pages.

PRINTED BY ORDER OF THE BOARD OF DIRECTORS. — Chicago.

X... — **The John Crerar library fourth annual report for the year.** — Brochure in-8, 40 pages, 1898.

Vidal (Joseph). — **Expériences de vinification.** — Broch. in-8°, 12 pages et 2 figures dans le texte.

Le Mans.—Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 128

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

70e Année. 11e Série. Tome II. N° 39. 30 Septembre 1899.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Encore l'*Index Medicus*; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Congrès de la Semaine : Congrès pour l'avancement des Sciences à Boulogne. — Congrès international d'Électrobiologie et Électrothérapie à Côme. — Les Événements Médicaux : L'Incendie à la Faculté de Médecine et les dangers courus par la Bibliothèque. — Médecine et Politique : Élection d'un Médecin comme Député de la Savoie. — Les Epidémies menaçantes : La marche de la Peste. — Nécrologie. — La Médecine aux Chandelles. — Petites Informations. — La Semaine du Médecin. — Variétés et Anecdotes : La Bibliographie scientifique. — L'*Index Medicus* et les Associations médicales de langue anglaise. — L'état de santé de Dreyfus. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations. — Grandes Actualités : — Explosion de gaz et incendie dans les caves de la Faculté de Médecine de Paris.



Encore l'Index Médicus.

« Je ne recule pas devant ces détails de publicité, parce que, comme tout le monde le sait, je suis très vénal et je ne fais jamais rien que pour de l'argent. » — J. Cornély (*Figaro*, 18 septembre 1899, (1).

La question de l'*Index Medicus*, que nous avons le premier soulevée, et de la disparition de la belle publication américaine, revient sur l'eau, grâce aux nombreux articles que la *Gazette médicale de Paris* a consacrés, depuis trois mois (2), à cette question capitale pour la Science médicale, et à la campagne que mènent certains journaux étrangers, en particulier en Amérique et en Angleterre.

(1) Dédié à un certain nombre de mes anciens camarades d'internat des hôpitaux de Paris !

(2) *Gazette Médicale de Paris*, 1899, nos 23, 27, 33, 34, 35.

Au début de la crise actuelle, où se débattent tous les médecins instruits, pour savoir comment on continuera l'œuvre admirable des Fletcher et des Billings, ayant reçu d'Amérique des télégrammes m'affirmant que la publication allait reprendre, j'avais cessé mes démarches pour la constitution d'une Société financière, qui aurait assumé la responsabilité administrative de l'Edition.

Aujourd'hui que l'Amérique ne bouge pas, et que certaines personnalités françaises, moins qu'autorisées, s'agitent dans l'ombre pour essayer de saper par leur base mes propres efforts, je dois au monde médical français de faire connaître le but précis que je poursuis au grand jour.

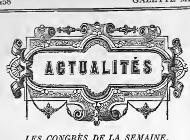
Grâce aux ressources de l'**Institut de Bibliographie**, *qui a les Fiches toutes prêtes*, je puis, en effet, entreprendre la publication, sur le type américain, si j'arrive à constituer une Société anonyme, française ou internationale, disposant d'un capital de 30,000 francs, divisé en actions de 500 francs. Grâce à l'appui des Professeurs Richet et Potain, j'ai déjà quelques souscripteurs. Que ceux qui aiment la Science, la Médecine, et la Bibliographie se joignent à eux, et le nouvel *Index* paraîtra dans un mois.

Directeur d'une Imprimerie très importante, je puis faire cette promesse, sans paraître gascon, et la faire publiquement, pour n'avoir plus à y revenir.

Je n'ai pas à ajouter que c'est la seule manière d'arrêter à jamais le flot toujours montant des journaux, qui ont la prétention de publier des bulletins bibliographiques sérieux, ou même de véritables Index, tentatives qui font... sourire les Bibliographes de profession !

Marcel Baudouin,
Directeur de l'*Institut de Bibliographie*.





LES CONGRÈS DE LA SEMAINE.

Congrès pour l'Avancement des Sciences, à Boulogne.

A l'Hôtel de Ville, le 21 septembre, à Boulogne-sur-Mer, a en lieu la réception officielle de MM. Bayet, directeur de l'Enseignement primaire, délégué du Gouvernement, et Alapetite, préfet, venus pour rehausser par leur présence la séance de clôture du Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences.

M. Bayet a remis à notre ami, M. le Dr Aigre, maire de Boulogne-sur-Mer, la croix de chevalier de la Légion d'Honneur. Cette récompense, qui couronne huit années d'une carrière administrative admirablement remplie, a été accueillie par de très vifs applaudissements. A été nommé aussi, officier de l'Instruction publique, M. le Dr Patin, délégué cantonal.

A dix heures, les membres de la *British Association*, accompagnés de M. Michaël Foster et du maire de Douvres, sont arrivés à bord d'un paquebot spécial. Ils ont été reçus au quai de débarquement par M. Brouardel, Président de l'Association française, et par les membres du Comité local. Après un lunch servi au Casino, ils se sont rendus à l'Hôtel de Ville où les attendaient les délégués du Gouvernement, de l'Administration municipale et les membres de l'Association française.

A une heure de l'après-midi, un banquet de 400 couverts, où a régné la plus grande cordialité, a réuni au Casino la plupart des Congressistes des deux pays. Au dessert, un toast, porté par M. Bayet à M. le Président de la République, a été salué par des applaudissements significatifs. Une ovation entbousiaste a également accueilli le speech en anglais du Président de l'Association britannique, qui a préconisé l'union des peuples français et anglais.

A trois heures, a eu lieu au théâtre municipal une Conférence de M. le Pr Brissaud sur le Dr Duchenne (de Boulogne). Puis les membres du Congrès se sont rendus boulevard du Prince-Albert où a eu lieu l'inauguration du monument élevé par la Société médicale au Dr Duchenne. Cette cérémonie, favorisée par un temps admirable, a clos le Congrès de 1899 (On en trouvera la photographie dans notre dernier numéro) (1).

Le Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences a, dans cette session, fait d'excellente besogne. Les membres du Congrès, dans leurs sections, ont apporté des communications qui résument l'état de diverses questions scientifiques, posées pendant le cours de l'année.

Parmi les « attractions » du Congrès, il convient de signaler l'*Exposition d'Automobiles* et la visite à Wimereux, près de Boulogne, des appareils pour les expériences de télégraphie sans fils, d'après le système de M. Marconi.

Nous devons signaler encore la réunion de la *Société médicale de Boulogne*, qui a eu lieu le 19 septembre, à 9 heures du soir, au Casino, sous la présidence de M. le Dr Ovion. Nous avons personnellement beaucoup regretté de ne pouvoir y assister.

L'excursion finale a eu lieu dans la région occidentale du Pas-de-Calais.

Congrès international d'Électrobiologie et d'Électrothérapie
(1-5 octotre 1899).

L'ouverture du Congrès international d'Électrobiologie et Electrothérapie aura lieu dans la grande salle du Broletto (Place de la Cathédrale), à Côme (Italie), le 1er octobre, à 10 h. du matin, par un discours du Pr Casimir Mondino sur *les progrès des applications de l'électricité dans la Médecine*.

Les nombreuses et importantes communications déjà recueillies, ainsi que le grand nombre d'adhésions à la réunion, parvenues jusqu'à ce moment à la Présidence, assurent au Congrès une excellente réussite. Les Sociétés des Chemins de fer italiens ont accordé aux Membres du Congrès munis d'une carte d'identité, qui sera envoyée aussitôt sur demande, les facilités d'usage à prix réduits valables du 17 septembre au 17 octobre. Par suite des accords intervenus avec le Comité exécutif de l'Exposition et les Autorités locales, les Membres du Congrès munis de la carte d'identité, jouiront de facilités spéciales. La taxe d'inscription au Congrès (10 Fr.) donnant droit au Recueil des actes, sera perçue par le Secrétaire général du Congrès, Dr Cosimo Binda (Côme).

LES ÉVÈNEMENTS MÉDICAUX.

L'Incendie à la Faculté de Médecine et les dangers courus par la Bibliothèque.

Dans notre dernier Numéro (1), nous avons raconté l'explosion de gaz qui a eu lieu, aux abords de la Faculté de Médecine, place Larrey, c'est-à-dire à l'intersection du boulevard St-Germain et de la rue de l'École de Médecine, et signalé les dangers courus par la Bibliothèque de la Faculté. On nous permettra d'insister à nouveau sur ces dangers, en raison du désastre qu'aurait pu causer l'incendie. (*Fig.* 144).

(1) *Gazette médicale de Paris*, 1899, n° 38, p. 448.

(1) *Gazette méd. de Paris*, 1899, n° 38, p. 446.

Nous avons dit, que, à la snite des explosions, nn incendie s'était déclaré dans les caves. Eh bien ! supposez un seul instant que l'accident ait eu lieu la nuit, et voyez désormais, à quelles éventualités on en aurait été réduit. ! A une heure avancée, la place Larrey est déserte ou à peu près ;



Fig. 144. — Explosion de gaz et incendie dans les caves de la Faculté de Médecine de Paris (1).

seul, le concierge du Doyen de la Faculté aurait pu être réveillé par les détonations ; et il aurait eu beau faire, l'incendie aurait pu prendre des proportions énormes, avant qu'on puisse l'attaquer. La *Bibliothèque* aurait été vite atteinte ! On ne songe pas à un incendie de cette nature sans frémir. Les livres épargnés par le feu auraient été atteints par l'eau des pompes. Quelles pertes absolument irréparables !

Il importe donc de prendre de suite des mesures très énergiques pour éviter la répétition d'accidents de cette nature. Il faut, entr'autres choses, éclairer toute la Faculté à l'électricité, et prendre des dispositions telles qu'en une minute, à la moindre alerte, on puisse dévier le courant de gaz d'éclairage.

Tout cela n'est pas difficile ; il suffit de vouloir !

MÉDECINE ET POLITIQUE.

Élection d'un Médecin comme député de la Savoie.

Le dernier élu du suffrage universel, dont l'élection a eu lieu dimanche dernier en Savoie, est M. le Dr César Empereur. Il est élu pour l'arrondissement de Moutiers, en Savoie. Il s'agissait de remplacer M. Carquet, mort durant les vacances, dont M. Empereur avait été le concurrent aux dernières élections : ce qui prouve que les gens de Moutiers sont de bonne composition ! Il faut dire aussi que le nouvel élu avait tout ce qu'il faut pour mettre tout le monde d'accord. Il n'a pas eu de concurrents.

A l'élection législative du 17 septembre, M. Empereur sur 8,843 inscrits et 5,224 votants, a été nommé par 4,837 voix. M. Carquet, décédé, avait été élu comme candidat républicain par 4,509 voix contre M. Empereur, également républicain, qui avait réuni 2,268 suffrages.

(1) D'après le *Petit-Bleu*.

LES ÉPIDÉMIES MENAÇANTES.

La marche de la Peste.

I. — La Peste en Portugal.

Épidémie. — Le 19 septembre, un cas nouveau. — Le 20, un cas et un décès. — Le 22, un cas. — Le 24, 2 décès. Le 25, 4 cas et 1 décès. — Le 26, un cas, 1 décès. — Le 27, 4 décès. Depuis le commencement de l'épidémie de peste jusqu'au 24 septembre, 71 cas et 30 décès ont été constatés.

Les magasins et les fabriques sont réouverts.

Les médecins allemands, MM. Frosch et Kossel, sont rentrés à Lisbonne, d'où ils partiront pour l'Allemagne.

Dans l'agression contre les médecins, le docteur français Salembeni a été contusionné au genou. Les Consuls étrangers ont protesté auprès des autorités locales.

Le succès des inoculations de sérum antipestenx Yersin faites par la mission pastorienne qui s'est rendue à Oporto, est complet. Voici, en effet, le télégramme transmis par notre consul dans cette ville à M. Delcassé, qui s'est empressé de le communiquer à l'Institut Pasteur : « Réunion internationale dimanche pour rapport final. Expériences du laboratoire français parfaites. Aucun décès des malades traités. » Les membres de la Mission sont partis le 29 septembre. Sauf le Dr Salembeni, qui reste encore quelques jours à Oporto.

Toute la colonie française de la ville, le personnel du Consulat, du Crédit lyonnais, de la Compagnie des eaux, le personnel médical des postes de désinfection et du Laboratoire d'hygiène ont été vaccinés par le Dr Calmette avec le sérum de l'Institut Pasteur.

M. le Dr Calmette, rapporteur de la Commission internationale, conclut à la généralisation de la vaccination. Il ajoute que les mesures de prophylaxie appliquées aux individus et aux villes serait de nature à suspendre bientôt la propagation de l'épidémie.

Les journaux d'Oporto du 22 septembre, rapportent que, le jeudi 21 septembre, Mme Albert Calmette, femme du directeur de l'Institut Pasteur de Lille, chef de la Mission française pour l'étude de la peste en Portugal, est allée visiter les malades pestiférés de l'hôpital de Bonfim, où le Dr Calmette et le Dr Salimbeni font, en collaboration avec les médecins portugais, des expériences de sérothérapie antipesteuse. Après avoir revêtn la blouse aseptique réglementaire, Mme Calmette, accompagnée dn Dr Nogueira, a visité toutes les salles de malades et a remis à chacun de caux-ci, ainsi qu'aux infirmières dévouées qui les soignent, une enveloppe contenant une petite somme d'argent enveloppée dans un ruban aux trois couleurs françaises, en guise de carte de visite. Les offrandes ainsi distribuées par notre compatriote se sont augmentées de l'envoi généreux d'une somme de 400 francs qui lui avait été fait directement à Oporto par un Lillois admirateur de l'œuvre des Pastoriens, M. Ledieu-Dupaix, consul des Pays-Bas à Lille. La distribution de ces secours a été des plus émouvantes, d'après le *Figaro*, très renseigné sur ce sujet. Les médecins et le personnel de l'hôpital des pestiférés de Bonfim garderont longtemps le sonvenir de cette visite d'une Française venant apporter aux malades atteints de l'une des plus terribles affections dont on pnisse souffrir, des consolations et des encouragements. Mme Calmette s'est fait expliquer par le Dr Nogueira l'histoire de chaque malade, et elle demandait qu'on traduisît à chacun d'eux quelques paroles consolatrices. La visite s'est terminée par un arrêt de quelques minutes à la salle de désinfection. Notre compatriote est jusqu'à présent la seule femme qui ait visité l'hôpital des pestiférés de Bonfim.

La Commission des industriels a remis à Mme Calmette une adresse de reconnaissance accompagnée de deux objets d'art en or.

II. — La Peste en Europe.

France. — L'attention du Préfet du Finistère avait été attirée par le danger qu'offraient les relations de certains ports de ce département avec le Portugal. Ces relations sont plus suivies que jamais. Tous les ans, dans la seconde quinzaine de septembre, un certain nombre d'équipages des ports bretons se livrent, plus particulièrement à cette époque, à la pêche de la sardine, des homards, des langoustes, des thons sur les côtes du Portugal, et y descendent à terre, sur divers points, pour acheter des barils de rogue, cet appât se vendant là beaucoup moins cher qu'en France. Le Préfet insiste auprès de ses administrés et notamment des armateurs ou propriétaires de bateaux, pour qu'ils interdisent rigoureusement à leurs équipages la descente à terre sur les côtes du Portugal ou du nord de l'Espagne. Il compte sur la vigilance des maîtres et des agents du service sanitaire répartis sur le littoral, pour l'application de ces recommandations, et avertit les intéressés que si on n'y avait pas égard, le Ministre de l'Intérieur n'hésiterait pas à interdire, en vertu de la loi du 3 mars 1822, l'introduction en France des produits de la pêche ayant une provenance suspecte.

D'ailleurs le Gouvernement s'occupe, avec un soin qu'il faut louer, de protéger la France contre la peste qui sévit au Portugal. Dans toutes les communes du littoral de l'Océan depuis Brest jusqu'à Hendaye, et surtout dans le Morbihan, des mesures spéciales ont été prises et les préfets ont été chargés de demander aux Bureaux d'Hygiène de redoubler d'activité. La circulaire suivante a été adressée par les préfets à tous les maires des communes du littoral :

M. le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, a prescrit certaines mesures de défense à prendre contre la peste qui sévit en ce moment dans le Portugal. L'une de ces mesures consiste à interdire aux pêcheurs, d'une façon absolue, toute communication, même indirecte, avec les côtes du Portugal et du nord de l'Espagne, tant que la présence de la peste continuera à être signalée dans ces parages. Il importe, en effet, de leur montrer clairement le grave péril des communications de ce genre, péril pour eux-mêmes, pour les populations des ports auxquels ils appartiennent, pour le pays tout entier. J'ai l'honneur de vous prier, en conséquence, de vouloir bien user de votre influence auprès des armateurs ou propriétaires de bateaux de pêche pour que la descente à terre sur les côtes du Portugal ou de l'Espagne soit rigoureusement prohibée aux pêcheurs. Je sais bien que les bateaux seront obligés d'embarquer au départ une quantité de rogue suffisante pour la campagne de pêche, et que la rogue coûtant un peu plus cher en France qu'en Portugal, ce sera pour les armateurs ou propriétaires un léger surcroît de dépense ; mais je suis persuadé qu'ils l'accepteront, dans les circonstances graves où nous sommes.

Allemagne. — Le *Moniteur officiel de l'Empire* du 15 septembre, a publié une instruction élaborée à l'Office d'Hygiène et ayant trait à la nature et à la propagation de la peste. Cette instruction devra être portée par les autorités à la connaissance de la population.

Russie. — Une note officielle parue dans le *Moniteur du Gouvernement russe* déclare que, d'après les recherches faites sur place par des médecins spécialistes, sous la direction du prince d'Oldenbourg, la maladie constatée à Samara, parmi la population ouvrière, est la malaria aggravée par certaines complications morbides, et non par la peste bubonique, comme on le croyait d'abord. Par suite, la quarantaine établie est abolie.

III. — La Peste dans le Monde.

Égypte. — A Alexandrie le 19 septembre, la quarantaine a été supprimée. Il y a eu 90 cas de peste et 44 décès.

Ile Maurice. — On mande de l'île Maurice : Lorsque l'on apprit, à Saint-Louis, que la peste avait éclaté dans l'île, il y a eu une véritable panique. Depuis la déclaration de la maladie dans l'île jusqu'à la fin de juin, il y a eu 43 cas, dont 35 suivis de décès.

Madagascar. — Le Gouvernement a télégraphié aux autorités de Tamatave, l'ordre de lever la quarantaine, aucun cas de peste ne s'étant déclaré depuis le 12 septembre. .

Tonkin. — Les journaux du Tonkin, arrivés par le paquebot *Océanien*, apportent la nouvelle suivante : Le port d'Amoy et l'île de Penanh sont déclarés contaminés par la peste.

Chine. — Le Ministre des Colonies d'Angleterre a reçu un télégramme de Hong-Kong annonçant que 18 cas de peste et 20 décès se sont produits dans cette ville, la semaine passée.

Amérique du Sud. — A Montevideo, le 19 septembre, la Commission sanitaire qui a été envoyée à l'Assomption, a confirmé l'existence de la peste dans cette ville.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr TAULIER (d'Avignon).

On annonce d'Avignon la mort de M. le Dr Georges-Joseph-Alfred Taulier, sénateur de Vaucluse, subitement décédé samedi il y a quinze jours, à onze heures, à la suite d'une congestion. M. Taulier devait partir ce soir-là même pour venir siéger à la Haute Cour.

M. le Dr Taulier, né à Carpentras le 27 février 1849, avait été reçu en 1873, à la Faculté de Paris, avec une thèse sur l'*Alimentation* du marin ; il était donc âgé de cinquante ans. Ancien médecin de la Marine, il avait fait campagne au moment de la guerre de 1870, et plus tard au Tonkin et dans les mers de Chine. Ses services, très appréciés, lui avaient valu la croix de la Légion d'honneur. Campagne de 1870-71, dans l'escadre de l'Atlantique nord, à Terre-Neuve, au Tonkin et dans les mers de Chine. Démissionnaire en 1877, il fut nommé médecin en chef des hôpitaux d'Avignon, et s'acquitta de ses fonctions à la satisfaction de ses concitoyens d'Avignon-Sud, qui, après l'avoir élu Conseiller général, l'envoyèrent au Sénat, aux élections de 1894, par 282 voix, en remplacement de M. Gent, radical, décédé. M. le Dr Taulier, qui a été secrétaire du Sénat en 1898-1899, siégeait à la gauche démocratique. Il allait être soumis au renouvellement triennal de janvier prochain. Il a exprimé par testament la volonté d'être enterré civilement et incinéré.

M. le Dr C. STŒRK (de Vienne).

M. le Dr Charles Stœrk, le célèbre professeur de laryngologie à l'Université de Vienne, vient de mourir à l'âge de 67 ans. Né à Budapest, il aida son maître, le professeur Türk, à développer l'art nouveau de la laryngoscopie. Nommé, en

1875, à l'Université de Vienne, il inventa de nombreux instruments spéciaux et écrivit des livres très remarquables.

Dans un différend survenu entre les professenrs qui soignaient à San-Remo le kronprinz Frédéric, qui fut ensuite l'Empereur Frédéric III, M. le Dr Stœrk prit parti contre son élève, M. le Dr MACKENZIE, et provoqua nne grande sensation lorsque, à son cours, il déclara le traitement de Mackenzie anti-scientifique.

M. le Dr KHNFF, décédé, à l'âge de 52 ans, dans la Maison des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, des suites d'une appendicite. Né à Strasbourg, il fit ses études médicales dans sa ville natale, et à Paris, où il fut préparateur de Broca, à l'École d'Anthropologie. Ses obsèques ont été célébrées, à Saint-François-Xavier. Les médecins de la Réserve et de la Territoriale ont été autorisés par le Gouverneur de Paris à y assister en tenue militaire. Le défunt était ancien président de la Réunion amicale des Médecins de Réserve et de l'armée territoriale et chevalier de la Légion d'honneur ; il exerçait à Paris.

M. le Dr RENARD, de Pithiviers (Loiret). — Mme SAUVINEAN, mère du Dr Sauvineau, l'oculiste parisien. — Mme la Rév. Mère SAINT-PAUL, née Cladie MICAULT de la VIENVILLE, assistante générale des sœurs de Jésus-Marie, décédée à Lyon. — Sœur Anastasie de MONTFORT, décédée à l'hôpital maritime de Cherbourg à l'âge de 38 ans. — M. le Dr H. MOREAU, de Paris, reçu en 1899. — M. le Dr GASTINEL PACHA, chevalier de la Légion d'honneur. — M. DEMERSON, externe des hôpitaux, décédé à l'âge de vingt-six ans. — M. le Dr KESTNER fils (de Mulhouse).

La Médecine aux Chandelles

Les Exercices physiques aux Folies-Bergère.

Les *Folies-Bergère*, où d'ailleurs il n'y a jamais eu de Bergères... honnêtes (ne pas lire Bergeronnettes, de la classe des Oiseaux, zoologie), et où il n'y a même plus de Folie, ont fait cette année une réouverture assez terne, pour ne pas dire vulgaire.

Au point de vue physiologique, quelques exercices de haute *force musculaire* sont cependant à signaler. L'HERCULE SAMPSON est, en effet, remarquable. D'un coup de biceps huméral, il brise facilement une chaîne capable d'arrêter un vaisseau sur les flots déchaînés de la Seine ; mais il en faudrait plusieurs de cette force-là pour retenir dans la bonne voie les Jolies-Bergères (quel à peu près !) du bateau Marchand (ne pas oublier le grand *m* !).

En tous cas, parmi les plus légères de ces Jolies-Bergères, Sampson (qui pourrait s'écrire Samson, car il a tous ses cheveux encore) en choisit sept et les porte allègrement sur son sein vigoureux, soutenu par ses quatre membres solides. Excusez du peu !

Le travail de la colonne romaine, pour être moins à la portée des dames, est digne de remarque. L'hercule manie 200 kilos comme votre serviteur 10 kilos. C'est évidemment là une supériorité manifeste ; et je ne comprends pas que cet excellent homme ne soit pas ntilisé comme force motrice ! Avec nn si joli rendement, un industriel ferait fortune !

La *Beauté*, grâce à un nom espagnol et plus ou moins gitane, ne brille que pendant quelques courts instants.

En revanche, deux artistes, dessinateur et coloriste, nous ont émerveillé au point de vue *psychologique ;* le premier, par sa grande mémoire des *lignes ;* le second, par sa puissance d'évocation et ses souvenirs des *couleurs*. Il faut certainement un cerveau organisé d'une façon à part pour ponvoir reproduire ainsi, à l'aide de la senle mémoire, un aussi grand nombre de physionomies, ou obtenir des jeux de couleurs aussi bien combinés.

Ces artistes-là sont comparables aux acteurs, qui savent cent drames par cœur, ou aux musiciens, capables de jouer vingt partitions d'opéra. Quels mystères dans notre frêle cervelle !... Et nous en verrons bien d'autres !

MARC ELL.



PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris. — *Bourses de Doctorat.* — L'ouverture du concours pour l'obtention des bourses de doctorat aura lieu le vendredi 27 octobre 1899. Les candidats s'inscriront au secrétariat de l'Académie où ils résident. Les registres d'inscription seront clos le vendredi 20 octobre, à quatre heures.

Seront admis à concourir : A. *Régime du 31 juillet 1893.* — 1° Les candidats pourvus de quatre inscriptions, qui ont obtenu nn minimum de 75 points à l'examen du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, et qui justifient de leur assiduité aux travaux pratiques de première année. L'épreuve consiste en une composition d'anatomie (ostéologie, arthrologie, myologie, angiologie). 2° Les candidats pourvus de huit inscriptions, qui ont subi avec la note « bien » le premier examen probatoire. Les épreuves

consisteront en une épreuve d'anatomie (névrologie, splanchnologie) et une composition d'histologie. 3° Les candidats pourvus de douze inscriptions, qui ont subi avec la note « bien » le deuxième examen probatoire. Les épreuves sont : une composition de physiologie et une composition de chirurgie. 4° Les candidats pourvus de seize inscriptions, qui ont subi avec la note « bien » le troisième examen probatoire. Les épreuves sont : une composition de médecine et une composition de chirurgie.

B. *Régime du 28 juin 1878.* — Les candidats pourvus de seize inscriptions, qui ont subi avec la note « bien » la deuxième partie du deuxième examen probatoire. Les épreuves porteront sur une composition de médecine et une composition de chirurgie. Deux heures sont accordées pour chacune de ces compositions. Les candidats qui justifient de la mention « bien » au baccalauréat de l'Enseignement secondaire classique (lettres-philosophie) et d'un minimum de 75 points à l'examen du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, pourront obtenir sans concours une bourse de doctorat en médecine de première année.

L'ancienne Université de Nantes. — L'Université érigée à Nantes, par le Pape, en 1414, et confirmée en 1418 et 1448, ne donna point de résultats. Le duc François II qui aimait cette ville et y favorisait les Arts, fonda définitivement l'Université en 1461 : elle comprenait les Facultés de Théologie, de Droit canon et de Droit, de *Médecine* et des Arts. — Renaîtra-t-elle ? *That is the question!*



ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE

HOPITAUX, etc.

Hôpitaux de Marseille. — *Concours de l'Internat.* — Un concours pour quatre places d'internes dans les hôpitaux de Marseille s'ouvrira à l'Hôtel-Dieu, le 9 octobre 1899.

Hôpitaux de Paris. — *Accident.* — Mme Ve Lancerie, qui était en traitement à l'hôpital Beaujon, s'est jetée, dans la cour, par une des fenêtres de la salle Vulpian. Elle est morte deux heures plus tard.

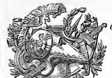


SOCIÉTÉS

ET CONGRÈS.

Un Cercle Médical à Bordeaux. — A l'imitation de Paris, où nous avons dit dans un récent numéro qu'un Cercle Médical venait d'être créé, Bordeaux cherche également à en fonder un. Mais pour qu'une entreprise de cette nature ait des chances de succès, pour qu'elle ne soit pas, en naissant, une œuvre mort-née, il faut que le nombre d'adhérents soit assez nombreux.

Conseil des Vétérinaires de France. — Le grand Conseil des Vétérinaires de France et d'Algérie s'est tenu cette année à Dijon les 20, 21, 22, 23 et 24 septembre 1899.



GUERRE, MARINE

ET COLONIES.

Les Étudiants en Médecine et le Service Militaire. — *Projet de loi Astier.* — M. Astier, député de l'Ardèche, a demandé la suppression, dans la loi de recrutement, de l'article 23, qui accorde les dispenses pour cause d'études. Il estime que la perspective seule d'échapper à deux ans de service militaire provoque l'encombrement des carrières libérales et de la nôtre en particulier.

Service de Santé de la Marine. — M. le Dr Berger, médecin de deuxième classe, aide-major au 1er d'Artillerie à Lorient, sera réintégré au service général dans ce port à compter du 29 septembre courant.

Le Ministre de la Marine a décidé qu'il sera admis cette année, après concours, à l'École du Service de Santé de la marine à Bordeaux, 75 étudiants en médecine au lieu de 65, chiffre primitivement fixé, dont 30 destinés au service de la marine et 45 pour le service colonial.

Sont désignés pour embarquer dans les escadres, le 1er octobre prochain : Sur le *Brennus*, M. le médecin de première classe Bourguignon, du cadre de Toulon, pour remplacer M. le Dr Hagen. Sur le *Surcouf*, M. le médecin de première classe Lallour, du cadre de Brest, en remplacement de M. le Dr Retière. Sur le *Fleurus*, M. le médecin de première classe Chové, de Brest, en remplacement de M. le Dr Jonruan. Sur le *Du Chayla*, M. le médecin de première classe Richer de Forges, de Brest, en remplacement de M. le Dr Borins. Sur le *Cassard*, M. le médecin de première classe Gandelin, du cadre de Cherbourg, en remplacement de M. le Dr Barbolain. Sur le *Galilée*, M. le médecin de première classe Michel, de Toulon, en remplacement de M. le Dr Durand.

Par décret, en date du 15 septembre 1899, ont été nommés dans le corps de Santé de la Marine, pour prendre rang du 1er septembre 1899 : *Au grade de médecin de deuxième classe*, MM. les médecins auxiliaires de deuxième classe sortant de l'Ecole d'application : Moulinier, Vivie, Sambuc, Brequet, Fourgous, Hédie, Cavazza, Cartron, Guibaud, Guillemain, Briand, Nénelec, Le Coniac, Lebeaupin,

JORO, LASSERRE. M. JUDIEN-LAFERRIÈRE, médecin de première classe du cadre de Rochefort, est désigné, sur la demande de M. le directeur GUÈS, pour remplir, à compter de la date de son déharquement du *Davout*, les fonctions de secrétaire du Conseil de Santé du port de Rochefort. — MM les médecins principaux ORTAL, du cadre de Brest, embarqué sur l'*Amiral-Duperré* ; BOHÉAS, du cadre de Lorient, embarqué sur le *Carnot*, et MERCIER, du cadre de Cherhourg, embarqué sur la *Bretagne*, sont affectés, sur leur demande, le premier à Cherhourg, le second à Brest, le troisième à Lorient.

M. le médecin de première classe LAGET est autorisé à prendre part au Concours qui s'ouvrira à Toulon, le 21 septembre courant, pour l'emploi de Professeur de petite chirurgie et de séméiologie médicale à l'École annexe de ce port. M. LAURENT, médecin de deuxième classe au régiment de tirailleurs annamites en Cochinchine, et M. DEGROOTE, médecin de deuxième classe du cadre de Lorient, sont autorisés à permuter. Par décision présidentielle du 11 septembre 1899, a été acceptée la démission de son grade offerte par M. BRÉCHOT, médecin de deuxième classe de réserve de l'armée de mer. M. BERCET (Georges), médecin de deuxième classe de la Marine en retraite, a été nommé aux fonctions de trésorier de deuxième classe des Invalides de la Marine. M. BRUN-BOURGUET (J.-E.-A.), médecin de deuxième classe, est nommé au même grade dans la réserve de l'armée de mer. M. NONIER, médecin principal du cadre de Lorient, est désigné pour emharquer sur le *Charlemagne*, entrant en armement définitif à Brest. M. CANNAC, médecin de deuxième classe du *Courbet*, emharquera à la date du 16 octobre sur le *Charlemagne*, en remplacement de M. MARCHANDOU. M. VALMIRE, médecin de deuxième classe du cadre de Brest, est désigné pour emharquer sur la défense mobile de Tunisie (Bizerte).



MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE.

La Fièvre typhoïde. — *Paris* (*Fort Chabrol*). — Au Fort Chabrol, on avait fait demander au commissaire de police de service des médicaments pour quelques personnes ayant dit-on, la fièvre typhoïde. Il va sans dire que les médicaments ont été fournis : la Préfecture de police avait même autorisé un médecin à visiter les malades à l'intérieur du Fort, pour ne pas s'y laisser créer un foyer de maladies contagieuses.

Laon. — M. Ermant, député de l'Aisne, a écrit une nouvelle lettre au Ministre de la Guerre pour l'informer que vingt-cinq soldats, atteints de fièvre typhoïde, viennent d'être évacués du camp de Sissonne sur l'Hôtel-Dieu de Laon.

Espagne. — On a constaté le 15 septembre, 59 cas de fièvre typhoïde à Madrid ; la mortalité est très minime.

Vienne. — A la suite des dépêches envoyées par MM. Girard, maire, et Bazille, député, au Ministre de la Guerre sur la situation dangereuse créée à la population et à la garnison de Poitiers par la présence du 114e de ligne, campé à Biard et contaminé par la fièvre typhoïde, un inspecteur général du Service de Santé a été envoyé à Poitiers. Après une minutieuse inspection, il a constaté que l'épidémie était en décroissance marquée, et que toutes les mesures avaient été prises pour éviter la contagion.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 37e semaine, 761 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (814) et inférieur aussi à la moyenne ordinaire des semaines de septemhre (805). L'état sanitaire est donc satisfaisant. La fièvre typhoïde cependant, si remarquahlement rare depuis plusieurs années, continue à être relativement assez fréquente (23 décès au lieu de 21 pendant la semaine précédente et au lieu de la moyenne 7). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins reste à peu près le même (146). Aucune partie de la ville n'est spécialement atteinte par la maladie. Les autres maladies épidémiques restent rares. La rougeole (10 décès au lieu de 7 pendant la semaine précédente) continue à être heaucoup plus rare qu'elle ne l'était antérieurement. La scarlatine, 1 décès ; la coqueluche, 7 ; la diphtérie, 4, ne s'éloignent pas de la moyenne. La diarrhée infantile diminue progressivement de fréquence depuis six semaines. Elle a causé 58 décès de 0 à 1 an, chiffre encore supérieur à ceux qu'on ohserve en hiver, mais inférieur à celui de la semaine précédente (77) et à la moyenne ordinaire des semaines de septemhre (83). Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 49 décès (au lieu de 66 pendant la semaine précédente et au lieu de 60, moyenne ordinaire de la saison). On a célébré à Paris 373 mariages. On a enregistré la naissance de 1,100 enfants vivants (548 garçons et 552 filles), dont 774 légitimes et 326 illégitimes. Parmi ces derniers, 44 ont été reconnus immédiatement. On a déclaré la naissance de 60 mort-nés.

Hygiène de Nantes. — *Bulletin mensuel de Statistique.* — Le Bureau d'Hygiène a enregistré, en août 1899, 235 décès (moy. : 225). La fièvre typhoïde a causé 6 décès (moy. : 3,8) ; la rougeole, 1 décès ; les infections puerpérales, 2 décès. La scarlatine, la diphtérie, la grippe, la dysenterie, les affections cholériformes, ne comptent pas de décès. La tuberculose, sous ses différentes formes, a occasionné 40 décès (moy. : 47) ; phtisie pulmonaire : 32 ; méningite tuberculeuse : 3 ; autres tuberculoses : 5. Les maladies des voies respiratoires : 10 décès, (moy. 14) ; hronchite chronique, 2 ; hronchopneumonie, 3 ; pneumonie, 5. La paralysie, l'apoplexie, le ramollissement cérébral, 4 décès ; le cancer, 13 décès. L'athrepsie a causé 59 décès (moy. : 37. — (72 décès d'enfants de moins d'un an). La sénilité a causé 11 décès. Mentionnons enfin 1 suicide et 6 autres morts violentes. On a enregistré la naissance de 183 enfants dont 163 légitimes et 20 illégitimes. Il a été célébré 75 mariages. Il a été reçu 12 déclarations de maladies épidémiques, dont : 8 de typhoïde, 2 de scarlatine, 2 d'infection puerpérale. 14 désinfections ont été exécutées : 8 pour typhoïde, 12 pour tuherculose, 2 pour scarlatine, 1 pour érysipèle, 1 pour cancer ; 5 hlanchiments gratuits à la chaux ont été opérés.

Assainissement de Nantes. — L'assainissement de la Ville de Nantes, par une distribution abondante d'eau claire et saine et par une large évacuation des eaux usées s'impose comme un devoir social, en même temps que les intérêts matériels de la Ville le commandent impérieusement. En effet, une ville qui prétend nouer de plus en plus des relations coloniales, entrer en contact intime et quotidien avec les pays d'outre-mer, s'expose aux dangers les plus graves, à de véritables désastres, dont nous avons vu des exemples à Marseille et à Toulon, si elle ne prend pas toutes les mesures nécessaires pour se mettre à l'abri des épidémies.

État sanitaire de Rochefort. — L'état sanitaire des troupes n'étant pas très satisfaisant à Rochefort, le Ministre de la Marine a prescrit le renvoi immédiat dans leurs foyers des réservistes de l'Infanterie de marine.

L'état sanitaire de la Côte d'Ivoire. — Par cablogramme en date du 19 septembre courant, l'Administration des Colonies a informé le Département des colonies que l'état sanitaire de la Côte d'Ivoire était satisfaisant et permettait dorénavant aux paquebots de faire escale sans danger à Grand-Bassam. Les Compagnies de Navigation française et anglaise intéressées en ont été immédiatement prévenues, et il y a lieu d'espérer que le paquebot des Chargeurs-Réunis, parti de France à destination de la côte occidentale d'Afrique, aura été avisé assez à temps pour lui permettre, au voyage d'aller, de toucher à Grand-Bassam.

La fièvre aphteuse. — A l'occasion de la fièvre aphteuse qui sévit actuellement dans notre pays, le Ministre de l'Agriculture a déjà appelé l'attention des préfets sur la nécessité d'appliquer rigoureusement les prescriptions de notre législation sanitaire en ce qui concerne cette affection contagieuse qui a pris, cette année, un caractère de gravité exceptionnelle. Il signalait notamment la nécessité d'assurer, dans les exploitations ou les étables déclarées infectées, la séquestration des animaux, afin qu'ils ne puissent avoir de contact avec les animaux encore sains et propager ainsi la maladie. Or, cette prescription ne paraît pas avoir été partout suivie. Le Ministre est, en effet, informé que la présence d'animaux atteints de fièvre aphteuse a été constatée sur un grand nombre de marchés. En conséquence, M. Jean Dupuy vient d'envoyer aux préfets une nouvelle circulaire, pour leur rappeler qu'aux termes du décret du 22 juin 1882 sur la Police sanitaire des animaux, l'arrêté de déclaration d'infection, qu'ils doivent prendre en cas de fièvre aphteuse, entraîne l'application d'un certain nombre de mesures, entre autres le dénombrement et la marque des animaux qui se trouvent dans les exploitations ou étables déclarées infectées.

La Fièvre Jaune aux États-Unis. — L'existence de la fièvre jaune à Key West (Floride) est officiellement confirmée par une dépêche de l'aide chirurgien Eve au chirurgien en chef Sternberg à Washington; le docteur Eve signale quatre cas dont deux suivis de mort. En conséquence le Département de la Guerre a ordonné le transport immédiat au fort Mac Pherson de la garnison de Key West, qui se compose de deux batteries du 1er régiment d'artillerie. De son côté le Département de la Marine a décidé d'abandonner provisoirement la station navale en ce port et de n'y laisser qu'un ou deux gardiens ayant déjà eu la maladie. On croit que les germes de la fièvre jaune ont été apportés à Key West dans les effets de cigariers récemment arrivés de la Havane. 38 nouveaux cas de fièvre jaune et 5 décès se sont produits à Key-West; il y a eu 2 décès à la Nouvelle-Orléans et 1 décès à Swinburne-Island; ce dernier décès est celui d'un soldat qui était débarqué d'un transport venant du Cuba. 46 nouveaux cas de fièvre jaune se sont produits à Key-West le 26 septembre. La maladie fait de très grands progrès à Mississipi-City.

La fièvre typhoïde en Espagne. — Une forte épidémie de fièvre typhoïde règne en ce moment à Madrid. On n'enregistre pas moins de 40 à 45 cas par jour.

Empoisonnements par l'acide prussique. — Deux employés de chemin de fer de la gare frontière de Lamorteau, sur la ligne de Montmédy à Virton, ayant voulu goûter à un liquide contenu dans un tonnelet qu'ils supposaient contenir de l'eau-de-vie, sont tombés foudroyés. Ils avaient absorbé de l'acide prussique.

La médecine dans le conflit anglo-boër. — *Préparatifs du Transvaal* : Le service d'ambulance vient d'être organisé. Des trains destinés à transporter les blessés ont été réquisitionnés en grand nombre à Pretoria; des maisons particulières ont été aménagées en hôpitaux. Un corps d'infirmiers de deux cents femmes vient d'être formé. Un grand nombre de citoyens organisant des ambulances à leurs propres frais. Le ministère de la Guerre surveille tous ces préparatifs. — *Préparatifs Anglais* : Une section des ambulances s'est embarquée de Bombay pour le Sud de l'Afrique.

Institut de Biologie de Paris. — Au fronton du nouvel Institut biologique de la rue Dutot, qui vient de construire en face de l'Institut Pasteur, M. Brébant, architecte de ce dernier édifice, on a gravé, au-dessous de l'inscription « Institut Pasteur. — Chimie biologique », la mention suivante : « Fondation baronne M. de Hirsch. » C'est, en effet, avec le don de 2 millions fait peu de temps avant sa mort par la baronne de Hirsch à l'Institut Pasteur, qu'a été construite et que sera entretenue cette importante annexe. Tous les travaux extérieurs du monument, très coquet, de style Louis XIII, pierre et brique avec grands toits en ardoise, sont aujourd'hui terminés. L'Institut biologique, où doivent se réunir l'an prochain plusieurs Congrès scientifiques, sera en pleine activité au moment de l'Exposition.

Établissements insalubres. — Un décret classe dans la catégorie des établissements insalubres les fabriques pour la distillation de l'éther et celles pour la production de l'anhydride sulfurique par combinaison de l'acide sulfureux avec l'oxygène au moyen des substances dites de contact.

Une centenaire. — Mme Wadin, la doyenne des marinières, vient de mourir à l'âge de 103 ans.

DIVERS.

Les Médecins Explorateurs. — M. le Dr Ruelle, médecin de la mission Plé, vient de rentrer en France par le dernier courrier du Dahomey. On sait que cette mission est chargée de la délimitation du Dahomey et opère de concert avec la mission allemande. M. le Dr Ruelle a dû rentrer à la suite des fièvres qu'il avait contractées et qui l'ont considérablement affaibli. Les travaux de la Mission, sont, en effet, très pénibles.



Médecins-Imprimeurs. — L'Imprimerie de l'Institut de Bibliographie, dirigée par M. le Dr Baudouin, et par M. Monnoyer fils, Chef d'exploitation, vient d'obtenir, à l'Exposition du Mans, le *Grand Prix* de la Classe.

La Maladie de M. de Pressensé. — A propos d'un duel, qui d'ailleurs n'a pas eu lieu, on a publié le procès-verbal ci-dessous : « Je soussigné, docteur en médecine de la Faculté de Paris, certifie avoir examiné ce jour M. de Pressensé et constaté qu'il était atteint de goutte au bras droit avec tophus assez volumineux de la face palmaire de la main droite. Je déclare que dans cette situation M. de Pressensé est hors d'état de se servir de la main droite. A la suite de cet examen, je fis remarquer à M. de Pressensé qu'il lui serait également impossible de se servir de la main droite pour tenir un pistolet ; ce à quoi il a répondu qu'il tirerait de la main gauche ».



Déplacements de Médecins.—Arrivé à Paris et descendu à l'Élysée-Palace-Hôtel, M. le Dr P. Popoff. — Rentrés à Paris, M. le Dr. Love, M. le Dr Barclay, M. le Dr Robert. — M. le Dr Leudet, est rendu à Arcachon, M. le Dr Pozzi est à La Chapelle-Saint-Jean.

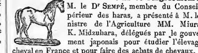
Missions scientifiques. — M. Lang, vétérinaire militaire, qui a déjà fait un séjour en Nouvelle-Calédonie, vient d'être désigné par M. le Ministre des Colonies, pour remplir une mission en Australie, avant de reprendre son poste à Nouméa. M. Lang devra étudier les moyens de combattre le *tyck*, un parasite des moutons d'Australie. Cette étude est nécessitée par la crainte de voir cet insecte gagner nos troupeaux de la Nouvelle-Calédonie, où il aurait déjà fait son apparition.

Le bégayement musical. — Une singulière maladie musicale vient d'être découverte en Allemagne. A l'Académie de Médecine de Berlin a été récemment présenté le corniste d'un orchestre de la ville, qui éprouve des difficultés singulières quand il doit attaquer. Les premiers sons ne sortent pas nettement, et on peut comparer leur émission à une sorte de *bégayement musical*. Ce corniste est d'ailleurs *bègue* et ne peut surtout pas prononcer les mots commençant par un *b* ou un *d*. La Faculté n'a pu expliquer ce bégayement musical, qui est d'autant plus étonnant que le corniste joue admirablement bien quand il a surmonté les difficultés d'attaque et a exécuté quelques mesures.

Une mode d'exploitation du Corps médical. — M. le commissaire de police du quartier des Batignolles vient d'envoyer au dépôt un individu nommé Edouard Leroy. Depuis quelque temps, Leroy se présentait chez les médecins de la capitale et exploitait leur générosité confraternelle ; à l'appui de ses dires, il exhibait un diplôme et des certificats, au nom du Dr Gaillard, actuellement sans ressources et sans clientèle. Le pseudo-médecin réussissait à glaner, de ci de là, un secours de 20 ou 50 francs. Comme il entrait récemment dans le cabinet du Dr de la Rocheferdière, il fut reconnu par un ami de ce dernier, M. le Dr Manson, auquel il s'était présenté sous un nom différent quelques jours auparavant. Leroy fut aussitôt conduit, malgré ses protestations au commissariat de police.

Les Médecins et l'Automobilisme. — Un membre de l'Automobile Club de Londres, M. le Dr Lehwers, compte faire au printemps prochain le voyage de Pékin à Londres, en passant par Kbiatka, l'Oural, Saint-Pétersbourg, Berlin, Paris, Calais. M. le Dr Lehwers se servira pour ce raid d'une voiture munie d'un moteur utilisant les huiles lourdes de pétrole.

La Pharmacie et la Littérature. — Louis Veuillot a composé un roman : *l'Histoire de deux amants et d'un apothicaire*. Ce conte moral nous représente un jeune homme et une jeune fille qui, s'aimant d'amour et ne pouvant s'épouser, ont résolu de mourir ensemble. Ils prennent une potion qu'ils croient empoisonnée. Ils attendent la mort; mais ce n'est pas la mort qui vient, c'est la colique. Un brave apothicaire, ayant deviné ce projet de suicide, leur avait donné, au lieu d'arsenic, un purgatif. Cette leçon les guérit de toute sentimentalité romanesque.



Les Médecins et l'Agriculture. — M. le Dr Sempé, membre du Conseil supérieur des haras, a présenté à M. le Ministre de l'Agriculture MM. Miura et K. Midzuhara, délégués par le gouvernement japonais pour étudier l'élevage du cheval en France et pour faire des achats de chevaux.

Les Médecins et le complot royaliste. — Dans le réquisitoire du Procureur général à la Haute-Cour, on peut lire deux dépêches adressées à des Médecins. Les voici : — Docteur Goyénèche, maire à Saint-Jean-de-Luz. « Fièvre augmente, famille redoute crise pour cette nuit». Cordier. — Docteur Thèse, Journal *Tablettes*, Rochefort. « Crise très aiguë, famille craint le dénouement cette nuit ». Cordier.

Mariage de Médecins. — M. le Dr J.-C. Webster, autrefois assistant-professeur de gynécologie à l'Université Mc-Gill et récemment nommé professeur de gynécologie à l'Université de Chicago, a épousé le 20 mai, Mlle Alice Lusk, de New-York. — On annonce le mariage, cet été, en Europe, de M. le Dr Birket, professeur de Laryngologie à l'Université Mc-Gill. — Une des sœurs de Cornelius Vanderbilt, le milliardaire américain, qui vient de mourir, est mariée au Dr Seward Webb.

Mariages de Savants. — Nous apprenons le mariage de M. Eustache Mourot, professeur de Sciences, membre du Conseil académique d'Alger, avec Mlle Mireille de Saint-Pons, sœur de M. René de Saint-Pons, homme de lettres.

Les Femmes de médecins et les bureaux de tabac. — Des bureaux de tabac sont accordés à Mme Bricka, veuve d'un docteur en médecine, fusillé en 1870 comme espion; et à Mme Rochet, veuve du médecin mort victime de son dévouement dans l'incendie du Bazar de la Charité. Dans l'ordre militaire, nous signalerons une attribution de bureau de tabac à Mme Lanoix, née de Luxer, fille d'un lieutenant-colonel et veuve d'un médecin.

Les Médecins dans le Monde. — Au mariage de M. Etienne Geoffroy-Saint-Hilaire, fils de M. Geoffroy Saint-Hilaire, créateur du Jardin d'Acclimation, Mlles Marie Geoffroy-Saint-Hilaire et Marthe Cavaniol, ont quêté, accompagnées du Dr Pierre Geoffroy-Saint-Hilaire.

M. Noté, de l'Opéra, nommé chevalier de la Légion d'honneur, rentrant chez lui ces jours derniers, a trouvé son salon plein d'amis des deux sexes : parmi lesquels MM. les docteurs Tachart, Ferrey et Verbrugghe. On avait réuni secrètement quelques centaines de francs pour offrir à l'ami une croix en brillants. Avant de la lui offrir, M. le Dr Tachart a prononcé une gentille allocution.

— Récemment, très brillante réunion chez M. le Dr Cazalis, à Aix-les-Bains, *alias* chez le poète Jean Lahor. La musique y a tenu une très grande place.

Les Médecins et le Monde. — *Historiettes.* — M. le Dr X..., une des notabilités de la Faculté de Paris, est au moins aussi connu pour sa brusquerie que pour son mérite. Il est appelé, l'autre jour, chez Mme de Z..., une jeune et spirituelle femme qui a déjà en recours à plusieurs médecins dont le diagnostic a toujours été différent. Le Dr X... arrive, regarde, examine et trouve sans doute que le cas n'est pas assez grave pour qu'on dérange un aussi important personnage que lui. — Mon Dieu ! madame, vous n'avez presque rien !... Ah ! qnel service on rendrait à la Science si l'on pouvait empêcher les malades de s'écouter ! — Vous avez raison, docteur ; mais je crois qu'on lui eu rendrait un bien plus grand encore, si l'on pouvait obliger les médecins à s'entendre.

LA SEMAINE DU MÉDECIN.

Semaine du 2 au 8 Octobre 1899.

JOURS	MATIN.	SOIR.
Lundi 2 Octobre.	Inscription, sur la liste des stagiaires de la Faculté de Médecine de Paris, de MM. les Etudiants soumis an stage, qui n'auraient pas pris d'inseription en juillet 1899, *avant le 15 octobre.* Inscription pour le coneours des prix de l'Internat des Hôpitaux de Paris, du 2 au 16 ; dépôt de mémoire dans les mêmes délais. L'onverture du Coneours a lieu le 11 décembre pour la Medecins et le 14 pour la Chirurgie. *Clinique chirurgicale* (La Charité). — M. Faure : 9 h. 1/2.	Société d'Hygiène de l'Enfance, séance mensuelle, à la mairie du IVe arroudiss. — A 3 h. 1/2 : séance de l'Académie des Sciences (séance hebdomadaire) à l'Iustitnt. — Société Médicale du Xe arrondissement, séanee mensuelle, à 8 1/2 du soir, à la mairie du Xe arrond., 72, faubourg St-Martin. — Société d'Hydrologie médicale, les 1ers et 3e lundis de chaque mois, à 3 h. 1/2.
Mardi 3 Octobre.	*Clinique d'Accouchements Tarnier* : Conrs de M. Maygrier : 10 h. — Leçons le Mardi et le Samedi. *Clinique médicale* : M. Souques (H. Cocbin) : 10 h.	De 3 h. 1/2 à 5 h. : séance de l'Académie de Médecine (3e séance après les vacances), rue des Saints-Pères, 49. Société Odontologique de France : séance mensuelle, 3, rue de l'Abbaye. — Société d'Ophtalmologie de Paris : séance menauelle, à 8 h. 1/2, Hôtel des Sociétés Savantes. — Syndicat général des Pharmaciens de France : séanee mensnelle à la mairie du XIe arroud. — Chambre Syndicale des Instruments et Appareils de l'Art Médical : séanee mensuelle, à 8 h. 1/2 du soir, an siège social, 10, rue de Lancry. — Société d'Emulation pour les Sciences Pharmaceutiques les 1ers et 3e mardis de chaque mois, à l'Ecole de Pharmacie.
Mercredi 4 Octobre.	La plupart des journaux hebdomadaires de médecine de Paris paraissent le mercredi matin, à cause de la séance de l'*Academie*, qui a lieu la veille.	La Société de Chirurgie de Paris reprendra ses séances du mercredi a 3 h. 1/2, rue de l'Abbaye, 3. Société Médicale du Panthéon : séance mensuelle, à 8 h. du soir, à la mairie du Ve arrondissement. — Société de Pharmacie : séance mensuelle à 2 h., à l'Ecole de Pharmacie.
Jeudi 5 Octobre.		Société d'Anthropologie : le 1er et 3e jeudi de ehaque mois à 3 heures (Ecole Pratique).
Vendredi 6 Octobre.	*Clinique chirurgicale* (La Charité) : M. Faure, à 9 h. 1/2 du matin. *Clinique médicale* : M. Souques (H. Cochin), 10 h.	La Société médicale des Hôpitaux de Paris reprend ses séances du vendredi, rue de l'Abbaye, 3. Société Anatomique : à 3 h. 1/2 (École Pratique). Association générale de Prévoyance et de Secours mutuels des Médecins de France : séance mensuelle au siège social, 5, rue de Suresne, à 5 heures.
Samedi 7 Octobre.	La *Gazette medicale de Paris* parait tous les samedis, à 8 h. 1/2 du matin, 93, Boulevard Saint-Germain (Prix du Numéro : 0,10 c.), comme un grand nombre d'autres journaux medicaux.	La Société de Biologie tient ses séances le samedi soir à 4 heures (Ecole Pratique).
Dimanche 8 Octobre.	Les *Archives de Chirurgie* et *de Médecine* paraissent le 1er de chaque mois. — En vente, les numeros de septembre ; ceux d'octobre vont être mis en vente. — Prix du Numéro : 2 Francs.	

Variétés et Anecdotes.

La Bibliographie scientifique.

M. le général Sébert vient de publier un article sur les *travaux récents de Bibliographie scientifique*, dans lequel il émet certaines assertions, qui sont fort discutables.

Mais nous ne nous permettons ici que de signaler à nos lecteurs les oublis, involontaires certainement, qu'il a commis, car M. le général Sebert connaît d'autant mieux ce que nous avons fait nous-même, qu'il nous a proposé, jadis, de collaborer à l'œuvre qu'il entreprend de son côté aujourd'hui.

1° M. le général Sébert *sait parfaitement* que c'est nous qui, en 1893, avons eu le *premier* l'idée d'un *Institut international de Bibliographie*. Les preuves, il les a vues. Il n'en souffle pas mot. C'est pourtant à un FRANÇAIS, que revient sinon ce mérite, du moins cette révolution !

2° Cet auteur sait aussi quels services l'Institut de Bibliographie de Paris a rendus à la *Science bibliographique*, services qui ont été reconnus *officiellement* par des récompenses ; et, pourtant, dans son mémoire, il ne souffle pas mot de nos efforts. Pour lui, nous n'existons pas ! C'est bien simple. Nous avons pourtant sous la main, *plus de trois millions* de fiches inédites, *assurées* des centaines de mille francs ! Mais, ça ne fait rien : ça ne compte pas ! C'est un comble véritablement.

3° Nous avons publié dans le *Progrès médical* et la *Revue scientifique* les principes de notre *Classification des Sciences médicales* ; dans le volume du *Congrès des Pêches* de Dieppe, celle relative aux pêches ; dans le volume du *Congrès de Gynécologie* de Marseille, et dans divers ouvrages et journaux, diverses classifications de chirurgie. — Tout cela est *inconnu* (?) du général Sébert, qui a eu sous les yeux ces documents, que nous lui avons montrés. Nous n'insistons pas.....

Nous exposerons sans doute en 1900, mais non dans le *Palais des Congrès*. Ceci est permis aux Étrangers, aux Belges, mais non à des FRANÇAIS ! Les Fiches Bibliographiques françaises ont mauvaise odeur ; elles suent l'*odeur* de France !

On ne veut pas reconnaître ce que nous avons fait ! Que nous importe ? Nous l'avons fait, et ça restera : c'est le principal ! Les hommes ne méritent pas qu'on prenne tant de peine pour les obliger à dire la Vérité. Nous ne sommes pas Dreyfus et n'avons pas encore passé cinq ans à l'Ile du Diable ! Par conséquent, nous avons le temps d'attendre que M. le général Sébert vienne nous défendre à notre tour, comme il a défendu Dreyfus; car il y viendra ! M. B.

L'Index Medicus et les Associations médicales de langue anglaise (1).

« On vient d'annoncer définitivement, dit le *Medical News* (1), que l'*Index Medicus* doit cesser sa publication, à moins que des ressources sûres ne viennent apporter les moyens nécessaires pour la continuation de cette œuvre, regrettée sincèrement de tout le monde médical.

En Allemagne, on a agité la question de savoir comment on pourrait fonder un périodique pouvant remplacer celui qui vient de disparaître ; et, certainement, ce périodique serait publié en langue allemande. Le Directeur de la *Gazette médicale de Paris*, journal bien connu, pense que ce périodique doit être publié en français (1) ; il a même fait tout dernièrement un appel éloquent au monde médical de France, pour trouver les fonds nécessaires pour cette entreprise.

En vérité, il serait malheureux que ce grand organe universel de la Science médicale, populaire en Angleterre aussi bien qu'en Amérique, cessât d'être publié en langue anglaise (2). Un appel a été déjà fait au dernier meeting de l'*Association médicale américaine*, pour qu'elle se charge des dépenses nécessaires pour la publication de l'*Index*.

La *Revue médicale et chirurgicale* de Londres a déclaré dans un article de fond, que l'Index intéresse au même degré tous les médecins parlant la langue anglaise ; l'Association Médicale Britannique devrait donc s'unir à l'Association américaine, afin de garantir les sommes indispensables. Cette déclaration est éminemment raisonnable et semble fort opportune. Bien que l'*Association médicale américaine* soit certainement en état de pourvoir aux dépenses pécuniaires de la publication de l'*Index*, l'*Association médicale Britannique* n'en fera pas moins un acte gracieux en s'offrant à partager ces dépenses.

Il nous semble que cette question de l'*Index* aurait dû être traitée et présentée d'une manière formelle à la réunion de l'*Association Britannique* (?) ; mais les comptes-rendus publiés ne nous donnent aucun renseignement à ce sujet.

Nous espérons que l'occasion ne sera pas négligée et qu'elle amènera une entente entre les deux Associations, entente cordiale qui réunira plus étroitement les médecins parlant la langue anglaise, en même temps qu'elle perpétuera une œuvre fort utile et précieuse pour la profession médicale dans le monde entier. »

Nous maintenons, en face des efforts faits en Angleterre et en Amérique, nos propositions antérieures. Il n'est pas pas possible que la France se désintéresse de cette question et laisse les pays de langue anglaise accaparer à eux seuls tout ce qui concerne la Bibliographie médicale. Nous avons chez nous deux Associations très riches : l'*Association générale des Médecins de France* et l'*Association française pour l'Avancement des Sciences*. Elles devraient nous écouter, puisque nous sommes outillé pour partir de suite, au lieu de rester sourdes à nos appels désespérés, et même de nous combattre ! M. B.

L'état de santé de Dreyfus.

Voici, sur la santé de Dreyfus, l'opinion de M. le Dr Pozzi, sénateur, d'après la *Liberté*. Il est vrai que le Dr Pozzi n'a pas été chargé d'examiner Dreyfus ; mais il a pu l'observer longuement pendant les audiences à Rennes, et avec d'autant plus de facilité qu'il était placé non loin de lui. Ses impressions sont donc celles d'un spectateur renseigné ; rien de plus. « Dreyfus a absolument l'aspect d'un officier qui aurait fait un long séjour aux colonies et

(1) *Medical News*, New-York, 1899, p. 273 [Traduct. I.-B.-S.].

(1) Jamais nous n'avons songé à publier l'*Index en français*, mais bien dans toutes les langues ; nous voulons continuer l'œuvre américaine, c'est-à-dire faire *œuvre internationale*.

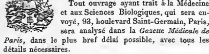
(2) Il n'a jamais été publié de la sorte; il y a là erreur de la part de l'auteur.

aurait été atteint de fièvres paludéennes. Il a d'ailleurs beaucoup souffert de la dysenterie. Il est extrêmement délabré physiquement ; il est maigre, hâve; il a les muscles atrophiés, surtout ceux du bras gauche, qui semble suspendu par des ficelles, comme celui d'un pantin. D'autre part, Dreyfus est, dit-on, couvert de flanelle et parvient difficilement, malgré cela, à se réchauffer ; il ne se nourrit que de lait, qu'il digère mal d'ailleurs, et il a constamment des nausées. Dreyfus est un homme fini. Il a trente-neuf ans et il en paraît soixante. Il ne renaîtra jamais complètement à la vie. En liberté, il vivra, mais entouré de soins, enveloppé de coton, placé en serre chaude comme une plante, qui a trop souffert pour retrouver jamais sa vigueur première. »



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.



Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE. — 93, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Poncet et Bérard. — **Traité clinique de l'actinomycose humaine; pseudo-actinomycose et botryomycose.** — Tiré à part des *Archives provinciales de Chirurgie*, n° 6, juin 1899, p. 394-396. Brochure in-8°, 4 pages.

Vincent. — **Sur un cas d'épilepsie jacksonnienne à crises subintrantes, non traumatique, déterminée par un simple épaississement de la dure-mère.** — Tiré à part des *Archives provinciales de Chirurgie*, n° 7, juin 1899, p. 410-417. — Brochure in-8°, 4 pages.

Sorel (Robert). — **Du traitement de l'Appendicite.** — Tiré à part des *Archives provinciales de Chirurgie*, n° 5, mai 1899, p. 390-396. — Brochure in-8°, 6 pages.

SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE. — 5, Rue St-Simon, Paris.

Baudouin (Marcel). — **Le Répertoire bibliographique « onomaetique » des anonymes. Son utilité pour la découverte rapide de l'identité littéraire.** — Brochure in-8°. 16 pages, 1899.

MANCEAUX. — 3, Rue des Minimes, Bruxelles.

Jonet. — **Petit manuel du baigneur aux eaux thermales et aux bains de mer.** — Brochure in-18, 90 pages, 8 figures (1899).

MALOINE. — 21 et 23, Place de l'École de Médecine, Paris.

Valcke. — **Le Cuir chevelu et les cheveux.** — Brochure in-12, 78 pages (1899).

IMPRIMERIE MARSEILLAISE. — 39, rue Sainte, Marseille.

Gilles. — **Note sur la pathogénie des contractures.** — Extrait du Marseille-Médical (1899). Brochure in-8°, 13 pages.

Le Mans. — Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 131

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Ambulances de Paris; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Nouveautés Médicales : Voyage d'Études Médicales; par M. le Dr Poix (Le Mans). — Les Congrès de la Semaine : Le Congrès des Médecins des Compagnies d'Assurances à Bruxelles. — Les Épidémies menaçantes : La marche de la Peste. — Nécrologie. — Les Médecins Poètes et Auteurs Dramatiques. — Petites Informations. — La Semaine du Médecin. — Variétés et Anecdotes : Les Ambulances urbaines à Paris. — Les Maladies des Actrices célèbres. — Les Bâtiments de la nouvelle Académie de Médecine. — Les Livres Nouveaux.

Illustrations. Grandes Actualités : Royat-les-Bains. — Nécrologie : M. le Dr Péchaud (de Paris).



Les Ambulances de Paris.

La question de l'organisation du service des Ambulances de la Ville de Paris revient sur l'eau; et nous savons, de source sûre, que, dans cet extraordinaire service, placé sous la direction d'un homme non moins extraordinaire, il se passe journellement des faits que nous n'avions pas encore soupçonnés.

Les choses en sont arrivés à ce point que les internes du service, persuadés désormais qu'il n'y a pas à leur tête une personnalité digne d'occuper cette place, travaillent chacun de leur côté à mettre en relief les défauts et les lacunes de cette Administration, vèriquement unique en son genre !

Les médecins de la Ville suivent d'ailleurs ce salutaire exemple, comme on pourra en juger à la lecture d'une note que nous publions plus loin (1).

Le Conseil municipal de Paris a eu beau décider des réformes et voter des fonds. Rien n'y a fait ! M. Strauss, le seul conseiller compétent, étant parti au Sénat, personne ne s'occupe plus de cette organisation, pourtant capitale dans une ville comme Paris. Ce n'est pas que la bonne volonté manque à M. Lefebvre, qui a remplacé l'ancien président de la Commission des Ambulances ; mais il a d'autres chats à fouetter ! N'ayant pas pu arriver à faire déplacer M. Bertillon, un simple employé, non docteur, il n'est pas probable qu'il puisse jamais avoir assez d'influence pour oser s'attaquer au plus puissant Hygiéniste du jour, membre de toutes les assemblées hygiéniques du monde, mais ignorant comme une carpe pour tout ce qui concerne les Prompts Secours.

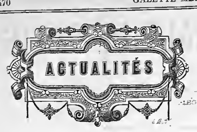
L'excellent homme, qui lui a été adjoint pour la direction des Ambulances, est lui-même navré. Il ne peut rien, n'étant qu'un subordonné. A chaque fois qu'il a une idée, spontanée ou suggérée par un interne, il s'empresse, — comme il le dit d'ailleurs —, de la mettre sous le boisseau. La consigne est .... de ronfler, en face de la Préfecture de la Seine, de la Préfecture de Police, de l'Assistance publique, qui ne cherchent qu'à se battre sur ce terrain !

On .... ronflera longtemps encore ; et, pendant ce temps-là, les Ambulances transporteront des ivrognes, au lieu de sauver des blessés. Doux pays ! faut-il répéter à nouveau et toujours.....

Marcel Baudouin.

(1) *Gaz. Méd. de Paris*, 1899, N° 40, p. 479.





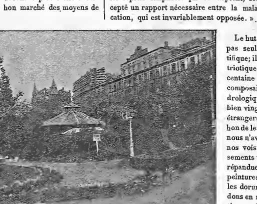
LES NOUVEAUTÉS MÉDICALES.

Voyage d'Études Médicales.

Il n'est point surprenant d'avoir à constater que le voyage aux stations thermales, organisé par notre distingué confrère, le Dr Carron de la Carrière, ait été couronné d'un plein succès. Ce voyage répondait, en effet, à un besoin. Les connaissances du médecin en thérapeutique hydrologique sont en général très superficielles ; il ne connaît d'ordinaire les stations thermales que par ce qu'il en a lu, quelquefois même seulement par ce que les malades qui y ont séjourné lui en ont appris, et pourtant l'étude de l'hydrologie acquiert chaque jour une importance plus considérable, cette médication devenant plus facile à utiliser grâce à la rapidité et au bon marché des moyens de transport.

Les notions indispensables pour juger de l'indication ou de la contre-indication des eaux sont plus nombreuses et plus précises qu'on ne le croit d'ordinaire. La composition chimique et le groupement des divers éléments minéraux ont bien leur importance ; mais il faut encore tenir compte de la thermalité, du mode d'administration, de l'outillage hydrothérapique, du climat, de l'aspect, de l'altitude de la station, et de la vie qu'on y mène. C'est de l'ensemble de ces données que l'on déduira l'indication. Mais, pour saisir et retenir, rien ne vaut d'avoir vu, d'avoir goûté, d'avoir touché ; en cela, comme en toute autre matière, rien ne vaut *la leçon de choses*.

Convaincu de la justesse de ces considérations, le Dr Carron de la Carrière a eu l'idée, aussi neuve que généreuse, d'organiser chaque année un *Voyage d'études médicales aux Eaux minérales, stations maritimes, climatériques, et sanatoriums* de France. Le Voyage de cette année a eu pour objet d'étude les stations *thermales de l'Auvergne et du Centre* (Voir *Fig.* 145), *y compris le sanatorium de Durtol*. M. le Pr Landouzy, auquel était confiée la direction scientifique du voyage, n'a été parcimonieux ni de son temps, ni de sa peine, pour être à la hauteur de la lourde tâche qu'il avait acceptée. Dans chaque station, c'est-à-dire chaque jour, il a fait sur place, dans une causerie toujours aussi intéressante qu'originale, une sorte de synthèse des impressions que chacun avait éprouvées, résumant l'anatomie des Eaux et leurs applications. Il s'est toujours efforcé d'éviter l'aride conférence hydrologique, avec les discussions stériles sur le comment et le pourquoi; passant sous silence aussi bien la théorie des ions que celle de la dissociation des acides et des bases, il s'est contenté de constater les résultats obtenus, de signaler les applications cliniques, affirmant, en toute vérité, qu'à Néris aussi bien qu'à la Bourboule, *Naturam aquarum effectus et curationes ostendunt*. — Il considère la cure hydrominérale comme un important élément de ces *associations thérapeuthiques*, qu'hier encore il défendait à Berlin avec tant d'autorité ; il critique les pratiques étroites des médecins qui se laissent aller aux thérapeutiques de système et d'absolutisme, et il les qualifie, avec un rare bonheur d'expressions, de *Thérapeutiques d'équation*, «parce que, dit-il, les esprits simplistes qui les adoptent, semblent avoir accepté un rapport nécessaire entre la maladie et la médication, qui est invariablement opposée. »


Fig. 145. — Royat-les-Bains.

Le but de ce voyage n'a pas seulement été scientifique; il a encore été patriotique. En effet, sur la centaine de voyageurs qui composait la caravane hydrologique, on comptait bien vingt-cinq médecins étrangers. N'était-il pas bon de leur montrer que, si nous n'avons pas, comme nos voisins, des établissements thermaux où sont répandues à profusion les peintures décoratives et les dorures, nous possédons en revanche des stations qui ne laissent rien à désirer au point de vue du comfort, et des eaux aussi richement minéralisées qu'habilement maniées. Les sites pittoresques de la chaîne des Dômes ne valent-ils pas le luxe du Kaiserbad? D'ailleurs nos hôtes ont été satisfaits, si nous en jugeons d'après les fortes et vibrantes paro-

les que le Pr Ehlers (de Copenhague), a prononcées sur le plateau de Pougues-Bellevne à la fin du voyage.

On ne saurait donc trop féliciter notre confrère Carron de la Carrière, qui, de sa propre initiative, a provoqué ce grand et fécond mouvement médical vers les stations françaises, et qui a procuré aux heureux adhérents deux semaines d'un voyage dont l'agrément égalait l'utilité.

G. Poix (Le Mans).

LES CONGRÈS DE LA SEMAINE.

Le Congrès des Médecins des Compagnies d'Assurances.

Bruxelles (25-28 Septembre 1899).

Le Congrès international des Médecins des Compagnies d'Assurances a commencé ses travaux, le 25 septembre 1899, au matin, au Palais des Académies.

I. La *séance d'ouverture* a été présidée par M. van den Bruggen, le nouveau Ministre de l'Agriculture. Ce dernier a célébré les avantages de l'Assurance sur la Vie; et, les rapprochant de l'Institution des Habitations Ouvrières, en a attribué tout l'honneur à M. de Smet de Naeyer, qui a introduit l'Assurance dans les contrats de prêt aux acquéreurs de maisons ouvrières. Si bien que ces contrats sont montés, en Belgique, de 500 à la fin de 1892, à 9,000 vers la fin de 1898. Les idées de prévoyance sont aujourd'hui en faveur dans les classes laborieuses; on n'en peut attendre que les meilleurs résultats.

M. le Dr Vleminkx, président effectif du Congrès, a fait ensuite l'*historique de l'Assurance sur la Vie*, une invention anglaise du commencement de ce siècle qui a mis longtemps à s'implanter et qui est aujourd'hui entrée dans les mœurs.

II. *Séance de sections*.— L'après-midi, on a discuté le rapport du Dr Poels, secrétaire général, sur l'*utilité d'un formulaire médical universel*.

M. le Dr van Geuns (d'Amsterdam) a fait également un rapport sur le *secret médical en matière d'Assurances et sur la possibilité d'accorder la discrétion professionnelle* avec les demandes de renseignements des Compagnies.

M. le Dr Houzé (de Bruxelles) a donné de curieux détails sur l'*application de l'anthropométrie aux Assurances*, dans le but d'éviter des fraudes d'état civil. Les mesures les plus personnelles sont la longueur du pied gauche et des doigts de la main gauche.— Pour s'assurer des chances de tuberculose, le périmètre thoracique peut être utilement mesuré.

Mardi, on a entendu, notamment, un rapport remarquable du Dr Moritz, de Saint-Pétersbourg, sur l'*examen du cœur au point de vue des Assurances sur la vie*; une communication du Dr Ferrand, médecin de l'Hôtel-Dieu et membre de l'Académie de Médecine de Paris, sur les *chiffres statistiques de la mortalité des assurés*; un rapport du Dr Verhoogen sur le *diagnostic précoce de la paralysie générale*; un autre du Dr Mahillon sur *l'admissibilité des neurasthéniques*; enfin un travail intéressant du Dr Crocq sur les *névroses traumatiques*.

Mercredi, nouvelle séance au cours de laquelle on a entendu le Dr Meyer, de Metz, concluant contre *l'admission des descendants de tuberculeux à l'Assurance-Vie*. Dans la discussion de ce rapport, M. Weil-Mantou a adhéré à ces conclusions et dit avoir constaté la *tuberculose* chez les agents de police qui ont reçu, pendant des rixes, des coups dans la poitrine. M. Mahillon a proposé, avec M. Poels, secrétaire général du Congrès, la création d'un *Institut international des Médecins-experts*. La séance s'est terminée par une étude, merveilleusement documentée, du Dr Bayet sur *l'admissibilité des syphilitiques*.

Dans la dernière séance, M. le Dr Verriest a parlé de la *continuité des états morbides dans le cours de la vie et de l'influence des maladies de l'enfance sur celles de l'âge adulte*.

M. le Dr de Boeck a combattu l'*alcoolisme* qui vieillit l'homme plutôt que les années; et M. Siredey a appuyé ses conclusions en proposant d'exclure les alcoolisés des bienfaits de l'Assurance sur la Vie.

La question du *secret professionnel* a été soulevée et vivement discutée par cette proposition de M. le Dr Wenckebach : « Le Congrès déclare que la communication de la cause du décès est indispensable tant aux Compagnies d'Assurances qu'au développement de la Science, et qu'il n'y a aucun obstacle sérieux à l'exiger dans tous les cas de décès ». M. Siredey, parlant au nom de tous les médecins français, estimant avec son maître, M. Brouardel, que le secret médical est aussi sacré que le secret de la confession, propose que le certificat du médecin soit délivré uniquement à la famille de l'assuré. Amendement appuyé par M. Poels, à la condition que le certificat d'Assurance porte une clause, qui dégage la responsabilité du médecin certificateur. Du reste, l'an prochain, la question du secret médical sera discutée à Paris, au Congrès international de Déontologie.

M. Weil-Mantou, qui l'annonce, demande et obtient que la question soit réservée pour ce Congrès.

Le prochain Congrès des Médecins d'Assurances est fixé à deux ans et se tiendra à Amsterdam.

Cette réunion était justifiée par l'importance des questions médicales, qui y ont été soumises à une discussion approfondie, strictement scientifique. Aucune communication d'un autre ordre n'avait été admise. Les travaux du Congrès ont contribué à préciser davantage les éléments de diagnostic et de pronostic de certaines maladies. De plus, les conclusions des rapports sont d'une incontestable utilité pour les Compagnies d'Assurances. Le Comité organisateur avait reçu de nombreuses adhésions des principaux pays d'Europe et des États-Unis d'Amérique.

Le Comité d'initiative français se composait de : MM. les Drs Brouardel, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, *Président* : Landouzy, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris, *Vice-Président* : Peyrot, Professeur agrégé à la Faculté de Paris, Membre de l'Académie de Médecine; Mauriac, Médecin honoraire des Hôpitaux de Paris; Siredey, Médecin des Hôpitaux de Paris; Weill-Mantou.

LES ÉPIDÉMIES MENAÇANTES.

La marche de la Peste.

La Peste en Portugal.

Il y a une recrudescence incontestable de la peste à Oporto. Il y a eu, le 23 septembre, 3 nouveaux cas de peste et 2 décès ; le 24, 4 nooveaux cas et 2 décès ; le 25, 1 nouvean cas, et le 26, 4 nouveaux cas et 1 décès. Il y a eu, en outre, 10 nouveaux cas de peste et 5 décès en dehors du cordon de troupes à Vendanova.

Le 27 septembre, de petits groupes de gens du peuple ont jeté des pierres contre les voitures des médecins étrangers qni allaient assister à nne autopsie, pnis se sont enfuis. Aucun médecin o'a été atteint. La police est acconrue aussitôt. Quelques maisons du village de Baguim, qui se trouve en dehors du cordon sanitaire, ont été désinfectées le 28 septembre, à canse de cas suspects. Il ne s'est produit aucun incident. Le 28 septembre, 3 cas et 1 décès. Le 29 septembre, la reine Amélie a reçu M. le Dr Calmette, avant son départ pour Paris.

Au village de Baguim, près de Rio-Tioto, on a constaté sept décès sur dix cas de peste. On a fait traosporter de Rio-Tinto à Oporto, dans un wagon scellé et isolé, deux malades suspects.

M. le Dr Calmette est rentré à Paris. La Commission des industriels a remis à Mme Calmette une adresse de reconnaissance accompagnée de deux objets d'art en or. M. le Dr Salimbeni reste à Oporto pour quelques jours. M. Calmette, rapporteur de la commission internatiooale, conclut à la généralisation de la vaccination. Il ajoute que les mesures de prophylaxie appliquées aux individus et aux villes seraient de nature à suspendre bientôt la propagation de l'épidémie.

La recrudescence de la peste s'acceotue à Oporto, et surtout dans les environs de la ville. Oo a constaté le 29 septembre cinq cas et un décès. Le bruit court que plusieurs des soldats faisant partie des cordoos saoitaires ont été atteints.

Le médecin norwégien Girsvolle a isolé le bacille de la peste sur des pattes de mouches prises à l'hôpital des pestiférés et sur des mouches prises sur les cadavres autopsiés. Le médecin en chef municipal d'Oporto a signifié aux autorités la difficulté qu'il y avait pour lui à combattre l'épidémie, parce que le concours des classes dirigeantes lui fait défaut.

Le 1er octobre, un nouveau cas de peste s'est produit à Baguim. C'est le dernier membre d'une famille de six personnes qui est atteint. Déjà la mère et trois fils sont morts Le père et une fille sont gravement malades. Le bulletin du 1er octobre constate deux cas de peste. Pendant le mois de septembre il y a en 17 cas de peste, mais 4 décès seulement.

D'autre part on a inhumé 32 personnes de moins qo'en septembre 1898. Les médecins allemands, Rnmpel et Reiche, sont repartis dans l'après-midi ponr Hambourg. Ils feront, à Lisbonne et à Paris, un court séjour, pour examiner les conditions hygiéniques de ces villes. Le 2 octobre, on dément que des cas de peste se soient produits dans plusieurs commnnes des environs d'Oporto.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr BARTHÉLEMY (de Nantes).

M. le Dr Barthélemy (de Nantes), vient de mourir. Il commença ses études médicales à Nantes, où il fut interne, et les termina à la Faculté de Paris, où il conquit le titre recherché d'Interne des hôpitaux. Ses études terminées, il revint se fixer à Nantes, soo pays natal, et débuta sous les auspices de son père, praticien estimé de cette ville.

Pendant la guerre de 1870, il servit avec dévouement dans les ambulances de l'Armée de la Loire.

A son retour il fut nommé *Médecin des Hôpitaux* de Nantes, à la suite d'un excellent concours. Mais, ao bout de quelques années, il tomba malade et son état de santé le força à donner sa démission de ses fonctions de médecio des Hôpitaox. Il fut pendant longtemps obligé, à son grand regret, de renoncer à sa profession. Il inspirait alors de très vives inquiétudes à sa famille et à ses amis.

Parmi ses œuvres, il en est une pour laquelle il montra une prédilection spéciale, *La Ligue contre l'alcoolisme*, fondée en collaboration avec quelques médecins de Nantes. Pratiquant dans une ville comme Nantes, médecio des Hôpitaux, il a eu maintes occasions d'observer les ravages produits par cet épouvantable fléau de l'alcoolisme.

M. le Dr PIÉCHAUD (A.) [de Paris].

M. le Dr Piéchann, médecin-adjoint du Sénat, Chevalier de la Légion d'Honneur, vient de mourir en Seine-et-Marne où il était en vacances. Fils d'un médecin de la Gironde, né



M. le Dr Piéchaud (de Paris),
Médecin-adjoint du Sénat.

en 1845, M. le Dr Piéchaud avait été reçu en 1872, à Paris, avec uoe thèse honorée d'une médaille de 1re classe : *Essai sur les phénomènes morbides de la pression intra-oculaire,*

Paris, 1872, n° 57. Depuis cette époque, M. le Dr Piéchaud s'était fait, dans sa spécialité de praticien ophtalmologiste, une place en vue. En outre de sa clinique de la rue de Condé, il était médecin oculiste de plusieurs sociétés. Il a fondé en 1872 le *Journal d'Ophtalmologie*, la première publication de ce genre à Paris. — Entre autres publications : citons de lui un *Essai sur les cataractes traumatiques*, mémoire couronné par la Société médico-chirurgicale de Liège, Paris, 1876, 69 p. 8°, et *« Pour servir de Pétition à l'Assemblée Nationale; rapport sur l'usurpation de titres médicaux et secondairement sur le charlatanisme et l'exercice illégal de la médecine »*, Paris, 1878, 24 p. 8°. — Nous adressons à son frère, M. le Prof. T. Piéchaud, de Bordeaux, nos plus sympathiques regrets.

M. Le Dr Lucien QUÉLET.

M. le Dr Quélet, qui vient de mourir à un âge avancé, à Hérimoncourt (Doubs), s'était consacré spécialement à l'étude de l'histoire naturelle des champignons, et avait en quelque sorte condensé ses nombreuses recherches dans deux ouvrages qui font autorité sur la matière : *l'Enchiridium fungorum in Europa media et præsertim in Gallia vigentium (1886)*, *et la Flore mycologique de la France et des pays limitrophes* (1888), avec suppléments presque chaque année.

M. le Dr Quélet avait été reçu en 1856, à la Faculté de Strasbourg, avec une thèse sur *la syphilis du foie*. Il était Président honoraire de la *Société mycologique de France*. Accueillant volontiers tous ceux qui avaient recours à sa science, de la plus obligeante cordialité dans ses relations avec ses collègues, M. le Dr Quélet, qui était un *savant*, sera vivement regretté du monde savant et médical tout entier.

M. Raspail, ancien député de la Seine, fils du savant connu. M. Benjamin Raspail a publié, en 1875, un ouvrage : *Première campagne contre l'administration de l'Assistance publique.* — M. Warin, administrateur des Hospices de Lille ; chargé spécialement, depuis de longues années, de l'administration de l'hôpital Saint-Sauveur, M. Warin avait toujours fait preuve, dans l'exercice de ses fonctions, d'un esprit de bienveillance et d'une urbanité qui lui avait concilié de nombreuses sympathies. — M. Gailhard, médecin principal de la Marine en retraite, décédé à Saint-Jean-de-Luz, à l'âge de 68 ans. — M. le Dr Defalle (de Liège). — Mme Saint-Amans Martignon, décédée au château des Clayes (Seine-et-Oise), à l'âge de 74 ans. Mme Saint Amant Martignon, née de Cabarrus, était petite-fille de la célèbre Mme Tallien, plus tard princesse de Chimay, et fille du Dr Cabarrus, mort en 1870, qui avait épousé une sœur de Ferdinand de Lesseps. La défunte était donc, par sa mère, parente de l'impératrice Eugénie. Sa nièce, adoptée par elle, a épousé le marquis de Montferrier.





Médecins Poètes et Auteurs Dramatiques

PAR LA CLÉMENCE.

Tragédie de M. le Dr Pierre Corneille.

Le 10 septembre dernier, à la Mothe Saint-Héraye (Deux-Sèvres) a été représentée, sur la scène du Parc, c'est-à-dire en plein air, une des pièces les plus intéressantes du Théâtre populaire poitevin, due à notre compatriote et ami, M. le Dr Pierre Corneille (de la Mothe-Saint-Héraye).

Cette tragédie, en trois actes et en vers, est intitulée : *Par la Clémence*; elle vient d'être imprimée précisément par les mêmes presses qui ont gémi sur le Roman : *Monsieur le Professeur !* de G. Maldague, dont nous parlions ici même il y a quinze jours.

Cette œuvre est la quatrième pièce en vers du médecin-poète, dont nous avons jadis, dans le *Progrès médical* et l'*Ouest artistique et littéraire*, fait connaître les débuts comme romancier. Ces trois pièces ont pour titre : *Bonne Fée* (pastorale en un acte) ; *La légende de Chambrille* (pièce en un acte) et *Erinna*, tragédie en trois actes, déjà représentée.

Notre but n'étant pas, dans ces quelques lignes d'actualité, d'analyser *Par la Clémence*, mais seulement de signaler à nos lecteurs les efforts d'un collègue que la Littérature enthousiasme et que la question de la décentralisation littéraire parisienne passionne, nous nous bornons à ajouter que la scène se passe au temps de Clovis, sous la tente, à la mode cornélienne. C'est du théâtre classique, aussi pur que possible.

M. le Dr Pierre Corneille a la rime riche, sans tomber dans l'excès toutefois. Son vers est facile et plein. La poésie est pour lui un langage naturel ; et il s'y joue à l'aise, au milieu des difficultés, comme un chirurgien expert, au fond d'une cavité de Douglas. Son œuvre de poète est à lire, comme celle du Romancier, quoique ce soit un provincial. — Espérons qu'on ne l'oubliera pas.

Marc Ell.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Lille. — Sont chargés de cours pour l'année scolaire 1899-1900 : *Pharmacie* : M. DEROIDE, agrégé. *Parasitologie* : M. VERDUN, agrégé. *Botanique* : M. FOCKEU. — Sont nommés chefs de travaux et de laboratoire pour l'année scolaire 1899-1900 : *Physiologie* : M. BÉDART, agrégé. *Pharmacie* : M. DEROIDE, agrégé. *Laboratoire des cliniques* : M. CARRIÈRE, agrégé. *Histoire naturelle* : M. FOCKEU. *Physique* : M. DEMEURE. *Chimie minérale* : M. LONIS. *Chimie organique* : M. CARRETTE.

École de Médecine de Tours. — Par arrêté en date du 20 septembre 1899, un concours s'ouvrira le 22 mars 1900 pour l'emploi de chef des travaux d'anatomie et d'histologie à ladite École. Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

École de Médecine de Nantes. — Un concours pour un emploi de chef de clinique médicale s'ouvrira, à l'École de Médecine de Nantes, le lundi 20 novembre 1899.

Université de l'Uruguay. — *Montevideo*. — Les Ministres des Finances et des Travaux publics ont donné leur démission, sur la question du poste de recteur à l'Université.



ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE HOPITAUX, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Concours de l'Internat en médecine.* — La composition écrite du Concours de l'Internat aura lieu à la date fixée, le lundi 16 octobre, à midi, dans la salle Saint-Jean, à l'Hôtel-de-Ville (entrée par la rue Lobau, porte du côté de la rue de Rivoli).

Hospices civils de Lille.. — *Concours pour 5 places d'Elèves internes en médecine et pour 14 à 30 places d'Elèves externes (Service de la Faculté de l'Etat).* — La Commission administrative des Hospices civils de Lille, donne avis que le *Vendredi 3 novembre 1899, à huit heures du matin*, il sera ouvert un Concours public pour la nomination de 5 Elèves internes, et le *Samedi 4 novembre*, un autre Concours pour la nomination de 14 à 30 Elèves externes, appelés à faire le Service de Médecine et de Chirurgie de la Faculté de l'Etat dans les Hôpitaux de Lille. Ces Concours auront lieu dans l'une des salles de l'*Hôpital Saint-Sauveur*, devant les Jurys médicaux présidés par un des membres de la Commission administrative des Hospices.

Hospice général de Tours. — Deux Concours pour la nomination aux places vacantes d'élèves internes et d'élèves suppléants en médecine et en chirurgie auront lieu dans le courant d'octobre. Le Concours pour l'Internat est fixé au lundi 9 octobre, à 9 heures du matin, pour l'épreuve écrite et au mardi 10 octobre à la même heure, pour l'épreuve orale. Le Concours pour la suppléance est fixé aux 16 et 17 octobre ; il aura lieu aux mêmes heures que celui de l'Internat.

Un service spécial d'ophtalmologie va être créé. Le titulaire sera nommé après un concours, dont les juges seront M. le Pr PANAS et M. le Dr MOTAIS, auxquels seront adjoints des chirurgiens de l'Hôtel-Dieu de Tours.

Hôpital civil de Mustapha (Alger). — Un Concours pour quatre places d'élèves internes en médecine et en chirurgie, et cinq places d'élèves externes aura lieu, savoir : pour l'Internat, le 6 novembre 1899 ; pour l'Externat, le 13 novembre 1899. Les candidats peuvent se faire inscrire personnellement ou par écrit au Secrétariat de la Direction de l'hôpital au plus tard la veille du jour fixé pour le Concours.

L'Hôpital de Saint-Gilles-sur-Vie. — Récemment a eu lieu l'inauguration de l'Hôpital Tortreux, à Saint-Gilles-sur-Vie (Vendée). M. Launois, sous-préfet de l'arrondissement des Sables-d'Olonne, présidait cette cérémonie.

On remarquait parmi les personnes présentes, MM. les Maires de Saint-Gilles et de Croix-de-Vie, les administrateurs de l'Hôpital, la plupart des Conseillers municipaux des deux communes, un grand nombre de fonctionnaires et de personnalités marquantes du canton. A 11 heures, le cortège officiel, partant de la mairie, se rendait à l'hôpital. M. le Sous-Préfet, après avoir salué le personnel, a visité sous la conduite de M. Gautté, administrateur de Service, les différentes salles et toutes les dépendances de l'hôpital.

Sans doute il manque encore bien des choses ; mais il est à souhaiter qu'une âme charitable complète un jour prochain la bonne œuvre déjà si bien commencée.

Assistance publique de Paris. — *Médecins de l'État civil.* — Par arrêté préfectoral en date du 12 septembre 1899, M. le Dr DUTARD, médecin du Bureau de Bienfaisance du 18e arrondissement a été nommé médecin de l'État civil dudit arrondissement (1re circonscription). — M. le Dr DUBOST, médecin inspecteur des écoles du 10e arrondissement a été nommé médecin de l'État civil dudit arrondissement 2me circonscription).



SOCIÉTÉS ET CONGRÈS

Association des Médecins de la Seine. — L'Association des Médecins de la Seine, fondée en 1833 par Orfila, en faveur des membres malheureux de la profession, a tenu sa soixante-sixième Assemblée générale sous la présidence de M. Brouardel. Le secrétaire général, M. Henri Barth, a donné lecture du compte rendu du dernier exercice. Les recettes de l'année ont atteint le chiffre de 73,132 fr. dont 16,245 fournis par les cotisations, 17,286 fr. par les dons et legs, et le reste par le revenu des fonds placés. Avec ces ressources, l'Association a secouru cinq sociétaires, 58 veuves ou familles de sociétaires, enfin 37 autres personnes appartenant au Corps médical de Paris ou du département. De plus, deux pensions viagères de 1.200 fr. chacune, ont été allouées à des sociétaires âgés et infirmes. Le total des secours distribués s'est élevé à 50.000 fr. Une somme de 19.600 fr. a été versée au fonds de réserve. A la fin de la séance ont eu lieu les élections du bureau pour le prochain exercice; ont été élus: *Président*, M. Brouardel; *Vice-Présidents*, MM. Guyon et Vernet; *Secrétaire général*, M. Barth.

Société de Médecine sanitaire maritime. — La Société de Médecine Sanitaire maritime, dont le siège social est à Marseille, a réuni son Assemblée générale le 27 juin 1899. A la suite du scrutin pour la nomination aux diverses fontions du bureau pendant l'année 1899-1900, ont été élus: *Président*, M. Borel; *Vice-Présidents*, MM. Fayol, Reynès; *Secrétaires adjoints*, MM. Leroy, Luys et Vigné; *Trésorier*, M. Crillon; *Bibliothécaire-archiviste*, M. Rossi. MM. Villejean, A. Chassavant, Langlois, de la Faculté de Médecine de Paris, M. Lochelongue, médecin du Service quarantenaire d'Egypte, ont été élus membres d'honneur de la Société. La prochaine assemblée générale a eu lieu le mardi 26 septembre.



GUERRE, MARINE ET COLONIES.

Service de Santé militaire. — *Le Service de Santé en campagne.* — Des exercices spéciaux relatifs au service de santé en campagne auront lieu au camp de Châlons, du 7 au 11 novembre prochain. Les médecins, pharmaciens et officiers d'Administration du Service des hôpitaux militaires de l'armée territoriale, appartenant aux 1re, 6e et 20e régions de corps d'armée, seront convoqués à ces manœuvres dont la direction technique sera confiée au médecin principal de 1re classe Barnot, chef de l'hôpital militaire du camp de Châlons.

Service de Santé de la Marine. — M. Aubry, médecin de première classe du cadre de Brest, est désigné pour remplacer au 13e d'infanterie de Marine, à Madagascar, M. le docteur Tricard. — MM. les médecins de première classe Lallour, du port de Brest, désigné pour embarquer sur le *Surcouf*, et Aubry, du même port, désigné pour servir au 13e régiment de Marine à Madagascar, sont autorisés à permuter. — M. Merlaux-Ponty, médecin de deuxième classe du cadre de Rochefort, est désigné pour embarquer sur la *Dévastation* (escadre du Nord), en remplacement de M. Carbonnel.

École de Médecine navale de Bordeaux. — Liste par ordre de mérite des étudiants en médecine nommés, après concours, élèves du Service de Santé de la Marine, à l'École de Bordeaux : MM. 1. Cazamian, Lancelin, Roux, Duville, Carayon, Ouzilleau, Cachin, Levet, Thézé, Gloaguen, 11, Bertaud du Chazaud, Donval, Durand, Peyrot, Vincent, Arnould, Jauneru, Guyet, Le Foaon, Monzels. 21. Bernoud, Peyraud, Bourragué, Boucher, Léger, Gensollen, Penaud, Esserteau, Duchâteau, Hermant. 31, Geniès, Bouilliez, Haelewyn, Pistre, Coquelin, Koun, Leroy, Franceschetti, Poux, Mercier. 41. Théléme, Meslin, Masse, Deunff, Heckenroth, Lega, Duperron, Lescure, Frimislas-Lallement, Dufongeré. 51. Cristol, de Goyon, Dufourt, Maratray, Girard, Fistié, Le Bouvier, Martin, Cavasse, Lemaître. 61, Levier, Pic, Brubat, Parrenin, Sallet, Arathoon, Guicboux, Ratelier, Eberlé, Froutgous. 71. Valentino, Le Moignic, Bourges, Saraïlbé Lasserre,



Service de Santé des Colonies. — *Départs.* — L'*Annam*, courrier de Chine est parti avec M. Martignon, médecin à la légation de France à Shangbai. L'*Iraouaddy*, courrier de Madagascar, est parti avec M. Simon, médecin principal des Colonies. Le paquebot *Stamboul* de la compagnie Frayssinet, courrier de la côte occidentale d'Afrique est parti avec M. Marras, médecin colonial.



MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE.

Hygiène des villes. — *Arrosage des rues à l'eau de mer.* — Depuis longtemps, nous avons prôné, en particulier dans le *Progrès médical*, dès 1893, la supériorité de l'eau de mer sur l'eau de rivière ou de source pour l'arrosage et la désinfection des rues. Ce système, encore peu répandu en France où l'on se garde bien de tenir compte de ce que peuvent dire les pauvres journalistes, semble se généraliser dans les autres pays et principalement en Angleterre, où les résultats acquis sont probants.

La ville de Ryde fut la première à employer l'eau de mer pour ses services de voirie. Cela ne date pas d'hier, puis-

que voilà plus de quarante ans. En 1872, Tynemouth suivit l'exemple, qui avait été décisif, donné par la municipalité de Ryde, et, depnis cette époque, Barrow-in-Furmess, Harwich, Plymonth, Torquay, Weymonth, Gosport, Clacton, Falmonth, Great Yarmonth, Blackpool et Bournemouth, les deux plages rivales de Trouville et de Dieppe, Birkenbead, Bootle, Portsmoutb, Sonth Shields, Grimsby et quelques autres localités moins importantes ont adopté ce système pen coûteux et si pratique.

En effet, un arrosage à l'eau de mer équivaut à trois arrosages avec de l'eau douce. La poussière est supprimée radicalement; le macadam des chaussées se durcit et le pavé en bois se stérilise sous l'influence des divers sels contenus dans l'ean de mer. C'est un progrès incontestable sous le rapport de l'bygiène.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 38e semaine, 698 décès ; ce chiffre, qui est le plus bas qu'on ait observé depuis le commencement de l'année, est sensiblement inférieur à la moyenne des semaines de septembre (805). La fièvre typhoïde continue pourtant à présenter un chiffre relativement élevé (21 décès au lieu de la moyenne 7). Ce cbiffre est voisin de celui des trois semaines précédentes ; le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est heureusement en sensible diminntion (117 au lieu de 146 pendant la semaine précédente). Les autres maladies épidémiques sont rares. La rougeole, toujours rare en automne, n'a causé que 5 décès ; la coqueluche, 2, et la dipbtérie seulement 1. La diarrbée infantile continue à diminuer. Elle n'a causé qne 52 décès de 0 à 1 an, au lieu de 83, moyenne ordinaire des semaines de septembre. La fraîcbeur de la température actuelle est sans doute cause de cet beureux résultat. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 53 décès (au lieu de 49 pendant la semaine précédente et au lieu de 60, moyenne ordinaire de la saison). On a célébré à Paris 430 mariages. On a enregistré la naissance de 1,160 enfants vivants (583 garçons et 577 filles) dont 834 légitimes et 326 illégitimes. Parmi ces derniers, 48 ont été reconnus immédiatement.

La fièvre jaune. — 45 nouveaux cas de fièvre jaune s'étant produits un de ces jours derniers à Key-West, le total à fin de septembre est de 435 cas et 17 décès. Un nouveau cas de fièvre jaune a été constaté à la Nouvellle-Orléans. Deux décès se sont produits ; douze malades sont maintenant en traitement.

Les Postes sanitaires de France. — Par décrets rendus en Conseil d'État il est ouvert, à charge de ratification par les Chambres, des crédits supplémentaires au Ministère de l'Intérieur pour le personnel et le matériel du Service sanitaire, crédits supplémentaires s'élevant au total à 294,000 francs. Ces crédits vont être employés à améliorer les postes sanitaires existant déjà dans certains ports et à créer des postes nouveaux dans d'autres ports où il n'en existe pas, en vue d'empêcher l'introduction en France de la peste hubonique qui sévit en Égypte et en Portugal. Ces mesures de précaution concernent les ports de Marseille, Bordeaux, Nantes, le Hâvre et certains ports du Finistère et du Morbihan en relations maritimes avec les pays contaminés. Le personnel va être augmenté temporairement ; mais le matériel sera accru à titre permanent.

Empoisonnement par des raisins.—Un jeune soldat, Cazeottes, en garnison à Castelsarrazin, étant allé dimanche chez lui pour vendanger, fut pris, en rentrant à la caserne, de violentes douleurs. Quelques heures après, il succombait. La cause de sa mort est attribuée à un empoisonnement provoqué par l'excès de snlfatage des raisins qu'il avait mangés.

Un Centenaire. — M. Bougard, le dernier survivant de la Campagne de Russie en 1812, vient de monrir à Groningue (Pays-Bas), à l'âge de 110 ans.

Hygiène. — *Eclairage de Paris.* — Paris, la Ville-Lumière, verra finir le siècle de l'électricité, en certaines de ses rues et sur plusieurs berges de la Seine, à la lueur des mêmes lanternes aux fils desquelles on pendait, il y a cent-sept ans, les ci-devant, en cbantant la *Carmagnole!* Ni le gaz, en effet, ni les boules Jablockhoff, ni les ampoules électriques, ni les appareils d'éclairage intensif n'ont détrôné partout les vieilles lanternes à huile de la capitale. Dix arrondissements sur vingt en possèdent encore et le nombre de ces lanternes vénérables et pittoresques est exactement de deux cent soixante-six. Le premier arrondissement n'en compte qu'une il est vrai, la légendaire lanterne du port Saint-Nicolas, presque contemporaine du vieux Louvre ; mais on n'en allume pas moins cent trente-neuf chaque soir dans le treizième arrondissement, sur les bords de la Bièvre, autour de la Butte-aux-Cailles!

Hygiène.— *Eclairage.* —Nous extrayons d'un jugement rendu en audience pnblique, le 26 juillet dernier, par le Tribnnal civil de Grenoble, les quelques considérants ci-dessous: Attendu qu'à la question ainsi posée par la Cour : « Les produits saisis sont-ils une contrefaçon de ceux qui sont fabriqués par application de l'invention hrevetée du Dr Auer, et dans les termes de ces brevets ? » Les experts ont fait la réponse suivante: « Les manchons saisis, sont à très peu près identiques aux mancbons actuellement fabriqués par Auer, comme forme, constitution physique et cbimique et procédé de fabrication, mais les mancbons actuels d'Auer n'étant pas fabriqués par application de l'invention hrevetée d'Aner et dans les termes de ses hrevets, il n'y a pas contrefaçon ». Attendu que le Tribunal n'a aucun élément qui lui permette de discuter et de contester le bien-fondé de cette conclusion formulée après de longues et minutieuses recbercbes, et qu'il échet par suite, de l'homologuer purement et simplement; Attendu que la partie qui succombe doit supporter les dépens. Par ces motifs: Le tribunal déboute la Société du Bec Auer de toutes ses demandes, fins et conclusions et la condamne aux dépens. Il résulte de ce jugement que la Société du Bec Auer ne fabrique plus son manchon selon les procédés contenus dans son hrevet de 1886; dès lors ne sont pas réputés contrefaits les manchons fabriqués par des tiers en dehors des prescriptions de la formule hrevetée.

DIVERS.

Le Médecin de la Haute-Cour. — M. le Dr FLOQUET, médecin en chef du Palais de Justice, est chargé d'assurer le service médical du quartier cellulaire à la Haute-Cour de Justice.

Les Médecins Chimistes.—M. le Dr HANRIOT, au nom de la Société de chimie de Paris dont il est président, a parlé du chimiste qu'était Scheurer-Kestner.

Médecine et Politique. — A l'occasion de l'anniversaire de la bataille de Valmy, le maire, M. le Dr JESSON, a prononcé un discours vibrant de patriotisme. Il a rappelé en termes éloquents que cette armée de tailleurs, de savetiers et de va-nu-pieds, entraînée par le général alsacien Kellermann, avait vaincu les Prussiens aux accents de la *Marseillaise*.

Médecins collectionneurs. —M. le Dr Camille JESSON possède un sabre de Kellermann, qui lui a été donné par la famille. Il possède également la plaque de cheminée représentant le sacrifice d'Abraham, qui se trouvait au moulin de Valmy, et qui fut trouée par un boulet.

Un cas célèbre de kyste hydatique du foie. — M. J.-I. Tarte, Ministre des Travaux publics du Canada, vient de s'embarquer en Angleterre, à destination de Montréal. Cet éminent homme d'Etat était venu en Europe, pour se faire opérer un kyste hydatique du foie. M. Tarte a été opéré, à Paris, avec succès, et trois semaines après cette opération, il était si complètement rétabli, qu'il pouvait engager des conversations et des pourparlers avec notre Ministre des Affaires étrangères.

Les Médecins et les Sports. — *Grandes Chasses.* — L'ouverture de la chasse au château de Baillet, chez le baron Léon de Dorlodot, a eu lieu récemment. Parmi les meilleurs fusils, le *Figaro* cite M. le Dr DOYEN.

L'affaire Dreyfus et les Médecins. — Un médecin qui, d'après le *Figaro*, a joué un rôle intéressant dans l'affaire Dreyfus, c'est M. le Dr DUMAS (de Lédignan, Var). C'est un homme de taille moyenne, dit J. Huret, âgé d'une cinquantaine d'années, aux longs cheveux blancs rebelles, renvoyés en arrière. Une petite moustache, noire encore, ombre sa lèvre, dont le sourire est très fin; l'œil brille d'une grande vivacité. On dit qu'il a rendu dreyfusarde toute la ville qu'il habite!

Dons de Médecins. — Par décret, le Ministre du Commerce est autorisé à accepter, au nom de l'Etat, la donation faite à l'Etat par M. DIMIOT, médecin inspecteur général de l'armée, en retraite, Grand Officier de la Légion d'honneur, d'un immeuble situé à Sivry-sur-Meuse, destiné à la réinstallation du bureau de poste et de télégraphe.

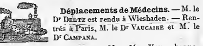
Distinctions honorifiques. — Le médecin de 2e classe ROQUEMAURE est porté d'office au tableau de classement pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur, pour faits de guerre au Soudan où, le 1er novembre 1898, il a donné le plus bel exemple de dévouement et de bravoure, en relevant et soignant les blessés, après avoir été lui-même foulé aux pieds des chevaux.

Les Médecins au Théâtre. — On joue actuellement, avec beaucoup de succès au théâtre du Vaudeville, *la Bonne Hôtesse*, comédie en trois actes, de MM. Ambroise Janvier et Marcel Ballot. Dans la distribution « nous remarquons le rôle du Docteur Gonvreau » tenu par M. HUGUENET. — Nous reviendrons sur cette pièce intéressante.

Les Médecins Députés. — M. le Dr VIGNÉ (d'Octon), député radical socialiste de l'Hérault, a adressé la dépêche suivante à M. Waldeck-Rousseau : « Monsieur le Président du Conseil. J'ai l'honneur de vous informer que, dès la rentrée des Chambres, je vous interpellerai sur l'assassinat du lieutenant-colonel Klobh et du lieutenant Meynier à Damangar et sur les atrocités imputées à la mission Voulet-Chanoine dans le Soudan. Ces atrocités, je dois le dire, ne m'ont pas étonné. Elles ne dépassent guère en horreur celles que j'ai narrées dans mes livres et dont je fus le témoin impuissant et navré. »

Les Médecins et le Monde. — On a célébré récemment à Saint-Cloud, le mariage de M. Émile de La Charlotterie, filleul d'Alexandre Dumas fils, avec Mlle Jacqueline LIEUTAUD, fille du médecin bien connu.

Les Médecins de l'Aristocratie. — La marquise de Salisbury, dont l'état de santé s'est fort amélioré, a quitté le château de Walmer, à Douvres, pour s'installer au château de Hatfield. Elle est accompagnée du Dr WALTERS et de deux gardes-malades.



Déplacements de Médecins. — M. le Dr DENTZ est rendu à Wiesbaden. — Rentrés à Paris, M. le Dr VAUCAIRE et M. le Dr CAMPANA.

Mariage de Médecins. — M. et Mme YON, pharmacien, à Paris, ont l'honneur de faire part du mariage de leur fille, Mademoiselle Jeanne Yvon, avec Monsieur le Dr Paul LAUNAY, chirurgien des Hôpitaux de Paris. — Nous apprenons le mariage de M. Baptiste-Auguste-James DREYER-DUFER, docteur en médecine, et Mlle Marie-Alice Lissaute.

Mariages d'Étudiants en Médecine. — M. Ferdinand-François ROCHER, étudiant en médecine, épouse Mlle Berthe Brueder; — M. Arsène-Marie BONLAY, étudiant, épouse Mlle Henriette-Augustine Després.

Accident dû à un médecin. — Un automobile conduit par M. le Dr ENSON, fils de l'ancien maire de Philadelphie, a écrasé, à New-York, M. Henri Bliss, riche courtier à la Bourse de New-York.

La Maladie et la mort de M. Scheurer-Kestner. — Scheurer-Kestner a succombé, à Bagnères-de-Luchon, à une crise subite d'*urémie*. Depuis plusieurs mois déjà, M. Scheurer-Kestner avait dû, sur l'ordre des médecins, se rendre dans le Midi pour y soigner sa santé très chancelante. On commençait à avoir de lui de meilleures nouvelles lorsqu'on apprit, il y a deux jours, qu'il venait d'être atteint d'une *fièvre typhoïde*. C'était la fin. Le mal, tombant sur cet organisme déjà si éprouvé, se développa rapidement. Malgré la force de sa constitution et malgré son énergie morale, le malade n'y put résister, et en quelques heures, il fut emporté. Les accidents typhoïdiques auxquels il a succombé,

avaient été précédés d'une *quarantaine d'opérations chirurgicales*, renouvelées pendant dix-huit mois.

La maladie de B. Raspail. — Le fils de Raspail, M. Benjamin Raspail, qui fut député, comme son père et qui est mort inaperçu, avait une jambe de bois. J.-V. Raspail a conté dans son *Histoire de la Maladie et de la Santé*, — si curieuse et savamment systématique —, comment une pierre habilement jetée à son fils, amena une tumeur au genou et obligea à une opération. L'image coloriée de la tumeur et la jambe coupée de Raspail fils figurent d'ailleurs parmi les gravures qui complètent l'ouvrage du père. M. Claretie se souvient encore de ces planches anatomiques, de ce genou tuméfié, de ces chairs malades.

Médecins des Lycées. — M. le Dr Raymond, médecin adjoint du lycée de Nice, est nommé médecin dudit lycée, à dater du 1er octobre 1899, en remplacement de M. le Dr Huilliet, décédé.

Les sages-femmes à Paris. — *Vols.* — Pendant un certain temps, les médecins ont été victimes d'audacieux voleurs qui, sous prétexte de consultations à demander, se faisaient introduire dans les salons et dérobaient des objets d'art et de valeur, puis s'en allaient en disant qu'ils ne pouvaient pas attendre plus longtemps. C'est maintenant le tour des sages-femmes. Un individu vient demander à faire un prix pour placer dans la maison une pensionnaire, visite les chambres, discute et s'en va en disant qu'il reviendra. Après son départ, on s'aperçoit qu'il a volé une montre, un bijou, de l'argent. Plaintes ont été portées au bureau de police du faubourg Montmartre.

LA SEMAINE DU MÉDECIN.

Semaine du 9 au 15 Octobre 1899.

JOURS	MATIN.	SOIR.
Lundi 9 Octobre.	Inscription, sur la liste des stagiaires de la Faculté de Médecine de Paris, de MM. les Etudiants soumis au stage, qui n'auraient pas pris d'inscription en juillet 1899, *avant le 15 oct.* Inscription pour le Concours des prix de l'Internat des Hôpitaux de Paris, du 2 au 16; dépôt de mémoire dans les mêmes délais. L'ouverture du Concours a lieu le 11 décembre, pour la Médecine et le 14, pour la Chirurgie. *Clinique chirurgicale* (La Charité). — M. Faure : 9 h. 1/2. Concrs de l'Internat dans les Hôp. de Marseille, à l'Hôtel-Dieu. Concours pour l'Internat des Hospices civils de Tours.	A 3 h. 1/2 : séance de l'Académie des Sciences (Séance hebdomadaire) à l'Institut. Société de Médecine légale : *Séance mensuelle*, 3 h., au Palais de Justice (*Salle des Référés*). Société Médico-Pratique de Paris : 4 h., Hôtel des Sociétés Savantes, 28, rue Serpente (Les 2e et 4e lundi).
Mardi 10 Octobre.	*Clinique d'Accouchements Tarnier*: Cours de M. Maygrier : 10 h. — Leçons le Mardi et le Samedi. *Clinique médicale* : M. Souques (H. Cochin): 10 h. Ouverture du Xe Congrès de Médecine aliéniste, à Naples, du 10 au 14. Président : M. le Pr L. Bianchi, à Naples. Les 9 et 10 octobre, *consignations pour examens* de fin d'année (23 au 28 oct.). Doctorat 1er ex. (ancien régime) et Officiat. Avant le 15 octobre, demande d'*inscription* de 2e année de dissection pour MM. les Etudiants en cours irrégulier d'études et qui n'auraient pas disséqué pendant 2 semestres.	De 3 h. 1/2 à 5 h. : Séance de l'Académie de Médecine, rue des Saints-Pères, 49. Société Française de Tempérance : Séance mensuelle, à 4 h. 1/2.
Mercredi 11 Octobre.	La plupart des journaux hebdomadaires de médecine de Paris paraissent le mercredi matin, à cause de la séance de l'*Académie*, qui a lieu la veille.	Société de Chirurgie de Paris : Séance du mercredi à 3 h. 1/2, rue de l'Abbaye, 3. Société de Médecine Vétérinaire pratique : Séance mens. à 4 h., 28, rue Serpente. — Société de Thérapeutique : Séance mensuelle : 4 h., Hôtel des Sociétés Savantes. — Société Médicale des Bureaux de Bienfaisance de Paris : *Séance mensuelle* à 8 h. du soir, avenue Victoria, 3.
Jeudi 12 Octobre.	Inscription des élèves nouveaux au Secrétariat de la Faculté. tous les jours, de midi à 3 heures, du 4 octobre au 15 novembre.	Société Obstétricale et Gynécologique : séance mens. à 4 h., 28, rue Serpente. — Société Clinique de Paris : à 8 h. 1/2 du soir, cité du Retiro, 8, rue Boissy-d'Anglas. — Société Médicale du ixe Arrond., à 8 h. 1/2 du soir, à la Mairie, 6, rue Drouot.
Vendredi 13 Octobre.	*Clinique chirurgicale* (La Charité) : M. Faure, à 9 h. 1/2 du matin. *Clinique médicale* : M. Souques (H. Cochin), 10 h.	Société médicale des Hôpitaux de Paris, rue de l'Abbaye, 3 : 3 h. 1/2. Société Anatomique : à 3 h. 1/2 (École Pratique). Société Médicale des Praticiens de France : à 9 h., séance mens., 28, rue Serpente. — Société Française d'Hygiène : séance mens. à 8 h. du soir, 30, rue du Dragon. — Société des Médecins de l'Etat civil : séance mensuelle, à 8 heures du soir, mairie du 1er arrondissement.
Samedi 14 Octobre.	La *Gazette médicale de Paris* paraît tous les samedis, à 8 h. 1/2 du matin, 93, Boulevard Saint-Germain (Prix du Numéro : 0,10 c.), comme un grand nombre d'autres journaux médicaux. Concours pour l'Externat des Hospices civils de Tours.	La Société de Biologie : à 4 heures (Ecole Pratique). Société de Médecine de Paris : à 3 h. 1/2, 3, rue de l'Abbaye.
Dimanche 15 Octobre.	Les *Archives de Chirurgie* et *de Médecine* paraissent le 1er de chaque mois. — En vente, les numéros de septembre ; ceux d'octobre vont être mis en vente. — Prix du Numéro : 2 Francs.	

Variétés et Anecdotes.

Les Ambulances urbaines à Paris. — Lettre ouverte à M. le Préfet de la Seine : Voitures d'ambulance.

« M. le Préfet de la Seine, un changement malheureux vient de faire, d'un service qui fonctionnait à peu près bien, un service fonctionnant très mal. Ce qui, d'ailleurs, vous le savez, n'est pas rare dans l'administration. J'ai en, il y a un an environ, l'occasion de signaler à votre prédécesseur la *mauvaise organisation du service de la désinfection*. Je me plaignais de la haute administration; elle s'en est vengée en tombant sur le simple employé. Je vous signale cela pour que, cette fois, aucun malentendu n'existe, et que la direction administrative ne rejette pas lâchement sa faute sur le ou les petits employés qu'elle occupe au service des Ambulances urbaines ou municipales; c'est de ce service qu'il s'agit aujourd'hui. Autrefois, c'est-à-dire il y a quelques mois encore, il suffisait d'un certificat de médecin ou même d'une personne allant requérir une voiture d'ambulance, pour qu'elle fût obtenue immédiatement ou dans un laps d'heures plus ou moins grand, suivant les occupations du service, la quantité des voitures étant à l'heure actuelle trop restreinte. Aujourd'hui, par suite du bon plaisir de je ne sais quel mandarin municipal, le certificat de médecin, affirmant qu'il y a urgence à envoyer un indigent à l'hôpital, est soupçonné de complaisance. Quant au simple mortel, il n'a plus le droit de requérir la voiture d'ambulance. Le médecin ou l'habitant n'a plus le droit de requérir « gratuitement », j'insiste sur ce dernier mot. Car, s'il peut payer cinq francs, immédiatement les ordres de transport sont exécutés. L'indigent parvient, parfois, à se faire transporter, mais avec mille difficultés, pour prouver que son état est réellement digne d'intérêt. Si bien que, maintenant, il faut être riche pour se faire transporter à l'hôpital, car tout pauvre hère, n'a pas toujours cinq francs de côté.

Nos édiles sont en vacances, je ne m'adresse donc à aucun d'eux; ils connaissent, d'ailleurs, fort mal le fonctionnement des services d'hygiène ou de secours publics; cela ne semble pas les intéresser. Je vous demande, en conséquence, monsieur le Préfet de la Seine, que l'administration n'use — pour ne pas dire abuse — pas de sa puissance à l'égard du malheureux; obtenez, si vous voulez faire payer, que le service des Ambulances urbaines et municipales fonctionne comme le service de nuit, c'est-à-dire, qu'à toute réquisition, il agisse, et qu'ensuite l'on s'inquiète si le malade, le blessé, ou la femme en douleurs d'enfantement, peut payer le service municipal. J'espère, M. le Préfet, que vous voudrez bien tenir compte de ces considérations humanitaires, qui, ne pourront que vous impressionner favorablement, pour le bien de tous. Recevez, etc. (1). » Dr RAPHAEL RAIMONDI.

Les Maladies des Actrices célèbres.

La Paralysie de Sybil Sanderson.

Antonio Terry, un Américain de Cuba, mort il y a quelques mois, avait épousé Sybil Sanderson. M. de Norvins a raconté de la façon suivante la maladie de cette incomparable artiste.

« Dès le début du mariage, dans les premiers jours de la lune de miel, miss Sybil Sanderson, devenue Mme Antonio Terry, fut subitement atteinte par une terrible attaque de *paralysie*. Depuis ce jour, aucune amélioration sensible ne se manifesta, et la pauvre femme est demeurée immobile, sans qu'aucun mouvement dénote chez elle la persistance de la vie. C'est dans une villa de Saint-Germain que se réfugièrent le jeune milliardaire et son infortunée compagne. Il va sans dire que tous les spécialistes des maladies nerveuses, en Angleterre, en Allemagne, en France, furent appelés par M. Antonio Terry. Outre ces sommités, quatre médecins s'installèrent à demeure à Saint-Germain et se relayèrent pour passer les nuits au chevet de la malade. Ils étaient assistés de six gardes malades qui demeuraient toujours de service deux à deux. La passion intense que la brillante cantatrice éprouvait pour la musique avait pris chez la pauvre paralysée une acuité maladive. Seule, la musique apportait à ses souffrances un léger soulagement. Aussi ses désirs furent-ils scrupuleusement comblés. Un jeune violoniste de grand talent, qui recevait de M. Terry des appointements princiers, fut attaché à la villa de Saint-Germain, d'où il ne s'absenta jamais. Un jour, la malade manifesta le désir d'entendre l'opéra dans lequel elle eut jadis le plus grand succès, *Esclarmonde*. Sans perdre un moment M. Terry rassembla une troupe composée des artistes les plus célèbres de la capitale, et une audition d'*Esclarmonde* fut donnée dans la chambre même de Mme Terry.

Mais, et c'est ce qui donne à ses attentions le plus touchant caractère, M. Antonio Terry ne se contenta pas de dépenser des sommes énormes au soulagement des souffrances endurées par sa compagne, il se condamna lui-même à la réclusion la plus absolue, ne quittant la malade ni jour, ni nuit, toujours empressé à deviner les souhaits qu'elle pouvait former et à les satisfaire.

La paralysie en question serait certainement à étudier au point de vue purement médical ; et il serait curieux d'en discuter la cause !

Les bâtiments de la nouvelle Académie de Médecine.

Les fondations du nouveau palais de l'Académie de Médecine, que construit, rue Bonaparte, M. Rochet, ayant été terminées dernièrement, on a posé la première pierre, ou plus exactement les premières pierres de ce palais, formant le socle de sa façade en prolongement du portail de la grande cour de l'École des Beaux-Arts.

Les travaux d'affouillement et de fondation, commencés il y a deux ou trois mois à peine, ont donc été conduits avec une activité telle qu'on peut prévoir maintenant que la partie du palais visible au public, la grande façade monumentale conçue dans un style sévère, mais très pur, par M. Rochet, sera élevée et dégagée d'échafaudages au moment où la toilette de Paris, pendant l'Exposition, devra être complète. En tout cas, le jour où les membres de la docte Assemblée se réuniront dans le nouveau palais de la rue Bonaparte, ils pourront dire enfin qu'ils sont bien chez eux, et pour la première fois. L'Académie de Médecine, fondée, en effet, en 1820, fut abritée provisoirement dans un piètre local de la rue de Poitiers, dont la nouvelle gare d'Orléans vient d'absorber une partie. Elle émigra vingt-neuf ans plus tard dans l'ancienne chapelle de la rue des Saints-Pères, qu'elle occupe encore aujourd'hui et que l'on commençait à aménager pour elle il y a juste cinquante ans, le 11 septembre 1849. Cette chapelle, plus que centenaire, avait été désaffectée pendant la

(1) Extrait du *Matin*.

Révolntion. En l'an IX, on modifia le décor de son fronton où l'on substitua aux croix et aux emblèmes du culte les attributs de la Médecine; le premier consul destina par décret le monnment à la clinique de Corvisart. La clinique Corvisart, continuée par ses élèves, subsista jusqu'en 1823, époque à laquelle le ministre Corbière licencia tont le monde, ferma l'ancienne chapelle de la rue des Saints-Pères et la donna à l'Administration des Hospices. Sous Louis-Philippe, on allait rendre au culte ce monument, lors qu'éclata la Révolution de Février. C'est alors que l'Académie de Médecine, qui se plaignait du local provisoire où elle se réunissait depuis près de trente ans, rue de Poitiers, obtint du Gouvernement la concession de l'ancienne chapelle, à titre de palais également provisoire. Elle aura occupé ce dernier local cinquante ans, et ce n'est qu'après quatre-vingts ans de campement qu'elle pourra enfin, l'an prochain, s'installer bien chez elle, dans le palais de M. Rochet, dont les premières pierres émergent du sol.



LES LIVRES NOUVEAUX.

Memento Botanique; par C. GUYETTANT, ancien pharmacien à Paris. — Paris, Société d'Editions Scientifiques, 1899. Un volume in-8 de 436 pages.

Ce livre intéresse tous ceux qui s'occupent de Botanique ou d'Horticulture; mais c'est principalement aux jeunes gens de nos écoles qu'il est dédié. Les étudiants qui suivent les cours de Médecine ou de Pharmacie trouveront, dans ce *Memento*, un résumé d'une grande utilité pour leurs études ou leurs examens. Il leur donnera, en effet, rapidement et sans recherches, non seulement les expressions botaniques des plantes, mais encore le nom des familles auxquelles chacune d'elles appartient. La traduction française des noms latins placés par ordre alphabétique, facilitera pour eux la lecture des traités de Botanique parsemés, par leurs auteurs, de noms latins trop souvent incompréhensibles.

Ce *Memento Botanique* renferme, en effet, *onze mille trois cent noms vulgaires et les noms italiens* des plantes utiles ou d'agrément. Si l'on connait une des appellations latine, française, italienne ou vulgaire de la plante que l'on aura cueillie, ce Memento en donnera immédiatement le nom botanique et celui de la famille à laquelle elle appartient.

L'étudiant, l'amateur, l'horticulteur trouveront, dans ce livre, d'un prix minime, les renseignements qu'ils cherchaient, souvent en vain, dans des ouvrages d'un prix élevé.

[I. B. S.]

Le Mans. — Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 132

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

70e Année. 11e Série. Tome II. N° 41. 14 Octobre 1899.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Le Congrès français de Chirurgie; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Congrès du Mois : Congrès français de Chirurgie (16-21 octobre 1899). — Les Manœuvres du Service de Santé. — Les Épidémies menaçantes : La marche de la Peste. — Nécrologie. — La Médecine et les Poètes. — Petites Informations. — La Semaine du Médecin. — Variétés et Anecdotes : Les Automobiles et les Médecins. — Incinération. — La Crise médicale. — Un cas de morsure de vipère cornue traitée par les incisions et l'ammoniaque. — Mort glorieuse du Chirurgien militaire Dneros. — Thérapeutique : Des difficultés de l'alimentation chez les malades. — Les Livres Nouveaux.

Illustrations. Grandes Actualités : M. le Pr Poncet. — M. le Dr Championnière. — M. le Dr Broca.

BULLETIN

Le Congrès français de Chirurgie.

Le *Congrès français de Chirurgie* va tenir la semaine prochaine, à Paris, comme d'ordinaire, sa XIIIe session.

Nous savons déjà qu'elle sera très brillante, la plupart de nos amis des *Archives provinciales de Chirurgie*, c'est-à-dire la grande majorité des chirurgiens de langue française, nous ayant fait part de leur intention formelle d'assister à cette importante manifestation de l'art chirurgical.

Cette année, la présidence échoit à un provincial, qui a su rester jeune, qui est aimé et apprécié de tout Paris, et même du... Tout-Paris. C'est dire que la fête sera splendide, animée, et aussi gaie que des chirurgiens actifs peuvent le souhaiter! N'oublions pas, au demeurant, d'ajouter que les réjouissances doivent être sous la haute direction de Mme Poncet, la grâce et l'amabilité en personne, et, que les brumes de Lyon n'ont pas réussi à altérer encore la honne humeur du Professeur Poncet.

Nous l'attendons donc à l'œuvre, notre cher Président, et dès aujourd'hui lui prédisons le succès de la belle réception que nous prépare une main aussi experte que dévouée à la saine chirurgie !

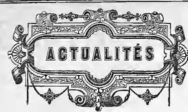
Mais une question se pose dès maintenant. Le Congrès de 1900 aura-t-il lieu d'une façon autonome, comme d'habitude, ou sera-t-il confondu avec la section de Chirurgie du grand *Congrès international des Sciences médicales*, qui doit avoir lieu au mois d'août prochain ?

Le Bureau a dû se poser cette question, pour laquelle nous n'avons pas l'impertinence de proposer une solution, les secrétaires du Congrès n'ayant pas d'ailleurs à donner un avis qu'on ne leur demande jamais. Mais il nous sera bien permis de rappeler ici ce qu'a voté à Lille, en juillet dernier, le *Congrès français de Médecine*, *pour éviter* à la fois et la *fusion* et la *concurrence*. C'est là une solution. Est-ce la meilleure ? Le Bureau, sans les secrétaires, prononcera.

Pourquoi d'ailleurs, à l'Assemblée générale, un membre ne poserait-il pas la question, si l'on oublie de la résoudre en haut lieu ?

Marcel Baudouin.





LES CONGRÈS DU MOIS.

Le Congrès français de Chirurgie.

PARIS : 16-21 OCTOBRE 1899.

Au moment où paraîtront ces lignes, le *Congrès français de Chirurgie* sera sur le point d'ouvrir ses séances. Il nous paraît intéressant, à ce propos, de donner dès aujourd'hui la composition du Bureau et la liste des questions discutées en séances solennelles.

Le BUREAU de 1899 est ainsi composé : PRÉSIDENT, M. le Dr PONCET (de Lyon), Professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de l'Université de Lyon; — *Vice Président :* M. le Dr LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, chirurgien des Hôpitaux de Paris, membre de l'Académie de



M. le Pr PONCET (de Lyon),
Président du Congrès français de Chirurgie de 1899.

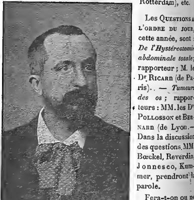
Médecine, le propagateur en France des théories listériennes, qui présidera avec tant d'autorité en 1900 le *Congrès français de Chirurgie*, s'il y a lieu; *Secrétaire Général:* — M. le Dr PICQUÉ; — *Secrétaire général adjoint*: M. le Dr GUINARD; — *Trésorier :* M. le Dr Auguste BROCA, Chirurgien des Hôpitaux; — *Secrétaires* : MM. COUDRAY, MAUCLAIRE, REBLAUB, M. BAUDOUIN.

Parmi les étrangers, qui ont promis d'assister aux séances, citons : M. J. BŒCKEL (de Strasbourg); A. REVERDIN (de



M. le Dr J. L. CHAMPIONNIÈRE (de Paris),
Vice-Président pour 1899, et Président, pour 1900, du Congrès français de Chirurgie.

Genève) ; JACOBS (de Bruxelles); JONNESCO (de Bucarest); KUMMER (de Genève) ; GIRARD (de Berne); VAN STOCKUM (de Rotterdam), etc.



M. le Dr BROCA (de Paris),
Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Trésorier du Congrès français de Chirurgie.

Les QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR, cette année, sont : *De l'Hystérectomie abdominale totale*; rapporteur ; M. le Dr RICARD (de Paris). — *Tumeurs des os* ; rapporteurs : MM. les Drs POLLOSSON et BERNARD (de Lyon). — Dans la discussion des questions, MM. Bœckel, Reverdin, Jonnesco, Kummer, prendront la parole.

Fera-t-on ou ne fera-t-on pas des PROJECTIONS PHOTOGRAPHIQUES et même CINÉMATOGRAPHIQUES en séance ? *That is the question* ? J'affirme, quant à moi, qu'on en fera un jour, envers et contre tous !

Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage !

M. B.

LES MANŒUVRES DU SERVICE DE SANTÉ.

Les Manœuvres de Paris de 1899.

Les Manœuvres du Service de Santé dans le gouvernement militaire de Paris ont eu lieu cette semaine.

Le général Dalstein, commandant la place et le département de la Seine, avait la haute direction de ces manœuvres, dont la partie technique a été confiée à M. le Médecin principal de 1re classe Benech. Comme de coutume, les deux premières journées, lundi et mardi, ont été consacrées à des conférences et à la présentation du matériel sanitaire aux officiers du Service de Santé de la réserve et de l'armée territoriale.

Le lendemain, 4 octobre, ont commencé les manœuvres militaires qui ont permis de recueillir les blessés, d'organiser les postes, ambulances et hôpitaux. Elles ont été terminées le 7 par la constitution de l'hôpital d'évacuation.

Les 5e et 10e brigades d'infanterie, le régiment de dragons et les régiments d'artillerie de Vincennes ont fourni les éléments combattants. La zone des manœuvres était comprise entre les chemins de fer de Creil et de Laon, vers Saint-Denis, Stains, Pierrefitte, Gonesse, Aulnay-les-Boudy et la Courneuve.

Le premier jour, *mardi dernier*, à sept heures de demie du matin, on a exécuté le chargement des voitures, des formations sanitaires, aux docks du Service de Santé, boulevard Latour-Mauhourg. Pendant cette opération, le matériel du Service de Santé en campagne a été exposé dans un des magasins des docks. Un médecin-major de 1re classe, assisté de plusieurs médecins, était chargé de fournir aux médecins et officiers d'administration de la réserve et de la territoriale toutes les explications que comportent les nouveaux dispositifs mis en usage. A onze heures s'est effectué le départ pour Saint-Denis des formations suivantes : Une ambulance divisionnaire, une ambulance de corps d'armée, un hôpital de campagne et un hôpital d'évacuation. Ces formations ont passé la nuit à Saint-Denis.

Les manœuvres du Service de Santé en campagne ont débuté en réalité *mercredi* par un temps splendide. Une légère brume, qui pendant les premières heures voilait l'horizon, a disparu vers neuf heures, et, à partir de ce moment, les mouvements de terrain qui bordent Paris du côté de Gonesse ont été visibles à perte de vue. On a pu suivre tous les détails, non seulement de l'action militaire, mais encore,— et c'est le plus intéressant pour nous—, du fonctionnement des formations sanitaires.

Conformément au thème dont nous avons donné l'idée générale, l'ennemi s'était établi entre Gonesse et l'Orme-de-Morlu; et il avait poussé ses avant-postes jusque sur le versant nord du ruisseau de la Morée. La division de la défense, commandée par le général Dalstein, a placé les siens sur le versant sud du même ruisseau. Elle avait une de ses brigades du côté de Dugny, et l'autre du côté d'Aulnay-les-Bondy, formant une ligne sensiblement perpendiculaire à la grande route de Paris à Lille. Dès le matin eut lieu une attaque contre l'avant-garde de l'ennemi. La division de la défense le suivit, et les formations sanitaires prirent en conséquence, des dispositions dans le sens de la grande route. Mais au bout de quelque temps, on s'aperçut que, comme l'avait fait prévoir l'ordre pour la journée, il intervenait une *surprise*, faite pour obliger ces formations à montrer leur élasticité en se tournant d'un autre côté. L'ennemi s'était porté fortement à gauche ; il occupait une ligne située entièrement à l'est de l'Orme-de-Morlu, dans la direction de Villepinte.

La division passa entièrement à l'est de la grande route et exécuta un demi-changement de direction à droite. Puis la marche fut reprise en avant, à peu près dans la direction du Tremblay, et c'est sur ce terrain, au nord du chemin allant de la Patte-d'Oie à Villepinte, que se développèrent les phases normales du combat. Les artilleries se livrèrent vers dix heures, à leur duel réglementaire, l'infanterie se déploya et marcha à l'ennemi. Celui-ci tint ferme sur deux points principaux : à sa droite, vers le mamelon de l'Orme-de-Morlu et à sa gauche, vers la ferme de Savigny. A onze heures, l'assaut fut donné simultanément à ces deux positions par les deux brigades de la défense, et la manœuvre prit fin.

Mais la partie tactique n'avait été, en somme, qu'un canevas pour l'exercice du Service de Santé. Chaque fois que les troupes quittaient une de leurs positions d'arrêt, elles laissaient derrière elles un certain nombre d'hommes, pour figurer les *blessés*. A la veste de chacun de ces hommes était épinglée une étiquette indiquant le genre de blessure : balle au bras droit, balle à la jambe gauche, à la tête, etc. Les brancardiers s'approchaient, soulevaient les blessés d'une manière appropriée à l'indication de leurs étiquettes, et sur des civières les transportaient en arrière. Sur le champ de bataille, à partir d'environ 1,000 mètres derrière la ligne de feu, s'échelonnaient en plein champ des postes de secours qui les recueillaient et leur donnaient les premiers soins. De là on les dirigeait, toujours à l'aide de brancards, sur des postes de relai d'ambulance placés sur les routes, et enfin sur l'ambulance, éloignée d'environ 2 kilomètres.

Partout les médecins militaires, soit de l'Active, soit de la Réserve, ou de l'Armée territoriale, se multipliaient ; et l'on voyait circuler, entre les échelons placés sur la grande route, une automobile du Service de Santé, application évidemment très utile du nouveau véhicule. Après onze heures, troupes de combat et formations sanitaires se sont respectivement rassemblées pour faire, sur le terrain, un repas froid suivi de café chaud ; puis les régiments ont repris le chemin de Saint-Denis, tandis que les formations sanitaires avec les blessés qu'on leur avait confiés, se rendaient à Gonesse pour y cantonner. (*A suivre*).

LES ÉPIDÉMIES MENAÇANTES.

La marche de la Peste.

La Peste en Portugal.

On a constaté, le 3 octobre 1899, trois cas de peste à Oporto. — On annonce que M. le Dr Hœppener, délégué russe, restera là-bas jusqu'à la fin de l'épidémie.

Les 6 et 7 octobre, il y a eu 7 cas de peste et un décès. Les médecins norvégiens Geisvaln et Aaser sont partis, allant à Paris et à Londres examiner les conditions sanitaires de ces villes. — Le 7 octobre, il y a eu 4 cas à l'hôpital où 38 malades sont en traitement.

D'après la statistique officielle, il s'est produit 131 cas de peste et 43 décès jusqu'an 7 octobre. Il y a en pendant la dernière semaine 29 cas et 3 décès, y compris six cas et un décès constatés le 8.

Un infirmier de l'Hôpital civil a été atteint de la peste.

La Commission sanitaire a interdit les spectacles et les bals publics. Le gouverneur a assisté, à Bagnin, à la destruction par le feu des maisons pestiférées.

La semaine dernière, la reine Amélie a reçu, au palais de Cascaes, M. le Dr A. Calmette, chef de la Mission médicale française pour l'étude de la peste à Oporto, accompagné de Mme Calmette. Sa Majesté a remercié et félicité Mme Calmette au sujet de sa visite aux malades pestiférés de l'hôpital de Bonfim, et elle s'est entretenue pendant plus d'une heure avec M. le Dr Calmette, lui demandant beaucoup de renseignements sur l'épidémie de peste et sur les moyens de lutter contre la propagation de la tuberculose, qui fait de très grands ravages dans les populations du Portugal.

M. le Dr Calmette, retour d'Oporto, est rentré à Lille où il a été reçu sur le quai de la gare, par MM. Margotte, Recteur de l'Université; Dr Debierre, adjoint délégué à l'Instruction publique, et Pr Delapersonne, doyen de la Faculté de Médecine; M. Grand, président du Conseil de Préfecture, qui ont félicité en lui un des dignes représentants de la Science française. M. le Dr Calmette a répondu d'une voix émue aux marques de sympathie qu'on lui donnait et, apercevant tous ses collaborateurs de l'Institut Pasteur, qui accompagnaient les hauts dignitaires de l'Université, il alla à eux, et serra les mains de tous ces amis venus à sa rencontre.

M. le Dr Salimbeni, préparateur au Laboratoire de M. Roux, doit rester quelques jours encore à Oporto, pour achever d'étudier les effets du traitement des malades par le sérum antipesteux.

Les nouvelles rapportées par M. le Dr Calmette sont des plus rassurantes, en ce qui concerne la propagation possible de l'épidémie à d'autres villes de l'Europe occidentale. Les mesures d'hygiène, les procédés presque parfaits de désinfection, et les méthodes de vaccination préventive dont on dispose aujourd'hui, constituent des moyens de défense tellement puissants qu'une épidémie de peste ne pourrait certainement pas s'étendre dans une grande ville comme Paris. Il ne faudrait pas s'étonner si la maladie pénétrait sur notre territoire par l'un des petits ports de pêche bretons ou basques, qui entretiennent des relations suivies avec le Portugal pour la pêche des langoustes ou des sardines. — A Oporto, l'épidémie devrait déjà avoir disparu, si la municipalité de cette ville et le Gouvernement portugais avaient pris les mesures qui ont été conseillées par les hygiénistes compétents. Malheureusement, pendant plusieurs semaines, on n'a pas voulu croire à l'exactitude des affirmations des médecins. Une partie de la Presse locale s'efforçait de persuader au peuple que la maladie n'existait pas. On a perdu un temps précieux en agitations stériles; et, actuellement encore, la partie éclairée de la population, qui devrait donner l'exemple, n'accepte pas volontiers les prescriptions sanitaires des médecins.

La ville d'Oporto a des quartiers extrêmement insalubres. Deux de ces quartiers surtout, celui de Fonte-Taurina et celui de la Douane, situés sur la rive droite du Douro, sont absolument infects. Les habitants, presque tous très pauvres, y vivent entassés dans des maisons étroites et profondes, sans air et sans lumière, partageant le plus souvent leur demeure avec des animaux domestiques de toute espèce. D'étroites ruelles en escalier, sans égouts collecteurs, reçoivent tous les détritus de ces masures. Si la municipalité ne se décide pas à supprimer complètement ces quartiers, il est à craindre que la peste y règne encore pendant de longs mois. Le nombre des cas de peste est beaucoup plus considérable que ne l'indiquent les statistiques officielles. Ce n'est pas que celles-ci soient fausses, mais la plupart des gens du peuple n'appellent jamais de médecins ; et beaucoup de malades, craignant d'être envoyés à l'hôpital, préfèrent mourir chez eux sans recevoir aucun soin.

La mission française, pendant son séjour à Oporto, a été fort bien accueillie par les médecins portugais et a pu faire des études extrêmement intéressantes sur la prophylaxie et le traitement de la peste. Elle a démontré d'abord par de rigoureuses expériences sur les animaux sensibles à la peste, comme les souris et les singes, et ensuite par des observations cliniques à l'hôpital des pestiférés de Bonfim, que le sérum antipesteux de l'Institut Pasteur est parfaitement efficace pour prévenir et pour guérir la peste, lorsqu'il est convenablement employé.

Du 25 juin au 1er septembre, avant le traitement par le sérum, 15 malades étaient entrés à l'hôpital San-Antonio et il en était mort 5, soit 33 pour 100. Du 1er septembre au 25 du même mois, 15 malades ont été traités par le sérum à l'hôpital de Bonfim. Un seul est mort, dont le traitement avait été commencé le neuvième jour de la maladie, et il s'agissait d'un cas de peste noire extrêmement grave. La mortalité avec le sérum s'abaisse donc à 6 pour 100. Rien n'est plus rassurant que de telles constatations.

II. — La Peste a l'Étranger.

Paraguay. — A propos de l'explosion de la *peste* à Assomption du Paraguay, le *Herald* apprend de Buenos-Aires que le premier cas s'est produit le 9 septembre parmi les soldats d'un bataillon d'infanterie. Il y a eu, depuis lors, jusque vers le 20 septembre, 46 cas et 30 décès. On croyait qu'il ne s'agissait que d'une épidémie de typhus; mais MM. les Dr Voges et Delfino ont reconnu dans les cadavres les microbes de la peste bubonique. On trouve aussi de nombreux rats morts infectés de ces microbes. D'autre part, M. le Dr Stocklin, directeur de l'Institut bactériologique de Cordoba (République argentine), croit que la peste d'Assomption est celle connue sous le nom de *pestis minor* ou *pestis ambulans*, qui est une forme anodine de la peste bubonique, et n'a aucun caractère alarmant, ni force d'expansion. Elle existerait au Paraguay depuis plusieurs années. Quoi qu'il en soit, l'Argentine a établi une sévère quarantaine à la frontière.

Maurice. — Le gouvernement de l'île Maurice télégraphie que, durant la semaine se terminant le 28 septembre, il y a eu 55 nouveaux cas de peste et 33 décès.

NÉCROLOGIE.

✝ M. le Dr Girard (de Bourgueil). — M. le Dr Gilbert Tirand, résident de France au Tonkin, décédé à Paris. — M. le Dr Giuseppe Puglia, ancien professeur de physiologie à la Faculté de Médecine de Modène. — M. le Dr Theodor Puschmann, professeur d'histoire de la médecine à la Faculté de médecine de Vienne. — M. le Dr Michael Borysiekiewicz, professeur de clinique ophtalmologique à la Faculté de Médecine de Gratz. — M. le Dr Domingos Freire, ancien professeur de chimie organique à la Faculté de Médecine de Rio-de-Janeiro. — M. le Dr James Vose Solomon, ancien professeur d'ophtalmologie au Queen's College de Birmingham.

M. le Dr Amat, médecin-major de première classe en retraite, médecin des Bureaux de Bienfaisance de Paris, lauréat de l'Institut et de l'Académie de Médecine, décoré de la Légion d'Honneur et de plusieurs autres ordres. — Récemment ont eu lieu à Nîmes les obsèques de M. Laville, Interne en pharmacie des hôpitaux de Montpellier. M. Louis Laville, a trouvé la mort dans des circonstances particulièrement pénibles, analogues à celles qui, tout récemment, enlevèrent deux jeunes étudiants de Montpellier, MM. Aureas et Chatenier. M. Laville s'était acquis les sympathies de tous depuis longtemps, par ses qualités de cœur et d'esprit, par son affabilité bien connue de ses camarades.



La Médecine et les Poëtes

La Vaccine mise en vers.

L'Académie avait mis au concours la *Découverte de la Vaccine*. Casimir Delavigne, toujours à l'affût des prix officiels, en fort en thème très distingué qu'il était, s'empressa de tenter la fortune ! Pour se renseigner, il s'adressa au Dr Pariset, qui était alors secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine, écrivain de valeur, et poëte lui-même. Le célèbre médecin emmena Casimir vacciner avec lui dans les environs de Paris.

Ce sont ces études qui inspirèrent les *vers techniques* intéressants qu'on trouve dans sa pièce, vers qui furent, à l'époque, très remarqués, le jeune Delavigne n'ayant jamais été étudiant en médecine. L'Académie, cependant, ne lui donna qu'un accessit, ayant jugé l'auteur trop savant disciple de Jenner et versificateur trop dénué, pour l'instant, d'inspiration émue ! Voici une tirade de ce morceau de concours :

Par le fer délicat (1) dont il (2) arme ses doigts,
Le bras d'un jeune enfant est effleuré trois fois.
Des utiles poisons d'une mamelle impure,
Il infecte avec art cette *triple* piqûre (1).
Autour d'elle s'allume un cercle fugitif.
Le remède nouveau dort longtemps inactif.
Le quatrième jour a commencé d'éclore,
Et la chair par degrés se gonfle et se colore.
La tumeur, en croissant, de pourpre se revêt,
S'arrondit à la base et se corse au sommet.
Un cercle plus vermeil de ses feux l'environne ;
D'une écaille d'argent l'épaisseur la couronne.
Plus mûre, elle est dorée; elle s'ouvre et soudain
Délivre la liqueur captive dans son sein.
Puisez le germe heureux dans sa fraîcheur première,
Quand le soleil cinq fois a fourni sa carrière;
Si la douzième nuit a commencé son cours,
Souvent il offrira d'infidèle secours......

(1) Jolie définition de la lancette!
(2) Jenner.

Il est bon d'ajouter que Casimir Delavigne fut membre de l'Académie française, et que cette pièce a certainement contribué à son élection !



(1) Description d'une exactitude indiscutable. — Rappelons que la Vaccine a été mise en vers par des médecins, Peysson et Ponza.



ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

Faculté de Médecine de Paris. — *Inscription des élèves nouveaux.* — L'inscription des élèves nouveaux a lieu tous les jours, de midi à 3 heures au Secrétariat de la Faculté, du 4 octobre au 15 novembre 1899. La première inscription sera délivrée sur la production des pièces suivantes : 1° Acte de naissance ; 2° Consentement du père ou du tuteur. (Ce consentement doit indiquer le domicile du père ou du tuteur : la signature doit être légalisée. — La production de cette pièce n'est pas exigée si l'étudiant est accompagné de son père ou de son tuteur) ; 3° Diplôme de Bachelier de l'Enseignement secondaire classique (Lettres-Philosophie); 4° Certificat d'études physiques, chimiques et naturelles ; 5° Certificat de revaccination faite sous le contrôle de la Faculté. Toutes ces pièces sont indispensables pour l'établissement du dossier scolaire.

Tableau des actes du 9 au 21 octobre 1899. — Samedi 14, 4e examen de Doctorat : — MM. Pouchet, Degrez, Launois, examinateurs. Laboratoire de pharmacologie, salle de Matière médicale. MM. Blanchard et André, censeurs.

Lundi 16 Octobre. — Doctorat, 1re partie : Chirurgie, 1re série : MM. Tillaux, Mauclaire, Legueu, examinateurs. Hôtel-Dieu. M. Fournier, censeur. — Doctorat, 1re partie; Chirurgie 2e série : MM. Poirier, Lejars, Sebileau, examinat. Hôtel-Dieu. M. Broca, censeur.

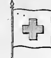
Mardi 17 Octobre. — Doctorat, 1re partie, 1re série : MM. Panas Albarran, Thiéry, examinat. Charité. Guyon, cens. — Doctorat, 1re partie; Chirurgie, 2e série : MM. Le Dentu, Poirier, Faure, examinat. Charité. — Doctorat, 2e partie : MM. Jaccoud, Charrin, Thoinot, examinat. Charité. M. Thiroloix, cens.

Mercredi 18 Octobre. — Obstétrique, 1re partie : MM. Pinard, Lepage, Wallich, examinat. Clinique Baudelocque. M. Chassevent, cens.

Vendredi 20 Octobre. — Doctorat 1re partie; Chirurgie, 1re série: MM. Terrier, Leguen, Mauclaire, examinat. Necker. M. Hayem, cens. — Doctorat, 1re partie; Chirurgie, 2e série: MM. Poirier, Lejars, Broca, examinat. Necker. M. Thoinot, cens. — Doctorat, 2e partie: MM. Potain, Teissier, examinat. Necker.

Samedi 21 Octobre. — Doctorat, 1re partie; Chirurgie: MM. Berger, Poirier, Faure, examinat. Pitié. M. Chantemesse, censeur. — Doctorat, 2e partie: MM. Joffroy, Letulle, Achard, examinateurs. Pitié. M. Ménétrier, censeur. — Doctorat 1re partie: Obstétrique. MM. Quénu, Bonnaire, Wallich, examinat. Clinique Tarnier. — M. André, suppléant.

École de Médecine de Tours. — M. Le Normand, professeur de pharmacologie à l'École de Médecine de Tours, vient d'être nommé professeur titulaire à l'École de plein exercice de Rennes.



ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE

HOPITAUX, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Concours de l'Internat.* — Le jury de l'Internat est provisoirement constitué de la façon suivante: MM. Charrin, Claisse, Duflocq, Brocq, Mauclaire, Perier, Poirier, Benjamin Anger, Budin et Bouffe de Saint-Blaise. — *Concours de l'Externat.* — Le jury de l'Externat est provisoirement constitué de la façon suivante: MM. Roubinovitch (médecin des Asiles de la Seine), Lamy, Teissier, Legry, Morestin, Launay, Auvray et Brindeau.

Hospice des Invalides du Travail ou Hospice Raspail à Paris. — M. François-Benjamin Raspail, ancien représentant du peuple, ex-député et Conseiller général de la Seine, dont la fortune est évaluée à 2.000.000 de francs, donne 800.000 francs pour un Hospice d'Invalides du Travail.

Hôpitaux de Toulouse. — Un concours s'ouvrira le lundi 23 octobre 1899, à l'Hôtel-Dieu-Saint-Jacques, pour cinq places d'internes en médecine et trois places d'internes provisoires. Les inscriptions seront reçues au Secrétariat général, à l'Hôtel-Dieu, jusqu'au samedi 21 octobre, à cinq heures du soir.

Hôpital du Creusot.— La Commission administrative de l'Hôtel-Dieu du Creusot, présidé par M. Laprêt, a fait afficher le texte suivant dans la ville.

«En raison de la suspension du travail, la subvention payée à l'Hôtel-Dieu par MM. Schneider et Cie pour assurer la gratuité du service médical et du service pharmaceutique, se trouve suspendue. Mme Schneider veut bien prendre personnellement à sa charge les frais de ce service, qui sera assuré comme par le passé.»

Les Crèches à Limoges. — La crèche Prépapaud, à Limoges, fondation du Dr Périgord, qui assure de si grands services, a été visitée à son dernier voyage par M. le Ministre du Commerce.

Hôpital de Limoges. — M. Millerand, Ministre du Commerce, au cours de son dernier voyage, s'est rendu à l'hôpital de Limoges, accompagné du Préfet, du Maire et de nombreux conseillers municipaux. Le personnel de l'établissement a été présenté au Ministre, qui l'a félicité pour son zèle et son dévouement. Les distinctions suivantes ont été ensuite décernées à plusieurs infirmières et infirmiers: Médaille d'honneur, Mmes Dradatout, 49 ans de services; Françoise Bernard, 32 ans de services; Catherine Narwille, 32 ans de services; M. Fillon, 24 ans de services.

Hôpital civil de Tours. — Un concours pour une place d'oculiste adjoint, chargé du service pour une période de six années, doit s'ouvrir le 18 octobre prochain à Tours, sous la présidence de M. le Pr Panas de la Faculté de Médecine de Paris.

Hôpitaux de Lyon. — Le concours pour douze places d'internes a commencé aujourd'hui 1er octobre. — Le jury est composé de MM. Teissier, Rabot, Roque et Chatin, médecins des hôpitaux; Vincent, Rochet et Albertin, chirurgiens des hôpitaux.

Hôpitaux de Tours. — Les concours de l'Internat et de l'Externat auront lieu respectivement les 9 et 14 octobre.

Hôpital d'Allègre. — L'hôpital d'Allègre (Haute-Loire) a été inauguré récemment sous la présidence de M. Charles Dupuy, ancien président du Conseil,

Hôpitaux de Lille.— *Avis à MM. les Internes des Hôpitaux de Lille.* Le Comité de *l'Association amicale des Internes et anciens Internes des Hôpitaux de Lille* a l'honneur d'annoncer à MM. les Internes titulaires de 2e et 3e années que, en vertu des articles du Titre IV des Statuts, deux Concours seront ouverts le mardi 31 octobre 1899, à neuf heures du matin, pour l'obtention de deux prix, l'un de Médecine, l'autre de Chirurgie et accouchements. Ces prix seront chacun de 100 fr. en espèces. Les épreuves comporteront: 1° Un mémoire inédit, 40 points; 2° Une épreuve clinique, 40 points (un quart d'heure d'exposé après une demi-heure d'examen et un quart d'heure de réflexion); une épreuve écrite sur un sujet de pathologie, 20 points). Les candidats devront faire connaître au Secrétaire général de l'Association leur intention de prendre part aux épreuves, au moins dix jours avant l'ouverture du Concours. Ils devront lui faire parvenir leur mémoire pour la même époque. Les Concours auront lieu dans les services de clinique, avec l'autorisation de l'Administration et des chefs de service. L'Hôpital où les candidats subiront les épreuves leur sera désigné par lettre, la veille du Concours.

Asile d'Aliénés de la Seine. — M. Guillot est nommé directeur de l'Asile Sainte-Anne.

Hôpital pour les maladies cancéreuses en Russie. — D'après le *St-Petersburger med. Wochensch.* M. le baron K. Braniki aurait donné la somme de 175.000 roubles pour la construction d'un hôpital pour les maladies cancéreuses et incurables. Pour les bâtiments il sera consacré 30.000 roubles et pour l'entretien 12.000 roubles par an.



SOCIÉTÉS ET CONGRÈS

Congrès de Sauvetage de 1900. — Parmi les membres du Comité d'organisation de ce Congrès, nous trouvons : *Secrétaires,* M. le Dr Barret, ancien médecin de la Marine, délégué de la Société française d'hygiène ; M. le Dr Frébault, président des Ambulanciers de France. *Membres,* M. le Dr Marcel Baudouin, membre de la Commission des Ambulances urbaines de la ville de Paris ; M. le Dr Bouloumié, secrétaire de l'Union des Femmes de France ; M. le Dr Brémond, vice-président de la Société française d'Hygiène ; M. le Dr Dagincourt ; M. le Dr Feolde, professeur de l'Association polytechnique et de la Société française de Sauvetage ; M. le Dr Grunberg, ancien interne des Ambulances urbaines ; M. le Dr Maréchal, professeur fondateur de la Société des Secouristes français ; M. le Dr Perchaux, président de la Société polytechnique de Sauvetage ; M. le Dr Ramonat, médecin en chef adjoint de la Société française de Sauvetage.

Division en Sections du Congrès : Sauvetage maritime ; Sauvetage fluvial ; Sauvetage en cas d'incendie avant l'arrivée des pompiers, secrétaire : M. le Dr Féolde. Secours sur la voie publique, Président : M. le Dr Ramonat, Secrétaire M. le Dr Frébault ; Secours dans les usines : Rôle des sauveteurs en temps de guerre, Président : M. le Dr Frébault. Assistance aux sauveteurs ; Concours et fêtes.

GUERRE, MARINE ET COLONIES.

Service de Santé militaire. — *Manœuvres de Santé à Vienne.* — Des exercices spéciaux du Service de Santé en campagne ont eu lieu cette année du 2 au 6 octobre entre Lyon, Heyrieu et Vienne.

Les manœuvres proprement dites ont été exécutées sous la direction de M. le général Pelloux, chef de l'état-major du 14e corps d'armée. M. le médecin principal de 1re classe Poignon avait la direction des exercices spéciaux. Des bataillons des 96e, 98e, 121e, 157e et 158e régiments de ligne ont pris part à ces opérations. Une batterie d'artillerie, divers détachements du 2e dragons et des 7e et 10e régiments de cuirassiers, ainsi qu'un peloton de gendarmes à cheval et les trois musiques des 96e, 98e et 121e ont pris également part à ces manœuvres.

Nominations. — Au grade de médecin aide-major de 2e cl. de réserve, MM. les Drs Chauchard, Glaive, Glaize.

Service de Santé de la Marine. — *Nominations.* — Promotions au grade de médecin principal : M. Théron ; au grade de médecin de 1re classe : M. Titi. — *Réserve* : Au grade de médecin principal, M. le Dr Delisle, médecin principal de la Marine, en retraite ; au grade de médecin de 2e classe, M. le Dr Bruno-Bourguet, médecin de 2e classe de la Marine, démissionnaire. — M. le médecin de 2e classe Bartet, du port de Rochefort, est autorisé à prendre part au concours qui s'ouvrira à Toulon, le 6 octobre prochain, pour l'emploi de prosecteur d'anatomie, à l'École annexe de Médecine navale de Toulon.

Statistique des maladies des Sapeurs-Pompiers de Paris en 1898. — Pour un effectif total de 1,753 (dont 52 officiers), les entrées à l'hôpital et à l'infirmerie ont été de 947. Le chiffre des journées de traitement s'est élevé à 22,346, soit 23,35 par malade : ce qui est formidable ! Le nombre des décès a été de quatre, se décomposant ainsi : deux méningites tuberculeuses, une apoplexie pulmonaire, une bronchite chronique. Il ne s'est pas produit d'épidémie dans le régiment ; mais on a constaté des cas sporadiques de maladies contagieuses : cinq cas de fièvre typhoïde, dix-sept de rougeole, treize de scarlatine. Les maladies les plus fréquentes sont les rhumatismes (80), les angines et amygdalites (129), les bronchites (56) ; en un mot, les affections que peuvent développer les alternatives de chaud et de froid, conditions normales du service. La statistique ne compte pas les brûlures, contusions, entorses qui n'ont pas offert de gravité, mais réduite aux véritables lésions traumatiques et accidents professionnels, ses chiffres sont encore assez éloquents. Elle relève : 174 contusions, plaies, coupures ; 75 entorses du pied, du genou ou du poignet ; 3 fractures des doigts, du radius, du fémur ; 14 efforts et ruptures musculaires ; 5 arthrites traumatiques ; 2 orchites traumatiques ; 8 hernies ; 14 brûlures ; 2 grippes pulmonaires.



MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 39e semaine, 759 décès, chiffre un peu supérieur à celui de la semaine précédente (698), mais inférieur à la moyenne ordinaire des semaines d'octobre (805). L'état sanitaire continue donc à être satisfaisant. La fièvre typhoïde reste stationnaire (21 décès). Elle n'est localisée dans aucune partie de la ville. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins continue à diminuer (100 au lieu de 116 pendant la semaine précédente et de 146 pendant la semaine antérieure). Les autres maladies épidémiques sont rares.

La rougeole n'a causé que 4 décès, la scarlatine 1, la coqueluche 4 et la diphtérie 2. Tous ces chiffres sont au-dessous de la moyenne. La variole n'a produit aucun décès depuis douze semaines. Il y a eu 14 suicides et 13 autres morts violentes. On a célébré à Paris 560 mariages. On a enregistré la naissance de 1.144 enfants vivants (605 garçons et 539 filles), dont 838 légitimes et 306 illégitimes. Parmi ces derniers, 37 ont été reconnus immédiatement.

L'été de 1899. — Les climatologistes considèrent que l'été, ou plus exactement la saison chaude, dure chaque année du 1er juin au 1er septembre. Pour cette période, la température moyenne, établie à l'observatoire météorologique municipal de la Tour Saint-Jacques, d'après les indications thermométriques prises jour et nuit de quart d'heure en quart d'heure, est en 1899, de 20 degrés 30 à 20 degrés 35. — Le chiffre exact n'est pas encore connu, mais on sait dès maintenant que l'été de 1899 a été l'un des plus chauds qui aient existé. Il vient immédiatement après les étés de 1857 (20°8) et de 1859 (20°4), précédant l'été de 1826 (20°2), ainsi que ceux de 1842, 1846, 1868, 1874, 1876 et 1877, où le mois d'août fut torride. L'été où la moyenne fut la plus froide fut celui de 1816 (15°3). Après lui il convient de citer ceux de 1841 (16°2) et de 1860 (16°3). En ce siècle, à Paris, la plus grande chaleur observée a été, à l'observatoire de Montsouris (38°4), le 9 juillet 1874. Cette année, nous n'avons pas dépassé 31°, température que nous avons subie sept fois au mois d'août.

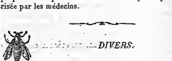
Fièvre typhoïde. — A Lyon, elle continue à sévir avec intensité. La semaine dernière, il y a eu 38 cas déclarés au Bureau d'Hygiène. Ce chiffre n'avait pas encore été atteint.

Une centenaire. — Récemment est morte 68 rue du Rocher, une demoiselle Julienne Eetgen, née le 26 mai 1800, à Belfort. Mlle Eetgen aurait donc accompli sa centième année à l'ouverture de l'Exposition. Elle avait conservé toutes ses facultés, marchait sans la moindre difficulté et, jusqu'à samedi dernier, elle a pu lire sans lunettes. Elle vivait d'une pension sur la Caisse des Retraites pour la vieillesse. Elle a été enlevée presque subitement.

Un cas d'empoisonnement par le cyanure de potassium. — M. Mas, un des principaux banquiers de Perpignan, a été trouvé mort dans son lit. Il s'était empoisonné avec du cyanure de potassium.

Le Thé. — On sait que le remède contre l'alcoolisme a été cherché en Angleterre et aux États-Unis dans l'usage exclusif du thé comme boisson; les adeptes de ce système ont reçu le nom de *teetotalers*. Le remède serait-il aussi pernicieux que le mal? Toujours est-il que voilà en peu de temps plusieurs cas de mort qui sont attribués à l'usage continu et excessif du thé. Le dernier signalé est celui d'une actrice américaine, Mme Carter; et maintenant une campagne contre le thé est ouverte aux États-Unis.

Un cas de sommeil cataleptique. — Mlle P..., âgée de seize ans, habitant Marcillac, à cinq lieues de Rodez, est tombée tout à coup en catalepsie, il y a trente-six jours. Au bout d'un mois, cet état persistant, sa famille, qui n'avait plus les moyens de la faire soigner à Marcillac, l'a conduite à l'hôpital de Rodez. La malade dormait continuellement et présentait absolument tous les caractères des sujets cataleptiques les plus curieux. Dès son arrivée à l'hospice de Rodez, non seulement les médecins de l'établissement, mais même presque tous ceux de la ville et aussi de quelques-uns des villes environnantes — entre autres M. le Dr Grasset, le renommé névropathe, professeur à la Faculté de Montpellier—, s'empressèrent auprès de la jeune malade. Quatre ou cinq jours après son entrée à l'hospice de Rodez, Mlle P... s'est réveillée. Elle est maintenant en pleine possession de ses facultés, et il ne lui reste qu'un peu de surexcitation nerveuse. Elle se préparait à passer les examens pour le brevet d'institutrice, et elle se propose de reprendre ses études dès qu'elle y sera autorisée par les médecins.



Les Médecins Voyageurs. — Le 7 octobre dernier, M. le Dr Marcel Baudouin, a fait une conférence sur son voyage aux États-Unis. Il a projeté, à nouveau, 27, boulevard des Italiens, les splendides vues qu'il a rapportées d'Amérique et qu'il avait présentées en Juillet dernier à *l'Association de la Presse médicale*. Nous avons dans son temps (1) publié une analyse de cette conférence.

Les Médecins et la politique. — M. le Ministre des Travaux publics, a reçu récemment à la sous-préfecture de Nantua tous les fonctionnaires de la ville et le conseil municipal, en particulier M. le Dr Baudin, père de M. Pierre Baudin, Conseiller général du canton, et M. le Dr Levrat, maire.



Distinctions honorifiques. — Sont nommés : Officier d'Académie : M. le Dr Gros (d'Écouen); —Officier de l'Instruction publique : M. le Dr J.-E. Veil (de Paris). — M. le Dr Cacarrié (de Roanne) est nommé chevalier du Mérite agricole.

Centenaire de Priessnitz. — On écrit de Vienne (Autriche-Hongrie), que dans la petite ville de Græfenberg, en Silésie autrichienne, fameuse par son établissement hydrothérapique, qui, fondé en 1832, est le plus ancien d'Europe, on vient de célébrer le centenaire de la naissance de Vincent Priessnitz. Le premier, sans connaissances médicales aucunes, ce simple paysan imagina les méthodes hydrothérapiques actuellement adoptées partout.

Le rôle des médecins dans l'affaire Dreyfus. — Certains journaux se sont trouvés d'accord, lors de l'attentat contre M. Labori, pour faire disparaître le nom du médecin-major Renard des bulletins quotidiens des docteurs qui donnèrent leurs soins au blessé et firent procéder à la radiographie de la blessure. La présence du médecin militaire, envoyé dès la première minute auprès de Me Labori par le Conseil de Rennes était gênante pour ceux qui se disposaient

(1) *Gazette médicale de Paris*, 1899, No 28.

à nier l'attentat ou à en diminuer la gravité. Aussi trouvèrent-ils tout simple de supprimer son nom en reproduisant les bulletins qu'il avait signés.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Stiegele est rendu à Mastalle-Etrape. — M. le Dr Galezowsky est rentré à Paris, de même que M. le Dr Legrix. — M. le Dr Wickham est rentré à Paris. — M. le Pr Terrier, de retour du Caucase, est à Cannes jusqu'an 15 octobre.

Les Médecins du Czar. — Aucun souverain au monde n'a à son service autant de médecins que le czar. Ils sont vingt-huit, et tous choisis parmi les célébrités médicales de la Russie. Il y a d'abord un médecin en chef, puis dix médecins honoraires, trois chirurgiens, quatre chirurgiens honoraires ; deux oculistes, un pédicure, un pédicure honoraire ; deux médecins de la cour et trois autres spécialistes pour la czarine.

Mariages de médecins. — M. le Dr Alfred-Paul-Ferdinand Yardin, docteur en médecine à Nantes, épouse Mlle Victorine-Louise-Léonie Detraux, à Dunkerque. — Récemment a été célébré, à l'église Saint-Pierre de Montrouge, la bénédiction nuptiale de M. le Dr Duclos avec Mlle Hélène Lelarge. Remarqué parmi les témoins M. le Dr Garan de Balzan, notre confrère. La fille aînée d'Eugène Carrière, le peintre dont nous connaissons déjà la signature « Lisbeth Carrière » au-dessous de ses fleurs, si parentes des figures de son père, était demoiselle d'honneur, avec, comme garçon d'honneur, M. le Dr Edouard Terrier.

On annonce le prochain mariage de notre ami, M. le Dr Paul Tissier, ancien interne des hôpitaux de Paris, ancien président de l'Association générale des Étudiants de Paris, avec Mlle Emilie Weil-Mallez, fille du député du Nord.

LA SEMAINE DU MÉDECIN.

Semaine du 16 au 21 Octobre 1899.

JOURS	MATIN.	SOIR.
Lundi 16 Octobre.	Ouverture du Congrès Français de Chirurgie. Composition écrite du Concours de l'Internat en Médecine des Hôpitaux de Paris, à midi, salle Saint Jean, Hôtel de Ville.	2 h. Séance d'inauguration du Congrès Français de Chirurgie. Discours de M. le Pr Poncet et du Secrétaire général. 3 h. Discussion de la première question : *De l'Hystérectomie abdominale totale*; par M. Ricard, rapporteur, etc. 3 h. 1/2. Société d'Hydrologie médicale, 3, rue de l'Abbaye. 4 h. Société d'Hypnologie et de Psychologie, 28, rue Serpente. 6 h. Assemblée générale des *Archiv. provinciales de Chirurgie.* 7 h. Banquet des *Archives provinciales de Chirurgie.* 8 h. 1/2. Société de Stomatologie, 28, rue Serpente. 10 h. Soirée du Président du Congrès, restaurant Voisin.
Mardi 17 Octobre.	8 h. Congrès Français de Chirurgie : Visite dans les Hôpitaux. Concours pour l'*Internat en Méd. et Chir. des Hôpitaux de Tours*, les 16 et 17 octobre, à 9 h. du matin.	3 h. Congrès français de Chirurgie : Suite de la discussion du rapport de M. Ricard. 3 h. 1/2 à 5 h., Séance hebdomadaire de l'Académie de Médecine. Société d'Odontologie de Paris, 57, rue Rochechouart.
Mercredi 18 Octobre.	9 h. Congrès Français de Chirurgie : Séance supplémentaire.	2 h. Congrès Français de Chirurgie : Séance ordinaire. 8 h. Société des Médecins-Inspecteurs des Ecoles de la ville de Paris, 3, avenue Victoria.
Jeudi 19 Octobre.	*Concours pour une place d'Oculiste adjoint des Hôpitaux civils de Tours*, sous la présidence de M. le Pr Panas. 9 h. Congrès Français de Chirurgie : Visite dans les Hôpitaux.	3 h. 1/2. Société d'Anthropologie : à l'Ecole Pratique. 3 h. 1/2. Société d'Electrothérapie : Séance mensuelle à la Mairie du 1er arrondissement. 3 h. 1/2. Ouverture du Congrès d'Urologie du 19 au 21 oct., sous la présidence de M. le Pr Guyon. Secrétaire général, E. Desnos, 31, rue de Rome. 7 h. 1/2. Banquet du Congrès Français de Chirurgie, Hôtel Continental.
Vendredi 20 Octobre.	9 h. Congrès Français de Chirurgie : Séance supplém. 9 h. Congrès d'Urologie : Séance ordinaire.	2 h. Congrès Français de Chirurgie : Assemb. générale. 2 h. 1/2. Discussion de la 2e question : *Tumeurs des os.* 2 h. 1/2. Congrès d'Urologie : Séance ordinaire. 3 h. 1/2. Société médicale des Hôpitaux, 3, rue de l'Abbaye. 3 h. 1/2. Société Anatomique : à l'Ecole Pratique.
Samedi 21 Octobre.	9 h. Congrès Français de Chirurgie : Séance supplément. 9 h. Congrès d'Urologie : Visites. — Opérations. La *Gazette médicale de Paris* paraît tous les samedis, à 8 h. 1/2 du matin, 93, Boulevard Saint-Germain (Prix du Numéro : 0,20 c.), comme un grand nombre d'autres journaux médicaux. Concours pour l'Externat des Hospices civils de Tours.	2 h. Congrès Français de Chirurgie : *Chirurgie des membres* (Suite). 4 h. *Présentation de malades, pièces pathologiques et appareils.* 2 h. Congrès d'Urologie : *Assemblée générale.* — Séance ordinaire (*Reins*). — *Instruments.*
Dimanche 22 Octobre.	Les *Archives de Chirurgie, de Médecine* et *des Sciences* paraissent le 1er de chaque mois. — En vente, les numéros d'octobre. — Prix du Numéro : 2 Francs.	



Les Automobiles et les Médecins.

Nous continuons à citer des extraits de journaux anglais sur la question que nous avons soulevée (1).

Les partisans de l'emploi d'antomobiles pour médecins sout nombreux en Angleterre, surtout dans les campagnes où il n'existe pas, comme dans les villes, toutes sortes de moyens de transport pendant le jour et la nuit, et où les distances à parcourir sont ordinairement beaucoup plns longues. On prétend que, par ce mode de locomotion, on réalise un grand bénéfice de temps et d'argent. Dans beaucoup de campagnes, un médecin est obligé d'avoir jusqu'à *trois* ou *quatre* chevaux à la fois, sans compter les *voitures* ; ce qui fait une certaine somme à déduire sur son revenu ; si nne antomobile peut suffire à ses besoins, la dépense devient presque insensible.

En prenant le cas d'un médecin établi à la campagne et ayant une nombreuse et dispersée clientèle, il lui faudra de quatre à six chevaux, au moins deux hommes, et avec les frais de fourrage, d'écurie, de ferrage, de réparations, de gages, etc... cela lui reviendra au moins à 300 livres par an. Une automobile, au contraire, quand la première dépense sera faite (le prix varie entre 150 ou 300 guinées) n'exigera que la présence d'un jeune garçon, qui aura soin de la tenir toujours en bon état de propreté; en comprenant tous les frais possibles de gages, de réparations et le chauffage de la voiture, on arrivera néanmoins à une somme inférieure à 100 livres de dépense par an. Tous les médecins exerçant à la campagna savent combien sont nombreux et ennuyeux les appels urgents pendant la nuit et combien de temps est perdu avant que la voiture soit prête à partir. Avec un automobile, le docteur se rend aussitôt à la remise où se tronve la voiture ; il place une lanterne ou tourne un bonton quelconque qui lui doune de la lumière (selon le cas), s'assied, met sa machine en route, et quelques minutes à peine après qu'il est averti se sont écoulées, qu'il est déjà parti. Voilà pour le bon côté.

Beaucoup de gens disent qu'un automobile n'entraine aucun frais de nourriture, ni d'entretien ; qu'un automobile, comme celui de Tennyson, conservé toujours propre, peut marcher indéfiniment. Mais c'est précisément ce que l'on n'est pas arrivé à obtenir actuellement, et il faut penser qu'à la campagne une chnte fatale dans un endroit mauvais et dangereux peut facilement se produire. Les chevaux sont susceptiblas de tomber malades ; mais il est bien rare que tonte l'écurie le soit à la fois. Les automobiles pour médecins, comme il a été dit plus haut, sont principalement en usage à la campagne ; mais là, malheureusement, le plns grand inconvénient, c'est que les *réparations ne peuvent guère être exécutees promptement*. Les manufacturiers garantissent leurs machines seulement pour six mois ; quand cette garantie, qui lui permet de faire faire gratuitement les réparations (sauf celles dues à la négligence) est expirée, le médecin non seulement doit payer de sa bourse les frais nécessaires pour que l'automobile soit en bon état, mais il doit — et c'est là la difficulté — se passer de ce mode de locomotion pendant ce temps-là. Un automobile, nous en sommes certains, ne sera pas regardé favorablement dans les pays giboyeux, où la plupart des malades de la classe aisée sont des chasseurs qui, certainement, regarderont d'un mauvais œil celui qui n'aura pas un culte avéré pour le cheval !!

Il existe trois variétés d'automobiles. Ceux marchant par l'*electricite* font très peu de bruit ; quand une Compagnie en met en circulation dans Londres, les cochers les appellent facétieusement : « *les oiseaux-mouches* ». Il y a toujours une grande difficulté pour les charger, et dans la campagne où il n'existe aucune usine mue par cette force, ni aucune station électrique, son usage devient très risqué.

Les *automobiles à vapeur* ne sont pas très populaires, à cause de leur poids, de leurs vibrations continues, et de l'attention incessante qu'il faut avoir pour que l'eau ne manque pas dans les chaudières, si l'on veut éviter toute espèce d'accidents.

Les *automobiles à pétrole* sont les meilleurs, les plus sûrs et les moins chers ; mais ils ne sont pas commodes, vibrent sans discontinuer et ont le désavantage de laisser derrière eux une odeur désagréable. Cette odeur n'est pas perçue par ceux qui occupent la voiture ; mais il reste à savoir si cette odeur, que le médecin dissémine à travers la campagne, lui attirera les bonnes grâces de ses voisins !!!

Le résumé de tout ce qui précède, c'est que la construction des automobiles est encore dans l'enfance. Un automobile léger, peu coûteux et élégant, dans lequel on sera à l'abri de toute chute, aura, dans certaines campagnes, et à cette condition seulement, un grand avantage sur les chevaux ; tel qu'existe actuellement l'automobile, nous conseillous aux médecins d'attendre les perfectionnements ultérieurs de sécurité, de confortable et d'élégance, avant d'entreprendre, de faire, même avant le public, le choix d'une voiture de l'un de ces systèmes.

L'exposition d'automobiles, organisée à l'occasion du Congrès de Boulogme a été sanctionnée par nne course d'automobiles entre Paris et Boulogne. La section spéciale du Congrès a entendu la lecture d'un rapport de MM. Mesnager et Cuénot, traitant de l'automobilisme au triple point de vue du moteur, du véhicule et de la circulation. M. Bricka, inspecteur général, a parlé de l'emploi des automobiles aux colonies ; enfin, plusieurs constructeurs et inventeurs ont traité le sujet de la construction des automobiles.

Nous répondrons ultérieurement aux critiques formulées ci-dessus et montrerons que la combinaison que nous proposons pare à *tous* les inconvénients prévus. M. B.

Incinération.

Une curieuse statistique que celle donnée par l'*Illustration*, d'après le compte rendu de la Société pour la propagation de l'Incinération. Lors de sa dernière assemblée générale, tenue le 6 mai dernier, M. Bourneville, son président, a résumé la statistique des incinérations de toute catégorie et montré les progrès de cette pratique. En voici le tableau depuis dix ans.

	Incinérations demandées par les familles	Débris d'hôpitaux
1889	49	483
1890	121	2.188
1891	134	2.369
1892	159	2.389
1893	189	2.261
1894	216	2.247
1895	187	2.482
1896	200	2.587
1897	210	2.356
1898	231	2.496
	1.696	21.858

Parmi les corps incinérés en 1898, on compte 152 hommes et 79 femmes. Aujourd'hui, il y a en Europe et en Amérique 70 fours crématoires, dont 27 en Italie et 20 aux Etats-Unis. En Allemagne, il y aura bientôt 6 monuments. En France, la ville de Reims construit un monument crématoire, et la première crémation a été pratiquée à Rouen le 21 avril dernier.

(1) *Motor cars for medical men* [Automobiles pour médecins]. *Brit. med. Journ.*, 16 septembre 1899, 731-732.

La Crise médicale.

Sur la proposition de notre ami M. le Dr Monprofit, les syndicats médicaux d'Angers, Cholet, Baugé, Saumur, Loudun, et le syndicat d'Indre-et-Loire, réunis à Saumur récemment ont adopté une motion « tendant à la nomination d'une commission inter-départementale qui cherchera à obtenir du corps enseignant de se montrer plus sévère aux examens du doctorat. L'assemblée a décidé également d'envoyer ses félicitations au *Syndicat des Médecins du Rhône* et à l'Université de Lyon, qui se sont opposés à la création et à l'extension du doctorat en pharmacie. Ce titre vain, que rien ne justifie, ne peut servir qu'à couvrir une concurrence rendue facile par la confusion qu'éveillera dans l'esprit du public ce titre de docteur ». — Il ne faudrait pas toutefois trop s'illusionner sur la portée de ces vœux et en particulier en ce qui concerne la sévérité aux examens! Dans aucun pays du monde, depuis que la terre tourne, on n'a jamais pu trouver un remède à la honte de certains Maîtres.

Un cas de morsure de Vipère cornue traitée par les incisions et l'ammoniaque.

Nous relevons, dans un livre du commandant Grandin (1), une curieuse observation de guérison de morsure de la vipère cornue.

Le 26 janvier 1865, M. le Dr Gogoel, du 48e de ligne, eut à soigner l'ordonnance de Grandin, alors capitaine, le soldat Alano, qui venait d'être mordu par une vipère cornue. Se trouvant près du blessé, le médecin militaire isola le bas du corps, puis pratiqua plusieurs incisions dans la partie atteinte, incisions dans lesquelles il fit des injections d'ammoniaque. Alano guérit très bien.

Cette observation de guérison, comme l'a cru le Dr Goguel, à l'époque, est-elle réellement la première ?



Mort glorieuse du Chirurgien militaire Ducros.

(Episode de la Conquête de l'Algérie).



Le 11 avril 1842, un détachement de dix-sept hommes du 26e de ligne, auxquels on avait adjoint un brigadier et deux chasseurs d'Afrique montés, partit de Boufarick pour Blidah, sous les ordres du sergent Blandan, escortant une correspondance extraordinaire. Le sous-aide major chirurgien Ducros, regagnant son poste à Blidah, accompagnait ce détachement qui, arrivé au ravin de Beni-Mered, fut subitement assailli par trois cents cavaliers arabes. « Un de ces Arabes, dit dans son ordre du jour le maréchal Bugeaud, alors lieutenant-général et Gouverneur général de l'Algérie, s'avance et somme Blandan de se rendre. Celui-ci répond par un coup de fusil. Alors s'engage un combat acharné. Blandan est frappé de trois coups de feu. Il s'écrie en tombant : « Courage, mes amis, défendez-vous jusqu'à la mort ! » Tous sont fidèles à cet ordre. Mais seize de nos soldats sont bientôt tués, ou mis hors de combat. Le chirurgien Ducros a saisi le fusil d'un blessé et combat jusqu'à ce que son bras soit brisé. Cinq seulement des hommes du détachement sont encore debout et combattent. Des secours arrivent et les dégagent. Sur vingt et un hommes, y compris le sergent et le sous-aide major, neuf moururent et sept furent blessés, dont six amputés.

(1) C. Grandin. *Au pays du Soleil; épisode de la guerre d'Afrique.* — Paris, Tolra, in-8, 1895, p. 315-316.

THÉRAPEUTIQUE

Des difficultés de l'Alimentation chez les malades.

Le médecin a journellement à résoudre ce problème: Nourrir des anémiques, phtisiques, cancéreux, etc..., pour qui l'alimentation est de toute nécessité, mais dont l'inappétence est absolue. Chez d'autres malades, il n'y a pas anorexie ; mais les aliments pris ne sont pas digérés, ni assimilés. A peine absorbés, ils provoquent des révoltes de l'estomac ou occasionnent des diarrhées abondantes: toutes causes d'affaiblissement. Alors que le médecin voudrait faire choix et indiquer au malade tel ou tel aliment plus compatible avec son genre d'affection, il ne peut que lui dire: Mangez ce que vous pourrez. Mais les aliments les plus délicats, les plus susceptibles de flatter l'appétit, n'ont généralement pas plus de succès. On voit aussi échouer la viande mise en poudre ou digérée préalablement à l'aide de la pepsine. Ces moyens favorisent quelquefois l'absorption, mais trop peu souvent obtiennent la digestion et l'assimilation.

Pour ces malades, l'*Elixir alimentaire Ducro*, est d'un puissant secours. Une expérience de plus de trente ans a démontré qu'il était toujours pris avec plaisir, toujours digéré et qu'il soutenait l'organisme le plus débilité, même à défaut de toute nourriture. Les substances qui concourent à sa préparation sont : la viande crue, l'hypophosphite de soude, l'eau-de-vie et les écorces d'oranges amères. Il emprunte au deux premières ses qualités reconstituantes. Les écorces d'oranges amères ne lui communiquent pas seulement le goût si agréable qui le fait assimiler aux meilleurs liqueurs de table, mais aussi les propriétés apéritives et stomachiques des amers. Quant à l'eau-de-vie dont on a dans ces derniers temps condamné à juste titre l'abus, mais reconnu les mérites lorsqu'elle est de bonne qualité et employée avec discernement, elle apporte à l'Elixir Ducro ses qualités d'antidéperditeur. Par elle, il aide à retarder la désassimilation. Si l'Elixir Ducro ne saurait être considéré alimentaire à l'égal de la viande prise en nature, il l'est assez pour soutenir les forces du malade jusqu'au jour où, les fonctions digestives étant rétablies, la nourriture peut être reprise. Par dessus tout, il a le mérite de toujours être pris et digéré, alors que tout autre nourriture est refusée.



LES LIVRES NOUVEAUX.

Mariages of the deaf in America; par Fay (A); [*Mariage des sourds en Amérique*]. — Washington, 1898, Gibson Bros, in-8°, 525 p.

Ce livre vraiment curieux contient une immense statistique portant sur 4471 mariages entre sourds, avec les suites et les conséquences de ces mariages tous contractés en Amérique. L'auteur tire de ces cas, qui sont autant d'observations scientifiques strictement recueillies, des déductions importantes dont l'intérêt pratique est incontestable ; celles-ci, par exemple : Est-ce que le mariage entre sourds est plus susceptible que le mariage ordinaire de donner naissance à des enfants sourds ? Voilà bien une question qui peut se poser en pratique. Eh bien ! les statistiques de l'auteur permettent d'y répondre affirmativement, quoique, plus souvent, les mariages entre sourds donnent naissance à des enfants non sourds.

Et cette autre question : Est-ce que le mariage dans lequel les deux conjoints sont sourds, influe davantage sur la descendance que celui dans lequel c'est l'un des conjoints qui est sourd ? Non, répond la statistique. Et celle-ci : certaines catégories de sourds, quelle que soit la façon dont ils peuvent se marier, sont-elles plus sujettes que d'autres d'avoir des enfants sourds ? Ceux qui sont sourds de naissance (c'est encore la statistique qui parle), que les deux conjoints ou l'un des conjoints seulement soient sourds, l'autre étant normal ou sourd par accident, sont plus susceptibles de donner naissance à des enfants sourds que ceux qui sont sourds accidentellement. Cependant si les deux conjoints sont sourds accidentellement, il y a également plus de chances pour que leurs enfants soient sourds que s'il s'agissait de conjoints sains, mais, si l'un des conjoints est accidentellement sourd, il y a moins de chances pour cela.

Il y a, bien entendu, beaucoup d'autres questions résolues par l'auteur ; celles que nous avons mentionnées donnent une idée suffisante de la valeur de ce travail.

Lehrbuch der Kinderkrankheiten. [*Manuel des maladies des enfants*]; par Baginsky (A.). — Braunschweig, 1899, Fr. Wreden, in-8, 630 p.

Cette importante publication, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs (*Gaz. méd. de Paris*, n° du 26 août 1899), se poursuit et nous pouvons aujourd'hui présenter le second volume. Celui-ci s'occupe des affections des appareils respiratoire, circulatoire, digestif, utéro-génital, des organes des sens, de la peau; enfin les déviations de la colonne vertébrale, qui jouent un si grand rôle dans la pathologie infantile, font l'objet d'une partie spéciale où elles sont traitées avec force détails. Les appréciations que nous avons formulées à propos du volume précédent, où la netteté et la méthode se rencontraient même dans les questions les plus délicates, nous pourrions les reproduire aujourd'hui.

Mais l'ouvrage est déjà en beaucoup de mains et on pourra vérifier le bien fondé de nos remarques. [I. B. S.]

Archives Provinciales de Médecine
ET
Archives Provinciales de Chirurgie
PARAISSANT TOUS LES MOIS.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.

Rédacteur en Chef : Dr Marcel Baudouin.

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats-relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés *franco* à M. le Rédacteur en Chef Gérant, 93, boulevard St-Germain, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie	20 fr.	»
Recouvré à domicile	20	50
Pays étrangers compris dans l'Union postale	23	»

Prix du numéro. . . . 2 fr.

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de ces Revues expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

Le Mans. — Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 136

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

70e Année. 11e Série. Tome II. N° 42. 21 Octobre 1899.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : L'avenir de la Faculté de Paris; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Incidents de la Semaine : A propos du Concours d'Internat de Paris; le Bal de l'Internat à Paris. — Les Congrès du Mois : Le Congrès de Chirurgie. — Le Congrès d'Urologie (17-21 octobre 1899). — Les Manœuvres du Service de Santé militaire. — Nécrologie. — La Médecine aux Chandelles : Le Médecin de *La Bonne Hôtesse*, au Vaudeville; par Marc Ell. — Petites Informations. — La Semaine du Médecin. — Variétés et Anecdotes : L'éducation des femmes médecins en Angleterre. — Une nouvelle dormeuse. — Les Livres Nouveaux. — Congrès de Chirurgie : Communications de MM. Pantaloni et Delagenière. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations. Grandes Actualités : M. le Dr Gougenheim. — M. le Dr B. Anger. — *L'Inauguration du Congrès de Chirurgie*. — M. le Pr Guyon. — *La Voiture de Chirurgie* (Service de Santé Militaire).



L'Avenir de la Faculté de Paris.

Les jeunes journalistes médicaux, ou plutôt les vieux médecins qui s'improvisent de nos jours hommes de lettres et polémistes scientifiques, font chaque matin des trouvailles extraordinaires...

L'un d'eux, que nous ne nommerons pas, car ça n'est plus bien porté (Depuis que nous faisons de la Bibliographie, il est de mode de ne citer personne!), vient de découvrir, en effet, *qu'il est inutile* de créer, à la Faculté de Médecine de Paris, des chaires de Gynécologie et de Pédiatrie ! Et le Conseil Municipal de Paris n'a été qu'un naïf (*sic*), en tombant dans un panneau pareil.... Véritablement, on pouvait ne pas s'atteudre à une idée aussi géniale ! ...

Mais ce n'est là qu'une remarque. Le même journaliste, qui doit aimer les combats, si nous avons bonne mémoire, vient d'en trouver une autre.

Il vient d'inventer, en effet, que c'est au Conseil Municipal à créer une *École de Perfectionnement de la Médecine à Paris*, de façon, sans doute, à avoir des professeurs, qui ne soient pas de l'Université !

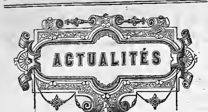
Jadis, moi aussi, j'avais pensé à une *École de Perfectionnement*. Je ne fais pas de citation, puisqu'au Bois de Boulogne, comme sur les Boulevards, ça ne fait pas d'effet... Mais j'avoue qu'en ma naïveté (je suis donc, sur ce point très particulier, l'égal de nos Conseillers municipaux), je la voulais *d'ordre universitaire*, réservant, au contraire, à l'exemple de mon maître, M. Bourneville, l'École Municipale *à l'Enseignement élémentaire* de la médecine !

Les jeunes, qui sont vieux, veulent changer tout cela ; et nous, les vieux journalistes, restés encore jeunes, et riches d'enthousiasme, sinon d'espèces sonnantes, nous sommes débordés par le flot montant de ces bizarres révolutionnaires. On est toujours l'opportuniste de quelqu'un..... Hélas ! Le siècle marche à la décadence à pas lents; mais il s'avance, ai r assuré.....

N'empêche que si la Faculté de Médecine de Paris n'ouvre pas l'œil, ne veut pas devenir elle-même une véritable École de Perfectionnement, je ne garantis pas la casse ! Comme le Creusot voulut marcher sur Paris, les médecins des Boulevards Extérieurs descendront place Larrey ; et, gare à l'incendie ! Ce ne sera pas cette fois de la faute d'une explosion de gaz.

Marcel Baudouin.





LES INCIDENTS DE LA SEMAINE.

A propos du Concours d'Internat de Paris.

Il y a qnelques jours, certains journaux annonçaient que les candidats au Concours de l'Internat des Hôpitaux de Paris protestaient contre la désignation de deux des membres du jnry de ce Concours, M. Benjamin Anger, chirurgien à l'hôpital Beaujon, et M. Gouguenheim, médecin à l'hôpital Lariboisière.

C'était, d'ailleurs, contre ce dernier, que se manifestait l'hostilité la plus vive. Une pétition, annonçait-on, circulait depuis quelques jours dans les salles de garde, et avait été remise à M. le Directeur de l'Assistance publique. Dans cette circulaire, les étudiants se plaignaient des « excentricités et des extravagances» du premier des praticiens visés et portaient, contre le second, des imputations plus graves, relatives à sa conduite lors d'un concours d'internat remontant à 14 ans.

Il est vrai qu'une certaine agitation a été remarquée dans les salles de garde la semaine dernière et que l'Administration s'attendait à quelque bruit, lundi dernier, jour où les candidats ont concouru pour l'écrit; mais l'Administration n'avait pas reçu la pétition des étudiants. On sait au reste qu'il se passe peu d'années sans que le Concours de l'Internat ne donne prétexte à quelque manifestation tumultueuse. C'est l'usage.



M. le Dr Gouguenheim (de Paris), *Médecin des Hôpitaux.*

Quant au fond de la querelle soulevée, M. le Dr Gouguenheim, dans une lettre rendue publique, a répondu qu'il avait informé la Direction de l'Assistance publique, dès qu'il avait appris sa désignation, faite le 6 octobre, comme membre du jury du Concours de l'Internat, qu'il déclinait la mission qui lui était confiée. L'état actuel de sa santé l'obligeait à certains ménagements, qui ne lui permettent pas de supporter les fatigues d'un concours, dont la durée pouvait être de trois mois.

M. Gouguenheim, que nous avons vu, il y a quelque temps, est en effet très fatigué ; et on ne saurait l'accuser d'avoir trouvé là une excuse pour éviter une besogne, qui d'ailleurs est très recherchée.



M. le Dr Benjamin Anger (de Paris), *Chirurgien des Hôpitaux.*

L'histoire à laquelle les étudiants faisaient allusion date de quatorze ans, en effet, et est jugée depuis longtemps.

A cette époque une enquête a eu lieu ; on en trouverait certainement la minute dans les Archives de l'Administration. Elle démontra l'inanité absolue de l'accusation et la légèreté de ceux qui l'avaient formulée. Depuis M. Gouguenheim a fait partie, à deux reprises, du jury pour le Concours du Bureau central, beaucoup plus important que celui de l'Internat ; sa présence n'a pas donné lieu à la moindre observation, et son impartialité n'a été suspectée par aucun candidat. L'incident était donc clos, puisque M. Gouguenheim, qui était le plus visé par l'agitation des étudiants, ne devait pas faire partie du jury.

Sachant ces faits, c'est pour cela que nous n'en avons pas parlé dans notre dernier numéro. Ayant concouru nous-même à ce fameux concours, qu'on a dû recommencer, à propos de l'incident Gouguenheim il y a quatorze ans, nous avouons ne pas comprendre cette attaque nouvelle contre un médecin bonorable et malade. Ou plutôt nous comprenons trop : C'est encore là une affaire d'*Antisémitisme*, M. Gouguenheim étant juif, et une queue de l'affaire Dreyfus.....

Les étudiants s'engagent dans une voie déplorable ; et il faut avoir le courage de leur répéter qu'avant de s'emballer et de marcher derrière des agitateurs passionnés ils feraient mieux de se renseigner. Nons sommes bien à

l'aise pour parler de ces faits, nous qui avons été l'une des victimes du fameux incident de jadis (nous étions candidat à l'Internat en 1885, en effet) et qui cependant avons vécu une année en salle de garde avec le collègue qui fut la cause involontaire de cet antique incident !

Quant à M. B. Anger, tout le monde sait, par contre, que s'il n'est pas injuste dans les concours, il est au moins, comme homme, assez violent pour faire peur à ses malades et à ses internes. Nous tenons le renseignement de l'un de ces derniers, notre pauvre camarade et compatriote Aurière, mort pourtant depuis quatorze ans aussi !

Reste M. Anger praticien. Il semble qu'on ne lui reproche guère qu'une certaine raideur d'attitude (ce qui n'est pas un cas pendable) ; et son titre de Chirurgien des Hôpitaux le désigne suffisamment pour occuper les fonctions d'examinateur au Concours de l'Internat ! D'ailleurs un groupe d'élèves de M. Benjamin Anger a publié une lettre tout en l'honneur de ce Maître.

Le Bal de l'Internat de Paris.

Lundi 16 octobre, le soir du Concours de l'INTERNAT, a eu lieu le Bal annuel, auquel se rendent les internes des hôpitaux et les étudiants en médecine candidats. Comme les années précédentes, la fête a été pleine d'entrain, et le succès plus grand qu'il ne l'avait jamais été.

« A 10 heures, Bullier ouvre ses portes aux cortèges venus des différents hôpitaux. La salle se remplit rapidement et vers minuit le coup d'œil est des plus pittoresques. Les cortèges se forment et bientôt, devant le Jury commence le défilé. C'est LARIBOISIÈRE, avec un Prométhée (un fort bel homme !), dont un vautour ronge le ventre ; ST ANTOINE, avec des Chinois et de charmantes «Madame Chrysanthème» portées sur des palanquins ; LOURCINE, en costumes de la Révolution, avec une guillotine sur laquelle gît le corps décapité du Roi ; TRONSSEAU, en cavaliers autrichiens, LES ENFANTS-MALADES, en bébés de toutes sortes ; puis c'est l'HÔPITAL COCHIN — Chinois en cirque ; BOUCICAUT, l'HÔTEL-DIEU, ANDRAL et d'autres moins intéressants.

Les cortèges les mieux réussis sont ceux de la MAISON DUBOIS, qui, depuis 1887, est célèbre à ce point de vue, en hôtel meublé avec mesdames de la Michodière, et une négresse que Tout-Paris connaît, perchée dans le costume de Rarahu sur les épaules d'un solide gaillard de BICÊTRE, dont le cortège tout à fait original excitait les quelques vieux Maîtres, venus chercher des illusions de jeunesse.

Le plus remarqué a été TENON, représentant les journaux de Paris. La Presse Médicale était figurée par Georgette, la plus jolie femme du Quartier latin, tenant à la main les numéros des principaux journaux médicaux, dont la *Gazette médicale de Paris*.

En somme, beaucoup de gaieté et de jeunesse. La fête s'est prolongée jusqu'au matin dans les salles de garde, au Quartier et à Montmartre. Tout le monde s'est séparé, en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

STÉPHANE.

LES CONGRÈS DU MOIS.

Congrès français de Chirurgie.

Séance d'Inauguration.

Lundi dernier, comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, a eu lieu l'ouverture du *Congrès français de Chirurgie*, dans le grand Amphithéâtre de la Faculté, décoré comme de coutume (Voir *Fig.* 152).

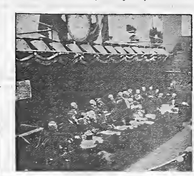


Fig. 152. — Le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine pendant la séance d'inauguration du Congrès de Chirurgie. Le *Bureau du Congrès sur l'estrade* (1), en séance. — MM. PONCET, POZZI, BROCA, PICQUÉ, GUINARD, BERGER, DEMONS, DUJARDIN-BEAUMETZ, TERRIER, LE DENTU, BOUSQUET, BRAULT, CHAMPIONNIÈRE.

Très beau discours d'ouverture par M. le Pr PONCET (de Lyon), discours dont les conclusions ont un peu étonné, toutefois, quelques uns de nos jeunes collègues. Puis discussion brillante sur *l'hystérectomie abdominale totale*, à la suite du rapport de M. RICARD (de Paris).

Le soir, dîner du Président au restaurant (Voisin, 261, rue Saint-Honoré), et dans les meilleurs quartiers. La soirée, qui a suivi, a été une réception ouverte pour tous les Congressistes. Grâce à la bonne humeur de M. le Pr PONCET, elle a été très brillante, et même un peu agitée.

On raconte, en effet, dans le monde des chirurgiens, qu'un petit incident a eu lieu, à propos du Congrès de 1900. On s'est un peu disputé, paraît-il, sur l'opportunité, au point de vue international, de la session de l'année prochaine : les uns étant pour la suppression de la réunion, en raison du grand *Congrès des Sciences médicales*, qui possède une section autonome de Chirurgie ; les autres voulant faire quand même UN DEMI-CONGRÈS FRANÇAIS DE TROIS JOURS, la semaine précédant le Congrès international (2).

(1) D'après une photographie de M. Petitnicolas, faite pendant la séance avec un instantané à main, développée, et exposée dès lundi soir 16 octobre 1895, 5 heures dans la salle des dépêches de l'*Agence de la Presse scientifique*, et transformée en *Cliché typographique* dès mardi matin 17 octobre, par le service d'Editions de l'Institut de Bibliographie. — *C'est la première fois qu'on obtient un pareil résultat technique*, au point de vue de la rapidité d'exécution, *dans un journal scientifique.*

(2) Ce *demi-Congrès* français serait présidé par M. Lucas Championnière. Or, pendant les mêmes trois jours, aurait lieu le *Con-*

Cette dernière solution, que je qualifierais, si j'osais, par l'adjectif *nationalisto-antisémite*, ne serait certes pas du goût de nos confrères étrangers ; et, au moment où j'écris ces lignes, j'espère encore qu'elle ne sera pas admise.

Mais, dans les circonstances *politiques* actuelles, il faut s'attendre à tout, même dans le monde chirurgical, où le complot royalisto-national-antisémite a de chauds partisans !

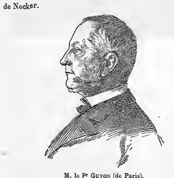
Cette discussion, il faut le reconnaître, n'a pas altéré le caractère très amical de cette petite fête de famille, et l'on s'est séparé à minuit, en gardant chacun, comme on le pense bien, son opinion première. Et l'on prétend que de la discussion jaillit la Lumière ! C'est tout au plus s'il en sort parfois du feu, capable d'allumer des poudres... sans fumée !

Le Congrès français d'Urologie.

VIe Session. — Paris : 19-21 Octobre 1899.

L'Association française d'Urologie, qui compte déjà un très grand nombre de membres, a tenu ses séances cette semaine, du 19 au 21 octobre, concurremment aux dernières séances du Congrès de Chirurgie.

On sait que le bureau est ainsi composé : *Président* : M. le Pr Guyon (de Paris) ; *Vice-Présidents* : M. le Dr Albarran et M. le Dr A. Malherbe (de Nantes). — Les autres membres du Comité sont tous des élèves de l'École de Necker.



M. le Pr Guyon (de Paris),
Président de l'Association française d'Urologie.

Le Congrès s'est ouvert jeudi dernier, à 2 heures, par une séance d'inauguration, qui a eu lieu dans le petit Amphithéâtre de la Faculté. M. le Pr Guyon a prononcé l'allocution d'usage ; puis M. le Secrétaire Général a lu le rapport annuel.

A 2 h. 1/2 a commencé la discussion de la question mise à l'ordre du jour : *Des hématuries dites essentielles* ; les rapporteurs étaient MM. Legueu (de Paris) et Malherbe (de Nantes). Le lendemain 30 octobre, à 9 heures du matin, on a abordé les questions diverses relatives à l'*urètre* et *à la prostate* ; le même jour, à 2 h. 1/2 du soir, on s'est occupé *de la vessie*. Aujourd'hui, samedi matin, on a visité la clinique des maladies des voies urinaires à l'hôpital Necker, examiné des malades intéressants et assisté à plusieurs opérations. Ce soir, à 2 heures, aura lieu l'Assemblée générale, dans laquelle le Trésorier lira son rapport, et au cours de laquelle on procèdera à l'élection des membres du bureau pour 1900. A 2 h. 1/2, dernière séance, où il sera question des *Reins et de l'Urètre*.

A l'encontre du Congrès de Chirurgie, l'Association ne tiendra pas sa session ordinaire en 1900, en raison du grand *Congrès international des Sciences Médicales*, qui possède une section spéciale d'*Urologie*.

C'est là une décision excellente.

grès international de la Presse médicale, dont M. Championnière est vice-président. — Ne craint-on pas que ces deux Congrès se nuisent un peu ?

LES MANŒUVRES DU SERVICE DE SANTÉ.

Les Manœuvres de Paris de 1899 [*Suite*] (1).

Le soir suivant, sous la pluie fine et pénétrante, chassée par un vent âpre, on a, de nouveau, réparti les blessés sur le champ de bataille de l'Orme-de-Morlu, et reconstitué les postes de secours. L'ambulance divisionnaire, placée aux ordres de M. le Médecin principal Calmette, a quitté la Patte-d'Oie pour aller se former audessous de l'Orme, sur le chemin du Tremblai. Le général Dalstein s'est rendu vers neuf heures à la Patte-d'Oie où il a visité l'installation dirigée par M. le Médecin principal Benech ; de là, il est allé à l'ambulance, pendant que M. le Dr Calmette et les autres officiers du Service de Santé parcouraient à cheval le champ de bataille en suivant les diverses phases de l'opération. A l'ambulance, où se trouvait M. le Médecin-inspecteur Chauvel, les blessés étaient examinés par les médecins et, selon la nature des blessures, répartis pour le transport à l'hôpital de campagne. Les moins gravement atteints, ceux qui peuvent se diriger seuls, recevaient un pansement sommaire ; les autres, couchés sur des brancards, étaient portés aux cacolets ou placés dans les voitures.

Chaque année, on peut constater des améliorations nouvelles dans ce matériel. Comme on est loin des installations rudimentaires de 1870 ! Dans les fourgons, des sortes de chemins de fer conduisent, sans heurt, les civières. En un clin d'œil, l'homme est porté à la voiture et suspendu horizontalement, sans craindre les cahots, sur les parois ou le fond. Le personnel lui-même est mieux dressé ; toute une *théorie* du brancardier donne aux mouvements des porteurs une régularité et une souplesse admirables. Il faut venir à ces expériences annuelles pour bien comprendre la grandeur de l'effort accompli et du résultat atteint. Les hommes qui se sont succédés à la tête du Service de Santé ont accompli une œuvre qui doit leur valoir la reconnaissance du pays. Les secours aux blessés sont assurés autant qu'il est possible. Et par là, je n'entends pas seulement les soins médicaux, mais aussi la rapidité dans l'enlèvement, l'ordre et l'activité dans les transports. Certes, la médecine a fait des progrès, les méthodes antiseptiques ont assuré la préservation de bien des existences, mais la science du praticien serait vaine si l'on n'avait su organiser de toutes pièces ce que l'on pourrait appeler la stratégie et la tactique sanitaires du champ de bataille. Celles-ci semblent désormais bien près de la perfection. Les grandes tentes, de plus en plus ingénieuses, abritent les malades ; elles sont vastes, aérées et assez nombreuses dans les magasins pour permettre de créer, à l'occasion, toute une ville de toile, cité dolente et sanglante.

Un pensionnat abandonné sert de gîte pour l'hôpital de campagne. Il semble fait à souhait pour cet usage. Les dortoirs ont reçu à l'aise une centaine de lits ; les bureaux, le parloir ont eu leur

(1) Voir *Gazette médicale de Paris*, 1899, no 41, p. 483

affectation comme salles d'entrée, d'opérations, etc. Les fourneaux, depuis longtemps éteints, ont été rallumés ; d'immenses marmites ont préparé le repas de 350 hommes ; blessés, infirmiers, soldats du train, cavaliers d'escorte, etc.

Un peu avant le jour, a eu lieu une expérience intéressante : au moyen de lampes et de foyers lumineux, on a procédé à la recherche des blessés sur le champ de bataille.

Les manœuvres de Santé ont eu cette année un caractère nouveau. M. le Médecin principal Benech a voulu faire mieux que d'assurer des secours médicaux aux blessés ; il s'est efforcé d'assouplir les formations sanitaires à tous les incidents possibles d'une bataille. Appliquant les idées préconisées par lui pendant qu'il occupait avec tant d'éclat la chaire d'Hygiène et du Service de Santé à l'École de Guerre, il a voulu placer son personnel en présence de véritables problèmes tactiques. Il ne s'est pas borné à exiger des médecins la connaissance du matériel et la science du chirurgien, il leur a demandé de comprendre rapidement les ordres donnés et d'en tirer pour leurs subordonnés les éléments d'autres ordres rapides et précis. Ce fut en quelque sorte un rôle d'officiers d'état-major. Tout n'a peut-être pas été parfait au début ; mais à la fin des manœuvres chacun savait bien ce qu'il avait à faire et pouvait se débrouiller dans les cas inopinés. C'est un résultat important ; il permet d'attendre du Service de Santé assez de mobilité et de souplesse pour que les blessés puissent être secourus à temps, malgré l'imprévu des opérations.



Fig. 154. — Les Manœuvres de Santé du Gouvernement de Paris. — La Voiture de Chirurgie.

Il est probable que les chefs militaires tireront de leur côté des conclusions de ces manœuvres. On semble avoir condamné, une fois de plus, l'usage des *voitures pour recueillir les blessés sur le champ de bataille même*. Ces engins se tirent malaisément des obstacles présentés par les cultures, les chemins d'exploitation pleins d'ornières et les chemins creux. On aurait quelque peine à les ramener en arrière, et ils seraient pour la marche des troupes un sérieux embarras. Le brancardier ou même le mulet, au contraire, passent partout. On paraît donc tendre à préconiser le transport à bras jusqu'aux ambulances.

Ce qui a le plus frappé dans ces manœuvres, c'est leur ordre parfait. Les médecins militaires, en tant que praticiens sont à la hauteur de leur rôle et les médecins des Réserves sont prêts à prendre place à leur côté. Mais on a toujours la crainte que ces dévouements restent vains si les secours ne peuvent arriver en temps opportun. L'expérience de 1899, dirigée surtout en ce sens par M. Benech, démontre que l'on peut avoir confiance. Les secours aux blessés seront *prompts*, parce que le personnel est désormais dressé à suivre fidèlement tous les mouvements des armées et des fractions d'armée.

La dernière journée des opérations sanitaires n'a pas été la moins intéressante ; on procédait à l'embarquement, par voie ferrée, du matériel et des blessés de l'hôpital de campagne, conduits de Gonesse au quai militaire de la ligne de Grande Ceinture, entre le Bourget et Drancy. Sur le terre-plein gazonné, l'hôpital avait trouvé large espace. La file des mulets portant les blessés sur des cacolets, les fourgons, les prolonges y étaient disposés à l'aise. Pendant que les cuisiniers allumaient les feux de cuisine contre les haies, les infirmiers ouvraient les grandes tentes-tortue, ainsi nommées parce que la voiture qui porte la toile reste au centre de l'édifice improvisé ; les blessés descendus des cacolets et des voitures d'ambulance y étaient placés sur leurs civières.

Pour donner plus de vraisemblance à l'opération, on avait loué des véhicules dans la campagne. Charrettes et tombereaux jonchés de paille étaient remplis de blessés et suivaient la colonne. De même les grandes prolonges fourragères de l'artillerie avaient reçu trois étages de blessés, disposés sur les appareils de suspension du système Bry-Ameline. Une bâche recouvrait cette ambulance roulante. La Compagnie du Nord avait fourni un train sanitaire improvisé, composé de fourgons et de wagons de tous les types dans lesquels on a pu embarquer l'hôpital, en serrant de très près la réalité. Les muletiers chargeaient les bâts et les cacolets dans les fourgons, faisaient entrer les animaux en d'autres wagons ; les soldats du train roulaient les voitures sur les trucs, les infirmiers montaient rapidement les appareils de suspension qui permettent de placer dans chaque wagon de marchandises six blessés étendus sur des civières, en leur évitant les heurts et les cahots. Pour imiter les cas où ces appareils manqueraient, d'autres wagons avaient été jonchés de paille. Un wagon de 1re classe devant recevoir six officiers par compartiment, des wagons de 3e classe, destinés aux blessés capables de rester assis, complétaient ce long convoi.

Vers dix heures, le train était au complet ; on devait l'essayer sur une des voies de la Grande Ceinture. Tous les officiers du Service de Santé ont pris place dans les wagons; les généraux, M. le Médecin principal Chauvel, qui dirige avec tant de dévouement et de distinction l'important Service de Santé du gouvernement militaire; M. le Médecin-inspecteur Benech, directeur des manœuvres, étaient dans un des wagons où les blessés reposaient sur la paille. On voulait expérimenter l'effet des secousses pendant la marche. Le mécanicien eut donc à simuler des arrêts brusques et des coups de tampon. Pour se rendre compte des sensations éprouvées, plusieurs médecins et les officiers des états-majors prirent place sur les civières. De l'avis de tous, la suspension, dans les appareils Bry-Ameline surtout, est absolument parfaite.

Les voitures et le matériel réunis cette semaine autour du Bourget ont réintégré les docks du Service de Santé avenue Latour-Maubourg ; le personnel de Versailles et de Vincennes a réintégré les casernes.

NÉCROLOGIE.

Nécrologie. — M. le Dr Fallier, médecin principal de la Marine en retraite, décédé à Brest, à l'âge de 74 ans. — Mme de Villiers, veuve du docteur, membre de l'Académie de Médecine, décédée à l'âge de 82 ans. — Notre collaborateur, M. le Dr Muselier, médecin de l'hôpital Lariboisière, vient d'être frappé de la façon la plus inattendue ; son jeune fils, à peine âgé de 21 ans, est mort accidentellement à Mers (Somme). — M. Millet, Interne des hôpitaux de Paris, qui a succombé, à l'âge de vingt-huit ans, aux suites d'une diphtérie contractée dans son service. — M. le Dr Prevost, de Loos (Nord). — M. le Dr Maydieu, d'Argent (Cher). — M. le Dr Junca, de Cadillac (Gironde). — M. le Dr Chrétien, de Paris. — M. le Dr Stavros-Metaxas, officier de la Légion d'honneur, ancien président de la Commission des hospices de Marseille, décédé à l'âge de 75 ans. — M. A. Macé, professeur honoraire de pharmacie à l'École de Médecine de Rennes.



La Médecine aux Chandelles

Le Médecin de « La Bonne Hôtesse », au Vaudeville.

Le type de Médecin, que le parfait artiste Huguenet vient de créer au Vaudeville dans *La Bonne Hôtesse*, comédie en trois actes de MM. Ambroise Janvier et Marcel Ballot, est une véritable trouvaille... A lui seul, il valait la peine d'aller passer une soirée dans ce petit théâtre des Boulevards, si coquet et si parisien.

Le rôle est excellemment Venu et l'acteur qui s'en est chargé le rend avec une finesse et une exactitude remarquables. C'est bien là, prise sur le tard, alors qu'il est « au bout de son rouleau mondain », la cinématographie du *Médecin de Baronne*, jouant dans la maison le rôle de factotum, rôle qui s'étend de celui de valet de chambre (on de pied) à celui de véritable médecin praticien, attaché à la personne d'une dame fort respectable et très en vue.

Le « *Dr Gouvreau* », n'ayant pas (c'est la règle en ces intérieurs factices) des appointements suffisants pour vivre en ce milieu de luxe et de plaisir, est obligé de se livrer à un petit commerce : celui de commissionnaire en œuvres d'art. Il achète de mauvais tableaux et de faux Fragonard, en particulier, pour la Baronne, en en doublant la valeur! Il accepte le pourboire (il faut qu'il soit sérieux, cela va de soi !), comme la femme de chambre, et exécute tout ce qui concerne son métier d'homme à tout faire, si l'on sait y mettre le prix... Il faut bien vivre !

La pièce, n'est-il pas vrai, n'a rien de comparable à l'une des comédies de Molière, quoiqu'elle ne soit pas sans valeur. Mais on remarquera que, de nos jours, comme nous y avons déjà insisté, les auteurs dramatiques n'éreintent plus les médecins de la même façon qu'au temps de Louis XIV ! L'on s'attaque rarement désormais à leur *Science* elle-même. On en veut, au contraire, à leurs *mœurs nouvelles*, ou plutôt à celles de quelques-uns d'entre eux, trop en vue pour leur talent modeste, et surtout trop vantés par des amis trop intéressés et trop stylés. Le Grand Monde, qui est ainsi volé, le mérite ; et nous ne le plaindrons pas. Pour ne pas l'être, il n'a qu'à frapper à ces bonnes portes, derrière lesquelles l'on conserve précieusement et sans bruit ce qui reste encore d'Honneur et de Capacité.

Marc Ell.



Enseignement de la Médecine

Faculté de Médecine de Paris. — *Tableau des actes du 23 au 28 octobre 1899.* — Examens de doctorat. — *Lundi 23*, 9 heures, Doctorat, 1re p°, Obstétrique ; MM. Pinard, Lepage, Wallich, exam. Clinique Baudelocque. M. Chassevant, suppléant. — 1 heure, Doctorat, Nouveau régime : MM. Retterer, Launois, Degrez, exam.; MM. Blanchard et André, censeurs. — Doctorat, 1re. partie, Chirurgie : MM. Terrier, Lejars, Mauclaire, exam. Necker. M. Hayem, censeur. — Doctorat, 2e partie, 1re. série : MM. Potain, Gaucher, Méry, exam., Necker. — Doctorat, 2e partie, 2e. série : MM. Fournier, Déjerine, Teissier, exam. Necker. Legueu, censeur

Mardi 24. Doctorat : MM. Proust, Roger, André, exam. MM. Pongetet Langlois, censenrs. — Doctorat, 1re partie Chirurgie : MM. Le Dentu, Albarran; Faure, exam. Hôtel-Dieu. M. Remy, censeur. — Doctorat 2e p., 1re s. : MM. Dieulafoy, Charrin, Vaquez, exam. Hôtel-Dieu. — Doctorat, 2e partie, 2e. série : MM. Joffroy, Thiroloix, Menetrier, exam. Hôtel-Dieu. M. Widal, censeur. — Doctorat, 1re. p. Chirurgie, MM. Panas, Thiéry, Hartmann, exam. Charité. M. Guyon, censeur. — Doctorat 2e partie, 1re série, MM. Jaccoud, Letulle, Dupré, exam. Charité. — Doctorat 2e partie, 2e. série, MM. Debove, Hutinel, Marfan, exam. Charité, M. Thoinot. — Doctorat, 1re partie, Obstétrique, MM. Poirier, Bonnaire, Wallich exam. Clinique Tarnier, M. Hanriot, censeur.

Mercredi 22, Médecine opératoire. MM. Terrier, Broca (Aug.) Sebileau, exam. Ecole pratique. Epreuve pratique. — Doctorat, 2ep, : MM Joffroy, Déjerine, Gilles de la Tourette, exam. M. Gautier, censeur.

Jeudi 26, Doctorat, MM. Pouchet, Thoinot, Dupré, exam. Laboratoire de pharmacologie, salle de matière médicale, M. Jaccoud, censeur.— *Sages-femmes*. 1re examen de sages-femmes, 1re. et 2e classe. N. R : MM. Mathias-Duval, Bonnaire, Gléy, exam. M. Widal.

Vendredi 27, Doctorat oral, 1re partie : MM. Remy, Broca (Aug.) Lepage, exam. MM. Blanchard et Broca (André), censeurs. — Doctorat, 1re partie, Chirurgie, : MM. Poirier, Legueu, Sebileau, exam. Hôtel-Dieu. M. Terrier, censeur. — Doctorat 2e partie, 2e série, MM. Hayem, Mery, Launois, exam. Hôtel-Dieu. — Doctorat 2e partie, 2e série, MM. Landouzy, Widal, Thoinot, exam. Hôtel-Dieu. M. Gaucher, censeur.

Samedi 28. Doctorat, 1re partie Chirurgie. MM. Quénu, Remy, Faure, exam. Pitié. M. Letulle, censeur. — Doctorat 2e partie : MM. Hutinel, Vaquez, Menetrier, exam. Pitié. Thiroloix. — Doctorat, 1re partie, Chirurgie : MM. Le Dentu, Albarran, Thiery, exam. Charité. M. Panas, censeur. — Doctorat 2e partie, 1re série : MM. Dieulafoy, Roger, Widal, exam. Charité. — Doctorat 2e p. 2e série. : MM. Dehove, Charrin, Marfan, exam. Charité. M Thoinot. — Doctorat, Obstétrique : MM. Poirier, Bonnaire, Walliet, exam. Clinique Tarnier. M. Retterer., suppl.

Theses. — *Mardi 24* : à 1 heure. Candidat, M. Roux; Prés., M. Lannelongue ; MM. Berger, Quénu, Achard, exam. *Traitement chirurgicale et orthopédique de la maladie de Little*. — Candidat, M. Martinot; Président, M. Berger ; MM. Lannelongue, Quénu, Achard, exam. *Considérations cliniques et thérapeutiques sur le traitement des ulcères*. — Candidat. M. Dehuchy ; Président, M. Berger ; MM. Lannelongue, Quénu, Achard, exam. *Des kystes dermoïdes de l'ovaire et de leur dégénérescence maligne.*

Mercredi 25 : à 1 heure. Candidat, M. Boisramé; Président, M. Potain ; MM. Letulle, Widal, Teissier, exam. *Contribution à*

l'étude de l'artérite aiguë au cours de la grippe. — Candidat, M. Marchand ; Président, M. Potain ; MM. Letulle, Widal, Teissier, exam. *La péritonite aiguë par perforation au cours de l'entérite tuberculeuse.* — Candidat, M. Asselineau ; Président, M. Potain ; MM. Letulle, Widal, Teissier, exam. *Contribution à l'étude de l'aphasie dans la fièvre typhoïde.* — Candidat, M. Gatian de Clerambault ; Président, M. Potain ; MM. Letulle, Widal, Teissier, exam. *Contribution à l'étude de l'othématomie.* — Candidat, M. Deverre ; Président, M. Potain ; MM. Letulle, Widal, Teissier, examinateurs. *Etudes sur les complications hépatiques de la grippe.* — Candidat, M. Cohen ; Président, M. Tillaux ; MM. Rémy, Poirier, Legueu, exam. *Le traitement des lochies fétides par l'hypochlorite de soude (liqueur de Labarraque).* — Candidat, M. Jacq ; président, M. Tillaux ; MM. Rémy, Poirier, Legueu, exam. *La radiographie dans les fractures du calcanéum.* Candidat, M. Ducatte : Président, M. Tillaux ; MM. Rémy, Poirier, Leguen, exam. *Les ptoses du gros intestin et leurs complications chirurgicales. (Etude analomique et critique).* — Candidat, M. Jamard ; Président, M. Tillaux ; MM. Rémy, Poirier, Legueu, exam. *Des dystrophies atropalhiques et leur traitement.* — Candidat, M. Husson ; Président, M. Fournier ; MM. Pinard, Gaucher, Lepage, exam. — *Des éléments symptomatiques établissant le diagnostic différentiel entre le lupus, la syphilis et le cancer de la face.* — Candidat, M. Rambaud ; Président, M. Pinard ; MM. Fournier, Gaucher, Lepage, exam. *Contribution à l'étude des anomalies des organes génitaux de la femme.* — Candidat, M. Bécherel ; Président, M. Pinard ; MM. Fournier, Gaucher et Lepage, exam. *Etude de quelques causes de mortalité infantile dans le département des Côtes-du-Nord.* — Candidat, M. Warin ; Président, M. Pinard ; MM. Fournier, Gaucher, Lepage, exam. *De la grossesse développée dans une corne utérine rudimentaire.*

Jeudi 26. Candidat, M. Murer ; Président, M. Brouardel ; MM. Poirier, Thiroloix, Wallich, exam. *De la levure de bière dans le traitement.* — Candidat, M. Germain de Saligny ; Président, M. Brouardel ; MM. Poirier, Thiroloix, Wallich, exam. *Contribution à la néphropexie sans sutures par enclavement cicatriciel du rein.* — Candidat, M. Boissière ; Président, M. Brouardel ; MM. Poirier, Bonnaire, Thiroloix, exam. *De l'application du forceps au detroit supérieur de l'excavation.* — Candidat, M. Perrin ; Président, M. Panas ; MM. Proust, Charrin, Faure exam. *De la névrite optique dans l'albuminurie légère.* — Candidat, M. Bramtot ; Président, M. Proust ; MM. Panas, Charrin, Faure, exam. *Forges-les-Eaux (autrefois et aujourd'hui).* — Candidat, M. Gautret ; Président, M. Proust ; MM. Panas, Charrin, Faure, exam. *Les pneumonies à scories.* — Candidat, M. Lesage ; Président, M. Gariel ; MM. Debove, Achard, Broca (André) exam. *De la possibilité de quelques mycoses dans la cavité respiratoire, basée sur l'hygrométrie de cette cavité.* — Candidat, M. Fernique ; Président, M. Debove ; MM. Gariel, Achard, Broca (André). *Dégénérescences secondaires de la moelle consécutives aux lésions d'un hémisphère.* — Candidat, M. Lorot ; Président M. Debove ; MM. Gariel, Achard, Broca (André), exam. *Les combinaisons de la créosote dans la tuberculose pulmonaire.* — Candidat, M. Bluzat, Président, M. Hutinel ; MM. Roger, Marfan, Ménétrier, exam. *Contribution à l'étude de l'empyème double chez l'enfant.* — Candidat, M. Deligne, Président, M. Hutinel ; MM. Roger, Marfan, Ménétrier. exam. *De l'état du facial supérieur dans les hémiplégies cérébrales de l'adulte.* — Candidat, M. George ; Président, M. Hutinel ; MM. Roger, Marfan, Ménétrier, exam. *Considérations sur les exhibitionnistes impulsifs.* — Candidat, M. Le Clech ; Président, M. Berger ; MM. Remy, Albarran, Hartmann, exam. *Contribution à l'étude de l'exclusion.* — Candidat, M. Jouany ; Président, M. Berger ; MM. Remy, Albarran, Hartmann, exam. *Contribution à l'étude de l'hystérectomie abdominale supra-vaginale dans le traitement des gros fibromes de l'utérus.* — Candidat, M. Delprat ; Président, M. Berger ; MM. Remy, Albarran, Hartmann, exam. *Des arthropathies trophiques dans les traumatismes médullaires.* — Candidat, M. Guilaine ; Président, M. Berger ; MM. Remy, Albarran, Hartmann, exam. *Contribution à l'étude des kystes hydatiques du foie chez l'enfant*

Vendredi 27 : à 1 beure. Candidat, M. Prévost Maissenay ; Président. M. Potain. *Des ulcérations du gros intestin dans la fièvre typhoïde.* — Candidat, M. Bessière; Président, M. Potain; MM. Déjerine, Gilles de la Tourette, Teissier, exam. *Etude sur quelques cas de fièvre typhoïde anomale ou compliquée.* — Candidat. M. Lemoine; Président, M. Potain; MM. Déjerine, Gilles de la Tourette, Teissier, exam. *Etude sur les tumeurs de la trachée.* — Candidat, Mlle Robineau; Président M. Potain; MM. Déjerine, Gilles de la Tourette, Teissier exam. *Etude sur le microbe de l'ozène.* — Candidat, M. Maricot; Président, M. Potain; MM. Déjerine, Gilles de la Tourette, Teissier exam. *La phlegmatia alba dolens chez les tuberculeux.* — Candidat, M. Egret; Président, M. Tillaux; MM. Brissaud, Letulle, Mauclaire, exam. *Contribution à l'étude de la tarsalgie.* — Candidat, M. Sichère; Président, M. Brissaud ; MM. Tillaux, Letulle Mauclaire, exam. *Considérations sur les bronchites albuminuriques. Diagnostic clinique avec la tuberculose pulmonaire.* — Candidat, M. Bourlon, Président, M. Brissaud; MM. Tillaux, Letulle, Mauclaire, exam. *Les hémorragies menstruelles de l'oreille.* — Candidat, M. Lebeuf. Président, M. Brissaud; MM. Tillaux, Letulle, Mauclaire, exam. *Traitement de la maladie de Little par le massage et la mobilisation.*

Samedi 28 : à 1 beure, Candidat, M. Viollet ; Président, M. Mathias-Duval ; MM. Joffroy, Dupré, Langlois ; exam. *Recherches sur les moyens de défense de l'organisme contre l'infection respiratoire au niveau des fosses nasales.* — Candidat, M. Escourbe; Président, M. Joffroy : MM. Mathias-Duval, Dupré, Langlois ; examinateurs. *La jalousie morbide des alcooliques.* — Candidat, M. Magnier ; Président, M. Joffroy ; MM. Mathias-Duval, Dupré, Langlois ; exam. *Observations cliniques sur quelques psychoses à début précoce chez la femme.* — Candidat, M. Desvaux ; Président, M. Joffroy ; MM. Mathias-Duval, Dupré, Langlois ; exam. *Contribution à l'étude du délire dans les maladies aiguës.* — Candidat, M. Oriot ; Président, M. Berger ; MM. Poirier, Hartmann, Achard ; exam. *Contribution à l'étude de la syndactylie.* — Candidat, M. Olivry ; Président, M. Berger ; MM. Poirier, Hartmann, Achard ; exam. *Grossesse dans l'utérus fibromateux.* — Candidat, M. Malhéné ; Président, M. Berger ; MM. Poirier, Hartmann Achard, exam. *Des ruptures sus-rotuliennes, du quadriceps fémoral.* — Candidat, M. Pédebridou ; Président, M. Berger ; MM. Poirier, Hartmann, Achard ; exam. *Indication générale du traitement de la tuberculose du testicule. Exposé et choix des procédés.*

Assistance publique & privée. Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris.— *Services d'Oto-rhino-laryngologie de Lariboisière et de Saint-Antoine.* — Vu la loi du 10 janvier 1849, articles 1 et 5, § 10, et celle du 7 août 1851, article 8, *in fine* ; Vu l'avis émis par le Conseil de surveillance dans sa séance du 20 juillet 1899, relativement aux mesures à prendre par l'Administration pour assurer les suppléances et les remplacements des deux chefs des services spéciaux d'oto-rhino-laryngologie des hôpitaux Lariboisière et Saint-Antoine, il est décidé que les deux services d'oto-rhino-laryngologie existant actuellement à l'hôpital Lariboisière et à l'hôpital Saint-Antoine sont distraits du roulement général des services de médecine et de chirurgie des hôpitaux. Ces deux services feront, à l'avenir, l'objet d'un roulement spécial. Sera accepté comme remplaçant éventuel des chefs des services d'oto-rhino-laryngologie de Lariboisière et de Saint-Antoine tel médecin ou chirurgien des hôpitaux qui consentira à prendre officiellement et par écrit un engagement définitif de spécialisation. Au cas où aucun médecin ou chirurgien des hôpitaux ne demanderait à se spécialiser, un concours spécial sera institué pour la nomination aux places de chef de service d'oto-

rhino-laryngologie. Transitoirement et jusqu'au 1er janvier 1900, les suppléances des deux chefs de service d'oto-rhino-laryngologie de Lariboisière et de Saint-Antoine pourront être confiées aux assistants spéciaux adjoints à ces deux chefs de service. A l'avenir, et lorsqu'il y aura lieu à nomination de nouveaux assistants pour les services d'oto-rhino-laryngologie, il sera ouvert un concours spécial dont les conditions seront déterminées ultérieurement.



Sociétés et Congrès.

Les Sciences Médicales à l'Exposition de 1900. — La statistique détaillée et nominative des blessés de l'Exposition est établie, parait-il, avec le *pourcentage* d'accidents par journées d'ouvriers. Le pourcentage le plus fort aurait été pendant les travaux de démolition (chute de gravois, abatage des fermes) : 0,6 0/0 de journées d'ouvriers Il serait descendu à 3 0/0 pour les travaux neufs, moins périlleux (Jules Claretie).

Il parait que c'est (toujours d'après le même auteur), une retenue de *un pour cent* sur tous les travaux de l'Exposition qui alimente les ressources du service médical.

Le Commissaire général, l'éminent M. Picard, n'a donc rien trouvé de mieux que de prendre, dans l'ouvrage de M. Marcel Baudouin, sans crier gare, le système que ce dernier avait préconisé dès 1895. Nous en sommes d'autant plus heureux, que l'Administration a eu ce brevet *pour rien* (puisqu'elle n'a eu que la peine de se l'approprier) et que pourtant les ouvriers ont pu profiter à bon compte de cette ingénieuse combinaison! Qui en sera récompensé? Il n'est pas difficile de se l'imaginer. Et ce sera justice, car l'inventeur a dédaigné la récompense qu'on lui a fait offrir.



Guerre, Marine et Colonies.

Les Manœuvres du Service de Santé à Châlons. — Des manœuvres spéciales du Service de Santé en campagne auront lieu du 7 au 11 novembre prochain au camp de Châlons. Ces exercices, auxquels seront convoqués une centaine de médecins, pharmaciens et officiers d'administration du service des hôpitaux militaires de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale, appartenant aux 1er, 6e et 20e corps d'armée, seront dirigés par M. le Dr Baudot, médecin principal de 1re classe, chef de l'Hôpital du camp de Châlons.

Service de Santé de la Marine. — M. Titi, médecin de première classe du cadre de Cherbourg, est désigné pour remplir les fonctions de médecin résident à l'hôpital de Rochefort. M. le Dr Vincent, médecin de première classe du cadre de Brest, s'embarque en escadre à son débarquement du *Friant*. MM. les médecins de première classe du cadre, de Brangon-Bourgogne du cadre de Toulon, et Thamin, du cadre de Lorient, sont désignés pour remplacer dans la division de l'Extrême-Orient et du Pacifique occidental : le premier, M. le Dr Hounart, embarqué sur le *Jean-Bart* ; le second, M. le Dr Santelli, embarqué sur le *Pascal*.

Médecine d'État et Hygiène.

Bureau d'Hygiène du Hâvre. — L'emploi de directeur du Bureau municipal d'Hygiène du Havre est actuellement vacant. Les émoluments attachés à cet emploi sont de 10.000 francs par an et peuvent s'élever jusqu'à 12.000 francs. Les candidats à l'emploi dont il s'agit doivent être Français et pourvus de titres scientifiques leur donnant une autorité suffisante pour exercer les fonctions de directeur d'un service d'Hygiène. Les demandes sont reçues par l'Administration municipale du Havre jusqu'au 1er novembre prochain. La nomination du directeur sera faite avant le 1er janvier.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 40e semaine, 808 décès, chiffre un peu supérieur à celui de la semaine précédente (759), mais inférieur à la moyenne ordinaire des semaines d'octobre (819). L'état sanitaire continue donc à être satisfaisant. La fièvre typhoïde reste stationnaire (21 décès). Elle n'est localisée dans aucune partie de la ville. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins reste à peu près le même (106 au lieu de 100 pendant la semaine précédente, de 117 pendant la semaine antérieure et de 146 auparavant). Les autres maladies épidémiques sont rares. La rougeole a causé 6 décès (la moyenne est 3) ; la scarlatine 4 (la moyenne est 1) ; la coqueluche 4 (la moyenne est 5), et la diphtérie 3 (au lieu de la moyenne 5). Tous ces chiffres sont voisins de la moyenne. La variole n'a produit aucun décès depuis treize semaines. Il y a eu 10 suicides et 23 autres morts violentes. On a célébré à Paris 520 mariages. On a enregistré la naissance de 1,194 enfants vivants (584 garçons et 610 filles), dont 823 légitimes et 371 illégitimes. Parmi ces derniers, 55 ont été reconnus immédiatement.



Divers.

Les Médecins aux fêtes du 25e Centenaire de Marseille. — Le 12 octobre, par le transport *Saghalien,* est arrivé à Marseille le Dr Georgiadès, délégué du Conseil des vieillards de Phocée, qui vient représenter aux fêtes du 25e Centenaire l'antique cité dont Marseille devint la florissante colonie. M. Georgiadès, préside l'assemblée de vieillards qui régit à Phocée, devenue ville Turque, les intérêts des Grecs descendants des fondateurs de Marseille. M, Georgiadès a été reçu par M. Bertas, adjoint au maire, Secrétaire général du Comité des fêtes, qui lui a souhaité la bienvenue ; le délégué a répondu en termes charmants. M. le Dr Georgiadès a fait toutes ses études au lycée et à la Faculté de Marseille; il parle donc très couramment la langue française. M. le Dr de Lanessan, Ministre de la Marine, assistait au banquet offert en son bonneur par M. le Dr Flaissières, maire de Marseille. Le déjeuner comprenait dix-neuf convives, entre autres M. le Dr Georgiadès.

Un roi imitant les ordonnances de son Médecin. — La faculté d'imiter les écritures, le Roi de Portugal, dou Carlos, la possède à un degré extraordinaire ! Feu le Dr Souza Martins, une des gloires de la médecine eu Portugal, a raconté ce fait : Pendant la maladie mortelle du père de don Carlos, il fut invité à voir le royal malade. Il resta quelque temps au palais. Dans une antichambre, il parlait avec don Carlos, alors prince royal, à côté d'une table. Le prince lui dit : « Ecrivez, docteur, votre signature.» Il le fit. Le prince se tourna et écrivit quelque chose. Ensuite, il montra un papier au docteur : — Qu'est-ce que ça ? lui demanda-t-il. — Ma signature, répondit le docteur. — Voyez les deux siguatures, observa le prince.—Souza Martins ne put distinguer sa « vraie signature » de l'autre. On voit que la faculté de copier ou imiter les écritures existe même chez les rois.

Monument Grisolle à Fréjus. — Le Monument Grisolle à Fréjus (Var), sera, dit-on, inauguré en octobre avec la présence de MM. Brouardel et Proust. — Le socle et le piédestal du buste sont terminés ; mais le buste du professeur et la figure qui doit représenter la Science ne sont pas encore en place.

Distinctions honorifiques. — *Légion d'Honneur.* — Est promu pour faits de guerre dans la Légion d'honneur : le médecin de 2e classe de la marine Roquemaure (le 1er novembre 1898, a soigné les blessés après avoir été foulé aux pieds des chevaux, Soudan).

Maladie de Médecin et Savant. — *La santé du professeur Nocard.* — Les nouvelles de la santé du Pr Nocard, le bactériologiste et collaborateur de Pasteur, bien connu, sont bonnes désormais. Ce savant qui s'était rendu en mission en Algérie pour y étudier sur place l'épidémie de « clavelée » qui, depuis quelques années, décime les troupeaux de moutons de notre colonie, y avait contracté la diphtérie, au cours de son voyage à Oran. Aujourd'hui, hors de danger, grâce aux injections de sérum antidiphtérique, l'éminent professeur est entré en pleine convalescence.



Déplacements de Médecins. — M. le Pr Bunin est à Beaulieu-sur-Mer. — M. le Dr Le Roy est à Cayeux-sur-Mer. — M. le Dr Albert Josias est rentré à Paris. — M. le Dr Leudet est rendu à Jouy-en-Josas. — Mme Doyen (Eugène), femme du Dr Doyen, est rentrée à Paris.— M. le Dr Remoxn est rentré à Paris.

LA SEMAINE DU MÉDECIN.

Semaine du 23 au 28 Octobre 1899.

JOURS	MATIN.	SOIR.
Lundi 23 Octobre.	*Concours pour deux places de Médecins des Hôpitaux de* Saint-Etienne, à l'Hôtel-Dieu de Lyon.	Onverture du Congrès de la Société Italienne de Médecine interne, Rome (23-26 octobre).
Mardi 24 Octobre.		3 h. 1/2 à 5 h., Séance bebdomadaire de l'Académie de Médecine.
Mercredi 25 Octobre.	La plupart des *Journaux médicaux hebdomadaires* paraissent le mereredi matin.	3 h. 1/2. Société de Chirurgie, 3, rue de l'Abbaye. 4 h. Société de Thérapeutique, 28, rue Serpente. 8 h. Société de Médecine pratique, 28, rue Serpente. 8 h. Société de Médecine publique et d'Hygiène professionnelle, 28, rue Serpente.
Jeudi 26 Octobre.		8 h. 1/2. Société Clinique de Paris, 8, rue Boissy d'Anglas.
Vendredi 27 Octobre.	Ouverture du *Concours* pour l'obtention des *Bourses du Doctorat* à la Faculté de Médecine de Paris.	3 h. 1/2. Société Anatomique, à l'Ecole Pratique. 3 h. 1/2. Soc. Médicale des Hôpitaux, 3, rue de l'Abbaye. 3 h. 1/2. Société Médicale du xvii' arr., à la Mairie. 7 h. Société des Sciences Médicales.
Samedi 28 Octobre.	La *Gazette medicale de Paris* parait tous les samedis, à 8 h. 1/2 du matin, 93, Boulevard Saint-Germain (Prix du Numéro : 0,20 c.), comme un grand nombre d'autres journaux medicaux.	3 h. 1/2. Société de Médecine de Paris, 3, rue de l'Abbaye. 4 h. 1/2. Société de Biologie, a l'Ecole Pratique.



Variétés et Anecdotes.

L'Éducation des Femmes-Médecins en Angleterre.

Nous tenons à publier la traduction de cet article de la *Lancet* (1), pour montrer aux lecteurs français le grand seos pratique des Anglais, d'one part, et d'autre part, la liberté avec laquelle, dans les journaux scientifiques, on parle des *questions d'argent*. Dans notre pays, nous devrions en faire aotant.

« En premier lieu, aucune femme ne doit commencer à faire ses études de médecine sans avoir la certitude raisonnable qu'elle a les moyens suffisants, non seulement pour payer son instruction ainsi que son entretien pendant une vie d'étudiante de cinq ans tout au moins, mais encore pour pouvoir vivre pendant quelques années après qu'elle aura passé ses examens. Les appointements payés aux femmes-médecins qui viennent d'être nommées sont rares et très médiocres. Pour les femmes qui, sous les auspices de quelque Société, vont être envoyées aux Indes ou ailleurs, et qui sont certaines de trouver une place immédiatement, cette observation n'a pas tent d'importance; mais encore, dans ce cas il serait très imprudent de la part d'une jeune fille de se faire étudiante en médecine si elle n'est certaine d'avoir l'argent nécessaire pour son entretien, sans qu'elle ait besoin de faire de travail supplémentaire, et lui permettant de prendre pendant le temps de ses études de bonnes vacances annuelles. Une étudiante en médecine ne doit pas avoir pendant le temps de ses études le temps de gagner quelque chose pour son propre entretien. Elle doit vivre bien et être à même de prendre de bonnes vacances sans être tourmentée par des questions pécuniaires, sinon sa santé sera probablement détruite et elle ne pourra être utile même, quand elle parviendra à passer avec succès ses examens. Quant à l'âge, il semble que, quand elle a vingt ans, elle est absolument assez femme pour commencer la partie de son instruction se rapportant plus spécialement aux sciences médicales. Jusqu'à l'âge de dix-huit ans, elle doit recevoir une bonne éducation générale et à cet âge elle doit être capable de passer un des examens préliminaires de Sciences appliquées, exigé pour pouvoir commencer les études médicales. Au point de vue d'une étudiante en médecine, le meilleur de ses examens de Sciences appliquées serait l'examen d'immatriculation à l'Université de Londres. Les deux années suivantes pourraient être employées avantageusement pour acquérir des connaissances approfondies des langues *française* et *allemande* (et cela de préférence par un séjour dans ces pays) ainsi qu'une *connaissance approfondie du dessin*; une certaine habileté dans ces trois branches, ainsi que quelques connaissances en *Sociologie*, seront de grande valeur pour son avenir. Alors elle pourra commencer son travail médical tout en étant une femme plus ou moins parfaite, et non pas comme une simple écolière sans expérience. Le choix d'une École de Médecine dépend en quelque sorte du grade ou du diplôme que l'étudiante veut obtenir. Le meilleur grade en médecine que les femmes peuvent obtenir, c'est le grade de l'Université de Londres. Pour une femme qui cherche à obtenir le grade de Londres, la meilleure institution pour ses études est indubitablement l'École Londonnienne de Médecine pour Femmes (*Royal Free Hospital*). Cette École n'admet que des étudiantes femmes. Elle est tout à fait bien pourvue dans chaque partie et les étudiantes y reçoivent un enseignement complet de toutes les branches exigées dans les examens de médecine, y compris l'examen scientifique préliminaire à l'Université de Londres. L'École, qui fut, dans les Iles britanniques, le premier établissement où une femme pouvait compléter son éducation comme médecin, a été reconstruite récemment sur un plan plus large et plusieurs laboratoires sont en voie de construction. Les étudiantes reçoivent leur enseignement d'hôpital, à l'Hôpital Royal Libre (Royal Free Hospital), où plusieurs emplois non-permanents, précieux pour l'expérience qu'ils donnent, sont accessibles aux femmes qui viennent d'être nommées médecins. Des renseignements complets peuvent être obtenus chez la secrétaire, Miss Donie, Al. B. Lond: London School of Medicine for Women, 30, Handel-Street, Brunswick-Square, W. C. Aujourd'hui les grades en médecine aux Universités d'Edimbourg, de Glascow, de Saint-André et d'Aberdeen peuvent être obtenus par des femmes. Des étudiantes femmes seules sont admises en Collège de Médecine pour femmes (Medical College for Women), Chambers-Street, à Edimbourg, ainsi qu'au Collège de la Reine Marguerite (Queen Margaret College), à Glasgow. Les femmes désireuses d'obtenir le grade de l'Université de Durham peuvent entrer co classe au Collège de Médecine (College of Medicine) à Newcastle-sur-Tyne; ici elles feront leurs études avec les étudiants du sexe masculin. En Irlande, les femmes sont admises pour l'étude de la médecine au Collège Royal de Chirurgiens (Royal College of Surgeons, à Dublin, à l'École de Médecine (Medical School), Cecilia-Street, à Dublin, ainsi qu'aux Collèges de la Reine (Queen's College, à Cork) à Belfast et à Galway) ».

(1) *Lancet*, London, 1899, II, 694-695.

Une nouvelle dormeuse.

Un cas curieux de létbargie a été constaté dans les bureaux de M. Micbaud, commissaire de police du quartier Saint-Victor. Des agents y apportèrent, vers deux heures, un matin, une jeune femme d'une trentaine d'années, vêtue très correctement et d'une beauté remarquable; elle dormait. L'un d eux l'avait trouvée, quelques instants auparavant, sur la berge du quai de la Tournelle; elle était étendue de son long, les yeux mi-clos.

On l'avait crue blessée; mais son corps ne portait trace d'aucune contusion. On l'avait crue ensuite ivre-morte. Mais comme elle s'obstinait à ne se point réveiller, malgré les efforts des agents, ceux-ci, fort surpris et un peu inquiets, avaient décidé de la porter au commissariat. Mais le commissaire, non plus que ses hommes, ne réussit à éveiller la jeune femme, dont le cœur, cependant, battait normalemeot. Il ordonna le transfert de la mystérieuse dormeuse à l'hôpital de la Pitié. Là, l'interne de service avait reconnu qu'on avait affaire à un curieux cas de léthargie, causé très probablement par une grave crise d'épilepsie, et il décida qu'il n'y avait qu'à laisser dormir l'inconnue, jusqu'à ce qu'il lui plût de se réveiller. Dans les vêtements de celle-ci, aucun papier n'a été trouvé qui mît sur la trace de l'identité de la dormeuse.



LES LIVRES NOUVEAUX.

Chirurgie du Foie et des Voies Biliaires; par J. Pantaloni (de Marseille). — Paris, *Institut de Bibliographie*, 1899, in-8°, 348 *Fig.*, 625 p.— Reliure de Luxe. — Prix : **18** Francs.

Ce volume est consacré à l'étude de toutes les opérations qui ont été pratiquées sur le Foie, envisagé comme organe spécial et comme appareil biliaire. C'est un traité didactique, relatif exclusivement aux questions de Médecine opératoire bépatique, à l'encontre de tout ce qui avait été tenté jusqu'à présent. Tous les chirurgiens, qui ont précédé l'auteur dans cette voie, ont, en effet, mélangé à dessein la pathologie chirurgicale avec la description des interventioos imaginées pour remédier aux affections décrites, ou plutôt laissé ces dernières tont à fait au second plan. Suivant l'exemple donné par M. le Pr Terrier, et imitant ses

amis, M. le Pr JEANNEL (Toulouse), et de M. le Dr H. DELAGÉNIÈRE (Le Mans), M. le Dr J. PANTALONI, le chirurgien bien connu de Marseille, s'est efforcé de réunir, dans ce volume, toutes les données que l'on possède aujourd'hui sur la CHIRURGIE HÉPATIQUE.

Comme ses devanciers, il a tenu à insérer dans cet ouvrage, grâce aux nouveaux procédés de reproduction photographique, la plupart des figures qui ont déjà été publiées sur le sujet. Il a rendu ainsi un grand service aux médecins qui lisent, en leur facilitant la compréhension rapide des textes. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'il s'agit ici de descriptions souvent peu claires et toujours difficiles à suivre, ces questions n'ayant jamais été abordées dans les traités classiques. L'auteur a ajouté quelques dessins personnels, destinés à rendre plus compréhensible encore l'exposé de certains procédés opératoires.

L'ouvrage est divisé en quatre parties :

1° La première est consacrée aux opérations qu'on pratique sur le FOIE lui-même, considéré dans son ensemble. C'est la CHIRURGIE HÉPATIQUE proprement dite, tout à fait comparable à la Chirurgie rénale. 2° La deuxième partie, de beaucoup la moins importante, mais la moins connue, a trait à quelques opérations pratiquées sur les ANNEXES DU FOIE (Ligaments suspenseurs) et sur les VAISSEAUX qui s'y rendent et y amènent le sang veineux porte, ou le sang artériel (Artère hépatique, Veines, etc.).

3° et 4° Les deux autres parties ont trait aux opérations qui ont été exécutées sur les VOIES BILIAIRES. C'est la CHIRURGIE BILIAIRE proprement dite. Ces opérations doivent elles-mêmes être divisées en deux grandes classes : *a*) Les opérations qui s'appliquent à l'ensemble des voies biliaires *accessoires* ou *principales*, constituant la CHIRURGIE BILIAIRE GÉNÉRALE, comparable dans une certaine mesure à celle de l'urètre et de la vessie. *b*) Les opérations s'appliquant plus *spécialement* à telle ou telle partie de ces voies biliaires principales ou accessoires, ou CHIRURGIE BILIAIRE SPÉCIALE. Ces opérations peuvent être groupées, suivant la partie des canaux biliaires considérée, de la façon suivante, en deux sous-chapitres importants : I. *Opérations sur les voies biliaires accessoires* : 1° Opérations sur la VÉSICULE biliaire; 2° Opérations sur le canal CYSTIQUE. II. *Opérations sur les Voies biliaires principales* : 3° Opérations sur le Canal CHOLÉDOQUE ; 4° Opérations sur le Canal HÉPATIQUE ; 5° Opérations sur les RAMUSCULES BILIAIRES INTRAHÉPATIQUES.

Dans chacune de ces parties, l'ordre d'exposition suivi est celui qui a paru le plus logique. Les nombres, inscrits en tête des chapitres, renvoient à la CLASSIFICATION DÉCIMALE DE DEWEY-MARCEL-BAUDOUIN : ce qui permettra aux lecteurs, quand ils le voudront, de remonter aux indications bibliographiques utilisées. D'ailleurs il y a, à la fin du volume, la TABLE IDÉOLOGIQUE DÉCIMALE, qui a trait à la CHIRURGIE DU FOIE.

Chaque chapitre est rédigé sur le plan uniforme, bien connu aujourd'hui, grâce aux traités de même ordre qui ont été publiés dans ces dernières années. Après avoir fait l'HISTOIRE de l'opération, l'auteur a décrit avec minutie le MANUEL OPÉRATOIRE, et indiqué les différents procédés connus, multipliant autant que possible les figures schématiques, destinées à les faire comprendre plus rapidement ; enfin, après avoir dit quelques mots des SUITES ET COMPLICATIONS, il s'est appesanti avec un soin tout particulier sur la question des INDICATIONS.

C'est cette dernière, en effet, qui intéresse la majorité des praticiens, les précédentes étant exclusivement du ressort de la Médecine opératoire. L'auteur y a insisté à dessein, d'abord pour montrer quelles sont désormais les belles ressources de la chirurgie dans les nombreuses affections biliaires, puis pour engager les médecins à s'intéresser davantage aux efforts des opérateurs modernes, répétant sans cesse que, trop souvent dans ce domaine de la pathologie, on oublie qu'ils existent et ignore les résultats obtenus. En lisant avec attention les paragraphes où sont discutées les indications de chaque méthode opératoire, les médecins se feront une idée très nette de ce qui a été tenté et posséderont des notions précises sur les guérisons constatées. Jugeant ainsi en dernier ressort, ils pourront voir que, depuis vingt ans, la chirurgie hépatique a singulièrement marché ! Convaincus à leur tour, ils ne laisseront plus leurs malades parvenir au dernier degré de la cachexie, avant de songer aux bénéfices qu'une opération bien menée peut leur procurer. [A.P.S.]

CONGRÈS SCIENTIFIQUES.

Congrès Français de Chirurgie.

[PARIS : 16-21 OCTOBRE 1899].

Les avantages de la Gastro-entérostomie postérieure en Y.

M. J. PANTALONI (de Marseille). — M. Pantaloni a eu l'occasion, dans l'espace d'un an (septembre 1898 à septembre 1899), de faire quinze *Gastro-entérostomies postérieures par le procédé en Y*. Il a obtenu d'excellents résultats de cette manière d'opérer, qu'il préfère de beaucoup à tous les autres modes d'anastomose *antérieure* ou même *postérieure*. Il exécute l'opération à l'aide des *sutures* seules et n'emploie même pas le Bouton de Murphy pour la greffe duodéno-jéjunale ; il a recours, en somme, au procédé décrit surtout par Roux (de Lausanne).

D'après M. Pantaloni, les avantages du procédé en Y sont indiscutables; et on peut les grouper sous les trois rubriques ci-dessous :

1° Facilité très grande de l'évacuation de l'estomac, la masse alimentaire passant directement dans le jéjunum ; 2° impossibilité du reflux des aliments dans le duodénum exclu ; 3° pas de reflux de bile dans l'estomac.

La caractéristique de l'opération, qui n'est pas d'une difficulté d'exécution aussi grande qu'on a bien voulu le dire, est précisément que, pendant les jours critiques, c'est-à-dire les quarante-huit heures qui suivent l'intervention, on soustrait les opérés à toute déperdition de forces, en leur permettant de *manger de suite*, et par suite, de se *lever* très tôt. Que recherche-t-on dans l'opération de la gastro-entérostomie ? Un pylore qui de suite fonctionne très bien.

Or, le résultat est obtenu d'une façon idéale par le procédé en Y, qui paraît être aujourd'hui, par rapport aux autres procédés de gastro-entérostomie, ce que l'hystérectomie abdominale totale sans pédicule est à l'hystérectomie sus-vaginale. C'est certainement là le procédé le plus logique et celui qui satisfait le plus un esprit habitué aux conceptions chirurgicales.

De l'utilité des interventions précoces dans les fractures pathologiques et traumatiques de la colonne vertébrale.

M. Le Dr H. DELAGÉNIÈRE (Le Mans). — Dans la pratique, lorsqu'il s'agit d'une fracture de la colonne vertébrale, il est d'usage d'attendre plus ou moins longtemps avant de poser les indications d'une intervention.

Cette manière de faire doit être abandonnée, beaucoup de

lésions pouvant être réparées par une intervention : telles sont la compression simple de la moelle épinière, les ecchymoses sous-méningées, les hémorragies interstitielles. Il n'est pas, jusqu'à la section complète de la moelle, qui ne puisse théoriquement être réparée par la suture. Or, toutes ces lésions présentent leur minimum de gravité au point de vue de la réparation au moment de l'accident ; et le chirurgien ne doit pas s'exposer à laisser l'agent de la compression devenir permanent, d'autant que les altérations des éléments anatomiques ne paraissent devoir devenir définitives que si la cause du traumatisme persiste.

La règle doit donc être l'*intervention*, aussi rapprochée que possible de l'accident; si l'opération est trop longtemps différée, elle court le risque d'être inefficace. A l'appui de ces données, j'apporte les observations de deux malades.

Chez l'une, l'opération fut pratiquée de bonne heure après l'affaissement de la colonne vertébrale ; les lésions bien que fort graves purent être réparées, et la guérison complète avec intégrité des mouvements et de la sensibilité fut obtenue. — Chez l'autre, au contraire, l'opération fut pratiquée tardivement alors que les lésions médullaires étaient devenues irréparables et le résultat fut négatif, bien que tout, dans les désordres anatomiques observés, aurait pu faire espérer un résultat satisfaisant, si l'opération avait été pratiquée en temps opportun. [A. P. S.]

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE. — 93, Boulevard Saint-Germain, 93, PARIS.

Delagenière (H.). — **Statistique des opérations pratiquées au Mans du 1er janvier au 31 décembre 1898.** — Extrait des *Archives provinciales de Chirurgie*, juillet 1897, n° 7. — Broch. in-8, 28 pages.

INSTITUT DE LARYNGOLOGIE et ORTHOPHONIE,
6, Rue Antoine-Dubois, Paris.

Nattier (Marcel). — **Épistaxis spontanées** (A Répétition). — Brochure in-8°, 36 pages. — Extrait de la *Parole*, n° 8, 1899.

Rousselot. — **Historique des applications pratiques de la phonétique expérimentale.** — Brochure in-8°, 20 pages. (1899).

DELORD BŒHM et MARTIAL. — Montpellier.

Gibert. — **La distribution segmentaire des symptômes en séméiologique médullaire.** — Brochure in-8°, 80 p., 1899.

Le Mans. — Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 150

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

70e Année. 11e Série. Tome II. N° 43. 28 Octobre 1899.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les modifications récentes du Concours des Hôpitaux; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Congrès du Mois : Le Congrès français de Chirurgie. — Les Voyages médicaux : Voyage d'un Médecin français en Scandinavie. — Les Nouveaux Règlements : Le Concours de Médecin des Hôpitaux de Paris. — Nécrologie. — Les Médecins Poètes. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Un Médecin polygraphe ennemi de la musique. — La Semaine du Médecin. — Thérapeutique : Hygiène d'hiver.

Illustrations : Grandes Actualités : M. le Dr Huchard. — M. le Dr Napias. — Divers : M. le Dr Henric.



Les modifications récentes du Concours des Hôpitaux.

En France, pays latin, le Concours, comme chacun sait, est une denrée indispensable. La preuve, c'est que tous ceux qui ne l'aiment pas et l'accusent surtout *d'émasculer la race*, n'auront jamais dans notre pays une situation officielle, une position en vue ! Ils s'en consolent d'autant plus aisément qu'ils n'ont pas la foi, en particulier pour les concours du ressort de l'Enseignement supérieur, qu'ils ont vus à l'œuvre....

Mais ce n'est point une raison pour qu'on les supprime : il est, chez nous, des gens pour lesquels il en faut ! Partant, on a raison de tenter d'améliorer ceux qui existent ; et il faut savoir très gré à M. le Dr Napias, nommé *sans concours* Directeur de l'Assistance publique, d'avoir voulu modifier le Concours des Hôpitaux de Paris, considéré jusqu'ici comme un *noli me tangere* d'une nature particulière, puisqu'il vise, en réalité, la... clientèle de choix !

Cela ne vous paraît-il pas bizarre de voir un simple médecin (homme il est vrai de premier ordre, quoiqu'il n'ait jamais concouru !) décider ainsi, sans vergogne, de l'avenir de ceux de nos jeunes confrères qu'on dit pleins d'avenir ! Pourtant c'est ainsi ; et la Société est pleine de ces contrastes. Toutefois, quittons ces hautes régions de la philosophie sociale et descendons des cieux sur le terrain même de l'Avenue Victoria, aux habitudes plus modestes, mais en réalité plus fertiles.

Il nous faut reconnaître, une fois pour toutes, qu'en l'espèce, M. Napias, *sans concourir avec ses autres collègues* qui s'intéressent à ces réformes, a été bien inspiré en modifiant, comme il vient de le faire, le Concours des Hôpitaux de Paris. On trouvera plus loin le texte même des nouveaux règlements. Nous tenons simplement ici à le féliciter de son initiative éclairée, de son courage, et de son amour de la Justice. Certes, c'est là de la Démocratisation du Concours ; mais, à notre époque et dans la France actuelle, il faut en passer par là, ou... mourir. Nous en mourrons peut-être quand même, mais reconnaissons qu'ainsi l'agonie durera au moins plus longtemps.

Marcel Baudouin.





LES CONGRÈS DU MOIS.

Le Congrès français de Chirurgie.

LES DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Conformément à ce que nous avions réclamé dans plusieurs articles de ce Journal, l'Assemblée générale du *Congrès français de Chirurgie* a décidé, vendredi dernier, malgré l'opposition faite à cette solution par le Bureau, et en particulier par le Secrétariat général, qu'en 1900 l'*Association française de Chirurgie* ne tiendrait pas de séances d'ordre scientifique. Comme celle d'*Urologie*, comme le *Congrès français de Médecine*, elle s'efface devant le grand *Congrès international des Sciences médicales*, qui possède une section de Chirurgie générale. Elle a bien raison, car elle évite aussi un désastre certain.

Ce n'est pas sans peine que la bataille a été gagnée ; il a fallu organiser le combat avec une ardeur nouvelle, et, en quelques jours, faire jouer toutes les batteries. Mais l'ancien secrétaire général du Congrès, M. le Dr Pozzi, Sénateur, ayant pu être convaincu, force a été au Secrétariat général actuel de céder devant la mobilisation instantanée des forces de réserve ! C'est un échec que le Bureau se serait épargné, s'il avait réfléchi un instant à ce qu'il demandait, et s'il n'avait, en l'espèce, considéré que l'intérêt général de la Chirurgie française. Mais ne demandons jamais aux hommes de s'immoler eux-mêmes : ce n'est pas humain ! La victoire nous reste ; n'abusons pas.

Le Bureau nommé pour 1900 fonctionnera donc en 1901 ; et M. Lucas Championnière pourra ainsi présider un Congrès normal, et non une réunion avortée et écourtée. L'Assemblée étant une réunion des chirurgiens de langue française, c'est avec justice qu'on a nommé Vice-Président, pour 1901, notre excellent Maître, Jacques Reverdin (de Genève). Quand à son tour il présidera, en 1902, la réunion qu'il a si souvent honorée de sa présence, il verra quelles sympathies il a su grouper en France autour de lui, aussi bien en province qu'à Paris. En tous cas, nous saluons avec joie cette salutaire élection, qui devient une véritable leçon de philosophie, lorsqu'on veut bien se rappeler la discussion qui l'a précédée (celle de la session de 1900 !), discussion qui demeurera incompréhensible pour tous ceux qui ignorent la soif des honneurs quand même !

LES VOYAGES MÉDICAUX.

Un voyage de Médecin français en Scandinavie.

M. le Dr Huchard, membre de l'Académie de Médecine, et chef de service à l'hôpital Necker à Paris, est arrivé à Copenhague, avec notre collègue de la Presse médicale, M. le Dr Janicot, Rédacteur en chef du *Bulletin médical*.

M. Henri Huchard fait ce voyage en Scandinavie (il ira aussi à Stockholm et à Christiana) dans un *but patriotique*.

Il veut faire mieux connaître la Science médicale française, dans les pays du Nord où la Science germanique joue un grand rôle. C'est une entreprise pleine de mérites ; et l'on saura sans doute, en haut lieu, reconnaître ces efforts tout spontanés. — Il faut cependant constater que là-bas le nom et les œuvres de Pasteur sont très connus : on sait en effet que le Mécène danois, M. Carl Jacobsen, a fait élever une statue en l'honneur de Pasteur.



M. le Dr Huchard (de Paris),
En voyage patriotique en Scandinavie (1).

M. Huchard a pour but aussi de faire une propagande pour les villes d'Eaux et les Stations hivernales françaises. Quoique les stations de cure, en France, soient supérieures à celles d'Allemagne et de Bohême (Wiesbaden, Carlsbad et Marienbad), les médecins, en Scandinavie, expédient leurs malades, faute de connaître les stations françaises, aux établissements allemands. Le médecin parisien veut, en outre, faire une campagne en faveur de la langue française qui, par ses qualités de netteté et de simplicité, est seule, dit-il, en état de traduire les choses scientifiques ; ce qui est peut-être aller un peu loin. Mais, enfin, ce n'est pas à nous à dire le contraire...

M. Huchard a débuté à Copenhague par faire des conférences à la *Société de Médecine* et à l'*Alliance française*. Tous ses Collègues danois y ont assisté et lui ont fait une ovation. Le célèbre dermatologiste, notre confrère et ami Ehlers (2), a organisé un banquet en l'honneur des deux médecins français.

(1) D'après le *Correspondant médical*.

(2) Extrait d'une lettre à M. le Dr Huchard par M. le Dr Fissinger : « La lettre de M. le Dr Ehlers était une invitation bien lointaine. Vous vous êtes dit : « Une noble mission est à accomplir » et sans

LES NOUVEAUX RÈGLEMENTS.

Le Concours de Médecin des Hôpitaux de Paris.

Sur la proposition de M. le Dr Napias, Directeur de l'Assistance publique, le Préfet de la Seine vient de modifier, par arrêté, les conditions des concours pour la nomination aux places de médecin des hôpitaux.

Le *Bulletin municipal officiel* a publié en entier cet arrêté, dont nous extrayons seulement ici les passages qui différencient le nouveau règlement de l'ancien (1). Ce sont ceux qui concernent le nombre des places mises au concours, la composition du jury et son mode de votation, le nombre, enfin, des épreuves du concours.

En ce qui concerne le nombre des places mises au concours, le règlement ancien spécifiait qu'il ne pouvait excéder le chiffre de *trois* pour chaque concours et « qu'un concours pour deux places au moins aurait lieu régulièrement chaque année ».



M. le Dr Napias (de Paris).
Directeur de l'Assistance publique de Paris.

Voici le texte nouveau :

Art. 2. Il ne peut y avoir, en principe, dans le couraut d'une même auuée, qu'un seul concours pour la nomination à des places de médecin des hôpitaux. Toutes les places vacantes, jusqu'à concurrence toutefois d'un maximum de six, sont mises à ce coucours. Dans le cas où le nombre des places vacantes serait supérieur à six, un second concours peut être ouvert selon les besoins, dans les limites fixées dans le premier.

Le cas d'ouverture d'un second concours semble, d'ailleurs, devoir être exceptionnel, car le nombre des places vacantes, dans une même année, atteindra rarement le chiffre de six.

Le jury, qui se composait autrefois de sept membres, six médecins et un chirurgien, en comptera désormais douze : onze médecins et un chirurgien. Si, pendant la durée du concours, le nombre des juges devenait inférieur à sept, le coucours serait suspendu, mais pendant huit jours au plus (au lieu de quinze antrefois). Ce délai expiré, le jury serait complété par voie de tirage au sort. Les épreuves d'admissibilité restent les mêmes qu'autrefois, mais il y aura trois épreuves définitives au lieu de deux, la troisième étant constituée par une « consultation écrite sur un malade ».

Enfin, en ce qui concerne les votes du jnry, le nouveau règlement édicte une méthode entièrement nouvelle, du moins à Paris, car elle est employée depuis qnelque temps déjà à Lyon.

Jadis, à la fin de chaque séance, le jnry, après une discussion dans laquelle chacun de ses membres avait la parole à tour de rôle, classait les concurrents de la façon suivante : le président mettait aux voix le nombre de points à attribuer à chaque candidat, en commençant par le maximum et en descendant successivement jusqu'à ce qu'une majorité se fût dessinée pour un des chiffres proposés. Ces votes se faisaient à *mains levées*.

A-t-on craint que des coalitions, pour ou contre certains candidats, pussent résulter de ce mode de votation ? Ou que, plus simplement, le vote de certains membres du jury, plus anciens que d'autres et ayant gardé, sur ceux de leurs collègues qui furent leurs élèves, une légitime autorité, influât sur le vote de ces derniers ? Peut-être. Quoi qu'il en soit, voici comment, d'après le nouveau règlement, les votes seront émis :

A la fiu de chaque séance, à la suite d'uue discussion générale sans indication de points sur la valeur de l'épreuve subie dans cette séance par chacun des concurrents et après que la clôture de cette discussion a été prononcée par le président, chacun des membres du jury inscrit le point qu'il douue à chaque candidat sur un bulletin etabli au nom de ce candidat ; il signe ce hulletin et le met dans une euveloppe portaut le uom du candidat ; il clôt lui-même cette enveloppe et la paraphe.

Les points à attribuer à chaque candidat, à la suite du dépouillement des enveloppes, sont détermines aiusi qu'il suit : il est dressé, par épreuve et pour chaque caudidat, un releve des points qui lui ont été donnés par les membres du jury, en commençant par le point le plus élevé et en suivant l'ordre numérique. Ce relevé étant partagé par moitié, la première note de la deuxième moitié sera celle acquise au candidat.

Le système est, à la vérité, un peu plus compliqué que celui de jadis ; en revauche, on espère qu'il traduira mieux l'opinion moyenne du jury.

Quant aux résultats du Concours, ils ne seront plus, comme cela se faisait, communiqués aux candidats à la fin de chaque séance. Les enveloppes contenant les bulletins ne seront ouvertes, en effet, pour les épreuves d'admissibilité, qu'à la fin de ces épreuves, et pour les épreuves définitives, qu'à la fin du Concours.

NÉCROLOGIE.

✝ M. le Dr Choparn, un des plus anciens médecins de Vichy, vient de mourir. M. le Dr Chopard avait vu naître, pour ainsi dire, la station de Vichy ; il avait assisté à ses développements, à ses transformations, à ses embellissements. Il fit beaucoup pour populariser les richesses minérales de ses sources. Affable et bon, très accueillant pour tous, il laisse la réputation d'un honnête homme. —

crier gare, vous vous êtes embarqué. En vérité, c'est à nous faire rougir, nous qui gardons le coin du fen. Vons y allez de votre personne, vaillamment, et traversez les mers, taudis que nous restons là à nous chauffer les mains ! »

(1) On trouvera plus loin (p. 510) le *texte complet de l'arrêté*.

Nous apprenons, par la *Gazette Hebdomadaire* de Bordeaux, que M. le Dr JUNCA, vient de mourir à Cadillac, où il s'était retiré après avoir longtemps exercé la Médecine à La Grave d'Ambarès. Notre ami Lasalle a représenté l'Association des Médecins de la Gironde à ses obsèques et a prononcé le discours d'usage. Notre confrère, M. le Dr FAGE (d'Ambarès), est gendre de M. Junca. — M. BARROIS, père du Pr BARROIS (de Lille) et du député de Lille, décédé en cette ville à l'âge de 74 ans ; ancien adjoint au maire de Lille, ancien Juge au Tribunal de Commerce, il était vice-président du Conseil d'Administration des mines de Lens. — M. François DRON, ancien maire de Marcoing, père du Dr DRON, député du Nord, décédé à Marcoing, à l'âge de 74 ans. — M. le Dr PRUVOTS (de Loos, Nord). — M. Jules-Joseph PROST-LACUZON, médecin homéopathe et littérateur distingué, décédé à Dôle, à l'âge de 82 ans.— M. le Dr DELABORNE, de la Faculté de Paris, et non pas médecin de l'hôpital Bichat (comme l'ont annoncé tous les journaux), est mort à l'âge de 38 ans. C'est au chevet d'une malade qu'il contracta le mal contagieux auquel il a succombé. Les obsèques de cette victime du Devoir ont été célébrées en l'église Sainte-Marie des Batignolles. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Ouen. — M. le Dr PAPILLON, médecin de l'hôpital et de l'Ecole d'Agriculture de Sartilly.— Notre excellent Maître et ami, M. le Dr GÉRARD-MARCHANT, vient d'avoir la douleur de perdre son fils, Guy-Louis-Joseph MARCHANT, décédé le 21 octobre 1899, à l'âge de 2 ans — M. William H. APPLETON, doyen des éditeurs médicaux, de la maison D. Appleton et Cie, décédé à New-York, à l'âge de 86 ans.

Mme CHARCOT, veuve de l'illustre médecin, est décédée récemment en son domicile, 217, boulevard Saint-Germain. Depuis deux ans, Mme Charcot était atteinte d'une cruelle maladie, dont elle avait contracté le germe à la suite de la profonde émotion qu'elle avait éprouvée au cours de l'accident du Péage-de-Roussillon. Mme Charcot qui rentrait à Paris, venant de Nice, avec sa belle-fille, Mme Jean Charcot, née Jeanne Hugo, se trouvait, en effet, dans le train qui fut télescopé. Mme Charcot était âgée de soixante-quatre ans. Les obsèques ont été célébrées cette semaine en la basilique de Sainte-Clotilde, au milieu d'une très nombreuse assistance. Le deuil était conduit par M. le Dr Jean CHARCOT, fils du regretté professeur ; M. Edwards; M. Waldeck-Rousseau et M. Jacques Liouville (on sait que sa mère, Mme Waldeck-Rousseau est l'ancienne épouse de M. le Dr Liouville). Tous les Ministres présents à Paris, dont M. le Dr de Lanessan, avaient tenu à se retrouver, au grand complet, autour de leur président. Dans le cortège : M. le président du Sénat; le commandant représentant le Président de la République; les Ambassadeurs; MM. les Drs Brouardel, Gombault, A. Chantemesse, Teissier, R. Vallery-Radot, G. Poyet, P. Janet, Récamier, S. Pozzi, Albert Robin, Troisier, Berlioz. Après l'absoute, donnée par M. l'abbé Gardey, vicaire du diocèse de Paris, curé de Sainte-Clotilde, le corps a été transporté au cimetière Montmartre où a eu lieu l'inhumation.



Les Œuvres poétiques du Dr A Rousseau.

Les Poètes vivent surtout dans les bois, sur les grandes routes, dans la plaine, comme les petits oiseaux qui parent si joliment Dame Nature. M. le Dr Adolphe ROUSSEAU, notre confrère, qui est un des leurs et non des moindres, à l'instar du rossignol qu'il sait si bien traduire, habite lui aussi la campagne, à Cernoy, en Loiret de France.

Mais, comme bon nombre d'entre eux, il est plein d'illusions... Il s'imagine qu'il lui suffit de chanter pour que le Monde, qui a bien d'autres chats à dorloter, s'arrête à sa porte et l'écoute d'une oreille attentive moduler les rimes qu'il lui plaît de jeter aux échos d'alentour. Pauvre collègue ! Abandonnez de suite vos fausses théories, si vous tenez à la Gloire ; si même il vous suffit que vos œuvres ne soient pas à jamais perdues, ne demeurent à jamais ignorées de la masse, indifférente et jalouse !

D'ailleurs vos œuvres en valent la peine, comme nos lecteurs pourront en juger par l'exemple suivant.

LES NUANCES DU MOI.

Sous un rosier sauvage un lis pur se balance ;
Aux charmes de zéphyre il vole une couleur
Nuançant le frisson, où la feuille ou la fleur
De l'églantier le frôle, et l'adore en silence :

Au baiser qui lui vient, et le fuit, et s'avance,
Charmant, il s'abandonne ou voile sa pâleur,
Comme une jeune vierge, écoutant la Pudeur,
Rougit, sourit, pâlit, brave la défaillance.

Ainsi mon âme tremble, au souffle passager
Du Hasard qui l'aveugle et la fait voyager
Des bords du Noble Amour à des rives obscènes.

Candide enfant ; éphèbe enthousiaste et vif ;
Victime, à l'âge mûr, des Misères Humaines,
Je quitte, je reprends un Moi sombre et pensif.

Changez donc votre fusil d'épaule, cher confrère, car vous vous engagez dans une impasse sans issue. Si vous avez conscience que vos *Poésies philosophiques* sont dignes de quelques lecteurs, faites comme Monsieur Tout le Monde ! Victor Hugo a bien passé par là... Croyez-en un collègue, qui, s'il n'a pas fait comme vous imprimer ses vers —, il n'en est d'ailleurs pas bien sûr ! —, en a du moins assez lu pour savoir comment ils se...... vendent !

Sur ce, je vous souhaite bon courage, en attendant de pouvoir, sur documents, faire tout ce qui me sera possible pour divulguer au monde : *les États d'âme d'un penseur tourmenté de choses divines ; les États d'âme d'un poète macabre ; les États d'âme de l'Humanité* ; avec PRÉLUDE, PROLOGUE, et ÉPILOGUE !



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — IMMATRICULATION, INSCRIPTIONS, CARTES, TRAVAUX PRATIQUES, TRAVAUX DE LABORATOIRE. — I. *Immatriculation.* Nul n'est admis aux travaux de la Faculté (Cours, Bibliothèque, Travaux pratiques, Laboratoires, Cliniques, etc.), s'il n'est porté sur le registre d'immatriculation (*décret du 21 Juillet 1897*). L'immatriculation a lieu soit d'office, soit sur demande. *Immatriculation d'office* : L'étudiant qui prend une inscription trimestrielle est immatriculé d'office. Il n'acquitte pas le droit d'immatriculation. *Immatriculation sur demande* : Doivent se faire immatriculer : 1° Les étudiants pourvus de toutes les inscriptions réglementaires ; 2° Les étudiants dont la scolarité est interrompue ; 3° Les docteurs français et étrangers ; 4° Les étudiants français et étrangers, etc., qui désirent être admis aux travaux de la Faculté. A l'immatriculation sur demande est attaché le droit réglementaire : 30 francs. Les immatriculations d'office auront lieu aux dates indiquées ci-dessous pour la prise des inscriptions trimestrielles. Les immatriculations sur demande seront effectuées au Secrétariat de la Faculté (guichet nº 3) les lundi, mardi, jeudi et samedi, de midi à 3 heures. N. B. — L'immatriculation ne vaut que pour l'année scolaire. Elle doit être renouvelée annuellement. Nul ne peut se faire immatriculer par correspondance ni par un tiers.

II. *Inscriptions.* Les inscriptions seront délivrées pendant l'année scolaire 1899-1900, dans l'ordre et aux dates ci-après, de midi à 3 heures. 1er Trimestre 1899-1900 : 1° Inscriptions de 1re année. (Voir l'affiche spéciale). 2° Inscriptions de 2e, 3e et 4e années, du 4 au 21 Octobre 1899 (excepté les Lundis et Mardis). L'entrée des pavillons de dissection et des laboratoires des Travaux pratiques sera interdite aux étudiants qui n'auraient pas pris les inscriptions trimestrielles, aux dates ci-dessus indiquées. MM. les étudiants sont tenus de prendre leurs inscriptions aux jours ci-dessus désignés. Les inscriptions trimestrielles ne seront accordées en dehors de ces dates que pour des motifs sérieux et appréciés par le Conseil de la Faculté. Les inscriptions sont personnelles. Nul ne peut prendre inscription par correspondance ou par mandataire. MM. les étudiants sont priés de déposer, deux jours à l'avance, leur feuille d'inscriptions chez le concierge de la Faculté : il leur sera remis en échange un numéro d'ordre indiquant le jour et l'heure auxquelles ils devront se présenter au Secrétariat pour prendre leur inscription. L'inscription d'un trimestre peut être refusée pour manque d'assiduité et de travail, par décision de la Commission scolaire. La décision est définitive. L'étudiant auquel une inscription a été refusée ne peut, pendant le trimestre correspondant, obtenir le transfert de son dossier dans une autre établissement.

III. *Cartes. Cartes d'immatriculation.* — Une carte est délivrée gratuitement à tout étudiant immatriculé. Elle ne vaut que pour l'année scolaire. Elle doit être renouvelée chaque année contre la remise de la carte précédente. En cas de perte, il peut en être délivré un duplicata. Les cartes sont rigoureusement personnelles. Elles ne doivent pas être prêtées. Pour l'année scolaire 1899-1900, les cartes d'immatriculation seront délivrées, contre la remise de la carte précédente, au Secrétariat de la Faculté au moment de l'immatriculation, qu'il s'agisse d'une immatriculation d'office, ou d'une immatriculation sur demande. MM. les étudiants qui désireraient la carte avec photographie, feront coller la photographie au verso de cette carte, qu'ils présenteront ensuite au guichet nº 4, les lundis et mardis, de midi à 3 heures, pour apposition du cachet de la Faculté.

Cartes d'entrée dans les laboratoires. — MM. les étudiants admis dans les Laboratoires de recherches recevront une carte d'entrée dans ces laboratoires. Pour l'année scolaire 1899-1900, les cartes d'entrée dans les Laboratoires de recherches seront délivrées au Secrétariat de la Faculté (guichet nº 1), les lundi, mardi, jeudi et samedi, de midi à 3 heures, sur la présentation de la quittance de versement des droits réglementaires.

IV. — *Travaux pratiques réglementaires* : Les travaux pratiques sont réglementaires ou facultatifs. — Ils sont énumérés aux affiches générales des cours de chaque semestre. (MM. les étudiants sont priés de consulter ces affiches qui paraissent vers le 15 octobre et le 15 février.) Les droits afférents aux travaux pratiques réglementaires sont acquittés trimestriellement en prenant l'inscription correspondante. MM. les étudiants immatriculés, mais dont la scolarité est interrompue, sont tenus, pour être admis aux travaux pratiques réglementaires, d'acquitter le même droit de travaux pratiques que les étudiants en cours de scolarité.

V. — *Travaux de Laboratoire. Travaux pratiques facultatifs*: Peuvent y être admis, à condition d'y être autorisés par M. le Doyen, sur leur demande écrite et après immatriculation : 1° tous les étudiants de la Faculté ; 2° les docteurs étudiants français et étrangers, etc. L'autorisation est valable pour un trimestre. Le droit trimestriel à acquitter par MM. les étudiants admis dans les laboratoires de recherches est fixé de 50 à 150 francs. Des affiches spéciales annonceront l'ouverture des travaux pratiques réglementaires et facultatifs, ainsi que des travaux de laboratoire.

Tableau des Actes du 30 octobre au 4 novembre 1899. — EXAMENS DE DOCTORAT. — *Lundi 30*, 9 h., Doctorat, 1re partie, Obstétrique : MM. Pinard, Lepage, Wallich, exam. Clinique Baudelocque. M. Chassevant, suppléant. — 1 heure, dissection : MM. Rémy, Poirier, Sebileau, exam. Ecole pratique. Epreuve pratique. — 5e examen, doctorat, 1re partie, chirurgie, 1re série : MM. Terrier, Kirmisson, Broca (Aug.), exam. Hôtel-Dieu. M. Hayem (censeur). — 5e examen, 1re partie, chirurgie, 2e série : MM. Tuffier, Legueu, Mauclaire, exam. Hôtel-Dieu. — 5e examen, doctorat, 2e partie : MM. Fournier, Déjerine, Gaucher, exam. Hotel-Dieu. M. Méry.

Mardi 31, 2e examen doctorat, nouveau régime : MM. Mathias-Duval, Ballet, Desgrez, exam. M. Joffroy (censeur). — 3e examen, doctorat, 2e partie : MM. Hutinel, Charrin, Roger, exam. — 4e examen, doctorat : MM. Proust, Thoinot, Vaquez, exam. M. Thiroloix. — 5e examen, doctorat, 1re partie, chirurgie, 1re série : MM. Brun, Quénu, Albarran, exam. Charité. M. Panas (censeur). — 5e examen, doctorat, 1re partie, chirurgie, 2e série : MM. Le Dentu, Hartmann, Thiéry, exam. Charité. — 5e examen, doctorat, 2e partie : MM. Jaccoud, Debove, Ménétrier, exam. Charité. M. Marfan. — 5e examen, doctorat, 1re partie, obstétrique : MM. Budin, Bonnaire, Wallich, exam. Clinique Tarnier. M. Gley (censeur).

Vendredi 3, 9 heures. 5e examen, doctorat, 1re partie, Obstétrique : MM. Pinard, Lepage, Wallich, exam. Clinique Baudelocque. M. Chassevant suppl. — 1 heure. 1er examen, doctorat, nouveau régime : MM. Rémy, Retterer, Sebileau, exam. MM. Gautier, Delbet, censeurs.—5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie, 1re série : MM. Tillaux, Broca, Legueu, exam. Necker. M. Hayem, censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie, 2e série : MM. Lannelongue, Poirier, Lejars, exam. Necker. — 5e examen, doctorat, 2e partie : MM. Landouzy, Letulle, Widal, exam. Necker, M. Mauclaire, censeur.

Samedi 4. 1er examen, doctorat, ancien régime. MM. Blanchard, Broca (André), Desgrez, exam. M. Mathias-Duval, censeur. — 2e examen, doctorat : MM. Rémy, Hauriot, Gley, exam. — 4e examen doctorat : MM. Pouchet, Langlois, Vaquez, exam. M. André. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 1re série : MM. Debove, Thiroloix, Dupré, exam. Charité. M. Berger, censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 2e série : MM. Hutinel, Roger, Marfan, exam. Charité. M. Menetrier. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Obstétrique : MM. Budin, Bonnaire, Wallich, exam. Clinique Tarnier, M. Quenu, censeur.

THÈSES. — *Vendredi 3*, à 1 heure : Candidat, M. Cousin ; Président, M. Potain ; MM. Fournier, Gaucher, Teissier, exam. *Contribution à l'étude anatomique et critique du foie cardiaco-tuberculeux.* — Candidat, M. Banteignie ; Président, M. Fournier ; MM. Potain, Gaucher, Teissier, exam. *Traitement de l'eczéma par les enveloppements humides permanents.*

Samedi 4, à 1 heure. Candidat, M. Guichard ; Président, M. Dieulafoy ; MM. Le Dentu, Thierry, Achard, exam. *De la valeur de l'hyperthermie dans quelques cas d'urémie.* — Candidat, M. Ansel ; Président, M. Le Dentu, MM. Dieulafoy, Thierry, Achard, exam. *De l'étranglement secondaire après la kélotomie.*

ÉCOLE PRATIQUE. — *Médecine opératoire sous la direction de M. le Pr.* TERRIER *et de M.* HARTMANN, *Agrégé, Sous-Directeur des Travaux de Médecine opératoire.* — Cours d'automne. — Ce cours ne pourra comprendre plus de 52 élèves. Y seront admis, sur leur demande écrite, et après autorisation du Doyen : 1° Les élèves Docteurs, appartenant au nouveau régime d'études, pourvus de 10 inscriptions au moins ; 2° les élèves Docteurs appartenant à l'ancien régime d'études, pourvus de 14 inscriptions au moins ; 3° les élèves Docteurs pourvus de 16 inscriptions (ancien régime) ou de 12 inscriptions (nouveau régime) ; 4° les Docteurs français et étrangers. *Droits à acquitter.* — MM. les étudiants dont la scolarité n'est pas terminée, acquitteront le droit correspondant aux travaux pratiques réglementaires : 15 francs ; 2° MM. les Docteurs français et étrangers, ainsi que MM. les étudiants pourvus de 16 inscriptions (ancien régime) ou de 12 inscriptions (nouveau régime), acquitteront le droit correspondant aux travaux pratiques facultatifs : 50 francs. *Conditions d'inscription.* — Les inscriptions seront reçues au Secrétariat de la Faculté (Guichet n° 1), tous les jours, de midi à 3 heures, jusqu'au 12 octobre, sur la présentation des pièces suivantes : 1° Carte d'immatriculation pour l'année scolaire 1899-1900 ; 2° Quittance des droits afférents aux travaux pratiques réglementaires ou facultatifs. MM. les Docteurs ou étudiants inscrits recevront une lettre de convocation individuelle. M. GOSSET, *Prosecteur, avec le concours de 6 Aides d'Anatomie, fera sa première démonstration, le lundi 16 octobre, à 1 heure précise, Pavillon n° 7*

ENSEIGNEMENT HOSPITALIER. — *Ouverture des Cours de 1899.* — M. le Dr R. RÉGNIER, Chef du Laboratoire d'Électrothérapie de la Charité, commencera ses conférences théoriques et cliniques hebdomadaires le samedi 28 octobre à 5 heures, au Laboratoire. — *Objet du Cours.* — Sources de l'Électricité médicale — Technique générale et maniement des appareils. — Rôle de l'électricité médicale dans les maladies du système nerveux — Électrothérapie gynécologique. Le nombre des places étant limité, MM. les étudiants en médecine et docteurs sont priés de s'inscrire au Laboratoire, les mardis, jeudis et samedi, de 2 à 4 heures.

École de Médecine d'Angers. — Un concours s'ouvrira, le 26 mars 1900, devant la Faculté de Médecine de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'École de Médecine d'Angers.

École de Médecine de Limoges. — Un concours s'ouvrira, le 24 avril 1900, pour l'emploi de Chef des Travaux physiques et chimiques.

École de Médecine de Tours. — Un concours s'ouvrira, le 22 mars 1900, pour l'emploi de Chef des Travaux d'anatomie et d'histologie.

La Science en Espagne. — Le Ministre de l'Instruction publique d'Espagne vient de supprimer plusieurs Facultés dans 6 Universités, pour des raisons d'économie budgétaire.

Assistance publique & privée. Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Concours des Prix de l'Internat* (Médaille d'or). — Composition du jury : *Médecine*, MM. DEBOVE, BESNIER, DREYFUS-BRISAC, OULMONT, CRUVEILHIER. — *Chirurgie*, MM. ROUTIER, CHEVALIER, GÉRARD-MARCHANT, BONNAIRE.

Concours de l'Internat. Composition écrite : *Nerf du maxillaire supérieur. Complications du diabète sucré.*

Questions restées dans l'urne : 1° *Les deux veines azygos et le tronc de la veine cave supérieure* ; *Abcès intra-craniens.* — 2° *Muscles du voile du palais* ; *Tétanos.*

Le nombre des candidats ayant remis leur copie s'élève à 333, soit 26 de moins que l'année dernière. Conformément au règlement, le jury s'est divisé en deux sections, pour entendre la lecture des copies. Section d'*Anatomie* : MM. DANLOS, TROISIER, LEGUEU, POIRIER, TEISSIER. Section de *Pathologie* : MM. CLAISSE, COURTOIS-SUFFIT, Benj. ANGER, MAUCLAIRE, BOUFFE DE SAINT-BLAISE.

Concours de l'Externat. L'ouverture de ce Concours a eu lieu le 17 octobre. Les premières séances sont exclusivement réservées aux candidats militaires. Conformément au règlement, le jury s'est dédoublé en deux sections, chargées, l'une de juger l'épreuve d'anatomie et l'autre, l'épreuve de pathologie. *Anatomie* : MM. ROUBINOVITCH, TEISSIER, MORESTIN, AUVRAY. *Pathologie* : MM. LAMY, LEGRY, LAUNAY, BRINDEAU. — Epreuve orale du 20 octobre : *artère fémorale* ; *grenouillette.* Pathologie : 17 octobre : *saignée.* 18 octobre : *artère fémorale.* 19 octobre : *épistaxis* ; *tamponnement des fosses nasales.*

Dentistes des hôpitaux. — Par arrêté du 12 octobre 1899, sont nommés dentistes-adjoints des hôpitaux : MM. les docteurs GOURC, CHOMPRET, PITSCH, attachés au service des remplacements. Par un autre arrêté du même jour, il est créé une nouvelle circonscription dentaire comprenant l'hôpital Boucicaut, la Maison de Retraite des Ménages et l'Institution Sainte-Périne.

Réglementation nouvelle du Concours pour la nomination aux places de Médecin des hôpitaux. — Vu la loi du 10 janvier 1849, art. 1 et 5, § 10, et celle du 7 août 1851, art. 8, *in fine* ; vu l'avis conforme émis par le Conseil de surveillance dans sa séance du 13 juillet 1899 relativement à une réglementation nouvelle du Concours pour les nominations aux places de médecin des hôpitaux, sont extraites du règlement général sur le Service de Santé des hôpitaux et des hospices et revisées ainsi qu'il est dit ci-après les diverses dispositions contenues dans ce règlement relativement aux Concours pour la nomination aux places de médecin des hôpitaux, savoir :

I. — CONDITIONS D'ADMISSION ET INSCRIPTION DE CANDIDATS : Art. 1. —Les médecins qui se présentent au Concours pour les places de médecin des hôpitaux doivent justifier qu'ils possèdent depuis cinq ans révolus le titre de docteur en médecine obtenu devant

une Faculté de France. Néanmoins, le temps de doctorat est réduit à une année pour les candidats qui, après quatre années entières passées dans les hôpitaux et hospices de Paris en qualité d'élèves internes en médecine, ont obtenu la Médaille de Bronze. Les candidats déposent, au moment de leur inscription, un résumé de leurs travaux et titres scientifiques. Ils en remettent des copies en nombre suffisant pour que la distribution puisse en être faite aux membres du jury. Il ne peut y avoir, en principe, dans le courant d'une même année, qu'un seul concours pour la nomination à des places de médecin des hôpitaux. Toutes les places vacantes, jusqu'à concurrence toutefois d'un maximum de six, sont mises à ce concours. Dans le cas où le nombre des places vacantes serait supérieur à six, un second concours peut être ouvert, selon les besoins, dans les limites fixées dans le premier.

II. — Composition du Jury : Art. 2. — Le jury des concours pour les places de médecin des hôpitaux se compose de douze membres, savoir : onze médecins et un chirurgien, qui sont tirés au sort parmi les médecins et chirurgiens chefs de service des hôpitaux et hospices et parmi les médecins et chirurgiens honoraires des hôpitaux. Dans le cas où le jury viendrait, pendant la durée des opérations du Concours, à être réduit d'un certain nombre de ses membres, les opérations du Concours seront suspendues jusqu'au retour du membre ou des membres absents, mais seulement pendant huit jours. Si le nombre des juges devient inférieur à sept, le jury est complété à douze à l'aide d'un tirage au sort effectué dans les formes prescrites, et les épreuves d'admissibilité ou les épreuves définitives recommencent selon la série d'épreuves qui est en cours.

III. — Composition et nature des épreuves. — Les épreuves du Concours pour les places de médecin des hôpitaux sont réglées de la manière suivante :

Épreuve d'admissibilité : 1° Une composition écrite sur un sujet de pathologie, dont l'élément anatomo-pathologique fera nécessairement partie et pour laquelle il est accordé trois heures ; 2° Une épreuve clinique sur un malade. Il est accordé au candidat quinze minutes pour faire sa leçon, après quinze minutes dont il peut disposer à son gré pour l'examen du malade et la préparation de sa leçon.

Épreuves définitives : 1° Une épreuve orale théorique sur un sujet de pathologie. Il est accordé au candidat vingt minutes pour réfléchir et un temps égal pour faire sa leçon. 2° Une épreuve clinique sur un malade : Le candidat dispose de vingt minutes pour l'examen du malade et la préparation de sa leçon, et de vingt minutes pour la dissertation orale devant le jury. 3° Une consultation écrite sur un malade, pour la rédaction de laquelle il est accordé trois quarts d'heure après quinze minutes d'examen, y compris l'analyse des urines. La lecture de cette consultation est faite au début de la séance suivante. Le maximum des points à attribuer pour chacune des épreuves est fixé ainsi qu'il suit :

Épreuves d'admissibilité : Pour la composition écrite 30 points; pour la première épreuve clinique, 20 points, total, 50 points.

Épreuves définitives : pour l'épreuve théorique orale, 20 points; pour la deuxième épreuve clinique, 20 points ; pour la consultation écrite, 30 points, total 70 points.

Les dispositions du § 3 de l'art. 106 du règlement sur le Service de Santé, applicables à tous les concours (médecins, chirurgiens, accoucheurs, prosecteurs, pharmaciens et élèves) sont revisées ainsi qu'il suit, savoir : les membres honoraires du corps médical continuent jusqu'à l'âge de soixante-dix ans, à être appelés à faire partie des jurys des Concours. Il ne peut y avoir, dans un même jury, plus de deux membres honoraires du corps médical. Est abrogée d'autre part, la disposition du règlement qui interdit à plus de deux membres appartenant à un même établissement de faire partie d'un même jury.

Hôpitaux de Bordeaux. — *Concours de l'Externat.* — Voici par ordre de classement les noms des candidats : Bossuet, Godet, Boisse, Ducas, Girard, Ribéreau, Rabère, Delalbre, Gagnerot, Verdeau, Peyri, Depierris, Charrier, Berne, de Boucaud, Lacouture, Gourdon, Conraud, Lapouble, Bonnaire, Hautefort, Capdevielle, Gañzère, Simonnnet, Lalung, Beynex, Dabat, Gentilhe, Denis, Pétriat, Lacroix.

Les questions données ont été les suivantes : Épreuves orales : *Artère fémorale, signes et diagnostic de l'anévrysme. — Artère humérale, lymphangite aiguë. — Muscles de la région antéro-externe de la cuisse.—Plaies des veines. — Tibia. — De la contusion.* — Épreuves manuelles : *Bandage roulé de l'avant-bras. — Simulacre de la piqûre de morphine.*

Incident de Concours. — Deux candidats à l'externat de l'Hôpital municipal Saint-Jean ont adressé aux journaux une protestation au sujet de ce qui s'est passé dans le dernier concours. N'ayant reçu aucune communication des intéressés relativement à cet incident, nous attendons avant d'en parler.

Assistance publique de Bordeaux. — *Les médecins des enfants.* — M. le Dr Dupeux a présenté au Conseil d'Arrondissement de Bordeaux le vœu suivant : 1° Que les médecins-inspecteurs soient pourvus d'un pèse-bébés de précision et pratique, c'est-à-dire peu encombrant : 2° Qu'ils soient tenus, dans leurs visites, de consigner sur le livret de l'enfant la pesée qu'ils ont constatée. Le Conseil s'est rangé à l'avis de M. Dupeux, eu égard surtout à la portée morale, pour les nourrices, de se sentir surveillées, et le vœu a été adopté.

Hôpitaux de Lyon. — *Concours d'Internat.* — Internes titulaires : MM. Pouly, Bérief, Desgouttes, Hau, Bernard de Teissier, Gonnel, Voulier, Montagnard, Muller, Pravaz, Vacher, André, Bancel. — Internes suppléants : MM. Bolgey, Belbèze, Micaud, Aubery, Moiret, Servonat, Fellu, Faure, Fieux, Vial, Condamin, Delay, Eggli, Pellanda, Lafond, Meynet, Tavernier, Gallay, Horand, Moreau, Soufray, Prat, Bovier-Lapierre, Dauvergny, Gimbert.

Histoire des Hôpitaux. — A Lyon, le discours de rentrée des Tribunaux a été prononcé par M. l'Avocat général Thevard, qui avait pris pour sujet : « Un procès au Grand Criminel au commencement du dix-huitième siècle ». Il s'agit d'une fort intéressante page de l'histoire lyonnaise, une panique causée en 1711 à l'entrée du pont de la Guillotière par les chevaux de Mme de Servient, et dont profitèrent les sergents du Guet pour dépouiller les passants. C'est à la suite de cette dramatique aventure que Mme de Servient légua à l'*hôpital de Lyon* tous ses biens, qui comprenaient notamment les vastes terrains sur lesquels se sont élevés les quartiers de la Guillotière et des Brotteaux.

Les Prompts Secours à Paris.—Au poste du Palais de l'Industrie où aboutissent les blessés de l'Exposition, viennent aussi se faire soigner les accidents de la voie publique. Sait-on bien, dit J. Claretie, l'éminent Académicien, que de la place de la Concorde à la porte du Bois, il n'y a pas un poste de secours, et beaucoup d'écrasés par bicyclettes, chevaux en chair et à vapeur? Tout vient au poste n°1 au Palais de l'Industrie, et, cette année, plus de cent cinquante passants ou bicyclistes y ont été portés ! Quand l'Exposition aura pris fin, lorsque le poste médical aura disparu, que deviendront les blessés des Champs-Elysées?

C'est à M. le Directeur des Prompts Secours que M. Claretie aurait dû poser la question, car il connait par le menu tout les médecins fonctionnaires de Paris! Mais comme il

sait que ce très grand seigneur ne lui aurait pas répondu, il a préféré s'adresser aux lecteurs du *Journal*! Ça rapporte davantage.....

Assistance publique de France. — *Dons divers.* — A l'Institut Pasteur, M. Subé a légué cinq mille francs ; à la Société de la Croix-Rouge, dix mille francs et à la Société des Naufragés, dix mille francs ; à l'Œuvre de l'Hospitalité de nuit de la rue de Tocqueville, il laisse une somme de cent mille francs ; aux Aveugles de l'Avenue de Breteuil, dix mille francs. — Mais c'est surtout la ville de Reims qui bénéficie des libéralités du testateur. Son héritage ne s'élève pas à moins de sept cent mille francs, dont quatre cent mille par portions égales à ses hôpitaux, à ses hospices, à la Société protectrice de l'Enfance, à l'Hospitalité de nuit.

Asiles d'aliénés de la Seine. — M. Guillot, sous-chef de bureau au Ministère de l'Intérieur, est nommé directeur de l'Asile clinique de Sainte-Anne, en remplacement de M. le Dr Taule, admis sur sa demande à la retraite et nommé directeur honoraire.

Asile d'aliénés du Finistère. — La semaine dernière, tout Quimper était saisi d'émoi en apprenant que le feu venait d'éclater dans un bâtiment de l'Asile départemental des aliénés, une ancienne briqueterie contenant du foin, du bois, des pommes, etc. Le commissaire de police arriva le premier, suivi par cinq pompes. Bientôt le Préfet, son chef de cabinet, le Maire, le Substitut, un chef de bataillon avec deux compagnies du 118e, la gendarmerie étaient sur les lieux. On s'aperçut de l'absence d'un aliéné, Le Gardien, âgé de quarante-trois ans, employé à la sellerie. On le soupçonna d'être l'auteur de l'incendie, et l'on se mit à sa recherche. Il ne fut trouvé que vers minuit et demi, caché sous le pressoir à cidre, au moment, où grâce au dévouement de la population, parmi laquelle des prêtres nombreux, l'incendie était éteint. Le Gardien avoua être monté sur la briqueterie et avoir enflammé le foin avec une allumette, après avoir cassé un carreau, pour le plaisir de voir tout flamber. Les aliénés sont restés calmes. La toiture et une partie du bâtiment sont brûlés.



Les Bateaux-Hôpitaux. — Les angines, bronchites, pneumonies, pleurésies, voire même la fièvre typhoïde, ne sont pas rares parmi les pêcheurs de la mer du Nord, sans parler des ampoules causées par les manœuvres des aussières, des inflammations de la peau a hauteur du cou et des poignets, dues au frottement du ciré, des plaies par instruments tranchants résultant de l'encaquage du bareng, des plaies contuses, des fractures, et surtout des piqûres, dont quelques-unes peuvent être mortelles. Un côtre-hôpital pourrait stationner sur les lieux de pêche : les malades et les blessés y trouveraient prompte guérison,

Rappelons que, tandis que nos pêcheurs sont abandonnés à eux-mêmes, la *Mission of the Deep Sea Fishermen* envoie sur les Bancs, pour les pêcheurs anglais, moins nombreux que les nôtres, trois grands *Hospital-Vessels* de 130 tonneaux chacun, avec un médecin commissionné par bateau. Une œuvre analogue à cette *Mission* s'est fondée récemment chez nous : elle envoie chaque année deux navires-hôpitaux en Islande et à Terre-Neuve. Mais, dans la mer du Nord, son action ne s'est point fait sentir. Lacune regrettable et qu'il conviendrait de remplir au plus tôt, comme nous le demandons depuis de longues années. M. B.

Sociétés et Congrès.

Société de Médecine publique et d'Hygiène professionnelle de Paris. — La séance de rentrée de la *Société de Médecine Publique et d'Hygiène professionnelle de Paris*, a eu lieu le mercredi 25 octobre, à 9 heures très précises du soir, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine, obligeamment prêté par M. le Pr Brouardel, doyen de la Faculté. Ordre du jour : Conférence de M. le Dr Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, sur la Peste.

Association des élèves en Pharmacie de France et des Colonies. — Nous avons reçu la lettre ci-dessus :

Monsieur le Directeur, dans votre intéressant journal, la *Gazette médicale de Paris*, n° 36, je lis, au titre Nécrologie, la mort d'un élève en Pharmacie, M. Auguste Royan, qui s'est suicidé pour n'avoir pas trouvé, après bien des démarches, une place pouvant lui assurer le pain quotidien.

Ce fait est vraiment regrettable. Aussi devons-nous nous efforcer de prévenir un pareil retour. C'est à cet effet que je prends la liberté de vous adresser la présente pour vous dire qu'il existe à Paris à la Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau, une *Association* d'élèves en Pharmacie de France et des Colonies.

Cette « *Association Syndicale* » a été fondée depuis 1891 conformément à la loi du *21 Mars 1884*. Elle a un service de placement gratuit qui fonctionne au mieux des intérêts des Élèves et des Pharmaciens, ainsi que peuvent le témoigner nos registres et la présence de notre délégué au siège social. Les places vacantes sont même communiquées, par dépêche, aux intéressés, dans le but d'éviter des retards toujours préjudiciables à leur cause.

Cette organisation a eu aussi la bonne idée de créer une Société d'Assurance et de Prévoyance sociales, *l'Épargne pharmaceutique*, Société approuvée par le Gouvernement en vertu de la loi du 1er Avril 1898. Elle a, à la Caisse des Dépots et Consignations, sa Caisse de Secours et sa Caisse de Pensions viagères de retraite. De cette façon, elle peut aider les Élèves en Pharmacie, adhérents à ces Sociétés, à s'affranchir de la misère, à traverser les crises, à supporter les épreuves et à entrevoir l'avenir sous un jour moins sombre et moins inquiétant.

L'Association syndicale et *l'Épargne pharmaceutique*, pour vulgariser leur œuvre d'Assistance et de Mutualité, ont un organe mensuel, *La Pharmacie laborieuse*. Ce journal est envoyé gratuitement à tous les élèves des pharmacies de France et des colonies.

Aussi devant la mort prématurée de M. Royan, acculé à une bien triste fin, je suis étonné d'apprendre qu'il n'ait pas eu connaissance de ces organisations dont l'une, je vous le répète, fonctionne depuis 1891 et l'autre depuis 1897. L'importance de ces organisations et les services qu'elles rendent à la corporation des aides-pharmaciens n'échapperont pas à votre clairvoyance. Et comme votre organe peut rendre, par sa publicité, quelques services aux élèves retardataires, je vous serai bien reconnaissant d'y faire paraître un avis pouvant leur donner les renseignements que je viens de vous résumer dans la présente.

Avec mes meilleurs remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments dévoués et respectueux,

Jocelyn Albert.

Société de Pharmacie de la Vendée. — La Société de Pharmacie de la Vendée, qui se compose de 61 membres, exerçant ou ayant exercé la pharmacie dans le département, vient de procéder au renouvellement de son bureau : *Prési-*

dent : M. Berthault, pharmacien, à La Roche-sur-Yon ; *Vice-président* : M. Brémaud, ancien pharmacien, à La Mothe-Achard ; *Membres syndics* ; MM. Léon Rigaud, ancien pharmacien, à Montaigu ; Deplagne, pharmacien, à La Roche-sur-Yon ; Bertrand, pharmacien, à Fontenay-le-Comte ; *Trésorier* : M. Anglicheau, pharmacien, aux Sables-d'Olonne ; *Secrétaire* : M. Emile Letard, pharmacien, à Talmont.



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé Militaire. — Par décret, en date du 30 septembre 1899, sont promus dans le corps de Santé militaire, au grade de médecin aide-major de première classe, pour prendre rang du 1er octobre 1899, et maintenus à leur poste actuel, MM. les médecins aides-majors de deuxième classe dont les noms suivent :

Sacquépée, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce ; Job, au 2e dragons ; Calais, au 8e dragons ; Massoulard, au 13e dragons ; Vandenbossche, au 22e d'artillerie ; Danis, au 19e d'artillerie ; Capmas, au 30e dragons ; Dopter, au 12e d'artillerie ; Langlois, au 158e d'infanterie ; Finck, au 37e d'infanterie ; Scheffler, au 16e d'infanterie ; Ardoin, au 11e d'infanterie ; Masson, au 9e cuirassiers ; Costa, au 24e bataillon de chasseurs à pied ; Brun, au 58e d'infanterie ; Bertelé, au 9e chasseurs à cheval ; Conte, au 7e du génie ; Dejouany, au 97e d'infanterie ; Jacquemin, au 4e chasseurs à cheval ; Grall, aux hôpitaux militaires de la division de Constantine ; Camus, au 27e chasseurs à pied ; Trutié de Vaucresson, à l'hôpital militaire de Bastia ; Perrin, au 23e d'infanterie ; Gauthier, au 4e bataillon de chasseurs à pied ; Séguinaud, au 5e d'artillerie ; David de Drezigue, au 28e d'infanterie ; Cassan, au 7e d'infanterie ; Fadeuilhe, au 17e d'artillerie ; Bourcier, au 21e dragons ; Boudriot, au 45e d'infanterie ; Guignot, au 39e d'artillerie ; Théaulon, au 30e d'infanterie ; Rabuson, au 138e d'infanterie : Duffau, au 4e cuirassiers ; Baills, au 94e d'infanterie ; Mendy, au 23e dragons ; Brisard, au 2e d'infanterie ; Dumery, au 6e d'infanterie ; Faideau, au 128e d'infanterie ; Cierer, au 15e bataillon de chasseurs à pied ; Martin, au 22e d'infanterie ; Folly, au 77e d'infanterie ; Pinet, au 29e dragons ; Paul, au 116e d'infanterie ; Navas, au 139e d'infanterie ; Taste, au 14e d'artillerie ; Rouffiandis, au 134e d'infanterie ; Le Biban, au 71e d'infanterie ; Baron, au 96e d'infanterie ; Ehrmann, au 132e d'infanterie ; Vignal, au 1er d'artillerie ; Picou, au 133e d'infanterie ; Julia, au 1er bataillon de chasseurs à pied ; David, au 9e dragons ; Thiébaud, au 25e bataillon de chasseurs à pied ; Dickson, au 21e d'artillerie ; Pélissé, au 1er d'infanterie ; Wagon, au 174e d'infanterie ; Anguéau, au 62e d'infanterie ; Gabrielle, au 18e bataillon de chasseurs à pied.

M. Madamet, médecin-chef du Val-de-Grâce, est nommé Directeur du Service de Santé du 18e corps d'armée. M. Vanmerit, médecin-chef à l'hôpital Saint-Martin à Paris, est nommé médecin-chef du Val-de-Grâce. M. Annequin, Directeur du Service de Santé du 5e corps d'armée, est nommé sous-directeur à l'École du Service de Santé militaire à Lyon. M. Pierret, sous-directeur à l'Ecole du Service de Santé militaire à Lyon, est nommé médecin-chef à l'hôpital militaire Saint-Martin, à Paris ; M. Crussard, médecin-chef à l'hôpital militaire de Nice, est nommé Directeur du Service de Santé du 4e corps. M. Poignon, médecin-chef à l'hôpital militaire Villemanzy à Lyon, est nommé Directeur du Service de Santé du 13e corps. M. Rigal, médecin-chef de l'hospice du Mans, est nommé médecin-chef de l'hôpital militaire Villemanzy à Lyon. M. Trifaud, médecin-chef à l'hospice de Tarbes, est nommé médecin-chef à l'Ecole d'Application de Fontainebleau.

Sont nommés médecins principaux de 1er classe, les médecins principaux de 2e classe : Dr Heuver, Directeur du Service de Santé de la division d'Oran, maintenu. Dr Pitot, à l'hôpital militaire Villemanzy, à Lyon, désigné pour l'emploi de médecin-chef à l'hôpital militaire de Nice. Dr Darricarrère, médecin-chef des salles militaires de l'hospice mixte de Tours, maintenu provisoirement.

Service de Santé de la Marine. — *Engagement des élèves de l'Ecole de Santé de la Marine.* — Aux termes d'un décret du 5 juin 1899, les élèves de l'École de Santé militaire et ceux des Écoles vétérinaires qui précédemment devaient souscrire un engagement d'une durée de trois ans et s'obligeaient, en outre, à servir pendant six années dans l'armée active à partir de leur nomination au grade de médecin aide-major ou d'aide-vétérinaire, ne seront plus désormais astreints qu'à contracter, au moment de leur entrée à l'Ecole, un engagement militaire spécial d'une durée de six ans à compter de leur nomination d'aide-médecin ou d'aide-vétérinaire. Le Ministre de la Marine vient de rendre applicables les dispositions de ce décret aux élèves de l'École principale du Service de Santé de la Marine, dont la situation est la même au point de vue des obligations militaires.



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de l'alimentation à Paris. — Il est intéressant, au point de vue de l'alimentation publique, de jeter un coup d'œil sur les opérations du Laboratoire municipal. Pendant le mois de septembre 1899, on a fait pour les vins 578 prélèvements, et fait 21 analyses payantes et 54 gratuites. On a trouvé 139 échantillons bons, 221 passables, et 196 mauvais. Pour les cidres, 2 bons, 5 passables, 37 mauvais. Pour les bières, 39 bons, 29 passables, 14 mauvais. Pour les spiritueux divers, 132 bons, 31 passables, 23 mauvais. Pour

les laits, 121 bons, 102 passables, 201 mauvais. Pour les beurres et fromages, 262 bons, 9 passables, 10 mauvais. Pour les cafés, 79 bons, 21 passables, 10 mauvais. Pour les viandes, 53 bons, 2 passables, 20 mauvais.



Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 41e semaine, 864 décès, chiffre supérieur à la moyenne de la saison. La fièvre typhoïde a causé 51 décès et présente 100 cas nouveaux ; la scarlatine, 1 ; la coqueluche, 3, et la diphtérie, 2. La diarrhée infantile a causé 33 décès. En outre, 18 enfants sont morts de faiblesse congénitale. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 75 décès. Les autres maladies de l'appareil respiratoire ont entraîné 43 décès, dont 37 sont dus à la congestion pulmonaire ; 1 décès a été attribué à la grippe. La phtisie a causé 224 décès ; la méningite tuberculeuse, 17 ; la méningite simple, 17 ; les tuberculoses autres que celles qui précèdent, ont causé 34 décès ; l'apoplexie, la paralysie et le ramollissement cérébral, 49 décès ; les maladies organiques du cœur, 48 ; le cancer a fait périr 54 personnes. Enfin, 34 vieillards sont morts de débilité sénile. Il y a eu 11 suicides et 18 autres morts violentes. On a célébré à Paris 428 mariages. On a enregistré la naissance de 1,123 enfants vivants (577 garçons et 546 filles). On a déclaré 71 mort-nés.

La peste. — *Portugal.* — A Oporto, le 13 octobre, on a enregistré 3 cas de peste. Un ouvrier est tombé du toit d'une église frappé à mort. Les journaux disent que l'on a constaté un cas de peste à Guimaraes, deux cas à Gaya, un nouveau cas à Baguin. On a enregistré, pendant la 2e semaine d'octobre, 32 cas de peste et 6 décès. Il y a eu récemment 5 cas et 2 décès à l'hôpital des pestiférés. Le 17 octobre, on a constaté un cas et quatre décès. Le 19 octobre, on a enregistré un cas douteux de peste sur un jeune homme qui a quitté la ville.

On a constaté, pendant la 3e semaine, 26 cas de peste et 10 décès ; le 22, 6 cas et 1 décès ; le 23, 1 cas et 2 décès.

Brésil. — Au Brésil, on a constaté depuis dix jours 9 cas suspects suivis de 3 décès. Le 23, deux nouveaux cas suspects ont été constatés à Santos. Le Dr Lutz, directeur de l'Institut bactériologique de Santos, qui a reconnu l'existence de la peste, enverra ses cultures au Dr Yersin.

Le Dr Chapot-Prévost, le bactériologiste de Rio, est actuellement à Santos où il a été appelé par la municipalité. Il a procédé à des expériences sur les malades et conclut dans son rapport à l'existence de la peste. Trois cas constatés se sont produits dans la maison d'un Italien. Les malades ont été isolés ; l'un a succombé, un autre est dans un état grave, le troisième va mieux. L'existence de la peste bubonique a été officiellement reconnue dans le port de Santos (Saô Paulo). Le gouvernement a déclaré ce port fermé aux navires venant des autres points de la côte brésilienne. Les gouvernements de la République argentine et de l'Uruguay, ont décrété une quarantaine de dix jours sur les provenances de Santos et de cinq jours pour les autres ports du Brésil, après désinfection.

Ile Maurice. — Un télégramme du gouverneur de Maurice annonce qu'il y a eu 87 nouveaux cas de peste et 48 décès du 11 au 19 octobre.

La Lèpre en Crète. — Le prince Georges de Grèce, le Commissaire général de Crète, a adressé un appel au célèbre dermatologiste danois, le Dr Edouard Ehlers ; le prince l'a prié d'aller en Crète pour faire des études sur l'extension de la lèpre. On compte de 2,000 à 3,000 malades lépreux dans l'île. M. Eblers partira cet hiver pour la Crète, où il restera trois ou quatre mois. M. Eblers sera accompagné du Dr Otto Cahnheim (de Dresde), qui, il y a deux ans, a fait partie d'une expédition analogue en Islande.

Épidémie de fièvre typhoïde. — *Mareuil-sur-le-Lay* (Vendée). — On signale, de cette commune, l'apparition d'une épidémie de fièvre typhoïde. Le nombre des personnes atteintes est considérable et, déjà, plusieurs décès ont été constatés.

Hygiene des Ports. — On annonce de Pauillac que le paquebot *La Plata*, des Messageries maritimes, venant du Brésil, de La Plata et du Sénégal, est entré en rivière avec 115 passagers. Une femme, embarquée à Dakar, étant tombée malade en cours de route, le bateau a été mis en observation. Le Service de Santé s'est rendu à bord et a ordonné une quarantaine de quatre jours. *La Plata* a été conduite en rade de Richard et les passagers débarqués au lazaret.

Un médecin inoculant la syphilis. — On a arrêté à Moscou un médecin juif qui inoculait la syphilis dans un but intéressé.



Divers.

L'affaire du Dr Henric au Soudan. — Voici un extrait d'un télégramme officiel du Gouverneur de l'Afrique occidentale, daté de Saint-Louis, le 15 octobre 1899. « Le Dr Henric et le lieutenant Joalland, et les sous-officiers, Loury, Boutel et Boarot sont en bonne santé. »



M. le Dr Henric,
De la Mission Voulet-Chanoine.

Ce qui signifie que, *comme nous l'avions prédit* (1), notre confrère, M. le Dr Henric, n'a pas du tout suivi les officiers Voulet et Chanoine dans l'horrible voie où ils se sont engagés.

Les Médecins conférenciers. — Le programme des causeries quotidiennes du mois d'octobre est arrêté dès à présent à l'Université populaire de Paris. On y trouve les noms des Drs Jacquet, Leredde, Sicard et de Plauzoles. M. le Dr Jacquet a déjà fait une conférence sur *l'Alcool, les alcoolisés et les alcooliques*. L'entrée de l'Université populaire n'est point publique.

(1) *Gazette médicale de Paris*, 1899, n° 35, p. 412.

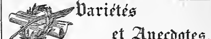
Les blessures des duels célèbres. — Dans un duel récent, le fils du général Mercier a été blessé. Les médecins s'approchèrent aussitôt du blessé, le firent asseoir sur une chaise, examinèrent la blessure, et déclarèrent ne pouvoir se prononcer sur le plus ou moins de gravité de la blessure. A sa rentrée à Paris, le lieutenant Mercier a été examiné par M. le Dr Lebec, médecin en chef de l'hôpital Saint-Joseph (et non Saint-Antoine, comme l'a dit le *Figaro*). Il a constaté que la contraction du muscle pectoral avait fait dévier l'épée. La blessure n'a donc, heureusement, aucun caractère de gravité et ne nécessitera que quelques jours de repos absolu.

Distinctions honorifiques. — M. Bardel, administrateur des hospices de Bourg, est nommé officier d'Académie.

Récompenses. — Une médaille d'argent a été décernée à M. le Dr Lamy, médecin des colonies, en témoignage du dévouement dont il a fait preuve au cours de l'épidémie de fièvre jaune qui a sévi en 1899 dans la colonie de Grand-Bassam (Côte d'Ivoire).

Les médecins médaillés de Sainte Hélène. — La médaille de Sainte-Hélène a été remise à M. Charyau (Félix-Pierre-René), chirurgien qui a glorieusement servi comme médecin-major à bord de la frégate l'*Aréthuse* de 1812 à 1814. Cette frégate s'était distinguée le 7 février 1813, dans un combat livré à la frégate anglaise l'*Amélia*, sur les côtes de Sierra-Leone. Le Dr Charyau fut, avant de quitter l'*Aréthuse*, nommé chirurgien-major du 4e équipage du haut bord, dans le grade de 1re classe auxiliaire. C'était le père de M. Eugène Charyau, l'honorable doyen des avoués (de Nantes), qui conserve, comme une précieuse relique, ce diplôme de la médaille de Sainte-Hélène, signé du duc de Plaisance (*Petit Phare*, 16 oct. 1899).

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Aubert, est rendu à Mustapha. — M. le Dr Goujon est rentré à Paris, de même que M. le Dr Sarrade. — MM. les Drs Paris, Terrier, Lucas-Championnière, P. Ménier, Paul Bloch, Félix Guyon, Maréchal, sont rentrés à Paris.



Variétés et Anecdotes.

Un médecin polygraphe ennemi de la musique.

« *Contre la musique* ! La folie de musique actuelle et ses funestes conséquences Démonstration du peu d'importance, ou plutôt du manque absolu d'importance de la musique, aussi bien en tant qu'art qu'en tant qu'élément civilisateur. Ouvrage d'éducation et de moralisation s'adressant à toutes les classes de la Société » : Tel est le titre, un peu long peut-être, d'une brochure que vient de publier à Leipzig, le docteur Norbert Grabowsky, « médecin praticien ». On doit à cet auteur : la *Religion et la Science de l'Avenir fondées sur l'émancipation de l'homme à l'égard de la femme* ; la *Science de la Vie après la mort* ; l'*Abstinence sexuelle comme remède à tous les maux sociaux* ; la *Goutte et le rhumatisme guéris sans médicaments* ; le *Dr Grabowsky et son rôle dans la réforme de l'Humanité* ; la *Solution de l'énigme du Monde* ; la *Misère de la profession médicale* ; *Kant, Schopenhauer et le Dr Grabowsky* ; la *Folie de végétarisme* ; *Cinq mille ans de recherche de la Vérité*, exposé sommaire des principales conquêtes philosophiques de l'auteur, accompagné d'une notice biographique ainsi que de quelques exemples de l'accueil fait en Allemagne, jusqu'ici, à ces conquêtes et à l'auteur lui-même !

LA SEMAINE DU MÉDECIN.

Semaine du 30 Octobre au 5 Novembre 1899.

JOURS	MATIN.	SOIR.
Lundi 30 Octobre.		*Société médicale du VIe arrondissement.* Séance mensuelle. 8 h. 1/2. *Société de Psychologie Physiologique.* Séance mensuelle, 28, rue Serpente.
Mardi 31 Octobre.	9 h. *Concours de l'Association des Internes des Hôpitaux de Lille*, pour l'obtention de 2 prix de Médecine et de Chirurgie. 9 à 11 h. *Choix des Services pour les stagiaires de la Faculte de Médecine de Paris.*	Ouverture du *Congrès de l'Association américaine d'Hygiène publique* (27e Congrès annuel), a Minneapolis (31 oct.-4 nov. 1899). 3 h. 1/2 à 5 h., Séance hebdomadaire de l'Académie de Médecine.
Mercredi 1er Novembre.	Jour férié.	Jour férié.
Jeudi 2 Novembre.	Jour férié.	Ouverture du Congrès de la Ligue de l'Enseignement (2-5 novembre 1899).
Vendredi 3 Novembre.	3 et 4 nov., de 9 à 11 h. *Choix des Services pour les stagiaires de la Faculté de Médecine de Paris.* 8 h. *Concours pour l'Internat et l'Externat dans les Hôpitaux de Lille.*	3 h. 1/2. Société Anatomique, à l'Ecole Pratique. 3 h. 1/2. Soc. Medicale des Hôpitaux, 3, rue de l'Abbaye.
Samedi 4 Novembre.	La *Gazette medicale de Paris* paraît tous les samedis, à 8 h. 1/2 du matin, 93, Boulevard Saint-Germain (Prix du Numéro : 0,20 c.), comme un grand nombre d'autres journaux médicaux.	4 h. 1/2. Société de Biologie, à l'Ecole Pratique. 4 h. 1/2. Société Médicale du XVIe Arr., séance mensuelle.

THÉRAPEUTIQUE.

Hygiène d'hiver.

Le temps des villégiatures est à peu près terminé. On ne mentionne plus, ces jours-ci, que quelques fêtes données par les rares châtelains qui ont l'habitude de prolonger assez tard leur séjour à la campagne. Ce sont surtout les chasseurs qui composent cette arrière-garde. Absorbés par leurs émotions cynégétiques, ils ne pensent pas à réintégrer leur home d'hiver, malgré les feuilles mortes que l'automne commence à semer. La clôture de la saison des villes d'Eaux a également eu lieu et c'est le moment, pour tous ceux qui veulent retirer de leur traitement thermal un complet bénéfice curatif, d'entreprendre le régime d'hiver qui en est l'indispensable complément. Très souvent, ce n'est qu'à la suite d'une pressante sollicitation du médecin qu'on se décide à venir aux Eaux. Il vient de vous exposer les fâcheuses conséquences qui peuvent résulter pour votre état sanitaire, du retard apporté à la cure nécessaire, et l'on arrive à la station désignée un peu effrayé, mais, par le fait, disposé à en suivre rigoureusement le traitement. Celui-ci consiste, au premier chef, à s'interdire d'une façon absolue les habitudes ou le régime alimentaire, qui ont été les provocateurs directs ou même indirects des plaisirs et des sensations agréables que vous prisez le plus. C'est donc un sacrifice onéreux pour le bien-être de la vie, et puisqu'on est obligé de l'accomplir, il faut s'ingénier à ce qu'il produise le résultat le plus effectif. Pour les baigneurs d'Evian-les-Bains, où se traitent avec succès la plupart des affections chroniques, par la combinaison raisonnée de la Thérapeutique et de l'Hygiène, le meilleur moyen d'obtenir ce résultat, c'est de faire, en dehors de la cure, un usage régulier de l'eau de la source Cachat prise en boisson. Sans qu'il soit besoin d'entrer dans de longues explications techniques, nos lecteurs comprendront sans peine qu'on n'arrive pas dans quelques semaines à obtenir la guérison radicale d'une diathèse goutteuse, d'une gravelle urique, phosphatique ou autres dérivés. L'effet physiologique de l'eau d'Evian dont la propriété éliminatoire est incontestable, ne s'accomplit d'une façon salutaire qu'à la condition de l'absorber, à des doses variant selon le tempérament du malade, mais d'une façon continue. Depuis plusieurs années déjà, les gens du monde ont pris l'habitude de faire usage de l'eau de la source Cachat comme eau de table. Ils appréciaient surtout sa limpidité, sa légèreté due à des principes alcalins, sans se douter qu'ils usaient ainsi du plus puissant préventif contre les troubles de la nutrition qui sont, on le sait, la cause ordinaire de toutes les maladies chroniques ne relevant pas d'une lésion anatomique. Mais les observations de quelques-uns et plus encore les études entreprises par les praticiens de la station, leur ont vite fait connaître les avantages d'une pratique tout à la fois agréable et hygiénique. En peu de temps l'usage de l'eau d'Evian s'est généralisé et nous ne serions pas étonné qu'elle soit appelée à devenir un des plus puissants moyens de réagir contre la dégénérescence physique de notre race. Les troubles digestifs sont, en effet, l'une des affections les plus courantes, c'est le point de départ de la désorganisation des constitutions solides, déjà attaquées journellement par les excitants de la vie moderne: plaisirs, travaux intellectuels répétés, écarts de régime et surmenage. Une dyspepsie négligée peut provoquer non seulement une indisposition occasionnelle, mais de graves accidents qui demandent une réaction longue et soutenue. En ayant journellement recours à l'eau de la source Cachat, tout en prévenant des affections morbides capables d'amener précipitamment notre organisme à un état de faiblesse difficile à combattre, on se prépare une vie exempte d'infirmités et dont on verra avec joie s'éloigner graduellement le terme.

Le Mans.—Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 155
Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

70e Année. 11e Série. Tome II. N° 44. 4 Novembre 1899.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Automobiles médicales; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Médecins et la guerre au Transvaal. — Les Conférences de la Semaine : La Peste à Oporto, d'après M. le Dr Calmette (de Lille). — Nécrologie. — Les Médecins au Théatre : M. le Dr Abel Deval. — Petites Informations. — La Semaine du Médecin. — Variétés et Anecdotes : Les Automobiles pour Médecins. — L'intermédiaire des Automobilistes-Médecins. — Les dépenses d'un Médecin pour son automobile. — Congrès de Chirurgie : Communications de MM. les Drs H. Delagénière et Monprofit. — Les Livres nouveaux.

Illustrations : Grandes Actualités : M. le Dr W. Mac Cornac (de Londres).



Les Automobiles Médicales.

Comme on le verra plus loin, en lisant la lettre qu'un de nos confrères vient de nous adresser, la question des *Automobiles Médicales* fait tranquillement son chemin dans le monde des praticiens.

Nous espérons aboutir sous peu à une combinaison, qui nous permettra de réaliser les vues dont nous avons parlé.

En attendant que le but poursuivi soit atteint, c'est-à-dire que nous ayons pu mettre sur pied la Société par actions indispensable à fonder, nous prions nos confrères que l'affaire intéresse de bien vouloir nous faire part de leurs réflexions, et surtout de l'expérience qu'ils ont pu acquérir en la matière. Nous nous engageons à publier, *in extenso*, ici même, les documents qu'ils voudront bien nous envoyer; car c'est la seule façon d'éclairer le lecteur et de l'intéresser à nos efforts.

Nous savons que de nombreux médecins possèdent déjà des automobiles : tricycles à pétrole ou voiturettes de mécanismes divers. S'ils veulent être utiles à la masse, qu'ils nous adressent une petite note sur leurs propres essais. De la sorte, nous aurons des éléments plus précis encore pour l'étude de la partie financière de la question et de l'économie du projet en cours. Nous les remercions, à l'avance, de la part qu'ils prendront ainsi à la réalisation du rêve d'un grand nombre.

D'un autre côté, nous faisons également appel aux fabricants et constructeurs, pour les prier d'étudier des modèles à la fois assez rustiques et assez pratiques pour répondre aux desiderata des médecins de la campagne en particulier. Il est évident, en effet, que la même voiture ne peut convenir aux champs et à la ville.

Que nos amis prennent donc un peu patience. Dès que nous le pourrons, nous entrerons dans des détails plus circonstanciés.

Marcel Baudouin.





LA GUERRE DU TRANSVAAL.

Les Médecins et la Guerre au Transvaal.

A Mafeking, au Transvaal, plusieurs maisons ont été converties en hôpitaux. L'évêque catholique a télégraphié à la supérieure du couvent, pour autoriser les religieuses à partir; mais elles ont préféré rester pour soigner les blessés. Le transport anglais *Ellora* est arrivé au Transvaal avec le personnel et le matériel de deux hôpitaux de campagne. A peine débarquées, ces troupes partaient pour Ladysmith où sont concentrés un grand nombre d'Anglais. Le Dr Mangold



M. le Dr W. Mac Cormac,
Président de l'Association des Chirurgiens anglais.

a pris possession de l'Hôpital de Johannesburg au nom des autorités militaires. Les infirmiers et docteurs anglais ont reçu l'ordre de partir. Ils sont arrivés à Durban.

Le nombre des blessés, depuis le début de la guerre du Transvaal, est des plus considérables ; et les chirurgiens militaires ne sont pas, paraît-il, assez nombreux.

Sir William Mac Cormac, président de l'Association des Chirurgiens anglais, et une des illustrations médicales de l'autre côté du détroit, est parti le 30 octobre, pour l'Afrique du Sud, accompagné de notre ami, M. Makins, chirurgien de St-Thomas' Hospital, à Londres. Sir William Mac Cormac est très connu en France. Pendant la guerre de 1870, il soigna les blessés français dans les ambulances françaises, avec un zèle admirable. A Londres, il est chirurgien en chef de l'Hôpital français.

En France, l'Association des Dames françaises, a reçu du Consul de France à Johannesburg, M. Colomiès, le télégramme suivant :

« Pour Paris, de Johannesburg, *viâ* Malte. Consul France Johannesburg organise dans écoles frères et sœurs ambulances. Recours à vous pour envoyer lingerie, médicaments, ustensiles. Expédition par Chargeurs réunis, par Delagoa bay. Urgent. Consul France Johannesburg ».

Le Secrétaire général des Dames Françaises, M. le Dr Duchaussoy, a déclaré à un rédacteur du *Gaulois* que, depuis l'ouverture des hostilités, l'Association songe à envoyer une ambulance au Transvaal. Des pourparlers sont même engagés depuis environ quinze jours, et un chirurgien et deux aides sont prêts à partir pour le théâtre de la guerre. Tout comme l'a décidé l'Association de la Croix-Rouge russe, l'Association française compte aussi envoyer en plus de l'Ambulance, un Hôpital de Campagne, des vêtements, du linge, des instruments de chirurgie, pharmacie, médicaments, etc. L'Association voudrait mieux faire. Elle possède actuellement cinq Hôpitaux de Campagne complètement aménagés et prêts à partir. Malheureusement, elle ne peut pas, de par son règlement, toucher au fonds de réserve pour porter secours aux nations étrangères. Vendredi, le Conseil d'Administration de l'Association, spécialement convoqué, arrêtera définitivement les mesures à prendre.

La Société de Secours aux Blesssés militaires qui, lors de la guerre russo-turque envoya aux blessés des deux armées 400,000 francs de dons, et 119,000 francs, l'année dernière, à ceux de la guerre hispano-américaine, a déjà mis, à son ordre du jour, l'envoi de secours aux blessés boërs et anglais. Le Conseil d'Administration se réunira au premier jour pour examiner sous quelle forme ces dons pourraient être envoyés aux deux armées.

Le *Daily Telegraph* annonce que les dames américaines à Londres ont fait une souscription pour aménager un navire-hôpital qui sera envoyé dans le sud de l'Afrique.

La reine-mère de Hollande a fait parvenir un don de 1,000 florins au Comité de la Croix-Rouge. Les souscriptions continuent d'affluer ; le corps des cadets de Breda a envoyé 200 florins ; au cours du Pr Bolk, les étudiants ont souscrit plus de 200 florins, etc. Le personnel de la première ambulance hollandaise, qui est partie le 28 octobre, comprend 7 docteurs et 12 diaconesses de la Croix-Rouge, sous la direction du Pr Kortewegg.

A la Chambre des Communes, un incident s'est produit entre le colonel Rasch et le Dr Clark. Le premier, faisant allusion au discours prononcé la semaine dernière par le second, dit qu'il est triste que la Chambre ait été chapitrée par M. Clark, qui fut l'agent du Transvaal jusqu'en 1891, et qui se trouvait à Majuba-Hill, dans le camp ennemi, tandis que nombre de ses compatriotes tombaient sous les balles de ses clients les Boers. M. Clark nie avoir été pré-

sent à Majuba-Hill. Le colonel Rasch a dit tenir le fait de M. Clark lui-même.

M. Wyndharer a dit qu'il y a au Natal des provisions de médicaments suffisantes pour toutes les forces britanniques; mais il se peut qu'un grand nombre de Boërs blessés soien à la charge des Anglais. Des mesures sont prises pour remédier à cette éventualité. Trois médecins boërs sont arrivés à Ladysmith et les blessés boërs, placés dans une ambulance hollandaise, reçoivent leurs soins.

M. le Dr Leyds, Ministre plénipotentiaire du Transvaal, a protesté, de Bruxelles, contre l'armement des indigènes par les Anglais dans l'Afrique du Sud.

LES CONFÉRENCES DE LA SEMAINE.

La Peste à Oporto, d'après M. le Dr Calmette (de Lille).

Sous les auspices de la Société de Médecine publique et d'Hygiène professionnelle, M. le Dr Albert Calmette, directeur de l'Institut Pasteur à Lille, a fait, mercredi dernier, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine, une Conférence du plus haut intérêt sur la peste. M. le Dr Landouzy, professeur de thérapeutique à la Faculté de Médecine, présidait. Dans l'assistance, nous avons remarqué: MM. Brouardel, doyen de la Faculté; Napias, directeur de l'Assistance publique; Netter, Proust, Pinard, Cuneo, Inspecteur général du Service de Santé de la Marine; Bergeron, secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine; Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur.

M. le Dr Calmette, qui est allé expérimenter le sérum au foyer même de l'épidémie pesteuse à Oporto, en Portugal, a raconté les diverses impressions qu'il avait rapportées de son voyage. Le Conférencier a parlé aussi des expériences décisives qu'il fit avec M. Salimbeni sur des malades isolés dans un hôpital spécial. Leurs travaux cliniques montrent jusqu'à l'évidence: 1° que, comme traitement curatif, surtout s'il est employé dans les premières heures de l'invasion du mal, le sérum agit d'une façon puissante, au point qu'il abaisse la mortalité de 43 5 0/0 à 13 0/0 seulement ; le résultat est, à peu de chose près, identique à celui que donne le vaccin du croup ; 2° que chez l'homme comme chez les animaux, le sérum employé préventivement, comme préservatif, est d'une efficacité on peut dire absolue.

D'après le Conférencier, les habitants d'Oporto sont victimes de leur mauvaise hygiène et de leurs préjugés rétrogrades. Mais, en France, ce qui reste à craindre plus que la peste, c'est la peur de la peste. Empêcherait-on chez nous une panique? On n'ose pas en être sûr. La terreur qu'inspire le fléau causerait peut-être des ravages plus désastreux que le fléau lui-même, et, naturellement exploitée par nos rivaux étrangers, elle risquerait de compromettre le succès de l'Exposition.

C'est pourquoi nous avons réclamé d'énergiques mesures préventives. Grâce à cette intervention, en haut lieu, on s'est préoccupé du point vulnérable. Le principal danger d'importation de la peste est créé par les bateaux qui vont pêcher sur les côtes du Portugal et ont la tentation d'y débarquer, parce que l'appât coûte moins cher que chez nons. Tous les pêcheurs ont été astreints à prêter serment de ne pas atterrir en Portugal. — Avant de lever la séance, le Président a remercié le Conférencier et rendu hommage à ces courageux officiers du Service de Santé de nos colonies, qui, comme Yersin et plusieurs autres, « ont mérité l'admiration et la gratitude du pays ».

NÉCROLOGIE.

M. le Dr Henry Moran (de Paris). — M. le Dr Robert (de Ligny-en-Cambrésis). — M. Henri Houzé, étudiant à Lille. — M. le Dr Emile Goin (Paris). — M. le Dr Grenat, décédé à l'âge de 84 ans, après avoir longtemps exercé dans le quartier du Marais et avoir joui de l'estime universelle.



M. le Dr Abel Deval,

Directeur de l'Athénée Comique.

Plusieurs de nos confrères, dont Paul Mounet, pour ne citer que le plus célèbre, ont quitté la lancette pour le cothurne; mais quelques-uns ont rêvé, avec la Gloire, la Richesse, et se sont nommés Directeurs de théâtre. Les cas les plus connus de cette maladie nouvelle sont ceux de MM. Pierre Véron et Bertrand, dont l'Opéra garde, du reste, les meilleurs souvenirs.

Les lauriers de ces illustres prédécesseurs ont empêché M. le Dr Abel Deval de s'endormir sur ses triomphes d'acteur; et il n'a pas hésité récemment à prendre la direction du coquet et très anglais théâtre de l'*Athénée Comique*. Et on dit que les médecins n'ont pas l'esprit d'entreprise! Faut-il être assez peu renseigné sur les affaires de Bourse, où tant de nos Maîtres les plus en vue laissent journellement filer les honoraires de leurs riches clientes, conquis au prix de tant de concours et de diplomatie...

Albert Deval est un lutteur en même temps qu'un amoureux de son art ; ce qui explique ses succès et son initiative. Venu à Paris pour être étudiant en médecine, il est devenu docteur : mais il n'y a pas longtemps de cela : il créait alors le rôle qu'il a tenu, l'an dernier, dans les *Mauvais Bergers* !

Entre temps, il se présentait aux examens du Conservatoire et était admis l'un des premiers dans la classe de Got, d'où il est sorti lauréat. Depuis six ans, M. Deval a joué ou

créé à Paris un grand nombre de premiers rôles, qui lui ont fait une situation artistique très en vue. Parmi eux, citons : *Les Rois* (rôle du Prince Otto), *Michel Strogoff* (Michel), *Magda* (Keller qu'il a parfaitement incarné), *Gismondo* (Zaccaria), *Les Mauvais Bergers* (Hargan), *La Tosca* (Scarpia), *Le Spiritisme* Valentin), *Fédora* (Louis Ipanoff), *Peer Gyuth* (Peer Gynth). Le rôle de Rembrandt fut sa dernière création, avant celui de M. Jean de Marçay dans l'*Amour pleure et rit*, qui a inauguré la mignonne salle de l'Athénée-Comique.

Artiste, directeur de théâtre, metteur en scène, médecin, Abel Deval est tout cela : car, à l'inverse des autres *médecins à côté*, il continue à s'intéresser vivement aux choses de la Science et de l'art de guérir, qu'il exerce le cas échéant. Son indéniable activité et son intelligente ardeur l'ont fait apprécier ; et il est indiscutable qu'il a pu remettre sur un pied de très grand luxe le théâtre dont il vient d'assumer la lourde responsabilité.

Nous enregistrons avec joie ce succès, d'autant plus que nous avons approché d'assez près, jadis, cet aimable homme du monde. Il réussira, car habitué du théâtre, il a déjà su lancer son affaire dans le milieu si parisien où il évolue, avec une élégance et un tact admirables.

La petite salle de la rue Boudreau est, en effet, une bonbonnière, presque un houdoir. On y voit déjà de jolies femmes à l'orchestre ; la scène est peuplée de blondes actrices, très grêles et très en cour. Avant un mois, Deval aura fait la nique au Vaudeville, où toutes les grandes mondaines passent désormais leur soirée. En tous cas, c'est la grâce que je lui souhaite. C'est très fort; et il n'y avait qu'un médecin, futur Gynécologiste ou Psychologue, au moins, capable de réaliser pareille trouvaille.

Confrère, tous les compliments d'un critique grincheux !

MARC ELL.



Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — *Cours de Médecine légale pratique et Conférences pratiques appliquées à la Toxicologie* (Professeur: M. BROUARDEL). — I. *Cours de Médecine légale pratique à la Morgue.* — Le Cours de Médecine légale pratique commencera à la Morgue le *mercredi 8 novembre* 1899, à deux heures de l'après-midi, et se continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure. *Ordre du Cours*: les mercredis, M. le Pr BROUARDEL ; les vendredis, M. le Dr DESCOUST, chef du Laboratoire de Médecine légale; les lundis, M. le Dr VIBERT, chef du Laboratoire d'Anatomie pathologique.

II. *Conférences pratiques de Physiologie, d'Anatomie pathologique et de Chimie appliquées à la Toxicologie.* — Les Conférences pratiques de Physiologie, d'Anatomie pathologique et de Chimie appliquées à la Toxicologie seront faites au Laboratoire de Toxicologie (Caserne de la Cité, 2, quai du Marché-Neuf). Ces Conférences auront lieu dans l'ordre suivant, à dater du *samedi* 11 *novembre 1899*, les mardis, jeudis et samedis. *Ordre du Cours*: Les jeudis, à 4 heures, M. le Dr DESCOUST, chef du Laboratoire de Médecine légale; les vendredis, à 3 heures, M. le Dr VIBERT, chef du Laboratoire d'Anatomie pathologique ; les samedis, à 3 heures, M. OGIER, docteur ès sciences, chef du Laboratoire de Chimie.

III. *Conditions d'admission au Cours de Médecine légale pratique, aux Conférences et au Laboratoire de Chimie.* — Seront seuls admis à suivre le Cours de Médecine légale pratique et les Conférences sur la présentation d'une carte spéciale qui leur sera délivrée, après inscription au Secrétariat de la Faculté : 1° MM. les Docteurs en médecine ; 2° MM. les Etudiants ayant subi le 3e examen de doctorat. Le Laboratoire de Chimie (Caserne de la Cité, 2, quai du Marché-Neuf), sera également ouvert aux élèves qui désireraient entreprendre des recherches personnelles sur des sujets de chimie toxicologique. Ces élèves seront inscrits au Laboratoire, et après autorisation du Doyen, sur la présentation de la carte d'immatriculation et de la quittance des droits prescrits (30 francs par trimestre).

Clinique d'Accouchements et de Gynécologie (Clinique Baudelocque, 125, Boulevard du Port-Royal); Professeur : M. PINARD. — M. le Pr PINARD commencera le Cours de Clinique d'Accouchements le *lundi* 6 *novembre* 1899, à 10 heures du matin (Clinique Baudelocque, 125, boulevard de Port-Royal), et le continuera les vendredis et lundis suivants, à 9 heures. *Ordre du Cours*: Lundi et vendredi, leçons de Clinique obstétricale à l'Amphithéâtre, par le Professeur ; Mercredi, leçons et opérations de Gynécologie, par le Dr P. SEGOND, agrégé; autres jours, leçons et opérations de Chirurgie infantile, par le Dr KIRMISSON, agrégé. Anatomie obstétricale pathologique, par le Dr VARNIER, agrégé. Leçons de Diagnostic obstétricale, par le Dr PAQUY, chef de clinique. Kinésithérapie Gynécologique, par le Dr STAPFER, ex-chef de clinique. Cours pratique et Manœuvres obstétricales, par les Drs WALLICH, agrégé, POTOCKI, BOUFFE DE SAINT-BLAISE et BAUDRON, accoucheurs des Hôpitaux, FUNCK-BRENTANO, chef de Laboratoire, et COUVELAIRE, interne des Hôpitaux.

Clinique d'Accouchements Baudelocque — M. le Dr BOUFFE DE SAINT-BLAISE, accoucheur des Hôpitaux, et M. le Dr FUNCK-BRENTANO, chef de Laboratoire, commenceront le *lundi 6 novembre*, à 4 h. 1/2, un cours pratique d'accouchements avec manœuvres opératoires. Ce Cours sera complet en six semaines, et aura lieu tous les jours, à 4 h. 1/2, à la Clinique Baudelocque. Le prix du Cours est de 50 francs. Seront admis les docteurs français et etrangers immatriculés à la Faculté, ainsi que les étudiants immatriculés, sur la présentation de leur carte d'immatriculation et de la quittance du versement des droits. Les bulletins de versement relatifs à la carte d'immatriculation et au cours seront délivrés au Secrétariat de la Faculté. les lundis, mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Cours de Pathologie interne : Professeur : M. DEBOVE. — M. le Pr DEBOVE commencera le Cours de Pathologie interne le *samedi 11 novembre 1899*, à 3 heures (Grand Amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure. Sujet du Cours : *Diagnostic des maladies aiguës.*

Cours de Clinique des Maladies mentales et des Maladies de l'encéphale: Professeur : M. JOFFROY. — M. le Pr JOFFROY commencera le Cours de Clinique des maladies mentales le *vendredi 17 novembre 1899*, à 2 heures et demie, à l'Amphithéâtre de l'Asile Sainte-Anne, et le continuera les lundis et vendredis suivants, à la même heure.

Cours de Pathologie Chirurgicale : Professeur : M. LANNELONGUE. — M. le Pr LANNELONGUE commencera le Cours de Pathologie chirurgicale le *lundi 6 novembre 1899*, à 5 heures (Laboratoire de Pathologie externe, à l'École pratique), et le continuera (au même laboratoire) les mercredis et vendredis, à 3 heures, et les lundis, à 5 heures.

Laryngologie, Rhinologie et Otologie.—1° Cours : M. le Dr Castex, chargé de Cours complémentaire, reprendra ses leçons à l'*Amphithéâtre Cruveilhier* (Ecole Pratique), le *mardi 14 novembre 1899*, à 3heures, et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à le même heure. Le Cours est public et gratuit. 2° Exercices Pratiques. Sous la direction de M. le Dr Castex, assisté de MM. les Drs Collinet, Chaillous et Rabé, anciens internes des Hôpitaux. Examen et traitement des malades tous les jours, de 3 heures a 5 heures. Le droit à payer pour chaque série d'exercices est de 50 francs. Sont admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immetriculés. Les inscriptions sont reçues au Secrétariat de la Faculté, guichet n° 1, les lundi, mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, de midi à 3 heures.

Tableau des Actes du 6 au 11 novembre 1899.— Examens de doctorat.—*Lundi 6*, 3e examen, doctorat oral, 1re partie: MM. Kirmisson, Poirier, Lepage, exam., M. Blanchard, censeur.—Examens de chirurgien-dentiste : 1erexamen de Chirurgien-dentiste : MM. Rémy, Delbet, Sébileau, exam., M. Weiss, censeur.— 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie, 1re série : MM. Terrier, Broca Auguste, Mauclaire, exam. Hôtel-Dieu. M. Fonrnier, censeur.— 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie, 2e série : MM. Tuffier, Lejars, Legueu, exam. Hôtel-Dieu. — 5e examen, doctorat, 2e partie : MM. Potain, Dejerine. Tessier, exam. Hôtel-Dieu.

Mardi 7.—Examens de doctorat .—2e examen, doctorat: MM. Mathias-Duval, Gley, Chessevant, exam. M. Rémy, censeurr,—3e examen, doctorat oral, 1re partie : MM. Berger, Budin, Hartmann, exam. M. Hanriot. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie : MM. Guyon, Brun, Albarrau, exam. Charité. M. Panas, censeur.— 5e examen, doctorat, 2e partie, 1re série : MM. Jaccoub, Debove, Ménétrier, exam. Charité. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 2e série : MM. Hutinel, Thoinot, Thiroloix., exam. Charité.

Mercredi 8. — Examens de doctorat, — Médecine opératoire : MM. Kirmisson, · Broca Auguste, Legueu, exam. Ecole Pratique. Epreuve pratique. — 3e examen, doctorat oral. 1re partie : MM. Lannelongue, Mauclaire, Wallich, exam. M. Hayem, censeur.— Examens de chirurgien-dentiste.—1er examen de chirurgien-dentiste : MM. Ch. Richet, Poirier, Sebileau, exam. M. André, censeur.

Jeudi 9, à 9 heures.—Sages-femmes.—2e examen de sages-femmes: MM. Ribemont-Dessaignes, Lepage, Wallich, exam., Clinique Beaujon. M. Ratteher, ceusenr.—A 1 heure, 3e examen, doctorat oral, 1re partie : MM. Hartmann, Budin, Brun, exam. M. Jaccoud, censeur. — 3e examen, doctorat, 2e partie : MM. Dehove, Ballet, Vaquez, exam.

Vendredi 10. — Examens de Doctorat, 4e exemen, doctorat ; MM. Pouchet, Teissier, Toinot, exam.M. Gauthier (censeur).—Examens de Chirurgien-Dentiste. 1er Examen de chirurgien-dentiste: MM. Poirier, Retterer, Sebileau, exam. M. Hauriot.—5e examen, doctorat, 1re partie chirurgie, 2e série, MM. Tillaux, Jalaguier, Lejars, exam. Charité. M. Terrier (censeur). — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirugie, 2e série: MM. Lennelongue, Delbet, Broca (Aug.) exam. Charité. — 5e examen, doctorat, 2e partie, MM. Hayem, Dejerine, Mery. Charité. M. Gaucher. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Obstétrique: MM. Pinard, Lepage, Wallich, exam. Clinique Baudelocque M. Gaucher.

Samedi 11. — Examens de Doctorat. — 3e examen, doctorat, 2e partie: MM. Dieulafoy, Thiroloix, Achard, M. Blanchard (censeur). — Examens de Chirurgien-Dentiste, — 1er examen de chirurgien-dentiste : MM. Quenu, Thierry, Langlois, exam.M. Broca (André). — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie. MM. Rémy, Poirier, Brun, exam. Pitié. M. Le Dentu (censeur).— 5e examen, doctorat, 2e partie : MM. Joffroy, Ballet, Vaquez, exam. Pitié. M. Menetrier. — 5e examen, doctorat 1re partie, Obstétrique: MM. Budin, Bonnaire, Wallich, exam. Clinique Tarnier. M. Gley (cen).

Thèses. — *Mercredi 8*, à 1 heure: Candidat, M. Bizard ; Président, M. Fournier ; MM. Gilles de la Tourette, Gaucher, Widal, exam. *Les injections intra cérébrales.* — Candidat, M. Jeanneret ; Président, M. Fournier; MM. Gilles de la Tourette. Gaucher, Widal, exam. *Contribution à l'étude de l'hérédité paratuberculeuse.* — Candidat, M. Monel ; Président, M. Tilleux ; MM. Pinard, Delbet, Lepage, exam. *Contribution à l'étude de l'infection tuberculeuse des reins.* — Candidat, M. Colmaire ; Président, M. Pinard ; MM. Tillaux, Delbet, Lepage, exam. *De la panniculite en gynécologie.*

Jeudi 9, à 1 heure. Candidat, M. Surre . Président, M. Brouardel; MM. Berger, Bonnaire, Thiery, exam. *De l'expulsion du sac amniotique intact avec ou sans rétention du placenta.* — *Considérations médico-légales.*—Candidat, M. Maqnard, Président, M. Berger, MM. Brouardel, Bonnaire, Thiery, exam. *Contribution à l'étud du traitement de l'infection vésicale par la taille hypogastrique.* — Candidat, M. Guibert ; Président, M. Dieulafoy; MM. Hntinel, Roger, Marfan, exam. *Traitement de la syphilis tertiaire par les injections d'huile bi-iodurée de mercure.* — Candidat, Mlle Bourdes Président, M. Hutinel ; MM. Dienlafoy, Boger, Marfan, exam. *Ce qu'on pense de la fièvre ganglionnaire.*

Enseignement médical libre. — Conférence d'Internat. — MM. Milian, encien interne, lauréat des Hôpitaux de Peris et A. Schwartz, aide d'anatomie à la Faculté, commenceront dans les premiers jours de novembre, à l'Amphithéâtre Crnveilhier de l'Ecole Pratique, une Conférence d'internat dont le nombre des auditeurs sera limité. Le prix d'inscription est de 30 francs. S'inscrire chez M. Milian, 36, boulevard St-Germain, les mardis, jendis, samedis de 3 à 6 heures.

On remarquera que cette *Conférence* est payante : ce qui est nne nouveauté.

Troubles universitaires. — *Russie.* — Une décision qui ne manquera pas d'être bien accueillie par la jeunesse universitaire de Saint-Pétersbourg, est l'arrêté ministériel relevant de ses fonctions le Recteur de l'Université, M. Sergejevitch. On se souvient que l'inimitié des étudiants contre le recteur fut une des causes principales des récents troubles universitaires. Le nouveau recteur de l'Université de Saint-Pétersbourg est le professeur Holmstein. Il est de tendances libérales.



Assistance publique & privée. Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — Visites ministérielles. — Les Ministres se sont récemment rendus à l'Hospice des Incurables d'Ivry. M. de Selves, Préfet de la Seine, a remis à Mme Cheval la médaille de la « Protection de l'Enfance ».

Concours de l'Externat. — *Anatomie.* Le 20 octobre : *Os maxillaire inférieur.* — Le 23 octobre : *Muscles péroniers latéraux.* — *Pathologie.* — Le 21 octobre : *Fractures des côtes.* — Le 24 octobre : *Examen clinique des urines.*

Assistance publique à Paris. — M. Rebeillard a déposé au Conseil municipal de Paris une proposition tendant à ce que l'Assistance publique étudie un nouveau mode de répartition des secours, en séparant le crédit affecté aux nécessitenx de celui prévu pour les inscrits aux Bureaux de Bienfaisance.

Hôpitaux de Bordeaux. — *Concours de l'Internat.* — Ce Concours vient de se terminer, et voici par ordre de classement les noms des candidats : MM. Aubarret, Brun, Mlle Nourrit, MM. de Fleury, Pujos, Duverger ; *ex æquo*, MM. Saux, Duballen, Péry. Une nouvelle épreuve aura lieu pour établir la nomination définitive d'un de ces trois derniers candidats. Le sujet de composition écrite était : « *Lobule hépatique, ictère grave* ». Les sujets des épreuves orales : « *Conjonctive, ophtalmie purulente. Canal inguinal, anatomie pathologique, signes et diagnostic des hernies inguinales réductibles. Creux poplité. Fracture de la rotule* ».

Sociétés et Congrès.

Association des Étndiants. — *Visite du Président.* — M. Marcombes, Président dn Comité de l'Association générale des Étudiants, accompagné d'nne délégation du Comité, a été reçu ces jonrs-ci par M. Loubet, Président de la République. M. Marcombes a invité le Président à venir présider l'inauguration des nouveaux locaux de l'Association. Ces locaux, occupent, on le sait, les divers étages dn vaste immeuble qui porte le numéro 43 de la rue des Ecoles. Le numéro 41, où fut le berceau de l'Association, et qui a été occnpé par elle jusque dans ces derniers temps, est définitivement abandonné. Le Président de la République a accepté officiellement l'invitation qui lui était faite

Le Congrès pour la Protection de l'Enfance à Budapest. — Un Congrès pour la Protection des Enfants a eu lieu récemment à Budapest. Dans la section réservée à la médecine et la thérapeutique, les *maisons d'accouchement* ont fait l'objet des communications les plus intéressantes. La situation des nouveau-nés n'y est pas toujours suffisamment garantie contre les accidents. Leur alimentation devrait être réglée suivant arbitrage scientifique qui en détermine les éléments, le dosage et le mélange, quand il y a lieu. Souvent, elle est abandonnée à des mains inexpertes et il s'ensuit de regrettables et funestes erreurs. Le Congrès a paru se préoccuper, avec un soin presque anxieux, des causes encore trop multiples de la *mortalité chez l'enfant*. Il faudra établir la prophylaxie méticuleuse des affections qui le menacent. Un praticien éminent de Budapest a parlé de la *coqueluche*, un autre a traité de la *carie dentaire*, un autre, du *rachitisme*, un autre encore de la *tuberculose*.

Un professeur romain a établi combien la *morbidité infantile* était meurtrière dans la Ville éternelle et suggéré les remèdes qu'elle comporte. On a pu ainsi faire, au point de vue hygiénique, une sorte de tour du monde, qui offre le tableau le plus curieux de la puériculture.

Passant à l'adolescence, le Congrès n'a pas manqué de faire ressortir, par l'étendue qu'il a donnée au débat, toute l'efficacité de l'éducation physique. Trop d'enfants s'atrophient dans l'intérieur du foyer ou dans le buis clos des classes. C'est à peine si on les entraîne à la marche. Dans les Universités on devrait enseigner la pédiatrie. Il ne faut pas que l'usage immodéré de la bicyclette, par exemple, les empêche de s'y exercer. Un bon marcheur développe ses muscles, entretient la circulation de son sang, allège son cerveau, se préserve des atteintes des maladies les plus pernicieuses. Malheureusement, l'ambition des parents se joint à la curiosité passionnée des enfants pour aggraver le surmenage. La santé des adolescents ainsi excédée, s'altère d'autant plus sérieusement que le régime hygiénique est défectueux, ou qu'il pousse abusivement à la surexcitation cérébrale.

Tous les congressistes qui ont pris la parole à ce sujet, ont été unanimes à signaler les déplorables habitudes qui s'introduisent peu à peu dans les milieux en apparence les moins intempérants. Sous la forme de « délicatesses », de friandises, de prétendus cordiaux, l'alcool se glisse non seulement à la table de famille, mais aux abords, dans les dépendances et sur les bancs de l'école.

Chose lamentable : ce n'est pas seulement sur les adolescents qu'il sévit, mais sur les enfants sortant à peine de la mamelle. Le Congrès a émis le vœu que les pouvoirs publics aillent plus loin encore et portent leur surveillance la plus active sur la condition des nourrices et des nourrissons.

Académie de Médecine de Paris. — *Candidature.* — M. le Pr de Brun, de l'Ecole de Beyrouth, correspondant de la Compagnie depuis 1891, pose sa candidature au titre d'Associé national.



Service de Santé militaire. — Armée active. — *Promotions.* Au grade de médecin principal de 1re classe : MM. les Drs Heuyer, Pitot et Darricarrière. — Au grade de médecin-major de 1re classe, MM. les Drs Derouet, Verdier, Spire, Duval, Gauthier, Carlier, et Milliès dit Lacroix. — Au grade de médecin-major de 2e classe, MM. les Drs Jaumes, Job, Malaval, Remend, Pegurier, Fasquelle, Azaïs, Marie, Chavigny, Albouze et Tourtarel. — Au grade de médecin aide-major de 1re classe, MM. Angué, Ardoin, Baills, Baron, Bertelé, Bierer, Boudriot, Bourcier, Brisard, Brun, Calais, Camus, Capmas, Cassan, Conte, Costa, Danis, David, David de Drezigue, Dejouany; Dickson, Dopter, Duffau, Dumery, Dossche, Vignar, Wagon.

Réserve. — *Nominations.* — Au grade de médecin aide-major de 2e classe, MM. les Drs Albert, Anceau, Ayroles, Bernard, Boue, Brun, Cany, Chadou, Champion, Chavet, Cochon, Cottet, Cousteau, Coville, Daffix, Deboulet, Dransard, Duhamel, Dumont, Duval, Eynard, Faucompré, Feyat, Fontan, Francoz, Galliot, Gauthier, Gautrand, Gros, Henriet, Henriot, Héritier, Héry, Jacquin, Lamarche, Lecacheur, Le Duigou, Macrez, Millioz, Morely, Neret, Pasquier, Pize, Renard, Riou, Robardet, F.-N.-G. Rousseau, L.-H. R. Rousseau, A.-P. Ruais, G.-M.-A. Ruais, Sauze, Sicard, Sondaz, Sudre, Tardif, Terral, Trouilbet, Viancin, Voillemin, Vuillaume, Weil.

Armée territoriale. — *Nominations.* — Au grade de médecin principal de 2e classe. — M. le Dr Castaing, méde-

cin principal de 2e classe de l'armée active, retraité. — Au grade de médecin aide-major de 2e classe, MM. les Drs de Crévoisier, de Vomécourt, Praud, Réjon et Roulleau. M. le médecin inspecteur MORACHE, Directeur du Service de Santé du 18e corps à Bordeaux, est placé dans la 2e section (réserve) du cadre des médecins inspecteurs. — M. le médecin principal de 1re classe MADAMET, Directeur du Service de Santé du 18e corps, est promu médecin inspecteur et est maintenu dans ses fonctions de Directeur du Service de Santé du 18e corps, à Bordeaux. M. le médecin de 1re classe PIERROT, médecin chef à l'Hôpital militaire Saint-Martin à Paris, est nommé, tout en conservant ses fonctions, membre du Comité technique de Santé.

Service de Santé de la Marine. — *Nominations :* Au grade de médecin de 1re classe. — MM. les Drs Briaud, Broquet, Cartron, Cavazza, Fourgous, Gnibaud, Guillemain, Hédié, Lasserre, Lebeaupin, Le Coniac, Loro, Moulinier, Nédelec, Sambuc et Vivie.

Le Ministre de la Marine a décerné une *médaille d'or* à M. le Dr SISCO (médecin de la Marine), pour son *Rapport médical sur la campagne de* l'Eure *en Nouvelle-Guinée.*

Par décret, en date du 14 octobre 1899, les élèves de l'École du Service de Santé de la Marine doivent souscrire un engagement spécial par lequel ils s'obligent à servir dans l'armée de mer pendant six ans au moins, à dater de leur nomination à l'emploi de médecin auxiliaire. C'est l'application au Corps de Santé de la Marine du décret du 5 juin 1899, relatif au corps de Santé militaire.

Service de Santé des Colonies. — Au grade de médecin en chef de 2e classe : M. Rangé. — A l'emploi de médecin auxiliaire : MM. les Drs Doumenjou et Gibert.



Médecine d'État et Hygiène.

Les Médecins légistes à la Haute-Cour. — M. de Valles, juge d'instruction, vient de charger le Dr OGIER, Directeur du Laboratoire de Toxicologie, d'examiner l'encre qui a servi à écrire le *faux de la Haute-Cour.*

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 42e semaine, 874 décès, chiffre un peu supérieur à celui de la semaine précédente (864) et à la moyenne ordinaire des semaines d'octobre (819). La fièvre typhoïde présente une notable diminution. Elle a causé 15 décès au lieu de 21 pendant la semaine précédente. Les autres maladies épidémiques sont très rares. La rougeole a causé 3 décès, chiffre indentique à la moyenne; la scarlatine, 2 (au lieu de la moyenne 1), la coqueluche 1 (au lieu de la moyenne 5) et la diphtérie 3 (au lieu de la moyenne 5). Il n'y a pas eu de décès par la variole pendant les quinze dernières semaines. Il y a eu 13 suicides et 19 autres morts violentes. On a célébré à Paris 484 mariages. On a euregistréla naissance de 1,049 enfants vivants (539 garçons et 510 filles) dont 791 légitimes et 258 illégitimes. Parmi ces dernier, 31 ont été reconnus immédiatement.

La Commission de la Tuberculose.—M. Raoul BOMPARN, député de la Seine, a adressé à M. WALDECK-ROUSSEAU la lettre qui suit, pour l'engager à créer une grande Commission de la Tuberculose : « Un Congrès international de la tuberculose vient d'avoir lieu à Berlin. Les Allemands ont produit avec orgueil l'immense effort de leurs œuvres privées et de leurs institutions publiques, montant à l'assaut du mal sous l'impulsion d'un Comité central patronné par le Gouvernement, qui se propose de créer à bref délai trente *sanatoria* populaires contenant trois mille lits. En France, bien des efforts des plus méritoires ont été tentés, çà et là, contre un fléau qui fait à lui seul plus de victimes que toutes les autres maladies contagieuses réunies, et qui tue 150,000 personnes par an. Mais il manque un centre d'action, une méthode et une coordination des efforts et des ressources, qui s'étendrait à tout le territoire national. Ne pensez-vous pas qu'il serait utile, pour cette œuvre éminemment urgente et patriotique, d'instituer une Commission analogue à celle qui a fonctionné en 1896, à l'Assistance publique de Paris et dont les travaux ont abouti, en une seule année, à faire voter la création de services de tuberculeux pour une somme d'environ 13 millions. Cette grande Commission préciserait l'étendue du mal, les progrès déjà réalisés et les ressources nécessaires, et préparerait au besoin les projets de loi à soumettre au Parlement, etc. Raoul BOMPARN, Député de la Seine, Membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique. »

L'Alcoolisme et les Restaurants de tempérance. —Depuis que les médecins se sont mis d'accord pour stigmatiser les méfaits de l'alcoolisme, les réformateurs ont mis tous leurs soins à découvrir les moyens d'enrayer la marche toujours croissante du fléau. Propagande dans les écoles, ligues, brochures, conférences, projets de loi répressifs, il n'est pas d'expédients qu'ils n'aient prônés tour à tour. Nulle solution pratique par malheur, n'est encore résultée de ces dissertations théoriques. Moins ambitieuses et plus raisonnables, peut-être, quelques personnes ont voulu mieux faire ou, du moins, tenter immédiatement quelque chose. A la suite des réunions du dernier Congrès antialcoolique, le Dr LEGRAIN, médecin en chef de Ville-Evrard, et Mme Legrain se sont efforcés de réunir les fonds nécessaires pour fonder le premier restaurant de tempérance. Grâce à la générosité d'une bienfaitrice anonyme de l'œuvre, le projet a pu être immédiatement réalisé. Depuis quelques mois, l'établissement fonctionne 43, rue St-Bernard, faubourg St-Antoine, et l'on peut déjà en apprécier les résultats.

La Peste. — *Portugal.* — Le 24 octobre, on a enregistré 4 cas; le 25, 8 cas et 2 décès; le 26, 3 cas, 1 décès; le 27, 5 cas ; le 29, 1 cas, 1 décès. Pendant la semaine du 22 au 29, on a enregistré 28 cas et 8 décès.

M. le docteur norvégien Ernest LÉVIN est arrivé pour étudier l'épidémie. On attend deux médecins militaires français. M. Decrais, Ministre des Colonies, vient de confier à

M. Métin, médecin de première classe dn Corps de Santé des Colonies, une mission ponr étudier à Oporto la peste bnbonique qui sévit dans cette localité. La mission confiée à M. le Dr Métin a nne grande importance ponr nos possessions d'ontre-mer, car les médecins ne sont pas encore très an conrant de cette maladie qui, jusqu'à présent, était à peu près confinée dans le Yun-Nam, son foyer d'origine. Le Dr Métin, par ses études antérieures à l'Institut Pasteur, était tout désigné au choix de M. Decrais, et pourra rendre ainsi, au Corps de Santé des Colonies, et à nos nationaux, de grands services.

Brésil. — Rio-de-Janeiro, 26 octobre. On a constaté un nouveau cas de peste. — Depnis le 26 octobre, on a constaté quatre nonveaux cas de peste et un décès à Santos.

Épidémie de fièvre typhoïde. — A Saint-Gingolpb (Haute-Savoie). village de 610 habitants, la fièvre typboïde sévit avec une intensité inquiétante. Il y a actnellement 74 cas. Le préfet s'est rendu sur les lieux ponr aviser aux mesures hygiéniques nécessaires pour enrayer la maladie. On attribue la cause de l'épidémie à la contamination des eaux provenant de citernes: il n'y a pas dans la commune de canalisation d'eau. La partie suisse de ce village, situé à cheval sur la frontière, est aussi atteinte par le fléau.

La Fièvre typhoïde dans l'Armée. — *Les jeunes soldats et la fièvre typhoïde* — Notre ami, M. Guillemet, député de la Vendée, a adressé au Ministre de la Guerre la lettre suivante: « Des cas fort nombreux de fièvre typboïde ont éclaté dans diverses régions de la France; presque tous ont un caractère grave. Pensez-vous qu'il soit prudent, dans ces conditions, de laisser les jeunes gens de la classe se rendre dans leurs garnisons? Ces jeunes gens peuvent emporter les germes de la maladie et contaminer leurs camarades. D'un autre côté, les soucis du départ, le cbangement des régions, la fatigue du début sont des influences déprimantes, qui facilitent l'éclosion de la maladie épidémique et en augmentent la violence. Il vous appartient, Monsieur le Ministre, de voir s'il n'y aurait pas lieu de demander aux préfets des renseignements précis sur la marcbe de la maladie et s'il ne serait pas prudent de retarder la convocation de la classe jusqu'à la disparition de l'épidémie ».

Les Eaux potables et le Conseil municipal d'Alger. — Au cours de la séance du Conseil municipal d'Alger, de vifs incidents se sont produits entre plusieurs Conseillers, au sujet d'un contrat à souscrire pour l'alimentation de la ville en eau potable. La séance a dû être levée par le maire, au milieu d'un certain tumulte.

Une Épidémie à Tolède. — Le préfet de Tolède annonce qu'on a constaté au village de Quero 230 cas graves d'une maladie qne les médecins locaux déclarent ne pas connaître. Le Ministre de l'Intérieur a ordonné à denx inspecteurs de la Santé de se rendre à Quero ponr étudier cette maladie qui présente, dit-on, les caractères de l'entérite aiguë ou du paludisme infectieux. Il n'y a eu aucun décès.

Les Médecins envoyés ont déclaré que la véritable cause n'était pas une épidémie, mais un empoisonnement de l'eau des puits mélangée de plomb.

Le Corset en Roumanie. — Le Ministre de l'Instruction publique vient d'adresser aux directrices des écoles de jeunes filles une circulaire ainsi conçue. « Les expériences basées snr la Science et sur la pratique ayant établi que le corset est nnisible à la santé, qu'il est un obstacle permanent au développement du corps et à l'activité des organes de la respiration, j'arrête qne vous devez interdire strictement l'usage dn corset aux élèves de votre établissement. »



Divers.

Le Voyage de M. Huchard en Scandinavie. — On écrit de Stockholm que M. le Dr Hucharn, membre de l'Académie de Médecine, y est arrivé venant du Danemarck, où il a reçu le plus chaleureux accueil. Dans tous les Hôpitaux de Copenbague, les médecins se sont empressés à lui être agréables, et notre compatriote, présenté par M. Jusserand, Ministre de France, à S. A. R. la princesse Valdemar, a été complimenté par celle-ci sur ses importants travaux. Mardi dernier, M. Huchard a fait une Conférence à la Société médicale danoise, en présence de deux cents médecins. Le lendemain, devant une magnifique assistance, au milieu de laquelle se trouvait le Ministre de France, M. Huchard a fait une nouvelle Conférence, à la demande de l'Alliance française. Son succès a été très vif. A Stockholm, notre compatriote a été l'objet de la réception la plus flatteuse. Il a fait une Conférence très applaudie à la Société des médecins de Norwège.

Les Médecins Conférenciers. — M. le Dr Verneau, professeur de l'Enseignement populaire supérieur de la Ville de Paris, a fait, le samedi 28 octobre, à huit heures et demie du soir, dans la salle des Prévôts, à l'Hôtel-de-Ville, une Conférence avec projections, sur les *Boërs* et les *indigènes de l'Afrique australe*. — M. le Dr Sicarn de Plauzoles a fait une Conférence sur *les Microbes et les Maladies qu'ils déterminent*, à 8 b. du soir, 157, faubourg Saint-Antoine, le 28 octobre 1899.

Le Ministre du Commerce à l'Institut Pasteur de Lille. — Le 15 octohre M. le Ministre du Commeree, accompagné par le Préfet, le Maire et les Conseillers municipaux, a visité l'Institut Pasteur, de Lille. M. Millerand a parcouru successivement toutes les parties de l'établissement, qui a été construit d'après les indications et sur les plans de son directeur, M. le Dr Calmette. An cours de sa visite, le Ministre a remis la croix de chevalier de la Légion-d'Honneur à MM. Demierre, adjoint au maire de Lille, Professeur à la Faculté de Médecine.

Les Médecins étrangers et l'affaire Dreyfus. — M. Josepb Reinacb a adressé au *Siècle* l'article ci-dessous. La *Nouvelle Presse Libre* a publié dans son numéro du 5 octobre, l'information que voici: On a appris dans les milieux viennois où l'on connaît Czernnçky, que cet ancien officier a fait au buis-clos de Rennes — sous la foi du serment — la déposition suivante: « Un serbe du nom d'Adamowicht, lui aurait raconté tenir du Dr von Mosetig Moorhof, le cbirurgien bien connu, Conseiller aulique, que ce dernier aurait eu, en 1894, une conversation avec un

officier allemand des plus qualifiés. L'officier allemand aurait dit à M. Mosetig Moorhof que la Prusse entretenait à cette époque quatre espions en France. Un rédacteur de la *Nouvelle Presse libre* a interrogé à ce sujet M. le Dr Mosetig Moorhof, qui a répondu, dans les termes les plus formels, que ce récit était de tous points imaginaire. L'éminent professeur n'a jamais connu le prétendu officier très qualifié, qui lui aurait fait cette étrange confidence. Il ne connaissait de nom, en 1894, ni Esterhazy, ni l'agent Guénée, et il n'a connu le nom de Dreyfus que par son procès. Il résulte de la déclaration du Dr Mosetig Moorhof que Czernucky a commis, à Rennes, le crime de faux témoignage.

Un médecin attaqué aux Colonies. — Le 1er août 1898, devant la résidence de la Grande-Comore appartenant à M. Roui, le commissaire de police, M. Bouvier a été frappé par un indigène de deux coups de couteau. Le malheureux a eu tout juste le temps d'entrer dans la résidence ; il a expiré dans les bras du résident par intérim, le Dr Duplantier. La population voulait faire subir le même sort à l'administrateur-adjoint, qui s'en est tiré avec quelques coups sur les bras seulement, grâce au secours que lui a porté M. Delpit, préposé au Trésor, lequel a reçu aussi des coups de bâton. A la suite de ces événements, M. le Dr Duplantier a été obligé de se réfugier chez M. Humblot, ancien résident honoraire, aujourd'hui colon, et le seul qui dispose de la force de la Grande-Comore.

Nominations. — Un important service scientifique (avec laboratoire dépendant du conservatoire des Arts et Métiers) vient d'être organisé à l'*Office national du commerce extérieur*, c'est-à-dire au Ministère du Commerce. Ce service a pour mission de poursuivre toutes les études (micrographiques, chimiques, mécaniques) concernant les matières premières et susceptibles d'aider au développement du Commerce et de l'Industrie. C'est dire toute l'importance qu'aura ce service de science appliquée. Nous apprenons avec plaisir que sa direction vient d'être confiée à l'un de nos confrères. Le conseil de l'*Office national du commerce extérieur* a, en effet, par un vote unanime, proposé au choix du Ministre du Commerce, comme directeur du service scientifique, le Dr Frédéric Heim, docteur ès-sciences et agrégé d'histoire naturelle à la Faculté de Médecine de Paris.

Les Médecins et la Politique. — *Haute-Cour.* — On a récemment perquisitionné chez M. le Dr Challand de Belleval, médecin-major retraité à Marseille, membre de la Ligue des Patriotes, à propos du procès de la Haute-Cour.

Monument Scheurer-Kestner. — Le Comité d'initiative pour élever un monument à Scheurer-Kestner s'est réuni, à l'Hôtel des Sociétés savantes. Etaient présents : Dr P. Reclus, Dr Netter.

Les Médecins à l'Élysée. — Le 23 octobre, M. le Dr Benoit du Martouret a été reçu par M. le Président de la République.

Distinctions honorifiques. — M. Bourdeau, pharmacien à Brest, vient de recevoir à Gand, la grande Médaille d'or. Cette distinction est d'autant plus flatteuse qu'à l'Exposition du Mans M. Bourdeau se voyait décerner en même temps le grand diplôme d'honneur. — M. le Dr Aubilan, maire de Borderès, est nommé officier d'Académie. — M. le Ministre Baudin a remis les palmes académiques à M. le Dr Barthès. — M. Masson, l'éditeur médical, vient d'être nommé Commandeur de la Légion d'honneur.

La maladie d'un prince. — Le fils du prince héritier de Roumanie Carol, est tombé malade de la fièvre typhoïde. On a constaté un petit foyer broncho-pneumonique. Malgré la température élevée, l'état général du malade est relativement bon.

Mariages de Médecins. — On a célébré récemment en l'église de Marly-les-Valenciennes, le mariage du Dr Paul Tissier, ancien interne des hôpitaux, ancien président de l'Association des Étudiants de Paris, avec Mlle Emilie Mallez, fille du député du Nord. Les témoins étaient, pour le marié : M. le Dr Peyrot, membre de l'Académie de Médecine, chirurgien de l'hôpital Lariboisière, et M. Vallery-Radot, gendre du célèbre Pasteur.

Jeudi dernier, on a béni, à Saint-Jacques-du-Haut-Pas, le mariage de M. Jean Mascart, docteur ès-sciences, fils de M. E. Mascart, membre de l'Institut, avec Mme veuve Alice Chôtel.

On a célébré récemment, à la Trinité, au milieu d'une nombreuse assistance, le mariage de Mlle Marie de Chondens, fille du grand éditeur de musique, avec le Dr Gaston Chevrier, fils de M. Chevrier, médecin de la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques.

Les Médecins dans le Monde. — M. le Dr Josias, médecin des Hôpitaux, était témoin du côté de la mariée, au mariage récent de Mlle Reichenberg, fille de la célèbre artiste des Français, en retraite.

Les Médecins en mission. — M. le Dr Yersin, dont les travaux sur la peste sont bien connus, a été chargé d'une mission spéciale à Java par le Gouvernement de l'Indo-Chine, mission qu'il est en train de poursuivre.

Les Médecins des Compagnies d'Assurances. — Au grand dîner offert récemment par l'*Équitable* des États-Unis, M. le Pr Brouardel, qui dirige le service médical de cette Compagnie d'Assurances, a comparé la jeune Amérique à la vieille Europe, et s'est exprimé ainsi : « Dans les vieilles nations européennes, nous avons des coutumes héréditaires ; changer quelque chose à la coutume est excessivement difficile ! Il est si doux de se coucher dans le lit où ont dormi nos pères, de ne faire aucun effort intellectuel, de dire : « C'est toujours ainsi que les choses se sont passées ; que pourrais-je faire pour y changer quelque chose ? » Et, une fois qu'on s'est endormi dans ce lit, on y reste et on n'avance plus. Je ne veux pas médire des nations qui sont affectées de cette routine. Mais quand elle est entrée quelque part, elle est défendue par des remparts que les meilleurs obus n'ont pas encore réussi à démolir ! » Et, en regard, le doyen de la Faculté de Médecine a tracé le tableau de cette nation jeune, éprise de progrès, où l'initiative et la liberté individuelles sont autrement en honneur, et à bon droit, que chez nous.

LA SEMAINE DU MÉDECIN.

Semaine du 6 au 12 Novembre 1899.

JOURS	MATIN.	SOIR.
LUNDI 6 Novembre	10 h. Ouverture du *Cours de Clinique d'Accouchements* (Prof. PINARD), à la Clinique Baudelocque, tous les vendredis et lundis, à 9 h. 9 à 11 h. Travaux pratiques d'*Histologie*, sous la direction de M. RETTERER, agrégé, les lundis et mercredis. 9 à 11. Travaux anatomiques pour les internes et externes des Hôpitaux, sous la direction de M. le Prof. QUÉNU, à l'Amphithéâtre d'Anatomie. Concours d'Elèves en Pharmacie du Service de Santé militaire. Concours pour une place de Chirurgien des Hospices civils de St-Etienne. Concours pour 2 places de Prosecteur à la Faculté de Médecine de Lyon. Concours pour 4 places d'élèves internes à l'Hospice civil de Mustapha (Alger).	3 h. 1/2. Société d'Hydrologie Médicale, 3, rue de l'Abbaye. 4 h. 1/2. Ouverture du *Cours pratique d'Accouchements*, par MM. BOUFFE DE ST-BLAISE et FUNCK-BRENTANO, Clinique Baudelocque, tous les jours. 5 h. Ouverture du *Cours de Pathologie Chirurgicale* (Prof. M. le Dr LANNELONGUE), au Laboratoire de Pat. externe (Ecole pratique). Les mercredis et vendredis, à 3 h., et les lundis, 5 h. Société d'Hygiène de l'Enfance, a la Mairie du IVe arrondissement. 8 h. 1/2 Société Médicale du Xe arrond. Séance mensuelle à la Mairie du Xe arr. Société Médicale de l'Elysée, séance mensuelle, à la Mairie du VIIIe arr. 9 h. *Conferences de Deontologie médicale* par MM. LE GENDRE et LEPAGE, 28, rue Serpente, et les 13, 20, 27 novembre.
MARDI 7 Novembre	Manœuvres du Service de Santé en campagne, du 7 au 10 novembre, au Camp de Châlons. 9 à 11 h. Travaux pratiques de Physique biologique sous la direction de M. WEISS, agrégé, les mardis et vendredis.	3 h. 1/2 à 5 h. Séance hebdomadaire de l'Académie de Médecine. Société Odontologique de France, Séance mensuelle, 3, rue de l'Abbaye. 4 h. Ouverture du *Cours de Pharmacologie et Matière médicale*, par M. le Pr POUCHET (Amphithéâtre de Pharmacologie). (*Etude des modificateurs du système nerveux central*), les jeudis, samedis et mardis. 8 h. 1/2 Société d'Ophtalmologie de Paris, Séance mensuelle, 20, rue Serpente, 8 h. 1/2. Chambre syndicale des Fabricants d'Instr. de Chir., 10, rue de Lancry.
MERCREDI 8 Novembre	La plupart des *Journaux médicaux hebdomadaires* paraissent le mercredi matin.	1 h. à 3. Travaux pratiques de *Parasitologie*, sous la direction de M. GUIART, les lundis, mercredis et vendredis. 2 h. *Cours de Medecine legale pratique*. Ouverture du Cours par M. le Prof. BROUARDEL (à la Morgue); les vendredis le le Cours est fait par M. le Dr DESCOUTS, et les lundis par M. le Dr VIBERT. 3 h. 1/2. Société de Chirurgie, 3, rue de l'Abbaye. 8 h. Société Medicale du Panthéon, Séance mensuelle, Mairie du Ve arr. 4 h. Société de Thérapeutique, 28, rue Serpente. 8 h. Société Médicale des Bureaux de Bienfaisance, 3, av. Victoria.
JEUDI 9 Novembre		4 h. *Conférences de Pathologie externe*, par M. le Dr LEJARS, agrégé (Grand Amphithéatre de la Faculté). (*Maladies chirurgicales de la poitrine et de l'abdomen*), et les samedis, mardis, et jeudis suivants. 4 h. *Conférences de Pathologie generale elementaire*, par M. le Dr ACHARD. agrégé (Petit Amphithéatre de la Faculté), les samedis, mardis, jeudis. 8 h. 1/2. Société Médicale du IXe arr. à la Mairie du VIIIe arr. 8 h. 1/2. Société Clinique de Paris, 8. rue Boissy-d'Anglas.
VENDREDI 10 Novembre	9 h. 1/2. Ouverture du *Cours de Clinique chirurgicale*, par M. le Pr LE DENTU, à l'Hôpital Necker, et les mardis et vendredis. Le jeudi à 9 h., *Operations gynecologiques*. 9 h. 1/2. *Conférences pratiques sur l'allaitement artificiel*, par M. le Dr VARIOT, 124, Boulv. de Belleville, tous les vendredis.	3 h. 1/2. Société Anatomique à l'Ecole pratique. 3 h. 1/2. Société Medicale des Hôpitaux, 3. rue de l'Abbaye. 9 h. Société Médicale des Praticiens de France, 28, rue Serpente. 8 h. Société Française d'Hygiène, 30, rue du Dragon. 8 h. Société des Medecins de l'Etat civil, Mairie du 1er arrond.
SAMEDI 11 Novembre	10 h. Ouverture du *Cours de Clinique medicale*, par M. le Pr HAYEM, à l'Hôpital Saint-Antoine, et les mardis et samedis. La *Gazette medicale de Paris* parait tous les samedis, à 8 h. 1/2 du matin, 93, Boulevard Saint-Germain (Prix du Numéro : 0,20 c.), comme un grand nombre d'autres journaux médicaux.	3 h. Ouverture du *Cours de Pathol. int*, par M. le Prof. DEBOVE (Diagnostic des maladies aiguës), les mardis, jeudis et samedis. 4 h. Conférences pratiques appliquées à la Toxicologie, par M. le Dr DESCOUST, au Laboratoire de Toxicologie, 2, quai du Marché-Neuf, et tous les samedis. 4 h. 1/2. Societé de Biologie, à l'Ecole pratique. 3 h. 1/2. Société de Medecine de Paris, séance mensuelle, 3, rue de l'Abbaye.



Les Automobiles pour Médecins.

Nous recevons la lettre ci-dessous :

« Renazé (Mayenne), 27 octobre 1899. Je viens de lire votre article de la *Gazette médicale de Paris* sur la fondation d'une *Société générale d'Automobiles médicales*. Je vous félicite bien sincèrement d'avoir attaché le grelot. Je suis sûr que votre idée est de celles qui peuvent et doivent être réalisées. Aussi je vous prie de bien vouloir me faire parvenir les conditions de fonctionnement de cette Société, si elle est formée. Je serais bien heureux, étant motocycliste depuis un an, d'être pourvu d'une voiture ou voiturette. Veuillez agréer, très honoré confrère, mes meilleurs sentiments confraternels. »

Dr JALLOT.

Les Médecins automobilistes.

La Société A. C. N. vient de constituer sa Commission de la course Nice-Marseille et retour, du 26 mars prochain Cette Commission comprend M. le Dr E. PILATTE.

L'intermédiaire des Automobilistes médecins.

Un des abonnés du journal de notre excellent ami, M. le Pr MONPROFIT (d'Angers), communique l'idée suivante : « Vous devriez ouvrir, sous une rubrique quelconque, une tribune relativement à la *locomotion automobile*. Les médecins de campagne, qui se servent de ce genre de locomotion, destiné à prendre une place importante dans la vie du médecin de campagne, vous enverraient leurs appréciations qui intéresseraient vivement les autres, et moi en particulier, sur le système des voitures qu'ils possèdent, leurs avantages et leurs inconvénients, l'usage des pneus ou des pleins, etc., etc.

Nous nous permettons de faire remarquer qu'il y a déjà plusieurs mois que la *Gazette médicale de Paris* a ouvert cette rubrique et nous ne comprenons vraiment pas pourquoi on ne reconnaîtrait pas à notre organe, qui a la priorité en cette question, comme en bien d'autres, le mérite de cette petite innovation, qui a bien sa valeur ! M. B.

Les dépenses d'un médecin pour son automobile.

On a publié la liste des dépenses qu'un médecin a dû faire pour une automobile dont il était lui-même propriétaire. et nous les extrayons d'un journal anglais.

Durant une année, le médecin en question a couvert 6.900 kilomètres et il a dépensé :

Essence, 1052 litres	437 f 15
Huile, 66 litres	27 50
Graisse	3 15
Réparations	1.575 10
Divers	324 10
Amortissement du prix d'achat	768 50
Remisage et impôt	250 »
Appointement du garçon chauffeur	1.000 »
Total	4.386 f »

Cette somme représente la dépense totale pour une année ; mais elle n'est pas proportionnelle au nombre de kilomètres parcourus, car elle comprend toutes les dépenses quelles qu'elles soient. Il s'agit de courses, de promenades en automobile, régulièrement et tranquillement. Il n'est pratiquement pas possible de faire à moins aujourd'hui. Tous les médecins, qui se servent d'automobiles, s'accordent à dire que le travail exécuté par une automobile revient moins cher que le travail exécuté par un cheval. Ce prix serait de 6 d. pour un cheval et seulement de 3 d. pour un moteur. Le prix des moteurs varie entre £ 160 £ et 443 (soit entre 4.000 et 11000 francs). La *Lancet* conclut que l'automobile est un moyen de transport avantageux pour les médecins.

CONGRÈS SCIENTIFIQUES.

Congrès Français de Chirurgie.

[PARIS : 16-21 OCTOBRE 1899].

Hystérectomie abdominale totale (*Discussion*).

De l'hémostase préventive et définitive dans l'Hystérectomie abdominale totale.

M. le Dr Henri DELAGÉNIÈRE (Le Mans). — Le temps le plus important de la technique opératoire de l'hystérectomie abdominale totale n'est pas l'extirpation de la tumeur, que cette extirpation soit faite par un procédé ou par un autre. L'important est d'assurer une parfaite reconstitution du bassin et de faire une hémostase complète. Dans ma pratique, j'ai fait 118 fois l'hystérectomie abdominale totale, 74 fois pour fibromes dont 24 enclavés et 6 inclus dans le ligament large ; 24 fois pour tumeurs malignes, et 20 fois pour suppurations pelviennes anciennes ou annexites graves.

Au point de vue de l'hémostase, j'ai d'abord fait des ligatures en masse, en assujettissant mes pédicules au vagin ; je me suis ensuite efforcé de faire une hémostase plus précise, liant uniquement les troncs artériels qui saignaient ; mais toujours, l'hémostase obtenue par ces moyens était imparfaite ; la tranche vaginale saignait, et nécessitait le placement d'anses de fil destinées à lier toutes les parties susceptibles de donner du sang. Or, ces fils sont difficiles à placer, nécessitent des manipulations dans le fond du bassin, près du vagin, dont l'asepsie doit être toujours tenue pour suspecte. Nous avons voulu éviter ces inconvénients et simplifier l'opération, en pratiquant l'hémostase à la fois préventive et définitive.

Nous lions d'abord l'artère utéro-ovarienne, puis l'artère des ligaments ronds ; nous pratiquons ensuite la ligature de l'artère iliaque interne, tout près de la bifurcation. Nous extirpons enfin la tumeur et terminons l'opération par notre procédé habituel.

Résection de trois mètres dix centimètres d'intestin dans une cure radicale de hernie volumineuse.

M. le Dr Monprofit (d'Angers). — Je me suis trouvé en présence d'une hernie inguinale, grosse comme une tête d'adulte, chez un homme de 42 ans, hernie progressant rapidement, augmentant incessamment de volume et nécessitant une intervention, puisqu'elle ne pouvait être ni maintenue, ni réduite.

Ayant résolu de pratiquer la cure radicale de cette énorme hernie, je me trouvai en présence d'une masse intestinale composée d'intestin grêle et de gros intestin, adhérente de tous côtés, impossible à libérer et impossible aussi à réduire en masse dans l'abdomen.

Je me décidai à réséquer alors tout le contenu de la hernie et je procédai de la façon suivante: je plaçai des pinces sur les deux bouts de l'intestin, à l'entrée, dans la hernie, et sur le mésentère, et je sectionnai toute la masse, qui fut décollée de ses adhérences et enlevée.

L'hémostase étant faite avec beaucoup de soin sur le mésentère, je procédai à l'abouchement des deux bouts intestinaux. Je fis l'occlusion des deux lumières terminales par un double surjet muqueux et séreux, et je fis ensuite une anastomose latérale.

La paroi abdominale fut traitée ensuite comme une cure radicale de hernie ordinaire.

Les suites opératoires furent assez simples; le malade présenta de la diarrhée dès qu'on voulut reprendre l'alimentation ordinaire au bout du troisième jour; mais ces phénomènes cessèrent dès qu'on supprima la viande pour s'en tenir au régime végétal.

Le malade quitta le service au bout de trois semaines, et retourna chez lui en bon état. J'ai eu de ses nouvelles le 10 octobre, soit quatre mois après l'intervention. Il porte encore un léger bandage avec pelote de soutien, et il éprouve encore un peu de diarrhée s'il mange de la viande. Son état général est satisfaisant. La masse intestinale enlevée pesait 1 kilog. 660 grammes. Elle comprenait une partie de l'*iléon*, le *cæcum*, le *côlon ascendant* et la *moitié droite du côlon transverse*. Les longueurs respectives de ces différentes portions sont les suivantes : *Intestin grêle : deux mètres trente centimètres ; Gros intestin : quatre-vingts centimètres. Total* : **Trois mètres dix centimètres.** Nous croyons que ces résections étendues d'intestin, qui sont beaucoup moins graves qu'on ne pourrait le croire, pourront trouver leurs indications dans la cure radicale des très grosses hernies adhérentes et irréductibles. A. P. S.



LES LIVRES NOUVEAUX.

Zur Morphologie der Epiglottis. [*Contribution à l'étude de la morphologie de l'épiglotte*] ; par Henke (R.). Berlin, 1899, Oscar Coblentz, in-8, 52 pages, 2 pl.

Ce travail, très consciencieux, est le résultat de l'observation d'une foule de cas d'affections laryngo-épiglottiques ; l'auteur a voulu mentionner les variétés et les anomalies de l'épiglotte que l'on peut voir au laryngoscope, dans ces affections diverses ; c'est donc une sorte de nomenclature kaléidoscopique, avec quelques détails, des différentes sortes d'épiglotte, qu'on rencontre dans la pratique courante, avec le diagnostic qui s'impose à chaque sorte. Nous n'avons donc pas besoin d'insister sur l'utilité d'un pareil travail pour le praticien. Les deux planches qui se trouvent à la fin et qui contiennent quatre-vingt-quatorze figures laryngoscopiques, sont loin de nuire à l'intérêt de ce précieux ouvrage. I. B. S.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 158.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : L'Éducation médicale ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : La Médecine à la Guerre : Les Médecins dans le Conflit Anglo-Boër. — Les Prompts Secours en France : L'accident de Chemin de fer de Thouars et les brancards des Ambulances Urbaines de Paris. — Les Réunions de la Semaine : Association de la Presse médicale. — Les Hôpitaux de Paris : Les modifications récentes du Concours des Hôpitaux de Paris. — Nécrologie. — La Médecine aux Chandelles : Le Chirurgien ministériel à la Revue de la Cigale. — Petites Informations. — La Semaine du Médecin. — Variétés et Anecdotes : Un nouveau signe d'identité humaine par la voix. — La Maladie du Roi Othon : Un cas curieux de télépathie.

Illustrations : Grandes Actualités : Coupe d'un wagon aménagé pour le transport des blessés au Transvaal.



L'Éducation Médicale.

Quand un père de famille, qui a un fils bachelier, voit le jeune homme en qui il a mis tout son espoir manifester l'intention d'entrer dans la carrière médicale, il se hâte de l'envoyer dans une Ecole de Médecine quelconque, sans se préoccuper davantage de ce qu'elle vaut, de ce qu'on y fait, de ce qu'on y apprend...

Ladite École étant une institution universitaire, un rouage national, en bon citoyen il a confiance dans le Gouvernement de son pays, et livre, pieds et poings liés, au hasard, à l'État, le lycéen émancipé des jupons maternels.

C'est du moins ainsi que les choses se passent dans la grande majorité des cas, c'est-à-dire toutes les fois que le père de famille n'est pas médecin lui-même, ou n'a pas dans ses relations immédiates des personnes capables de lui donner, à ce point de vue, de bons conseils et de le renseigner d'une façon précise.

Il en résulte, pour nombre d'élèves studieux et d'avenir, les plus intéressants n'est-il pas vrai, une perte de temps énorme, occasionnée par une série de fausses manœuvres : par exemple, préparation à l'Internat de province, quand on désire être interne à Paris ; séjour en province, quand on se prépare aux grands Concours de la Capitale, etc. !

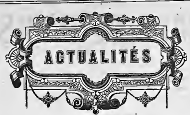
Certes, on dira que tout cela n'a aucune importance ; que les étudiants travailleurs rattrapent vite et facilement les erreurs de direction au début, etc.

Nous n'en disconvenons pas. Mais il n'en est pas moins vrai que, pendant ce temps là, les concurrents de même âge et de même valeur, mieux dirigés, gagnent du terrain, forcent des portes peu faciles à ouvrir, et sont déjà dans la place quand les bons provinciaux se présentent pour tenter d'y pénétrer à leur tour ! Ils paient souvent leur faux départ d'une très mauvaise arrivée au poteau, alors qu'ils auraient dû, de par leur endurance et leurs qualités réelles, arriver bons premiers.

A qui la faute ? A nos habitudes universitaires, cela n'est pas douteux. Il serait trop long de le développer aujourd'hui ; et je remets cette besogne à une autre semaine. Qu'il me suffise d'ajouter pour l'instant qu'à l'étranger, et même en Angleterre, on a pu déjà résoudre le problème par des moyens très simples. J'y reviendrai en temps et lieu.

Marcel Baudouin.





LA MÉDECINE A LA GUERRE.

Les Médecins dans le Conflit Anglo-Boër.

I. — LES SECOURS AUX BLESSÉS.

France. — La souscription ouverte par l'Association des Dames françaises pour l'envoi au Transvaal, d'un hôpital de campagne, a déjà atteint près de 10,000 francs. Le matériel de cet hôpital doit, on le sait, être embarqué ces jours-ci, à destination de Johannesburg. Plus tard suivront, s'il y a lieu, des envois de vivres et de personnel.

« Ces envois, a déclaré M. le Dr DUCHAUSSOY, secrétaire général de l'Association, sont en effet subordonnés à plusieurs conditions. D'abord à la réussite de la souscription. Vous savez, en effet, que nous ne pouvons employer, pour une guerre étrangère comme celle du Transvaal, les fonds de l'Association. En envoyant un hôpital de campagne qui coûte 12,000 francs, nous n'avons fait qu'une *avance*, que couvriront les dons reçus ici depuis huit jours. Ce n'est donc que si les souscriptions dépassent 12.000 francs que nous pourrons organiser d'autres convois, vivres et personnel. D'autre part, nous voulons attendre, avant de rien décider à cet égard, une demande nouvelle du Consul de France à Johannesburg. Dans une affaire aussi délicate, vous comprenez que nous désirions, non pas marcher à côté du Gouvernement français, mais avec le Gouvernement français. Enfin, il nous faut d'abord savoir si le premier envoi arrivera à destination. Les navires anglais ne l'arrêteront-ils pas en route, ou même à Delagoa? — Mais, demandons-nous, si votre hôpital de campagne doit servir également aux blessés anglais et boërs, pour quoi arrêterait-on votre convoi?— Que sais-je? Il est évident que nous n'avons pas, ici, à faire de ces distinctions, quoique la plupart de nos souscripteurs aient spécifié qu'ils voulaient venir en aide aux Boërs... Mais il faut tout prévoir et le refus qu'a opposé le Gouvernement anglais aux offres des Croix-Rouge allemande et russe, qui voulaient envoyer au Transvaal des secours aux blessés anglais, n'est pas pour nous rassurer ».

M. le Dr Duchaussoy ajoute que le nombre des médecins, chirurgiens et infirmiers, qui demandent à partir avec l'ambulance s'accroît chaque jour. Un Comité vient de se former au Quartier-Latin pour envoyer au Transvaal un certain nombre d'étudiants en médecine et de jeunes docteurs, pour porter secours aux blessés. Les inscriptions, renseignements, souscriptions sont reçus au Café Procope par M. E. LANDRY, Secrétaire du Comité.

La Société française de Secours aux blessés militaires vient de prendre une initiative qu'on ne saurait trop louer. Elargissant l'idée qui présida à sa fondation, elle a voulu étendre aux blessés militaires sans distinction de nationalité, les secours qu'elle réservait aux blessés militaires français et faire pour l'Humanité en général, ce qu'elle fait pour la Patrie. Son Conseil central, que préside le général Davout, duc d'Auerstædt, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, vient de faire préparer quatre hôpitaux de campagne de cent lits chacun. Ces Hôpitaux partiront par les premiers bateaux, deux pour la Croix-Rouge anglaise et deux pour les blessés du Transvaal.

Plusieurs dames françaises viennent de prendre l'initiative d'une souscription dans le but d'organiser des ambulances qui seront mises à la disposition des Boërs. Nous ne saurions trop féliciter ces dames de leur généreuse initiative.

Des Sœurs de Charité et des Frères des Écoles chrétiennes ont été désignés pour soigner les blessés et les malades.

Russie. — La Société russe de la Croix-Rouge enverra dans le sud de l'Afrique deux détachements sanitaires au lieu d'un, afin de distribuer des secours aussi bien dans le camp anglais que dans celui des Boërs.

Les Étudiants en médecine continuent à s'inscrire pour faire partie du détachement sanitaire que la Société de la Croix-Rouge organise actuellement pour être envoyé sur le théâtre de la guerre.

Belgique. — Le Comité directeur de la Croix-Rouge de Belgique s'est réuni au Ministère de la Guerre, sous la présidence du prince de Ligne, à l'effet de délibérer sur l'attitude qu'il convenait de prendre dans la guerre anglo-transvaalienne.

Le Comité a décidé de faire une démarche auprès du Ministre de la Guerre pour obtenir l'autorisation de donner très prochainement une grande fête de charité en faveur des belligérants aussi bien Anglais que Boërs.

Cette démarche a été faite aussitôt, et le Ministre fera connaître prochainement sa réponse.

Allemagne. — Le consul allemand à Prétoria a notifié au Gouvernement du Transvaal l'offre d'un détachement d'ambulances tout équipé, faite par le Comité central de la Croix-Rouge allemande. L'offre a été acceptée.

L'Empereur a reçu le 4 novembre, au Nouveau-Palais, une députation des médecins, des religieuses et des infirmiers volontaires qui vont se rendre au Transvaal.

Angleterre. — M. TREVES, l'une des célébrités de la Chirurgie anglaise et chirurgien ordinaire du duc d'York, va s'embarquer pour l'Afrique du Sud.

Le Gouvernement anglais a accepté un hôpital de campagne organisé et offert par le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud.

Les ambulancières anglaises. — Les ambulancières partent en même temps que les troupes. Elles sont habillées d'une toilette uniforme très simple et très gracieuse : leur corsage et leur robe sont gris ; une petite pèlerine du même rouge que les uniformes des soldats est jetée sur leurs épaules ; leurs jolis cheveux, d'un blond pâle et soyeux, sont coiffés d'une sorte de bonnet léger en tulle et en soie gris-perle, d'où tombe un voile de mousseline grise. Leur cou blanc est entouré d'un col de linge rabattu. Une douceur inexprimable sort de leurs yeux bleus.

Les Bateaux-Hôpitaux au Transvaal.—Le Gouvernement anglais a accepté l'offre gracieuse faite par la *Atlantic Trans-*

portC°, d'un Bateau Hôpital, le *Maine*, complètement aménagé, destiné à être envoyé dans l'Afrique du Sud. Le *Trojan* et le *Spartan*, partis de Southampton et le *Sutlej*, après avoir débarqué des troupes à Durban, serviront de Bateaux-Hôpitaux.

La Croix-Rouge anglaise a décidé d'équiper un Bateau-Hôpital pour transporter les blessés de Durban au Cap et du Cap en Angleterre, et un *train-hôpital*, qui amènera les blessés du théâtre de la guerre, aux ports d'embarquement.

C'est l'ancien navire de plaisance « *le Midnight-Sun* », qui a été choisi par la Croix-Rouge anglaise comme Bateau-Hôpital. La princesse de Galles a contribué pour la somme de 250.000 fr. aux frais d'armement de ce navire qui partira de Southampton vers le 14 novembre. La Société des dames américaines à Londres a décidé de faire les frais d'équipement du *Maine*, Bateau-Hôpital offert par la *Atlantic Transport C°*. Le gouvernement va transformer le steamer *City of Rome* en Bateau-Hôpital, pour être envoyé dans l'Afrique Australe.

Le *Sumatra*, de la Péninsulaire-Orientale, a été réquisitionné à Durban pour servir de Bateau-Hôpital.

Londres. — Une souscription ouverte par les membres de la colonie américaine de Londres, pour la création d'un Navire-Hôpital, a déjà produit 7,000 livres sterling en trois jours.

II. Service de santé militaire anglais au Transvaal.

Douze hôpitaux de campagne de cent lits et huit compagnies d'ambulanciers ont été mobilisés et embarqués sur des steamers qui font route pour le sud de l'Afrique. L'organisation de ces Services a été calquée sur ce qui existe en Allemagne. On utilise des trains-hôpitaux de première importance pour le transport des blessés. Le train-hôpital que l'on fait construire à Birmingham aura trois étages de brancards superposés, suspendus à des traverses, d'après le système Bréchot-Desprez-Ameline, de date récente. Mais il ne sera pas prêt avant le mois de décembre. En attendant, on emploie des wagons aménagés d'après le système Zavodovski (*Fig.* 159), à deux étages de brancards suspendus par des crochets à des traverses, sur deux rangées, maintenues par des anneaux au plancher du wagon.

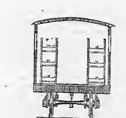


Fig. 159. — Coupe d'un wagon aménagé pour le transport des blessés au Transvaal.

III. — Les maladies au Transvaal.

Les Drs Rogers Bordie et Hamilton, de Johannesburg, ont découvert une nouvelle maladie, très fréquente parmi les ouvriers travaillant dans les mines d'or du Transvaal. Cette maladie, à laquelle ils donnent le nom de *Rhinitis specifica acuta*, doit son origine à un diplocoque identique au pneumocoque, mais bien plus virulent. Dans 36 cas de mort, ils ont trouvé des altérations anatomo-pathologiques spéciales et beaucoup de pus dans les sinus du cerveau; la plupart des cas se compliquaient d'inflammation des poumons et parfois de péritonite diffuse. Les cas non compliqués de pneumonie sont aussi graves que les autres. Vers la fin de la maladie, l'on constate quelquefois de la dysenterie (*Allg. Wien. med. Ztg.*, 1899, 31 octobre).

Variole. — Une épidémie de petite vérole a éclaté à Herschell. On croit que la maladie a été apportée par les indigènes venus du Transvaal.

Les épidémies de petite vérole sont terribles parmi les indigènes du Cap. Ce sont elles qui ont presque entièrement détruit la race hottentote. Voilà donc une nouvelle calamité à ajouter aux fléaux de la guerre dans l'Afrique australe.

IV. — Les Médecins au Transvaal.

Les Morts. — On a déjà appris la mort de plusieurs Hollandais, entre autres du docteur Coster et de M. De Jonge, secrétaire du Département de l'Instruction publique à Prétoria.

Statistique des médecins dans l'Afrique du Sud. — On compte environ 500 médecins anglais dans l'Afrique australe : 268 dans la colonie du Cap, 60 au Natal, 87 au Transvaal, 41 dans l'Etat d'Orange, 24 dans la Rhodésia. Il y en a 38 au Cap, 20 à Durban, 49 à Johannesburg, 12 à Prétoria, 6 à Bloemfontein. Les médecins allemands ou d'autres nationalité sont peu nombreux. Il n'existe aucune École de Médecine dans l'Afrique australe.

LES PROMPTS SECOURS EN FRANCE.

L'Accident de Chemin de fer de Thouars et les brancards des Ambulances Urbaines de Paris.

La plupart des blessés de l'accident de chemin de fer de Thouars habitant Paris, après avoir reçu les premiers soins à l'hôpital de Thouars, ont demandé à être ramenés dans la capitale, et ont été installés sur des couchettes d'ambulance assez confortables dans le wagon de bagages n° 3958, transformé en wagon-hôpital.

Des médecins de la Compagnie et des agents ont fait le voyage avec les victimes pour leur donner les soins nécessaires pendant le cours du trajet. La Compagnie des chemins de fer de l'État aurait donc dû prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire reconduire les victimes à leur domicile aussitôt leur arrivée à la gare Montparnasse.

En fait, à dix heures et demie du matin, six voitures des Ambulances urbaines, accompagnées par une dizaine d'internes des hôpitaux, venaient se ranger le long du trottoir de la gare Montparnasse. A l'arrivée du train, à

12 h.6, M. le Dr Froger, médecin adjoint des chemins de fer de l'État, des internes et des porteurs montèrent dans le wagon et placèrent M. Lubet-Barbon, frère de notre ami, le spécialiste bien connu, une des victimes de l'accident, ayant plusieurs côtes fracturées et des contusions multiples à la tête, sur un brancard, pour le porter à la voiture d'ambulance. De nombreux parents et amis des voyageurs, qui avaient dû prendre le train, stationnaient, anxieux, aux abords du quai d'arrivée. Aussitôt les ambulanciers et les internes de Saint-Louis et de l'hôpital Boucicaut, venus pour leur prêter concours, ont commencé à descendre les blessés et à les porter, sur des brancards, dans les voitures. Au fur et à mesure, les médecins renouvelaient les pansements sommaires faits, au premier moment, sur le théâtre de l'accident.

Un incident est survenu à l'occasion du transport. D'une très forte corpulence, un blessé, précisément M. Lubet-Barbon, fut couché difficilement sur une civière; sa tête est recouverte de nombreuses bandes de toile qui laissent transpercer le sang coagulé. Le blessé semble anéanti ; il ne prononce pas une parole et, sans le mouvement de ses yeux, on le croirait mort. Il est descendu du fourgon; les agents se mettent aux brancards de la civière et partent.

Mais un cri de pitié et de protestation s'échappe de toutes les poitrines, tandis qu'une longue plainte de douleur sort de la bouche du blessé. Un des bras du brancard vient de se casser, et M. Lubet-Barbon roule à terre aux pieds du Ministre des Travaux publics qui ne peut cacher son indignation. Tout le monde, avec une *hâte maladroite*, qui arrache de nouvelles plaintes au blessé, se précipite au secours de M. Lubet-Barbon, qu'on remet, non sans peine sur une nouvelle civière.

Nous signalons ce fait impardonnable à M. le Directeur du Service des Prompts secours de la Ville de Paris, si apprécié au Conseil Municipal !

LES RÉUNIONS DE LA SEMAINE

Association de la Presse médicale.

Réunion du Vendredi 3 novembre 1899.

Le vendredi 3 novembre 1899, a eu lieu le 4e dîner de 1899 de l'*Association de la Presse médicale*, au restaurant Marguery, sous la présidence de M. le Dr Laborde, syndic. — 28 personnes assistaient à cette réunion.

I. Nominations. — Ont été élus *Membres titulaires* de l'Association : 1° M. le Dr Toulouse (de Paris), Rédacteur en chef de la *Revue de Psychiatrie ;* 2° M. le Pr Lemoine (de Lille), Rédacteur en chef du *Nord médical ;* 3° M. le Dr Boix (de Paris), Rédacteur en chef des *Archives gén. de Médecine ;* 4° M. le Dr Ricard (de Paris), représentant la *Gazette des Hôpitaux ;* 5° M. le Dr Duchamp (de St-Etienne), Rédacteur en chef de la *Loire médicale.*

I. Congrès international de la Presse médicale de 1900. — M. le Dr Blondel, Secrétaire général du Comité d'organisation du Congrès, a indiqué le rôle joué jusqu'à présent par l'*Association de la Presse médicale* dans l'organisation de ce Congrès, qui s'annonce comme un véritable succès.

III. Annuaire de l'Association. — M. le Secrétaire général de l'Association a fourni des explications circonstanciées sur la publication de l'Annuaire de 1900. Il est entendu que, dans cet Annuaire, figureront les *photographies de tous les membres* et une *reproduction de la page de couverture de chaque journal.* Chaque membre est à nouveau prié d'envoyer de suite ces documents au Secrétariat général.

IV. Chemins de fer. — M. le Dr Laborde, syndic, au nom de la Commission des Chemins de fer, a fait part de ses démarches nombreuses auprès des différentes Compagnies.

V. La Presse aux Congrès de 1900. — Sur la proposition de M. le Dr Noir, la question des rapports de la Presse avec les Congrès de 1900 est mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

VI. Cartes d'entrée a l'Exposition. — Le Bureau est chargé de faire les démarches nécessaires pour obtenir les cartes d'usage. *Le Secrétaire général*, Marcel Baudouin.

LES HOPITAUX DE PARIS.

Les Modifications récentes du Concours des Hôpitaux.

Suum cuique.

Nous recevons de M. le Dr Variot la lettre suivante. Nous nous empressons de la publier, en bonne place, comme il le demande.

« Monsieur et très honoré confrère, je lis dans votre intéressant journal du 28 octobre votre article sur les modifications récentes du Concours des Hôpitaux. Vous félicitez vivement notre Directeur de l'Assistance publique, M. Napias, d'avoir pris l'initiative de ces importantes réformes. Permettez-moi de vous rappeler que les modifications au Concours des Hôpitaux, que M. Napias vient de faire ratifier par M. le Préfet de la Seine, ont été demandées par les médecins des hôpitaux eux-mêmes; qu'il y a *deux ans*, une commission de 20 membres, présidée par le regretté Dumontpallier, a élaboré un nouveau projet de réglementation; que ce projet a été approuvé par la Société des Hôpitaux en séance plénière et a été accepté avec de très légères retouches par le Conseil de surveillance de l'Assistance publique.

L'un de nos collègues, M. Delpeuch, a fait adopter un vœu (en décembre 1897) pour que ce nouveau règlement fût rendu exécutoire dans le plus bref délai. Néanmoins deux années se sont écoulées avant que nous n'ayons eu satisfaction. C'est peut-être ce long délai, assez habituel dans les affaires administratives de l'Avenue Victoria, qui vous aura fait oublier la participation directe, et même l'initiative des médecins des hôpitaux dans cette réforme attendue depuis bien longtemps. Je vous serai obligé, très honoré confrère, de vouloir bien mettre cette lettre sous les yeux de vos lecteurs qui seront ainsi mieux éclairés et plus exactement informés. Veuillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.» G. Variot, *Médecin de l'Hôpital Trousseau.*

Inutile d'ajouter que nous remercions très vivement M. le Dr Variot de sa très précieuse collaboration. Nous ne sommes pas accoutumé, à la *Gazette médicale de Paris*, à

recevoir souvent d'aussi excellente copie ! Mais il me permettra bien d'ajouter un mot, qui ne saurait au demeurant le chagriner.

Je n'avais nullement *oublié* « la participation directe et même l'initiative des médecins des hôpitaux, dans cette réforme attendue depuis bien longtemps », malgré *mes fréquents défauts de mémoire*, causes de mes nombreux échecs à différents concours, dont un pour le prosectorat des hôpitaux (j'en appelle au souvenir de mes juges!). Mais, si je n'en ai pas parlé, c'est parce que là n'était pas la question que j'envisageais.

Mon excellent confrère, M. Variot, *oublie*, à son tour, que la Société médicale des Hôpitaux, *que je n'ai jamais accusée* d'impéritie (bien au contraire !), aurait pu, pendant *cent années consécutives* (je mets cent pour ne pas écrire *mille* !), émettre des vœux... Sans l'intervention de M. le Dr Napias, ces vœux seraient demeurés lettre absolument morte ! — Il *oublie* que, dans la Vie et dans la Société humaine, les *paroles* ne comptent pas... Les actes seuls importent. C'est, au demeurant, notre devise : *Res, non verba (Archives prov. de Chirurgie*, 1892). Je le répète : Sans M. Napias, on n'aurait abouti à rien. Donc j'ai eu raison de féliciter un Maître que j'estime; et, de son côté, M. Variot n'a pas eu tort de rappeler l'initiative de la Société dont il fait si justement partie ! Laissons à chacun ses titres de gloire.

M. B.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr ROBINET (de Paris).

✝ M. le Dr Robinet, conservateur-adjoint du musée Carnavalet, vient de mourir. Il a été *incinéré*.

M. le Dr Robinet était né à Vic-sur-Seille (Meurthe), le 24 avril 1825 et avait été reçu en 1854, à la Faculté de Paris, avec une thèse *sur l'allaitement*. Il se fit connaître par son attachement à la personne et aux doctrines d'Auguste Comte, dont il était le médecin, et il fut l'un de ses exécuteurs testamentaires. Pendant le siège de Paris, M. le Dr Robinet était maire du sixième arrondissement. En janvier 1890, il fut nommé attaché au Service de la Bibliothèque et des collections historiques de la Ville de Paris. Il eut un fils, mort en 1887, qui fut élu deux fois, en 1881 et 1884, au Conseil municipal, pour le quartier de la Monnaie.

On a de lui plusieurs ouvrages très appréciés sur *Danton émigré ; Recherches sur la Diplomatie de la République* (an Ier, 1893), Paris, Le Soudier, 300 pages ; et sur *Condorcet, sa vie et son œuvre* (1743-1794, Paris, 416 p., Librairie, Imprimeries réunies) ; *Le Procès des Dantonistes d'après les documents*, Paris, 1879, in-8 ; *Danton homme d'État ; Mémoire sur ma vie privée ; Le Mouvement religieux à Paris pendant la Révolution* (1789-1801), Paris, 1896, 2 vol.; *Momus et le Nouvelliste* ; et, en collaboration avec MM. Robert et Le Chaplain, le *Dictionnaire biographique et historique de la Révolution et de l'Empire* (1789-1815), Paris, 1899, 2 vol. in-8. Outre une *Notice sur l'œuvre et la vie d'Auguste Comte*, il avait exposé les théories positivistes dans la *Philosophie positive*, Broch., Alcan.

M. le Pr PELLERIN (de Nantes).

M. Arthur Pellerin, directeur du Jardin des Plantes de Nantes, est décédé subitement. Notre ancien Maître était souffrant depuis quelques semaines ; mais rien ne pouvait faire prévoir un aussi terrible dénouement. Pellerin était ancien élève de l'École normale supérieure. Professeur distingué de l'Université il avait été, pendant plusieurs années, chargé des cours de physique à l'École de Médecine de Nantes. Un appel à son amitié l'avait déterminé à accepter un poste d'Adjoint pendant la mairie Colombel, et il s'était fait bien vite apprécier par ses qualités de tact et par sa brillante et large intelligence. Après la mairie Colombel, il se retira de la vie politique, malgré toutes les instances qui purent être faites auprès de lui. En cela, comme dans toutes les circonstances de la vie, il fut guidé par des raisons de sentiment et l'exquise délicatesse qui le rendait si cher à ses amis.

M. Pierre Emile Benoit, externe des hôpitaux, décédé le 31 octobre 1899, à l'âge de 24 ans. C'était le fils de notre excellent ami, M. le Dr Benoit, auquel nous adressons, ainsi qu'à Mme Benoît, tous nos compliments de condoléance. — M. le Dr Labat (de Manzac). — M. le Dr Loupy (de Saint-Renan) — M. le Dr Mallet (d'Albi). — M. le Dr Peteaux, (de Vaux-Audigny). — M. le Dr Thomas, médecin-major de deuxième classe. — M. le Dr Vidal (de Pierrefort). — M. le Dr Camille Maucotel, adjoint au maire de Mirecourt (Vosges), décédé à l'âge de 42 ans. — M. Isidore Trouillet, décédé à Rueil, à l'âge de 64 ans. Il était l'oncle du docteur Trouillet.



La Médecine aux Chandelles.

Le Chirurgien Ministériel à la « Revue » de la Cigale.

Le théâtricule-concert de la *Cigale*, donne depuis de nombreuses semaines, une revue, sinon amusante à entendre, du moins agréable à voir, puisque la chair est faible, et qu'on en montre beaucoup. Mais la *Cigale* est si loin du Quartier des Écoles qu'on n'a pas l'occasion, quand on n'est que *Fourmi*, d'aller souvent lui rendre visite, sur les flancs de la Butte-Cerveau-de-Paris !

Toutefois, mieux vaut tard que jamais.... Nous avons donc récemment passé une soirée brumeuse : *à la Cigale, général ! à la Cigale !!!* Et nous y avons découvert un vaste chirurgien, tout de noir habillé, en redingote de la Belle-Jardinière, qui débite plusieurs couplets sur la médecine opératoire moderne et les inconvénients des laparotomies. Toute l'affaire roule sur un sujet bien connu de nos lecteurs : *l'oubli dans la cavité abdominale des différents objets qui peuvent servir aux opérations.*

Mais le revuiste, en homme qni connaît son métier, a multiplié par dix ces petits inconvénients sans importance ; et notre opératenr, au lieu d'oublier dans le ventre d'une baronne des pinces, des compresses et des éponges, y laisse tont simplement son *habit de soirée*, qu'il avait revêtu ponr aller au ministère et qu'il avait dû quitter ponr intervenir d'urgence. Laparotomie secondaire inévitable. On retire l'habit ; mais les accidents continuent. On rouvre à nouveau l'abdomen, car on se sonvient que le portefeuille avait glissé ! On le retrouve dans le Donglas. Quelques jonrs après, nouveaux accidents. Quatrième Laparotomie, car on vient de découvrir qu'il manque deux billets de 100 francs au portefeuille. On les retrouve dans... le cul-de-sac antérieur, avec, près de la *vessie*, le numéro de la *lanterne* de son sapin habituel. — Nons avons bien vu jadis, au cours d'une ovariotomie, un professeur de la Faculté de Médecine de Paris laisser tomber les cendres de sa cigarette dans le ventre de son opérée, qui en est morte !

Entre temps, la baronne a pris goût aux laparotomies ; notre chirurgien s'est donc résolu à la laisser ouverte tous les jours. Il ne referme la paroi que les dimanches et fêtes, jours où il ne va pas au Ministère faire la cour au grand Maître de l'Université.

Morale (Conclusion personnelle) : *Il faut qu'un ventre soit ouvert ou fermé.*

Un point me chiffonne cependant. Comment un chirurgien *aussi sale* a-t-il pu faire tant de laparotomies succcessives ? Dans la réalité, au premier coup l'opérée serait morte de par ses *propres* mains, qui sont toujours très infectées. Tout le monde sait d'ailleurs aujonrd'hui que la cavité péritonéale est un vestiaire, qui tolère tout, sauf les microbes !





Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — *Conférences de Pathologie externe.* — M. Lejars, agrégé, a commencé ses Conférences le *jeudi* 9 *novembre* 1899, à 4 heures (Grand Amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure. — *Sujet du Cours* : Maladies chirurgicales de la poitrine et de l'ahdomen.

Anatomie. — Cours du Chef des Travaux. M. Rieffel, Chef des Travaux anatomiques, commencera son Cours le *mardi 14 novembre* 1899, à 4 heures (Grand Amphithéâtre de l'École pratique), et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure. — *Objet du Cours* : Anatomie descriptive, et topographique des organes des sens et de l'appareil respiratoire.

Conférences de Pathologie générale élémentaire. — M. Achard, agrégé, a commencé les Conférences de Pathologie générale élémentaire le *jeudi 9 novembre* 1899, à 4 heures (Petit Amphithéâtre de la Faculté), et les continnera les samedis, mardis et jeudis snivants, à la même henre. Ces Conférences sont spécialement destinées anx Etudiants de première année (nonvean régime).

Cours de Pharmacologie et Matière Médicale. — M. le Pr Gabriel Pouchet a commencé le Cours de Pharmacologie le *mardi* 7 *novembre* 1899, à 4 heures de l'après-midi (Amphithéâtre de Pharmacologie), et les continuera les jeudis, samedis et mardis snivants à la même heure. — *Sujet du Cours : Étude des modificateurs du Système nerveux central. — Fin des hypnotiques. — Modificateurs intellectuels. — Modificateurs de la thermogénèse. — Antithermiques et analgésiques. — Ordre du Cours* : Mardi et samedi : Leçon théorique. Jeudi : Conférences pratiqnes et interrogations (Ces Conférences auront lieu pendant toute la durée de l'année scolaire).

Cours d'anatomie pathologique. — M. le Professeur Cornil commencera le Cours d'Anatomie pathologique le *vendredi 17 novembre 1899*, à 3 heures de l'après-midi (Petit Amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les lundis et vendredis suivants, à la même heure (dans le même Amphithéâtre), les mercredis, à 2 heures, dans la salle des travaux pratiques d'anatomie pathologique (2e étage). *Sujet du Cours* : Anatomie pathologique des organes génitaux de l'homme et de la femme.

Cours d'histoire de la Médecine et de la Chirurgie. — M. le Professeur Brissaud commencera le Cours d'histoire de la Médecine et de la Chirurgie le *samedi 18 novembre 1899*, a 5 heures Petit Amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants à la même heure.

Tableau des Actes du 13 au 18 novembre 1899. — *Lundi 13.* — Examens de doctorat. — 1er examen, doctorat nouveau régime : MM. Kirmisson, Rémy, Poirier, exam., Petit-Amphithéâtre. M. Blanchard, censeur. — Examens de chirurgien-dentiste : 1er examen de Chirurgien-dentiste : MM. Ch. Richet, Sebileau, Launois. exam., Salle n° 1 (Faculté.) M. Gilles de la Tourette. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie, 1re série : MM. Terrier, Delhet, Mauclaire, exam. Hôtel-Dieu. M. Bayem, censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie, 2e série : MM. Tuffier, Jalaguier, Legueu exam. Hôtel-Dieu. — 5e examen, doctorat, 2e partie : MM. Fournier, Gaucher, Méry, exam., Hôtel-Dieu.

Mardi 14. — Examens de chirurgien-dentiste. — 1er examen de chirurgien-dentiste : MM. Rémy, Quénu, Gley, exam. Petit-Amphithéâtre. M. Roger. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie : MM. Guyon, Brun, Hartmann, exam. Charité. M. Ledentu censeur. — 5e examen, doctorat : 2e partie, 1re série : MM. Dehove, Charrin, Thoinot, exam., Charité. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 2e série : MM. Proust, Ballet, Achard, exam., Charité. M. Vaquez.

Mercredi 15. — Examens de doctorat. — Médecine opératoire : MM. Tillaux, Lejars, Sehileau, exam. Ecole pratique. *Epreuve Pratique.* — 2e examen, doctorat, nouveau régime : MM. Ch. Richet, Broca (André), Launois, exam. Salle n. 1 (Faculté.) M. Joffroy, censeur. — 3e examen, doctorat oral, 1re partie : MM. Tillaux, Delbet, Lepage, exam. — 3e examen, doctorat, 2e partie : MM. Fournier, Déjerine, Gilles de la Tourette, exam.

Jeudi 16. — Examen de doctorat. — 2e examen, doctorat oral, 1re partie : MM. Mathias-Duval, Blanchard, Launois. exam. Gautier (censeur). — 4e examen, doctorat : MM. Proust, Chassevant, Vaquez, exam.

Vendredi 17. — Examens de Doctorat. — 2e examen, doctorat, nouveau régime : MM. Ch. Richet, Hanriot, Retterer, exam. Salle n° 1 (Faculté). Broca (André) (censeur). — 4e Examen, doctorat : MM. Pouchet, Landouzy, Thoinot, exam. M. Chassevant. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirugie, 1re série : MM. Tillaux, Kirmisson, Broca (Aug.) exam. Necker. Terrier (censeur). — 5e examen, doctorat 1e partie, chirurgie, 2e série : MM. Jalaguier, Delbet, Mauclaire, exam. Necker. — 5e examen, doctorat, 2e partie : MM. Potain, Hayem, Teissier, exam. Necker : M. Méry, cens. — 5e examen, doct. 1re partie, obstétrique : MM. Pinard, Varnier, Lepage, exam. Clinique Baudelocque. M. Tuffier (censeur),

Samedi 18. — Examens de Doctorat. — 2e examen, doctorat, 2e partie : MM. Mathias-Duval, Retterer, Langlois, exam. Salle n° 1 (Faculté). Epreuve pratique. — 3e examen, doctorat, 2e partie : MM. Cornil, Ménétrier, Hanriot. exam. M. Rémy (censeur). — 5e examen

doctorat, 2e partie, 1re série: MM. Debove, Ballet, Thiroloix, exam: Charité: M. Dieulafoy (censeur). — 5e examen, doctorat. 2e partie 2e série MM Hutinel. Roger, Marfan. exam. Charité: M. Achard. — 5e examen, doctorat, 1re partie, obstétrique: MM. Budin, Bonnaire, Wallich, exam. Clinique Tarnier. M. Quénu (censeur).

Thèses. — *Jeudi 16*, à 1 heure: Candidat, M. Fèvre; Président, M. Brouardel; MM. Dieulafoy, Widal, Thoinot, exam. *Du mariage des épileptiques.* — Candidat, M. Affgeli; Président, M. Dieulafoy; MM. Brouardel, Widal, Thoinot, exam. *Contribution à l'étude des rash scarlatiniformes dans la fièvre typhoïde.* — Candidat, M. Leroux; Président, M. Dieulafoy; MM. Brouardel, Widal, Thoinot, exam. *Les arthrites à pneumocoques.* — Candidat, M. Bernheim; Président, M. Le Dentu; MM. Rémy, Bonnaire, Wallich, exam. *L'opération de Schrœder. Son influence sur la conception, la grossesse et l'accouchement.* — Candidat, M. Weill; Président, M. Le Dentu; MM. Rémy, Bonnaire, Wallich, exam. *Des différentes méthodes employées pour provoquer l'accouchement.* — Candidat, M. Launay; Président, M. Berger; MM. Poirier, Bartmann, Thiroloix, exam. *Contribution à l'étude des arthropathies et des hémartomes chez les hémophiles.* — Candidat, M. Bétuel; Président, M. Berger; MM. Poirier, Hartmann, Thiroloix, exam. *Déplacements passifs de l'humérus consécutifs aux traumatismes.* — Candidat, M. Monod (Jean); Président, M. Berger; MM. Poirier, Hartmann, Thiroloix, exam. *Des fistules urinaires ombilicales dues à la persistance de l'ouraque.*

Enseignement médical libre. — *Conférences de Déontologie médicale* — MM. les Drs P. Le Gendre et G. Lepage ont commencé, le lundi 6 novembre à 9 heures du soir, des Conférences de Déontologie médicale à l'hôtel des Sociétés Savantes, 28, rue Serpente. Ces Conférences gratuites auront lieu les *lundis 6, 13, 20 et 27 novembre* à la même heure. Ne seront admis que les étudiants en médecine sur la présentation de leur carte.

Amphithéâtre Cruveilhier. — Cours libres autorisés pour le 1er semestre de l'année scolaire 1899-1900, par le Conseil de l'Université de Paris, le 10 Juillet 1899. — M. le Pr Ch. Fournel: *Cours de Chirurgie abdominale et de Gynécologie*; à partir du *17 novembre*, tous les vendredis à 5 heures. — M. le Pr Kœnig: *Symptomatologie oculaire dans les maladies nerveuses*; à partir du *21 novembre*, tous les mardis à 5 heures. — M. le Dr Lavaux. *Affections des voies urinaires*; à partir du *9 janvier*, les mardis, jeudis, samedis, à 2 heures.

Maladies des yeux. — M. le Dr Vignes reprendra à sa clinique, 18, rue Dauphine, ses Conférences d'ophtalmologie le *mardi 14 Novembre* à 3 heures, et les continuera les mardis, jeudis, samedis de chaque semaine.

Administration générale de l'Assistance publique à Paris. — *Amphithéâtre d'Anatomie (Saison d'Hiver).* — MM. les élèves internes et externes des Hôpitaux et Hospices sont prévenus que les Travaux Anatomiques, sous la direction de M. le Dr Quénu, ont commencé *le lundi 6 Novembre 1899*. Des conférences sur l'Histologie Normale et Pathologique seront faites par M. le Dr Macaigne, MM. les Elèves seront chaque jour exercés, sous sa direction, au maniement du Microscope.

Nota. — Les Microscopes et autres Instruments nécessaires aux recherches histologiques seront mis gratuitement à la disposition de M. les Élèves par l'Administration de l'Assistance publique.

Faculté de Médecine de Lille. — M. le Dr Gérard, prosecteur, est chargé, pour la présente année scolaire, des fonctions de Chef des travaux Anatomiques.

Faculté de Médecine de Lyon. — Sont chargés de cours complémentaires pour la présente année scolaire: M. Durand, agrégé (*Anatomie topographique*); et M. Causse, docteur ès Sciences (*Hydrologie et matières alimentaires*).

École de Médecine d'Amiens. — M. le Dr Labarrière est institué, pour une période de neuf ans, Chef des Travaux d'Anatomie et d'Histologie.

École de Médecine d'Angers. — Un Concours s'ouvrira, le 24 avril 1900, pour l'emploi de Chef des Travaux Anatomiques.

École de Médecine de Besançon. — Un Concours s'ouvrira le 7 mai 1900 pour l'emploi de Chef des Travaux d'Anatomie et d'Histologie.

École de Médecine de Limoges. — M. le Dr Chénieux, professeur de Clinique chirurgicale, est nommé pour une période de trois ans Directeur de ladite École.

Faculté de Médecine française de Beyrouth. — On écrit de Beyrouth le 12 octobre que le jury d'examen chargé de décerner les diplômes aux élèves de la Faculté française de Beyrouth vient d'être désigné. Il sera présidé par le M. Pr Cornil, de la Faculté de Paris, Sénateur de l'Allier. Les opérations commenceront en novembre. D'accord avec le Gouvernement français, les Jésuites viennent d'acheter un terrain considérable pour rebâtir la Faculté de Médecine qui se trouve trop petite par suite de l'affluence des élèves. Les travaux de reconstruction sont estimés à 2 millions, qui seraient fournis en majeure partie par l'Ordre des Jésuites. La nouvelle Faculté serait installée avec les derniers perfectionnements scientifiques.

Université populaire de Paris. — Principales Conférences du mois. — M. G. Urbain, docteur ès-Sciences: *La constitution de la matière.* — Mardi 7. — M. Paul Constantin, professeur au lycée Michelet: *La cellule et les tissus.* — Mercredi 8. — M. le Dr Jacquet, médecin des hôpitaux: *L'alcool, les alcoolisés, les alcooliques.* — Vendredi 10. — M. le Dr Paul Farez, licencié en philosophie: *L'action du moral sur le physique.* — Jeudi 16. — M. le Dr Verneau, professeur à l'École d'Anthropologie: *Les Boërs et les populations de l'Afrique australe* (avec projections). — Samedi 18. — M. le Dr Legendre, médecin des hôpitaux: *La décadence française. Les causes. Les remèdes.* — Lundi 20. — M. G. Urbain: *La constitution de la matière* (les faits et les hypothèses).

Université de Glasgow. — Lord Rosebery a été élu recteur de l'Université de Glasgow par 829 voix, contre lord Kelvin qui n'a obtenu que 515 suffrages. Lord Rosebery était le candidat des étudiants libéraux qui ont accueilli la proclamation du résultat de l'élection par des manifestations très bruyantes.



Assistance publique & privée. Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Concours des prix de l'Internat* (médaille d'or). — Voici la composition définitive du jury. *Section de médecine*: MM. Debove, Besnier, Dreyfus-Brisac, Oulmont, Le Dentu. — *Section de chirurgie*: MM. Routier, Chevalier, Gérard-Marchant, Charrin, Bonnaire. — *Concours de l'Externat*: Anatomie. Le 30 octobre, *Rapports de la trachée.* — Pathologie. Le 28 octobre, *Fractures de l'extrémité inférieure du radius.* Le 31 octobre, *Erysipèle de la face.* — Pathologie. Le 2 novembre: *Cathétérisme de l'urètre.* — Anatomie. Le 3 novembre: *Nerf médian.*

Coucours du prosectorat. — Le Concorns du prosectorat s'est terminé par la nomination de MM. Herbet et Dujarier.

Service d'Oto-laryngologie. — M. le Dr Sébileau, agrégé de la Faculté de Médecine, chirurgien des Hôpitaux, est agrégé comme remplaçant éventuel des chefs du Service oto-rhino-laryngologique des hôpitaux Saint-Antoine et Lariboisière,

Laboratoire de la Diphtérie. — Hôpital des Enfants-Malades. — M. Bonnes, docteur en médecine, est nommé pour l'année scolaire 1899-1900, Chef du Laboratoire institué à l'hôpital des Enfants-Malades pour le service de la diphtérie.

L'affaire du Directeur des Asiles de Vincennes et Vacassy. — On a jugé devant le tribunal correctionnel du Hâvre nn affaire d'escroquerie dans laquelle se trouve compromis M. Léon Marchessou, actuellement en fuite, Directeur révoqué ces temps derniers des Asiles de Vincennes et de Vacassy, à Saint-Maurice. Il y a plusieurs mois, MM. Desgénétais frères, manufacturiers à Bolbec, recevaient de M. Marchessou la commande de deux cents pièces de cotonnade destinées aux Asiles mentionnés ci-dessns.

La traite revint protestée. MM. Desgénétais, fort surpris, s'informèrent et apprirent que les marchandises étaient arrivées et que M. Marchessou en avait pris possession ; mais, au lieu de faire entrer les deux cents pièces de cotonnade dans les Asiles qu'il dirigeait, il se les était appropriées et les avait vendues à son profit. M. Marchessou a été condamné à deux ans d'emprisonnement.

Asile d'aliénés de la Seine. — Un Concours pour la nomination aux places d'interne titulaire en médecine dans les asiles publics d'aliénés du département de la Seine s'ouvrira à la Préfecture de la Seine le 4 décembre 1899. — Se faire inscrire à la Préfecture de la Seine, du 6 au 18 novembre.

Dispensaire Jean Lantier à Paris. — On sait que le Ministre de l'Intérieur a autorisé l'organisation d'une loterie au profit du Dispensaire de la rue Jean-Lantier. Ce dispensaire, le premier établissement de ce genre créé à Paris, a été fondé par le vénérable Dr Dubrisay. L'exposition des lots a lieu dans les locaux du dispensaire, 15, rue Jean-Lantier (proche le Châtelet).

Médecins et dispensaires. — Un concours auralieu le 13 décembre, à Paris, à la Préfecture de police, pour l'admission successive à cinq emplois de médecin-adjoint au Dispensaire de Salubrité. Les candidats qui désireraient prendre part à ce concours devront se faire inscrire à la Préfecture (Service du personnel) où tous renseignements utiles leur seront donnés. Le registre d'inscription est ouvert depuis le samedi 21 octobre, et sera clos le samedi 11 novembre, à quatre heures.

Hôpitaux de Bordeaux. — *Chirurgiens.* — M. Baudrimont, chirurgien titulaire à l'hôpital Saint-André, atteint par la limite d'âge, est nommé chirurgien honoraire des Hôpitaux et Hospices. M. Monod, chirurgien titulaire à l'Hôpital-hospice des Enfants, passe au même titre à l'Hôpital Saint-André. M. Courtin, chirurgien titulaire à l'Hospice Général, passe au même titre à l'Hôpital-hospice des Enfants. M. Denucé, chirurgien titulaire des Hôpitaux et affecté à l'Hospice Général. M. Bégouin, chirurgien adjoint à l'Hôpital-hospice des Enfants.

Internat. — M. Péry vient d'être nommé Interne des Hôpitaux à la suite de la dernière épreuve entre les trois candidats *ex æquo*. La question était : *Triangle sus-claviculaire; — Du Torticolis*.

Association des Dames Françaises. — *Conférences Médicales du Mans* (Année 1899-1900). — M. le Dr Le Bail : *Premiers soins à donner aux Blessés, Pansements, Bandages et Appareils.* — M. le Dr Hamon du Fougeray : *Notions d'Anatomie et de Physiologie.* — M. le Dr Bolognési : *Hygiène.* — M. le Dr Hervé : *Notions de Médecine.* — Ces Conférences Médicales ont commencé le *lundi 6 novembre*, à 5 heures du soir, au siège de l'Association des Dames françaises, *Bourse du Commerce*, et continueront tous les lundis, à la même heure, jusqu'à la fin de l'année 1899. Elles reprendront le lundi 29 janvier 1900, pour finir le 26 mars.

Un Hôpital Marchand de Vins. — *Vente des vins des Hospices de Beaune.* — La vente des vins fins des Hospices civils de Beaune provenant de la récolte de 1899, a eu lieu le 12 novembre à l'Hôtel-Dieu de Beaune. Les cuvées étaient au nombre de 21, dont 17 de vin rouge, représentant 253 hectolitres 8 litres, et 4 de blanc représentant 29 hectolitres 7 litres. L'année dernière, la récolte avait été de 451 hectolitres 44 litres, dont 351 hectolitres 12 litres de vin rouge et 100 hectolitres de vin blanc. Cette vente, qui comprend en outre 500 litres d'eau-de-vie de marc de 1898, attire tous les ans de nombreux étrangers à Beaune.

Sociétés et Congrès.

Dîner des anciens Médecins et Pharmaciens de la Marine. — Le 6 novembre a eu lieu à 7 h. 1/2 au Cercle du 49, avenue de l'Opéra (Cotisation 12 fr. ; tenue de ville le soir). Les anciens Médecins de la Marine sont admis sur présentation de deux membres. Les habitués de cette réunion sont : MM. Vaillant, Rochefort, Nicolas, Grimail, Egasse, Grimaux, Cézilly, Jeanne, Paul Petit, Pineau, Rougon, Lecorre, Blanchard, Gorecki, Portafax, Le Marc'hadour, Naravéry, Joyau, Destren, de Laquesnerie, Dedet, Bavay, etc. Adresser les adhésions au Dr Vaillant, 49, avenue de l'Opéra.

Société de Neurologie de Paris. — La séance de la *Société de Neurologie* a eu lieu le *jeudi 9 novembre*, à *10 heures du matin*, à l'Ecole de Médecine, salle des Thèses, n° 2. L'ordre du jour était ainsi composé : MM. Dufour et Dide : *Tuberculine, tuberculose et encéphalopathies délirantes.* — M. Paul Londe : *Sur les troubles moteurs du goître exophtalmique* (Théorie de l'hyptomie). — M. Robinson : *Un cas de surdité verbale mentale.* M. Pierre Marie :

Déformations thoraciques dans la syringomélie (présentation des malades.) — M. Joffroy : *Sur un traitement de la morphinomanie.* — M. Chipault : *Balle dans le corps calleux ; état de mal épileptique ; hémiplégie. Trépanation, guérison. Paraplégie pottique avec grosse gibbosité. Réduction et ligatures apophysaires ; guérison* (Présentation de malades).

Société Anatomique de Paris. — M. Jeanbrau (de Montpellier), est nommé membre correspondant de la Société Anatomique de Paris.



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé de la Marine. — Par décision ministérielle du 27 octobre 1869, M. Gallas, médecin de 1[re] classe de la Marine, du cadre de Brest, a été placé dans la position hors cadres pour prêter son concours son concours à la ville de Saint-Pierre (îles Saint-Pierre et Miquelon), en qualité de médecin municipal.



Médecine d'État et Hygiène.

Commission de la Tuberculose. — M. Waldeck-Rousseau va instituer une Commission parlementaire pour étudier les moyens de combattre la tuberculose et de créer des sanatoria dans ce but.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 43[e] semaine, 925 décès, au lieu de 874 pendant la semaine précédente et au lieu de 819, moyenne ordinaire des semaines d'octobre. La fièvre typhoïde a causé 13 décès (au lieu de 15 pendant la semaine précédente). La rougeole 3, chiffre identique à la moyenne ; la scarlatine, 1, chiffre identique à la moyenne ; la coqueluche 3 (au lieu de la moyenne 5) et la diphtérie 3 (au lieu de la moyenne 5). Il n'y a pas eu de décès par la variole pendant les seize dernières semaines. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 95 décès, au lieu de 99 pendant la semaine précédente et au lieu de 82, moyenne ordinaire de la saison. Ce chiffre se décompose ainsi qu'il suit : Bronchite aiguë, 11 décès (au lieu de la moyenne 10) ; bronchite chronique, 30 (au lieu de la moyenne 20) ; broncho-pneumonie, 16 (au lieu de la moyenne 22) ; pneumonie, 38 (au lieu de la moyenne 30). Les autres maladies de l'appareil respiratoire ont entraîné 50 décès dont 37 sont dus à la congestion pulmonaire ; en outre, 3 décès ont été attribués à la grippe. La phtisie a causé 192 décès (au lieu de la moyenne 180), la méningite tuberculeuse 18 décès ; la méningite simple 13 ; les tuberculoses antres que celles qui précèdent ont causé 26 décès, l'apoplexie, la paralysie et le ramollissement cérébral 80 décès ; les maladies organiques du cœur 58 ; le cancer a fait périr 53 personnes ; enfin 45 vieillards sont morts de débilité sénile. Il y a en 15 suicides et 10 autres morts violentes. On a célébré à Paris 545 mariages. On a enregistré la naissance de 1.138 enfants vivants (545 garçons et 593 filles), dont 817 légitimes et 321 illégitimes. Parmi ces derniers, 49 ont été reconnus immédiatement.

La Peste. — *Portugal.* — A Oporto, le 3 novembre, on a enregistré un cas de peste, le 6, 3 cas, 1 décès; la dernière semaine, il y a en 12 cas et 4 décès.

Suivant un article du docteur Gomez Silva, la maladie régnant à Oporto serait endémique et non épidémique.

Durant le mois d'octobre, il y a eu 113 cas de peste et 29 décès à Oporto.

Depuis le début de l'épidémie, on a enregistré 210 cas et 72 décès.

Inde. — 6,727 cas ont été constatés pendant la semaine du 1[er] au 7 octobre.

Hong-Kong. — On signale 1 cas et 1 décès pendant la semaine du 20 au 26 octobre.

Maurice. — Pendant la même semaine, on a constaté 89 cas et 72 décès.

Brésil. — Le 31 octobre, on signale 13 cas à Santos et 1 cas à San-Paulo.

Fièvre Jaune. — On mande de Saint-Nazaire que le paquebot *Navarre*, qui vient d'arriver de la Vera-Cruz et de la Havane, a eu pendant la traversée un décès causé par la fièvre jaune. Un autre décès s'est produit en rade, et un passager est très malade à bord. Les autres passagers ont été transportés au lazaret de Mindin et le paquebot a été mis en quarantaine.

Empoisonnement de Sardon par un canard à la Ronennaise.— M. Victorien Sardon et sa famille l'ont échappé belle. Ils ont failli être victimes d'un empoisonnement causé par un canard à la rouennaise mal préparé. M. Victorien Sardou, sa femme et sa fille, absolument intoxiqués, ont dû garder le lit plusieurs jours. L'auteur de *Patrie*, qui est, comme on le sait, de tempérament vigoureux, a repris pied le premier. Tout danger est conjuré, mais l'alerte n'a pas manqué d'être inquiétante.

Médecin centenaire. — On raconte que M. le Dr Charles Smith, qui exerçait autrefois la Médecine à New-York et qui habite maintenant Atlantic City (New-Jersey), s'est marié dans cette ville, au commencement d'octobre, avec une toute jeune fille, Mlle Sallie May. Or, d'après ses propres déclarations, M. le Dr Smith a atteint l'âge patriarcal de cent vingt-trois ans. Son père, Henry Smith, a vécu plus de cent-vingt ans, ainsi que son grand-père. Il est né près de Cairo (Illinois), mais il est allé en Allemagne

à l'âge de trois ans, où il a fait ses études à l'Université d'Iéna ; sa vie a été très accidentée.

L'Alcoolisme. — La *Prospérité*, Société française contre l'usage de l'Alcool, dont le siège est, 15, boulevard du Temple, a donné dimanche dernier, dans la salle des Fêtes de la mairie du troisième arrondissement, à l'occasion de l'ouverture de son École d'enseignement antialcoolique pour adultes, une matinée musicale et artistique.

Une Affaire d'avortement à Paris. — M. Lefresne, juge d'instruction, vient d'interroger deux sages-femmes de Paris impliquées dans une grave affaire d'avortement. Leurs pratiques auraient coûté la vie à une jeune fille de vingt-deux ans, Mlle K..., appartenant à une très honorable famille. Mes Henry Robert et Lévy-Alvarez assistent les deux inculpées.

La vérification des thermomètres médicaux. — Le Ministre du Commerce, à la suite d'une visite au service de la vérification des alcoomètres et densimètres, a décidé de mettre à l'étude la question de savoir s'il ne conviendrait pas d'étendre la vérification officielle à d'autres instruments de précision, et notamment aux thermomètres médicaux.



Divers.

Voyage de M. Huchard. — Le Dr H. Huchard vient de rentrer à Paris enchanté de son voyage en Scandinavie. Il a eu l'honneur d'être reçu, en compagnie du Dr Janicot, par S. M. le roi de Suède et de Norvège, qui a accueilli les deux médecins français avec une particulière cordialité. Le corps médical norvégien n'a pas voulu rester en arrière du corps médical suédois, et, à la suite d'une conférence du Dr Huchard, un banquet de quatre-vingts couverts a permis aux savants norvégiens de boire avec enthousiasme à leurs confrères français et à la Science française.

Les Médecins dans le Monde. — Parmi les médecins qui ont assisté au mariage du prince Jean, citons M. le Dr et Mlle Blache.

Les Médecins à l'Élysée. — Le 3 novembre, M. le Président de la République a reçu M. le Dr Savas Georgiadès, délégué de la ville de Phocée aux fêtes du Centenaire de Marseille.

Les Médecins et la Politique. — Un jour, un inconnu disant venir de Longwy s'est présenté chez le Dr Duxouaux, à Longuyon, et lui a demandé s'il serait disposé à recevoir les princes pendant quelques jours (*Temps*).

Médecin candidat au Conseil Général. — M. Royère a été élu Conseiller général pour le canton de Beaumont, par 1,103 voix contre 938 au Dr Testut, républicain modéré, professeur à la Faculté de Médecine de Lyon, sur 2,238 électeurs inscrits, 1,861 votants et 1,841 suffrages exprimés.

Medecins Pisciculteurs. — M. le Dr Marcel Baudouin, ancien Secrétaire-général du Congrès international des Sables-d'Olonne (Vendée), est nommé trésorier du *Congrès international d'Aquiculture et de Pêches de 1900.* On peut lui adresser, dès maintenant, les adhésions à ce Congrès, qui sera extrêmement intéressant au point de vue scientifique.

Les Médecins Agriculteurs — Parmi les Médecins agriculteurs, citons M. le Dr Menudier ✻ ✻, président du Syndicat général des Comices et Syndicats agricoles de la Charente-Inférieure, auteur d'un très intéressant travail, qui vient de paraître sur le *tallage des blés*.

Les Médecins Maires. — M. le Dr Jousset de Bellême, est nommé maire de la commune de Bure (Seine-et-Oise).

Les Médecins conférenciers. — A la première réunion de la Société de Géographie du 3 novembre, M. le Dr Maclaud a fait une conférence extrêmement documentée sur les voyages d'exploration à travers la Guinée française et le Fouta-Djalon. Des projections à la lumière oxhydrique, faites par M. Molteni, accompagnaient et complétaient la causerie de M. Macland. Bien en possession de son sujet, parlant de verve et d'esprit, le conférencier a remporté un très vif succès.

Distinctions honorifiques. — Des médailles d'honneur viennent d'être décernées aux personnes ci-après désignées, en récompense du dévouement dont elles ont fait preuve à l'occasion des maladies épidémiques. *Médaille d'argent* : M. le Dr Le Moaligou (épidémie de dysenterie à Quimperlé). *Médaille de bronze* : Mme Mallet, en religion sœur Marie-Edouard (épidémie de grippe infectieuse à l'hôpital de Honfleur).

Médecine au Théâtre. — *La Médecine dans l'Amour au Moulin.* — Récemment le théâtre des Galeries, à Bruxelles, a donné la première d'une charmante opérette, *l'Amour au Moulin*, paroles de MM. Garnier et Bierset, musique de Pietro Lanciani. L'intrigue en est fort originale et se greffe d'incidents qui excitent un intérêt croissant. Un meunier, Jules Courtalon, est affligé d'une bosse qui contribue plus à assurer sa réputation d'homme spirituel qu'à le préserver d'un peu de mélancolie. Courtalon vient d'apprendre que la science médicale peut enfin redresser les bossus, et pour l'amour de Georgette, son amie, il consent à subir l'opération.

Jules Courtalon guérit à l'hôpital.

Les Femmes-Pharmaciens. — Mme Camille Rousseau, femme de notre compatriote de Vendée, pharmacien à Fontenay, vient de subir avec succès, devant l'Académie de Poitiers, les épreuves du certificat d'études exigé des aspirants au grade de pharmacien. Qu'elle nous permette de lui en faire tous nos compliments.

Le Parlement allemand vient d'interdire aux femmes l'exercice de la Pharmacie.

Les Médecins Journalistes. — M. Cornély, le célèbre chirurgien du *Figaro*, a fait, vers 1865, ses études de médecine à Lyon, en compagnie de A. Reverdin (de Genève) et reste son ami.

LA SEMAINE DU MÉDECIN.

Semaine du 13 au 19 Novembre 1899.

JOURS	MATIN.	SOIR.
LUNDI 13 Novembre	Concours pour 5 places d'externe a l'Hôpital civil de Mustapha (Alger). 9 h. *Cours de Clinique chirurgicale*, par M. le Pr TILLAUX, a la Charité, les mercredis, vendredis et lundis. 9 h. *Cours de Clinique ophtalmologique*, par M. le Pr PANAS, les lundis et vendredis. 10 h. 1/4. *Conferences d'Ophtalmologie*, par M. le Dr DREYER-DUFER, Hôpital St-Antoine, pavillon Moiana, tous les lundis. 12 h. *Conferences de Chimie biologique*, par M. DESGREZ, agrégé, Amphithéâtre de Physique et de Chimie de la Faculté, les vendredis, lundis et mercredis.	3 h. *Cours de Therapeutique*, par M. le Prof. LANDOUZY (Grand Amphithéâtre de l'Ecole pratique), les lundis, mercredis, vendredis. 4 h. *Cours d'Anatomie*, par M. le Prof. FARABEUF, Grand Amphithéâtre de la Faculté (*L'abdomen et le bassin ; viscères qui y sont contenus*), les lundis, mercredis et vendredis. 4 h. *Cours de Pathologie expérimentale et comparee* (*Bacteriologie*), par M. le Pr CHANTEMESSE, au Laboratoire (Ecole pratique), les mercredis, vendredis et lundis. 5 h. *Cours de Physiologie*, par M. le Pr RICHET, Grand Amphithéâtre de l'Ecole pratique, les lundis, mercredis, vendredis. 6 h. *Conferences de Pathologie interne*, par M. ROGER, agrégé, Petit Amphithéâtre de la Faculte, les lundis, mercredis et vendredis
MARDI 14 Novembre	9 h. *Clinique d'Accouchements et de Gynécologie*, par M. le Pr BUDIN, 89, rue d'Assas, les samedis et mardis. 9 h. 1/2. *Cours de Clinique chirurgicale*, par M. le Pr DUPLAY, a l'Hôtel-Dieu, les vendredis et mardis. 9 h. 1/2. *Cours de Clinique chirurgicale*, par M. le Pr BERGER, à la Pitié, les lundis et vendredis. 10 h. *Cours de Clinique medicale*, par M. le Pr JACCOUD, Hôpital de la Pitié, les samedis et mardis. 10 h. *Cours de Clinique médicale*, par M le Pr POTAIN, à l'Hôpital de la Charité, les samedis et mardis.	3 h. Ouverture du *Cours d'Oto-rhino-Laryngologie* (Dr CASTEX), Amphithéâtre Cruveilhier (Ecole Pratique), les jeudis, samedis et mardis. 3 h. *Conferences pratiques appliquees a la Toxicologie*, par M. le Dr VIBERT, au Laboratoire de Toxicologie, 2, Quai du Marché-Neuf (Les mardis). 3 h 1/2 a 5 h. Séance hebdomadaire de l'Académie de Médecine. 4 h. *Cours d'anatomie descriptive et topog. des organes des sens et de l'appareil respiratoire*, par M. RIEFFEL, chef des travaux a l'Ecole pratique, les jeudis, mardis, samedis. 5 h. *Cours d'Histologie*, par M. le Pr MATHIAS-DUVAL (*La cellule en general, les cellules nerveuses en particulier ; le systeme nerveux ; la peau et les organes des sens*), Grand Amphit., mardis, jeudis, samedis. 5 h. *Cours pratique d'Ophtalmologie*, par M. le Dr TERRIEN, a l'Hôtel-Dieu, les mardis, jeudis, samedis pendant 6 semaines. 6 h. *Cours de Physique biologique* par M. A BROCA, chargé de cours, Amphithéâtre de Physique de la Faculté, les mardis, jeudis, samedis
MERCREDI 15 Novembre	Concours pour 4 emplois d'interne provisoire à la Maison départementale de Nanterre, vacants au 1er janvier 1900. 9 h. *Cours de Clinique des Maladies des voies urinaires*, par M. le Pr GUYON, a l'Hôpital Necker, les samedis et mercredis. 10 h. *Conferences de Gynecologie pratique*, par M. le Dr REBLAUD, tous les mercredis.	3 h. 1/2. *Societe de Chirurgie*, 3, rue de l'Abbaye. 5 h. *Conferences pratiques d'Ophtalmologie*, par M. le Dr DRUAULT a l'Hôtel-Dieu, les mardis, jeudis, samedis, pendant 6 semaines. 6 h. *Cours d'Orthopédie et de Massage*, par M. le Dr ARCHAMBAUD, 21, rue Cujas, tous les mercredis 8 h. *Société des Medecins inspecteurs des Écoles de la Ville de Paris*, a la Mairie du 1er arrondissement. Séance mensuelle.
JEUDI 16 Novembre	Technique clinique médicale par M. le Dr THIERCELIN, Hôpital Saint-Antoine, tous les jeudis. 10 h. 1/2. *Cours sur les applications de l'Hypnotisme a la Neuropathologie et a la Psychiatrie*, par M. le Dr BÉRILLON, 49, rue Saint-André-des-Arts, tous les jeudis. 12 h. *Cours de Chimie médicale*, par M. le Pr GAUTIER, Grand Amphithéâtre, les jeudis, samedis et mardis.	3 h. *Societe d'Anthropologie*, à l'Ecole pratique. 3 h. *Societe française d'Electrotherapie*, séance annuelle, Mairie du 1er arrondissement. 6 h *Conference d'Obstétrique*, par M. WALLICH, agrégé, Grand Amphithéâtre de la Faculté, les samedis, mardis et jeudis. 8 h. 1/2 *Conferences pratiques sur la Chirurgie journaliere des voies urinaires*, par M. le Dr GUEPIN, a l'Association des Etudiants, tous les jeudis.
VENDREDI 17 Novembre	9 h. 1/2. *Exercices cliniques sur le diagnostic de la folie*, par M. le Dr MAGNAN, a l'Asile Sainte-Anne, tous les vendredis. 10 h. *Cours de Chirurgie des maladies cutanees et syphilitiques*, par M. le Pr A. FOURNIER, Hôpital St-Louis, les mardis et vendredis. 10 h. *Cours de Clinique des maladies des Enfants*, par M. MARFAN, agrégé, Hôpital des Enfants malades, les lundis et vendredis 10 h *Cours de Clinique des maladies du systeme nerveux*, par M. le Pr RAYMOND, Hospice de la Salpêtrière, les mardis et vendredis. 10 h. *Conferences de Gynecologie clinique*, par M. le Dr POZZI, tous les vendredis, a l'Hôpital Broca. 10 h. *Cours de Pathologie mentale et nerveuse*, par M. DUPRÉ, agrégé, à l'Hôtel-Dieu (Salle Sainte-Madeleine), les mardis et vendredis.	2 h. 1/2 *Cours de Clinique des Maladies mentales* (Professeur JOFFROY), a l'Amphithéâtre de l'Asile Sainte-Anne, les lundis et vendredis. 3 h. *Cours d'anatomie pathol. des organes genitaux de l'homme et de la femme*, par M. le Prof. CORNIL (Petit Amphithéâtre de la Faculté), les lundis et vendredis. 3 h 1/2. *Societe Anatomique*, à l'Ecole pratique. 3 h. 1/2. *Societe medicale des Hôpitaux*, 3, rue de l'Abbaye. 4 h. *Conferences de Medecine legale*, par M. THOINOT, agrégé, Petit Amphithéâtre de la Faculté, les lundis, mercredis, vendredis. 5 h. *Cours de Gynecologie et de Chirurgie abdominale*, par M. le Dr FOURNEL. Tous les vendredis (Amphithéâtre Cruveilhier). 6 h. *Conferences de Pathologie generale elementaire* (*Propedeutique*), par M. MÉNÉTRIER, agrégé (Petit Amphithéâtre de la Faculté), les lundis, mercredis, vendredis.
SAMEDI 18 Novembre	10 h. 1/2. Ouverture du *Cours de Clinique medicale*, par M. le Pr DIEULAFOY, à l'Hotel-Dieu (Amphithéâtre Trousseau), les mercredis et samedis. La *Gazette médicale de Paris* paraît tous les samedis, à 8 h. 1/2 du matin, 93, Boulevard Saint-Germain (Prix du Numéro : 0,20 c.), comme un grand nombre d'autres journaux médicaux.	3 h. *Conferences pratiques appliquées a la Toxicologie*, par M. le Dr OGIER, au Laboratoire de Toxicologie, 2, quai du Marché-Neuf (Tous les samedis). 4 h. 1/2. *Societe de Biologie*, à l'Ecole pratique. 5 h. *Cours d'Histoire de la Medecine et de la Chirurgie*, par M. le Pr BRISSAUD (Petit Amphithéâtre de la Faculté), les mardis, jeudis et samedis. 5 h. *Conférences d'Hygiene*, par M. NETTER, agrégé, Grand Amphithéâtre, les mardis, jeudis, samedis.
DIMANCHE 19 Novembre	10 h. *Conférences sur les Maladies de la peau*, par M. le Dr THIBIERGE, à l'Hôpital de la Pitié (Depuis le 5 novembre). 10 h. 1/2. *Conferences sur les Maladies de la peau*, par M. GAUCHER, agrégé, a l'Hôpital Saint-Louis. 10 h. *Conferences de Radioscopie medicale*, par M. le Dr BÉCLÈRE, Hôpital Saint-Antoine, tous les dimanches.	2 h. Assemblée générale de l'Amicale. 3 h. Assemblée générale du Sou médical. 4 h. Assemblée générale du Concours médical. 7 h. Banquet de ces Sociétés, restaurant Marguery.



Variétés et Anecdotes.

Un nouveau signe d'Identité humaine.

EMPLOI DE LA VOIX.

La scène s'est passée en Amérique où Mlle Emma Calvé est en tournée. La grande cantatrice était entrée dans un bureau de poste afin de retirer un pli recommandé; mais comme elle a négligé de se munir des deux enveloppes nécessaires, pour justifier de son identité, l'employé refuse de lui délivrer le prix attendu. La charmante artiste, s'adresse au chef du poste. Et comme celui-ci, à son tour, confirme la réponse prudente de l'employé:

«Ah ! vous ne croyez pas que je suis Emma Calvé, dit la cantatrice; eh bien, attendez un peu ! » Et, devant les employés ahuris, devant le public stupéfait, elle chante, de sa voix divine, le grand air de *Carmen*. Alors, cette fois, le chef du bureau acquiesce et l'employé délivre le pli.

Il y a bien longtemps que nous avions songé à utiliser la Voix comme signe d'identité; et nous croyons savoir qu'on s'en sert désormais au service de l'*Identité judiciaire* de la Préfecture de police. Le CINÉMATOGRAPHE pourra également rendre de plus précieux services que le PHONOGRAPHE (*instrument de la voix*), en fournissant les signes relatifs à la *marche* de l'individu. M. B.

La Maladie du Roi Othon.

Un cas curieux de Télépathie.

Un château royal de la Haute-Bavière sert d'asile au roi Othon, plus déséquilibré encore que Louis. Pour celui-là, plus que pour son devancier, la mort sera vraiment libératrice, car il traîne des jours de supplicié dans un affaissement absolu, ne cessant de gémir et de pleurer. En ses moments de lucidité, il se plaît à aller cueillir des fraises dans le jardin. Voici quelle serait l'origine de cette fantaisie. Il y a une trentaine d'années — le roi Othon en compte aujourd'hui cinquante —, il prenait part à un pique-nique où il rencontra la gracieuse comtesse de L..., alors dans tout l'éclat de ses dix-sept printemps. Il s'assit à côté d'elle pendant le déjeuner champêtre et lui fit une cour assidue. Toute joyeuse la jeune fille offrit au prince deux fraises qu'elle venait de trouver dans le bois. Ces fraises devinrent pour Othon une sorte de talisman qu'il enferma dans une boîte d'argent et dont il refusa constamment de se séparer. Cet incident eut pour la petite comtesse les suites les plus fâcheuses. On l'enferma dans un couvent où elle demeure encore. Quant au prince, il conserva toujours précieusement la boîte d'argent, et lorsqu'il revient à lui, il aime à faire des cueillettes de fraises dans le parc de sa résidence. Récemment il étonna ses gardiens en leur disant : « La comtesse de L... va mieux ; elle est maintenant hors de danger. » Renseignement pris, il se trouva que la recluse venait de faire une grave maladie. Comment ce fou incurable, sans relation avec le monde, avait-il pu le savoir ? Mystère et télépathie sans doute !

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 167.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

70e Année. 11e Série. Tome II. N° 46. 18 Novembre 1899.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Leçons de choses en Médecine ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Épidémies menaçantes : La Peste en Europe et en Afrique. — La Médecine et la Guerre : Les Secours aux Blessés de la Guerre Anglo-Boër. — Les Médecins en exploration : Les Internes des Hôpitaux dans les Catacombes de Paris. — Nécrologie. — La Médecine aux Chandelles : Les Médecins de l' « Ennemi du peuple » au *Gymnase*. — Petites Informations. — La Semaine du Médecin. — Variétés et Anecdotes : Les suites d'un duel médical à Bordeaux.

Illustrations : Grandes Actualités : M. le Pr Chantemesse (de Paris). — Entrée de l'ossuaire des Catacombes de Paris.



Les Leçons de choses en Médecine.

Chaque matin, dans les Hôpitaux de Paris, se font plusieurs leçons cliniques. Les uns pérorent au lit du malade : ce qui est parfait. Les autres récitent ou improvisent (ce qui vaut mieux) dans un amphithéâtre, assez mal disposé d'ordinaire, une leçon, qu'on dit clinique, parce qu'elle a trait à un ou à des malades, et qui pourtant ne saurait l'être, puisqu'elle n'est pas faite dans la salle même, au pied du grabat de fer, le patient sous les yeux du public.

Il est indiscutable que la véritable leçon clinique doit être organisée à la mode antique. On ne peut pas monter, évidemment, un cinématographe dans un pavillon de diphtériques par exemple. Pour l'autre, celle de l'amphithéâtre, qui est toujours, quoi qu'on en dise, plutôt théorique, il n'en est pas ainsi. On devrait posséder, au moins, pour les chaires reconnues d'une façon officielle, un outillage en rapport avec le but à atteindre.

Pour l'instant, nous ne réclamons pas encore des pellicules de plusieurs kilomètres, car elles sont seulement à la portée des professeurs millionnaires, ou de ceux qui ont pour but unique de le devenir par de faciles moyens ! Mais nous nous permettons de faire humblement remarquer qu'on pourrait, sans grande dépense, généraliser dans nos Hôpitaux, au point de vue de l'Enseignement, l'emploi des Projections Photographiques, comme on utilise, en thérapeutique, les photographies radiographiques, ou les examens bactériologiques.

Je sais bien qu'il y a des services où les chefs s'en servent d'une manière courante ; mais ils sont très rares. A la Faculté de Médecine de Paris, on y a recours. Tout cela cependant est l'exception; et nous voudrions voir le principe admis pour tous les cas.

Certes, l'enseignement oral a ses qualités; mais la Vue est un organe d'emmagasinage cérébral autrement précieux que l'Ouïe. Il y a donc tout intérêt à utiliser, à côté de la vision directe, la photographie elle-même des objets introuvables au moment du cours, c'est-à-dire, en pratique, les *Projections Photographiques*. Des collections superbes existent dans le commerce. Il suffit de vouloir se renseigner pour s'en procurer de semblables. Et cet auxiliaire est certainement trop inconnu encore des jeunes Maîtres qui ont pris à charge d'instruire les générations médicales actuelles.

Marcel Baudouin.





LES ÉPIDÉMIES MENAÇANTES.

La Peste en Europe et en Afrique.

I. — La Peste en Algérie.

La peste bubonique, que les Anglais n'ont su localiser ni dans l'Inde ni à Alexandrie, vient de faire son apparition dans la province de Constantine. Plusieurs décès, dus « au mal qui répand la terreur », ont été constatés à Philippeville d'abord, à Bougie ensuite. Bien qu'il ne faille pas s'exagérer le danger, il convient cependant de n'en point diminuer l'importance et de prendre, dès à présent, toutes les mesures, si rigoureuses soient-elles, qui peuvent empêcher le fléau de gagner de proche en proche et d'atteindre l'Europe. Nous ne sommes plus au Moyen-Age, où, dans des populations ne connaissant presque aucun des principes élémentaires d'hygiène, le mal se propageait avec une rapidité foudroyante.

A Vienne et à Oporto, en effet, on est parvenu à isoler le foyer d'infection ; et l'on peut, l'on doit agir de même en Algérie.

M. le Pr Chantemesse est parti, il y a quelques jours, pour la province de Constantine, afin d'y étudier la marche de la maladie qui aurait, paraît-il, fait des victimes, heureusement peu nombreuses, aussi bien dans la population civile que dans les troupes de notre contingent africain. Il faut espérer que des mesures énergiques vont être prises immédiatement. En dehors de l'effrayante responsabilité qui incomberait à une nation dont l'incurie laisserait la peste se propager chez elle, — incurie que nous avons durement et à juste titre reprochée à l'Angleterre —, il y a pour nous un intérêt de premier ordre à ne point laisser le mal gagner, si peu que ce soit, la terre française.

S'il y a, à Paris, un seul cas de peste, si même ce cas est bénin, le préjudice causé à l'Exposition de 1900 sera incommensurable. Des millions de visiteurs renonceront au voyage qu'ils comptent faire l'an prochain à Paris ; et l'on ne saurait demander trop instamment à ceux qui ont la garde de notre sécurité ainsi que de nos intérêts nationaux, de ne point hésiter à prendre toutes les mesures nécessaires, à établir des cordons sanitaires et des quarantaines, pour empêcher le fléau, qui est maintenant à nos portes, d'entrer chez nous avec son cortège habituel d'épouvante, de ruine et de deuil.

Le début de l'épidémie. — Il y a trois semaines environ (déjà!), le Gouvernement général de l'Algérie était informé qu'un cas suspect, revêtant le caractère pestiforme venait de se produire à Philippeville. M. le Dr Soulié, directeur du Laboratoire de l'Institut Pasteur à Alger, était envoyé aussitôt sur les lieux. Après un examen attentif et une enquête approfondie, M. le Dr Soulié faisait connaître que le cas qui s'était produit n'était nullement un cas de peste bubonique. Quelques jours après, plusieurs cas se produisaient à Bougie ; un décès même fut constaté. Le Ministère de l'Intérieur, qui était tenu au courant de la marche de l'épidémie, envoyait aussitôt M. le Pr Chantemesse à Alger.


M. le Pr Chantemesse, envoyé par le Gouvernement pour étudier la marche de la Peste en Algérie.

Après avoir conféré avec M. Laferrière, M. Chantemesse partait aussitôt pour Philippeville et se rendait ensuite, par mer, sur l'aviso-torpilleur *Dague*, à Bougie. A la suite de l'enquête à laquelle il se livrait, M. Chantemesse, après l'examen des cas, concluait que la maladie présentait, en effet, les caractères de la peste bubonique, mais qu'il fallait attendre le résultat des cultures pour se prononcer nettement.

On suppose que la peste a dû tout d'abord être transportée à Philippeville par des sacs qui ont été expédiés, dans ce port, des Indes, *viâ* Marseille. La contagion a dû ensuite se propager à Bougie par les navires côtiers, qui desservent le littoral algérien.

Dès que les cas douteux ont été connus de l'autorité, celle-ci a pris toutes les mesures prophylactiques nécessaires. C'est ainsi qu'à Alger, notamment, la municipalité a procédé à la destruction des rats, qui, on le sait, constituent un des véhicules les plus dangereux de la peste bubonique. Les égouts ont été divisés en secteurs, que l'on bouchait hermétiquement après y avoir fait brûler des matières nocives pour les rats. Les cadavres de ces rongeurs étaient ensuite amenées dans des fosses spéciales par des chasses d'eau.

Un journaliste s'est rendu à l'Institut Pasteur, rue Dutot, où il a recueilli les renseignements suivants : « Les dépêches publiées retardent de plusieurs jours et ne sauraient émouvoir l'opinion publique, car il n'est pas démontré que les cas signalés soient des cas de peste bubonique ; ils sont, d'ailleurs, restés isolés. La maladie semble s'être localisée à Philippeville et à Bougie. Après une longue période d'incubation, des cas auraient

été constatés à Philippeville, où notamment une famille indigène aurait eu deux personnes frappées. Il est deux faits à noter : c'est tout d'abord que la maladie n'a jamais eu une grande intensité, et qu'elle est localisée aux seuls quartiers arabes des deux villes où elle a été signalée. M. Chantemesse, de l'Institut Pasteur, qui n'avait pu assister aux expériences d'immunisation et d'inoculation de sérum antipesteux, faites récemment en Portugal par ses collègues, MM. Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, et Salimbeni, est aussitôt parti pour l'Algérie avec une provision de ce sérum. On en prépare encore à tout hasard, rue Dutot ; mais la marche de la maladie suspecte, grâce aux mesures prises par les Pouvoirs publics en Algérie, semble définitivement enrayée. Il convient, en outre, de ne pas oublier que les expériences de M. Calmette ont démontré que le sérum antipesteux était non seulement un remède préventif, mais encore un curatif énergique ».

M. Lucien Sider, maire de Philippeville, a adressé la dépêche suivante à M. Lesueur, ancien sénateur de l'Algérie : « Philippeville, 12 novembre. La situation sanitaire à Philippeville est excellente. Les mesures de précaution qui avaient été prises provisoirement contre certaines marchandises d'exportation, et qui ont pu donner naissance aux craintes que vous me signalez, ont été entièrement rapportées. Il est d'ailleurs parfaitement exact que le docteur Chantemesse a été envoyé à Philippeville par le Conseil supérieur d'Hygiène, pour étudier trois cas suspects qui s'étaient produits dans cette ville. » M. le Maire de Philippeville affirmant que la situation sanitaire est excellente, nous devons tenir grand compte de son témoignage. Toutefois, nous sommes obligé de dire que l'enquête ouverte par M. Chantemesse dans plusieurs villes algériennes n'est pas encore terminée à l'heure actuelle ; son rapport est attendu d'un moment à l'autre au Ministère de l'Intérieur. Aussitôt arrivé, il sera transmis au Conseil supérieur d'Hygiène, qui a déjà arrêté, dans de récentes et nombreuses réunions, toutes les mesures qui devraient être prises si, malheureusement, on se trouvait en présence de cas de peste nettement caractérisés. — Autre lettre : « Bougie, 12 novembre. Pouvez démentir nouvelle donnée par un Journal de Paris ; aucun décès suite maladie épidémique ou contagieuse à Bougie dont l'état sanitaire est excellent. Le nombre des décès de l'année y est inférieur à celui de l'année dernière ; il en est de même du mois courant ; un indigène étranger à la commune a été hospitalisé le 21 octobre, sous la rubrique « cas douteux » et mis en observation ; ce malade est parfaitement guéri ; j'ajoute que les recherches faites au Laboratoire de Bactériologie de Constantine ont donné un résultat négatif ; il n'y a donc rien eu à Bougie qui ait pu donner naissance à la nouvelle mise en circulation, nouvelle fausse et contre laquelle je proteste de toutes mes forces. Martel, maire de Bougie. »

M. le Pr Chantemesse, est revenu à Alger après s'être acquitté de la mission dont il avait été chargé. Il a conféré, dès son retour, avec le Gouverneur général, à qui il a rendu compte de ses observations et des expériences auxquelles il s'est livré au cours de son inspection. Des explications de M. Chantemesse, il ressort que les bruits qui ont été mis en circulation sur l'existence d'une épidémie de peste en Algérie sont dénués de fondement. S'il est vrai qu'il y ait eu à Philippeville et à Bougie quelques cas simplement suspects, mais rares et isolés qui appelèrent l'attention des autorités sanitaires, les enquêtes minutieuses n'ont révélé nulle part la présence d'une épidémie ; depuis plus de trois semaines, aucun cas nouveau offrant à un degré quelconque un caractère de suspicion n'a pu être constaté, malgré les recherches les plus attentives. On peut donc considérer aujourd'hui la situation sanitaire comme très satisfaisante.

II. — La Peste en Portugal.

A Oporto, pendant la semaine du 22 au 29 octobre, on a enregistré 28 cas de peste et 8 décès ; du 29 octobre au 5 novembre, 12 cas et 4 décès ; du 5 au 12 novembre, 11 cas et 7 décès ; le 12 ; 1 cas et 1 décès ; le 13, 1 cas, 1 décès. Il y a, en ce moment, 61 pestiférés en traitement à l'hôpital.

M. le Pr Pestana, bactériologiste, revenant d'Oporto, a été atteint de la peste en arrivant à Lisbonne. Il se considérait comme à l'abri de l'épidémie. Malgré qu'il eût été vacciné, il avait été infecté à Oporto au début de la peste, ayant eu l'occasion de faire une autopsie avec une écorchure au doigt. L'infection fut alors excessivement bénigne. La maison où habitait M. Pestana était isolée de l'hôpital ; mais elle avait été préalablement affectée aux pestiférés. M. Pestana était rentré de la veille d'Oporto ; pendant la journée, il s'était occupé des affaires officielles. A dix heures du soir, il prit la fièvre et demanda à être transporté avec toute sa famille à l'hôpital. Les habitants occupant tous les étages de sa maison furent conduits au lazaret. Au premier étage avait lieu une soirée dansante. De grand matin, la Police sanitaire fit conduire tous les invités au lazaret. M. Pestana avait 41 degrés de fièvre. Le bubon inguinal était franchement manifesté ; mais depuis l'état de M. Pestana s'était amélioré. Sa famille et ses voisins sont en bonne santé, sauf un voisin atteint d'une congestion cérébrale. Le roi Carlos, accompagné par un officier d'ordonnance, le capitaine Pinto-Basto, a visité M. le Dr Pestana, directeur de l'Institut bactériologique, dans sa chambre, à l'hôpital des pestiférés. On a constaté que l'infection de M. Pestana a été occasionnée par une piqûre anatomique, au cours d'une autopsie.

M. le Pr Pestana est mort en pleine connaissance. Pendant les dernières quarante-huit heures, il lui était survenu de nouveaux bubons enlevant tout espoir de guérison. Le corps a été immédiatement enterré avec toutes les précautions possibles. L'hôpital sera peut-être brulé.

La direction générale du Lloyd autrichien annonce que trois personnes ont été atteintes de la peste et sont mortes à bord de la *Bérénice*, bateau à vapeur du Lloyd, qui revenait du Brésil en Europe. Il n'y a pas eu d'autres cas de maladie à bord. Les officiers et les hommes de l'équipage sont en bonne santé.

III. — La Peste en Égypte.

La peste a officiellement disparu. Elle vient de céder si complètement aux rigueurs du service sanitaire qu'on a supprimé les crédits destinés à la combattre. Ce n'avait d'ailleurs été qu'une épidémie bénigne. Les touristes, qui font chaque année remonter un flot d'or le long des rives bourbeuses du Nil, peuvent donc revenir sans crainte. Un cas isolé de peste s'est produit pourtant à Alexandrie. Les médecins le considèrent comme se rattachant à l'épidémie passée et ne craignent pas de nouvelle apparition du fléau.

Ile Maurice. — Rapport officiel sur la peste à Maurice, pour la semaine du 2 au 9 novembre : Nouveaux cas : 87, décès 72.

LA MÉDECINE ET LA GUERRE.

Les Secours aux Blessés de la Guerre Anglo-Boër.

France. — L'*Union des Femmes de France*, que ses statuts empêchent d'intervenir, à l'aide de ses ressources ordinaires, en faveur des blessés des guerres entre les puissances étrangères, s'est fait un devoir d'ouvrir une souscription pour les blessés du Transvaal. En conséquence, les dons en argent et en nature pour cette destination sont reçus, 29, Chaussée-d'Antin, à Paris, et adressées par les soins du Secrétariat au Consul de France, à Prétoria. Le Comité directeur fait, en cette circonstance, appel à la piti é et a la générosité des Femmes de France.

Dès le début des hostilités dans l'Afrique du Sud, le Conseil central de la *Société française de Secours aux Blessés militaires* a préparé quatre hôpitaux de campagne de cent lits chacun, qui partiront par les premiers bateaux; deux pour la Croix-Ronge anglaise et deux pour les blessés du Transvaal.

La Société centrale de la Croix-Rouge anglaise a reçu de la Société de la Croix-Rouge française, par l'intermédiaire de son président, le général Davout, duc d'Auerstaedt, un équipement d'appareils chirurgicaux pour deux hôpitaux de campagne. Lord Wantage, en accusant réception de ce don généreux, dit : « Il nous est profondément agréable de recevoir le gage des sentiments d'amitié et de sympathie de la nation française. C'est un acte qui sera hautement apprécié par le peuple anglais. » Les appareils envoyés par le général Davout seront installés à bord du navire-hôpital *Princesse-de-Galles*, équipé par les soins de la Croix-Rouge anglaise, et envoyé par elle dans le sud de l'Afrique.

L'appel du Comité néerlando-sud-africain en faveur des blessés boërs a été entendu; les souscriptions recueillies au siège du comité, boulevard Haussmann, 53, atteignent nn total de 5,700 florins, soit environ 12,000 francs.

La souscription ouverte au Havre en faveur des blessés des armées du Transvaal et de l'Etat d'Orange, a atteint près de 5,000 fr.

Un appel a été affiché au Palais de la Bourse. Le Comité terminait en disant : « Nous faisons cet appel dans un but complètement *humanitaire* et non politique, et aimons à croire que nous ne l'aurons pas fait en vain. »

Hollande. — A la date du 4 novembre, l'*Association Néerlandaise sud-africaine* avait reçu 220,891 florins, dont 88,000 ont été souscrits à Amsterdam. La seconde Ambulance hollandaise partira d'Amsterdam pour Lourenço-Marquès. Le personnel se composera de six hommes, quatre infirmiers et deux médecins, et de six diaconesses. Trente diaconesses de la Croix-Rouge ont offert leurs services.

Le départ de la Croix-Rouge Hollandaise. — Les Ambulancières sont des femmes, jeunes presque toutes, vêtues de robes noires et portant au cou une broche d'ivoire sur laquelle se détache la Croix-Rouge de la convention de Genève. Voici quelques noms ; il en est dans le nombre qui sont déjà très connus en Hollande, les autres seront peut-être bientôt célèbres.

MM. le Dr Lingbeek, directeur en chef de la petite troupe ; le Dr Konteweg, professeur de chirurgie ; puis, les Drs Romeyn, Bierens de Haan, Vinkuyzen, Oidtmann ; M. Rissik, administrateur ; quatre infirmiers volontaires et des étudiants. Parmi les femmes : Mlle Beynem, directrice de la Croix-Rouge ; Mlles Dykstra, S. Smith et F. Smith, les deux sœurs ; Mlles M. Schreuders, H. Geenen, A. Schipper, L. Metelerkamp, S. Van Stoknm, F. Wikersman, etc.

Le directeur et le professeur de chirurgie sont, l'nn très âgé, l'autre très jeune. Ils sont dénoncés à tous les yeux par le respect et la déférence dont ils sont entonrés. A les voir tous, on dirait une grande famille ou une pension de grands enfants. Cependant ces jeunes gens et ces jeunes filles partent pour l'inconnu, abandonnant tout, situation, famille, amis, ne sachant qu'une chose, qu'ils auront à recueillir le dernier soupir des mourants et panser d'horribles blessures, et font tout cela spontanément, sans ordre, pour la seule satisfaction d'accomplir un devoir.

Belgique. — La première expédition des ambulances belges quittera définitivement l'Europe le 22, à destination du Transvaal. Elle s'embarquera à Amsterdam. Elle comprend 10 médecins et 30 infirmiers ou infirmières.

Russie. — La souscription du Comité hollandais de Saint-Pétersbourg pour les secours aux Boërs a prodnit déjà 30.000 roubles.

Allemagne. — La *Croix-Rouge allemande*, sous le haut patronage de l'Empereur et de l'Impératrice, a déjà fait un premier envoi d'Ambulance au Transvaal, et un personnel complet de médecins et d'infirmiers est parti de Hambourg. L'Association compte pouvoir organiser bientôt un second envoi, grâce aux souscriptions qu'elle reçoit sans cesse et qui atteignent déjà près de 60,000 francs.

Danemark. — Une dépêche de Copenhague au *Daily Telegraph* annonce qu'une souscription en faveur des blessés boërs a été organisée en Danemark. Parmi les souscripteurs se trouvent les personnages les plus marquants du royaume, de nombreux professeurs de l'Université et plusieurs conseillers d'État.

Angleterre. — Sir James Siverwright vient d'organiser et d'équiper à ses frais une Ambulance pour les blessés Boërs à Prétoria. Elle partira incessamment et elle sera dirigée par le Dr Oray, d'Aberdeen. — *Les Trains-Hôpitaux.* Les deux Trains-Hôpitaux employés sur le théâtre de la guerre seront sous les ordres des Chirurgiens d'armée Brazier-Creagh et C. C. Flemming, assistés des Médecins civils W. T. Rowe et W. J. Waters Le Directeur général du Service de Santé militaire anglais dans l'Afrique du Sud est le Chirurgien général W. D. Wilson. — *Les Hôpitaux.* L'Hôpital d'évacuation a été établi à Wynberg, à 8 milles de la ville du Cap, au milieu d'une magnifique forêt de pins. Il n'a encore que 50 lits, mais en comprendra 500. L'Hôpital du Cap a bien 100 lits, mais il est mal situé, à proximité d'un cimetière et de la ligne du chemin de fer, et près de l'endroit où débouchent les égouts de la ville.

LES MÉDECINS EN EXPLORATION.

Les Internes des Hôpitaux dans les Catacombes de Paris.

Souvenirs souterrains !

Mon excellent ami Eifer, dans le *Correspondant Médical* du 31 octobre 1899, a consacré un court article aux excursions, dans les catacombes, des Internes de l'Hôpital Cochin, à l'époque où l'on pouvait encore circuler, sous Paris, grâce au puits de descente, aujourd'hui fermé, qui existait dans une des cours de cet établissement.

Deux ou trois internes avaient acquis alors une connaissance très approfondie de la plus grande partie de ces catacombes; et, avec eux, j'ai passé moi-même bien des *nuits* sous le Quartier latin ! Ma lanterne d'excursion, vieux débris de ces joyeuses années passées, est encore pendue dans mon cabinet de travail.

Dans ces expéditions, l'utile se joignait à l'agréable, presque à chaque sortie. On ne se contentait pas d'y vagabonder et d'y passer de délicieuses soirées. Les uns sont devenus de la sorte d'excellents *amateurs de topographie*, aussi ferrés sur la *boussole* et les *cartes* que sur l'anatomie. En ce qui me concerne, le premier, bien avant MM. Viré (du Muséum) et Vallot, avec l'aide de mes amis Raoul et Lamotte, j'ai cherché, sous Paris, des nuits entières, des animaux de tous ordres pour étudier les *modifications de leurs yeux dans les milieux sans lumière*. J'ai jadis fait part de ces recherches à M. le Pr Blanchard.

Mais la Littérature l'emporta bientôt sur la Science, comme en font foi les mauvais vers ci-dessous que j'ai récemment retrouvés dans ma.... lanterne, qui datent du 28 décembre 1891, et qui ont trait à une chasse aux chauve-souris, demeurée infructueuse!

A PROPOS D'UNE VISITE AUX CATACOMBES.
[28 Décembre 1891].

A mes Collègues de l'Hôpital Cochin.

Dans le dédale obscur des mornes catacombes,
Pieds sous l'eau, tête basse, une torche à la main,
Nous nous glissions, rôdions, joyeux, auprès des tombes...
Et nous disions : « Peut-être y serons-nous demain ! »
Et grisés, courant sus au noir petit oiseau,
Qui du rat des moissons a le joli museau,
Nous nous perdions sans crainte au fond de la carrière....
Et puis, bredouille, hélas ! revenions en arrière!
Enfin, à ce moment, nous n'avions rien d'humain.
Nous dûmes, éreintés, par la plus grande artère,
Songer, la mort dans l'âme, à rebrousser chemin...
Jamais je n'oublierai cette excursion sous terre !

En 1890, j'ai copié les inscriptions ci-dessous, que je retrouve également dans mes notes (*Fig.* 161 et 162).

	MEMORIÆ MAJORUM	
HAS ULTRA METAS REQUIESCUNT BEATORUM SPEM EXPECTANTES	*Entrée de l'Ossuaire.*	HAS ULTRA METAS REQUIESCUNT BEATORUM SPEM EXPECTANTES

Fig. 161. — Une entrée de l'Ossuaire.

Je me mis alors à relater ces voyages. Ces jours-ci, j'ai relu quelques-unes des pages alors écrites à la hâte. Malheureusement, ces notes, restées inachevées, furent inter-



Fig. 162. — Une des entrées de l'Ossuaire.

rompues par mes voyages à l'étranger et en Amérique. Peut-être les compléterai-je un jour ? Quoiqu'il en soit, mon habitude des catacombes de Paris me fut d'un grand secours, lorsqu'au cours d'un voyage d'Italie je visitai celles de Rome (1894). Je me rappelle encore l'étonnement de l'excellent prêtre romain, mon guide, quand je lui contais nos exploits de Paris !

MARC ELL.

NÉCROLOGIE.

✝ M. le Dr Eugène OUTIN, médecin en chef de la Cie française des Chemins de fer de la Province de Santa-Fé (République Argentine), est mort à Buenos-Aires, le 18 août, à l'âge de 45 ans. — M. le Dr COUSSONIÈRES, de Flaujaques (Gironde), reçu en 1880. — M. le ROUGE, de Saint-Loubès (Gironde), reçu en 1854. — M. le Dr MAINCOURT, de Rue (Somme). — M. le Dr DUBUS, de la Bassée.

On a inhumé le 7 novembre, au cimetière du Nord, M. le Dr DÉZERMAUX, doyen des médecins homœopathes de France, mort à 92 ans. M. le Dr Dézermaux était réputé autant par son savoir que par sa charité. — M. le Dr CALÈS, directeur de l'Asile d'aliénés de Bordeaux, ancien député de la Haute-Garonne et ancien Conseiller général, décédé à Bordeaux. Ses obsèques civiles ont eu lieu à Villefranche-de-Lauraguais. — Mme CHEVALLIER, née Tréha de Monthierry, veuve du Dr Chevallier, décédée à Saint-James, à l'âge de 54 ans. — Mme NACHTEL, mère du Dr Nachtel (Paris), décédée à Varsovie, à l'âge de 72 ans. Elle s'est éteinte dans les bras de son fils, qui se trouvait auprès d'elle depuis quelque temps. — Mme PERRIER, décédée à Vincennes, mère de M. Edmond Perrier, de l'Académie des Sciences, et de M. René Perrier, chargé de cours à la Faculté des Sciences de Paris. — Mme HUCHARD, mère de M. le Dr Henri Huchard, membre de l'Académie de Médecine, médecin de l'hôpital Necker ; agée de 82 ans, elle a succombé à une pneumonie double, à Auxon (Aube). — M. Joseph DREYFUS, ancien pharmacien, décédé à Paris, 3, rue Montholon, le 2 novembre 1899. Les obsèques ont eu lieu à Nancy.



La Médecine aux Chandelles.

Le Médecin de « l'Ennemi du peuple » au Gymnase.

L'Ennemi du peuple, d'Ibsen, est une pièce qui a déjà été discutée. Il nous suffira de dire, avec G. Larroumet que le Dr Stockmann, le principal personnage, est un philanthrope que l'amour de la Vérité et du Bien public, vaincus en sa personne par l'hypocrisie sociale, conduisent au mépris de la foule. Ce médecin norvégien, en homme de science, froid et résolu, déteste et combat la loi des « majorités compactes », comme égoïste et ignorante, oppressive et lâche.

Il a le courage de proclamer la *supériorité intellectuelle et morale du penseur isolé*, qui cherche avec désintéressement la Vérité et la Justice. Aussi les applaudissements « compacts » et les cris de : « Vive la Sociale ! » par lesquels, au Gymnase, les galeries supérieures ont accueilli, bien entendu, toutes les phrases du médecin, dès qu'il lui semblait y reconnaître nos rengaines de politiciens et de réunions publiques, faisaient-ils avec la pensée de l'auteur un contraste d'une amusante ironie. Lugné-Poë, long et sec, a représenté le Dr Stockmann, avec ses moyens propres, c'est-à-dire un aspect physique où l'on reconnait le savant français. Ce n'est pas du tout le personnage, dit avec raison G. Larroumet; Stockmann apparaît dans le texte, non pas comme un grand maigre, mais comme un petit gros ; il est jovial et commun, exubérant et bruyant. Mais la transposition constatée, l'acteur mène le rôle avec beaucoup de force et de naturel.





Enseignement de la Médecine.

Facultés et Écoles de Médecine.— *Concours.*—Un décret décide que, par délégation du Ministre, les Recteurs des Académies sièges d'une Faculté de Médecine, d'une Faculté mixte de Médecine de Pharmacie ou d'une Ecole supérieure de Pharmacie nomment, dans les conditions déterminées par les règlements, les jurys des Concours ouverts devant cette Faculté ou École pour les fonctions de Suppléant des Ecoles de plein exercice et préparatoires de Médecine et de Pharmacie. Par délégation du Ministre, les Recteurs nomment les jurys des Concours ouverts pour les fonctions de Chef des travaux dans les Ecoles de plein exercice ou préparatoires de Médecine et de Pharmacie de leur ressort académique.

Faculté de Médecine de Paris. — *Tableau des Actes du 20 au 25 novembre 1899.* — *Lundi 20.* — EXAMENS DE DOCTORAT. — 2e examen, doctorat nouveau régime: MM. Ch. Richet, Broca (André), Launois, examin.. M. Rémy, censeur. — 3e examen, doctorat oral, 1re partie : MM. Lannelongue, Delbet, Varnier, examin. M. Gilles de la Tourette. — 5e examen, doctorat: 1re partie. Chirurgie, 2e série, MM. Terrier, Leguen, Mauclaire, examin., Hôtel-Dieu. M. Hayem, censeur.— 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie, 2e série: MM. Tillaux, Kirmisson, Broca (Aug.), examin., Hôtel-Dieu. — 5e examen, doctorat, 2e partie : MM. Fournier, Teissier, Méry, examin., Hôtel-Dieu.

Mardi 21. — EXAMENS DE DOCTORAT. — 3e examen, doctorat, 3e partie, nouveau régime : MM. Dieulafoy, Blanchard, Charrin, examin. M. Rémy, censeur. — 4e examen, doctorat : MM. Proust, Chassevant, Vaquez, examin. M. Thoinot. — 5e examen, doctorat : 1re partie, Chirurgie : MM. Guyon, Albarran, Faure, examin. Charité. M. Cornil, censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 1re série: MM. Jaccoud, Letulle, Dupré, examin., Charité. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 2e série. MM. Hutinel, Ballet, Thiroloix, examin., Charité. M. Thiéry.— 5e examen, doctorat, 1re partie (Obstétrique) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich, examin., Clinique Tarnier. M. Quénu, censeur.

Mercredi 22. — EXAMENS DE DOCTORAT. — 3e examen, doctorat, oral, 1re partie : MM. Lannelongue, Varnier, Mauclaire, examin., M. Fournier, censeur. — 3e examen, doctorat, 2e partie, A. R. : MM. Potain, Gaucher, Widal, examin., M. Broca (André). — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie, 1re série : MM. Tuffier, Poirier, Lejars, examin. Pitié. M. Kirmisson, censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie, 2e série : MM. Jalaguier, Delbet, Sebilean, examin. Pitié.

Jeudi 23. — EXAMENS DE DOCTORAT. — Médecine opératoire : MM. Le Dentu, Poirier, Hartmann, exam. Ecole pratique. *Epreuve pratique.* — 2e examen, doctorat, 2e partie : MM. Mathias-Duval, Gley, Langlois, exam. M. Proust, censeur. — 3e examen, doctorat, oral, 1re partie : MM. Berger, Budin, Faure, exam. — 3e examen, doctorat, 2e partie, A. R. : MM. Hutinel, Ménétrier, Thiroloix, exam.

Vendredi 24. — EXAMENS DE DOCTORAT. — 4e examen, doctorat : MM. Pouchet, Landouzy, Thoinot, exam. M. Ch. Richet, censeur, M. Retterer. — 5e examen, doctorat, 1re partie. Chirurgie, 1re série : MM. Terrier, Jalaguier, Lejars, exam. Necker. M. Potain, censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie. Chirurgie, 2e série : MM. Tuffier, Poirier, Delbet, exam. Necker. — 5e examen, doctorat, 2e partie : MM. Brissaud, Déjerine, Teissier, exam. Necker. M. Wurtz. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Obstétrique : MM. Pinard, Varnier, Lepage, exam. Clinique Baudelocque. M. Hanriot, censeur.

Samedi 25. — EXAMENS DE DOCTORAT. — 4e examen, doctorat : MM. Blanchard, André, Dupré, exam. M. Retterer, censeur, M. Vaquez. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 1re série : MM. Dieulafoy, Marfan, Achard, exam. Hôtel-Dieu. M. Cornil, censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 2e série : MM. Debove, Joffroy, Roger, exam. Hôtel-Dieu. M. Ménétrier. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Obstétrique: MM. Budin, Bonnaire, Wallich, exam. Clinique Tarnier. M. Brun, censeur.

THÈSES. — *Mercredi 22*, à 1 heure : Candidat : M. Ardouin; Président, M. Tillaux ; MM. Brissaud, Letulle, Broca (Aug)., exam. *Pathogénie et traitement des abcès froids de la paroi thoracique.* — Candidat, M. Mével ; Président, M. Joffroy ; MM. Landouzy, Déjerine, Gilles de la Tourette, exam. *Contribution à l'étude de l'alcoolisme chez le marin breton.* — Candidat, M. Amieux; Président, M. Landouzy ; MM. Joffroy, Déjerine, Gilles de la Tourette, exam. *Sur quelques cas d'affections spasmo-paralytiques patentes de l'enfance.* — Candidat, M. Desbonnets; Président, M. Brissaud;

MM. Tillaux, Letulle, Broca (Aug.), exam. *Considérations sur l'étude de certains troubles cérébraux, troubles moteurs, sensitifs, visuels et aphasie dans le diabète sucré*

Jeudi 23, à 1 heure. Candidat, M. Brochard ; Président, M. Guyon ; MM. Rémy, Brun, Alharran, exam. *De l'obstruction intestinale par les calculs biliaires*. — Candidat, M. Moinard ; Président, M. Guyon ; MM. Rémy, Brun, Alharran, exam. *Contribution à l'étude des luxations totales et compliquées de l'astragale*. — Candidat, M. Arin ; Président, M. Guyon ; MM. Rémy, Brun, Albarran, exam. *Traitement des gangrènes limitées dans l'étranglement herniaire par le procédé de l'enfouissement*. — Candidat, M. Thabuis ; Président, M. Gautier ; MM. Dehove, Roger, Desgrez, exam. *Contribution à l'étude des salicylates de bismuth, de l'acide salicylique et de la diathèse urique*. — Candidat, M. Soleils ; Président, M. Debove ; MM. Gantier, Roger, Desgrez. *Du vomissement périodique chez les enfants.*

Cours de Clinique Chirurgicale. Professeur : M. Le Dentu. — M. le Pr Le Dentu a commencé son Cours de Clinique chirurgicale le *vendredi 10 novembre 1899*, à 9 heures et demie du matin, et le continuera les mardis et vendredis suivants à la même heure. *Opérations après les leçons*. — *Opérations gynécologiques* le jeudi à 9 heures, dans le service spécial de gynécologie.

Cours de Clinique des maladies des voies urinaires (Professeur : M. Guyon). — M. le Pr Guyon a repris ses leçons le *Mercredi 15 novembre* 1899, à 9 heures (Hôpital Necker), et les continuera les samedis et mercredis suivants à la même heure.

Cours de Clinique médicale (Professeur : M. G. Hayem). — M. le Pr G. Hayem a commencé son Cours de Clinique médicale, à l'Hôpital Saint-Antoine, le *samedi 11 novembre 1899*, à 10 heures, au Pavillon Moiana, et le continuera les mardis et samedis suivants à la même heure. *Les mardis et samedis* : Leçon sur les malades. *Le jeudi* : Technique clinique, par M. le Dr Thiercelin, chef de clinique.

Enseignement médical hospitalier. — *Cours d'ophtalmologie*. — M. le Dr F. Terrien, chef de clinique, a recommencé le mardi 14 novembre, à cinq heures, à l'Hôtel-Dieu, des Conférences pratiques : 1° Ophtalmoscopie clinique (avec malades). — Rapports de l'ophtalmoscopie avec les maladies générales ; examen fonctionnel de l'œil. 2° Chirurgie oculaire (avec exercices par les élèves). — M. Druault, chef du laboratoire, a recommencé le mercredi, 12 novembre, à cinq heures, des Conférences pratiques. 1° Anatomie normale et pathologique de l'œil (avec pièces et technique micrographiques). 2° Bactériologie clinique de l'œil. Chaque cours durera six semaines : le premier aura lieu les mardi, jeudi et samedi, à cinq heures ; le second, les lundi, mercredi et vendredi à la même heure. S'inscrire d'avance, tous les matins, à la clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu.

Radioscopie médicale. — Le Dr A. Béclère a commencé le *dimanche 5 novembre*, à l'Hôpital St-Antoine, à 10 heures du matin et continuera les dimanches suivants, à la même heure, une nouvelle série de conférences et d'exercices pratiques : A dix heures, Conférences de radiologie (les rayons de Rœntgen : moyens de production, modes d'emploi, applications au diagnostic médical). A dix heures et demie Présentation et examen radioscopique des malades. Le samedi matin, à dix heures et demie, examen radioscopique des malades indigents, adressés dans ce but par leur médecin.

Cours d'allaitement artificiel. — Des Conférences pratiques sur l'allaitement artificiel, par le Dr G. Variot, médecin de l'Hôpital Trousseau, auront lieu le vendredi de chaque semaine, à neuf heures et demie, au Dispensaire de Belleville, 124, boulevard de Belleville. Elles ont commencé le premier vendredi de novembre. A chaque consultation une centaine de nourrissons sont inspectés.

Conférences sur les maladies de la peau. — M. Gaucher, agrégé, commencera ces Conférences le *dimanche 19 novembre 1899*, à 10 heures et demie du matin, à l'Hôpital Saint-Louis, dans l'Amphithéâtre des Cliniques, et les continuera tous les dimanches, à la même heure.

Cours de Bactériologie à l'Amphithéâtre des Hôpitaux. — Une série de travaux pratiques de bactériologie médicale commencera le lundi 13 novembre, à 3 heures, sous la direction de M. Macaigne, chef du Laboratoire.

Leçons sur les maladies de la peau. — M. le Dr G. Thibierge a commencé des leçons sur les Maladies de la peau, à l'Hôpital de la Pitié, le *dimanche* 5 *novembre à 10 heures* et les continuera les dimanches suivants à la même heure. Ces leçons seront consacrées à la Thérapeutique des Maladies de la peau et suivies de présentations de malades. Le mercredi et le samedi à 9 heures, Consultations pour les maladies de la peau.

École d'Anthropologie de Paris. — L'École d'Anthropologie, 15, rue de l'École-de-Médecine, a onvert ses cours le 6 novembre dernier. Voici le programme des cours de cette année : Anthropologie préhistorique (M. Capitan). — Les bases des études préhistoriques ; stratigraphie, pétrographie, paléontologie, industrie. Lundi 4 heures. — Anthropologie zoologique (M. Mahoudeau). — L'origine de l'homme (troisième partie). La généalogie des hominiens. Lundi 5 heures. — Ethnographie et Linguistique (M. André Lefèvre). — Formation et développement de la langue et de la nation française aux treizième et quatorzième siècles. Mardi 4 heures. — Ethnologie (M. Hervé). — Ethnologie de l'Europe : 1° Les Basques (suite), 2° L'Alsace. Mardi 5 heures. — Technologie ethnographique (M. Ad. de Mortillet). — Les procédés industriels des peuples primitifs anciens et modernes. Mercredi 4 heures. — Anthropologie biologique (M. J. V. Laborde). — Les sensations et les sens spéciaux dans leurs rapports avec les fonctions intellectuelles et instinctives (suite) ; le sens de l'audition, de l'espace et de l'orientation. Les canaux semi-circulaires et leur fonction : authropogénie et évolution. Mercredi 5 heures. — Géographie anthropologique (M. Franz Schrader). — L'Humanité devant les grands phénomènes terrestres. Vendredi 4 heures. — Anthropologie physiologique (M. Manouvrier). — Anthropologie sexuelle (anatomie et physiologie). Vendredi 5 heures. — Sociologie. Histoire des civilisations (M. Letourneau). — La condition des femmes dans les diverses races et civilisations. Samedi 4 heures. — Conférences de linguistique et d'ethnographie (M. Regnault). Les origines de la civilisation indo-européenne. Samedi 5 heures.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — *Punch en l'honneur du Pr Picot*. — Les élèves de M. le Pr Picot lui ont offert, à l'occasion de sa nomination dans la Légion d'honneur, un punch, le samedi 11 novembre à neuf heures du soir, à l'hôtel de Bayonne à Bordeaux.

L'accident de M. le Pr Viault. — Un des membres les plus distingués de la Faculté de Médecine de Bordeaux, M. le Pr Viault, vient d'être victime d'un accident de voiture, dans son domaine de Saint-Sicaire, à la suite duquel il a eu une jambe cassée près de la cheville. MM. les Prs Coyne et Lannelongue et MM. les Drs Beylot et Debenet se sont rendus auprès du blessé et ont constaté que, selon les impressions mêmes de M. le Pr Viault, la cassure se compliquait d'une fonlure que l'inflammation des chairs avait tout d'abord empêché de remarquer. M. le Pr Coyne a fait la réduction et le pansement.

École de Médecine de Nantes. — Par arrêté rectoral, en date du 14 octobre 1899 : M. Giraudeau (Emile), est nommé prosecteur d'anatomie, en remplacement de M. Bahuaud, dont le temps d'exercice est expiré. — M. Ménager (Joseph) est nommé aide d'anatomie, en remplacement de M. Lesimple dont le temps d'exercice est terminé. — M. Frogier (Léon) est nommé aide de clinique ophtalmologique, en remplacement de M. Chesneau, qui a terminé

son temps d'exercice. — M. BLOUET (Karl) est nommé préparateur d'histologie et d'anatomie pathologique, en remplacement de M. Villard dont le temps d'exercice expirait le 31 octobre. — M. BOUTIN (Maurice) est autorisé à suppléer, pendant l'année 1899-1900, M. Ménager, aide d'anatomie, qui a demandé un congé pour accomplir son année de service militaire.

École de Médecine de Clermont. — M. le Dr BOUSQUET, professeur de clinique chirurgicale, est nommé, pour une période de trois ans, directeur de l'École.

Conseil de l'Université de Paris. — Le Conseil de l'Université a tenu récemment sa première séance de la nouvelle année scolaire, sous la présidence de M. Gréard, vice-recteur. M. Albert Durand, secrétaire adjoint du Conseil, a été empêché par la maladie d'y assister. M. Gréard a d'abord rendu hommage à M. Cauro, agrégé près l'École supérieure de Pharmacie, et Cambronne, préparateur de géologie à la Faculté des Sciences, que l'Université a récemment perdus. Il a ensuite mis le Conseil au courant des nominations signées au cours des dernières vacances et lui a fait connaître qu'il s'était assuré le concours d'un certain nombre de personnalités scientifiques en vue des conférences que la Société de l'Université se propose d'instituer cet hiver à la Sorbonne. Le Conseil a autorisé l'ouverture à la Sorbonne, d'un cours qui sera fait par notre ami et collaborateur M. le Dr MANHEIMER.



Assistance publique & privée. Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Concours de l'Externat.* ANATOMIE, 9 novembre : *Trous de la base du crâne.* — PATHOLOGIE, 4 novembre : *De la conduite à tenir en présence d'un sujet en état d'asphyxie.* 7 novembre : *Signes de la pneumonie franche aiguë.* — ANATOMIE. 8 novembre 1899 : *Veines superficielles du membre inférieur.* — PATHOLOGIE. 9 novembre : *De l'anesthésie générale par le chloroforme et l'éther.*

Concours du Prosectorat des Hôpitaux. — Les questions suivantes ont été posées aux diverses épreuves du concours de prosectorat (amphithéâtre des hôpitaux) qui vient de se terminer. PIÈCES ANATOMIQUES : *Vaisseaux sanguins et lymphatiques de la langue.* ÉPREUVES ORALES : *Le médiastin. Les articulations du tarse. La sueur, sa sécrétion et son rôle. De la contraction musculaire. Luxations congénitales de la hanche.* — ÉPREUVES ÉCRITES : *Phlébite (anatomie pathologique* DISSECTION : *Articulations métarcapo-phalangiennes et les insertions tendineuses péri-articulaires.* — OPÉRATIONS : *Ligature de l'artère tibiale antérieure au tiers moyen de la jambe. Extirpation du gros orteil et de son métatarsien.*

Hôpitaux de Toulouse. — A la suite du Concours de l'Internat ont été nommés *Internes-titulaires* : Pour quatre ans, MM. CONSTANTIN et LAURENS ; pour trois ans, MM. BARREAU, VIANEY et MAILLET ; *Internes provisoires* : MM. DARDENNE, PAISSERAN et POUECH.

Hôpitaux de Saint-Étienne. — *Concours pour deux places de médecin.* — Ce concours s'est terminé par la nomination des Drs J. ROUX et GEREST. Il a été particulièrement brillant.

Hôpitaux de Nancy. — A la suite du dernier concours, ont été nommés *Internes des Hôpitaux* : MM. RUEFF, JEANDELISE, MICHEL, DREYFOUS, VIGNERON, DREYER. *Interne provisoire* : M. ENGEL.

Prompts Secours à Nantes. — Voici un arrêté portant tarification des transports demandés par des particuliers au service des Prompts Secours à Nantes. Le service municipal dit des « Prompts Secours », organisé surtout pour le transport rapide des personnes victimes d'accidents survenus sur la voie publique est autorisé à prêter, moyennant rétribution, son concours aux particuliers qui en feront la demande. Cette rétribution est fixée comme suit : *A*. Pour la commune de Nantes, voiture attelée : pour le transport d'une personne, 5 fr. ; de 2 personnes, 8 fr. ; de 3 personnes, 10 fr. Brancard à bras : transport d'une personne, 5 fr. *B*. Pour les communes limitrophes, taxe uniforme, 10 fr. M. le secrétaire général de la mairie et M. le commandant du bataillon des sapeurs-pompiers sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté.



Les Bateaux-hôpitaux en temps de guerre. — M. de Lanessan vient d'accepter les propositions faites au Ministère de la Marine par l'Union des Femmes de France, en vue d'affecter en temps de guerre un navire au service d'ambulance maritime. On destinera à cet usage un paquebot pouvant fournir plus de douze nœuds en service courant et qui sera désigné parmi ceux dont la réquisition n'est pas prévue en temps de guerre. Au moment de la mobilisation, ce bâtiment sera affrété par l'Etat, qui mettrait seulement à bord un commissaire du gouvernement. L'Union des Femmes de France aurait la charge de toutes les installations et de tous les aménagements; elle assurerait dans tous les détails le service hospitalier de l'ambulance. Dès le début des hostilités, ce navire revêtirait ainsi un caractère exclusivement hospitalier et serait à la disposition de l'état-major général Un essai d'installation organisée sur ces bases aura sans doute lieu prochainement à Marseille ou à La Ciotat. Les différentes puissances maritimes créent actuellement des navires-hôpitaux : l'Autriche-Hongrie vient d'en établir un ; l'Angleterre, en vue des événements du Transvaal, en arme, afin de recevoir les malades et les blessés de l'expédition. Le *Spartan*, qui a été aménagé en vue de cette affectation, a quitté Southampton le 10 octobre, à destination de Durban. Ce navire renferme trois salles de malades, un réfectoire pour les convalescents, une pharmacie et une salle d'opération ayant dans ses dépendances un arsenal chirurgical des plus complets. Tout le navire est éclairé à l'électricité. L'initiative, prise en France par l'Union des Femmes de France, est donc intéressante et donnera, en temps de guerre, un élément précieux d'hospitalisation pour les blessés d'une guerre maritime.

Hôpitaux de Bruxelles. — *Explosion à l'Hôpital St-Jean.* — Une explosion de gaz s'est produite récemment à l'Hôpital Saint-Jean, le principal établissement de Bruxelles. Le sinistre a éclaté dans le quartier des malades payants. On ne sait trop encore à quoi en attribuer la cause, mais il est très probable qu'il s'agit d'une accumulation de gaz dans les plafonds, qui a éclaté vers quatre heures au moment où l'on donne de la lumière. Quatre chambres occupées par des dames ont été inondées de plâtras et de briques et c'est miracle qu'aucune d'elles n'ait été blessée. Une entre autres était couverte de débris. Elle a été heureusement protégée par ses couvertures. Au bruit de l'explosion, on a cru à un incendie. La panique a été considérable et les malades se sont sauvés en vêtements sommaires dans tous les couloirs. Les pompiers sont arrivés presque immédiatement sans avoir rien à éteindre. Mais les dégâts sont assez grands. Les vitres de presque toute l'aile droite ont volé en éclats; les chambres du second étage, inocupées en ce moment, ont été saccagées, les plafonds effondrés, les portes arrachées de leurs gonds, les armoires détruites. Une seule personne, une infirmière, a été légèrement atteinte par un éclat de brique.





Société de Chirurgie. — Un auteur a envoyé un mémoire à la *Société de Chirurgie* avec le titre suivant : *Nihil affirmat sapiens quod non probet* ; il a omis d'indiquer pour quel prix il concourt. Le secrétaire de la Société le prie d'envoyer cette dernière indication.

Association des Étudiants de Paris. — Le Président de la République a fait savoir au Comité de l'Association des Étudiants qu'il acceptait pour le dimanche 26 novembre courant, l'invitation qui lui a été faite au nom de l'Association par son président, M. Marcombes, d'assister à l'inauguration du nouveau local de la rue des Ecoles. Le Comité se réunira pour arrêter les détails du programme de la réception du Président de la République, qui comportera un concert, et du banquet qui le suivra, programme qui sera soumis naturellement à M. Loubet. M. Émile Loubet sera le troisième Président de la République, qui aura honoré de sa présence les fêtes de l'Association des étudiants de Paris. Elle a, en effet, reçu déjà la visite de MM. Carnot et Casimir-Perier.



Service de Santé militaire. — *Nominations.* Sont nommés : Au grade de médecin principal de 1re classe, M. Linon, médecin principal de 2e classe à l'hôpital militaire de Toulouse, nommé médecin-chef du même hôpital. Au grade de médecin principal de 2e classe, les médecins-majors de 1re classe : Aubert, à l'hôpital militaire de Villemanzy, à Lyon; maintenu à son poste actuel. Gils, à l'hôpital militaire de Vincennes; désigné pour l'hôpital militaire de Toulouse. Barois, médecin-chef de l'hôpital militaire de Cambrai; maintenu provisoirement à son poste actuel. Pilet, au 129e régiment d'infanterie; désigné pour l'emploi de médecin-chef des salles militaires de l'hospice mixte d'Arras. Pouchet, aux salles militaires de l'hospice mixte de Tours. désigné pour l'emploi de médecin-chef des salles militaires de l'hospice mixte de Tours; Carayon à l'hôpital militaire de Rennes; maintenu à son poste actuel.—Au grade de médecin-major de 1re classe. MM. Beaudier, Fribourg, Stroebel, Chandèze, Vielle, Prieur, Dupret, Prat, Bouchereau, Plantié, Baratte et de Peyret.— Au grade de médecin-major de 2e classe. MM. Matignon, Dreyfus, Dercle, Mornet, Rouquette, Raynaud, Beaussenat, Boucabeille. Bonnette, Maffre, Dellac, Lbomer, de Libessard et Eybert.

Le médecin principal de 1re classe, Darricarère, médecin-chef des salles militaires de l'hospice mixte de Tours (provisoirement) est nommé médecin-chef à l'hôpital militaire du Dey, à Alger.

Par décision ministérielle du 4 novembre 1899, M. Chameroy, médecin major de 2e classe au 100e régiment d'infanterie est désigné pour le 3e régiment de dragons. Par décret du même jour, est nommé (Choix) : M. Louis-Edmond-Jules Stroebel, médecin-major de 2e classe au 3e régiment de dragons, en remplacement de M. Gély-Guinard, décédé. Désigné pour l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains.

Service de Santé de la Marine. *Promotions.* — Au grade de médecin de 1re classe. M. Giraud. — Aux termes d'un décret du 31 octobre 1899, l'Inspecteur général du Service de Santé de la Marine fait partie de la Commission pour la formation du tableau d'avancement.



Médecine d'État et Hygiène.

Le Palais de l'Hygiène à l'Exposition de 1900. — Le palais de l'Hygiène, qui s'élèvera quai d'Orsay, non loin du palais des Armées de terre et de mer, viendra immédiatement après les pavillons de la rue des Nations. Commencé il y a une semaine à peine, il est dès maintenant complètement édifié quant à la charpente. Comme son nom l'indique, le palais de l'Hygiène contiendra surtout des expositions particulières d'appareils hygiéniques, et ce ne sera certainement pas l'exposition la moins intéressante, surtout au point de vue de la santé publique.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 44e semaine, 878 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente et voisin de la moyenne ordinaire des semaines de novembre (856). La fièvre typhoïde a causé 13 décès, chiffre identique à celui de la dernière semaine. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est en légère diminution. Les autres maladies épidémiques présentent des chiffres voisins de la moyenne ordinaire de la saison. La rougeole, toujours rare en cette saison, a causé 6 décès; la scarlatine, 2 ; la coqueluche 2 ; la diptbérie 4. La variole n'a causé aucun décès depuis dix-sept semaines. Il y a eu 13 suicides et 16 antres morts violentes. On a célébré à Paris 443 mariages. On a enregistré la naissance de 1,079, enfants vivants (566 garçons, et 513 filles dont 767 légitimes et 312 illégitimes. Parmi ces derniers, 50 ont été reconnus immédiatement.

Tout à l'égout. — Les habitants de la banlieue s'apprêtent à se plaindre de nouveau, mais avec menace de procès, des épouvantables abus de l'épandage. Le « tout à l'égout » fonctionne si énergiquement que le sol d'épandage est saturé et que l'étrange liquide dont on l'inonde s'est engouffré dans les puits qu'il a fait monter de plus d'un mètre La fièvre typhoïde s'est manifestée en quelques communes. Un maire, sur un vote de son Conseil municipal, a enjoint aux boulangers de sa commune de se fournir d'eau en dehors des territoires contaminés. De fortes indemnités vont être demandées.

La rage à Paris. — D'une enquête faite par le Conseil d'Hygiène, il résulte que le nombre des chiens enragés et des personnes mordues est, comme toujours, en raison inverse du nombre des chiens errants abattus. C'est la preuve de l'urgente nécessité d'appliquer les sages mesures prescrites par l'ordonnance de police du 30 mai 1892, à l'égard des chiens vagabonds. A l'unanimité, le Conseil d'Hygiène a invité le Préfet de police à appliquer rigoureusement les mesures prescrites contre eux par ladite ordonnance.

Empoisonnements par les champignons. — Les époux Laval, demeurant chemin d'Arès, 112, à Bordeaux, ont été empoisonnés par des champignons. Tous les soins ont été inutiles et les Laval ont succombé dans la nuit. — Le nommé B. Remaud, fermier, demeurant à Bournezeau (Vendée), ses deux filles Louise, âgée de dix-neuf ans, et Elise, âgée de quinze ans, ainsi que son domestique J. T..., étaient allés dîner chez le sieur F., propriétaire au Pont-du-Servant, commune de Bournezeau, et mangèrent à leur repas des champignons qui avaient été ramassés et préparés par la dame F... Le lendemain matin ils ressentirent une indisposition et vinrent consulter le Dr Bastard (de Bournezeau) qui constata un empoisonnement et prescrivit aux malades l'absorption de lait et de médicaments; malheureusement les soins du docteur n'apportèrent aucun soulagement à la jeune Louise Remaud, ni au domestique Taupier, qui, dans la soirée, rendaient le dernier soupir. — La famille Regance, de Vinezac, près Privas, le 9 novembre, s'est empoisonnée avec des champignons. Malgré les efforts du médecin appelé, un enfant est mort. Le père et la mère sont dans un état fort grave.

Pharmacie et Épicerie. — Où finit la pharmacie et où commence l'épicerie ? La question est d'autant plus délicate à résoudre que la confiserie, la distillerie et la parfumerie viennent encore ajouter à l'embarras de la chose. Ainsi on voit écrit sur la devanture d'une Pharmacie de grande ville : crême de toilette, eau dentifrice, élixir philocome (alias repousse des cheveux), etc. Or, les pharmaciens disent : en cas de règlement légal par insuffisance d'actif, il n'y a aucune distinction à faire entre nos produits qui doivent tous, sans distinction de leur plus ou moins grande utilité, arriver au rang que leur assigne la loi. Notre privilège est justifié, en outre des considérations d'humanité, par les frais considérables de nos études et la Science que nous avons acquise. Ces considérations paraissent justes et le sont en effet, mais est-ce une raison suffisante pour mettre sur le même pied que la quinine, laudanum,etc., la crême de toilette et l'eau dentifrice ? Je ne parle ni du quinquina au Malaga, ni de la pâte de X..., et autres substances qui sont sur l'extrême frontière,.. et je laisse même de côté l'eau de Seltz dans son cosmopolitisme. Sans doute les pharmaciens sont gens auxquels on fait entendre raison, cependant il peut se produire des entêtements pour une cause ou pour une autre.

Le Choléra en Asie. — Du 1er au 15 octobre 1899, il y a eu à Bassorah 9 cas de choléra et 9 décès dus à cette maladie.

La Variole en Grèce.—Phalère est beaucoup plus sain que le Pirée où, sans parler d'autres maladies qui ne sont pas infectieuses, la variole sévit depuis plusieurs mois. De plus, et ce n'est pas là un mince avantage, l'eau de Phalère est agréable et salubre, et celle du Pirée est à peine potable.

Centenaire. — Une centenaire populaire dans toute la région du Nord, Mme Aurélie Bruyère, veuve Douay, vient de s'éteindre le 1er novembre à Maubeuge, à l'âge de cent quatre ans et quatre mois. Le décès de Mme veuve Douay met en deuil la corporation des bouchers de Maubeuge. Elle était, en effet, mère, belle-mère, aïeule, bisaïeule, tante, grand'tante de presque tous les bouchers de la ville.

LA SEMAINE DU MÉDECIN.

Semaine du 20 au 26 Novembre 1899.

JOURS	MATIN.	SOIR.
LUNDI 20 Novembre		1 à 2 h. *Ouverture du Cours pratique de Bactériologie* par M. LATTEUX, 5, rue du Pont-de-Lodi, tous les jours, de 2 à 4, *cours pratique de technique microscopique normale et pathologique.* 3 h. Séance hebdomadaire de l'ACADÉMIE DES SCIENCES.
MARDI 21 Novembre	9 h. 1/2. *Ouverture du Cours de Clinique Chirurgicale*, par M. le Prof. DUPLAY, les vendredis et mardis.	2 h. Assemblée générale de l'Union des Syndicats médicaux de France. 3 h. 1/2. Séance hebdomadaire de l'ACADÉMIE DE MÉDECINE. 5 h. *Cours libre de Symptomatologie oculaire dans les maladies nerveuses*, par M. le Dr KŒNIG, Amphithéâtre Cruveilhier. 7 h. 1/2. Banquet de l'Union des Syndicats Médicaux de France, restaurant Marguery.
MERCREDI 22 Novembre	11 h Conférences et exercices pratiques de Bactériologie, d'Anat. et Physiologie pathol. par MM. CAZIN et HALLION, à l'Hôtel-Dieu (Amphithéâtre Bichat).	3 h. 1/2. SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE, 3, rue de l'Abbaye. 4 h. SOC. DE THÉR., séance mensuelle, 28, rue Serpente. 5 h. *Cours libre sur les Maladies chroniques* (*Des vieillards, de la nutrition, du système nerveux*), par M. M. MARIE, agrégé, (Petit Amphithéâtre de la Faculté), les mercredis. 8. SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PUBLIQUE ET D'HYGIÈNE PROFESSIONNELLE, 28, rue Serpente. 8 h. SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PRATIQUE, séance mensuelle, 28, rue Serpente.
JEUDI 23 Novembre		8 h. 1/2. SOCIÉTÉ CLINIQUE DE PARIS, 8, rue Boissy-d'Anglas.
VENDREDI 24 Novembre	10 h. *Ouverture du Cours de Clinique des Maladies du système nerveux*, par M. GILLES DE LA TOURETTE, chargé de Cours, à l'Hospice de la Salpêtrière, les mardis et vendredis.	3 h. 1/2. SOCIÉTÉ ANATOMIQUE, à l'École pratique. 3 h. 1/2. SOCIÉTÉ MÉDICALE DES HÔPITAUX, 3, rue de l'Abbaye. 7 h. SOCIÉTÉ DES SCIENCES MÉDICALES, séance mensuelle.
SAMEDI 25 Novembre		3 h. 1/2. SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE PARIS, 3, rue de l'Abbaye. 4 h. 1/2. SOCIÉTÉ DE BIOLOGIE, à l'École pratique.

Divers.

Les Médecins à l'Elysée. — Le Président de la République a reçu ces jours-ci (10 novembre) M. le Dr PIETTRE, Conseiller général de la Seine.

La Médecine et la Politique à la Haute-Cour. — Parmi les témoins de l'accusation, nous notons, M. DUBOUAUX, docteur en médecine, et M. MICHELIN, élève pharmacien. — Sur la liste des Préfets possibles dressée par le secrétariat du duc d'Orléans, nous relevons pour *Lille*, M. le Dr GUERMONPREZ, de Lille ; pour Tarbes, M. le Dr GAUDY, qui habite le département des Hautes-Pyrénées.

Les Médecins Juges. — M. Grosjean, le juge nationaliste bien connu, est fort instruit. Il n'aime pas laisser reposer ses facultés intellectuelles et ses connaissances acquises. Et c'est ainsi que, tout en remplissant ses fonctions judiciaires, il a pu, faisant preuve d'une rare activité, mener de front ses études de médecine qu'il a poussées fort loin.

Les Médecins colonisateurs. — Dans une récente séance, la Réunion d'Études algériennes a entendu une communication de M. le Dr ROUIRE sur la *Colonisation libre et la colonisation officielle*, sans se prononcer pour un de ces systèmes à l'exclusion de l'autre.

Les Médecins aérostatiers. — Parmi les membres de l'Aéro-club, dont notre savant ami, E. Aimé est le dévoué secrétaire général, nous trouvons M. le Dr Maurice GUILLOT (de Paris); M. MERCIER (P.), pharmacien chimiste (Paris).

Statues de Médecins vivants. — M. le Dr Paul MOUNET a depuis quelques jours sa statue en plein Paris, devant le jardin d'honneur des Invalides. Il n'y a pas à se tromper à la ressemblance. C'est sur la gauche du grand bas-relief du sculpteur J. Frère qui décore la façade postérieure du palais de l'Exposition, situé devant les Invalides, que l'on voit le groupe des frères Mounet : l'aîné martelant une buire de cuivre, le cadet, notre confrère, tournant au vilbrequin une pièce de bois. Ils font partie d'une théorie d'artistes décoratifs.

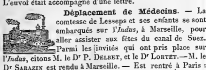
Distinctions honorifiques. — *Une mention honorable*, pour acte de courage et de dévouement, a été décernée à M. DELLAC, médecin militaire. — M. le Dr HANTRAYE (d'Avranches) est nommé officier du Mérite agricole.

Les Médecins directeurs de théâtre. — M. le Dr Véron cite, dans ses *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, le cas de son claqueur en chef, Auguste, qui régnait à l'Opéra sous sa direction. Selon Auguste, rien de plus facile que d'enlever des succès d'opéra-comique ou de vaudeville.

Les opérations des Hommes célèbres. — Le poète Laurent Taillade, qui était depuis quelques semaines en-

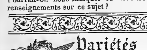
traitement à l'Hôtel-Dieu a subi hier l'opération douloureuse de l'énucléation de l'œil droit. L'opération, pratiquée par le Dr Duvigneau, a très bien réussi.

Hommage à un Médecin Ministre. — M. Leygues vient d'envoyer à M. le Pr Baccelli, Ministre de l'Instruction publique en Italie, un groupe artistique de Sèvres. L'envoi était accompagné d'une lettre.



Déplacement de Médecins. — La comtesse de Lesseps et ses enfants se sont embarqués sur l'*Indus*, à Marseille, pour aller assister aux fêtes du canal de Suez. Parmi les invités qui ont pris place sur l'*Indus*, citons M. le Dr P. Delbet, et le Dr Lortet. — M. le Dr Sarazin est rendu à Marseille. — Est rentré à Paris : M. le Dr Sevita.

La Mort de Vicq d'Azyr. — Il paraît que Vicq d'Azyr se fit ouvrir les veines pour se dérober à la guillotine. Pourrait-on nous indiquer où nous trouverions quelques renseignements sur ce sujet ?



Variétés et Anecdotes.

Les suites d'un Duel médical à Bordeaux.

Cette semaine est venue, devant la Cour d'Assises de la Gironde, une affaire que nous avons racontée à son heure et qui souleva dans Bordeaux une profonde émotion. Il s'agit du Duel Vergely-Constantin, où ce dernier trouva la mort.

M. Auguste Vergely, âgé de vingt-sept ans, fils d'un professeur à la Faculté de Médecine, est interne à l'hospice Pélegrin, comme l'était aussi son adversaire, René Constantin. Les quatre témoins, Eugène Quintrie, Jean Lafond, Paul Micheleau, Pierre Rogett, sont également internes des hôpitaux. Vergely est poursuivi pour meurtre, les quatre témoins pour complicité. De grandes divergences d'idées et d'opinion séparaient les deux adversaires, dont l'un, Constantin, avait fait ses études dans un établissement religieux. Diverses circonstances particulières avaient encore augmenté l'inimitié qui régnait entre les deux jeunes gens, si bien qu'un beau jour, au cours d'une discussion, des injures furent échangées et qu'il en résulta un duel. Ce duel eût lieu dans une lande voisine du baras de Beaudésert, à Mérignac. Les conditions étaient deux balles échangées à vingt-cinq pas et au commandement. On n'avait mis dans les pistolets qu'une demi-charge de poudre. Les deux adversaires ont tiré dans la ligne aussitôt le commandement donné. On peut donc dire que c'est un hasard malheureux qui fit que M. Constantin fut atteint. La balle pénétra dans la région inguinale. Et, deux heures après son transfert à l'hôpital, le blessé mourait. A l'audience, M. Vergely a exprimé les plus vifs regrets de ce dénouement fatal. Tous les témoignages, d'ailleurs, lui ont été plutôt favorables. Après une assez longue délibération, la cour, sur verdict négatif du jury, a acquitté M. Vergely et les quatre témoins de la rencontre.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 172.
Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : La multiplicité des Langues dans les Congrès Internationaux ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : A la Faculté de Médecine de Paris : Mutations dans les chaires de Clinique Chirurgicale de la Pitié et de Médecine opératoire. — Les Clubs Médicaux : Le Club médical de Paris. — Nécrologie. — La Médecine aux Chandelles — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : L'Alcoolisme à la vapeur : Les Wagons-Bars dans les Chemins de fer de l'Etat.

Illustrations : Grandes Actualités : M. le Pr Félix Terrier (de Paris). — M. le Pr Paul Berger (de Paris). — Médaille du Professeur Terrier (*Avers* et *Revers*).



La multiplicité des Langues dans les Congrès Internationaux.

Certains médecins, qui ne comprennent et ne parlent aucune langue étrangère, pour la bonne raison qu'ils n'ont jamais mis leurs deux pieds hors de France (ils se considèreraient comme disqualifiés au point de vue du parti... nationaliste !), blaguent avec persistance les Congrès internationaux, où ils ne voient que des succursales très modernes de la Tour de Babel....

D'autres, plus nationalistes encore, mais plus clairvoyants, veulent bien admettre les réunions de ce genre, mais en *langue française* seulement.

Les uns et les autres, en raisonnant ainsi, et en dévoilant aussi nettement leur état d'âme, démontrent de la façon la plus nette que notre pays n'est pas encore prêt pour l'internationalisme scientifique, sans parler des autres...

Aucun homme instruit ne peut plus combattre pourtant, aujourd'hui, la valeur de ces assemblées d'hommes compétents, ni nier leur intérêt. Ce serait aller contre l'évidence ! Reste la question de la langue, plus difficile à résoudre pour beaucoup d'entre eux, dont plusieurs sont des journalistes de talent. Pour l'instant, à notre avis du moins, une solution s'impose, en attendant l'emploi, peut-être moins éloigné qu'on ne le pense, d'un idiome international, c'est d'accepter dans les réunions de cette nature les langues qui, à l'heure actuelle, régissent le monde du Commerce, de la Science et des Idées, à savoir : l'*Anglais*, l'*Allemand* et le *Français* !

Nos concitoyens seraient tout-à-fait mal venus à lutter contre cette solution très pratique, car tout Français, à l'heure actuelle, devrait parler ces trois langues, comme les Italiens, les Espagnols et les Russes, etc., connaissent de leur côté au moins l'une des trois langues précédentes. On voit donc que le problème des Congrès internationaux serait complètement résolu, si l'on voulait franchement entrer dans cette voie, la plus simple et la plus facile à l'époque présente.

Elle n'a qu'un défaut : c'est d'obliger nos jeunes compatriotes à travailler et à passer quelques mois loin des jupons maternels. Espérons qu'ils seront des hommes et qu'ils comprendront bientôt pourquoi la perdrix abandonne ses petits à la fin de la chasse ! S'ils ont des ailes, n'est-ce point pour voler ?

Marcel Baudouin.





A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Mutations dans les chaires de Clinique Chirurgicale de la Pitié et de Médecine opératoire.

Par arrêté ministériel, M. le Dr Berger vient d'être, sur sa demande, nommé professeur de Médecine opératoire, et qnitte la chaire de Clinique Chirurgicale de la Pitié pour céder la place à M. le Dr Terrier, ancien professeur du Cours d'Opérations.



M. le Dr Félix Terrier (de Paris),
Professeur de Clinique Chirurgicale à l'Université,
(Hôpital de la Pitié).

Cette mutation s'explique par le départ de l'Hôpital Bichat du Dr Terrier, qui est obligé, en raison de la limite d'âge hospitalière, d'abandonner le beau service qu'il avait organisé dans l'ancien bastion de la porte St-Ouen; et par une convention établie entre MM. Terrier et Berger, à la mort du dernier professeur de Clinique Chirurgicale.

Tous ceux qui connaissent M. le Dr Terrier, dont nous n'avons pas ici à faire l'éloge comme opérateur et comme savant, seront ravis de voir un tel Maître prendre, pour 1900, époque où les étrangers vont affluer à Paris, une des plus importantes Cliniques Chirurgicales de la Faculté.



M. le Dr Paul Berger (de Paris),
Professeur de Médecine opératoire à l'Université,
(Cours théorique).

Profitons de cette circonstance pour rappeler que la semaine dernière a eu lieu à l'Hôpital Bichat une fête touchante. Les élèves du chef de service, n'ayant pas voulu le laisser partir sans lui offrir un témoignage de profonde reconnaissance, lui ont offert une médaille commémorative.



M. le Pr Terrier,
Avers de la Médaille due à M. Vernon.

Espérons que la plupart d'entre eux le suivront, à la Pitié, car ils le méritent tous.

C'est M. le Dr Richelot qui, en sa qualité de plus ancien assistant de M. Terrier, lui a remis le souvenir dont nous venons de parler.



Médaille du Pr Terrier.
Revers de la Médaille de M. Vernon.

Cette permutation va être la cause d'un mouvement dans les hôpitaux au 25 décembre : M. le Pr Berger ira à l'hôpital Beaujon occuper le service vacant depuis la mort de M. Marchand ; M. le Dr Quénu irait à l'hôpital Bichat.

Il resterait à pourvoir à la place de l'hôpital Cochin.

M. B.

LES CLUBS MÉDICAUX.

Le Club médical de Paris.

Cette semaine a eu lieu l'inauguration des locaux du *Club médical de Paris*, 5, avenue de l'Opéra, par le Comité du Club. Le mois prochain aura lieu l'inauguration officielle.

Tous les médecins peuvent dès maintenant visiter l'installation matérielle, qui est parfaite, et qui a le grand avantage d'être en communication directe avec les locaux du Cercle National, et d'être tout à fait centrale.

L'heure est aussi venue pour tous ceux qui s'intéressent à ces sortes d'associations de se faire inscrire, car les admissions seront d'autant plus difficiles, ultérieurement, que le nombre minimum des membres est déjà atteint ou à peu près. On trouvera dans nos bureaux les *statuts et règlements* de la Société ; nous les tenons à la disposition de nos lecteurs de Paris et de province, car, comme on le sait, tout en habitant la province et même l'étranger, on peut être membre du Club.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr AUBRY (de Saint-Brieux).

M. le Dr Aubry, de Saint-Brieux, vient de mourir à la suite d'un accident de voiture, laissant d'unanimes regrets parmi ses confrères. Secrétaire du Syndicat médical des Côtes-du-Nord, homme de dévouement et d'étude, il avait su concilier l'activité qu'il déployait pour la défense des intérêts professionnels et pour la science avec les préoccupations de la clientèle.

Il a publié un grand nombre de travaux et d'articles. Nos lecteurs se souviennent d'un mémoire publié récemment sur une famille de déséquilibrés, mémoire qui fit grand bruit dans la presse à cause du procès qu'il suscita à son auteur, d'ailleurs absolument désintéressé.— Voici les principaux travaux de M. Aubry :

Les Hôpitaux en Scandinavie. Progres Méd., 1885, 2. s., *II*, 143.— *Anévrysmes multiples de l'aorte thoracique chez un syphilitique ; anévrysme de la portion intrapéricardique de l'aorte, compression de la veine cave, supérieure par cet anévrysme ; lésions généralisées du système artériel, néphrite interstitielle avec dégénérescence amyloïde ; périsplénite scléreuse avec plaques calcaires. Progr. méd.*, Paris, 1886, 2. s., IV, 866. — *Les Hôpitaux, les Asiles d'Aliénés, et les Léproseries en Orient* (Grèce, Turquie, Egypte). *Rev. internat. des Sc. méd.*, Paris, 1887, IV, 1. 37. — *La contagion du meurtre.* (Etude d'anthropologie criminelle). — Paris, 1887, 4°, n° 34, 184 p. — *La contagion du meurtre. Etude d'anthropologie criminelle.* Paris, F. Alcan, 1888, 8°, 184 p. — *Les bains de boue d'Astrakan. Ann. Soc. d'hydrol. méd.* de Paris, 1889. XXXIV, 138-150. — *Note sur un appareil suspenseur pour le pansement des plaies de la région sacrée. Bull. gén. de thérap.*, Paris. 1889, CXVII, 420. — *Les contagions du meurtre.* Actes Cong. internat. d'Anthrop. crim., 1889, Lyon, 1890, II, 481-488. — *Un Hôpital d'enfants à Moscou. Rev. d'hyp. thérap.* Paris, 1890, II, 138-148. — *La mortalité dans le département des Côtes du Nord* (1880-1889) *et plus spécialement dans l'arrondissement de Saint-Brieux. Ann. d'hyg.*, Paris, 1891, 3. s., XXV, 321-339, XXVI, 348-370.

Le crime et la presse. L'Indépend. bretonne, 1892, août, 27. — *De l'homicide commis par la femme* (étude médico-légale). *Arch. de l'anthrop. crim.* Paris, 1891, VI, 270 ; 370. — *Le vitriol au point de vue criminel.* Actes Cong. internat. d'Anthrop. crim. 1892, Brux., 1893, III, 356-363. — *De l'uxoricide et du libéricide :* suivis du suicide du meurtrier ; question de survie ; discussion. *Arch. de l'anthropol. crim.*, Paris, 1892, VII, 302-33. — *Une famille de criminels* (note pour servir à l'histoire de l'hérédité). *Ann. méd. psych.*, Paris, 1892, 7. s. XVI, 429-441. — *Fracture du larynx : strangulation. Ann. d'hyg.*, Paris, 1894, 3. s., XXXI, 84. — *Les cadavres salés dans l'ancienne médecine judiciaire. Rev. Scient.*, Paris, 1894, 4. s., II, 206-216. — *Projet de généralisation du service d'identification par l'Anthropométrie. Ann. d'hyg.*, Paris, 1894, 3. s., XXXII, 29-36. — *La contagion du meurtre.* Etude d'anthropologie criminelle. Précédé d'une préface de M. le Dr A. Corre. Paris, F. Alcan, 8, XXIV, 388 p. — *Procès de suicidés dans l'ancienne Bretagne* [Abstr.]. *Ann. méd. psych.*, Paris, 1895. 8, s., I, 325-330. — *Influence de la presse sur la criminalité. Rev. de l'hypnot. et psychol. physiol.*, Paris, 1896, 7, XI, 98-107. — *L'ordre des médecins ; quelques arguments pour le combattre. Ann. d'hyy.*, Paris, 1897, 3, s., XXXVIII, 322-333. — *A propos de l'anthropométrie et d'une récente interpellation ; sa généralisation. Arch. d'anthropol. crim.*, Lyon et Paris, 1897, XII, 289-292. — *L'Alcoolisme en Basse-Bretagne* ; à propos de l'étiologie de la cirrhose du foie. *Gaz. méd. de Nantes*, 1897, 8, XVI, 26-36. — *L'Alcoolisme, une question sociale. Gaz. méd. de Nantes*, 1898-9, XVII, 15 ; 18 ; 35 ; 42, etc., etc.

✝ M. C. De Varigny, journaliste scientifique. A la *Revue des Deux Mondes*, il publia : *Quatorze ans aux Iles Sandwich*; deux romans : les *Ruines d'Axmat* et *Ella Wilson*. Charles de Varigny composa en outre plusieurs ouvrages géographiques et historiques : l'*Océan Pacifique*, *Esquisses historiques sur les Etats-Unis*, les *Grandes Fortunes aux Etats-Unis*, la *Femme aux Etats-Unis*, une *Nouvelle Géographie moderne*, etc. Plusieurs ouvrages ont paru dans le *Temps* sous forme d'articles et sous le titre de : *Vie d'Outre-mer.*

Les obsèques de M. C. de Varigny, père de M. le Dr Henry de Varigny, ont en lieu dimanche dernier à Montmorency. — Sœur Saint-Henry, décédée à Valence à l'âge de 84 ans, après avoir assisté pendant soixante ans les malades des hôpitaux militaires de Valence et de Romans. Il y a quatre ans, elle avait reçu des mains du général Zédé la croix de la Légion d'honneur. — M. Castel, médecin principal de la Marine en retraite, décédé à Brest, à 73 ans. — M. le Dr Desvernois, Conseiller général de l'Allier. Parti pour une chasse voisine, il a été frappé d'une attaque d'apoplexie et on l'a trouvé mort dans un champ. Il était âgé de 75 ans. — M. le Dr Carlos Valdès, décédé à Paris, à l'âge de soixante-cinq ans. C'était un savant bien connu par ses travaux et ses livres remarquables. Il était inspecteur des Eaux de Luchon. Né à Santiago de Cuba, M. le Dr Valdès avait pris du service dans les ambulances françaises, au moment du siège de Paris. Il avait reçu la croix de la Légion d'honneur des mains du général Ducrot, sur le champ de bataille de Champigny. C'était un fidèle ami de la France, et sa mort sera regrettée de tous. Il était médecin de l'asile d'aliénés de Bordeaux, ancien député de la Haute-Garonne, ancien Conseiller général. Il est décédé à Bordeaux. Les obsèques ont eu lieu à Villefranche-de-Lauraguais. — Mme Paul Loyeux, née Louise Antoinette Lagache, belle-mère de M. le Dr Henri Méry, Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine, Médecin des Hôpitaux.



Le « Père Naturel » an Théâtre Antoine.

Le théâtre Antoine vient de renouveler son programme avec deux pièces, dont l'une au moins, le *Père Naturel*, est digne d'attention, et par le sujet traité et par l'interprétation.

Le problème posé rentre tout à fait dans le domaine de la Biologie : *L'enfant doit-il être élevé par son père naturel*, son vrai père, ou par le *père artificiel*, celui que la Loi reconnaît comme seul responsable des accrocs survenus à la vertu de la mère ? La pièce conclut en faveur des préjugés sociaux actuels, en faveur de la Civilisation, c'est-à-dire en faveur du *père légal*. Dans toutes les sociétés actuelles, en effet, il est admis que le pavillon couvre la marchandise, que *Is pater est quem nuptiæ demonstrant* (Code civil).

C'est absolument stupide ; mais la foule est pour ces théories « anti-sauvages », parce qu'elles sont anti-naturelles, et que la Civilisation actuelle a précisément pour but de contredire constamment les lois de la Nature. Ce qui explique pourquoi les Sociétés meurent, forcément, à la longue de ces excès de civilisation....

Et, cependant, sur ce point spécial, en y réfléchissant bien, le Code a peut-être raison.... La Biologie semble prouver, en effet, à notre humble avis du moins, que l· père naturel n'a qu'un rôle bien accessoire dans la fécondation, et surtout... dans la maternité. C'est le coup de pouce qui met en branle la machine ; et, une fois le volant en marche, le père naturel ne sert plus absolument à rien ! Mais, comme corollaire, la femme seule devrait être propriétaire des enfants, tandis que... Mais n'insistons pas sur ces théories subversives, car nous ne sommes encore que célibataire !

Il y a quelques fautes médicales dans la mise en scène du *Père naturel*, fautes que nous signalons à Antoine ! Le rôle de l'amant, dont la maîtresse a une *syncope* dans ses bras, consisterait en réalité à étendre la patiente *horizontalement sur le parquet*, et non pas à la maintenir debout. Le jeu de scène porterait beaucoup plus. — L'incident de l'*entorse* est mal réglé et le médecin de la pièce, qu'on qualifie irrévérencieusement de *vétérinaire*, donne sa consultation en dépit du sens commun ; d'ailleurs, l'acteur qui le représente n'a pas du tout l'allure d'un médecin de campagne. — Il n'y a donc pas de médecin consultant à ce théâtre ?

Au demeurant, pièce à voir car Antoine y est vraimen digne de son grand talent

Marc Ell.



Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Cours libres. — *Chirurgie abdominale et gynécologie.* M. Ch. Fournel : les vendredis, à 5 heures, à partir du 17 novembre (amphithéâtre Cruveilhier). — *Symptomatologie oculaire dans les maladies nerveuses.* M. Kœnig : les mardis, à 5 heures, à partir du 21 novembre (Amphithéâtre Cruveilhier). — *Affections des voies urinaires.* M. Lavaux : les mardis, jeudis et samedis à 2 heures, à partir du 9 janvier 1900 (Amphithéâtre Cruveilhier). — *Electrothérapie et radiographie.* M. Foveau (de Courmelles) : les lundis, à 8 heures 1/2 du soir, à partir du 15 janvier 1900 (Amphithéâtre Cruveilbier).

Tableau des Actes du 27 novembre au 2 décembre 1899. — Examens de doctorat. — *Lundi 27.* — 2e examen, doctorat, nonveau régime MM. Ch, Richet, Rémy, Lesgrez, exam., Petit amphithéâtre. M. Henriot, censeur. — 3e examen, doctorat oral, 1re part. N, R : MM. Kirmisson, Vannier, Sebileau, exam., Salle no 1. Faculté. M. Méry censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie. Chirurgie, 1re série : MM. Terrier, Jalaguier, Broca (Aug.). exam., Hôtel-Dien, M. Fournier, censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie. Chirurgie, 2e série MM. Tuffier, Lejars, Legueu, exam., Hôtel-Dieu. — 5e examen, doctorat, 2e partie, MM. Hayem, Teissier, Launois, Hôtel-Dieu.

Mardi 28. — 3e examen, doctorat oral, 1re partie : MM. Brun, Bonnaire, Thierry, exam., Salle n. 1. Faculté. M. Retterer M. Gley censeurs. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie, 1re série ; MM. Guyon, Poirier, Albarran, exam., Charité, M. Cornil. censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie. Chirurgie 2e série : MM. Le Dentu, Bartmann, Faure, exam., Charité. — 5e examen, doctorat, 2e partie : MM, Jaccoud, Debove, Thiroloix, exam., Charité.

Mercredi 29. — Médecine opératoire : MM. Lannelongue, Delbe Manclaire. exam. Ecole pratique, Epreuve p [illegible] examen doctorat oral, 1re partie : MM. Terrier, Lejars, Lepage, exam., Salle nº 1 Facnlté MM. Ch. Bichet, André, censeurs. — 5e examen, doctorat, 1re partie. Chirurgie : MM. Jalaguier, Poirier, Legueu, exam., Pitié. M. Tuffier, censeur. — 5e examen doctorat, 2e partie : MM. Brissand, Déjerine, Widal, exam.. Pitié.

Jeudi 30 — 2e examen, doctorat, nouveau régime: MM. Gautier, Mathias-Duval, Langlois, exam. Petit amphithéâtre. M. Blanchard censeur. — 3e examen, doctorat oral, 1re partie : MM. Berger, Rémy, Wallich, exam. Salle nº 1, Faculté. — 3e examen doctorat: 2e partie: MM. Dieulafoy, Charrin, Achard, exam. Salle nº 2, Faculté. — 4e examen, doctorat; MM. Proust, Thoin t, Vaquez, exam. Salle nº 3, Faculté. M. Ménétrier censeur.

Vendredi 1er. — 4e examen, doctorat: MM. Pouchet, Landousy, Wurtz, exam. Salle nº 1. Faculté. M. Lannelongue censeur. M. Thoinot. — 5e examen, doctorat, 1re partie Chirurgie. 1re série : MM. Tillaux, Kirmisson, Mauclaire. exam. Necker. M. Hayem censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie Chirurgie, 2e série : MM. Terrier, Jalaguier, Delbet exam. Necker. — 5e examen, doctorat, 2e partie: MM. Brissaud, Letuille, Gaucher, exam. Necker. M. Vidal. — 5e examen, doctorat, 1re partie: Obstétrique, MM. Pinard, Varnier Lepage, exam. Clinique Baudelocque. M. André, suppléant.

Samedi 2. — 2e examen doctorat, 2e partie : MM. Mathias-Duval' Retterrer, Heim, exam. Salle nº 1. Faculté. M. Quénu censeur. — 3e examen. doctorat, 2e partie: MM. Debove, Hutinel, Roger: exam. M. Dupré. — 5e examen, doctorat, 1re partie Obstétrique: MM. Budin, Bonnaire, Wallich, examen. Clinique Tarnier. M. Marfan suppléant.

Thèses. — Mercredi 29. — à 1 heure : Candidat : M. Chapron, Président, M. Potain ; MM. Tillaux, Broca (Aug.) Mery, exam. *Le purpura rhumathoïde.* — Candidat : M. Boutin ; Président, M. Tillaux; MM. Potain, Broca Aug)., Mèry, exam. *Contribution à l'étude de* [illegible] *berculose primitive de la rotule.* — Candidat : M. Bautigny ; Président [illegible] urnier ; MM. Joffroy, Gaucher, Gilles de la Tourette exam. *Contribu[illegible] à l'étude de l'acné ponctué chez les enfants.* — Candidat : M. Mesley : Président, M. Joffroy; MM. Fournier, Grancher, Gilles de la la Tourette, exam. *Etude graphologique sur les variations de l'écriture des aliénés.*

Clinique des maladies du système nerveux. — M. Gilles de la Tourette, agrégé, suppléant le professeur Raymond, commencera le cours de clinique des maladies du système nerveux, le vendredi 27 novembre, à dix beures du matin, à la Salpêtrière, et le continuera les mardis et vendredis à la même beure.

Enseignement dans les Hôpitaux de Paris. — **Hôtel-Dieu.** — M. le Dr E. Dupré : les mardis et vendredis (à partir du vendredi 17 novembre), à 10 heures, leçon de pathologie mentale et nerveuse.

Hôpital des Enfants-malades. — *Enseignement pratique du diagnostic et du traitement de la diphtérie.* — M. le Dr Sevestre, medecin des hôpitaux, chargé d'un cours de clinique annexe, commencera le lundi 20 décembre 1899, à 9 heures du matin (Hôpital des Enfants-Malades, pavillon Trousseau), un enseignement pratique du diagnostic et dn traitement de la diphtérie (sérothérapie, bactériologie, tubage et trachéotomie). Seront admis à suivre cet enseignement MM. les Etudiants pourvus de 16 inscriptions et MM. les docteurs en médecine. Chacun d'eux sera exercé à l'examen bactériologique et à la pratique des interventions opératoires. Les inscriptions seront reçues au Secrétariat ds la Faculté (gnichet nº 1). tous les jours, de midi à 3 heures. Ils seront classés par série de vingt et pour une période de un mois. (MM. les docteurs en médecine devront justifier de leur grade, soit en produisant le diplôme de docteur, soit toute autre pièce énonçant leur identité.) M. le Dr Bonnus, chef du laboraroire, et M. Deguy, interne du service, dirigent les travaux pratiques.

Faculté de Médecine de Nancy. — *Prix pour 1899.* — Deuxième année. Anatomie et histologie : prix, M. Sencert; physiologie : M. Blum. Qnatrième année. Médecine, pas de prix; première mention honorable : M. Urmès; deuxième mention honorable : M. Remy. Prix de chirurgie et accouchements : M. Kuntzler. Prix Bénit, dit de l'Internat : M. Gross. Prix Ritter : M. Maillard. Prix de thèse : M. Garnier ; mentions très honorables (*ex æquo*) : MM. Richon et Vial ; mentions honorables : MM. Butzbach Grosmaire, Matakieff, Papelier et Zuber. Prix Heydenreich-Parisot : non décerné.

Ecole dentaire de Paris. — *Fête annuelle de réouverture des cours.* — Elle aura lieu sous la présidence de M. le Dr S. Pozzi, Sénateur, chirurgien des Hôpitaux de Paris, membre de l'Académie de Médecine, le mercredi 22 novembre 1899 à 8 h. 1/2 du soir, à l'Ecole Dentaire de Paris. Ordre du jour : Allocution de M. Gonon, Président du Conseil d'Administration, Directeur de l'École. Conférence de M. le Dr Roy, dentiste des Hôpitaux, Professeur à l'École. Rapport de M. le Dr Sauvez, Secrétaire général. Distribution des Récompenses et remise des Diplômes aux Elèves de l'année scolaire 1898-99.

Faculté des Sciences de Paris. — M. Moissan, membre de l'Académie des Sciences, est chargé de la direction du Laboratoire de chimie pratique institué par l'arrêté du 29 avril 1896 à la Faculté des Sciences.

Collège de France. — Par arrêté, la chaire d'Embryogénie comparée du Collège de France est déclarée vacante.

École supérieure de Pharmacie de Nancy. — *Prix de 1900.* — Prix universitaires (première année). Médaille d'argent : M. Ronillon ; mention bonorable : M. Jacquot. Deuxième année. Médaille d'argent : M. Jusseaume; mention bonorable : M. Didier. Troisième année. Médaille d'or (valeur 300 francs) : M. Pagel. Prix de travaux pratiques (première année). Médaille de bronze : M. Ronillon: Deuxième année. Chimie. Médaille d'argent (*ex æquo*). MM. Jeannon et Jusseaume. Troisième année. Chimie et Toxicologie. Médaille d'argent : M. Pagel.

Conférences scientifiques. — Une série de Conférences scientifiques à l'usage des gens du monde a commencé le jeudi 16 novembre, à 4 h. 1/2, à la Bodinière, rue Saint-Lazare. Un conférencier, M. A. Picard, a traité des *rayons X et de l'historique de la découverte de Rœntgen.*

La Médecine à l'Association philotechnique. — L'ouverture solennelle des cours de l'Association philotechnique a eu lieu dans le grand ampbitéâtre de la Sorbonne. Le rapport du secrétaire général, M. le Dr H. Baubegard, professeur à l'Ecole supérieure de Pharmacie, a fait connaître les progrès de l'Association qui compte 549 cours dans Paris. M. le Dr Berthelot, président, a prononcé un discours.



Assistance publique & privée. Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Consultations hospitalières.* — M. le Pr Fournier a communiqué à l'Académie de Médecine l'exposé d'une notice sur les services des consultations gratuites instituées dans certains hôpitaux et destinées aux malades atteints de syphilis. Il a mis en relief les inconvénients multiples de l'état de choses actuellement en vigueur et préconise l'installation dans les services hospitaliers, de consultations données au cours de la soirée, entre huit et onze heures du soir. Cette mesure aurait l'immense avantage de ne pas gêner le malade dans son travail.

Concours de l'Externat.— ANATOMIE. Le 13 Novembre : *Crosse de l'aorte.*— PATHOLOGIE. Le 11 Novembre : HÉMOPTYSIES. Le 14 Novembre. *Signes de la tuberculose pulmonaire chronique.*

Hôpital d'Ivry : Suicide d'un infirmier. — Le mariage de M. Léon Havas, âgé de vingt-six ans, infirmier à l'hôpital d'Ivry, avec une jeune fille employée dans le même établissement, devait être célébré à la mairie d'Ivry. Les invités étaient déjà réunis lorsqu'on apprit que le futur époux venait, on ne sait pour quel motif, de se porter un coup de couteau dans la région du cœur, après avoir absorbé le contenu d'une fiole de poison. L'état du désespéré est très grave. C'est la seconde fois que M. Havas tente de mettre fin à ses jours dans des circonstances analogues.

Hôpital d'Aubervilliers. — Au Conseil Municipal de Paris, récement M. Rozier a fait adopter un projet de restauration et d'agrandissement provisoire de l'hôpital de contagieux d'Aubervilliers (dépense, 70,159 fr.).

Hospice Raspail à Paris. — M. BENJAMIN-FRANÇOIS RASPAIL, ancien membre du Conseil général et ancien député de la Seine, décédé le 24 septembre dernier, a laissé un testament qui vient d'être ouvert et aux termes duquel il institue le département de la Seine pour son légataire universel. Entre autres dispositions intéressantes, M. BENJAMIN RASPAIL, par son testament du 15 novembre 1893, fait celle-ci.

« Tout ce qui restera des biens de ma succession après prélèvement des legs particuliers et des frais, reviendra au département de la Seine pour être consacré à l'établissement, dans ma propriété de Cachan, de l'hospice F.-V. Raspail, et du musée F.-V. Raspail, conformément aux prescriptions contenues dans mes dispositions antérieures. »

En ce qui concerne l'hospice, M. BENJAMIN RASPAIL a écrit ce qui suit : « J'exprime plus que jamais mon énergique volonté, bien arrêtée, que la propriété de Cachan (château et parc) soit consacrée à un établissement qui devra porter le nom de notre vénéré père François-Vincent Raspail, pour y installer un hospice de vieillesse, où l'on n'admettrait que les vieillards nés dans le département de la Seine et habitant dans les cantons suburbains et ayant leur casier judiciaire en blanc. Il restera amplement assez pour y établir en annexe le musée. » Le testament de M. BENJAMIN RASPAIL contient encore d'autres dispositions nombreuses de bienfaisance.

Hôpital Debrousse (Don d'un journaliste). — M. Hubert Debrousse, ancien directeur de la *Presse* et président de la Société des mines de Malfidano, frère de la baronne Alquier, morte en 1893, et qui laissa à l'Assistance publique plus de cinq millions destinés à la fondation d'un hospice de veillards, a manifesté dans son testament l'intention de continuer et de compléter l'œuvre charitable de la baronne Alquier et, à cet effet, il a institué l'Assistance publique de Paris comme légataire universelle. Or, la fortune de M. Debrousse se monte, autant qu'on peut l'apprécier avant inventaire, à près de trente millions ; l'Assistance publique, aura il est vrai, à prélever sur cette somme un grand nombre de legs particuliers. Mais il lui restera encore, tous comptes faits, près de dix millions qu'elle devra consacrer, suivant la volonté du donateur, à accroître l'importance de *l'hospice Debrousse.*

Cet hospice est construit, dans le 20e arrondissement, près des fortifications, sur l'ancien emplacement du château de Bagnolet qui appartenait, au dix-huitième siècle, à la famille d'Orléans. Pendant la Révolution, le château fut détruit : il n'en resta qu'un joli pavillon, de style Louis XV, dont on a fait le bâtiment de l'administration de l'hospice, et des arbres fort beaux, qui font du jardin de l'établissement un parc admirable. Autour de ce pavillon, l'Assistance publique a fait construire plusieurs bâtiments dans lesquels elle a installé 168 lits de vieillards, hommes ou femmes, et 16 chambre de ménages. Les millions dont hérite l'hospice permettront de doubler au moins le nombre de ces lits réservés exclusivement à des vieillards indigents.

Assistance publique à Paris. — Une proposition de M. Gelez, tendant à ce qu'une entente s'établisse entre les établissements d'Assistance publique « civils et religieux de Paris » pour une meilleure répartition des secours, a été renvoyée à la 5e commission du Conseil municipal de Paris.

Maison départementale de Nanterre. — Un Concours a été ouvert, le 15 novembre 1899, à la Maison départementale de Nanterre, pour l'admission à quatre emplois provisoires d'Interne en médecine et chirurgie, qui deviendront vacants dans cet établissement le 1er janvier 1900.

Hôpitaux de Saint-Etienne. — M. le Dr MARTEL est nommé, après concours, chirurgien des Hôpitaux.

Hôpitaux de Lille. — A la suite des épreuves ont été nommés *externes* : MM. Crétal, Lorgnier, Dancourt, Lagache, Leblond, Trampont, Huriez, Gellé, Minet, Knoll, Descamps, Duprez, Caudron.

Hôpitaux de Toulouse. — Le Concours de *l'Internat* s'est terminé par la nomination de MM. Constantin, Lanrens, Barreau, Vianet, Maillet, internes titulaires ; Dardenne, Paisseran, Pecho, internes provisoires.

L'Asssitance Médicale dans la République de Saint-Marin (Italie). — Le budget de cet Etat d'une dizaine de mille habitants n'est que de 120,000 francs, dont

près de 30,000 francs sont consacrés à l'instruction. L'organisation médicale n'est point non plus négligée: trois médecins sont rétribués par le Conseil et doivent leurs soins gratuits à tous les habitants.

Union des Femmes de France. — L'ouverture des Conférences de l'Union des femmes de France a eu lieu mercredi dernier, à 4 heures, au siège de la Société, 29, Chaussée-d'Antin. La Conférence a été faite par M. le Dr THIÉRY.



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — L'Académie a déclaré la vacance du siège de M. Charpentier dans la section d'accouchement.

Académie des Sciences de Munich. — L'Académie des Sciences de Bavière (Munich) a élu membre correspondant M. BONNET, botaniste, de Paris.

Société de Pédiatrie de Paris. — La dernière séance a eu lieu le mardi 14 novembre 1899, à 5 heures du soir, à l'hôpital des Enfants-Malades. Voici quel était l'ORDRE DU JOUR : 1° M. VARIOT : *Reflexions sur l'épidémie récente de fièvre typhoïde à l'hôpital Trousseau.* — 2° M. L. GUINON : *Deux nouveaux cas de contagion hospitalière de la fièvre typhoïde.* — 3° M. LE GENDRE : *Un cas de diabète aigu chez un enfant de 22 mois.* — 4° M. AVIRAGNET : *Des troubles digestifs liés à la rhino-pharyngite et à l'amygdalite chroniques.* — 5° M. THIERCELIN : *Du diplocoque intestinal ou entérocoque. Son rôle dans la pathogénie de certaines affections digestives.* — 6° M. VILLEMIN : *Hypertrophie congénitale du pied.*

Association philomatique. — *Banquet.* — L'Association philomatique a donné au restaurant Véfour, son banquet annuel sous la présidence de M. Charles Deloncle, chef de cabinet du Ministre de l'Agriculture, représentant le Ministre, assisté de M. Léonce Dariac, président-fondateur de l'Association. On remarquait la présence de MM. Vaudet et Lefevre, conseillers municipaux; Flameng, délégué du Préfet de la Seine; MM. les Drs Alfred AUBIBERT et de BOURGON. etc.

M. le Dr PASTEAU, vice-président de l'Association a été nommé chevalier du mérite agricole.

Congrès et Expositions de Spa. — Programme des Conférences et Fêtes diverses qui auront lieu à Spa à l'occasion de la fin de ce mois. — *Dimanche 26, Lundi 27, Mardi 28, Mercredi 29 Novembre,* Concours international de Bébés des deux sexes, âgés de 3 mois à 5 ans. — Exposition de l'Hygiène de l'Enfance, de layettes, de l'alimentation des enfants, de jouets, etc., etc. — Les concours auront lieu au Pouhon, les Dimanche 26, pour les enfants de 3 mois à 1 an; Lundi 27, les enfants de 1 an à 2 ans; Mardi 28, les enfants de 2 à 3 ans et Mercredi 29, les enfants de 3 à 5 ans. — Exposition et Congrès gastronomique et culinaire, vinicole et brassicole, la cave, la cuisine, l'office et la salle à manger.

Mardi 12, Mercredi 13, Jeudi 14, et Vendredi 15 Décembre.

Exposition des plaisirs, des délassements et des douceurs de la vie, comprenant le Théâtre, la Musique, la Littérature, les jeux en plein air et de salon; les sports : vélocipédie, automobilisme, escrime, gymnastique, sport nautique, patin, ustensiles de chasse et de pêche. A cette occasion, concert, festival et concours de trompes de chasse.

Mardi 19, Mercredi 20, Jeudi 21, et Vendredi 22 Décembre.

Exposition internationale Vestimentaire : le costume et l'accoutrement complet de l'homme, de la femme et de l'enfant; la mode ainsi que les arts et les sciences qui s'y rattachent. Le mode de voyage à travers le monde, etc.

Dimanche 24, Lundi 25, Mardi 26, et Mercredi 27 Décembre.

Congrès climatologique et Exposition internationale de la Santé, de l'Hygiène, et de la Salubrité. Figureront à cette intéressante manifestation humanitaire tout ce qui a trait à la reconstitution, à l'amélioration et à la conservation de l'Espèce humaine, aux sciences médicales, chirurgicales et pharmaceutiques, à l'art dentaire, l'orthopédie et l'hydrothérapie, aux eaux thermales et minérales, aux engins de sauvetage, matériel d'ambulance, ameublement et fournitures des hôpitaux, etc. etc.

Il s'ouvrira à Spa, le dimanche 24 Décembre prochain, *l'Exposition internationale d'Eaux minérales et thermales.* Pour le Règlement et renseignements supplémentaires, s'adresser par lettre, dans le plus bref délai possible, à Monsieur l'organisateur et Commissaire général de l'Exposition, au Pouhon, édifice communal, à Spa, Belgique.



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — Par décret du 8 novembre, a été nommé au grade de médecin-major de 2e classe, pour prendre rang du 1er novembre 1899 : M. Alexandre-Victor Briole, au 19e régiment d'infanterie. Par décision ministérielle du 7 novembre 1899, les médecins-majors de 2e classe, élèves sortant de l'Ecole d'application du Service de Santé militaire, dont les noms suivent, ont reçu les affectations ci-après ; M. COCHOIS, 65e régiment d'infanterie ; M. SPIRE, 135e régiment d'infanterie ; M. le DANTEC, 116e régiment d'infanterie.

Aides-majors de 2e classe. — Le *Journal officiel* a publié la liste des affectations, comme médecins aides-majors de 2e classe, des élèves sortis en 1899 de l'École d'application du Service de Santé militaire.

Les manœuvres du Service de Santé à Châlons. — L'ambulance divisionnaire a fonctionné à Vadenay. Elle a été ensuite relevée dans la matinée par un Hôpital de campagne qui a fonctionné également et nourri 70 blessés. Dans l'après-midi, on a préparé un convoi d'évacuation et on a expérimenté plusieurs systèmes de transport improvisés. Le cadre démontable inventé par l'ingénieur Vuillaume. directeur du matériel de la Croix-Rouge de Nancy, a été très apprécié par le personnel médical militaire.

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de 1re classe Coppin embarque sur le *Lavoisier*. M. le médecin de 2e classe Broquet sur l'*Estoc* (Station locale de l'Annam et du Tonkin). Le médecin de 2e classe Viguier embarque sur l'aviso *Elan*, école des pilotes de la flotte. M. le Dr Damian, médecin de 2e classe du port de Rochefort, actuellement en service à Indret, est affecté à Toulon

Inspectorat. — Un décret vient d'adjoindre l'Inspecteur général du Service de Santé aux membres de la Commission chargée de dresser le tableau d'avancement du personnel administratif des Directions de Travaux, en remplacement d'un directeur du Génie maritine. La partie de ce personnel affectée aux Hôpitaux, relevant du directeur du Service de Santé, n'était pas représentée dans la Commission. Le décret vient donc combler une lacune et assurer à ces agents l'appréciation la plus équitable possible de leurs titres d'avancement.

Service de Santé aux Colonies. — Sont désignés pour servir aux colonies : le médecin de 1re classe Martine, au 13e régiment d'infanterie de marine, à Madagascar; le médecin de 2e classe Béguin, aux troupes stationnées à la Martinique.



Médecine d'État et Hygiène.

L'Hygiène et l'Architecture. — Dans l'un de ses récents discours, M. le Dr Duclaux a parlé de la nécessité d'introduire dans la science architecturale les résultats obtenus par les progrès incessants de l'Hygiène : « Comment oublier que le soleil, à qui nous ne demandions autrefois que sa lumière et sa chaleur, met aussi à notre disposition une puissance hygiénique de premier ordre ? Et pour l'eau, qu'il était si naturel autrefois d'amener au voisinage de l'habitation en creusant un puits, ou sous la forme vivante d'une source, comment oublier désormais que ce voisinage a des dangers ? » Et c'est pourquoi M. Duclaux a félicité l'Ecole d'Architecture de décerner le titre d'*Architecte salubriste* », pour lequel elle sera un jour considérée comme une initiatrice.



Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 45e semaine, 778 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (878) et à la moyenne ordinaire des semaines de novembre (856). La fièvre typhoïde a causé 21 décès. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins (92) continue à être inférieur à ce qu'il était il y a quelques semaines. Les autres maladies épidémiques sont rares. La rougeole (4) décès, la scarlatine (2), la coqueluche (1) la diphtérie (3), présentent des chiffres très faibles et plutôt inférieurs aux moyennes de la saison. Il y a eu 22 suicides et 7 autres morts violentes. On a célébré à Paris 529 mariages. On a enregistré la naissance de 1,074, enfants vivants (570 garçons, et 504 filles (dont 747 légitimes et 327 illégitimes. Parmi ces derniers, 51 ont été reconnus immédiatement.

Médecins fonctionnaires. — *Injures à eux. adressés.* — La Cour d'Appel d'Orléans, devant laquelle la Chambre criminelle de la Cour de Cassation avait renvoyé une cause ayant trait aux diffamations et injures adressées à un médecin inspecteur des enfants du premier âge, a rendu dernièrement un arrêt basé sur les attendus de la Cour suprême et par lequel elle décide, conformément à la jurisprudence, que la juridiction correctionnelle est incompétente en l'espèce et que les chefs de prévention. dont il s'agit relèvent de la Cour d'assises.

Hygiène de l'Ain. — M. Pierre Baudin, Ministre des Travaux publics, a quitté Paris, pour se rendre à Nantua. De Nantua le Ministre a gagné Belley, où il a présidé l'inauguration d'un service d'adduction d'eaux.

Hygiène à Paris. — *L'épandage.* — Dans la séance du 13 novembre du Conseil Municipal de Paris, M. Fortin ayant questionné le Préfet de la Seine sur l'application intégrale du système du tout-à-l'égout, M. Bechmann, ingénieur en chef des Eaux et de l'Assainissement, en a profité pour parler de l'agitation qui se manifeste depuis quelque temps dans les localités où l'on a créé de nouveaux champs d'épandage : « Nous avons, dit en substance M. Bechmann, mis en service, cet été, deux champs d'épuration. L'un, celui de Carrières-sous-Poissy-Triel, ressemble, au point de vue topographique et géologique, à ceux de Gennevilliers et d'Achères. Le terrain nous était connu ; nous avons pu faire immédiatement les drainages et huit jours après la mise en service, nous avons pu épurer 200,000 mètres cubes d'eau par jour sur 950 hectares, c'est-à-dire que les cultivateurs ont reçu nos eaux sans difficulté. »

La Rage à Paris en 1898. — Le Conseil d'Hygiène du département de la Seine a reçu communication, dans sa dernière séance, du rapport de M. Pronst sur les cas de rage observés en 1898, à Paris et dans la banlieue. Le nombre des décès, officiellement constatés, n'a été que de 8 sur environ 1,500 personnes mordues. Mais les circonstances, qui ont précédé quelques-uns de ces décès, méritent, pour leur étrangeté, d'être signalées. M. Proust a cité d'abord le cas d'un habitant de Saint-Denis, M. C..., âgé de soixante et un ans, qui, ayant été mordu le 12 janvier par un chien errant, fit abattre l'animal et le porta ensuite chez un vétéri-

naire. Celui-ci, son examen terminé, délivra nn certificat, constatant que « l'autopsie n'avait révélé aucun des symptômes ordinaires de la rage ». M. C.., cependant, mourut enragé, quarante-trois jours plus tard, le 24 février.— C'est ensuite le cas d'un enfant, Narcisse T..., snr lequel un chien enragé se jette dans la rue. L'enfant repousse le chien de sa main droite, qu'il pose sur la gueule toute baveuse de l'animal. Il n'est pas mordu, mais, au même moment, une poussière étant entrée dans l'œil, il frotte celui-ci avec sa main salie. Seize jours plus tard, Narcisse T..., mourait dans une crise de rage. — C'est enfin un garde champêtre de Montmorency M. G.., qui, le 17 août, est atteint d'hydrophobie et conduit à l'hôpital Lariboisière. Il ne se souvient pas d'avoir été mordu, sauf une fois, *quatorze mois auparavant*, par le chien d'un de ses voisins, lequel chien n'a pas été malade et vit encore... Deux jours après G.. meurt en présentant tons les symptômes de la rage. — Ces exemples singuliers, sur lesquels M. PROUST a attiré l'attention du Conseil d'Hygiène, ont décidé ce dernier a adressé au Préfet de Police la requête suivante : « Le Conseil.... demande instamment que les commissaires de police soient dûment informés : 1° Que le résultat négatif de l'autopsie d'un chien mordeur ne permet pas d'affirmer qu'il n'était pas enragé ; 2° qu'ils doivent en aviser les personnes mordues et les engager à se rendre à l'Institut Pasteur pour s'y faire traiter ». En même temps le Conseil d'Hygiène, après avoir constaté par les tableaux joints au rapport de M. PROUST que le nombre des chiens enragés et des personnes mordues est, comme toujours, en raison inverse du nombre des chiens errants abattus, a demandé « que l'ordonnance de 1892 soit rigoureusement appliquée et que des poursuites soient intentées par le Parquet aux propriétaires de chiens ayant causé des accidents ». Il s'agit, en la circonstance, de la célèbre ordonnance de M. Lozé sur les chiens vagabonds.

La Peste. — *Portugal.* — Pendant la semaine du 12 au 19 novembre, on a constaté 13 cas et 7 décès. — 2 cas ont été signalés à Braga, au nord-est d'Oporto.

Le Dr SALIMBENI, est rentré à Paris. Le Dr METIN (Edmond) remplacera le Dr Salimbeni.

La colonie française a offert au Dr Salimbeni un dîner de trente convives. Le médecin norvégien, M. LEVIM, restera pendant toute la durée de l'épidémie. M. le Dr SOUTO est tombé malade ; on l'a mis en observation à l'hôpital.

A Madrid, la *Gazette* publie un décret ordonnant de soumettre à une quarantaine les provenances de Kobé (Japon) à cause de la peste levantine.

Autriche. — A la séance de la Chambre des Députés, le Ministre de l'Intérieur, M. Kœrber, répondant à une interpellation de M. Lueger, concernant un cas de peste à Trieste, dit que l'examen bactériologique du cadavre d'un matelot étranger, mort à Trieste, par le Pr WEICHSELBAUM, a confirmé le soupçon qu'il s'agissait d'un cas de peste.

Toutes les mesures de précaution ont été prises et, depuis la mort du matelot dont il s'agit, aucun cas nouveau ne s'est produit, de sorte que toute raison d'inquiétude a disparu. Le ministre exprime l'espoir que les dispositions prises par le gouvernement autrichien conformément aux décisions des conférences internationales de Dresde et de Venise contribueront à l'étranger à écarter toute entrave apportée à la liberté du commerce à l'occasion de ce cas isolé et venu du dehors. A cet égard, le ministre relève que d'après les conventions susdites, les restrictions à la libre circulation sont applicables seulement lorsque les cas d'infection sont endémiques et jamais lorsqu'il s'agit de cas isolés apportés de l'étranger et efficacement écartés.

Grèce. — Par suite de la quarantaine imposée par les autorités helléniques aux provenances d'Autriche-Hongrie, les navires de toutes les lignes du Lloyd autrichien allant de Trieste en Orient cessent de faire escale dans les ports de la Grèce.

Maurice. — Dans la semaine du 2 an 9 novembre, on a enregistré 87 nouveaux cas et 72 décès.

États-Unis. — Le vapeur anglais *Taylor*, arrivé de Santos a été mis en quarantaine. Le commissaire du bord est mort le 7 courant d'une maladie suspecte ; le capitaine est malade et a les symptômes de la fièvre bubonique.

Brésil. — Aucun cas de peste à Santos depuis le 6 novembre. Le total des cas depuis le début de l'épidémie est de dix-huit, celui des décès, de huit. A San-Paolo, il y a eu deux cas et un décès.

La Médecine dans le conflit Anglo-Boër. — *Secours aux Blessés.—Angleterre.* — Le Comité central de la Croix-Rouge anglaise vient de décider l'envoi au Transvaal d'une ambulance de 120 lits dont le personnel, entièrement civil, comprendra 5 chirurgiens, 1 médecin, 10 aides, 12 infirmières, et s'embarquera vers le 2 décembre sous la direction de M. Georges STOKER.

Italie. — La Croix-Rouge italienne, en considération des secours envoyés par la Croix-Rouge anglaise aux blessés italiens pendant l'expédition d'Abyssinie, vient de décider l'envoi de secours aux blessés anglais, et d'objets de pansement.

États-Unis. — Le personnel du *Maine*, le bateau-hôpital américain, est sous la] direction du chirurgien colonel HEUSMAN ; il comprend 10 infirmières et 10 infirmiers sous la direction de Mlle HIBBARD, directrice d'hôpitaux américains.

Les Embaumeurs. — Un procès assez curieux était inscrit au rôle de la 10e chambre correctionnelle. Le décret du 17 avril 1889 interdit de procéder aux opérations tendant à la conservation des cadavres par l'embaumement ou par tout autre moyen, sans une autorisation du Préfet de police ; aussi le Ministère public poursuivit-il pour infraction à cette prescription, un industriel, M. Chabanon, l'inventeur d'une préparation permettant de retarder pendant plusieurs jours, jusqu'aux obsèques, la décomposition des corps. Le prévenu soutint pour sa défense, que, son procédé particulier n'étant pas l'embaumement, il était libre de l'appliquer sans autorisation de la Préfecture de police. Le procès a été appelé à l'audience ; mais, à la demande du défenseur, Me Marreaux-Delavigne, le tribunal avait renvoyé les débats pour entendre M. le Dr LAUGIER, médecin-major.

M. Chabanon ensevelisseur non autorisé, a cité en témoignage M. Laugier, médecin de l'état civil; et, en effet, ce médecin a reconnu qu'il n'avait pu constater aucune modification des cadavres. Après un spirituel réquisitoire

de M. le substitut Lescouvé, et une plaidoirie très intéressante de Me Marréaux-Delavigne, le Tribunal a prononcé l'acquittement de l'ensevelisseur antiseptique.

Charlatans et sorciers. — Il est pénible de constater que, malgré les bienfaits de l'instruction obligatoire, la foi dans les pratiques occultes est toujours enracinée chez nos paysans vendéens. Récemment, M. le Dr Bastard (de Bournezeau, en Vendée), était appelé au chevet du sieur Auger, cultivateur à l'Andejannière. Le malade était presque agonisant, et, quelques heures après, il rendait le dernier soupir. En présence d'un dénouement si prompt, le docteur eut des soupçons qui se changèrent bientôt en certitude. La mort d'Auger était l'œuvre des pratiques ignorantes d'un empirique. M. le Dr Bastard en informa aussitôt la Justice, et M. le Procureur de la République, accompagné du Juge d'instruction et du Dr Blé, médecin-légiste, à la Roche, se rendit sur les lieux. Il fut procédé à l'exhumation et à l'autopsie du cadavre. M. le Dr Blé a recueilli quelques organes qui seront soumis à un examen approfondi. De son côté, M. le Juge d'instruction a entendu plusieurs personnes du témoignage desquelles il ressort que le défunt avait été soigné par un sieur Auvinet, empirique, domicilié à Saint-Philibert-du-Pont-Charrault, qui a déjà eu maille à partir avec la Justice pour exercice illégal de la médecine. Dans la maison du défunt, on a trouvé une fiole dont le contenu, préparé par Auvinet, sera soumis à l'analyse des chimistes. Auvinet aura donc à répondre du crime d'homicide par imprudence et exercice illégal de la médecine.

Le rôle du Médecin dans les suicides. — Un riche entrepreneur de travaux publics, M. Raoul Teugap, âgé de trente-quatre ans, qui obtenait récemment le divorce contre sa femme, dont il avait pu constater l'inconduite, s'est suicidé dans des circonstances peu banales. Ne pouvant oublier celle qu'il avait chassée et dont le départ le laissait en proie à une morne tristesse, il avait résolu de mourir ; Il voulût qu'un docteur vînt, après sa tentative de suicide, lui prodiguer des soins en cas d'insuccès. Vers quatre heures, il envoya donc sa bonne chez le docteur, prétextant une crise hépatique qui exigeait des soins immédiats. Lorsque le docteur arriva, il aperçut M. Teugap étendu, inerte, sur le lit, Le malheureux venait de se faire sauter la cervelle. Il a succombé quelques instants après.

La certitude de la mort. — Mr Friedrich, d'Elbing, en Allemagne, vient de faire, dit-on, une découverte inattendue et bien curieuse. Il aurait, d'après le *Bulletin du Photo-Club* et une notice de la *Photo-Revue*, étudié une nouvelle espèce de rayons cathodiques, permettant de contrôler, sans aucun risque d'erreur, la cessation de la vie. On sait que, jusqu'à présent, la Science ne dispose d'aucun appareil révélant d'une façon certaine, quelques instants après la mort, les changements survenus dans l'organisme, qu'on ne peut que conclure d'après les symptômes connus, que l'individu a cessé de vivre; il n'était pas possible jusqu'ici de fournir la preuve de la mort. Peut-être le problème est-il ainsi résolu.

Les superstitions médicales.—Ce qui suit se passe à la veille du XXe siècle et en Europe ! On mande de Temesvar qu'à Krassoszoerenye des gronpes de Roumains superstitieux se rendaient dans ces derniers temps, à des jours déterminés, au cimetière de la localité, ouvraient les tombes, dépéçaient les cadavres et les recouvraient ensuite de terre, le tont dans le but de conjurer une épidémie de diphtérie qui sévissait dans le village. Seize de ces profanateurs ont été conduits par la gendarmerie à la prison d'Oravieza.

Un centenaire. — L'*Agence Havas* redonne la nouvelle qu'elle avait donnée déjà, de la mort de M. Botot de Saint-Sauveur, maire de Buncey, doyen des maires de France, qui est âgé de cent ans moins quelques mois.



Divers.

Médaille du Pr Guyon. — De nombreux élèves de M. le Pr Guyon ont eu la pensée de lui témoigner publiquement leur reconnaissance à l'occasion du prochain *Congrès international, de Médecine*, qui doit s'ouvrir à Paris, le 2 août 1900. Ils estiment que cette solennité serait bien choisie pour rendre à leur Maître cet hommage, au moment de la création, dans le Congrès, d'une *Section de Chirurgie urinaire*, présidée par lui, à l'hôpital Necker, dans le lieu même où il poursuit si brillamment son enseignement fécond, depuis plus de trente-deux ans. Un Comité, composé de plusieurs de ses élèves français et étrangers, a été formé et a décidé qu'une *médaille commémorative* lui serait offerte à l'ouverture du Congrès de 1900. On a pensé que, non seulement les anciens élèves de M. le Pr Guyon, mais aussi les admirateurs de son œuvre et ses amis, auraient à cœur de lui prouver leur sympathie, et l'on demande aux médecins de vouloir bien s'associer à cette manifestation, en contribuant à la rendre plus éclatante. Une souscription est ouverte ; le minimum de la cotisation est fixé à 25 francs. Tout souscripteur aura droit à un exemplaire d'une médaille semblable à celle qui aura été offerte, en bronze on en argent, suivant le montant des sommes recueillies. Adresser le montant des cotisations à nos *Bureaux*, 93, boulevard Saint-Germain. Nous les remettrons à qui de droit.

Missions scientifiques. — *Participation du Sénégal à l'Exposition de 1900.* — M. Chaudié, gouverneur général de l'Afrique occidentale, en partant le 17 novembre, pour rejoindre son poste à Saint-Louis, a emmené une mission destinée à préparer la participation de la colonie du Sénégal à l'Exposition de 1900. Cette Commission est composée de : M. le Dr Lasnet, médecin des Colonies, chargé de l'Ethnographie, l'Hygiène et les Plantes médicinales; M. Cligny, docteur ès-Sciences, chargé de la Zoologie; M. Pierre Rambaud, licencié ès-Sciences, chargé de la Géologie et de l'Hydrographie.

Le gouvernement roumain vient de charger M. Udrisky, professeur de Pathologie et de Clinique chirurgicale à l'Ecole supérieure de Médecine vétérinaire de Bucarest, d'une mission scientifique à Berlin, Paris et Bruxelles.

La Médecine et la Religion. — Les conférences de médecine pratique, publiques et gratuites, qui ont lieu à la Faculté de Théologie, boulevard Arago, 83, se sont ouvertes le 13 novembre à 4 heures, par une leçon inaugurale du Dr Demoulin, sur *l'Anesthésie en Chirurgie*.

Les Médecins et la Politique. — L'Assemblée générale semestrielle des Hôteliers de Paris a enlien an Conservatoire des Arts et Métiers. Devant nne nombrense assistance, des disconrs ont été prononcés, entre autres par M. le Dr Dubois député. — L'Union syndicale des marchands brocanteurs en boutique et chineurs réunis a donné son grand banquet annuel suivi de bal, au Salon des Familles, avenue de Saint-Mandé; M. Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, auvergnat d'origine, membre d'bonneur de la Société, a prononcé quelques paroles.

Parmi les 91 Sénateurs, qui ont voté contre la compétence de la Haute-Conr l'on remarque M. le Pr Berthelot, M. le Dr Léon Labbé, M. Peytral, pbarmacien.

Distinctions honorifiques. — M. le Dr Piettre (de Saint-Maur) est nommé officier de la Légion d'bonneur. Sont nommés officiers d'Académie : MM. les Drs Victor Thébault (de Paris); Audiban (de Bordères-Louron) ; Barthès (d'Ivry) ; Boursot (de Nuits) ; Cochery (de Romilly) ; Druène (de Luz-Saint-Sauveur) ; Dupau (de Toulouse); Mathieu (d'Hauteville); Moreau (de la Ferté-Bernard) ; Patin (de Boulogne-sur-Mer) ; Barbès (médecin militaire). — Le Ministre de l'Intérieur a décerné une *médaille de bronze* à M. le Dr Chatelain (de Denain), en témoignage du dévouement dont il a fait preuve au cours d'une épidémie de diphtérie à l'hôpital Saint-Sauveur de Lille.

Les Médecins conférenciers. — A la Séance annuelle du 17 novembre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. le Dr Hamy a clôturé la Séance par une lecture fort goûtée sur la vie pleine de tribulations, d'un Egyptologue aujourd'bui oublié, Jean-Baptiste Adanson, ancien drogman, chancelier français dans le Levant, mort à Tunis, en brumaire de l'an XII.

Les Médecins et les Hommes illustres. — Georges Dewey, le célèbre amiral américain, qui est né dans une jolie petite ville de l'Etat de Vermont n'ayant pas même 5,000 babitants, quoiqu'elle soit une capitale, et portant le nom de *Montpellier*, singulièrement difficile à prononcer en anglais pour des Français s'ils veulent se faire comprendre, vint au monde le 26 décembre 1837 ; ce qui lui donnait tout près de soixante et un ans le jour de sa victoire. Son père était un honorable *médecin de campagne*. Il perdit sa mère de bonne heure et fut élevé par sa sœur à qui il donna, dit-on, du fil à retordre. Ses biographes s'accordent à dire qu'il fut un polisson difficile à manier.

Les Médecins amis des Belles-Lettres. — On a récemment inauguré, dans le cimetière de Saint-Aubin-sur-Gaillon, petite localité du département de l'Eure, le médaillon qu'un comité d'admirateurs, réuni sous la direction du Dr Collin, de Gaillon, a fait placer sur la tombe de Marmontel.

Les Médecins des Hommes célèbres. — M. le Dr Félizet, chirurgien, et M. le Dr Charlier, qui s'était adjoint M. le Dr de Backer, ont tenu une consultation chez M. Cunéo d'Ornano. Ils ont constaté que la guérison de la jambe cassée suit son cours régulier, mais que l'état du blessé est encore inquiétant. Une nouvelle consultation de ces médecins aura lieu bientôt.

Mariages de Médecins.—Récemment a été célébré, à l'église de la Trinité, le mariage de M. le Dr Gaston Chevrier, fils de l'bonorable M. Cbevrier, pharmacien, chevalier de la Légion d'honneur, avec Mlle Marie de Cbondens, fille de l'éditeur de musique bien connn. Dans l'assistance, on remarquait les plus bantes personnalités du monde artistique, littéraire, théâtral, ainsi qu'un grand nombre de notabilités médicales. Le défilé à la sacristie n'a pas duré moins de trois quarts d'beure. — M. Marie-Alfred-Henri-Maurice Bourillon, docteur en médecine, directeur de l'Asile national de Vincennes, ancien député, a épousé Mlle Jeanne Eugénie Tournay, artiste peintre, officier d'Académie, professeur dans les Ecoles de la ville de Paris. — La semaine dernière a eu lieu le mariage de M. le Dr Albarran, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, chirurgien des Hôpitaux, qui, comme on le sait, est d'origine cubaine. Il a épousé une toute jeune Espagnole, tres distinguée. Reconnus à la cérémonie : M. le Dr Guyon, M. le Dr Dupré, M. le Dr Noguès, etc.

Les Médecins dans le Monde. — On a célébré à l'Eglise Saint-Eloi de Reuilly, le mariage de Mlle Marie Goujon, fille de M. le Dr Goujon, sénateur de l'Ain, maire du XIIe arrondissement, avec M. E. Chapuit, avocat. Les témoins de la mariée étaient MM. les Drs Labbé, sénateur de l'Orne, et Meuriot. Parmi les assistants, un grand nombre de docteurs et notabilités du monde médical, entre autres: MM. les Prs Brissaud, Tillaux, Landouzy, le docteur, Mme et Mlles Segonn, Mme Brouardel. Remarqué, parmi les superbes cadeaux offerts aux jeunes mariés. ceux de MM. Labbé, Meuriot, Lucas-Championnière. — A Saint-Sulpice a été béni le mariage de M. Jacques Leblanc, petit-fils de l'amiral Leblanc et fils du Maître des Requêtes au Conseil d'Etat, avec Mlle Gabrielle de Vallat. Parmi les témoins de la mariée, M. le Dr Servien.

La Médecine au Théâtre. — Aux Bouffes-Parisiens, daos la *Demoiselle aux Camélias*, opérette en trois actes par MM. Eug. et Ed. Adenis, musique d'Edmond Missa, il y avait un rôle d'*aide-pharmacien*, qui était tenu par M. Grangier. MM. Jules Barbier et Michel Carré viennent d'autoriser MM. Milliaud à jouer à Lyrique-Renaissance le *Médecin malgré lui*, opéra comique en trois actes (d'après Molière), musique de Cb. Gounod, qui fut représenté de 1858 au Théâtre-Lyrique, avec Meillet, Lesage, Girardot, Mme Caroline Girard, Faivre, etc.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Chabaud est rendu à Cannes; M. le Dr Lancastre (Joao) est à Lisbonne.

Les Médecins malheurenx. — Type d'annonces, cueilli dans le *Figaro* :

JEUNE MÉDECIN est demandé comme collaborateur. — Bonnet, 1, boulevard Henri IV.

Variétés et Anecdotes.

L'Alcoolisme à la vapeur : Les Wagons-Bars dans les Chemins de fer de l'État.

On a bien lu le titre ci-dessus : il est plus que justifié par ce fait que l'*Etat* lui même a introduit dans ses propres (?) chemins de fer les *wagons-bars* ou *cabarets circulants*, pour lesquels il ne se gêne pas (pourquoi se gênerait-il ? Quand on vend du poison, on n'en saurait trop vendre ! !...) de publier et répandre les réclames les plus ébontées, ainsi que nous en donnons ci-après un exemple.

Que les Compagnies particulières acceptent et encouragent cette déplorable innovation, qui offre à l'alcoolisation en voyage une occasion de plus à ajouter à celle des buffets avec leurs élégantes petites fioles à emporter..., cela peut se comprendre, pour autant que cela soit regrettable et condamnable...

Mais que l'Etat.., nous ne disons pas même l'Etat-Providence, mais l'Etat tout court... n'ésite pas à emboiter le pas... dans cette course effrénée, à la *vapeur* (c'est bien le mot en situation), à l'empoisonnement public, voilà qui dépasse, en vérité — non pas toute compréhension, car pour être l'Etat, il n'en est pas moins sujet à l'oubli de ses devoirs — mais voilà qui défie toute indulgence !... C'est, pour le coup, la prime volante à l'empoisonnement *officiel* ; comme si ce n'était pas déjà assez de laisser, sans le moindre souci, empoisonner les citoyens ! Il serait curieux de savoir — comme le demande fort à propos, de son côté, l'excellent journal l'*Alcool*, par la plume de son directeur, M. le docteur Legrain, si l'Etat *paie patente* pour les wagons-bars qu'il a installés sur ses chemins de fer ? Ce qui est certain, c'est que l'Etat, en bon commerçant qu'il est, fait, pour ses buvettes ambulantes, des réclames qui s'étalent, sans vergogne et en promiscuité avec une Compagnie,particulière, dans les grands journaux, où nous cueillons la suivante :

Chemins de Fer de l'Ouest et de l'ETAT

WAGONS-BARS
1re, 2e et 3e classes

ENTRE

Paris et Auteuil. — Paris et Argenteuil. — Paris et Saint-Germain
Paris et Versailles. — Paris et Moulineaux. — Paris et La Garenne-Bezons.
Nantes, Poraic, Bordeaux, Royan, etc.

Il n'est perçu aucun supplément pour voyager dans les wagons-bars.

CONSOMMATIONS AUX PRIX ORDINAIRES (1).

Une comparaison édifiante, à ce sujet. Un journal *americain*, le *Railroad Gazette*, annonce ce qui suit : « Les journaux de San Francisco rapportent que la vente des liqueurs aux buvettes a cessé dans toutes les stations du chemin de fer *Southern Pacific*. Cette mesure a été prise à la suite d'un avis donné un an d'avance aux propriétaires des buffets. » Nous savons, pertinemment, qu'une mesure semblable a été prise sur les chemins de fer belges...

Est-ce que la France, oubliant — ce que nous nous empressons de rappeler à l'Etat des *wagons-bars*... qui la représente — qu'elle tient, d'ores et déjà, la première place — le *record*, selon l'expression d'actualité — sur la carte *noire* de l'alcoolisme en Europe, tardera longtemps encore à imiter cet exemple, et à cesser cette exploitation qui est non seulement un honteux scandale en son espèce, mais de plus l'encouragement, voire même la participation les plus coupables à une industrie, qui s'attaque aux racines mêmes de l'existence nationale ? Et ne se trouvera-t-il pas, dans notre Parlement, un homme, un citoyen véritablement imbu et pénétré de sa mission et des intérêts majeurs, sociaux et nationaux dont il est chargé, pour adresser au *Ministre* compétent (celui des Travaux publics) une de ces interpellations qui, parmi tant d'autres oiseuses ou inutiles, serait d'une réelle opportunité tutélaire... ? Nous n'osons guère l'espérer en ces temps de préoccupation dominante et obsédante des intérêts *electoraux*, noyés, hélas ! dans le cabaret et le bar... et devant lesquels pâtissent et succombent les intérêts les plus sacrés de l'hygiène et de la santé publiques...

Nous dédions, en tout cas, à M. le ministre en question, les faits et les avertissements ci-dessus, dont il lui est permis, et dont il lui serait facile, en sa plus légitime sollicitude, commandée par le plus impérieux des devoirs, de tirer l'indication et l'action les plus rationnelles, et de la plus haute utilité publique (*Trib. méd.*).

(1) Nous sommes personnellement en mesure d'affirmer — et nous avons d'autant plus de plaisir à le faire que ce sont là une exception et un exemple excellents et des plus louables — que la *Compagnie des Chemins de fer de l'Est* s'est opposée jusqu'à présent à l'introduction sur ses lignes des *wagons-bars* ; grâce à l'intervention de son éminent directeur, M. Barabant, qui a su s'inspirer, en cette occurrence, des intérêts majeurs de la santé publique et nationale, si gravement compromis par les progrès et les ravages de l'alcoolisme en France.

e

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 175.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

70e Année. 11e Série. Tome II. N° 48. 2 Décembre 1899.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : L'Automobile du Médecin de campagne ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Néphrectomies célèbres : L'Opération d'Yvette Guilbert. — Les Idées médicales nouvelles : La Société des Automobiles pour Médecins. — Le Scandale du Concours d'Internat. — Les Réunions de la Semaine : Assemblée générale de l'Union des Syndicats médicaux de France. — École et dispensaire dentaire de Paris. — Nécrologie. — La Médecine aux Chandelles. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Un cas de Maladie du sommeil.

Illustrations : Grandes Actualités : Mlle Yvette Guilbert. — Un tricycle à pétrole moderne.



L'Automobile du Médecin de Campagne.

Dans l'état présent de l'industrie des moteurs mécaniques, le Médecin d'une ville, pourvue d'une usine électrique, peut choisir une voiture électrique; mais le praticien, habitant la campagne, doit se résoudre, jusqu'à nouvel ordre, à utiliser la *voiture à vapeur* ou *à pétrole*.

Doit-il se décider pour un *tricycle* ou une *voiturette* ? Il est facile de répondre, si la question des frais d'achat ou de premier établissement n'intervient pas, comme, par exemple, dans la supposition où nous nous plaçons d'une *Société de prêt* d'Automobiles pour Médecins.

Il est évident que le praticien, à frais à peu près identiques et ne dépassant pas le budget moyen dont il peut disposer pour ses moyens de locomotion, doit préférer une *voiture*, à la fois solide, rustique et suffisamment élégante, qui lui permettra de faire sans ennuis les courses les plus longues et les plus accidentées....

Jusqu'à présent, on n'a pas pu recueillir de renseignements très précis et des observations suivies sur la façon dont se conduisent les automobiles dans les chemins de traverse, et en particulier pendant l'hiver, saison défavorable à l'automobilisme, et au cours de laquelle cependant le médecin a un très grand nombre de visites à faire.

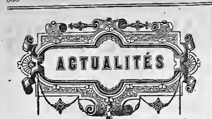
Pourtant, par ce que l'on sait de la résistance de certains modèles, et par des lettres des confrères, que nous commençons à publier dans ce numéro, on admet aujourd'hui que cette objection ne doit pas arrêter les praticiens des contrées les plus mal pourvues en routes carrossables.

Il semble même qu'il soit presque aussi facile, pour un chauffeur expérimenté et prudent, de tirer d'un mauvais chemin une automobile qu'un cabriolet ou une solide charrette anglaise. Le tout est d'avoir un bon garçon *chauffeur* à sa disposition ; or, *comme nous le prêtons* avec la voiture, l'objection ne saurait porter.

A ce point de vue donc, le problème que nous nous sommes posé se présente encore de façon favorable. Et nous nous demanderons ultérieurement quels sont les types modernes qui correspondent le mieux à ces desiderata de résistance et de solidité.

Marcel Baudouin.





LES NÉPHRECTOMIES CÉLÈBRES.

L'Opération d'Yvette Guilbert.

On a opéré la semaine dernière Yvette Guilbert, la célèbre diseuse des cafés-concerts à la mode, et les feuilles publiques ont gémi, lançant à toute volée les noms des médecins traitants. Au demeurant, voici, d'après le *Figaro,* l'histoire de cette néphrectomie, désormais aussi connue que le kyste de Sarah!

Notre pauvre Yvette est victime du brusque revirement de la destinée, elle pour qui la vie n'a été jusqu'à présent qu'une série ininterrompue d'événements heureux. Pleine de courage d'ailleurs et nullement abattue par la perspective peu réjouissante d'une opération grave, c'est elle-même à qui conté par le menu, tout en émaillant son récit de plaisanteries, la genèse du mal qui l'a amenée entre les mains des chirurgiens.



Yvette Guilbert,
Artiste lyrique.
[Néphrectomie du rein droit].

« C'est il y a quatre ans, a-t-elle dit, au retour de ma tournée en Amérique, que pour la première fois, j'ai éprouvé les symptômes d'un mal que j'aurais été bien en peine de définir. Très fatiguée par le voyage d'abord et aussi par le travail forcé des représentations, je n'attachai aucune importance à ce premier avertissement. Après un repos de quelques jours, toute lassitude avait disparu ; et j'avais oublié cette alerte, quand, l'été suivant, au cours de mes représentations aux Ambassadeurs, je fus reprise des mêmes malaises, mais beaucoup plus aigus. Tandis que je ressentais des douleurs lancinantes aux reins, le moindre effort me causait des faiblesses extraordinaires. Après telle chanson où je m'étais plus *donnée*, une sueur froide m'envahissait et mon cœur battait à se rompre. Ça y est! C'est la fâcheuse *maladie de foie*! Sans plus attendre, maudissant une coquetterie d'autant plus absurde qu'à cette époque j'étais encore « la maigre Yvette », je pris une résolution énergique que je ne saurais assez trop recommander à toutes les femmes... Je supprimai le corset, le maudit corset, le corset meurtrier dont on ne connait que toujours trop tard, hélas! les terribles ravages.

Malheureusement, comme toujours, il était trop tard, continue la divette, et, l'an dernier, en présence de la recrudescence des crises devenues plus fréquentes, je me décidai à appeler M. le Pr Félix Guyon. Alors seulement je fus fixée : j'avais une ... affection du rein. »

A cette époque, M. le Pr Guyon ne jugea pas le mal suffisamment avancé pour tenter l'opération ; et Yvette put reprendre sa vie habituelle, avec son surmenage, chantant aux Folies-Bergère, à la Scala, en soirée, en tournée, s'efforçant d'oublier son mal dans une surexcitation perpétuelle, et caressant tout bas l'espoir que peut-être l'opération pourrait être évitée.

Cependant ses médecins ne la perdaient pas de vue et suivaient les progrès du mal pour saisir l'instant où il deviendrait urgent de l'enrayer. Ce moment vint ; et, il y a huit jours, une consultation eut lieu, à la suite de laquelle M. le Pr F. Guyon déclara que l'opération ne devait plus être retardée, sous peine de complications graves.

« Elle est des plus simples cette opération, conclut gaiement Yvette. On vous ouvre dans le dos une boutonnière suffisamment large pour extraire le rein malade, désormais inutile. On recoud, et tout est dit. Je n'aurai plus qu'un rein pour chanter en février aux Folies-Bergères ; ce sera une attraction de plus ; voilà tout ! »

L'opération a été pratiquée le 24 novembre 1899 par M. le Dr Albarran, désigné par M. le Pr Guyon. On a enlevé le rein droit. Yvette, qui a tenu à être opérée chez elle, a demandé à ses auteurs favoris de lui envoyer un lot de chansons nouvelles qu'elle veut étudier pendant sa convalescence! — Elle va aussi bien que possible, actuellement.

LES IDÉES MÉDICALES NOUVELLES.

La Société des Automobiles pour Médecins.

Nous croyons utile de placer aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs une première série de lettres que nous avons reçues de plusieurs de nos confrères. Nous les donnons sans commentaires, réservant nos réflexions pour une étude d'ensemble, qui suivra la publication de ces intéressants documents.

Toutefois, on peut déjà remarquer que, si l'on diffère sur les moyens à employer, tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'il y a vraiment lieu de créer la Société dont nous nous occupons, à savoir, une Société chargée de fournir aux médecins, soit comme vente au comptant ou à tempérament, soit comme prêt, les divers moyens de locomotion automobile dont ils peuvent avoir besoin, avec ou sans prêt

de *garçons chauffeurs*, avec *centres de secours*, pour réparations, etc.

L'affaire est donc en excellente voie. Nous sommes dès aujourd'hui sûr qu'elle aboutira, si nos confrères veulent bien continuer à nous aider de leurs conseils et de leur appui moral. M. B.

Les automobiles pour la médecine de campagne. — Demande d'une Société de vente de voitures, tricycles et bicyclettes.

La Ferté-Gaucher, 21 novembre 1899.

Monsieur, je lis aujourd'hui seulement votre article du 4 novembre de la *Gazette médicale de Paris* sur les *Automobiles médicales*. Il répond trop à mes secrètes aspirations et à mes espérances imprécises pour hésiter à obéir à votre appel.

Je viens donc vous apporter une petite part d'idées et d'espérances, et vous aider ainsi à réaliser au mieux de l'intérêt général des médecins votre heureuse et hardie initiative. Que nous voyions enfin apparaître la voiture automobile pratique et économique que nous rêvons tous....

Voilà bientôt quinze ans que j'exerce une clientèle fort active et fort étendue, aux confins de la Brie, sur un terrain de configuration très variée: ce qui me met en excellente situation pour déterminer les différentes qualités qu'un médecin de campagne doit exiger de son instrument de locomotion. D'autant qu'après avoir usé longtemps du seul cheval, j'y ai adjoint depuis six ans la *bicyclette*, et depuis un an le *tricycle à pétrole*, me créant ainsi un bagage assez divers d'expérience et une compétence pratique sur la question.

Parlons d'abord, voulez-vous, de la Société par Actions que vous préparez? Je mets en fait que 5 ou 6.000 médecins en France, à cette heure, attendent avec impatience l'automobile de leurs rêves. Voilà des actionnaires tout trouvés, surtout si vous assurez aux souscripteurs l'avantage d'être les premiers clients servis, et cela dans un rang en rapport avec le nombre d'actions souscrites. En supposant ces actions à 100 francs, l'écoulement de 10,000 au moins de ces titres est assuré dans le seul public médical.

Quel sera le but de votre Société? Louer des automobiles? Idée peu pratique à mon avis, combinaison bâtarde, où je vois une source de conflits, de mécontentements, de procès entre les locataires et la Société productrice. A quels mécomptes ne marchera-t-on pas, en faisant payer un prix uniforme de location à des usagers qui présenteront des différences si considérables dans leur habileté à conduire, dans les soins à prendre de leur machine et surtout dans la nature des services qu'ils demanderont à leur automobile? En outre, quelle sûreté de jugement et d'appréciation d'abord, quelle honnêteté quasi instinctive ensuite ne faudra-t-il pas aux deux intéressés pour déterminer en bon accord la responsabilité des accidents ou réparations et en faire retomber les frais sur qui de droit?

Non, ne louez pas, *vendez* au comptant, à prix plus réduits pour les mieux argentés, qui pourront payer en prenant livraison; à terme, par mensualités variables, pour ceux plus nombreux, incapables d'un débours immédiat aussi considérable.

Que vendrez-vous? Avant de répondre, une observation préalable. Un seul instrument de locomotion ne peut suffire au plus grand nombre des médecins de campagne. Ils seraient trop à la merci du moindre détraquement, du moindre accident à leur machine. La maladie n'attend pas; elle veut être servie tout de suite. Donc, en outre de leur voiture, principal moyen de transport, les médecins auront qui une simple *bicyclette*, qui un cheval à l'écurie, qui enfin et en bon nombre, une seconde automobile. Mais une automobile plus légère, moins coûteuse, une automobile de remplacement et de secours, l'automobile des jours de soleil et de pleine santé, un *tricycle à pétrole*, enfin, pour le désigner plus clairement.

Si vous voulez être complets, si vous voulez être les fournisseurs attitrés et uniques de la clientèle médicale, et la chose est fort désirable, vous devez, à mon sens, vendre *voitures* et *tricycles*.

Du tricycle, peu de chose à dire. Il existe pour lui d'excellents moteurs que l'on pourra employer, celui de X... (1), par exemple, que j'utilise et dont je suis très satisfait.

Pour le carburateur, je repousse le système à barbotage dont les caprices et les ratés sont désespérants par les temps froids et par les journées trop chaudes. Enfin, il y faudra un siège confortable, une selle-fauteuil, et des repose-pieds.

Et puis: voiture ou voiturette? La question du prix d'achat d'abord, des dépenses de consommation ensuite, me font dire *voiturette*, mais robuste et confortable. Voici d'ailleurs, pour me résumer en courts aphorismes, comment je la vois.

Son prix: 2,000 à 2,500 francs au comptant; 2,500 à 3,000 fr. à terme; sa forme: duc surélevé ou phaëton bas, avec capote fixe et tablier; caisse très bien suspendue sur bons ressorts, interchangeable; le centre de gravité très bas, l'empattement très long, pour obtenir une stabilité parfaite; les roues en bois, cerclées en fer, mais surtout sans pneumatiques, la cause principale des pannes et des dépenses dans toutes les automobiles; le mode d'entraînement? pas de courroie, la chaîne de préférence; la direction: par roue ou par levier vertical, mais pas de guidon, ni de barre horizontale; combien de places? 2 au moins; si possible, 2 places supplémentaires sur siège mobile; les vitesses? 8, 20 et 30 avec marche arrière à la petite vitesse; les freins? 2, et extra-puissants. C'est tout, je crois; tout au moins c'est tout ce que je vois utile à dire.

Vous voudrez bien excuser, monsieur et honoré confrère, la longueur du factum, en raison de l'intérêt qu'il témoigne par là-même pour votre idée, pour votre entreprise...

Recevez, etc. Dr A. Angelby (*La Ferté-Gaucher*).

L'Automobile médicale de Campagne.

Arras, 23 novembre 1899.

Monsieur et cher Confrère,

.....Vous devinez que je viens vous parler des automobiles médicales, de l'automobile *médicale* idéale, celle dont l'usage, pas un instant ne nous fera regretter « le moteur à crottins », ainsi que dédaigneusement messieurs les chauffeurs appellent nos vieux marcheurs... à quatre pattes! Qu'est-ce donc que l'automobile médicale idéale?

Elle doit être: 1° *Simple* autant que faire se peut, avec tous ses organes accessibles. — 2° *Robuste*, cette seconde qualité découlant de la première. — 3° *Confortable*, sans cependant impressionner trop les deux conditions suivantes; la capote de cuir avec glace à l'avant me semble être la solution la plus pratique; elle constitue la voiture d'été et d'hiver. — 4° *Puissante*, montant les côtes allègrement et fendant le vent avec maestria. Il ne faut pas oublier que les accessoires, capote et glace de devant, absorbant une *énorme* quantité d'énergie; les moteurs de quatre chevaux effectifs sont au moins indispensables, avec circulation d'eau bien entendu. — 5° *D'un prix modéré: in cauda venenum*! J'ai gardé pour la fin la grosse question. Il me semble établi que les fabricants d'automobiles perçoivent des gains exagérés. S'ils étaient tous scrupuleux, si toutes leurs machines marchaient, on se plaindrait à peine. Cependant, pour que l'automobile médicale ou de plaisance gagne du terrain, il faut que son prix d'achat ne dépasse guère celui d'un bon cheval et d'une bonne voiture, et que les services rendus soient au moins équivalents avec une dépense d'entretien sensiblement inférieure pour un travail identique. Au point de vue technique, on peut formuler aux constructeurs les *desiderata* suivants: voiture *basse-couchée entre les essieux*; vitesse de 20 kilomètres à l'heure par tous les temps; caoutchoucs pleins; caisse en aluminium; éclairage par incandescence. Sera-t-elle *électrique*, à *vapeur* ou à *l'essence de pétrole?*

Je suis mon cher Confrère, tout dévoué à votre idée et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Dr R. Bommier (d'Arras).

(1) De parti pris, nous supprimons, pour le journal, tout ce qui a trait, dans les lettres de nos correspondants, à une MARQUE DONNÉE, pour ne pas favoriser une Fabrique au détriment des autres. — C'est un principe auquel nous nous conformerons d'une façon absolue jusqu'à nouvel ordre (*N. d. l. R.*).

L'Automobile médicale pour médecin de campagne. La Voiture à vapeur.

23 novembre 1899.

Très honoré confrère,

Puisque vous paraissez provoquer les demandes de renseignements au sujet des automobiles médicales, je me permets de venir vous soumettre le résultat de mes réflexions.

Tout d'abord, je vous félicite d'avoir pris l'initiative de ce mouvement, et, le jour où votre Société de location fonctionnera, je m'inscrirai pour une voiture. Il serait bon, je crois, de vous organiser de façon à ce qu'un médecin puisse, s'il en est satisfait, transformer son contrat de location en contrat de vente par mensualités peu élevées.

Avec nos frais de chevaux et voitures, les médecins de campagne peuvent, pour la plupart, à peine joindre les deux bouts. Votre Société leur viendrait en aide.

Je ne crois pas qu'il faille rechercher le moteur à pétrole, qui est incapable de donner un coup de collier dans un mauvais chemin.

Ce que je rêve, c'est le *moteur à vapeur*; et tout ce que j'entends dire de la voiture X... me fait croire que c'est bien dans cette voie-là qu'il faut chercher. Mon idée serait :

Charrette anglaise à 4 roues, pouvant ainsi facilement être à 4 places, car le médecin père de famille doit pouvoir emmener les siens, et, pour être économique, l'automobile doit avoir une force de 5 chevaux, 6 au plus.

Cette voiture devrait pouvoir être facilement conduite par le médecin seul. C'est une perte de temps et d'argent que de devoir toujours emmener quelqu'un avec soi!

Cette voiture devrait être, bien entendu, couverte (1), rustique, très robuste. Il est inutile qu'elle donne plus de 25 kilomètres à l'heure. Les roues devraient pouvoir être changées de façon à avoir des roues ferrées pour l'hiver et caouchoutées pour l'été. Si on arrivait à créer un modèle uniforme pour médecins, les pièces susceptibles d'usure ou de brisement devraient être interchangeables.

Il suffirait d'avoir dans chaque région un médecin possédant une bonne voiture automobile et qui serait chargé de montrer aux confrères les avantages qu'ils en peuvent retirer, pour donner tout de suite une extension formidable à l'affaire. Il me semble que, si j'en avais une, je trouverais facilement à en placer une centaine dans le département. Il faudrait aussi un très bon éclairage à l'acétylène ou électrique. Le *moteur électrique* serait aussi à étudier; bientôt on trouvera partout des relais d'électricité.

Pardon de ces idées jetées à la hâte sur le papier, et agréez, je vous prie, l'assurance de mes sentiments confraternellement dévoués.

Dr Good (La Mothe-Ste-Héray).

Demande d'une Société de Vente. La Voiture à vapeur pour la campagne.

Nimes, le 21 novembre 1899.

Mon cher Confrère,

Ayant étudié quelque peu les divers systèmes d'automobiles, qui tous pèchent par quelque chose; ayant eu à circuler dans les montagnes de l'Ardèche ces vacances dernières, monté sur un tricycle X....., je me permets de vous présenter les observations suivantes.

Croyez-moi, *le seul automobile pratique* pour les pays de montagne où on a besoin de franchir des rampes assez fortes, est la *voiturette X.... à vapeur*. Avec elle (il y a deux places, capote, avec vitre devant, ou bien avec une toiture, et montée comme un break avec des rideaux latéraux ou postérieurs, pour pouvoir se boucher hermétiquement l'hiver), le praticien ne craindrait plus les pannes, car ce système, que je vous prie d'étudier, est *absolument remarquable*.

Le prix est de 3,000 à 3,500, soit 4,000 fr. avec les accessoires; il pourrait peut-être se diminuer. Les négociants et correspondants des grandes fabriques, mangent, en effet, d'assez grosses sommes pour leur commission. Ne pourrait-on pas supprimer cette dîme d'un nouveau genre en s'adressant directement à une maison qui ne vendrait qu'aux médecins sans intermédiaire?

Je vous prie d'agréer mes excuses pour la liberté que je prends et l'assurance de mon dévouement confraternel.

Dr V. Merley (rue Pradier, 2, Nimes).

(1) J'ai à ma charrette anglaise une légère et vaste capote de toile caoutchoutée.

Nécessité d'une Société de Prêt d'Automobiles ou de Vente à tempérament. La Voiturette à pétrole avec capote.

D'une lettre de M. le Dr J. Bouranes (de Postel, Gironde), nous extrayons les renseignements ci-dessous. « Depuis un an et quelques mois, je me servais d'une petite voiturette, mue par un moteur de X..... Cette petite voiturette, à deux places, et à laquelle je pouvais adapter une capote les jours de pluie, m'a rendu d'immenses services..... Cette voiturette, qui a toujours fonctionné admirablement, m'avait coûté 3,500 francs. Avant de l'acheter je m'étais servi pendant un an d'un tricycle à pétrole.

Je n'ai plus cette voiture aujourd'hui (elle a été détruite dans un incendie) et je voudrais me remonter en achetant une voiturette avec un moteur de 3 chevaux, à 2 places et capote....

Pensez-vous que je trouverai un vendeur, que je paierai par trimestre, 500 fr. par exemple, car je ne puis immobiliser immédiatement 2,500 à 3,000 francs..... »

Le Tricycle à pétrole. Demande de Voiturette.

Mauléon (Basses Pyrénées), le 23 Novembre 1899.

Monsieur et cher Confrère,

Voilà dix-huit mois déjà que je roule en *tricycle à pétrole* (*Fig.* 167) dans un pays où les accidents de terrain sont fréquents et se manifestent par des montées et des descentes longues et raides; j'ai donc parcouru environ « seize mille kilomètres ». Je suis enchanté de ce mode de locomotion, qui me permet de consacrer quelques heures dans la journée à des distractions qui reposent un peu de la médecine; tandis qu'auparavant je passais tout mon temps sur les routes.

Dans les pannes, rares, qui ont menacé de me laisser en route, j'ai pu toujours réparer, à part deux fois, où une soupape a cassé, et où le courant électrique, non vérifié par négligence, a cessé de jouer par usures des piles.

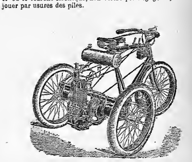


Fig. 167. — Un Tricycle à pétrole moderne (*Moniteur des Pétroles*).

Le tricycle serait parfait, si le mauvais temps n'était un ennui difficile à parer; aussi une *voiturette* dont le mécanisme serait facilement accessible, et aussi simple que celle du tricycle, pourrait être préférée à ce dernier. Pour être tout-à-fait pratique, elle devrait avoir une *bonne suspension*, pour remplacer les pneus par des *pleins* ou des *creux*, car, les crevaisons, c'est horrible et trop fréquent!

Il y a quelques mois, j'ai parcouru 120 kilomètres à travers les Pyrénées (de Mauléon à Pampelune, avec côtes de 15 à 18 kilomètres) en 6 heures 1/2; j'aurais pu aller en 5 heures 1/2 pour le retour.

Veuillez agréer, mon cher confrère, mes meilleurs sentiments confraternels.

Dr A. Casamayor de Planta (Mauléon).

La Bicyclette automobile.

La Flèche, le 26 Novembre 1899.

Mon cher Confrère,

Vous demandez quelques renseignements à ceux d'entre nous qui usent des moteurs.

Je me trouve très bien d'une bicyclette à moteur X..... Une fois mon apprentissage terminé (2 mois environ), je n'ai jamais eu de pannes par le fait du moteur. (Je ne parle pas évidemment de pneus crevés, ce qui arrive aussi bien sans moteur). Le grand avantage est que le cavalier peut toujours revenir en pédalant, sans peiner d'une façon sensible, car le poids supplémentaire de 15 kilos est beaucoup atténué au roulement. La vitesse théorique est d'environ 35 à 40 kilomètres à l'heure. En réalité 28 à 30 kilomètres, vitesse compatible avec la sûreté.

Je n'ai jamais eu d'accident, bien que je n'ai pas de frein, ce qui d'ailleurs est un tort.

La carburation est mauvaise par les temps de pluie, mais encore peut-on sortir; si j'ai renoncé à braver les averses continuelles d'un jour pluvieux, c'est surtout pour ménager la machine. En cas de pluie, je prends donc la voiture ou la bicyclette ordinaire.

J'estime pour ma part que, de 25 à 50 ans, cette machine de travail est très suffisante, peu coûteuse d'achat (950 à 1000 fr.). Mon brûleur est à pétrole; je crois qu'il laisse moins en panne que le brûleur électrique, que les secousses détraquent; mais *il est plus dangereux* dans le cas de pelle, le pétrole pouvant jaillir et produire une petite flamme, ce qui m'est arrivé sans résultat sérieux d'ailleurs. Il faut pédaler aux côtes, mais sans ressentir de fatigue.

Tout à vous, Dr Mauvais (La Flèche).

La Voiture automobile du médecin de la ville.

Marseille, le 21 novembre 1899.

Mon cher Confrère,

J'applaudis bien sincèrement à l'excellente idée que vous avez, de vouloir créer une *Société d'automobiles médicales*. Je suis certain que votre idée est de celles qui doivent réussir. Il y a longtemps déjà que j'ai eu cette idée, non de la fondation d'une Société, mais de l'utilisation médicale de ce précieux instrument qui, à mon avis, dans les grandes villes, peut rendre d'estimables services. Il y a un mais, qui jusqu'à ce jour m'a arrêté et arrêtera de nombreux confrères: c'est le prix et la conformation du véhicule.

L'idéal pour médecin, ville ou campagne, serait le landaulet, genre de ceux fonctionnant à l'électricité à Paris.

Un automobile *découvert* pour un medecin occupé n'a rien d'agréable pour lui, si ce n'est la rapidité du transport, « on *boulotte de la poussière* » et l'on arrive dans un état peu présentable chez les clients. Le landaulet obvie à cet inconvénient et non des moindres, ajouté à celui de ne pouvoir ni lire, ni écrire, et d'être rôti en été et gelé en hiver. Le landaulet aura, contre lui, je le crains, son prix, qui est encore assez élevé.

Vous jugerez mes observations pour ce qu'elles valent. Voulez-vous me faire parvenir les conditions de cette Société, si elle est en voie de formation.

Merci d'avance et bien confraternellement à vous.

(*A suivre*). Dr Lop (Marseille).

LE SCANDALE DU CONCOURS DE L'INTERNAT.

La destruction des copies du Concours d'Internat de 1899, à l'Hôpital Beaujon.

On pouvait lire dans le *Petit Temps*, et les journaux de mercredi et de jeudi matin dernier, l'entrefilet extraordinaire ci-dessous :

« Un cambriolage audacieux a été commis la nuit dernière à l'Hôpital Beaujon. Des individus se sont introduits dans le cabinet du directeur, en forçant la porte d'entrée au moyen d'un thermocautère, et ont fait main basse sur trois boîtes scellées qui contenaient les copies, encore à lire du concours d'internat de 1899 (une quinzaine environ). Mais, comme les cambrioleurs auraient difficilement ouvert ces boîtes, et les auraient plus difficilement encore emportées au dehors, ils les ont simplement percées à l'aide vrilles et y ont versé plus d'un demi-litre d'*acide azotique*, à l'aide d'un entonnoir. Le but qu'évidemment poursuivaient ces malfaiteurs a été ainsi atteint, car les copies ont été détruites ou sont devenues illisibles. »

Cet acte inouï va avoir pour conséquence immédiate la suspension du concours de l'internat. Les épreuves subies vont être annulées et seront recommencées plus tard. Mais le résultat final du concours de 1899 au lieu d'être connu en février 1900, ne le sera qu'en mai ou juin suivant.

M. le Dr Napias, directeur de l'Assistance publique, accompagné des représentants du parquet, s'est rendu à l'hôpital Beaujon et un juge d'instruction a été chargé de l'enquête.

Il y a quelques semaines, en effet, avait lieu le Concours d'internat pour les Hôpitaux de Paris. Un peu plus de trois cents candidats se présentèrent à l'examen. Trois cents compositions environ furent donc placées dans deux boîtes à chapeaux en bois d'un modèle spécial et ressemblant un peu à des urnes électorales. Tous les soirs, après avoir passé entre les mains des examinateurs, ces boîtes étaient fermées au moyen de cadenas dont les clefs étaient portées, avenue Victoria, à la direction de l'Assistance publique. Elles étaient ensuite scellées et placées dans le cabinet du directeur de Beaujon, qui, lui, emportait sa clef, car c'est dans cet hôpital qu'on lisait les copies.

Mardi soir, il y avait 112 compositions corrigées dans l'une des boîtes. Dans la nuit de mardi à mercredi, la ronde des surveillants passa, vers quatre heures du matin, devant le cabinet directorial et constata que le panneau inférieur de la porte avait été enfoncé. Les hommes s'assurèrent que la serrure n'avait pas été fracturée et se retirèrent. Ils firent un rapport sommaire de leur découverte, puis allèrent se coucher.

A neuf heures du matin, le directeur, informé du fait, monta chez lui, ouvrit la porte et pénétra dans son cabinet, qu'emplissait une odeur plutôt désagréable. Les premiers objets qui frappèrent sa vue furent une lanterne sourde, une vrille et un thermocautère placés bien en évidence sur la table de travail. Le parquet était saturé en plusieurs endroits d'acide azotique; le tapis étendu sous le bureau brûlé présentait de grandes taches et était également brûlé. Le directeur constata ensuite que deux trous avaient été pratiqués, au moyen de la vrille, sur le couvercle des boîtes renfermant les compositions pour le Concours d'internat. On alla chercher, avenue Victoria, les clefs des cadenas et on ouvrit les boîtes. Ainsi que nous le disons plus haut, les « copies » qu'elles renfermaient étaient rongées par l'acide versé par les trous, et presque toute trace d'écriture avait disparu.

Il est malheureusement impossible de douter que le criminel auteur d'une pareille action appartienne au monde médical. Après avoir vainement essayé de rompre une planche du fond de ce coffre, il a tenté, en effet, de la percer en la brûlant profondément au thermocautère ! Nous

ne sachions pas que les cambrioleurs se servissent, d'ordinaire, de cet instrument-là, n'est-ce pas ? Eh bien, ce cambrioleur, d'un genre nouveau, s'en est servi ! Comme cela ne suffisait pas encore pour détruire une large surface de la paroi, il s'est contenté de pratiquer ainsi deux ou trois trous, par lesquels il a versé de l'acide sulfurique dans la boite.. Quinze « copies » environ ont été de la sorte réduites en une bouillie noire où se mélangent les débris de l'intérieur du coffre, de plus en plus rongé lui-même par l'acide.

Etant donné les conditions de ce cambriolage, un peu trop sans gêne vraiment, il est évident qu'il faut de suite soupçonner, au moins comme inspirateurs, des étudiants en médecine intelligents. Il n'y a qu'eux, en effet, qui puissent songer, pour forcer une boîte, à l'emploi du *Thermocautère*, instrument essentiellement médical, et à l'usage de l'*acide azotique* pour détruire, à travers les parois d'une boite, des papiers nombreux. C'est là, d'ailleurs, du bon Gaborian.

Dans l'esprit des Étudiants compromis, peut-être ne devait-il y avoir là, en réalité, qu'une simple *farce* de salle de garde; mais, franchement, nos collègues ont, en l'espèce, dépassé la mesure et méritent une réprimande exemplaire. Obliger d'excellents camarades à recommencer un concours pénible où l'on joue sa vie, pour le seul plaisir d'embêter le Directeur, c'est vraiment aller trop loin et dévoiler un caractère peu charitable. En 1885, pour des motifs différents, ma promotion d'internat dut subir la même année deux concours : ce qui ne s'était encore jamais vu. J'avoue que cette solution d'un grave conflit parut à chacun de nous une fort mauvaise coutume à recommander. Il ne faudrait pas qu'on en prît l'habitude, si l'on tient au prestige mérité de ce concours très sérieux.

D'un autre côté, il serait possible qu'il y eût là une tentative de vengeance d'un étudiant isolé contre certaines irrégularités des concours récents et contre certaines particularités du concours actuel ; mais je n'ose croire à un acte pareil, même de la part d'un *candidat malheureux*.

Préférant me rabattre, en attendant l'enquête du Dr Napias, sur ma première hypothèse, je demande, avec l'indulgence des Tribunaux pour ces étudiants qui n'ont nui qu'à leur propre corporation, et n'ont pas troublé l'ordre social, un châtiment administratif sévère, par exemple l'exclusion des Concours ultérieurs d'Internat de tous ceux qui ont trempé dans le complot. C'est là, je le confesse, un peu la théorie de l'*Eponge*, si chère au *Figaro* et au brave bomme qu'est le distingué journaliste Cornély; mais c'est peut être la meilleure solution. De deux maux, il faut choisir le moindre ! M. B.

LES RÉUNIONS DE LA SEMAINE.

Assemblée générale de l'Union des Syndicats médicaux de France.

Le 21 novembre a eu lieu, à l'Hôtel des Sociétés savantes, l'Assemblée générale annuelle de l'*Union des Syndicats médicaux de France*, sous la présidence du Dr Comby.

Parmi les questions à l'ordre du jour, la *loi sur les accidents du travail* a donné lieu à un rapport intéressant de M. Lanne (de Bordeaux).—L'*État de l'Assistance médicale gratuite* en France a été exposé par M. le Dr Millon (de Paris) dans un remarquable travail.—Au banquet qui a réuni, chez Marguery, les délégués des Syndicats de Province et les membres du Syndicat de la Seine, M. le Dr Chautemps, dans un éloquent discours, a exposé la *situation sociale du médecin à notre époque*, et a insisté sur le droit, pour les médecins, de se coaliser pour résister aux exploitations qui s'organisent contre eux de tous côtés et sur la nécessité des Syndicats médicaux à l'heure présente.

Le Conseil d'Administration de l'Union des Syndicats médicaux de France est ainsi composé pour 1900 :

Président : M. Lande (Gironde). — *Vice-présidents* : MM. Le Baron (Seine); Cellier (Ardennes); Lasalle (Gironde); —*Trésorier* : M. Duchesne (Seine). — *Secrétaire général*: M. J. Noir (Seine). — *Secrétaire général adjoint* : M. Millon (Seine). — *Secrétaires* : MM. H. Gourichon (Seine); Lefilliatre (Seine).

École et Dispensaire dentaire de Paris.

La Fête annuelle d'ouverture des Cours de l'École dentaire de Paris a eu lieu le 21 novembre 1899, au siège de l'École, 45 rue de la Tour d'Auvergne, sous la présidence de M. le Dr Pozzi, sénateur, chirurgien des hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine, et en présence d'une nombreuse assistance. Après une allocution de M. Godon, Directeur de l'École, M. le Dr Roy, professeur à l'École, a fait une intéressante conférence sur l'historique de la thérapeutique dentaire ; puis M. le Dr Pozzi, dans une allocution très applaudie, a dit tout l'intérêt qu'il portait à cette institution, qui est à la fois un établissement d'Enseignement et un établissement d'Assistance. M. le Dr Sauvez, secrétaire général, a ensuite donné lecture de son rapport annuel, dans lequel il a constaté la prospérité croissante de l'École. Une médaille d'or a été offerte à M. Louis Richarn-Chauvin, professeur. La séance a été terminée par la lecture du Palmarès et la remise des diplômes et des récompenses aux élèves et aux lauréats de l'année scolaire 1898-99 : MM. Loustalot, Baelen, Laverton, Laurian, Blatter, Amillac, Klein, le Buucher, Vicat, Coëffrel, Rosenfeld, Fabret, Demeulle, Godin, Solelbac, Cornic et Henri Masson. — Pendant la cérémonie, un excellent orchestre, composé d'artistes de l'Opéra et de la Garde républicaine, a exécuté plusieurs morceaux sous l'habile direction de M. Mauser.—Une collation a terminé cette charmante soirée qui laissera d'agréables souvenirs aux personnes qui y ont assisté.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr G. TIRANT (de Lyon).

M. le Dr G. TIRANT vient de mourir brusquement à Paris, au moment où une retraite honorable lui permettait de se reposer de ses longs et pénibles travaux en Extrême-Orient.

Né le 12 janvier 1848 à Lyon, il fut reçu à la Faculté de Médecine de Paris en 1873, avec une thèse *sur la Fluorescence*, 74 p., in-4°, n° 355. En 1874, il était chargé avec M. le Dr REBATEL d'une mission en Tunisie, dont le récit a été publié dans le *Tour du Monde*, en 1874; il entra ensuite aux Affaires indigènes en Cochinchine et au Tonkin, où il parvint à une haute situation après de longues années de séjour en Indo-Chine. Il connaissait à fond les langues annamite, cambodgienne, chinoise. En outre de ses qualités d'administrateur, il était encore zoologiste distingué; et, de retour en France, il consacrait presque tout son temps à classer au Muséum de Paris et de Lyon les collections zoologiques provenant de l'Indo-Chine. M. le Dr Tirant était Chevalier de la Légion-d'honneur depuis 1894 et grand dignitaire de tous nos ordres coloniaux.

M. le Dr R. J. Lavisé (de Bruxelles).

M. le Dr Remi-Joseph LAVISÉ, reçu en 1873 agrégé de l'Université libre de Bruxelles, chef de service à l'hôpital Saint-Jean, vient de mourir à la suite d'une pneumonie, à l'âge de 52 ans. Opérateur habile, travailleur infatigable, il laisse un nom enviable dans la chirurgie qu'il sut doter, en Belgique, des bienfaits de la découverte listérienne. Ses nombreux travaux de chirurgie justifient la réputation qu'il avait acquise en France, où il n'était pas inconnu.

Nous apprenons avec regret la mort de notre jeune confrère, M le Dr GARAIX, de Dieulefit (Drôme), qui a succombé aux suites d'une fièvre typhoïde qu'il avait contractée au chevet d'un malade. — Mme MONCK, veuve de l'ancien Chirurgien principal aux armées d'Orient, décédée à Valence (Drôme). Cette mort met en deuil les familles de Masclet, de Lafigère, de Montlovier, Allais de Châteauneuf, Aynard, Pierri, de Talancé, de Jarente, Nugues, Perrossier et Pinat. — M. le Dr Léon BOURÉE, médecin de plusieurs Compagnies de chemins de fer. — On annonce la mort de M. le Dr PEUTRAY (J.-M.), décédé à l'âge de 61 ans.

La Médecine aux Chandelles.

Qui trop embrasse !.. aux Mathurins.

M. Francis de Croisset est un jeune auteur, qui connait joliment sa *physiologie... sexuelle*. Il l'a prouvé, d'ailleurs, avec verve et talent, dans « *Qui trop embrasse...* n'étreint plus du tout ! » Voici, en quelques mots, le fond de cette affaire, si crânement enlevée par Tarride, dans le coquet et très anglais théâtre de la Petite Deval, l'agitée du Boulevard, et pour laquelle on prie les jeunes filles de quitter la salle... Le soir où nous assistâmes à la fête, bien entendu aucune d'elles ne se leva ! Et pourtant il y avait dans la salle, à nos côtés, des familles médicales et chirurgicales très en vue.... Décidément, on est fin de siècle chez nous !

Or, donc, Jean, mari de Marthe, va être cocufié, comme dit Rabelais, par son ami Pierre, amant de Maud. Jean, qui n'est point un imbécile et qui a sa petite police, joue un fort mauvais tour à Pierre, en le jetant dans les bras de sa maîtresse (pour ne pas écrire : *dans le lit !*), *par deux fois différentes en une demi heure*, quelques instants avant le rendez-vous que ledit Pierre a avec Marthe, sa propre femme.

Naturellement, Pierre sort du lit, extra-conjugal, mais *moral*, vanné, et n'est qu'un vulgaire Joseph au rendez-vous défendu. Il a beau avaler force verres de malaga et se livrer aux exercices physiques de chambre les plus variés : il demeure insensible — et pour cause ! — aux tentatives hardies de Marthe, qui, de dépit, se remet à aimer son mari, Jean, sur... le lit de la garçonnière de Pierre... On est toujours... puni là où l'on a voulu pécher ! — Évidemment tout cela est très physiologique, et très moral... au moins aux Mathurins.

MARC ELL.



Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — *Tableau des Actes du 4 au 9 décembre 1899.* — *Lundi 4.* — Examens de doctorat. — 2e examen, doctorat, nouveau régime : MM. Ch. Richet, Rémy, Desgrez, exam., Salle no 1. Faculté. M. Brissaud, censeur. — Examens de chirurgien-dentiste. — 2e examen de chirurgien-dentiste : MM. Gley, Sebileau, Launois, exam., M. Fournier, censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie. Chirurgie, 1re série : MM. Terrier, Broca (Aug.), Delbet. exam., Hôtel-Dieu. — 5e examen, doctorat, 1e partie. Chirurgie, 2e série : MM. Tillaux, Kirmisson. Lejars. exam., Hôtel-Dieu. — 5e examen, doctorat, 2e partie : MM. Potain, Hayem, Tessier, exam., Hôtel-Dieu. M. Méry, censeur.

Mardi 5. — Examens de doctorat. — 3e examen, doctorat oral, 1e partie : MM. Berger, Thiery, Wallich, exam., Salle no 1. Faculté. M. Hutinel, censeur. — Examens de chirurgien-dentiste. — 2e examen de chirurgien-dentiste : MM. Pouchet. Quenu, Marfan, exam., M. Broca (André), censeur. — 5e examen, doctorat, 1e partie. Chirurgie : MM. Guyon, Albarran, Faure, exam., Charité, M. Cornil, censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 1e série : MM. Jaccoud, Charrin, Vaquez, exam.. Charité. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 2e série : MM. Proust, Dehove, Roger, exam., Charité.

Mercredi 6. — Examens de doctorat. — Médecine opératoire : MM. Lannelongue, Poirier, Leguen, exam. Ecole pratique. — 2e examen, doctorat nouveau régime : MM. Hanriot, Retterer, Weiss, exam., Salle no 1. Faculté. M. Joffroy, censeur. — 3e examen, doctorat oral, 1re partie : MM. Jalaguier, Mauclaire, Lepage, exam., M. Wurtz, censeur.

Jeudi 7. — Examens de doctorat. — 2e examen, doctorat, 2e partie : MM. Mathias-Duval, Launois, Desgrez, exam. Petit amphithéâtre. M. Gautier, censeur. — 3e examen, doctorat, 2e partie : MM. Dieulafoy, Teissier, Thiroloix. exam. Salle no 2, Faculté. — 4e examen, doctorat : MM. Proust, Charrin, Chassevant, exam Salle no 1, Faculté. — Examens de chirurgien-dentiste. — 2e examen de Chirurgien-dentiste : MM. Rémy, Vaquez, Wurtz, exam. M. Langlois, censeur.

Vendredi 8. — Examens de Doctorat. — 4e examen, doctorat : MM. Pouchet, Widal, Wurtz, exam. Salle no 1, Faculté. M. Retterer, censeur. — Examens de Chirurgien-dentiste. — 2e examen de chirurgien-dentiste : MM. Letulle, Sebileau, Hanriot, exam. M. Thoinot. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie, 1re série : MM. Terrier, Tuffier, Broca (Aug.), exam. Necker. M. Hayem, censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie, 2e série : MM. Kirmisson, Jalaguier, Lejars. exam. Necker. — 5e examen, doctorat, 2e partie : MM. Brissaud, Dejérine, Méry. exam. Necker. M. Gaucher. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Obstétrique : MM. Pinard, Varnier, Lepage, e xam. Clinique Baudelocque, M. Gley, suppléant.

Samedi 9. — Examens de Doctorat. — 3e examen, doctorat, 2e partie : MM. Letulle, Ménétrier, Dupré, salle, no 1, Faculté. M. Blanchard, censeur. — Examens de chirurgien-dentiste. — 2e examen de chirurgien-dentiste : MM. Quenu, Vaquez, Chassevant, exam. Petit amphithéâtre. M. Hartmann. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 1re série : MM. Dieulafoy, Ballet, Achard, exam. Charité. M. Berger, censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 2e série : MM. Dehove, Joffroy, Roger, exam. Charité. M. Albarran. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Obstétrique : MM. Budin, Bonnaire, Wallich, exam. Clinique Tarnier, M. Brun, suppléant.

Thèses. — *Mercredi 6*, à 1 heure. Candidat, M. Delpeut ; Président, M. Tillaux ; MM. Terrier, Delbet, Tuffier, exam. *Contribution à l'étude de certaines malformations d'origine congénitale par arrêt de développement de l'amnios.* — Candidat, M. Malécot ; Président, M. Tillaux ; MM. Terrier, Delbet, Tuffier, exam. *Sur le traitement de la hernie gangrenée.* — Candidat, M. Fleys ; Président, M. Terrier ; MM. Tillaux, Delbet, Tuffier exam. *Contribution à l'étude des ruptures spontanées des voies biliaires.* — Candidat, M. Jouannic ; Président, M. Fournier ; MM. Ch. Richet, Gaucher, Heim. exam. *Septicémie à staphylocoque.* — Candidat, M. Lefeuvre ; Président, M. Ch. Richet ; MM. Fournier, Gaucher, Heim, exam. *Etude myographique de la contraction musculaire de l'insecte.* — Candidat, M. Maurel de Lapomarède ; Président, M. Pinard ; MM. Landouzy, Gilles de la Tourette, Varnier. exam. *Baudelocque ; sa vie, son œuvre.* — Candidat, M. Daniel ; Président, M. Landouzy ; MM. Pinard, Gilles de la Tourette, Varnier, exam. *Des arrêts de développement consécutifs aux lésions locales datant de l'enfance.* — *Atrophie numérique de Klippel.*

Jeudi 7. — Candidat, M. A. Gadreau ; Président, M. Brouardel ; MM. Debove, Widal, Dupré, exam. *Etude sur la Docimasie hépatique.* — Candidat, M. Boulaud ; président, M. Debove ; MM. Brouardel, Widal, Dupré, exam. *Considérations cliniques sur une série de cas de fièvre typhoïde.* — Candidat, M. Callier ; président, M. Dehove ; MM. Brouardel, Widal, Dupré, exam. *Alcool et phtisie.* — Candidat, M. Sappin-Trouffy ; président, M. Cornil ; MM. Hutinel, Marfan, Thoinot, exam. *De la Spermatogénèse dans un testicule tuberculeux chez l'homme.* — Candidat, M. Coulomb ; président, M. Hutinel ; MM. Cornil, Marfan, Thoinot, exam. *Contribution à l'étude des lésions de l'appendice dans la fièvre typhoïde.* — Candidat, M. Grépinet ; président, M. Hutinel ; MM. Cornil, Marfan, Thoinot, *Etude sur la maladie de Little.* — Candidat, M. Robert, président, M. Le Dentu ; MM. Budin, Bonnaire, Faure, exam. *Contribution à l'étude des kystes du vagin (paroi postérieure).* — Candidat, M. Roger ; président, M. Budin ; MM. Le Dentu, Bonnaire, Faure, exam. *Etude clinique sur le phénomène de l'entrée de l'air par les sinus utérins dans l'état puerpéral.*

[Ouverture des Cours a la Faculté et dans les Hôpitaux]. — *Exercices pratiques de Bactériologie*, sous la direction de M. le Dr Fernand Besançon, Chef du Laboratoire de Bactériologie. Des exercices pratiques de Bactériologie commenceront aux dates ci-après : mardi, 28 novembre 1899 ; mardi, 6 mars 1900 ; mardi, 1er mars 1900. Ces exercices auront lieu de 2 à 5 heures, tous les jours, excepté le vendredi. Les élèves seront exercés individuellement aux diverses manipulations. Le droit à payer pour chaque série d'exercices est de 50 francs. Sont admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Les inscriptions sont reçues au Secrétariat de la Faculté (guichet no 1) les lundi, mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, de midi à 3 heures.

Conférences d'Hygiène. — M. Wurtz, Agrégé, a commencé ces conférences le mercredi 22 novembre 1899, à 5 heures, au Laboratoire d'Hygiène, et les continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure, au même laboratoire.

Clinique de M. le Professeur Raymond. — *Cours pratique de pathologie nerveuse.* — Ce cours commencera le lundi 4 décembre 1899. Il comprendra 30 leçons (présentation de malades, examen et projections de coupes microscopiques), et aura lieu tous les jours, de 2 1/2 à 3 1/2. Le droit à payer est de 80 francs. — Sont admis les Docteurs français et étrangers, et les étudiants immatriculés. M. Cestan, chef de clinique, recevra les inscriptions tous les matins, à la clinique de la Salpêtrière, sur la présentation de la quittance du versement des droits du cours.

Enseignement pratique du diagnostic et du traitement de la diphtérie. — M. le docteur Sevestre, médecin des hôpitaux, chargé d'un cours de clinique annexe, a commencé, le lundi 20 novembre 1899, à 9 heures du matin (Hôpital des Enfants-Malades, pavillon Trousseau), un enseignement pratique du diagnostic et du traitement de la diphtérie (sérothérapie, bactériologie, tubage et trachéotomie). Seront admis à suivre cet enseignement MM. les Etudiants pourvus de 16 inscriptions et MM. les docteurs en médecine. Chacun d'eux sera exercé à l'examen bactériologique et à la pra-

tique des interventions opératoires. Les inscriptions seront reçues au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 1), tous les jours, de midi à 3 heures. Ils seront classés par série de vingt et pour une période de un mois. (MM. les docteurs en médecine devront justifier de leur grade, soit en produisant le diplôme de docteur, soit tout autre pièce énonçant leur identité). M. le docteur BONNUS, chef du laboratoire, et M. DEGUY, interne du service, dirigent les travaux pratiques.

Hôpital Saint-Louis. — M. le docteur DU CASTEL commencera ses conférences cliniques le samedi 2 décembre, et les continuera les samedis de chaque semaine. — A 1 heure 1/2, consultation externe; à 2 heures 1/2, conférence clinique dans la Salle des Conférences.

Leçons cliniques sur les maladies cutanées et syphilitiques. — M. HALLOPEAU reprendra ses leçons, dans la salle des Conférences, le dimanche 26 novembre, à 9 heures 1/2 du matin, et les continuera les dimanches suivants à la même heure.

Hôtel-Dieu.—Enseignement complémentaire, démonstrations cliniques et pratiques. — Professeur: M. DIEULAFOY.—*Séméiologie.*— MM. les docteurs KAHN et APERT, chefs de clinique: le mercredi et le samedi, à 4 heures 1/2.—*Anatomie pathologique et Bactériologie.*— MM. les docteurs JOLLY et GANDY, chefs de laboratoire: le jeudi, après la visite. — *Laryngologie, rhinologie, otologie.* — M. le docteur BONNIER: le mardi, après la visite. — *Electrothérapie, radioscopie.* — M. le docteur LACAILLE: le vendredi, après la visite. — *Dermatologie.* — M. le docteur DEHU: le lundi, après la visite. Les élèves qui désirent suivre ces cours, sont priés de se faire inscrire, en s'adressant aux chefs de clinique.

ENSEIGNEMENT DANS LES ASILES. — *Asile de Villejuif (Tramway Châtelet-Villejuif.* — Service de M. le docteur TOULOUSE. Le mercredi à 9 heures 1/2, visite du service. *Conférences cliniques au lit des malades.*

École de Médecine de Nantes. — Pendant l'année scolaire 1898-1899, le nombre des inscriptions délivrées par l'Ecole a atteint le chiffre de 888 inscriptions, savoir : 465 pour le doctorat en médecine, 149 pour le titre de pharmacien de 1re classe, 176 pour le titre de pharmacien de 2e classe, 98 pour le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles. Total 888.

Prix : I. *Année préparatoire* au certificat d'études physiques, chimiques et naturelles : 1er prix, M. Charles-Marie-Emile-Théodore Mallet ; 2e prix, *ex-æquo* : M. Alexandre Barré ; M. Louis-Marie-Joseph-Auguste Fonteneau. Acaessits : M. Gabriel-Jules-Auguste Crétaux ; M. Adrien-Léon Cartais.—II, *Étudiants en médecine* : Étudiants de première année (nouveau régime), prix, à M. Louis-Marie Malécot. 3e Etudiants en médecine de deuxième année (nouveau régime). 1er prix *ex-æquo* : M. Charles Cotonnec, Pierre-Louis Desclaux, M. Léo-Adolphe-Marie-Charles-Fernand Gaubert. 4e Étudiants en médecine de troisième année. 2e prix, à M. Marie-Gabriel de la Rochefordière. 5e Étudiants en médecine de quatrième année : M. Ernest-Marie Motel. 6e *Prix de clinique.* — M. André Montfort, interne à l'Hôtel-Dieu (prix Marcé). 7e *Clinique ophtalmologique.* — Prix Guépin (400 frans), à M. Marie-Louis-Joseph Chesneau.— III. *Étudiants en pharmacie.* Étudiants de première année.—1er prix : M. Eustache-Marie-Fernand Brémaud. 2e prix : M. Georges-Étienne-Guénahel Corlay. Accessit : M. Vincent-Pierre-Marie Laouënan. Étudiants de seconde année. — 1er prix à M. Ernest-Prosper-Julien Lefort; accessit, à M. Jean-Armand Auguste Delhommeau. Étudiants de troisième année. — Accessit : M. Benjamin-Joseph-Marie-Louis Pérocheau.

Prix des travaux pratiques. — I. Chimie. — Première année. — Huit élèves ont pris part au Concours. Le premier prix est accordée à M. Corlay. Un 2e prix à M. Léon Marcel Poupart. 1er accessit : Emile-Alexandre-Marie-Joseph Lemerle. 2e accessit (sans livres) : Camille-Alfred-Marie Guesné. Seconde année. — 1er prix : M. Delhommeau, 2e, M. Emile-Joachim-Marie Cousin. 1er accessit : M. Eugène-Alexis Leroy ; 2e, M. Evariste-Léopol-Marie Bonet. Mentions honorables : M. Edouard-Marie Caronr, M. Louis-Alphonse Le Stunf. Troisième: année. — 1er prix, M. Louis-Jean-Baptiste-Fernand Alamome. 2e prix, M. Jules-Victor-Auguste Guibonrg. Accessits : M. Camille-Aimé Georget ; M. Pierre-Joseph-Marie Rolland .— II, *Micrographie:* — *Deuxième année.* — deuxième prix, à M. Leroy, à M. Jean-Pierre Leray. *Mention honorable* à M. Eugène-Pierre Belliard. Troisième année: 1er accessit, à M. Alamome, 2e accessit à M. Guibourg.

Université de Lille. — *Suites mortelles d'une expérience de chimie à Lille.* — Mercredi dernier, les étudiants du cours de génie civil de l'Institut industriel se livraient à des expériences sur des sels chimiques dans le laboratoire de cet établissement. De grandes quantités d'acide sulphydrique, nécessaires pour la détermination des sels, avaient été préparées sous une hotte métallique disposée à cet effet et convenablement aérée. Un élève de vingt-deux ans M. Beaudois s'approcha de la hotte et préleva dans l'appareil une certaine quantité d'acide; mais à peine avait-il terminé, qu'il tombait sur le sol comme une masse. On s'empressa autour de lui, et il ne tarda pas à revenir de cette asphyxie heureusement momentanée. Tout à coup, un deuxième élève, âgé de dix-huit ans, M. Giraud, qui ne s'était point approché de l'appareil producteur d'acide sulphydrique, tomba à son tour, et si grave devint son état qu'on dut le transporter à la maison de santé. Le malheureux jeune homme est décédé ce matin. Cette mort a causé parmi les Etudiants de Lille la plus vive émotion.

Faculté libre de Lille. -- Le Concours de *l'Internat* vient de se termine par la nomination de MM. (A.) Leroy, Delobel (P.), Piet, Wintrebert et Caron.— Le Concours de *l'Externat* s'est terminé par la nomination de MM. Réal, Bruneau, Desplats, Pujebet, Thirion, Stérin, Bourdeaux, Banteignies, Sahut, Desconseiller, Barbry, Vanlaer, Letreut, Couvrëur, Duhain, Gantois, Cadart, Bridoux.

Les Études médicales en France. — *Leur coût.* — Il coûte très cher pour être médecin chez nous. L'État demande 1,335 francs... et ne vous garantit point de clientèle. Vous plaignez-vous ? Que ne vous contentez-vous donc d'être chirurgien-dentiste? Le diplôme ne vous en reviendra qu'à 930 francs, soit une économie, si je ne me trompe, de 405 francs. Les femmes sont mieux partagées. Elles peuvent se faire sages-femmes, et c'est pour rien, savez-vous, ce diplôme : 130 francs ! C'est meilleur marché que le baccalauréat en Théologie.

L'École supérieure de pharmacie se fait remarquer par l'écart énorme, quant au prix, qui existe entre les diplômes qu'elle confère. Être pharmacien ! Mais savez-vous que cela coûte aussi cher qu'être médecin ? 1,325 francs, dix francs de moins, une misère? Si cette somme est au-dessus de vos moyens, soyez donc herboriste. Le diplôme d'herboriste j'entends de première classe, est moins cher même que

celui de sage-femme : 100 francs. Le sage se contente de peu ; si la seconde classe vous suffit, vous n'aurez à payer à l'État qu'un impôt ridicule : 80 francs.



Assistance publique & privée. Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Concours de l'Externat.* — Anatomie : Le 15 novembre ; *Omoplate.* — Le 17 Novembre : *Rapports de la vessie.* — Pathologie : 16 Novembre : *Vaccine et vaccination.*

Hôtel-Dieu d'Angers. — A la suite du Concours, sont nommés *Internes* : MM. Gruget, Meslier, Poussin, Jarrien, Kieffer ; *Internes provisoires* : MM. Lelong Aubouin, Lelièvre.

Hôpitaux de Nantes. — A la suite de Concours ouverts dans les hôpitaux pour l'Internat et l'Externat en médecine, ont été nommés *Internes* : MM. 1 Giffard, 2 Ménager, 3 Dyvrande, 4 Rialland, 5 Desclaux, 6 Mlle Eudel, 7 Pasquereau. — *Internes provisoires* : MM. 1 Gaubert, 2 Grimaud, 3 Blanchard, 4 Obrecht, 5 Gonzalez, 6 Lambert, 7 Lumineau. — *Externes* : MM. 1 Cesbron, 2 Alphonse Orgebin, 3 Blouët, 4 Le Meignen, 5 Favreul, 6 Haurot, 7 Francis Orgebin, 8 Bianchi, 9 Beliard, 10 Castagnay, 11 Fortineau, 12 Le Ridan, 13 Auvinet, 14 Ageen, 15 Dugast. M. René-Gabriel-Marie Giffard, né le 30 avril 1878, à Champtoceaux (Maine-et-Loire) nommé le premier au Concours de l'Internat, obtient le prix Malberbe (500 francs). — A la suite d'un Concours ouvert à l'Hôtel-Dieu pour *l'Internat en pharmacie* des hôpitaux de Nantes, par décision de l'Administration des Hospices, en date du 4 novembre 1898, ont été nommés *Internes* : MM. 1 Delhommeau, 2 Jamet, 3 Quérion, 4 Leroy. — *Internes provisoires* : MM. 1 Corlay, 2 Bonnardet.

Hôpitaux de Lyon. — *Concours de l'Externat.* — Le Concours pour l'Externat des hôpitaux de Lyon s'est terminé après de brillantes épreuves. Le jury était composé de MM. les Drs Albertin, Villard, Mollard et Bret, sous la présidence de M. le Dr Drox, administrateur des hospices. Les concurrents étaient au nombre de cent cinquante environ, Soixante ont été reçus. Voici leurs noms par ordre de mérite : Rome, Duroux, Jouffray, Pélicand, Leriché, Chavanon, Coste, Léon Faure, Hermabessière, Plantier, Renaudin Nordmann, Magnieu, Maxime, Loup, Galavardin, Martin, Ploton, Bonnefoy, Gignier, Jacod, Patricot, Cousin, Dufaure, Corneloup, Péjot, Sabatier, Berthier, Albert Boyer, Chevalier, Clergier-Fontanilles, Bérard, Boutry, Côte, Tignel, Johert, Audier, Dupin, Bourret, Dhauteville, Auguste Faure, Guillot, Schrick, Arnaud, Ferrod, Gagneux, James, Gaston Musy, Boussuge, Grobon, Guiramond, Allemand, Jarricot, Petitjean, Mlle Lambert, Mlle Matoussevitset, Gentil, Pourtoy, Reybaud, Jeannerot.

Pharmaciens adjoints des Hôpitaux. — Le samedi 11 novembre s'est terminé à l'Hôtel-Dieu de Lyon, le Concours annuel pour la nomination des pharmaciens adjoints des hôpitaux. Les membres du jury étaient : MM. Fourine, Magnieu, Dr Florence, Wolff, Aubert, Porteret, Mètroz. Après de brillantes épreuves, ont été nommés : MM. Valette (prix de la Société des anciens pharmaciens-adjoints), Lorin, Ricard, Ducongé, Gacon, Eugène Petit, Barlet, Loquette, Longin. Ont été eu outre nommés, suppléants : MM. Bròche, Dominique Petit, Combes, Nicolas, Maignon, Dalmier, Roget, Rollet, Appay, Boucher, Monnier, Clanet.

Hôpitaux de Montpellier. — Le Concours d'Externat des Hôpitaux de Montpellier s'est terminé par les nominations suivantes : MM. Benoît, Monuier, Villard, Mlle Vinsonneau, Cabas, Charlier de Chilly, Delmas, Blanchard, Durand, Martin, Coustau, Moreau, Bigot.

Assistance publique à Paris. — *Dons.* — M. Albert Bastine, décédé à Paris, au mois d'octobre dernier, à quarante-deux ans, a disposé d'une somme de 280,000 francs au profit d'œuvres de Bienfaisance. Cette somme a été répartie en fractions de 20,000 francs, de la façon suivante : 1° Aux pauvres de Paris, représentés par l'Assistance publique ; 2° aux pauvres d'Entraygues (Aveyron), représentés par le Bureau de Bienfaisance de cette ville ; 3° aux pauvres d'Auvers-Saint-Georges (Seine-et-Oise), représentés par le Bureau de Bienfaisance de cette commune, ces trois libéralités s'adressant de préférence aux aveugles, vieillards, infirmes et orphelins ; 4° à M. le Président de la Société de l'Enfance abandonnée ou coupable ; 5° à la maison de refuge Notre-Dame de Charité (jeunes filles abandonnées ou coupables) ; 6° à l'Hospice National des Quinze-Vingts ; 7° à l'Assistance publique, pour l'hospice d'Ivry (Incurables) ; 8° à la même, pour la Maison de retraite des Petits Ménages, à Issy ; 9° à l'Œuvre de l'Hospitalité de nuit, rue de Tocqueville ; 10° à l'Œuvre de l'Assistance par le travail des 8e et 17e arrondissements ; 11° à l'Assistance publique, pour les Enfants assistés de la rue Denfert-Rochereau ; 12° aux Crèches de Paris ; 13° à l'Asile de Villepinte, pour les jeunes filles poitrinaires ; 14° à l'Union française pour le Sauvetage de l'Enfance. Il a en outre légué à cette dernière œuvre, des diamants qui devront faire l'objet d'une tombola au profit du Sauvetage de l'Enfance.



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Candidature.* — M. le Dr Champetier de Ribes pose sa candidature à la place vacante dans la section d'Obstétrique.

Congrès antiesclavagiste de 1900. — La Société antiesclavagiste de France vient d'organiser un Congrès antiesclavagiste, qui se tiendra à Paris les 6, 7 et 8 août 1900.



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — *Élèves en Pharmacie.* — Sont nommés élèves en pharmacie du Service de Santé militaire : MM. Iscard, Papon, Thomassin, Prouzorgue, Millant et Bernard.

Récompenses. — M. le Ministre de la Guerre vient de décerner des médailles d'bonneur à quatre religieuses : Mmes de Roll (Sœur Gabrielle), des Filles de la Charité, vingt-deux ans de service à l'hôpital Saint-Martin; Roubinet (Sœur Julie), des Filles de la Charité, à l'hospice mixte de Saint-Germain-en-Laye, vingt-sept ans de service; Agranier (Sœur Sainte-Praxède), de la Congrégation du Saint-Sacrement, douze ans de service à l'hospice mixte de Valence, et Communier (Sœur Sainte-Anne), des Filles de la Sagesse, dix-neuf ans de service à l'hospice mixte de Nantes.



Service de Santé de la Marine. — Sont promus dans le corps de Santé de la Marine : médecin en chef, le médecin principal Abelin; médecin principal, le médecin de 1re classe Piton ; médecin de 1re classe, le médecin de 2e classe Renault; médecin principal : le médecin de 1re classe Plagneux; médecin de 1re classe, le médecin de 2e classe Martin.

Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 46e semaine, 813 décès, chiffre inférieur à la moyenne de la saison (816). La Fièvre typhoïde a causé 18 décès (au lieu de 21 pendant la semaine précédente). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est en légère décroissance (84 cas nouveaux au lieu de 92). Les autres maladies épidémiques sont rares (Rougeole 3 ; Scarlatine 1 ; Diphtérie 3; tous ces chiffres sont un peu au-dessous de la moyenne). La Coqueluche et la Variole n'ont causé aucun décès. On a signalé un décès par la Grippe. Les Maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 83 décès, au lieu de 81 pendant la semaine précédente et au lieu de 103, moyenne ordinaire de la saison. On a enregistré la naissance de 1,036 enfants vivants (553 garçons et 483 filles), dont 738 légitimes et 298 illégitimes. Parmi ces derniers, 41 ont été reconnus immédiatement.

Les Épidémies dans l'Ouest. — Une épidémie de fièvre typhoïde et de dysenterie ayant éclaté dans les communes de Saint-Flaive-des-Loups (Vendée) et Plondalmézean (Finistère), aucune permission ou congé ne sera accordée pour aller dans ces communes. Tous les militaires qui s'y trouvent actuellement en permission ou en congé y seront maintenus jusqu'à nouvel ordre. L'appel des hommes de ces communes, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, sera reporté à une date ultérieure. D'autre part, l'épidémie d'angine diphtérique qui sévissait sur la commune de Talmont (Vendée) étant terminée, les mesures prises et notifiées par l'ordre préfectoral en date du 4 novembre 1898, sont rapportées à la date de ce jour.

L'Institut Sérothérapique de l'Est. — L'Université de Nancy est autorisée à accepter la donation faite par M. Le Monnier, président du Conseil d'Administration de la Société de l'Institut Sérothérapique de l'Est, de tout l'actif de ladite Société, comprenant un immeuble et divers biens meubles, représentant une somme de 10,169 fr. 45 et 1,800 francs de rente sur l'Etat.

Hygiène vétérinaire. — Dans une circulaire qu'il adresse aux professeurs départementaux et professeurs spéciaux d'Agriculture, le Ministre de l'Agriculture constate que la propagation des maladies contagieuses du bétail paraît être due en grande partie à l'ignorance dans laquelle se trouvent les cultivateurs, et souvent même les autorités locales, des prescriptions de la loi sur la police sanitaire des animaux et des obligations que cette loi leur impose.

Divers.

Inauguration du Monument du Dr Midrin. — Une cérémonie touchante a eu lieu le dimanche 19 novembre au cimetière de Sèvres, où a été inauguré un monument, élevé, par souscription spontanée des habitants, à la mémoire de leur ancien maire, le regretté Dr Midrin. Une cantate de M. E. Fourdrignier a été exécutée par l'orphéon et l'harmonie municipale, et M. Albert Le Roy a retracé la vie du défunt, dont il était un des intimes amis. Ses paroles émues ont laissé une profonde impression.

Missions scientifiques. — M. le Dr Paul Fretin vient de rentrer à Paris, retour d'une mission officielle dans les Universités et villes d'eaux d'Allemagne et d'Autriche.

Les Médecins Conférenciers. — M. le Dr Marcel Baudouin, le 20 novembre dernier, a fait boulevard des Italiens, 27, une conférence sur son voyage en Amérique et au Yellowstone national Park, avec projections de la belle collection de photographies, unique en Europe, qu'il a rapportée de ce pays merveilleux, et avec l'aide du matériel et du personnel de l'*Agence de la Presse scientifique*.

On sait que cette Agence organise des tournées de *Conférences scientifiques*, avec projections, en province. Ces Conférences sont faites par les Médecins attachés à l'Institut de Bibliographie.

Les Savants colonisateurs. — Un décret du Président de la République organisait, au début de cette année, le Jar-

din colonial, destiné à fournir aux jardins d'essais de nos possessions d'outre-mer les plants, graines et aussi les indicat ons nécessaires pour leur bon fonctionnement. Pour compléter cette organisation, le Ministre des Colonies a nommé M. Dybowski, directeur du Jardin colonial, Inspecteur général de l'Agriculture coloniale. M. Dybowski conserve ses fonctions de directeur du Jardin colonial.

Les Médecins voyageurs. — *Trois Ans à la Cour de Perse*; par le Dr Fevrier, ancien médecin en chef du Schah de Perse Nasr-ed-Din, curieux volume illustré de photographies faites par le Schah lui-même et les personnages de sa Cour.

La Médecine au Théâtre. — D'après H. Fouquier, c'était un très amusant personnage que le Dr Gouvreau, de *la Bonne Hôtesse* (vaudeville), délicieusement joué par M. Huguenet, qui joue le rôle de ce Dr Gouvreau, — qu'un personnage de la pièce qualifie de simple « masseur », un peu charlatan, un peu philosophe et très parasite. Il y est exquis, pour tout dire d'un seul mot. — M. Amestoy vient de publier une comédie en un acte intitulée : *Je serai doctoresse*. A lire. — On joue actuellement au concert de la rue d'Arras, une pièce intitulée le *Pharmacien du Faubourg Saint-Denis*.

Les Médecins dans le Monde. — Riche et honoré, le maître graveur Dupuis avait pour femme Mlle Jeanne Bernard, fille de M. Bernard, médecin-major en retraite, officier de la Légion d'honneur. Sa femme vient de le tuer et s'est tuée ensuite.

Mariage de médecins. — On a béni, récemment à Saint-Lambert de Vaugirard, le mariage du Dr Jeannel, avec Mlle Thérèse de La Fontaine-Solare. Témoins du marié : M. le Hr Potain, membre de l'Institut, et le marquis de Cadolle.

Mariage d'Étudiant. — On annonce le mariage de M. Pierre-Léon-Ferdinand Lacroix, étudiant en médecine, avec Mme Anna de Lyskowski, veuve de M. Thaddée de Lubienski.



Un cas de Maladie du sommeil.

Il vient de mourir, après un sommeil qui a duré trois semaines, une femme de Somerville, près de Boston, Mme Ann Mac Callough, âgée de soixante-deux ans. Elle était allé voir sa fille, le 21 septembre dernier. Le soir, se sentant fatiguée et fort abattue, elle a couché chez sa fille. Dans la matinée, bien que couchée à côté d'un bébé qui criait, Mme Mac Callough ne s'est pas éveillée. Le fait parut étrange à sa fille qui, elle-même essaya, mais en vain, de réveiller sa mère. Elle est allée chercher un médecin, qui a passé plus d'une heure à éveiller la vieille femme. Celle-ci a raconté qu'elle ne dormait pas, qu'elle se rendait compte de tout ce qui s'était passé, mais qu'une force irrésistible l'empêchait d'ouvrir les yeux. Mme Mac Callough n'a pas tardé à retomber dans ce sommeil pour ainsi dire léthargique, ne s'éveillant à demi que de temps à autre pour demander de l'eau. — Plusieurs médecins ont été appelés ; ils ont tout essayé pour vaincre le sommeil de la vieille femme. Tout fut inutile ; à la fin, elle ne s'est plus éveillée du tout et elle vient de mourir après trois semaines de ce sommeil étrange. C'est le cas le plus extraordinaire que les médecins aient jamais constaté dans le pays. Ils l'attribuent à une paralysie de tout le système nerveux (?), compliquée et d'une maladie du cœur.

A NOS LECTEURS.

La Faculté de Médecine de Paris.

On trouvera en vente dans nos Bureaux une superbe gravure d'un tableau de M. Bourgeois, représentant **tous les Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris**, assemblés en *Réunion du Conseil*.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient se la procurer, encadrée ou non, n'ont qu'à se faire inscrire à nos Bureaux ou à nous la demander par lettre affranchie.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 176.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Consultations hospitalières ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Le Scandale du Concours de l'Internat : Le Cambriolage de l'Hôpital Beaujon. — Les Distinctions honorifiques : Récompenses de la Mission de la Peste en Portugal. — La Médecine militaire au Transvaal : Secours aux Blessés et Épidémies. — Les Donations à l'Institut de France : Le prix Osiris. — Les Scandales médicaux : Un diagnostic erroné et un enterrement prématuré à Bordeaux. — Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Les Charlatans à Paris. — La Maladie des Couturières.

Illustrations : Bulletin : Portrait de M. le Pr Fournier (de Paris).



Les Consultations hospitalières.

M. le Pr Fournier vient de soulever à l'Académie de Médecine une question d'un haut intérêt social : celle des consultations gratuites dans les hôpitaux de Paris, imaginées par un homme de génie, le premier journaliste de France, le Dr Théophraste Renaudot.

Pr Fournier

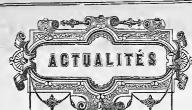
Nous ne saurions trop approuver ses déclarations et tenons à dire que nous avons été très frappé, dès le temps lointain de notre internat, des conditions réellement invraisemblables dans lesquelles les pauvres viennent consulter dans nos établissements hospitaliers ! Et c'est précisément à Saint-Louis, où est installée depuis de longues années la Clinique syphiligraphique de la Faculté que nous avions fait ces remarques sans mérite. Emile Zola a oublié de décrire dans ses livres sur Paris cette salle de consultations, unique au monde par sa promiscuité et sa malpropreté ; et il est regrettable que sa plume magistrale n'ait pas retracé pour la postérité, en quelques pages émues, le tableau de cette foule grouillante et odorante....

M. le Professeur Fournier a raison. Il faut réorganiser de fond en comble nos consultations hospitalières, indignes du siècle à venir. Le pauvre, comme le riche, doit pouvoir, en présence de *médecins seuls*, parler de ses misères ; il est antisocial de le laisser les étaler dans un milieu, qui, pour être le sien, n'en est pas moins imbu des mêmes habitudes potinières que celui des bourgeois de Paris ou de province. Certes, cela est rare et n'existe que dans certains hôpitaux ; mais il faut qu'il y ait une règle générale.

D'autre part, l'*heure* des consultations est très mal choisie pour le monde ouvrier. Il faudrait qu'elle fut changée à Paris, où l'on tend de plus en plus à vivre la nuit. Les consultations devraient avoir lieu le soir, de 7 h. à 9 h. Les malades pourraient alors s'y rendre, leur journée de travail terminée.

Ce ne sont là que quelques-unes des réformes à faire. Il y en a bien d'autres, qui sont aussi urgentes... Qu'on y songe ! Sans cela les malades marcheront sans doute sur l'Avenue Victoria, probablement sans plus de succès, il est vrai, que les grévistes sur Paris ! Marcel Baudouin.





LE SCANDALE DU CONCOURS DE L'INTERNAT

Le Cambriolage de l'Hôpital Beaujon.

Le *Temps* a donné la version suivante de cette affaire : « Le cabinet de M. Juramie, est situé au fond et à droite, dans la grande cour d'entrée de l'hôpital. Il s'ouvre, d'une part, sur la salle publique d'admission; d'autre part, sur un étroit couloir conduisant aux salles de malades. C'est par ce côté que les cambrioleurs se sont indroduits dans le bureau. Ils s'étaient munis d'un thermocautère, instrument dont on se sert en chirurgie pour obtenir la désinfection immédiate des tissus sectionnés, et qui se compose essentiellement d'une lame de platine portée au rouge-blanc par l'électricité. A l'aide de cet instrument, ils ont pratiqué, dans le panneau inférieur de la porte, une ouverture de 35 centimètres de largeur et de 60 de hauteur, suffisante pourpermettre le passage à un homme de faible corpulence. Puis, une fois dans la place, ils ont allumé une lanterne sourde et se sont mis à la recherche des boîtes contenant les copies du Concours. Celles-ci, au nombre de trois, étaient déposées sur le sol, devant un secrétaire. Les cambrioleurs en ont pris deux, qui contenaient, l'une les compositions de pathologie, l'autre les compositions d'anatomie. Avec une vrille, ils ont percé dans chaque couvercle un trou de trois millimètres de diamètre environ, puis ils ont versé dans les boîtes, au moyen d'un entonnoir, de l'acide azotique. Les deux couvercles sont complètement tachés.

C'est entre deux et quatre heures du matin que l'attentat semble avoir été commis. A une heure et demie, en effet, les brancardiers de l'hôpital quittant la salle d'admission et passant dans le couloir voisin du cabinet de M. Juramie, n'y remarquèrent rien d'anormal. Mais, à quatre heures et demie, un veilleur de nuit, traversant à son tour le couloir, s'aperçut que la porte était brisée. Malheureusement cet homme ne prévint qu'à huit heures du matin le directeur de l'hôpital. M. Juramie avertit aussitôt M. Napias, directeur de l'Assistance publique, et M. Mourgues, commissaire de police, qui se rendirent à l'hôpital et commencèrent leur enquête. Dans le cabinet, où rien, sauf les boîtes du Concours, n'avait été dérangé, ils trouvèrent d'abord le panneau de la porte brisée, puis deux bouchons tachés d'acide azotique et l'entonnoir dont s'étaient servis les malfaiteurs. Cet entonnoir en fer blanc avait été rongé par l'acide et s'était brisé en deux morceaux. On examina les boîtes : les scellés en avaient été arrachés et toutes les copies qui s'y trouvaient étaient détruites ou illisibles. Enfin, de nouvelles recherches firent découvrir sous un paillasson, dans le couloir, deux petites vrilles, celles qui avaient servi à perforer les couvercles des boîtes.

Les premières constations terminées, il restait à déterminer l'importance exacte des dégâts, et aussi à rechercher quels mobiles avaient poussé les cambrioleurs à épargner une des boîtes et à détruire certaines copies plutôt que certaines antres.

On sut facilement combien de copies avaient été détruites. En effet, sur 580 candidats inscrits pour le Concours d'Internat, qui eut lieu le 16 octobre dernier, dans la salle Saint-Jean, à l'Hôtel de-Ville, 333 prirent part au Concours et remirent leurs compositions sur les deux sujets indiqués. Ces sujets étaient, en anatomie: «Le nerf maxillaire supérieur», et en pathologie : « Les complications du diabète sucré ». Il y avait donc 333 compositions de pathologie, qu'on enferma dans deux boîtes scellées. Le tout fut transporté à l'hôpital Beaujon, où les membres du jury d'Internat tiennent leurs séances.

Depuis cette époque, un certain nombre de compositions ont été sorties quotidiennement des boîtes et lues en séance publique. Après chaque séance, la boîte était refermée, rescellée et reportée dans le cabinet du directeur, dont seuls M. Juramie et son garçon de bureau possèdent la clef. C'est ainsi que déjà une des boîtes d'anatomie avait été vidée, toutes les compositions qu'elle contenait ayant été lues, et qu'il ne restait plus chez M. Juramie qu'une boîte d'anatomie et deux boîtes de pathologie. La première (anatomie) contenait encore quatre-vingt-huit copies. Une des boîtes de pathologie en contenait soixante-sept. La seconde des boîtes de pathologie, encore intacte, en contenait cent soixante-deux.

Ce sont les deux premières boîtes qu'ont choisies les malfaiteurs pour être plus sûrs, évidemment, que, s'attaquant à la fois aux compositions de pathologie et à celles d'anatomie, le Concours serait à recommencer en entier.

C'est en effet, ce que probablement décideront le Conseil de surveillance de l'Assistance publique et le préfet de la Seine. Mais la question est, à l'examiner en détail, singulièrement délicate et épineuse.

» Si, a-t-on dit à la direction de l'Assistance publique, le Concours est recommencé en entier, les 580 candidats inscrits avant le 19 octobre pourront-ils y prendre part, ou seulement les 333 qui, les questions ayant été posées, ont remis leurs copies au jury? Beaucoup s'étaient retirés parce qu'ils avaient jugé trop difficile la question d'anatomie. Ceux de leurs camarades qui l'ont traitée consentiront-ils à perdre le bénéfice d'un résultat justement acquis? D'autre part, il y a, parmi les 333 concurrents, un certain nombre de candidats qui sont maintenant militaires. Comment pourront-ils recommencer le concours ? Enfin il faut bien tenir compte aussi de ce que les candidats « s'entraînent », pour un concours d'Internat, tout comme des jockeys pour une course, et qu'à l'heure actuelle ils ont perdu le bénéfice de cet entraînement... Quoi qu'il en soit, une chose est certaine, c'est que, dans les circonstances les plus favorables, le Concours d'internat, qui aurait été terminé en janvier, ne pourra plus l'être maintenant avant mai ou juin, et que les internes nouveaux seront nommés avec trois ou quatre mois de retard. Les anciens, internes de quatrième année, qui devaient bientôt quitter l'hôpital, consentiront-ils à y rester encore pour les attendre ? Vous le voyez, de telles questions ne pourront être tranchées qu'après mûre réflexion... »

En attendant, on a suspendu le Concours, et des affiches apposées désormais dans tous les Hôpitaux de Paris en avertissent les concurrents. Est-il nécessaire de dire que les intéressés, justement indignés, y discutent passionnément l'acte odieux commis, et qu'ils qualifient de façon plus que sévère ?

Cornély, dans le *Figaro*, parle de cette affaire en vieux carabin.

« Si le dégoût réunit tout le monde, les esprits restent divisés sur les moyens de réparer. Les uns parlent déjà d'annuler tout le concours et de le recommencer avec un nouveau jury et avec les formalités traditionnelles. Ce ne serait pas juste. Et voici pourquoi : Cinq cent quatre-vingts candidats se présentaient au concours, pour trente-trois places d'interne. Lorsque la question à traiter fut connue, deux cent soixante candidats environ s'éliminèrent d'eux-mêmes et renoncèrent à composer. Une centaine de ceux qui composèrent s'éliminèrent encore d'eux-mêmes, en renonçant à lire leur copie qui leur parut trop inférieure. Il en resta donc deux cent quarante.

La Justice ne serait pas satisfaite si l'on rappelait à un nouveau concours les cinq cent quatre-vingts candidats primitifs; car les auteurs ou les instigateurs de l'attentat, se trouvant évidemment parmi les candidats mécontents qui ont lâché pied, rappeler ces candidats ce serait presque accepter une complicité avec les malfaiteurs dont le coup aurait ainsi réussi. Cette première solution écartée, il en reste deux autres. On peut imposer aux candidats dont les copies ont été détruites une question nouvelle sur laquelle ils seront jugés concurremment avec ceux qui ont traité la question ancienne et dont les copies ont été conservées; ou bien encore recommencer immédiatement le concours sur une question nouvelle pour les deux cent quarante restés sur la brèche, ce qui serait tout à fait simple et expéditif. »

Un juge, M. de Valles, a été chargé par le Parquet de l'instruction de l'affaire de l'hôpital Beaujon.

D'autre part, M. Mourgues, commissaire de police, chargé de l'enquête, n'a pas encore arrêté l'auteur de ces méfaits ; mais on a fait plusieurs découvertes intéressantes. Celle d'abord des récipients qui ont contenu l'acide azotique qu'on a versé dans les boîtes de concours. Ces récipients : trois bouteilles en grès à eau purgative, ont été retrouvés dans un des caveaux où l'on dépose le linge sale de l'hôpital. Le malfaiteur les y avait déposés au commencement de la semaine, deux jours avant le cambriolage, car une infirmière se rappelle les y avoir vus, sans attacher à leur présence aucune importance. La même infirmière les y a retrouvés; mais une des bouteilles était brisée et les deux autres étaient vides ; une forte odeur d'acide nitrique s'en dégageait encore. D'autre part, on a relevé sur un des murs de l'hôpital, bordant la rue de Courcelles, des traces d'escalade. Un individu — était-ce le cambrioleur ou seulement quelque infirmier sortant sans permission ? — a approché du pied du mur une caisse vide sur laquelle il a mis une voiture d'enfant, puis, grimpant sur le tout, il a atteint la crête du mur et s'est laissé tomber de l'autre côté. Ces traces ont été soigneusement relevées par les magistrats. Enfin, on a procédé à l'hôpital Beaujon à une facile expérience : à l'aide d'un thermocautère, on a pratiqué, dans un panneau de bois, une ouverture de même grandeur que celle faite par le cambrioleur dans la porte du cabinet du directeur de Beaujon. Il a fallu, à deux hommes, l'un tenant le thermocautère, l'autre actionnant la soufflerie d'éther, « une heure » pour achever cette opération qui a empli d'une fumée nauséabonde la pièce dans laquelle on l'a faite. Cette constatation permet d'apprécier avec quel sang-froid le malfaiteur a dû commettre son crime. Juste en face de la porte violée se trouvait, en effet, une contre-porte donnant sur une salle de malades, et par laquelle pouvait survenir, à chaque instant, un des gardiens de nuit. A la direction de l'Assistance publique, on se préoccupe de la solution à intervenir quant à l'annulation, partielle ou totale, du Concours de l'internat. Le Conseil de surveillance de l'Assistance publique s'est réuni à cet effet jeudi dernier, sous la présidence du préfet de la Seine. Une des Commissions de ce Conseil a étudié la question dans une séance préliminaire qui s'est tenue mardi dernier, avenue Victoria.

LES DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

Récompense à la Mission de la Peste en Portugal.

Le Gouvernement a décidé de récompenser M. le Dr Salimbeni, préparateur à l'Institut Pasteur, qui vient de terminer si vaillamment la mission qu'il avait remplie à Oporto pour l'étude de la peste et les soins donnés aux pestiférés.

Par décret qui a paru dimanche dernier au *Journal officiel*, et qui a été signé sur la proposition de M. Delcassé, Ministre des Affaires étrangères, M. le Dr Salimbeni est nommé Chevalier de la Légion d'honneur à titre étranger, car il est *italien*.

Cette distinction méritée, conquise au milieu du danger, causera un plaisir particulier à tous les camarades et à tous les Maîtres du jeune savant, en particulier à M. le Dr Roux, qui est son chef à Paris et à M. le Dr Calmette, qui était à la tête de la Mission française, et qui, tous deux, avaient attiré l'attention du Gouvernement sur M. le Dr Salimbeni.

Comme on le voit, à l'Institut Pasteur, *on n'attend jamais longtemps la récompense des services rendus!* — Souhaitons qu'il en soit un peu plus souvent de même dans beaucoup de nos Facultés et Écoles, où l'on laisse impatients et mécontents de nombreux savants très méritants.

M. le Dr Salimbeni, qui était depuis trois mois à Oporto, où il continuait les études sur la peste et les inoculations commencées sous la direction du Dr Calmette est rentré en effet cette semaine à Paris, très fatigué par sa campagne scientifique. Il s'est rendu de suite à l'Institut Pasteur, où l'attendaient MM. Duclaux, les Drs Roux, Metchnikoff, M. le Dr Calmette venu tout exprès de Lille, et tous les membres de l'Institut de la rue Dutot. M. le Dr Salimbeni leur a fait un premier récit de ses observations. Il en résulte que les guérisons par le sérum antipesteux se sont maintenues dans les mêmes proportions si avantageuses du début. Depuis le 3 septembre jusqu'au 18 novembre, il y a eu 142 traités par le sérum et 21 décès, soit une mortalité de 14,7 0/0. Il y a eu, dans le même intervalle, 72 cas non traités par le sérum, qui ont fourni 45 morts, soit une mortalité de 62,6 0/0. M. le Dr Salimbeni, à son passage à Lisbonne, a été reçu par S. M. la reine Amélie, qui l'a remer-

cié dn dévonement avec lequel il avait soigné les malades d'Oporto.

La mission de l'Institut Pasteur est continnée à Oporto par M. le Dr Métin, Médecin des Colonies, attaché à l'Institut Pasteur, à qui M. Decrais, Ministre des Dolonies, a très bienveillamment accordé l'antorisation nécessaire, et qui depuis le 13 novembre est installé à Oporto.

LA MÉDECINE MILITAIRE AU TRANSVAAL.

Secours aux Blessés et Épidémies.

Ambulances. — *Pays-Bas.* — La seconde ambulance hollandaise et l'ambulance belge se sont embarquées à Amsterdam sur le *Herzog*, M. le Dr Leyds et M. Henri Muller, consul général de l'État d'Orange à Amsterdam, ont accompagné le navire jusqu'à Ymuiden. Au moment du départ, M. le Dr Leyds s'est écrié : «Vive la Croix rouge ! Vivent les ambulances ! » Une foule considérable a répété ce cri avec enthousiasme. La reine-mère, qui avait déjà envoyé un télégramme à la diaconesse directrice au moment du départ de la première ambulance, a adressé la dépêche suivante à Mlle Slot : «Volontiers désireuse de donner encore une marque de mon sincère intérêt au moment du départ de la seconde ambulance de la Croix-Rouge hollandaise, je vous prie de donner aux sœurs qui vous accompagnent l'assurance que mes prières vous suivent toutes. Que la bénédiction de Dieu repose sur le travail de l'Ambulance et que Dieu protège ses membres dans leur œuvre d'amour et de dévouement ! »

La Société néerlandaise d'émigration au Transvaal et dans l'État d'Orange, qui vient de se former, adresse un appel au public. Les actionnaires ne toucheraient qn'un petit dividende. Il s'agit d'une œnvre nationale dont le but est de renforcer l'élément hollandais dans les deux républiques sud-africaines.

France. — Le public français ayant répondu avec empressement à l'appel fait par l'Union des Femmes de France en faveur des victimes de la guerre du Transvaal, cette Société expédiera au consul de France à Prétoria, par le prochain paquebot, un hôpital de campagne avec le matériel complet de linge, vêtements, couvertures, pharmacie et instruments de chirurgie. Le Comité directeur adresse ses plus chaleureux remerciements à tous les donateurs de Paris et des départements, et particulièrement aux Comités de province qui lui ont transmis le produit de leurs souscriptions. La souscription reste ouverte au siège de l'Union, 29, Chaussée d'Antin, pour faire nn second envoi, soit de matériel, soit de fonds, suivant les renseignements qui parviendront du Transvaal.

Russie. — A Saint-Pétersbourg, un grand empressement continue à se manifester dans tous les milieux de la société russe, pour venir en aide au Comité de Secours aux Boërs de la colonie hollandaise de Saint-Pétersbourg. Ce Comité a déjà encaissé pour plus de 50.000 roubles de dons en argent et une grande quantité de matériel médical. Il y a environ déjà soixante-dix personnes qui postnlent pour entrer dans le détachement sanitaire que ce Comité va envoyer à Prétoria, et qui s'y rendra très prochainement par la voie d'Amsterdam, où s'achèveront son organisation, ses préparatifs de départ et ses approvisionnements. On n'admet à en faire partie qne les hommes bien constitués, connaissant l'équitation et parlant le hollandais ou l'allemand. Le personnel du détachement sera calculé pour nne ambulance d'une quarantaine de lits.

Epidémies au Transvaal. — *Troupes décimées par la fièvre.* — Le correspondant de la *Pall Mall Gazette* à Mafeking annonce qu'une fièvre causée par la qualité des eaux a éclaté parmi la garnison.

LES DONATIONS A L'INSTITUT DE FRANCE

Le prix Osiris

Prix triennal de 100.000 francs.

Par acte passé devant notaire le 29 novembre dernier, M. Daniel Osiris, chevalier de la Légion d'honneur, a fait donation à l'Institut de France d'un capital représentant actuellement 32,000 francs de rente. Les clauses de cette donation montrent la pensée très élevée qui a inspiré le philanthrope et donnent à sa fondation une ampleur inaccoutumée, presqu'américaine ! Ce serait même tout à fait digne d'un Rockefeller ou d'un Sage, si la donation avait été faite à une *Institution privée*, et *non pas sous forme de prix*, vieille formule française !

Les arrérages de la donation, accumulés pendant trois ans, permettront à l'Institut de France, de décerner un prix triennal de *cent mille francs* « à la découverte ou à l'œuvre la plus remarquable qui se sera produite an cours de la période de trois ans écoulée, dans la science, dans les lettres, dans les arts, dans l'industrie et généralement, dans tout ce qui peut servir l'intérêt public. »

Parmi les découvertes qu'il serait particulièrement heureux de voir récompenser, M. Osiris, signale celles qui relèvent de la *science chirurgicale et médicale* et qui apporteraient à l'humanité la guérison ou le soulagement des maux qui sont encore sans remède efficace, ou qui seraient un acheminement vers le moyen de prévenir le mal ou de le guérir.

L'Institut de France se prononcera tous les trois ans, en assemblée générale, sur l'attribution du prix Osiris. Le donateur, dans une pensée délicate, a invité l'Institut à ne pas s'en tenir seulement aux candidats qui se seront présentés, mais à les chercher lui-même, le vrai mérite étant généralement modeste. Le prix triennal de cent mille francs ne pourra être décerné qu'à une œuvre dont l'auteur sera de nationalité française. Si l'œuvre est le fruit d'une collaboration indivisible, chacun des auteurs sera appelé à en récolter sa part. Toutefois, en temps d'Exposition Universelle, le prix pourra être décerné à un étranger.

La CHIRURGIE, n'est pas étrangère à l'acte si considérable de M. Osiris. On sait qu'il a été opéré par M. le Pr GUYON, qui, jadis, lui a fait avec succès une *lithotritie*, devenue célèbre grâce au tableau de E. BISSON, vulgarisé par la gravure. [On y voit M. Osiris couché sur un canapé, après son opération; il est entouré de MM. Guyon, Potain, Segond, etc.]; et que, depuis cette époque, il a gardé aux chirurgiens qui le soignèrent une reconnaissance extraordinaire.

Il est regrettable qu'un esprit aussi large n'ait pas été mieux dirigé. En France, les heureux de la fortune ne songent qu'à *donner des prix* aux travailleurs ! Ce n'est pas la bonne manière d'encourager le travail. Les Américains seuls sont dans la bonne voie, car ils ne donnent pas de prix, mais des sommes énormes pour favoriser les ŒUVRES DE PROGRÈS, incapables de vivre par leurs propres forces. Imitons les donc une bonne fois! M. B.

LES SCANDALES MÉDICAUX.

Un Diagnostic erroné et un Enterrement prématuré à Bordeaux.

De Bordeaux, on écrit que le parquet de Lesparre a été saisi d'une plainte de M. Mascaras, demeurant à Bordeaux, qui expose les faits suivants.

« Le 27 septembre dernier, M. Charles Bobin, gendre de M. Mascaras, dit le *Temps*, s'embarquait avec sa femme à Dakar sur le paquebot *La Plata*, qui arriva devant Pauillac le mercredi 4 octobre. Mme Bobin, qui se trouvait dans une situation intéressante, avait été sujette durant le voyage à des malaises que le mal de mer ne contribua pas peu à augmenter. Le médecin du service de santé, monté à bord du *La Plata*, s'imaginant que la passagère était atteinte d'une maladie contagieuse, imposa une quarantaine de quatre jours au paquebot, malgré les protestations du médecin du bord, M. le Dr GUENENEY. Le lendemain 5 octobre, à onze heures du matin, il ordonnait le transfert, au lazaret, de Mme Bodin, qu'il estimait malade de la fièvre jaune. Au moment où elle fut emportée par les infirmiers, la pauvre femme s'évanouit. Elle ne reprit ses sens qu'à quatre heures de l'après-midi. Elle fut prise alors de douleurs très violentes. M. Bobin, qui avait accompagné sa femme, demanda au médecin de la santé s'il possédait les moyens de délivrer la malade. Le docteur fit une réponse négative et déclara qu'il n'y avait plus qu'à veiller. Quelques instants plus tard la malheureuse Mme Bobin tombait en syncope et plusieurs heures après, elle rendait le dernier soupir. A onze heures du matin, le vendredi 6 octobre, son cadavre était mis dans une bière, entre deux couches de sulfate de cuivre. Il avait été préalablement enveloppé dans un drap ruisselant d'eau, bien que la femme de chambre de Mme Bobin eût fait remarquer au médecin de la santé que le corps était encore chaud et qu'il semblait possible de pouvoir sauver l'enfant. M. Bobin, fut seul autorisé à suivre la dépouille de sa pauvre femme sur la tombe de laquelle un missionnaire embarqué à Dakar dit les prières.

M. le Dr LANNE a, depuis lors, été chargé de procéder à la nécropsie de Mme Bobin. Il a fait les deux constatations suivantes : d'abord l'enfant était né dans le cercueil, où son cadavre était en décomposition. Ensuite, Mme Bobin n'avait jamais été atteinte de fièvre jaune ni d'aucune autre maladie épidémique. L'affaire en est là. Le Procureur de la République de Lesparre en a, vu sa gravité, saisi le Procureur général qui, lui-même, en aurait, dit-on, référé au Ministère. »

NÉCROLOGIE.

M. le Dr LHOMME

M. le Dr LHOMME, aide-major de 1re classe à Pau, le 20 novembre, en se rendant à son service, fut saisi par le froid, qui était très vif. Il fit une congestion pulmonaire à laquelle il vient de succomber. M. le Dr DUBOURNIEU, en annonçant cette triste nouvelle, dit avec raison que Lhomme « laisse d'unanimes regrets parmi ceux qui l'ont connu et ont pu apprécier ses qualités d'esprit et de cœur ».

M. le Dr JÉGUN.

M. le Dr JÉGUN, président du Conseil Général du Gers, est décédé à Gondrin (Gers), à l'âge de quarante-cinq ans, à la suite d'une longue maladie. M. Jégun avait été candidat radical aux élections sénatoriales de janvier 1897 ; il fut aussi candidat aux élections législatives de 1898. Élu président à la session du Conseil Général d'août 1899, à l'unanimité, par les républicains désireux de lui témoigner leurs sympathies à l'occasion de l'épreuve cruelle que la maladie lui faisait subir, il est mort avant d'avoir pu siéger. Ses obsèques ont eu lieu à Gondrin.

M. Alfred VIALLANES.

Le monde pharmaceutique, et plus particulièrement les étudiants en pharmacie de l'École de Dijon, viennent d'éprouver une grande perte dans M. Alfred VIALLANES, professeur de pharmacie, qui vient de mourir. M. Viallanes avait formé toute une génération de pharmaciens depuis près de quarante ans qu'il professait à Dijon ; tous ceux qui l'avaient connu l'ont aimé ; aussi c'est avec une grande peine qu'ils apprendront cette douloureuse nouvelle.

M. Elie CHAIX, directeur de l'orphelinat Saint-Joseph à Valence, décédé subitement dans cette ville, à l'âge de 71 ans. — M. le Dr Henry FRÉMY, chevalier de la Légion d'honneur, fils de l'ancien médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris. — M. le Dr BERNARD (de Toulon). — M. le Dr VADES (de Paris). — M. le Dr Louis VASLIN (d'Angers), ancien interne des hôpitaux de Paris (1866). — M. le Dr VELLET (de Roquebrune (Var), reçu en 1877. — Mme TALRICH, femme du modeleur en cire de la Faculté de Médecine de Paris. — Sœur MARIE-NATHALIE, religieuse de la Congrégation de Marie-Joseph, supérieure de l'asile-ouvroir de Gérande, décédée à l'âge de 50 ans.



Enseignement de la Médecine.

Faculté des Sciences de Nancy. — M. MULLER, docteur ès sciences, Maître de Conférences à la Faculté des sciences de Nancy, est nommé professeur de chimie et de physique à cette Faculté.

Facultés et Écoles de Médecine. — Des décrets décident qu'en outre des nominations prévues à l'article 14 du décret du 21 juillet 1897, les recteurs des Académies nomment, par délégation du Ministre, aux divers emplois rétribués sur les fonds des Universités. Ils nomment également par délégation du Ministre de l'Instruction publique, sur la présentation des Conseils de Facultés, aux emplois de Chargés de cours et de Maîtres de Conférences rétribués sur les fonds des Facultés.

Faculté de Médecine de Paris. — TABLEAU DES ACTES DU 11 AU 16 DÉCEMBRE 1899. — *Lundi 11*. — 2ᵉ examen doctorat oral, 1ʳᵉ partie : MM. Poirier, Retterer, Launois, exam. — Salle nᵒ 1 (Faculté); M. Rémy, censeur. — 3ᵉ examen, doctorat oral, première partie : MM. Lannelongue, Delpet, Lepage, exam. — 5ᵉ examen de chirurgien-dentiste : MM. Dejerine, Sebileau, Desgrez, exam — Petit Amphithéâtre; M. Heim. — 5ᵉ examen, doctorat, 1ʳᵉ partie, chirurgie, 2ᵉ série : MM. Terrier, Tuffier, Legueu, exam. — Hôtel-Dieu; M. Hayem, censeur. — 5ᵉ examen, doctorat, 4ʳᵉ partie, Chirurgie, 1ʳᵉ série : MM. Kirmisson, Lejars, Mauclaire. — Hôtel-Dieu. — 5ᵉ examen, doctorat, 2ᵉ partie : MM. Fournier, Méry, Teissier, exam. — Hôtel-Dieu ; M. Aug. Broca.

Mardi 12. — 2ᵉ examen, doctorat, 2ᵉ partie; MM. Mathias-Duval, Chassevant, Langlois, exam. — Petit Amphithéâtre; M. Farabeuf, censeur. — 3ᵉ examen, doctorat oral, 1ʳᵉ partie, N. R. : MM. Le Dentu, Bonnaire, Thierry, exam. Salle nᵒ 1 (Faculté). — 3ᵉ examen de doctorat, 2ᵉ partie : MM. Cornil, Charrin, Thiroloix, exam. — M. Thoinot. — 5ᵉ examen de doctorat, 1ʳᵉ partie, Chirurgie, 1ʳᵉ série : MM. Guyon, Albarran, Hartmann, exam. — Charité; M. Proust, censeur. — 5ᵉ examen, doctorat, 1ʳᵉ partie, Chirurgie, 2ᵉ série : MM. Berger, Brun, Faure, exam. — Charité. — 5ᵉ examen, doctorat, 2ᵉ partie : MM. Jaccoud, Hutinel, Achard, exam. — Charité; M. Roger.

Mercredi 13. — Médecine opératoire : MM. Jalaguer, Poirier, Legueu, exam. École pratique. Epreuve pratique. 2ᵉ examen doctorat, nouveau régime : MM. Ch. Richet, Gley, Launois, exam. M. Terrier (censeur). — 3ᵉ examen, doctorat oral, 1ʳᵉ partie, 1ʳᵉ série : MM. Lannelongue, Tuffier, Vannier, exam. Salle nᵒ 1 (Faculté). — 3ᵉ examen, doctorat oral, 1ʳᵉ partie, 2ᵉ série : MM. Pinard, Delbet, Mauclaire. exam. Petit amphithéâtre.

Jeudi 14, Médecine opératoire : MM. Quenu, Hartmann, Faure, exam. Ecole pratique. Épreuve pratique. — 1ᵉʳ examen, doctorat, nouv. régime : MM. Mathias-Duval, Remy, Thiery, exam. Salle nᵒ 2 (Faculté). M Dieulafoy (censeur).

Vendredi 15. — 4ᵉ examen, doctorat : MM. Ponchet, Thoinot, Teissier. exam. Salle nᵒ 1 (Faculté). M. Ch. Richet (censeur). — 2ᵉ examen de Chirurgien-dentiste : MM. Brissaud, Sebileau, André, exam. Petit amphithéâtre. M. Weiss. — 5ᵉ examen, doctorat, 1ʳᵉ partie, Chirurgie, 1ʳᵉ série : MM. Tillaux, Kirmisson, Walther, exam. Necker. M. Landouzy (censeur). — 5ᵉ examen, doctorat, 1ʳᵉ partie, Chirurgie, 2ᵉ série, MM. Terrier, Jalaguier, Legueu, exam. Necker. — 5ᵉ examen, doctorat, 2ᵉ partie : MM. Hayem, Wurtz, Widal, exam. Necker. M. Delbet. — 5ᵉ examen, doctorat, 1ʳᵉ partie, Obstétrique : MM. Pinard, Varnier, Lepage, exam. Clinique Baudeloque. M. Hanriot (censeur).

Samedi 16. — Dissection : MM. Mathias-Duval, Remy, Albarran. Epreuve pratique. — 2ᵉ examen, doctorat, nouveau régime : MM. Gautier, Langlois, Betterer. exam. M. Cornil (censeur). — 3ᵉ examen, doctorat, 2ᵉ partie : MM. Debove, Menetrier, Dupré, exam. Salle nᵒ 1 (Faculté). — 2ᵉ examen de Chirurgien-dentiste : MM. Ponchet, Quenu, Roger, exam. Petit amphithéâtre. M. Ballet. — 5ᵉ examen, doctorat, 1ʳᵉ partie, Obstétrique : MM. Budin, Bonnaire, Wallich, exam. Clinique Tarnier. M. Faure (suppléant).

THÈSES. — *Mercredi 13*, à 1 heure : Candidat, M. Pineau ; Président, M. Potain ; MM. Brissaud, Letulle, Gilles de la Tourette, exam. *Les hémorragies gastro-intestinales d'origine urémique*. — Candidat, M. Besson ; Président, M. Potain ; MM. Brissaud, Letulle, Gilles de la Tourette. exam. *De l'influence pathogénique des épanchements pleuraux sur la circulation intra-cardiaque, particulièrement dans les affections chroniques du cœur*. — Candidat, M. Lubetzki ; Président, M. Brissaud, MM. Potain, Letulle, Gilles de la Tourette, exam. *Recherches cliniques et expérimentales sur la cause de la céphalée neurasthénique*. — Candidat, M. Bonnet, Président, M. Fournier ; MM. Landouzy, Gaucher, Méry, exam. *Contribution à l'étude des psoriasis anormaux*. — Candidat, M. Gilbert ; Président, M. Landouzy ; MM. Fournier, Gaucher, Méry, exam. *Disjonction épiphysaire des nouveaux-nés syphilitiques*. — Candidat, M. Mézangeau ; Président, M. Tillaux ; MM. Kirmisson, Lejars', Broca (Aug.), exam. *Contribution à l'étude des hernies de l'appendice iléo-cæcal*. — Candidat, M. Véron ; Président, M. Tillaux ; MM. Kirmisson, Lejars, Broca (Auguste), exam. *Traitement chirurgical et la cure sanglante des hémorroïdes*. — Candidat, M. Dropet ; Président, M. Tillaux ; MM. Kirmisson, Lejars, Broca (Aug.). *De la nirvanine et de son emploi comme anesthésique local en chirurgie et en art dentaire*. — Candidat, M. Petitjean ; Président, M. Tillaux ; MM. Kirmisson, Lejars, Broca (Aug.). *De la hernie inguinale étranglée chez l'enfant dans les deux premières années de sa vie*.

Jeudi 14, à 1 heure : Candidat, M. Lafforgue ; Président, M. Guyon ; MM Berger, Poirier, Albarran, exam. *Calcul vésicaux chez la femme (contribution à l'étude de leur traitement)*. — Candidat, M. Naulleau ; Président, M. Guyon ; MM. Berger, Poirier, Albarran, exam. *Ligamentopexie, procédé de C. Beck, (de New-York)*. — Candidat, M. Willemetz ; Président, M. Berger. MM. Guyon, Poirier, Albarran, exam. *De quelques complications cations dues au double tamponnement des fosses nasales, et du traitement rationnel des épitaxies rebelles par le tamponnement antérieur*. — Candidat, M. Jannot ; Président, M. Debove. MM. Blanchard, Charrin, Chassevant, exam. *De l'hémi-hyperesthésie neuro-musculaire dans la tuberculose pulmonaire (Syndrome de Weill)*. — Candidat, M. Lafond ; Président, M. Blanchard ; MM. Debove, Charrin, Chassevant, exam. *Le gomerol en thérapeutique et en particulier dans le traitement de la tuberculose pulmonaire*. Candidat, M. Sauvain ; Président, M. Le Dentu ; MM. Budin, Brun, Wallich, exam., *Contribution à l'étude des indications de la néphrectomie dans les traumatismes du rein*. — Candidat, M. Bidault ; Président, M. Budin ; MM. Le Dentu, Brun, Wallich, exam. *Étude sur la galactorrhée*. — Candidat, M. Chevron ; Président M. Hutinel. MM. Marfan, Widal, Vaquez exam. *De l'asphyxie locale et de la gangrène des extrémités dans les maladies infectieuses*. — Candidat, M. Bertheraud ; Président, M. Hutinel ; MM. Marfan, Widal, Vaquez, exam. *Diagnostic de la tuberculose pulmonaire chez les jeunes enfants*.

Vendredi 15, à 1 heure : Candidat, M. Poinot ; Président, M. Potain. M. Dejerine, Desgrez, Méry, exam. *Complications articulaires consécutives à l'angine*. — Candidat, M. Mekhdjian ; Président, M. Potain ; MM. Dejerine, Desgrez, Méry, exam. *Contribution à l'étude de la maladie de Ménière*. — Candidat, M. Bougrier ; Président, M. Potain ; MM. Dejerine, Desgrez, Méry, exam. *Étude sur l'héroïne*.

Faculté de Médecine de Paris. — *Cours d'Anatomie.* — M. le Pr Farabeuf a commencé le Cours d'Anatomie le lundi 4 décembre 1899, à 4 heures (Grand Amphithéâtre de la Faculté) et le continuera les Mercredis, Vendredis et Lundis suivants, à la même heure. *Sujet du cours :* Architecture du corps humain.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — M. le Dr Lafite-Dupont, vient d'être nommé chef des travaux d'anatomie.

Faculté de Médecine de Lyon. — Sont chargés de cours complémentaires pour la présente année scolaire : MM. les agrégés Doyon (*physiologie*) ; Chandelux, (*maladies des voies urinaires*). — M. le Dr Regaud est chargé, pendant la présente année scolaire, de conférences d'embryologie.

École de Médecine d'Amiens. — Un concours s'ouvrira, le 14 mai 1900, pour l'emploi de chef des travaux de physique et de chimie.

École de Médecine de Dijon. — M. Vincent, suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale, est chargé, pendant la présente année scolaire, d'un cours de pharmacie et matière médicale. Un concours s'ouvrira, le 14 mai 1900, pour l'emploi de chef des travaux de physiologie.

École de Médecine de Nantes. — M. J. Lefèvre, docteur ès sciences physiques, est institué, pour une période de neuf ans, suppléant de la chaire de physique.

École de Médecine de Grenoble. — M. le Dr Cibert est institué pour une période de neuf ans, chef des travaux d'anatomie et d'histologie.

École de Médecine de Marseille. — Sont chargés de cours complémentaires pour la présente année scolaire : MM. les Drs Gauthier (*pathologie et bactériologie des maladies exotiques*) ; Reynaud (*hygiène climatologie et épidémiologie coloniales*) ; Jacob de Cordemoy (*histoire naturelle coloniale*.

Conférences d'Internat. — M. H. Herbet, prosecteur des Hôpitaux, et M. Ch. Gandy, chef de Laboratoire à l'Hôtel-Dieu, ont commencé le 1er décembre une série de conférences privées d'Internat. Le nombre des élèves est limité à six. S'inscrire soit à l'Hôtel-Dieu le matin, soit à Clamart, de 1 heure à 4 heures. — MM. Kuss et Lapointe ont recommencé leur conférence privée d'Internat le samedi 25 novembre, à 2 heures. On s'inscrit à la consultation de chirurgie de la Salpêtrière, ou chez M. Kuss, 7, rue Nicole.

MM. Paul Barbarin et Henri Bernard, internes des hôpitaux, commenceront leur conférence privée d'internat le 16 décembre 1899. Pour avoir des renseignements s'adresser à M. Bernard, hôpital St-Antoine.

MM. Kendirji et Ribierre, internes des hôpitaux commenceront au mois de décembre, à l'Hôtel-Dieu, une conférence d'internat privée, à nombre d'élèves limité. Pour s'inscrire, s'adresser à l'Hôtel-Dieu le matin, ou l'après-midi de 1 heure à 3 heures.

College de France. — Voici le programme des cours pour le premier semestre de l'année scolaire 1899-1900 : *Médecine :* M. Charrin (suppléant M. le professeur d'Arsonval) : mécanisme des principaux phénomènes de la maladie, les mercredis et vendredis, à 5 heures. *Histoire naturelle des corps organisés :* M. François Franck (suppléant M. le professeur Marey : physiologie générale du système nerveux organique, les mercredis et vendredis, à 3 heures 3/4. *Anatomie générale :* M. le professeur Ranvier : quelques problèmes d'histologie et d'histogénèse relatifs à la peau, les mardis et jeudi., à 5 heures. *Psychologie expérimentale et comparée :* M. Pierre Janet (suppléant M. le professeur Th. Ribot) la conscience du corps et ses fonctions, les lundis et samedis, à 2 heures 1/2.

Institut Pasteur. — M. Chauchard a fait remettre cette semaine, comme chaque année à la veille du 1er décembre, des sommes importantes aux œuvres de bienfaisance ou de solidarité sociale auxquelles s'intéresse le grand philanthrope de Paris, et à l'Institut Pasteur (pour le vaccin du croup) une somme de 10,000 francs.

Un généreux donateur vient également de mettre à la disposition du docteur Roux et de l'Institut Pasteur une somme de 10,000 francs pour continuer les recherches sur le traitement de la peste.

École vétérinaire de Toulouse. — Cette Ecole a brulé dernièrement. On a sauvé une partie des livres de la Bibliothèque et le Catalogue.



Assistance publique & privée, Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Concours de l'Externat.* — Anatomie : Le 20 novembre, *Muscles fessiers*. Le 22 novembre, *Sacrum et coccyx*. Le 24 novembre, *Muscles masticateurs*. Le 27 novembre, *Artère poplitée*. Le 1er décembre, *Configuration et rapports de l'œsophage*. — Pathologie : Le 21 novembre, *Fractures du peroné*. Le 23 novembre, *Panaris*. Le 25 novembre, *Fractures de la clavicule*. Le 1er décembre, *Signes et complications de la rougeole*.

Les Consultations dans les Hôpitaux. — Le Conseil municipal de Paris a renvoyé à sa 5e Commission une proposition de M. Paul Vivien relative à la réorganisation du service des consultations gratuites dans les Hôpitaux. — Cette question, on le sait, a été récemment portée à l'Académie de Médecine par le Pr Fournier et l'on a protesté contre la « sorte de promiscuité qui existe dans les Hôpitaux, au cours de la consultation du médecin ». M. Paul Vivien a demandé que les locaux affectés aux consultations gratuites soient modifiés de telle façon qu'un cabinet séparé du public soit mis à la disposition du médecin pour y recevoir successivement les malades.

Institut des Sourds-Muets d'Asnières. — M. Faillet, au nom de la Commission de surveillance de l'Institut d'Asnières, dont il est le président, a protesté au Conseil municipal contre la modicité des ressources dont

dispose cet établissement et réclamé l'inscription d'nn crédit snpplémentaire de 200.000 francs an bndget de 1900. Cette proposition a été renvoyée ponr étude à la Commission dn Bndget.

Le Service des Prompts Secours à Paris. — *Sa nécessité.* — La statistique des accidents dit qne, depuis le 1er janvier 1899, les automobiles ont cansé, à Paris seulement, *trois cent treize* accidents, dont 117 de personnes, et qu'en nne senle journée de novembre, *quatre* personnes ontété renversées par des chauffeurs emhallés on inexpérimentés.

Assistance publique de Paris. — *Dons.* — M. Decaix, décédé récemment, a légué tonte sa fortune à son ami, M. Le Marié des Landelles, à condition de délivrer à l'Assistance pnhlique une somme de 400,000 francs qui doit être employée à la construction, dans nn *hospice*, d'un pavillon avec lits destiné à recevoir un nombre déterminé de vieillards. Mis en possession de l'héritage, M. Le Marié des Landelles informa le Directeur de l'Assistance pnhlique. Des difficultés auraient pu se produire. Mais pour couper court à toute interprétation litigieuse, le légataire universel a mis le Directeur de l'Assistance pnhlique au courant de ses intentions qui sont les suivantes : Sur les 400.000 francs du legs Decaix, on prélèverait 100,000 francs pour construire à l'*Hospice Larochefoucauld* un pavillon réservé à des artistes âgés ou infirmes. L'intérêt des 300,000 autres francs serait employé à l'entretien des hospitalisés, et à ces intérêts qui ne seraient pas suffisants pour couvrir les frais, la Société des Artistes français ajouterait, par tête d'hospitalisé, 600 francs, ce qui élèverait le capital à 400,000 fr. environ pour 20 lits. La Société se réserverait le droit de désigner elle-même les hospitalisés : le pavillon prendrait le titre de *Fondation Decaix, Pavillon de retraite de la Société des Artistes français* ; enfin le légataire universel et l'exécuteur testamentaire auraient, leur vie durant, un droit de surveillance sur l'hospitalisation. L'entente est à la veille d'être conclue sur ces hases. Nul doute que le Conseil de surveillance de l'Assistance publique, à qui elle est soumise, n'y donne une formelle adhésion et n'assure ainsi, en même temps que l'exécution de la volonté réelle de M. Decaix, la réalisation d'une œuvre de Bienfaisance qui permettrait à la Société des Artistes de soustraire à la misère ceux de ses memhres que leur âge ou leurs infirmités auraient mis hors d'état de se suffire.

Assistance privée. — M. Gervais, dépnté de la Seine, se propose de poser une question à M. le Ministre de l'Intérienr, sur l'absence ahsolne de contrôle et de surveillance des maisons hospitalières et de santé, tant laïques que religieuses. Cette question est motivée par les incidents qui se sont produits récemment dans divers établissements de la hanlieue de Paris.

Dons. — M. Chauchard a fait remettre à l'hôpital de vieillards la somme de 5.000 francs.

Fondation Roguet. — MM. le Dr Paul Brousse et Marquez, Conseillers généraux de la Seine, Francfort, propriétaire à Clichy, et Taupin, notaire à Clichy, sont nommés memhres de la Commission administrative de l'hospice de vieillards et d'orphelins dit « Fondation du général comte Roguet », à Clichy.

Les pruneaux dans les hôpitaux — Du rôle des pruneaux dans l'alimention des hôpitaux parisiens. Dans quelqnes jonrs nne adjudication aura lieu à l'Assistance publique pour la fonrniture des pruneaux jusqu'an 1er mai prochain. Il n'en faut pas moins de 21.000 kilos. Comme il est probable que cette jolie provision ne sera pas entamée avant le 1er janvier, nn simple calcul donne, comme moyenne de consommation quotidienne, près de 180 kilos de pruneanx. Ponr nn laps de temps douhle, l'Assistance publique demande également 25.000 kilos de gelée de groseille et 12.000 kilos de marmelade de pommes !

Mission médicale française au Sé-Tchouen (*Chine*). La mission de M. le Dr Laville, dont nous avons parlé tout récemment, a été organisée par le Ministère des Affaires étrangères à la suite du vote par la Chamhre d'un crédit de 60,000 francs, sur la proposition de M. Audiffred, député de la Loire. Sur les fonds de ce même crédit, une mission analogue est en ce moment en voie de formation à Chen-Tou. M. le Dr Laville s'est rapidement fait une situation morale excellente dans le pays de Tchonh-King, où les seconrs médicaux sérieux et méritant confiance sont aussi rares et aussi appréciés des indigènes que dans n'importe quelle autre région de la Chine, en dehors des établissements européens. Il a donné des consultations gratuites : il a opéré quelques cures difficiles, et le monde officiel chinois l'a promptement adopté. Le tao-taï de Tchong-King a donné l'exemple en faisant appeler le savant français pour soigner son jeune fils et en le conservant comme médecin attitré. M. Laville en a profité pour ouvrir un dispensaire en même temps qu'il dirigeait les travaux de construction de *l'hôpital* que la mission catholique avait décidée, à la demande du consul de France, M. Haas, d'élever à Tchong-King. L'expérience faite par ce confrère le porte à croire qu'il y aurait un intérêt majeur à ce qu'il fût procédé, à côté de l'hôpital de la Mission, à la fondation d'une œuvre dégagée de toute idée confessionnelle. Il serait aussi très facile d'après lui, de constituer à peu de frais un *Laboratoire de bactériologie* suffisent pour faire d'intéressantes observations sur les nombreuses maladies contagieuses qui sévissent dans ces régions surpeuplées du Sé-Tchouen, où les intérêts industriels et commerciaux commencent à appeler un grand nombre de nos compatriotes.

Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — M. le Dr Maygrier, agrégé à la Faculté de Paris, a posé sa candidature à la place vacante dans la section d'obstétrique.

— Mardi prochain, 12 décembre, à l'Académie de médecine, séance annuelle. Après la lecture du rapport général sur les prix décernés en 1899, M. Bergeron prononcera l'éloge de H. Roger.

Syndicat des Médecins de la Seine. — A l'Assemblée générale du 26 novembre dernier, les élections du Conseil ont été mouvementées. Pour la Présidence. M. le Dr Paul ARCHAMBAUD a obtenu 21 voix et M. le Dr JAMAIN, 27. Comme on le voit la lutte a été chaude et assez imprévue. Il suffisait d'un déplacement de 4 voix pour amener une *révolution* dans notre... Landerneau médical! Cela soit dit sans esprit de critique et de blâme!

Syndicat Professionnel de la Presse scientifique. — Le dîner et l'Assemblée du Syndicat professionnel de la Presse scientifique a eu lieu le lundi 27 novembre dernier, à 7 1/2. L'Ordre du jour était : Procès-verbal de la dernière séance ; approbation des statuts, par l'autorité administrative. Election d'un syndic en remplacement d'E. DUVAL décédé. Relations du Syndicat avec les Cies de chemins de fer. Carte d'identité des membres syndiqués. — M. JOLTRAIN, rédacteur du *Journal d'Hygiène* remplace M. Duval.



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé Militaire. — *Promotions et nominations.* — Au grade de médecin de 1re classe, M. MARTIN ; au grade de médecin aide-major de 2e classe, MM. les médecins stagiaires BÉNARD, BRIOLLE, FURTS, LAHADSSOIS, PÉLEGRIN et SPINDLER ; à l'emploi de médecin auxiliaire de 2e classe, MM. les Drs NOC, PETIT et LE FEUNTEUN.

Pharmaciens dans l'Armée. — M. Louis JOLLY, le nouveau président de l'Association amicale des étudiants en pharmacie de France, se rendra, cette semaine, auprès du Ministre de la Guerre en vue de l'entretenir de la situation qui est faite aux pharmaciens en période d'exercices militaires. M. Louis Jolly attirera surtout l'attention du général de Gallifet sur les accidents arrivés dans les infirmeries régimentaires du fait de l'incorporation comme infirmiers, des premiers jeunes gens venus, lesquels, absolument ignorants de leur profession, commettent quotidiennement, à l'exemple de leur camarade de Bordeaux, qui ne sut pas distinguer l'eau boriquée d'une solution phéniquée, de regrettables erreurs susceptibles d'occasionner les pires accidents. Le président de l'Association estime que, au lieu de promettre aux médecins et pharmaciens accomplissant des périodes d'exercice un titre d'officier toujours très problématique, il semblerait rationnel de leur confier, dès l'arrivée au corps, un grade proportionné à leurs capacités respectives.

Hygiène du camp d'Avor. — L'état sanitaire du casernement de Parthenay ne s'étant pas amélioré, les deux bataillons du 114e qui y avaient été maintenus ont été mis en route pour le camp d'Avor où se trouvent déjà les deux autres bataillons du régiment.

Service de Santé de la Marine. — *Promotions :* Au grade de médecin en chef, M. ABLIN ; au grade de médecin principal : MM. KEISSER, PITON et PLAGNEUX ; au grade de médecin de 1re classe ; MM. LECŒUR, DURANTON, ETOURNEAU, VERGUES, DUBOIS et RENAULT.

Réserve : — *Nominations* au grade de médecin en chef, M. le Dr GEOFFROY, médecin en chef de la Marine, en retraite ; au grade de médecin principal ; MM. les Drs BARRÈME et CARTIER, médecins principaux de la Marine, en retraite ; au grade de médecin de 1re classe, MM. les Drs BIZARDEL, CASTELLAN, LANGOUAR, MORTREUIL et PALLARDY, médecins de 1re classe de la Marine, en retraite ; au grade de médecin de 2e classe, M. le Dr MAZOT, médecin de 2e classe de la Marine en retraite.

Service de santé des Colonies. — *Nominations :* à l'emploi de médecin auxiliaire, MM. les Drs HENSCH, LE CLECH, ROUSSEAU et PHILLIPP.

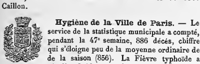


Médecine d'État et Hygiène.

Les Femmes-Médecins en Allemagne. — La *Société médicale de Berlin* vient d'être saisie pour la seconde fois d'une demande tendant à admettre les femmes-médecins comme membres participants. Les promoteurs invoquent l'exemple de grandes Associations étrangères, telles que l'*American medical Association* et la *British medical Association*, qui ne font pas de difficulté à admettre les femmes, de même que les Associations françaises de même nature.

L'Alcoolisme en France. — La Ligue nationale contre l'Alcoolisme, Société française de Tempérance, a tenu récemment son assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Emile Cheysson président de la société. Sur l'estrade d'honneur avaient pris place, à côté du président, les Drs GOURAUD, HÉRARD, LANTA, CARRA, CORNET, Louis RIVIÈRE, VANNERNORPEN, PICARD. Après une allocution de M. Cheysson, M. le Dr Emile PHILBERT, secrétaire général de la Ligue, a lu son rapport sur les récompenses décernées en 1899 par la Société et qui sont au nombre de 803, réparties en 10 médailles d'argent, 22 diplômes de membre associé honoraire, 377 médailles de bronze et 394 témoignages de satisfaction. M. Philbert a ensuite fait l'exposé des derniers travaux de la Ligue, à l'initiative de laquelle est dû le projet de la loi contre l'alcoolisme, présenté dernièrement au Sénat par M. Jules Siegfried, et tendant à la suppression de loi de 1880, qui accorde la liberté d'ouvrir un débit sur une sim-

ple déclaration. M. le Dr Jacquet, médecin des hôpitaux, a pris la parole après le docteur Philbert, et a fait une conférence dont le sujet était : « l'Ennemi national », c'est-à-dire l'alcoolisme. Enfin, la liste des récompenses a été lue par M. le Dr Audigé, secrétaire général adjoint de la société, médecin de la manufacture des tabacs du Gros Caillou.



Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 47e semaine, 886 décès, chiffre qui s'éloigne peu de la moyenne ordinaire de la saison (856). La Fièvre typhoïde a causé 12 décès (au lieu de 18 pendant la semaine précedente). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est en très notable décroissance (65 cas nouveaux au lieu de 85 pendant la semaine précédente et au lieu d'une centaine pendant les semaines antérieures). Les autres maladies épidémiques conservent leur rareté ordinaire. La Rougeole n'a causé que 2 décès (la moyenne des semaines de novembre est 5). La Scarlatine (3 décès) et la Coqueluche (2) présentent des chiffres voisins de la moyenne. La Diphtérie n'a causé que 3 décès (la moyenne des cinq dernières années est 6). Il n'y a pas eu un seul décès par Variole depuis cinq mois. Il y a eu 10 suicides et 11 autres morts violentes. On a célébré à Paris 486 mariages. On a enregistré la naissance de 1,112 enfants vivants (602 garçons et 510 filles), dont 793 légitimes et 319 illégitimes. Parmi ces derniers, 44 ont été reconnus immédiatement.

La Peste. — *Portugal.* — Depuis le commencement de l'épidémie, il y a eu jusqu'au 30 novembre 274 cas et 94 décès. — Le 1er décembre, il y avait à l'Hôpital, 46 pestiférés, dont 14 graves.

Autriche. — On écrit de Fiume : Le vapeur du Lloyd autrichien, *Memphis*, arrivé de Constantinople, a subi la visite sanitaire. Le médecin a constaté chez un des garçons du navire une forte fièvre et des taches suspectes sur le visage. Le *Memphis* a été mis en quarantaine et le malade transporté à l'hôpital d'observation.

Ile Maurice. — 37 cas nouveaux et 26 morts. Total des morts à ce jour : 39.

Japon. — A la date du 14 novembre, l'existence de la peste était officiellement constatée à Kobé, port très important et tête de ligne du chemin de fer de Yokohama.

Russie. — La délégation du Conseil médical de l'empire, après avoir fait sur place une enquête approfondie au sujet des cas de peste qui se sont produits à Kolobovka, a procédé à des recherches bactériologiques au laboratoire spécial de Cronstadt. Le 14 novembre, M. le Pr Lévine, qui a pris part aux travaux de laboratoire, a fait un exposé complet de la question.

Les Avortements à Paris. — Les médecins de l'hôpital Beaujon avaient constaté, depuis quelque temps, l'entrée dans cet hôpital de nombreuses femmes qui avaient été l'objet de manœuvres abortives. Plusieurs de ces malheureuses ayant succombé, une enquête a été ordonnée. Cette enquête a amené l'arrestation d'une sage-femme, nommée Villaz, demeurant rue des Francs-Bourgeois, où elle était connue sous le nom de la « Mère Petit ». Une femme Lovin, demeurant avenue de Mac-Mahon, qui s'était faite la pourvoyeuse de la faiseuse d'anges, a été également arrêtée.

L'Etat sanitaire en Belgique. — L'état sanitaire est assez peu satisfaisant en Belgique. Les maladies saisonnières font plus de victimes que pendant les mois précédents : l'instabilité de la température en est évidemment la cause. La fièvre typhoïde, la diphtérie, la scarlatine et la coqueluche règnent dans la partie basse du pays. La rougeole tend, dans certaines localités, à prendre un caractère épidémique. Enfin, quelques cas isolés de variole ont été signalés à Anvers, Borgerhot, Duffel et Hasselt.

Une centenaire. — Mme Vve Putot, de Crèvecœur-sur-Auge, vient de mourir à 102 ans.

Divers.

Distinctions honorifiques. — Notre ami, M. le Dr L.-Henri Petit, secrétaire général de l'Œuvre de la tuberculose, vient de recevoir la décoration de l'ordre de François-Joseph, pour services rendus à l'organisation de la lutte contre la tuberculose en Autriche-Hongrie.

Monument Pasteur à Versailles. — Une subvention de 300 francs est allouée par le Conseil municipal de Paris, au comité pour l'érection, à Versailles, d'un buste de Pasteur.

Le Monument de Lavoisier. — M. Berthelot a fait récemment à l'Académie des Sciences le relevé détaillé des sommes qui ont été versées au Comité constitué pour élever une statue à la mémoire de Lavoisier. Il a annoncé que le total des souscriptions s'élevait à quatre-vingt-dix-huit mille francs ; que le sculpteur Barrias avait été chargé de l'exécution du monument, qui, on le sait, sera élevé sur la place de la Madeleine. Les travaux de fondation du piédestal commenceront dans quelques semaines. L'inauguration aura lieu au cours de l'Exposition universelle.

Médecine et Politique. — Un témoin de la Haute-Cour, M. le Dr Durouaux, de Longuyon (Meurthe-et-Moselle), a été entendu ces jours derniers. « Un front immense et le triangle du nez apparaissant seuls dans un collier de barbe touffue, c'est tout ce qu'on voyait du témoin au-dessus d'un vêtement correct » a dit le *Figaro*, fort irrévérencieusement.

Les Médecins Conseillers Généraux. — Dans l'Aveyron, M. le Dr Bouty, radical, a été élu conseiller général du canton de Nant, par 1,069 voix contre 649 à M. de Corneillan, rallié, sur 2,295 électeurs inscrits, 1,726 votants et 1.721 suffrages exprimés. Il s'agissait de remplacer M. Jugla, décédé.

Les Médecins à l'Elysée. — Récemment MM. les Drs Pascalis et Collin ont été reçus par M. le Président de la République Française.

Les Médecins des Hommes Célèbres. — A la suite d'une mauvaise chute, M. P. Touchard a été transporté

chez les frères de Saint-Jean-de-Dieu, où il a été examiné par le Dr Lucas-Championnière. On a craint que le sympathique gentlemen n'ait en une grave lésion des reins.

Les Médecins Conférenciers. — La conférence de l'Union des Femmes de France, le 29 novembre dernier, a été faite au siège de la Société par notre ami, M. le Dr Le Noir, médecin des hôpitaux, snr le sujet suivant : « De *l'alcoolisme.* » Une conférence sur *Les Dangers et les Conséquences de l'Alcoolisme* a été faite par M. le Pr Joüon, conseiller municipal de Nantes, le jeudi 16 novembre conrant, à8 h. 1/2 du soir, à la mairie de Chantenay-sur-Loire.

Les Médecins pisciculteurs. — M. le Dr Fabre-Domergue, inspectenr général des Pêches maritimes, est nommé membre de la Commission cbargée de l'étude des questions relatives à la surveillance et au repeuplement des cours d'eau débouchant à la mer, au titre de représentant du Ministre de la Marine.

Les Médecins devenus Hôteliers. — Un de nos amis, étudiant en médecine de 5e année, ayant déjà passé presque tons ses examens, vient de prendre la direction du buffet de Moret (Ligne P. L. M.). Cet évadé de la médecine, qui travailla jadis avec nous, est enchanté de son sort. Nous nous permettons de recommander tout spécialement cet élégant buffet à nos confrères, quand ils iront excursionner en Forêt de Fontainebleau.

La maladie de Mme Duse. — Le bruit s'était répandu que Mme Eléonora Duse avait été gravement malade. La nouvelle n'était beureusement pas exacte. Le Dr Frœschl, qui est le médecin de la grande artiste, a assuré que la maladie, un catarrhe bronchial, a suivi son cours régulier, et a même pu constater une amélioration sensible. Il est convaincu qu'elle sera parfaitement rétablie au bout d'une semaine environ. Mme Duse devra néanmoins observer, pendant quelque temps, le repos le plus absolu.

Mariages de Médecins. — On a célébré à Sainte-Clotilde récemment le mariage du Dr Charles Benoit, ancien interne des hôpitaux, avec Mlle Jeanne Tessier, fille du docteur et de Mme J. P. Tessier. Témoin pour le marié : M. le Dr Routier, chirurgien de l'hôpital Necker. Dans la nombreuse assistance, remarqués : MM. les Drs Gouraud, Michaux, Le Bec, Arnould, Jousset, Marc Jousset, Simon, Love, Bouloumié et Mmes Le Bec, Arnould, Marc Jousset, Bouloumié, etc. Au retour de l'église, grande réception et lunch chez M. le Dr et Mme Tessier. — Récemment a eu lieu, à Londres, le mariage de sir James Reid, médecin ordinaire de la reine d'Angleterre, avec l'Hon. Susan Baring, sœur de lord Revelstoke et jusqu'à son mariage demoiselle d'honneur de Sa Majesté.

Les Médecins et leur descendance. — M. le docteur et Mme Raymond Sabouraud font part de la naissance de leur fils, Raymond-Jacques, né le 28 octobre 1899.

Les Médecins dans le Monde. — Remarqué au mariage de M. Emile Stutz, enseigne de vaisseau, parmi les témoins du marié, M. le Dr Elie Clos. — Au récent mariage de Mlle Klein, reconnus MM. les Drs Michel Dansac et Trousseau. — Brillante soirée de l'abonnement de la série A des samedis *Manon*, à l'Opéra-Comique : remarqué M. le Dr Otto Josué, M. le Dr Bernheim. — A la première du *Faubourg*, de M. Abel Hermant, au Vaudeville, pièce *à clefs*, belle salle, et, au milieu d'elle, entr'antres : M. le Dr Robin, M. le Dr Sam. Pozzi, M. le Dr Clémenceau. — Au banquet de la Société des artistes Rnsses chez Noël-Peter's, remarqué : MM. les Drs Bertsmann et Seguel. — Jules Roques, directenr du *Courrier français*, a réuni à diner récemment nn certain nombre de ses collaboratenrs; parmi les convives, M. le Dr Rengade. — L'assemblée générale des « *Parisiens de Paris* » vient d'avoir lieu. Le bureau pour l'année 1899-1900 sera présidé par M. le Dr Emile Philbert. Aux funérailles du lieutenant-colonel Jean Belloc, officier de la Légion d'honneur, on remarquait son beau-frère, M. le Dr Kopff et M. le Dr Jean Laborde, médecinde la Crèche Furtado-Heine, son neveu et filleul.

Les Médecins auteurs dramatiques. — *Judith* le drame de MM. Ch. Epheyre (alias M. le Pr Charles Richet), et O. Houdaille, qui valut à Mlle Maguéra un si grand succès d'artiste, a été reprise cette semaine au théâtre Maguéra.

La transfusion du sang au théâtre. — Dans la *Bûcheronne*, pièce de Charles Edmond, qui vient de mourir, et qui parut trop mélodramatique à la Comédie-Française quand elle fut jouée, il y a un poignant épisode (dangereux du reste!), celui de la *transfusion du sang*. Charles Edmond n'a pas imprimé sa pièce; mais on peut lire du moins le roman d'où elle fut tirée.

Variétés et Anecdotes.

Les Charlatans à Paris.

Une guérison miraculeuse.

La veuve d'un officier supérieur, Mme de X..., qui demeure à Charenton, vient d'être guérie quasi miraculeusement d'une maladie trop souvent incurable et qu'on pourrait appeler la *crédulité superstitieuse chronique*. Mme de X... souffrait d'ailleurs d'une autre maladie également chronique et incurable. De celle-là, elle n'est point guérie, naturellement.

Encore que l'expérience qu'elle vient de faire lui ait coûté quelque dix mille francs, elle ne doit pas la regretter, d'abord pour elle-même et ensuite pour la fonle de ses semblables à qui son aventure pourra servir de leçon et d'avertissement. Donc, Mme de X..., qui souffrait cruellement, présentait il y a quelques jours, cbez une dame Sorino, dite la « belle Hébé ». Celle-ci faisait asseoir sa cliente dans un large et confortable fauteuil, et lui donnait deux pilules légèrement opiacées. Bientôt Mme de X... assistait à un spectacle extra terrestre, en même temps qu'édifiant et éblouissant. Deux anges, vêtus de costumes brillants, passaient et repassaient devant elle et lui promettaient snr terre un prochain soulagement et dans le ciel une vie éternelle. Bientôt les deux anges disparaissaient et la belle Hébé

donnait à sa docile cliente deux autres pilules opiacées. Puis, tout à coup, bien qu'à moitié assoupie, Mme de X... percevait un bruit insolite de cuivres et de détonations électriques, et elle voyait devant elle, à la place de deux anges, un archange revêtu d'une magnifique armure dorée : « Jeune et belle personne, s'écriait celui-ci, tu seras guérie ; mais beaucoup de tes semblables sont pauvres qui souffrent comme toi et qui doivent guérir en même temps que toi. Il est écrit que tu contribueras au soulagement de leur misère. Verse 1,000 francs et tu seras guérie !... »

La patiente « versa » ; elle « versa » même une dizaine de fois, et, chaque fois, il lui sembla qu'elle était ineffablement soulagée. Pourtant, comme elle a pu constater que son mal n'a nullement disparu, elle a fini par supposer qu'elle pouvait bien avoir été la victime d'audacieux mystificateurs. Le commissaire de police a arrêté « la belle Hébé ». Il a arrêté également l'archange à l'armure dorée, qui n'est autre que M. Sorino. Il a arrêté même les deux anges, qui sont deux jolies personnes, répondant aux prénoms de Rosa et de Paule.

La Maladie des Couturières.

Élimination, par le sein, d'une aiguille avalée six ans auparavant.

D'après le *Bulletin médical*, M. le Dr Legros (de Firminy) fut consulté par une jeune fille âgée de dix-sept ans, qui avait vu apparaître, depuis deux mois environ, une « grosseur » dans le sein droit. Elle croyait, ainsi que son entourage, avoir affaire à un cancer ! Notre confrère constata, dans la région interne du sein, une petite tumeur superficielle, très dure, très douloureuse à la pression et présentant une certaine mobilité. Cette tumeur faisait éprouver la sensation d'un corps étranger très effilé, tel qu'une aiguille ou un fragment d'allumette, par exemple. La jeune fille, interrogée dans ce sens, dit que vers l'âge de onze ans elle avait avalé par mégarde une aiguille à coudre. Après une incision de 4 millimètres environ, au niveau de la partie la plus saillante du corps étranger, on vit apparaître aussitôt, entre les lèvres de la plaie, la pointe d'une aiguille que l'on put saisir au moyen d'une pince et extraire ainsi très facilement. Cette aiguille, de 4 centimètres 1/2, était très oxydée.

C'est là un cas particulier de la *Maladie des Couturières*, bien étudiée en Allemagne récemment, et qui est causée par l'absorption de nombreuses aiguilles, au cours des travaux de couture. M. B.

A NOS LECTEURS.

La Faculté de Médecine de Paris.

On trouvera en vente dans nos Bureaux une superbe gravure d'un tableau de M. Bourgeois, représentant **tous les Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris**, assemblés en *Réunion du Conseil*.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient se la procurer, encadrée ou non, n'ont qu'à se faire inscrire à nos Bureaux ou à nous la demander par lettre affranchie.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° A céder de suite dans chef-lieu de canton des Vosges, poste médical à des conditions très avantageuses et très modérées.

2° Place d'interne vacante à l'Hôtel-Dieu de Laon, 16 inscriptions. 500 fr., défrayé de tout.

3° La commune de Vandoy (Seine-et-Marne) demande un médecin. Subvention 1,500 francs.

4° A céder de suite clientèle thermale très belle et très fructueuse.

5° Bon poste médical à céder de suite à 2 h. 1/2 de Paris. Seul médecin faisant la pharmacie. Rapport 7 à 8,000 fr., susceptibles d'augmentation. Seule condition, 1,500 francs.

6° On demande pour remplir les fonctions d'interne dans une maison de santé de Paris, un interne ayant toutes ses inscriptions.

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 180.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

70e Année. 11e Série. Tome II. — N° 50. — 16 Décembre 1899.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Prix de l'Académie; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Prix de l'Académie : Séance annuelle de l'Académie de Médecine de Paris. — Le Scandale du Concours de l'Internat : Le Cambriolage de l'Hôpital Beaujon. — La Commission nationale de la Tuberculose : Les Membres de la Commission. — Les Distinctions honorifiques : Décoration de M. le Dr Emily (Mission Marchand). — Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Archives provinciales des Sciences.

Illustrations : Grandes Actualités : Portraits de MM. les Professeurs Panas et Marey (de Paris) ; Poncet (de Lyon) ; Dr Delagénière (du Mans). — MM. les Prof. Bouchard, Brouardel, Proust, Landouzy, Cornil, Lannelongue (de Paris). — M. le Dr Emily (Mission Marchand).



Les Prix de l'Académie.

Cette semaine a eu lieu la distribution des Prix de l'Académie de Médecine de Paris, cérémonie qui intéresse surtout les lauréats, et laisse assez froid non seulement le grand public, mais le Corps Médical de Paris.

Il ne faut pas s'étonner de cette indifférence générale. Il n'y a, en effet, les jours de fête rue des Saints-Pères, ni Musique.... militaire, ni Police, ni Ministres, ni même ceux de l'Instruction publique et de l'Intérieur ! On réserve ces troupes d'avant-garde et ces premiers rôles pour les Sociétés de gymnastique ou les élèves du Conservatoire.

Je conçois très-bien que nos Académiciens ne tiennent pas du tout à cette réclame de mauvaise aloi ; mais, en raisonnant ainsi, ils sont trop *égoïstes*.

Il faut parfois savoir perdre un peu de sa dignité, pour rendre service à la corporation, qu'on représente officiellement....

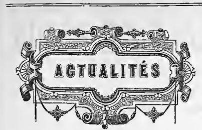
A l'heure actuelle, les médecins, à tort ou à raison, sont partout vilipendés, et d'autant plus qu'ils sont lâchés par tous les corps constitués : on les abandonne, en effet, sans vergogne, à la voracité des syndicats ouvriers de toute nature. Or, pour réagir contre ces mœurs déplorables, il faudrait montrer, par des arguments « résonnants » autant que topiques, que le Corps Médical est quelque chose dans l'État, qu'on le respecte et qu'on sait l'honorer, quand il le mérite, tout comme le Corps des Pompiers !

De plus, il ne suffit pas de décorer les médecins qui ont soigné pendant 40 ans les cors aux pieds de la gendarmerie, pour s'attirer les sympathies de la masse, qui peine et court la campagne. Il faudrait aussi récompenser dignement ceux qui, perdus dans la plaine ou juchés sur la montagne, continuent à cultiver la *Science* pure, qui *moralise* plus que toutes les Associations du Monde. Il faudrait remarquer ceux qui publient dans des conditions difficiles et les encourager d'une manière appréciée par la foule.

Espérons qu'un Ministre compétent, — tel M. Pozzi par exemple, quand il le sera ! —, finira par comprendre la haute portée sociale de ces quelques remarques.

Marcel Baudouin.





LES PRIX DE L'ACADÉMIE.

Séance annuelle de l'Académie de Médecine de Paris.

L'Académie de Médecine a tenu mardi dernier, 12 décembre, à trois heures, dans le vieux local qu'elle occupe encore rue des Saints-Pères, en attendant que le Palais nouveau soit terminé, sa séance annuelle, sous la présidence de M. le Pr Panas, assisté de M. le Pr Marey, vice-président.



M. le Pr Panas, professeur à la Faculté,
Président de l'Académie de Médecine de Paris (1899).

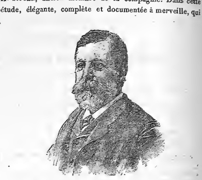
L'ordre du jour, toujours le même, comportait :

1° Rapport général sur les prix décernés en 1899, par M. le Dr Vallin, secrétaire annuel ;

2° Prix proposés pour 1900, 1901 et 1902 ;

3° Éloge de M. H. Roger, par M. le Dr J. Bergeron, secrétaire perpétuel.

Après la communication du rapport sur les prix décernés en 1899 par M. Vallin, M. Bergeron a donné lecture d'une très intéressante notice sur la vie et l'œuvre du Dr H. Roger, ancien membre de la compagnie. Dans cette étude, élégante, complète et documentée à merveille, qui



M. le Pr Marey (Collège de France),
Vice-Président de l'Académie de Médecine (1899).

fait de sa notice une véritable revue rétrospective de cette période transitoire entre la science de nos pères et celle des découvertes capitales de l'époque contemporaine, le secrétaire perpétuel a tracé, avec le talent d'écrivain et de fin lettré qu'on lui connaît, le portrait fidèle de ce savant qui fut un de ces initiateurs parmi les plus actifs et les plus dévoués dont s'honore la Médecine moderne. Il termine en faisant l'éloge de l'homme privé, « ce type accompli du vrai médecin, digne de l'estime, du respect, de l'affection et de la reconnaissance de tous par son savoir, son impeccable honorabilité, son désintéressement et sa compassion profonde pour la souffrance et la misère ».

Voici la liste des prix décernés par l'Académie de médecine :

Prix de l'Académie (1,000 francs. *Physiologie et pathologie*). 600 fr. M. Marcel Garnier, interne des hôpitaux de Paris ; 400 francs, MM. Enriquez et Lamy, de Paris ; mention honorable, Gauthier (de Charolles).

Prix Alvarenga de Piauhy (Brésil). 800 francs (sujet non imposé). M. Ombredanne, interne des hôpitaux de Paris.

Prix Amussat (1,000 francs. *Anatomie et expérimentation*). 400 fr. à MM. G. Carrière, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lille, et J. Vanverts, de Lille ; 200 francs à M. Henri Lardennois, interne des hôpitaux de Paris.

Prix d'Argenteuil (6,800 francs. *Maladies des voies urinaires*). 1,500 francs : MM. Bazy, chirurgien des hôpitaux de Paris ; Chailloux (de Paris) et J. Escat (de Marseille). 1,500 francs : MM. A. Poncet, professeur, et X. Delore, chef de clinique chirurgicale à Lyon. 1,500 francs : MM. Wassermann et N. Hallé, de Paris. 700 francs : M. E. Chevalier, chirurgien des hôpitaux de Paris.

700 francs : M. O. Pasteau (de Paris). 450 francs : M. L. Imbert, (de Montpellier). 450 francs : M. B. Motz (de Paris).



M. le Pr Poncet (Lyon).
Lauréat de l'Academie de Médecine (1899).

Prix Barbier (2,000 francs. *Maladies incurables*). 1,500 francs à M. P.-L. Simond, médecin principal du corps de santé des colonies à Saïgon ; 500 francs à M. Auché, pharmacien de la marine ; à M. Carrière, professeur agrégé à la Faculté de Lille ; à M. P. Cozette, vétérinaire à Noyon (Oise).

Prix Mathieu Bourceret (1,200 francs. *Circulation du sang*). 900 francs, M. Doyon, professeur agrégé à Lyon ; 300 francs, M. Delore (de Lyon) ; mentions honorables : M. Fernand Bousquet et M. J. Jolly (de Paris).

Prix Henri Buignet (1,500 francs. *Physique et chimie médicales*). MM. Barthélemy et Oudin, (de Paris).

Prix Capuron. (1,000 francs. *Obstétrique*). MM. Ségall et Weinberg (de Paris). Mention honorable : M. Jean Fabre, chef des travaux de la clinique obstétricale de Lyon.

Prix Chevillon. (1,500 francs. *Cancer*). Encouragement de 500 fr. M. Urbain Guinard (de Paris).

Prix Civrieux (800 fr. *Du nervosisme*). Récompense de 500 fr. à MM. A. Marie, directeur de la Colonie familiale de Dun-sur-Auron et A. Vigouroux.

Prix Clarens (400 francs, *Hygiène*). Le Dr G. Sersiron, (de Paris). Mentions honorables : MM. Levy, adjoint à l'intendance militaire, et Talayrac, médecin-major au 4e bataillon d'artillerie à pied à Verdun ; J. Castereet, médecin aide-major au 126e régiment d'infanterie, à Toulouse.

Prix Daudet (1.000 francs. Du *lymphadénome*). 800 francs à MM. Fernand Bezançon et Marcel Labbé, de Paris. Mention honorable : MM. Lebedde, de Paris, et Emile Weil, interne à l'hôpital de la Pitié.

Prix Desportes (1.300 fr. *Thérapeutique*). 1.000 fr, à MM. E. Scaoull, médecin en chef de l'hôpital civil français de Tunis, et P. Remlinger, médecin aide-major chef du laboratoire militaire de bactériologie de Tunis. Mention très honorable avec 300 fr., à M. Vapiot. médecin de l'hôpital Trousseau à Paris ; mention honorable : MM. Paul Carnot (de Paris) et H. Leroy-Dupré. (de Paris).

Concours Vulfranc-Gerdy (3.750 fr.). L'académie a versé, en 1899, les sommes suivantes à MM. les stagiaires des stations minérales. 2.000 fr. à M. Faure pour sa mission à Néris ; 4.750 fr. à M. Cadol pour sa mission à Gréoulx.

Prix Ernest Godard (1.000 francs. *Pathologie externe*). 800 fr. à M. Potel (de Lille). 200 francs à M. J. Escat, (de Marseille).

Prix Théodore Herpin (de Genève) (3.000 francs. *Epilepsie*). M. P. Janet, chargé du cours de psychologie expérimentale à la Sorbonne. Mentions honorables : M. Ardin-Delteil (de Montpellier) M. Maurice Fabre (interne des hôpitaux de Paris).

Prix Laborie (5.000 fr., *Chirurgie*). 1.500 francs à M. Henri Delagénière, du Mans ; 1.500 francs à M. Jeannel, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Toulouse : 1.000 francs à M. E. Cestan, professeur agrégé à la Faculté de Toulouse ; récompenses de 500 francs à MM. Letulle et Weinberg (de Paris) ; Ed. Loison, professeur agrégé au Val-de-Grâce ; — mentions honorables à MM. M. Peraire et F. Mally (de Paris) ; Samfiresco, professeur de médecine opératoire à la Faculté de Jassy ; Ad. Sechehaye de Genève.

Prix du baron Larrey (500 francs. *Statistique*). M. le docteur G.-A. Reynaud médecin en chef des colonies. Mention très honorable : MM. O. Arnaud, médecin-major à la direction du service de santé du 12e corps d'armée, et P. Lafeuille, médecin au 63e régiment d'infanterie à Limoges.

Prix Laval (1.000 francs). Ce prix est décerné chaque année à l'élève en médecine qui s'est montré le plus méritant : M. François-Joseph Mallet, étudiant en médecine de la Faculté de Paris.

Prix Lefèvre (1.800 francs. *De la mélancolie*). La récompense de 1.000 francs est accordée aux docteurs H. Dufour et Rogues de Fursac, de Paris.

Prix Henri Lorquet (300 francs. *Maladies mentales*). M. le docteur P. Tissié, de Bordeaux. Mention très honorable au docteur P. Dheur, (d'Ivry-sur-Seine).

Prix Meynol, de Donzère (Drôme). 2.600 francs. *Maladies des yeux*). Encouragements de 1.000 fr. à : M. B. Scrini, de Paris ; M. de Brudzewski, de Lemberg (Autriche). Mentions honorables : MM. E. Nicolas, vétérinaire au 6e hussards et C. Fromaget, ancien chef de clinique ophtalmologique à la faculté de médecine de Bordeaux ; E. Rollet, professeur agrégé à la faculté de médecine de Lyon.

Prix Adolphe Monbinne (1,500 francs. *Missions*.) L'Académie partage le prix entre M. J. Lignières, chef des travaux de Police sanitaire à l'Ecole d'Alfort, et le Dr R. Wurtz, professeur agrégé à la Faculté et médecin des Hôpitaux de Paris. Mention honorable : Dr M. Cognacq, médecin des colonies.

Prix Oulmont (1,000 fr). Ce prix est décerné à l'élève en médecine qui a obtenu le premier prix (médaille d'or) au concours annuel du prix de l'Internat (médecine) : M. A.-E. Lesné (interne de Paris).

Prix Philippe Ricord (600 francs. *Maladies vénériennes*). M. Ed. Fournier, chef de clinique de la Faculté de Paris, et M. Julljen chirurgien de Saint-Lazare.

Prix Vernois (700 francs. *Hygiène*). M. Dupard, médecin-major attaché à la direction du Service de Santé du gouvernement de Lyon, et M. Ed. Imbeaux, ingénieur des Ponts et Chaussées, directeur du Service municipal de Nancy. Mentions honorables à : MM. Boinet, professeur à l'Ecole de Marseille, et Huon, vétérinaire, inspecteur général du Service des Viandes aux abattoirs de Marseille ; A. Morel, vétérinaire sanitaire aux abattoirs de Vaugirard ; L. Chastang, médecin de la marine ; A. Chuquet, de Cannes-Emile Mauchamp, de Chalon-sur-Saône ; Pecker, de Maule (Seine-et-Oise).

L'Académie a, en outre, décerné de nombreuses médailles aux lauréats des Services des eaux minérales, des épidémies, de la vaccine et de l'hygiène de l'enfance, dont nous publierons la liste ultérieurement.

On nous permettra de relever dans cette liste de prix les noms de nos amis, et en particulier, ceux de M. le Pr Jeannel (de Toulouse) et Henri Delagénière (Le Mans), qui ont obtenu chacun le *Prix Laborie* avec une somme de 1,500 fr., pour les beaux livres qu'ils ont publiés, l'an dernier, à

l'Institut de Bibliographie : CHIRURGIE DE L'INTESTIN, dont on prépare actuellement une seconde édition très augmentée et mise au courant des récents progrès de la Chirurgie ; et CHIRURGIE DE L'UTÉRUS, volume presque épuisé déjà.



M. le Dr H. DELAGÉNIÈRE (Le Mans),
Lauréat de l'Académie de Médecine (*Prix Laborie*) (1899).

On sait d'ailleurs que la série a été continuée déjà par le beau livre de M. Pantaloni (de Marseille) sur la CHIRURGIE DU FOIE ET DES VOIES BILIAIRES, qui vient de paraître.

Nous leur adressons toutes nos félicitations. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'ils ont d'autant plus de mérite qu'ils habitent la province et sont placés dans les plus mauvaises conditions pour mener à bien des œuvres semblables, aussi bien présentées que remarquablement informées. M. B.

LE SCANDALE DU CONCOURS DE L'INTERNAT.

Le Cambriolage de l'Hôpital Beaujon.

M. de Valles, juge d'instruction, et non M. Dannion, comme on l'a annoncé par erreur, s'est rendu la semaine dernière à l'hôpital Beaujon pour y faire l'enquête sur la destruction des copies du Concours d'Internat. M. de Valles était accompagné de MM. Cochefert, chef, et Hamard, sous-chef de la Sûreté, et de M. Mourgues, commissaire de police du quartier. Les magistrats ont tout d'abord examiné la porte brisée du cabinet de M. Juramie, puis ils se sont rendus dans la buanderie, où, furent découvertes les bouteilles d'acide azotique, et dans un couloir voisin du cabinet du directeur, dans lequel une surveillante, Mlle Carré, a vu, le soir du cambriolage, un individu inconnu d'elle, qui s'est enfui à son approche. Mlle Carré a expliqué sur place que, pénétrant dans ce couloir qui est fort long, par une de ces extrémités, elle avait aperçu l'individu dont il s'agit arrêté à une vingtaine de mètres d'elle. Voyant qu'elle s'approchait, l'homme s'éloigna à pas rapides, puis, un peu plus loin, s'effaça dans l'embrasure d'une porte. Mais Mlle Carré continuait sa route : elle allait forcément passer devant l'inconnu. Celui-ci alors repartit; un moment, à l'angle de deux couloirs, il hésita, puis, délibérément, se dirigea du côté du cabinet du directeur. Pendant ce court instant d'hésitation, Mlle Carré put l'examiner. « C'était, dit-elle, un jeune homme brun, de petite taille, portant la barbe en pointe, vêtu d'un pardessus de couleur sombre. Je l'ai pris pour un étudiant attendant un de ses camarades, et lorsqu'il a disparu, je suis partie moi-même, n'attachant aucune importance à cette rencontre. » Mlle Carré déclare d'ailleurs, qu'il lui serait difficile de reconnaître l'individu dont il s'agit.

Cette déposition terminée, les magistrats se sont rendus dans le cabinet de M. Juramie, où avaient été convoqués 51 des concurrents au Concours de l'Internat ; 38 seulement sont venus, les autres n'ayant pas été touchés à temps par la citation. Aucun d'eux n'a pu fournir, sur l'affaire, de renseignements intéressants.

Le Conseil de surveillance s'est réuni jeudi dernier, sept décembre, à neuf heures et demie, sous la présidence de M. le Préfet de la Seine. M. le Conseiller VOISIN, Vice-Président du Conseil de Surveillance, a donné lecture du mémoire de M. le Dr Napias, Directeur de l'Administration Générale de l'Assistance publique, puis de son rapport personnel, au nom d'une sous-Commission qui, dès mardi soir, avait étudié la question sous toutes ses faces,

Conformément au rapport de M. Voisin et aux conclusions de la sous-commission, le Conseil a émis l'avis : 1° Qu'il y avait lieu de demander à l'Administration de faire diligence auprès de M. le Ministre de l'Intérieur pour obtenir un avis du Conseil d'État. 2° Que les différentes solutions proposées par M. le Directeur seraient transmises avec la demande d'avis, au Conseil d'État, et avec l'indication de la préférence du Conseil de Surveillance pour telle ou telle des solutions proposées. 3° Que le Conseil de Surveillance en ce qui le concerne, était d'avis qu'il y avait lieu d'annuler les opérations du Concours et de le recommencer dans les conditions où il se présentait à la date du 30 septembre. Enfin, le Conseil a examiné une autre question ayant un caractère général et a été d'avis, conformément à la demande de M. le Directeur, que la publicité des séances, prévue par le réglement, devait s'entendre uniquement de la lecture des compositions et des épreuves orales, c'est-à-dire de tous les cas où le public était en situation de juger en même temps que les juges, et que le tirage au sort de la question de la composition écrite devait, dans l'avenir, avoir lieu en présence des seuls candidats, le public ne devant pas avoir accès dans la salle où la question serait tirée au sort et la composition faite.

L'enquête ouverte sur le scandale dont l'Hôpital Beaujon a été le théâtre se poursuit avec lenteur. Au service de la Sûreté, on estime que l'affaire sera très difficile à éclaircir. Les étudiants interrogés mettent très peu de complaisance à renseigner le juge d'instruction. Une réponse faite à M. de Valles au cours de son enquête fera connaître leur état d'es-

prit. Le juge d'instruction disait à l'un deux : « Mais enfin, si vous connaissiez l'auteur du méfait, je pense que vous n'hésiteriez pas à me le désigner ? — Cela dépend, répondit l'étudiant ; s'il était de mes amis, jamais je ne vous dirais son nom. »

Au cours des investigations du juge, plusieurs personnes ont été soupçonnées, mais les preuves matérielles font totalement défaut contre elles. Ces personnes ont été pendant quelques jours l'objet d'une étroite surveillance; mais cette précaution a été tout à fait inutile: on n'a rien découvert qui fût à leur charge.

D'autre part, le bruit ayant couru que des fraudes avaient été commises pendant le Concours par certains candidats, et pouvaient avoir été la cause principale de ce qui s'est passé à Beaujon, une enquête administrative a été ouverte à ce sujet, parallèlement à l'enquête judiciaire.

Le *Matin*, en effet, revenant sur le cambriolage de l'Hôpital Beaujon, a assuré qu'il connaissait les noms des deux étudiants auteurs du cambriolage. « L'enquête du juge d'instruction a été paralysée, afin que les coupables ne soient pas découverts, non seulement dans le but de sauver les coupables, mais surtout de sauver l'Administration de l'Assistance publique elle-même. » A ce propos, le *Matin* a raconté des faits extraordinaires, dont il a garanti l'exactitude. « Le jour du Concours, des papiers réservés aux concurrents, portant l'en-tête de l'Assistance publique, furent enlevés et volés. Lorsqu'il s'agit de remettre les copies, la salle fut envahie, les barrières renversées et les compositions furent placées de force en tas avec celles des étudiants qui se trouvaient dans la salle et qui avaient concouru régulièrement. Ces compositions avaient été faites dans un hôtel voisin, non par des concurrents, mais par des conférenciers, et, dit-on, aussi, par des chefs de clinique! Dans la salle, certains chefs de conférence ne se gênèrent même pas pour souffler à haute voix des réponses à leurs élèves. Le directeur de l'Assistance publique a avoué ces désordres, devant le Comité de Surveillance, qui s'est prononcé pour l'annulation du Concours. »

Le *Matin* a ajouté : « On pourrait croire que les cambrioleurs de Beaujon sont des jeunes gens ayant concouru régulièrement et qui ont voulu se venger des fraudes par la destruction des copies. Il n'en est rien. Un des cambrioleurs, qui avait remis sa copie, a appris un peu tard qu'un bon protecteur avait rédigé, pour lui, une copie qu'il avait également remise. Il se trouvait donc, dans l'urne, deux copies pour la même personne, et ces deux copies étaient d'une écriture différente. Il fallait faire disparaître les traces de cette fraude. Le complice qu'il s'est adjoint avait renoncé à concourir ; il a écrit, après l'énoncé de la question, qu'il se trouvait incapable de la résoudre. Il a agi dans l'espérance que le Concours pourrait être rouvert dans son entier et qu'il serait plus heureux une seconde fois que la première. Il ne s'est pas trompé dans ses prévisions. »

En ce qui concerne les décisions qui devront être prises quant au Concours actuellement suspendu, nous avons dit quel était l'avis du Conseil de Surveillance de l'Assistance publique. Ce Conseil, tout en proposant de faire le Conseil d'État juge de la question, a émis l'avis que le Concours devait être recommencé en entier et — bien que l'ancien jury n'eût aucune responsabilité, si minime qu'elle fût, dans les incidents actuels, — avec de nouveaux juges. Les renseignements que le *Temps* a recueillis permettent de croire que le Président du Conseil, à qui ce vœu a été transmis, inclinerait à prendre lui-même la responsabilité de la décision à intervenir, sauf pour les intéressés à se pourvoir ensuite en Conseil d'État s'ils ne la jugent pas satisfaisante. Le Concours ne serait alors recommencé que par les candidats dont les copies ont été détruites, le nombre de places d'internes qui leur seront réservées devant être proportionnel au nombre des candidats.

« Enfin, il est à souhaiter, a dit le *Temps*, que l'enquête ouverte sur la destruction des copies du Concours d'Internat en médecine aboutisse à l'arrestation d'un fou. Cela ne paraît pas impossible. L'acte est aussi absurde qu'il est criminel, aussi vain qu'il est odieux. L'auteur de cet acte, s'il est l'un des concurrents, n'a pu se flatter de prendre part à un nouveau Concours sans que tout, en son maintien, décèle sa culpabilité aux jeunes gens qui l'entoureraient. Je le défie bien de ne pas se trahir, au cours de ces longues épreuves ! Mais non, repoussons, jusqu'à preuve du contraire, l'idée qu'un homme jouissant de son bon sens, ait commis pareil méfait. C'est un peu naïf....

Dans les Salles de Garde, les soupçons se portent plus spécialement sur deux candidats, dont l'un au moins a de hautes relations. Il est à craindre pourtant qu'aucune révélation ne se produise, car on ne voit pas bien où elle pourrait mener.

Il paraît démontré, en effet, qu'il sera difficile de poursuivre l'auteur de ce cambriolage devant la Justice correctionnelle, car c'est tout au plus si on pourrait l'accuser de bris de clôture ! Nous croyons qu'il serait plus prudent de conduire simplement ce malfaiteur devant le Conseil supérieur de l'Assistance publique et de le punir d'une manière " hospitalière ", par analogie avec ce qui a lieu dans les Universités. — Il y a tout intérêt, il nous semble, à laver notre linge sale en famille. Surtout n'exagérons rien, car le temps, ce grand niveleur, calme les plus agités ; et on s'étonnerait peut-être, dans quelques mois, d'avoir dépassé le but !

LA COMMISSION NATIONALE DE LA TUBERCULOSE.

Les Membres de la Commission.

Le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, vient d'instituer une Commission à l'effet de lui présenter un rapport sur les moyens pratiques de combattre la propagation de la Tuberculose. Sont nommés membres de cette Commission : MM. Siegfried, Cornil, Cordelet, Lourties, Poirier, Pozzi, Théophile Roussel, Paul Strauss, sénateurs ; MM. d'Arenberg, Aynard, Bompard, Dubois, Guieysse, Levraud, Pédebidou, députés ; Les Drs Armaingaud, Brouardel, Bergeron, Bouchard, Chantemesse, Galippe,

Grancher, Hérard, Landouzy, Lannelongue, Petit, Proust, Rotillon, Roux et Séailles ; MM. Clairin, André Lefèvre, Lucipia et Navarre membres du Conseil mun. de Paris ; M. Georges Picot, Président de la Société des Habitations à bon marché; M. Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur ;



M. le Pr Bouchard. M. le Pr Brouardel. M. le Pr Proust.



M. le Pr Landouzy. M. le Pr Cornil.

M. le Pr Lannelongue.

Les Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris Membres de la Commission de la Tuberculose (1).

M. Nocard, professeur à l'École d'Alfort ; MM. Dehrié, Faure-Dujarric, architectes ; M. Expert-Bezançon, maire du XIIIe arrondissement ; M. Fernand Faure, directeur de l'Enregistrement; MM. Dieu, médecin inspecteur, directeur du Service de Santé au Ministère de la guerre ; le Dr A.-J. Martin, inspecteur général de la Salubrité de la Ville de Paris; Mastier, directeur de l'Administration départementale et communale ; Menant, directeur des Affaires municipales à la Préfecture de la Seine ; Henri Monod, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques ; Dr Napias, directeur de l'Assistance publique de Paris. M. Jules Siegfried, sénateur, est nommé président de la Commission. MM. les Drs Billon, Chauvain, Dauriac, Faivre, Millon, Léon Petit rempliront les fonctions de secrétaires.

En ce qui concerne la Tuberculose, il faut regarder ce qu'ont fait les Allemands et comparer à leur œuvre contre la Tuberculose, la nôtre. Nous avons fort à faire pour les égaler et nous devons, s'il est possible, faire encore mieux qu'eux. Ils ont le concours dès plus hauts pouvoirs publics. Comme l'a dit M. Landouzy, dans son rapport sur le Congrès de Berlin, c'est pour bien marquer l'intérêt et l'appui que l'Empereur entend prendre et donner à la question de la Tuberculose que, à Potsdam, le 28 mai. Leurs Majestés recevaient les délégués de notre Académie avec ceux des divers Gouvernements, pour les remercier d'avoir apporté au Congrès l'appoint de leur expérience et de leurs travaux. De même en Russie, l'Empereur vient de donner un de ses domaines, avec un admirable château, pour la création d'un sanatorium. En France, il faut le concours du Gouvernement et du Parlement pour combattre efficacement le plus terrible fléau qui ait jamais désolé l'humanité.

(1) D'après le tableau de M. Bourgeois, dont la gravure est en vente dans nos Bureaux (Voir page 600).

LES DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

Décoration de M. le Dr Emily (Mission Marchand).

M. le médecin de première classe Emily, qui partagea toutes les fatigues et tous les dangers de la Mission Marchand et contribua si puissamment à en maintenir tous les éléments en pleine force physique, vient d'être promu au grade d'Officier dans la Légion d'honneur.



M. le Dr Emily,
Médecin de la Marine (Mission Marchand).
Officier de la Legion d'honneur.

Tous nos lecteurs connaissent suffisamment sa brillante carrière ; il est donc inutile d'y revenir aujourd'hui. Bornons-nous à lui adresser nos félicitations personnelles, félicitations qui nous sont d'autant plus permises que M. le Dr Emily est le parent de l'un de nos plus dévoués collaborateurs.

NÉCROLOGIE.

M. Gustave Marchal (de Badonviller). — M. le médecin de l'armée Boër, Dr Coster, décédé au Transvaal. — M. le Dr Bernard (de Toulon).— M. Guillot (Hippolyte), ancien externe des hôpitaux, décédé à la Maison de Santé le 28 novembre dernier (fièvre typhoïde). — M. le Dr Baurac, médecin de 1re classe des colonies, décédé à Saïgon, à l'âge de 42 ans. — Un étudiant en médecine, M. Lelandais, qui, en disséquant un cadavre à l'Hôtel-Dieu de Caen, s'était piqué à la lèvre, est mort des suites de cette piqûre.



Enseignement de la Médecine.

Facultés de Médecine. — *Étudiants Étrangers.* — Le Ministre de l'Instruction publique vient d'adresser aux Recteurs la circulaire suivante : Aux termes du décret du 24 juillet 1889, les licenciés-ès-Sciences justifiant des quatre certificats d'études supérieures de physique, chimie, botanique et zoologie ou physiologie générale, peuvent s'inscrire en vue du doctorat en médecine. Or, durant ces dernières années, de nombreux étudiants de nationalité étrangère ont été autorisés à postuler la licence-ès-Sciences et ont obtenu dans ce but la dispense du diplôme français de bachelier exigé par l'article 8 du décret du 22 janvier 1896 pour pouvoir prendre la première inscription. Il en résulte que certains de ces étudiants peuvent être aujourd'hui titulaires des quatre certificats d'études supérieures prévus par le décret du 24 juillet. Conformément à l'avis émis par le Comité consultatif de l'Enseignement pnblic et par application des dispositions de la circulaire dn 21 juillet 1896, j'ai décidé que ces étudiants ne seraient pas admis à commencer la scolarité en vue du diplôme d'Etat conférant le droit d'exercer la médecine en France. Il m'a paru, en effet, que les étudiants étrangers qui n'ont été autorisés à entreprendre les études scientifiques qu'à la faveur d'une dispense de baccalauréat, ne pouvaient bénéficier des privilèges concédés aux titulaires des quatre certificats d'études supérieures qui ont dû justifier d'un diplôme français de bachelier en vue de la licence-ès-Sciences.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 18 au 23 décembre 1899. — *Lundi 18.* — 2e examen, doctorat nouveau régime : MM. Ch. Richet, André, Launois, exam. Petit amphithéâtre, M. Remy (censeur).—3e Examen, doctorat oral, 1re partie, 2e série : MM. Lannelongue, Varnier, Walther, exam. Salle no 1 (Faculté). — 3e examen, doctorat oral, 1re partie, 2e série : MM. Jalaguier, Broca (Ang.) Lepage, exam. — 3e examen, doctorat oral, 1re partie N. R. : Pinard, Kirmisson, Mauclaire, exam. Salle no 2 (Faculté) M. Desgrez. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie, 1re série : MM. Tillaux, Lejars, Sehileau, exam. Hôtel-Dieu, M. Fournier, (censeur). — 5e Examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie, (2e série) : MM. Terrier, Tuffier, Delhet, exam. Hôtel-Dieu. — 5e examen, doctorat, 2e partie : MM. Déjerine, Gaucher, Méry, exam. Hôtel-Dieu, M. Teissier.

Mardi 9.— 2e examen, doctorat, nouveau régime : MM. Mathias-Duval, Broca (André), Langlois, salle no 1 (Faculté). M. Farabeuf (censeur).— 3e examen, doctorat 2e partie : MM. Hutinel, Ballet, Roger, exam. Salle, no 2 (Faculté). — 4e examen, doctorat : MM. Pouchet, Thoinot, Vaquez, exam. Petit amphithéâtre, M. Retterer. — 5e examen, doctorat 1re partie Chirurgie (1re série) : MM. Le Dentu, Brun, Albarran, exam. Charité, M. Guyon (censeur).— 5e examen, doctorat 1re partie, Chirurgie, 2e série, MM. Quénu, Hartmann, Fanre, exam. Charité. — 5e examen, doctorat, 2e partie : Jaccoud, Debove, Marfan, exam. Charité M. Dupré. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Ohstétrique : Budin, Bonnaire, Wallich, exam. Clinique Tarnier, M. Chassevant (suppl.).

Mercredi 20. — Médecine opératoire : MM. Lannelongue, Terrier Delbet, exam. Ecole pratique. *Épreuve pratique.* — 2e examen, doctorat, nouvean régime : MM. Ch. Richet, Rémy, Weiss : exam. Salle no 2 (Faculté). M. Gley censenr. — 3e examen, doctorat, 2e partie : MM. Blanchard, Joffroy, Letulle : exam., Salle no 1. Faculté. M. Méry. — 5e examen, doctorat, 1re pe. chirurgie, 1re série : MM. Kirmisson, Jalaguier, Walther : exam., Pitié. M. Hayem censeur. — 5e examen, doctorat, 1re pe. chirurgie, 2e série : MM. Tuffier, Poirier, Mauclaire : exam., Pitié.

Jeudi 21. — Médecine opératoire : MM. Le Dentu, Hartmann, Thiery : exam., Ecole pratique. *Épreuve pratique.* — 2e examen, doctorat, 2e partie : MM. Mathias-Duval, Remy, Gley : exam., Petit amphithéâtre. M. Gautier censeur. — 3e examen, doctorat, oral 1re pe. MM. Berger, Wallich, Faure : exam. — 3e examen, doctorat, 2e partie : MM. Dieulafoy, Wurtz, Thiroloix : exam. — 4e examen. doctorat : MM. Hanriot, Ménétrier, Charrin : exam., M. Broca André.

Vendredi 22. — 1er examen, doctorat, nouveau régime : MM. Poirier, Retterer, Sehileau, exam. — Salle no 1 (Faculté) ; M. Lannelongue, censeur. — 3e examen, doctorat, 2e partie : MM. Potain, Widal, Teissier, exam. — 4e examen, doctorat : MM. Landouzy, Thoinot, Wurtz, exam.—Petit Amphithéâtre, M. Heim.—5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie, 1re série : MM. Terrier, Tuffier, Leguen, exam. Necker ; M. Tillaux, censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie, 2e série : MM. Kirmisson, Jalaguier, Walther, exam. Necker. — 5e examen, doctorat, 2e partie : MM. Hayem, Brissaud, Mery, exam. — Necker ; M. Gaucher. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Ohstétrique : MM. Pinard, Varnier, Lepage, exam. Clinique Baudelocque ; M. Hanriot, censeur. —

Samedi 23.— 2e examen, doctorat oral, 1re partie : MM. Mathias-Duval, Poirier, Retterer, exam. Petit amphithéâtre ; M. Blanchard, censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 1re série : MM. Dieulafoy, Letulle, Vaquez, exam. Hôtel-Dieu ; M. Berger, censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 2e série : MM. Dehove, Roger, Achard, exam. Hôtel-Dieu ; M. Albarran. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 1re série : MM. Cornil, Ballet, Thiroloix, exam, Charité ; M. Joffroy, censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 2e série : MM. Butinel, Menétrier, Dupré, exam. Charité ; M. Hartmann. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Ohstétrique : MM. Budin, Bonnaire, Wallich, exam. Clinique Tarnier ; M. Quénn, censeur.

Thèses. — *Mercredi. 20*, à 1 heure : Candidat, M. Hanot ; Président, M. Potain ; MM. Déjerine, Legueu, Launois, exam. *La tuberculose à la Maison de Nanterre.* — Candidat, M. Marmasse ; Président, M. Potain ; MM. Déjerine, Legueu, Launois, exam. *Les varices gastro-œsophagiennes dans la cirrhose hépatique.* — Candidat, M. Collard ; Président, M. Potain ; MM. Déjerine, Legueu, Launois, exam. *Essai sur l'aortite pneumonique.* — Candidat, M. Boutes ; Président, M. Tillaux ; MM. Lejars, Broca (Aug.), Desgrez, exam. *Du traitement de l'appendicite.* — Candidat, M. Dayez ; Président, M. Tillaux *Contribution à l'étude de la scoliose et de son traitement.* — Candidat, M. Loiseau ; Président, M. Tillaux ; MM. Lejars, Broca (Aug.). Desprez, exam. *Fistules élaignées d'origine appendiculaire.* —Candidat, M. Noël ; Président, M. Tillaux ; MM. Lejars, Broca (Aug.). Desprez, exam. *Essai sur la saccharine.* — Candidat, M. Costes ; Président. M. Fournier ; MM. Brissaud, Gilles de la Tourette, Widal, exam. *Tuberculose et contagion dans la classe ouvrière. Etude statistique, étiologique et prophylactique.* — Candidat, M. Sicard ; Président, M. Brissand ; MM. Fournier, Gilles de la Tourette, Widal, exam. *Les injections sous-arachnoïdiennes et le liquide céphalo-rachidien.* — Candidat, M. Bréard ; Président, M. Brissaud ; MM. Fournier, Gilles de la Tourette, Widal, exam. *Du myxœdeme spontané et de son traitement.* — Candidat, M. Calanbrand ; Président, M. Brissaud ; MM. Fournier, Gilles de la Tourette, Widal, exam. *Des troubles nerveux dus à l'usage prolongé du chloral et, en particulier, du delirium tremens chloralique.* — Candidat, M. Aubert ; Président, M. Pinard ; MM. Ponchet. Varnier, André, exam. *De la non-ligature du bout placentaire du premier cordon dans la grossesse gémellaire.* — Candidat, M. Cailleux ; Président M. Pinard ; MM.

Ponchet, Varnier, André, exam. *Recherches sur le traitement des métrites par le protargol.* — Candidat, M. Laurens: Président, M. Pouchet; MM. Pinard, Varnier, André, exam. *De l'eau oxygénée en chirurgie et en obstétrique.* — Candidat, M. Lernout; Président, M. Pouchet; MM. Pinard, Varnier, André, exam. *L'orthoforme (étude critique).*

Jeudi 21: à 1 heure. Candidat, M. Vaslet de Fontaubert; Président, M. Brouardel; MM. Gnyon, Achard, Albarran, exam. *Importance de l'enseignement et de l'étude de la psychiatrie au point de vue clinique et médico-légal.* — Candidat, M. Danm; Président, M. Guyon: MM. Brouardel, Achard, Albarran, exam. *Traitement abortif de la blennorrhagie.* — Candidat, M. Clermont; Président, M. Cornil; MM. Joffroy, Brun, Dupré, exam. *Thrombose de la veine centrale de la rétine.* — Candidat, M. Fouque; Président, M. Joffroy; MM. Cornil, Brun, Dupré, exam. *Maladies mentales familiales.* — Candidat, M. Farnarier; Président, M. Joffroy; MM. Cornil, Brun, Dupré, exam. *La psychose hallucinatoire aiguë.* — Candidat, M. Blasart; Président, M. Budin; MM. Poirier, Marfan, Bonnaire, exam. *Contribution à l'étude des ruptures de l'utérus pendant l'accouchement; ruptures incomplètes.* — Candidat, M. Halpern: Président, M. Budin; MM. Poirier, Marfan, Bonnaire, exam. *De l'emploi de la méthode de Kaltenbach dans les rétentions des membranes.* — Candidat, M. Chassande-Barroz; Président, M. Budin: MM. Poirier, Marfan, Bonnaire, exam. *Infection des glandes sous-maxillaires chez le nouveau-né.*

Faculté de Médecine de Nancy. — Par arrêté du Ministre de l'Instruction publique en date du 28 novembre 1899, est approuvée la délibération du Conseil de l'Université de Nancy instituant, pour les étudiants de nationalité étrangère, autorisés à faire leurs études avec dispense du grade de bachelier, un diplôme de docteur de cette Université (mention « Médecine »)

Faculté de Médecine de Bordeaux. — M. le Dr LAFITE-DUPONT, licencié-ès-Sciences naturelles, est institué, pour une période de neuf ans, Chef des travaux anatomiques.

École de Médecine de Marseille. — M. le Dr SOULIÉ est institué, pour une période de neuf ans, Chef des Travaux anatomiques.

Faculté des Sciences de Toulouse. — M. LECLERC DU SABLON, est nommé Professeur de botanique à cette Université.

Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Concours de l'Externat.* — ANATOMIE : Le 1er décembre : *Configuration et rapports de l'œsophage.* Le 4 décembre : *Articulation tibio-tarsienne.* — 6 décembre : *Nerf cubital.* — PATHOLOGIE : Le 2 décembre *Manière de faire une autopsie.* — Le 5 décembre : *Oreillons.* — Le 7 décembre : *Coqueluche.* — Le 8 décembre : *Artère sous-clavière.*

Hôpitaux de Reims. — M. le Dr SAGUET, ancien interne des hôpitaux de Paris, vient d'être nommé médecin suppléant des hôpitaux.

Les Hôpitaux temporaires et auxiliaires en temps de guerre. — Le Ministère de la Guerre vient de publier une Instruction sur l'utilisation, en temps de guerre, des ressources du territoire national pour l'hospitalisation des malades et des blessés de l'armée. Cette Instruction vise tout spécialement les hôpitaux temporaires établis dans les lycées, collèges, pensionnats, asiles, grands hôtels meublés, qui, possédant déjà des objets de couchage, un matériel de cuisine, etc., peuvent être facilement transformés en hôpitaux, s'ils remplissent d'ailleurs les conditions hygiéniques requises pour cette destination. La gestion des hôpitaux temporaires est assurée, soit par le Service de Santé de l'Armée, au moyen d'un personnel militaire, soit par les sociétés d'Assistance au moyen d'un personnel dégagé, en principe, de toute obligation militaire. Rien à dire de ceux de ces établissements confiés aux médecins de l'armée ; voici comment fonctionnent les hôpitaux temporaires que gèrent les sociétés d'Assistance et qui prennent la dénomination d'hôpitaux auxiliaires. Le personnel s'engage volontairement dès le temps de paix et est convoqué à la mobilisation. Dès le temps de paix également, chaque Société constitue un fonds de réserve comprenant les sommes nécessaires pour payer les travaux d'adaptation des locaux ou les objets à livrer par marché conditionnel, et pour disposer de 3 francs par jour et par lit pendant deux mois ; elle doit posséder d'avance une partie déterminée de son matériel. Toutes les personnes, hommes ou dames, employées dans les hôpitaux auxiliaires, portent l'insigne distinctif de la Société à laquelle elles appartiennent ; le personnel masculin est, en outre, pourvu d'un brassard de neutralité. Dans chaque corps d'armée, les hôpitaux en question sont numérotés de 1 à 100 pour la Société française de Secours aux Blessés, de 101 à 200 pour l'Union des Femmes de France, de 201 à 300 pour l'Association des Dames françaises ; il leur est alloué une indemnité fixe d'un franc pour chaque journée de malade ou de blessé traité par eux. Le Ministre de la Guerre se réserve le droit d'en ordonner l'ouverture et la fermeture.



Sociétés et Congrès.

Syndicat professionnel de la Presse scientifique. — La première assemblée générale du Syndicat professionnel de la Presse scientifique a eu lieu le lundi 21 novembre. Un banquet des plus animés a précédé la séance d'affaires. — Ce syndicat est ouvert à tous les journalistes scientifiques. Bien que les médecins forment actuellement la majorité des membres inscrits, nous avons eu plaisir à nous rencontrer avec des écrivains appartenant à diverses branches de la Science ; un architecte, des ingénieurs, des électriciens, des savants s'occupant de Navigation aérienne, de Colombophilie, etc... sont d'ores et déjà membres de l'Association. Nous ne parlerons pas de la séance administrative, sinon pour dire que syndics et syndiqués sont parfaitement

décidés à prouver la vitalité de l'Association par des actes et non par des discours. Le Président du Syndicat professionnel de la Presse scientifique est le Dr Félix BRÉMOND; les vice-présidents, MM. LETORT et DEGOIX et le secrétaire général, M. le Dr BILHAUT. Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétaire général 5, avenue de l'Opéra.



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — *Armée territoriale* : Nominations au grade de médecin principal de 2e classe, M. DEFOS DU RAU, méd.-maj. de 1re cl. de l'armée active, retraité. — Au grade de médecin-major de 1re classe, MM. LARDENNOIS et MULLER, méd.-maj. de 1re classe de l'armée active, retraités. — Au grade de médecin aide-major de 2e classe, MM. les Drs BOULARAN, BUREAU, ISCOVESCU, LENHASSON et PINEAU.

Service de Santé de la Marine. — Promotion au grade de médecin de 1re classe, M. MOTTIN.

Médecins sanitaires maritimes. — Les docteurs en médecine dont les noms suivent ont été, après examens subis au Hâvre et à Marseille, inscrits, par arrêté ministériel du 15 novembre dernier au tableau des médecins sanitaires maritimes : MM. ARTAUD, CARBONNEL, ZYNARD, HÉNAUD, Jacob de CARDEMOY, MAHEY, MANDOUL, MEURISSE, PIDANCET, RAMBAL, TERRAS, TRANCHANT, VAN HEDDEGHEM et VIGNES. Par arrêté en date du 2 décembre et en exécution des dispositions de l'arrêté du 15 mai 1896, M. le Dr CASSENELAT a été inscrit au tableau provisoire.

Service de Santé des Colonies. — Nomination à l'emploi de médecin stagiaire, M. le médecin auxiliaire de 2e classe de la marine Noc.



Médecine d'État et Hygiène.

Comité consultatif d'Hygiène publique. — *Laboratoire.* — Lors de la discussion du Budget, à la Chambre des Députés, sur le chapitre 55 (Personnel du Service sanitaire), M. le Dr Emile DUBOIS a proposé un relèvement de 100 francs à titre d'indication pour développer le laboratoire du Comité consultatif d'Hygiène publique, qui, dit-il, doit répondre avant tout aux besoins de la population parisienne. Les questions d'hygiène ont acquis une importance capitale. Il faudrait que la Chambre se préoccupât, elle aussi, de ces questions. Pourquoi ne nommerait-elle pas une grande commission de trente-trois membres qui prendrait le nom de Commission d'Hygiène publique? L'orateur a donc déposé un projet de résolution dans ce sens et retire son amendement. (Applaudissements sur divers bancs). M. Stanislas FERRAND a insisté sur la nécessité d'éclairer les Conseils municipaux sur les questions d'hygiène. Il faut multiplier auprès d'eux les Commissions d'Hygiène et les rendre plus compétentes.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 48e semaine, 913 décès, chiffre un peu supérieur à celui de la semaine précédente. La fièvre typhoïde a causé 12 décès, chiffre identique à celui de la semaine précédente et qui dépasse encore un peu la moyenne (6). Le nombre des cas nouveaux dénoncés par les médecins continue à décroître (54 cas nouveaux au lieu de 65 pendant la semaine précédente et de 84 pendant la semaine antérieure ; ce chiffre atteignait et dépassait 200 il y a quatre mois). Les autres maladies épidémiques continuent à être rares. La rougeole n'a causé que 2 décès ; la scarlatine, 4 ; la coqueluche, 4 ; la diphtérie, 5. Ces chiffres sont voisins de la moyenne. Il y a eu 13 suicides et 14 autres morts violentes. On a célébré à Paris 505 mariages. On a enregistré la naissance de 1,039 enfants vivants (532 garçons et 507 filles), dont 740 légitimes et 299 illégitimes, Parmi ces derniers, 46 ont été reconnus immédiatement.

L'État sanitaire des Lycées de Paris. — L'état sanitaire des lycées et collèges de Paris n'a cessé d'être, durant tout le cours de l'année scolaire révolue, excellent. Sur les 20,000 élèves qui fréquentent ces établissements, aucun décès au cours de ladite année n'a été relevé dans les internats; 10 externes ont succombé dans leur famille, 1 cas de méningite, 2 cas d'appendicite, 2 cas de fièvre typhoïde, 1 cas de phtisie galopante, etc. Aucun cas d'épidémie n'a été constaté dans les pensionnats, à l'exception de cas isolés de variole, d'oreillons, de coqueluche. Parmi les 14 cas de rhumatisme, un seul a été grave. Les maladies respiratoires sont les plus nombreuses, mais elles n'ont pas eu de suites funestes. On a compté 11 cas d'appendicite, en outre des deux qui ont entraîné la mort. L'ensemble de cette situation a paru satisfaisant au Conseil académique ; elle est due aux mesures prophylactiques prises par les administrations de nos établissements, aux précautions d'hygiène (désinfections et lavages) appliquées aussitôt qu'un accident se produit, à l'observation rigoureuse des délais prescrits par l'Académie de Médecine pour la rentrée dans les classes avant la complète guérison.

Commission parlementaire d'Hygiène publique de France. — A la Chambre des Députés, on a mis récemment aux voix un projet de résolution, élaboré par M. le Dr DUBOIS, tendant à nommer une grande Commission d'Hygiène publique. L'urgence a été déclarée et la discussion immédiate ordonnée. M. PLICHON a demandé que

tous les membres compétents de la Chambre puissent faire partie de cette grande Commission d'Hygiène publique. Il faut faire cesser, pour une fois, le règlement de la Chambre qui interdit à tout membre de faire partie à la fois de deux grandes Commissions. M. de la FERRONAYS a insisté dans le même sens. Le projet de résolution de M. Dubois a été adopté par mains levées.

La Tuberculose dans les écoles de Paris. — Le Conseil municipal de Paris avait été saisi, récemment, d'une proposition tendant à la recherche des moyens pratiques d'éloigner momentanément de leurs écoles, en les occupant dans d'autres services municipaux, les instituteurs atteints d'affections contagieuses de l'appareil respiratoire, et notamment de la tuberculose. M. Clairin, au nom de la 4e Commission a émis un avis favorable à cette proposition, qu'on renvoie à l'Administration pour étude. Le Conseil a émis en outre, le vœu que la loi sur la situation du personnel enseignant soit révisée de telle manière que des congés annuels renouvelables puissent être accordés d'office aux instituteurs et institutrices atteints d'affections contagieuses des voies respiratoires, sans que leurs traitements et leurs droits à la retraite puissent en être diminués.

La Peste. — *Portugal.* — On a enregistré pendant la semaine du 3 au 10 Décembre 1899, un cas de peste et quatre décès. Le Médecin russe HŒPPENER, est parti ce matin pour Paris.

Conférence sur la Peste à Bruxelles. — Le directeur de l'Institut Pasteur à Lille, M. le Dr CALMETTE, est venu donner au Palais des Académies une conférence fort remarquée, sur les moyens préventifs à employer contre la peste. Le Gouvernement, qui s'est fort ému du danger d'invasion, a demandé aux Chambres un crédit important pour munir ses commissions médicales de tous les appareils, sérums et autres moyens prophylactiques. Le conférencier qui revient du Portugal, où il est allé étudier sur place le terrible fléau, estime qu'il faut se méfier surtout des rats et des souris apportés par les navires, que les chargements suspects doivent être soigneusement désinfectés et que les médecins s'initient à l'emploi du sérum. M. Gérard, Ministre de France, assistait à cette conférence qui avait attiré autour du jeune savant un très nombreux auditoire, et dont le succès a été complet.

La Conférence de M. Chantemesse sur la Peste. — M. Chantemesse a donné, sous le patronage de l'Union des Femmes de France, une conférence au Cercle militaire d'Alger. L'intérêt du thème choisi et son actualité très rassurante avaient tenté foule d'Algérois. Il s'agissait, pour l'appeler par son nom, de la peste, et c'est avec beaucoup de science, d'élégance et d'esprit que le conférencier a traité ce sujet d'aspect fâcheux. M. Chantemesse a fait d'abord l'historique de la peste à travers les âges, puis, arrivant à l'épidémie qui sévit actuellement dans l'Inde, il a constaté qu'elle avait perdu toute son épouvante de maladie mystérieuse depuis la découverte de deux faits nouveaux : le microbe de la peste et le sérum antipesteux. Ainsi qu'il fallait le prévoir, M. Chantemesse a fait énergiquement le procès des rats, agents transmetteurs par excellence ; il a préconisé l'extermination de tous les parasites, puces, fourmis et mouches-rons divers. Il faut stériliser le terrain et supprimer les intermédiaires.

L'Hygiène dans les maisons du Bon Pasteur en France. — Voici un certificat de médecin, qui, donné par la grande Presse, confirme les chiffres relatifs à la mortalité. « Je soussigné, docteur en médecine, certifie ce qui suit : Depuis quatre années que je suis le médecin du Bon Pasteur d'Angers, la mortalité a été de 2,2 0/0 sur un personnel de 1.100 sujets. Il faut déduire de ce chiffre un tiers des décès dus à la vieillesse. Les conditions hygiéniques des infirmeries sont excellentes. Elles ne peuvent être meilleures. Quant aux soins donnés aux malades, ils ont toujours été donnés avec exactitude et dévouement. Je n'ai jamais eu qu'à m'en louer. Toutes les acusations portées au point de vue médical, contre cet établissement sont des mensonges. Pour ce qui me concerne, je n'aurais du reste toléré aucune négligence vis-à-vis de pauvres enfants malheureux et abandonnés, et qui, à ce titre seul, sont pour moi deux fois recommandables. Angers, 1er décembre 1899. D. HÉBERT.

Les Secours aux Blessés au Transvaal. — *Alsace-Lorraine.* — Un comité s'est formé à Strasbourg, sous la présidence de M. Black, maire de la ville, et de plusieurs autres notabilités, pour recueillir des secours à l'effet de former une troisième expédition de la Croix-Rouge — les deux premières sont déjà parties de Hambourg — qui viendrait en aide aux blessés de la guerre transvaalienne.

Russie. — Le détachement sanitaire organisé par la Société russe de la Croix-Rouge pour secourir les Boers blessés ou malades, partira le 28 novembre / 10 décembre de Saint-Pétersbourg pour Prétoria par la voie d'Odessa, Port-Saïd, Lourenço-Marquès. Son transport de Port-Saïd jusqu'à cette dernière ville aura lieu à bord d'un bateau à vapeur français des Messageries maritimes. Ce détachement, pour les frais duquel la Société de la Croix-Rouge a assigné cent mille roubles, se compose de cinq médecins, deux économes, huit sœurs de Charité, quatre aides chirurgiens et douze officiers de santé. Il disposera de vingt-cinq lits, mais aura en même temps un matériel de pansement et des ressources médicales qui lui permettront de secourir, en cas de besoin, jusqu'à cinquante malades.

Angleterre. — Le naufrage de l'*Ismore* a fait perdre au corps expéditionnaire, tout le matériel du corps médical.

Epidémies au Transvaal. — D'après la *Saint-James Gazette*, une dépêche de Pietermaritzburg (30 novembre) : « Les Boërs qui assiègent Ladysmith sont dans de très mauvaises conditions sanitaires. Ils souffrent de la dysenterie et du scorbut. »

Un Opérateur soupçonné. — Il y a quelques jours, à la suite de la mort d'une femme âgée de vingt-cinq ans environ, décédée dans une localité de la banlieue ouest de Paris, le Parquet, informé de certaines particularités, a chargé M. Martin, commissaire de police aux Délégations judiciaires, de procéder à une enquête préliminaire. Il résulterait en effet, des premières constatations, que la défunte, qui était mariée, aurait succombé à la suite d'une opération chirurgicale ayant pour but de la guérir d'une affection tuberculeuse. Cette opération aurait été faite par un médecin d'une autre localité. Dès que l'enquête sera terminée, le magistrat communiquera son rapport au Parquet et M. le

Procureur de la République verra s'il y a lieu de commettre un juge d'instruction et d'exercer des poursuites contre le médecin traitant.

Le danger des poêles. — *Asphyxiés par un poêle.* — M. Marcassin, notaire à Saint-Riquier (Somme), et Mme Marcassin, descendus dans un hôtel rue du Caire, ont été asphyxiés pendant la nuit par les émanations du poêle allumé dans leur chambre. M. Marcassin a pu être rappelé à la vie, mais sa femme était morte ce matin lorsqu'on ouvrit la chambre.

On écrit de Moulins que M. Rotival, architecte, et Mme Rotival, domiciliés rue de l'Epargne, ont été asphyxiés en plein sommeil par les émanations d'un poêle. En entrant le matin dans l'appartement, leur bonne les a trouvés morts.

Une affaire d'avortement. — Mme Julie-Renée Louis, ancienne élève de la Faculté de Médecine, nous prie d'informer nos lecteurs qu'elle n'a rien de commun avec la femme Louis, inculpée dans l'affaire d'avortement de la rue des Francs-Bourgeois.

L'Alcool et le tabac. — Denys Puech, à l'Académie de Médecine, contait l'autre matin cette amusante histoire au *Figaro*. Il avait dîné la veille avec deux amis, deux éminentes de l'Académie de Médecine, deux très hautes éminences. Avec le café on apporte un flacon de vieille fine champagne : — De l'alcool ! tu ne vas pas prendre ce poison ? fit l'un des illustres savants en bourrant sa pipe qui ne le quitte jamais. —Peuh! une vieille habitude... après chaque repas... depuis l'Ecole... Mais, par exemple, ce que je ne comprends pas, c'est qu'on s'obstine comme toi à s'intoxiquer de tabac avec une pareille houffarde! ... Et les deux augures partirent d'un franc éclat de rire !

Massage nouveau jeu. — On signale, à Paris, certains « laboratoires de beauté » ultra-modernes, que fréquentent les femmes du Monde, et d'où elles sortent plus conformes au nouvel idéal plastique, qui hante nos neurasthénies. Dans ces ateliers esthétiques, on travaille, dit Gaston Deschamps, par un ingénieux système de douches et de massage, à « réduire les hanches », à « effacer la poitrine » (ce sont les termes d'un prospectus), c'est-à-dire, si je ne me trompe, à supprimer tout ce qui indique naturellement, honnement, la différence entre le beau sexe et l'autre...

Divers

Les Médecins à l'Elysée. — M. Ballot, Gouverneur du Dahomey, et M. le Dr Depasse, médecin en chef de la Direction des Travaux de Paris, ont été reçus récemment par M. le Président de la République.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés *Officiers d'Académie* : MM. le Dr Didsbury, le Dr Tucker, le Dr Prost, le Dr Lomier, le Dr Lenoble, Villain, vétérinaire. — *Chevalier du Mérite agricole* : M. le Dr Binet. — *Médailles des épidémies* : MM. le Dr Lédé (médaille d'or), le Dr Loubrieu et le Dr Michaut, médailles d'argent. — Une *médaille de bronze* a été décernée à M. le Dr Robineaud (de Bordeaux), pour acte de courage et de dévonement. — Le *Journal officiel* publie une liste de médailles d'honneur et de mentions honorables décernées à diverses personnes qui ont accompli des actes de courage et de dévouement. Nous relevons dans cette liste le cas suivant : Médaille d'argent de 2e classe, Mme Vuillome, en religion sœur Louise, supérieure de l'hôpital mixte de Belley (Ain), prodigue depuis 1876 ses soins aux malades avec le plus grand dévonement.

Les Médecins conférenciers. — A la Bodinière, récemment, causerie par le Dr Ely Star.

Les Médecins Explorateurs. — M. Saint-Yves écrit de Kachgar (Asie centrale) le 25 août 1899, qu'il a rencontré M. le Dr Swen Hedin, qui se rend au Lob Nor par le Tarim (Asie centrale). M. de Saint-Yves et le Dr Bourgoin se sont rendus d'Och à Kachgar, en franchissant l'Alaï par un col nouveau et en faisant des levés inédits.

Les Médecins et la politique. — M. Jouart a déposé sur les bureaux de la Chambre des Députés une proposition de loi modifiant l'article 10 de la loi du 10 août 1871 et décidant qu'il n'y a pas incompatibilité entre les fonctions de Conseiller général et celles de médecin chargé d'une partie du service des épidémies, de la Protection des enfants du premier âge et des vaccinations.

Les Médecins à la Haute-Cour. — M. Poirier de Narçay, docteur en médecine, proteste contre l'allégation de M. Lépine, qui l'a representé comme royaliste. Il a toujours été républicain. Il s'est occupé de la grève des terrassiers et a fait une collecte qui s'est montée en tout à 255 fr. 25, au lieu de 250,000 fr., comme on l'a dit dans certains journaux. Il a versé ces 225 fr. 25 à *l'Intransigeant*. Il était par hasard à la salle Guyent et Deroulède y a fait des déclarations très républicaines.

Nouveaux Journaux. — Signalons l'apparition d'un nouvel organe mensuel consacré à l'étude de la Médecine Hermétique, de l'Homœopathie et de l'Electro-Homœopathie, ayant pour titre : *La Thérapeutique Intégrale*, sous la direction du Dr Gérard Encausse. Le premier numéro contient de très intéressantes notes sur l'école de Paracelse, par le Dr H. Frey.

Le Rôle des Concours dans la question de la Dépopulation. — Georges Deschamps, le célèbre critique du *Temps*, écrit dans le *Figaro* : « A Paris, le « vieux garçon » vit « collé ». Mais ce n'est pas se sa faute. Il eût certainement préféré les liens du mariage à la chaîne du « collage ». Il est victime, comme heaucoup d'entre nous, hélas ! des stages interminables, des attentes énervantes et déprimantes, où se désole, s'appauvrit et se corrompt la jeunesse française. Que de temps perdu pour l'amour et pour le honheur ! A l'âge où le cœur humain est riche de sève, et où l'on devrait aller au-devant de la vie avec une joyeuse allégresse, on est *attristé par les examens, abêti par les concours*, débilité par une *fastidieuse besogne d'étudiant, de candidat*, de surnuméraire. La *tyrannie des certificats, des diplômes, des diverses agrégations et des doctorats* variés poursuit les hommes jusqu'au delà du « cap de la trentaine » ! On voit de grands dadais, qui ont l'âge d'Arnolphe, aller à l'école

et trembler devant des férules. Jolie posture, et bien digne de conquérir l'imagination romanesque des femmes! » Il a joliment raison, le citoyen Deschamps!

Déplacement de Médecins. — M. le Dr VIDAL est rendu à Aix-les-Bains.

Les Médecins anteurs dramatiques. — M. le Dr VIGNÉ (d'Octon) vient de terminer, en collaboration avec M. Ernest Gaubert, le jeune poète de *Flore d'Eveil* et des *Vendanges de Vénus*, une pièce en trois actes tirée du *Roman d'un timide* et destinée à l'Odéon.

Les Réclames pharmaceutiques. — D'après le *Figaro*, Jean Hess, son collaborateur, a vu à Pékin un personnage important, qui lui a dit : « Boit-on toujours chez vous beaucoup de vin X... ! » Cette question ne doit pas surprendre, puisque M. le Dr Depasse, directeur de l'Ecole impériale de Médecine de Tien-Tsin, a fait apprécier en Chine les vertus du célèbre tonique, ajoute le *Figaro*. Bizarre... Bizarre...



Archives Provinciales des Sciences.

Après les *Archives provinciales de Chirurgie* (1892), après les *Archives provinciales de Médecine* (1898), voici à l'horizon, les *Archives provinciales des Sciences*, dont M. le Dr Marcel BAUDOUIN vient de prendre la direction.

Cette revue nouvelle, éditée sur les plans des *Archives provinciales* qui ont fait connaître un peu partout l'Institut de Bibliographie de Paris, débute d'une façon très-modeste et le prix d'abonnement est des plus réduits (5 francs par an!). Mais, sous peu, la Direction nouvelle, qui continue aussi les traditions de la *Revue des Sciences naturelles de l'Ouest* (fondée en 1892), augmentera le format au fur et à mesure que la copie deviendra plus abondante.

Ce journal sera illustré dans la mesure du possible. Il est destiné à servir d'organe à tous ceux qui plaident pour la Décentralisation scientifique, c'est-à-dire à la grande majorité des membres de nos Sociétés savantes de province.

Adresser toutes les communications, 93, Boulevard-St-Germain.

A NOS LECTEURS.

La Faculté de Médecine de Paris.

On trouvera en vente dans nos Bureaux une superbe gravure d'un tableau de M. Bourgeois, représentant **tous les Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris**, assemblés en *Réunion du Conseil*.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient se la procurer, encadrée ou non, n'ont qu'à se faire inscrire à nos Bureaux ou à nous la demander par lettre affranchie.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° A céder dans l'Aisne et sans aucune condition, un bon poste produisant 5,000 fr., à 3 h. de Paris.

2° Poste médical à prendre dans le Jura. Subvention de la commune.

3° Poste médical a prendre en province. S'adresser a M. le Professeur Potain, à la Charité.

4° A céder après 20 ans d'exercice, dans un chef-lieu de canton de la Charente-Inferieure, une très bonne clientèle médicale en pleine activité, 9,000 fr. touchés. Habitation très confortable. Belles relations. Très pressé.

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, d 2 heures à 7 beures du soir.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 182.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : La Morale de l'Affaire de l'Internat ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : La Médecine et le Monde : Les Médecins et la balle de Labori. — Le Scandale du Concours de l'Internat : Le Cambriolage de l'Hôpital Beanjon. — Institut Pasteur de Lille : Allocation de 200,000 francs. — Les Prompts Secours : M. Huchard et l'accident de Montmorean — Les Prix de l'Académie : Séance annuelle de l'Académie de Médecine de Paris (suite et fin). — Nécrologie. — Médecine aux Chandelles ; par Marc Ell. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Les Médecins artistes-peintres. — Le Navire-hôpital des Femmes de France. — Les Annonces médicales en chemins de fer.

Illustrations : Grandes Actualités : M. le Pr Paul Reclus. — Institut Pastenr de Lille. — Petites Informations. — M. le Dr Moulonguet (d'Amiens). — Variétés : Annonces médicales.



La Morale de l'Affaire de l'Internat.

Le Cambriolage, *the largest in the world*, du cabinet du Directeur de l'Hôpital Beaujon, par un ou deux candidats à l'Internat, est un événement très-fâcheux, quoique très parisien, comme on dit dans la Presse, qui est *grande* en raison de son format.

Non seulement, il va obliger de futurs collègues à recommencer le Concours [ce qui ne doit pas les effrayer, étant donné qu'au moins une fois, en 1885, on a déjà procédé à cette opération inattendue] ; mais il jette un jour nouveau sur la manière dont on « compose » désormais à l'Assistance ublique !

De notre temps, certes, tout n'était pas pour le mieux... Oh non ! Personnellement, j'ai toujours trouvé l'organisation de ce concours déplorable, pour ne pas employer un mot plus dur. Ce qui d'ailleurs ne m'a pas permis de rédiger une meilleure copie le jour de l'épreuve ; mais on fait ce qu'on peut !

Vraiment, à l'époque actuelle, si l'histoire qu'on a racontée est exacte, les habitudes de cette fin de siècle dépassent les bornes permises.

Tout cela est très-regrettable, je le répète, car ce n'est pas à l'aide de pareilles découvertes qu'on rehaussera le système des concours en général dans l'estime de tous ceux qui ont des doutes sur sa valeur intrinsèque, au moins pour l'Enseignement supérieur.

Je fais ces réflexions, l'âme d'autant plus libre, que je ne suis plus médecin, et que je demeure toujours un partisan irréductible du Concours d'Internat. J'avoue cependant que là s'arrête mon amour d'un principe que l'Europe nous envie, mais ne nous prend pas.

Que les défenseurs des concours d'un ordre plus élevé, concours que je considère d'ailleurs comme *stérilisateurs* au premier chef, prennent donc garde ! C'est avec de semblables aventures qu'on... court (sans jeu de mots) à sa perte, car le grand public, désormais éclairé, commence à ouvrir l'œil.

Inutile d'ajouter qu'il n'y a aucune raison pour ne pas découvrir et punir, si l'on peut, les cambrioleurs, cause de tout le mal !

Marcel Baudouin.





LA MÉDECINE ET LE MONDE.

Les Médecins et la balle de Labori.

Au cours du Procès Labori et de *La Libre Parole*, procès qui a en lieu la semaine dernière à Paris, un certain nombre de médecins, ayant assisté au drame de Rennes, sont venus au Tribunal prêter l'appui de leur témoignage au vaillant avocat.

Ces actes de courage doivent d'autant plus être soulignés que la *Libre Parole* avait paru, en l'espèce, mettre en doute



M. le Dr Reclus (de Paris), *Chirurgien des Hôpitaux* (1). *Médecin traitant de la Blessure Labori* (1899).

la bonne foi des médecins qui avaient signé les bulletins de santé et surveillé la blessure de cette victime du Devoir.

D'abord M. le Dr Paul Reclus a protesté contre les « misérables imputations » de certains journalistes, qui ont insinué que, si plusieurs docteurs parisiens s'étaient rendus à Rennes, c'était pour y organiser la comédie du pseudo-assassinat. «J'étais allé à Rennes, a-t-il dit, parce que j'étais convaincu que le Conseil de Guerre acquitterait Dreyfus, et pour assister à sa réhabilitation. J'y étais huit jours avant la tentative. Ce serait là une circonstance aggravante et une préméditation longuement mûrie. A ce moment, d'ailleurs, je connaissais à peine M. Labori. »

M. le Dr Paul Reclus est entré ensuite dans des détails techniques sur la blessure et sur l'examen auquel sept de ses confrères et lui se livrèrent. La balle avait traversé la peau, le tissu cellulaire sous-cutané, et avait pénétré dans les muscles à quelques centimètres. Pourquoi ne fut-elle pas extraite ? M. le Dr Reclus est un partisan résolu de la non-extraction. Il a publié diverses brochures à ce sujet. Le cas de Me Labori est un nouvel argument en faveur de sa doctrine.

M. le Dr Perrin de La Touche, médecin légiste, directeur de l'École de Médecine et de Pharmacie de Rennes, a fait des constatations identiquement semblables à celles de M. le Dr Reclus.

Me Labori avait fait, en outre, citer deux médecins-majors, en garnison à Rennes, MM. Renault et Ferrand: Mêmes dépositions. M. Renault a suivi toutes les phases de la maladie, dès le début. Il a signé les bulletins médicaux.

« Me Labori. — Que pensez-vous de l'opinion de ceux qui prétendent que j'ai joué là une indigne comédie ? — M. Renault. — J'ai eu sinon à souffrir, du moins à répondre, dans les milieux militaires, au sujet de cette version. Ma signature est au bas des bulletins. Je m'indigne qu'on puisse la mettre en doute. »

M. le Dr Brissaud, professeur à la Faculté de Médecine, qui se trouvait à Rennes le jour de l'attentat, a exprimé les inquiétudes qu'il éprouva. « Labori a eu toutes les chances, dit-il. A quelques millimètres de l'endroit où la balle s'est logée, c'était la moelle épinière attaquée, la mort inévitable ! » Quant à la guérison rapide du blessé, il l'attribue à son endurance, à son entrain et à son courage.

Signalons encore simplement les dépositions du Dr Widal, du Dr Pichevin, nationaliste ardent, dit le *Figaro*, de M. le Dr Delbet, qui a flétri avec énergie les « industriels du mensonge », de M. Vaillant, qui a radiographié la balle, et s'est offert à la radiographier encore devant le Tribunal.

Le procès de Labori était le procès des Médecins qui l'ont soigné. S'il y avait eu comédie, ils en auraient été les complices. Aussi ont-ils protesté, de toutes leurs forces, unanimement...., et avec succès !

(1) D'après le *Progrès Médical*.

LE SCANDALE DU CONCOURS DE L'INTERNAT.

Le Cambriolage de l'Hôpital Beaujon.

Un membre du Conseil de Surveillance de l'Assistance publique ayant déclaré que les conditions dans lesquelles s'effectuaient les Concours de l'Internat n'étaient pas toujours des plus régulières, le *Temps* a demandé à M. le Pr Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine, ce qu'il fallait penser, en réalité, des conditions du Concours de l'Internat.

Voici les déclarations que lui a faites M. Brouardel :

« Quant au scandale lui-même, nous a-t-il dit, je ne sais rien de plus que ce que vos confrères ont publié. Mais ce que je peux vous dire, c'est que mon attention a été attirée sur la première partie du Concours, et que je sais qu'il s'est passé là des irrégularités assez graves. Il y a longtemps, d'ailleurs, que les conditions dans lesquelles s'effectue le Concours de l'Internat ont soulevé les critiques. Déjà, de mon temps, lorsque je l'ai passé, ce Concours, il y a de cela pas mal d'années, on y trouvait à redire. C'est quel'usage s'est établi de laisser entrer dans la salle Saint-Jean à l'Hôtel de Ville, où se passent les opérations du Concours, un nombre de plus en plus grand d'amis, de chefs de travaux, de professeurs. Les candidats et les assistants bénévoles sont ainsi en contact, et il est difficile de faire observer ainsi la sincérité des opérations. Le mal, il faut l'avouer, avait pris des proportions assez inquiétantes, et ce sera le bon résultat, car de tout mal sort toujours quelque bien, de ce scandale inqualifiable, que la nécessité où l'on est désormais de rétablir la sincérité absolue des opérations du Concours de l'Internat. Parmi les faits qui m'ont été signalés, je ne vous en citerai qu'un : un assistant m'a apporté ici même, dans mon bureau, du papier spécial sur lequel doivent être écrites les compositions. Tels sont les faits dont j'ai été informé. Quant au scandale lui-même, je vous le répète, je n'ai aucune lumière là-dessus. On a donné des noms, je le sais, plusieurs noms ; et c'est, naturellement, comme il arrive toujours en pareil cas, les noms d'adversaires politiques, religieux, etc., qui ont été donnés. Cela n'a pas d'importance, et je crois vraiment que les auteurs du scandale ne sont pas encore connus. »

Les dernières paroles de M. Brouardel confirment, on le voit, les renseignements qui ont été fournis à la Préfecture de police et donnés par le *Matin*.

Un ancien interne a écrit au *Figaro* la lettre ci-dessous :

« Monsieur, certains journaux ont soulevé, à propos du cambriolage de Beaujon, une question d'un ordre tout différent et dont la solution serait l'annulation du Concours de l'Internat : il s'agit des fraudes qui l'auraient vicié dès l'origine.

On invoque : 1° le fait que certains candidats se sont trouvés nantis de papier au timbre administratif; 2° la découverte dans les boîtes du concours de deux copies, l'une d'anatomie, l'autre de pathologie, émanant d'un même candidat et d'écriture dissemblable.

Du premier argument, rien n'est à retenir ; il n'est pas un candidat qui, sans idée de fraude, n'ait conservé en sa possession, à un concours quelconque, le papier libéralement distribué et dont la restitution n'est en aucune manière exigée. Quant au deuxième fait, nous voulons croire qu'il n'est pas démontré : on comprendrait mal qu'une faute aussi grave, et dont l'auteur peut être immédiatement dévoilé, n'ait pas entraîné d'emblée une répression sévère. Si quelques autres indélicatesses ont pu être commises, un simple examen comparatif des écritures révélerait les délinquants. Ceux-ci confondus, la seule solution ne serait-elle pas de les exclure à tout jamais du Concours? Ce serait, au contraire, faire preuve d'une singulière et coupable indifférence que leur donner, pour toute sanction, l'annulation pure et simple du Concours. Les fraudeurs peuvent et doivent être éliminés. Cette exclusion prononcée, pourquoi recommencer le Concours dans son entier? Il serait plus logique de se rallier alors à la solution proposée par M. Waldeck-Rousseau et qui consiste en un concours partiel des candidats dont les copies sont détruites et à qui on attribuerait un nombre proportionnel de places. C'est la solution la plus juste. De la sorte on ménagerait les intérêts légitimes des candidats militaires dont les épreuves sont terminées depuis six semaines et qui seraient dans la presque impossibilité de concourir à nouveau utilement, et des candidats déjà classés, qui ne seront pas plus responsables des fraudes découvertes que de l'acte criminel qui a suspendu le Concours. Il serait vraiment étrange que l'on sacrifiât sans nécessité à quelques fraudeurs, dont il est aisé de se débarrasser, le sort de tant de jeunes gens qui ont concouru loyalement. »

M. le Dr Treille, sénateur d'Algérie, a écrit à M. Waldeck-Rousseau une lettre pour l'informer qu'il demandera, à la première séance que tiendra le Sénat, à l'interpeller sur l'affaire de l'hôpital Beaujon et du concours de l'internat de Paris.

« Mon interpellation, écrit-il, visera d'abord les scandales qui se seraient produits depuis longtemps, et particulièrement cette année, à l'occasion de ce concours. Je vous prierai d'indiquer les moyens que l'Administration compte prendre pour en empêcher désormais le renouvellement. Je désire également provoquer des déclarations indispensables sur les causes du retard apporté à la solution de cette affaire, qui intéresse non seulement les candidats ayant pris part aux épreuves écrites, mais encore un grand nombre de familles. Enfin, il me paraît absolument nécessaire que le Gouvernement fasse connaître que les coupables, quels qu'ils soient, ne sauraient être couverts, comme certains journaux le donnent à entendre, par la qualité de leurs parents. »

D'après la *Gazette des Hôpitaux*, l'enquête judiciaire reste stationnaire. Cela est profondément affligeant. « Ici plus que jamais une solution prompte était à désirer. Il ne s'agit plus seulement de prendre des coupables qu'aucune considération ne doit faire ménager ; il faut aussi proclamer hautement l'innocence des candidats que l'inimitié ou simplement la légèreté ont désignés, à tort, depuis quelques jours, comme les cambrioleurs de Beaujon. »

Il ne paraît pas probable que l'on parvienne jamais à découvrir les coupables ; et, en l'absence de *preuves matérielles*, on va être obligé de classer l'affaire, judiciairement parlant.

Ce qui est, en outre, navrant, c'est de voir des candidats à l'internat *dénoncer sans aucune preuves*, de futurs collègues. Où en sommes-nous ? Où en sommes-nous ?...

INSTITUT PASTEUR DE LILLE.

Allocation de 200,000 Francs.

« La meillenre manière de faire estimer la Science, de lui attirer les donations et les subsides, c'est de prouver, par des faits, les résnltats qu'elle rend, généralement au centuple de ce qu'on lui donne ». Ces mots sonttrès justes.

La Microbie vientd'en fonrnir la démonstration à Lille. En effet, par une beureuse inspiration, M. le Ministre du Commerce vient de mettre à la disposition de M. le Dr CALMETTE, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, une somme de 200,000 fr. prélevéesur les fonds du Pari mutuel.

M. MILLERAND avait visité, il y a quelque temps, les Laboratoires de l'Institut Pasteur (*Fig.* 181) et s'était intéresséspécialement aux Laboratoires d'application de la Microbie à la Biologie générale, à l'Agriculture, aux Industries de Fermentation.

Fig. 181. — L'Institnt Pasteur de Lille.

C'est sans doute sous l'impression de cette visite que M. le Ministre du Commerce vient de prendre cette décision à laquelle nous ne saurions trop applaudir personnellement.

LES PROMPTS SECOURS.

M. Huchard et l'accident de Montmoreau.

M. le Dr HUCHARD, membre de l'Académie de médecine, médecin de l'bôpital Necker, se trouvait dans le rapide venant de Bordeaux qui a été tamponné dans la nuit de dimanche à lundi à Montmoreau. On l'a interrogé sur cet accident aux terribles conséquences duquel il la fort beureusement échappé et il a donné des détails très circonstanciés sur l'imprévoyance générale des Compagnies des chemins de fer en fait de *Prompts secours*.

Espérons que cet accident servira de prétexte à une nouvelle campagne contre l'impéritie de certaines Compagnies. D'ordinaire, pourtant, la Compagnie d'Orléans sait mieux prendre ses mesures; et il faut avouer que, depuis quelque tempts le sort ne lui est pas favorable.

LES PRIX DE L'ACADÉMIE.

Séance annuelle de l'Académie de Médecine de Paris (Décembre 1899).

Voici la liste des autres récompenses que l'Académie de Médecine a accordées dans sa séance annuelle du 12 décembre dernier, et que nous n'avons pu donner dans notre dernier numéro :

SERVICE DES EAUX MINÉRALES. — L'Académie a proposé et M. le Ministre de l'Intérieur a bien voulu accorder pour le Service des Eaux minérales de la France pendant l'année 1897 : 1° *Médaille d'or*. — M. Adolphe Carnot, membre de l'Institut. — 2° *Rappel de médaille d'or*. — M. le Dr Senac-Lagrange (de Cauterets). — 3° *Médailles d'argent*. — MM. les Drs Bénard (de Saint-Christau) ; F. Bernard (de Plombieres) ; M. Fiquet (d'Aix-les-Bains) ; Niepce (d'Allevard) ; G. Pessez (de Châtel-Guyon). — 4° *Rappels de médailles d'argent*. — MM. les Drs Censier (de Bagnoles-de-l'Orne) ; Chiaïs (d'Evian) ; Dresch (d'Ax) ; Duhonreau (de Cauterets) ; Forestier (d'Aix-les-Bains) ; Morice (de Néris) ; Royer (de Challes) ; Verdenal (d'Eaux-Chaudes. — 5° *Rappel de médaille de bronze*. — M. le Dr Poulain (de Bagnoles-de-l'Orne).

SERVICE DES ÉPIDÉMIES. — L'Académie a proposé et M. le Ministre de l'Intérieur a accordé, pour le Service des Epidémies, en 1898 : 1° *Rappel de médaille d'or*. — M. le Dr G. Pennetier (de Rouen). 2° *Médailles de vermeil*. — MM. les Drs Boquin (d'Autun) ; Delacour (de Rennes) ; J. Ollé (de Saint-Gaudens). — 3° *Rappels de médailles de vermeil*. — MM. les Drs Balestre (de Nice) ; Vergely (de Bordeaux). — 4° *Médailles d'argent*. — MM. les Drs L. Baudin (de Besançon) ; Hoël (de Reims) ; Em. Legrain (de Bougie) ; Legros (de Rochefort) ; A. Loir (de Tunis) ; A. Mordret (du Mans. — 5° *Rappels de médailles d'argent*. — MM. les Drs Ravaillon (de Carpentras) ; L. Jaubert, Marty, J. Rouget (médecins militaires) ; Lesueur (de Bernay) ; Magnant (de Gondrecourt) ; Mantel (de Saint-Omer) ; Reumaux (de Dunkerque). — 6° *Médailles de bronze*. — MM. les Drs Alirol (du Puy) ; Aubry (de Sétif) ; Billet (de Lons-le-Saunier) ; Bruncher (de Batna) ; Courtade (d'Outarville) ; Crèvecœur (de Calais) ; Féraud (de Philippeville) ; Ficatier (de Bar-le-Duc) ; Lagrange (de Châlon-sur-Saône) ; Lestocquoy (d'Arras) ; Misset (de Dijon) ; Mougeot (de Saigon) ; G. Peltier (de Sedan) ; Pillet (de Niort) ; Piquet (de Constantine) ; Quenouille (de Sens) ; Quéré (de Guingamp) ; P. Descosse, E. Deumier, P.-L. Joly (médecins militaires) ; L. Schwartz, médecin de colonisation à Arris (Constantine). — 7° *Rappels de médailles de bronze*. — MM. les Drs Dezautière (du Creusot) ; Gauthier (de Charolles) ; A. Pâris (de Méréville) ; Bergasse, Provendier, E. Tartière (médecins militaires).

SERVICE DE L'HYGIÈNE DE L'ENFANCE. — M. le Ministre de l'Intérieur met annuellement à la disposition de l'Académie de Médecine une somme de 2,000 fr, destinée à récompenser les meilleurs travaux qui lui sont adressés sur l'hygiène des enfants du premier âge et à subvenir aux frais de publication du rapport annuel. L'Académie accorde : 1° *Médaille d'or*. -- M. le Dr E. Barthès (de Chartres). — 2° *Médailles de vermeil*. — MM. les Drs E. Audoin (de Périgueux) ;

J. Bauzon (de Châlon-sur-Saône) ; A. Tournenr (de Saint-Etienne). 3° *Rappels de médailles de vermeil.* — MM. les Drs A. Baratier (de Jeugny) ; Braillet (du Thillot) ; Delobel (de Noyon) ; Denizet (de Château-Landon) ; Dermigny (de Saint-Simon) ; Durand (de Saint-Martin-d'Auxigny) ; Gandeffroy (de Vatan) ; E. Girat, fils (de Neuvy-Saint-Sépulchre) ; Grosjean (de Montmirail) ; E.-D. Jeunot (de Dercy) ; Joly (de Fauquembergues) ; A. Lauth (de Saint-Germain-en-Laye) ; Lebault (de Saint-Vit) ; J. Lemoine (de Paris) ; Pelvet (de Vire) ; Regnoul (de Villeneuve-la-Guyard) ; Serrès (de Nevers) et M. E. Lelimouzin (de Nantes). — 4° *Médailles d'argent.* — MM. les Drs A. Chavanon (de La Rochelle) ; Clary (de Cahors) ; H. Courtade (d'Outarville) ; de Welling (de Bonen) ; S. Zavitziano (de Constantinople) et MM. Th. Meige (de Niort) ; P. Roche (de Grenoble) ; X. Rouveyre (de Privas). — 5° *Rappels de médailles d'argent.* — MM. les Drs Auvert (d'Aurillac) ; Bec (d'Avignon) ; Bonju (d'Orléans) ; Frémicourt (de Jaulgonne) ; Laurent (de Saint-Saulge) et MM. J. Boucoiran (d'Angoulême) ; F. Geay (de Rennes) ; Martin-Dupont (de Montpellier). — 6° *Médailles de bronze.* — MM. les Drs G. Benoist (de Vannes) ; Corneau (d'Authon) ; Cosson (d'Epinal) ; Danvin (de Koléa) ; A. Faidherbe (de Roubaix) ; J. Gignoux (de Lyon) ; E. Gloppe (de Roanne) ; Gomot (de Guéret) ; Guillemant (de Bourlon) ; Hamel (de Saint-Brieuc) ; Loridant (de Brou) ; H. Mouflier (de Villers-Cotterets) ; Ruffié (de Gardanne) ; E. Siller (de Versailles) ; L. Servas (de Bourg) ; A. Subercaze (de La Ferté-Alais) ; Vérette (de Besançon) ; A. Joly (médecin militaire) et MM. L. Boureau (d'Amiens) ; A. Cazo (de Rennes) ; G. Denos (de Chartres) ; Girardot (de Poitiers) ; L. Louis (d'Epinal) ; Millerel (de Montauban) ; L. Prat (de Chalon-sur-Saône) ; Rebuffel (d'Alençon). — *Rappels de médailles de bronze.* — MM. les Drs Chabenat (de la Châtre) ; Delavalle (de Sailly-sur-la-Lys) ; Heurteau (de Fayaux-Loges) et M. de Maisoncelle (d'Aucb).

Service de la Vaccine. — L'Académie a proposé et M. le Ministre de l'Intérieur a accordé, pour le service de la vaccine en 1898 : 1° Un prix de 1,000 fr. à partager ainsi qu'il suit : 500 fr. à M. le Dr E. Crimail (de Nantes) ; 500 fr. à M. le Dr L. Schwartz (d'Arris). 2° *Médailles d'or.* — MM. les Drs Ghègre (de Mascara) ; J. Casteret, A. Drouineau, J. Rouget (médecins militaires). — 3° *Rappels de médailles d'or.* — MM. les Drs Chonnaux-Dubisson (de Villers-Bocage) ; P.-A. Lop (de Marseille) ; Cassedehat (médecin militaire) ; P.-L. Simon (médecin principal des colonies). — 4° *Médailles de vermeil.* — MM. les Drs A. Bossion (de la Medjana) ; M. Coste (de Marseille) ; Crozes (de Aïn-Beïda) ; A. Faidherbe (de Roubaix) ; A. Augry (médecin militaire) ; Cognacq, Tédeschi, Vergoz (médecins des colonies) ; Carpot (médecin du service local à Saint-Louis (Sénégal). — 5° *Rappels de médailles de vermeil.* — MM. les Drs Duvernet (de Paris) ; Fuzet du Pouget (de Casteljau) ; E. Laffage (de Dra-el-Mizan) ; Lagarde (de Montauban) ; Mougeot (de Saïgon) ; Trolard (d'Alger) ; de Welling (de Rouen), P. Bernhard, J. Poujol (médecins militaires). — 6° *Médailles d'argent.* — MM. les Drs Barbier, Bertherand (de Paris) ; Bichon (de Blain) ; Bindé (d'Ancenis) ; Blesson (de Montreuil-sous-Bois) ; Bonnecaze (de Courbevoie) ; Boulet (de Saint-Didier-la-Séauve) ; Calton, Carpentier-Méricourt (de Paris) ; Charrier (de Nort) ; Colldecarréra (de Bagés) ; Conil (de Paris) ; Courgey (d'Ivry) ; H. Courtade (d'Outarville) ; Delarue (de Paris) ; Domeck (de Crémieu) ; A. Dourlens (de Bruay) ; Doury (de Paris) ; Dubousquet (de Saint-Ouen) ; Durand (d'Arcueil-Cachan) ; Duronéa (de Ustaritz) ; Gagnères (de Bourgoin) ; Ganivet-Desgraviers (de Mansle) ; Gardette (de Saint-Genest-Malifaux) ; Gaupillat (de Troyes) ; Gérard, H. Gourichon, Hamaïde (de Paris) ; Hervey (de Troyes) ; Isnel (de Vizille) ; Laurent (de Paris) ; Le Doze (de Clohars-Carnouët) ; Le Gallic (de Bannalec) ; Le Port (de Lanildut) ; A. Lucas, Magnin (de Paris) ; Michaux (d'Aubervilliers) ; Montignac (de Paris) ; H. Mouflier (de Villers-Cotterets) ; Nicole (de Lambézellec) ; Nobécourt, Orval (de Paris) ; Sage (de la Tour-du-Pin) ; P. Salmon (de Paris) ; Saussol (de Montpellier) ; Tagnard (de la Mure) ; Tariote (de Levallois-Perret) ; Tolédano (de Paris) ; Vallat (de Vincennes) ; Weil, Yvon, Zibelin (de Paris) ; A. Bardot, Chailliol, Hotchkiss, Leniez, Rouffignac, P. Terrasse (médecins militaires. — 7° *Rappels de médailles d'argent.* — MM. les docteurs A. Baratier (de Jeugny) ; Bardy (de Belfort) ; P. Bascou (de Bonisse) ; Boquin (d'Autun) ; Bouzol (du Cheylard) ; Boyt (de Lamastre) ; Breuch (de Bayonne) ; Chabaud (de Nieigles) ; Chalvet (de Lavigerie) ; Colin (de Quimper) ; Corson (de Guingamp) ; Courtenenve (de Saint-Claud) ; D. Denizet (de Château-Landon) ; Dorain (de Nantes) ; Frémicourt (de Jaulgonne) ; Gaillardon (d'Aubeterre) ; A. Gounand (de Besançon) ; Grias (de Pont-Aven) ; Gustin (de Noirmoutier) ; Hellet (de Clichy) ; Jenot (de Dercy) ; Lacaze (de Montauban) ; Lafite (d'Epinal) ; Le Gnével (de Pont-l'Abbé) ; Massina (du Boulon) ; Morvan (de Pleyben) ; Néis (de Pont-Croix) ; Pethiot (du Conquet) ; Piot (d'Aignebelle) ; Plantard (de Chantenay) ; Quéré (de Callac) ; Reisser (de Oued-Fodda) ; Sahut (de Gannat) ; Sanquer (de Morlaix) ; Vivier (d'Angoulême) ; Marty, Pilet (médecins militaires) et M. Pourquier, médecin vétérinaire (de Montpellier). — 8° *Médailles de bronze.* — MM. les Drs L. Alexandre (d'Arques) ; Camino (de Saint-Jean-de-Luz) ; M. Carrière (de Saint-Ybars) ; Casedevant (de Saint-Jean-Pied-de-Port) ; Chapontot (de Buxières-les-Mines) ; Chevrenil (de Sucé) ; Delaurier (de Chevagnes) ; Faur (de Ercé) ; Favre (de Annemasse) ; Forest (de Troyes) ; Georgiadès (de Jaulgonne) ; L. Koziell (de Oued-Marsa) ; Pellerin (de Neuilly-le-Réal) ; Sigaud (de La Chambre) ; Wrisez (de Capendu) ; Malafosse (médecin militaire). — 9° *Rappels de médailles de bronze.* — MM. les docteurs Béguseau (de Secondigny) ; Daguet (de Plumelec) ; Dermigny (de Saint-Simon) ; B. Fodéré (de Saint-Jean-de-Maurienne) ; Geffroy (de Carbaix) ; Luquet (de Toulon-sur-Arroux) ; Roudouly (de Caussade) ; Tisserand (de Saint-Jean-de-Losne). — *Sages-Femmes.* M. le Ministre de l'Intérieur a accordé des médailles et des rappels de médailles à un certain nombre de *sages-femmes* pour le service de la vaccine en 1898. Des récompenses ont été décernées aux *instituteurs et aux institutrices, publics et privés,* qui ont contribué le plus activement à propager les vaccinations et les revaccinations dans les écoles.

NÉCROLOGIE.

M. Le Dr RAFAILLAC (de Margaux).

M. le Dr Rafaillac (de Margaux), ancien président du Syndicat médocain, vice-président de l'Assnciation des Médecins de la Gironde, vient de mourir, après snixante-trois ans d'exercice médical commencé à l'âge de 22 ans. Praticien dévoué, instruit et estimé, il joignait à son amour pour la médecine, un vif attrait pour toutes les sciences. Il fut membre de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, et il apporta aux Congrès de cette Associatinn de nombreuses communications, notamment sur l'Anthropologie. Il fut également membre de la Société de Géographie, de la Société d'Archéologie, il s'occupa également de Botanique, d'Astronmie, de Littérature, d'Art, dans les courts loisirs que lui laissait le dur labeur professionnel. C'est donc un esprit vaste et distingué qui disparaît, laissant un vide immense parmi ceux qui le connaissaient et qui étaient tous ses amis.

M. le Pr AZAM (de Bordeaux).

On annnnce de Bordeaux la mort à l'âge de 77 ans, de M. le Dr Azam, professeur honoraire à la Faculté de Médecine, associé national de l'Académie de Médecine de Paris depuis 1895, chevalier de la Léginn d'honneur. M. le Dr Azam avait été reçu en 1848, à la Facnlté de Paris, avec une thèse sur le *Diagnostic différentiel des tumeurs de l'aine*, Paris, 1848, in-4°, n° 183, 55 p. Le premier, il vulgarisa en

France les expériences de Braid, dans un mémoire *sur le Sommeil nerveux ou hypnotisme* (*Arch. gén. de Méd.*, Paris, 1860, I, 5-24), et a publié depuis cette époque des travaux fort appréciés sur ce sujet. Citons entre autres : *Hypnotisme double conscience et altérations de la personnalité*, Paris, 1887, Baillière, in-12, 283 p.; *Le caractère dans la santé et dans la maladie*, Paris, Alcan, 1887, 227 p.; *Hypnotisme et double conscience; origine de leur étude et divers travaux sur des sujets analogues*, Paris, Alcan, 1893, in-8°, VII-375 p.). M. le Dr Azam était le fondateur du groupe girondin de l'*Association pour l'Avancement des Sciences*. Il y fit des communications remarquées sur la *double conscience*, entre antres aux Congrès de 1879 et de 1883.

M. le Dr BAUDRON (d'Ozoner-le-Marché). — M. le Dr CHEVALIER (de Baugé). — M. le Dr Nicolas EBRARD, ancien médecin en chef de l'Hospice Général à Nîmes, décédé à l'âge de 93 ans. — M. le Dr BOUGÈS (de St-Loubès). — M. le Dr HAYDUCK, professeur à la Station d'essai du Syndicat des distillateurs allemands et l'un des principaux collaborateurs de la *Zeitschrift für Spiritusindustrie*. M. le Dr Hayduck était bien connu en France par ses intéressants travaux sur la fermentation, sur le malt, sur la fabrication de la levure pressée et par ses recherches, plus récentes, sur l'éclairage par l'alcool. — Mme Peyron, femme du docteur PEYRON, chef du service d'électrothérapie à la Policlinique de Paris, décédée à Versailles.



La Médecine aux Chandelles.

La Médecine à la " Prise de la Balthy'lle " de la Scala.

On a fait un succès dans la grande Presse à cette minuscule revue à trois personnages jouée à la Scala. C'était plutôt médiocre ; mais il n'en était pas moins très parisien d'y passer une heure.

Le médecin y entendait avec effroi un petit couplet sur *l'appendicite*, la maladie à la mode, pour laquelle on ouvre tous les ventres, à en croire la chanson ! Nous prévenons nos confrères qu'il n'était pas, ce couplet, d'une force exceptionnelle. Mais, joint aux acrobaties d'une *Balthy'lle*, qu'on n'a guère envie de prendre malgré l'affiche, il contribuait au magnifique résultat annoncé aux quatre coins du monde !

Avant et après, quelques chansonnettes fort légères, qui étaient encore plus appréciées, car il est vrai que l'Hygiène n'y brillait pas....





Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — TABLEAU DES ACTES DU 25 AU 30 DÉCEMBRE 1899. — *Mardi 26*, 2e examen, doctorat, 2e partie, A. R.: MM. Mathias-Duval, Charrin, Desgrez. exam. Salle no 1, Faculté. M. Gley, censeur. — 2e examen, doctorat, nouv. rég. MM. Banriot, Retterer, Langlois, exam. Salle no 2, Faculté. M. Weiss. — 5e examen, doctorat, 1re p. chirurgie, MM. Brun, Poirier, Fanre, exam. Charité. M. Joffroy, censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 1re série, MM. Jaccoud, Ballet, Ménétrier, exam. Charité. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 2e série. MM. Dieulafoy, Thiroloix, Dupré, exam. Charité. M. Vaquez.

Mercredi 27. — Médecine opératoire, MM. Poirier, Lejars, Sebileau, exam. Ecole pratique. *Epreuve pratique*. — 2e examen, doctorat, oral, 1re partie. MM. Mathias-Duval, Blancard, Launois, exam. Petit amphithéâtre. M. Broca, (André,); censeur. — 3e examen, doctorat, 2e partie, MM. Landouzy, Gilles de la Tourette, Wurtz, exam. Salle no 2, Faculté. M. André. — 5e examen, doctorat, 1re partie, chirurgie, 1re série. MM. Kirmisson. Jalaguier, Legueu, exam. Necker. M. Hayem, censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie, chirurgie, 2e série. MM. Tuffier, Delbet, Walther, exam. Necker. — 5e examen, doctorat, 2e partie. MM. Potain, Brissaud, Méry, exam. Necker. M. Widal.

THÈSES. — *Mardi 21*, à 1 heure : Candidat, M. Vergely; Président, M. Guyon ; MM. Berger, Hartmann. Wallich, exam. *Influence de l'utérus sur la vessie en dehors des néoplasmes et de l'état puerpéral*. — Candidat, Mlle O. Latycheff ; Président, M. Berger; MM. Guyon, Hartmann, Wallich. *Traitement du trachome et de quelques-unes de ses complications par la greffe de la muqueuse buccale*, — Candidat, M. Pinoy ; Président, M. Cornil ; MM. Debove, Achard, Thoinot, exam. *Le sous-maxillaire et la tuberculose*. — Candidat, M. Arrivé ; Président, M. Debove. MM. Cornil, Achard, Thoinot. exam. *Influence de l'alcoolisme sur la dépopulation*. — Candidat, M. Tapie ; Président, M. Le Dentn; MM. Rémy, Thiéry, Albarran, exam. *Contribution à l'étude de la lipomatose symétrique à prédominance cervicale*. — Candidat, M. Pesquerel ; Président, M. Le Dentu ; MM. Rémy, Thiéry, Albarran, exam. *Appendicites chroniques*. — Candidat, M. Loisel ; Président, M. Hutinel ; MM. Letulle, Roger, Marfan, exam. *Foie diphtérique*. — Candidat, M. Béra ; Président, M. Hntinel ; MM. Letulle, Roger, Marfan, exam. *Du milieu souterrain et de son influence dans la pathologie des mineurs.* (*Carvin-Neurchin*). — Candidat, M. Pourtié; Président ; M. Hutinel ; MM. Letulle, Roger, Marfan, exam. *Contribution à l'étude des accès fébriles intermittents au décours de la dothiénenterie*. — Candidat, M. Bardy ; Président, M. Hutinel; MM. Letulle, Roger, Marfan, exam. *De la broncho-pneumonie apyrétique chez le vieillard*.

Mercredi 27, à 1 heure : Candidat, M. Degorce ; Président, M. Tillaux ; MM. Letulle, Mauclaire, Desgrez, exam. *Suture en un seul plan dans la laparotomie et dans la cure radicale des hernies inguinales*. — Candidat, M. Meslans; Président, M. Tillaux ; MM. Letulle, Mauclaire, Desgrez, exam. *Contribution à l'étude des applications cliniques de l'orthoforme*. — Candidat, M. Sanquirico; Président, M. Tillaux ; MM. Letulle, Mauclaire, Desgrez, exam. *Quelques considérations sur les suites de l'œsophagotomie externe*. Candidat, M. Petit ; Président, M. Tillaux ; MM. Letulle, Mauclaire, Desgrez, exam. *Contribution à l'étude thérapeutique du créosoforme en chirurgie*. — Candidat, M. Bailey ; Président, M. Fournier ; MM. Pouchet, Gaucher, Banriot, exam. *De l'emploi de l'acide lactique comme antiseptique intestinal dans les diarrhées des enfants et dans les dermatoses prurigineuses*. — Candidat, M. Legrand ; Président, M. Pouchet ; MM. Fournier, Gancher, Hanriot, exam. *Les anesthésiques locaux en chirurgie générale, et stomatologie*. — Candidat, M. Laisné ; Président, M. Tillaux. *Contribution à l'étude de l'urétro-cysto-néostomie et du traitement des fistules urétro-vaginales*.

ENSEIGNEMENT MÉDICAL HOSPITALIER. — **Hôpital Saint-Antoine.** — *Service spécial des maladies de l'oreille, du nez et du larynx.* — M. le Dr M. LERMOYEZ reprendra ses conférences cliniques le *samedi 6 janvier, à 9 heures 1/2.* Emploi du temps : Le lundi, petite chirurgie spéciale ; le mardi, conférence de technique et de séméiologie ; présentation de malades ; le vendredi, opérations (cure radicale de l'otorrhée et des sinusites de la face) ; le samedi, conférence de thérapeutique.

Laboratoire de Physique. — *Démonstrations et exercices de radiographie.* (Sous la direction de M. BROCA (André), agrégé). — Des démonstrations de radioscopie et de radiographie, *suivies d'exercices pratiques faits par les élèves*, auront lieu, au laboratoire de Physique de la Faculté de Médecine, les lundis, mercredis et vendredis, de 3 à 5 heures, à partir du lundi 8 janvier 1900.

La durée des manipulations sera de *neuf* séances, *au prix de 150 francs*, pour les élèves ne connaissant pas la photographie ; elle sera de *six* séances, *au prix de 100 francs*, pour les élèves connaissant la photographie.

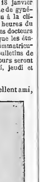
Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés.

Les inscriptions seront reçues les lundi, mardi, jeudi et samedi, au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), de midi à 3 heures.

La mise en série sera faite, au laboratoire de physique, sur la présentation de la quittance des droits.

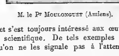
Clinique d'accouchements Baudelocque. — M. le Dr BAUDRON, accoucheur des Hôpitaux, commencera le jeudi, 18 janvier 1900, a 10 heures du matin, un Cours clinique et pratique de gynécologie. Ce Cours sera complet en 18 leçons, et aura lieu à la clinique Baudelocque, les jeudis, samedis et mardis à 10 heures du matin. Le prix du cours est de 50 francs. Seront admis les docteurs français et étrangers immatriculés à la Faculté, ainsi que les étudiants immatriculés, sur la présentation de la carte d'immatriculation et de la quittance du versement des droits. Les bulletins de versement relatifs à la carte d'immatriculation et au cours seront délivrés au secrétariat de la Faculté, les lundi, mardi, jeudi et samedi, de midi à 3 heures.

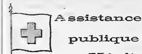
École de Médecine d'Amiens. — Notre excellent ami, M. le Dr MOULONGUET, professeur à l'Ecole de Médecine d'Amiens, vient d'être nommé Directeur de cette Ecole. A cette occasion, nous sommes heureux de lui adresser nos plus sincères félicitations. M. Moulonguet a mérité les honneurs qui lui ont été accordés.



M. le Pr MOULONGUET (Amiens).

Tout le monde sait, en effet, qu'en dehors de ses travaux de chirurgie et de sa carrière professorale, il est toujours resté très au courant des découvertes modernes et s'est toujours intéressé aux œuvres de Décentralisation scientifique. De tels exemples sont trop rares pour qu'on ne les signale pas à l'attention de tous.





Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Concours de l'Externat.* — PATHOLOGIE : 9 Décembre, *Symptômes et diagnostic du mal de Pott.* — Le 14 Décembre, *Muguet.* — ANATOMIE : 12 décembre, *Rapports du rectum.* — Le 14 Décembre, *Rapports de l'utérus.*

Concours de la Médaille d'or (Médecine). — L'épreuve orale de pathologie a été : *Gastrosuccorrhée.* — Ce concours vient de se terminer de la façon suivante. *Médaille d'or* : M. CASTAIGNE ; — *Médaille d'argent* : M. BERNARD. — *Médaille de bronze* : M. GRIFFON.

Mutations dans les Hôpitaux. — Par suite de la limite d'âge de M. le Pr TERRIER et de la mort de M. A. MARCHAND, le mouvement suivant aura lieu le 25 décembre dans les services de chirurgie des hôpitaux de Paris. M. le Pr BERGER passe à l'hôpital Beaujon ; M. le Dr PICQUÉ passe à l'hôpital Bichat ; M. le Dr CHAPUT, de l'hôpital Tenon à l'hôpital Broussais ; M. le Dr LEJARS, de la Maison de Santé à Tenon ; M. POTHERAT, de Bicêtre à la Maison de Santé ; M. le Dr GUINARD, d'Ivry à Bicêtre ; M. le Dr HARTMANN, du Bureau central à l'hospice d'Ivry. — MM. les Prs MUSELIER et BRISSAUD passent à l'Hôtel-Dieu ; MM. les Drs SEVESTRE et JOSIAS, à Etex ; MM. NETTER et MOREL-LAVALLÉE, à Michel-Bizot ; MM. MARFAN et GUINON, à Hérold, MM. VARIOT et RICHARDIÈRE, aux Enfants malades ; M. BRAULT, à Lariboisière ; M. THOINOT à St-Antoine ; M. DALCHÉ, à Tenon ; M. WURTZ aux Ménages ; M. LAUNOIS, à Dehrousse.

Hôpital Saint-Louis. (Service des Teignes). — En 1894, le Conseil municipal avait voté un crédit de 8,900 francs en vue de la « création d'un laboratoire spécial de la Ville de Paris pour l'étude des teignes et des maladies de la peau dans l'enfance et l'adolescence ». Depuis cette époque, le crédit est resté disponible. Dans ces conditions, le Conseil a décidé avant-hier qu'il y avait lieu de l'affecter au fonctionnement d'un laboratoire municipal de recherches à l'hôpital Saint-Louis, au lieu et place de celui qui existe actuellement à l'école Laillier, lequel a une affectation restreinte. M. le Dr SABOURAUD est chargé de la direction dudit laboratoire et de la surveillance de toutes les écoles de Paris au point de vue des teignes et des maladies de la peau. Un crédit de 8,900 fr. sera inscrit chaque année au budget pour le fonctionnement de ce laboratoire municipal (*Sem. méd.*).

Hopitaux de Lille. — *Hôpital Saint-Sauveur.* — Il y a quelques jours en, présence du personnel de l'hôpital de Saint-Sauveur, à Lille, une messe solennelle a été célébrée, dans la chapelle de cet établissement, à la mémoire de Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hai-

nant, fondatrice de l'hôpital en 1216, et dont le surnom de « la bonne comtesse » est encore si populaire à Lille.

Hôpitaux de Montpellier. — Le Concours d'Internat vient de se terminer par la nomination de MM. Dufoise, Bousquet, Gaillarn, internes titulaires, et de MM. Pagès, Abadie, Calmettes, Gobleski, Grégoire, Rouvière, Triole, internes provisoires.

L'Assistance privée au Creusot. — A côté des œuvres de la Société du Creusot, se trouvent les fondations de la famille Schneider. Il y a tont d'abord la *Maison de retraite*, fondée par Mme veuve Eugène Schneider, M. et Mme Henri Schneider. Cet établissement, inauguré le 4 janvier 1887, contient 70 lits; il est affecté d'abord aux anciens ouvriers de l'usine et à lenrs veuves, puis aux habitants de la ville et du canton. Sa construction seule a coûté 340,000 francs. Puis le 15 septembre 1894, on a inaugnré l'*Hôtel-Dieu*, que les mêmes donateurs et la Compagnie ont créé pour remplacer une infirmerie et un hôpital devenus insuffisants. Les bâtiments, très bien aménagés, sont au milieu d'un domaine de 60 hectares; ils contiennent 127 lits.

Assistance publique de France. — *Dons officiels*. — M. le Ministre de l'Agriculture vient d'accorder sur les fonds du Pari mutuel 3.500 francs à la commune de Gavarnie, pour la construction d'un refuge destiné à offrir un asile aux voyageurs et aux bergers égarés ou surpris dans la montagne par le mauvais temps; 20,000 francs à la commune de Tarbes pour améliorer et agrandir l'hospice; 40.000 francs à la commune de Lourdes, pour le même objet; 60,000 francs à la commune de Vic-Bigorre, pour le même objet.

Assistance publique internationale. — Au Conseil municipal de Paris, M. Gelez a demandé récemment la création d'une Assistance publique internationale.

La Médecine dans le Conflit Anglo-Boër. — Le Nombre des Blessés. — On a noté que les blessés anglais étaient en majorité touchés aux *jambes* et à l'*abdomen*. La proportion des tués aux blessés est de 1/5.3, proportion dépassant les statistiques publiées jusqu'à ce jour. En effet, Fischer donne le tableau suivant de cette proportion pour les guerres les plus meurtrières de ce siècle. [Leipzig (1813): 1.20; Crimée: 1.44; Prussiens (Schleswig-Holstein, 1864): 1.18; Prussiens et Austro-Hongrois, à Königgratz: 1.3; Prussiens en 1870-1871: 1.54; Russes en 1877-78: 1.21. La moyenne est de 1/3.2.] Les Boërs savent sans doute, que les blessures au ventre sont les plus graves, et, comme ils sont bons tireurs, c'est là qu'ils visent.

Les Secours aux Blessés au Transvaal. — *Russie* — Les détachements sanitaires de la Société russe de la Croix-Rouge et du comité hollandais de Saint-Pétersbourg sont complètement organisés; leur départ pour le Transvaal aura lieu très prochainement. Les sympathies du public et des journaux russes pour les Boërs augmentent graduellement. La Souscription du Comité hollandais dépasse déjà 90.000 roubles.

Le détachement sanitaire de la Croix-Rouge a quitté Saint-Pétersbourg pour se rendre au Transvaal. Il arrivera aujourd'hui à Odessa et en repartira le 15 pour Port-Saïd, d'où un navire des Messageries maritimes le transportera à Lourenço-Marquès. De là il se dirigera sur Prétoria par chemin de fer. Un nombreux public a accompagné à la gare le détachement et lui a fait des adieux aussi touchants que chaleureux. A Odessa, tous ses membres se feront vacciner et, en outre, le détachement a emporté une provision de sérum antipesteux, qu'on avait fait venir de Paris. Le Comité de secours aux Boërs de la colonie hollandaise de Saint-Pétersbourg, qui a déjà recueilli, comme je vous l'ai télégraphié, plus de 90,000 roubles, active les derniers préparatifs d'organisation de son détachement sanitaire, qui va aussi bientôt partir pour le Transvaal.

Amérique. — Jeudi est parti le navire-hôpital américain *le Maine*, à destination du Cap. Il arborera, côte à côte, les pavillons américain et anglais. Le duc de Connaught a présenté, de la part de la reine Victoria, au comité américain du *Maine*, un drapeau anglais, et il a remercié, au nom de la reine, les souscripteurs américains.

Angleterre. — Les Drs Mac Cormac et Thyves sont depuis le 11 décembre au camp de Frère. — Un second hôpital général va être installé à Wymberg à côté du premier.

France. — La Croix-Rouge française (Union des Femmes de France) communique la note suivante. La Compagnie des Chargeurs-Réunis a transporté des magasins de l'Union des Femmes de France au chemin de fer de l'Ouest, cinquante colis qui partiront le 25 pour le Transvaal. Nous rappelons que l'Union des Femmes de France, *Société nationale*, ne pouvait, à l'aide de ses propres ressources, venir en aide aux victimes d'une guerre où l'armée française n'est pas engagée, mais qu'elle a pris l'heureuse initiative d'ouvrir une souscription. C'est donc avec les sommes qui lui ont été versées jusqu'à ce jour, pour les victimes de la guerre du Transvaal, que cette Société a pu réunir le matériel d'un hôpital de campagne, que renferment ces cinquante colis. L'Union des Femmes de France espère que là ne s'arrêteront pas ses envois et que le public, qui s'est montré si généreux, lui continuera sa confiance et lui permettra ainsi de faire très prochainement un nouvel envoi aux blessés de la guerre du Transvaal.

Hollande. — Le Comité central de la Croix-Rouge néerlandaise a décidé de faire parvenir des renforts de personnel, un supplément de matériel et de nouvelles provisions de vivres aux deux Ambulances hollandaises. Cet envoi se fera par le vapeur allemand *Kanzler*, qui partira d'Amsterdam le 23 décembre. Le Dr Rijckevorsel, de Rotterdam, trois autres médecins et quatre infirmiers composeront le personnel complémentaire. Le *Javabode* du 19 novembre annonce qu'une Ambulance des Indes néerlandaises se rendra au Transvaal. Le gouverneur général a accordé un congé de six mois au chef de cette ambulance, l'officier de santé de 1re classe van Kerckhoff, qui touchera la solde de non-activité.

Les maladies au Transvaal. — L'état sanitaire des troupes républicaines à Spytfontein serait mauvais; une épidémie de fièvre typhoïde aurait éclaté. — Le War Office communique la dépêche suivante: Pietermaritzburg, le général White télégraphie qu'il y a en traitement à l'hôpital 32 cas graves de fièvre entérique.



Sociétés et Congrès.

Société académique de Nantes. — *Séance publique annuelle.* — La Société académique de la Loire-Inférieure a eu sa séance publique annuelle ces jours-ci au théâtre Graslin, sous la présidence de M. le Dr Hervouet. Le distingué président de la Société avait à ses côtés MM. les Drs Joüon, Poisson, Simonneau, Sourdille, Montfort, Guillonx, Chachereau, Gaucher, Lacambre, entr'autres. — M. le Dr Hervouet a ouvert la séance par un discours très remarquable sur les phénomènes surnormaux de la « *Télépathie* ».

Académie des sciences de Paris. — Le président a donné lecture à la dernière réunion d'une lettre par laquelle l'*Académie des sciences de Berlin* invite la compagnie à se faire représenter à la séance solennelle du deuxième centenaire de sa fondation, qui se tiendra le 20 mars prochain.

La *Société de biologie de Paris* adressera une invitation semblable à l'occasion de son cinquantième anniversaire qu'elle s'apprête à célébrer le 27 décembre.

Société Médicale du IXe Arr. de Paris. — Dans sa dernière séance la Société médicale du neuvième arrondissement a choisi pour son Président, en 1901, M. le Dr Bélières, médecin de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur.

Cette Société, la plus importante de Paris, ne compte pas moins de 250 membres, parmi lesquels nombre de notabilités médicales, professeurs, médecins et chirurgiens des hôpitaux, etc,

Le Président sortant, M. le Dr Jamin, est nommé Président du Syndicat des Médecins de la Seine.

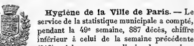


Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé Militaire. — *Réserve.* — Nominations au grade de médecin principal de 1re classe : M. Willigens, médecin principal de 1re classe de l'armée active, retraité ; au grade de médecins-major de 2e classe, MM. de Burine et Mourier, médecin-major de 2e classe de l'armée active, démissionnaires ; au grade de médecin aide-major de 2e classe : MM. les Drs Abd-el-Nour, Acquaviva, Allard, Belohous, Benoît, Bérard, Bigeard, Bisquera, Bories, Bosvieux, Bottone, Boncard, Bonsquet, Bontron, Bricard, Brun, Brunean, Caffarel, Caizergues, Calbat, Camiade, Cazade, Ceccaldi, Chabriac, Chailan, Chartier, Czin, Delebecque, Deshayes, Dousset, Esperandien, Etterlen, Fassina, Fortnnet, Fournier, Ganmerais, Gilbert, Girard, Gonrdon, Goy, Guex, Helouin, Horveno, Jung, Lacrosaz, Lahaye, Lapeyre, de Lara, Latburay-Viollet, Lefer, Legry, Lombard, Martel, Milian, Mongin, Morard, Pamart, Payen, Pellegrin, Philippe, Pierrot, Ricoux, Roques, Salvador, Saqui, Tanchon, Vial et Weill.

Les viandes de conserve dans l'armée. — Au sujet des boîtes de conserves de viande, qui ont occasionné à plusieurs reprises des accidents dans les corps de troupe, le Ministre vient de prescrire qu'à l'avenir ces boîtes seront examinées, immédiatement après leur ouverture, par l'officier de semaine, membre délégué de la Commission des ordinaires du régiment, assisté d'un médecin militaire, ou, à défaut, d'un vétérinaire. Si les boîtes paraissent suspectes, le fait sera immédiatement constaté par un procès-verbal dont une expédition sera envoyée au chef de corps ou de détachement, et l'autre au comptable distributeur, qui devra, en échange, remplacer les boîtes mentionnées comme avariées, et qui lui seront remises.

Service de Santé de la Marine. — Un décret, en date du 5 décembre 1899, porte qu'il sera institué une Commission unique de *classement* pour le Corps de Santé de la Marine. Cette Commission est formée par l'adjonction à la Commission du 2e degré chargée de dresser les tableaux d'avancement des officiers de marine, de trois directeurs du Service de Santé, un d'eux étant le plus ancien directeur du corps. — *Nominations* à l'emploi de médecin auxiliaire de 2e classe : MM. les Drs Brengues, Carrère, Couvy, Erdinger, Fichet, Kérandel, Martin et Plomb.



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 49e semaine, 887 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (913) et à la moyenne ordinaire des semaines de décembre (922). La fièvre typhoïde n'a causé que 9 décès (au lieu de 12 pendant chacune des deux semaines précédentes et de chiffres plus élevés pendant les semaines antérieures). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins continue à diminuer (48 cas nouveaux au lieu de 52 la semaine précédente). Les autres maladies épidémiques continuent à être rares. La rougeole n'a causé qu'un décès, (u lieu de la moy enne, 6) la scarlatine, 4 ; la coqueluche

3 ; la diphtérie, 7, présentent des chiffres voisins de la moyenne. Il y a eo 11 suicides et 15 autres morts violentes. On a célébré à Paris 437 mariages. On a enregistré la naissance de 1,129 enfants vivants (496 garçons et 593 filles), dont 790 légitimes et 339 illégitimes. Parmi ces derniers, 48 ont été reconnns immédiatement.

Alcoolisme. — La *Société médicale des Hôpitaux de Paris* a voté les conclusions du rapport fait par M. le Dr Jacquet, an nom de la Commission dite de l'alcoolisme, invitant l'Administration de l'Assistance publique : 1° à délivrer à chaque malade sortant de l'hôpital, homme ou femme, un « memento » succinc des dangers de l'alcoolisme; 2° à instituer dans tous les hôpitaux un lieu de réunion convenable avec des jeux, des journaux, des livres, où les infirmiers poorraient se distraire aux heures de loisir et échapper ainsi à la tyrannie du cabaret.

Les Charlatans de Paris. — Tons les grands journaux politiques publient l'annonce suivante. « *Médecin oculiste*. C'est avec un extrême plaisir que nous annonçons à nos lecteurs l'installation à Paris d'un *grand médecin oculiste américain*. Nous engageons les aveugles et les personnes qui, souffrant des yeux, ont essayé en vain tons les traitements à aller trouver ce savant qui obtient des guérisons surprenantes avec des remèdes végétaux découverts par lui. Ses [consultations ont lieu dans ses nombreux cabinets, tous les jours de dix henres à midi et de trois heures à cinq heures. Elles sont gratuites pour les indigents tous les jours, de cinq heures à six heures. » — *Et, allez donc, c'est pas mon père*.

Médecine et Eaux minérales. — M. le Professeur Landouzy adresse aux journaux la lettre suivante : « Monsieur le Rédacteur en chef, permettez-moi de faire appel à la publicité de votre journal pour protester énergiquement contre l'abus qui, sciemment ou non, dans certains articles financiers, vient d'être fait de mon nom et de mes appréciations exclusivement techniques sur les eaux de Saint-Honoré-les-Bains. A propos d'une émission d'actions, on cite mon nom et un extrait d'une conférence médicale. Mon nom et mon opinion scientifique se trouvent mêlés abusivement à une opération financière que je ne connais pas, et à laquelle, bien entendu, je suis complétement étranger. Je réserve d'ailleurs, le cas échéant, l'exercice de tous mes droits. Veuillez, monsieur le Rédacteur en chef, agréer, avec mes remerciements, etc., Docteur LANDOUZY ».

Les Médecins Experts en Tunisie. — Un règlement d'Administration publique, rendu en exécution de la loi du 27 mars 1883, relative à l'organisation de la juridiction française en Tunisie, fixe : 1° les conditions suivant lesquelles peut être conféré aux médecins le titre d'expert devant les tribunaux français de la Tunisie ; 2° la réforme du tarif de 1811 en ce qui touche les honoraires, vacations, frais de transport et de séjour des médecins.

La Peste. — *Portugal*. — Depuis le commencement de l'épidémie jusqu'au 16 décembre, il y a eu 277 cas de peste, dont 102 suivis de décès. Pendant la semaine dernière, il y a eu 2 décès.

Ile Maurice. — Les journaux, apportés par le *Djemmah*, courrier d'Extrême-Orient, annoncent que la peste sévit toujours à l'île Maurice (169 cas, du 14 au 27 octobre). Quelques cas hien ont été constatés à la Réunion.

La Rage en Belgique. — On signale de différents côtés, en Belgique, des cas de rage extrêmement graves. C'est ainsi qu'à Grimberghe, près Vilvorde, dix-huit chiens ont dû être abattus à coups de fusil. Quatre personnes qui avaient été mordues par ces animaux, ont été envoyées en traitement à l'Institut Pasteur de Lille. A Ternath, un grand nombre de maraîchères s'étaient arrêtées devant une auberge avec leurs petites charrettes attelées de chiens. Un de ces animaux parvint à briser sa chaîne et pénétra dans la maison où il mordit huit personnes. On suppose qu'il était enragé; en tous cas, les mesures nécessaires ont été prises en ce qui concerne les personnes mordues.

Épidémies à Marseille. — On signale à Marseille une épidémie d'*influenza* et de *variole*. La Mairie prend les mesures nécessaires pour enrayer l'épidémie de variole. Un avis officiel prévient le public que le personnel médical se transportera dans les usines et dans les chantiers pour vacciner gratuitement toutes les personnes qui le désireront. En outre, on vaccine deux fois par semaine dans les divers quartiers de la ville. La tâche est difficile, car la population italienne, évaluée à environ cent mille âmes, serait hostile à la vaccine.

Un cas bizarre de corps étranger des voies aériennes. — Un étrange accident, qui a coûté la vie à un enfant de onze ans, vient d'arriver à Nont-devant-Sassey (Meuse). Le jeune Emile Richard avait introduit dans sa bouche, après l'avoir gonflé, un petit ballon en caoutchouc, adapté à un tube en bois faisant de la musique, lorsque le ballon éclata. L'enfant ayant aspiré instinctivement, le caoutchouc s'introduisit dans le larynx avec le tube et boucha les voies respiratoires : ce qui produisit immédiatement un étouffement mortel.



Divers

Monument d'Alphand. — *Inauguration*. — On a inauguré cette semaine le Monument d'Alphand. Aux portes de l'enceinte réservée, des braseros avaient été installés, près desquels les invités, venus malgré tout très nombreux, restèrent groupés jusqu'au dernier moment, et qu'ils ne quittèrent qu'à regret pour venir s'asseoir sur les fauteuils dorés de l'estrade officielle.

La Maison de Pasteur à Strasbourg. — Un comité vient de se former à Strasbourg à l'effet de placer un médaillon commémoratif sur la façade de la maison, rue des Veaux, 3, qu'habitait Louis Pasteur, en 1853, lorsqu'il était professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Strasbourg. Ce médaillon, une œuvre d'art où rayonnent la vie et la pensée, a été exécuté par M. Auguste Patay, sculpteur parisien, attaché à l'hôtel des Monnaies. Il représente l'effigie du grand savant français, avec l'inscription suivante : « Pasteur, 1822-1895 ». Le Comité est composé

de Mlle Jeanne Kuhff, attachée à l'institut Pastenr ; du doctenr Jules Bœckel, chevalier de la Légion d'honneur, de MM. Fritz Kieffer, directeur de l'Imprimerie alsacienne, officier d'Académie, Alfred Ritleng, notaire, chevalier de de la Légion d'honneur. — Rappelons, à cette occasion, que le directenr de l'Imprimerie alsacienne a onvert, en 1886, une sonscription au *Journal d'Alsace*, en faveur de la création de l'institnt Pastenr de Paris. Cette souscription a produit en peu de jours la somme de 42,000 francs, qui ont été versés an comité provisoire sous ce titre : « Offrande de l'Alsace à l'Institut Pasteur ».

Les Médecins Collectionneurs. — M. le Dr Henri de Rothschild vient de faire rentrer dans le domaine artistique français quatre des plus helles tapisseries des Gohelins du dix-huitième siècle, qui avaient été données par Louis XV au marquis de Grimaldi, Ministre du roi d'Espagne Charles III. Ces tapisseries avaient passé par succession aux comtes portugais de Silva Carvalho, qui viennent de les vendre à Gênes dans le palais qu'elles décoraient depuis près d'un siècle et demi. Toutes sont dans un état de conservation parfaite. Trois représentent des scènes des deuxième et cinquième actes de l'*Armide* de Quinault, par Coypel, dont l'une porte la signature avec la date 1737. La quatrième tapisserie complétant le lot vendu à Gênes a pour sujet la scène cinquième du quatrième acte de *Roland*, du même Quinault, et il en existe une répétition au musée du Louvre. Sur une mise à prix de 400,000 francs, ces quatre magnifiques pièces des Gohelins ont été adjugées 585,000 francs.

Les Médecins Armateurs. — Nous apprenons que M. le Dr Vandaele est *Armateur*.

Les Médecins conférenciers. — Conférence du Dr L. Petit sur « *les hôtels de France* » au Touring-Cluh.

Les Médecins et la politique. — M. Desplats, étudiant en médecine, a affirmé devant la Haute-Cour le caractère spontané de la manifestation au cours de laquelle il a été arrêté. Il s'est déclaré républicain et déroulédiste et en se retirant il a crié : « Vive Déroulède ! Vive la Liberté ! » Sur l'ordre du président, le témoin est revenu à la barre, et a reçu une admonestation. (Protestations snr les bancs des accusés).

Les Malades illustres. — *La maladie de Tolstoï.* — La population moscovite est très préoccupée de la grave maladie du célèbre écrivain, comte Léon Tolstoï. L'écrivain est atteint d'une maladie de foie (coliqnes hépatiques), compliquée maintenant de douleurs d'estomac, de vomissements, et aggravée surtout par une extrême faiblesse, que les médecins attribuent à un grand surmenage de travail littéraire et au régime de nourriture végétarien que pratique l'illustre malade et auquel il ne veut même pas renoncer actuellement. Les dernières nouvelles sont cependant plus favorables et l'on espère que, si l'amélioration intervenue dans son état continue, tout danger sera hientôt écarté. Température normale, cœur régnlier.

L'Opération de M. Crispi. — M. Crispi a subi à Naples l'opération préliminaire de *l'iridectomie*, précédant celle de la *cataracte*. Elle a, paraît-il, parfaitement réussi. Dans deux semaines, temps nécessaire, il sera procédé à l'opération définitive.

La santé des Hommes célèbres. — Léon XIII, qui était complètement remis de son indisposition de la semaine dernière, a de nonveau pris froid le 6 décemhre dernier, et est ohligé de garder le lit.

Les Maisons de Santé avant 1800. — Quand, avant 1793, on voulait se déharrasser de quelqu'nn de notable, on avait la ressource des *Maisons de Santé*. — C'étaient des confortables lieux de retraite, situés dans les fauhonrgs, entourés de vastes jardins, où, moyennant pension, on pouvait isoler pendant quelque temps nn parent compromettant. Les plus renommés de ces établissements, dont quelques-uns existent encore, étaient la maison du Dr Belhomme, en haut de la colline de Charonne ; celles des demoiselles Donay et Lacour, à la Nonvelle-France, de la dame de Sainte-Colomhe, à Picpus, du chirurgien Escourbiac, rue du Chemin-Vert, etc.

Les Savants an Théâtre. — Dans la *Conscience de l'Enfant*, jouée récemment aux Français, parmi les personnages, il y a celui de Richard, un vieux marin, ami de Cauvelin, qui partage ses idées, et qui a nn fils, Jean, *savant* de profession, très austère, très épris de ses travaux de hiologie. Elevé avec Germaine, il doit l'épouser. Mais les jeunes gens (effet ordinaire de la camaraderie) ont plns d'amitié que d'amour, et c'est en somme d'un mariage de convenance qu'il s'agit.

Les Amours des Savants. — La *Gazette d'Allemagne du Nord* du 8 décemhre 1899, dit : Un écrivain français, M. le Dr Didier, de Stuttgard, est l'auteur des dernières nouvelles authentiques sur l'amour dernier de Goethe et la baronne de Levetzow, qui ont fait tant de sensation parmi les lettrés des deux mondes.

La Médecine au Patinage. — Reconnue, patins aux pieds, au Bois de Boulogne ces jours-ci, Mme Brouardel, femme du Doyen de la Faculté (*Figaro*).

Accident arrivé à un Médecin. — M. le Dr Roche (de Toucy) passait dans sa voitnre à Mézières, avec son frère, général de brigade, lorsque le cheval, effrayé par une laveuse, fit un écart et renversa la voiture. — Ce médecin s'est fait des contusions aux reins.



Les Médecins Artistes Peintres.

M. le Dr Chenantais (de Nantes).

M. le Dr Chenantais (de Nantes), fils de l'ancien professeur de clinique chirurgicale de cette ville, qui est chirurgien comme son père, est en même temps un artiste peintre de talent. Il vient de se promener du côté de Pont-Aveut

cette vallée si gracieuse de la Haute-Bretagne (où exerce notre ami, M. le Dr GRIAS), avec ses toiles et ses pinceaux. Il en a rapporté des études qui sont pour lui comme autant de souvenirs. Ceux qui ont fait le même voyage en sentiront mieux tout le prix.

Bien que l'artiste ait qualifié son exposition des sous-titres modestes d'études, d'esquisses, et même de pochades, l'envoi est des plus estimables; et l'ensemble a fait grand plaisir. Il y a surtout un effet de soleil sur les vases, un sentier, un vieux puits, une vieille maison qui m'ont rajeuni de quelques années. Il me semblait revoir ce spectacle comme autrefois et je sais gré à M. le Dr Chenantais de m'avoir procuré cette joie.

Le Navire-Hôpital des Femmes de France (1).

L'Union des Femmes de France vient de prendre l'initiative de la fondation de bateaux-transports pour les marins blessés en mer. Elle a demandé au Ministre de la Marine l'autorisation d'aménager un navire qui recueillerait les blessés des combats navals et les débarquerait à terre après qu'on leur aurait donné les soins d'urgence. Ce navire et tous ceux qui seraient aménagés de même par la Société serviraient d'intermédiaires entre les hôpitaux créés sur les navires de guerre par le Service de Santé de la Marine et ceux que l'Union aurait préparés à terre.

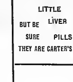
M. le Dr de LANESSAN vient d'adresser à Mme KŒCHLIN-SCHWARTZ, présidente de l'Œuvre, une lettre de pleine adhésion. « Afin, écrit le Ministre de la Marine, de donner à votre généreuse initiative une solution pratique, il m'a semblé que les dispositions à prendre pourraient être, dans les lignes générales, les suivantes. Le navire destiné à recevoir l'Ambulance maritime devrait être un paquebot pouvant fournir plus de douze nœuds en service courant, un de ceux, par exemple, qui sont affectés par les Messageries maritimes aux lignes de la Méditerranée. Ce bâtiment serait, au moment de la mobilisation, affrété par l'Etat qui mettrait simplement à bord un Commissaire du Gouvernement, rôle qui serait dévolu, après entente avec l'Union, soit à un médecin, soit à un Commissaire de la Marine. Ce navire, dont les mouvements seraient réglés par l'autorité maritime aurait ainsi, dès le début des hostilités, un caractère exclusivement hospitalier. Tout ce qui a trait aux installations et aux aménagements spéciaux serait à la charge de la Société, aussi bien que l'achat du matériel sanitaire, des médicaments, la solde du personnel médical et hospitalier qu'elle aurait à fournir. Après entente avec la Compagnie des Messageries maritimes et l'Union des Femmes de France, un essai d'installation dont le plan devra être soumis au département, pourrait être exécuté à Marseille ou à la Ciotat pendant une période d'immobilisation du paquebot désigné. Cet essai serait suivi par M. le contre-amiral commandant la Marine à Marseille, assisté d'un médecin délégué par le préfet maritime de Toulon. »

Comme sanction de ce programme, M. de Lanessan a tout de suite institué une Commission technique pour étudier dans le plus bref délai les conditions dans lesquelles l'Union des Femmes de France entreprendra l'organisation de cette formation sanitaire. Cette Commission, qui va siéger ces jours-ci au Ministère de la Marine, est composée de MM. l'amiral de la Bédollière; le docteur Bonnafy, médecin en chef et membre du Conseil supérieur de la Marine; Cuneo, inspecteur général du Service de Santé de la Marine; Grall, inspecteur du Service de Santé des Colonies; un membre du Commissariat de la Marine; un membre du corps des ingénieurs de la Marine, et enfin du docteur Boulonmié, secrétaire général de l'Union des Femmes de France, représentant la Société.

(1) Voir *Gazette Méd. de Paris*, 1899, n° 46, p. 548.

Les Annonces médicales en Chemins de fer.

Nous donnons ci-joint un type d'annonces médicales anglaises qu'on dispose le long des voies de chemins de fer.



Aux États-Unis, ce système est depuis plusieurs années en vigueur. Dès 1893, nous l'avons vu, de New-York à Chicago, utilisé sur une grande échelle. En France, il commence à devenir également d'un usage général.

Un de nos amis dit des *Carter's Pills* :

« Elles finissent par vous hypnotiser, ces petites pilules pour le foie, du dénommé Carter! Et on est tout à fait sûr que ce sont celles de Carter qui vous poursuivent impitoyablement, tout le long de la route, ni plus ni moins qu'un vulgaire poteau télégraphique! »

On parle de faire une *loi* pour empêcher ce système d'annonces dans notre pays. Il est, en effet, beaucoup plus urgent de songer à cette petite affaire, pour embêter les industriels, que de s'atteler à la question des *Prompts Secours* dans les grandes villes, par exemple !

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 191.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : La Loi Roussele en Province; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Médecins lauréats de l'Institut : Les Prix de l'Académie des Sciences (1899). — Les Inaugurations de la Semaine : Le Club Médical de Paris. — Le Scandale du Concours de l'Internat : Le Cambriolage de l'Hôpital Beaujon et ses suites. — Les Idées nouvelles : Les Automobiles médicales. — Le Salon du Cycle ; par P. Rodet. — Chronique de l'Automobilisme. — Nécrologie. — Petites Informations.

Illustrations : Grandes Actualités : M. le Pr F. Terrier (de Paris). — M. le Dr Marcel Baudouin (de Paris). — Petites Informations : M. le Dr Proust (de Paris).



La Loi Rousselle en Province.

Chacun sait ce qu'est la Loi Rousselle, qui a pour but de protéger les jeunes enfants confiés à des soins mercenaires. On fait, en haut lieu, tout ce qu'il est humainement possible pour lui permettre de donner tout ce qu'on peut en tirer. Malgré cela, les résultats ne sont pas toujours brillants.

Dans beaucoup de cas, des fautes sont commises, qui ne doivent pas d'ailleurs rejaillir sur l'administration supérieure seule, car, en l'espèce, elle agit avec la meilleure bonne foi. Et, dans certaines circonstances, qu'il n'y a pas urgence à rappeler ici, grâce aux mauvaises dispositions prises, les services qu'on a le droit d'attendre de la surveillance médicale ne sont pas à l'abri de toute critique.

Les autorités compétentes ont beau jeu pour se défendre, dans ces conditions, d'ailleurs exceptionnelles, car elles n'agissent et ne font le mort que sous la pression d'influences, extra-administratives ou extra-scientifiques ; que par *ordres politiques*, pour tout dire en un mot.

C'est à dessein qu'ici nous ne citons pas de faits particuliers, quoiqu'il nous serait aisé de mentionner, grâce aux renseignements précis que nous possédons, des bizarreries incompréhensibles, par exemple dans la répartition des circonscriptions de surveillance. Il n'en est pas moins vrai que le mal existe, et que les principales personnes à en souffrir sont précisément les pauvres enfants confiés par leurs parents à des mains étrangères.

Supposez qu'un médecin de campagne ait à examiner les nouveau-nés dans un canton où il n'habite pas, canton assez vaste et assez éloigné de son domicile ! Pensez-vous qu'il les visitera souvent et leur consacrera le temps dont dispose le médecin du dit canton ? Erreur absolue; cela soit dit sans mettre en doute le dévouement d'aucun confrère.

Donc, quand il en est ainsi, l'Administration a le devoir de rétablir les choses en état, de faire le nécessaire pour que le service soit assuré dans les meilleures conditions possibles. Si elle ne s'exécute pas, par suite de considérations d'une nature quelconque, il n'est pas douteux qu'elle a tort et qu'on a le devoir d'incriminer son inertie ou sa faiblesse.

Marcel Baudouin.





LES MÉDECINS LAURÉATS DE L'INSTITUT

Les Prix de l'Académie des Sciences (1899).

La Séance solennelle de Distribution des prix de l'Académie des Sciences a eu lieu lundi, il y a quinze jours, le 18 décembre, sous la Présidence de M. le Pr van TIEGHEM, assisté de M. LÉVY, ingénieur.

Suivant la coutume, elle s'est ouverte par un discours dans lequel le Président a résumé les progrès de la Science les plus récents et a retracé la vie et l'œuvre des membres et correspondants de la Compagnie morts au cours de l'année.

LES MÉDECINS LAURÉATS DE L'INSTITUT EN 1899.



M. le Dr Félix TERRIER.

Un certain nombre de médecins ont obtenu cette année des Prix et ont été proclamés lauréats de l'Institut. En voici la liste :

PRIX MONTYON (*Statistique*) : Le prix est décerné par moitié à MM. les Drs DUMESNIL et MANGENOT (de Paris), pour leur *Enquête sur les logements, professions, salaires et budgets*; et à l'Office central des Œuvres de Bienfaisance. — PRIX JECKER : Le prix est décerné à M. le Dr HANRIOT, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. — PRIX MONTYON (*Médecine et Chirurgie*) : Trois prix sont décernés : 1° à MM. NOCARD et LECLAINCHE, pour leur ouvrage intitulé : *Les maladies microbiennes*; 2° à M. le Dr MAYET, professeur à la Faculté de Médecine de Lyon, pour son *Traité de diagnostic médical et de séméiologie*; 3° à M. le Dr A.-B. MARFAN, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, pour son *Traité de l'allaitement et de l'alimentation des enfants du premier âge*. — Des mentions sont accordées à MM. les Drs LEJARS, FOURNIER, et GARNIER (de Paris) et des citations à MM. les Drs GUILLEMONAT et LABBÉ (de Paris). — PRIX LA CAZE (*Physique*) : M. BLONDLOT. — PRIX WILDE : M. le Dr ZEEMAN. — PRIX LACAZE (*Chimie*) : M. ENGEL. — PRIX DELESSE : M. KILIAN. — PRIX FONTANNE : M. HAUG. — PRIX THORE : MM. PARMENTIER et BOULHAC. — PRIX BORDIN : M. Armand VIRÉ. — PRIX SAVIGNY : M. Guillaume GRANDIDIER. — PRIX MONTYON (*Physiologie expérimentale*) : M. LE HELLO ; mention : M. QUINTON. — PRIX MONTYON (*Arts insalubres*) : M. E. COLLIN ; mention : M. ROUZAS. PRIX BARBIER : Le prix est partagé entre M. le Dr LAPICQUE (de Paris), MM. HOUDAS et JOUANIN, et M. SCHLAGDENHAUFFEN. —

LES MÉDECINS LAURÉATS DE L'INSTITUT EN 1899.



M. le Dr Marcel BAUDOUIN.

PRIX BRÉANT : L'Académie ne décerne pas le prix, mais elle prélève sur les arrérages une somme de 6,000 fr. qu'elle partage ainsi qu'il suit : 1° 4,000 fr. à M. le Dr VAILLARD, professeur à l'École du Val-de-Grâce : 2° 2,000 fr. à MM. les Drs COURMONT et DOYON, professeurs agrégés à la Faculté de Médecine de Lyon. Une mention est accordée à M. le Dr H. DE BRUN, professeur à la Faculté française de Médecine de Beyrouth. — PRIX GODARD : Le Prix est décerné à M. le Dr O. PASTEAU (de Paris) pour sa thèse intitulée : *Etat du système lymphatique dans les maladies de la vessie et de la prostate*. — PRIX CHAUSSIER : Le prix est décerné à M. le Dr CHARRIN, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. — PRIX BELLION : Le prix est partagé entre M. le Dr CESTAN, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Toulouse, pour son livre sur la *Thérapeutique des empyèmes*, et MM. les Drs CRESPIN, professeur suppléants à l'Ecole de Médecine d'Alger, et SERGENT, préparateur à ladite Ecole, pour leur travail sur *La fièvre typhoïde en Algérie*. — PRIX MÈGE : Le prix est décerné à MM. les Drs F. TERRIER, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, et Marcel BAUDOUIN, directeur de l'*Institut de Bibliographie* (de Paris), pour leur livre : *La Suture intestinale*. — PRIX LALLEMAND : Le prix n'est pas décerné. Une mention honorable est accordée à M. le Dr Pierre JANET, (de Paris), pour son ouvrage intitulé : *Névroses et idées fixes*. — PRIX LARREY : Le prix est décerné à MM. les Drs ARNAUD et LAFEUILLE

(médecins militaires), pour leur travail intitulé : *Statistique, étiologie et prophylaxie de la tuberculose dans l'armée.* — PRIX LACAZE (*Physiologie*) : Le prix est décerné à M. le Dr MORAT, professeur à la Faculté de Médecine de Lyon. PRIX POURAT : Le prix est décerné à MM. les Drs WEISS, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, et CARVALHO (de Paris), pour leur mémoire sur : *Les caractères spécifiques de la contraction musculaire dans la série animale.* — PRIX DESMAZIÈRES : Une mention honorable est accordée à M. le Dr LEUDUGER-FORTMOREL. — PRIX SENS : M. le Dr Louis ROULE ; mentions : MM. CAULLÉRY, MESNIL et BEARD.

LES INAUGURATIONS DE LA SEMAINE.

Le Club Médical de Paris.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos confrères de Paris et de la Province que le projet tenté, à différentes reprises, de la constitution d'un Club Médical vient enfin de se réaliser sous la forme d'un Groupe Professionnel spécial du Cercle National.

Son but est d'entretenir, entre tous ses Membres, des relations cordiales et suivies, basées sur l'estime et la confiance réciproques, de créer un centre professionnel ouvert aux Membres du Corps Médical Parisien et d'offrir une courtoise hospitalité aux Médecins de Province et de l'Étranger, en déplacement temporaire à Paris. Son Siège est 5, Avenue de l'Opéra, dans une dépendance particulière du Cercle National. — Peuvent en faire partie, tous les Docteurs en Médecine reçus dans une Faculté Française. (Art. 7 du Règlement).

Art. 8 : Le nombre de ses Membres est illimité. — Article 9 : La présentation d'un Candidat doit être faite par deux Membres du Comité. — Art. 10 : L'admission est précédée de l'affichage 15 jours d'avance. Elle est prononcée par le Comité après enquête et rapport, à la majorité des 4/5 des Membres présents ou représentés. — Art. 13 : Des cartes spéciales seront délivrées, pour la durée de leur séjour à Paris, aux Médecins de Province et de l'Etranger qui en feront la demande.

Un Bureau spécial aura pour mission de prévoir et d'effectuer, à des prix convenables, la location et retenue des appartements pour les Médecins visiteurs de l'Exposition, qui s'adresseront à lui. Il fournira à ces Médecins, pendant la durée de leur séjour à Paris, les renseignements professionnels et scientifiques sur les Cours de Facultés ou autres, Services hospitaliers, Congrès médicaux, Sociétés scientifiques et médicales, etc.

COMITÉ : M. POZZI, *Président* ; MM. DE RANSE, FAISANS, *Vice-Présidents* ; DOLÉRIS, *Secrétaire général* ; DESNOS, *Trésorier* ; CHASSEVANT, *Bibliothécaire* ; Marcel BAUDOUIN, BOULOUMIÉ, BOURSIER, BRISSAUD, CHERVIN, CHEVALLEREAU, COUDRAY, DURAND-FARDEL, FLORAND, HUCHARD, JAMIN, JULLIEN, LABORDE, LATASTE, LEFÈVRE (V.-C.), LEROUX (Ch.), MARCHANT (Gérard), MAYGRIER, DEMOLÈNES, PEYROT, POYET, RICHELOT, VALUDE, *Membres du Comité*.

Adresser toute demande d'admission 5, Avenue de l'Opéra.

LE SCANDALE DU CONCOURS DE L'INTERNAT

Le Cambriolage de Beaujon et ses suites.

M. le Dr Maurice de FLEURY, *alias* notre ami Horace BIANCHON, collaborateur du *Figaro*, a eu l'occasion de causer du très grave incident du Concours d'Internat avec le Directeur général de l'Assistance publique lui-même.

Bien qu'il ne s'agisse point à proprement parler d'une interview, les déclarations du Dr NAPIAS ont été assez nettes, assez catégoriques, pour que nous croyions intéressant de reproduire le texte d'Horace Bianchon.

« On a prétendu qu'il y avait eu fraude grave au moment de la composition écrite du Concours d'Internat, mais aucune accusation précise n'a été formulée. Il est certain que la salle Saint-Jean de l'Hôtel-de-Ville, où se passe actuellement cette composition écrite, ne permet pas, par ses dimensions mêmes, de surveillance très sérieuse ; on s'était jusqu'ici fié à la loyauté des candidats. Le règlement porte que le Concours d'Internat est public. Si nous nous en tenons à l'esprit et non à la lettre, cela veut dire que le public doit être admis à juger de l'équité des juges, en entendant les épreuves des candidats et les notes qu'on leur décerne. Mais au moment où l'on énonce le titre de la première épreuve, au moment où les concurrents la rédigent et où ils la remettent au jury, le public n'a que faire d'être dans la salle ; cette cohue de chefs de conférence, d'internes et d'étudiants peut évidemment favoriser un acte d'improbité. Donc, à dater de cette année, il n'y aura dans la salle, le jour de l'épreuve écrite, que des candidats à l'Internat. Quant à l'effraction au thermo-cautère de la porte du cabinet du directeur de l'hôpital Beaujon, j'affirme qu'elle n'a donné lieu à aucune enquête administrative, mais uniquement à une enquête judiciaire, dont M. de Walles est chargé. Aussitôt que cet acte criminel a été porté à ma connaissance, j'ai envoyé chercher le juge d'instruction de qui relèvent ces sortes de prouesses. Je n'ai eu connaissance de rien qui me permît de savoir le nom du ou des coupables, car il y a vraisemblablement un complice. Tous les jours on me dénonce des candidats, et je transmets immédiatement la dénonciation au juge d'instruction ; mais ces accusations sont diverses, visent tantôt un nom, tantôt un autre, et jusqu'ici, à ma connaissance du moins, ne sont pas étayées de preuves. J'ai, pour mon compte, grande hâte que le ou les coupables soient vite connus et qu'on fasse prompte justice. Quant au juge d'instruction, je ne l'ai vu que trois fois ; d'abord, le jour où il a été chargé de l'affaire, je me suis contenté de le mettre au courant du mécanisme du Concours d'Internat et de lui faire ouvrir toutes grandes toutes les portes et toutes les armoires ; puis, il est revenu me voir pour me demander de prendre connaissance des copies non encore lues, dont tout un carton demeurait intact et scellé ; enfin, il est revenu une troisième fois pour ouvrir ce cartonnage et faire des comparaisons d'écritures en présence de nombreux témoins qualifiés parmi lesquels mon secrétaire général, les deux présidents du Concours d'Internat, et M. le Conseiller à la Cour de cassation Voisin, président de mon Conseil de surveillance. A cela près, mon rôle auprès du juge s'est strictement limité à lui communiquer toutes les dénonciations anonymes ou non, au fur et à mesure que je les reçois. Il les contrôle toutes avec infiniment de soin; mais, encore une fois, je n'ai eu qu'à lui transmettre que des soupçons, que des on-dit, que des indices ; rien qui soit de nature à me faire une opinion ! Voici que la plupart des jeunes gens dont les noms ont été prononcés demandent d'eux-mêmes à être interrogés par le juge. C'est là, je pense, une bonne démarche, qui ne peut que hâter le travail d'élimination et la découverte du vrai coupable, ce que personne ne souhaite plus vivement que moi. Les personnes qui pensent que, sachant la vérité, je la cache, pour ne pas compromettre le fils de tel personnage haut placé, ne me connaissent pas ! »

En effet, ceux qui accusent M. le Dr Napias de vouloir le silence, ne le connaissent pas ; mais l'affaire n'en avance pas plus pour cela, selon la coutume française.

Un journal du matin ayant annoncé que les coupables, fils de personnages connus, devaient leur impunité à des « influences supérieures », on a cherché immédiatement sur la liste des candidats les noms de ceux qui pouvaient répondre à cette désignation. Des noms ont été rapidement mis en avant. Certains candidats s'en sont émus et ont adressé à M. de Valles la lettre suivante :

« Monsieur le juge, une note parue il y a quelques jours dans un journal du matin, a fait prononcer certains noms, parmi lesquels les nôtres, à l'occasion de l'affaire Beaujon. Nous avons négligé jusqu'à ce jour ces insinuations, que nous voulons croire plus légères que perfides; mais, devant les difficultés de l'instruction, nous venons vous prier de bien vouloir nous convoquer d'urgence pour nous permettre de nous expliquer devant vous. Jacques Vaillant, Léon Goudon, Paul Tillaye. »

M. de Valles, entre autres déclarations, a entendu celles des signataires de cette lettre.

En raison de la prolongation de l'instruction judiciaire sur l'affaire du Concours de l'Internat, le Président du Conseil est disposé à trancher à bref délai la question du Concours. L'instruction, jusqu'ici, n'a fourni aucun indice ; elle sera poussée aussi longtemps qu'il le faudra pour tâcher d'aboutir; mais il y a, d'autre part, la nécessité de ne pas retarder le roulement annuel des internes entre les hôpitaux, qui serait forcément suspendu si de nouveaux internes n'étaient institués. En conséquence M. Waldeck Rousseau va ordonner, dit-on, comme chef de l'Assistance publique, un Concours partiel, s'appliquant aux candidats dont les copies ont été détruites avant d'avoir pu être soumises au jury. Un certain nombre de places d'internes seront attribuées aux candidats dont les copies ont été lues et les places restantes seront attribuées aux candidats appelés à recommencer le Concours.

LES IDÉES NOUVELLES.

Les Automobiles médicales.

Ce que nous recherchons en tant que voitures automobiles, ce que veulent les médecins, ce n'est pas tant le véhicule « aux allures insensées, que la police tolère souvent, mais que les règlements réprouvent toujours; ce n'est pas ce véhicule qui atteint sur le marché des prix fantastiques ». C'est la voiture suffisamment confortable, très résistante, et moyennement rapide, et aussi d'un prix abordable au plus grand nombre. Presque un dilemne jusqu'à ce jour. En effet, on la voiture réunit les premières conditions et le prix en est élevé; ou, si elle est d'un prix minime, elle ne donne plus satisfaction. C'est de la camelote...

Malgré cela, nous recevons chaque jour des lettres de Fabricants, annonçant qu'ils ont trouvé l'objet de nos rêves. En réalité, jusqu'à présent, malgré les affirmations des industriels français, et surtout anglais, *il n'existe pas une seule voiture automobile commode et pratique pour médecin de campagne ou de ville.*

Est-ce à dire qu'on ne puisse pas la faire construire même à l'époque actuelle ? Nous sommes certain du contraire. Mais, pour obtenir ce résultat, il faut deux choses : 1° des *clients assurés*; 2° des *capitaux suffisants*, mis en œuvre par un homme dans lequel le monde médical puisse avoir une confiance absolue, et qui, d'un autre côté, ait assez d'autorité, d'influence, et de qualités commerciales et industrielles pour imposer ses idées et séduire la haute Banque.

Or, ces deux choses-là sont extraordinairement difficiles à trouver en France, pays du *bas de laine* par excellence, où personne, même pour tenter d'améliorer son sort, n'est capable de faire le moindre sacrifice d'argent (tel, par exemple, celui de s'engager à louer une automobile *marchant*, à 200 francs par mois, garçon chauffeur compris !); où l'on ne confie des capitaux qu'aux hommes qui n'en ont pas besoin, craignant que tous les autres ne soient que de vulgaires escrocs ! On est si peu accoutumé aux affaires, dans notre vieille France ! !

Pourtant, malgré ces conditions nationales très défavorables, nous croyons pouvoir annoncer à nos amis que l'affaire est en bonne voie. Qu'ils nous adressent leurs adhésions le plus vite possible et qu'ils fassent des recrues autour d'eux. Lorsque nous serons 200, le problème sera résolu! Si les médecins ne réussissaient pas, — eux, les plus intellectuels de tous les citoyens de France ! — il n'y aurait vraiment plus qu'à émigrer en masse au Pôle antarctique !

Marcel Baudouin.

LE SALON DU CYCLE.

Le Salon du Cycle de 1899 présente cette particularité très caractéristique, c'est l'absence presque complète de cycles proprement dits. En dehors de quelques fabricants, qui se sont risqués à exposer des bicyclettes, la grande majorité s'est abstenue. Cela tient d'une part, à ce que la fabrication de la bicyclette a atteint son maximum de perfectionnement, et d'autre part à ce que l'automobile gagne de plus en plus de terrain sur sa devancière, la machine à deux roues. On ne voit, en effet, au Salon que des Automobiles. Comme ces véhicules intéressent tout particulièrement le Corps médical, nous allons passer en revue ce qu'il peut y avoir d'important pour nos confrères. Nous allons donc examiner successivement les différentes machines munies de moteurs.

1. *Bicyclettes.* — Les bicyclettes à pétrole qui sont exposées, sont toutes les mêmes que celles que nous connaissions déjà. La puissance de leur moteur varie de 3/4 de cheval à 1 1/4 ch. Étant donné le petit poids de la machine, cette force est très suffisante pour donner toute satisfaction à celui qui s'en sert. Lorsqu'il survient une panne, on a la ressource de pouvoir pédaler sans trop de fatigue. Le prix en est peu élevé. C'est la machine de choix pour les médecins jeunes, qui débutent, et qui pourront ainsi faire face à une clientèle très disséminée, sans aucune dépense de force physique. Il existe au Salon plusieurs modeles qui paraissent présenter toutes les garanties. On dit pourtant qu'il est assez difficile d'obtenir le point de carburation. Cepen-

dant ce ne doit pas être un obstacle absolu et, avec un peu d'habitude, on doit pouvoir triompher de cette petite difficulté.

II. *Tricycles.* — On ne voit plus guère aujourd'hui que des tricycles dont le moteur est supérieur à 2 chevaux. On en voit qui ont jusqu'à 4 chevaux. Cela permet de faire des vitesses fantastiques, mais ce n'est pas le but que nous devons rechercher. Si l'on ne veut s'en servir que pour le transport d'une seule personne, il faut bien se garder de ces puissants moteurs, d'abord, parce qu'ils consomment une quantité d'essence beaucoup plus considérable que les autres, puis, parce que leur fonctionnement est incontestablement moins bon. Aussi voit-on des chauffeurs qui avaient abandonné leurs petits moteurs pour adopter les 2 chevaux et au-dessus, revenir à leur moteur primitif. Le vrai moteur pour un *tricycle à une seule personne* est celui de 1 3/4 de cheval. Si l'on veut emmener avec soi une ou deux personnes, il faut alors avoir à sa disposition une force supérieure à 2 chevaux et en outre, si l'on veut pouvoir aborder toutes les côtes, il faut y adapter un changement de vitesse. Les moteurs de 2 chevaux 1/4 que j'ai vus, ne paraissent pas du tout réaliser le but que se sont proposé les fabricants. On dit que l'échauffement en est considérable, ce qui est un obstacle à la bonne marche. Les moteurs auxquels on doit donner la préférence sont ceux de 2 3/4 ch. et au-dessus jusqu'à 4 ch. qui vous permettent d'avoir une force suffisante pour transporter tout le poids que vous voudrez. Le Salon en possède plusieurs modèles qui ont fait leurs preuves. Tant que l'on ne pouvait utiliser que le moteur de 1 ch. 3/4, on ne pouvait emmener plusieurs personnes qu'à la condition de se contenter d'une vitesse par trop faible et de se résigner à pédaler pour monter les côtes. Aujourd'hui on peut faire ce que l'on veut et obtenir la vitesse que l'on veut. Toutefois, ceci établi, je ne crois pas qu'il faille conseiller à un médecin de choisir les plus forts moteurs. L'expérience démontre, en effet, qu'il faut que la puissance du moteur soit bien proportionnée à la résistance qu'il a à vaincre. Il faut qu'elle ne soit ni trop forte, ni trop faible. C'est ce qui me faisait dire plus haut que le vrai moteur d'un tricycle à une personne était celui de 1 ch. 3/4, parce que cette force motrice est absolument bien proportionnée au poids de la machine, à celui du chauffeur et à la résistance qu'il a à vaincre. Si, au contraire, on y ajoute une voiturette-remorque avec une personne, ce moteur qui était parfait, devient tout à fait insuffisant.

En dehors de la puissance du moteur, il y a à envisager plusieurs autres détails. Presque tous sont verticaux; je n'en ai vu qu'un seul horizontal. Y a-t-il un avantage à cela ? On ne le sait pas encore. Ce n'est que l'expérience qui nous éclairera. Cependant il semblerait généralement admis en principe que cette position favorise le grippage plus que la situation verticale. Mais ceci n'est qu'une opinion purement théorique. Ce moteur a débuté d'une façon si brillante qu'il faut attendre avant de se faire une opinion ferme à son égard. Tous les moteurs employés jusqu'alors n'avaient d'autre refroidissement que celui par ailettes. Un inventeur a eu l'idée très ingénieuse de faire pénétrer l'air dans l'intérieur même du moteur, de sorte qu'il obtient une double source de réfrigération : l'une par les ailettes extérieures, l'autre par l'introduction de l'air à l'intérieur. Il paraît que ce dispositif empêche tout à fait l'échauffement du moteur. Si les résultats sont conformes à l'idée théorique qui a guidé l'inventeur, ce moteur est appelé à remplacer tous ceux qui sont employés actuellement pour les tricycles et peut-être même pour les voiturettes.

Il faut attendre à l'année prochaine pour être fixé.

III. *Voiturettes.* — La catégorie des voiturettes est de beaucoup la plus nombreuse. Il semble que tout l'effort des constructeurs se soit porté vers ce genre de véhicules, qui est en effet très demandé, particulièrement par les médecins.

La plupart des modèles à deux places atteignent le poids de 300 kil. et sont actionnés par un moteur de 3 chevaux. Or, je me hâte de dire bien haut que la puissance de ce moteur est notoirement insuffisante. Le maximum de vitesse annoncé pour ces véhicules est de 30 kil. à l'heure. En admettant que ce maximum annoncé soit réel, cela représente une moyenne de 22. Si vous roulez dans un pays un peu accidenté, cette moyenne s'abaisse de suite à 16 environ. Car il faut bien savoir qu'avec un moteur aussi faible, on monte les côtes avec une vitesse d'escargot. Or il est un principe absolument admis en fait de tourisme, c'est que l'on doit avoir un véhicule qui monte toutes les côtes en vitesse, de manière à ne marcher que lentement dans les descentes. C'est la seule manière de pouvoir faire de la vitesse en toute sécurité, et je me demande comment on pourrait réaliser ce programme avec des véhicules qui ne font qu'un maximum de 30 en palier... C'est donc une erreur que de construire des voiturettes destinées à transporter un poids de 300 kil. pour la machine et de 130 kil. au moins pour les deux personnes qui les occupent, soit près de 450 kil. et de les munir d'un moteur qui ne dépasse pas 3 chevaux.

Si l'on veut avoir la confirmation de ce que je viens d'avancer, il n'y a qu'à se rendre le dimanche à Versailles et de voir de quelle façon ces pauvres petits véhicules montent la côte de Picardie. On a toujours envie de les pousser, tellement ils peinent pour arriver au sommet. Bien souvent même, l'une des deux personnes qui occupent la voiture est obligée de descendre pour alléger le moteur. A mon avis, la voiturette qui convient au médecin doit remplir les conditions suivantes : poids maximum, 300 kil.; puissance minimum du moteur, 4 chevaux; refroidissement par eau; deux vitesses ou mieux davantage; marche arrière; vitesse maximum : 40 kil., soit une moyenne de 28 environ. Le Salon renferme plusieurs modèles qui réalisent ce type et qui me paraissent très bien adaptés pour un service médical. Je ne parlerai pas des voitures électriques, parce qu'elles ne peuvent être utilisées qu'à la ville. Quant aux voitures à vapeur, je n'en ai pas l'expérience. Il n'y en a qu'une au Salon. C'est incontestablement, au point de vue de l'élégance, le plus joli modèle de voiture qui ait paru en public. Elle a un gros inconvénient : c'est son prix qui est un peu élevé. Il y a certains autres modèles, dont j'aurai la charité de ne pas parler. Fassent les Dieux, mes chers Confrères, que votre mauvaise étoile ne vous conduise pas chez ceux qui les fabriquent ! Dr P. Robet.

CHRONIQUE DE L'AUTOMOBILISME.

A M. le Dr Marcel Baudouin, Directeur de la Gazette médicale de Paris

Vous parlez de fonder une sorte de Société coopérative destinée à fournir au corps médical des automobiles marchant bien et revenant à un prix très inférieur. Il serait trop long d'énumérer les difficultés qui me paraissent énormes tant pour la constitution de cette Société que pour son fonctionnement. Je vous soumets une idée qui me semble devoir résoudre la question d'une façon beaucoup plus simple. La base de cette combinaison consisterait à réunir un groupe de 50, ou mieux de 100 médecins désirant acheter une voiturette et pouvant la payer comptant. Il s'agirait ensuite d'étudier quel serait le meilleur type de véhicule actuellement sur le marché. Ce pourrait être fait très rapidement en groupant dans une sorte de « Société d'études » les médecins de Paris qui sont des fervents de l'automobilisme et qui sont à même de juger de la valeur d'un moteur et de la commodité d'un véhicule. J'en connais une dizaine qui ne demanderaient pas mieux que de s'occuper de cette question. Une fois le type choisi, la Commission se mettrait en rapport avec le fabricant et, en lui apportant la commande ferme de 50 ou 100 voitures, elle obtiendrait sur le prix de vente habituel une réduction que j'estime devoir atteindre au moins 30 %. Prenons un exemple : je connais un fabricant qui va lancer sur le marché une voiturette à 4 places, munie d'un moteur de 5 chevaux à refroidissement par eau. Elle est d'une simplicité de mécanisme et d'une robustesse qui m'ont frappé. En outre, toutes les pièces sont faites en matières de première qualité et très bien ajustées. Elle fait du 40 en palier et du 25 en montée. Son prix de vente est 4.000 fr. En admettant que le véhicule revienne au fabricant à 2.500 fr., on pourrait certainement obtenir qu'il le vendît au prix de 3.000 fr., si on lui en achetait 50 d'un coup. Ce serait ainsi pour lui un bénéfice assuré de 25.000 fr. et tout le monde ferait une bonne affaire. Quand à arriver au prix de 2.500 fr. je ne crois pas que cela soit actuellement possible, si l'on vent exiger du fabricant une construction bien soignée et un moteur bien au point. En fait d'automobile, il ne faut pas vouloir chercher trop le bon marché, parce qu'alors on n'a que de la camelote, et on sait ensuite ce que cela vous coûte. D'autres confrères doivent également connaître d'autres modeles recommandables tant par leur bon fonctionnement que par leur prix peu élevé. Il s'agirait de choisir ce qui serait le plus avantageux. Une fois cette première affaire réussie à la satisfaction de tout le monde, on pourrait ensuite obtenir facilement du fabricant une nouvelle livraison *avec des paiements échelonnés*, pour les médecins qui ne pourraient payer comptant. On m'objectera qu'avec une Société coopérative de fabrication, on conservera pour soi le bénéfice qu'on donnerait au fabricant. Cela est très juste. Mais j'avoue que pour mon compte personnel, j'aimerais mieux payer une voiture 500 fr. de plus. et être sûr qu'elle présente toutes les garanties possibles de bonne fabrication et de bonne marche. Quand on considère le nombre assez considérable d'usines qui se livrent à la construction des automobiles et quand on voit combien peu de ces véhicules fonctionnent convenablement, lorsqu'on songe qu'en dehors de cinq ou six fabricants, les autres ne mériteraient même pas d'être mentionnés, on se demande à quels déboires s'exposerait une Société de Médecins qui se lancerait dans la fabrication des automobiles. Il ne faut pas croire qu'il suffit d'avoir un moteur et de la carrosserie pour constituer une automobile. Les nombreuses usines auxquelles je faisais allusion plus haut ont aussi des moteurs et de la carrosserie, laquelle est même souvent très élégante. Malheureusement pour ceux qui se laissent séduire par cet aspect, cela n'empêche pas que ces superbes véhicules ne causent que des déboires et quelquefois des accidents à ceux qui ont la mauvaise inspiration de les acheter. Pour mettre mon projet à exécution, il suffirait donc de constituer un Syndicat d'acheteurs qui délégueraient leurs pouvoirs à un certain nombre d'entre eux pour choisir le modele le plus avantageux et traiter avec le fabricant. Ce serait certainement de tous les Syndicats médicaux le seul qui aurait servi à quelque chose. Recevez, mon cher Confrère, mes cordiales salutations.

Dr P. Rodet.

Mon excellent ami, M. le Dr Rodet (de Paris), a bien voulu, dans son journal (1), m'adresser la lettre ouverte qu'on vient de lire, à propos des automobiles médicales. Malheureusement, il a pris la plume avant de se renseigner et m'attribue des projets qui ne sont pas les miens. Aussi ne puis-je discuter des propositions auxquelles je n'ai jamais songé, pas même un seul instant.

Je ne crois pas, en effet, à l'avenir des *Coopératives* dans les milieux intellectuels, et, en particulier dans le monde médical; mais on m'excusera de ne pas donner ici publiquement les raisons de cette opinion. Me basant seulement sur des faits, qui sont patents, à savoir : que les médecins modernes ne savent pas en général conduire les chevaux et ne s'intéressent pas à ces excellentes bêtes, à l'instar des braves praticiens de campagne de jadis; qu'ils n'ont pas, leurs études terminées, des capitaux suffisants pour acheter une ou deux automobiles (je parle pour l'heure présente seulement où ces machines atteignent souvent encore des prix très élevés) ; et, qu'à supposer qu'ils soient assez riches, bien peu savent ou veulent conduire et surtout, point absolument capital, *réparer* ces machines, malgré leur habitude de la bicyclette, j'ai eu l'idée, pour parer à tous ces divers inconvénients, de créer une *Société financière* ordinaire (et non pas coopérative), avec des capitaux quelconques, susceptible de vendre au comptant ou à tempérament, et surtout de *louer* des automobiles à raison de tant le mois.

La *location* serait, d'ailleurs, établie pour toute la France sur un type analogue à celui de la Compagnie générale des Voitures de Paris, qui offre à ses clients non-seulement la *voiture*, mais aussi le *cerveau* qui la conduit.

Certes, je me doute bien que ce n'est là qu'un pis aller; mais aujourd'hui c'est la seule solution, transitoire d'ailleurs, qui ait chance de réussir, parce que les fabricants d'automobiles ne veulent pas, avec raison, confier des machines à des personnes inexpérimentées; parce que les médecins ne sont pas encore éduqués; parce qu'enfin l'industrie des automobiles n'est pas assez répandue pour qu'on puisse trouver des raccommodeurs, en rase campagne, comme pour les bicyclettes !

J'estime qu'une telle Société ne peut réussir que si elle est dirigée par un homme très habitué aux grandes entreprises; que si elle dispose de capitaux suffisants; et que si l'on débute avec la quasi certitude de ne pas faire faillite. C'est dire qu'il ne faut s'engager que lorsqu'une grande quantité de médecins auront adopté ces idées, les seules vraiment pratiques en ce moment.

J'ai commencé à battre le rappel. Que ceux qui ont confiance viennent avec nous et nous fassent des recrues ! Ils verront que leur attente ne sera point trompée. M. B.

(1). *Archives génér. d'Hydrol.*, Paris, nov. 1899, p. 376 ter.

Suite des Lettres reçues.

Mode de construction de l'Automobile médicale Idéale.

Décembre 1899.

Monsieur et très honoré Confrère,

Puisque vous demandez l'avis de ceux d'entre nous qui sont chauffeurs, je vous envoie ces lignes, dans l'espoir d'être un peu utile à tous.

Je me sers d'automobile depuis plus de trois ans; ma science de conduire date de 1896. A cette date, j'avais une voiture rudimentaire; aujourd'hui j'ai une Panhard dernier modèle puisqu'elle date de trois mois à peine. De ces deux voitures je suis absolument satisfait, mais je dois dire de suite que je possède à fond leur mécanisme tant au point théorique que pratique, car je puis faire moi-même les trois quarts des réparations nécessitées par l'usage ou les avaries inévitables. Personne ne sera satisfait d'une voiture, quelle qu'elle soit, s'il ne possède pas les notions de mécanique et l'adresse manuelle suffisantes pour se tirer d'affaire seul et saisir de suite le pourquoi d'une panne. S'il faut s'adjoindre un mécanicien l'économie sera réduite de moitié. Pour rendre accessible au plus grand nombre l'usage de ces voitures, il faut donc simplifier le mécanisme, de façon à le rendre plus facilement compréhensible, même à ceux qui n'ont pas de connaissances étendues en mécanique.

Si nous restons dans les termes du problème posé par vous, et si on restreint l'usage de la voiture au service d'un médecin, il est absolument possible, même en ce moment, d'exécuter une voiture simple, robuste et bon marché. Simplifier, mais comment ?

Puisque le médecin n'a pas besoin de grande vitesse, il lui faudra moins de force, pas de solidité exagérée qui se traduit par une augmentation de poids à traîner. Il faudrait donc que cette voiture soit légère, 300 kil. maximum. Pour traîner ce poids, un moteur de deux chevaux est bien suffisant. Le moteur de deux chevaux n'a déjà qu'un seul cylindre au lieu de deux. Pas de circulation d'eau, pas de pompe de tuyauterie. Pour un moteur de deux chevaux il suffirait de noyer la chambre d'explosion dans un réservoir de 8 à 10 litres d'eau. Avec une voiture légère, on peut supprimer la marche arrière; en cas de besoin, un coup d'épaule y suppléerait.

Deux voitures (au lieu de 3 et 4): 7 et 15 kil. à l'heure. Pas d'allumage électrique, pas de bobine de fil conducteur, etc., système très difficile à surveiller. Allumage par un seul tube incandescent chauffé tout simplement par un calipyte Paquelin ou une simple lampe à souder Fouillond qui dure 6 à 7 heures. De cette façon on supprimerait encore le réservoir d'essence pour les lampes, les tuyaux d'arrivée, les vis pointeaux, les brûleurs, etc.

Pas de pneumatiques qui crèvent, se dégonflent, mais de bons caoutchoucs pleins. Peut-être (mais cela demanderait essai) pourrait-on se passer du différentiel, organe délicat et peu facile à saisir, en ayant une seule roue motrice et l'autre folle, et dans ce cas, une seule chaîne suffirait. Pas de roues en fil de fer dont les rayons ne sont jamais tendus et qu'il faut resserrer à tout moment, mais des roues de bois légères et à moyeux métalliques. Direction à base franche très pratique, très simple et bien suffisante pour de faibles vitesses. Deux freins un à pédale, sur l'arbre du pignon de chaîne, l'autre sur les roues à levier.

Une telle voiture serait simple, facile à conduire et à comprendre, et pourrait être établie bon marché. Je n'entrerai pas dans les détails de la construction, car cela serait trop long. Il faudrait parler de la place du moteur, d'un grand nombre de détails, pour la facilité de visite des différents organes; ma lettre est déjà trop longue, j'en parlerai une autre fois, si mon avis semble utile. A l'usage j'ai reconnu que beaucoup de détails laissaient à désirer, et il serait facile de modifier.

Veuillez agréer, Monsieur et honoré Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments confraternels.

Dr Maigret (Grand-Montrouge).

Les Automobiles médicales de Campagne. — Avantages des Pneumatiques.

Très honoré Confrère,

La mauvaise photographie que je joins à ma lettre, et sur laquelle vous me verrez donnant une leçon à un confrère de mes amis, vous montrera que je suis un partisan de l'Automobilisme. J'ai depuis huit mois remplacé mes trois chevaux par une voiture Peugeot qui me rend de très grands services. Je fais tous les jours grâce à elle. une bonne moyenne de 60 kilomètres et j'ai toujours quelques heures de liberté, ce qui ne m'arrivait jamais avec mes chevaux. Il m'est arrivé souvent de faire plus de 80 kil. dans une matinée, plus de 120 dans une journée, et d'avoir encore quelques heures à passer chez moi, ce qui n'eût pas été possible avec des chevaux.

Mais, pour se servir d'une voiture automobile, il faut la connaître absolument et se sentir capable de faire en route les petites réparations nécessaires. Vous devez savoir tout cela comme moi, et ma lettre a surtout pour but de vous dire ce que je pense des bandages en caoutchouc adaptés aux automobiles. Les caoutchoucs pleins doivent être absolument rejetés à cause de leur usure trop rapide et par suite de leur prix trop élevé. La peur de crever trop souvent les pneus qu'on devait mettre à ma voiture m'avait fait réclamer des caoutchoucs pleins. Je les ai usés en 2 mois et demi, dépensant ainsi en quelques semaines près de 400 fr. de bandages. Il fallait de plus, pour les faire changer, renvoyer mes roues à l'usine et conserver ma voiture près d'un mois sur les chevalets. Je me suis alors décidé à faire transformer mes roues en roues à pneus, et je suis très heureux d'avoir pris enfin cette détermination. Mes pneus roulent depuis 4 mois. ne sont presque pas usés, et n'ont crevé qu'une fois, bien que les routes de ce pays soient couvertes de silex. J'ai acheté en même temps des enveloppes et des chambres à air de rechange, ce qui me permet d'envoyer en réparation celles qui sont usées ou crevées, et je ne cesse pas pour cela de me servir de ma voiture.

En résumé, ne jamais faire mettre de caoutchoucs pleins à une voiture automobile, tel est le conseil que me permet de donner la malheureuse expérience que j'en ai faite.

Recevez, très honoré confrère, mes respectueuses salutations.

Dr Galand,

La Ville-aux-Cleres, décembre 1899.

Une Opération à Automobile, ou l'Automobile réservoir d'Antiseptiques !

Nous recevons et insérons avec plaisir l'amusante lettre ci-jointe, que notre ami, M. le Dr Monprofit, d'Angers, à qui elle était adressée, nous a transmise.

Monsieur le Directeur,

Puisque l'automobilisme semble intéresser quelques confrères, permettez-moi de vous conter une histoire qui vous prouvera jusqu'à quel point l'automobile peut être utile au médecin. Au mois de juillet 1898, j'allai faire une excursion aux environs de Sablé, avec ma voiture Peugeot, qui me sert depuis 4 ans, quand j'aperçois un attroupement de commères devant un chemineau se tordant sur un tas de pierres au milieu de ses vomissements. Je débraye et je m'arrête. Je crus d'abord à une attaque d'épilepsie, mais après avoir fait transporter le malade dans une ferme voisine, je constatai une hernie étranglée droite. Le malade me disait avoir ressenti les premières coliques la veille au soir. Il était 2 heures de l'après-midi. J'essayai toutes les méthodes pour réduire la hernie, mais sans le moindre résultat. Il ne restait plus que l'opération.

Impossible de transporter le malade à cause de son état de faiblesse; retourner en arrière chercher chloroforme et antiseptiques me parut trop long; il ne fallait pas perdre une minute. Le pouls du malade était petit, les yeux enfoncés! Pour tout bagage, je n'avais que ma petite trousse de poche. Mais comment pratiquer l'antisepsie classique et obligatoire? Navré, je regardai mon automobile, quand une idée subite ma vint. N'avait-elle pas tous les antiseptiques dans son sein? M'avait-elle jamais refusé quelque chose ?

Je pris de l'essence et je lavai le champ opératoire, ce qui n'avait certainement pas été fait depuis de longues années; je puisai de l'eau bouillie dans ma voiture (l'eau sert au refroidissement des cylindres), je pris de l'alcool pour désinfecter mes mains et flamber mes instruments, (l'alcool sert à allumer les brûleurs), et je fis l'incision de manière à procéder au débridement de l'endroit rétréci. Dès qu'il me fut possible d'introduire dans l'anneau le bout de mon doigt, je glissai avec précaution la lame du bistouri

la retournai pour faire quelques petites incisions, puis avec l'autre doigt, je fis des essais de dilatation. Je pus facilement rentrer la hernie qui ne présentait heureusement aucune mauvaise teinte. Je fis les sutures avec du fil et une aiguille ordinaires trempés dans l'essence et passés dans l'alcool et je voulus procéder au pansement, après avoir encore lavé le baut avec de l'essence. Mais comment faire un pansement antiseptique? Tout en me lavant les mains au robinet d'eau de mon automobile, je jetai un regard désespéré sur mon moteur. Ce ne fut pas en vain! Pour réparer les joints de la circulation d'eau et de la tuyauterie des cylindres, il faut du carton et de la toile d'amiante. Je pris un morceau de toile d'amiante et je taillai un morceau de carton d'amiante afin de bien appliquer le tout sur la plaie; je trempai mon pansement dans l'essence et y mis le feu. — Après refroidissement je le mis en place, en le maintenant au moyen de serviettes.

Deux jours après, je revis mon chemineau: il y avait réunion par première intention; j'otai les fils et cette fois lui mis un pansement complet en lui recommandant de porter dorénavant un bandage! Et... je n'ai plus jamais revu mon chemineau!!!

Dr P. Klein (Château-Gontier).

L'Automobile médicale rêvée.

Nous lisons, dans le *Répertoire de Médecine et de Chirurgie pratique*, les excellentes réflexions qui suivent:

Nous sommes de ceux qui trouvent excellente l'idée de M. Marcel Baudouin, et nous engageons vivement nos lecteurs à lui adresser leurs réflexions, comme il le demande, 93, boulevard Saint-Germain, à Paris. En même temps, nous consignerons ici les nôtres.

La *location*, à laquelle paraît surtout vouloir s'attacher M. Marcel Baudouin, c'est très bien. Mais pour satisfaire tout le monde, cette même Société, — si elle se fonde, — ne devrait-elle pas aussi s'occuper de fournir aux médecins des automobiles ou voiturettes, payées *comptant* ou *par mensualités*, aux meilleures conditions possible? (1).

Autre question, technique celle-ci, et très intéressante. L'auteur de ces lignes a une expérience de chauffeur, qui lui coûte même assez cher, et il se permet, à ce titre, les réflexions suivantes. Jusqu'à cette heure, les moteurs qui n'ont pas de refroidisseur à circulation d'eau doivent être absolument rejetés, sous peine de pannes nombreuses, de réparations incessantes, et finalement, d'abandon forcé. Nous le savons par expérience propre, et nous connaissons plusieurs confrères qui sont dans notre cas. Les cylindres s'échauffent trop et trop vite; ils arrivent inévitablement à gripper, et après de nombreux alésages, sont hors de service. Ceci d'ailleurs, est tellement reconnu, qu'on s'applique actuellement à leur adapter le refroidissement par circulation d'eau.

Ce qui convient le mieux, à notre avis, pour l'usage exclusivement médical à la campagne, c'est la *voiturette* (2), solide, quoique légère et à deux places. Il faut simplement, en effet, un domestique pour en faire *la cuisine*, qui est désagréable et fait perdre du temps. Et on est bien aise parfois de lui remettre la direction pour pouvoir lire ses journaux. Le type parfait n'existe pas encore; mais on y travaille ardemment en maint endroit; et nous ne serions pas surpris qu'avant trois ou quatre mois, nous soyons en possession de l'objet rêvé. Mais il y a la question de prix. On ne vendra pas ces voiturettes à moins de 3.000 à 3.500 francs. C'est un peu cher pour le médecin de campagne. Seulement, nous sommes convaincus qu'une Société qui n'aurait pas pour seul objectif de gagner le plus d'argent possible en exploitant le public, qui formerait plutôt une association en quelque sorte coopérative, arriverait facilement à pouvoir vendre le type dont nous parlons à 2.500 et même 2.000 francs. Pris isolément, les moteurs ne sont pas très chers; et ce sont des maisons de fonderie spéciales qui les fabriquent sur modèles, quels qu'ils soient. La carrosserie est également très bon marché. Reste le montage, l'assemblage, qui serait l'œuvre propre de la Société en question, et qui, avec des ouvriers spéciaux, n'atteint pas non plus des prix très élevés. Quoi qu'il en soit, puisse l'idée réussir, car on ne s'imagine pas les services qu'elle rendrait au médecin, par la réelle économie d'usage et surtout la très grande économie de temps qui permettrait, soit d'étendre la clientèle, soit de se reposer, au lieu d'être en course toute la journée et tous les jours.

Mais il est une chose que doit savoir à l'avance le médecin désireux de se servir d'une automobile. C'est qu'il lui faut absolument connaître à fond le mécanisme, et pouvoir faire lui-même toutes les réparations usuelles, aidé de son domestique et au besoin, d'un forgeron. Sans cela il n'aura que des désagréments, ne se rendant pas compte des nombreuses causes de panne ou de mauvaise marche qui se produisent et auxquelles il ne saura pas remédier. S'il possède bien le mécanisme de son moteur, au contraire, ça ira tout seul. Il faut enfin ne pas vouloir exagérer la vitesse, qui finit un jour ou l'autre par jouer un mauvais tour. C'est surtout la facilité de marcher sans souci du repos qu'on doit accorder à un cheval, l'économie qu'on obtient sur l'emploi de ce dernier, et enfin la vitesse — malgré tout plus grande —, et surtout plus constante.

D^r^ de R.

Les Automobiles pour Médecins Anglais (1).

Le journal l'*Automobile* a publié, le 7 octobre, un numéro spécial contenant une série d'articles sur les automobiles pour Médecins. Les auteurs parlent de leurs expériences personnelles, et sont tous plus ou moins enthousiastes sur les mérites des voitures mues par elles-mêmes.

L'impression générale qui se dégage de ces articles, c'est qu'en supposant d'abord qu'une bonne machine soit achetée, qu'elle soit tenue toujours en très bon état de propreté, — ce qui n'est pas le cas ordinaire —, on arrive avec ce moyen de locomotion, à gagner énormément de temps, car l'automobile est prêt à partir en quelques minutes; il marche à une bonne allure et ne fatigue pas. Si l'on considère le coût d'une machine, il est facile de voir que l'économie que l'on peut en retirer n'est guere appréciable, à moins que le propriétaire ne se donne lui-même la peine de connaître à fond sa machine, qu'il n'ait une connaissance et une habileté suffisantes pour pouvoir ajuster lui-même toutes les différentes parties, et qu'il surveille enfin l'exécution des plus minutieuses réparations. Si le propriétaire ne prend pas ce soin ou s'il n'a pas l'aptitude nécessaire, les dépenses qu'il aura à faire pour les gages de celui qui s'occupera de l'automobile et pour les réparations, sont susceptibles de faire un assez gros total. Quelques écrivains parlent très favorablement du tricycle à moteur, mais le voyageur est plus ou moins exposé au vent, de sorte que partout, dans la campagne, un moteur couvert devient nécessaire.

L'avis donné par le Dr Edward Phillips (Coventry) semble être particulièrement raisonnable. Il dit: « Je suis certain qu'aucun docteur ne regrettera d'acheter d'automobile; mais elle devra être de fabrique anglaise (2), propre aux routes anglaises,

(1) *Elle le fera* (*N. d. l. R.*).
(2) *C'est notre avis* aussi (*N. de la R.*)

(1) *Motor cars for medical men. Lancet*, London, 14 oct. 1899, 1031.
(2) Réflexion *très-anglaise* (N. d. l. R.).

possédant des rouages très bas, avec des roues pneumatiques Dunlop, avec un espace réservé pour transporter le nécessaire pour pratiquer à la campagne; chaque chose devra être de la meilleure qualité et le prix ne devra pas être extravagant. »

D'un antre côté, l'avantage d'une automobile dans la pratique en ville n'est guère utile, et un docteur qui en a une, nons a dit qu'il ne s'en servait jamais, si ce n'est pour exercer quand il est appelé à la campagne ou pour son plaisir. Quant au prix, un de nos correspondants estime que la première dépense monte de 150 à 170 livres; un autre estime que les frais accessoires se montent de 5 sh. à 1 l. 18 s. 6 d. par semaine. En comparant ce prix avec le coût d'un cheval, d'une voiture et des harnais, qui est de 135 à 165 livres et les frais de fourrage, de palefrenier, d'écurie qui sont de 2 livres 8 sh. par semaine, on voit que la différence n'est pas grande. La grande différence dans les estimations en ce qui concerne les frais du moteur, résulte de l'emploi que l'on fait ou que l'on ne fait pas d'un mécanisme spécial pour faire marcher la voiture. Nous recommandons certainement à ceux de nos lecteurs qui sont partisans d'aller en automobile, de ne pas dépasser le chiffre de dépenses de nos confrères. »

Les Médecins Automobilistes.

Liste des Médecins possesseurs d'Automobiles (1re *liste*).

M. le Dr A. Marbel, 33, rue d'Aquitaine, à Nîmes (voiture *Tricycle de Dion*. — M. le Dr Paul Rodet, 12, rue Boileau, à Paris (*Motocycle Paillardot*). — M. le Dr Luys, ancien interne des hôpitaux, Paris (*Tricycle à pétrole*). — M. le Dr Brun, chirurgien des hôpitaux, professeur agrégé à la Faculté, Paris (*Voiture découverte, rande*). — M. le Dr Le Bart, à Tracy-sur-Mer (Calvados).

(*A suivre*).

NÉCROLOGIE.

M. le Dr FERRAND (A.) (de Paris).

On annonce la mort très prompte de M. le Dr Ferrand, membre de l'Académie de Médecine depuis 1896, médecin de l'Hôtel-Dieu, chevalier de la Légion d'honneur.

M. Ferrand était né en 1855 à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise); après avoir été successivement externe, puis interne des Hôpitaux, il était reçu docteur en médecine en 1862 avec une thèse *sur les exanthèmes du rhumatisme*, Paris, 1862, in-4°, 94 p., n° 199. Sa thèse d'agrégation a pour sujet: *Étude sur la mort, son mécanisme; déductions pratiques*, Paris, 1866, in-8° 93 p. Médecin des Hôpitaux en 1872, il resta attaché depuis 1878 à l'Hôpital Laënnec qu'il n'a quitté que pour prendre le service de l'Hôtel-Dieu en 1892.

Memhre de plusieurs sociétés savantes, fort instruit, thérapeute très distingué, M. le Dr Ferrand a joué un rôle important dans l'enseignement; ses conférences à Laënnec ont été réunies en volume: *Leçons cliniques sur les formes et le traitement de la phtisie pulmonaire*, Paris, 1879, in-8°, 400 p. Parmi ses ouvrages on peut citer: *De la médication antipyrétique*, Paris, 1869, 90 p.; *Traité de Thérapeutique médicale*, ou *Guide pour l'application des principaux modes de médication à l'indication thérapeutique et au traitement des maladies*, Paris, Baillière, 1874, 850 p., l'article *Ovaire* du dictionnaire des Sciences médicales; *Leçons cliniques sur les formes et le traitement des bronchites*, Paris, in-8°, 1888; *Formulaire de Thérapeutique appliquée*, Paris, 1889, 625 p.; *Rapport sur la Bibliographie des sciences médicales depuis 50 ans*, Paris, in-8°, 20 p.; *Du langage de la parole et des aphasies*, Paris, 1894, Rueff. Le Dr Ferrand avait, avec beaucoup de talent, tenté d'associer les découvertes les plus récentes sur les fonctions du cerveau avec les doctrines du spiritualisme le plus pur, qu'il défendait déjà en 1884 dans la *Théologie morale et les Sciences médicales*, Paris, 1884, in-16, 400 p. Le Dr Ferrand comptait, en effet, au premier rang parmi nos savants chrétiens. Il laisse d'unanimes regrets parmi ses élèves et ses confrères qui tous professaient pour lui grand respect et très haute estime.

M. Ferrand était l'un des membres les plus actifs de la *Société Bibliographique* de Paris; et, à chaque congrès de cette assemblée, il a donné des rapports intéressants sur le mouvement hibliographique des Sciences médicales dans notre pays.

M. le Dr Lacote, ancien député radical de la Creuse, enlevé brusquement par une congestion pulmonaire. Battu an dernier renouvellement par son concurrent dans l'arrondissement de Guéret, M. Defumade, il avait été nommé, peu après, d'abord directeur de l'école d'agriculture de Ginoullat (Creuse) qu'il avait fondée et qui sert d'établissement d'instruction pratique à une colonie de pupilles de la Seine, puis en août dernier, essayeur à la Garantie de la Monnaie de Paris. — M. le Dr Gallois, vice-président du Conseil général de la Marne, où il représentait le canton de Verzy. — Mme veuve Jules Maillard, helle-mère du Dr G. Fournier, décédée à l'âge de 78 ans. — Sir Richard Thorne, décédé à l'âge de 59 ans. Il avait fait ses études à Paris, au lycée Saint-Louis, et représentait l'Angleterre aux Conférences sanitaires internationales de Berlin, Vienne et Venise, avec le titre de Ministre plénipotentiaire. Il s'était fait une spécialité des études des maladies contagieuses et de la législation sanitaire.

M. le Dr Frémy. — M. le Dr Bernard (de Toulon). — M. le Dr Vade (de Paris). — M. le Dr Saint-Lo, de la Haye-du-Puits (Manche). — M. Edmond-Edouard Damain, chirurgien-dentiste, président honoraire de la Société odontologique de France, directeur de l'École odontotechnique et vice-président du Conseil d'Administration. M. Damain a puissamment contribué au relèvement de la profession de chirurgien-dentiste et au développement de l'art dentaire. — M. Lebas, médecin-vétérinaire, à Valognes. — M. le Dr Galopin, décédé subitement. — M. A. Chevrier, pharmacien. qui s'est occupé de la préparation des sérums. M. Chevrier avait été décoré de la Légion d'honneur en 1870 pour sa helle conduite aux Ambulances. Il ne comptait dans le monde médical et dans celui de la Presse que des amis. Il appartenait depuis de longues années au corps médical de la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques et de la Société des Gens de lettres. Sa charité était aussi inépuisable et les bienfaits qu'il a répandus autour de lui ne se peuvent compter. — M. le Dr Paul Masson, décédé à l'âge de vingt-sept ans à Charmes (Vosges), où il avait succédé à son père. — La corporation des étudiants Germania, de l'Université de Strashourg, a été informée qu'un de ses anciens memhres, M. le Dr Otto Hohls, est tombé sur le champ d'honneur près de Ladysmith. En 1892, M. Hohls avait suivi les cours de l'Université de Strashourg et, après avoir passé son examen de doctorat, il s'était rendu dans l'Afrique du Sud et s'était établi comme médecin à Pretoria. Lors de la déclaration de guerre, il fut nommé médecin principal de l'artillerie et marcha avec elle contre les troupes anglaises; il a été tué par un éclat d'ohus près de Ladysmith.



Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — ENSEIGNEMENT HOSPITALIER. — *Service spécial des maladies de l'oreille, du nez et du larynx, à Saint-Antoine.* — M. le Dr LERMOYEZ reprendra ses conférences cliniques le samedi 6 janvier, à neuf heures et demie. — Emploi du temps : le lundi, petite chirurgie spéciale ; le mardi, conférence de technique et de séméiologie, présentation de malades ; le vendredi, opérations (cure radicale de l'otorrhée et des sinusites de la face) ; le samedi, conférence de thérapeutique.

Faculté des Sciences de Paris. — M. RIBAN, docteur ès-Sciences, Maître de Conférences de chimie à la Faculté des Sciences de Paris, est nommé professeur adjoint à cette Faculté.

Faculté de Médecine de Lyon. — M. le Dr L. BARD, professeur d'hygiène, est nommé, sur sa demande, professeur de clinique médicale. Un congé est accordé à M. Bard pour lui permettre d'aller occuper, avec l'autorisation du Ministre de l'Instruction publique, la chaire de clinique médicale de la Faculté de Genève (Suisse).

Legs Edme-Antoine. — Par décret, l'Université de Lyon est autorisée à accepter le legs fait à la Faculté de Médecine de cette ville par M. Edme-Antoine dit Léon Riboud, d'une somme de 50,000 francs, dont le revenu sera employé à la fondation d'un prix quinquennal destiné au savant de Lyon ou ayant au moins cinq ans de résidence soit à Lyon, soit dans les départements du Rhône, de la Loire, de Saône-et-Loire, de l'Isère et de l'Ain, qui, par ses travaux, ses découvertes ou son enseignement aura rendu de réels services à l'hygiène, à la santé publique, au progrès des sciences médicales, surtout de celles qui ont pour but la protection de l'enfance.

Ecole de Médecine de Marseille. — M. le Dr JULIA de ROIG est nommé chef de clinique médicale. — M. le Dr SOULIÉ est nommé chef des travaux anatomiques.

Ecole de Médecine de Nantes. — Un Concours pour la place de chef de clinique médicale à Nantes s'est terminé par la nomination de M. Henry VIAUD GRAND-MARAIS.

Universités Étrangères. — *U. Laval à Montréal.* — On annonce la fondation prochaine d'une chaire de théologie médicale (*Gaz. des Hop.*)

Université populaire du XIVe Arrondissement de Paris. — Dans le programme des travaux de l'Université pour le mois de janvier prochain, nous relevons : le 8, M. MOUTON (*les Parasites animaux*) ; le 15, POTTEVIN, de l'Institut Pasteur (*les Maladies évitables*) ; le 22, CANTACUZÈNE, de l'Institut Pasteur (*la Tuberculose, les moyens de la combattre*) ; le 29, Dr BORDET (*le Rôle de l'eau dans l'alimentation*).



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Prix de l'Internat.* — La médaille d'or (chirurgie) est décernée à M. VEAU, et la médaille d'argent à M. MONOD ; un accessit a été accordé à M. ROGER.

Mutations dans les hôpitaux. — Sur la réclamation de M. PICQUÉ, absent à la séance des chirurgiens des hôpitaux, dans laquelle avaient été décidées les mutations, trois des changements arrêtés ont été modifiés de la façon suivante : M. PIQUÉ passe de la Pitié à Bichat ; M. CHAPUT passe de Tenon à la Pitié ; M. MICHAUX reste à Broussais.

Services des Prompts Secours de Paris. — Le train express n° 22, formé à Angoulême, a ramené les voyageurs qui étaient restés en détresse de minuit à cinq heures sur le lieu de l'accident de l'Orléans. Sur le quai de la gare, attendaient M. le docteur THIERRY, adjoint directeur des Ambulances urbaines et M. le Dr SEGOND, chef du service médical de la Compagnie de l'Ouest. Sept voitures des Ambulances urbaines stationnaient dans la cour des Messageries, pour recevoir les blessés que l'on pensait devoir être dans le train. Un seul blessé a pu être ramené. Ses blessures sont les suivantes : quelques contusions à la face et une fracture de l'os nasal. Après un premier pansement, opéré à la gare, dans le salon d'attente, aménagé en salle d'ambulance, le blessé a été emmené par son beau-frère. Les autres blessés sont restés à Angoulême.

Hôpitaux de Lyon. — M. le Dr COMMANDEUR est nommé, après concours, accoucheur des hôpitaux.

Hôpital des Dames françaises à Paris. — Le dernier jour de la vente de l'Association des Dames françaises au Ministère des Affaires étrangères, a été aussi animé que les précédentes. Le produit de cette vente a été affecté, comme les années précédentes, à l'entretien de l'hôpital des Dames françaises, 93, rue Michel-Ange.

Assistance publique en France. — A propos de l'interpellation de M. Charles BERNARD, député de la Gironde, relative à l'allocation sur les fonds du pari mutuel d'une subvention de 123,500 fr. à quatre hôpitaux des Hautes-Pyrénées, département que M. Jean Dupuy, Ministre de l'Agriculture, représente au Sénat, on communique la note suivante : Aux termes de la loi du 2 juin 1891 et du décret du 7 juillet 1891, l'administration et la disposition des sommes prélevées en faveur des œuvres de bienfaisance sur les fonds du pari mutuel, appartiennent exclusivement à une commission spéciale, instituée par la loi elle-même. Le Ministre de l'Agriculture n'a d'autre attribution que celle d'exécuter les décisions de cette Commission qui est souveraine.



Sociétés et Congrès.

Cinquantenaire de la Société de Biologie. — La Société de biologie a célébré le cinquantenaire de sa fondation dans une séance solennelle publique qui a eu lieu le mercredi 27 décembre, dans l'amphithéâtre Richelieu, à la Sorbonne, à deux heures. A une heure et demie a eu lieu, le même jour, dans une des cours du Collège de France, l'inauguration de la plaque commémorative placée sur le laboratoire de Claude Bernard.

Académie de Médecine de Paris. — L'Académie de Médecine a nommé vice-président pour 1900, M. le professeur Guyon, en remplacement de M. le Dr Marey, qui passe à la présidence pour 1900.

Académie de Saint-Pétersbourg. — Sous le très haut patronage de S. M. l'empereur de Russie, l'Académie impériale militaire de médecine de Saint-Pétersbourg a élu, dit *le Figaro*, MM. les Drs Dignat et n'Hotman de Villiers membres correspondants de ladite Académie.



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé de la Marine. — Par décision présidentielle du 12 décembre 1899, la démission de son grade, offerte par M. le médecin de deuxième classe de la Marine Roi, a été acceptée. Par décret du même jour, M. Roi a été nommé au grade de médecin de deuxième classe dans la réserve de l'armée de mer.



Médecine d'État et Hygiène.

L'Hygiène des Téléphones. — Un certain nombre de personnes faisant usage des appareils téléphoniques des cabines publiques ont, paraît-il, manifesté des craintes relativement à la contagion de certaines maladies occasionnées par ces appareils. M. Mougeot, sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes, a nommé une Commission composée des Drs Grancher, Roux, Nocard et Marc Sée pour étudier cette question.

Ces praticiens ont été unanimes pour déclarer qu'aucun fait de contagion, par les appareils téléphoniques, d'une maladie transmissible, n'a été signalé et qu'en tout cas, pour supprimer absolument tout danger de contamination, il suffirait d'essuyer avec un linge légèrement humecté d'eau phéniquée la plaque vibrante, les poignées et pavillons récepteurs, d'asperger avec la même solution les parois des cabines et de les aérer convenablement. M. Mougeot vient d'adresser à tous les bureaux des recommandations dans ce sens.

Inspection sanitaire. — M. le Pr Proust, Inspecteur général des Services sanitaires de France, se trouve actuellement en tournée d'inspection dans les ports de la Méditerranée pour contrôler le bon fonctionnement des lazarets du littoral et assurer ainsi la défense du pays contre les maladies infectieuses qui pourraient être importées d'Orient. Nous disons « qui pourraient », car rien ne nous menace directement à l'heure actuelle. Il s'agit simplement d'assurer le parfait état sanitaire de la France au moment de l'Exposition.

M. le Pr Proust.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 50e semaine, 1,009 décès, chiffre qui dépasse un peu la moyenne ordinaire des semaines de décembre (922). L'arrivée subite du froid est cause de cette augmentation de la mortalité. Les maladies de l'appareil respiratoire, et aussi l'apoplexie cérébrale ont été les principaux facteurs de cette augmentation. La fièvre typhoïde n'a causé que 9 décès, chiffre identique à celui de la semaine précédente. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins continue à diminuer (38 cas nouveaux au lieu de 48 la semaine précédente.) La rougeole a causé 5 décès ; la scarlatine, 2; la coqueluche, 3 ; la diphtérie, 5. Tous ces chiffres sont un peu au-dessous de la moyenne de la saison. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration présentent une augmentation sensible ; elles ont causé 150 décès, au lieu de 124 pendant la semaine précédente et de 108 pendant chacune des deux semaines antérieures. Il y a eu 8 suicides et 22 autres morts violentes. On a célébré à Paris 470 mariages. On a enregistré la naissance de 1,069 enfants vivants (505 garçons et 564 filles), dont 764 légitimes et 305 illégitimes. Parmi ces derniers, 44 ont été reconnus immédiatement.

Épidémie de fièvre typhoïde dans l'armée. — L'épidémie de fièvre typhoïde continue à sévir parmi les troupes de la compagnie du 9e d'infanterie détachée à la colonie correctionnelle d'Eysses. Un sixième décès s'est produit hier, celui du soldat Bach, âgé de 22 ans, natif de Puylagarde (Tarn). Les causes de l'épidémie sont encore inconnues. Une série d'enquêtes ont été faites et sont demeurées sans résultat.

La lutte contre la tuberculose. — M. Clairin a rappelé au Conseil municipal de Paris qu'il a émis un vœu

demandant qu'il soit accordé des congés renouvelables aux instituteurs et institutrices de la Ville atteints de tuberculose. Il a prié le Conseil général d'étendre la mesure aux instituteurs de la banlieue. Le Conseil a approuvé et voté 10,000 francs dans ce but.



Divers

Distinctions honorifiques. — L'un des plus anciens médecins attachés à la préfecture de police, M. le Dr Takworian, vient d'être l'objet d'une très flatteuse distinction bonorifique. Le Conseil d'administration de la Société amicale et de prévoyance de la préfecture de police vient de lui décerner une grande médaille de vermeil, en manière de remerciement pour le dévouement dont il a fait preuve en maintes et maintes circonstances.

Les Médecins et la Grande Presse. — M. le Dr H. Huchard, membre de l'Académie de Médecine, a adressé la lettre suivante aux journaux : « Plusieurs journaux politiques ayant annoncé, à mon insu, le sujet d'une de mes leçons cliniques à l'hôpital Necker, sur « le régime végétarien et les empoisonnements alimentaires », avec la date de prochaines conférences sur la même question, permettez-moi de recourir à votre très estimable journal pour dire que cette date reste et restera toujours indéterminée. Car nos leçons dans les hôpitaux ne peuvent, ni ne doivent être annoncées, ou connues du public. »

Les Médecins à l'Elysée. — M. le Président de la République, a reçu en audience officielle, M. le Dr Zaldivar, envoyé plénipotentiaire et Ministre plénipotentiaire de la République du Salvador, qui lui a remis ses lettres de créance.

Un Portrait du Dr Feulard. — Les familles des victimes de l'incendie de la rue Jean-Goujon ont consenti à ce que M. Albert Maignan, dans le groupe des élus du Christ qui figurera sur la fresque de la coupole de la chapelle commémorative, fît des portraits. Vers le Christ qui leur tend les bras, s'avancent les victimes de la Charité, et parmi elles on reconnaît déjà, sur l'esquisse, M. le docteur et Mlle Feulard.

Les Médecins et le Monde. — Jolie matinée musicale chez M. le Dr Séguel, dans ses salons du boulevard Malesherbes. Les interprètes applaudis du programme étaient : Mlles Dartoy, Jane-Vieu, dans ses œuvres ; Ruef, de Grey, Landeau, Joubert, MM. Lacouloumère, Chailley, etc. Succès d'enthousiasme pour Mlle Mania Séguel, fille du maître de maison dans les œuvres de Chopin, Rubinstein, Grieg et Tausig. Parmi les invités : MM. les Drs Antonelli et Rivière.

Journaux de Médecine. — Notre excellent ami, M. le Dr Chevallereau, vient de céder la direction de la *France médicale* à notre collègue M. le Dr Albert Prieur, ancien secrétaire de la rédaction de la *Tribune médicale*. C'est à regret que nous disons adieu au directeur, sinon au journaliste et à l'ami ; mais c'est avec plaisir que nous voyons se lancer dans l'arène un camarade à la plume alerte et facile.

Chemin de fer d'Orléans. — *Billets d'aller et retour individuels pour les stations hivernales et thermales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.* — Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1re classe et de 20 0/0 en 2e et 3e classe sur les prix calculés au Tarif général, d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau, de la Compagnie d'*Orléans*, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc. Durée de validité: 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. La durée de validité de ces billets peut être prolongée une ou deux fois de 10 jours, moyennant le paiement pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

Des Billets d'aller et retour de famille, de 1re, de 2e et de 3e classe sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par les voyageurs, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc., avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance, parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris sera d'au moins 300 kilomètres. Pour une famille de 2 personnes 20 0/0 : 3 personnes, 25 0/0 ; 4 personnes, 30 0/0 : 5 personnes, 35 0/0 ; 6 personnes et plus, 40 0/0. Durée de valididité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. La durée de validité de billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet de famille.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 193.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

A

Académie de Médecine de Paris, 14, 17, 55, 58, 65, 89, 90, 114, 127, 135, 137, 149, 161, 212, 222, 234, 247, 259, 282, 283, 307, 315, 319, 330, 341, 354, 453, 522, 559, 574, 584, 590, 604, 614, 622. — Royale de Médecine de Belgique, 127. — des Sciences d'Arras, 427. — des Sciences de Munich, 559. — des Sciences de Paris, 103, 330, 609. — Impériale de Médecine militaire de Saint-Pétersbourg, 5, 623. — Les punitions de l'— des Sciences de Vienne, 115.

Accidents de Chemins de fer, 375, 531, 604. — des funérailles du Président de la République, 100.

Accouchement quintuple, 345.

Affaire (L') du Dr Boucher, 287. — du Dr Henric au Soudan, 514. — de M. le Dr Lasallette, 321. — du Dr de Tornery, 273. — médico-légale de Lille, 152.

Album Capmartin [F. A.], 371.

Alcool (L') et le tabac, 599.

Alcoolisme (L'), 18, 177, 188, 212, 261, 343, 369, 429, 523, 538, 564, 585, 610.

Aliénés, 8, 19, 31, 65, 76, 77, 90, 103, 149, 199, 211, 272, 293, 318, 414, 432, 486, 512, 536.

Alimentation (Des difficultés de l'— chez les malades), 491.

Ambulance (Voiture d'—éclairante pour l'armée), 367. — urbaines, 31, 77, 342, 366, 469, 479.

Ambulanciers (Association des — de France), 104, 259.

Anatomie (L') élémentaire du corps humain, par Rabaud (1) [F. A.], 287.

Anthropométrie, 296, 327, 424.

Anthropologie (L') criminelle au XVIe siècle. Le jugement des yeux; par Antonini et Lemesle, 81.

Annuaire de la Clinique privée du Dr Fargas, 263.

Appareils médicaux (Les) célèbres dans l'histoire, 419.

Archives provinciales des Sciences, 600.

Asile de Villepinte, 259. — nationaux du Vésinet et de Vincennes, 34, 567.

Asphyxiés, 91, 599.

Assainissement (L') des villes, 327, 246, 464.

Assistance (L') chirurgicale instantanée dans les duels, par Baudouin (M.), 241. — de l'enfant, 246. — instantanée à Paris, 126, 341. — médicale gratuite, 414, 427. — privée, 584, 608. — publique en France, 210, 511, 512, 608, 622. — publique à Paris, 4, 8, 31, 65, 126, 149, 219, 223, 225, 232, 243, 246, 318, 379, 474, 535, 521, 574, 558, 584. — publique et la catastrophe de Juvisy, 339. — publique internationale, 367, 608. — rapide aux Marins pêcheurs de haute mer, 207. — médicale dans la République de Saint-Marin (Italie,) 558. — française à Pétersbourg, 259.

Association française pour l'Avancement des Sciences, 18, 213, 226, 285. — des Dames françaises, 233, 536. — américaine d'Electro-thérapeutique, 379. — des Elèves en pharmacie de France et des Colonies, 512. — amicale des Internes et anciens Internes en médecine des hôpitaux et hospices civils de Paris, 186. — amicale des anciens internes et externes des hôpitaux de Lille, 427. — française d'Urologie en 1899, 330, 436. — vélocipédique médicale, 213.

Athrepsie et analyse du lait au Laboratoire municipal, 379.

(1) [F. A.] indique une analyse de volume, faite par l'Institut de Bibliographie.

Audition (Expérience d'— comparée), 33. — colorée, par Suarez de Mendoza [F. A.], 455.

Automobiles pour service de prompts secours, 414. — Ambulance —, 211. — Médicales au Salon du Cycle, 616.

Automobilisme (L') Médical, 385, 406, 455, 465, 490, 517, 527, 565, 566.

Avertisseurs (Les) d'accidents à Paris, 151.

Avortements, 202, 441, 538, 586, 599.

B

Bains (Les) à quelques centimes, 390.

Baiser antihygiénique aux Etats-Unis, 130, 188.

Balles Dum-Dum, 343, 418.

Balzac ignoré [F. A.]; par Cabanès, 323.

Banquets médicaux, 45, 74, 78, 98, 99, 146, 151, 186, 247, 296, 331, 536.

Bégaiement musical (Le), 465.

Bibliographie médicale, 140, 322, 406, 417, 429. — scientifique, 467.

Bioscopie (La), 248.

Blennorragie (Traitement abortif et prophylaxie de la —) [F. A.]; par Guiard, 335.

Blessés (Les) de Lagoubran dans les Hôpitaux de Toulon et de la Seyne, 125.

Boissons (Les) hygiéniques au Sénat, 331.

Bulletin Bibliographique, 11, 23, 35, 47, 71, 83, 95, 107, 119, 131, 143, 155, 167, 179, 191, 203, 215, 227, 239, 251, 263, 275, 288, 300, 312, 323, 335, 347, 359, 371, 383, 396, 408, 420, 432, 444, 456, 468, 504.

C

Cadavre (Un) et des pièces anatomiques en voyage en Angleterre, 201.

Caisse des pensions de retraite du Corps médical français, 159, 183.

Cancer (L'air liquide contre le), 405.

Cataracte (Un lion opéré de la), 407.

Centenaires, 20, 34, 46, 68, 78, 91, 138, 189, 199, 212, 345, 357, 369, 391, 415, 441, 476, 488, 550, 562, 586, — de Priessnitz, 488.

Charlatans, 562, 587, 610.

Chirurgie (La), chez les sauvages, 249. — de l'Estomac, par Baudouin (M.), 193. — du Foie et des voies biliaires [F. A.]; par Pantaloni, 502. — (Les Fourmis en —), 418. — du Lymphatique, par A. Chipault, 59. — Un traité allemand de —, 161. — Traité de — d'urgence [F. A.]; par F. Lejars, 395.

Chirurgien (Le) Chassaignac et ses compatriotes, 297. — militaire Ducros (Mort glorieuse du —) 491. — ministériel à la «Revue» de la Cigale, 533. — illustres (Les descendants des —), 296. — mis dans un roman par Edmond About, 430.

Chloroforme (Le) et ses usages; par Baudouin (M.), 73.

Choléra (Le) en Asie, 550.

Cimetière (Le) des Chiens, 430.

Clinique d'accouchements Baudelocque, 607. — chirurgicale de la Pitié (Mutations dans les Chaires de —) et de Médecine opératoire, par M. B., 554. — otologique à Paris, 413.

Club médical de Paris, 141, 337, 338, 370, 555, 615.

Cœliotomie (De la — vaginale); par Fuster (L.) [F. A.], 47.

Cœur (Le) de Livingstone, 419.

Collège de France, 557, 583.

Concours (Les) en médecine, 34, 507. — Le rôle des — dans la question de la dépopulation, 599. — des Hôpitaux (Les modifications récentes du —); par Baudouin (M.), 505. — d'Internat de Paris, 494, 569, 578, 592, 601, 603, 615. — internationaux sportifs de 1900, 295.

Conférence (La Croix-Rouge à la — de la Haye), 234, 260, 272, 294, 342, 369, 379. — internationale pour la prophylaxie de la syphilis, 115, 389. — scientifiques, 7, 17, 40, 43, 103, 138, 245, 246, 358, 383, 557.

Congrès de Chirurgie en 1899, 44. — Français de Chirurgie (Le), par Baudouin (M.), 150, 307, 244, 481, 482, 495, 506. — Français de Médecine de Lille, par Baudouin (M.), 77, 311, 349, 350, 364. — de Gynécologie et Obstétrique. 138, 159, 162, 361, 363, 382, 392, 393, 427. — La multiplicité des langues dans les — internationaux, par M. Baudouin, 553. — de Médecine de 1900, 18, 43, 55, 117, 161, 272, 277, 323, 341, 414, 439. — médicaux, 65, 66, 77, 82, 91, 137, 147, 160, 162, 169, 213, 222, 244, 302, 307, 354, 404, 436, 439, 458, 471, 559. — médicaux (Avenir des —), par Baudouin (M.), 397. — Au — de Moscou, par L. Boucher, 395. — International d'Otologie en 1899, 50, 330, 394, 412. — scientifiques, 18, 65, 91, 115, 137, 158, 159, 175, 219, 367, 423, 427, 434, 439, 448, 458, 487, 522, 574. — de la Traite des Blanches, par Baudouin (M.), 301, 302.

Consultations (Les) hospitalières, par M. Baudouin, 577. — infantiles (Nouveau formulaire magistral de —) [F. A.], par Dauchez, 431.

Corselet (Un nouveau —: Le Callimaste), par Mme de Griniewitch, 332.

Corset (Le) en Roumanie, 524.

Crèche du XVIIe Arrondissement de Paris, 9. — à Limoges, 486.

Crémation (La) en Allemagne, 163.

Crime et folie, 5, 33.

Crise (La) médicale, 491.

D

Dentaire (Les pseudonymes dans l'art —), 386.

Dents (Fausses — et dentistes), 431.

Désinfecteur (Un bateau — aux Etats-Unis), 309.

Désinfection (La) obligatoire des appartements à Paris, 184, 342.

Diabétiques (L'Hygiène des), par Proust et Mathieu [F. A.], 202.

Diagnostic des maladies de la moelle, par Grasset [F. A.], 395. — Erreurs de —, 431, 581.

Dispensaires, 222, 232, 536.

Docteur (L'Imprimeur et le), 418.

Doctorat (Réforme des examens de), 375.

Duels, 242, 390, 515, 552.

Dysenterie, 20, 415, 428.

Dyspepsie (Traitement de la — nervo-motrice avec dilatation de l'estomac par les courants statiques induits), par L. Regnier, 296.

E

Eaux minérales (Annuaire des), par Morice (G.) [F. A.], 237. — minérales (Voyages d'études médicales aux —), par G. Poix, 306, 378, 470. — de Paris, 62, 70, 115, 129, 390, 415. — de Plombières (Action et indications thérapeutiques des —), par Bernard. (F.) [F. A.], 275. — potables et le Conseil municipal d'Alger, 524.

Ecole d'Anthropologie de Paris, 547. — Dentaire de Paris, 557, 570. — des maladies tropicales de Liverpool, 186, 284. — de Médecine d'Alger. 7, 17, 42, 149, 426. — de Médecine d'Amiens, 8, 149, 245. 330, 535, 583, 607. — de Médecine d'Angers, 8, 30, 65, 102, 232, 245, 439, 510, 535. — de Médecine de Besançon, 8, 292, 413, 535. — de Médecine de Caen, 8. — de Médecine de Clermont, 340, 548. — de Médecine de

Dijon, 245, 292, 329, 583. — de Médecine de Grenoble, 8, 126, 175, 583. — de Médecine de Limoges, 30. 426, 510, 535. — de Médecine de Marseille, 137, 149, 175, 185, 221, 271, 403, 426, 583, 596, 622. — de Médecine de Nantes, 7, 17, 90, 126, 353, 378, 403, 413, 426, 474, 547, 573, 583, 622. — de Médecine de Poitiers, 292, 330. — de Médecine et de Pharmacie de Rennes, 306. — de Médecine de Rouen, 7, 194, 221, 340, 426. — de plein exercice de Médecine. 76. — de Pharmacie, 221, 271, 340, 353, 378, 557. — pratique des Hautes-Etudes, 7. — du Service de Santé de la Marine, 30, 43, 65. — vétérinaires, 54, 114, 389, 583.
Education médicale (L'), par Baudouin (M.), 529.
Electricité (Dangers de l'), 331.
Electrothérapie (L') et le Dr Marat, 130.
Electrothérapique (Formulaire — du praticien) [F. A.]. par Régnier, 383.
Embaumeurs (Les), 561.
Emily (Le Dr) en Corse, 296, 310, 594.
Empoisonnements, 32, 44, 138, 177, 214, 309, 320, 331, 380, 429, 464, 476, 488, 537, 550.
Enfance (Les troubles mentaux de l') [F.A]., par Manheimer, 394.
Enfants assistés (Œuvre des), 285. — Délinquants (Les — jugés par les méres), 405.
Enseignement des maladies tropicales à Hambourg, 340. — médical hospitalier à Paris, 185, 284, 426, 557. — médical libre, 8, 43, 54, 65, 77. 89, 103, 126, 210, 232, 258, 403, 521, 536, 547. — medical (Les Réformes nouvelles de l'—), par Baudouin (M.), 373.
Epaule (Un appareil prothétique de l'— au musée de l'Armée), 354.
Epidémies, 16, 20, 32, 91, 105, 148, 151, 162, 295, 308, 320, 368, 405, 514, 524, 575, 599, 610.
Epiglotte (Contribution a l'étude de la morphologie de l') [F. A.], par Benke, 528.
Epilepsie (Du bromure de camphre dans le traitement de l'—), par Haslé [F. A.], 311. — l'Hystérie et l'idiotie (Recherches chimiques et thérapeutiques sur l'—) [F. A.], 359.
Epuration (l') des eaux, 176.
Esprit (l') scientifique contemporain; par Baudouin (M.), 157.
Ether (L') comme boisson, 308.
Etudes (Les) médicales, 130, 175, 573.
Etudiants, 69, 92, 247, 260, 285, 287, 296, 357, 370, 462, 477, 522, 549, 576.
Evian-les-Bains, source Cachat, 35.
Excursions botaniques, 200.
Expertise (L') médico-légale et le projet Cruppi; par Baudouin (M.), 181, 314, 369. — médicale au procés Bianchini; par Baudouin (M.), 122.
Exposition universelle de 1900 (Chronique de l'), 46, 247.

F

Faculté de Médecine (les Cours libres et les Femmes docteurs à la —), 78. — de Bordeaux, 7, 102, 126, 149, 245, 284, 318, 329 353, 377, 413, 452, 547, 583, 596. — de Lille, 7, 65, 89, 102, 149, 474, 535. — libre de Lille, 306, 573, — de Medecine de Lyon, 54, 64, 175, 185, 284, 292, 306, 452, 535, 583, 622. — de Montpellier, 7. — de Nancy, 54, 65, 102, 221, 329, 340, 378, 596. — de Paris, 7, 17, 42, 54, 64, 76, 87, 89. 102, 126, 135, 139, 149, 161, 185, 194, 210, 221, 243, 245, 258, 271, 283, 291, 305, 314, 317, 328, 340, 366, 377, 389, 413, 426, 461, 485, 498. 509, 520, 534, 546, 556, 572, 582, 583, 595, 606, 621. — de Paris (Avenir de la —), par Baudouin (M.), 493. — (Le bas-relief de la façade). 262. — (Ce qu'il y avait jadis a la place), 297. — (Une explosion et un incendie), 446, 458. — (Les nouvelles constructions), par Baudouin (M.), 49. — (La chaire d'histoire de la Médecine); par Baudouin (M.), 13. — (Les chaires municipales), 97, 147, 182, 230. — de Toulouse, 102, 185, 271, 292, 329, 596. — de Tours, 54, 65, 258, 271, 306, 318, 340, 474, 486, 510. — de Médecine, 76, 185, 194, 340, 546, 582, 595. — (L'Agrégation des), 126. — Etrangères, 76, 363, 403, 535. — des Sciences de Paris, 89, 102, 210, 292, 329, 340, 357, 377, 389, 623. — de Province, 17, 284, 378, 582.
Fécondité (Un cas de — extraordinaire), 430.
Femme (Liberté de la), 406.
Femmes Médecins (Les), 54. 78, 92, 130, 152, 247, 356, 502, 585. — du monde à Saint-Lazare, 346.
Feulard (Portrait du Dr), 624.
Fêtes médicales, 21, 69, 74, 92, 138, 139, 189, 225, 235.
Fibromes (Traitement opératoire des), par Delagénière (H.), 382.
Fièvre (la) aphteuse. 44, 405, 415, 429, 441, 464. — infectieuse au palais de Rambouillet (la désinfection pour), 368. — jaune, 246, 273, 286, 308, 379, 390. 441, 464, 476, 537. — typhoïde, 51, 56, 242, 374, 401, 404, 428. 441, 463, 464, 488, 524.
Folie au Quartier Latin (La), 429.
Fractures pathologiques (De l'utilité des interventions précoces dans les — et traumatiques de la colonne vertébrale), par Delagénière (H.), 503.
Fulguration (Accidents de), 309, 343, 355.

G

Gastro-entérite des enfants du premier âge, 359.
Gastro entérostomie (Les avantages de la — posterieure en Y); par Pantaloni, 502.
Grève médicale (Une), 357.
Grippe (De la) et son traitement, 154.

H

Ballucinations chez un alcoolique; par Verrier, 21.
Bameau (Jean); sa vie et ses œuvres [F.A.], 383.
Hermaphrodisme, 335.
Histologie (Manuel de technique microscopique appliquée à l'—), par Morel [F.A.], 251.
Homoopathie (Ecole française d'—), 24.
Hôpital (Un) flottant à New-York, 31. — Laënnec (Le tombeau de Turgot), 114. — marchand de vins, 536.
Hôpitaux (Consultations dans les), 577, 583. — (Encombrement des), 8. — à l'étranger, 90, 127, 175, 211, 222, 233, 259, 307, 354, 366, 378, 404, 436, 548. — Les Infirmières d'— de Londres et le port des bijoux), 55. — (Les Internes des — dans les Catacombes de Paris), par Marc Ell, 545. — (Les modifications récentes du Concours des); par M. B., 532. — (Les Internes des —) et les réglements de l'Assistance publique, 63. — (La Musique dans les —), 222. — de prompts secours à Paris (Nécessité urgente des —), par M. B., 37. — de Paris, 3, 4, 8, 11, 18, 26, 27, 31, 43, 54, 90, 103, 127. 137, 149, 165, 175, 186, 198, 210, 211, 221, 244, 245, 259, 271, 285, 292, 318, 330, 341, 362, 366, 403, 413, 427, 429, 439, 462, 474, 486, 499, 510, 521, 535, 548, 557, 558, 574, 583. 596, 607, 622. — de province, 8, 18, 31. 43, 65, 90, 114, 149, 161, 175, 187, 222, 233, 248, 259, 271, 285. 294, 307, 319, 330, 341, 354, 366, 389, 414, 427, 452, 462, 474, 486, 510, 521, 536, 548, 558, 574, 596, 607, 608, 622. — temporaires et auxiliaires eu temps de guerre. 596.
Hospice (Les Fêtes de Balzac et l') de Tours, 221. — de province, 8, 31, 62, 186, 259, 271, 285, 318, 319, 330, 352, 414, 452, 474.
Hydro-minéral (Traitement — des maladies des Femmes), par Bernard, [F. A.] 394.
Bygiéne (L') à la Chambre des Députés, 67. — de l'alimentation, 295, 513. — de l'allaitement, par de Rothschild [F. A.], 299, — de l'armée, 440. — a Paris, 51, 623. — de la bouche, [F. A.]; par D. Pedley, 407. — (Bureau d'— du Havre), 500. — (L'— et les coiffeurs parisiens), 20. — (L'— de la cuisine), 10. — et l'Eclairage de Paris, 476. — des Ecoles, 234. — à l'étranger, 53, 56, 115, 176, 177, 188, 190. 212, 234, 295, 464, 586. — et l'affaire Dreyfus, 331, 342. — et l'Agriculture, 560. — et le chauffage des fours de boulangerie, 57. — et les conducteurs électriques, 368. — en France, 20, 32, 105. 224, 355, 405, 415, 428, 453, 463, 464, 476, 560, 597. — des fumeurs, 223. — d'Hiver, 516. — dans les maisons du Bon-Pasteur en France, 598. — et thérapeutitique des maladies de la bouche, par Cruet [F. A.], 82. — Le Palais de l'— à l'Exposition de 1900, 550. — des Ports, 514. — et recherches scientifiques, 39. — des repas, 78. — aux Salons de 1899, par M. B., 262, — des Télephones, 623. — au vernissage de 1899. par Baudouin (M)., 205. — vétérinaire, 575. — de la Ville de Paris, 10, 20, 44, 67, 77, 91, 104, 115, 129, 150, 162, 176, 188, 198, 211, 223, 233, 261, 273, 286, 295, 308, 342, 355, 368, 379, 390, 404, 415, 428, 440, 453, 463, 476, 487, 500, 514, 523, 537, 550, 560, 575, 586, 597, 609. — des villes, 464, 475. — (Visite aux champs d'épandage de Paris), 223.
Bystérie, Anesthésie et Sabbat, 178.
Hystérectomie. De l'hémostase preventive et définitive dans l'— abdominale totale, par le Dr Delagénière (H.), 527. — abdominale par incision médiane de l'utérus, dans le cas de cancer inopérable par le vagin, par Bilhouet, 394. — abdominale totale dans les suppurations annexielles, par Faure (J. L.), 393.

I

Inauguration du Pavillon de Bactériologie, dit « Pavillon de la Presse » à Toulouse, 172. — de l'hospica Favier, à Bry-sur-Marne, 62.
Incendie (L') et les documents scientifiques; par Baudouin (M.), 230.
Incinération (Société pour la propagation de l'—), 212, 224, 490.
Index médicus (L') par Baudouin (M.), 265, 322, 392, 405, 457, 467.
Infirmiers, 175, 253, 293, 364, 378, 404.
Influenza, 45, 105, 115, 138, 148, 164, 178.
Insecte (Un nouvel — pathogène), 331. — Une nouvelle affection causée par les — aux Etats-Unis, 352.
Inspection sanitaire, 623.
Institut de Bactériologie de Vienne, 151. — de Bibliographie de Paris, 140, 161, 175, 179, 426, 469. — des Bègues de Paris, 383. — de Biologie américain, 346. — de France, 94. — Les Donations à l'—; le prix Osiris par M. B., 580. — des Sourds-muets d'Asniéres, 583. — Pasteur, 50, 103, 161, 194, 524, 575, 583, 604.
Institutions (Dons à des) 45.
Instruments et appareils, 166, 195, 199.
Internat de Paris (Le bal de l'), par Stéphane, 495.

J

Journalisme (L'histoire du — médical d'informations). 236.
Journalistique, 117, 163.
Journaux (Nouveaux) médicaux, 33, 46, 105, 130, 214, 247, 345, 442, 599, 624.

K

Krankheitsnamer (Deutsches) Buch; par Höfler, 371.
Kyste hydatique du foie (Un cas célèbre de), 477.

L

Laboratoires, 10, 32, 39, 114, 129, 151, 172, 607.

Lac (Un) purgatif, 70.

Lait (Le) à Paris, 261,

Lapidothérapie (La), 391.

Lavement phéniqué (Accident mortel par), 331.

Législation (La) médicale en Belgique, 117.

Lèpre, 343, 514.

Léproserie de Memel, 355.

Léthargie (Un cas de), 177.

Ligaments (Du raccourcissement des — larges et des ligaments ronds dans la rétroversion de l'Utérus), par DELAGÉNIERE (H.), 382.

Logements insalubres (Commission des), 20, 464.

Longévité (Un cas de), 344.

Loi (La) Rousselle en Province, par M. BAUDOUIN, 613.

M

Magnétiseurs (Les) et les masseurs, 309.

Maison (La) de Pasteur à Strasbourg, 610. — Départementale de Nanterre, 558. — de Marat, 356. — de Santé avant 1800, 611.

Mal de mer (Le) en ballon, 369.

Maladies (Les) bizarres, 295. — Contagieuses de l'amour, 68, — des Couturières, 588. — Manuel des — des enfants [F. A.], par BAGINSKY, 407, 492. — et les ferments, 246. — des hommes célèbres, 11, 45, 57, 112, 116, 118, 124, 130, 214, 290, 357, 391, 416, 430, 465, 467, 477, 478, 479, 525, 540, 587, 611. — Loi interdisant le mariage aux personnes atteintes de graves —. 223. — Leçons sur les — nerveuses, par BRISSAUD (E.) [F. A.], 238. — de peau chez les éléphants, 117.

Malaria (La) et les Moustiques en Italie, 93.

Manie (La) sénile du Dr Livingstone, 116.

Massage (Du) employé systématiquement dans les suites de couches normales, pour activer l'involution utérine, par Bosc (P.), 80. — nouveau jeu, 599.

Médaillon d'Amédée Lefèvre à Bordeaux (Inauguration du), 164.

Médecin (Un) le plus grand buveur du monde, 177. — (Accident arrivé à un), 611. — (Accident dû à un), 477. — accusé, 130. — Allemand, nommé chevalier de la Légion d'honneur, 351. — Américain tué à coups de fusil, 357. — Anglais aux travaux forcés, 10. — archéologue et ministre, 357. — attaqué aux Colonies, 525. — de « La Bonne Hôtesse » au Vaudeville, 498. — centenaire, 537. — descendant de Marceau, 274. — (Pour devenir), par BAUDOUIN (M.), 133. — devenu charlatan, 153. — Dévouement d'un — de la Marine française, 417. — de « l'Ennemi du peuple » au Gymnase, 546. — Examen de — sanitaire maritime, 198. — Un faux — à l'hôpital Lariboisière, 218. — général, 56. — des Hôpitaux de Paris, 146. — inoculant la syphilis, 514. — Maladie de — et savant, 501. — de la Mission Voulet-Chanoine au Soudan : M. le Dr Henric, 411. — du Pape, 442. — pasteur protestant, 430. — polygraphe, ennemi de la musique, 515. — Poitevin éleveur, 322. — Procédé recommandé pour perdre un — s'occupant de politique, 310. — Un roi imitant les ordonnances de son —, 501. — Le rôle du — dans les suicides, 562. — romancier américain, 57. — Comment on reconnaît un — à son style, 344. — devenu usinier, 177. — Souvenirs de jeunesse d'un vieux —, par KUSSMAUL (A.), [F. A.], 153 — traducteur des Mille et une Nuits, 290.

Médecine (La) à l'Association philotechnique, 557. — aux Chandelles, par MARC ELL, 6, 17, 29, 41, 53, 63, 75, 89, 101, 125, 136, 161, 174, 184, 209, 221, 231, 245, 258, 270, 282, 291, 304, 464, 498, 533, 546, 556, 571, 606. — d'Etat (Les beautés de la), 130. — dans le conflit anglo-boër, 464, 518, 530, 544, 561, 580, 598, 608. — devant les Conseils de révision, 187. — et Eaux minérales, 610. — à l'école du Borda, 272. — à Nantes, 391. — aux Salons de 1899, 266, 281, 303. — au Sénat, 286. — à la Sorbonne, 40. — dans les Romans, 139, 226, 317, 339, 377, 438. — au Théâtre, 331, 429, 441, 538, 563, 576. — en Automobile, par BAUDOUIN (M.), 289. — en ville, 261. — Exercice illégal de la —, 28, 45, 117, 273, 343, 355. — et les Beaux-Arts, 33. — L'histoire et la — : la Gale de Napoléon 1er, 178. — et Littérature, 190, 290. — Les leçons de choses en —, par M. BAUDOUIN. — 341. — La Loi sur les Accidents du travail et la —, par BAUDOUIN (M.), 217. — navale Les Archives de —, 150. — au patinage, 611. — et la pharmacie au Conseil supérieur de l'Instruction publique, 353. — et Politique, 206, 296, 321, 370, 405, 429, 477, 551, 586. — et la grande Presse, 345. — et la Religion, 57, 562. — et les Servantes de Molière, 441. — et les Voyages, 343.

Médecins (Les) et l'Académie française, 273. — Accidents arrivés à des —, 139, 225, 346, 357. — acteurs et les prompts secours, 91. — d'actrices, 296. — Aérostatiers, 551. — et l'affaire Dreyfus, 163, 225, 380, 398, 405, 443, 477, 488, 524, 525. — Agriculteurs, 139, 538. — et l'alcool, 274, 418. — en Algérie, 287. — Allemands et conscrits, 274. — amis des Belles-Lettres, 563 — amis du « Figaro », 213, 261. — Anglais et les pots-de-vin, 454. — de l' « Appel à l'Union », 52. — Archéologues, 69, 105, 357. — de l'Aristocratie, 477. — Armateurs, 611. — et l'armée, 428. — artistes, 213, 235, 287, 611. — automobilistes, 621. — auteurs dramatiques, 587, 600. — et la balle de Lahori, 400, 411, 602. — des stations balnéaires de France, 188. — et les Bibliothèques célèbres, 322. — et les Bismarckiens, 139. — Botanistes, 247. — et la boxe, 69. — des Bureaux de bienfaisance à Paris, 187, 271. — candidats députés, 11, 45, 92, 262. — candidats aux Conseils Généraux, 130, 138, 538. — candidats sénateurs, 93, 332, 344. — au Cap, 416. — dans les Cercles, 163, 370, 391. — Chansonniers, 296, 347. — et la chasse, 442. — Chimistes, 477. — Les Cliniques et la patente des —, 190. — Collectionneurs, 477, 611. — Colonisateurs, 3, 551. — des Compagnies d'Assurances, 525. — le complot royaliste, 465. — Les condamnés à mort et les —, 69. — conférenciers, 69, 116, 163, 213, 346, 514, 524, 538, 563, 575, 587, 599, 611. — Conseillers généraux, 34, 69, 92, 130, 322, 405, 415, 586. — et le culte du beau, 63. — du Czar, 489. — Déplacements de —, 189, 234, 261, 287, 296, 322, 332, 345, 357, 380, 391, 405, 416, 429, 442, 454, 465, 477, 489, 501, 515, 552, 563, 600. — et leur descendance, 587. — à la Chambre des députés, 11, 45, 56, 92, 262. — Députés, 111, 139, 322, 459, 477. — Diplomates, 405. — Directeurs de théâtre, 441, 551. — (Distinctions honorifiques), 2, 20, 33, 38, 45, 105, 115, 129, 163, 177, 189, 235, 247, 255, 286, 296, 310, 321, 331, 356, 370, 380, 391, 405, 416, 441, 454, 477, 488, 501, 515, 525, 538, 551, 563, 586, 599, 623. — et dispensaires, 536. — (Dons à des), 234, 429, 477. — et l'élection au Conseil de la Mutualité, 369. — éleveurs, 322, 356. — et l'Enseignement secondaire, 370. — étrangers à Paris, 163, 261. — et l'Escrime, 189, 200. — Européens aux Etats-Unis, 356. — Experts, 610. — Explorateurs, 256, 274, 322, 391, 465, 584, 599, 610. — à l'Exposition de 1900, 225. — Les Femmes de — et les bureaux de tabac, 466. — et les Femmes, 163. — aux fêtes du 25e Centenaire de Marseille, 501. — fonctionnaires, 560. — au fort Chabrol, 416, 425. — Français à l'étranger, 331. — Gouverneurs, 45, 391. — Hommages aux —, 21, 105, 162, 247. — des Hommes célèbres, 563, 586 — et les Hommes de lettres, 45. — La façon dont on honore les —, 274. — des Hôpitaux de province en 1676, 335. — devenus hôteliers, 587 — Imprimeurs, 356, 465. — Inventeurs : L'Invention des allumettes chimiques, 178. — Joueurs, 200. — Journalistes, 442, 538. — Juges, 551. — Légistes à la Haute-Cour, 523. — de la « Ligue de la Patrie française », 14, 28, 51. — Et la Littérature, 331, 356. — Lutte de — et de clients en Amérique, 235. — des Lycées, 69, 116, 163, 332, 357, 441, 478. — Maires, 45, 225, 391, 538. — malheureux, 21, 563. — Mariages de —, 21, 33, 57, 69, 78, 92, 105, 116, 148, 152, 189, 199, 213, 224, 234, 261, 273, 287, 297, 322, 344, 357, 392, 416, 442, 465, 477, 489, 525, 563, 576, 587. — médaillés de Sainte-Hélène, 515. — militaires et l'armée, 67, 104, 128. — Ministres, 69, 302, 391, 552. — de la mission Marchand, 256. — en mission à l'étranger, 380, 525, 584. — de Molière, 130, et le monde, 357, 370, 477, 587. — dans le monde, 213, 225, 296, 310, 331, 345, 357, 405, 466, 525, 538, 563, 576. — Musiciens, 273. — Le nombre des — en France, 213. — Nominations de —, 45, 105, 115, 116, 151, 177, 189, 213, 297, 310, 321, 525. — Naturalistes, 405. — nègres aux Etats-Unis, 21. — Noms de — donnés à des rues, 116, 344. Peintres, 287. — Persans à Paris, 33. — Philosophes, 261, 273. — Pisciculteurs, 538, 587. — et la politique, 105, 273, 286, 356, 441, 488, 525, 538, 563. 599, 611. — de la Préfecture de la Seine, 261, 356. — à la Présidence de la République, 225, 286, 356, 416, 538, 551, 586, 599, 623. — dans la grande Presse, 27, 213. — Princes —, 45. — Procès des —, 235. — Les noms et pseudonymes des —, 287. — Psychologistes, 261. — et réclames pharmaceutiques, 21, 92, 116, 139. — et les relations internationales, 261. — Récompenses à des —, 21, 33, 57, 68, 92, 189, 199, 261, 286, 297, 310. — Russes en France, 189. — Sculpteurs, 17, 274, 297. — Secouristes, 224. — Le secret professionnel des — et les Assurances, 224. — Sénateurs, 34, 173, 182, 248. — et Sociétés de Secours mutuels, 344. — et les sports, 21, 69, 274, 380, 416, 430, 477. — et la taxe sur la bicyclette, 310. — au Théâtre, 477. — et les troubles en Algérie, 262. — Voleurs spécialistes pour —, 152, 465. — grands veneurs, 274. — en ville, 296. — Statues de — vivants, 551. — voyageurs, 106, 295, 310, 407, 488, 506, 524, 558, 576.

Médicament (Les dangers du pétrole comme) 152. — Nouveau —, 369. — Le rhinocéros comme —, 117. — Le tigre et le cerf comme —, 117. — Revue des — nouveaux et de quelques médications nouvelles, par CRINON, (C.) [F. A.], 71.

Memento Botanique, par GUYETTANT [F. A.], 480.

Microbe (La peur du), 309.

Microbes (Les) et la Mort, par de FONTENELLE [F. A.], 238.

Microorganismes (Les) de la fermentation, par JOERGENSEN, [F. A.], 239.

Misère (La) médicale en habit noir, 21.

Missions scientifiques, 286, 295, 416, 562, 575, 584.

Monstres (Une fabrique de) à Londres, 262.

Monuments, 23, 34, 45, 78, 104, 116, 130, 139, 140, 163, 164, 170, 189, 208, 247, 262, 273, 278, 356, 392, 454, 501, 551, 575, 586, 610.

Morale (La) et l'Affaire de l'Internat, par M. BAUDOUIN, 601.

Morphinomanie devant la loi, 320,

Morsure (Un cas de) de vipère en Vendée, 355.

— de Vipère cornne, traitée par les incisions et l'ammoniaque, 491.
Mort (La certitude de la), 562. — subite par flèche, an Sénégal, 178. — d'hommes célèbres, 57, 85. 214, 235, 552.
Mouillére-Besançon et les stations salînes continentales (La), 190, 250.
Mnscles (Les) que l'on perd en prison, 296.
Muséum d'histoire natnrelle de Paris, 89, 114, 186, 321, 345.

N

Naissances (Les) d'Enfants mâles aux Etats-Unis, 10, 19.
Natalité et Démocratie, par DUMONT (A.) [F.A.], 106.
Nécrologie, 6, 17, 29. 41, 53, 63, 76, 89, 102, 113, 125, 136, 138, 160, 173, 184, 196, 208, 219, 231, 244, 257, 270, 282, 290, 304, 315, 327, 339, 353, 365, 376, 388, 403, 425, 437, 450, 460, 472, 485, 497, 507, 519, 533, 545, 555, 571, 581, 594, 605, 621.
Néphrectomies (Les — célèbres) : Opération d'Yvette Guilbert, 566.
Névralgies (La double boucle et les), 357.

O

Observations médicales (La Publication des), 296.
Obstétrique, 80. — Exercice de l'— par les sages-femmes, 369.
Opérateur (Un) soupçonné, 598.
Opérations (Les) des Hommes célèbres, 134, 164, 242, 310, 321, 411, 551, 611. — à automobile, par P. KLEIN, 619. — faite à plat ventre, ou le dévouement d'nn médecin allemand, 417.
Oxygène (La dépense d'— du cycliste), 105.

P

Pagello (Encore le Dr), 189, 356.
Paralysie (Un cas célèbre de — alterne par bémorragie bulbaire d'origine artério-scléreuse), par BAUDOUIN (M.), 85.
Pathologie (Manuel de — et de Thérapeutique spéciales, avec considérations spéciales pour le Diagnostic), par SCHWALBE (J.) [F. A.], 239.
Paysages et paysans normands, par E. SPALIKOWSKI [F. A.], 395.
Pédagogie (La) de Rabelais, par COUTAUD (A.) [F. A.], 95.
Peste (La), 10, 19, 32, 68, 78, 79, 91, 105, 138, 162, 163, 188, 199, 224, 246, 255, 269, 273, 280, 295. 308, 331, 343, 369, 370, 379, 390, 401, 405, 409, 410, 411, 422, 428, 431, 436, 437, 449, 459, 460, 472, 483, 514, 519, 523, 524, 537, 542, 561, 579, 586, 598. 610.
Petite Correspondance, 251, 263, 275, 288, 300, 323, 335, 360, 396.
Pharmacie (En), par le Dr SYLVIUS, 442. — Société de — de la Vendée, 512.
Pharmacien (Election de M. Houdé), 387.
Pharmaciens (Femmes), 538. — Pharmaciens, 33, 235, 271, 287, 355, 387, 416, 538.
Pharmacies, 10, 46, 178, 186, 258, 345, 353, 442, 465, 550.
Photographies projetées (Type des), 358.
Physiologie (La) des mouvements et l'affaire Dreyfus, par BAUDOUIN (M.), 313. — raisonnée, par DAKHYL [F. A.], 250.
Pneumonie (Epidémie de — en Russie), 441,
Postes Médicaux vacants, 35, 59, 71, 83, 95, 107, 119, 131, 143, 155, 167, 179, 191, 203, 215, 240, 252, 264, 276, 288, 300, 312, 323, 336, 348, 360, 372, 384, 420, 432, 444, 456, 468, 480, 492, 504, 516, 528, 540, 552, 564, 576, 588, 600, 612, 624.
Pratique (La) de l'art médical en Bretagne et en Vendée, 331.
Presse (La) et la Faculté, 152. — Médicale, 75, 194, 231, 326, 532. — Les scandales médicaux ou la Pudeur de la Grande —, par M. BAUDOUIN, 25. — Rénnion amicale de la — scientifique et Société française d'hygiène, 187. — scientifique et M. Duclaux, 178.
Prix Médicaux à décerner, 310.
Procès (Les) de la semaine, 196.
Produits alimentaires (Les) dans l'Armée, 187.
Prompts seconrs (Le service des — de la Ville de Paris), 4, 100.
Prophylaxie (Conférence internationale de — ponr les maladies vénériennes à Bruxelles), 446.
Psittacose (Prophylaxie de la), 415.

R

Rachitisme (Le); sa pathogénie, par DELCOURT [F. A.], 238.
Rage, 20, 78, 199, 355, 550, 610.
Rayons X, 106, 117, 201.
Réclames médicales, 21, 116. 139, 600.
Régénérations (Les) d'organes, par CARNOT (P.) [F. A.], 118.
Remèdes (Les nouveaux) par COBLENTZ, [F. A.] 275.
Résection de trois mètres dix centimètres d'intestin dans une cure radicale de hernie volumineuse. par le Dr MONPROFIT, 528.
Rhinosclérome (Contribution à l'étnde du) par GUTIERREZ [F. A.] 299.
Bhume des foins, par GABEL (J.) [F. A.]; 239.

S

Saint médical (Un), 152.
Salons médicaux (L'art dans les), 195.
Sages-femmes, 234, 346, 478.
Sanatoria, 113, 199, 212, 246, 259, 286, 355, 391, 404, 439.
Sang (La transfusion du — au théâtre), 587.
Santé (La) des hommes célèbres, 611.
Sauvetage (Exposition de matériel de), 234.
Savants (Les amours des), 611. — (Attentat contre les), 34. — Colonisateurs, 575. — politiciens, 225. — Mariages de —, 465. — au Théâtre, 611.
Science (La) et l'affaire Dreyfus, 327. — Anthropométrique à Paris, 296. — Biologique (Une souscription pour la). 338.— en Espagne, 510. — La — et l'expérimentation sur l'homme, par M. BAUDOUIN, 145. — et Littérature, 380. — médicales à l'Exposition de 1900, 500. — dans le monde, 262.
Secouristes français, 187, 285.
Secours (Les prompts) à Paris, 4, 77, 100, 611, 584, 622.
Semaine (La) du médecin, 454, 466, 478, 489, 501, 515, 526, 539, 551.
Sérum antipesteux, 415.
Service médical, 70, 273. — Anglais du corps expéditionnaire du Soudan, 32. —
Service de Santé des Colonies et pays de protectorat, 9, 32, 44, 56, 66. 104, 150. 162, 187, 233, 272, 286, 294, 319, 330, 331, 342, 368, 379, 414, 428, 440, 523, 560, 597, 585.
Service de Santé de la Marine, 9, 12, 32, 44, 56, 66, 77, 91, 104, 115, 128. 150, 162, 176, 187, 198, 211, 222, 223, 233, 260, 272, 286, 294, 308, 319, 330, 342, 368, 404, 414, 428, 440, 453, 462, 475, 486, 500, 513, 522, 523, 537, 549. 560, 575, 585, 597, 609, 623. — de Santé militaire, 9, 19, 32, 66, 77, 91, 104, 128, 138, 150, 162, 176, 187, 211, 233, 260, 272, 285, 294, 307, 319, 330, 342, 354, 367, 379, 389, 414, 427, 440, 453, 475, 487, 513, 549, 559, 575, 585, 597, 609. — de Santé militaire en 1870 (Les Souvenirs d'une ambulancière), 381. — (Ecole d'application du Service de —), 104, 128, 161, 198, 367.— Les manœuvres du — militaire, 483, 496, 500.
Sexualité (La) par CARRÉ et NAUD, [F.A.], 227.
Signe (un nouveau (d'identité bumaine, 540.
Sociétés d'Assistance, 18, 19, 91, 104, 151, 173, 187, 260, 272, 311, 475. — de Médecine de Paris, 9, 18, 26, 27, 30, 31, 39, 40, 44, 50, 60, 65, 88, 90, 159, 175, 195, 200, 212, 213, 218, 277, 285, 294. 367, 453, 512, 536, 537, 549, 559, 609. — de Médecine de Province, 18, 199, 247, 319, 387, 475. — nouvelles, 18, 40, 41, 302, 303. — savantes, 114, 188, 259, 559, 609.
Sommeil cataleprique, 488, 502.
Sonrds (Mariage des) en Amérique, 492.
Sourds-mnets (L'incident de l'Institut national des), 274, 307, 323, 367
Spécialités pharmacentiques (Législation et jurisprudence des —, par GUY (F.) [F. A.], 153.
Spermatogénèse (Le début de la — dans l'espèce humaine) [F. A.], par Leprince, 419.
Statistiques, 128, 309, 381, 430, 487.
Statue (La) du Dr Gnépin, à Nantes, 247.
Sulfate de magnésie (A propos du), par D. G., 58.
Suicides, 56, 199.
Superstitions (Les) médicales, 562.
Survivre (Pour —, il faut mourir), par BAUDOUIN (M.), 445.
Syndicats médicaux, 235, 330, 341, 570, 585, 596.
Syphilis, par NEUMANN (J) [F. A.], 214.

T

Tabac (Le), 369, 429.
Tatouage (Du) chez les prostituées, par LE BLOND et LUCAS [F. A.], 227.
Télépathie (Un cas curieux de — : la maladie du roi Othon), 540.
Température (La), 355, 368, 379, 415, 488.
Thé (Le), 488.
Thérapeutique (Traitement élémentaire de), par LYON (G.) [F. A.], 153. — (Encyclopédie de). par LIEBRIECH [F. A.], 238. — oculaire, par TERRIEN (F.) [F. A.], 154.
Thermomètres medicaux (La vérification des), 538.
Thèse (La première — de Doctorat en pharmacie), 442.
Trachéotomisé (Un cheval de courses —), 407.
Tuberculose. 10. 103, 115, 129, 188, 224, 254, 261, 325, 380, 390, 523, 537, 593, 598. — (La lutte contre la), par NICOLLE [F. A.], 251. — (La lntte contre la), par NIEWENGLOWSKI [F. A.], 346. — (Traité pratique de la — pulmonaire, par BOUILLET [F. A.], 311. — (Les Rayons de Roentgen et le dignostic de la —), par BÉCLÈRE [F. A.], 106.— (La vaccination préventive de la —), par la famille ou par la méthode des congénères, par BLOCH (M.) [F. A.] 118.
Typhus (Le), 20, 151. 369.

U

Union des Femmes de France. 559
Universitaires (Troubles), 54, 126. 232, 346, 521.
Université d'Alger. Les étudiants d'Alger et la politique, 262. — de Paris, 7, 104, 221, 318, 366, 535, 548, 622. — Le Budget des, 76. — étrangères, 103, 114, 126, 137, 149, 161, 186, 194, 262, 369, 427, 439, 474, 535. — de Province, 30, 42, 185, 462, 573.
Urines (Tableaux synoptiques ponr l'analyse des — et des dépôts urinaires), par DREYER (G) [F. A.], 250.

V

Vaccin (Le) de la fièvre aphteuse, 68.
Vaccination (Un siècle de —) et ce qu'il nous apprend, par TEBB [F. A.], 419. — Le rôle des instituteurs dans la —), 274.
Variole (La), 212, 223, 550.
Verres isométropes, par de BOURGON [F. A], 95.
Viandes de conserve de l'armée, 67.
Vivisection sur guillotiné, 152.
Voies aériennes (Un cas bizarre de corps étranger des —), 610.
Voiture du Médecin de campagne (La), par BAUDOUIN (M.), 433.
Voix (De la — chuchotée), par OLIVIER (P.), [F. A], 237.
Voyage d'Etudes médicales, par G. PORX, 470. — de M. Huchard en Scandinavie, 106, 506, 524, 538.

X

Xiphopage (Un nouveau cas de —) vivant, 423.

Imprimerie de l'Institut de Bibliographie. — 1.–1900.